Archives diocésaines Quimper et Léon

26e ANNÉE. Vendredi 6 Janvier 1911. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse relative à la Première Communion, au Catéchisme et à la Confirmation ; Prières publiques ; Comptes et Budgets ; Nominations

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Prières nationales ; Première application du Décret *Quam singulari ;* Les souhaits de nouvel an à l'Evêché ; Pont-l'Abbé ; Médaille-scapulaire ; Avis.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Janvier, — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.
A la messe et aux vêpres, mémoire de l'Octave.
Au chœur, solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 9. — 3e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mardi, 10. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 11. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 12. — 6e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.
Samedi, 14. — S. Hilaire, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 15. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU T. SAINT NOM DE JÉSUS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Notre-Dame du Carmel, Brest. . . du 7 au 16 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse, relative à la Première Communion, au Catéchisme et à la Confirmation.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Le Décret *Quàm singulari* et l'Ordonnance sur la Première Communion que vous avez déjà reçus ont besoin d'être complétés par un commentaire pratique et détaillé.

Je vous l'adresse aujourd'hui. Il vous dirigera dans l'application du Décret. Il vous fournira aussi la matière de plusieurs avis qu'il sera utile de donner aux fidèles, quoique ma Circulaire ne soit pas destinée à être lue en entier du haut de la chaire.

Je rangerai mes explications sous trois titres : la *Communion*, les *Catéchismes*, la *Confirmation*.

La Communion.

I. — Le Décret est applicable, dès maintenant, dans toutes les paroisses du diocèse, pour tous les enfants réunissant les conditions fixées par mon Ordonnance.

Comme conséquence, en ce qui concerne spécialement les enfants qui doivent faire, en 1911, la Première Communion solennelle, j'engage Messieurs les Curés, Recteurs et Supérieurs de maisons d'éducation à leur faciliter, de bonne heure, et au plus tard au temps des Pâques, la Communion privée, pourvu qu'ils y soient suffisamment préparés.

II. — L'âge de discrétion, où les enfants peuvent communier et sont obligés, tout au moins, à la Communion pascale, est ordinairement atteint vers sept ans. Plusieurs d'entre eux, peut-être, n'y parviendront que plus tard. Plusieurs aussi y seront parvenus et manqueront pourtant des autres conditions nécessaires pour bien communier. Les parents, les maîtres chrétiens, les prêtres catéchistes, les confesseurs étudieront chaque enfant en particulier, pour savoir s'il a l'esprit assez ouvert et le cœur assez bien disposé. — Il vous appartiendra d'inculquer leur devoir sur ce point à tous les intéressés et de les exhorter à le bien remplir.

III. — Cette Communion précoce pourra être individuelle ou collective. Elle sera faite dans la forme absolument privée, sans solennité et sans insignes. L'enfant sera libre de la recevoir dans n'importe quelle église, excepté si cette communion est sa Communion pascale. — En cas de maladie, il la recevra sous forme de viatique.

IV. — L'autorisation de communier ne pourra être donnée que par le confesseur.

Vous remarquerez que son rôle demande beaucoup de tact et de zèle. Il ne peut pas, dès la première confession, pousser l'enfant à la Sainte Table. Quand son attention est attirée sur lui au confessionnal, il doit s'attacher à suivre son âme de très près, le confesser régulièrement, voir s'il est fidèle au catéchisme paroissial, et l'entretenir le plus possible dans la pensée et le désir de la communion.

Au moment opportun, il lui fera subir, en dehors de la confession, un examen portant sur le programme indiqué par le Décret, et exigera de lui l'engagement d'être assidu au catéchisme jusqu'à l'âge fixé par les Statuts diocésains.

Toutes ces précautions lui sont imposées *sub gravi*.

Enfin, l'heure venue, il veillera à ce que l'enfant apprenne à recevoir convenablement la sainte Hostie.

Il devra, d'autre part, se mettre d'accord avec les parents, avant de donner son autorisation. Nous ne pouvons pas, en matière si délicate, aller contre leur volonté formelle. Il faut donc leur faire comprendre leurs obligations, et obtenir d'eux qu'ils ratifient expressément l'engagement pris par l'enfant de compléter son instruction religieuse, comme le veut la loi de l'Eglise.

C'est après cela que le confesseur remettra au Curé de la paroisse : 1° son autorisation ; 2° l'extrait de baptême de l'enfant ; 3° l'attestation de l'engagement pris par l'enfant et par ses parents. La première et la troisième de ces pièces pourront, d'ailleurs, surtout dans nos campagnes chrétiennes, être supléées par le témoignage oral du confesseur ou de quelque personne sérieuse et connue.

V. — Le Curé ou Recteur, ainsi informé, inscrira, sans retard, l'enfant au nombre des Communiants dans le *Liber status animarum*. — Ce Registre devra être soigneusement tenu à jour et fidèlement gardé dans chaque paroisse.

VI. — Le Souverain Pontife nous recommande d'amener les jeunes enfants à la communion fréquente. Vous leur donnerez peu à peu cette habitude et celle de la confession, au moins mensuelle. Il est certain que, si ces communions sont bien faites, nous obtiendrons de nos enfants et plus tard de nos jeunes gens plus d'esprit chrétien et plus de courage dans la pratique de tous leurs devoirs.

VII. — Outre les communions isolées, vous pourrez ménager, chaque année, à vos enfants des communions collectives en forme privée, et, à Pâques, vous devrez leur assurer une communion générale, sans solennité spéciale. Vous les y préparerez pieusement par quelques instructions.

VIII. — La Première Communion solennelle sera maintenue et dépendra uniquement des Curés et Recteurs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cependant, les maisons d'éducation où ces cérémonies étaient jusqu'ici autorisées pourront encore les organiser, chaque année, en se conformant aux anciens règlements.

Cette Communion solennelle se placera, comme autrefois, entre la fête de Pâques et la Fête-Dieu.

Vous n'y admettrez que les enfants qui, ayant atteint l'âge déjà fixé dans le diocèse, dix ans échus au premier Janvier, auront, depuis l'âge de sept ans, suivi régulièrement vos Catéchismes et la messe du dimanche, et subi avec succès leur examen d'instruction religieuse.

La cérémonie sera précédée d'une retraite de trois jours pleins. Les communiants y viendront avec les cierges et les insignes traditionnels. La journée s'ouvrira par une communion générale, avec tout l'éclat possible. Après midi, auront lieu la Rénovation des Vœux du Baptême et la Consécration à la Sainte Vierge.

Vous ferez en sorte que, même après cette Première Communion solennelle, vos jeunes paroissiens continuent à suivre vos Catéchismes, et viennent prendre part à la solennité annuelle. comme au temps des deuxième, troisième et quatrième Communions. Dieu fasse que ces saintes coutumes se fortifient et se développent encore parmi nous !

Le Catéchisme.

Je sais le dévouement de mes prêtres et le zèle qu'ils mettent à enseigner le catéchisme. Dans bien des paroisses rurales, ils n'ont pas encore réussi à se faire conduire assez tôt les enfants de la Première Communion. Les nouvelles règles imposées par le Décret pontifical leur ménagent encore plus de difficultés et de fatigues. Elles leur procureront aussi des consolations précieuses, dans la rencontre d'âmes plus voisines de l'innocence baptismale et plus faciles à préserver du mal. Ils puiseront un nouveau courage dans la pensée de la joie causée au Sacré Cœur par leur ministère auprès des enfants et dans l'espérance de l'avenir meilleur qu'ils prépareront ainsi à leurs paroisses.

J'aime à penser que, partout, les catéchistes volontaires répondront à leur appel et les aideront à découvrir et à atteindre les enfants trop nombreux qui échappent à l'influence du prêtre.

I. — Messieurs les Curés et Recteurs devront graduer l'enseignement du catéchisme et le proportionner à l'âge de leurs petits paroissiens.

Ils organiseront : 1° un catéchisme élémentaire, en vue de la communion précoce et privée ; 2° un catéchisme préparatoire à la Première Communion solennelle ; 3° un catéchisme de persévérance pour les renouvelants de la Communion solennelle.

II. — La science religieuse exigée de l'enfant de sept ans

sera rudimentaire. Vous recevrez bientôt un catéchisme très simple que vous pourrez utiliser dans ce but. Il me paraît répondre amplement au programme indiqué par le Pape. Introduisez-le, de bonne heure, dans les familles. Vous mettrez ainsi les mères chrétiennes à même d'y accoutumer l'esprit de leurs plus jeunes enfants. — En l'enseignant vous-mêmes, soyez aussi paternels et aussi clairs que possible. Ne vous bornez pas à instruire vos petits auditeurs. Attachez-vous, par tous les moyens que vous inspirera votre zèle, à faire naître dans leur âme la dévotion à l'Eucharistie, le goût des exercices de piété, l'esprit de prière et de sacrifice, dans la mesure où leur âge en est capable.

Vous établirez donc dans chaque paroisse un Cours de petit catéchisme destiné aux enfants de sept ans. Ils le suivront pendant *une année entière*. C'est ordinairement pendant cette année qu'ils pourront être appelés à faire leur Première Communion privée.

Je serais heureux que ce catéchisme pût se faire d'un bout de l'année à l'autre, mais je ne le crois guère possible.

Vous le ferez au moins une fois par semaine et à jour fixe : 1° depuis la Première Communion solennelle jusqu'au 15 Août ; 2° du 1er Octobre au 1er Décembre ; 3° pendant les quatre premières semaines de Carême.

Cette année, par exception, vous ferez bien de le commencer dès la mi-Janvier et de le continuer jusqu'au Temps pascal.

Je ne me dissimule pas que les trop longues distances, dans nos grandes paroisses, gêneront souvent les petits enfants pour l'assiduité au catéchisme du bourg par les temps d'hiver. C'est la pensée qui m'a amené à partager leur année d'enseignement catéchistique comme je l'ai fait. Si ce partage ne supprime pas la difficulté, et que les enfants ne puissent pas suivre le catéchisme au centre paroissial, vous organiserez pour eux cet enseignement dans les chapelles frairiales ou dans les grands villages. C'est là que les personnes pieuses pourront vraiment vous aider, et, au besoin, vous suppléer, quand le service paroissial vous absorbera. — Les mêmes causes excuseront parfois légitimement les enfants de l'assistance à la sainte messe. Cette abstention, involontaire de leur part et justifiée dans l'estime de leurs parents par des raisons graves, ne suffira pas pour les éloigner de l'Eucharistie, quand aucune autre condition pour y être admis ne leur manquera.

III. — En principe, l'enseignement du catéchisme devrait durer pendant toutes les années de scolarité.

Vous exigerez du moins rigoureusement qu'après leur année de catéchisme élémentaire les enfants apprennent le catéchisme complet jusqu'à leur Première Communion solennelle dont je vous ai indiqué l'âge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La règle sera que tout enfant ait *au moins deux années de catéchisme ordinaire* après son année de catéchisme élémentaire.

Vous comprendrez combien ce Cours spécial devient important. Il risque d'être la dernière étape d'instruction religieuse pour les enfants qui vous échapperont après la Première Communion solennelle. Apportez-y donc un très grand soin. Soyez très exigeants pour la récitation de la lettre. Mêlez-y déjà des explications accompagnées d'anecdotes. Rendez-vous compte de la science des enfants, par des examens que vous leur ferez subir tous les *deux* ou *trois mois*.

IV. — Aux enfants qui demeureront fidèles à vos Catéchismes après la Communion solennelle, et j'espère que, dans la plupart des paroisses, vous les garderez tous, donnez un enseignement un peu plus développé. Le texte ordinaire vous servira de thème. Vous le ferez rapprendre exactement. Vous tiendrez à constater qu'on le connaît bien. Mais vous joindrez au texte de chaque leçon un exposé plus complet de la doctrine, et vous l'appuierez sur les faits de l'Evangile et sur l'histoire de l'Eglise. Vous saurez intéresser ces enfants et les éclairer. Leurs convictions deviendront plus réfléchies et leur volonté plus ferme. Vous leur aurez fait, en somme, un catéchisme de persévérance. Essayez, même au delà de l'âge scolaire, de garder ce jeune auditoire fidèle à vos leçons. Ménagez-lui des compositions. Donnez des prix et des diplômes à ceux qui vous auront le mieux répondu.

V. — Je souhaite vivement que les catéchistes volontaires se multiplient dans toutes vos paroisses. Exhortez-les de ma part à redoubler de zèle. Dites-leur que je tiens beaucoup à ce qu'ils se groupent dans la *Confrérie de la Doctrine chrétienne*, établie par Mgr Dubillard, et dont vous trouverez les Statuts à la suite de son Ordonnance du 10 Novembre 1905.

Une Confrérie de ce genre devra être établie et fonctionner dans toutes les paroisses du diocèse, conformément à l'article III de cette Ordonnance.

Monsieur le chanoine Quéinnec dirigera, en mon nom, ces Associations pieuses.

Les personnes qui en feront partie bénéficieront de très précieuses indulgences énumérées dans le document que je vous ai cité. Elles s'appuieront mutuellement de leurs prières et de leurs exemples, et pourront, à l'occasion, mettre en commun les fruits et les leçons de leur expérience, dans les réunions indiquées par les Statuts.

La Confirmation.

Mon intention est d'admettre plus tard à la Confirmation tous les enfants qui auront déjà communié.

Pour éviter de les faire participer avant l'âge aux cérémonies de la Première Communion solennelle, je désire que

la Première Communion solennelle soit ordinairement séparée de la Confirmation.

Ce régime fonctionnera dès la tournée de 1911.

Cependant, pendant les quatre premières années, vous ne me présenterez pas tous vos jeunes communiants avec leurs aînés. Vos églises ne seraient pas assez grandes, et mes forces n'y suffiraient pas.

Comme mesure transitoire, je vous demande seulement, jusqu'à nouvel ordre, de me conduire, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, tous les enfants de neuf ans qui auront déjà fait la communion privée.

Vous avez le droit et le devoir, avant de me les présenter, de leur faire subir un examen très sérieux, et de les retarder, si leur science ou leurs dispositions religieuses vous paraissent insuffisantes.

Il me reste à vous rappeler, Messieurs et chers Coopérateurs, que, chaque année, le dimanche qui précédera le Temps pascal, vous devrez publier au prône le Décret pontifical du 8 Août 1910. Gardez avec soin, dans ce but, les traductions bretonne et française que je vous ai fait parvenir.

Je prie Dieu de bénir votre apostolat auprès des petits communiants de vos paroisses, et je vous renouvelle la paternelle assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 13 Décembre 1910.

II. Prières publiques. — Les prières publiques annuelles, à l'occasion de la rentrée des Chambres, se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche précédant l'ouverture de la session du Parlement, c'est-à-dire dimanche prochain, 8 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes, l'hymne *Veni creator*, le psaume *Levari oculos meos ad montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium* suivie de l'oraison *Concede*, puis l'antienne *Da pacem* avec l'oraison.

III. Comptes et Budgets. — Nous renouvelons l'avis déjà donné dans la *Semaine religieuse* du 16 Décembre 1910 concernant l'époque à laquelle doivent être désormais établis les Comptes et Budgets.

La réunion des conseils paroissiaux, qui devait lieu en Janvier, est reportée *au dimanche de Quasimodo*.

IV. Nominations. — Par décision épiscopale du 31 Décembre 1910, ont été nommés :

Vicaire au Bourg-Blanc, M. Breton, vicaire à Roscanvel ;

Vicaire à Roscanvel, M. Marc, jeune prêtre de Plomodiern ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaire à Loctudy, M. Caill, vicaire à Locunolé ;
Vicaire à Locunolé, M. Desnos, vicaire à Ploudiry ;
Vicaire à Ploudiry, M. Le Gall, vicaire à Motreff ;
Vicaire à Motreff, M. Potin, jeune prêtre de Ploudalmézeau ;
Sous-inspecteur diocésain des écoles libres, M. Salomon, supérieur de la maison Keroulas, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **La prochaine rentrée et les travaux du Parlement.**
III. — **Mission.** — LANRIEC, *du 8 au 29 Janvier*. Président, la première semaine, M. le chanoine Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques à l'occasion de la rentrée des Chambres.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Mardi 10 Janvier, à 8 heures, réunion des Mères chrétiennes.

Prières nationales. — Conformément à la prescription épiscopale que l'on a vue plus haut, dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, auront lieu les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives dont la session ordinaire s'ouvre, on le sait, le deuxième mardi de Janvier.

Au milieu des épreuves présentes, et devant les menaces d'un avenir plus triste encore, les catholiques doivent supplier plus instamment que jamais le Maître tout-puissant dont seul le secours peut nous sauver. On ne saurait trop rappeler, à ce sujet, les paroles de l'illustre cardinal Pie : « Prier, c'est le grand et principal devoir des chrétiens, en tout temps, mais surtout dans les temps obscurs et difficiles... *Et*, ajoutait-il, *ne dites point que la prière a lieu de se décourager, attendu que Dieu tarde trop à l'exaucer ; car nous devons avoir confiance qu'à mesure que les dangers seront plus prochains, plus imminents, l'assistance divine sera plus sensible et plus complète.* »

Il faut, dit-on, un miracle pour nous sauver. C'est ce miracle que nous devons implorer, avec toute l'énergie de notre patriotisme et toute l'ardeur de notre foi chrétienne. Dieu, qui « a fait les nations guérissables », peut briser quand il lui plaira les efforts de ses ennemis ; jetons vers Lui le cri de notre détresse : « Il est temps, Seigneur, la France que vous aimez se meurt, nous périssons... Sauvez-nous ! »

La prière va infailliblement au cœur de Dieu : « elle a toujours été pour nous, dit S. Alphonse de Liguori, l'arme de la victoire ». Mais n'oublions pas que la prière en commun et spécialement la prière liturgique, faite au nom de l'Eglise par le peuple chrétien réuni au pied des autels (et remplaçant la vraie *prière publique* qui a cessé d'être faite officiellement au nom de la nation), a une efficacité particulière... Tous les catholiques français se doivent d'affirmer leur conviction à cet égard.

Première application du Décret *Quam singulari.* — La fête de Noël — d'après les échos que nous en avons reçus — a été célébrée, dans toutes les églises du diocèse, avec la splendeur et la piété accoutumées. Aux messes de minuit et aux offices du jour se pressait une foule recueillie, et d'innombrables fidèles se sont approchés de la Sainte Table.

La solennité a offert de plus, cette année, une particularité nouvelle et très touchante : dans un grand nombre de nos paroisses et dans nos institutions diocésaines, de petits enfants de 8 et de 9 ans ont été admis à la première communion privée ; d'autres y ont été appelés les jours suivants, et les séries vont se continuer aux fêtes de l'Epiphanie, du Saint Nom de Jésus et de la Sainte Famille.

L'empressement pieux avec lequel pasteurs, maîtres chrétiens, parents et enfants eux-mêmes obéissent aux prescriptions du Décret *Quam singulari* met bien en lumière l'opportunité de la décision du Souverain Pontife, dont la parole infaillible est toujours accueillie dans notre pays catholique comme l'expression même de la volonté de Dieu.

Les souhaits de nouvel an à l'Evêché. — Samedi matin 31 Décembre, Mgr l'Evêque, entouré de ses Vicaires généraux, a reçu, à la sacristie de Saint-Joseph, les membres du clergé de la ville épiscopale et des environs réunis pour lui présenter leurs souhaits de nouvel an. M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, à qui il appartient de prendre la parole en semblables occasions, a traduit en quelques mots délicats les pensées qui étaient au cœur de tous, demandant « au bon Dieu, pour l'Evêque qui se donne sans compter, des grâces sans mesure ».

Monseigneur a répondu par une de ces causeries pleines de charme dont il a le secret, remerciant d'abord M. le Doyen, « dont le bon cœur ne vieillit pas », des sentiments affectueux et confiants qu'il vient de lui exprimer ; merci à MM. les Chanoines, aux membres du clergé régulier et séculier, prêtres des paroisses et professeurs, venus lui présenter leurs souhaits pour l'année qui va commencer. Celle qui finit a été douloureuse de plusieurs façons : pour l'Evêque personnellement, frappé dans ses plus chères affections, pour l'Eglise de plus en plus entravée dans son action bienfaisante, pour la France éprouvée par des malheurs de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes sortes. Et, il faut le dire, l'heure ne semble pas venue où Dieu changera la face des choses : la nouvelle année s'annonce comme devant ressembler à ses devancières...

Cependant, en style chrétien, la même dénomination d' « an de grâce » s'applique aux années les plus douloureuses comme à toutes les autres depuis la venue du Sauveur ; et avec raison, car la grâce de Notre Seigneur ne cesse de se répandre et nous a ménagé notamment, au cours de 1910, des joies réconfortantes : missions paroissiales si belles et si fructueuses, pèlerinages, congrès eucharistique, journées sociales, réunions de jeunesse ; succès dans l'enseignement secondaire, progrès marqué dans nos écoles chrétiennes, effort sérieux pour assurer le respect de la foi des enfants dans les écoles publiques, et qui eût été encore plus efficace si tous les cantons y avaient pris part... C'est aussi une grâce de Notre Seigneur qui nous a valu, de la part de son Vicaire, des directions si sages et si fermes dans l'Encyclique sur saint Charles Borromée, la Lettre sur le « Sillon », le « Motu proprio » contre le Modernisme, le Décret *Quam singulari* pour la communion des enfants. La règle a été donnée en 1910, 1911 en verra les heureux effets et recueillera les premiers fruits.....

Parmi les grâces précieuses que cette année nouvelle nous apportera, l'Evêque cite les missions qui vont être données, principalement aux paroisses de Quimper, où elles ne pourront que développer le mouvement surnaturel dont nous avons vu récemment de si belles manifestations... Il rappelle avec bonheur l'ouverture de l'Institution Notre-Dame du Créisker, remplaçant le vieux collège de Léon ; il annonce la création prochaine, à Quimper, d'une école supérieure pour les jeunes filles ; mais la joie la plus douce sera de voir nous revenir le Grand Séminaire, qui manquait tant à la cathédrale, à la ville elle-même. D'autre part, ajoute Sa Grandeur, nous espérons établir bientôt partout des groupes d'Union catholique comme il en existe déjà à Brest et qu'il s'en fonde actuellement à Morlaix. Ces groupes régionaux formeront les éléments de l'Union diocésaine. Travailler à les établir, c'est répondre au désir du Pape, qui invite tous les enfants de l'Eglise à s'unir « sous la bannière de N. S. Jésus-Christ », pour étendre l'action des œuvres catholiques et défendre efficacement nos droits et nos libertés. Devant les nouvelles lois persécutrices nous aurons besoin de toutes nos forces...

Mais la question qui domine, c'est celle des catéchismes. Monseigneur demande instamment que les catéchistes volontaires se multiplient dans toutes les paroisses, et qu'ils soient enrôlés dans la Confrérie de la Doctrine chrétienne, que M. le chanoine Quéinnec, nommé directeur, saura rendre prospère.

Monseigneur termine par un souvenir ému à ceux que Dieu a rappelés dans le courant de l'année, puis il conclut par ces mots qui « résument ses vœux en ce jour : longue vie au Souverain Pontife, à qui nous adressons l'hommage de notre respect et de notre filiale obéissance ; bonne et sainte année aux prêtres du

diocèse, afin qu'ils continuent à travailler à la plus grande gloire de Dieu : *Ad majorem Dei gloriam !* »

Nous sommes heureux de transmettre à nos confrères — dont la pensée était présente à cette réunion — ces souhaits de notre Evêque vénéré, qui voudra bien, en retour, agréer les vœux unanimes que son clergé forme pour sa conservation, en lui promettant le concours empressé de tous pour la réalisation de ses désirs et de ses espérances.

PONT-L'ABBÉ. — **Mission.** — Rien de plus salutaire pour une paroisse qu'une Mission, rien de plus efficace pour régénérer les âmes, exciter les énergies assoupies et réveiller au fond des cœurs la foi qui n'y était pas morte, mais seulement endormie. C'est ce qui explique la popularité des Missions ; le peuple, en effet, ne se porte en masse que vers ce qui lui fait évidemment du bien. La Mission, pour plusieurs, c'est le détour du chemin où Dieu les attend et où la réconciliation se fait pour toujours ; pour tous, c'est un jalon posé dans la vie et auquel chacun aime à se reporter quand il s'agit de mettre ordre aux affaires de la conscience.

Aussi, il tardait à M. le Curé de Pont-l'Abbé de procurer ce bienfait à ses paroissiens, et s'il ne l'a pas fait plus tôt, c'est que d'autres affaires plus urgentes l'en ont empêché : il importait d'abord de donner un asile aux prêtres, une école chrétienne et un patronage aux enfants et aux jeunes gens de la paroisse.

†

Le jeudi, 1er Décembre, s'ouvrait donc la Mission pour se terminer le dimanche, 25, fête de Noël.

Les petits enfants de 6 à 10 ans furent les premiers appelés ; plus de 800 répondirent à l'appel et accoururent joyeux, les uns à la chapelle du Sacré-Cœur et les autres à N.-D. des Carmes, pour entendre M. le Recteur de Guilvinec, M. l'aumônier du couvent et M. Tréguer, vicaire à Plobannalec, leur parler du petit Jésus et des anges, leurs frères du paradis. Elle était belle, la double couronne vivante par eux formée autour de la place des Carmes, et beau aussi le cantique par lequel ils affirmaient à Notre-Dame qu' « au ciel, au ciel, au ciel, ils iraient la voir un jour ! » Puis la bénédiction du T. Saint-Sacrement reçue, ils s'en allèrent heureux, se montrant les uns aux autres la petite médaille qui sera le souvenir de leur première Mission.

Les deux jours suivants, vendredi et samedi, ce sera le tour des frères et des sœurs qui suivent le catéchisme et qui peuvent faire la sainte Communion. La retraite est présidée par le bon M. Durand, chanoine, si dévoué à ses chers petits compatriotes, dont il sait rendre les voix si mélodieuses ! .. Pendant ces deux jours, tous furent fidèles aux exercices de la retraite et, le dimanche matin, 405 s'approchaient de la Sainte Table, à la grande édification de leurs parents heureux de les contempler. Le souvenir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la Mission, pour eux, sera une charmante croix que M. le Directeur diocésain de l'œuvre de Saint-François de Sales a si bien su leur procurer, comme ce sera encore grâce à lui qu'une croix plus grande et plus belle se verra dans six ou sept cents familles de la paroisse, ce dont nous sommes heureux de lui témoigner notre vive reconnaissance.

Ce début de la Mission était de bon augure. En effet, dès le dimanche soir, 4 Décembre, M. Quéinnec, chanoine titulaire, ouvrait la Mission bretonne devant un auditoire déjà nombreux, non sans se plaindre cependant du nombre des hommes, qu'il estimait insuffisant. Mais, le lendemain, les reproches faisaient place aux félicitations, bien méritées d'ailleurs, pour l'excellente tenue de tous et leur fidélité aux différents exercices de la journée.

Rien ne saurait désormais les arrêter, ni la pluie qui ne cesse de tomber, parfois à torrents, ni les ténèbres de la nuit qui semblent ne pas vouloir se dissiper. C'est dans un recueillement profond et avec une visible satisfaction qu'ils écontent les conférences qui leur sont faites sur la Pénitence, qu'ils apprennent à se connaître et à se rendre meilleurs. C'était à M. Salou, recteur de Plougoulm, que revenait le soin de rappeler à chacun ses devoirs vis-à-vis de Dieu, de son prochain et de soi-même : ce qu'il fit, d'ailleurs, avec une énergie et une conviction irrésistible. M. Cabioc'h, vicaire à Audierne, qui expliqua les tableaux, parut si sympathique à ses auditeurs qu'il eut bientôt fait de captiver leur attention : sa voix claire et accentuée portait nettement ses paroles jusqu'aux coins les plus reculés de l'église. D'une voix forte, pleine, infatigable, M. Falhon, vicaire à Fouesnant, dirige le chant, dont la justesse fut remarquable.

Personne n'entendit sans une forte émotion les beaux sermons que firent M. Plougoulm, recteur de Plouégat-Guerrand, sur le respect humain et sur le Purgatoire, M. Guennec, recteur de Ploéven, sur le Jugement, M. Le Rhun, de Brest, sur le péché et l'enfer, M. Lohéac, vicaire à Douarnenez, sur le salut et surtout sur l'excellence de l'Eucharistie, M. Moré, vicaire à Elliant, sur l'Eglise et les motifs de contrition qu'il sut rendre si touchants.

Le résultat de cette première semaine fut de conduire 950 communiants à la Sainte Table.

M. le chanoine Quéinnec, dans son sermon de clôture, prononcé d'une voix forte, avec des nuances de supplications très touchantes, rappela, à ceux qui étaient là groupés autour de lui, le devoir de persévérer dans leurs bonnes résolutions..., puis tout rentra dans le calme.

†

Le lendemain soir, M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, président de la deuxième semaine, fit à la population un chaleureux appel pour mener à bonne fin ce qui avait été si bien commencé.

Toute la semaine, l'église fut littéralement insuffisante ; plus

de 1.200 fidèles, autant d'hommes que de femmes, s'y pressaient à chaque exercice. M. Gouzard, recteur de Loperhet, qui a bien voulu, à la dernière heure, venir remplacer l'un des missionnaires, retenu chez lui par une indisposition passagère, s'est surpassé dans l'explication des commandements de Dieu. Les questions les plus actuelles, Séparation, dépopulation, écoles, furent magistralement développées, et d'une façon si claire, si intéressante et si bien appropriée au caractère breton, que tous buvaient, pour ainsi dire, ses paroles. Inutile d'insister plus longtemps sur les qualités si connues du conférencier breton qu'est M. Gouzard. De M. Gargadennec, vicaire à Sizun, le « tableauteur », on peut dire avec vérité que, *castigavit ridendo mores* : il a su admirablement mêler « le grave au doux, le plaisant au sévère ». Après avoir ridiculisé le vice, et l'avoir dépeint sous des traits qui parfois excitaient le rire général, il trouvait pour le condamner des accents si indignés, et aussi pour exalter la vertu des accents si élevés, que plusieurs étaient touchés jusqu'aux larmes.

Le chant, qui est d'une réelle importance dans une Mission, était dirigé par M. Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, dont la voix claironnante passait la note juste aux oreilles les plus réfractaires. M. Michel, recteur d'Esquibien, en termes très touchants, donna les leçons du péché et de la mort. M. Le Biban, recteur d'Audierne, dénonça, en quelques mots, les ravages causés par le respect humain, comme dans un autre sermon, il fit si bien comprendre les grandeurs et les bienfaits de l'Eucharistie. M. Morvan, vicaire à Carhaix, parla de l'Enfer ; M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, qu'on est toujours si heureux d'entendre à Pont-l'Abbé, aussi bien qu'à la retraite des conscrits, à Quimper, tonna contre les prétextes vains et faux invoqués par tous ceux qui remettent à plus tard le soin de leur conversion, comme il sut, au cimetière, tirer de son cœur une allocution des plus touchantes en faveur des âmes du Purgatoire. Enfin, le chemin du salut, et la sanction, au jour du jugement, furent exposés par M. Lanchès, vicaire à Pluguffan, que personne ne se lassa d'entendre.

Cette seconde semaine de la Mission bretonne se termina par 1.400 communions.

†

La Mission n'est pas encore finie : à Pont-l'Abbé, il n'y a pas que les bretons bretonnants, qui sont assurément le plus grand nombre, mais il y a aussi beaucoup d'autres dont le français est la langue usuelle et préférée et qui réclament également des missionnaires qu'ils puissent mieux comprendre. C'est pour donner à tous pleine satisfaction que M. le Curé fit venir trois prêtres du clergé de Paris, dont la mission est d'évangéliser la France, du Nord au Midi et de l'Est à l'Ouest.

La Mission, dite Mission française, dura huit jours complets. Depuis trois jours déjà, l'un des missionnaires, M. l'abbé Duguey, voulut bien se faire entendre, à 8 heures du soir, pour préparer

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette Mission française. Dès les premières réunions, les français accoururent en foule, et on peut dire même que, du premier au dernier jour, cette foule fut nombreuse, plus nombreuse qu'on ne la vit jamais, dans l'église de Pont-l'Abbé. Le bon missionnaire, dans ces premières conférences, avait mis à point, à la lumière des faits, les erreurs débitées sur le sacrement de la Pénitence et sur le prêtre. Sa voix pleine et sonore, sa parole ardente maintinrent jusqu'à la fin le nombreux auditoire du début. Dès le samedi, il fut rejoint par deux de ses confrères. Le supérieur, M. l'abbé Boulay, un véritable apôtre du Sacré-Cœur et de la Communion fréquente, a vraiment le don de remuer les âmes, et de ramener à Dieu les plus endurcis...

C'était toujours le cœur qui parlait chez lui, et plusieurs de ceux qui étaient venus l'entendre, plutôt par curiosité, étaient visiblement touchés. 800 environ suivirent fidèlement cette Mission française, et firent leur devoir comme il importait de le faire. Pourquoi faut-il que d'autres n'aient pas suivi le premier mouvement qui était celui de la grâce ?... Oh ! on ne le sait que trop. Ce n'est pas tant le respect humain que la crainte, crainte exagérée, qui les a arrêtés au moment voulu. Espérons qu'un jour viendra, où ils ne craindront plus et alors, comme tant d'autres qu'ils admirent, d'ailleurs, ils sauront où est le vrai bonheur.

Un témoin.

Médaille-scapulaire. — En attendant que nous puissions donner le texte du Décret pontifical annoncé sur la médaille pouvant tenir lieu de scapulaire, voici l'information publiée à ce sujet par les journaux catholiques :

« Pour les médailles remplaçant les scapulaires, le Pape a approuvé les décisions suivantes du Saint-Office :

» Tout en souhaitant vivement que les fidèles continuent de porter leurs scapulaires, comme maintenant, ceux qui en ont reçu l'imposition régulière peuvent les remplacer par une seule médaille de métal, portée décemment sur soi, et gagner ainsi toutes les indulgences des scapulaires, y compris l'indulgence sabbatine ; les scapulaires des Tiers-Ordres sont exceptés. La médaille doit porter, d'un côté l'image du Sacré-Cœur, de l'autre celle de la Sainte Vierge ; la médaille doit être bénite autant de fois qu'il y a de scapulaires à remplacer.

» Pour chacune de ces bénédictions, il suffit d'un seul signe de croix. *La bénédiction peut être donnée par tout prêtre ayant le pouvoir de bénir les scapulaires eux-mêmes* et *dans la mesure où il a ce pouvoir* pour les scapulaires. »

AVIS. — *Pour répondre à de nombreuses demandes, l'Imprimerie de l'Evêché prépare une édition spéciale de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque relative à la Première Communion — en français et en breton.*

Le prix de l'exemplaire pris en nombre — dix au moins —, à l'Imprimerie, sera de 0 fr. 05. Poste franco, les 10 exemplaires : 0 fr. 60.

Prière d'adresser les demandes, le plus tôt possible, à M. de Kerangal, afin qu'on puisse fixer approximativement le chiffre du tirage.

N. B. — Bien spécifier le nombre d'exemplaires français ou bretons.

BIBLIOGRAPHIE

Revue Montalembert *(Sommaire du 25 Décembre 1910)* : Centenaire de Montalembert ; Lettres à Lemarcis (inéd.tes), MONTALEMBERT. — Lettre aux étudiants du « Cercle Montalembert », cardinal MERCIER. — Montalembert et l'action catholique en France, Mgr BRETON. — Lettre à Montalembert (inédite), Louis VEUILLOT. — Echos d'Irlande, d'Italie, de Pologne, de Suisse, J. HOGAN, G. GALLAVRESI, comte TARNOWSKI, baron de MONTENACH. — Montalembert précurseur du catholicisme social, G. GOYAU. — Bibliographie de Montalembert, R. P. LECANUET.

Prix de ce numéro : 2 francs. Paraît tous les mois de Novembre à Juillet. Abonnement, un an : 5 francs. Paris, secrétariat, réunion des étudiants, rue de Vaugirard, 104.

Le Mystère de la Rédemption, par le R. P. HUGON. In-12. Prix : 3 fr. 50. (Téqui, éditeur.)

Le mystère fondamental de notre foi, c'est bien celui de la Rédemption. Est-il suffisamment connu des fidèles ? Soupçonnent-ils ce qu'il a fallu d'amour et de souffrance à Jésus-Christ pour racheter le genre humain ? On n'avait pas en notre langue un ouvrage qui sût mettre ces hautes vérités à la portée des fidèles et qui fût cependant l'exposé complet et vraiment théologique du dogme.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est toujours peu actif, mais les dispositions d'ensemble restent favorables. La Rente termine à 97,05. Les Fonds Russes sont soutenus.

Fermeté des valeurs de crédit. La Banque Franco-Américaine reste demandée à 522.

Les chemins de fer français sont calmes mais fermes.

On recherche à 232,50 l'obligation du chemin de fer Mexicain du Centre.

L'obligation Florida Railway 5 0/0 gagne une nouvelle avance à 439 fr. On mande du siège de la compagnie qu'une grande partie des travaux de terrassement entre Fernandina et Jacksonville, points terminus sur l'Atlantique du réseau actuellement en exploitation, sont achevés.

Les obligations du chemin de fer du Sud du Brésil sont l'objet d'échanges actifs sur le cours de 460 fr.

Parmi les valeurs minières, la Wnim Well se tient ferme à 38,75.

La Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest s'avance à 119,50, bien influencée par les nouvelles concernant l'avancement des travaux.

Hausse à 125,50 de l'action des Grands Magasins « A la Ville de Saint Denis ».

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey,** 12, rue Vivienne, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Adresse télégraphique : *Hélou aîné, Quimper.*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 13 Janvier 1911. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu proprio *Sacrorum Antistitum* de Notre Saint Père le Pape Pie X, contre le « Modernisme » (suite).

II.— Communications de l'Evêché : Association de la Sainte Famille ; Nominations.

III. PARTIE NON OFFICIELLE — Le Saint Nom de Jésus.

IV. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Confrérie de la Doctrine chrétienne ; Mesures inquisitoriales ; Quimper ; Brest ; L'éclairage au gaz aérogène.

V. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Lyon ; L'intervention des Associations de pères de famille est reconnue légale ; Jour d'actions de grâces et de prières nationales aux Etats-Unis.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Janvier. — 2me Dimanche après l'Epiphanie. FÊTE DU T. SAINT NOM DE JÉSUS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Paul, 1er Ermite, du Dimanche et de S. Maur, Abbé.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Paul et du Dimanche.

Lundi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 19. — S. Canut, roi de Danemark, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 20. — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Samedi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 22. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brennilis. . . . . du 17 au 19 Janvier.
Loc-Maria de Quimper . . . . . du 20 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio « Sacrorum Antistitum »

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Contre le « MODERNISME »

(Suite.) (1)

III

De la Prédication sacrée

Une longue expérience Nous a montré que les fruits ne répondent pas au zèle dépensé par les Evêques pour que la divine parole soit dignement annoncée ; et ce résultat, croyons-Nous, doit être attribué moins à la négligence des auditeurs qu'à la vanité des orateurs qui expriment la parole de l'homme plutôt que celle de Dieu. En conséquence, Nous jugeons à propos de reproduire ici, après l'avoir traduit, et de recommander aux Ordinaires le document émané, par ordre de Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 31 Juillet 1894, et adressé aux Ordinaires d'Italie et aux Supérieurs des familles et congrégations religieuses.

1° — « Et d'abord, pour ce qui concerne cet ornement de la vertu qui doit surtout distinguer les orateurs sacrés, que les Ordinaires et les Supérieurs de familles religieuses prennent bien garde de ne jamais confier ce saint et salutaire ministère de la parole divine à ceux en qui ne brille pas la piété envers Dieu et l'amour de son Fils, le Christ Notre Seigneur. Car si ces qualités font défaut aux prédicateurs de la doctrine catholique, ils ne seront jamais qu'un « airain sonnant et un bronze » retentissant » (2), et il leur manquera toujours ce qui fait la force et l'efficacité de la prédication évangélique, à savoir la recherche de la gloire de Dieu et de la sanctification des âmes. Mais cette piété si nécessaire aux orateurs sacrés doit briller même dans leur conduite extérieure, afin que leur vie ne soit pas en opposition avec les préceptes et les institutions chrétiennes qu'ils ont loués dans leurs discours, et qu'ils ne détruisent pas, par les œuvres, ce qu'ils édifient par leurs paroles. De plus, qu'on ne sente rien de profane dans cette piété, mais qu'elle soit empreinte de cette gravité qui fasse voir en eux des « ministres du Christ et les dispensateurs des mystères di-

(1) V. la premtère partie du document dans les numéros du 9, du 16 et du 22 Décembre 1910.

(2) I Cor. xiii, 1.

» vins » (1). Car autrement, comme le remarque habilement le Docteur Angélique, « si la doctrine est bonne et le prédica-» teur mauvais, celui-ci est une occasion de blasphème contre » la doctrine de Dieu ». — Mais la piété et les autres vertus chrétiennes doivent avoir pour inséparable compagne la science, puisqu'il est évident en soi, et clairement démontré par une longue expérience, que ceux-là ne peuvent porter la parole convenablement et avec fruit, qui sont dépourvus de science, principalement de la science sacrée, et qui, doués d'une certaine facilité naturelle d'élocution, montent hardiment en chaire sans aucune préparation. Ceux-ci parlent en l'air, et, inconsciemment, ils exposent la révélation divine à la dérision et au mépris, pleinement dignes en cela de ceux à qui s'applique cette sentence divine : « Parce que tu as repoussé la science, » je te repousserai afin que tu ne t'acquittes pas de ton sacer-» doce envers moi » (2).

2° — Par conséquent, les Evêques et les supérieurs de communautés religieuses ne doivent confier le ministère de la parole divine à aucun prêtre, à moins qu'il ne conste auparavant que ce prêtre est suffisamment muni de science et de piété. Ils doivent veiller en outre avec grand soin à ce qu'on ne traite en chaire que les sujets propres à l'éloquence sacrée. Or, les sujets de ce genre ont été indiqués par Notre Seigneur lorsqu'il a dit : « Prêchez l'Evangile (3). Enseignez-leur à observer tout » ce que je vous ai ordonné » (4) ; paroles qui sont ainsi merveilleusement commentées par saint Thomas : « Les prédica-» teurs doivent éclairer dans la foi, diriger dans les œuvres, » faire connaître ce qu'il faut éviter, et soit par des menaces, » soit par des promesses, amener les hommes à la vérité et au » bien » (5).

Et le Saint Concile de Trente ajoute : « Qu'ils prêchent » l'extirpation des vices et la pratique des vertus, afin d'éviter » la peine éternelle et d'acquérir la gloire du Ciel » (6). Ce que développant le Pontife IX d'heureuse mémoire a écrit : « Ce » n'est pas eux-mêmes qu'ils doivent prêcher, mais le Christ » crucifié : qu'ils annoncent donc au peuple clairement et sim-» plement, avec une éloquence vive et persuasive, et selon la » doctrine de l'Eglise catholique et des Pères, les dogmes et » les préceptes de notre très sainte religion ; qu'ils lui expli-» quent, avec soin, les devoirs particuliers de chacun ; qu'ils » le détournent des vices et l'enflamment à la piété, afin que » les fidèles, salutairement réconfortés par la parole divine, » abandonnent les vices, pratiquent les vertus, et puissent

(1) I Cor. iv, 1.
(2) Os. iv. 6.
(3) Marc. xvi, 15.
(4) Matth. xxviii. 20.
(5) Loc. cit.
(6) Sess. v, c. 2, de reform.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» ainsi éviter les peines éternelles pour acquérir la gloire du » Ciel » (1). De tout ceci il appert que les sujets propres de l'éloquence sacrée sont le Symbole des apôtres, le décalogue divin, les commandements de l'Eglise, les Sacrements, les vertus et les vices, les devoirs de chaque état, les fins dernières et autres vérités éternelles de ce genre.

3° — « Mais aujourd'hui les ministres de la parole divine n'accordent trop souvent aucune attention à cette mine de sujets aussi riche qu'importante ; ils la négligent et presque la repoussent comme chose vaine et surannée. Sachant bien, en effet, que les sujets que nous venons d'énumérer ne se prêtent guère à gagner la faveur populaire, dont ils sont si avides, comme « ils cherchent leurs intérêts, et non ceux de Jésus-» Christ » (2), ils les laissent entièrement de côté, même durant le Carême et aux temps de l'année les plus solennels. Changeant aussi les noms avec les choses, ils substituent aux antiques instructions un genre de discours nouveau et mal compris, qu'ils appellent *conférence*, bien plus apte à charmer l'esprit et la pensée qu'à ébranler la volonté et à réformer les mœurs. Ils ne réfléchissent pas que les instructions morales sont utiles à tous, les *conférences* à peine à quelques-uns ; encore ces derniers, si l'on s'occupait de leurs mœurs avec plus de soin en leur inculquant souvent la chasteté, l'humilité de cœur, l'obéissance à l'autorité de l'Eglise, dépouilleraient, par le fait même, leurs préventions contre la foi et recevraient d'un cœur mieux disposé la lumière de la vérité. Car si beaucoup de personnes ont de fausses idées en matière de religion, surtout au sein des nations catholiques, cela doit s'attribuer aux passions effrénées du cœur bien plus qu'à l'égarement de l'esprit, conformément à la divine sentence : « C'est du cœur que viennent les pensées » mauvaises..., les blasphèmes » (3). Aussi saint Augustin, rapportant les paroles du Psalmiste : « L'insensé a dit dans son » cœur : Dieu n'est pas », fait ce commentaire : « C'est le cœur » qui parle, non l'esprit » (4).

4° — Ce n'est pas à dire, cependant, que les discours de ce genre doivent être absolument condamnés ; car, s'ils sont bien faits, ils peuvent être très utiles et même nécessaires pour réfuter les erreurs contraires à la religion. Mais il faut bannir absolument de la chaire ce luxe de paroles qui vise plutôt à la théorie qu'à la pratique, qui atteint l'ordre civil de plus près que l'ordre religieux, qui brille enfin plus par l'éclat extérieur que par l'abondance de ses fruits. Tout cet apparat, plus propre aux assemblées et académies savantes, ne convient nullement à la majesté de la maison de Dieu. Quant aux dissertations ou

(1) Let. Encycl. 9 Nov. 1846.
(2) Philip. II. 21.
(3) Math. XV. 19.
(4) Psal. XIII. 1.

conférences qui ont pour but la défense de la religion contre les attaques adverses, bien nécessaires en certains cas, elles ne sont pas cependant à la portée de tous, mais seulement des plus forts ; et les orateurs même les plus remarquables ne doivent tenir ces sortes de conférences que lorsque le temps, le lieu, ou la condition des auditeurs les rendent nécessaires et qu'il y a espoir d'en retirer quelque fruit ; ce qui est laissé, personne n'en doutera, à la légitime appréciation des Ordinaires.

Il faut aussi que, dans les discours de ce genre, la puissance de conviction s'appuie plus sur la doctrine sacrée que sur les paroles de la sagesse humaine, et que tout soit exposé avec force et clarté, afin que dans l'esprit des auditeurs l'erreur ne laisse pas plus d'empreintes que la vérité, et que les objections ne soient pas plus fortes que les réponses. Mais il faut prendre garde avant tout que la fréquence de tels discours ne diminue pas celle des instructions morales ou n'en atténue l'importance, comme si celles-ci étant d'un ordre inférieur méritaient moins d'estime que les autres, et par conséquent devaient être abandonnées aux prédicateurs et auditeurs vulgaires ; car il est vrai, au contraire, que les instructions morales sont absolument nécessaires à la plus grande partie des fidèles et ne le cèdent point en dignité aux dissertations apologétiques, de telle sorte que même les plus grands orateurs, au moins de temps en temps, et devant les meilleurs auditoires, devraient s'adonner avec le plus grand soin à ces sortes de sermons. Que si on n'agit pas de la sorte, on oblige les fidèles à entendre toujours parler d'erreurs dont la plupart d'entr'eux sont indemnes, et jamais des défauts et des vices dont ils sont surtout atteints.

(A suivre.)

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Association de la Sainte-Famille.** — *Le dimanche 22 Janvier*, 3e après l'Epiphanie, a lieu la fête de la Sainte Famille de Nazareth, et aussi la fête annuelle de la pieuse Association établie sous ce vocable par le Souverain Pontife Léon XIII (Bref du 14 Juin 1892) et érigée dans le diocèse de Quimper et de Léon par Ordonnance épiscopale en date du 21 Novembre 1900.

C'est donc ce jour-là que les familles faisant partie de l'Association se réunissent dans l'église paroissiale, représentées par leurs principaux membres, et qu'elles font ou renouvellent leur consécration à la Sainte Famille.

Il est utile de l'annoncer au prône, *dès dimanche prochain*.

A cette occasion, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de rappeler à leurs paroissiens le but, l'importance et les règles de la pieuse Association, ainsi que les nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils auront soin égale-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment de recueillir et d'inscrire sur le registre spécial, ouvert à cet effet, les noms des familles qui ne font pas encore partie de l'Association et qui désireraient y entrer.

La liste des nouveaux associés doit être envoyée chaque année, *dans le courant de Mai*, au Directeur diocésain, M. le chanoine Fléiter, vicaire général, qui la transmet au centre de l'Association, à Rome.

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale en date du 6 Janvier, ont été nommés :

Aumônier-adjoint de la Miséricorde (à Keranna), M. Clech, ancien professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Châteauneuf-du-Faou, M. Gouzien, vicaire à Landivisiau ;

Vicaire à Plouzévédé, M. Le Roux, vicaire à Châteauneuf ;

Vicaire à Landivisiau, M. Botéraou, vicaire à Plouzévédé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Saint Nom de Jésus.

Non est in alio aliquo salus. (Act. IV.)

..... Il y a près d'un siècle, en 1819, en pleine Restauration, Joseph de Maistre écrivait : « La Révolution est debout et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue... La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. D'ailleurs, il ne faut désespérer de rien... Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve... Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain Pontife et le Sacerdoce français s'embrasseront, et, dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes. Alors, le clergé français commencera une nouvelle ère et reconstruira la France — et la France prêchera la religion à l'Europe, — et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande. »

Ce tableau ne résume-t-il pas encore, avec une saisissante exactitude, toute la situation présente, le mal qui nous affole, les dangers qui nous menacent et aussi les espérances qui seules éveillent quelques clartés dans nos tristes horizons?

Oui, la Révolution « est debout, elle marche, elle court, elle rue », et elle continue à faire tourner les têtes aux vents de toutes ses chimères. Les leçons et les rudes expériences de quatre générations n'y ont rien changé. C'est toujours à la raison humaine émancipée, aux droits souverains de l'homme, aux vertus naturelles de l'humanité, aux orgueilleuses fictions révolutionnaires, qu'en appellent les inlassables réformateurs de l'ordre social. Ce

sont toujours les mêmes grands mots, les mêmes « immortels principes », les mêmes mensonges, qui font oublier la déchéance originelle, dont la triste réalité domine toute la vie sociale. C'est toujours la même prétention de ne pas fléchir le genou devant le Rédempteur et de ne pas reconnaître sa loi libératrice comme la base nécessaire de tout ordre, de toute justice et de tout progrès. C'est toujours la même complaisance pour les autels où la Révolution déifie l'Humanité.

Alors, le désordre se perpétue et l'instabilité s'accroît : l'édifice social, construit sans Dieu, chancelle sur le sable mouvant et la Cité, que Dieu ne garde plus, cherche en vain le pouvoir vigilant qui lui donnera la sécurité. La grève générale s'organise et s'entraîne à ses premières manœuvres, tandis que le « sabotage » et la « chasse aux renards » préludent à l'action directe et à la terreur.

La prospérité matérielle, la fièvre des affaires et des plaisirs, les conquêtes audacieuses de l'industrie occupent l'opinion. Cependant un frisson de peur secoue parfois la nation tout entière. Il n'est pas un vrai Français qui ne se demande avec angoisse quelle tragédie attend demain la Patrie et qui ne cherche un Sauveur.

Voilà plus d'un siècle pourtant que la Divine Majesté supporte notre révolte et laisse se poursuivre nos folles entreprises, que Sa Providence nous avertit, par les conséquences mêmes de nos actes, que Sa Miséricorde nous guette et nous prodigue Ses avances.

Aujourd'hui, dans la détresse où nous réduit la faillite de toutes nos illusions, Elle vient plus directement à nous et, par la bouche de Son auguste Vicaire, Elle nous dénonce nos erreurs en même temps qu'Elle nous trace la voie du Salut.

Elle affirme que nous mourons de nous être séparés d'Elle, mais que sous Son règne restauré nous retrouverons la paix promise aux hommes de bonne volonté.

A la voix du Pape, l'Episcopat, le Clergé tout entier ont répondu. D'une extrémité à l'autre de la France, unis et disciplinés dans leur sainte hiérarchie, ils se sont levés, ils ont affirmé leur soumission, leur confiance, leur dévouement ; ils ont proclamé la royauté du Christ, dans la fidélité jurée à Son Vicaire ; ils ont convié tous les bons citoyens à prendre la croix pour les luttes, les conquêtes et les travaux de la Restauration chrétienne.

C'est pourquoi une clarté lointaine blanchit à l'Orient de notre ciel sombre et que, soldats du Christ, nous nous tenons à son service dans une invincible assurance. Colonel Keller.

(Correspondance hebdomadaire du Comité catholique.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques.**

II. — **La défense du droit et de la liberté religieuse au Parlement et devant le pays.**

III. — **Mission.** — LANRIEC, *du 8 au 29 Janvier*. Président, la 2e semaine, **M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Confrérie de la Doctrine chrétienne. — A diverses reprises, et spécialement dans sa récente Lettre circulaire au clergé (publiée dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*), Mgr l'Evêque a exprimé son vif désir de voir « se multiplier, dans toutes les paroisses, les catéchistes volontaires », et ceux-ci « se grouper dans la *Confrérie de la Doctrine Chrétienne*, dont M. le chanoine Quéinnec est nommé Directeur diocésain ».

A ce propos, il nous paraît utile de rappeler l'objet de la pieuse Association, les conditions à remplir pour en faire partie et les indulgences qui y sont attachées.

I. La Confrérie de la Doctrine Chrétienne — ou des Catéchistes Volontaires — a été érigée canoniquement dans les paroisses du diocèse par Ordonnance de Mgr Dubillard, en date du 10 Novembre 1905, « conformément aux prescriptions de l'Encyclique *Acerbo nimis* » (relative à l'enseignement de la Religion), du 15 Avril 1905. Elle a pour but, aux termes mêmes du document pontifical, « d'assurer aux prêtres *des auxiliaires laïques s'appliquant à faire le catéchisme, tant par zèle pour la gloire de Dieu qu'afin de gagner les Indulgences dont les Souverains Pontifes ont libéralement enrichi cette Œuvre de zèle et de charité.* »

II. Pour en faire partie, il faut être agréé par le Directeur, qui est de droit le Curé ou Recteur de la paroisse ; être inscrit sur le registre spécial de l'Association ; « seconder l'action pastorale à titre de catéchiste volontaire, même au sein de sa propre famille »; assister aux réunions générales aux dates fixées.

III. L'Association est placée sous la protection de la Sainte Famille, et célèbre sa fête principale le 3e dimanche après l'Epiphanie. Affiliée à l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne, à Rome, elle jouit de nombreuses indulgences accordées par les Souverains Pontifes, notamment :

a) Indulgences plénières : 1° Au jour de l'entrée ou de la réception dans la Confrérie, si l'on se confesse et que l'on communie ; 2° (aux mêmes conditions) le jour de la fête de la Sainte Famille, désignée comme fête principale (pour notre diocèse) ; 3° à l'article de la mort, pourvu que, confessés et communiés, ou, si cela n'est pas possible, pourvu que, sincèrement contrits les associés prononcent de bouche, ou même seulement de cœur, le Saint Nom de Jésus.

b) Les associés peuvent gagner toutes les *indulgences des stations* de Rome, si, aux jours marqués pour ces stations (jours indiqués dans le Missel), ils enseignent la doctrine chétienne dans une église. Ces mêmes indulgences peuvent être gagnées par ceux qui viennent entendre la doctrine chrétienne.

c) Indulgences partielles : 1° *dix ans,* pour les associés qui sortent des villes pour enseigner le catéchisme dans les villages et hameaux ; 2° *sept ans et sept quarantaines,* pour les associés qui se confessent et communient une fois par mois ; *sept ans,* pour les prêtres qui font quelque prédication ou instruction religieuse dans une église ou chapelle de la Confrérie ; 4° *sept ans,* pour les associés qui accompagnent le T. Saint Sacrement porté aux malades ; 5° *trois ans,* pour ceux qui assistent à l'enterrement des associés défunts et prient pour le repos de leur âme ; 6° *deux cents jours,* pour les associés qui procurent l'assistance au catéchisme des enfants, des serviteurs ou autres personnes ; qui visitent les associés malades ; qui assistent aux offices ou réunions de la Confrérie ; 7° *cent jours,* pour les associés qui, un jour ouvrier, font le catéchisme en public ou en particulier.

Mesures inquisitoriales. — Nous apprenons que des enquêtes se font, par le ministère des gendarmes, dans un grand nombre de paroisses, au sujet des religieuses dispersées. Celles-ci s'entendent interroger sur leurs moyens d'existence, sur les conditions dans lesquelles elles occupent leur pauvre logement et même, chose inouïe, sur leurs devoirs religieux !

Ces sortes d'inquisitions, faites par des agents de la force publique, sont le plus souvent illégales. Dans tous les cas, les religieuses en question, comme toutes les personnes inculpées (à supposer qu'elles le soient), peuvent refuser de répondre à l'enquête policière en déclarant qu'elles parleront seulement devant le juge d'instruction, *avec l'assistance d'un avocat.*

C'est l'attitude que nous leur conseillons.

QUIMPER. — **Patronage Saint-Joseph.** — Dimanche, 8 Janvier, le directeur et les membres du patronage Saint-Joseph offraient à leurs amis un spectacle tout à fait original : une séance de gymnastique suivie d'une pastorale.

Bien avant l'heure fixée, les portes du patronage étaient assiégées ; et c'est dans une salle bien remplie que M. le Curé de la cathédrale présenta le patronage à Sa Grandeur Mgr Duparc, qui avait bien voulu accepter la présidence de cette fête. Il ne présenta pas que les gymnastes et les patronnés ; il eut aussi un mot charmant pour présenter à Monseigneur les personnes dévouées et ingénieuses qui, les jours précédents, et peut-être les nuits précédentes, à l'ombre du soir, à la lueur de la lampe, avaient préparé les riches et gracieux costumes des gymnastes, des anges, des bergers et des mages.

Puis les exercices d'acrobatie se succédèrent, avec une rapidité et une hardiesse vertigineuses. Les plus difficiles auront pensé qu'il n'est plus besoin d'aller dans les cirques voir les gymnastes de profession ; on trouve mieux à la « Phalange d'Aryor ».

Mais la partie la plus captivante de cette trop courte séance, ce fut, sans contredit, la pastorale. Anges, bergers et mages semblaient vouloir rivaliser de piété dans les attitudes, de simplicité et de candeur dans les gestes et les regards, d'ardeur dans le chant, pour célébrer dignement « le cher petit enfant Jésus ». Aucun de ceux qui assistèrent à cette fête ne sera surpris d'apprendre que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plusieurs de leurs voisins ont entendu, dans leurs rêves de la nuit suivante, des vols d'anges ...

Après ce régal des yeux, Monseigneur, dans une improvisation charmante, sut trouver des paroles exquises pour remercier les organisateurs de cette représentation ; pour terminer, il rappela les grandes leçons du mystère de Noël, et il invita les jeunes chrétiens qui l'écoutaient à offrir à Jésus, comme venaient de le faire les mages, l'or de la charité, l'encens de la prière, la myrrhe de la mortification....

***

BREST. — **Exemple donné par les marins de l'escadre américaine.** — Nous lisons dans l'*Echo paroissial* du 1er Janvier 1911 :

« Voilà trois semaines que la troisième division de l'escadre américaine mouille dans la rade de Brest. Les marins catholiques de cette division, comme ceux de la division précédente, ont donné le bon exemple.

» C'est un spectacle réconfortant de voir ces soixante-dix ou quatre-vingts marins, accompagnés de deux ou trois officiers, traverser en rang les rues de la ville, pour se rendre à la messe, tous les dimanches, à l'église de Saint-Sauveur. La population les contemple avec une grande sympathie.

» A la fête de Noël, l'impression fut encore plus vive. La veille de la fête, officiers et marins vinrent en groupe se confesser, et le lendemain ils communiaient tous avec une piété qui édifia tous les assistants. En attendant leur tour de recevoir leur Dieu, on les voyait se prosterner humblement sur les dalles du sanctuaire. Ils ont été très heureux d'avoir pu célébrer si saintement cette fête de Noël, qu'ils aiment tant. Ils se sont montrés également très reconnaissants des égards que le clergé leur a témoignés.

» Ils emporteront de Brest le même bon souvenir que l'on gardera d'eux.

» Dans ces visites à la paroisse, on a remarqué la sollicitude des officiers à l'égard de leurs marins et l'affectueux respect des marins envers leurs supérieurs. »

L'éclairage au gaz aérogène. — Nous signalons aux prêtres des paroisses rurales, désireux d'éclairer brillamment leur église, une salle de patronage ou une école libre, un système peu connu dans nos régions mais extrêmement répandu dans le Nord de la France et en Belgique, l'éclairage au gaz aérogène.

Le gaz en question, produit à froid dans un appareil générateur d'un volume réduit, alimente, au moyen d'un tuyautage approprié, un certain nombre de becs pourvus de manchons à incandescence. Ce gaz est tout simplement formé d'air atmosphérique chargé, lors de son passage dans l'appareil, de vapeurs d'essence de pétrole. Il est absolument stable, c'est-à-dire incapable de se condenser dans les tuyaux. Il n'est pas susceptible de déterminer

d'asphyxie ni d'altérer les dorures ou les peintures. Il n'est pas dangereux comme l'acétylène ; aussi, les installations de gaz aérogène ne sont pas soumises, comme celles de ce dernier, à la formalité de la demande d'autorisation.

Le mécanisme de l'appareil, on ne peut plus simple, est automatique. Un contrepoids, qui se remonte avec une manivelle, actionne la soufflerie en même temps que le distributeur d'essence ; il s'arrête quand on éteint les becs, et se remet à descendre quand on en rallume.

Une installation au gaz aérogène coûte sensiblement le même prix qu'une installation à l'acétylène, mais le prix de revient d'un bec de 50 bougies n'est que d'un centime et demi par heure, c'est-à-dire qu'il est de beaucoup inférieur à celui de tout autre mode d'éclairage.

Il se fait des becs de la force de 25, 50 et 75 bougies.

Pour tous renseignements et pour devis (établis gratuitement), s'adresser à *M. Morel, à Rochecorbon (Indre-et-Loire)*, qui adressera le prix-courant illustré des appareils à toute personne qui lui en fera la demande ou lui enverra simplement sa carte de visite.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 30 Décembre, Sa Sainteté Pie X a reçu, dans la salle du Trône, les membres du corps diplomatique. Le doyen, M. le comte de Szecsen, ambassadeur d'Autriche (qui vient d'être nommé en France), présenta au Saint-Père, en sa qualité de doyen du corps diplomatique, les vœux de ses collègues ; il exprima en leur nom le vœu que Dieu garde longtemps Pie X à la tête de l'Eglise et demanda pour eux et pour lui-même la bénédiction apostolique.

Pie X remercia les membres du corps diplomatique des vœux qui lui étaient exprimés par l'organe du comte de Szecsen et leur a donné, bien volontiers, à eux et à tous les membres de leurs familles, la bénédiction apostolique, les priant de se faire ses interprètes auprès de leurs gouvernements et de leur transmettre les vœux qu'il formait lui-même pour la conservation de la paix entre les peuples et le maintien de la bonne entente avec le Saint-Siège, entente qui a pour but le bien de la société.

Dans la première semaine de Janvier, le Pape a continué la série des audiences solennelles pour la réception des dignitaires ecclésiastiques et autres, supérieurs d'ordres religieux, prélats de divers pays, etc.

Chaque jour, il y avait en outre de nombreuses personnes reçues en audiences collectives.

— **Lettre pontificale aux Orientaux.** — A la suite d'un article publié par l'abbé prince Max de Saxe dans la revue *Rome et Orient*, le Souverain Pontife a écrit une Lettre aux délégués

Archives diocésaines de Quimper et Léon

apostoliques de Constantinople, de Grèce, d'Egypte, de Perse, de Syrie et des Indes Orientales.

Le Pape rappelle les nombreux travaux accomplis depuis le IXe siècle pour rétablir l'union des Eglises orientales, et les actes importants de ses prédécesseurs, notamment de Léon XIII dans son discours de Décembre 1880 aux cardinaux. Lui-même aspire au jour où tombera le mur séparant les deux peuples frères. Mais l'article récent lui causa un grand chagrin, car cet article est rempli d'erreurs graves et nombreuses, théologiques et historiques... Pie X les réfute successivement, ainsi que les autres erreurs doctrinales professées par les Orientaux.

Les délégués apostoliques devront faire, de cette Lettre, les traductions utiles en langue vulgaire.

Le Pape recommande de continuer à prier pour l'union, mais dans la conviction que le travail serait inutile, si l'on ne conserve avant tout la foi droite et intègre.

Le Saint-Père termine en disant sa joie de pouvoir annoncer que l'auteur de l'article, écrit inconsidérément mais en bonne foi, a adhéré sincèrement, et de tout cœur, en sa propre présence, aux doctrines exposées dans cette Lettre et s'est déclaré prêt à enseigner, rejeter et condamner jusqu'à son dernier soupir, avec l'aide de Dieu, tout ce que le Siège Apostolique enseigne, rejette et condamne.

— **Mort d'un cardinal.** — Le cardinal Segna, préfet de la Congrégation de l'Index, est mort le 5 Janvier, à l'âge de 74 ans. Malade depuis longtemps, le cardinal connaissait parfaitement son état, s'est préparé à la mort avec une admirable sérénité et a joui jusqu'au bout de la plénitude de ses facultés. Il employa ses derniers jours à un commentaire du *Magnificat*.

La mort du cardinal Segna porte à 20 le nombre des chapeaux vacants, le *plenum* des cardinaux qui doivent composer le Sacré-Collège étant, comme on le sait, de 70.

Cependant, plusieurs journaux annoncent que Pie X ne tiendra pas de Consistoire dans le courant de 1911, en signe de deuil et de protestation contre les fêtes qui vont être célébrées à l'occasion du cinquantième anniversaire du vol des Etats de l'Eglise, de l'occupation de Rome et de la suppression du pouvoir temporel du Pape.

PARIS. — **Condamnation de S. E. le cardinal Luçon.** — La première Chambre de la Cour d'appel a rendu son arrêt, confirmant le jugement du tribunal de Reims qui, on le sait, avait condamné le cardinal Luçon à 500 francs d'amende au profit de l'Amicale des instituteurs.

L'arrêt se base sur ce fait que la Lettre des évêques de France porte atteinte à la considération des instituteurs. C'est donc le délit de diffamation que relève la Cour, tel qu'il est défini par l'article 29 de la loi du 29 Juillet 1881 sur la presse.

Or, l'article 46 de cette même loi porte que « l'action civile résultant des délits de diffamation envers des fonctionnaires ou des personnes chargées d'un service public, ne pourra être poursuivie séparément de l'action publique. »

C'était donc la Cour d'assises qui était seule compétente pour juger le cardinal....

Mgr Luçon s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour de Paris.

Quel que soit le jugement définitif, écrit un ancien magistrat dans la *Libre Parole*, « le public, celui qui juge froidement et sans passion, ne comprendra pas la condamnation. Il dira que l'école neutre aujourd'hui, c'est trop souvent l'école athée ; que, là où elle est telle, elle constitue une offense aux familles chrétiennes, un grave péril pour les enfants, un danger pour le Pays. Il dira qu'en le rappelant, en proclamant à nouveau le droit des familles, en provoquant leur surveillance vigilante, les évêques n'ont fait que remplir un devoir de leur charge. Il dira qu'à aucun moment ils ne se sont départis de la ferme modération qui convenait à leur caractère. A ceux qui leur reprochent d'avoir parlé, il répondra que nul n'aurait compris leur silence.

» Une fois de plus, l'Episcopat français a manifesté son unité, affirmé son droit, défendu l'âme populaire. Les catholiques de France se déclarent fiers de leurs évêques. Ils les remercient de leurs avertissements ; ils souscrivent d'avance à toutes leurs prescriptions futures. Frappés ou non, les évêques peuvent compter plus que jamais sur leur plus profond respect, sur leur plus religieuse obéissance. »

LYON. — **Un acte épiscopal contre la mauvaise presse.** — Les évêques de la région du Sud-Est viennent de prendre à l'égard de deux journaux, le *Progrès de Lyon* et le *Lyon Républicain*, la mesure que prirent naguère les évêques du Sud-Ouest contre la *Dépêche de Toulouse*.

Pour « remplir une des principales obligations de leur charge, qui est de veiller à la conservation de la foi et de la morale chrétienne, et obéir aux saints Canons qui prescrivent la dénonciation aux fidèles comme dangereux pour eux des livres et écrits de toute nature, qui attaquent la Religion catholique dans son enseignement dogmatique ou moral et dans sa hiérarchie »,... les évêques ont décrété ce qui suit :

« 1° Devra être considéré comme coupable de péché grave, tout fidèle qui, sans motif sérieux, dont nous tenons à rester seuls juges, achètera, vendra ou lira habituellement le *Progrès de Lyon* ou le *Lyon Républicain* ; 2° ce péché, en ce qui concerne l'admission aux sacrements, sera traité par les confesseurs comme les autres péchés d'habitude, d'après les prescriptions générales de la théologie morale.

» Et sera la présente ordonnance lue dans toutes les églises de nos diocèses, le dimanche 8 Janvier, en la solennité de l'Epiphanie et le dimanche de l'ouverture du Temps pascal. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette ordonnance est signée des archevêques de Lyon et de Chambéry, des évêques de Viviers, de Gap, de Saint-Claude, de Grenoble, d'Annecy, de Dijon, de Maurienne, de Valence, d'Autun, de Tarentaise et de Belley.

L'ordonnance est justifiée par de nombreux extraits relevant des erreurs contenues dans les journaux, jugés uniquement au point de vue religieux et sans toucher en aucune façon à leurs opinions politiques.

Des ordonnances complémentaires prises par le cardinal archevêque de Lyon, NN. SS. les évêques d'Autun et de Grenoble, condamnent d'autres journaux publiés dans leurs diocèses respectifs.

L'intervention des Associations de pères de famille est reconnue légale. — Le Tribunal civil de Pau vient d'être amené à rendre un jugement d'intérêt général, qu'il importe de faire connaître.

Le procureur de la République avait formé une demande en nullité contre l'Association des pères de famille de l'arrondissement.

En vertu de la loi de 1901, toute Association est permise, sauf celles qui auraient en vue « un objet illicite contraire aux lois et aux bonnes mœurs ». Le procureur de la République estimait que l'Association visée avait un but contraire aux lois.

L'argumentation du ministère public partait de ce principe que l'arrêté du 13 Janvier 1887 réserve à l'instituteur le choix des livres scolaires et que, par conséquent, l'Association des pères de famille se proposait un but illicite en prétendant s'immiscer dans ce choix.

Le Tribunal a fait justice de cette théorie. L'intervention prévue auprès des instituteurs, « sous forme d'interventions et réclamations », n'est interdite par aucune disposition législative : « Le législateur, dit le jugement, n'a point voulu et entendu empêcher le père de famille de surveiller l'instruction donnée à ses enfants et de se rendre compte avec sollicitude de ce qui leur est enseigné dans l'école ».

Même les projets de loi déposés par le Gouvernement, loin de contester ou de diminuer les droits du père de famille en cette matière, se piquent de les fortifier. « En conséquence, le dessein de poursuivre, le cas échéant, un instituteur en justice, n'a rien d'illicite en lui-même ».

Ce jugement de principe est à la fois conforme au bon sens, au texte et à l'esprit de la loi. Les Associations de pères de famille peuvent n'être pas du goût de tout le monde ; mais en contester la légalité dépasse véritablement les bornes, alors que tant d'Associations, dont le but est ouvertement antinational et antisocial, s'organisent sous l'œil distrait ou indifférent de la justice.

Jour d'actions de grâces et de prières nationales aux Etats-Unis. — Le 5 Novembre, le président des Etats-Unis a décrété de solennelles actions de grâces pour remercier

Dieu de la prospérité de la nation. Voici le texte de sa proclamation :

« Cette année 1910 touche à sa fin. Les statistiques indiquent une augmentation de la population et des récoltes plus abondantes ; ce sont là des signes de prospérité et de progrès pour la nation. Ces bénédictions ne sont pas descendues sur nous avec parcimonie, mais avec une abondance extrême. Ces bénédictions nous viennent de la bonté de Dieu.

» Nos relations extérieures sont pacifiques ; sur tous les points importants, une entente de plus en plus réelle et de plus en plus amicale nous rapproche des autres peuples ; et, pendant l'année écoulée, la cause du pacifisme et de l'arbitrage international a fait un pas en avant.

» C'est pourquoi, Nous, William Howard Taft, président des Etats-Unis d'Amérique, agissant selon la sage tradition des premiers magistrats civils de ce pays et selon la règle en usage depuis l'établissement du présent régime, Nous décrétons que le jeudi 24 Novembre 1910 sera un jour d'actions de grâces et de prières nationales et nous exhortons le peuple à se réunir, ce jour-là, dans les églises, pour offrir au Tout-Puissant l'hommage de sa reconnaissance...

» Donné à Washington, le 5 Novembre de l'année de Notre-Seigneur 1910, la 135e de l'Indépendance des Etats-Unis.

» William Howard Taft. »

Quand aurons-nous en France, de la part du Gouvernement, un jour de prières et d'actions de grâces nationales ?

BIBLIOGRAPHIE

« LES ÉTUDES »

REVUE FONDÉE EN 1856 PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Sommaire du 20 Décembre 1910

I. Que votre nom soit sanctifié — De l'égoïsme de Dieu, *Jules Grivet.* — II. Une querelle littéraire en Allemagne, *Louis Chervoillot.* — III. L'esprit religieux des Chinois, *Louis Tourcher.* — IV. Figures mystiques *Lucien Roure.* — V. Au bon vieux temps. Paris au temps de saint Louis, *Louis Peyredieu.* — VI. Publications sur l'histoire de la Compagnie de Jésus, *Joseph Brucker.* — VII. Bulletin d'histoire moderne, *Yves de la Brière.* — VIII. Revue des Livres. — IX. Ephémérides du mois de Novembre 1910. — X et XI. Tables.

L'Education sociale et les Cercles d'Etudes, par l'abbé E. BEAUPIN. 1 vol in-16. Prix : 3 francs. (BLOUD et Cie, éditeurs.)

On est assuré de trouver, dans ce volume, les indications les plus précises sur le but des cercles d'études, le rôle qu'ils sont appelés à jouer, la manière dont ils doivent fonctionner, les qualités intellectuelles et morales qui sont indispensables à ceux qui les dirigent et à ceux qui en font partie Directeurs de patronages, conseillers de cercles, membres de nos diverses associations de jeunes gens, pédagogues et psychologues auront profit à lire ce consciencieux travail et à l'utiliser.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bibliothèque Apologétique : II. — **La Doctrine morale de l'Evolution,** par Emile BRUNETEAU, professeur à l'école de Théologie de Poitiers. 1 vol. in-16 (VIII-95 pp.), **1 fr. 25.** (G. Beauchesne, éditeur.)

La Bibliothèque apologétique vient de s'enrichir d'un opuscule qui comptera parmi les meilleurs de cette collection, d'ailleurs excellente Il a pour titre *la Doctrine morale de l'Evolution.*

L'Evolution, comme doctrine ou comme méthode, est partout aujourd'hui, mélange souvent inextricable d'erreur et de vérité. L'une de ses applications les plus fausses est assurément dans le domaine de la morale.

M. Bruneteau en est convaincu et il sait rendre compte de sa conviction.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

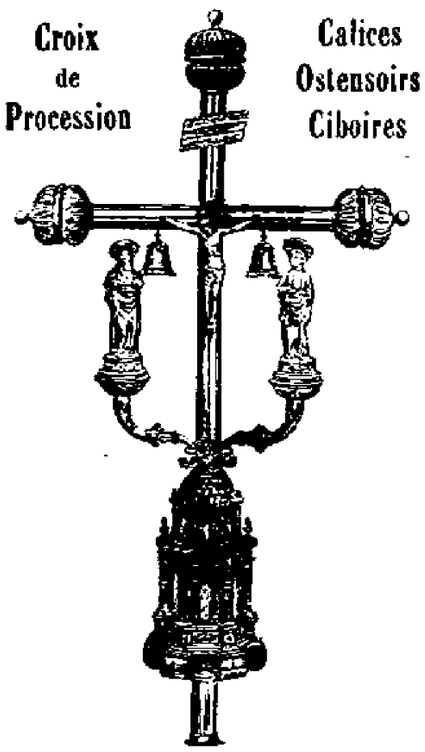

Calices
Ostensoirs
Ciboires

Chasublerie

Bannières

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 20 Janvier 1911.** N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu proprio *Sacrorum Antistitum* de Notre Saint Père le Pape Pie X, contre le « Modernisme » (fin).

II.— Communications de l'Evêché : Attitude des municipalités en présence de la dévolution des biens ecclésiastiques ; Nominations ; Décès.

III. PARTIE NON OFFICIELLE — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Associations de familles ; St-Pierre-Quilbignon ; Plouguerneau ; Nos Missionnaires : Un désastre en Annam.

IV. — Chronique générale ; Rome ; Livres condamnés ; Langres.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Janvier. — 3me Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Vincent et Anastase.

Vêpres de la fête, avec mémoires du Dimanche, des Saints Martyrs Vincent et Anastase, de Ste Emérentienne, Vierge, Martyre.

Lundi, 23.— Mariage de la T. Sainte Vierge *(au Supplément).* Double-majeur. Blanc.

Mardi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 28.— S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Dimanche, 29. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. S. François de Sales, Evêque, Docteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Maria, de Quimper . . . . . du 20 au 23 Janvier.
N.-D. de Bon-Secours, à Brest . . du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio « Sacrorum Antistitum »

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE X

Contre le « MODERNISME »

(Fin.)

5° — Si le choix du sujet est défectueux, d'autres et plus graves motifs de plainte se présentent à qui fait attention au style et à la forme du discours. Saint Thomas enseigne fort bien que, pour être réellement « la lumière du monde, le pré- » dicateur de la parole divine doit avoir trois choses : d'abord » la solidité, afin de ne s'écarter pas de la vérité ; secondement » la clarté, afin de n'enseigner pas avec obscurité ; troisième- » ment l'utilité, afin de chercher la gloire de Dieu et non la » sienne » (1).

Mais la forme de l'éloquence contemporaine, trop souvent, non seulement s'éloigne de la clarté et de la simplicité évangélique que l'on devrait avoir, mais elle est toute dans le heurt des mots, et dans l'obscurité des pensées qui dépassent l'intelligence commune du peuple. C'est là une chose lamentable et qu'il faut déplorer avec les paroles du prophète : « Les petits » ont demandé du pain, et il n'y avait personne pour le leur » rompre » (2). Mais ceci est plus malheureux, à savoir que souvent dans ces discours, c'est le manque total du reflet de la religion, du souffle de la piété chrétienne, enfin de cette force divine et cette vertu du Saint Esprit qui parle à l'intérieur, et porte doucement les âmes au bien : force et vertu qui devraient toujours faire appliquer aux orateurs sacrés les paroles de l'apôtre : « Mon discours, et ma prédication ne sont pas dans » les mots insinuants de la sagesse humaine, mais dans la » manifestation de l'esprit et de la vertu » (3).

Ceux-là au contraire, confiants dans les mots *insinuants* de la sagesse humaine, savent peu et même très peu recourir aux divines sources et aux Saintes Ecritures, qui renferment les eaux vives les plus énergiques et les plus abondantes pour la prédication sacrée, comme l'enseignait récemment, avec éloquence, Sa Sainteté Léon XIII, dans ces graves paroles : « C'est là la vertu propre et singulière des Ecritures, vertu venue du souffle divin de l'Esprit Saint, qui donne à l'orateur sacré l'autorité, lui confère la liberté apostolique pour dire, et lui accorde

(1) Loc. cit.
(2) Thren. IV, 4.
(3) I Cor. II, 4.

l'éloquence énergique et triomphante. Celui, qui en parlant, reproduit l'esprit et la force de la parole divine, celui-là ne parle pas « un simple discours, mais il parle dans la vertu et » dans l'Esprit Saint et avec une grande force » (1).

C'est pourquoi il faut dire qu'ils font tout au rebours et inconsidérément, ceux qui tiennent des discours sur la religion et annoncent les commandements divins en n'employant que les paroles de la science et de la prudence humaine, au lieu de se servir des seuls moyens divins.

Nécessairement leur discours, vide du feu de la parole de Dieu, languit et devient froid et n'a rien de cette divine vertu dont brille la parole sainte : « Le verbe de Dieu est vif et effi- » cace et pénétrant comme un glaive à deux tranchants : et il » atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit » (2).

Et les habiles devront reconnaître qu'il y a dans les Lettres sacrées une éloquence vraiment merveilleuse et variée et digne des plus grandes choses. S. Augustin l'avait bien compris et l'a éloquemment soutenu ; et la réalité démontre que les plus grands parmi les orateurs sacrés — et ils l'ont reconnu — ont dû leur renom à la pratique assidue et à la pieuse méditation de la Bible (3).

La source principale de l'éloquence sacrée est donc la Bible. Mais les orateurs avides de se former sur des modèles nouveaux, au lieu de puiser *à la source d'eau vive*, se tournent, par un abus intolérable, vers *les citernes crevassées de la sagesse humaine*, et, laissant de côté la doctrine divinement inspirée, celle des Pères de l'Eglise et des Conciles, ils s'appliquent tout entiers à citer les noms et les phrases des écrivains profanes modernes et encore vivants : phrases qui donnent lieu bien souvent à des interprétations ou équivoques fort dangereuses.

« Ils encourent encore un autre reproche, en parlant de la religion comme s'ils voulaient tout mesurer aux biens et aux avantages de cette vie éphémère, sans presque se souvenir de la vie future et éternelle ; en exposant à merveille les fruits que la religion chrétienne a apportés à la société humaine, mais sans rien dire des devoirs qu'elle impose ; en exaltant la charité du Christ Sauveur, sans parler de sa justice. De là le peu de fruit d'une prédication, d'où l'auditeur profane se retire en emportant la persuasion qu'il peut, sans changer de conduite, être chrétien à la seule condition de dire : Je crois en Jésus-Christ » (4). — Mais que leur importent les fruits à recueillir ? Ce n'est pas là ce qu'ils se proposent : leur grand souci est de flatter leurs auditeurs *en chatouillant leurs oreilles*, et pourvu que les temples soient pleins, ils laissent sans peine les cœurs vides. C'est pour cela qu'ils ne font aucune mention du péché,

(1) I Thess., I, 5.
(2) Heb., IV, 12.
(3) De Doctr. christ., IV, 6, 7.
(4) Card. Bausa, Archi. Flor., ad juniorem clerum 1892.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des fins dernières et autres questions capitales ; ils *ne parlent que pour plaire* et ne songent, par une éloquence profane et digne des tribuns plutôt qu'apostolique et sacrée, qu'à obtenir des cris et des applaudissements. C'est contre eux que Saint Jérôme écrit : « *Quand tu enseignes à l'Eglise, que du peuple » s'élèvent non des cris, mais des gémissements ; que les larmes » des auditeurs soient ton éloge* » (1). De là vient que ces instructions, soit dans l'enceinte sacrée, soit au dehors, revêtent un appareil théâtral, et perdent tout air de sainteté et toute efficacité. De là vient que l'oreille du peuple et aussi de beaucoup de membres du clergé ne trouve plus le plaisir que procure la parole divine ; de là, pour les bons, des occasions de scandale ; de là peu ou point de profit pour les égarés qui, même quand ils accourent pour entendre de belles paroles, attirés surtout par ces grands mots cent fois répétés de *progrès de l'humanité, de patrie, récentes découvertes de la science*, accompagnent l'orateur d'applaudissements prolongés, mais s'éloignent du temple tels qu'ils y étaient venus, bien semblables à ceux « *qui admi- » raient, mais ne se convertissaient pas* » (2).

Cette S. Congrégation voulant donc, sur l'ordre du Saint-Père, empêcher tant et de si funestes abus, oblige tous les Evêques et les Supérieurs généraux des communautés religieuses et des Instituts ecclésiastiques à s'y opposer de toute leur ardeur apostolique, et à s'employer de tout leur zèle à leur destruction. Se souvenant de ces prescriptions du S. Concile de Trente : « *Ils doivent prendre des hommes aptes à cet office de la prédication* (3), qu'ils s'acquittent de cette fonction avec le plus grand soin. S'il s'agit de prêtres de leur diocèse, les Ordinaires ne devront pas les admettre à cette obligation si, auparavant, ils n'ont reçu un certificat *de bonne vie, science et mœurs* (4), c'est-à-dire si après un examen ou de quelqu'autre façon il ne conste de leur capacité. Mais s'il est question de prêtres d'un diocèse étranger, qu'ils ne laissent monter personne en chaire, surtout aux principales solennités, avant qu'ils n'aient reçu, de leur propre Ordinaire ou Supérieur religieux, un témoignage écrit de leurs bonnes mœurs et d'une préparation suffisante.

» Les Supérieurs de tout Ordre, Société ou Congrégation religieuse ne doivent admettre à l'office de prédicateur, et moins encore ne doivent recommander aux Ordinaires des lieux, aucun de leurs sujets avant de s'être assurés de la probité de ses mœurs et de sa convenable préparation oratoire. Que si, après lui avoir donné des lettres de recommandation, ils s'aperçoivent que le sus-dit prédicateur s'écarte dans ses discours des normes tracées dans cette Lettre, ils doivent le ramener aussitôt au devoir. Et s'il ne veut pas obéir, qu'ils lui interdi-

(1) Ad Nepotian.
(2) Ex Aug., in Math., xix, 25.
(3) Sess. V, C. 2 De reform.
(4) Ibid.

sent la chaire en employant même, s'il en est besoin, les peines canoniques que les circonstances peuvent imposer. »

Si Nous avons cru devoir répéter et reproduire ces prescriptions avec ordre de les observer religieusement, c'est sous l'impulsion de la gravité d'un mal qui croît chaque jour, et qu'il y aurait danger extrême à ne pas arrêter immédiatement. Car nous n'avons pas affaire, comme au début, à des contradicteurs qui se présentent *vêtus de peaux de brebis*, mais à des ennemis ouverts et éclairés, et par surcroît, intérieurs, qui, étroitement alliés aux ennemis principaux de l'Eglise, se proposent la ruine de la foi. Ce sont eux dont l'audace s'insurge chaque jour contre la sagesse qui vient du ciel, qui s'arrogent le droit de la corriger, comme si elle était pervertie, de la rajeunir, comme si elle était vieillie, de l'agrandir et de l'adapter aux volontés, aux progrès, aux intérêts du siècle, comme si elle était opposée, Nous ne disons pas à quelques esprits superficiels, mais au bien de la société. A de tels attentats contre la doctrine évangélique et contre la tradition ecclésiastique, ceux qui ont reçu le sacré dépôt de la foi n'opposeront jamais trop de vigilance et de sévérité.

Quant aux avertissements et aux prescriptions que, de science certaine, Nous avons édictés par le présent *Motu proprio*, Nous voulons et ordonnons qu'ils soient religieusement observés, tant par tous les Ordinaires de l'Eglise Catholique universelle, que par les Supérieurs généraux des Ordres réguliers et des Instituts ecclésiastiques, et qu'ils demeurent efficacement appliqués, rien ne pouvant s'y opposer.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le premier Septembre 1910, la huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — **Attitude des Municipalités en présence de la dévolution des biens ecclésiastiques.** — Pour répondre aux demandes qui Nous sont adressées au sujet de la dévolution des biens ecclésiastiques, Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs les *Avis relatifs à la dévolution des biens d'Eglise* déjà communiqués, en Février 1910 (Circulaire, p. 14), en les priant d'en donner connaissance à MM. les Maires et Conseillers municipaux catholiques.

Les formules de protestation varient suivant les circonstances et les localités ; en voici une qui a été fréquemment employée :

Le Conseil municipal, mandataire d'une population foncièrement catholique, saisit cette occasion pour protester de toute son énergie contre la spoliation de l'église de.... et l'attribution de ses biens à la commune sans les charges pieuses qui les grèvent, en violation des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

droits les plus sacrés de la propriété et des dernières volontés des mourants ;

Considérant ces biens comme appartenant toujours à l'église paroissiale, il s'en regarde seulement comme le dépositaire, jusqu'au moment où il lui sera permis de les rendre à leur propriétaire légitime.

Des Maires ayant refusé de participer, même par une simple signature, à des attributions qu'ils considèrent comme attentatoires au droit de propriété, M. Briand a écrit aux Préfets une circulaire, en date du 12 Novembre 1910, pour leur dire que cette signature n'est pas indispensable.

Si le Maire de la commune attributaire, dit M. Briand, refuse de signer le procès-verbal de remise, cette circonstance ne met pas obstacle à ce que le domaine se dessaisisse des biens attribués. Le receveur-séquestre remettra directement l'argent comptant et les valeurs mobilières au receveur municipal qui a qualité pour lui délivrer une décharge régulière signée par lui seul.

Le Maire n'a pas davantage à signer lorsqu'au lieu d'argent comptant et de valeurs, il s'agit de la remise aux communes des immeubles ayant appartenu à la fabrique. Le Maire recevra notification des divers documents avec une mise en demeure de se trouver à une heure et à un endroit désignés pour dresser, contradictoirement avec l'agent des domaines, le procès-verbal de remise des biens attribués.

Si, ajoute la circulaire, le Maire ne satisfait pas à cette mise en demeure, un procès-verbal constatant son absence sera dressé par l'agent du domaine... le Préfet prendra un arrêté rappelant la date de la notification faite au Maire, celle du procès-verbal rédigé par l'agent du domaine et constatant la remise des biens.

Le devoir des Maires catholiques est donc tout tracé. Qu'ils fassent tout d'abord entendre une énergique protestation contre la dévolution elle-même, en y associant, si possible, les membres du Conseil municipal ou du Bureau de bienfaisance. Quant à la remise proprement dite des biens, qu'ils gardent une attitude purement passive ; les spoliations sacrilèges se feront sans eux.

II. — Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 16 Janvier, ont été nommés :

Recteur de Penmarc'h, en remplacement de M. Le Coz, démissionnaire pour cause de santé, M. Guillerm, recteur de Port-Launay ;

Recteur de Port-Launay, M. Boubennec, ancien directeur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest ;

Vicaire à Loperhet, M. Fer, vicaire à Saint-Pabu.

III. — Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Moullec, ancien recteur de Moëlan, décédé le 13 Janvier;

M. Bernard, recteur de Leuhan, décédé le 15 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**

II. — **La conservation de l'esprit chrétien dans les familles.**

III. — **La conversion des pécheurs.**

IV.— **Missions.**— LANRIEC, *du 8 au 29 Janvier*. Président, la 3e semaine *(Mission française)*, M. Boulay, Missionnaire.

— PLOVAN, *du 5 au 19 Février*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de N.-D. de Loc-Maria. — L'Adoration a lieu du *vendredi 20* au *lundi 23 Janvier*. Voici l'ordre et l'horaire des exercices :

Vendredi, samedi et lundi, 20, 21 et 23, le matin à *8 heures*, exposition du Très Saint-Sacrement ; messe. — Le soir, à *2 heures*, Heure Sainte. A *6 heures*, vêpres solennelles ; sermon ; bénédiction.

Dimanche, 22 Janvier, grand'messe à *10 heures*. A *2 heures*, vêpres. A *6 heures*, sermon suivi de la Bénédiction.

Les instructions seront faites par M. le Curé-Archiprêtre et MM. les Vicaires de Saint-Corentin.

Récollection sacerdotale. — La récollection sacerdotale du mois aura lieu à Kerinou, le mardi 31 Janvier, de 10 h. 1/2 à 4 heures.

Prière d'adresser les adhésions à M. de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, Brest.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer aujourd'hui la mort de deux prêtres, décédés à deux jours d'intervalle.

I. C'est d'abord M. Moullec, ancien recteur de Moëlan, qui s'est éteint doucement, le 13 Janvier, après une longue et douloureuse maladie. Il allait accomplir sa 66e année.

Né à Esquibien, le 17 Février 1845, ordonné prêtre le 16 Mars 1872, M. Moullec (Jean-Marie-René) fut nommé d'abord vicaire à Saint-Pol de Léon (29 Mars 1872), puis recteur de Saint-Jean-Trolimon (7 Mars 1886), et transféré ensuite à Moëlan, le 4 Mai 1891. Dans toutes les situations qu'il occupa, M. Moullec fut l'homme du devoir ; prêtre exemplaire, il travailla avec autant de zèle que de succès pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, tant que ses forces le lui ont permis. Terrassé par la maladie, il demanda à être relevé d'une fonction dont il ne pouvait plus remplir les charges, et quitta Moëlan, laissant en pleine prospérité les œuvres nombreuses qui font l'honneur de cette belle et bonne paroisse. Retiré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé, il y reçut les soins les plus dévoués ; mais son mal était sans remède. Lui-même le savait ; privé même de la consolation de célébrer la sainte messe, il accepta comme les autres cette épreuve particulièrement pénible pour une âme si pieuse. Entièrement résigné à la volonté divine, il vit venir la mort sans crainte, et l'accueillit comme une délivrance, quand Dieu le rappela à lui... Dans la maison où il a terminé sa vie, M. Moullec a laissé, avec les plus vifs regrets, le souvenir d'un prêtre toujours édifiant par sa patience, sa douceur et aussi la bonté aimable avec laquelle il témoignait sa reconnaissance pour les soins dont on l'entourait...

Après un service célébré, samedi, en l'église paroissiale de Pont-l'Abbé, le corps de M. Moullec a été transporté à Esquibien, sa paroisse natale, où il a été enterré, dimanche, à l'issue des vêpres, devant une assistance de 26 prêtres, au milieu d'un grand concours de fidèles, parents et amis, venus même des paroisses voisines, particulièrement d'Audierne.

✠

Un service solennel de huitaine pour le repos de l'âme de M. Moullec sera chanté, à Esquibien, le jeudi 26 Janvier, à 10 heures.

M. M. Bernard, recteur de Leuhan, décédé le 15 Janvier, était âgé seulement de 56 ans. Depuis plusieurs mois, sa santé était très compromise, sans que rien cependant fît prévoir une fin si prochaine. Son état s'est aggravé tout d'un coup : le dimanche 8 Janvier, après la messe il dût s'aliter... Pleinement résigné à la volonté de Dieu, il a reçu ses sacrements avec les plus vifs sentiments de foi et s'est éteint pieusement, dimanche 15 Janvier, à 10 heures...

Né à Ploaré (Douarnenez), le 3 Juin 1854, ordonné prêtre le 10 Août 1879, M. Bernard (Michel-Louis-Marie), fut d'abord chapelain à Pratanraz (Penhars), vicaire à Guerlesquin (12 Février 1880) puis à Kerfeunteun, où il a laissé les meilleurs souvenirs. Ensuite il fut pendant huit ans aumônier du Pensionnat Sainte-Marie, bien apprécié des maîtres comme des élèves. Depuis le 8 Mai 1898, il était recteur de Leuhan, où il vient de mourir.

R. I. P.

✠

Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Bernard sera célébré à Leuhan, mardi prochain 24 Janvier, à 10 heures.

Associations de familles. — Le Faou. — Le *Journal officiel* a enregistré la déclaration d'une Association de familles du canton du Faou, ayant pour but d'assurer la neutralité religieuse à l'école.

Son siège social est chez M. Frabolot, à Lopérec.

Saint-Pierre-Quilbignon. — **Le départ des Religieuses.** — Au quartier du Petit-Paris, presqu'exclusivement habité par des familles de marins ou d'ouvriers de l'arsenal, trois pauvres femmes vivaient ensemble. Leur occupation principale était de prier et de garder de tout jeunes enfants, que les mères de famille du voisinage étaient très heureuses de leur confier. Depuis longtemps elles avaient mis à la base de leur vie le renoncement au monde et le dévouement aux petits et aux humbles ; aussi s'étaient-elles acquis l'estime, l'admiration et la reconnaissance de ceux qui les entouraient. Malgré cela, ces bienfaitrices du peuple, depuis longtemps traquées par des gens qui ne parlent cependant que « d'apaisement » et qui prétendent sauver la religion « à coups de libertés », viennent de partir et de fermer leurs portes.

Il y a quelques mois, à la suite d'une première dénonciation, le tribunal correctionnel de Brest avait condamné ces religieuses à 25 francs d'amende, avec sursis, et leur Supérieure générale à 100 francs, sans sursis. Poursuivies de nouveau pour prier ensemble, pour coucher dans la même chambre et pour manger à la même table, elles ont été cette fois mises en demeure ou de quitter leur congrégation, ou de comparaître encore devant les tribunaux et s'entendre condamner, cette fois, à une amende sans sursis d'abord, à la prison ensuite, ou enfin de quitter définitivement Saint-Pierre et de remettre aux familles les enfants qui leur avaient été librement confiés.

Elles ont préféré cette dernière alternative, précipitant ainsi un dénouement devenu inévitable. Elles n'ont pas jugé à propos d'attendre qu'on impose à nos soldats ou à nos policiers l'ordre de les expulser par la force : ces braves gens sont faits pour de plus nobles besognes...

Elles sont donc parties, nous laissant comme un suave parfum le souvenir de leur douceur et de leur dévouement. Les familles ouvrières du Petit-Paris ne les oublieront jamais, et c'est de tout cœur que nous leur disons : « Merci pour tout le bien que vous nous avez fait. Que le bon Dieu vous le rende au centuple ! »

Un habitant de Saint-Pierre-Quilbignon.

C'est en France, dans la catholique Bretagne, que ces choses se passent. Et il paraît que ce n'est pas encore assez. On annonce, en effet, que MM. Malvy et P. Meunier, députés, ont déposé des demandes d'interpellation sur « l'insuffisance de la législation relative aux Congrégations ».

Quelles mesures nouvelles vont demander ces farouches proscripteurs ?...

Plouguerneau. — **Un prêtre en justice de paix.** — Le mois dernier, M. Tanguy, vicaire à Plouguerneau, fut appelé de nuit dans un village éloigné, pour voir un malade... imaginé. Pendant son absence, les auteurs de cette mauvaise plaisanterie pénétrèrent dans le presbytère et firent main basse sur différents objets.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les gendarmes de Lannilis vinrent, le lendemain, faire une enquête ; mais, au lieu de rechercher les coupables, ils trouvèrent plus commode de se rendre — sur la dénonciation d'un mouchard — à l'église, où ils dressèrent procès-verbal à M. Floc'h, vicaire, sous prétexte qu'il faisait le catéchisme à 10 heures du matin, un jour de classe, délit prévu par la loi sur l'obligation scolaire.

M. Floc'h a comparu, le 11 Janvier, devant le juge de paix de Lannilis, qui a renvoyé à quinzaine le prononcé de son jugement...

Il a été prouvé, au cours de l'audience, que le catéchisme fait par M. Floc'h est réservé aux élèves des écoles libres.

Pendant ce temps, les mystificateurs et les voleurs courent encore, disposés sans doute à renouveler leurs exploits.

Nos Missionnaires

Un désastre en Annam. — Nous avons reçu communication de la lettre suivante, écrite par un missionnaire de notre diocèse — le R. P. Le Darré, né à Lambézellec, — à un de MM. les Directeurs du Grand-Séminaire. Nous la publions dans son éloquente simplicité : mieux que tous les commentaires, les douloureux détails qu'elle donne sont propres à émouvoir la généreuse pitié des lecteurs.

Quang-Ngai (Annam). « Châu-Me, 22 Novembre 1910.

» Cher et vénéré Directeur,

» C'est le cœur bien triste, que je vous écris cette lettre : aujourd'hui, dans tout mon district, je n'ai plus ni église, ni chapelle, ni maison. Un violent typhon s'est abattu sur la province de Quang-Ngai, dans la nuit du 3 au 4 Novembre, semant partout la mort et la désolation. Châu-Me, ma résidence, a été particulièrement éprouvée comme s'étant trouvée au centre du fléau.

» Mais d'abord, je dois vous dire que, depuis quatre semaines, j'ai vu mon district s'augmenter du double. En effet, mon voisin, le curé de Bàu-Gôc, malade, a dû aller chercher un air plus favorable au rétablissement de sa santé, et Monseigneur, n'ayant personne à qui confier ce poste vacant — *operarii autem pauci* —, s'est vu dans la nécessité de m'en charger en plus du mien, de telle sorte que j'ai aujourd'hui un territoire presque aussi vaste que le Finistère à administrer, avec le concours de deux vicaires indigènes.

» Or, la nuit du typhon, un de ces vicaires, avec deux serviteurs, a été écrasé sous sa maison renversée par l'ouragan. Dans le quartier de Châu-Me même, j'ai eu six chrétiens écrasés ou noyés, et moi-même j'ai failli être enseveli, avec huit autres personnes, sous les ruines de mon église.

» Voici : dans la journée du 3 Novembre, le vent se mit à souffler avec violence. Etait-ce un typhon ? Je ne pouvais le dire, n'en ayant encore jamais vu depuis neuf ans ; d'autre part, j'étais trop

éloigné du bureau de poste pour être renseigné en temps utile. Cependant, la tempête devenait de plus en plus forte. Tous les hommes valides de la chrétienté étaient sur la toiture de l'église et celle de ma maison, à rattacher la paillotte que le vent enlevait à nouveau l'instant d'après, si bien qu'il fallut enfin s'avouer vaincu et laisser pleuvoir à l'intérieur presqu'autant qu'à l'extérieur.

» Après le souper, ma maison menaçant de plus en plus d'être emportée par l'ouragan, je dus aller chercher un refuge dans l'église. Assez tard dans la nuit, j'essayais de m'endormir, mais en vain : j'étais trop inquiet. En effet, l'église était toute nouvelle et, n'ayant pas encore subi de typhon, je me demandais si elle résisterait à l'épreuve. Dans l'incertitude, le plus prudent était de chercher un refuge ailleurs. Ce qui m'arrêtait, c'était la sainte Réserve, que je ne voulais pas abandonner et que, d'autre part, j'hésitais à transporter ainsi de nuit, sans éclairage possible, par une pluie diluvienne, un vent soufflant avec furie et des chemins encombrés de branches cassées, de buissons de bambous déracinés et d'arbres renversés, dans une maison qui, peut-être, ne résisterait pas plus que l'église. J'hésitais donc à partir quand, vers 11 heures moins 1/4, de terribles craquements se firent entendre : c'était une partie de la charpente qui s'écroulait. Néanmoins, j'espérais encore que l'église elle-même résisterait, car les murs et les piliers ne paraissaient pas ébranlés, quand, une demi-heure plus tard, les craquements se renouvelèrent.

» Cette fois-ci, j'estimais qu'il y aurait témérité à rester plus longtemps. Nous partîmes donc. J'emportais avec moi le T. Saint-Sacrement, d'une manière peu liturgique, certes ; mais songez aux circonstances : on était au plus fort de l'ouragan. Nous eûmes mille peines à franchir les quelques mètres qui nous séparaient de la maison où nous nous dirigions. Mais notre bon ange nous avait bien inspirés ; car, moins d'une demi-heure après, le reste de la toiture s'écroulait, entraînant avec elle l'église entière...

» Harassé, épuisé de fatigue, je finis par m'endormir après avoir consommé les Saintes Espèces par prudence ; car il pleuvait aussi dans notre refuge, et toute la maison craquait sous l'effort de la tempête. Allait-elle aussi subir le sort de l'église ? Non, car très basse, elle donnait peu de prise au vent.

» Je m'étais donc endormi ; mais, le matin, au réveil, quel spectacle désolant, inexprimable et inoubliable ! Tous les arbres ébranchés, penchés ou renversés ; les bambous (la principale parure de la plaine) sans feuilles et comme roussis par le feu ; les maisons, neuf sur dix, renversées et l'église, ma pauvre église écroulée ! Devant un pareil désastre, je me trouvais comme hébété, sans paroles, sans larmes d'abord, allant machinalement de l'église à ma maison, puis à la maison des catéchistes, d'une ruine à l'autre, ne pouvant en croire mes yeux...

» J'avais devant moi les ruines de Châu-Me ; qu'en était-il des autres chrétientés ? Si l'église paroissiale n'avait pu résister, com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment l'auraient pu faire les autres chapelles et maisons?... Mais impossible d'aller aux renseignements, car une inondation, d'autant plus forte qu'il y avait eu un raz-de-marée, couvrait tout le pays, coupant les communications et isolant presque tous les villages les uns des autres. Enfin, le surlendemain, on vint m'annoncer que, partout, chapelles et maisons avaient été renversées, plusieurs chrétiens écrasés ou noyés et l'un de mes vicaires tué sous sa maison avec ses deux serviteurs. Je voulus partir aussitôt pour l'enterrer ; mais je n'étais pas arrivé à moitié chemin qu'il me fallut retourner sur mes pas : les chemins étaient coupés et, aujourd'hui encore, je n'ai pu aller visiter toutes mes chrétientés.

» Enfin, à la volonté du Bon Dieu ! mais aujourd'hui, je n'ai plus ni église, ni chapelle, ni maison dans mon district, à Châu-Me ; et, désormais, pendant longtemps encore, je devrai célébrer la messe, même le dimanche, dans une sorte de grange (1).

» Quel désastre et où trouver les ressources nécessaires pour relever tant de ruines ! Ce n'est pas mon seul district qui a eu à souffrir, toute la province a été éprouvée, moins toutefois que Châu-Me. Seul des trois missionnaires de la province, j'ai à compter des morts parmi mes chrétiens ; quant aux païens, on compte près de 1.600 tués et surtout noyés : mon district en prend un bon chiffre.

» Les chrétiens répareront assez facilement leurs maisons, car on vient de faire la récolte et tous possèdent un peu de riz chez eux ; mais, comme la moisson qui n'était pas cueillie partout a été ravagée par la pluie et le vent, il est fort à craindre que d'ici peu ce ne soit la famine ; déjà, en quelques jours, tout a renchéri du double. Ah ! si je pouvais les faire vivre jusqu'à la moisson prochaine ! Du travail, j'en ai certes à leur donner, mais point d'argent pour le payer.

» Jeudi dernier, nous avons cru à un nouveau cyclone, et c'eût été le comble. La Providence, toujours bonne, a eu pitié de tant de malheureux. Mais si nous avons évité ce nouveau typhon, nous avons, en revanche, une inondation qui dure, par extraordinaire, depuis cinq jours déjà.

» Enfin, encore une fois, à la volonté du Bon Dieu puisque rien n'arrive sans sa permission ! Aujourd'hui, après plus de quinze jours passés, le *Fiat* sort assez facilement des lèvres ; mais au premier moment !! Quand je voyais l'effort de tant d'années de travail, tant du mien que de celui de mes prédécesseurs, ruiné en l'espace de quelques heures !.. Si nous avions le moyen de réparer le désastre ! Mais tous ces travaux accomplis étaient le résultat d'industrieuses économies, de multiples privations,... et tout est à recommencer ! Enfin, *fiat*, quand même !

» Tendre la main m'a toujours été une si dure chose (par crainte d'être indiscret), que je ne l'ai jamais pu faire encore ; aujourd'hui, la nécessité, une bien dure nécessité m'y oblige et c'est pourquoi je me permets de vous prier de vouloir bien faire publier cette relation, si imparfaite qu'elle soit (c'est à peine si je commence à ressaisir mes esprits), dans les *Annales* bretonnes et même dans la *Semaine religieuse* si vous le croyez possible, et comme vous l'entendrez. Peut-être, quelque âme charitable se laissera-t-elle toucher et voudra bien venir à notre secours. Ce sera pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

» Avant de fermer cette longue et bien triste lettre, permettez-moi de vous demander de prier et faire prier pour tant de malheureux et aussi pour votre serviteur, qui a tant besoin de la grâce d'En-Haut pour retrouver force, courage et confiance ! Amen.

» P.-M. Le Darré, *mis. ap.*,
» Chau-Me, par Quang-Ngai.(Annam). »

(1) Dans les deux districts réunis j'avais 25 chrétientés et, sauf deux ou trois, toutes avaient église ou chapelle. Je viens d'apprendre qu'il en est resté trois debout, mais qu'il faudra les abattre par prudence !

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Nous avons déjà dit un mot de l'attitude que doit garder le Saint-Siège, durant les fêtes du cinquantenaire de l'occupation de Rome par les Italiens et la suppression du pouvoir temporel du Pape.

A cette occasion, des journaux francs-maçons ont prétendu que les musées du Vatican seraient fermés. Il n'a jamais été question d'une pareille mesure.

Durant cette année 1911, consacrée à un cinquantenaire si blessant pour la Papauté et pour les catholiques du monde entier, le Saint-Siège ne connaîtra qu'une attitude : celle d'une profonde réserve, d'une réserve toute semblable à un deuil.

C'est pour lui une question de devoir.

Nul ne saurait s'étonner si, durant l'année 1911, le Vatican ne se prête à aucune manifestation qui ait un caractère de fête, si toutes les réceptions d'apparat y sont supprimées, non seulement les audiences solennelles de pèlerinage, mais encore et à plus forte raison, les réceptions de souverains et chefs d'Etat qui viendraient à Rome à l'occasion du cinquantenaire.

Nous ne parlons pas ici des souverains catholiques : on connaît la règle que le Saint-Siège s'est imposée à leur égard. Elle continue simplement à être suivie.

Mais les chefs d'Etat non catholiques ne pourraient pas davantage être reçus par le Pape en 1911, même en se soumettant aux conditions ordinaires de ces audiences.

On ne saurait prétendre que le Pape se prêtât lui-même à des fêtes qui célèbrent sa spoliation, et qui inaugurent des assauts plus perfides encore contre son autorité spirituelle.

Plusieurs journaux catholiques ont eu la délicate pensée de consoler le cœur du Saint-Père par une manifestation de fidélité et d'amour, en célébrant le cinquantenaire du Denier de Saint-Pierre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par une généreuse souscription. C'est en effet en 1860 que Pie IX dut faire appel à la générosité catholique.

Sa Sainteté Pie X a béni et encouragé ce projet, auquel les catholiques de tous les pays ne peuvent manquer de faire un accueil empressé.

***

Le 16 Janvier, le Saint-Père a reçu Mgr Châtelus, évêque de Nevers.

Après son audience, Mgr Châtelus a présenté au Pape M. le chanoine Gardier, son vicaire général, et la Supérieure générale des Sœurs de Nevers.

Mgr Châtelus profite de son séjour à Rome pour s'occuper de la cause de béatification de Bernadette engagée par son prédécesseur, Mgr Gauthey.

Livres condamnés. — L'*Osservatore Romano* a publié, le 10 Janvier, un décret de l'Index, prohibant la lecture des livres suivants :

Trois ouvrages allemands de FRANZ WIELAND, puis :

JOSEPH TURMEL, *Histoire de la théologie positive, du concile de Trente au concile du Vatican*, Paris ;

La vraie science des Ecritures, ou les erreurs de la scolastique et l'enseignement officiel de l'Eglise sur le vrai sens de la Bible, par X***, Annonay et Montligeon, 1909 ;

LAS PLASAS, une série d'opuscules philosophiques et politiques, publiés de 1896 à 1907, à San-Salvador et à Barcelone ;

TEN HOMPEL, *L'auditeur Heiner et le serment antimoderniste*, Munster, 1910 ;

Mgr PIERRE BATTIFOL, *L'Eucharistie, la présence réelle et la transsubstantiation*, Paris (décret du 26 Juillet 1907).

Ensuite, viennent la *Rivista storica critica* et trois ouvrages italiens condamnés par le Saint-Office, le 7 Septembre 1910 :

MANARESI, *L'Empire romain et le christianisme dans les trois premiers siècles ;*

BONAIUTI, *Essais de philologie et Histoire du Nouveau Testament ;*

MARI, *Le Quatrième Evangile.*

Le décret mentionne en terminant que ces trois derniers écrivains se sont louablement soumis au décret du Saint-Office, antérieurement publié.

***

La *Semaine religieuse* de Rennes annonce que M. l'abbé Turmel, informé par Mgr l'Archevêque de la condamnation de son livre, a répondu par une lettre de soumission absolue, ajoutant que le volume signalé sera retiré du commerce.

D'autre part, on lit dans les journaux que Mgr Battifol, aussitôt qu'il eut reçu communication du décret, a renouvelé au Souverain Pontife l'assurance de sa soumission qu'il lui avait déjà exprimée avant le jugement de l'Index.

LANGRES. — **Démission de Mgr Herscher.** — Par une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse, Mgr Herscher annonce sa démission du siége épiscopal de Langres.

Après avoir exposé, dans une ample synthèse, dans quelles conditions il était devenu évêque, et ce qu'il a essayé de faire pendant ses onze ans d'épiscopat, Monseigneur Herscher présente comme motifs de sa retraite l'insuffisance de ses forces physiques pour une charge devenue, « par suite de la multiplication des œuvres et par suite aussi de la Séparation, littéralement écrasante », et son désir de voir cesser certaines « dissidences », certaine « tentative d'opposition », qui se sont manifestées dans le diocèse.....

En quittant le siège épiscopal de Langres, Mgr Herscher devient archevêque titulaire de Laodicée.

BIBLIOGRAPHIE

Le Sacré Cœur et le Sacerdoce. — Prix : 1 fr. 75. (Beauchesne, Paris, rue de Rennes, 117.) — Voici un excellent livre. Prêtres et fidèles le liront, le méditeront avec grand profit. Toutefois, comme le titre l'indique, il est destiné au clergé.

L'Eglise et l'Enfant, par Jules GRIVET, S. J. — In-16 double couronne. Prix : 0 fr. 50 ; franco, 0 fr. 60. (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6e.) — Il est démontré que l'homme est fait par Dieu pour s'élever jusqu'à Dieu. Il n'y a donc qu'une éducation humaine : *l'éducation religieuse.* C'est ce que ces pages voudraient expliquer.

L'Organiste en un mois, par l'abbé Ch. DANJOU, chanoine honoraire, ancien chef d'institution. Grand in-8° broché Prix : 3 fr. (J. de Gigord, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce titre « L'Organiste en un mois » n'est pas une exagération. Un enfant intelligent et décidé — s'il sait déjà lire la musique — peut en un mois arriver à bien accompagner les soixante morceaux liturgiques ou cantiques donnés comme exercices.

On a voulu donner aux petites églises, qui n'ont ou qui auraient aisément un harmonium, la possibilité d'avoir aussi facilement un organiste.

A Quimper, librairie J. Salaun.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à **Lille** (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 27 Janvier 1911. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Attribution des biens volés ; Première Communion privée des enfants ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Attribution de biens volés aux Fabriques ; Illégalité ; Ligue Patriotique des Françaises ; Nécrologie ; Plobannalec ; Brélès ; Saint-Méen ; Retraites fermées pour membres du clergé.

IV. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Vers la persécution.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Janvier. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. François de Sales, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Mardi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Février. — S. Ignace. Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 2. — PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE *(Chandeleur)*. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 3. — Ste Geneviève, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Samedi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 5e Dimanche après l'Epiphanie. Ste Agathe, Vierge, Martyre.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Camaret . . . . . du 29 au 31 Janvier.
Ploudalmézeau . . . . . du 1er au 7 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Attribution des biens volés. — On trouvera, plus loin, les listes d'attribution des biens de fabriques. Nous renouvelons, à ce sujet, toutes les protestations déjà faites contre la spoliation légale de ces biens et toutes les réserves formulées sur leur origine et leur destination.

II. Première Communion privée des enfants. — Monseigneur l'Evêque complète, par la prescription suivante, les Instructions qu'il a déjà données à son clergé sur cette matière :

Dans les collèges ecclésiastiques et les pensionnats pourvus d'un aumônier, lorsqu'un enfant aura été admis à la première communion privée, le supérieur ou aumônier de cet établissement devra, tout au moins à l'approche des vacances, en prévenir le chef de la paroisse à laquelle appartient cet enfant. — MM. les Curés et Recteurs, de leur côté, devront aviser les supérieurs ou aumôniers, lorsque les enfants auront communié pour la première fois, dans leurs paroisses, pendant la période des vacances.

III. Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Recteur de Kernilis, en remplacement de M. Picard, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Guen (Guillaume), directeur de l'École Saint-Louis, à Brest ;

Directeur de l'Ecole Saint-Louis, à Brest, M. Jézéquel (François), professeur au même établissement ;

Recteur de Lababan, en remplacement de M. Bétrom, démissionnaire pour cause de santé, M. Quéméneur, vicaire à Hanvec ;

Vicaire à Hanvec, M. Lamendour, vicaire à Mespaul ;

Vicaire à Mespaul, M. Le Treïs, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;

Vicaire à Lampaul-Guimiliau, M. Jacob, ancien vicaire à Plougastel-Daoulas ;

Recteur de Leuhan, M. Mével, vicaire à Scaër ;

Vicaire à Scaër, M. Cozanet, ancien professeur à l'Ecole Saint-Louis, à Brest ;

Vicaire à Tréméven, M. Marzin (Corentin), surveillant à l'Ecole Saint-Yves, à Quimper.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Bernard, recteur de Plourin-Ploudalmézeau.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Les intérêts religieux de l'Espagne.

Tous les catholiques regardent du côté de l'Espagne. Ce peuple, traditionnellement catholique, se laissera-t-il, sous prétexte de devenir moderne, *imposer l'esprit laïque ?* Les raisons de se rassurer abondent : la ferme résolution des évêques, l'union méritoire des catholiques malgré leurs divisions politiques, les splendides manifestations d'Octobre 1910, qui révélèrent des réserves très riches de foi et d'ardeur religieuse, enfin la leçon providentielle d'une révolution éclatant tout près d'eux. Prions cependant pour que Dieu donne à ceux qui gouvernent ce grand pays et à tous les Espagnols, avec la vue nette du devoir de défense religieuse, la force de l'accomplir.

Résolution apostolique : Je prierai et ferai prier pour le maintien de la foi et des institutions religieuses de l'Espagne.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — L'instruction chrétienne des enfants.
III. — Les œuvres d'apostolat.
IV. — Missions. — PLOVAN, *du 5 au 19 Février.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau.
— SAINT-COULITZ, *du 5 au 19 Février.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jeudi 2 Février*, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge, messes et offices comme les dimanches.

Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, que l'on tient allumés à la procession, pendant l'Evangile, et de l'Elévation à la Communion inclusivement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi, samedi et dimanche, 27, 28 et 29 Janvier,* Triduum solennel organisé par l'œuvre diocésaine de *Saint-François de Sales* en l'honneur de son saint patron.

Pendant les trois jours, à 8 heures du soir, instruction par M. le chanoine A. Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin ; Salut du Saint-Sacrement, qui est exposé toute la journée, depuis la première messe.

Le *dimanche*, à la messe de 9 heures, allocution par le directeur diocésain, M. le chanoine Pilven ; quête pour l'œuvre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Association du Sacré-Cœur. — Les diverses sections auront leurs réunions cette semaine : *jeudi matin,* à 7 heures, les enfants ; ***vendredi,*** à 6 heures, les bretons ; à 8 h. 1/2, les mères de famille ; à 8 heures du soir, les hommes ; ***le dimanche,*** à 7 heures, les jeunes filles.

Le *jeudi,* 2 *Février,* fête de la Purification, la grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 8 heures, complies et Salut.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — A l'occasion de la fête de S. Jean Chrysostome, Patron de l'**Œuvre des Ecoles d'Orient,** une messe pour les associés vivants et défunts sera célébrée, en la chapelle de la Retraite, le ***vendredi 27 Janvier, à 8 heures.*** Cette messe sera suivie d'une courte allocution et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Quête au profit de l'Œuvre.

La réunion générale des associés se tiendra, le même jour, à 2 *heures,* à l'Evêché, sous la présidence de M. le chanoine Rossi, directeur diocésain de l'Œuvre.

Attribution de biens volés aux Fabriques.

I. Par un décret rendu à Paris, le 7 Janvier 1911, et publié dans le *Journal officiel* du 21 Janvier 1911 :

1° Sont attribués à la commune, à défaut de bureau de bienfaisance, sous la condition d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance,

Les biens appartenant à la fabrique de :

Arzano ;

Berrien, Beuzec-Cap-Sizun, Beuzec-Conq, Bolazec, Brasparts, Brennilis, Briec ;

Carantec, Cléden-Poher, Clohars-Carnoët, Cloître-Pleyben, Cloître-Saint-Thégonnec, Collorec ;

Elliant, Esquibien ;

La Feuillée, Le Folgoët ;

Gouesnou (1), Gouézec, Guimaëc ;

Kergloff, Kernével, Kernilis, Kernouès ;

Lampaul-Plouarzel, Landudal, Lanriec (2), Laz, Lennon, Leuhan, Loc-Eguiner (Ploudiry), Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Locmaria-Berrien, Locmaria-Plouzané, Locquirec, Loctudy, Locunolé, Logonna-Daoulas (3), Lopérec ;

Melgven, Mespaul, Milizac, Motreff.

2° Sont attribués au Bureau de bienfaisance, les biens appartenant à la fabrique de :

Ergué-Gabéric ;

Guipavas, Guipronvel ;

Kerlouan ;

Lambézellec, Lanildut.

3° Sont attribués à l'hospice de Landéda les biens appartenant à la fabrique de Landéda.

(1) Sous la réserve d'exécuter les charges maintenues par les listes des 14 Mars et 18 Novembre 1909.

(2) Id.

(3) Id.

II. Par un décret rendu à Paris, le 17 Janvier 1911 et publié dans le *Journal Officiel* du 24 Janvier 1911,

1° Sont attribués à la commune, à défaut de bureau de bienfaisance, sous la condition d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance,

Les biens appartenant à la fabrique de :

Ouessant ;

Plogastel-Saint-Germain, Plogoff, Plomeur, Plonévez-du-Faou, Ploudiry, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Plougar, Plougoulm, Plouguer, Plouider, Plonéour-Lanvern, Plounéour-Ménez, Plounévézel, Plourin-Morlaix, Plouvorn, Plouyé, Plovan, Plozévet, Port-Launay, Pouldreuzic (et Lababan), Primelin ;

Quéménéven, Querrien ;

La Roche-Maurice, Roscanvel ;

Saint-Derrien, Saint-Goazec, Saint-Jean du Doigt, Saint-Méen, Saint-Thois, Scaër, Scrignac, Sizun (Saint-Cadou), Spézet ;

Tourc'h, Trébabu, Tréflaouénan, Trégourez, Tréhou, Trémeven, Trézélidé.

2° Sont attribués au bureau de bienfaisance les biens appartenant à la fabrique de :

Pleyben, Plouguin, Ploumoguer, Plounéventer, Porspoder ;

Quimerc'h ;

Saint-Hernin, Saint-Eutrope (Plougonven), Saint-Pabu, Saint-Pierre-Quilbignon, Sibiril ;

Tréflez.

Illégalité. — La *Semaine religieuse* a déjà parlé des mesures inquisitoriales, prises dans un grand nombre de paroisses, à égard des religieuses dispersées.

Il importe d'insister sur le caractère illégal de ces perquisitions faites par le ministère des gendarmes. Ceux-ci sont chargés de dénoncer par procès-verbaux les crimes, délits et contraventions qu'ils découvrent, mais ils ne sont pas officiers de police judiciaire et n'ont aucune qualité pour interroger les citoyens ni pour perquisitionner. On reste donc dans la légalité en ne répondant pas aux questions ainsi posées.

Ligue Patriotique des Françaises. — Monseigneur l'Evêque a reçu de Mme la vicomtesse de Vélard, présidente de la Ligue, la lettre suivante :

« Monseigneur,

» La paternelle protection que Votre Grandeur veut bien accorder à la Ligue Patriotique m'encourage à Lui demander de bénir notre projet de propagande.

» Notre conférencière, Mlle de Valette, doit aller prochainement en Bretagne, et en particulier dans le Finistère, pour une tournée, non pas de conférences, mais *d'organisation.* Cela nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

permettra d'établir partout des comités bien vivants, où Messieurs les Curés trouveront, dans nos ligueuses, d'humbles mais zélés dévouements au service de toutes leurs œuvres.

» J'ose espérer que Votre Grandeur voudra bien accepter les concours que la Ligue Patriotique est désireuse de mettre à son entière disposition, et nous Lui serions profondément reconnaissantes d'accorder à notre propagande une bénédiction qui serait pour nous une récompense et un encouragement.

» Daignez agréer...

» Vtesse DE VÉLARD, *présidente.* »

Monseigneur a béni avec empressement l'entreprise de la pieuse et distinguée conférencière, et souhaite plein succès à son œuvre d'apostolat.

NÉCROLOGIE

I. LE R. P. BOURLÈS, *des Missions Etrangères.* — Une note très brève, adressée la semaine dernière à l'Evêché, annonçait la douloureuse nouvelle de la mort du R. P. Bourlès, missionnaire apostolique, décédé à Kharbine (Mandchourie Septentrionale). On sait que ce pays est actuellement désolé par la peste. Dans la dernière lettre qu'il écrivait à sa sœur, religieuse Ursuline sécularisée, à Morlaix, le P. Bourlès parlait des ravages causés dans son district par le terrible fléau : presque tous ceux qui en étaient atteints, disait-il, mouraient en quelques heures. Au lieu de soigner les malades, on les abandonnait, et l'un de ces malheureux était venu lui demander asile. Sans hésiter, il avait établi une ambulance près de la mission ; c'est là qu'il a dû mourir, victime de son dévouement.

Né à Guimiliau en 1873, le R. P. Bourlès (Jean-François) avait fait ses études au collège de Saint-Pol de Léon. Après un an passé au Grand Séminaire de Quimper, il entra aux Missions Etrangères, à Paris. Une fois prêtre, il fut envoyé par ses supérieurs (1899) évangéliser la Mandchourie, qu'il n'a pas quittée depuis lors. Son ministère y fut très fructueux, mais au prix de quelles souffrances !... Les Annales bretonnes de la Propagation de la Foi (1901-1903) ont raconté une partie de ses épreuves pendant la guerre civile allumée par les Boxers : pillage et incendie de la mission, massacre des chrétiens, fuite des missionnaires réduits à se cacher au fond des bois. Ce fut, durant plusieurs semaines, le sort du P. Bourlès, qui n'échappa à la mort que par une suite de miracles. Vint ensuite la guerre Russo-Japonaise pendant laquelle le vaillant missionnaire, au prix de grandes fatigues et au milieu de dangers incessants, réussit à maintenir les œuvres nombreuses qu'il avait fondées et même à en créer de nouvelles.

Après avoir échappé si souvent au poignard des assassins et aux hasards de la guerre, le R. P. Bourlès a trouvé une mort également héroïque sur le champ de bataille de l'apostolat et de la charité... Dieu, nous en avons la douce conviction, a déjà donné sa récompense au bon et fidèle serviteur : nous le recommandons néanmoins aux prières de nos lecteurs, spécialement de ceux qui furent ses condisciples et ses amis.

II. La chère Sœur SAINTE-GÉDÉONIE, *Supérieure de l'Hôpital de Quimperlé.* — Rosalie Guéro, en religion Sœur Sainte-Gédéonie, originaire du diocèse de Rennes, entra fort jeune chez les Filles de la Sagesse. De cette Congrégation elle ne connaissait guère que la devise : « A Jésus par Marie », mais c'en fut assez pour décider son choix.

Au sortir du noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent à Roubaix où, pendant 15 ans, elle se dépensa, sans compter, aux durs labeurs de l'enseignement. Années de travail, de dévouement et d'abnégation, qui furent, disait-elle souvent, les plus heureuses de sa vie.

Cependant, la Sœur Sainte-Gédéonie, dans la ferveur du noviciat, avait un jour demandé au Bienheureux Louis de Montfort de la mener au ciel par la voie de l'épreuve. Ce vœu, elle l'avait peut-être oublié, quand il commença d'être exaucé, et dès lors elle dut reconnaître que son saint fondateur lui accordait large mesure. Brusquement, sur un ordre de Saint-Laurent, il lui fallut quitter l'atmosphère de chaude sympathie où elle avait vécu jusque là, pour venir prendre, à l'hôpital de Quimperlé, le service des hommes. La séparation fut dure, combien plus pénible l'apprentissage de ses nouvelles fonctions..... Pendant 10 ans, de jour et de nuit, elle se prodigua à ses malades, soignant les corps, soignant les âmes, infirmière accomplie, en même temps que parfaite Religieuse.

En 1883, la Supérieure étant morte, la Sœur Sainte-Gédéonie fut mise à la tête de l'Hôpital. Elle n'accepta qu'avec peine, et ne conserva, dans la suite, que par esprit d'obéissance, une charge pour laquelle elle possédait d'exceptionnelles qualités, mais qu'elle jugea toujours au-dessus de ses mérites... Responsabilités croissantes, soucis matériels, épreuves morales les plus inattendues auxquelles vinrent se joindre, sur les dernières années, de grandes souffrances physiques, la pauvre Supérieure supporta tout, avec foi, pleinement soumise à la volonté de Dieu.

Le 8 Décembre 1910, la communauté se proposait de célébrer les noces d'or de sa « Bonne Mère ». Hélas ! la fête fut triste : la vénérable jubilaire était retenue sur le lit de douleur qu'elle ne devait plus guère quitter. De jour en jour, elle alla s'affaiblissant, jusqu'à ce que Dieu, la jugeant mûre pour le ciel, la rappela à lui, après une courte agonie, au matin du vendredi 20 Janvier. Elle était âgée de 70 ans.

« Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ; car leurs œuvres les suivent. »

***

PLOBANNALEC. — **Un singulier procès.** — C'est celui qui vient d'être intenté à M. Jézégou, recteur de Plobannalec, assigné devant le tribunal correctionnel de Quimper pour « bris de clôture »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accompli dans les conditions suivantes. Le maire de la commune, M. Souron, dans l'unique but de créer des ennuis à l'école libre des filles, avait fait clore un terrain privé, appartenant à M. de Penfentenyo et mis par celui-ci à la disposition du fondateur de l'école. M. Jézégou, fort de son droit, n'hésita pas à renverser la barrière. D'où la plainte.

L'affaire est venue, la semaine dernière, devant le tribunal correctionnel où l'attitude du maire fut plutôt gênée. Sur le simple exposé des faits et renonçant à l'audition de plusieurs témoins cités, le ministère public reconnut la bonne foi de l'inculpé. Le président, avant que le défenseur, Me de Kerangal, eût achevé sa belle plaidoirie, déclara la « cause entendue ». M. Jézégou est renvoyé des fins de la plainte sans dépens.

Ainsi s'est terminé ce procès étrange. Puisse la leçon qui s'en dégage modérer l'ardeur anticléricale de certains maires blocards et de leurs conseillers aussi maladroits que malveillants !

Brélès. — **Bénédiction d'un patronage.** — Dimanche dernier, 22 Janvier, pieuse et touchante fête à Brélès. C'était la bénédiction d'un nouveau patronage, don d'une grande chrétienne de la paroisse, qui marche dignement sur les traces de son vénérable père, « le saint homme de Brélès ». Elle m'en voudrait de citer ici son nom : tous dans le pays la connaissent bien ; Dieu surtout la connaît, et c'est de tout cœur que nous lui disons, selon la belle expression bretonne : « *Doue ho paëo !* » Ajoutons qu'elle a trouvé le concours le plus empressé près des familles de la paroisse, heureuses de témoigner ainsi à leur bienfaitrice et à leurs prêtres si dévoués, inspirateurs et âme de cette œuvre, leur reconnaissance pour tous les soins qu'ils prodiguent, sans compter, à leurs jeunes gens et à leurs enfants.

A la grand'messe, chantée par M. Le Meur, ancien curé du Faou, M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, monte en chaire. Avec son autorité « d'homme d'œuvres » par excellence, il développe, devant la foule pressée des auditeurs, qui l'écoutent avec la plus religieuse attention, le but et les bienfaits, à notre époque surtout, d'un patronage, même dans les paroisses les plus chrétiennes, comme celle de Brélès.

Après les vêpres, M. Grall bénit un superbe christ en ivoire, et deux statues en bronzélithe, celle du Sacré-Cœur et celle de Jeanne d'Arc, patronne de l'œuvre. Croix et statues, dons encore d'âmes généreuses, seront tout à l'heure portées en procession par les jeunes gens du patronage. Leur présence à la place d'honneur de la salle sera une continuelle prédication, qui rappellera à tous quels sont leurs devoirs et où ils trouveront force et courage pour les remplir sans défaillance.

La procession se met alors en marche au chant des cantiques, si bien accompagné par la jeune fanfare de l'œuvre. Malgré le temps peu encourageant, certes, c'est une foule innombrable. Il y a

là tout Brélès et de nombreux contingents accourus des paroisses voisines, tant est grand toujours, dans nos paroisses bretonnes, l'attrait des fêtes religieuses.

On arrive enfin au patronage. La généreuse donatrice a bien fait les choses. Au fond d'une vaste cour, où nos jeunes gens pourront à l'aise prendre leurs ébats, s'élève la salle des réunions, spacieuse, bien éclairée, gracieusement décorée pour la circonstance de multiples drapeaux et oriflammes, avec l'accessoire nécessaire de tout patronage, son petit théâtre, terminé par une toile nous donnant une vue bien exacte du coquet petit bourg de Brélès. On se range de son mieux, ou plutôt on se presse « comme des sardines », c'est bien le mot. Dans une causerie charmante, M. le chanoine Grall indique aux jeunes gens leurs devoirs et procède à la bénédiction de la salle.

Les « Potred Brélès » déjà si connus et si appréciés, avec leur talent consommé et aux applaudissements nourris des spectateurs, entrent en scène pour jouer la belle pièce composée pour la circonstance par un artiste de talent, un grand chrétien, un maître de la langue bretonne, à qui nos patronages sont redevables des deux charmantes pièces *Breiz Karet* et *Ialc'had Aour*, si applaudies partout. J'ai nommé le bon M. de Carné. Cette fois, c'est une pièce au souffle puissamment chrétien qu'il offre à notre admiration : *Ar Mabik Jezuz*. Devant nos yeux ravis, il fait passer, en superbes tableaux, les diverses scènes de l'Annonciation, de la veille de nuit des bergers, de la naissance de l'Enfant Jésus, de l'adoration des bergers d'abord, des rois mages ensuite. C'est enfin le *Guerz ar C'hraou*, enlevé avec grand brio, qui termine la fête.

Le rideau tombe et la foule s'écoule lentement, heureuse et reconnaissante des bonnes heures passées dans cette enceinte. A tous nous disons de tout cœur : *Doue ho paeo, bennoz Doue d'eoc'h...*

Saint-Méen. — **Association des pères de famille.** — Dimanche, 22 Janvier, les pères de famille de Saint-Méen, à quelques exceptions près, se sont réunis, sous la présidence de M. Jean Abaléa, maire, pour étudier les récentes lois scolaires et les nouveaux projets contre les droits des chefs de famille.

Après avoir entendu une conférence bien documentée de M. Bihan-Poudec, maire du Folgoat, et les vibrantes allocutions de MM. Abiven, secrétaire de l'A. P. F. du Folgoat, Hénaff, les abbés Kersaudy et Le Pape, l'ordre du jour suivant, mis aux voix, a été acclamé et voté à l'unanimité :

« Cent pères de famille assemblés, à Saint-Méen, sous la présidence de M. Jean Abaléa, considérant :

» 1° Que le projet de loi Dessoye accapare, au profit de la franc-maçonnerie, toutes les écoles publiques, qui ont été pourtant payées par tous et doivent appartenir à tous ;

» 2° Que cette loi dépouille les parents de leurs droits impres-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

criptibles sur l'éducation de leurs enfants, en violation outrageante et perfide des engagements formels de la loi de 1882 ;

» 3° Qu'elle développerait certainement la plaie déjà si désolante de la débauche, de la criminalité, et de l'antipatriotisme dans l'enfance et la jeunesse françaises ;

» Repoussent avec indignation ce projet de loi tyrannique, et s'engagent, si elle est votée, à la violer courageusement et à en poursuivre l'abrogation par tous les moyens.

» Ils vont former une association de chefs de famille pour réclamer plus efficacement :

» 1° La neutralité honnête promise par la loi dans les écoles publiques ;

» 2° La pleine liberté d'enseignement ;

» 3° La liberté pour les pères de famille, cantonniers, facteurs, employés, officiers ou autres, d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix, sans encourir de disgrâces, sans s'exposer à aucune vexation ;

» 4° La liberté d'enseigner pour tout Français et toute Française, satisfaisant aux conditions communes de savoir et de moralité ;

» 5° La répartition des subventions sur les fonds publics à toutes les écoles, proportionnellement au nombre de leurs élèves.

» Enfin, ils chargent le président d'adresser cet ordre du jour aux Députés et aux Sénateurs du Finistère. »

Retraites fermées pour membres du clergé. — Nous croyons rendre service à nos confrères en leur rappelant une œuvre fondée à Nantes, il y a un an. C'est une maison de retraites fermées pour les membres du clergé.

A toute époque de l'année, la villa du Pavillon est ouverte aux ecclésiastiques qui, pour des raisons agréées de leur évêque, n'ont pas pu suivre les retraites diocésaines ou qui sentiraient le désir de s'isoler et de se retremper dans le recueillement et la solitude.

Ces retraites sont individuelles. Leur durée est de deux, trois, quatre jours, au gré des retraitants.

Il est demandé une aumône de 5 francs par jour.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé de Vallois, villa du Pavillon, rue Carcouët, Nantes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME

DÉCRET DU SAINT-OFFICE (SECTION DES INDULGENCES) permettant aux fidèles de remplacer les scapulaires d'étoffe par une médaille.

On le sait, les saints scapulaires contribuent grandement à entretenir la dévotion des fidèles et à exciter en eux le désir d'une vie plus parfaite. Aussi, pour que la pieuse coutume

de s'y inscrire s'accroisse de jour en jour, notre Très Saint-Père Pie X, Pape par la divine Providence, tout en souhaitant beaucoup que les fidèles continuent à les porter comme par le passé, a cru cependant devoir se rendre aux vœux que plusieurs personnes lui ont exprimés ; et après avoir préalablement pris les suffrages des Eminentissimes Pères les Cardinaux Inquisiteurs généraux, dans l'audience accordée le 16 Décembre de l'année courante à Mgr l'Assesseur de cette suprême et Sacrée Congrégation du Saint-Office, a daigné, dans sa bienveillance, accorder ce qui suit :

A tous les fidèles agrégés ou à agréger à l'avenir, par une imposition régulière, à un ou plusieurs scapulaires authentiquement approuvés par le Saint-Siège (excepté ceux qui sont propres aux Tiers-Ordres), il est désormais permis de remplacer ce ou ces scapulaires d'étoffe par une médaille en métal, portée au cou ou autrement, pourvu que ce soit sur leur personne et décemment, de sorte qu'en observant les règles propres à chacun d'eux, ils puissent sûrement gagner toutes les faveurs spirituelles (y compris le *privilège* dit *sabbatin* du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel), et participer à toutes les indulgences annexées à chacun d'eux.

Cette médaille devra porter à l'avers l'effigie de Notre-Seigneur Jésus-Christ montrant son Cœur sacré, et au revers celle de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle devra être bénite d'autant de bénédictions distinctes qu'elle remplacera de scapulaires régulièrement imposés, et pourra tenir lieu de ceux-ci, au gré de ceux qui les demanderont.

Enfin, chacune de ces bénédictions pourra être donnée par *un seul signe de croix*, soit dans l'acte même de l'inscription aussitôt après l'imposition régulière, soit même plus tard selon l'opportunité des demandants. Peu importe qu'on observe ou non l'ordre des différentes inscriptions et le temps qui s'est écoulé depuis. La bénédiction peut se faire par n'importe quel prêtre, même distinct de celui qui inscrit, pourvu qu'il jouisse de la faculté respective, ordinaire ou déléguée, de bénir les scapulaires. Demeurent fermes par ailleurs les limitations, clauses et conditions du pouvoir primitivement accordé.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention très spéciale.

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 16 Décembre 1910.

Aloys GIAMBENE,
Substitut pour les Indulgences.

Déclarations relatives au Décret ci-dessus.

A propos des médailles bénites jusqu'ici, dans le but de remplacer les divers scapulaires, et au sujet de la faculté de les bénir, accordée par Sa Sainteté, directement, ou bien par délégation ou de toute autre manière, le Saint-Père a déclaré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ses intentions, et ordonné d'observer ponctuellement ce qui suit :

1. Les médailles dûment bénites jusqu'à présent, par ceux qui en avaient la faculté, pourront encore à l'avenir remplacer les scapulaires de la manière et aux conditions marquées dans la concession antérieure.

2. Tous les prêtres, séculiers ou réguliers, même ceux revêtus des dignités les plus éminentes, qui ont obtenu pour cinq ans la faculté de bénir ainsi les médailles, perdront leurs pouvoirs une fois les cinq ans écoulés. En attendant, ils pourront bénir en tout lieu les médailles, lors même qu'ils n'auraient pas le pouvoir de bénir les divers scapulaires ; ils devront néanmoins se conformer strictement au décret ci-dessus, soit pour ce qui regarde les images, soit pour les autres conditions.

3. Ceux qui avaient le droit de subdéléguer le perdront par le fait même de la promulgation du présent décret et des déclarations qui y sont jointes, l'avantage spirituel des fidèles se trouvant suffisamment procuré par le même décret.

Donné à Rome, au palais du Saint-Office, le 16 Décembre 1910.

ALOISIUS GIAMBENE,
Substitut pour les Indulgences.

— **Au Vatican.** — Dimanche, 23 Janvier, le Souverain Pontife a reçu le comité directeur et plusieurs membres de l'Association du Saint-Sacrement, établie dans l'église des Religieuses Réparatrices.

Le prince Pignatelli, président, exposa dans une adresse le progrès de l'œuvre, notamment son action pour la première communion des jeunes filles pauvres.

Pie X félicita gracieusement l'association du zèle qu'elle déploie et l'encouragea vivement à poursuivre dans la même voie.

***

Toute la semaine, le Saint-Père a donné chaque jour de nombreuses audiences aux cardinaux préfets ou secrétaires des Congrégations Romaines, puis à des prélats italiens ou étrangers, entre autres Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, et Mgr Chatelus, évêque de Nevers. Celui-ci a été reçu de nouveau, dimanche matin, en audience de congé.

On annonce l'arrivée à Rome du nouvel évêque de Belley, Mgr Manier, venu faire son premier pèlerinage *ad limina*.

PARIS. — **A la Chambre des députés.** — Au cours de la discussion du budget du ministère de l'Intérieur, M. Maurice Barrès a pris la défense de nos vieilles églises qu'on laisse, dans beaucoup d'endroits, tomber en ruines pour avoir un prétexte de les fermer et de les désaffecter.

L'éloquent orateur a cité nombre de cas typiques et demandé à M. Briand de faire connaitre sa pensée sur cette grave question : quels conseils il donnera aux municipalités et quel moyen juridique il prépare pour sauver les églises.

Le président du Conseil a répondu qu'il ne fallait rien exagérer, que les actes de sectarisme et d'intolérance ne sont que des exceptions et qu'avec « la bonne volonté » des catholiques toutes les églises pourront être tenues en bon état...

Ce sont là des paroles et rien autre chose ! D'exceptions en exceptions, on arrivera à désaffecter et à fermer beaucoup d'églises en France. Ce ne sera pas le gouvernement qui s'y opposera.

***

Lundi, malgré les réclamations de M. Groussau, la Chambre a réduit de 35.000 fr. la somme prévue au budget des Cultes pour secours aux prêtres âgés.

Par contre, elle a maintenu le crédit afférent au service des cultes dans les prisons départementales, dont la Commission du budget demandait la suppression.

Vers la persécution ? — Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Nantes :*

« De tous côtés, le bruit circule que les tracasseries suscitées, à la première heure, aux religieux et religieuses sécularisés, vont reprendre leur cours à bref délai, afin de tenter de faire la preuve que les Congrégations continuent toujours à diriger les écoles.

» Il faut donc s'attendre à de nouvelles perquisitions, à l'interception des correspondances, à la surveillance des maisons suspectes. Ainsi le veut, sans doute, la politique d'apaisement et de détente proclamée maguère ».

L'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper, rappelle à Messieurs les Ecclésiastiques qu'elle tient à leur disposition le **Papier** *dit* « **des Conférences** », *du format officiel, recommandé par la Commission diocésaine.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS AU PUBLIC. — Rétablissement du service normal des trains de voyageurs sur la section d'Angers à Nantes. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le Public que la circulation, qui avait été interrompue, par suite des crues de la Loire, entre Ingrandes-sur-Loire et Ancenis, est rétablie depuis le Samedi 21 Janvier courant.

En conséquence, à partir du 21 Janvier à 8 heures du matin, tous les trains de voyageurs ont repris entre Angers et Nantes, leur marche habituelle telle qu'elle est indiquée au Livret Horaire de la Compagnie.

Toutefois, en raison des ralentissements imposés par les travaux de réfection des voies, les trains sont susceptibles d'éprouver, pendant quelques jours, un retard d'une quinzaine de minutes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Vie de saint François de Sales, évêque et prince de Genève, docteur de l'Eglise, par M. HAMON. Nouvelle édition entièrement revisée par M. GONTHIER, chanoine d'Annecy, et M. LETOURNEAU, curé de Saint-Sulpice. 2 vol. in-8° de XV-682 et IV-615 pages, avec deux héliogravures, une carte de l'ancien diocèse de Genève et de nombreuses illustrations. — Prix : **12** fr. (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C^ie^, rue Bonaparte, 90, Paris.) — Edition abrégée. 1 vol. in-12 de 530 pages, avec un portrait en héliogravure. — Prix : **3** fr. **50**.

Cette nouvelle édition de la *Vie de saint François de Sales* a été honorée de lettres d'approbation de S. G. Mgr l'archevêque de Paris et de S. G. Mgr l'Evêque d'Annecy.

Vient de paraître : **Quelques braves gens**, par Jean VIOLA. Un vol. in-8° de 90 pages. Illustrations de Jean JAMET *(Nouvelle bibliothèque pour tous)*. Broché, **1** franc. (Maison de la Bonne Presse.)

La Bonne Presse vient de s'enrichir de *Quelques braves gens*, dont les physionomies bien vivantes s'étalent sur la couverture du volume imprimé sur papier couché et illustré de dessins pittoresques.

Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Collection « Science et Religion ». Prix de chaque volume de la collection : **0** fr. **60**.

L'Apologétique, par S. G. Mgr DOUAIS, évêque de Beauvais. 1 vol.

Saint Pie V et la défaite de l'Islamisme, par P. DESLANDRES, archiviste paléographe. 1 vol.

Les Jeunes Filles françaises et le problème de l'éducation, par P. FEVEL, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université. 1 vol.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché plus calme. Notre 3 °/. est à 97,47, les Fonds Russes ont légèrement fléchi.

L'action du Crédit Foncier de l'Uruguay est recherchée à 329, en attendant que les obligations récemment émises soient introduites à leur tour sur le marché.

Le Crédit Foncier du Royaume de Hongrie émet un emprunt de 25 millions de francs en obligations foncières de 4 °/. de 500 fr. Ces titres sont offerts à 492,50 ; les demandes sont reçues par la Banque Privée.

L'Industrielle Foncière procède à l'émission de 25.000 obligations de 500 fr. L'intérêt annuel étant de 20 fr. et le prix d'émission ayant été fixé à 467,50, le placement s'établit à 4,28 °/. net, non compris la prime de remboursement.

Bonne fermeté à 432 de l'obligation 5 °/. or Florida Railway. Les obligations 5 °/. du Sud du Brésil sont recherchées à 457,50.

Le public fait un excellent accueil aux obligations 5 °/. du Bingham Central Railway, émises par la Banque Lilloise, 2, rue du Quatre-Septembre, au prix de 489,25 par titre de 100 dollars ou 515 francs.

L'action Foncière d'Hendaye et du Sud-Ouest reste demandée à 116. On retrouve en bonne tendance à 127,25 l'action des Grands Magasins « A la Ville de Saint-Denis ».

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Comment on devient anémique, Comment on cesse de l'être.

L'anémie, la pauvreté du sang, ont des causes nombreuses, diverses. L'hérédité d'abord, legs peu enviable de parents lymphatiques, épuisés, le surmenage physique ou mental, les excès, et aussi et surtout la mauvaise alimentation ou, pour parler plus exactement, la mauvaise nutrition. A l'origine de nombreux cas d'anémie, que trouvons-nous? Une maladie d'estomac ! Il est compréhensible que celui qui digère mal ne se nourrit pas bien, il ne répare pas ses forces et devient anémique.

Voici un cas d'anémie grave, consécutif à une maladie d'estomac. La malade a été remarquablement guérie par les Pilules Pink, comme on va le voir.

Mme Tardits, 2, rue Borda, Paris, nous a écrit :

« J'ai le plaisir de vous informer que vos excellentes Pilules Pink m'ont parfaitement guérie. Je vous en suis très reconnaissante. Ma maladie avait débuté par de légers maux d'estomac, une certaine difficulté à digérer. Je n'y pris pas garde, pensant que ces malaises ne seraient que momentanés. Ces malaises empirèrent au contraire, si bien que mon alimentation devint bientôt fort difficile. Je ne réparais plus suffisamment mes forces, cela était visible, car de jour en jour je devenais plus pâle et plus faible. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans succès, je me suis mise au traitement des Pilules Pink, et vos bonnes pilules ont guéri et mon mauvais estomac et mon anémie. »

Quelle que soit l'origine de l'anémie, il y a un traitement sûr, dites-vous-le bien et dites-le aux personnes que vous verrez souffrir. Ce traitement, c'est celui des Pilules Pink. Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque dose et tonifient le système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, les maux d'estomac, la faiblesse générale, les migraines, névralgies, rhumatismes, suites d'influenza.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires

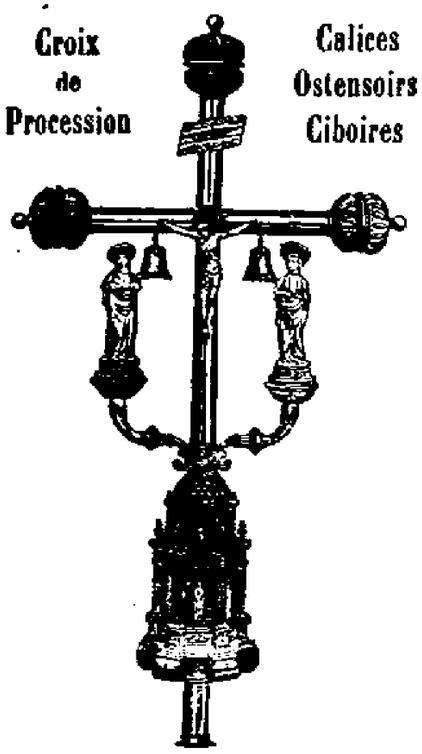

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 3 Février 1911. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Communion pascale et Première Communion solennelle ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Nécrologie ; Cléden-Poher ; Plouguerneau ; Jeunesse Catholique ; Œuvre diocésaine de Projections ; Bibliographie bretonne ; Avis.

III. — Chronique générale : Rome ; Arras ; Laval ; Paris ; Les Sœurs de la Providence à Madagascar.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Février. — 5me Dimanche après l'Epiphanie. Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de Ste Agathe, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de Ste Dorothée, Vierge, Martyre.

Lundi, 6. — S. Gildas, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur, Double. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Tite, Evêque *(du 6 Février)*. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Apparition de l'Immaculée Conception, à Lourdes. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 12. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudalmézeau . . . . . du 1er au 7 Février.
Plouguer . . . . . du 8 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Communion pascale et Première Communion solennelle. — Il se répand, Nous dit-on, parmi les fidèles une opinion qui tendrait à dénaturer complètement le sens des prescriptions pontificales en ce qui concerne la communion des enfants.

Certains parents ont manifesté l'intention d'attendre l'époque de la communion solennelle pour faire approcher leurs enfants de la Table Sainte, bien que ces enfants, âgés de 10 ans et suivant régulièrement les catéchismes, réalisent les conditions requises pour être admis à la communion privée.

C'est se tromper gravement que d'interpréter de cette manière le décret *Quam singulari* sur la première communion.

Ce décret, en effet, n'a pas pour but d'inaugurer une législation nouvelle, mais simplemcnt de rappeler que les enfants, dès qu'ils ont atteint l'âge de discrétion, ont, tout autant que les grandes personnes, l'obligation de recevoir la Sainte Eucharistie, et spécialement qu'ils sont soumis comme elles au grand précepte de la communion pascale.

Cette obligation, qui est grave, est absolument la même pour eux que pour les autres fidèles. Et elle est totalement indépendante des règlementations que peut prendre chaque Evêque dans son diocèse pour ce qui regarde la première communion solennelle.

Tous les enfants ayant atteint l'âge de discrétion et remplissant, d'ailleurs, les conditions d'instruction et de piété exigées, qu'ils aient déjà communié ou non depuis la promulgation du Décret pontifical, sont obligés de faire leur communion pascale dans le temps et le lieu prescrits.

Le confesseur seul pourrait, s'il y avait un motif raisonnable, conseiller à son pénitent de s'abstenir temporairement de la communion au temps de Pâques.

En conséquence, les curés, les parents, les supérieurs, les aumôniers, les confesseurs sont obligés, sous peine de péché mortel, chacun en ce qui le concerne, de veiller à ce que les enfants ci-dessus désignés soient préparés à communier dans le temps pascal.

En rappelant aux fidèles, pendant le Carême, les prescriptions du IVe Concile de Latran relatives à la confession annuelle et à la communion pascale, les prêtres qui ont charge d'âmes auront soin d'ajouter expressément que les enfants eux-mêmes, dès l'âge de raison, sont atteints par ces prescriptions.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, en date du 30 Janvier, ont été nommés :

Curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé, en remplacement de M. le chanoine Péron, démissionnaire pour cause de santé, M. Derrien, curé-doyen de Plouzévédé ;

Curé-doyen de Plouzévédé, M. Le Gall, recteur de Langolen ;

Recteur de Langolen, M. Bossennec, vicaire à Lambézellec.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. André, ancien recteur de la Forêt-Landerneau, décédé le 28 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Le Souverain Pontife.**
II. — **Les œuvres catholiques.**
III. — **Missions.** — PLOVAN, *du 5 au 19 Février*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau.
— SAINT-COULITZ, *du 5 au 19 Février*. Président, M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.
Adoration. — PLOUGUER, Adoration et retraite paroissiale, *du 5 au 11 Février*.
— AUDIERNE, Adoration prêchée, *les 12, 13 et 14 Février*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 5 Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.
— *Lundi 6 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque sera absent de Quimper pendant trois jours, à partir de demain (samedi), 4 Février.

Dimanche, 5, il présidera la fête patronale de la chapelle de Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon, puis bénira solennellement le nouveau collège et la nouvelle école libre de filles.

QUIMPER. — **Triduum de Saint-François de Sales, à Saint-Mathieu.** — C'est une fête, populaire dans la paroisse dont le bon saint est le second patron, dans toute la ville de Quimper dont je voyais de nombreux fidèles venir adorer le Très Saint-Sacrement, un peu même dans le diocèse tout entier, puisque

Archives diocésaine de Quimper et Léon

saint François de Sales est le protecteur de l'Œuvre, pas encore assez connue, qui vient en aide aux Ecoles et aux Missions.

Pendant les trois jours, le Saint-Sacrement est exposé, et le soir, à 8 heures, une instruction clôt la sainte journée. M. le chanoine A. Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin, originaire et ancien vicaire de la paroisse, avait bien voulu s'en charger.

« Dieu est libre dans ses dons. Mais, si nous étudions les voies privilégiées de la Providence, nous constatons que la *sainteté* fleurit sur des racines profondes : des traditions de famille, un père vertueux, une mère, qui, dès les premières heures, a appelé par ses prières et ses vertus les bénédictions divines et a cultivé les germes jetés par le baptême. C'est l'œuvre d'une éducation forte, vigilante et tendre. » Avec force, l'orateur insiste sur la responsabilité des parents. « L'enfant est un dépôt qui leur est confié, qu'ils doivent préserver des mauvais exemples, des écoles sans Dieu. A ceux qui se flatteraient de compenser, au foyer, par le catéchisme et la prière, l'absence de Dieu dans les écoles, le cœur du prêtre réplique qu'il ne faut pas laisser empoisonner, pendant six heures par jour, le tempérament de l'enfant, sous prétexte qu'on lui administrera un contre-poison. Le résultat final serait un déplorable scepticisme. » S'appuyant sur les premières années de saint François de Sales, le prédicateur met en garde contre la rouille des passions mauvaises, recommande la pratique des sacrements, la culture intense de la vertu, et finit par un touchant appel aux vocations sacerdotales.

« Saint François de Sales, fruit d'une éducation essentiellement chrétienne, après s'être mis à l'école de Marie, brûlant du désir d'imiter Jésus, se dépensa pour évangéliser des populations bien dignes de pitié, abandonnées et découragées. L'apostolat, sous une forme ou sous une autre, est le devoir de tous. Les dames catéchistes, jamais assez nombreuses, s'en acquittent pour la plus grande gloire de Dieu.

» A elles, à tous les apôtres, un élément de succès est absolument nécessaire : la sainteté, reflet de Dieu le Père en Jésus, de Notre-Seigneur en saint François de Sales, qui la répand à pleines mains par son « Introduction à la Vie dévote », par sa correspondance, ses instructions, par la fondation de l'ordre de la Visitation ». L'orateur termine, en invitant à imiter le doux saint François.

Nul doute que ces appels ne soient entendus par de nombreuses âmes. Le Triduum a été bien suivi, le T. Saint-Sacrement a vu de nombreux adorateurs, et l'Œuvre de Saint-François de Sales, exposée de façon lumineuse par le directeur diocésain, M. le chanoine Pilven, étendra ses ramifications et propagera la Foi chez nous.

X.

Nécrologie. — I. Le dernier numéro de la *Semaine religieuse* n'a pu qu'annoncer la mort de M. Bernard, recteur de Lampaul-Ploudalmézeau. Il a succombé le 24 Janvier, après une longue maladie, à l'âge de 67 ans.

Né à Ploaré, le 5 Novembre 1843, ordonné prêtre le 21 Décembre 1867, M. Bernard (Yves) fut d'abord professeur au Petit-Séminaire de Pont-Croix, puis nommé (29 Décembre 1871) vicaire à Saint-Louis de Brest. Après dix ans d'un ministère très remarqué dans cette paroisse, il devint recteur de Plouhinec (4 Mai 1882), puis fut transféré (19 Mai 1886) à Saint-Martin de Morlaix. Dans ce poste très important auquel l'appelait la confiance de ses supérieurs, M. Bernard ne put pas réaliser les espérances que l'on fondait sur lui ; il en fut empêché par l'état de sa santé qui, robuste jusqu'alors, s'altéra peu à peu et le contraignit à quitter momentanément le service paroissial (Octobre 1889). Aussitôt que ses forces le lui permirent, il demanda à reprendre le ministère et fut nommé (4 Mai 1891) recteur de Lampaul-Ploudalmézeau. C'est là qu'il a passé les dernières années de sa vie, travaillant à la gloire de Dieu et au bien des âmes autant que le lui permettait sa santé toujours chancelante, entouré de l'affection de ses confrères et de la respectueuse sympathie de ses paroissiens.

II. — M. André, ancien recteur de La Forêt-Landerneau, prêtre habitué à Guipavas, est mort samedi, 28 Janvier, après une maladie de trois semaines au cours de laquelle il avait demandé lui-même et reçu tous ses sacrements. Il était dans sa 61e année.

Né à Guipavas le 15 Juin 1850, ordonné prêtre le 10 Août 1876, M. André (Yves-Ernest) fut d'abord vicaire à Kernilis (28 Septembre 1876), ensuite à Plabennec (30 Juin 1882). Nommé recteur de La Forêt-Landerneau (7 Septembre 1893), démissionnaire pour cause de santé (27 Mai 1902), il se retira dans sa famille, à Guipavas, où il vient de mourir. « Soldat en 1870, prisonnier en Prusse, puis après la guerre engagé pendant quelques mois dans les troupes d'Afrique, M. André s'est toujours ressenti des fatigues de ces tristes jours... Depuis quatre ans, il ne pouvait plus venir à l'église : c'était pour lui une grande peine d'être privé de dire la sainte messe. Il consacrait son temps à la prière : le Bréviaire et le Rosaire, c'était sa grande occupation, heureux de pouvoir être encore ainsi utile à l'Eglise et aux âmes... »

R. I. P.

✠

Nous avons reçu la lettre suivante, hommage délicat d'un paroissien à la mémoire de son ancien Recteur récemment décédé :

« Monsieur le Directeur,

» La *Semaine religieuse* annonçait dernièrement la mort de M. Moullec, ancien recteur de Moëlan, qui s'est éteint doucement à l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé, et son enterrement à Esquibien, sa paroisse natale.

» Etant en voyage, je n'ai pu être touché à temps par la dépêche m'annonçant la fatale nouvelle. Sans cela, je me serais fait un devoir d'accompagner à sa demeure dernière celui qui fut, pendant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

près de vingt ans, mon ami et mon collaborateur. Si la maladie l'a terrassé en pleine force, c'est qu'il prenait vraiment à cœur tous les événements qui se déroulaient dans sa paroisse. Je voudrais ici redire à tous ceux qui l'ont connu quelle a été sa bonté, qui était le fond de son caractère ; quel a été son zèle pour toutes les œuvres de Moëlan ; quelle a été son intelligence comme administrateur, et aussi quelle fut la délicatesse de ses sentiments.

» J'en avais eu une preuve bien touchante, lors du décès de mon père, arrivé subitement au loin. J'avais été obligé de partir à la hâte, sans pouvoir prévenir personne, pour me rendre auprès de la dépouille qui m'était si chère et pour régler un transport toujours pénible. Le jour de l'enterrement dans une commune des environs de Tours, éloignée des communications, la première personne que j'avais aperçue à la tête du clergé paroissial était mon cher Recteur de Moëlan ! Ayant voyagé le jour et la nuit, s'étant informé comme il avait pu de l'heure et du lieu de l'enterrement, échoué dans une station sans ressources et amené par une châtelaine complaisante, dans sa voiture, il tenait à repartir le soir même pour Moëlan, où son ministère le réclamait...

» D'une grande affabilité, il était abordable pour tous, et, s'il était sévère pour lui-même, il était indulgent pour les autres. Que d'événements n'eut-il pas à subir pendant l'exercice de son sacerdoce : le renvoi des Sœurs qui dirigeaient l'école des filles ; la sécularisation des Frères, qui dirigeaient l'école libre des garçons; le crochetage de la dite école ; l'inventaire de son église, au milieu des troupes ; la résistance de ses paroissiens, qui coûtait à Mme la comtesse René de Beaumont et à deux de ses enfants une condamnation à quinze jours de prison effectués, au régime de droit commun, à la maison d'arrêt de Quimperlé ; l'expulsion de son presbytère par la force armée et sa retraite dans une maison amie au bourg. Son cœur de prêtre, qui sentait si vivement, avait été touché. Sa vigoureuse nature ne résistait pas à ces coups répétés. Néanmoins, il se remettait par moments et pouvait arriver à fonder, avec l'aide d'un certain nombre de paroissiens, une école libre de filles. Et cependant il avait réussi à amortir des dettes et à liquider une situation qu'il avait trouvée assez obérée. Ses forces trahirent son courage. Il se releva plusieurs fois, mais à la fin il lui fallut céder. C'est alors que Dieu lui demanda le plus grand des sacrifices : la privation de dire la sainte messe et de s'occuper des œuvres qu'il avait entreprises. La main dans la main, nous avons lutté ensemble pour le bien de Moëlan, auquel il s'était dévoué entièrement. Côte à côte, pendant près de vingt ans, nous n'avions eu qu'un même cœur, qu'une même pensée. Je voudrais que tous ceux qui l'ont connu, et principalement ceux de sa famille que nous aimions voir venir, même de bien loin, à Moëlan, trouvent ici l'expression des regrets que m'a causés la perte de cet homme de bien, dont la devise était : bonté et dévouement. Quant à moi, je ne saurais trop lui demander de vouloir bien, du haut du ciel, où il a trouvé la récompense qu'il méritait si bien, jeter encore un

regard sur ses anciens paroissiens et en particulier sur celui qui s'honorait d'être son ami, pour qu'il attire sur sa chère paroisse de Moëlan les bénédictions du Très-Haut.

» Comte René de Beaumont,
» Ancien Maire de Moëlan. »

Cléden-Poher. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Héliou, diacre, sera célébré Cléden-Poher, lundi prochain, 6 Février, à 10 heures.

Plouguerneau. — **Un prêtre en justice de paix** *(suite)*. — Nous avons dit à la suite de quels incidents M. Floc'h, vicaire à Plouguerneau, avait comparu, le 11 Janvier, devant le Juge de paix de Lannilis, pour avoir fait le catéchisme, à 10 heures du matin, un jour de classe, délit prévu par la loi sur l'obligation scolaire.

Mais, comme il a été prouvé, au cours des débats, les enfants des écoles laïques n'étaient nullement obligés de venir au catéchisme du lundi, fait spécialement pour les élèves des écoles libres. Dans ces conditions, un acquittement semblait certain. Cependant, M. Floch a été condamné à *un franc* d'amende et aux frais.

Peine minime, penseront quelques-uns. Mais ce n'est pas ici une question de plus ou de moins. Et, comme on l'a fait remarquer très justement, « par la condamnation à un franc d'amende, M. le Juge de paix a rendu tout appel impossible et garanti ainsi son jugement de tout contrôle d'un autre tribunal. Un condamné en justice de paix ne peut, en effet, faire appel que si l'amende excède une certaine somme... Il est permis de croire qu'il y a eu, de la part de M. le Juge de paix de Lannilis, plus d'habileté que d'indulgence. »

Jeunesse Catholique. — **Congrès cantonal, à Saint-Pierre-Quilbignon.** — Avec la haute approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper, les « Jeunes Catholiques » de la région brestoise se réuniront, le *Dimanche 19 Mars*, à Saint-Pierre-Quilbignon, pour une journée d'études, sous la direction de M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain.

Voici le questionnaire préparatoire à ce Congrès :

I. *La Jeunesse Catholique :* Quelle a été l'origine de l'A. C. J. F. ? Dans quel but a-t-elle été fondée ? Quels sont les moyens qu'elle veut mettre en œuvre pour réaliser ce but ? — L'Association a-t-elle une doctrine sociale ? Quelle est cette doctrine ? Quelle est la signification de sa devise : « Sociaux parce que catholiques » ? — Dans votre entourage fait-on valoir quelques griefs contre l'Association ? Quelles réponses y faites-vous ? — L'Association a-t-elle reçu des approbations : *a)* des Souverains Pontifes ; *b)* des Evêques ? Citez des textes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. *L'Apostolat des Jeunes Catholiques :* Le Jeune Catholique oit-il être un apôtre ? Pourquoi ? Comment doit-il exercer son postolat : *a)* dans sa famille ; *b)* dans sa paroisse ; *c)* à l'atelier, bureau, à la ferme ; *d)* sur la rue, aux champs ?

III. *Bibliothèque paroissiale :* Comme moyen plus spécial d'apostolat, le Groupe de Plougastel a recommandé la création de bibliothèques paroissiales. — Comment organiser et faire fonctionner s bibliothèques ?

Pour le Comité diocésain :
Le Secrétaire, P. LARVOR.
37, rue Duret, Brest.

Œuvre diocésaine de Projections

35, rue de Brest, Quimper.

Le 22 Décembre dernier, la « Ligue d'action laïque », dont le sident d'honneur est M. Henri Brisson, donnait sa première nce de projections. Tous les ministres s'étaient fait représenter. M. Léonce Ambruster, avocat, vice-président, a défini dans son cours le but de cette ligue nouvelle et disait : « Nous oppose- aux projections d'apologétique religieuse, les projections laï- s. Nous aiderons l'instituteur, le conférencier, les patronages, Jeunesses républicaines, les comités démocratiques, les Amica- ; nous les outillerons comme on a outillé le prêtre ; nous met- ns à leur disposition un choix de conférences accompagnées cune d'une série de projections. Nous réchaufferons le zèle des tants, par l'organisation de secrétariats régionaux où ils trou- ont tous les concours dont ils auront besoin ; nous serons cons- ment en contact avec eux par notre journal *la Lumière.* »

Voici donc une seconde ligue qui s'ajoute à la Ligue de l'Enseiment. L'une et l'autre veulent combattre, par les conférences projections, « l'action cléricale » exercée par le même moyen. Ceci dispense de tout commentaire : il est évident que la confée avec projections attire les auditeurs, qu'elle les intéresse, lle exerce sur leur esprit une influence beaucoup plus pénéte que la parole seule.

n a dit que si saint Paul revenait parmi nous, il se ferait jourte. Ne pourrait-on pas dire, avec plus de vérité encore, que si énérable Michel Le Nobletz reparaissait ici, il serait projection- ? Avec son enseignement par l'image il a fait pénétrer plus nd la doctrine religieuse dans les esprits, il l'a implantée si que nous vivons encore du fruit de son apostolat ! Dans les ons, l'enseignement par les tableaux n'est ni le moins suivi, moins fructueux !

ès lors, pourquoi ne pas adopter, avec ses perfectionnements n adaptation actuels, ce mode d'instruire ? Notre mission nseigner nos frères » ne nous fait-elle pas une obligation de ir tous les moyens de la remplir ? Et puisque les ennemis de

Dieu veulent, par les projections, Le chasser des âmes, allumons nos lanternes pour qu'Il reste la Lumière du monde.

Comme toujours, Satan singe Dieu, et ses satellites, si fiers d'eux-mêmes, nous copient souvent : il y a beaux jours que nos œuvres diocésaines ont devancé leurs secrétariats régionaux : usons donc de nos armes, groupons-nous et donnons à cette œuvre de Quimper une vitalité nécessaire pour être féconde ! Plus nous serons nombreux, plus l'œuvre sera capable de rendre à ses adhérents tous les services utiles, par la variété de ses séries — et leur beauté.

Je viens donc faire appel à votre zèle en vous rappelant ce qui a déjà paru dans la *Semaine religieuse :*

Je suis à la disposition de tout prêtre qui désire avoir des renseignements sur le maniement des appareils — une chambre d'expériences est aménagée pour ces leçons de pratique. Un dépôt des principaux appareils et de leur éclairage à l'alcool, acétylène, oxy-essence, oxy-éther, permet de fixer son choix *de visu*. Il suffit de me prévenir quelques jours à l'avance pour être certain de me trouver.

Pour les séries de vues demandées (1), pour tous les accessoires, il y a toujours quelqu'un à la permanence.

Une remise de 10 0/0 est faite à tous les abonnés pour leurs achats.

A ce service des projections est joint celui de gramophones et de duplicateurs pour polycopier tracts, bulletins paroissiaux, et leurs accessoires.

Enfin, pour certaines grandes séances extraordinaires, au profit des patronages, des écoles, pour aider à l'achat d'un matériel de projections, je serai à la disposition de ceux qui le demanderont. Les conditions seront très peu onéreuses. Tous frais compris, transport du cinématographe et voyage, une offrande pour l'œuvre, les frais de séance, le tout n'atteindrait certainement pas 50 francs.

Enfin, je rappelle que, pour 12 francs par an, les projectionnistes peuvent avoir autant de séries qu'ils désirent et garder chacun des envois *deux dimanches consécutifs*.

Pour les séries qui seraient désirées par les abonnés et que l'œuvre ne posséderait pas encore, nous les leur procurerons à des conditions spéciales, grâce à la bienveillance de M. Féron-Vrau, qui veut bien aider notre œuvre en attendant son extension normale.

J'espère qu'avec tous ces avantages et ces facilités, vous nous aiderez à donner à notre œuvre de projections une place digne de ce diocèse, parmi les œuvres diocésaines de France.

Puissions-nous ainsi répondre à la confiance de notre Evêque et travailler avec plus de fruit au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ !

N. FROT, *Directeur diocésain.*

(1) Le catalogue complet des séries possédées actuellement par l'œuvre sera envoyé aux personnes qui en feront la demande, à l'adresse indiquée. — Joindre un timbre pour l'affranchissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. *L'Apostolat des Jeunes Catholiques :* Le Jeune Catholique doit-il être un apôtre ? Pourquoi ? Comment doit-il exercer son apostolat : *a)* dans sa famille ; *b)* dans sa paroisse ; *c)* à l'atelier, au bureau, à la ferme ; *d)* sur la rue, aux champs ?

III. *Bibliothèque paroissiale :* Comme moyen plus spécial d'apostolat, le Groupe de Plougastel a recommandé la création de bibliothèques paroissiales. — Comment organiser et faire fonctionner ces bibliothèques ?

Pour le Comité diocésain :
Le Secrétaire, P. LARVOR.
37, rue Duret, Brest.

Œuvre diocésaine de Projections

35, rue de Brest, Quimper.

Le 22 Décembre dernier, la « Ligue d'action laïque », dont le président d'honneur est M. Henri Brisson, donnait sa première séance de projections. Tous les ministres s'étaient fait représenter.

M. Léonce Ambruster, avocat, vice-président, a défini dans son discours le but de cette ligue nouvelle et disait : « Nous opposerons aux projections d'apologétique religieuse, les projections laïques. Nous aiderons l'instituteur, le conférencier, les patronages, les Jeunesses républicaines, les comités démocratiques, les Amicales ; nous les outillerons comme on a outillé le prêtre ; nous mettrons à leur disposition un choix de conférences accompagnées chacune d'une série de projections. Nous réchaufferons le zèle des militants, par l'organisation de secrétariats régionaux où ils trouveront tous les concours dont ils auront besoin ; nous serons constamment en contact avec eux par notre journal *la Lumière.* »

Voici donc une seconde ligue qui s'ajoute à la Ligue de l'Enseignement. L'une et l'autre veulent combattre, par les conférences avec projections, « l'action cléricale » exercée par le même moyen.

Ceci dispense de tout commentaire : il est évident que la conférence avec projections attire les auditeurs, qu'elle les intéresse, qu'elle exerce sur leur esprit une influence beaucoup plus pénétrante que la parole seule.

On a dit que si saint Paul revenait parmi nous, il se ferait journaliste. Ne pourrait-on pas dire, avec plus de vérité encore, que si le vénérable Michel Le Nobletz reparaissait ici, il serait projectionniste ? Avec son enseignement par l'image il a fait pénétrer plus à fond la doctrine religieuse dans les esprits, il l'a implantée si bien que nous vivons encore du fruit de son apostolat ! Dans les Missions, l'enseignement par les tableaux n'est ni le moins suivi, ni le moins fructueux !

Dès lors, pourquoi ne pas adopter, avec ses perfectionnements et son adaptation actuels, ce mode d'instruire ? Notre mission « d'enseigner nos frères » ne nous fait-elle pas une obligation de choisir tous les moyens de la remplir ? Et puisque les ennemis de

Dieu veulent, par les projections, Le chasser des âmes, allumons nos lanternes pour qu'Il reste la Lumière du monde.

Comme toujours, Satan singe Dieu, et ses satellites, si fiers d'eux-mêmes, nous copient souvent : il y a beaux jours que nos œuvres diocésaines ont devancé leurs secrétariats régionaux : usons donc de nos armes, groupons-nous et donnons à cette œuvre de Quimper une vitalité nécessaire pour être féconde ! Plus nous serons nombreux, plus l'œuvre sera capable de rendre à ses adhérents tous les services utiles, par la variété de ses séries — et leur beauté.

Je viens donc faire appel à votre zèle en vous rappelant ce qui a déjà paru dans la *Semaine religieuse :*

Je suis à la disposition de tout prêtre qui désire avoir des renseignements sur le maniement des appareils — une chambre d'expériences est aménagée pour ces leçons de pratique. Un dépôt des principaux appareils et de leur éclairage à l'alcool, acétylène, oxy-essence, oxy-éther, permet de fixer son choix *de visu.* Il suffit de me prévenir quelques jours à l'avance pour être certain de me trouver.

Pour les séries de vues demandées (1), pour tous les accessoires, il y a toujours quelqu'un à la permanence.

Une remise de 10 0/0 est faite à tous les abonnés pour leurs achats.

A ce service des projections est joint celui de gramophones et de duplicateurs pour polycopier tracts, bulletins paroissiaux, et leurs accessoires.

Enfin, pour certaines grandes séances extraordinaires, au profit des patronages, des écoles, pour aider à l'achat d'un matériel de projections, je serai à la disposition de ceux qui le demanderont. Les conditions seront très peu onéreuses. Tous frais compris, transport du cinématographe et voyage, une offrande pour l'œuvre, les frais de séance, le tout n'atteindrait certainement pas 50 francs.

Enfin, je rappelle que, pour 12 francs par an, les projectionnistes peuvent avoir autant de séries qu'ils désirent et garder chacun des envois *deux dimanches consécutifs.*

Pour les séries qui seraient désirées par les abonnés et que l'œuvre ne posséderait pas encore, nous les leur procurerons à des conditions spéciales, grâce à la bienveillance de M. Féron-Vrau, qui veut bien aider notre œuvre en attendant son extension normale.

J'espère qu'avec tous ces avantages et ces facilités, vous nous aiderez à donner à notre œuvre de projections une place digne de ce diocèse, parmi les œuvres diocésaines de France.

Puissions-nous ainsi répondre à la confiance de notre Evêque et travailler avec plus de fruit au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ !

N. FROT, *Directeur diocésain.*

(1) Le catalogue complet des séries possédées actuellement par l'œuvre sera envoyé aux personnes qui en feront la demande, à l'adresse indiquée. — Joindre un timbre pour l'affranchissement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Saint Jean Discalcéat Franciscain (1279-1249)**, *sa Vie, son Epoque, son Ordre en Bretagne. Manuscrit inédit du XIVe siècle ; sept gravures.* — Saint-Brieuc, imprimerie-librairie R. Prud'homme, éditeur pontifical, 1911. Un beau vol. in-18, 488 p. Prix : 2 francs ; franco : 2 fr. 25. — Librairie J. SALAUN, Quimper.

La Vie de ce Saint (1), si connu et si populaire dans le Finistère, qui fut de son vivant l'ami du Bienheureux Charles de Blois, vient de paraître à la librairie-imprimerie de R. Prud'homme. Elle ne manquera pas d'exciter la piété des fidèles et d'attirer l'attention des lettrés et des historiens bretons.

En effet, parmi ces héros de la sainteté dont les foules, en dépit des révolutions, ont gardé le souvenir et le culte, saint Jean Discalcéat, Frère Mineur de Bretagne, méritait, à coup sûr, de trouver un biographe. Ce biographe fut un de ses compagnons mêmes, et c'est son récit, avec toute sa grâce naïve, et aussi avec toute son autorité de document de première heure et de première main, que le R. P. Norbert Monjaux vient d'éditer, en le traduisant.

A cela, toutefois, ne s'est pas borné le travail du distingué écrivain. Le document antique est concis, sans souci de l'ordre chronologique, strictement restreint à ce qui concerne personnellement celui dont il relate les vertus et les miracles. Le R. P. Norbert l'a, en quelque sorte, repris en sous œuvre et il nous donne une vie critique, détaillée, complète, telle que la réclament les exigences de notre érudition et aussi de notre dévotion contemporaines. Tour à tour, passent sous nos yeux, dans un enchaînement logique de chapitres, savamment traités et nettement exposés, la physionomie morale de S. Jean Discalcéat, sa vie dans le monde, son rôle religieux, patriotique et social comme Frère Mineur, ses dons surnaturels, sa mort, son culte. Enfin, à cette intéressante et brillante série de tableaux, a été ajouté un appendice, disons mieux un cadre non moins remarqueble : un aperçu historique sur l'Ordre de S. François en Bretagne, où il a joué un si beau rôle.

Nous souhaitons et augurons bon succès à ce livre, qui le mérite à tous points de vue : puisse-t-il, en illustrant les exemples d'austérité, de dévouement et de vaillance des anciens jours, contribuer puissamment à raviver dans les cœurs de nos générations décadentes, dans les cœurs de la race bretonne tout particulièrement, la flamme de l'esprit chrétien et de l'énergie religieuse.

L'ouvrage est précédé d'une lettre de Monseigneur de Quimper (2) et illustré de sept gravures ; il comprend 488 pages, écrites d'un style clair, concis et élégant.

Léon DE KERVAL.

(Indépendance Bretonne (St-Brieuc), du 20 Janvier 1911.)

(1) Cet illustre Frère Mineur (ou Franciscain) du XIVe siècle a le titre de saint et jouit d'un culte immémorial à Quimper ; on espère que sous peu sa cause sera reconnue par le Saint-Siège et son culte étendu à tous les diocèses de la Bretagne.

(2) Lettre au clergé du diocèse de Quimper et de Léon (17 Février 1910), publiée par la *Semaine religieuse*, p. 138.

AVIS. — *Les nouveaux petits* **Catéchismes** *français et bretons, avec images, actuellement sous presse, paraîtront incessamment. Le prix de l'exemplaire sera de* **0** *fr.* **20**.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Dans son numéro du 27 Janvier, sous le titre : « Complot certain », le journal *La Croix* a publié la note suivante :

« Plusieurs journaux signalent un article, d'ailleurs romanesque, dans lequel le *Gil Blas* a lancé l'information que Pie X, quittant Rome, cette année, pourrait bien venir habiter le vieux château fort de Lourdes, avec le consentement du gouvernement.

» De cette information laissons la partie roman. Il reste qu'à Paris, comme à Rome et ailleurs, on prend au sérieux les bruits qui courent que, vu la situation créée à Rome par M. Nathan, avec la complicité du gouvernement italien, Pie X s'attendrait à s'éloigner de Rome cette année.

» Nos lecteurs s'en souviennent, nous les avons prévenus que cette éventualité était envisagée au Vatican comme une possibilité.

» De cette question se rapproche celle du complot (que l'*Unione* de Milan a révélé) pour la suppression des représentations diplomatiques auprès du Saint-Siège. Il était impossible que dans beaucoup d'esprits un rapprochement ne s'établît pas entre cette information sensationnelle et certain article récemment publié par les *Nouvelles* et qui tendait, hypocritement, à faire croire que c'était le Vatican lui-même qui avait comme objectif cette suppression.

» Les *Nouvelles* ont senti le danger de ce rapprochement, et d'elles-mêmes elles ont pris l'initiative de déclarer que le Comité international des jurisconsultes anticléricaux dont elles sont l'organe n'a rien de commun avec les instigateurs de ce complot.

» Tout mauvais cas est niable. Nous admettons bien volontiers du reste que le complot des jurisconsultes et celui des politiciens sont seulement parallèles. En tout cas, ils sont effectivement concordants.

» Oui, il y a contre la Papauté un grave complot international.

» Prions pour le Pape et, enfants dévoués, serrons-nous affectueusement autour de lui. » F.

Calme au milieu de l'orage, confiant en la Providence divine, le Souverain Pontife continue à vaquer à ses occupations quotidiennes... Parmi les nombreuses audiences qu'il a données dans le courant de la semaine dernière, citons celles de Mgr Chatelus, de Mgr H. Debout, prélat, auteur connu d'une *Vie* de Jeanne d'Arc, et du R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes.

Le cardinal della Volpe est nommé Préfet de l'Index, en remplacement du cardinal Segna, décédé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ARRAS. — **Mort de Mgr Williez.** — Mgr Alfred Williez, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer, a succombé à une congestion pulmonaire, dans la nuit du 24 au 25 Janvier. Sa mort imprévue a été très édifiante. Il était dans sa 75e année.

Né à Chinon (diocèse de Tours), le 16 Mai 1836, ordonné prêtre en 1860, Mgr Williez avait passé quelques années en Allemagne pour suivre des cours de philologie ; à son retour, il fut professeur au collège diocésain de Tours, puis curé d'Yzeures, ensuite archiprêtre d'Amboise, enfin (1886) vicaire général de Mgr Meignan.

Il fut nommé au siège d'Arras par décret du 2 Avril 1892, préconisé le 11 Juillet et sacré le 8 Septembre de la même année.

Sur le siège illustre de saint Waast, Mgr Williez se distingua par le soin qu'il prit des œuvres d'enseignement, par son zèle ferme et discret, et par sa bonté pour ses prêtres.

L'évêque d'Arras, on ne l'a point oublié, eut l'honneur d'être traduit en justice, comme signataire de la lettre pastorale collective condamnant quatorze manuels scolaires. Il avait même officiellement interdit dans son diocèse l'usage de trois autres manuels pernicieux. Condamné à cinq cents francs de dommages-intérêts, il fit appel. L'affaire devait revenir prochainement devant la Cour de Douai.

LAVAL. — **40e anniversaire de l'apparition de Pontmain.** — Le 17 Janvier dernier, sous la présidence de S. G. Mgr Grellier, évêque de Laval, était célébré le 40e anniversaire de l'apparition miraculeuse de la Très Sainte Vierge, à Pontmain.

Nos lecteurs connaissent l'origine de la dévotion à Notre-Dame de Pontmain. C'est le 17 Janvier 1871, vers le soir, dans une humble bourgade à demi-cachée parmi les côteaux de la Mayenne, à Pontmain, que la Sainte Vierge apparut aux yeux de quatre enfants. La Mère du Sauveur était, d'après leur récit, revêtue d'une robe constellée d'étoiles et portait sur le front un voile de deuil. Marie venait offrir à la pauvre France, accablée par l'ennemi, des paroles de consolation et d'encouragement ; entre ses mains elle tenait un crucifix couvert d'une pourpre sanglante. Les enfants ont déclaré qu'aucun mot ne sortit des lèvres de l'apparition : mais sur une large banderole, déployée dans la nuit aux pieds de la céleste envoyée, une invisible main traça le divin message. Et tandis que la Vierge planait au-dessus du village, en face des quatre enfants saisis d'admiration et de tout le peuple en prière, attentif à la voix des petits privilégiés, ces quelques mots brillèrent au firmament : « Mais priez, mes enfants ! Dieu vous exaucera en peu de temps, mon Fils se laisse toucher ! » En même temps, elle souriait au chant du cantique qu'on venait d'entonner, *Mère de l'Espérance.*

Or, cette apparition touchante avait lieu pendant que, à Saint-Brieuc, un vœu solennel souscrit par l'évêque, Mgr David, était prononcé aux pieds de Notre-Dame de l'Espérance.

Pontmain fut la réponse du Ciel à cette promesse de la terre ; car peu de temps après, la paix était signée et le cycle lamentable de nos revers était terminé.

Aussi l'historien bien informé de cet épisode merveilleux a-t-il pu écrire avec émotion : « Nulle page d'histoire de France n'est plus belle, plus touchante, plus ouverte sur l'au delà que la page de Pontmain. Nulle n'est plus dramatique, plus poignante ou plus radieuse. J'ajoute, qu'après quarante ans, elle est trop peu connue. »

PARIS. — **A l'Académie des Sciences.** — Le 23 Janvier, M. Branly, l'inventeur de la télégraphie sans fil, a été élu membre de l'Académie des Sciences par 30 voix contre 28.

A propos de cette nomination, nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« Ce nous est, comme catholiques, une grande joie de voir enfin arriver à l'Académie des Sciences ce grand savant qu'on nous disait, encore hier, n'y pouvoir prétendre, parce qu'il était trop catholique, et qu'il n'avait jamais su le faire oublier.

» S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que cette élection se soit faite avant tout sur le terrain religieux, nous pouvons être fiers d'avoir à constater le succès qu'y a remporté M. Branly.

» Et l'Institut catholique de Paris, où il professe depuis de si longues années, trouvera dans l'élection de ce maître aimé et respecté de précieux encouragements.

» Tôt ou tard, il fallait bien que le mérite et la science hors pair de M. Branly fussent enfin reconnus officiellement : dans l'universel témoignage de respect avec lequel le monde entier accueillait ses remarquables travaux il ne manquait que celui de la France officielle, et nous ne voulons plus nous souvenir, désormais, qu'elle le lui a trop longtemps marchandé. »

Ainsi il est démontré, une fois encore, que le haut enseignement catholique ne craint pas de soumettre les conclusions certaines de la foi à l'épreuve des recherches scientifiques des savants les plus autorisés.

Les Sœurs de la Providence à Madagascar. — Extrait du discours de M. Frédéric Masson sur les prix de vertu :

« Vous vous étonneriez, Messieurs, si, en ce temps d'expansion coloniale, nous n'avions à vous présenter aucun dévouement qu'aient suscité les besoins des populations appelées par la France à la civilisation. Rassurez-vous ; non seulement nous avons l'œuvre, mais elle est admirable ; et si sur le mémoire de la Sœur Mathilde se rapprochaient l'évêque et le maire, ici ce sont des missionnaires de toutes les sectes : catholique, réformé, protestant, un chef de district, le garde principal de la garde indigène, toutes les autorités, toutes les notabilités européennes momentanément réunies à Ambatolampy, en l'île de Madagascar, et c'est pour attes-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ter les services rendus par les Sœurs de la Providence de Corenc. Jadis établies près de Grenoble, elles durent s'expatrier. L'Evêque de Tananarive, à qui elles demandèrent un coin de son diocèse à catéchiser, répondit que la mission était ruinée, et qu'il ne pourrait rien pour elles. Elles ne s'embarquèrent pas moins en 1900, et, dès leur arrivée, elles se mirent à la disposition du missionnaire, l'abbé Fontanié, qui évangélisait des peuplades autour du massif de l'Ankaratra. Elles avaient eu dessein de se vouer aux lépreux dans les provinces du Vaninankaratra ; mais, avant leur arrivée, le gouverneur avait remis et confié la léproserie à une mission norvégienne. Faute de lépreux, elles adoptèrent les orphelins et les vieillards. Elles en ont recueilli 200 qu'elles logent, habillent, nourrissent et soignent dans quatre établissements où elles ont ouvert aussi des écoles gratuites.

« Certaines des Sœurs parcourent les hameaux, soignant les malades, instruisant les enfants, distribuant des remèdes et des habits, portant sur leur dos et ramenant ainsi des impotents. Au début, elles allaient à pied, mais le climat, la fatigue, la fièvre les terrassèrent, et puis, que de temps perdu ! A présent, elles vont à cheval, à âne ou à mulet ; leur cavalcade inusitée et touchante part à la conquête des âmes, et ramène parfois quelque vieille rabougrie, bossue, roulée en hérisson, nue comme à la naissance, mais dévorée de vermine, que tous ont abandonnée et qui meurt de faim. Et elles font de cette loque humaine leur enfant gatée. A présent, pour loger leurs protégées, elles construisent une maison ; elles la construisent de leurs mains, pétrissant le mortier, posant les briques, grimpant sur les échafaudages, et, à quatre, tirant la charrette. Il leur faudrait 30.000 francs par an de budget normal ; elles reçoivent à peine de France 2 à 3.000 francs. Cette année sera bonne pour les religieuses de la Providence. L'Académie leur offre un prix de 5.000 francs, qui leur permettra de remonter leur cavalerie et de faire manipuler la chaux qu'elles malaxaient elles-mêmes. »

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Le Catéchisme eucharistique,** du R. P. Édouard (Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris).

Le P. Édouard, des Frères Mineurs, vient de publier un *Catéchisme Eucharistique,* dont la lecture est des plus utiles et des plus attrayantes.

Il ne s'agit pas seulement des vérités de la foi nécessaire pour communier, mais de tout ce qui regarde le Saint-Sacrement, depuis le dogme même de la présence réelle, qui s'y trouve expliqué et prouvé, jusqu'aux œuvres faites pour honorer l'Eucharistie et répandre son culte, comme l'Œuvre de la Sainte Messe, les Congrès Eucharistiques et autres.

Jeanne d'Arc et l'Eglise devant la Libre-Pensée, Auguste Texier. Conférence. Un vol. in-18 jésus de 36 pages. **Prix : 0 fr. 50.** (Téqui, éditeur.)

Souhaitons que cette brochure soit répandue à profusion dans les masses où, par les journaux, par les revues, par les manuels scolaires quelquefois, la Libre-Pensée répète chaque jour son faux historique contre Jeanne d'Arc et contre l'Eglise. ***A Quimper, librairie J. Salaun.***

Comment il faut prier, par **A. Martin,** 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion,* n°s 565-566. **Prix : 1 fr. 20.** (Bloud, éditeur).

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste hésitant. Notre 3 °/₀ termine à 97,22. Fonds Russes calmes.

Bonne tenue du Crédit Foncier de l'Uruguay à 329. Les obligations de cet établissement jouissent de garanties intéressantes.

L'émission des obligations du Crédit Foncier du Royaume de Hongrie se poursuit avec succès aux guichets de la Banque Privée.

Les obligations de l'Industrielle Foncière ont été très bien accueillies du public. Les demandes subissent d'importantes réductions.

Fermeté à 433 de l'obligation Florida Railway. L'obligation Sud du Brésil se tient à 457.

Bon succès de souscription pour les obligations du Bingham Central Railway, émises par la Banque Lilloise, 2, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

Introduites à la fin de Décembre à 135 fr., les actions Asia Caoutchouc pour la Russie ont été l'objet de demandes suivies ; elles s'inscrivent en importants progrès à 215.

Foncière d'Hendaye ferme à 115. On retrouve à 128 fr. les Grands Magasins « A la Ville de Saint-Denis ».

On annonce l'introduction prochaine des actions Oil Royalties Trust limited. Cette société a été constituée sur la même base que la Caisse des Redevances dont on connaît la réussite.

Fermeté à 2.964 des actions Tubes et Forges de Sosnowice. Le bénéfice de 1909-1910 s'est élevé à 1.363.541 roubles, et le dividende a été fixé à 12 1/2 °/₀, soit 166 fr. 60 par action.

Vient de paraître : C.-A. Collin, **Laudans invocabo Dominum,** recueil de 32 pièces faciles pour harmonium. **Prix net : 4 francs.** En vente chez BOSSARD-BONNEL, musique, Rennes.

M. DUPONT, PÉDICURE

sera Hôtel de l'Épée, QUIMPER

le premier lundi de chaque mois, à partir du *6 Février.*

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brégnet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

Plusieurs pianos neufs et d'occasion, deux harmoniums fabriqués à Quimper, chez H. WOLF, place Saint-Corentin.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 10 Février 1911. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le temps de la Septuagésime.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Attribution des biens volés aux Fabriques ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; Saint-Pol de Léon ; Saint-Marc ; Brasparts ; Ile d'Ouessant ; Nos Missionnaires ; Bibliographie.

IV. — Chronique générale : Rome ; Le nouvel évêque de Langres ; Le Mans ; Rennes ; Grave question scolaire.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Février. — SEPTUAGÉSIME. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire des Sept Saints Fondateurs, Confesseurs.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et des Sept Saints Fondateurs.

Lundi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur *(du 9 Février)*. Double. Blanc.

Mardi, 14. — Prière de Notre Seigneur JÉSUS CHRIST au Jardin des Oliviers *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 15. — La Bse Jeanne de Valois, Veuve *(Au Supplément, 12 Février)*. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 19. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Audierne	du 12 au 14 Février.
La Roche	du 15 au 17 —
Tréflaouénan.	du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Mgr l'Evêque a conféré la mosette de doyen honoraire à M. Francès, ancien professeur au collège de Saint-Pol de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Jézéquel, recteur de Kernouès, décédé le 8 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le temps de la Septuagésime.

Les joies du temps de Noël semblent avoir fui loin de nous. A peine avons-nous pu jouir quarante jours de l'allégresse que nous avait apportée la naissance de l'Emmanuel, et déjà le ciel de la sainte Eglise s'est assombri, et on nous annonce que bientôt il apparaîtra couvert de teintes plus lugubres encore...

Bientôt la voix sévère et maternelle de l'Eglise se fera entendre pour nous convier à la pénitence quadragésimale ; mais, auparavant, dans le cours rapide des trois semaines de préparation à ce laborieux baptême, elle veut que nous nous arrêtions à sonder la profondeur des plaies que le péché a faites à nos âmes. Rien n'égale, sans doute, les charmes et la douceur de l'enfant qui nous est né ; mais les leçons d'humilité et de simplicité qu'il nous a données ne suffisent plus aux besoins de nos âmes. Cette victime de la plus redoutable justice a crû rapidement ; déjà, l'autel sur lequel on l'immolera se dresse ; et comme c'est pour nous qu'elle y doit expirer, le temps presse de nous demander compte à nous-mêmes des obligations que nous avons contractées envers cette justice qui s'apprête à sacrifier l'innocent à la place des coupables...

Le chrétien, au temps de la Septuagésime, s'il veut entrer dans l'esprit de l'Eglise, doit faire trêve à cette fausse sécurité, à ce contentement de soi qui s'établissent trop souvent au fond des âmes molles et tièdes, et n'y produisent que la stérilité. Heureux encore, lorsque ces dispositions n'amènent pas insensiblement l'extinction du véritable sens chrétien ! Celui qui se croit dispensé de cette vigilance continuelle, tant recommandée par le Sauveur, est déjà sous la main de l'ennemi ; celui qui ne sent le besoin d'aucun combat, d'aucune lutte pour se maintenir et pour cheminer dans le bien, à moins d'avoir été honoré d'un privilège aussi rare que dangereux, doit craindre de ne pas être dans la voie de ce royaume

de Dieu qui ne s'enlève que de vive force ; celui qui oublie les péchés que la miséricorde de Dieu lui a pardonnés, doit redouter d'être le jouet d'une illusion périlleuse. Rendons gloire à Dieu, dans ces jours que nous allons consacrer à la courageuse contemplation de nos misères, et venons puiser, dans la connaissance de nous-mêmes, des motifs nouveaux d'espérer en Celui que nos faiblesses et nos fautes n'ont point empêché de s'abaisser jusqu'à nous, pour nous relever jusqu'à Lui.

Dom GUÉRANGER.

N. B. — Nous prions nos lecteurs et abonnés, pour éviter des confusions et des erreurs toujours fâcheuses, de vouloir bien tenir compte du double avis qui figure en tête de la " Semaine religieuse " :

Adresser tout ce qui regarde l'ADMINISTRATION (abonnements, annonces, mandats, etc.) à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché, 18, rue des Boucheries ;

A M. le chanoine Rospars, 15, rue Mesgloaguen, ce qui concerne la RÉDACTION.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Le Souverain Pontife.**
II. — **Les œuvres de défense religieuse et d'apostolat.**
III. — **Missions.** — PLOVAN, *du 5 au 19 Février*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Le Coz, curé de Pleyben ;
— SAINT-COULITZ, *du 5 au 19 Février*. Président, M. L'Hévéder, missionnaire en residence à Quimper.
Adoration. — AUDIERNE, *du 12 au 14 Février*, Adoration prêchée par M. Pichon, aumônier du Lycée de Quimper.

Nous serions reconnaissant à nos confrères de nous envoyer, **avant le 28 Février**, les noms des prédicateurs de la station du Carême (ou retraite pascale) dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons la certitude, des prières à l'œuvre d'évangélisation.

De même pour les retraites ou missions qui doivent se donner dans les paroisses : nous sommes heureux de les recommander et d'en publier ensuite les comptes rendus qui édifient et encouragent les fidèles, et qui seront plus tard des documents précieux pour l'histoire religieuse de notre diocèse. Pour les missions, on le sait, le nouveau Règlement édicté au mois d'Avril 1910 demande expres-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sément (article X) « qu'un compte rendu soit adressé à la *Semaine religieuse* ».

Nous rappelons encore, puisque l'occasion s'en présente, que nos colonnes sont ouvertes à toutes les communications intéressant le diocèse : programmes ou relations de fêtes, de cérémonies pieuses ; bénédictions d'écoles ou de patronages ; réunions pour des œuvres de défense religieuse ou d'apostolat, etc. Ce qui se fait dans une paroisse ou dans un canton peut être un bon exemple, un stimulant pour d'autres, et c'est encore un moyen de faire du bien. Ne le négligeons pas...

Attribution des biens volés aux Fabriques.

Par décret rendu à Paris le 25 Janvier 1911 et publié dans le *Journal Officiel* du 2 Février,

Sont attribués à la commune, à défaut de bureau de bienfaisance, sous la condition d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance, les biens appartenant à la Fabrique de :

Edern

(une partie des biens reste grevée d'affectation scolaire) ;

Botsorhel ;
Commana ;
Dirinon ;
Goulven ;
Guiclan ;
Saint-Frégant

(dans chacune de ces six dernières paroisses, une partie des biens est déclarée faire retour à l'Etat).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Jézéquel, recteur de Kernouës, prématurément enlevé à l'âge de 48 ans.

Né à Saint-Pol de Léon, le 30 Mai 1862, ordonné prêtre le 22 Décembre 1888, M. Jézéquel (Yves-Marie) fut nommé vicaire d'abord (25 Juin 1889) à Plounéventer, puis (27 Juin 1893) à Plomeur, où il a laissé de meilleurs souvenirs parmi les fidèles comme parmi ses confrères : il était sympathique à tous par sa bonté, sa piété, son zèle et aussi la gaieté de bon aloi qu'il conservait au milieu des souffrances d'un mal chronique invétéré. Devenu recteur de Kernouës (29 Décembre 1908), il se fit vite apprécier dans sa paroisse et semblait appelé à y faire beaucoup de bien, et pendant de longues années. Dieu en a disposé autrement ; M. Jézéquel, qui avait toujours été, nous l'avons dit, d'une faible santé, a été pris soudainement d'une pneumonie à laquelle il a succombé mercredi 8 Février. R. I. P.

Avis de services anniversaires. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Roudaut, mort recteur de Plounévez-Lochrist, sera célébré dans cette paroisse, mardi prochain 14 Février ;

Un autre service aura lieu, le jeudi 16, à Trémaouézan, à 10 heures.

Saint-Pol de Léon

I. Bénédiction du nouveau Collège. — Dimanche dernier, 5 Février, Mgr l'Evêque a procédé à la bénédiction de l'Institution Notre-Dame du Creïsker. La cérémonie, qui a été favorisée par un temps superbe, avait amené à Saint-Pol de nombreux invités : parents qui venaient confier leurs enfants au nouveau Supérieur, anciens élèves qui retrouvaient « près du Creïsker » les souvenirs très doux de leurs années de jeunesse et d'enfance, amis que l'hospitalité traditionnelle du vieux Collège sut toujours attirer à ses joies et à ses fêtes ; tous venus pour assurer l'institution naissante qu'ils reportaient sur elle les précieuses sympathies dont ils ont toujours soutenu l'ancienne.

Car si cette fête était celle d'une inauguration, d'un avenir nouveau, elle était aussi celle des souvenirs du passé ; et la présence de M. le chanoine Quidelleur, principal honoraire du Collège de Léon, président de l'Association des Anciens Elèves, en était le plus sûr témoignage. A travers les transformations successives par lesquelles a passé le Collège, M. le chanoine Quidelleur a été, peut-on dire, le lien vivant, et de tous aimé, qui rattache le passé au présent, et c'est lui encore qui, à cette heure, assure la continuité de la tradition entre le passé et l'avenir.

A 8 heures, Monseigneur est reçu dans la chapelle du Creïsker par M. l'abbé Floc'h, supérieur : il revêt ses ornements pontificaux, et se rend au chœur ; MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Kerboul, ancien principal du Collège, sont à ses côtés. M. le chanoine Quidelleur, assisté de deux anciens élèves, MM. les abbés Pouliquen et Sanquer, commence alors la grand'messe ; et c'est une joie pour tous que d'entendre de nouveau résonner, sous les voûtes de l'antique chapelle, la voix forte encore de leur ancien principal.

Puis, après l'Evangile, M. le Supérieur monte en chaire : il remercie les parents qui sont venus nombreux à cette fête et dont l'esprit chrétien a su comprendre la nécessité d'une éducation religieuse pour leurs enfants ; il invite les élèves à la reconnaissance : reconnaissance envers Dieu qui leur multiplie ses grâces, envers N.-D. du Creïsker qui les garde, envers Mgr l'Evêque, envers leur ancien maître, M. le chanoine Kerboul, envers tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent à la vie et à la prospérité du Collège.

M. le Supérieur descend de chaire, et c'est alors Mgr l'Evêque

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont la superbe éloquence va faire retentir les échos de cette « merveille d'art religieux » qu'est notre chapelle. Dans l'émouvante allocution qu'il adresse aux élèves, il leur demande de rester fidèles à leur éducation première et à leurs premiers engagements. Carrière civile ou ministère ecclésiastique, tout cela, en langage chrétien, s'appelle vocation, tout cela c'est l'appel de Dieu. Il faut y répondre, ou du moins se préparer à y répondre en acquérant, dès le collège, par l'enseignement que l'on y donne, mais aussi par la prière, dans l'intimité de Jésus et sous la direction de l'autorité religieuse, les garanties d'une science solide et d'une conscience chrétienne qui font que l'on peut être, dans le monde, l'ouvrier des desseins de la Providence.

Cet appel d'une voix éloquente et autorisée a été entendu des élèves, et ils garderont longtemps la profonde impression de ce discours qui rappelait à leur jeunesse les devoirs austères et graves de leur vie de bientôt.

† †

A l'issue de la grand'messe, Monseigneur fit son entrée solennelle dans le nouvel établissement. La sévère façade de l'ancien couvent des Ursulines était égayée de drapeaux multicolores et largement déployés au-dessus de l'écusson portant les armes de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon. Un des élèves — un aîné — souhaita la bienvenue à Monseigneur, qui voulut bien encore nous tenir sous le charme de la parole. Dans cette réunion plus intime, il eut le laisser-aller, la grâce de la parole familière qui sait évoquer les personnes de façon touchante, et par des mots du cœur. Combien il fut applaudi, au moment surtout où il nous révéla la décision qui conférait à M. l'abbé Francès, « le meilleur ouvrier de la maison », la mosette de curé-doyen !

Puis eut lieu la cérémonie de la bénédiction des locaux. A ce moment, la foule des assistants devient considérable, car le train de 9 heures a déversé un flot nouveau de voyageurs. Nous remarquons dans l'assistance : MM. le vicomte de Guébriant, du Penhoat et Morvan, adjoints au maire ; le docteur Bagot, Moal, notaire, J. Paul, Le Bos, du comité des Anciens Elèves, Serrurier, architecte, Guillerm, entrepreneur ; MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre ; Morvan, recteur de Roscoff ; Cozic, curé de Lesneven ; Godec, curé de Plouescat ; Léon, recteur de Cléder ; Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph ; Guéguen, professeur au Grand Séminaire ; MM. les abbés Tanguy, ancien recteur de Plougoulm ; Livinec, recteur de Plouénan ; Breton, supérieur de l'Ecole de Bon-Secours, etc..... Devant cette assemblée recueillie et pénétrée de la signification profondément religieuse de cette touchante cérémonie, Monseigneur appela la bénédiction de Dieu sur la maison, et bénit lui-même les oratoires, les cours de récréation, les salles d'études et de classes, désormais consacrés officiellement à l'honneur et au service de Dieu.

Un déjeuner de soixante couverts réunit ensuite les invités dans la grande salle à manger du Collège. Au dessert, M. le Supérieur

se leva : il eut cette distinction de la parole qui charme et séduit, et cette délicatesse d'attention qui donne à chacun, d'un mot juste et fin, le remerciement qui convient. Son toast, à chaque instant interrompu par les applaudissements, associa très heureusement aux souvenirs de l'ancien Collège les espérances et les désirs du nouveau. Monseigneur répondit : il but à la prospérité du Collège dont l'avenir — qui l'avait tout d'abord inquiété un peu — lui apparaît désormais assuré par le concours de toutes les bonnes volontés et par les inappréciables services qu'il est appelé à rendre. Il voulut bien se dire heureux d'avoir assisté à cette fête qui comptera parmi les merveilleux souvenirs du Collège.

Sous son nom nouveau d'Institution de N.-D. du Creïsker, le vieux Collège de Léon continue de vivre : fort de la tradition sur laquelle il s'appuie, fort de la bienveillance de Monseigneur et de l'appui de ses amis, il poursuit avec confiance l'œuvre qu'il a assumée : il est, comme par le passé, au service de l'Eglise et du Pays.

II. **Bénédiction de l'Ecole libre de filles.** — Mgr l'Evêque s'est rendu, à 2 heures, à la Cathédrale, pour y présider les vêpres. Une foule recueillie se pressait dans la vaste nef et aux pieds de la chaire où Monseigneur devait se faire entendre. Sa Grandeur monte en chaire après *Magnificat*, et l'immense vaisseau retentit des accents éloquents qui déjà, le matin, au Creïsker, avaient touché les âmes. Monseigneur rappelle le but de sa visite : il vient bénir une école, et cette cérémonie doit éveiller au cœur des fidèles les plus profonds sentiments de religion. Il s'agit de l'âme des enfants, de ces enfants qui préparent l'avenir, qui seront plus tard, à leur tour, responsables d'autres âmes, et en qui, par conséquent, réside l'espoir de la Religion et du Pays. Si les parents chrétiens comprennent leur devoir, s'ils sont résolus, même dans les circonstances les plus graves et les plus douloureuses, à l'accomplir jusqu'au bout, ils auront aussi le sens de cette liturgie qui remet solennellement à Dieu les locaux d'une école de jeunes filles...

On se rend processionnellement à l'école libre, que des mains habiles ont ornée et pavoisée avec le goût le plus heureux. Monseigneur renouvelle ici, et dans la même solennité, la même cérémonie qu'il a faite le matin, au Collège ; et lorsqu'il se retire, après avoir béni la population, les fidèles emportent de cette fête une impression très vive et très durable : l'impression que la foi de leur pays est encore à l'abri de bien des dangers, puisque l'âme et l'esprit de leurs enfants sont confiés à des maîtres chrétiens.

X...

Saint-Marc. — **Fondation de l'Union Catholique.** — Partout, en France, on éprouve le besoin d'organiser les forces catholiques en vue d'une action plus concordante pour la défense des intérêts religieux et de leurs libertés nécessaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est pour répondre à cet effort généreux que M. le Recteur de Saint-Marc convoquait, dimanche dernier, ses paroissiens à une réunion qui se tenait dans la salle du Patronage, après vêpres.

187 électeurs et une vingtaine de jeunes gens appartenant au cercle d'études répondaient à son appel. D'un mot du cœur, il dit combien grande est sa joie de voir une si importante réunion, et il les remercie chaleureusement. Il prie alors M. Lidou, le sympathique et dévoué président général de l'Union Catholique de Brest, et l'un de ses fondateurs, de vouloir bien prendre la présidence.

M. Lidou, dans les termes les plus délicats, remercie M. le Recteur de la joie qu'il lui procure d'inaugurer la fondation de l'Union Catholique dans la paroisse de Saint-Marc, puis il donne la parole à M. le chanoine Kerisit.

Pendant une grande demi-heure, l'orateur, dont le dévouement aux œuvres catholiques est inlassable, tient son auditoire sous le charme de sa parole. Rarement il fut mieux inspiré. Dans un tableau saisissant, après avoir constaté le point de départ des défaites successives subies par les catholiques, vaincus faute d'union, il fait ressortir la nécessité de l'union entre catholiques sous la direction de leurs chefs, le Pape et les Evêques. C'est le seul espoir qui reste de relèvement et de salut.

Les applaudissements qui ont souligné les principaux passages de cette belle conférence ont montré à M. Kerisit que sa parole est allée droit au cœur de ces braves gens, et le nombre des adhérents tout à l'heure lui en sera encore la meilleure preuve. Puis M. Lidou lit et commente, avec son expérience des travaux de l'Union Catholique, les articles des statuts approuvés par Mgr l'Evêque.

Mais il appartenait à M. le Recteur de Saint-Marc de tirer de cette conférence et de ces explications des conclusions pratiques. En termes clairs et précis, il montre le but de l'Union Catholique qu'il fonde à Saint-Marc. C'est un groupement présidé par le Recteur, où les hommes de la paroisse qui ont conservé le respect et l'amour de la Religion viennent s'éclairer sur les questions de doctrine, s'enflammer de zèle pour le bien, et se concerter pour le produire. Dans les réunions mensuelles, il n'y aura pas de discours académiques ; ce seront des causeries, où l'on s'habituera à avoir des convictions religieuses plus profondes, à tout juger au point de vue chrétien et patriotique, à acquérir des idées saines en tout ordre de choses, et à devenir capable de les répandre autour de soi.

L'*Union* est avant tout *catholique* : inviolable attachement au Souverain Pontife, et obéissance complète à ses enseignements et à sa direction ; profond respect et obéissance au pasteur du diocèse, ainsi qu'à tous les pasteurs de l'Eglise en communion avec le Pape, voilà la caractéristique de l'Union. Et toutes les œuvres auxquelles, d'après ses statuts, elle peut et doit s'intéresser seront marquées de son caractère catholique.

Peuvent en faire partie tous les hommes appartenant à toutes les conditions sociales, pourvu qu'ils soient vraiment catholiques,

attachés à leurs croyances, disposés à les défendre, et parfaitement soumis à leurs chefs spirituels.

M. le Recteur nomme alors les membres du Bureau de la section. Question délicate, partout ! Les applaudissements qui ont accueilli la proclamation de leurs noms lui ont montré qu'on approuvait le choix qu'il avait fait, et qu'il avait fait d'ailleurs dans la pensée d'éviter tout froissement inutile, n'ayant en vue que le bon fonctionnement et la prospérité de l'Union.

Il termine par un vibrant appel à l'union : ils sont catholiques, qu'ils soient donc inébranlablement décidés, comme il convient à des catholiques, à marcher et à agir avec l'Eglise, et sous le juste et bienveillant contrôle de ses représentants autorisés. Les francs-maçons ne connaissent que le triangle et la truelle, et ne reçoivent de mot d'ordre que du G.·. O.·. ; les socialistes ne connaissent que le drapeau rouge et la consigne des chefs qui les ont embrigadés. Les catholiques doivent arborer fièrement le drapeau du Christ et s'inspirer des directions supérieures de l'Eglise. Cette noble attitude leur vaudra tout profit ; car, plus que jamais, comme s'écriait tout à l'heure M. le chanoine Kerisit, l'avenir est aux *conceptions nettes et aux franches allures*.

Comme elle avait commencé, la réunion s'est terminée par une courte prière.

115 hommes se sont fait inscrire comme adhérents aux statuts de l'Union Catholique.

Ce chiffre se passe de commentaire. Belle et réconfortante journée pour la paroisse de Saint-Marc !

UN TÉMOIN, *membre de l'Union Catholique.*

BRASPARTS. — **Retraite de Mères chrétiennes.** — Il y a quelques mois, les jeunes filles de Brasparts eurent le bonheur d'avoir une retraite prêchée par le R. P. Bourdoulous. Devant le succès de cette retraite, le pasteur de la paroisse voulut procurer les mêmes grâces aux mères de famille. Il fit appel au dévouement du même missionnaire et, du 29 Janvier jusqu'au 2 Février, on eut le consolant spectacle de voir presque toutes les mères de famille suivre les pieux exercices. Aucune ne le regrettera, sauf les quelques retardataires. Eclairées sur leurs graves obligations d'épouses, de mères et d'éducatrices par les instructions simples et précises d'un prédicateur dont la compétence est universellement reconnue, fortifiées par les abondantes grâces d'une retraite, les mères de famille de la paroisse sauront mettre dans leur vie encore plus d'esprit chrétien, et faire aimer davantage autour d'elles Notre Seigneur. C'était l'impression de tous en les voyant, jeudi, au nombre de plus de 500, s'approcher pieusement de la Sainte Table.

***

ILE D'OUESSANT. — **Œuvre paroissiale militaire.** — Depuis quelques années, on le sait, l'île d'Ouessant a une garnison fournie par l'armée coloniale. Grâce au zèle vigilant de M. le Curé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les militaires ont à leur disposition, pour leurs moments de loisir, un local où ils trouvent des livres de lecture, des jeux variés, du papier pour leur correspondance, un harmonium...

Les familles qui auraient leurs enfants, les prêtres qui auraient leurs paroissiens en garnison à Ouessant, peuvent les recommander aux bons soins de M. l'abbé Pellé, vicaire, chargé de l'œuvre militaire paroissiale.

Nos missionnaires. — On sait que la peste exerce actuellement d'épouvantables ravages en Mandchourie, et menace de s'étendre en Chine. Parmi les victimes, dont le nombre dépasse déjà 7.000, on compte plusieurs Français, entre autres un médecin originaire de Brest, le docteur Mesny.

Après un juste hommage à ce martyr du devoir professionnel, le journal la *Croix* (1) ajoutait : « Sur la voie du sacrifice, d'autres Français sont tombés à leur tour sous les atteintes du fléau : le docteur Michel et un *missionnaire français* dont parle, sans le nommer, le *Novoié Vrémia*. »

Ce *missionnaire français* est certainement notre compatriote, le R. P. Bourlès, de Guimiliau, dont nous avons annoncé (n° du 27 Janvier) le décès, appris par télégramme. Depuis, la famille du défunt a reçu sur ses derniers moments et sur sa mort, survenue le 13 Janvier, des détails émouvants, que nous espérons publier... Le P. Bourlès était assisté par deux missionnaires de sa Congrégation, dont le P. Gaspais, originaire du diocèse de Vannes. Celui-ci continue en ce moment dans la région de Kharbine — si le fléau l'a épargné lui-même — l'œuvre de dévouement et de charité qui a coûté la vie à son confrère.

Nous recommandons aux prières ces vaillants ouvriers de l'Evangile et leur mission si terriblement éprouvée.

BIBLIOGRAPHIE. — **Les Epîtres de S. Paul**, traduites et commentées par P. Lanier, prêtre de St-Sulpice, ancien professeur d'Ecriture Sainte. Avant-propos par Mgr Le Roy, évêque d'Alinda. — Prix : 4 fr. (Librairie St Paul, 6, rue Cassette, Paris.)

L'auteur de cet ouvrage, originaire du diocèse de Vannes, a été plusieurs années professeur au Petit-Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, où il eut pour élève Mgr Duparc, aujourd'hui évêque de Quimper. Celui-ci a écrit à son ancien maître, en le remerciant de l'envoi de son livre, une lettre dont nous citons cet extrait :

« ...Votre œuvre, à la fois savante et simple, rendra service au clergé qui prêche et se dévoue, qui veut comprendre tout le programme de sa vocation et le bien remplir, qui cherche surtout à se sanctifier en sanctifiant les fidèles.

(1) Dans un autre numéro, la *Croix* a nommé le P. Bourlès et résumé la notice que lui avait consacrée la *Semaine religieuse*. N. R.

» Votre sympathique *introducteur*, Monseigneur Le Roy, nous rappelle que l'Apôtre des gentils est pour nous un bon maître, un maître à lire, à méditer, et à suivre. Il a bien raison, car ce maître est un génie humain qui nous donne la pensée même de Dieu, et sous une forme personnelle et poignante. Il n'y a pas d'explication de l'Evangile plus authentique que celle de saint Paul.

» Je souhaite donc que vous trouviez parmi nous de nombreux lecteurs. Ils ne se douteront pas que vous leur servez le fruit de travaux prolongés. Vous avez condensé votre science, en la mettant à la portée de tous les esprits, même de ceux qui n'aiment plus les lectures laborieuses ; mais la substance de vos commentaires, si brefs qu'ils soient, leur procurera une nourriture abondante et saine. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le dimanche 29 Janvier, S. S. Pie X a donné audience aux membres de l'Association de la doctrine chrétienne érigée à Santa-Maria in Pianto. Ils présentèrent au Saint-Père les jeunes garçons et les petites filles, ayant obtenu des récompenses dans les concours de catéchisme de l'an dernier. Plusieurs curés de la ville les accompagnaient.

Le Pape a vivement encouragé les membres de l'Association à poursuivre leur apostolat ; il a adressé en même temps à ses jeunes auditeurs une allocution pleine de conseils paternels.

Le 2 Février, fête de la Purification, la salle du Consistoire, les procureurs généraux des ordres religieux, les supérieurs des collèges et des communautés ecclésiastiques, ont remis chacun au Saint-Père le cierge traditionnel artistement décoré.

Le défilé dura plus d'une demi-heure. Pie X, souriant, adressa à tous, au moment où ils s'agenouillaient devant lui, quelques paroles gracieuses, et la cérémonie se termina par la bénédiction apostolique.

Une nombreuse assistance remplissait la salle du Consistoire. Parmi les personnalités présentes, on remarquait Mgr Manier, évêque de Belley, qui a eu quelques jours après son audience de congé.

— **Le Pape et la Première Communion.** — Le Bulletin officiel du Saint-Siège *(Acta Apostolicæ Sedis)* du 16 Janvier a publié, entre autres documents, une Lettre de S. S. Pie X à Son Em. le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, qui avait rendu compte au Souverain Pontife des décisions arrêtées par la conférence épiscopale de Fulda. La réponse du Saint-Père intéresse, en plusieurs points, le clergé de tous les pays. Voici ce qu'il dit, en particulier, au sujet de la première Communion :

« Ce que Vous Nous avez fait connaître à propos du Décret *Quam singulari* Nous a été agréable ; c'est-à-dire que Vous avez décidé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'informer le peuple par une lettre collective et de l'instruire sur ce qu'il faut faire en général, afin que les enfants participent le plus tôt possible à la Table Eucharistique. Pour cela, *Nous voudrions que les fidèles comprennent bien ceci : il ne s'agit pas tant d'obéir à un ordre du Pontife romain que de satisfaire par cela aux conséquences naturelles de la doctrine elle-même de l'Evangile, de façon que là où on l'avait interrompue, on revienne à l'ancienne et perpétuelle coutume de l'Eglise.* »

Le jeudi matin, 2 Février (Purification), le Saint-Père a donné lui-même la première Communion à un groupe d'enfants parmi lesquels le fils du comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie (qui vient d'être nommé à Paris), et une fille de M. le colonel du Paty de Clam.

Le nouvel évêque de Langres. — Le Souverain Pontife a nommé à l'évêché de Langres, vacant par la démission de Mgr Herscher, Mgr de Durfort de Civrac, chanoine d'honneur de Rennes et du Mans, protonotaire apostolique.

Appartenant à une noble famille très hautement apparentée — il est frère du duc de Lorges, beau-frère du comte de Guébriant — le nouvel évêque de Langres est à la tête d'une fortune considérable dont il fait l'usage le plus généreux.

Né à Montfermeil (diocèse de Versailles), le 12 Juillet 1863, Mgr de Durfort fit ses études au Séminaire français de Rome, de 1882 à 1887, époque à laquelle il fut ordonné prêtre. De retour dans le diocèse du Mans, il se consacra aux œuvres avec un dévouement inlassable. Aumônier diocésain de la Jeunesse Catholique, il l'organisa puissamment dans la région et prit une part active à ses travaux et à ses congrès.

Très bon, très affable, mais aussi très ferme, Mgr de Durfort a eu l'honneur d'être poursuivi deux fois devant les tribunaux, pour avoir pavoisé en l'honneur de Jeanne d'Arc et pour avoir dressé, dans sa propriété, un reposoir au T. Saint-Sacrement...

Les catholiques du diocèse de Langres doivent se réjouir de cette nomination.

Mgr de Durfort vient de partir pour Rome, accompagné de son ami, M. le chanoine Charost, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Rennes.

Le Mans. — **Le paiement des chaises à l'église.** — Dans une lettre publique adressée au clergé du diocèse et lue en chaire, dimanche dernier, Mgr de Bonfils, évêque du Mans, proteste contre une récente circulaire envoyée par le préfet aux maires du département, et tendant à établir que les curés n'auraient pas le droit de percevoir le prix des places des bancs dans leurs églises, sous prétexte qu'ils ne doivent tirer aucun revenu d'objets mobiliers sur lesquels ils n'ont pas le droit de propriété.

Cette thèse, dit la lettre épiscopale, est complètement fausse, l'argent perçu par MM. les Curés ne constituant pas des revenus, mais étant destiné à payer les frais du culte.

Il s'agit donc d'une œuvre commune des fidèles de la paroisse réglée par un budget soumis, chaque année, au contrôle de leurs représentants, les membres du Conseil paroissial.

Quel est le texte de la loi qui interdit cela à MM. les Curés et aux fidèles ?

Aucune loi n'a défendu aux fidèles de s'imposer et de se soumettre à l'organisation établie par MM. les Curés, lesquels ont la responsabilité du bon ordre et doivent assurer la décence des offices.

MM. les Curés ne sont d'ailleurs pas, comme le prétend inexactement encore la circulaire préfectorale, de simples occupants, sans titre juridique. Ils possèdent, au contraire, de par les lois de 1905 et de 1907, tous les droits qui leur sont nécessaires pour assurer le libre exercice du culte dans les lieux où il est pratiqué. C'est ce que vient de déclarer solennellement la Cour de Cassation par un arrêt du 1er Décembre dernier qui contredit nettement les prétentions de M. le Préfet de la Sarthe.

En conséquence, MM. les Curés continueront à percevoir, comme par le passé, le prix des bancs et des chaises, dans leurs églises. S'ils manquent à la loi, eh bien ! que M. le Préfet les poursuive !

L'énergique protestation qu'on vient de lire est suivie d'une savante consultation juridique venant à l'appui et signée de M. René Pavie, docteur en droit, avocat au barreau du Mans.

Rennes. — **Paroisse sans prêtres.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes :

« Dimanche dernier, 29 Janvier, M. le chanoine Durocher, curé de Notre-Dame de Vitré, officiellement délégué par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, a notifié aux habitants de Coësmes une décision fortement motivée de l'Autorité diocésaine suspendant le culte dans cette paroisse.

Cette grave mesure, à laquelle Monseigneur avait tout fait pour échapper, lui avait été imposée par le mauvais vouloir persistant de la Municipalité qui se refusait obstinément à effectuer les réparations absolument indispensables au presbytère, et par une lettre du Maire où ce refus était signifié sur un ton de véritable persiflage.

M. le chanoine Durocher donna lecture de l'Ordonnance épiscopale, avec la haute autorité qui s'attache à sa personne et à son titre de Curé d'arrondissement, au milieu d'une foule nombreuse de fidèles dont l'émotion était intense, et lorsqu'à la fin de la grand'messe on éteignit la lampe du sanctuaire, bien des yeux se mouillèrent de larmes.

La consternation qui se peignit ensuite sur tous les visages

Archives diocésaines de Quimper et Léon

disait assez combien ceux dont la conduite avait provoqué ce malheur, étaient allés à l'encontre des sentiments de la population qu'ils représentent. Espérons qu'ils comprendront, et que bientôt, les satisfactions nécessaires étant accordées, le culte recommencera dans cette paroisse malgré tout si chrétienne. »

Grave question scolaire : la coéducation des sexes. — Parmi les dangers que les évêques avaient signalés à l'école laïque, ils avaient indiqué discrètement la pratique du mélange des deux sexes dans certaines écoles mixtes, et ils avaient présenté ce système d'éducation comme « contraire à la morale et indigne d'un peuple civilisé ».

La Cour d'appel de Paris, en condamnant le cardinal Luçon, le 4 Janvier dernier, accuse l'éminent prince de l'Eglise d'avoir affirmé ce mélange des deux sexes, « alors qu'il n'ignore point qu'en classe comme en récréation les jeunes garçons et les filles sont séparés, qu'aucune école n'est bâtie ni acceptée sans remplir cette condition. »

Si Mgr Luçon avait été jugé par la Cour d'assises, il aurait pu faire la preuve ; n'étant point admis à la faire devant la Cour d'appel, le dimanche suivant, du haut de la chaire de sa cathédrale, le vaillant cardinal affirmait, sans qu'il se soit levé de démenti, que, dans le seul diocèse de Reims, il y avait « neuf écoles mixtes où le mélange des enfants des deux sexes sur les bancs des classes était pratiqué ».

C'était suffisant pour justifier l'éminent accusé.

Mais le journal *La Croix* n'a pas cru que ce fût assez pour faire éclater le déni de justice ; et il provoqua une enquête sur le territoire de France, invitant ses nombreux lecteurs à lui signaler tous les faits de coéducation corroborant la lettre des évêques.

L'enquête a été abondante et plus que décisive. Les renseignements sont si nombreux que le journal est obligé de renoncer à les publier, pour ne pas encombrer ses colonnes.

Cette enquête a prouvé : 1° l'illégalité commise en un grand nombre de communes, où l'on a établi, malgré la loi, des écoles mixtes, quoique le chiffre de la population y soit supérieur à 500 ; 2° la pratique très répandue de mêler indistinctement garçons et filles en classe et en récréation ; 3° l'abus plus grave, dans certaines communes où il y a école de filles et école de garçons, de confier les grands (garçons et filles) à l'instituteur, et les petits (garçons et filles) à l'institutrice.

« Pouvions-nous laisser passer cela sans rien dire ? » s'écrie le cardinal Luçon. Les parents peuvent-ils le supporter ? Non : ils doivent défendre l'innocence et la moralité de leurs enfants par tous les moyens en leur pouvoir. Qu'ils dénoncent hardiment, par la voie de la presse, les abus là où ils existent ; qu'ils protestent par eux-mêmes ou par leurs représentants (ce sera le rôle des associations de pères de famille particulièrement). Qu'ils sachent vouloir, parler haut et ferme, et ils obtiendront satisfaction.

***

Son Em. le cardinal Luçon s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel de Paris le condamnant à des dommages-intérêts envers l'Amicale des instituteurs de la Marne.

BIBLIOGRAPHIE

Le Vieillard. *La vie montante. Pensées du soir*, par Mgr Baunard, recteur honoraire de l'Université catholique de Lille. In-8° de 523 pages : 5 fr. *(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur).*

Un vieillard, parvenu à un âge très avancé, a recueilli, dans la solitude, ses souvenirs et impressions sur les objets, les événements et les questions capitales de l'ordre religieux, moral, scientifique, politique, qui, dans le siècle dont il fut, ont le plus importé à la direction de son esprit et à la conduite de sa vie.

En même temps qu'il en tire de nouvelles et meilleures clartés pour sa dernière étape, il en transmet le modeste héritage à ceux qu'il laisse après lui et qui vieilliront comme lui.

Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°).

Collection « Science et Religion ». — Parmi les dernières nouveautés parues de la collection « Science et Religion », nous signalons les suivantes, qui sont de nature à intéresser plus spécialement nos lecteurs : *Abbé Béry*, saint Justin, sa vie et sa doctrine ; *P. Charles*, le Dogme ; *Dom Baudot*, le Martyrologe ; *J. Martin*, Thomassin ; *Paul Feyel*, les Jeunes Filles Françaises et le Problème de l'Education ; *E. Julien*, Civisme et Catholicisme ; *Paul Deslandres*, saint Pie V. — Prix du volume : 0 fr. 60.

Vient de paraître : *Méditations pour tous les jours de l'année sur les Evangiles du dimanche, d'après saint Thomas d'Aquin et saint Augustin.* 2 vol. in-16 de 400 et 340 pages, par le P. Roger des Fourniels. Les deux volumes, 2 francs. (Maison de la Bonne Presse.)

A l'heure où plusieurs de nos évêques encouragent et prescrivent de courtes homélies chaque dimanche aux diverses messes, paraissent deux volumes de méditations bien appropriées à cette prédication. Dans ces volumes, l'Evangile du dimanche est commenté sept fois, pour chaque jour de la semaine, et permet de donner aux sermons ampleur et variété. Cet ouvrage respire l'esprit d'apostolat, il est à la fois simple et très théologique, il est fait pour servir de lectures quotidiennes aux fidèles et aux prêtres. Nous le recommandons.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Vient de paraître : C.-A. Collin, **Laudans invocabo Dominum,** recueil de 32 pièces faciles pour harmonium. **Prix net : 4 francs.** En vente chez BOSSARD-BONNEL, musique, Rennes.

CARÊME 1911

Prochainement **très important Catalogue** d'ouvrages neufs et d'occasion : **Prédication,** Ecriture Sainte, Théologie, Catéchisme, Ascétisme, Littérature, Histoire.

Volumes pour Bibliothèques paroissiales, etc... *Superbes occasions.*

LIBRAIRIE BRUNET, Arras.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plusieurs pianos neufs et d'occasion, **deux harmoniums** fabriqués à Quimper, chez H. Wolf, place Saint-Corentin.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aine

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

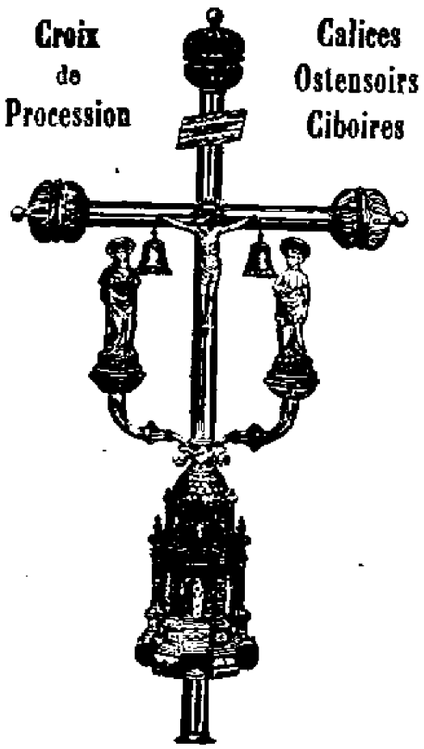

Calices
Ostensoirs
Ciboires

Chasublerie

Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 17 Février 1911. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Missions paroissiales ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Attribution des biens volés aux Fabriques ; Nécrologie ; Quimper ; Lanriec ; Retraites d'Adoration : Ploudalmézeau, Plouguer ; Saint-Eloy ; Landerneau ; Pleyben ; Bibliographie bretonne ; Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, Assemblée générale de l'Œuvre ; Nos Missionnaires ; A propos de la première communion privée ; Congrès eucharistique de 1911.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Février. — Sexagésime. Office du jour; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 20. — De la férie. — Ou Office votif des Saints-Anges; semi-double. Blanc.

Mardi, 21. — Commémoraison de la Passion de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. *Double-majeur. Rouge.*

Jeudi, 23. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 25. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

A la Cathédrale de Quimper, office de la Chaire de S. Pierre à Antioche.

Dimanche, 26. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréflaouénan.	du 18 au 20 Février.
Locquirec.	du 21 au 23 —
Saint-Renan.	du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I Missions paroissiales. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que Nous avons promulgué, l'année dernière, un *Règlement des Missions* (1), qui doit être considéré comme obligatoire pour toutes les Missions qui seront données dans Notre diocèse.

Messieurs les Présidents ont le devoir d'en assurer l'observation. Ils auront soin d'en faire donner lecture au repas, dès le premier jour de chaque semaine de Mission.

Nous exigeons que les listes des missionnaires Nous soient présentées, non par le Recteur de la paroisse intéressée, mais par Messieurs les Présidents eux-mêmes; et que, dans le choix et la distribution des sujets de prédication, il soit tenu compte des remarques que Nous avons formulées dans Notre *Règlement*.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Rozen, vicaire à Guiclan, décédé le 12 Février ;

M. Coat, chanoine de la cathédrale, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, décédé le 15 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.

II. — L'instruction chrétienne de l'enfance. — Les premières Communions.

III. — Mission. — SAINT-RENAN, *du 19 Février au 5 Mars*, Président, la Ire semaine, M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec.

IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 5 au 11 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Le mercredi 22 Février*, fête des Trois Gouttes de Sang, des messes seront dites à l'autel des Reliques, qui seront exposées depuis l'après-midi du mardi jusqu'au mercredi soir.

(1) On peut se le procurer au Secrétariat de l'Evêché.

Dimanche prochain, 19 Février, Mgr l'Evêque présidera la cérémonie d'installation de M. Derrien, curé-archiprêtre de Sainte-Croix, à Quimperlé.

Attribution des biens volés aux Fabriques. — Par décrets présidentiels du 31 Janvier, publiés au *Journal officiel* du 10 Février 1911,

Sont attribués à la commune, à défaut de bureau de bienfaisance, sous la condition d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance, les biens appartenant à la Fabrique de :

Kersaint-Plabennec ;

Lampaul-Guimiliau, Lanarvily et Lanhouarneau.

Sont attribués au bureau de bienfaisance les biens appartenant à la Fabrique de :

Lampaul-Ploudalmézeau et Landivisiau.

Dans chacune de ces paroisses, une partie des biens est déclarée faire retour à l'Etat.

Nécrologie. — I. C'est avec une douloureuse surprise que l'on a appris, mercredi matin, à Quimper, la triste nouvelle de la mort de M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. On le savait un peu souffrant, mais on croyait à une atteinte assez bénigne de la maladie régnante, la grippe. Il se trouvait plutôt mieux, et il avait dit la messe mardi, à la chapelle des catéchismes, se proposant de la dire à la Cathédrale, le lendemain... Hélas ! quand on entra dans sa chambre, mercredi vers 7 heures, on le trouva inanimé, froid déjà. Il avait succombé, croit-on, à une embolie.

Nous remettons à la semaine prochaine la notice biographique du regretté défunt, nous bornant aujourd'hui à recommander aux prières le prêtre si bon, si universellement aimé, que fut M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

✠

Les obsèques de M. le Curé-Archiprêtre seront célébrées, à la Cathédrale, aujourd'hui (vendredi), à 10 heures. Puis le corps sera conduit à la gare pour être transporté à Morlaix, où l'enterrement aura lieu samedi, à 10 heures.

Un service de huitaine pour le repos de son âme sera chanté, à la cathédrale de Saint-Corentin, mercredi 22 Février, à 10 heures.

II. — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un autre prêtre, enlevé à la fleur de l'âge, M. Rozen, vicaire à Guiclan, décédé dans sa 41e année. Il avait été toujours d'une santé délicate, mais qui semblait plutôt se raffermir depuis quelques mois, quand il a été pris d'une pneumonie qui l'a emporté en moins de dix jours. « Le bon Dieu, écrit un témoin, lui a fait la grâce de se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sentir, dès la première atteinte du mal, frappé à mort — et il a agi en conséquence. Il s'est préparé au dernier voyage comme il avait coutume de se préparer pour tous les actes de sa vie sacerdotale, avec le plus grand soin, ne négligeant pas un détail. C'est en édifiant tous ceux qui l'entouraient qu'il s'est éteint, dimanche 12 Février, à l'heure des vêpres... Caractère quelque peu vif et tenace, mais toujours droit, extrêmement bon et délicat, M. Rozen était universellement apprécié dans la paroisse comme homme de devoir. »

Né à Poullan le 30 Octobre 1870, ordonné prêtre le 25 Juillet 1896, M. Rozen (Jean-Guillaume-Marie) fut nommé vicaire d'abord à Saint-Sauveur (12 Septembre 1896); depuis le 22 Octobre 1900, il était à Guiclan, où il vient de mourir.

R. I. P.

✠

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Rozen sera célébré à Guiclan, mardi 21 Février. Un autre service aura lieu le vendredi 24, à Poullan, sa paroisse natale, où son corps a été inhumé.

Quimper *(Institution Saint-Vincent)*. — **Service anniversaire.** — Mardi dernier, 14 Février, à 10 heures, un service anniversaire a été célébré pour le repos de l'âme de M. le chanoine Belbéoc'h, ancien supérieur du Petit-Séminaire.

L'assistance comprenait les maîtres et les élèves de l'Institution, et les anciens Professeurs de Pont-Croix.

Lanriec. — **La Mission.** — Une Mission est toujours un événement dans une paroisse. A Lanriec ce fut vrai, assurément. Pensez donc ! la dernière remontait à trente ans ! Les vieillards en gardaient encore un souvenir quelconque, mais si vague... Avec les ans avaient disparu une à une les bonnes impressions de cette Mission si lointaine... Inutile de dire si le besoin d'une nouvelle se faisait sentir. M. le Recteur s'en rendit bien compte, à son arrivée dans la paroisse ; mais comment faire ? La population de Lanriec n'est pas homogène : il y a les cultivateurs, qui parlent le breton ; il y a les marins, qui parlent le français. Les premiers, disséminés dans la campagne, ont gardé l'habitude de venir au bourg, et assistent assez régulièrement aux offices ; de ce côté, la Mission ira toute seule. Mais les marins ! agglomérés au Passage — presqu'une petite ville — entendront-ils la voix de la cloche paroissiale ? Ils sont si loin de l'église ! Aussi, ce n'est pas une Mission qu'il faudrait à Lanriec, mais deux ; l'une au bourg, l'autre au Passage.

Telles étaient les réflexions que le zélé Recteur échangeait avec ses deux vicaires, il y aura bientôt un an, lorsqu'un ancien religieux eudiste, le P. Duguay, vint à Concarneau prêcher le Carême. Ce Carême, comme l'a si bien dit la *Semaine religieuse*, fut une

vraie Mission. La parole du jeune Père, forte, vibrante, animée d'un feu tout apostolique, captiva non seulement les Concarnois, mais aussi les marins du Passage, dont plusieurs ne manquèrent pas une instruction, malgré l'obole à verser au passeur. Le Recteur lui-même vint entendre le P. Duguay, et sa résolution fut prise : les Eudistes donneraient une Mission française pour les marins du Passage, des prêtres du diocèse une mission bretonne pour les campagnards.

Cette double Mission vient d'avoir lieu ; elle a duré trois semaines et demie, du dimanche 8 Janvier au jeudi 2 Février. On est heureux de constater qu'elle a été un vrai succès. Le nombre des communions en est la meilleure preuve. Lanriec a 2.750 habitants ; or, les communions ont dépassé le chiffre de 1.830 ainsi réparties : première semaine, 418 ; deuxième semaine, 612 ; troisième semaine, 550 ; semaine des enfants, 250. Les abstentions parmi les cultivateurs sont d'ailleurs faciles à compter, une douzaine tout au plus. Le Passage était l'objet des appréhensions de M. le Recteur ; ses inquiétudes ont été dissipées, car les deux tiers des marins ont fait leur Mission et, parmi eux, plusieurs sont revenus de loin, de bien loin même, ayant négligé toute pratique religieuse depuis de longues années.

Semblable résultat, pour qui connaît la paroisse, doit être appelé un succès. A qui l'attribuer ? Sans doute, avant tout, à Dieu dont la grâce a secrètement travaillé les âmes, mais aussi un peu au zèle apporté par M. le Recteur et ses vicaires à préparer cette Mission. Depuis qu'elle avait été décidée, ils en ont parlé en chaire tous les dimanches, distribué à profusion des tracts bretons et français, visité les familles, insisté auprès de tous pour que pas un seul ne manquât à l'appel.

En le proclamant, on n'enlève rien au mérite des missionnaires dont la doctrine sûre, les conseils adaptés aux besoins actuels et la parole éloquente ont achevé ce travail si bien commencé. Au reste, ils sont bien connus et appréciés dans tout le diocèse. Qu'il me suffise de citer les deux présidents et les deux « tableauteurs » de la Mission bretonne : MM. le chanoine Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph, Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ; Jézégou, recteur de Plobannalec, Joncqueur, vicaire à Plouénan.

Quant aux missionnaires français, les PP. Boulay, Gaudin et Duguay, ils ont vraiment le don de remuer les âmes, de ramener à Dieu les pécheurs les plus endurcis. D'ailleurs, les ouvrages du premier sont entre les mains de plusieurs d'entre nous ; le second a fait entendre sa parole éloquente dans les grandes chaires de Marseille et de Paris, et le troisième, malgré sa jeunesse, est déjà connu dans toute la Bretagne.

Puisque j'ai parlé des missionnaires dont le talent a su intéresser et remuer les grandes personnes, pourquoi passerai-je sous silence les deux prédicateurs de la semaine des enfants, M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq, et M. Arhan, vicaire à Trégunc ? Se mettre à la portée des petites intelligences est chose difficile ; n'y réussit pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui veut ; c'est un don. Or, ce don, MM. Le Du et Arhan le possèdent. Ils ont touché et amusé tour à tour leurs 250 jeunes auditeurs, le premier par ses conférences, le second par l'explication des tableaux.

Avant de terminer, nous devons constater que le succès de la Mission française est dû, en grande partie, aux conférences préparatoires données, au Passage, par le P. Duguay. Dès le mercredi soir de la deuxième semaine des Bretons, le vaillant missionnaire était chez nous. Le lendemain, on le voit au Passage, circulant de rue en rue, poursuivant les marins jusque sur la cale, les invitant à ses conférences. Son invitation hardie fut entendue ; dès le premier soir, salle comble à l'ouvroir. Fils de marin, il sut parler à ces hommes de mer le langage qu'ils comprennent. Le vendredi et le samedi, on s'écrasait littéralement aux portes, malgré les agissements d'un « pasteur » protestant établi dans le pays. Depuis qu'il était question de la Mission, il redoublait d'activité, répandait des écrits, organisait des prêches ; mais ces jours-là il se vit refuser une salle obtenue auparavant.

Le jour de la clôture, le R. P. Supérieur annonça que, chaque dimanche désormais, une messe serait dite au Passage, dans la salle de l'ouvroir mise gracieusement à la disposition des fidèles par Mlle de Lonlay, en attendant la construction d'une chapelle projetée et autorisée par Mgr l'Evêque. Il fallait récompenser les marins d'avoir répondu à la voix de leur pasteur et leur procurer les moyens de garder longtemps les fruits de la Mission. Puissent-ils ne jamais en perdre le souvenir ! Le même souhait s'adresse aux cultivateurs. Que les uns et les autres fraternisent désormais, agenouillés ensemble au pied du même Tabernacle qui s'est ouvert si souvent, ces jours passés, pour leur donner à tous le même Dieu de paix.

XX.

Retraites d'Adoration. — I. Ploudalmézeau. — Du 31 Janvier au 7 Février, la paroisse de Ploudalmézeau avait mission de représenter le diocèse devant le T. Saint-Sacrement exposé. Cette Adoration, soigneusement préparée de longue date, a été suivie avec une très grande assiduité par la presque totalité des paroissiens, et l'on a tout lieu d'espérer que les grâces abondamment répandues sur les âmes pendant ces jours de bénédiction y produiront des fruits durables de sanctification.

Comme de coutume, les premiers convoqués aux pieds de Notre-Seigneur furent les enfants, d'abord ceux de 6 à 10 ans, au nombre de 320, puis leurs ainés des trois catéchismes de communion solennelle (200 environ) qui tous firent la sainte communion au matin de la fête de la Purification. M. Simon, recteur de La Forêt-Landerneau, présidait les exercices, au cours desquels on expliqua aux jeunes auditeurs ce qui concerne la Sainte Eucharistie, en insistant sur le récent décret de Pie X en leur faveur, sur la sainte communion et les dispositions requises pour la bien recevoir.

Partagées en deux séries à peu près égales en nombre, les

grandes personnes répondirent avec le même empressement à l'invitation que le divin Sauveur leur adressait par la voix de leur pasteur et des missionnaires. Accourant de grand matin des points les plus reculés de la paroisse, beaucoup communièrent chaque jour, se mettant ainsi dans la meilleure disposition possible pour profiter de l'enseignement eucharistique très nourri et pratique qui leur fut donné avec éloquence. Outre l'heure d'Adoration prêchée et les trois instructions règlementaires (dont une en français, le soir, par le président, M. Duclos, recteur de Guilers-Brest, et M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, qui parla dans les deux langues avec la remarquable aisance qu'on lui connait), il y avait, au début de l'après-midi, une « séance-congrès » qui réunissait hommes, femmes mariées et jeunes filles dans trois salles distinctes. On y traita, sur un ton de causerie familière, les principales questions relatives au culte de la Sainte Eucharistie, dans le but de rechercher les moyens les plus propres à le développer en soi et autour de soi, et notamment dans la famille. Des questionnaires développés, remis aux trois membres qui composaient chaque bureau, facilitèrent l'exposé et les interrogations.

Ces séances, imitées de celles du congrès eucharistique de l'an dernier, ont été particulièrement goûtées : grâces aux observations piquantes ou amusantes que l'on pouvait s'y permettre, aux réponses édifiantes qui furent provoquées, plusieurs industries pratiques ont été suggérées qui donneront les meilleurs résultats. Ces réunions offrent une excellente occasion de placer des avis et d'inspirer des résolutions qu'il serait impossible de suggérer ailleurs ou sous une autre forme.

En adressant à Dieu des actions de grâces pour le bien produit, nous le supplions de faire croître la bonne semence jetée à nouveau dans cette terre si bien préparée à la recevoir par le travail d'un zèle incessant.

Y...

II. Plouguer. — L'ordre de l'Adoration perpétuelle amenait, la semaine passée, du 8 au 11 Février, la paroisse de Plouguer aux pieds de Notre-Seigneur. Quatre jours ! c'était trop peu, comme aussi une simple Adoration. Aussi, prévenant les vœux des fidèles, M. le Recteur eut recours à la bonne volonté de ses confrères : M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, MM. Le Bléis, recteur de Spézet, Floc'h, recteur de Dirinon, et Billant, vicaire à Lanmeur, pour offrir à ses paroissiens deux retraites consécutives du dimanche au mercredi, et du mercredi au samedi.

Jamais appel ne fut mieux entendu, et l'antique église se vit presque remplie aux quatre instructions de chaque jour. Les ménages se partagèrent si bien que le nombre des communions, à la fin de chaque retraite, fut le même : 400, chaque fois, à quelques unités près. Détail caractéristique : une grand'messe solennelle suivait la messe de communion, et, bien que le travail pressât, chaque retraitant tenait à y assister.

Nul doute que cette bonne volonté ne reçoive sa récompense,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans un accroissement de foi, d'amour envers l'Eucharistie, de paix et d'union dans les familles.

C'est le vœu des prêtres qui ont travaillé à cette Adoration édifiante. X.

Saint-Eloy. — **Bénédiction de cloche.** — Le dimanche 5 Février était un jour de joie, un jour de fête pour la petite paroisse de Saint-Eloy. Une jolie cloche, sortie des fonderies de M. Cornille-Havard, de Villedieu-les-Poëles (Manche), allait bientôt remplacer son aînée détériorée par le temps.

Mais, avant de prendre place dans la tour élancée de l'antique sanctuaire, elle devait recevoir la bénédiction liturgique que l'Eglise donne à tous les objets qui concourent aux rites sacrés. C'est pour assister à cette cérémonie si touchante que nous voyons, bien avant l'heure de l'office, les braves montagnards, revêtus de leurs habits de fête, accourir vers le bourg. Il faut se hâter, car l'église est petite ; elle sera même tout à l'heure insuffisante pour contenir les paroissiens de Saint-Eloy auxquels se seront jointes de nombreuses personnes venues des paroisses voisines. Bien punis sont, aujourd'hui, ceux que le sort a désignés pour garder la maison.

En attendant l'heure fixée pour l'office, chacun peut admirer à son aise l'ornementation de l'église décorée, avec un goût parfait, de drapeaux aux trois couleurs, de bannières et d'oriflammes qu'encadraient des guirlandes de verdure et de fleurs. En face de la chaire était suspendue la nouvelle cloche. Elle était superbe, drapée dans sa robe de fine mousseline que rehaussaient des nœuds de rubans aux couleurs aussi douces que chatoyantes. Elle était l'image de l'enfant revêtu de la robe de l'innocence baptismale, l'image de la jeune épousée qui vient prononcer, au pied des autels, les serments les plus solennels.

Inutile de dire avec quelle attention et quelle piété la nombreuse assistance suivit les cérémonies sacrées qui se déroulaient sous ses yeux... M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, délégué par Monseigneur, avait accepté, avec bonheur, la présidence de la fête. Pouvait-il refuser de faire plaisir au recteur de la paroisse, un enfant de Saint-Louis ?

A l'évangile de la messe, chantée par M. Le Pape, recteur de Rumengol, M. Troadec, curé-doyen de Daoulas, expliqua à son auditoire attentif le sens liturgique des rites de la bénédiction qui venait d'avoir lieu. Il nous dit la part que prend la cloche à tous les actes solennels de la vie du chrétien, depuis le jour de son baptême jusqu'à l'heure de sa mort : elle est la voix de Dieu qui l'invite à prier, à souffrir ou à se réjouir.

A l'issue de la cérémonie, un repas réunit au presbytère les membres du clergé, les conseillers paroissiaux, ainsi que le parrain et la marraine de la nouvelle baptisée. Au dessert, M. le Recteur se leva pour remercier, tout d'abord, M. le Curé de Saint-Louis qui venait aujourd'hui, en lui donnant un peu de son temps si précieux, de lui donner beaucoup de son cœur. Puis il eut un mot

aimable pour M. le Curé de Daoulas. Il se réjouit de lui avoir donné l'occasion, dès sa première visite à Saint-Eloy, d'adresser à ses braves montagnards quelques unes de ces paroles paternelles qui, sortant de son cœur, ne pouvaient que toucher le cœur de ceux qui l'écoutaient. M. le Recteur ne pouvait oublier de remercier Mme Le Roux et M. le Maire de la bonne grâce avec laquelle ils avaient accepté de donner leur nom à la nouvelle baptisée.

M. le chanoine Roull répondit, dans une de ces causeries toujours si pleines de charmes. Il but à la continuation de l'union des deux autorités, spirituelle et temporelle, si désirable dans toutes nos paroisses. Puis son regard se tourna vers notre évêque vénéré et vers le vieillard qui, à Rome, défend, d'une main à la fois si ferme et si paternelle, les droits de Dieu et de l'Eglise. L'Evêque et le Pape sont les seuls chefs que nous devons suivre, les seuls auxquels nous devons obéir. H. L.

Landerneau. — **Un prêtre en justice de paix.** — Le mardi 6 Février, M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, a comparu devant le juge de paix de Landerneau pour avoir, le 26 Décembre dernier, déchiré des chansons malpropres que vendait un colporteur.

A l'audience, M. Madec a expliqué lui-même la portée de son acte dont il revendique toute la responsabilité : il a voulu faire œuvre d'assainissement moral, en détruisant le paquet de chants orduriers. C'est ce qu'a fait ressortir, dans sa vigoureuse plaidoirie, Me Simon, avocat du barreau de Brest, qui qualifie de coup de balai nécessaire l'acte reproché à son client...

C'est l'avis de tous les honnêtes gens. Ceux-ci seront nécessairement amenés à user des mêmes moyens, si les pouvoirs publics négligent de faire observer les lois qui interdisent la propagande immorale.

Le jugement, rendu mardi dernier, condamne M. Madec à un franc d'amende et aux dépens.

Pleyben. — **A propos de bougies.** — Les employés de la régie, de Pleyben, ayant trouvé le bedeau occupé à transformer des cierges de communion et d'autres débris de cire en bougies pour le service de l'église, lui dressèrent procès-verbal et, avec l'autorisation de l'Administration, le déférèrent au tribunal correctionnel de Châteaulin.

Celui-ci, à l'audience du 11 Novembre 1909, rendit le jugement suivant :

Le Tribunal,

Attendu que le sieur Le Page et la veuve Le Page sont poursuivis, par application de la loi du 30 Décembre 1873, pour avoir fabriqué des bougies d'église sans avoir fait une déclaration préalable de leur fabrication ;

Attendu que la fabrication de la bougie n'est pas un monopole de l'Etat ; que, de plus, la loi du 30 Décembre 1873 ne vise que les fabri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cants de bougies ou les marchands assimilés aux fabricants, c'est-à-dire ceux qui fabriquent ou achètent pour revendre, mais ne s'occupe, dans aucune de ses dispositions, des personnes qui fabriquent des bougies pour leurs besoins personnels ; d'où il suit que la loi susvisée ne saurait s'appliquer à cette catégorie de producteurs ;

Attendu qu'il est constant, de fait résultant des procès-verbaux dressés contre les deux prévenus, que le sieur Le Page, en sa qualité de bedeau de l'église de Pleyben, était occupé, en compagnie de la veuve Le Page, qui l'aidait, au moment où les deux employés de la régie ont fait leur constatation, à transformer en bougies d'église, pour l'église de Pleyben, la cire provenant de la refonte des cierges donnés à l'église de Pleyben par les enfants, après la cérémonie de la Première Communion qui avait eu lieu quelques semaines plus tôt ; cire qui avait déjà supporté l'impôt ;

Attendu que le fait reproché ne saurait constituer ni la fabrication de bougies ni le commerce de bougies visés par la loi, mais doit être considéré comme une fabrication par un particulier pour ses besoins personnels, fait qui ne tombe pas sous l'application de la loi du 30 Décembre 1873 ;

Par ces motifs :

Renvoie les prévenus des fins de la poursuite sans dépens.

La *Gazette du Palais*, de Rennes (26 Novembre 1909), citant ce jugement, le fit suivre d'observations qui en montraient clairement le bien fondé.

Mais l'Administration des Contributions indirectes fit appel de ce jugement et l'affaire fut de nouveau jugée, le 6 Juillet 1910, par la Cour de Rennes, qui, dans son arrêt, confirma purement et simplement le jugement de Châteaulin.

Cependant on essayait de créer une nouvelle jurisprudence, et l'Administration avait donné l'ordre de former un pourvoi contre l'arrêt de Rennes ; mais l'ordre n'a pas été exécuté et le délai a passé sans que le pourvoi ait été formé... Entre temps, notre avoué de Rennes avait découvert une instruction générale de la direction des Contributions indirectes, déclarant que la fabrication « familiale » des bougies ne tombait pas sous l'application de la loi. Il fit part de sa découverte à l'Administration qui n'a rien répondu, mais qui n'a plus persisté dans son dessein de recourir à la Cour de cassation.

***

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **BUEZ AR ZENT**, *savet gant an Aotrou* PERROT, *kure Sant-Nouga, ha skeudennet gant an Aotrou* GUENNEC. — Un vol. in-8° de 916 pages, illustré de 5 gravures hors texte et de nombreuses vignettes (Imprimerie Le Goaziou, Morlaix). En vente dans les librairies catholiques du diocèse, au prix de 3 fr. 50.

Depuis quelques années, les différentes éditions du *Buez ar Zent* étaient épuisées, et on le déplorait à juste titre : ne pouvait-on pas craindre de voir se perdre la pieuse habitude de cette lecture quotidienne, si utile pour la conservation de l'esprit chrétien dans les familles ? Aussi tous, prêtres et fidèles, attendaient avec

impatience la publication des nouvelles *Vies* annoncées. L'une d'elles vient de paraître à l'imprimerie A. Le Goaziou, à Morlaix. C'est l'œuvre d'un jeune prêtre, déjà connu comme celtisant de valeur, M. J.-M. Perrot, vicaire à Saint-Vougay.

Son ouvrage, dont la rédaction est toute nouvelle, ressemble nécessairement pour le fond aux anciens *Buez ar Zent*, mais il en diffère sensiblement pour le plan et la méthode. Tout d'abord, l'auteur a élargi le cadre en variant les sujets. Il fait une place plus grande aux Saints qui ont vécu dans notre pays de Bretagne ou qui y sont spécialement honorés ; il nous donne la vie de chacun des nouveaux Bienheureux élevés sur les autels par Pie IX, Léon XIII et Pie X ; il raconte l'origine de nos pèlerinages les plus renommés, les apparitions de la T. Sainte Vierge à la Salette, à Lourdes, à Pontmain. Des chapitres spéciaux, consacrés à la Passion, à la Résurrection et à l'Ascension de Notre-Seigneur, pourront remplacer opportunément, aux jours de ces fêtes, la lecture de la Vie du Saint.

Mais ce que l'on remarquera principalement, croyons-nous, dans le livre de M. Perrot, ce sont les réflexions ou leçons pratiques — *Kentelion da denna* — plus étendues et très variées. Aux « attaques incessantes et de jour en jour plus insidieuses contre la Religion », il veut opposer des moyens de défense appropriés aux besoins de ses lecteurs ; c'est pourquoi, non content de tirer des vies qu'il a exposées des exemples de piété et des exhortations à la vertu, il en prend occasion pour expliquer un point de doctrine, rappeler un fait important de l'histoire de l'Eglise, ou encore pour répondre à une objection courante, détruire un préjugé, combattre un abus, redresser une erreur. En un mot, l'ouvrage que nous sommes heureux de présenter aux lecteurs bretons, est à la fois une *Vie des Saints* et un cours d'instruction religieuse, voire d'apologétique.

Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers.

Mgr l'Evêque a reçu de M. le comte A. de Mun la lettre suivante, qu'il nous prie de publier dans la *Semaine religieuse :*

« MONSEIGNEUR,

» Je viens, comme président du Comité de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, présenter très respectueusement à Votre Grandeur le programme de l'Assemblée générale que, pour reprendre une ancienne tradition, l'Œuvre se propose de tenir à Paris, cette année, avec l'autorisation de Mgr l'Archevêque de Paris.

» L'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers vous est certainement connue, Monseigneur. Peut-être quelques-unes de ses fondations sont-elles établies dans votre diocèse. Fondée en 1871, elle s'est placée, dès sa naissance, sous la protection des Evêques de France. Ses principes fondamentaux se résument en une formule précise : « l'obéissance absolue aux enseignements de l'Eglise

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur ses rapports avec la société civile ». Elle a pour objet de travailler, conformément à ces principes, à la reconstitution dans notre pays, d'un ordre social chrétien. Pour y parvenir progressivement, elle fait appel au dévouement des privilégiés de la vie, afin qu'ils aident les travailleurs à établir des associations catholiques capables de représenter leurs intérêts, en préservant leur foi, et qu'ils prennent en mains de toutes les manières la défense de leurs revendications légitimes. L'organisation professionnelle et la législation sociale, toutes deux placées sous la sauvegarde de la foi catholique, hautement affirmée, forment ainsi les deux termes de son programme.

» Les bénédictions des Souverains Pontifes, près desquels elle est honorée de la sollicitude spéciale d'un Cardinal protecteur, le riche trésor d'indulgences qui lui fut concédé dès ses origines, les encouragements constants de l'Episcopat français, ont récompensé sa fidélité catholique et son constant labeur.

» Au cours des quarante années qui la séparent de son berceau, elle a, comme toutes les entreprises humaines, connu des difficultés, subi des épreuves. Les circonstances, l'entraînement des tendances et des méthodes nouvelles, l'effort divergent des initiatives, nées de son impulsion, mais conçues dans un esprit différent, ont pu, à certaines heures, ralentir sa marche, ébranler ses fondations, troubler son recrutement. Toujours cependant elle a vécu, fermement attachée à ses principes, fidèle à ses règles d'organisation, persévérante dans son action.

» Aujourd'hui, la haute direction donnée par S. S. le Pape Pie X au mouvement catholique ramène vers elle, dans le trouble social chaque jour plus menaçant, l'attention et la confiance. Ses fondations anciennes reprennent partout leur activité, de nouvelles se créent suivant ses règles initiales, des associations formées à son exemple se rattachent à elle, la jeunesse, de plus en plus tournée vers l'action sociale, lui demande une direction et un point d'appui.

» L'Assemblée générale sera le témoignage de cette vitalité et le point de départ d'une activité rajeunie. Le Comité de l'Œuvre sollicite pour ces réunions de travail, qui auront lieu les 17, 18 et 19 Mars prochains, la bénédiction et l'approbation de Votre Grandeur. Si Elle daigne les lui accorder, il La prie de vouloir bien autoriser la publication, dans la *Semaine religieuse* de Son diocèse, de cette lettre et du programme de l'Assemblée. Rien n'en saurait mieux favoriser le recrutement et assurer le succès.

» Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie, Monseigneur, au nom du Comité, d'agréer l'hommage de sa reconnaissance et de son respect, avec celui que son président offre ici très humblement à Votre Grandeur.

» *Le Président du Comité de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, Secrétaire général de l'Œuvre,*

» A. DE MUN.

» Paris, le 28 Janvier 1911. »

***

Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles. — Voici le programme de l'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles qui se tiendra, du 17 au 19 Mars, dans la salle de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle.

17 MARS. — *8 h. 1/2 :* Messe à Saint-Thomas d'Aquin. Allocution par M. l'abbé de Penfentenyo, aumônier du Comité de l'Œuvre.

9 h. 1/2 : Première réunion d'études : La formation de l'élite ouvrière catholique dans et par les Cercles.

I. L'œuvre des Cercles catholiques : sa doctrine et son action, comte Robert de Roquefeuil, vice-président du Comité de l'Œuvre.

2 h. 1/2 : Deuxième réunion d'études : II. La vie intime et l'apostolat extérieur, principalement syndical, d'un Cercle catholique, M. Reverdy, vice-président de l'Œuvre.

18 MARS. — *8 h. 1/2 :* Messe à Saint-Thomas d'Aquin. Allocution par M. l'abbé de Penfentenyo.

9 h. 1/2 : Troisième réunion d'études : III. La formation de l'élite catholique dans les Syndicats agricoles, baron de Villebois-Mareuil.

2 h. 1/2 : Quatrième réunion d'études : Discussion des résolutions.

19 MARS. — *8 h. 1/2 :* Fête patronale de l'Œuvre : Messe de communion dans la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Amette, archevêque de Paris ; allocution de Mgr Amette.

Réunion des délégués des cercles dans la sacristie de la basilique ; court rapport sur chaque Cercle présenté par un sociétaire ouvrier.

11 heures : Banquet populaire au Rocher-Suisse, 27, rue du Chevalier-de-la-Barre.

2 heures : Séance de clôture, au Washington-Palace, 14, rue Magellan.

Compte rendu des travaux de l'assemblée, comte Louis de Clermont-Tonnerre.

L'organisation professionnelle, M. Toussaint, avocat à la Cour.

Le programme législatif de l'Œuvre des Cercles, M. Raoul Ancel, sénateur.

Mgr l'Evêque de Quimper a répondu par la lettre qui suit :

Quimper, le 9 Février 1911.

MONSIEUR LE COMTE,

Je souhaite que le diocèse de Quimper et de Léon soit représenté à votre assemblée générale par quelques hommes d'œuvres.

Votre programme et le questionnaire qui l'accompagne abordent tous les points intéressants de la vie catholique et sociale dans notre pays.

Je suis de plus en plus convaincu que l'esprit dans lequel fonctionnent vos Cercles peut s'adapter à toutes les nécessi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tés de l'heure présente. Les générations nouvelles acceptent moins volontiers que leurs aînées le cadre que vous avez popularisé, il y a quarante ans. J'espère qu'elles y voudront revenir. En tout cas, et c'est l'essentiel, rien ne peut les empêcher d'accepter vos principes d'action, car ils sont absolument justes, et ils ne peuvent froisser aucune susceptibilité. Ils mettent à la base de tout le mouvement social l'idée catholique. Ils préconisent la collaboration des classes aisées et des classes populaires, dans un dévouement commun au bien moral et matériel de la société. Ils préparent ce résultat en formant des *élites*, où les travailleurs de la terre, de la mer ou des ateliers ont leur place, aussi bien que les hommes qui ont plus de fortune et de loisir. Bien loin de chercher à ruiner la hiérarchie sociale, ils veulent seulement y introduire plus d'entente chrétienne et de bonne harmonie.

Je bénis de grand cœur une entreprise dont la religion est l'âme et qui me semble destinée à faciliter entre les hommes de bonne volonté l'union si vivement recommandée par le Souverain Pontife.

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, l'assurance de mon très respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Nos missionnaires. — Nous avons annoncé le décès, à Kharbine (Mandchourie Septentrionale), d'un missionnaire de notre diocèse, le R. P. Bourlès, mort victime de sa charité. Un témoin de ses derniers moments a envoyé à la sœur du défunt, religieuse Ursuline sécularisée, à Morlaix, les détails suivants qu'on lira avec autant d'intérêt que d'édification.

DIEU ET LES AMES

Long-Wan, le 16 Janvier 1911.

Ma chère Sœur,

Je ne viens pas vous apprendre la triste nouvelle ; Mgr Lalouyer (1) l'a déjà fait, et vous savez que votre frère nous a quittés pour le Ciel. Je voudrais simplement vous apporter quelque consolation au milieu de votre douleur, en essayant de vous dire dans quelles circonstances le bon Dieu s'est plu à rappeler à lui notre cher confrère.

Compatriote du P. Bourlès, puisque j'appartiens au diocèse de Vannes, j'eus le bonheur, il y a trois ans, à mon arrivée en mission, de passer avec lui environ six mois. Pendant ce temps, j'ai vécu de sa vie, j'ai appris à le connaître et à l'aimer. Tout en me servant de maître pour la langue chinoise, qu'il parlait admirablement, il m'initiait, par ses exemples et ses conseils, à la vie apostolique.

(1) Mgr Lalouyer, vicaire apostolique de la Mandchourie Septentrionale, a écrit une lettre touchante à la sœur du P. Bourlès.

Placé en district, je restai encore son voisin et quand, l'an dernier, Monseigneur le destina au poste de Kharbine, je fus moi-même appelé à le remplacer à celui de Long-Wan. Depuis, il m'écrivit plusieurs lettres, m'invitant à l'aller voir. Mes nombreuses occupations me firent toujours remettre ma visite et ce ne fut que quelques jours après le 1er Janvier que, inspiré très certainement par la Divine Providence, je pris le chemin de Kharbine, pensant aller lui offrir mes vœux de bonne année et passer en sa compagnie quelques heureux moments.

Ce fut le jeudi soir, 5 Janvier, qu'avec un autre Père, je frappai à sa porte vers 8 heures du soir. La porte de sa chambre était déjà fermée, le Père se préparait à se reposer. Il faut vous dire que la peste, qui sévissait depuis plusieurs jours dans Kharbine, battait alors son plein. Païens et chrétiens tombaient sans distinction. En ville, on se buttait aux cercueils, à chaque pas on rencontrait un cadavre. Aux uns comme aux autres, le Père donnait tous ses soins. Les chrétiens, évidemment, étaient l'objet des préférences du missionnaire : ses journées se passaient à les exhorter, à les confesser, à leur donner la sainte Communion, l'Extrême-Onction. Sa charité n'excluait point non plus les païens. Il avait lui-même ouvert un petit hôpital où il donnait asile à toutes les victimes de la peste. Ceux qui, par ses soins, ont eu le bonheur de recevoir le baptême à l'article de la mort sont très nombreux (1).

A mon arrivée à Kharbine, voyant tout ce que faisait le Père, je crus d'abord que sa fatigue ne serait que momentanée. Le soir même, je confiai cependant au P. Revaud, qui m'avait accompagné, le dessein que j'avais d'écrire à Monseigneur pour faire connaître à Sa Grandeur l'état du Père Bourlès et la prier de lui donner, au moins pour quelques jours, un compagnon et un aide. Nous n'osions toutefois en parler au Père quand, le lendemain, ayant appris notre projet, il me demanda d'envoyer immédiatement une lettre à Monseigneur.

Le lendemain de l'Epiphanie, il sembla complètement remis de son indisposition et, comme je ne voulais pas le quitter, il me força presque à accompagner le P. Revaud chez un missionnaire des environs. Nous revînmes le mardi. Le Père, pendant ces deux jours, n'avait cessé de prodiguer ses soins aux malades. Les morts se succédaient de jour en jour, son maître d'école avait succombé ; quant à lui, il paraissait toujours aussi vaillant. Au repas du soir, il me dit qu'il venait de recevoir votre dernière lettre. « Notre photographie, ajouta-t-il, l'a bien intéressée, elle me reconnait à peine... » Puis il me fit part de la réponse de Sa Grandeur à ma lettre : Monseigneur me déléguait pour servir au Père d'aide et de compagnon jusqu'à son complet rétablissement.

Ce même soir, assez tard dans la nuit, il fut encore appelé aux malades. A son retour, il ne laissa rien voir ; mais la nuit il ne put dormir. Le mercredi matin, selon son habitude, il se leva de très

(1) Environ 200, d'après la lettre de Mgr Lalouyer. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bonne heure. « Cette fois, je me crois sérieusement pris, me dit-il; Père, veuillez entendre ma confession. » Il se confessa ; mais, pour la première fois, sa trop grande fatigue l'empêcha de célébrer la sainte messe. Je lui demandai où il souffrait : « Je ressens des frissons, avec un léger mal de tête. » Hélas ! je reconnus les premiers symptômes de la funeste maladie ; malgré tout, nous ne pouvions y croire, et puis ce n'était pas encore là la caractéristique de la peste pulmonaire, nous avions encore un espoir.

Au déjeuner, le Père vint encore s'asseoir avec nous, mais mangea très peu. Nous lui conseillâmes de se reposer. Il consentit à s'étendre sur son lit. Au bout de quelque temps, il m'appela : « Voyez donc, me dit-il, il me semble que je crache du sang. » Je regardai..., mais pus à peine répondre... Maintenant, plus de doute, le crachement de sang était la preuve indubitable... Le Père avait compris... « Cette fois, c'est fini, encore deux jours et je ne serai plus de ce monde, que la sainte volonté de Dieu soit faite ! mais commençons par mettre ordre à nos affaires. » Puis il se leva. Malgré lui, je fis appeler un médecin, mais ce fut en vain. La science, jusqu'ici, ne connaît aucun remède contre la peste pulmonaire.

Le Père, s'étant donc levé, voulut tout d'abord prêter le serment récemment prescrit par le Souverain Pontife et qu'il avait reçu la veille, puis fit une lettre d'adieux à Sa Grandeur. Le voyant de plus en plus fatigué, je le fis se recoucher ; il ne devait plus quitter le lit. La maladie suivit son cours ordinaire : fièvre, toux légère, crachement de sang... Le jeudi matin, je lui proposai d'entendre sa confession : « Oui, dit-il, maintenant c'est le moment ». Après sa messe, le P. Revaud lui apporta le saint viatique, suivi de tous les chrétiens, qui ne quittèrent pas la chambre avant d'avoir fini de réciter toutes les prières de la communion.

Vers 11 heures, assisté du P. Revaud et entouré également des chrétiens du Fou-Kia-Tien, j'administrai au cher malade le sacrement de l'Extrême-Onction et lui donnai l'indulgence de la bonne mort. Il reçut tout avec la plus vive piété, en pleine connaissance, répondant lui-même aux prières liturgiques.

Le reste de la journée, nous lui fîmes à tour de rôle des lectures sur la résignation à la volonté de Dieu, sur la préparation à la mort, sur le Ciel... La nuit suivante fut pour le cher Père plus douloureuse. Épuisé par les crachements de sang, sa respiration se faisait de plus en plus difficile. Nous ne cessâmes un instant de l'exhorter et de lui suggérer de pieuses invocations pendant que, d'autre part, les chrétiens agenouillés dans sa chambre ne cessaient de prier. Le cher Père ne perdit pas connaissance un seul instant. Sa soumission à la volonté du bon Dieu pendant sa maladie et surtout pendant son agonie fut admirable et nous édifia profondément. Ce fut le vendredi matin, entre 9 h. 1/2 et 10 heures, que notre confrère rendit son âme à Dieu.

Le Père Bourlès est victime de son dévouement et vrai martyr de la charité. On peut dire, sans exagération aucune, qu'il a aimé ses chrétiens jusqu'à la mort... Pour nous, qui avons eu la douleur

de le perdre, ce n'est pas une petite consolation. Ici, le P. Bourlès était pour moi un ami, au Ciel j'espère qu'il ne m'oublie pas. Pour vous, ma chère sœur, bien qu'il ait plu à Notre Seigneur de rappeler à lui votre frère, veuillez ne pas oublier cette Mandchourie Septentrionale où est venue si souvent votre pensée depuis bientôt onze ans. Veuillez même, je vous prie, avoir une pensée toute spéciale dans vos prières pour le missionnaire et les chrétiens du district de Long-Wan ; chez ceux-ci comme chez celui-là, vivra longtemps, soyez sûre, le souvenir de votre frère si regretté.

G. Gaspais, *missionaire.*

A propos de la première communion privée. — De M. l'abbé A. Dacheux, dans le *Dimanche,* Semaine religieuse d'Amiens :

« Sous prétexte d'enlever tout apparat à la première Communion privée des petits enfants, il nous revient qu'en certains endroits, avec les meilleures intentions, on a cru devoir priver les parents de la joie d'assister à la cérémonie. Voilà bien, prise sur le vif, notre maladie à nous, Français, de pousser les choses à l'extrême.

Pareille interdiction, certes, n'entre pas dans l'esprit de NN. SS. les Evêques. Si le père et la mère doivent les premiers présenter leur enfant à la Table Sainte, il semble qu'ils gardent le droit et le devoir (le devoir du bon exemple à donner) de l'y accompagner. D'ailleurs, le Souverain Pontife nous a fixés sur ce point. Son acte, pour dater du 12 Juillet 1905, reste toujours en vigueur. Et l'on fausserait la pensée du Pape, si on voulait ne l'appliquer qu'à la première communion solennelle, telle que nous devons l'entendre désormais.

Sa Sainteté Pie X a donc accordé les indulgences suivantes :

1° Une indulgence plénière pour les enfants qui, après s'être confessés, reçoivent la sainte Communion pour la première fois et prient dévotement aux intentions du Souverain Pontife ;

2° Une indulgence plénière pour les parents, jusqu'au troisième degré, des enfants de la première communion, s'ils assistent à cette cérémonie, y communient et remplissent les autres conditions indiquées plus haut ;

3° Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour tous les autres fidèles qui assisteront, au moins contrits de cœur, à cette même cérémonie.

Ces indulgences sont accordées à perpétuité et applicables aux défunts.

Une conclusion se dégage de tout cela : la première Communion privée, si elle doit obligatoirement être dépouillée du luxe extérieur dont nous entourions jusqu'ici nos cérémonies de premières communions, ne doit point du coup se renfermer dans les catacombes. Et il convient de laisser les parents partager le bonheur des anges du ciel et de leurs anges de la terre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous signalons cet abus dès l'origine, car s'il s'étendait, le Décret de Pie X, qui se heurte encore à trop de préjugés, forcerait plus difficilement la sympathie du peuple chrétien. »

Congrès eucharistique de 1911. — Le Congrès eucharistique international aura lieu, cette année, à Madrid, du 25 au 29 Juin.

Il se tiendra sous la haute présidence de Son Em. le cardinal de Tolède ; Mgr l'Evêque de Madrid sera président de la section espagnole ; l'infante Isabelle présidera le comité des dames ; Mgr Heylen sera le président général et effectif.

Leurs Majestés le roi et la reine ont exprimé toute leur satisfaction de voir tenir le Congrès dans la capitale, et ils en ont accepté la présidence d'honneur.

Le 29, fête des saints Pierre et Paul, une messe pontificale sera célébrée en plein air. L'après-midi, aura lieu la grande procession. Le reposoir sera dressé sur la grande place de l'Almeira, dans la cour du palais royal, qui est immense. Le roi et la famille royale assisteront à la cérémonie, qui se déroulera dans un cadre merveilleux et aura une splendeur incomparable...

Le Comité national des Pèlerinages, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr l'archevêque de Paris et la présidence effective de Mgr Odelin, prélat de la Maison de Sa Sainteté, vicaire général de Paris et vice-président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, organise à cette occasion un grand pèlerinage en Espagne.

L'*Ave Maria*, revue du Comité du Pèlerinage, en publiera prochainement le programme et les conditions.

BIBLIOGRAPHIE

Laudans invocabo Dominum. — Morceaux faciles pour Orgue-harmonium, par C. A. Collin, organiste de Notre-Dame de Rennes. (Bossard-Bonnel, éditeur). Prix net : **4 francs.**

Le titre de cet ouvrage indique suffisamment son but. Dédié spécialement « aux membres du clergé », il se recommande à tous les organistes qui trouveront parmi ces trente-deux pièces *faciles, écrites dans les tonalités les plus usitées,* des morceaux convenant à toutes les parties de l'office divin. Il fait suite à un certain nombre de volumes pour orgue déjà publiés par le même compositeur dont le talent est bien connu.

« **La Faillite de Dieu** » ? par Léon Gallois. (Librairie Saint-Paul, Paris, 6, rue Cassette,) 1 volume petit in-8°. **3 fr. 50.**

Sous ce titre, d'une audace provocante, M. Léon Gallois, un catholique militant, publie un livre vraiment unique d'apologie chrétienne, à la fois défensive et offensive, sous le haut patronage de S. G. l'Archevêque de Carthage et d'Alger, qui en a écrit la préface.

Ecrit dans un style vif et entraînant, il se recommande non seulement à cette élite de jeunes laïcs qu'intéressent les questions de défense religieuse,

mais aux membres du clergé, aux conférenciers, aux directeurs de cercles d'études, de patronages, aux prédicateurs, qui pourront y trouver et y signaler, pour la lutte contre l'adversaire, des armes toujours bien trempées et quelquefois toutes neuves.

Vient de paraître :

Petit Annuaire du contribuable, publié par la Fédération nationale pour la défense des contribuables contre le projet d'impôt sur le revenu. Président : M. Jules Roche, ancien ministre. — Paris, Marcel Rivière, 31, rue Jacob. Prix : **0 fr. 75.**

On trouve dans ce petit volume, outre des renseignements sur les finances françaises et étrangères, des notions pratiques sur les contributions directes qui intéressent tous les contribuables et une critique très nette de la réforme fiscale qui se prépare.

Notes d'un Curé de campagne, par l'abbé Joseph Blanc. Un vol. in-12 de 232 pages : prix, **0 fr. 75** ; port en sus, **0 fr. 15.** — (Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.)

Ce livre, exclusivement composé de notes authentiques, ne s'adresse qu'au clergé et particulièrement à celui des régions qui sont ravagées par l'indifférence ou l'impiété. « Il offre, écrit un supérieur de Grand Séminaire, un excellent et très suggestif traité de pastorale actuelle et pratique. Il aura certainement un grand succès et fera un très grand bien. »

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE — Marché indécis. Rente Française 97,45. Fonds Russes en reprise.

La Banque de l'Union Parisienne met en souscription un emprunt 5 °/₀ or de la République d'Haïti. Les obligations, au nominal de 500 fr. sont émises à 442,50, offrant un rendement de 5,65 °/₀, non compris la prime de remboursement.

Bonne tenue des obligations Florida Railway à 436, Sud du Brésil à 457 et Bingham Central au cours d'émission de 489.25.

On retrouve la Foncière d'Hendaye à 114 fr. et la Ville de Saint-Denis à 127,75.

Le marché a fait bon accueil aux actions Oil Royalties Trust qui ont été demandées entre 31 et 33 fr.

L'Asia Caoutchouc est en vigoureuse reprise à 174 fr.

Les Tubes et Forges de Sosnowice sont demandées à 3.060. Le dernier dividende de 166 fr. 50 touché par les actionnaires, représente un revenu de 6 °/₀ environ.

On a introduit sur le marché, les actions Usines Smieloff Les actions sont de 10 Liv. st. Un dividende intérimaire de 12,50 sera réparti en Avril prochain, le solde de dividende, qui doit être au moins égal, devant être payé en Novembre.

FABRIQUE DE LINGERIE

MOUETTE-CARRÉ, 15-19, Avenue de Paris, **LE MANS.**

Demande OUVROIRS et ENTREPRENEURS disposant d'au moins dix ouvrières pour confectionner.

Lingerie pour dames : chemises de jour et pantalons.
Couture soignée et régulière entièrement à la main.
Travail garanti à l'année. — Paiement comptant.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plusieurs pianos neufs et d'occasion, deux harmoniums fabriqués à Quimper, chez H. Wolf, place Saint-Corentin.

HÉLOU Aîné, Déménageur

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

Prix fixe

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

On ne fait pas le franco par commissionnaire.

VINS ET SPIRITUEUX

Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**

Fondée en 1858

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 24 Février 1911. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Modification à l'art. XIV du Mandement ; Mandement du Carême ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Attribution des biens volés aux Fabriques ; Prières des Quarante-Heures ; Mois de Saint-Joseph ; Nécrologie ; Quimperlé ; Quimper ; Missions paroissiales.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de Ste Marguerite de Cortone, Pénitente.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de Ste Marguerite, et les Suffrages communs.

Lundi, 27. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 1er Mars. — Mercredi des Cendres. Office du jour ; simple. Violet. — A la messe, mémoire de S. Aubin, Evêque *(au Propre diocésain)*.

Jeudi, 2. — S. Joévin (ou Jaoua), Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 3. — S. Guénolé, Abbé *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 5. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Renan.	du 24 au 28 Février.
Saint-Hernin	du 1er au 3 Mars.
Goulven.	du 4 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Modification à l'art. XIV du Mandement. — Les Eminentissimes Cardinaux et Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de France viennent de choisir le Dimanche 19 Mars, fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle et de Sa Sainteté Pie X, pour la cérémonie de réparation que nous avions fixée, dans Notre Mandement, à la solennité des Saints Apôtres.

C'est donc ce jour-là qu'auront lieu l'allocution de circonstance, les prières indiquées et la quête spéciale pour le Denier de Saint-Pierre. Et c'est le lendemain, 20 Mars, que sera célébré le service pour les zouaves pontificaux.

On aura soin de faire ces modifications au Mandement, en en donnant lecture dimanche prochain.

II. Mandement du Carême. — Nous donnerons, dans le prochain numéro, la première partie de l'Instruction pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême de 1911. Elle a pour titre : « L'Histoire de l'Eglise ».

Nous publions dès aujourd'hui le Dispositif du Mandement.

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner tous les jours de Carême excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Article 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 11 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Article 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint ; toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Article 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Article 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Article 6. — En vertu d'un Indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Article 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Article 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Article 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Article 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Article 11. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Article 12. — La quête pour le denier du culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les allocations temporaires versées par l'Etat ayant pris fin en 1909, Nous sommes obligé de demander aux fidèles du diocèse une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne, comme l'avait prévu Notre vénéré Prédécesseur. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Article 13. — Nous renouvelons, d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le Dimanche du Rosaire pour l'œuvre des cercles et patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Article 14. — Pour nous unir à la protestation des catholiques du monde entier contre le caractère antireligieux donné aux fêtes du cinquantenaire Italien, Nous voulons que la solennité des saints Apôtres Pierre et Paul soit marquée par une cérémonie de réparation et d'espérance, où l'on évoquera, dans une allocution spéciale, le souvenir des épreuves de la Papauté pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler.

A la fin de la grand'messe ou pendant le Salut, on chantera le *Parce Domine*, le *Tu es Petrus*, et le *Da Pacem* avec leurs versets et oraisons.

Nous demandons aux fidèles de communier en grand

nombre aux intentions du Souverain Pontife, et Nous recommandons avec plus d'instances à leur charité l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Un service sera célébré à la Cathédrale, le lendemain de la fête, pour les zouaves pontificaux. Nous désirons qu'il en soit de même dans les paroisses du diocèse (1).

A partir de la publication de cette Lettre jusqu'à la fin de l'année, les prêtres ajouteront à la Sainte Messe, l'oraison *Pro Papa*, chaque fois que la Rubrique le permettra.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, le 11 Février 1911.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

III. Nominations. — Mgr l'Evêque a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale M. Derrien, curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé.

Par décision épiscopale du 18 Février, ont été nommés :

Chanoine titulaire, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, M. Orvoën, chanoine honoraire, curé-doyen de Concarneau ;

Curé-doyen de Concarneau, M. Le Bihan, recteur d'Audierne ;

Recteur d'Audierne, M. Corre, recteur de Plouguer ;

Recteur de Plouguer, M. Le Treut, vicaire à Douarnenez ;

Vicaire à Douarnenez, M. Guellec, surveillant à l'Institution Saint-Vincent, à Quimper ;

Recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, M. Jaffret, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

Recteur de Kernouès, M. Pallier, vicaire au Relecq-Kerhuon ;

Vicaire au Relecq-Kerhuon, M. Lanchès, vicaire à Pluguffan ;

Vicaire à Pluguffan, M. Gargadennec, vicaire à Sizun ;

Vicaire à Sizun, M. Abéguilé, auxiliaire à Milizac ;

Vicaire à Concarneau, M. Le Chat, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, M. Pichon, vicaire à Concarneau ;

(1) Voir, plus haut, la note modifiant cet article. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Instituteurs à Saint-Pabu, MM. Kermarec (Louis), surveillant à Quimperlé, et Nicolas (Pierre), jeune prêtre d'Henvic.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LES OUVRIÈRES

L'Eglise première fut la famille de Nazareth, une famille ouvrière ; l'Eglise continue d'aimer particulièrement l'ouvrier. Plus que jamais, par le groupement, le journal, la conférence, le plaisir malsain et le luxe à bon marché, les ouvrières sont menacées dans leur foi et leurs mœurs et donc, à la fois, dans le bonheur de leur vie et leur salut. Il faut, par tous les moyens, sans que les déceptions nous découragent ou que l'effort, toujours à recommencer, nous brise, par le groupement, le journal, la conférence, le repos honnête, l'assistance en vue de leur avenir, les maintenir sous une influence chrétienne. Des œuvres nombreuses qui ont ce but existent ; il faut les aider, les étendre, au moins, jamais, par vanité, par étroitesse d'esprit, ne les entraver.

Résolution apostolique : J'aiderai de mes prières et de mon action les œuvres, surtout les œuvres catholiques d'ouvrières.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Œuvre de Réparation pendant les Quarante-Heures.
II. — Les prochaines stations quadragésimales.
III. — Mission. — SAINT-RENAN, *du 19 Février au 5 Mars*, Président, la 2e semaine, M. le chanoine Queinnec.
— CLOHARS-CARNOET, *du 12 au 25 Mars.*
IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 5 au 11 Mars.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche de la Quinquagésime et les deux jours suivants, prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement qui reste ensuite exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et *mardi*, à *9 heures*, grand'messe. A *4 heures*, vêpres.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des Cendres.

A *10 heures*, bénédiction solennelle et imposition des Cendres ; grand'messe.

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, lundi* et *mardi*, exposition des Quarante-Heures depuis la première messe jusqu'aux vêpres qui sont chantées, le dimanche à *5 heures* et les autres jours à *4 heures*. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi des *Cendres*, à la première messe (6 heures) bénédiction et imposition des Cendres, que l'on donne encore après la messe de 7 h. 1/2. L'office solennel a lieu à *8 h. 1/2*.

QUIMPER. — **Retraite fermée.** — Une retraite régionale, spécialement destinée aux cultivateurs, aura lieu, à Quimper, du *samedi soir 11 Mars au mercredi matin 15*. Elle sera prêchée par M. l'abbé Brochen, de Brest. Frais de séjour : 11 francs.

Prière d'envoyer les noms des adhérents à Mme la Supérieure de la Retraite, rue des Reguaires, Quimper.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous envoyer *pour le 1er Mars, midi,* les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans notre prochain numéro.

Attribution des biens volés aux Fabriques. — Par décrets du 7 Février 1911 publiés à l'*Officiel* du 17 et du 18, ont été attribués à la commune — sauf une partie qui est déclarée faire retour à l'Etat — les biens appartenant à la fabrique de :

Lanneufret, Lanrivoaré, Loc-Mélar ;
Sizun ;
Telgruc.

Prières des Quarante-Heures. — Nous n'avons pas à apprendre aux lecteurs de la *Semaine religieuse* l'objet et le but spécial de la dévotion des Quarante-Heures. Pendant ces jours que tant d'autres donnent aux futilités et au désordre, l'Eglise invite ses fidèles enfants à venir, en esprit de réparation, adorer le T. Saint-Sacrement exposé sur l'autel, consoler le Cœur de Notre Seigneur et lui crier miséricorde. Hélas ! outre les outrages qui lui sont faits à cette époque de l'année, n'avons-nous pas à gémir sur les blasphèmes proférés journellement, sur la guerre faite à Dieu, sur des usurpations sacrilèges et des spoliations impies, sur tant de défis à la Providence !... Est-il étonnant que la miséricorde de Dieu soit lassée et qu'il déchaîne par moments, avec une terrifiante rigueur, les fléaux de sa Justice ?...

Sans insister davantage sur la nécessité de l'œuvre de réparation, nous nous contentons de rappeler ici les conditions de l'indulgence (applicable aux défunts) accordée à la dévotion des Quarante-Heures. Outre la confession et la communion, il faut « visiter pieusement le T. Saint-Sacrement dans une église où il est exposé ». La durée de la visite, fixée d'abord à *une heure entière* d'adoration a été réduite « au temps que l'on peut commodément passer dans l'église ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Outre l'indulgence plénière aux conditions indiquées, une indulgence partielle de 10 ans et 10 quarantaines peut être gagnée à chaque visite au T. Saint-Sacrement exposé.

On ne saurait trop engager les fidèles à faire, pendant ces jours, la communion réparatrice.

Mois de Saint-Joseph. — « C'est une pratique salutaire et des plus louables, établies déjà en quelques pays, de consacrer le mois de Mars à honorer par des exercices quotidiens de piété le saint Patriarche Joseph... » Ainsi s'exprime S. S. Léon XIII dans son Encyclique *Quanquam pluries*, du 15 Août 1889.

Notre diocèse, grâces à Dieu, est l'un de ces pays où l'on a prévenu les désirs du Souverain Pontife : le Mois de Saint-Joseph est célébré chez nous dans les communautés, dans beaucoup de paroisses et dans un grand nombre de familles... On doit recourir, avec plus de ferveur que jamais, à la puissante intercession du gardien de la Sainte Famille, proclamé solennellement par le Pape PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE, et l'invoquer sous le titre, si cher à son cœur, de « Protecteur du peuple chrétien ».

Prions avec foi, confiance et persévérance. Le mérite des jours, semaines ou mois consacrés à une dévotion n'est pas dans la ferveur assez ordinaire au début, mais qui s'attiédit facilement ensuite ; il est dans cette constance dans la prière à laquelle Dieu ne sait rien refuser.

Les indulgences attachées à la pieuse pratique du Mois de Saint-Joseph sont les suivantes :

1° 300 jours, chaque jour du mois, pour ceux qui font le Mois complet en l'honneur de saint Joseph ;

2° Une indulgence plénière, le jour qu'ils voudront, pourvu qu'ils remplissent les conditions ordinaires. Rien, du reste, n'est prescrit spécialement : toute pratique, prière ou acte de vertu fait en l'honneur de saint Joseph, suffit pour mériter ces faveurs spirituelles.

Ces indulgences sont distinctes de celles accordées pour les neuvaines précédant la fête (19 Mars) et pour la fête elle-même.

NÉCROLOGIE

M le Chanoine COAT, Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

(28 Juin 1846-15 Février 1911.)

Vendredi ont été célébrées, à la cathédrale, les obsèques solennelles de M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre, dont la *Semaine religieuse* avait annoncé, dans son dernier numéro, la mort si foudroyante et si impressionnante, qui rappelait à tous celle de son vénéré prédécesseur, M. de Penfentenyo. C'était comme une cruelle blessure se ravivant tout à coup au cœur des pieux fidèles de la

paroisse de Saint-Corentin. Ils ont ressenti les mêmes douloureuses émotions qu'autrefois et manifesté aussi, à l'égard de celui qui venait de leur être, à son tour, ravi subitement, les mêmes regrets, les mêmes vifs sentiments de respectueux et profond attachement.

La foule qui accompagnait la dépouille mortelle, du presbytère à l'église, était composée de gens de toutes les classes, de toutes les conditions. On y remarquait des groupes d'enfants des différentes écoles chrétiennes, des membres des diverses confréries de la ville et des congrégations qui existent encore, des députations d'élèves de l'Institution Saint-Vincent et du Collège Saint-Yves, et, encadrant cette foule sur tout le parcours, une double haie épaisse de personnes recueillies qui témoignaient, par leur attitude, de la part qu'elles prenaient, elles aussi, au deuil général.

Dès que le cortège parut à la porte de la cathédrale, les grandes orgues se firent entendre et remplirent l'immense vaisseau de leurs notes tristes, puissantes, modulant des airs funèbres. Monseigneur l'Evêque, revêtu de la chape, attendait à son trône. Les prêtres, au nombre d'au moins 180 prirent place les uns dans le chœur, les autres dans la grande nef ou les bas-côtés. Rarement, jamais peut-être on n'avait vu autant de prêtres à l'enterrement d'un confrère, ce qui prouve en quelle particulière estime et affection était tenu le Curé défunt par ceux qui l'ont le mieux connu.

Inutile de parler des décorations de la cathédrale. Comme toujours, elles étaient des plus réussies et s'harmonisaient bien avec le caractère de la solennité. Le sanctuaire était tendu de draperies de deuil, au milieu desquelles se détachaient des couronnes de lumières jetant une lueur pâle sur le feuillage sombre des plantes vertes disposées des deux côtés de l'autel et autour du catafalque.

Après le chant du nocturne, auquel présidait Monseigneur, la messe fut célébrée par M. le chanoine Peyron. Un superbe motet en musique palestrinienne, chanté sans accompagnement et avec un art parfait par la schola du Petit Séminaire, remua délicieusement les âmes au moment de l'élévation. La messe finie, Sa Grandeur donna elle-même l'absoute, et le corps, escorté de la même foule qu'à l'arrivée à l'église, fut conduit à la gare, où la dépouille mortelle du regretté défunt fut reçue avec des marques particulières de déférence et de respect. Nous tenons à exprimer ici à qui de droit notre reconnaissance pour sa délicate attention.

L'inhumation était fixée au lendemain, samedi, à Morlaix, pays d'origine de M. Coat. Les prêtres de cette ville et de la région se trouvèrent encore très nombreux à la levée du corps qui fut faite, à la gare même, par M. le chanoine Le Roy, compatriote et ami d'enfance et de toujours du vénérable Curé. On en a compté, à l'église, plus de soixante. Une foule compacte de parents et d'amis se pressait, également, derrière le cercueil. En tête, comme à Quimper, les sœurs, neveux et nièces de M. Coat, et avec eux deux de MM. les vicaires de Saint-Corentin, ainsi qu'un autre vieil ami intime, M. Gauthier, recteur de Kerlouan, conduisaient le deuil. La cérémonie religieuse eut lieu dans l'église Saint-Melaine,

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

magnifiquement décorée de tentures funèbres. M. Ely, recteur de la paroisse, chanta la messe, et M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix donna ensuite l'absoute, après quoi on se rendit au cimetière Saint-Charles, où M. Coat repose désormais au milieu des siens, dans un tombeau de famille, mais sans que son âme, si elle jouit déjà de la vue de Dieu, et nous l'espérons fermement, oublie jamais sa famille spirituelle de Quimper à laquelle il n'était pas moins attaché qu'à ceux qui lui sont unis par les liens du sang.

✠

Né à Morlaix, le 28 Juin 1846, M. Coat (Jean-Claude) commença ses études dans un établissement libre d'instruction secondaire de cette ville, et les acheva brillamment au collège de Léon. Entré au Grand Séminaire de Quimper en 1865, il fut ordonné prêtre le 14 Août 1870. Personne ne fut étonné qu'il eût la vocation sacerdotale. Enfant, jeune homme, comme plus tard séminariste, prêtre, M. Coat a toujours été, sous le rapport de la vertu et de la piété, un modèle. Il manifesta de bonne heure envers la T. Sainte Vierge une dévotion toute spéciale, qu'il avait puisée sur les genoux de sa sainte mère, femme admirable, de foi profonde qui, à la tête d'une nombreuse famille et sans négliger aucun de ses devoirs d'état, savait trouver le moyen d'assister à peu près tous les jours à la messe, et communiait aussi souvent, à une époque où l'usage de la communion fréquente et surtout quotidienne était loin d'être aussi répandu que nous le voyons heureusement de nos jours. Le salut des âmes de ses chers enfants était ce qui préoccupait le plus cette mère si chrétienne. Que de fois on l'a entendu dire : « J'ai six enfants, deux garçons et quatre filles ; je les donnerais tous volontiers au bon Dieu ! » Son désir se réalisa pour ses deux fils (1). Elle en fut très heureuse, et si les filles n'imitèrent pas leurs frères, parce que telle n'était pas sans doute la volonté de Dieu à leur égard, elle a eu du moins la consolation de voir, du haut du Ciel, deux de ses petites-filles entrer en religion.

Une fois prêtre, M. Coat fut d'abord professeur dans ce collège de Léon qu'il aimait beaucoup ; mais le ministère paroissial l'attirant davantage et le croyant plus en rapport avec sa vocation, il demanda et obtint d'être placé comme vicaire. Il fut nommé (10 Janvier 1871) vicaire dans la grande paroisse de Ploaré, qui comprenait alors dans son étendue toute la ville même de Douarnenez. Il y passa près de neuf ans, pendant lesquels, dans l'agréable société d'excellents collègues dont plusieurs vivent encore, tous pleins de zèle et d'une belle flamme de jeunesse, il se dépensa lui-même sans compter pour le bien des âmes et la gloire de Dieu. Il fut très apprécié de tous, surtout des âmes qui s'adressaient à lui. On trouvait, dans ce prêtre encore jeune, mais mûri avant l'âge, un homme de sage conseil et de la plus éclairée direction. Beaucoup

(1) M. Charles Coat, le plus jeune, est mort en 1903, recteur de Saint-Marc

de personnes qui le connurent alors lui demeurèrent, malgré l'éloignement et les années, cordialement sympathiques et quelques-unes assistaient même, vendredi, à ses obsèques, à Quimper, lui apportant ainsi, avec leurs prières, le tribut de leur reconnaissance et une preuve de plus de leur attachement fidèle.

Au mois de Novembre 1879, l'aumônerie des religieuses Ursulines de Quimperlé se trouvant vacante, Mgr Nouvel pensa à M. Coat pour occuper ce poste exceptionnellement important. Il y avait là une très nombreuse communauté de religieuses avec un pensionnat de jeunes filles, très prospère. Ce fut peut-être à ce poste que M. le Curé se trouva le plus dans son élément et eut occasion de donner la plus juste idée de sa valeur. Il était regardé par les religieuses comme un directeur hors pair, comme un véritable saint prêtre qu'il a toujours été en effet ; et il avait d'un autre côté, par sa douceur, par sa bonté, par ses manières et son air paternels, par ses instructions si pieuses et si pleines d'onction, la plus heureuse influence sur les élèves du pensionnat.

Lorsqu'en 1886 (7 Octobre), il dut quitter ce poste, très fatigant à la longue à cause d'un service extrêmement chargé, pour se rendre à la paroisse de Plonévez-Porzay, son cœur ne put s'empêcher de saigner un peu. Mais il était l'homme du devoir avant tout et, s'en rapportant à la Providence, il aborda joyeusement ce nouveau champ où le divin Père de famille l'envoyait travailler. Il y est resté jusqu'au 16 Juin 1893. A Plonévez comme à Ploaré, comme à Douarnenez, on estimait et l'on respectait beaucoup M. Coat, on était fier d'avoir un recteur si capable et si bon. Ici encore, son souvenir est demeuré vivace, et certains de ses anciens paroissiens de Plonévez se remarquaient également à Quimper, le jour des obsèques.

De Plonévez-Porzay, M. Coat vint à Quimper, appelé par la confiance de Mgr Valleau, pour être promu curé-archiprêtre de la Cathédrale, en remplacement du regretté M. de Penfentenyo. Il savait la lourde succession qu'il allait ainsi assumer. M. de Penfentenyo était très populaire, très connu, très aimé. Aurait-il les qualités nécessaires pour réussir lui-même à faire le bien dans un milieu un peu différent de ceux où il avait vécu jusqu'alors ? Il exposa ses inquiétudes, ses appréhensions à quelques-uns de ses amis qui, le connaissant bien, le rassurèrent. M. Coat ne manquait, en effet, d'aucune des qualités requises pour être un excellent curé-archiprêtre, et il l'a bien montré pendant les 17 ans révolus qu'il a été à la tête de la paroisse de Saint-Corentin. S'agissait-il des prédications ? Malgré sa voix un peu faible, on l'entendait toujours avec un réel intérêt et le plus grand profit. Sa parole avait même quelque chose d'onctueux, de doux, de pénétrant qui allait jusqu'au fond des âmes et manquait rarement de les toucher. S'agissait-il, dans les rapports, d'inspirer confiance, de simplicité, d'accueil aimable, de bonté, d'obligeance, de cordialité, M. Coat était la bonté même, la bonté personnifiée. Au confessionnal, il ne devait pas rencontrer beaucoup qui lui fussent supérieurs pour la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

direction des âmes. Une chose a empêché surtout M. le Curé d'avoir tout le succès qu'il aurait pu obtenir dans son ministère à Saint-Corentin, c'est l'état de sa santé toujours un peu chancelant depuis son arrivée à Quimper. Peut-être aussi, une réserve excessive où il y avait beaucoup de timidité, mais que l'on pouvait prendre pour de l'indifférence ou de la froideur, l'empêcha d'être connu et apprécié comme il le méritait.

M. le chanoine Coat se dévoua, dans la mesure de ses forces, aux œuvres dont il comprenait, mieux que personne, l'importance et la nécessité ; parmi elles, comme moyen de ranimer la foi, il mettait les pèlerinages. Dans l'espace de 18 ans, il a conduit dix-neuf fois — plusieurs milliers chaque année — les pèlerins du diocèse de Quimper et de Léon aux pieds de Notre-Dame de Lourdes. C'étaient ses vrais jours de bonheur... Il montrait le même zèle dans la direction des œuvres paroissiales. Il aimait, en prêtre et en artiste, sa belle cathédrale dont il aurait voulu (si les temps avaient été moins mauvais) terminer l'ornementation. Il aimait surtout à la voir remplie de fidèles aux fêtes inoubliables dues à son initiative et organisées sous ses auspices : pour l'inauguration des grandes orgues, le cinquantenaire de l'Immaculée Conception, la Béatification de Jeanne d'Arc, les solennités de saint Corentin, etc. Il était heureux de voir ses paroissiens, les hommes surtout, groupés nombreux pour entendre la parole de Dieu, chanter ses louanges et le recevoir dans la sainte Eucharistie. Et si, au moment où Dieu l'appelait, le bon Curé avait pu exprimer un regret, formuler un désir, il nous semble qu'il aurait demandé à vivre quelques semaines encore pour assister à la Mission, qui va bientôt s'ouvrir, et être témoin de l'empressement de ses paroissiens à profiter de la grâce précieuse que, pour la seconde fois, il aura contribué à leur procurer. C'est l'exhortation qu'il leur adresse, du fond de sa tombe : *defunctus adhuc loquitur*. Ils ne voudront point rester sourds à sa voix.

Un ami.

QUIMPERLÉ

Installation de M. le Curé-Archiprêtre.

Dimanche 19 Février, comme nous l'avions annoncé, a eu lieu l'installation solennelle de M. Derrien, le nouveau curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé.

La cérémonie, présidée par Mgr l'Evêque, commença à 10 heures. La procession se forma dans le cloître et se rendit à l'église en suivant l'allée de la place Nationale et la rue de la Mairie. Dans les rangs du clergé nombreux on remarquait entre autres : MM. le chanoine Cogneau, vicaire général ; Peyron ; Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; Kérébel, curé-doyen de Riec ; Kerboul, ancien principal du collège de Léon, etc.

Devant le grand portail, Monseigneur bénit le nouveau Curé et

lui remet les clefs de l'église. Ensuite ont lieu les cérémonies si impressionnantes et si significatives de la prise de possession d'une paroisse par son nouveau pasteur. Puis, après s'être mis sous la protection de la sainte Croix du Sauveur, M. l'Archiprêtre monte en chaire et adresse à ses paroissiens quelques mots très courts, mais bien sentis. « Il ne s'illusionne point sur les difficultés de la tâche qui lui est confiée, et il ne possède pas les brillantes qualités de son vénéré prédécesseur, M. le chanoine Péron. Mais il vient avec tout son cœur, toute sa bonne volonté, faire l'œuvre de Dieu. Dans ce but, sa sollicitude se portera sur tous, pauvres et riches, enfants, jeunes gens, vieillards, malades; il se fera tout à tous. Il s'intéressera spécialement aux écoles, aux œuvres de jeunesse, et il termine en demandant à Monseigneur de bénir son nouveau ministère....»

Pendant que M. le Curé revêt les ornements de la messe, les brillants élèves de M. Roussel, le distingué professeur de musique de Lorient, exécutent une entrée triomphale... Puis paraît le célébrant ayant à ses côtés, comme diacre et sous-diacre, deux anciens vicaires de la paroisse : M. Salomon, sous-inspecteur des écoles libres du diocèse, et M. Kervellec, professeur au collège Saint-Yves, à Quimper.

Après le prône, Monseigneur prend la parole et prononce une allocution que nous sommes heureux de publier intégralement.

Exiit qui seminat seminare semen suum.
S. Luc, VIII, 5.

Mes Frères,

L'Evangile que vous venez d'entendre est bien suggestif.

Vous en aurez fait vous-mêmes l'application à la cérémonie qui nous rassemble, ce matin, dans votre église de Sainte-Croix.

Le Curé, dans une paroisse, est le semeur de la parole et de la grâce divine.

Je n'ai pas à vous présenter le nouveau semeur que j'envoie vers vous au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Vous venez de l'entendre. Il s'est présenté lui-même aux fidèles dont il ensemencera les âmes.

Je ne viens même pas vous apprendre comment vous devez l'accueillir. Ce serait trop tard. La réception triomphale que vous lui faites, ce matin, prouve la haute estime et la sympathie chrétienne dont vous l'entourez déjà, et qui grandiront encore quand vous le connaîtrez mieux.

Je viens simplement vous dire quelle sera sa mission parmi vous et pourquoi nous l'installons ici avec le cérémonial significatif dont vous venez d'être les témoins.

Et d'abord, mes Frères, est-ce bien un nouveau chef que je donne à la paroisse ? Vous savez le contraire. En réalité, les paroisses chrétiennes ne changent jamais de chef. Elles sont toujours gouvernées par Celui qui s'est présenté lui-même dans l'Evangile comme le semeur par excellence, semeur infatigable et immortel, dont la main, toujours pleine et toujours prodigue, atteint et enrichit sans effort les terres les plus délaissées et les plus lointaines, Celui qui sème, Celui qui parle, Celui qui convertit, Celui qui pardonne et qui sanctifie, Celui qui inspire et dirige tout dans la paroisse, et qui veille sur les germes de vérité et de vertu répandus dans les âmes comme sur les moissons qui en doivent naître, c'est toujours et partout Jésus-Christ

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seul. Nous ne sommes au milieu de vous que ses représentants : c'est lui qui nous choisit et nous délègue.

Il avait choisi, il y a vingt-sept ans, le Curé qui vient de vous quitter. Si quelqu'un a mérité d'être comparé au semeur de la parabole, c'est bien lui. *Exiit qui seminat seminare*. Nous évoquions ensemble, lors de son jubilé, ce ministère d'un quart de siècle, où l'œuvre a constamment accompagné la parole, où l'autel, la chaire, le confessionnal n'ont jamais été négligés, où les malades, les pauvres, les âmes en peine ont toujours été après Dieu les premiers servis, où les écoles, les missions, les réunions de piété, les groupements d'hommes, de femmes, de jeunes filles, les patronages, les organisations de fêtes, les constructions de tours et les embellissements d'églises, se disputaient les heures trop courtes d'une vie fiévreuse, et se multipliaient sans répit à travers des obstacles toujours vaincus. Quand un prêtre, longtemps avant d'avoir atteint le soir de sa vie, peut recevoir de ses œuvres un pareil témoignage, il a le droit de réclamer un repos légitimement gagné, et de dire à ses paroissiens et à son Evêque, qu'après être si souvent sorti pour cultiver les âmes, pour répandre la vérité, pour combattre l'erreur, pour arracher les épines et les herbes mauvaises, il peut juger que l'heure est venue de sortir enfin pour ressaisir peu à peu ses forces surmenées, et retrouver, dans une vie plus calme, l'occasion de faire encore autour de lui un peu de bien, par la parole et par l'exemple. M. le Curé Péron emporte dans sa retraite l'affection et la reconnaissance de tous ceux qui ont vécu sous sa direction paternelle et sage.

Et maintenant, mes bien chers Frères, le divin Maître fait entrer dans la moisson un ouvrier plus jeune, qui le représentera également au milieu de vous. Il l'a choisi lui-même. Aucun gouvernement de la terre n'a présenté ou agréé ce prêtre pour la fonction qu'il va remplir. Il vous arrive libre de tout lien avec les pouvoirs humains. C'est le résultat heureux d'une loi détestable, et c'est peut-être la garantie de la loyauté plus évidente de son apostolat parmi vous, comme de la confiance que vous lui devez.

Notre Seigneur l'a formé avant de le choisir. Il l'a pris dans une des familles patriarcales de Saint-Pol de Léon. Il l'a instruit à la piété et aux lettres profanes dans ce vieux collège que nous venons de transformer. Il l'a fait passer par une de ces grandes paroisses de ville où il faut à la fois tant d'élan et tant de mesure, une miséricorde sans bornes et une fermeté invincible, une hardiesse si généreuse et une prudence si consommée. Il l'a mûri dans cette aumônerie de la Retraite de Brest, où la persécution n'avait pas encore supprimé l'enseignement libre. Puis, lui confiant successivement les paroisses de Kersaint-Plabennec et de Plouzévédé, où il laisse d'unanimes regrets qui font autant d'honneur à ses paroissiens qu'à lui-même, il l'a préparé, mes Frères, à continuer pieusement ici l'œuvre de son zélé prédécesseur.

C'est l'ordonnance divine de la vie pastorale. Nous n'arrivons pas dans nos paroisses comme des êtres absolument nouveaux, sans attache avec le passé ni avec l'avenir. Nous sommes les anneaux d'une chaine, qui vient de Dieu et remonte à lui. Dieu nous dit : entre à ton tour dans le champ déjà cultivé. *Ego misi vos metere quod vos non laborastis*. Un autre a travaillé. Tu recueilleras les fruits de son labeur. A ton tour, tu travailleras pour ceux qui doivent te suivre. Ainsi, chacun de nous est à la fois semeur et moissonneur. Il moissonne ce que d'autres ont semé. Il sème ce que d'autres moissonneront à leur tour. Les deux œuvres n'en font qu'une, qui se développe sans cesse sous l'action de la grâce divine.

La terre dans laquelle je vous introduis n'est pas stérile, cher Monsieur le Curé. La sainte Croix de Jésus-Christ, qui a veillé sur le berceau de cette cité, qui est la source et l'origine de sa vie civile comme de sa vie religieuse, y entretient la fécondité chrétienne depuis les temps de saint Gurthiern et de saint Gurloëz. Elle garde encore à son ombre tout un peuple d'amis fidèles aujourd'hui groupés pour vous accueillir. Vous apprendrez à les connaître. Vous appréciez déjà ceux d'entre eux qui forment votre conseil et dont l'intelligence et le dévouement ont toujours soutenu énergiquement le Clergé dans ses entreprises de zèle comme dans la défense et l'administration du patrimoine paroissial, maintenant détourné de sa destination pieuse par des lois injustes. Dans toutes vos œuvres de charité, d'éducation, de patronage, vous trouverez ici le concours d'hommes de cœur, de femmes dévouées, que je remercie d'avance des services rendus, à Dieu et aux âmes, dans le champ du Père de famille.

Cependant, mes Frères, vous et moi, nous tromperions M. le Curé, si nous lui laissions croire que cette paroisse est aussi chrétienne qu'elle devrait l'être. Certes, la dernière Mission, je l'ai constaté, a fait parmi vous un bien profond. J'espère qu'il sera durable. Mais beaucoup d'âmes demeurent encore éloignées de Dieu, par l'indifférence ou la négligence, si ce n'est pas par une hostilité bien caractérisée. L'éducation religieuse des enfants laisse à désirer. Un grand nombre d'entre eux fréquentent des écoles sans prières et sans catéchisme. Et leurs parents, il faut bien le dire, ne suppléent pas avec un zèle suffisant aux lacunes de l'enseignement athée. Nous n'avons aucun intérêt, mes Frères, à dissimuler les défauts de notre chère paroisse. M. le Curé a besoin de les connaître pour les combattre.

N'ayez aucune inquiétude. Il ne se découragera pas. Les prêtres n'ont pas coutume de se décourager. Quand Notre Seigneur nous envoie, il ne nous cache pas les difficultés de notre tâche. Il nous dit : « Va. Le champ est immense. Il a des parties pierreuses, des coins envahis par les ronces et les épines. Les âmes ne sont pas mauvaises. Mais elles sont lentes à croire, et encore plus lentes à agir. Parcours le sillon sans te lasser. Sème la foi dans les esprits et le courage dans les cœurs. Tu échoueras souvent. Appelle la grâce. C'est Dieu qui fait avec toi les semailles, et qui donne tour à tour aux germes la chaleur et l'humidité, et qui les fait croître et se multiplier. Ce n'est pas ton œuvre. C'est la sienne. Ne pense pas à toi. Ne te recherche pas. Cherche les âmes. Sauve les âmes. Donne-leur ce dont elles ont besoin, et ce que Dieu veut que tu leur donnes, c'est-à-dire Dieu lui-même. *Semen est verbum Dei*. La semence, ce n'est pas ta parole, c'est la parole de Dieu. La parole purement humaine ne fait aucun bien à l'âme. Mais la parole de Dieu est un germe puissant, qui fermente, qui se développe, qui monte au soleil, qui resplendit comme la fleur, qui mûrit comme le fruit, et qui réalise de vrais miracles. Répands-la sans compter. »

Alors, mes Frères, vous avez vu ce que j'ai fait. Je suis allé prendre votre Curé. Je l'ai conduit, à travers votre cloître antique et vos rues élargies, jusqu'à votre église pleine de souvenirs aussi émouvants pour vous que pour moi. Je lui en ai donné les clefs. Vous êtes témoins. C'était le mettre en possession du champ de culture qui s'ouvre devant lui, et lui dire : « L'âme de la paroisse vous est confiée. Pour la cultiver et la sanctifier, voici le grenier céleste où s'accumulent les semences précieuses destinées à multiplier la vie surnaturelle dans la grande famille de Sainte-Croix. Vous avez la garde du trésor

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de vie. Vous en avez aussi la dispensation. Semez largement. Vous avez en main la vérité et la grâce. Donnez-les aux âmes qui viennent spontanément à vous. S'il en est qui s'y refusent, allez vers elles ; il faut souvent sortir pour exercer l'apostolat. Le semeur est sorti pour semer. *Exiit qui seminat seminare.* Mais à tous, quels qu'ils soient, vous devez le même don divin. Vous leur devez la parole de Dieu et de son Eglise. *Semen est verbum Dei.* La parole de Dieu ! Ce mot dit tout. Il signifie la doctrine. Il signifie aussi la grâce des sacrements, car toute l'action divine tient vraiment dans la parole de Dieu, soit que la parole enseigne du haut de la chaire, soit qu'elle prononce sur l'enfance la formule du baptême, soit qu'elle pardonne au confessionnal, soit qu'elle établisse la présence réelle sur l'autel eucharistique, soit qu'elle bénisse vos mariages, soit qu'elle sanctifie les souffrances de votre agonie. *Semen est verbum Dei.* Les paroles que nous prononçons ne sont pas les nôtres. Elles sont celles de Dieu. »

C'est pourquoi, mes Frères, vous m'avez vu conduire M. le Curé à l'autel et au baptistère, en chaire et au confessionnal, partout où son ministère devra s'exercer, en votre faveur, par la parole de Dieu.

Je dis : en votre faveur. Car ses pouvoirs d'ordre et de juridiction ne lui sont pas donnés pour lui, mais pour vous. Et il dépendra de vous d'en profiter autant que Notre Seigneur le désire.

En profiterez-vous tous ?

Hélas ! Ce n'est pas seulement dans l'Evangile que l'on trouve des terres rebelles, qui refusent la semence. Il y a des âmes qui se rendent stériles parce qu'elles vivent au milieu du surnaturel sans vouloir s'en laisser pénétrer. — Ce n'est pas seulement dans l'Evangile que la végétation des ronces et des épines étouffe la semence. Il y a des âmes croyantes qui s'absorbent dans leurs affaires, leurs plaisirs, leurs passions, et les font passer avant la prière, le repos du dimanche, la pratique religieuse, le souci de l'éducation chrétienne de leurs enfants. — Ce n'est pas seulement dans l'Evangile que les oiseaux du ciel enlèvent la semence mal gardée par le sol. Il y a partout des âmes qui se laissent arracher sans résistance leurs convictions et leurs traditions religieuses par des oiseaux de proie d'un nouveau genre. Je n'entre pas dans le détail. C'est aux intéressés à se faire l'application de la parabole.

Mes bien chers Frères, puisque la parole de Dieu est une semence, quelle moisson doit-elle produire ?

Une moisson d'œuvres, évidemment.

La foi qui n'agit pas est-ce une foi sincère ?

Elevez-vous ici au-dessus des conceptions ordinaires de la vie chrétienne.

Quand vous avez rempli fidèlement tous vos devoirs religieux, au foyer et à l'église, dans la vie intime et dans la vie publique, avez-vous fait tout ce que Dieu, dans les difficultés actuelles, a le droit d'attendre de vous ?

Je ne le crois pas. Vos devoirs sont aujourd'hui plus étendus qu'autrefois, comme ceux des prêtres.

Le ministère sacerdotal dans les temps nouveaux est plus compliqué que celui du siècle passé. Il ne demande pas au prêtre plus d'activité, mais une activité autrement réglée et qui entraine dans son engrenage l'activité personnelle des fidèles. Il faudrait que le prêtre fût présent partout à la fois, et présent pour agir. Il le peut. Mais il ne le peut que par votre concours.

Vous lui donnez déjà la docilité de l'esprit et du cœur. Vous lui

donnez une large part de vos humbles ressources. Il vous en est très reconnaissant. Il attend que vous lui donniez aussi votre part d'action.

Comment ? Ecoutez-moi bien.

Il n'y a de belles moissons que dans les champs bien cultivés, bien sarclés, bien gardés.

Vous allez dire : C'est l'affaire du prêtre. Il cultive et il sème. Il enlève les mauvaises herbes. Et il garde la clôture.

Oui. Mais c'est justement cela qu'il ne peut plus faire seul.

Il a ses Vicaires ? Certes. Et ils savent se dévouer. Vous leur rendez justice. Ils méritent votre confiance.

Comment voulez-vous pourtant que le Curé et ses Vicaires suffisent à l'œuvre écrasante qui s'impose aujourd'hui ? Aujourd'hui, l'ennemi est partout. Nous sommes dans une période d'assaut contre l'Eglise. La foi est attaquée autant que les mœurs. Elle est menacée chez les tout petits comme chez les hommes mûrs. L'exemple, le journal, la parole, mènent la même campagne impie dans la famille et dans l'école. Il faudrait au prêtre une vigilance impossible, une souplesse surhumaine, pour pouvoir personnellement faire face à tous ces dangers. Il a besoin d'être aidé par vous.

Aidé dans la culture des âmes, d'abord. Comment ? Par de bonnes écoles, mes Frères, par des patronages, par des cercles d'étude, par des œuvres de presse, par des conférences de Saint-Vincent de Paul. L'avenir est à ces œuvres. Aucune paroisse ne pourra s'en passer. Elles existent chez vous. Je vous en félicite. Je leur souhaite une prospérité croissante. Partout où elles manqueront, nous devons craindre de voir peu à peu le désert, pour longtemps stérile, prendre la place des moissons disparues.

Vous aidez donc le prêtre dans la culture surnaturelle de la paroisse. Mais l'aidez-vous aussi à faire disparaître les mauvaises herbes et les ronces, les doctrines contraires à la vérité catholique, que l'on répand partout, et que le prêtre ne peut pas poursuivre partout ? Prenez un exemple : l'école. Le prêtre ne peut pas aller à l'école. S'il s'y glisse des livres ou des doctrines coupables, il n'y a que vous, pères et mères de famille, qui pouvez les y découvrir et les en faire exclure. Vous avez dans ce but à fonder entre vous, sous la direction du Curé, une Association de Pères de famille, qui sache faire respecter la foi de vos enfants, si elle est compromise. Si en ce moment vous croyez que rien d'inquiétant sous ce rapport ne se passe dans vos écoles laïques, c'est possible, et tant mieux ! Ce n'est pas une raison pour que l'Association ne se fonde pas. Elle constituera une force active qui rendra prudents les maîtres exposés à s'oublier et les amènera à mieux observer la neutralité promise. Si cette neutralité est un jour violée, l'Association interviendra pour vous faire rendre justice. Vous aurez ainsi aidé le prêtre à sarcler le champ du père de famille.

Le prêtre, tout en s'occupant de son ministère quotidien, des offices, des confessions, des malades, des catéchismes, des prédications, a besoin d'être constamment en éveil, de garder sa paroisse comme on garde les remparts d'une ville ou les murs d'un jardin, d'observer les orages qui s'annoncent, les lois qui s'aggravent, les oiseaux de proie qui planent, et d'organiser la défense. Il veut vous grouper pour cette œuvre d'intérêt commun. Ses inquiétudes, ses peines, ses difficultés, ses espérances doivent être aussi les vôtres, parce qu'elles sont celles de votre Dieu. C'est pourquoi votre Curé vous demandera, en dehors de toute préoccupation politique, de créer une *Union catholique,* où tous les hommes de bonne volonté viendront, avec un sentiment chré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tien, dans un but d'action religieuse, s'entendre avec lui pour étudier les obstacles au développement de la vie catholique et les œuvres nouvelles que nécessite la persécution, fortifier et étendre les œuvres anciennes, et surtout défendre et reconquérir les libertés essentielles de l'Eglise. Une Union de ce genre, même si elle ne comprend qu'une minorité, pourra, si cette minorité est vraiment active, donner à la paroisse un nouvel élan chrétien, et faciliter la résistance aux influences païennes que les lois et les hommes veulent faire subir au pays.

Cher Monsieur le Curé, ce n'est pas en un jour que ces institutions fécondes peuvent se fonder. Mais vous n'êtes pas ici pour un jour. Dieu vous accordera, je l'espère, de longues années de ministère à Sainte-Croix. Vous y aurez votre part d'épreuves et de fatigues. Aucun prêtre n'en est exempt. La Croix pèse toujours sur les épaules sacerdotales. Mais la Croix est en même temps la source de nos mérites et la condition de nos succès surnaturels. La Croix est, d'ailleurs, le titre même de votre paroisse. Elle a été plantée dans ce sol sacré par les moines de saint Gurloëz. Elle protégera vos travaux apostoliques et fécondera les semences que vous allez à votre tour répandre dans les âmes de vos paroissiens, sous la bénédiction du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

Après la messe, un repas réunit au presbytère les prêtres présents et quelques invités. Au dessert, Mgr l'Evêque, comme marque de sa haute estime pour celui dont il vient de présider la cérémonie d'installation, nomme M. Derrien, chanoine honoraire de sa cathédrale. Cette nouvelle — qui sera bien accueillie dans tout le diocèse — remplit de joie les paroissiens de Sainte-Croix...

Malheureusement, toute médaille a son revers, car le soir ils apprenaient avec une certaine tristesse que leur premier vicaire, le bon M. Jaffret, allait les quitter. Monseigneur avait tenu à récompenser ses vingt années de ministère dans la paroisse de Sainte-Croix, en lui confiant la chrétienne paroisse de Lampaul-Ploudalmézeau...

Y...

Quimper. — **Pour la Presse catholique.** — Personne n'ignore l'influence immense que possède la presse; pendant longtemps on ne l'a pas assez compris. Aujourd'hui, les catholiques, dociles aux conseils du Saint Père et de leurs Evêques, multiplient leurs efforts pour combattre, par la diffusion des bons journaux, la presse antireligieuse et immorale.

Afin d'attirer sur leur entreprise les bénédictions de Dieu, ils feront célébrer désormais une messe, chaque mois, pour la Presse catholique.

Cette messe, fixée au 4me dimanche, aura lieu dimanche prochain, 26 Février, à *7 h. 1/4*, en l'église paroissiale de Saint-Mathieu (autel du Sacré-Cœur). M. l'abbé Frot y prononcera une courte allocution.

Tous les amis, lecteurs, abonnés des journaux catholiques sont instamment priés d'y assister.

— **A la salle Jeanne-d'Arc.** — *Conférence de M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de Vannes, sur le Congrès Eucharistique de Montréal.* — C'est dimanche soir, devant une salle comble,

qu'elle a eu lieu. Présenté par Mgr l'Evêque, M. Buléon est entré immédiatement au cœur de son sujet.

A grands traits, il a raconté le passé du Canada, colonie fondée par les Français, matériellement conquise par les Anglais, mais toujours française dans l'âme. Les émigrants, montés sur trois petits navires, entrent dans le Saint-Laurent, refusant, malgré toutes les instances, de s'arrêter à Québec. C'est l'île Sainte-Marie qu'ils veulent atteindre, et leur premier acte est de démonter leurs embarcations pour élever une chapelle à la Sainte Vierge, et de rendre hommage à l'Eucharistie. Leur foi est récompensée au delà de toute espérance, et la prospérité de la colonie est bientôt très grande.

Nous ne pouvons que très difficilement nous faire une idée de l'intensité de vie qui caractérise ce pays, où tout prend des proportions énormes. Les orateurs du Congrès, prêtres et laïques, sont si nombreux qu'ils doivent parler presque nuit et jour. Pour la procession, le défilé se fait sur un parcours de cinq kilomètres ; les arcs de triomphe, au nombre de douze, ont coûté des centaines de mille francs ; les spectateurs sont certainement plus de six cent mille. La manifestation, commencée à 1 heure, ne finit qu'à 7 heures du soir. Les Français sont accueillis par des applaudissements, et n'ont qu'un regret : d'être venus si peu nombreux...

Le conférencier nous intéresse par quantité de détails sur la dévotion au Sacré Cœur, le premier vendredi du mois, les mœurs des ouvriers. Là-bas, les hommes n'éprouvent pas, comme chez nous, la terreur de passer pour croyants, et la liberté n'est pas un vain mot.

Que deviendra ce pays, aux convictions si ardentes ? M. le chanoine Buléon, qui a vu, en même temps que le bien, le revers de la médaille, espère et lui souhaite un avenir brillant, semblable au rôle de la France, dans le passé...

Des projections très intéressantes ont terminé cette conférence, trouvée par tous trop courte.

Missions paroissiales

I. Plovan. — La paroisse de Plovan vient d'avoir, du 15 au 19 Février, une grande Mission, ce qu'elle n'avait pas eu depuis 22 ans. Aussi les paroissiens ont tenu à profiter de la grâce de choix qui leur était offerte : tous — nous parlons de la population vraie et stable — ont suivi les pieux exercices avec une assiduité édifiante.

Le président, la première semaine, était M. le chanoine Orvoën, curé de Concarneau (aujourd'hui archiprêtre de Saint-Corentin), qui expliquait les Commandements. M. Kervennic donnait les conférences sur la Pénitence ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec, faisait l'explication des tableaux.

Les autres prédicateurs étaient : MM. Gadon, recteur de Lopérec, qui avait de plus accepté la direction du chant ; Kerbaol, rec-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teur du Guilvinec ; Le Roux, vicaire à Moëlan, et Arhan, vicaire à Trégunc.

Il y a eu, à la fin de cette première semaine, 580 communions.

La seconde série d'exercices était présidée par M. le chanoine Le Coz, curé de Pleyben, ayant pour collaborateurs : M. Kerisit, recteur de Berrien, qui faisait des conférences apologétiques ; M. Carval, recteur de Plogonnec, chargé des instructions sur les Commandements ; M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, qui expliquait les tableaux ; M. Bothorel, recteur de Gourlizon ; M. Lanchès, vicaire à Pluguffan, et M. Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun qui, avec sa voix infatigable, dirigeait le chant, très en honneur à Plovan.

La deuxième semaine, favorisée comme la première par le beau temps, a été comme elle pleine d'entrain et remarquable par l'excellente tenue des fidèles qui, le jour de la clôture, au nombre de 560, se sont approchés dévotement de la Sainte Table.

Dieu soit loué pour toutes les grâces qu'il a accordées à cette paroisse, où l'on sent renaître un grand mouvement de foi et de piété.

***

II. Saint-Coulitz. — Du 5 au 19 Février, la paroisse de Saint-Coulitz a pu jouir des immenses bienfaits d'une Mission. Cette précieuse faveur, les paroissiens l'ont appréciée d'autant plus qu'ils en ont été, jusqu'ici, totalement privés. Si, à l'occasion des Adorations et des Jubilés, ils avaient pu bénéficier de quelques jours de retraite, jamais, de mémoire d'homme, ils n'avaient vu chez eux de Mission proprement dite. Aussi M. Chuiton, dès qu'il se vit chargé de la paroisse, s'empressa-t-il d'exécuter le projet de Mission déjà ébauché par son prédécesseur. L'annonce qu'il en fit à ses ouailles reçut le meilleur accueil et fut saluée, a bon droit, comme un véritable événement.

Pour évangéliser son peuple, M. le Recteur fit appel au concours dévoué de deux missionnaires bien connus : MM. L'hévéder et Bourdoulous. A Saint-Coulitz, comme ailleurs, ils ont su trouver le chemin des intelligences et des cœurs. Longtemps encore on y fera mémoire de leurs instructions toujours substantielles, simples et pratiques. A l'exercice de 2 heures, l'auditoire était tout yeux et tout oreilles, pour suivre l'explication des Tableaux que l'on trouvait trop courte, bien qu'elle durât chaque jour une heure entière.

On a compté, pour les deux semaines, plus de 400 communiants.

Dans le succès de la Mission, il est juste d'attribuer une bonne part aux habiles directeurs chargés du chant : M. Coajou, vicaire à Guipavas, et M. Cadiou, vicaire à Guissény.

Les fidèles ont si bien répondu à l'appel de leur pasteur que les missionnaires ont pu leur adresser, à diverses reprises, des éloges bien mérités. Par leur entière docilité, leur tenue irréprochable et leur grande générosité, ils ont manifesté combien ils étaient heureux et fiers d'avoir, à leur tour, une Mission complète, comme

toutes les paroisses voisines. Ajoutons qu'ils avaient aussi le droit d'être fiers des décorations de leur petite église, ornée par des mains habiles et dévouées.

Dimanche dernier, jour de la clôture solennelle, les exercices de la Mission ont été couronnés par la bénédiction papale donnée après les vêpres.

Des grâces tombées comme une semence divine sur le sol de Saint-Coulitz on pouvait dire, en toute vérité, avec l'office du jour : « *Semen cecidit in terram bonam et attulit fructum...* » Puisse maintenant cette semence, qui vient de germer, se développer de jour en jour et fructifier au centuple !

X...

BIBLIOGRAPHIE

En vente dans toutes les Librairies.

Buez ar Zent

par M. l'Abbé PERROT, vicaire à Saint-Vougay.

Il y a huit jours l'éditeur de *Buez ar Zent*, par M. l'abbé Perrot, vicaire à Saint-Vougay, devait s'excuser auprès des acheteurs de ce que, les premiers stocks adressés aux dépositaires ayant été enlevés promptement, de nombreux clients n'avaient pu se procurer l'ouvrage.

Mais les mesures nécessaires pour la prompte terminaison des livres avaient été prises à temps. Aussi *Buez ar Zent*, par M. l'abbé Perrot, est-il maintenant en vente chez tous les libraires au prix de 3 fr. 50.

On le trouve notamment aux librairies :

Le Goaziou, à Morlaix, *dépôt central* ; Tourmen, à Brest ; Desmoulins, à Landerneau ; Louis Jaouen, à Guipavas ; Cocaign, à Saint-Pol-de-Léon ; Roudaut, à Lesneven ; Direr, à Landivisiau ; Piriou, à Plougastel-Daoulas ; Picard, à Saint-Thégonnec ; Corcuff, à Châteaulin ; Jaffrennou, à Carhaix ; Salaun, à Quimper ; Duchemin, à Lannion ; Prud'homme, à Saint-Brieuc ;

Et chez Mmes Eugène Bergot, à Lannilis ; Goulland, à Ploudalmézeau ; René Abjean, à Plouguerneau ; Keriel, à Plabennec ; Bourven, à Pleyber-Christ.

Lectures pour le mois de saint Joseph.

Vie intime de saint Joseph, par le R. P. Rondel, S. J. Un vol. in-12 écu, 1.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Modestement, l'auteur donne à ces pages le titre d'*Entretiens*. C'est cela, peut-être, par la simplicité voulue du style, simplicité d'ailleurs très élégante ; mais c'est mieux par le fond, qui est une étude approfondie de la vie chrétienne dans ses principales vertus comme dans ses devoirs les plus ordinaires et dans toutes les conditions.

Mois de saint Joseph, *méditations pratiques pour chaque jour du mois de Mars*, par M. l'abbé Berlioux, 128e édition. Un volume in-18, broché, 1 fr. 25. — Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mois de saint Joseph, *d'après l'Encyclique de Léon XIII « Quanquam pluries »*, approuvé par S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, par l'abbé G. DE BESSONIES, chapelain de Notre-Dame des Victoires, 9e édition. Un volume in-32 (176 pages), broché, 0 fr. 50. — Librairie Vic et Amat. *A Quimper, librairie J. Salaun.*

REVUE FINANCIÈRE. — Marché résistant. Notre 3 °/. est en reprise à 97,52. Fonds russes indécis.

La Banque Alsacienne de Paris met en souscription un Emprunt Colombien de 7.560 000 fr. Les obligations 6 °/. de 504 fr., sont émises à 492,50, constituant un placement de 6,14 °/., non compris la prime de remboursement.

Le Crédit Foncier de l'Uruguay est demandé à 290 fr.

On recherche les obligations Florida Railway à 436,50 Sud du Brésil à 457 et Bingham Central à 490 fr.

Bonne tenue de la Foncière d'Hendaye à 112 fr. et de la Ville Saint-Denis à 127,75 Les actions Oil Royalties Trust sont recherchées à Paris comme à Londres. L'Asia Caoutchouc pour la Russie termine à 141 fr. On retrouve les Tubes et Forges de Sosnowice aux environs de 3.060 fr.

L'obligation 5 °/. Cie Générale de Rio de Janeiro est ferme à 447,50

Le marché a fait bon accueil aux actions Usines Smilloff qui restent demandées à 360 fr. On dit que cette entreprise est abondamment pourvue de commandes, notamment par le gouvernement russe, et l'on croit qu'elle pourra dépasser dans l'avenir, les 10 °/. de dividende escomptés pour cette année.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

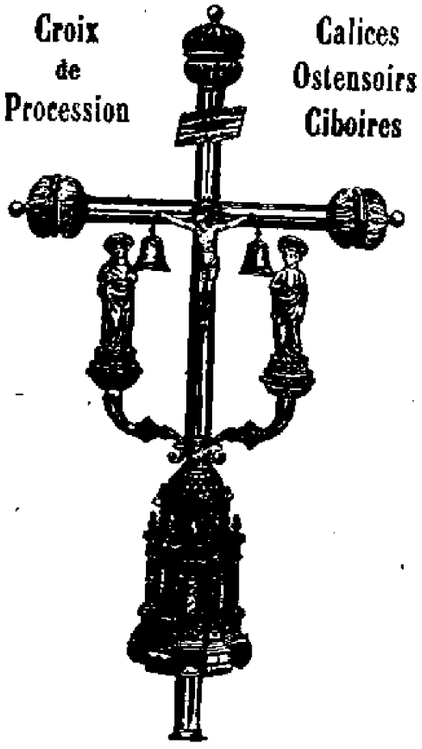

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

LA GOUTTE

La goutte procède, comme le rhumatisme, avec lequel, cependant, elle ne saurait être confondue, de la diathèse arthritique. Ce sont là deux rameaux issus d'une même souche.

La goutte est une forme de l'uricémie, c'est-à-dire de l'empoisonnement du sang par l'acide urique et les urates, puisque la diathèse arthritique et l'uricémie sont inséparables.

Qui dit goutte, en effet, dit excès d'acide urique, sans que la réciproque soit nécessairement vraie. Tous les uricémiques ne sont pas goutteux, mais tous les goutteux sont uricémiques. « Pas d'acide urique, pas de goutte », a dit sir Dyce Dackworth, et il n'est pas un seul physiologiste qui voudrait s'inscrire en faux là-contre.

Il leur faudra, tout d'abord, ralentir la surproduction du poison, en se conformant aux règles empiriques séculairement instituées à cet effet par la sagesse expérimentale : se mettre au régime, n'abuser de rien, surtout des bonnes choses, s'abstenir de truffes et de bourgogne, d'*extra-dry* et de gibier, s'arranger de façon à ne pas croupir dans une « boîte à coton », mais vivre le plus possible au grand air, tout en évitant les refroidissements, faire de l'exercice à force, brûler leurs déchets...

Il leur faudra, en outre, évacuer le trop plein d'acide urique au fur et à mesure de sa production.

Or, l'acide urique est naturellement insoluble. Avant de l'éliminer, il est indispensable de commencer par le dissoudre. Ainsi s'explique et se justifie la longue vogue de la lithine, dont le pouvoir dissolvant est bien connu — vogue qui durerait sans doute encore si la lithine n'avait pas dû battre en retraite devant un médicament nouveau, dont la supériorité, reconnue par d'innombrables médecins, jusques et y compris par le regretté professeur Lancereaux, ancien président de l'Académie de Médecine, qui le recommande expressément dans son *Traité de la goutte* (p. 422), et les professeurs Lebel et Fortier (de Montréal), qui en ont fait autant dans le *Journal de médecine et de chirurgie de Montréal* (22 Octobre 1910), officiellement proclamée devant l'Académie de Médecine (10 Novembre 1908), et devant l'Académie des Sciences (14 Décembre 1908), consacrée enfin par des milliers de cures heureuses, ne saurait plus être aujourd'hui contestée par personne.

J'ai nommé l'*Urodonal*, TRENTE-SEPT FOIS PLUS ACTIF QUE LA LITHINE, et, par-dessus le marché, absolument inoffensif, en ce sens que, à la différence de tant d'autres remèdes similaires, son usage prolongé n'exerce, même à hautes doses, aucune action fâcheuse sur les reins ou l'estomac, le cœur ou le cerveau.

Les goutteux peuvent se le tenir pour dit. Ils feront même bien, pour appeler l'*Urodonal* à la rescousse, de ne pas attendre que l'acide urique ait débordé. Mieux vaut prévenir que guérir.

Dr DAURIAN.

P.-S. — L'*Urodonal* se trouve dans toutes les bonnes pharmacies et aux laboratoires de l'*Urodonal*, 207, boulevard Pereire, Paris. Le flacon franco, 6 fr. 50. Les 3 flacons (cure intégrale) franco, 18 francs. Union postale et colonies, franco 7 et 20 francs.

En vente dans toutes les pharmacies de la région.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

FABRIQUE DE LINGERIE

MOUETTE-CARRÉ, 15-19, Avenue de Paris, **LE MANS.**

Demande OUVROIRS et ENTREPRENEURS disposant d'au moins dix ouvrières pour confectionner.
Lingerie pour dames : chemises de jour et pantalons.
Couture soignée et régulière entièrement à la main.
Travail garanti à l'année. — Paiement comptant.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

COQUELUCHE et TOUTES ESPÈCES DE **TOUX**

MOYEN INFAILLIBLE de guérir en quelques jours envoyé gratis à toute demande adressée à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à *LIVAROT* (Calvados).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 3 Mars 1911. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau des Confirmations pour l'année 1911 ; Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ; Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1911 (à suivre) ; Prédicateurs du Carême ; Le clergé et les œuvres économiques.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Avis de services anniversaires ; Attribution des biens volés aux Fabriques ; Neuvaine de « la grâce » ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Quimper ; Crozon ; Protestations contre le vol légal ; Avis.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Mars. — 1er Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 6. — Ste Colette, Vierge *(Office nouveau — au Supplément)*. Double. Blanc.
Mardi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Docteur, Double. Blanc.
Mercredi, 8. — *Quatre-Temps.* — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 9. — Ste Françoise, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 10. — *Quatre-Temps.* — La Sainte Lance et les Clous de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 11. — *Quatre-Temps.* — Ste Perpétue et Ste Félicité, Martyres *(au Supplément, 6 Mars)*. Double. Rouge.
Dimanche, 12. — 2e Dimanche du CARÊME.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Goulven	du 4 au 6 Mars.
Le Tréhou	du 7 au 9 —
Meilars	du 10 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Tableau des Confirmations pour l'année 1911.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Jeudi.....	27	Plounéventer.—St-Servais	Lanhouarneau.—Saint-Derrien.
	Vendredi..	28	Bodilis. — Plougar.....	Plougourvest.
	Samedi ...	29	Lampaul-Guimiliau	Saint-Sauveur. — Loc-Eguiner.
	Dimanche.	30	Landivisiau	Guimiliau.
	Lundi	1	Saint-Thégonnec	Guiclan.
	Mardi.....	2	Plouvorn	Tréflaouénan.
	Mercredi..	3	Plouzévédé. — Trézilidé .	Saint-Vougay.
	Jeudi.....	4	Plounévez-Lochrist.....	Tréflez.
	Vendredi..	5	Plouescat.	
	Samedi ...	6	Cléder.....	Sibiril.
	Dimanche.	7	Saint-Pol de Léon.	
	Lundi	8	Roscoff.....	Santec.
	Mardi	9	Ile-de-Batz.	
	Mercredi..	10	Plougoulm	Ecole de N.-D. du Creisker.
	Jeudi.....	11	Plouénan	Mespaul.
	Vendredi..	12	Taulé	Henvic.
	Samedi ...	13	Carantec	Locquénolé.
	Dimanche.	14	Garlan	Sainte-Sève.
MAI	Lundi	15	Plourin	Le Cloître.
	Mardi	16	Ploujean	Plouézoc'h.
	Mercredi..	17	Plougasnou.....	Saint-Jean-du-Doigt.
	Jeudi.....	18	Guimaëc	Locquirec.
	Vendredi..	19	Lanmeur	Plouégat-Guerrand.
	Samedi ...	20	Plouigneau	Plouégat-Moysan.—Le Ponthou.
	Dimanche.	21	Guerlesquin	Botsorhel.
	Lundi	22	Scrignac.....	Lannéanou.
	Mardi	23	Plougonven.....	Saint-Eutrope.
	Mercredi..	24	Pleyber-Christ.	
	Jeudi.....	25	Plounéour-Ménez	Comanna.
	Vendredi..	26	Sizun. — Saint-Cadou.	
	Mardi	30	N.-D. du Carmel (Brest). — Hospice civil.....	La Retraite.
	Mercredi..	31	Les pupilles	Lambézellec.
JUIN	Jeudi.....	1	St-Louis. — Les mousses.	Le Lycée.
	Vendredi..	2	Recouvrance.....	Ecole Saint-Louis.
	Samedi ...	3	Saint-Marc. — Adoration.	Ecole de Bon-Secours.
	Dimanche.	4	Saint-Pierre-Quilbignon.	Kerbonne.
	Lundi	5	Saint-Martin.	
	Mardi	6	St-Joseph du Pilier-Rouge	Ecole des filles du Pilier-Rouge.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à la condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

I. Lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Dal Vaticano, le 24 Février 1911.

MONSEIGNEUR,

J'ai eu à cœur de porter à la connaissance du Saint Père les nouvelles que Votre Grandeur voulait bien me communiquer par son obligeante lettre du 14 Février courant.

Sa Sainteté a été très touchée de la délicate et généreuse pensée qui a porté Votre Grandeur à établir que, dans la ville et dans le diocèse de Quimper, les fêtes des Saints Apôtres Pierre et Paul seraient une journée de prières et de supplications solennelles aux intentions du Souverain Pontife.

Le Saint Père vous remercie de ce nouveau témoignage de filial dévouement et, tandis qu'Il demande à Notre Seigneur de conserver toujours ardentes la foi et la vie chrétienne au milieu de vos chères populations bretonnes, Il renouvelle de grand cœur à vous-même et à votre diocèse la bénédiction apostolique.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Nous rappelons à cette occasion que, sur l'initiative de Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, le jour de la fête de saint Joseph (19 Mars) a été choisi pour cette manifestation de piété filiale envers le Souverain Pontife.

II. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1911.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Cette Instruction pastorale roulera tout entière sur l'Histoire de l'Eglise. Elle sera le complément naturel de Notre Lettre du Carême dernier.

Nous abordons ce sujet avec une émotion profonde. Il demande à être traité religieusement. Nous y apporterons le désir d'éclairer vos âmes et de vous exciter à veiller de plus près sur les croyances de vos enfants.

Nous savons que beaucoup d'entre eux sont pleinement à l'abri de l'erreur, dans nos écoles libres. Nous souhaitons que vous trouviez tous à votre portée des établissements chrétiens qui puissent les recevoir et que vous n'hésitiez jamais à les leur confier, malgré tous les sacrifices que peut vous imposer l'accomplissement de ce devoir sacré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais ces maisons n'existent point partout. Vous êtes donc obligés, dans plusieurs paroisses, de recourir encore aux écoles publiques. Or, vous n'ignorez pas que, trop souvent, dans les classes communales de garçons et de filles, grâce à des manuels perfides que l'Episcopat a dû condamner, grâce aussi à l'enseignement oral de quelques maîtres impies, vos enfants reçoivent, sur la question que je vais traiter et qui touche à leur foi, des leçons de mensonge, de mépris et de haine.

Le tableau historique très condensé que Nous vous présentons n'a pas pour objet de réfuter l'une après l'autre les erreurs signalées dans l'enseignement laïc. Ce travail a été fait avec toute l'ampleur et la précision désirables (1). Notre exposé rapide vous rappellera tout simplement les grandes lignes de l'Histoire de l'Eglise à travers les siècles. Il vous aidera, Nous l'espérons, à mieux comprendre et à mieux remplir vos devoirs à l'égard de l'âme de vos enfants et à l'égard des écoles auxquelles vous les confiez. Vous y trouverez la justification plus complète des règles que Nous avons dû imposer à vos consciences en cette matière grave, et que Nous maintenons dans leur intégralité, en insistant, une fois de plus, sur l'obligation où vous êtes de les appliquer strictement.

Nous désirons vivement que nos Associations de Pères de Famille puisent dans cette lecture un encouragement à défendre avec une énergie croissante la foi des enfants catholiques.

De leur côté, Nos prêtres s'en inspireront, au cours de leurs catéchismes, pour redresser les idées fausses que certains volumes d'Histoire pourraient inculquer aux jeunes élèves. C'est le devoir qu'il accomplissent déjà. C'est aussi le droit qu'aucun pouvoir humain ne peut leur contester.

II. — Une parole de Notre Seigneur domine toute l'Histoire de l'Eglise : « *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi :* Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles ».

Il faut voir toute la portée de ce texte. Notre Seigneur ne promet pas seulement de protéger l'Eglise. Il promet de vivre avec elle.

Dieu vit avec l'humanité. Aucun chrétien n'en doute. La Providence accompagne l'homme dans toutes ses voies, et, sans jamais contraindre sa liberté, dirige pourtant les événements de son histoire, de manière à en faire sortir toujours la gloire du Créateur et le bien de ses créatures.

Mais, Nous vous l'avons exposé longuement l'année dernière, c'est par une action bien plus pénétrante et plus

(1) *Histoire partiale, Histoire vraie,* Jean Guiraud.

intime que Notre Seigneur vit dans son Eglise. Elle est son corps mystique. Il l'anime à la façon d'une âme. Il lui donne surnaturellement sa vie propre par l'Esprit Saint, qui demeure en elle. Il est présent dans ses actes, autant que dans sa hiérarchie, sa doctrine et ses sacrements. Elle vit donc par lui, de la vie la plus complète et la plus féconde qui puisse être, après la vie parfaite du ciel. C'est sans doute une vie de combats. Il ne lui épargne pas les épreuves et les faiblesses : pour les lui épargner il faudrait un perpétuel miracle, qui ne convient pas. Mais c'est une vie de lumière, de sainteté et de bienfaisance. Car il lui garde constamment dans l'esprit ses révélations, dans le cœur ses vertus, dans la main son autorité toujours efficace, et toujours juste, et c'est par là qu'elle peut vaincre plus complètement, de siècle en siècle, l'erreur, le vice, la tyrannie, et, malgré tant d'obstacles, organiser chrétiennement les nations et sauver les âmes du monde entier.

III. — Cette idée de l'Eglise est bien différente de celle que peuvent vous donner certains manuels classiques.

Ils font de l'Eglise une institution purement humaine, qui n'a grandi que par des moyens naturels.

Ne laissez pas ce blasphème pénétrer dans vos familles. L'Eglise a eu contre elle presque toutes les forces naturelles. Si elle n'avait pas vécu de la vie même de Notre Seigneur Jésus-Christ, elle était destinée à une mort immédiate et sans résurrection. Et pourtant, elle a duré. A peine née, et déjà atteinte par les procès, la prison, la lapidation ou le glaive, elle constitue sa hiérarchie, se dégage du Judaïsme, fixe son symbole, et, comme si elle était en pleine paix, exerce avec une égale vigueur son apostolat au centre, parmi les brebis perdues du troupeau d'Israël, et jusqu'aux extrémités les plus lointaines du monde des Gentils. Ce miracle ne comporte qu'une explication : la vie du Dieu ressuscité se prolongeant dans ses Apôtres, dans la société fondée par eux, et dans tous ceux qui en font partie avec foi et amour.

Montrez à vos enfants cette vie puissante et divine dans l'histoire des dix persécutions sanglantes. Les Actes des Martyrs sont le monument par excellence de l'activité du Christ dans les âmes. C'est l'héroïsme pratiqué en masse, par des enfants, des vieillards et des femmes, par des officiers, des magistrats, des philosophes convertis, aussi bien que par des hommes du peuple, dans des conditions qui sortent tellement des lois ordinaires de la nature, que l'on est autorisé à voir, dans ce long martyre de trois siècles, une des preuves les plus frappantes de la divinité et de la religion chrétienne.

On a accusé ces héros de mourir insolemment comme des anarchistes ou des fanatiques. N'en croyez rien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Etat n'a connu nulle part des citoyens meilleurs et plus dévoués. Soumis à toutes les lois justes, ils n'ont fui aucun devoir civique. Ils ont, au contraire, donné aux égoïstes de leur temps l'exemple de tous les sacrifices légitimes à la cause nationale.

Ils n'ont soustrait à l'obédience impériale que le domaine de leur conscience chrétienne, et ils sont morts sans résistance, pour montrer à leur Dieu l'amour passionné qu'ils ont pour lui, et pour affirmer les faits certains qui leur donnaient foi en leur Dieu.

En évoquant ces souvenirs au foyer domestique, dites aux jeunes âmes groupées autour de vous que, si les catholiques d'aujourd'hui ont des traditions de sacrifice et de dévouement, s'ils ont une notion exacte du droit et de la justice, s'ils connaissent la science austère du devoir, ils le doivent aux martyrs, qui sont en vérité, après Dieu, les Pères de nos âmes.

Et, si l'on vient alors dire aux écoliers de vos campagnes et de vos villes que l'Eglise est entrée en intruse et sans droit dans l'ancien monde, et qu'elle y a été une cause de dissolution sociale et de ruine, répondez hardiment que la vérité a le droit d'entrer partout ; que l'Eglise, qui seule possède la vérité complète, avait le devoir de pénétrer dans la société de son temps ; et qu'à l'Empire agonisant elle a donné le seul secours qui pût retarder sa chute et l'honorer encore de quelque reflet de gloire.

IV. — Les persécuteurs ne sont pas les pires ennemis de l'Eglise. Les hérétiques lui sont autrement redoutables, car l'erreur fait plus d'apostats que le martyre, et elle se propage indéfiniment. Aussi l'Eglise a eu besoin de plus de force surnaturelle pour vaincre l'hérésie que pour triompher de la persécution.

L'hérésie n'a épargné aucun de nos dogmes. Elle a nié l'humanité du Christ ; puis elle a rejeté sa divinité. Elle lui a refusé deux natures ; puis elle lui a prêté deux personnes. Tantôt, elle a sacrifié la liberté humaine à la grâce divine, et tantôt la grâce divine à la liberté humaine. Ne pouvant ébranler notre *Credo*, elle a fini par repousser l'autorité de l'Eglise, et elle aboutit de nos jours au pur rationalisme, dont le développement logique finira par détruire toute l'organisation sociale.

Dans ce combat qui se poursuit sous nos yeux, elle a pour perpétuels complices les historiens incrédules. Ils accueillent avec la même sympathie les erreurs passées et les erreurs présentes. A leurs yeux, nous opprimons les intelligences, tandis que les hérétiques sont les apôtres de la liberté de l'esprit humain.

Nos très chers Frères, l'erreur n'est jamais un droit de

l'esprit. En matière de religion, elle est toujours l'œuvre ou l'instrument du démon. Elle n'est donc jamais inoffensive. L'Eglise a reçu mission de la démasquer. Elle dégage ainsi la vérité des ombres que l'ignorance ou la mauvaise foi pourraient accumuler autour d'elle, et la fait rayonner de siècle en siècle plus éclatante et plus sûre, par l'enseignement de ses Pontifes, de ses Conciles, de ses Docteurs, éclairés de la lumière divine, afin de pouvoir à leur tour instruire l'humanité baptisée. Par eux, c'est toujours Notre Seigneur lui-même qui entretient dans le monde la vraie doctrine. *Ecclesiæ sanctæ lumen.*

Apprenez donc à vos enfants que l'Eglise a tenu dix-huit Conciles généraux, où les plus saints et les plus courageux de ses Evêques se sont unis au Pape pour affirmer, préciser et défendre la Vérité.

Accoutumez-les à vénérer, parmi les Pères et les théologiens catholiques, les vingt-deux docteurs de l'Eglise universelle, qu'elle a couronnés d'un titre spécial, qu'elle honore presqu'à l'égal des Apôtres et des Evangélistes, parce qu'ils ont marqué chaque siècle de son histoire du souvenir de quelque victoire longuement disputée et remportée enfin sur l'erreur, par leur génie inspiré de l'Evangile et assisté d'en haut.

Nommez devant eux ces princes de l'intelligence et de la vertu. « Dans le principe, dit le grand Evêque de Poitiers (1), les quatre têtes vénérables de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme et de saint Grégoire, ces colosses de la doctrine chez les Latins, eurent seules le privilège de se dresser, dans la statuaire de nos vieilles basiliques comme dans le calendrier de nos livres d'office, au niveau des Apôtres et des Evangélistes qui entouraient le Christ tenant en ses mains le Livre de Vie. Toutefois, les quatre principales lumières de l'Orient, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, jouissent de temps immémorial, dans l'Eglise latine, des mêmes honneurs que leurs frères de l'Occident. Plus tard, huit autres noms furent successivement ajoutés à ces huit noms antiques : saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, saint Anselme, saint Isidore de Séville, saint Pierre Chrysologue, saint Léon le Grand, saint Pierre Damien et saint Bernard. » Enfin, saint Hilaire, saint Alphonse de Liguori et saint François de Sales ont été introduits dans la grande famille doctorale par Pie IX, et Léon XIII y a fait entrer saint Cyrille de Jérusalem, saint Cyrille d'Alexandrie, et le vénérable Bède d'Angleterre. D'autres pourront encore les suivre.

Ces vingt-deux Docteurs ont été, avec les Souverains Pontifes, depuis vingt siècles, les directeurs vrais de la pensée,

(1) Cardinal Pie, tome Ier. *Lettre sur le Doctorat de S. Hilaire.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans l'Eglise catholique. L'Eglise enseignante, dans les Conciles, n'a guère fait que sanctionner par son autorité infaillible l'autorité de leur enseignement puisé aux sources authentiques de la révélation. Leur vertu a été encore supérieure à leur génie, et ils ont affermi la foi dans le cœur des croyants autant par la sainteté de leur vie que par la sûreté de leur doctrine.

V. — Victorieuse des persécutions, et déjà en pleine lutte contre les grandes hérésies, l'Eglise courut encore le risque d'être étouffée, en même temps que l'Empire, par des païens moins raffinés que ceux de Rome, les Barbares.

Mais les Barbares entraient dans le plan divin. Au lieu d'étouffer l'Eglise, ils reçurent d'elle la vie de Jésus-Christ. Les Evêques surgirent devant eux comme les derniers défenseurs des populations vaincues et aussi comme les premiers apôtres des tribus conquérantes.

Le grand mérite des Evêques n'a pas été de recueillir dans le sang et les ruines la civilisation expirante pour la faire revivre chrétiennement dans l'Europe transformée par la foi.

Il a été de changer l'âme des Barbares en les incorporant à l'Eglise, de leur faire accepter des croyances et des principes de vie tout contraires à leurs traditions comme à leurs passions, de les arracher aux monstrueux défauts de leur race, et de leur apprendre peu à peu, à force d'énergie et de bonté, le respect du droit d'autrui dans la justice, le sacrifice de leur droit personnel dans la charité, le sens et le goût du devoir, l'habitude de la vie de famille, et surtout le sentiment de l'honneur chrétien, de manière à porter, au bout de quelques siècles, leur idéal moral à une hauteur qu'aucun peuple civilisé n'avait pu atteindre avant eux.

C'est assurément un miracle. Ce miracle, lentement accompli, a été inauguré chez les Francs, au Ve siècle, par saint Remy de Reims et saint Avit de Vienne ; chez les Anglais, au VIIe, par saint Augustin ; chez les Allemands, au VIIIe, par saint Boniface ; chez les Russes, au IXe, par saint Cyrille et saint Méthode, dont le schisme grec devait trop tôt détruire l'œuvre apostolique.

Nous devons un hommage, en passant, aux deux Evêques des Gaules qui furent les créateurs de l'unité religieuse de la France et les initiateurs de son unité politique.

C'est l'Evêque de Reims, saint Remy, qui donne à la victoire de Tolbiac sa conclusion nationale, en entraînant le peuple franc avec son roi au baptême catholique.

C'est l'Evêque de Vienne, saint Avit, qui, témoin des divisions partout créées par l'hérésie Arienne, rappelle vigoureusement aux Francs, dans une épître célèbre, que leur foi romaine est la seule foi qui sauve, et que l'Eglise regarde

leur conversion comme le signal et l'exemple du retour des peuples hérétiques à la pureté et à l'unité de la foi.

Dans cette œuvre, aussi patriotique que religieuse, les Evêques ont, en France comme ailleurs, des auxiliaires puissants. Ils sont aidés, d'un bout à l'autre de l'Europe, par les Moines qui, sous l'habit et dans la règle de saint Benoît ou de ses précurseurs, apportent avec eux l'esprit d'austérité, de prière et de travail, — et aussi par ces femmes chrétiennes, qui, dans presque tous les royaumes fondés par les Barbares, furent auprès de leurs époux et de leurs peuples les annonciatrices de l'Evangile et du Baptême.

(A suivre.)

III. Prédicateurs du Carême. — Les prédicateurs de Carême ou de Retraite pascale, étrangers au Diocèse, devront prêter le serment prescrit par le *Motu proprio* pontifical *Sacrorum Antistitum*. MM. les Curés ou Recteurs des paroisses où ils doivent exercer leur ministère sont spécialement délégués par Mgr l'Evêque pour recevoir ce serment, dont on trouvera le texte au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Le clergé et les œuvres économiques. — Nous espérons pouvoir donner, avant le 18 Mars, aux membres du clergé qui occupent quelque fonction dans les œuvres économiques, la réponse qui convient à chacun des cas qui Nous ont été soumis. Si quelques-uns des ecclésiastiques intéressés n'avaient point encore fait parvenir à l'Evêché le rapport que Nous leur avons demandé *(Sem. rel.*, 30 Déc. 1900), ils devraient se hâter de Nous l'expédier.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France. Le Souverain Pontife.
II. — Les prédications quadragésimales.
III. — Missions. — CLOHARS-CARNOET, *du 12 au 26 Mars.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
— QUIMPER. — Paroisse de Saint-Corentin, *du 12 Mars au 16 Avril.* Mission bretonne (12-26 Mars). Président, la 1re semaine, M. Le Sann, curé de Lanmeur.
— Paroisse de Saint-Mathieu, *du 19 Mars au 16 Avril.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec.
IV. Adoration. — MEILARS, *du 10 au 12 Mars.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 5 au 11 Mars ;*
— QUIMPER, QUIMPERLÉ et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, *du 26 Mars au 1er Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 5 Mars,* a lieu l'installation solennelle du nouveau curé-archiprêtre, M. le chanoine Orvoën. La cérémonie sera présidée par Mgr l'Evêque, qui prendra la parole à la grand'messe.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 5 Mars,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2,* messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Récollection sacerdotale à Kerinou, le mardi 14 Mars, de 10 h. 1/4 à 4 heures. (M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, Brest.)

Avis de services anniversaires. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Caër, mort recteur de Gouézec, sera chanté à PLOUÉNAN, le mardi 21 Mars ;

Un autre service sera célébré, à GOUÉZEC, le jeudi 23 Mars, à 10 heures.

Attribution des biens volés aux Fabriques. — Par décrets du 10 Février, publiés au *Journal Officiel* du 23 et du 24, ont été attribués à la commune les biens appartenant à la fabrique de :

Plouégat-Moysan ;
Saint-Servais ; Saint-Urbain.

Pour ces deux dernières paroisses, une partie des biens est déclarée faire retour à l'Etat.

Neuvaine de « la grâce » dite de saint François Xavier. — En 1663, un religieux de la Compagnie de Jésus, le P. Mastrilli, se trouvant à l'article de la mort, fit un vœu à saint François Xavier, qui lui apparut, le guérit miraculeusement et lui promit, en outre, que tous ceux qui, du 4 au 12 Mars (jour de sa canonisation en 1622), feraient une neuvaine en son honneur et recevraient dignement, à l'un de ces neuf jours, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pouvaient espérer avec une entière confiance obtenir, par son intercession, la grâce qu'ils demanderaient pour le bien de leur âme et la gloire de Dieu. (V. BÉRINGER, les *Indulgences,* I, p. 300.)

D'après un acte pontifical du 23 Mars 1904, la Neuvaine, qui se faisait seulement du 4 au 12 Mars, peut se faire — en public ou en particulier — à n'importe quelle date et *deux fois par an.* Cependant, il semble tout indiqué de choisir, pour la terminer, les deux dates suivantes : 1° le 12 Mars, anniversaire de la canonisation de l'apôtre des Indes ; 2° le 3 Décembre, jour de sa fête.

En dehors de la grâce promise par la révélation du saint Missionnaire, le Souverain Pontife a enrichi la pieuse pratique de précieuses indulgences : 1° 300 jours, chaque jour de la Neuvaine, à condition de réciter la prière indiquée ou, si on ne le peut, de dire d'un cœur contrit 5 *Pater,* 5 *Ave* et 5 *Gloria Patri ;* 2° une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli les exercices de la Neuvaine, se confesseront, communieront et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Mission paroissiale.
— *Église de Saint-Mathieu.* — Mission paroissiale.
BREST. — *Saint-Louis.* — Station française : M. l'abbé Boret, missionnaire apostolique ; Station bretonne : le R. P. Siméon Kervennic.
— *Notre-Dame du Carmel.* — M. Lucas, missionnaire.
— *Saint-Martin.* — M. le chanoine Hasley, missionnaire apostolique, du clergé de Paris.
— *Saint-Sauveur.* — Retraite pascale : M. l'abbé Frot.
CONCARNEAU. — M. l'abbé Aguesse, des Missionnaires diocésains de Nantes.
DOUARNENEZ. — M. l'abbé Verger, des Missionnaires diocésains de Rennes.
LANDERNEAU. — Le R. P. Raymond Boutry, Dominicain, de Lille.
LANNILIS. — Quinzaine pascale : le R. P. Siméon Kervennic.
LESNEVEN. — M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.
MORLAIX. — *Saint-Mathieu.* — M. l'abbé Renard, missionnaire, en résidence à Paris.
PLOUGASTEL-DAOULAS. — M. le chanoine Le Bail, ancien curé-doyen de Plouzévédé.
ROSCOFF. — Dernière moitié du Carême : M. Hellard, ancien curé de Couloutre (Nièvre).
SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — Station française : M. Saluden, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest ; Station bretonne : le clergé paroissial de Saint-Martin.
SAINT-POL DE LÉON. — MM. Hily et Guéguen, professeurs au Grand Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien.

QUIMPER

NOCES D'OR SACERDOTALES

Le jour de son ordination est, pour le prêtre, une date chère entre toutes, dont il aime à célébrer — dans le silence de son cœur — chaque anniversaire, en remerciant Dieu des grâces dont Il le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comble lui-même ou dont Il le fait le dispensateur. A mesure qu'il avance dans la vie, sa dette de reconnaissance s'accroît et, pour s'en acquitter, le prêtre sent le besoin de donner à son action de grâces une forme plus solennelle, en y associant les fidèles, parents, amis, paroissiens, avec tous ceux qui ont bénéficié des faveurs divines répandues par son intermédiaire. Et ceux-ci sont heureux de trouver cette occasion d'exprimer au ministre de Notre Seigneur, au père de leurs âmes, leur sympathie, leur pieuse vénération et leur reconnaissance en s'unissant à lui pour remercier le Maître de tous dons : *Magnificate Dominum mecum.*

Tels sont l'objet et le but du cinquantenaire ou jubilé sacerdotal ; tel a été le caractère de la double fête célébrée à Quimper, le jeudi 23 Février, et dont nous parlons ici moins pour en rendre compte que pour associer le clergé diocésain aux sentiments exprimés, à cette occasion, à deux de ses membres les plus justement et universellement aimés et vénérés : M. le vicaire général Fléiter et M. le chanoine Salaün, doyen du vénérable Chapitre. Mgr l'Evêque, dont on lira plus loin le discours, a parlé avec son cœur et son éloquence connue de ces deux fêtes. C'est lui encore qui, par une délicate attention, a procuré aux jubilaires une de leurs plus douces joies en ces jours, par le télégramme suivant qu'il leur a communiqué dans une réunion intime, à l'Evêché :

Rome, 21 Février.

Le Saint Père envoie, avec ses meilleurs vœux et comme gage des faveurs divines les plus précieuses, une spéciale bénédiction au chanoine Emile Fléiter, votre vicaire général, et au chanoine Lucien Salaün, doyen de votre Chapitre, célébrant cinquantième anniversaire de leur prêtrise.

Cardinal MERRY DEL VAL.

†

M. le chanoine Salaün, cédant au désir des Religieuses de la Miséricorde, dont il est depuis 18 ans le chapelain dévoué, avait consenti à donner à son Jubilé sacerdotal une certaine solennité, sans qu'il perdit néanmoins son caractère d'intimité discrète. Dans la chapelle de Kernisy, décorée avec le meilleur goût, se pressait, jeudi 23 Février, une assistance choisie, où l'on remarquait des religieuses de différentes congrégations... Mgr l'Evêque présidait, assisté des vicaires généraux, MM. Gadon et Cogneau, entouré des membres du Chapitre et de plusieurs prêtres de la ville. La chorale de l'Institution Saint-Vincent, sous l'habile direction de son excellent maître, exécuta de façon impeccable, comme toujours, la messe solennelle de l'Edition Vaticane, puis — à l'Offertoire et après l'Elévation — deux motets « a capella » qui ont été également très admirés. De sa voix si sympathique toujours jeune, M. le Doyen chanta la messe, au cours de laquelle Monseigneur prononça l'allocution suivante qui dit admirablement la raison d'être et le sens de la fête qu'on célébrait.

Quam dilecta tabernacula tua, Domine.
(Ps. LXXXIII, 2.)

MES RÉVÉRENDES MÈRES,
MES CHÈRES ENFANTS,

La cérémonie qui nous rassemble ce matin ne vous surprend pas. Vous l'attendez depuis longtemps. Vous l'avez préparée avec un soin pieux. Vous saviez que, dans la vie d'un prêtre, après la date qui marque son entrée dans le sacerdoce, il n'y en a pas de plus émouvante et de plus grave que celle du cinquantième anniversaire de son ordination, parce qu'elle lui rappelle, à l'heure où déjà le bon Dieu le rapproche de Lui, les messes innombrables qu'il a eu la joie de célébrer, les grâces qu'il a reçues et celles dont il a pu être l'intermédiaire auprès des âmes.

Vous n'êtes donc pas surprises de voir la fête de famille que votre filiale reconnaissance a organisée pour M. le Doyen prendre un caractère plus solennel par le concours de ses vénérés frères du Chapitre et par la présence du clergé de nos paroisses et d'amis choisis dont quelques-uns sont venus de loin.

Nous venons associer nos actions de grâces à celles du jubilaire que vous fêtez et chanter avec lui le *Quam dilecta tabernacula tua, Domine !* Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles !

La vie du prêtre est une vie de prière. Elle se déroule tout entière autour du tabernacle où notre Dieu veut encore vivre pour nous et se donner à nous.

Mais toutes les vies sacerdotales ne peuvent pas être organisées de manière à donner à la piété personnelle les larges satisfactions qu'elle souhaiterait.

Le 23 Février 1861, deux prêtres, également aimés et respectés dans ce diocèse, recevaient ensemble l'ordination, des mains de Monseigneur Sergent, l'évêque pour qui Pie IX eut des attentions si paternelles.

L'un d'entre eux est aussitôt envoyé au Petit Séminaire, obligé de consacrer sa vie aux études profanes, puis destiné au ministère absorbant des paroisses, et enfin, depuis vingt-trois ans, comme vicaire général, accablé d'affaires administratives. Vous le connaissez bien. Sa vie très active a su demeurer très pieuse. Le diocèse entier s'unirait volontiers à l'Evêque pour lui faire aujourd'hui une ovation méritée. Mais il a voulu, pour célébrer son jubilé sacerdotal, un cadre encore plus intime et plus discret que celui-ci, si c'est possible. J'ai tenu à évoquer son souvenir avec une affectueuse reconnaissance devant son frère d'ordination, dans une circonstance où leurs deux âmes ne sauraient être séparées, et où le Souverain Pontife Pie X a voulu les associer dans la même bénédiction apostolique.

L'autre prêtre du 23 Février 1861 est au milieu de vous, mes Révérendes Mères.

Il pourrait dire, en repassant dans sa mémoire les impressions de cette longue vie sacerdotale : « Je vous bénis, mon Dieu, de m'avoir toujours gardé dans des fonctions qui m'attachaient à votre Eucharistie, et m'entretenaient dans l'esprit de dévotion et de prière. »

Il y a ici des témoins qui se rappellent comment, après une apparition courte et fructueuse comme vicaire à Saint-Mathieu, il fut appelé, dès 1861, à professer au Séminaire la liturgie et les cérémonies. Le Séminaire est la maison de la ferveur. Les maîtres y ont pour mission d'attiser dans les âmes des jeunes clercs ce feu sacré, dont ils sont eux-mêmes brûlants. Le nouveau directeur apprenait à ses condisciples de la veille à aimer le bon Dieu de tout leur cœur pour le servir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de toutes leurs forces. Il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse animer notre vocation et la rendre féconde. Quand nous l'enseignons aux autres, nous nous le prêchons à nous-mêmes. L'étude, la mortification, les œuvres, tout doit être pénétré de ce sentiment unique, qui seul peut fortifier suffisamment nos âmes contre les tentations de la vie. Et, si le prêtre porte cette pensée dans tout l'emploi de ses journées, à plus forte raison doit-il en avoir le cœur plein, quand il applique, à l'autel, ou tout auprès de l'autel, les règles de la sainte liturgie ; car chaque détail du cérémonial rappelle à l'homme le voisinage de son Dieu et les obligations de respect adorateur qu'il lui impose, comme les facilités qu'il lui offre pour entrer dignement et efficacement en rapport avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les leçons de gravité pieuse qui furent alors inculquées aux séminaristes, nous les avons encore sous les yeux aux offices solennels de la Cathédrale.

Si la piété n'était pas utile à tout, on pourrait se demander comment la fonction d'économe peut s'accorder avec celle de liturgiste. Mais, vous le savez par expérience dans cette communauté, mes bonnes Mères, le service de Dieu n'empêche pas celui des hommes. Le souci du temporel s'élève par l'intention surnaturelle. Celui qui a cette charge dans un séminaire se sent le délégué de la Providence au soin des futurs prêtres, et c'est d'un cœur toujours attentif et paternel qu'il veille sur leur santé et leur assure le pain de chaque jour. Le clergé ne l'a pas oublié. Il l'a dit aujourd'hui une fois de plus au bon Dieu, en priant pour le bon jubilaire, qui a été pendant 18 ans le père nourricier de la jeunesse cléricale.

D'ailleurs, l'âme sacerdotale, quand elle ne peut pas se soustraire aux soucis matériels, sait bien trouver le moyen d'y ajouter des œuvres de zèle. Les paroissiennes de Saint-Corentin se souviennent du directeur du Séminaire, qui venait régulièrement les évangéliser au catéchisme de persévérance, avec M. le chanoine Téphany, dont il devait être bientôt le collègue et, plus tard, le successeur.

C'est à la Cathédrale que se sera écoulée la part la plus importante de cette vie de piété : trente-deux ans qui se prolongeront encore, je l'espère, avec la grâce de Dieu.

La prière revêt, à la Cathédrale, un caractère spécial.

Il y a deux ordres de prière dans l'Eglise : la prière intime et privée, où le cœur du fils parle au cœur du Père, sans formule imposée, et « la prière solennelle, celle de Moïse sur la montagne », qui a une valeur officielle, parce qu'elle parle avec l'Eglise et pour l'Eglise tout entière. Cette prière est celle du clergé dans le Bréviaire. Elle est plus particulièrement la prière du chanoine. Elle est dite en public et en commun, au nom des légions d'âmes saintes dont la voix s'unit à celle de Notre Seigneur pour constituer la voix puissante de l'Eglise universelle et porter au Ciel, d'un seul essor, tous les sentiments et toutes les pensées catholiques, exprimés avec plénitude et sans crainte d'erreur par l'Eglise, qui sait mettre dans sa prière toute sa foi.

On comprend que, dans une atmosphère si surnaturelle, la vie s'écoule en vérité sous le charme de Dieu. L'assiduité ne coûte pas, quand on sent et la bonté de Celui à qui l'on parle, et la beauté antique des louanges qu'on lui adresse, et l'étendue des besoins de la grande famille pour laquelle on prie. Longtemps avant d'être élevé par le suffrage de ses pairs et l'approbation de son Evêque aux honneurs du Décanat, notre jubilaire donnait, dans la Cathédrale de Saint-Corentin, l'exemple d'une régularité et d'une dévotion qui ne se sont jamais démenties.

Le cœur d'un vrai prêtre n'est pas égoïste. Les grâces que nous puisons à l'autel ne nous sont jamais données exclusivement pour nous. Il y a des âmes qui les attendent. « Venez à moi, vous qui souffrez, vous qui êtes accablés. Je vous soulagerai. » L'appel de Notre Seigneur se répète sans fin, et sans fin les fidèles y répondent. Il n'y a pas d'apostolat plus efficace que celui du confessionnal. Interrogez ce prêtre. Les étrangers sont venus à lui, et, pour les entendre, il a appris leur langue. Les malades l'ont appelé : il leur a donné ses heures les plus précieuses ; souvent, il a dû faire longuement le siège de leur âme, peut-être plus atteinte que leur corps. Il a été le Père de ces religieuses du Bon-Secours, qui s'en allaient, plus généreuses après l'avoir entendu, reprendre leur ministère de jour et de nuit. Il a été le Père de ces Filles de la Sagesse qui se dévouent aux orphelins du pays. Il a été, pendant plus de trente ans, dans des temps moins malheureux que ceux-ci, le Père des Dames du Sacré-Cœur, qui ont aujourd'hui, dans leur lointain exil, un souvenir de profonde gratitude pour leur fidèle directeur. Le clergé l'a toujours trouvé prêt à lui faire l'accueil le plus affectueux. Les paroissiens de toutes les classes de la société ont créé autour de son confessionnal un courant quotidien à peine ralenti par les devoirs de l'office divin ; et les fatigues de l'âge ne lui ont jamais donné la pensée de renoncer à un labeur écrasant pour lui, mais bienfaisant pour le peuple chrétien.

Ce que je dis n'est pas, à mes yeux, la matière d'un éloge. Mais il ne faut pas cacher la vérité, et la vérité que je dis est destinée à mettre en relief la fécondité du ministère sacerdotal, quand il est vraiment accompagné de zèle et de piété. Il n'y a rien de plus grand sur la terre. Le docteur, le juge, le médecin, l'ami, le confident, le consolateur, se trouvent ici réunis en une seule âme. Le mot Père est seul assez expressif pour bien dire tout ce que le bon Dieu a su mettre de sagesse, de force et de charité dans un directeur de conscience.

Vous le savez, par expérience, depuis plus de dix-huit ans, mes Révérendes Mères et mes enfants. C'est par des aumôniers pleins de foi, de discrétion et de bonté, que l'action de Dieu peut s'exercer avec fruit dans une maison comme la vôtre, et y faire régner la discipline dans la vie de famille, l'ardeur au travail dans le calme d'une existence sans agitation et sans inquiétude, l'esprit de piété et de soumission à la volonté divine au milieu des épreuves que la Providence a pu permettre. Vous avez bien des motifs de remercier le divin Maître qui a mis auprès de vous, outre vos bons aumôniers, un cœur tout paternel et tout zélé qui sait vous comprendre et vous soutenir parce qu'il puise toutes ses inspirations dans le Sacré Cœur de Jésus.

Chose étrange ! ce prêtre qui aime à garder la résidence, qu'on ne voit pas en dehors de Quimper, qui concentre toutes ses affections comme tous ses devoirs entre la Cathédrale, sa famille, ses pénitents et Kernisy, il a pourtant été entraîné plusieurs fois loin de sa ville et de son diocèse. Nous avons eu peu de pèlerins aussi hardis et aussi persévérants que ce bon chanoine, à l'allure paisible. Le prêtre qui croit de toute son âme désire toujours voir et toucher les vestiges de Dieu et les traces du surnaturel. Et il sait bien où on les trouve : à Jérusalem, à Rome, à Lourdes !

Jérusalem ! Pour nous, Notre Seigneur est toujours là, dans la cité désolée, avec sa doctrine, avec ses miracles, avec ses humiliations, avec son Eucharistie, avec son Cœur transpercé par la lance du soldat romain ! Heureux ceux qui peuvent s'y agenouiller et prier ! La prière y est tout près de sa source et plus puissante dans son élan. Vous avez

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prié à Jérusalem, et vous ne pouvez pas en parler sans émotion, car votre sacerdoce comme le nôtre est né là-bas, et toutes les grâces que nous distribuons aux fidèles jaillissent du tombeau et du Calvaire que vos lèvres ont baisés...

Rome ! C'est le deuxième pèlerinage de la foi aimante. Vous l'avez fait, à deux reprises. Nulle part, aujourd'hui, l'Eglise n'est plus cruellement insultée, parce que nulle part elle n'est plus vivante. Vous y avez porté votre foi et votre amour. Vous ressentiez douloureusement les blessures faites au cœur de notre Mère par tant de fils ingrats, et vous vouliez dire au Pape, quel qu'il soit, votre filiale obéissance. Vous vous êtes attaché aux doctrines et aux directions romaines sans effort, avec une fidélité toute bretonne !

Lourdes ! Vous y êtes allé vingt-cinq fois. Avec le bon Curé que nous pleurons, vous y avez conduit des milliers de pèlerins. Vous n'y cherchiez pas les miracles. Votre foi n'en a nul besoin. Mais vous vouliez redire l'*Ave Maria* du Folgoët, à l'endroit où la Vierge est venue, a parlé, et continue d'agir. Vous vouliez y assister à la rencontre de Marie et du Saint Sacrement. La Vierge de Massabielle doit en ce moment bénir votre cinquantième anniversaire de prêtrise, comme si vous célébriez la messe dans cette grotte sacrée, où ses lèvres, laissant dire par l'humble enfant des Pyrénées l'*Ave Maria,* entonnaient ensuite avec elle le chant qui est aujourd'hui le vôtre : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto.*

Dans cette messe, où votre émotion sera peut-être plus profonde qu'elle ne l'a jamais été, où vous retrouverez, j'en suis sûr, le souvenir de tous ceux qui, pendant un demi-siècle, ont été l'objet de votre apostolat et la cause ou de vos joies ou de vos tristesses, ayez aussi, devant la sainte Victime, une pensée pour la famille religieuse qui vous fête comme un Père, et n'oubliez pas ceux qui sont venus avec nous prier Notre Seigneur et sa sainte Mère de vous garder encore longtemps dans le voisinage du tabernacle que vous aimez.

A la fin du repas, servi à la communauté, M. le chanoine Salaün, en termes émus, exprima sa reconnaissance à Mgr l'Evêque pour toutes les marques de bonté que Sa Grandeur lui a prodiguées à l'occasion de son jubilé sacerdotal ; il remercia affectueusement M. le chanoine Rossi, à qui revient l'initiative de cette fête, les les bonnes Religieuses qui l'ont si bien organisée, puis les confrères et tous les amis qui ont bien voulu y prendre part. Il a en même temps un souvenir pour les absents du « Cours » de 1860 et les disparus, que Dieu a rappelés.

Monseigneur répondit, sur le ton d'une aimable causerie, ayant un mot gracieux pour chacun, et termina, en souhaitant aux deux jubilaires de ce jour de continuer, longtemps encore, à « avancer en âge... sans vieillir... »

Dans l'après-midi, eut lieu une séance récréative donnée par les enfants de Kernisy : chœurs et chants brillamment enlevés, puis représentation d'une pièce dramatique, « A la Cour de saint Louis », pleine de beaux sentiments, rendus avec beaucoup de naturel par les actrices improvisées... Aussi la nombreuse assistance ne leur a pas ménagé les applaudissements — dont une part revenait aussi, à bon droit, aux artistes de talent et de goût qui

avaient si bien réussi l'ornementation de la salle et surtout les décors de la scène...

Le soir, un Salut solennel du T. Saint-Sacrement termina, à Kernisy, cette belle et touchante fête de la piété et de la reconnaissance.

† †

Le matin de ce même jour, dans un cadre plus restreint, en une fête plus intime mais non moins touchante, M. le vicaire général Fléiter célébrait également le cinquantième anniversaire de son ordination.

Les religieuses du Bon-Secours avaient revendiqué le privilège d'organiser cette pieuse cérémonie, dans ce modeste oratoire où, chaque jour, pendant 18 ans, M. le chanoine Fléiter est fidèlement venu leur dire la sainte messe. Elles avaient richement orné l'autel, et décoré l'appartement de verdure, de fleurs et de lumières. Elles avaient réuni, dans cet étroit cénacle, autour du vénérable jubilaire, les membres de sa famille, une délégation de chaque maison religieuse de la ville, un petit nombre de prêtres amis et quelques personnes choisies; si bien qu'en montant à l'autel, pour célébrer ses noces d'or sacerdotales, il eut la joie de se sentir enveloppé, comme au jour de sa première messe, d'une chaude et fortifiante atmosphère de sympathie et d'affection, de recueillement et de ferveur.

Bientôt commence le saint sacrifice, et pendant que se déroulent les rites sacrés, des chants s'élèvent du fond de la petite chapelle, apportant au cœur du célébrant une joie nouvelle : le groupe de maîtres et d'élèves de Saint-Vincent qui les exécute si bien paye aujourd'hui la dette de reconnaissance contractée par le Petit Séminaire envers l'ancien professeur de Pont-Croix ; et les chants eux-mêmes rappellent, avec les mélodies d'autrefois, de chers et délicieux souvenirs.

Cependant le prêtre, à l'autel, poursuit le divin sacrifice, l'âme toute pénétrée de l'infinie grandeur de l'acte qu'il accomplit. Il est visiblement ému quand il consacre son Dieu ; il a les yeux pleins de larmes, quand il redit à Notre Seigneur Jésus-Christ, dans un long et fervent *Memento*, les noms de ses chers morts. Et son recueillement et son émotion sont partagés par tous ceux qui sont là, priant aux mêmes intentions que lui, s'unissant à toutes ses joies comme à toutes ses tristesses, à tous ses regrets comme à toutes ses espérances.

La messe est suivie d'un Salut, pendant lequel les chants et les prières continuent de porter au Seigneur les vœux ardents de toute l'assistance en faveur du prêtre vénéré qui a si bien mis à profit, pour le service de Jésus-Christ et de son Eglise, ses cinquante années de vie sacerdotale.

M. le Vicaire général réunit ensuite autour de lui, au petit déjeûner, les membres de sa famille et les quelques confrères qui viennent d'assister à sa messe. Mais auparavant, un jeune enfant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec une grâce charmante, vient lui exprimer, au nom des religieuses du Bon-Secours, la profonde reconnaissance, la respectueuse affection que toutes professent à l'égard de leur bien aimé Supérieur, et les souhaits de longue vie, d'heureuse santé et de félicité éternelle que toutes forment pour lui.

Ad multos annos !

Messe de la Presse catholique. — La première messe de la Presse catholique, qui a été célébrée à Quimper, dimanche, à 7 h. 1/4, à l'autel du Sacré-Cœur, en l'église Saint-Mathieu, par M. l'abbé Frot, a réuni une nombreuse assistance.

A l'issue de cette messe, le vaillant conférencier a prononcé une courte, mais substantielle allocution, dans laquelle il demande trois choses :

Des paroles de réparation, d'abord, pour consoler le Cœur de Jésus de tous les blasphèmes et de toutes les violences de la mauvaise presse dont le mal est incalculable, surtout chez les jeunes et chez les enfants.

Il demande ensuite à ses auditeurs de ne jamais céder à de malsaines curiosités en achetant, sous quelque prétexte que ce soit, le mauvais journal, même celui qui s'intitule, hypocritement, neutre. Il ne faut pas le subventionner, même d'un sou quotidien. Le devoir des catholiques est là.

C'est ainsi, par exemple, qu'on a pu voir, ces derniers temps, tous ces journaux sectaires, qui cependant se flattent assez de voir tout et de savoir tout, ignorer sciemment les grandes manifestations catholiques, le grandiose Congrès de Montréal, par exemple, ou les miraculeuses et retentissantes guérisons de Lourdes, que tout quotidien, soucieux de l'information, devrait cependant signaler, impartialement, à ses lecteurs.

On préfère servir à la curiosité malsaine des foules de douteux faits-divers, des drames sanglants et des horreurs.

C'est ainsi qu'on rabaisse la mentalité des lecteurs, au lieu de l'élever.

La résolution des catholiques doit donc être ferme et inébranlable : n'acheter que les bons journaux.

Enfin, il faut user de son influence autour de soi pour développer la bonne presse. Il faut faire tout son possible par la persuasion et par l'exemple. C'est une œuvre utile et sainte, à laquelle tous doivent s'employer.

Dieu bénira leurs efforts.

Crozon. — **Retraite d'œuvres.** — Il y a quelques semaines, une retraite se donnait au patronage de Crozon, consacré, comme l'on sait, à la Très Sainte Vierge dès sa fondation. A l'appel du pasteur, les jeunes gens du bourg se joignaient à leurs camarades de l'harmonie « A l'Immaculée » pour se préparer ainsi à la fête patronale de l'Œuvre, le 8 Décembre. Ces quatre jours de recueillement furent aussi bons que beaux, et les germes de la

bonne semence jetée alors dans les âmes et qui déjà apparaissent, ne laissent pas que d'apporter avec eux les plus féconds espoirs pour l'avenir. La totalité des jeunes ouvriers de l'œuvre, en effet, rompant délibérément avec les préjugés d'antan, vient chaque mois, le premier vendredi, offrir au Sacré Cœur, avant le travail, une communion matinale préparée la veille par le colloque intime de l'heure d'adoration.

Devant le succès de cette retraite, le Pasteur de la paroisse voulut procurer les mêmes grâces aux zélatrices de toutes les œuvres. Le dévouement inlassable qui marque chacune de leurs journées dans cette vaste paroisse leur méritait bien cette faveur. Pendant trois jours, du dimanche 19 au jeudi 23 Février, sous une direction éclairée, aussi pieuse que discrète, elles vinrent se recueillir, dans ce même oratoire du patronage déjà témoin de tant de grâces. Les exercices leur furent exclusivement et sévèrement réservés, au grand regret de plusieurs bonnes âmes qui eussent désiré y prendre part. Pendant ces jours qui, comme les jours heureux, furent trop courts, la pensée s'envolait d'elle-même à cette autre retraite dont il est dit dans l'Ecriture : *Omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum Maria matre Jesu...* C'était aussi une retraite d'apôtres, un recueillement profond, une attention suivie et soutenue aux instructions, le silence spontanément observé, troublé seulement par le murmure de la prière ardente devant la grotte illuminée de Lourdes qui décore l'oratoire ; tout cela accusait le souffle de grâce qui pénétrait ces âmes bien disposées...

Le jeudi matin, pendant la messe de l'Archiconfrérie du T. Saint-Sacrement, chantée comme de coutume devant le Saint Sacrement exposé, les retraitantes s'approchèrent de la Table sainte. Jésus, le Maître, vint prendre possession des âmes que sa grâce avait si bien préparées. Il vint donner à ces humbles femmes, avides de Le faire connaître et aimer, la seule récompense, le seul encouragement qu'attendait comme salaire leur bonne volonté.

Et maintenant, modestes zélatrices de nos œuvres, animées de nouvelles énergies puisées à bonne source, vous pouvez reprendre avec confiance votre tâche. « Quand on a Dieu dans son cœur, on ne capitule jamais, » disait de Sonis à ses troupes, au matin de la sanglante et glorieuse journée de Patay... Les jours heureux du Thabor sont clairsemés dans notre vie ; ils revivront cependant quelquefois encore pour vous, nous l'espérons ; plus souvent, toutefois, vous devrez puiser le réconfort dont vous aurez besoin dans le souvenir des grâces reçues et la joie intime et profonde que donne le labeur accompli pour Jésus. A vous, ouvrières ignorées de sa gloire, Il donne sa croix, les épines de sa couronne peut-être, mais à vous surtout, ses consolatrices, Il réserve son cœur et ses ineffables tendresses. Vous savez L'aimer, sachez Le faire aimer de plus en plus par votre zèle sous toutes les formes. C'est la demande qu'adressent à votre générosité ceux qui fondent sur elle leurs plus chères espérances.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Protestations contre le vol légal. — I. Collorec. — Dans sa séance du 19 Février, M. le Maire de Collorec donna connaissance au Conseil municipal de la notification qu'il a reçue du décret du 7 Janvier 1911, attribuant à la commune les biens « ayant appartenu » à la Fabrique de l'église de Collorec.

Le Conseil, après en avoir délibéré, a émis à l'unanimité la protestation suivante :

Le Conseil municipal, mandataire d'une population foncièrement catholique, saisit cette occasion pour protester de toute son énergie contre la spoliation de l'église de Collorec et l'attribution de ses biens à la Commune sans les charges pieuses qui les grèvent, en violation des droits les plus sacrés de la propriété et des dernières volontés des mourants :

Considérant toujours l'église paroissiale comme la véritable propriétaire de ces biens, le Conseil municipal s'en regarde seulement comme le dépositaire, en attendant le moment où il lui sera permis de les rendre à leur légitime propriétaire.

En conséquence, le Conseil municipal donne acte à M. le Préfet de la notification du décret d'attribution des biens de la Fabrique à la Commune, et déclare réserver tous les droits du légitime propriétaire.

II. Brest. — Le jeudi 23 Février, le Conseil municipal de Brest, sur le rapport d'un de ses membres, M. Barbier, a décidé d'attribuer à l'hospice de Brest le patronage de Recouvrance, sous la réserve cependant que la commission administrative de l'hospice voudra bien tenir compte, dans la location, des intérêts des occupants qui avaient été seuls envisagés par les donateurs.

M. Glaziou a donné lecture de la protestation suivante, à laquelle ont adhéré MM. Corrigou et Gouraud :

Nous ne pouvons nous associer à une mesure qui dépouille injustement l'Eglise : nous réprouvons la dévolution projetée du patronage de Recouvrance, qui est un bien d'Eglise, qui a été construit par M. Quéinnec, ancien curé de Saint-Sauveur. Tout le monde à Brest sait que c'est l'argent de M. Quéinnec et des catholiques de Saint-Sauveur qui a permis d'ouvrir ce patronage. Dans ce local ont été formés beaucoup de jeunes gens retirés des dangers de la rue ; aujourd'hui, comme autrefois, les jeunes gens y trouvent un refuge, une bonne compagnie, des leçons qui les préparent à devenir d'honnêtes gens, des hommes d'ordre et de bons citoyens.

Outre que nous considérons la dévolution de ce bien comme une atteinte grave aux lois de la justice, nous réprouvons cette mesure comme contraire aux intérêts de la classe ouvrière et nous protestons énergiquement contre cette donation.

Honneur aux vaillants catholiques de Brest et de Collorec !

AVIS. — *Afin d'éviter de doubles emplois et de répartir, le plus également possible dans les paroisses du diocèse, les* premières éditions *des nouveaux petits Catéchismes bretons et français, l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Bouchéries, tient à en faire l'expédition, directement de Quimper,*

MM. les Curés et Recteurs sont donc priés d'y adresser leurs demandes. Des concessions leur seront faites. Pour ce dernier motif, à l'avenir, en ce qui concerne ces petits Catéchismes seulement, *le nombre* des intermédiaires *sera strictement réduit à nos dépositaires attitrés. (Plusieurs ne seront, du reste, pourvus qu'à une date indéterminée ; nous aviserons en temps voulu.)*

A Quimper, M. Salaun, libraire ; à Brest, M. Tourmen, libraire ; à Morlaix, M. Roger, libraire ; à Châteaulin, M. Corcuff, libraire ; à Landerneau, M. Desmoulins, libraire ; à Quimperlé, M. Carré, libraire.

En vente dans toutes les Librairies.

Buez ar Zent

par M. l'Abbé PERROT, vicaire à Saint-Vougay.

Il y a huit jours l'éditeur de *Buez ar Zent*, par M. l'abbé Perrot, vicaire à Saint-Vougay, devait s'excuser auprès des acheteurs de ce que, les premiers stocks adressés aux dépositaires ayant été enlevés promptement, de nombreux clients n'avaient pu se procurer l'ouvrage.

Mais les mesures nécessaires pour la prompte terminaison des livres avaient été prises à temps. Aussi *Buez ar Zent*, par M. l'abbé Perrot, est-il maintenant en vente chez tous les libraires au prix de 3 fr. 50.

On le trouve notamment aux librairies :

Le Goaziou, a Morlaix, *dépôt central ;* Tourmen, à Brest ; Desmoulins, à Landerneau ; Louis Jaouen, à Guipavas ; Cocaign, à Saint-Pol-de-Léon ; Roudaut, à Lesneven ; Direr, à Landivisiau ; Piriou, à Plougastel-Daoulas ; Picard et Mlles Béchen, à Saint-Thégonnec ; Corcuff, à Châteaulin ; Jaffrennou, à Carhaix ; Guiner, à Botsorhel ; Louis Gestin, à Lampaul-Guimiliau ; Louis Floc'h, à Plougar ; Salaun, à Quimper ; Duchemin, à Lannion ; Prud'homme, à Saint-Brieuc ; — Jean-Louis Hénaff, peintre, à Lanhouarneau ;

Et chez Mmes Eugène Bergot, à Lannilis ; Goullaud, à Ploudalmézeau ; René Abjean, à Plouguerneau ; Keriel, à Plabennec ; Bourven, à Pleyber-Christ ; Hamon, à St-Sauveur ; Guivarch, à Guimiliau ; Mlles Améry, au Conquet ; Marie Keraudren, à Douarnenez, 6, rue Laënnec.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire de Janvier-Février 1911.

R. P. Henry, p. b. Histoire des preuves de l'existence de Dieu au Moyen Age, jusqu'à la fin de l'apogée de la scolastique (1er article). — R. P. Gillet, o. p. L'efficacité de la morale catholique et l'intelligibilité du dogme. — R. P. Hedde, o. p. Le libéralisme, étude logique et psychologique d'un concept. — R. P. Hugueny, o. p. Adam et le péché originel

Notes et études critiques : R. P. Manser, o. p. Die Realdistinctio von Wesenheit und Existenz bei Johannes von Ruppella. — R. P. Robert, o. p. Du droit d'intervention de l'Etat en matière sociale.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Chroniques : R. P. Hugon, O. P. Chronique de théologie dogmatique. — R. P. Zacchi, O. P. Le mouvement thomiste en Italie. — R. P. Montagne, O. P. Le centenaire de Balmès.

Revue analytique des revues.

LES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS (Carême 1911).

Dans sa prochaine station quadragésimale, qui s'ouvre le dimanche 5 Mars, à 1 h. 1/2, à Notre-Dame de Paris, et se poursuivra, chaque dimanche de Carême, aux mêmes heures, sauf pour les instructions de la Retraite pascale (ces instructions sont données, le soir, à 8 heures, durant la Semaine Sainte, sauf le Vendredi-Saint, à 3 heures), le chanoine Janvier, poursuivant sa magistrale exposition de la Morale catholique, traitera de *la Foi*, et étudiera successivement :

L'objet de la Foi ; du caractère raisonnable de la Foi ; des raisons de croire au fait de la Révélation divine ; rapports des formules dogmatiques avec l'objet de la Foi ; stabilité et progrès de la Foi ; le docteur infaillible de la Foi.

Abonnements, franco, les six fascicules de chaque dimanche et la Retraite pascale : 2 francs. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.)

France toujours ! *Journal d'un congressiste au Congrès de Montréal*, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans. In-12, 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-6e.

Voilà un fort joli volume plein de vie et de charme, et dont le titre, ainsi que le contenu, est un enseignement. On y trouve, exprimées avec beaucoup d'émotion et de force, les impressions que peut produire et ressentir un Français catholique qui, durant quelques semaines éloigné de notre milieu, où la libre-pensée multiplie les ravages, va respirer l'atmosphère des Canadiens fidèles, croyants et libres.

Lourdes. Les Pèlerinages, par le Comte Jean de Beaucorps. 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Lourdes est un sujet inépuisable. Voici encore sur ce pays des miracles un livre qui sera reçu avec bonheur par tous ses fervents. L'arrivée — L'Hôpital. — La Rue. — La Grotte. — Les Piscines. — La Procession du Saint Sacrement. — La Procession du soir. — L'Adieu : tels sont les titres des différents chapitres. Ce sont autant d'impressions vécues, de descriptions minutieuses et enthousiastes. Les pèlerins de Lourdes retrouveront ici leurs propres émotions, reproduites avec intensité, avec amour, avec piété.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. La Rente Française est à 97,42. Fonds Russes mieux tenus.

La Société Centrale des Banques de Province et la Banque Privée mettront prochainement en souscription 50 000 obligations de 500 fr. 4 1/2 °/. du Crédit Foncier d'Orient. Le prix d'émission a été fixé à 473,50, capitalisant le revenu à 4,75 °/. non compris la prime de remboursement.

Le Crédit Foncier de l'Uruguay est à 287 ; les obligations ne tarderont pas à faire leur apparition à la Cote.

Bonne tenue des obligations Bingham Central à 491, Sud du Brésil à 456, Florida Railway à 437 fr.

On retrouve les actions Ville de Saint-Denis à 128, Asia Caoutchouc à 138, Oil Royalties à 31,50, Tubes et Forges de Sosnowice à 3.054, Usines Smieloff à 362 fr.

On introduira prochainement sur le marché, les actions Ferghana Oil Fields, au capital de 750.000 Liv. st. en actions de 1 Liv. st Les concessions de cette société constituent, au dire des ingénieurs les plus réputés, des champs pétrolifères de haute classe. L'écoulement de la production serait entièrement assuré par les chemins de fer, l'éclairage des particuliers et de nombreuses fabriques.

Plusieurs pianos neufs et d'occasion, deux harmoniums fabriqués à Quimper, chez H. Wolf, place Saint-Corentin.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Vient de paraître : C.-A. Collin, **Laudans invocabo Dominum**, recueil de 32 pièces faciles pour harmonium. Prix net : 4 francs. En vente chez BOSSARD-BONNEL, musique, Rennes.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VINS ET SPIRITUEUX
Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**Antiépileptique de Liège**

de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien à **Lille** (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 10 Mars 1911. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1911 (à suivre) ; Culte rétabli ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Attribution de biens volés aux Fabriques (suite) ; Berrien : Nécrologie ; Quimper ; Saint-Pierre-Quilbignon ; Rosnoën ; Avis important au sujet des contributions sur les écoles libres : Brest ; Les Bretons de Paris ; Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir ; Bibliographie bretonne.

III. — Chronique générale : Rome ; France.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Mars. — 2e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Grégoire Ier, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. POL DE LÉON, EVÊQUE, 2e Patron du Diocèse *(au Propre diocésain, 12 Mars)*. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 15. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 16. — De la férie. — Ou office votif du T. Saint Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 17. — Le Saint Suaire de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 18. — S. Gabriel, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 3e Dimanche du CARÊME. S. JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Meilars. . . . . du 10 au 12 Mars.
Pleyben . . . . . du 13 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1911.

(Suite.)

Notre petite Bretagne mériterait une place à part dans ce raccourci d'Histoire. Vos enfants ignorent trop complètement les annales de leur Province. Nos maîtres chrétiens tiendront à compléter sous ce rapport leur programme (1).

Au siècle des incursions barbares, notre région ne fut pas épargnée. Sa foi, déjà ancienne, fut-elle atteinte dans l'orage qui ruina et dépeupla le pays ? Peut-être. En tout cas, elle reprit une vie pleine et débordante avec l'émigration bretonne. A l'heure même où saint Melaine, évêque de Rennes, négociait l'union passagère des Armoricains et des Francs sous le sceptre de Clovis, et lui assurait par là les forces nécessaires pour détruire les monarchies Wisigothe et Burgonde et fonder ainsi le royaume catholique de France, nos aïeux bretonnants quittaient la Grande Bretagne, devenue la proie des Anglais et des Saxons. Ils constituaient en Armorique des principautés indépendantes, et leurs chefs religieux, les Saints qui sont demeurés les patrons de nos villes et de nos campagnes, créaient l'une après l'autre, autour de leurs monastères bénis, les paroisses où vit encore le souvenir de leur apostolat et de leur vertu. On peut les compter par centaines. Aucun pays n'en possède autant que le nôtre. Nos ancêtres honoraient spécialement sept d'entre eux, qui furent les premiers évêques de nos diocèses : saint Corentin, saint Pol de Léon, saint Brieuc, saint Malo, saint Tugdual, saint Samson, saint Patern. Ils allaient les prier successivement dans leurs sept sanctuaires. Ce pèlerinage circulaire de reconnaissance et d'espérance était une dévotion nationale. Elle est connue sous le nom de *Tro-Breiz*. Nous aurions dû la garder pieusement. Nos vieux Saints sont bien les Pères de notre petite Patrie. Nous leur devons ce qu'il y a de meilleur dans nos âmes, notre esprit de foi, notre dévouement séculaire à la cause catholique, et ces habitudes de vie simple et laborieuse qui maintiendraient notre race à son niveau chrétien, si nous y étions vraiment fidèles.

(1) *Histoire élémentaire de Bretagne*, par du Cleuziou et de Calan.

Ainsi, Nos Très chers Frères, la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, dans son Eglise, se manifeste sous des aspects variés. Elle a montré sa force de résistance dans la lutte contre les persécuteurs. Elle a montré la fécondité de sa doctrine dans le développement radieux de ses dogmes sur les lèvres de ses Docteurs. Elle se révèle, au milieu des Barbares, comme une merveilleuse organisatrice de peuples, aussi bien douée pour procurer le bonheur des nations que pour assurer celui des individus.

VI. — Et maintenant, Nos très chers Frères, allez-vous pouvoir reposer l'esprit de vos enfants sur un tableau de triomphe et de paix ?

On pourrait le croire. Les siècles du Moyen-Age sont tout pénétrés d'esprit chrétien. L'Eglise devrait y être pleinement maîtresse, puisque la Croix du Christ domine la société refaite. Des souverains comme Charlemagne et saint Louis donnent l'exemple de toutes les vertus publiques et privées. Sous l'influence de l'Evangile, l'esclavage tend à disparaître : le servage, qui le remplace, s'évanouira lentement à son tour. Aux violences des seigneurs féodaux, la Trêve de Dieu met un frein salutaire. Déjà naissent les grandes universités, et des écoles sans nombre s'ouvrent aux enfants de la noblesse et du peuple. Les nations dans leur ensemble jouissent d'une aisance incontestée. Surtout la prière des âmes monte sans obstacle vers le Ciel. La société a le sens du surnaturel. Elle se sent vivre avec Dieu. Elle s'inspire de sa pensée et de son amour. Si bien que l'Eglise, pendant deux siècles, peut l'enrôler sans effort pour la Croisade et lui apprendre à mettre au-dessus de tous les intérêts humains le service de Jésus-Christ. Son action sur les esprits est si entière que les peuples, sachant le prix de la vérité qu'elle garde, lui confient le soin de la défendre par ses tribunaux contre les erreurs démoralisantes et antisociales que chaque siècle apporte avec lui. Par surcroît, elle voit naître de son sein l'Ordre de Saint-Dominique et celui de Saint-François, qui répandent à flots autour d'eux la lumière et la vertu.

Et pourtant, pendant cette période de l'Histoire, où il semble que rien ne puisse manquer à son triomphe, plusieurs de ses Papes sont arrachés de leurs basiliques, attaqués en pleine rue, emprisonnés, exilés. Quand ce ne sont pas les Sarrasins dont le cimeterre les atteint jusqu'à Saint-Pierre du Vatican, ce sont des factieux qui les dépouillent ou qui les tuent ; ce sont jusqu'à des femmes qui les font étouffer, par ambition pour leurs propres enfants ; ce sont les empereurs allemands, dont la main toujours rapace et lourde, n'en laisse pas un seul tranquille pendant plus de deux cents ans et, par la guerre, par l'émeute, par la calomnie, par le pillage, les font mourir à la peine. Mais ils meu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rent la conscience calme : « J'ai aimé la justice, et j'ai haï l'iniquité, disait saint Grégoire VII. Voilà pourquoi je meurs en exil. »

C'est que la liberté de l'Eglise excite la jalousie des nouveaux Césars, comme elle a excité celle des anciens. Trop souvent, ils ne s'accommodent du règne de Dieu que dans la mesure où il peut devenir l'instrument de leur règne personnel. C'est pourquoi ils entendent absorber l'Eglise dans l'Etat, choisir à leur gré les Papes et les Evêques, et, pour mieux les asservir, leur donner eux-mêmes l'investiture de leurs charges. Quelle vertu, et bientôt même quelle foi, pourra rester à ce sacerdoce domestiqué ?

Heureusement, l'Eglise ne s'abandonne pas. Celui qui est la résurrection et la vie habite en elle. Il lui fait mener de front la conquête de sa liberté et la réforme du clergé. Il suscite, dans ses monastères de Cluny, puis de Citeaux, des maîtres d'énergie, qui font entendre des paroles libératrices. Saint Grégoire VII reconquiert la liberté des élections pontificales. Ses successeurs assurent l'indépendance des Evêques. Et toutes ces libertés sont bientôt garanties par celle des Italiens, sauvés à leur tour du joug de l'Empire.

Et quand, après les Césars allemands, le roi de France, Philippe le Bel, reprenant la même guerre sur un autre terrain, pose des principes politiques renouvelés du paganisme et rompt avec le droit public chrétien, le vieux pape Boniface VIII, sans nier la distinction nécessaire des deux pouvoirs, maintient pour les gouvernements l'obligation de se soumettre aux lois de la morale chrétienne dont le Pontife Romain est, après Dieu, le juge suprême.

Combien d'abus de pouvoir eussent été évités, si les princes et les peuples avaient su respecter ce principe d'origine divine ! Les Papes l'ont proclamé sans se lasser. Leur affirmation sur ce point n'a pas plus faibli pendant leur séjour à Avignon, sous la dépendance de la France, que pendant la douloureuse épreuve de ce schisme d'Occident, qui aurait dû perdre à jamais l'Eglise, si notre Dieu ne la gardait pas.

Voilà ce qu'il faut apprendre à vos enfants pour leur faire connaître et vénérer l'Eglise dont ils sont les fils. Et si pourtant, quelque jour, ils vous rapportent, des bancs de leur école, les accusations traditionnelles et mille fois réfutées, contre l'ambition de l'Eglise et ce qu'on appelle les violences sanglantes de ses tribunaux, dites-leur bien :

Mon fils, tu as mal lu ton Histoire, et tu ne sais plus ton catéchisme. Si tu les savais, tu saluerais dans l'Eglise l'autorité bienfaisante et sage, qui eut seule le courage de réprimer les passions des souverains comme celles des peuples, qui leur prêcha sans se lasser la concorde et la paix, et qui, en conquérant sa propre liberté, eût sauvé celle du monde, si le monde ne s'était pas fait lui-même le complice de ses pires oppresseurs.

Tu saurais que l'Eglise de Jésus-Christ n'aime pas la violence. Elle a horreur du sang. Mais elle aurait poussé la douceur jusqu'à la faiblesse, si elle avait livré ses enfants sans défense à toutes les entreprises de l'erreur.

Tu saurais que l'hérésie poursuivie par l'Inquisition était un mal social autant que religieux, que souvent elle organisait la guerre civile et s'appuyait sur la trahison, que la combattre était le seul moyen de barrer la route à l'anarchie et de sauver la société en péril, et que l'Eglise, enfin, a beaucoup plus adouci qu'excité le pouvoir civil dans la répression du mal qu'elle avait le devoir de condamner.

VII. — Nos très chers Frères, même au temps de ses plus cruelles épreuves, l'Eglise a largement servi les progrès de l'esprit humain. Elle n'a pas seulement prêché le Vrai et le Bien. Elle a eu le culte du Beau. C'est pourquoi elle a béni sincèrement le mouvement de Renaissance artistique, scientifique et littéraire, qui a jeté tant d'éclat extérieur sur le XV^e^ et le XVI^e^ siècle. Il ne lui déplaisait pas de voir la Papauté ajouter à la majesté surnaturelle de sa fonction le prestige humain et secondaire que pouvait lui assurer une protection intelligente et mesurée accordée à la civilisation profane.

Mais la Renaissance, en remettant les âmes en contact avec l'esprit païen, détermina chez un trop grand nombre de ses adeptes un entraînement coupable vers la liberté de de penser et la liberté de jouir.

La Réforme protestante sortit en partie de là.

Elle surprit un peu les Pontifes Romains, sans les déconcerter.

Aucune page de l'Histoire n'est plus fréquemment falsifiée que celle du Protestantisme, dans les manuels de nos écoles publiques. Ils le présentent comme un retour à la sainteté de la primitive Eglise dans la liberté et la vérité. Il a été, au contraire, une rupture éclatante avec les vertus les plus austères de l'Evangile autant qu'avec ses vérités les mieux établies. Ne laissez jamais l'estime de vos enfants s'égarer sur Luther, Henri VIII ou Calvin. Ils en sont indignes. Ils ont été les mauvais génies de leur siècle et n'ont réussi dans leur œuvre de destruction que par la complicité des passions des peuples et des passions des princes. C'est ce qui explique qu'ils aient pu séduire la moitié de l'Europe en vingt ans.

Mais ils ont échoué partout où les fidèles joignaient à une foi vive une organisation sérieuse de défense.

Il faut particulièrement remercier Dieu d'avoir, dans cette crise, donné à la France, malgré la défaillance de ses rois, le courage de créer une Ligue catholique pour le maintien de la Foi sur le trône et dans la nation. Les violences reprochées à nos pères, au cours de cette guerre pour leur Dieu, n'étaient que des représailles inévitables, provoquées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par les cruautés protestantes. Nous ne songeons pas à les justifier. Mais Nous déclarons hautement que les Catholiques avaient le droit et le devoir de défendre l'orthodoxie nationale contre les attaques d'un parti haineux qui masquait de religion ses ambitions purement politiques.

Dans l'angoisse et le déchirement de cette lutte, l'Eglise n'eut aucune peine à se ressaisir. Elle avait senti la nécessité d'une réforme dans le clergé et dans le peuple chrétien, longtemps avant que Luther en eût fait son mot d'ordre.

Assemblée en Concile, à Trente, elle fit elle-même l'œuvre de rénovation attendue. L'Esprit qui vivifie veillait sur elle. Elle exposa avec une ampleur lumineuse les dogmes attaqués. Elle fixa la discipline ébranlée. Pour donner au monde des prêtres savants et pieux, elle créa de toutes pièces les séminaires, et, tandis qu'elle organisait, avec ses religieux et ses religieuses, Jésuites en tête, l'éducation de la jeunesse, elle ranimait dans les cloîtres l'esprit de prière et de mortification, et lançait jusqu'à l'Extrême-Orient ses missionnaires inlassables, dont les conquêtes suffisaient presque à compenser les pertes d'âmes qu'elle avait pu déplorer en Europe.

La politique autour d'elle avait beau se tenir de plus en plus ouvertement en dehors des lois de la morale chrétienne, l'Eglise, appuyée sur des Evêques comme saint Charles Borromée et saint François de Sales, sur des prêtres comme saint Ignace et saint Vincent de Paul, poursuivait, pendant trois siècles, son effort vers une vie chrétienne meilleure, flétrissait le vice sur les sommets de la société aussi bien que dans les milieux populaires, donnait à la doctrine catholique son commentaire le plus éloquent dans les chefs-d'œuvre du grand siècle français, démasquait et condamnait sans pitié les hérésies les plus subtiles et les mieux enveloppées des dehors de la vertu, et, à l'heure où le rationalisme allait tenter contre elle le plus furieux de ses assauts, apportait au monde, comme une force providentielle pour des temps terribles, cette dévotion au Sacré Cœur, que Louis XVI, dans son épreuve, a chrétiennement adoptée comme l'unique espoir de salut pour sa malheureuse Patrie.

VIII. — Seul, en effet, le Sacré Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ pouvait armer la France et l'Eglise pour la crise formidable qui allait les atteindre toutes les deux en même temps.

(A suivre.)

II. Culte rétabli. — Un accord étant intervenu entre l'Administration diocésaine et la Municipalité de Scrignac au sujet du presbytère, le culte est rétabli dans cette paroisse.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 3 Mars, ont été nommés :

Recteur de Scrignac, M. Portier, recteur du Juch ;

Recteur du Juch, M. Le Roux, vicaire à Moëlan ;
Vicaire à Moëlan, M. Le Moigne, vicaire à Scrignac ;
Vicaire à Scrignac, M. Guéguen, vicaire à Saint-Yvi ;
Vicaire à Saint-Yvi, M. Mao, auxiliaire à Lampaul-Ploudalmézeau ;
Vicaire à Guiclan, M. Bizien, vicaire à Bohars ;
Vicaire à Bohars, M. Berriet, auxiliaire à Cast.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Cantinat, ancien recteur de Saint-Divy, décédé le 5 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I — L'Église et la France. Le Souverain Pontife.
II. — Les prédications quadragésimales.
III. — Missions. — CLOHARS-CARNOET, *du 12 au 26 Mars.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
— QUIMPER. — Paroisse de Saint-Corentin, *du 12 Mars au 16 Avril.* Mission bretonne *(12-25 Mars).* Président, la 1re semaine, M. Le Sann, curé de Lanmeur.
— Paroisse de Saint-Mathieu, *du 19 Mars au 16 Avril.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec.
— LE CLOITRE-PLOURIN, *du 19 Mars au 2 Avril.*
— PONT-AVEN. Mission bretonne *du 26 Mars au 1er Avril.* — La Mission française se donnera du 23 Avril au 7 Mai.
V. — Retraites. — QUIMPER, QUIMPERLÉ et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, *du 26 Mars au 1er Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 12 Mars,* à 7 h. 3/4 du soir, ouverture de la **Mission bretonne.**

Voici l'ordre et l'heure des exercices pendant la semaine :

L'angélus est sonné à 4 h. 1/2 — A 5 h., 1re messe ; instruction, suivie d'une seconde messe. — A 9 h. 1/2, 2e instruction. — A 4 h. 1/2, récitation du chapelet avec chant des mystères et de cantiques appropriés ; explication des tableaux.

A 7 h. 3/4, dernière instruction. Prières ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avis du Supérieur de la Mission.

Dimanche prochain, 12 Mars, à 3 h. 1/2, Mgr l'Evêque présidera, dans la salle du Patronage Saint-Louis, la réunion générale de l' « Union catholique » de Brest.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Attribution de biens volés aux Fabriques *(suite)*. — Par décrets des 20 et 27 Février, publiés au *Journal Officiel* du 3 et du 7 Mars, sont attribués à la commune les biens appartenant à la Fabrique de :

Bodilis ;
Plabennec, Ploaré ; Plouzévédé ;
Saint-Sauveur.

Sont attribués au bureau de bienfaisance les biens appartenant à la Fabrique de :

Plougonven et Plouguerneau.

Pour toutes ces paroisses, une partie des biens est déclarée faire retour à l'Etat.

BERRIEN. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Quéré, mort vicaire à Berrien, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 21 Mars, à *10 h. 1/2*.

Nécrologie. — I. Dimanche 5 Mars, à une heure du matin, est mort, à Plabennec, M. Cantinat, ancien recteur de Saint-Divy. Malgré ses 83 ans, il jouissait, jusqu'à ces derniers temps, d'une bonne santé ; mais atteint d'une congestion, il a été enlevé rapidement après quelques jours de maladie.

M. Cantinat a été toute sa vie un modeste. Il avait fait d'excellentes études à Saint-Pol, où il était né, et avait été un des premiers bacheliers du Collège. Mais sa conscience, d'une extrême délicatesse, et son amour prononcé pour la solitude lui firent vivre d'une vie isolée, et c'est en compagnie de ses livres que ses confrères le trouvaient toujours. Aussi, depuis que sa vue avait baissé et ne lui permettait plus la lecture, il était devenu chagrin.

Il a voulu reposer au milieu de ceux qu'il avait évangélisés pendant 35 ans. A Plabennec eut lieu, lundi, une première cérémonie, à laquelle étaient venus, malgré le mauvais temps, bon nombre de ses anciens paroissiens. Ses obsèques ont été célébrées le lendemain, à Saint-Divy, en présence de toute la population et d'un nombreux clergé. La messe d'enterrement a été chantée par M. le chanoine Derrien, curé de Sainte-Croix de Quimperlé, neveu du défunt, et l'absoute donnée par M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, son condisciple.

M. Cantinat (Jacques-François), né à Saint-Pol de Léon, le 7 Septembre 1828, ordonné prêtre le 31 Juillet 1853, fut d'abord précepteur, puis vicaire à Henvic, à Cléder, à Guiclan et à Guimiliau. Nommé recteur de Saint-Divy le 15 Septembre 1871, il donna sa démission le 9 Juillet 1906, et se retira à Plabennec où il vient de mourir.

II. Une note, adressée du Séminaire des Missions Etrangères à l'Evêché de Quimper, nous a appris la mort, au Japon (diocèse de Nagasaki), d'un vaillant missionnaire né dans notre diocèse, le R. P. Corre.

Né à Plougastel-Daoulas le 28 Juin 1850, M. Corre (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 9 Août 1874, et nommé (23 Août) vicaire à Pont-l'Abbé. Après un an de ministère dans cette paroisse, où il était très apprécié, il entra (Août 1875) au Séminaire des Missions Etrangères, à Paris, d'où il partit l'année suivante pour le Japon. Il y a travaillé avec beaucoup de zèle — et de succès — au salut des âmes... Parmi ses œuvres, on cite l'hôpital pour les lépreux qu'il avait — au moyen d'aumônes — construit dans sa mission, à Kumamoto. Epuisé par les fatigues de son apostolat, le R. P. Corre a succombé le 9 Février.

Nous demandons à nos lecteurs, spécialement à ceux qui l'ont connu, de prier pour le repos de son âme.

R. I. P.

QUIMPER

Installation de M. le Curé-Archiprêtre.

Dimanche dernier, 5 Mars, avait lieu l'installation solennelle de M. le chanoine Orvoën comme curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Présidée par Mgr l'Evêque, la fête a été belle et touchante dans l'austère simplicité qu'impose le saint temps du Carême. Les fidèles étaient venus nombreux pour voir et pour entendre leur nouveau pasteur. Dans le chœur, on comptait environ 40 prêtres appartenant au clergé de Quimper et des paroisses du canton ; un vicaire et deux des instituteurs libres représentaient la paroisse de Concarneau.

On connaît les cérémonies, au symbolisme si expressif et facile à comprendre, qui marquent la prise de possession par le nouveau curé de l'église où s'exercera désormais son ministère. Précédé de la croix, M. le chanoine Orvoën est conduit par l'Evêque aux fonts baptismaux, au confessionnal, puis à l'autel du T. Saint-Sacrement dont il lui fait ouvrir et refermer la porte. Ensuite, M. l'Archiprêtre est monté en chaire d'où, en quelques mots émus, sortant du cœur, il exposa à ses auditeurs attentifs le but de sa venue parmi eux.

Comme Notre Seigneur le recommandait à ses apôtres : *Primum dicite : pax huic domui...*, sa première parole est pour souhaiter à tous ses paroissiens la paix qu'il vient faire régner parmi eux, dans la vérité, la charité et le devoir. Sur l'appel de l'Evêque, il a quitté une paroisse qu'il aimait pour prendre une charge plus lourde encore, et dont il sent surtout le poids au souvenir des hommes éminents qui l'ont occupée. Il espère continuer leur œuvre, avec la grâce de Dieu, le concours de ses vicaires dévoués et la bonne volonté des fidèles. Il est le pasteur, il veut être l'homme de tous ; ses préférences, s'il en avait, seraient plutôt pour les petits, les humbles, les pécheurs. Un autre motif de confiance pour lui, c'est la Mission qui va s'ouvrir, un souffle de grâces qui va passer sur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la ville de Quimper et y produire, on ne peut en douter, d'abondants fruits de salut... Il termine en mettant son ministère sous la protection spéciale des Patrons de la paroisse : la T. Sainte Vierge et saint Corentin.

M. l'Archiprêtre, d'une voix claire et forte qui se fait facilement entendre dans toutes les parties de la cathédrale, chante ensuite la grand'messe, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. Le Goasguen et Piriou, vicaires. Après l'Evangile, Mgr l'Evêque prit la parole. Tous nos lecteurs — même ceux qui l'ont entendue — aimeront à trouver ici son allocution.

Fratres, hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.
Frères, nous vous exhortons à ne pas laisser stérile la grâce que vous recevez. (II. Cor., VI, 1.)

Mes frères,

I. — Saint Paul adressait aux Corinthiens la parole que vous venez d'entendre.

L'Eglise s'en sert, chaque année, pour nous annoncer le saint temps du Carême. C'est l'heure pour nous de répéter avec elle l'exhortation accoutumée, car la nouvelle saison de pénitence et de prière vient de commencer.

Mais, ce matin, je prends le texte du grand apôtre dans un sens plus spécial. Je l'applique, et je crois en avoir le droit, à l'installation même de votre Curé-Archiprêtre, car c'est toujours une grande grâce dans une paroisse que l'arrivée d'un Pasteur choisi et envoyé d'en haut, pour continuer l'œuvre surnaturelle de ses devanciers, pour procurer la gloire de Dieu, et pour sauver les âmes.

Le Curé n'est pas un habitant comme un autre qui vient occuper, pendant un temps plus ou moins long, une maison de la ville. Il est un messager de salut. Il est le délégué de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la paroisse. Il se présente au milieu de sa population, les mains pleines de grâces, comme un père au milieu de ses enfants. Ce n'est pas un passant. Il contracte avec sa grande famille une alliance spirituelle aussi durable que féconde, et il devra lui consacrer désormais tout son esprit et tout son cœur, toutes ses ressources comme toutes ses forces.

Vous savez cette vérité chrétienne, mes Frères. C'est pourquoi vous recevez vos pasteurs avec une affection et une confiance si visibles, et, pendant tout leur ministère, vous aimez à les entourer de dévouement et de respect, afin de profiter largement de la grâce insigne que le bon Dieu vous propose en vous les envoyant, *ne in vacuum gratiam Dei recipiatis*.

Vous êtes d'ailleurs la première paroisse du diocèse, et vous devez vous en souvenir pour donner à toutes les autres l'exemple d'une docilité généreuse à l'égard de vos prêtres ; — comme l'Evêque, de son côté, se souvient du rang qui est dû à sa Cathédrale, entre toutes les églises dont il a la charge, et tient à lui réserver des chefs choisis parmi les plus apostoliques et les plus zélés : il leur prouve sa haute estime en les nommant chanoines titulaires en même temps que Curés-Archiprêtres.

II. — Mes Frères, vous avez connu mieux que moi le bon Curé que nous regrettons tous.

Il n'était pas répandu dans le monde. Il l'aurait plutôt fui. Mais il

aimait les âmes. Préoccupé du salut de ses ouailles autant que de sa sainteté personnelle, il avait compris toute la portée et les applications pratiques du mot de saint Paul que je commente : « Ne reçois pas la grâce de Dieu en vain : c'est-à-dire prends-en la large part et sanctifie-toi par elle, mais répands-la, plus large encore, si c'est possible, sur les fidèles qui t'ont été confiés. Que ton ministère n'en néglige aucun. Ils font tous partie de ta famille. Donne-leur à tous, sans distinction, et ta prière, et ta parole, et tes conseils, et tes consolations, et tout ce que l'âme d'un Père spirituel, prudent et expérimenté, pourra t'inspirer pour le bien, de la part de Dieu. » Vous l'avez connu, mes Frères, pendant dix-huit ans, et vous pouvez dire si la grâce a été par lui féconde en vous. Quoiqu'il fût gêné peut-être par une certaine timidité, et aussi par une incurable fatigue, qui, sans arrêter son zèle, en modérait l'élan, vous l'avez vu fidèle à tous ses devoirs, dévoué aux intérêts du Chapitre comme à ceux de la paroisse, s'attacher également à toutes les œuvres de son ministère, pieux dans sa prédication, zélé pour ses malades, très paternel et très sûr dans la direction des consciences, charitable pour les pauvres, toujours conciliant dans ses rapports avec vous et poussant la bonté jusqu'à ses dernières limites. Vous avez été témoins de ses efforts pour faire vivre vos écoles chrétiennes : il leur sacrifiait toutes ses humbles ressources. Dieu sait qu'il ne recherchait pas ses aises. Vous avez vu avec quel détachement il s'est laissé chasser de son presbytère pour habiter une maison d'emprunt, dont il s'accommodait sans se plaindre. Mais, pour satisfaire votre piété, il n'aurait reculé devant aucune dépense. Admirateur de notre Cathédrale et serviteur très dévot de saint Corentin, il aimait à organiser ici des cérémonies dont l'éclat ne pourra guère être surpassé. Il était heureux surtout de vous voir assister en foule à ses fêtes de la Sainte Vierge, et plus heureux encore de vous entraîner tous les ans vers cette terre de Lourdes, qui semble à certains jours être devenue le prolongement de notre Bretagne. La Vierge Immaculée aura veillé sur sa dernière heure. Dieu n'a pas permis qu'aucun des prêtres qui vivaient de sa vie l'ait assisté dans son agonie trop prompte. Mais Celle qui nous assistera tous maternellement à l'heure de notre mort était auprès de son fidèle pèlerin, et elle l'aura présenté à son divin Fils dont il a été pendant plus de quarante ans le prêtre exemplaire et pieux.

III. — Je vous amène aujourd'hui son successeur, mes Frères.

Laissez-moi vous dire bien simplement que je n'ai pas hésité dans mon choix. M. le chanoine Orvoën a seul été surpris de se voir appelé au poste que la mort vient de rendre vacant. Vous qui l'avez connu, soit à Kerfeunteun, soit à Morlaix, à Loctudy ou à Concarneau, vous serez unanimes à reconnaître que, dans la Cure dont il prend aujourd'hui la direction, il est bien à sa place. Les regrets profonds qu'il laisse derrière lui prouvent à leur manière que je ne me suis pas trompé en l'appelant ici et qu'il est digne de votre confiance comme de la mienne. Le langage qu'il vient de tenir devant vous n'est pas fait pour changer cette impression. Vous y avez senti vibrer, sous la forme émue et discrète qui convient dans une première rencontre, le cœur d'un Père et la volonté d'un Chef.

Ce sont ces deux qualités essentielles qui me font saluer son arrivée parmi vous comme une grâce que le bon Dieu vous envoie. *Ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Cette grâce, mes Frères, atteindra vos âmes de deux façons : par la prière de votre Curé pour vous, et par son action sur vous.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Vous lui appartenez. Vous êtes sa paroisse, c'est-à-dire sa famille. *Vos populus ejus et oves pascuæ ejus.* Or, un Curé qui veut avoir en main sa paroisse doit commencer par la mettre dans les mains de Dieu. Quand le prêtre qui a reçu la responsabilité de tant de milliers d'âmes monte chaque matin au saint autel, quand il prend part à la prière publique de l'Eglise ou qu'il vient répandre devant le Saint Sacrement sa prière intime, le souci du règne de Dieu dans les âmes prend forcément chez lui une forme et une direction précises. Sans perdre de vue les intérêts généraux de Notre Seigneur et de son Eglise, il voit avant tout son peuple à lui, le peuple chrétien dont il est constitué le Père. Et, en portant au Cœur de Jésus ses doléances et ses espérances quotidiennes, il doit bien lui arriver parfois de presser un peu vivement son Dieu, tandis qu'il lui jette dans les bras les âmes et les œuvres de sa paroisse. Le dialogue de Moïse et de Jéhovah se renouvelle souvent entre Jésus-Christ et nous, et c'est toujours notre peuple qui en est l'objet. « Mon Dieu, vous l'avez assez frappé. L'heure est venue de vous laisser toucher. Vos ennemis se riront de vous, si vos enfants fidèles sont vos premières victimes. Sauvez ceux qui vous aiment, et convertissez ceux qui vous blasphèment. » Et nous rappelons au Divin Maître toutes les vertus du passé paroissial pour mieux attirer son pardon sur ce qui dans le présent peut blesser sa justice. Nous pensons à chacun de vous. Nous pensons à vos familles. Nous pensons à la cité tout entière. Nous implorons les nouvelles grâces dont vous avez comme nous besoin. Et aussi nous faisons des promesses en votre nom, sans jamais bien savoir hélas ! si vous tiendrez tout ce que nous promettons. Mais nous essayons du moins de faire ainsi passer dans notre prière votre âme avec la nôtre. Vous le voyez, mes bien chers Frères, la prière de votre Curé est une des grâces les plus précieuses que votre paroisse chrétienne reçoive de Dieu. Elle mérite assurément votre reconnaissance.

Mais vos prêtres ne peuvent pas mener une vie purement contemplative. Dieu ne le veut pas. Ce n'est pas leur vocation. Ils prient, pour s'animer à l'action. Et leur action est pour vous une grâce d'ordre plus efficace encore que leur prière, car c'est Dieu qui agit par eux.

Il y a une identification réelle entre Dieu et nous dans les fonctions du sacerdoce. Est-ce que nos sacrements viennent de nous ? Vous ne l'avez jamais cru. Nous ne sommes que les ministres de Celui qui les a institués. Nous ne pourrions vous offrir ni la première vie surnaturelle dans le Baptême, ni la seconde dans la Pénitence, ni l'aliment divin dans l'Eucharistie, ni la sainteté chrétienne dans le Mariage, ni le remède aux souffrances et au péché dans l'Extrême-Onction, si le Prêtre unique et souverain, Jésus-Christ, n'agissait en nous et par nous. Le prêtre est un autre Jésus-Christ. *Sacerdos alter Christus.*

Et ce que je dis n'est pas vrai seulement de l'action sacramentelle par laquelle le prêtre vous présente la grâce sous sa forme la plus appropriée aux diverses circonstances de votre vie. C'est également vrai de l'action sacerdotale complémentaire, celle qui assure et développe en vous les fruits des sacrements, je veux dire l'enseignement que le prêtre vous donne en chaire, les avis qu'il vous adresse au confessionnal, les consolations même qu'il vous apporte aux jours d'épreuve. C'est le rayonnement direct de son sacerdoce. Et si, pour mieux grouper les âmes, il crée des œuvres, — si, pour mieux garder l'enfance, il organise des patronages et des écoles, — si, pour mêler plus activement les chrétiens à la vie de l'Eglise et à la défense de ses droits, il leur apprend à se connaître, à s'entendre, à s'aider, s'il

les éclaire, s'il les rapproche, s'il les unit, s'il les dirige et obtient d'eux le maximum de l'effort catholique, c'est bien encore l'action évidente de Dieu par le sacerdoce qu'il accomplit, et la paroisse reçoit ainsi une grâce de premier ordre, sortie pour elle du cœur même de Jésus-Christ à travers le cœur de son Curé.

IV. — M. le chanoine Orvoën vient parmi vous pour appliquer ce programme, qui date du temps des Apôtres. Il vous arrive à un moment de l'histoire où il semble plus difficile qu'autrefois et de conquérir à l'Eglise de nouvelles âmes et même de lui conserver celles qui lui appartiennent déjà par droit de naissance. Ce sera pourtant la première et la plus constante de ses préoccupations.

Elle va même prendre, dès le début de son ministère, une forme très précise et très active. Vous bénéficierez dans quelques jours des exercices d'une Mission. Une Mission est un grand courant de grâce divine. Elle entraîne les âmes. Elle réveille les indifférents. Elle convertit les pécheurs. Elle raffermit les bons dans le devoir. Elle encourage la ferveur des âmes d'élite. Depuis longtemps, M. le chanoine Coat désirait vous procurer ce bienfait, et il vous y préparait avec ses excellents vicaires. Au moment même où ses vœux allaient enfin se réaliser, Dieu a voulu qu'il fût privé de cette consolation, qui sera, je l'espère, compensée pour lui là-haut par des joies plus entières. J'ai confiance que, du bord de l'autre monde, Notre Seigneur lui permettra de s'unir par la prière à son successeur, pour rendre vraiment fructueuse une Mission qui a été d'avance fécondée par le sacrifice de sa vie.

Le zèle des Missions n'a jamais manqué à son successeur. Il a souvent pris part à cet apostolat particulier dans nos grandes paroisses. Il ne le pourra plus peut-être aussi fréquemment. Le ministère des villes ne se prête guère aux absences multipliées. Il mettra d'autant plus d'ardeur à vous ménager largement, dès son arrivée au milieu de vous, ces grâces spéciales qui seront pour vous son don de joyeux avènement.

C'est ici que mon texte de saint Paul trouverait encore son juste emploi. « Ne rendez pas stériles tant de grâces. » Dieu parle. Il faut qu'on lui réponde. Les murs mêmes de cette Cathédrale vous prêchent la docilité à l'appel divin. Ce diocèse a été illustré par deux grands missionnaires. Leur souvenir est évoqué dans les tableaux de l'artiste croyant qui a décoré ce monument incomparable de la foi cornouaillaise. Dans deux fresques qui se font face, il a représenté Dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir. Vous irez les revoir.

Dom Michel est en chaire. Il a dans la main cette tête de mort qui prêchait avec lui. Il a sous sa chaire tout un peuple qui l'écoute et qui prie. Il lui rapprend ce catéchisme que l'on ne sait plus. Il émeut et convertit tout ce qui passe sous le feu de sa parole. Il instruit et sanctifie les âmes et leur imprime ce caractère de ténacité dans la croyance et la pratique religieuses qui est devenu l'une des marques distinctives de l'âme bretonne. Puisse ce tableau être pour notre ville une prophétie, et puissent nos missionnaires voir accourir au pied de leur chaire tous les fidèles qui ont besoin de se refaire une âme vigoureuse et chrétienne.

De l'autre côté, le peintre a rendu vivant le P. Maunoir. Il ne le montre pas dans l'exercice de son apostolat. Il le représente à l'heure où Dieu, par un Ange, vient lui apprendre la langue bretonne. Ce miracle authentique est en même temps un symbole. Ce symbole se réalise dans tous les missionnaires. Le langage que tient le prédicateur

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

est le langage de Dieu lui-même. Le missionnaire prononce. Mais c'est Dieu qui parle. C'est Dieu qui choisit la parole destinée à votre âme. C'est Dieu qui la rend pour vous émouvante et profonde et y attache des grâces efficaces de conversion et de salut.

Venez l'entendre en chaire et au confessionnal. Vous avez tous besoin des leçons qu'il donne. Ouvrez vos cœurs. Est-ce que votre vie est assez chrétienne ? Où sont vos œuvres ? Quelles sont vos lectures ? Comment sanctifiez-vous le dimanche ? Comprenez-vous tous vos devoirs à l'égard de vos enfants, à l'égard de l'Eucharistie, à l'égard de l'Eglise ? Venez entendre la vérité plus claire, plus chaude, plus sévère peut-être, et descendez au fond de vous-mêmes pour faire porter aux grâces de la Mission tous leurs fruits dans vos âmes : *Ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.*

Vous donnez aujourd'hui à votre Curé une grande joie. Il sait apprécier tout le charme des souhaits de bienvenue où vous mettez pour lui tant de cordialité. Vous y mettrez le comble en assistant nombreux aux exercices de la Mission et en y amenant toutes les âmes qui vous sont chères.

Dès dimanche soir, M. l'Archiprêtre Orvoën a inauguré son ministère, en prêchant aux Bretons. Ceux-ci, bien que la réunion eût été décidée un peu tardivement et annoncée en hâte, ont répondu, très nombreux, à l'appel qu'on leur avait adressé. M. le Curé les en remercia de tout son cœur, puis leur parla de ce qui intéresse particulièrement, à cette heure, la paroisse : les jours de grâces qui vont s'ouvrir et que tous doivent mettre à profit. Ainsi feront — il en est assuré d'avance — ceux qui l'écoutent en ce moment. Qu'ils veuillent bien, en plus, prier et faire autour d'eux œuvre d'apostolat, pour que la Mission porte tous ses fruits...

Saint-Pierre-Quilbignon. — **Congrès de la Jeunesse catholique** *de la région de Brest.* — En raison de la solennité toute particulière que l'on donnera, cette année, à la fête de saint Joseph, le Congrès de Saint-Pierre, fixé d'abord au dimanche, 19 Mars, est renvoyé au dimanche 26 du même mois.

Tous les groupes paroissiaux de Brest et des environs sont instamment priés de prendre part à ce Congrès.

Programme. — *7 h. 3/4,* messe de communion ; allocution de M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre.

8 h. 1/2, séance de travail : *La Jeunesse catholique,* son origine, son but, son programme, sa doctrine sociale ; présidence de M. L. Dubois, avocat près la Cour d'Appel de Rennes, président honoraire de l'Union provinciale de la J. C. B.

10 h. 1/2, grand'messe ; sermon par M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon.

Midi, dîner en commun. Prix : 1 fr. 50. Les inscriptions devront parvenir soit à M. Paul Larvor, 37, rue Duret, Brest, soit à M. l'abbé Kernéis, vicaire à Saint-Pierre, *avant le mercredi 22 Mars.* Passé ce délai, on serait exposé à ne plus trouver de places.

2 heures, vêpres.

2 h. 1/2, séance de travail : *L'apostolat du jeune catholique* ; présidence de M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur.

5 heures, Salut du très Saint-Sacrement ; allocution de M. l'abbé Henry.

Chanoine Kérisit,
Aumônier diocésain de la J. C.

Rosnoen. — **Un homme de bien.** — La paroisse de Rosnoën vient de perdre, dans la personne de M. le vicomte Raoul Boscals de Réals, son bienfaiteur insigne, un homme de bien dans toute la forme du terme. Il a survécu à Mme la Vicomtesse dix mois à peine ; le bon Dieu l'a trouvé mûr à son tour pour le ciel. La mort ne surprend pas le sage ! M. de Réals la voyait venir sans crainte, confiant en la miséricorde du Seigneur ; et c'est muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, qu'il s'est endormi pieusement dans la paix du Seigneur, en son château de Toulencoat, le 6 Février dernier, après plusieurs jours de pénibles souffrances, chrétiennement acceptées.

Ses funérailles, comme celles de sa pieuse épouse, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de personnes des paroisses environnantes et de Motreff, venues pour rendre un dernier hommage à sa dépouille mortelle...

Les élèves de l'école libre, son œuvre de prédilection et de laquelle il s'occupait encore jusque dans les bras de la mort, marchaient en tête du convoi funèbre. Venait ensuite un nombreux clergé, accouru pour accompagner à sa dernière demeure ce fervent catholique disparu. Derrière le char funèbre se tenait l'honorable famille du regretté défunt ; plusieurs religieuses de la Congrégation de Kermaria, dont il était le grand bienfaiteur, étaient venues s'associer au deuil général et unir leurs prières et leurs regrets aux prières et aux regrets de tous ceux qui l'ont connu. Le cortège se terminait par la foule des paroissiens en deuil et les pauvres, pleurant celui qu'ils trouvaient toujours prêt à les soulager.....

Secourable aux malheureux, bienfaiteur aussi généreux qu'infatigable des écoles, des églises et de toutes les bonnes œuvres, chrétien édifiant et exemplaire, M. le vicomte de Réals s'est présenté, les mains pleines, devant le tribunal suprême ; il a entendu — nous n'en doutons point — de la bouche de son Juge ces paroles consolantes : « J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais dans l'indigence et vous m'avez secouru. — Bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître. »

M. D.

Avis important au sujet des contributions sur les écoles libres. — Nous avons reçu la communication suivante que nous nous empressons de publier :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« A une époque où les catholiques sont grevés de tant de charges pour le soutien de leurs œuvres, il est utile que chacun connaisse ses droits en matière de contributions.

» C'est dans ce but que je vous adresse cette communication, pour que les confrères en fassent leur profit.

» Les écoles libres ne doivent payer la contribution mobilière que sur les bâtiments affectés au logement des maîtres. Les maisons servant aux élèves, comme classes, études, dortoirs, réfectoires en sont exempts.

» Les intéressés doivent faire leurs réclamations à temps, en s'adressant ou à la Commission de répartition de chaque commune, ou à la Mairie, ou à la Préfecture, ou au Contrôleur.

» Il y a des époques fixées et des formes à observer pour les réclamations. C'est en ce moment, où l'on reçoit les feuilles de contributions, qu'il importe d'agir.

» Pour ne pas s'exposer à faire des réclamations inutiles, il serait bon de demander conseil à un de nos avocats catholiques. C'est au concours aussi intelligent que dévoué de l'un d'eux, Me Henri Le Goaguen, avocat à Châteaulin, que je dois d'avoir été dégrevé de la lourde contribution mobilière qui pesait sur mon école.

» *Un Curé.* »

Brest. — **Prenez garde aux escrocs.** — On nous demande de signaler, dans la *Semaine religieuse*, les agissements d'une personne qui « quête » au profit de certaines bonnes œuvres de Brest ou des environs, particulièrement du patronage Sainte-Agnès. Elle n'est nullement autorisée par les dames directrices ou patronesses de ces œuvres auxquelles, du reste, elle se garde bien de remettre les aumônes sollicitées et recueillies en leur nom.

Les Bretons de Paris. — 1° *Leur Pèlerinage.* — La Société « La Bretagne », œuvre pour les Bretons de Paris, organise son grand pèlerinage annuel à la basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre, pour le dimanche 19 Mars, à 3 heures. Cette fête rassemble chaque année, sur la colline, plusieurs milliers de Bretons ; mais, cette année, selon toutes prévisions, la foule sera plus nombreuse que jamais, car la cérémonie sera présidée par Mgr Gouraud, l'évêque de Sainte-Anne d'Auray : c'est tout dire en un mot.

2° *Leurs missions pascales.* — Sept missions pascales seront données aux Bretons de cette même société, du 12 Mars au 1er Mai, dans leurs principaux centres : Arcueil, Plaisance, Sainte-Anne, Sainte-Marguerite, Saint-Lambert, Clichy et Saint-Denis. Elles seront prêchées par MM. les abbés de Jenlis, Kervennic et Questel. Nous engageons les Bretons du pays natal à faire un peu d'apostolat auprès de leurs parents et de leurs amis émigrés vivant à Paris, et à leur écrire de prendre part à ces missions.

Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir. — Etablie l'an dernier, sous le patronage de Monseigneur l'Evêque de Chartres, vivement encouragée par Nos Seigneurs les Evêques de la province de Bretagne, cette œuvre s'occupe, dans un but social et religieux, du placement des ouvriers qui viennent chaque année travailler en Beauce.

Elle n'accepte que des hommes sérieux recommandés par les prêtres de leurs paroisses. A ses membres, elle demande l'engagement d'honneur d'assister à la messe chaque dimanche.

Pour la saison des binages, les ouvriers recommandés qui désireraient recourir à l'Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir devront s'adresser, *avant le 25 Mars*, à l'Office de Placement, 3 bis, rue des Lisses, à Chartres (Eure-et-Loir).

On demande : un chef d'équipe avec une compagnie de 5 bineurs ; un 3me charretier ;

Un homme de cour, sachant bêcher le jardin.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **BUEZ AR ZENT**, great gant an Aotrou Marigo, guechall Persoun Beuzec-Conq, kresket ha renevezet gant an Aotrou Madec, Persoun Sant-Segal. — Un fort volume de 900 pages.

Ce livre, attendu avec impatience dans nos paroisses, vient de paraître. Nous en avons reçu un exemplaire, mais trop tard pour pouvoir en donner un compte rendu, cette semaine. Nous croyons cependant pouvoir, dès aujourd'hui, assurer un bon accueil au volume, que l'on trouvera incessamment : chez l'éditeur, M. Derrien, libraire à Brest, chez M. Salaun, libraire à Quimper, et dans les librairies catholiques du diocèse. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Vers la mi-Février, le Saint-Père, atteint d'une légère influenza, dut prendre quelques jours de repos, et les audiences ordinaires furent supprimées. Aujourd'hui le Pape, entièrement rétabli, a repris ses travaux habituels. Il a donné, ces temps derniers, de nombreuses audiences particulières, sans parler des réceptions collectives dans les salles d'antichambre.

Parmi les personnages reçus en audience particulière, on cite plusieurs prélats français : Mgr Chesnelong, évêque de Valence, Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut catholique de Paris, et Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai. L'audience donnée à ce dernier a été particulièrement longue et intime. Le Saint-Père s'est beaucoup intéressé au développement général des œuvres dans le diocèse de Cambrai, et il en a chaleureusement exprimé sa satisfaction.

Le vendredi 3 Mars, après avoir reçu Son Em. le cardinal Serafino Vannutelli, grand pénitencier, le Souverain Pontife a assisté au premier sermon de Carême.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les sermons ont lieu chaque vendredi, dans la salle du Trône. Le Pape y assiste de la petite tribune qui le dérobe à la vue du reste de l'assistance.

Les sermons sont donnés par le Prédicateur apostolique qui est toujours, depuis la Bulle *Inclytum* de Benoît XIV, choisi parmi les Mineurs Capucins.

Le prédicateur actuel, le P. Luc de Padoue, a été ordonné à Venise par le Souverain Pontife lui-même, alors patriarche.

Il a pris, vendredi, pour thème la vertu de l'humilité, base nécessaire de toute vie chrétienne et sacerdotale.

France. — **Au Parlement.** — Pendant la discussion du budget de l'Instruction publique, M. Mahieu, député de Cherbourg, a fait voter à la Chambre une motion invitant les instituteurs, au nom de « l'esprit républicain et laïque », à maintenir tout spécialement dans leurs écoles « les manuels condamnés par les Evêques ».

Ainsi donc, les évêques de France ayant condamné certains livres offensants pour les consciences catholiques, *à cause de cela*, la majorité de la Chambre, par un vote exprès, invite les instituteurs à s'en servir. Mieux que tous les discours, écrivait dans un éloquent article M. le comte de Mun, « ce geste pose sur son vrai terrain la question scolaire ».

Quelques jours après, est venue l'interpellation de MM. Meunier et Malvy au sujet du « péril congréganiste ». Avec une indignation plus ou moins sincère, ces deux députés ont dénoncé les religieux qui, dispersés, se rencontrent encore en terre française pour prêcher dans les paroisses où ils sont appelés ; les quelques religieuses qui, chassées de leurs maisons, se réunissent à deux ou trois pour se soutenir mutuellement dans leur détresse... Est-ce que cela ne met point la République en danger ?

M. Briand a eu beau rappeler les mesures qu'il a prises contre tant de communautés, les poursuites intentées aux membres des congrégations dissoutes... Son ordre de jour de confiance n'a réuni que 16 voix de majorité, et le ministère a donné sa démission. M. Briand a quitté le pouvoir sous l'accusation d'une trop grande tolérance à l'égard des catholiques ! Qui l'eût cru ?...

Le nouveau ministère (dont M. Malvy fait partie) a déclaré qu'il « appliquerait sans faiblesse et sans violence les lois sur les congrégations et sur la séparation des Eglises et de l'Etat ;... qu'il maintiendra hors de toute atteinte l'école laïque », et que s'il est nécessaire, il demanderait au Parlement de « nouvelles armes pour assurer le bon fonctionnement de l'école et protéger contre toute obstruction l'œuvre de laïcité ».

Ce programme, approuvé par 309 voix contre 114, montre clairement que les catholiques doivent s'attendre à un redoublement de persécution. Leur devoir est de travailler, avec plus d'ardeur que jamais, à s'organiser fortement pour la défense de leurs droits.

BIBLIOGRAPHIE

La Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Lille, 41, rue du Metz, vient d'éditer les volumes suivants :

Le Concile du Vatican et la Cour de Cassation. — Etude théologique sur la divinité de l'Eglise, démontrée par son histoire, par M. l'abbé Goujon. — In-12 de 228 pages. — Prix : 2 fr. 25.

Les prédicateurs, les catéchistes, les conférenciers trouveront dans ces pages une riche collection d'arguments et de faits qu'ils opposeront victorieusement aux calomnies inventées par la secte maçonnique et satanique, et popularisées par la presse stipendiée et servile.

Le Guide de la vie chrétienne *ou le Vade-Mecum du chrétien.* — In-18 de 489 pages.

Edition ordinaire : Broché, 2 fr. — Reliure toile, tranche rouge, 2 fr. 35. — Reliure toile, tr. dorée, 2 fr. 50

Le *Guide* justifie, par tout son contenu, la recommandation qu'en faisait lors de la 2e édition, Mgr Sonnois : « Nous voudrions le voir, disait Sa Grandeur, entre les mains de tous les jeunes gens de nos Universités, de nos collèges et de nos écoles catholiques. Nous sommes assuré qu'il ne sera pas moins utile aux jeunes filles et aux femmes chrétiennes, à la piété desquelles il ne peut manquer de donner un sens et des énergies plus que jamais nécessaires. »

L'AME D'UN GRAND CATHOLIQUE. Esprit de foi de Louis Veuillot, polémiste et journaliste, d'après sa correspondance. **L'Homme public,** par G. Cerceau Deux volumes in-12, 7.00 — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

En publiant, il y a deux ans, *L'Ame d'un grand chrétien*, l'auteur se proposait de montrer l'esprit de foi de Louis Veuillot, par l'étude de sa Correspondance. Dans ce premier volume etait étudié seulement l'*Homme privé*, le chrétien intime qui, dans ses relations de famille ou d'amitié, laisse toujours voir la pensée surnaturelle. Il restait à étudier l'*Homme public* et à montrer, toujours par la Correspondance, que la foi inspire également le journaliste et le polémiste. Tel est l'objet de ce second travail intitulé *L'Ame d'un grand catholique*, parce qu'il y est surtout question des luttes de Louis Veuillot pour la défense de l'Eglise.

Cela suffit pour indiquer l'intérêt qu'offrent ces deux volumes.

A Quimper, librairie J. Salaun.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER	Mercredi 29 Mars.	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN .	Jeudi 30 Mars....	Hôtel de la Grande Maison.
QUIMPERLE ...	Vendredi 31 Mars.	Hôtel du Lion d'Or.

Nota. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires — Chasublerie — Bannières

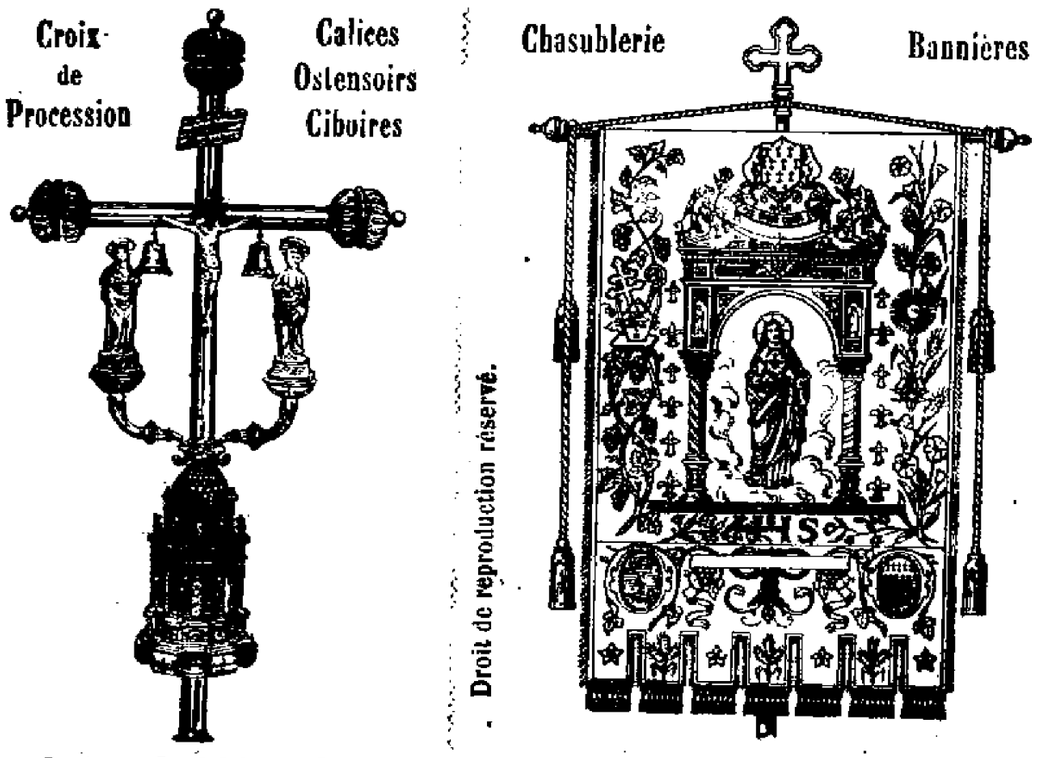

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 17 Mars 1911. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Instruction pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême. 1911 (fin) ; Communion pascale des enfants.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Fête de S. Joseph ; Hommage de fidélité au Souverain Pontife ; Sizun ; A l'Union Catholique de Brest : discours de Mgr l'Evêque ; Ligue patriotique des Françaises ; Saint-Renan ; Lesneven ; Pouldreuzic ; Bibliographie bretonne.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Mars. — 3e Dimanche du Carême. S. JOSEPH, Epoux de la T. Sainte-Vierge. Double de 1re classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Joseph, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque, Docteur *(du 18 Mars)*. Double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 22. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — De la férie. — Ou office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 24. — Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 25. — ANNONCIATION de la T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.

Dimanche, 26. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Taulé	**du 19 au 23 Mars.**
Tréflez	**du 24 au 26 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Instruction pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Histoire de l'Eglise,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1911.

(Fin.)

Vous avez souvent entendu dire, Nos très chers Frères, que la Révolution Française est due tout simplement aux abus de l'Ancien Régime. Ces abus ont disparu depuis longtemps. Ils n'ont même pas trouvé de défenseurs parmi ceux qui en bénéficiaient. Et pourtant la Révolution française dure toujours. Ses conséquences se déroulent sous vos yeux. Vous en êtes d'ailleurs les victimes.

C'est que la Révolution est autre chose que ce que l'on dit à vos enfants. Elle est avant tout, malgré certaines formules qui en voilent le véritable esprit, une guerre déclarée contre Dieu et contre l'Eglise. Voilà son venin. Aussi longtemps qu'elle ne l'aura pas éliminé, il sera impossible à l'Eglise de la baptiser, impossible aux peuples de vivre en paix avec elle.

Son grand crime n'est pas d'avoir massacré des prêtres, fait mourir un Pape en prison, et tout tenté pour étouffer dans le sang la religion catholique. Ce sont là des attentats qui passent. On pourrait s'en repentir et en obtenir le pardon. Mais son crime essentiel se perpétue sans repentir et se développe chaque jour, car la doctrine dont elle est l'auteur responsable aboutit à créer un état politique et social contre nature, en chassant la religion de toutes les institutions et de tous les actes de la vie des peuples, et en déclarant qu'elle n'a plus droit de cité dans l'âme des nations dont elle a été la mère.

L'heure, hélas! ne semble pas venue où l'erreur révolutionnaire cessera d'agir sur les hommes. Elle n'arrivera que le jour où la vérité catholique aura repris sur eux son légitime empire, et arraché des esprits ces faux dogmes qui les égarent.

Le dernier siècle a été tout rempli de cette erreur. Les gouvernements qui faisaient profession de protéger l'Eglise n'ont pas échappé à son influence. Chaque fois qu'elle voulait exercer son très haut ministère avec la pleine liberté qui est son droit, sous la Restauration comme sous la Monarchie de Juillet, sous l'Empire ou sous les deux Républiques, en France et hors de France, dans tous les Etats catholiques

et, à plus forte raison, dans les autres, le pouvoir civil prenait ombrage de ses actes, même purement doctrinaux, les dénonçait comme des empiètements et les condamnait comme d'abus. L'opinion européenne se trouva d'autant plus faible pour défendre la cause pontificale, quand elle traversa la grande crise du pouvoir temporel ; et, malgré notre sang généreusement versé, l'Italie put dépouiller à son aise la Papauté de son patrimoine séculaire, au nom des principes mêmes que la Révolution lui avait fournis, tandis que la France, plus que jamais sortie de la voie chrétienne, commençait, contre l'idée de Dieu, cette campagne sacrilège qui devait imposer au pays la Loi de Séparation, application radicale des mêmes principes.

Mais, dans ce siècle tourmenté, l'Eglise, impuissante, dirait-on, pour défendre sa situation temporelle, n'a rien perdu ni de sa vigueur en face des persécuteurs, ni de son élan apostolique, ni de sa sûreté doctrinale, ni de son autorité maternelle sur les enfants qui se passionnent pour la défendre.

A l'égard des pouvoirs humains, marquant avec une précision théologique les limites de l'obéissance qui leur est due, et gardant jusqu'au bout les habitudes de condescendance qui sont les siennes, elle se montre, dans l'accomplissement du devoir, indépendante et ferme jusqu'à se laisser dépouiller de tous ses biens comme en France, jusqu'à laisser exiler ou emprisonner ses Evêques et ses prêtres comme en Allemagne, en Suisse, en Russie, plutôt que de tolérer la soumission à des lois que la conscience réprouve.

Dans la société ébranlée, elle prêche avec une égale force le devoir complet du bon citoyen à l'égard de son pays et les mutuelles obligations du capital et du travail.

Elle détermine, partout où elle pénètre, une éclosion admirable de Saints que déjà l'on commence à canoniser, et d'œuvres de zèle que les siècles précédents n'ont pas pu dépasser.

Elle fait, en outre, des prosélytes sans nombre, non seulement dans les lointains pays de mission, mais parmi les protestants ou les schismatiques des deux mondes civilisés.

Elle intervient dans toutes les discussions doctrinales, à l'heure opportune, tantôt pour définir l'infaillibilité de son Souverain Pontife, tantôt pour rappeler à l'exacte Vérité, au nom de la Révélation, et les ennemis trop ardents de la raison et ses partisans exagérés, et les Gallicans et les Libéraux, et tous ceux qu'un amour indiscret de la critique et de la science mal comprise éloigne de la doctrine traditionnelle et solidement établie.

Enfin, elle communique à ses fils son ardeur à défendre ses droits, et leur apprend à obtenir : l'émancipation catholique comme en Irlande et en Angleterre ; une demi-liberté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'enseignement, comme dans presque toute l'Europe ; la fin de la persécution légale, comme en Allemagne, donnant ainsi aux persécutés de France la leçon d'organisation dont ils ont besoin pour reconquérir lentement à leur tour tout le terrain trop rapidement perdu.

IX. — Nos très chers Frères, c'est la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même dans son Eglise que Nous venons d'esquisser à grands traits devant vous.

Voyez si c'est dans cet esprit que l'on enseigne à vos enfants cette noble Histoire.

Si les manuels qu'ils ont en mains sont encore ceux que l'Episcopat français a condamnés, votre conscience ne doit pas le souffrir. Ils ont été étudiés de très près avant la sentence qui les a frappés. Nous vous répéterons sans nous lasser qu'ils donneraient à vos fils et à vos filles une idée fausse de l'action que l'Eglise a exercée sur leur pays et sur le monde. Ils leur apprendraient à la mépriser et à se détacher d'elle, en taisant ses gloires, en exaltant injustement ses ennemis, en l'accusant elle-même plus injustement encore d'avoir perdu la Patrie quand elle la sauvait, opprimé les peuples quand elle leur conquérait la liberté, obscurci les intelligences, quand elle les éclairait, exploité la misère quand elle la guérissait, et retardé le progrès quand elle le bénissait maternellement et s'attachait à le rendre plus chrétien et plus moral, pour qu'il fût plus durable dans son essor et plus fécond dans ses résultats.

Un magistrat français a osé dire : « L'Histoire de l'Eglise appartient à l'instituteur seul ». Vous voyez où conduirait la France cette interprétation de la loi, plus tyrannique que la loi elle-même.

Vos Associations de Pères de Famille ne manqueront pas de protester contre un jugement scandaleux, et de revendiquer énergiquement la liberté des consciences catholiques.

L'Histoire de l'Eglise fait partie de la Religion. Elle en est le vivant commentaire. Nous ne la laisserons pas dénaturer par ses ennemis. Vous aimerez vous-mêmes à la mieux connaître. Vous l'étudierez en famille, en même temps que les deux Testaments et la Vie des Saints, pour donner aux jeunes générations qui grandissent autour de vous une idée juste de l'Eglise et la leur faire admirer comme l'Institution la plus haute, la plus bienfaisante et la plus sainte qui soit sortie des mains de Dieu.

Au catéchisme, vos prêtres compléteront cet enseignement familial. Ils réfuteront les histoires fausses. Ils raconteront les faits les plus saillants de nos Annales religieuses. Ils donneront aux aînés de leurs élèves une connaissance plus nette des événements qui ont servi de prétexte aux calomnies de certains auteurs et les exerceront à rectifier eux-mêmes ces récits passionnés et injustes.

Aucune loi humaine ne peut empêcher les prêtres de remplir ce devoir. La conscience publique les absoudra, si les tribunaux les condamnent, et Notre Seigneur bénira leur fidélité sur la terre et la récompensera dans le Ciel.

L'heure approche, Nos Très chers Frères, où le clergé ne sera pas seul peut-être à risquer des poursuites pour avoir obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes.

On prépare contre votre conscience et vos droits une législation plus oppressive encore que les précédentes. L'amende et la prison menaceront les pères de famille coupables d'avoir voulu défendre la foi dans l'âme de leurs enfants. Vos Associations sauront intervenir pour appuyer votre légitime résistance. Les peines prévues nous atteindront nous-mêmes avant vous ou en même temps que vous. Elles ne peuvent rien sur des âmes croyantes. Les catholiques savent que le salut est la grande affaire de la vie, que celui des parents est lié à celui des enfants, qu'ils ne peuvent sacrifier à des intérêts matériels et secondaires l'avenir surnaturel de ces innocents sans défense, et qu'il faut tout affronter et tout subir plutôt que de les mettre en danger de damnation.

Nous n'en doutons pas, si l'heure de cette nouvelle épreuve doit sonner, le courage ne manquera à aucun de nos chers diocésains. Les courtes peines de ce monde ne font pas peur à ceux que le Ciel attend. Ils peuvent, d'ailleurs, compter que leur énergique attitude aura raison de lois éphémères, destinées à céder la place à des lois de justice et de liberté, quand ils sauront s'entendre pour faire respecter leurs droits.

C'est pour hâter et faciliter cette entente, Nos Très chers Frères, que Nous avons résolu de provoquer parmi vous la fondation d'une union diocésaine, dont le but essentiel sera l'organisation plus active des œuvres catholiques et de la défense religieuse. Nous vous en ferons connaître sans tarder les principes et les statuts. Vos prières attireront d'avance sur ce projet la bénédiction de la grâce divine, sans laquelle nos meilleurs dévouements sont frappés d'impuissance.

Cette union répondra pleinement aux désirs du Pape Pie X, clairement exprimés, dès le début de son Pontificat, dans son Encyclique *E supremi Apostolatus, du 4 Octobre 1903*. Il disait aux Evêques :

« Ce n'est pas notre pensée que vous restiez, vous et votre clergé, seuls et sans auxiliaires, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain. Ce ne sont donc point seulement les hommes revêtus du sacerdoce qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes, mais tous les fidèles sans exception.

» S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la Religion, est une chose qui a depuis longtemps mérité l'approbation et la bénédiction de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos Prédécesseurs. Nous n'hésitons pas non plus, de Notre côté, à louer une œuvre si belle, et Nous souhaitons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. »

X. — Vous le voyez, Nos très chers Frères, dans son épreuve personnelle, le Pape Pie X ne perd pas de vue l'Eglise universelle. A vrai dire, il n'a de peines que les peines de l'Eglise. Sa grande tristesse est de voir s'étendre au monde entier cette guerre au Catholicisme dont nous avons été, depuis quelques années, les plus ardents promoteurs. Il en aperçoit les manifestations dans toute notre Europe. La Franc-Maçonnerie propage et dirige le mouvement. Rome même en sera le principal théâtre cette année. La secte prétend fêter la chute du pouvoir temporel des Papes en donnant l'assaut à leur pouvoir spirituel. Elle se rend bien compte que la vie de l'Eglise, dont l'intensité se fait si puissamment sentir jusqu'aux dernières extrémités de la terre, a son centre humain dans le Pape comme son centre divin dans le Sacré Cœur. Elle médite une suprême insulte à l'adresse du sublime prisonnier du Vatican.

Les catholiques entoureront le Pape d'hommages affectueux dans ce douloureux anniversaire. Ils se tiendront à l'écart de la cité usurpée et des usurpateurs en fête. Mais ils uniront filialement leur cœur au cœur du Père en deuil.

Voilà cinquante ans que la grande spoliation dont l'Eglise a été victime est commencée. Nous devons nous recueillir et prier. En conséquence, le jour même de la solennité de Saint-Pierre, nous méditerons ensemble tous les souvenirs de gloire et de tristesse qui ont marqué de traces sanglantes les années du calvaire pontifical, 1860, 1861, 1867, 1870. A l'un des offices de ce jour, dans toutes les paroisses du diocèse, une allocution sera faite sur la Papauté, les attentats dont elle a été l'objet depuis un demi-siècle, et son état actuel, en rendant un spécial hommage aux bons Français et aux catholiques du monde entier qui ont répandu leur sang pour la plus sainte de toutes les causes.

Puisse cet hommage unanime toucher le Cœur de notre Dieu et attirer sur notre Pontife bien aimé de nouvelles grâces de lumière et de vertu, afin que la Papauté sorte plus éclatante encore des violences sacrilèges qui la menacent !

Puissent aussi ces grands souvenirs amener les catholiques d'aujourd'hui à s'unir plus complètement, sur le terrain religieux, pour la défense de la Sainte Eglise et de ses droits !

(Suit le Dispositif, qui a été publié dans le n° du 24 Février.)

II. — **Communion pascale des enfants.** — Nous croyons devoir insister sur ce que Nous avons dit dans une note précédente touchant l'obligation pour les enfants de remplir le devoir pascal. Cette obligation s'impose indistinctement à tous ceux qui sont dans les conditions voulues pour communier, indépendamment de la communion solennelle à laquelle ils devraient participer plus tard.

Rappelons à cette occasion que notre Saint-Père le Pape, dans le décret *Quam Singulari*, recommande instamment à « tous ceux qui ont charge des enfants de mettre tous leurs soins à les faire approcher souvent de la Sainte Table ».

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France. Le Souverain Pontife.
II. — Les prédications quadragésimales.
III. — Missions. — CLOHARS-CARNOET, *du 12 au 26 Mars.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ;
— QUIMPER. — Paroisse de Saint-Corentin, *du 12 Mars au 16 Avril.* Mission bretonne *(12-25 Mars).* Président, la 2e semaine, M. Berthou, curé de Carhaix ;
— Paroisse de Saint-Mathieu, *du 19 Mars au 16 Avril.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec ;
— LE CLOITRE-PLOURIN, *du 19 Mars au 2 Avril ;*
— PONT-AVEN. Mission bretonne *du 26 Mars au 1er Avril.* Président M. Le Duc, curé de Scaër. — La Mission française se donnera du 23 Avril au 3 Mai.
IV. — Retraites. — QUIMPER, QUIMPERLÉ et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, *du 26 Mars au 1er Avril.*
— MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne pour les femmes, du *26 Mars au 1er Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 19 Mars,* fête de saint Joseph. Les messes sont aux heures ordinaires.

A 10 heures, messe pontificale célébrée par Mgr l'Evêque.

A 2 h. 1/2, Vêpres Sermon par Mgr l'Evêque. Prières pour le Souverain Pontife. Salut solennel

Lundi, 20, à 10 h. 1/4, service pour les zouaves pontificaux.

Mission bretonne — Clôture des exercices de la 1re semaine, demain (samedi) à la messe de *5 heures.*

Dimanche à 7 h. 3/4 du soir, ouverture de la 2e série d'exercices, qui auront lieu aux mêmes heures que la semaine précédente, à savoir :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Angelus à 1 h. 1/2. — A 5 heures, 1re messe ; instruction, suivie d'une seconde messe. — A *9 h. 1/2*, instruction. — A *1 h. 1/2*, récitation du chapelet, avec chants ; explication des tableaux. — A *7 h. 3/4*, sermon ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. Avis du Supérieur de la Mission.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche 19 Mars*, pendant la messe *de 9 heures*, service pour les zouaves pontificaux ; absoute solennelle.

Après la grand'messe, prières pour le Pape.

A l'issue des vêpres, ouverture de la **Mission bretonne.** — Le soir, *à 8 heures*, première réunion générale.

Voici l'ordre des exercices de la Mission pendant la semaine :

A *5 h. 1/2*, instruction. — *7 h. 1/2*, messe ; conférence. — *10 h. 1/2*, instruction. — *1 h. 1/2*, chapelet ; explication des tableaux. — *4 h. 1/2*, conférence. — *A 8 heures*, instruction ; bénédiction du T. Saint-Sacrement

Nous donnerons, la semaine prochaine, l'horaire de la Mission française pour les deux paroisses.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi* **22**, réunion des Mères chrétiennes, *à 8 heures ;* sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Paroisse de Kerfeunteun. — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — Tous les vendredis du Carême, *à 6 h. 1/2*, 1re messe, suivie du chemin de la Croix et de la bénédiction de la Vraie Croix. *A 7 h. 1/4*, 2e messe ; dernière messe, *à 8 h. 1/4*. Le clergé paroissial se tient à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les vêpres sont chantées à la chapelle de la Mère-de-Dieu, *à 3 heures*, et sont suivies de la bénédiction de la Vraie Croix.

Récollection sacerdotale, le *lundi 20 Mars*, à 10 heures, à La Salette, près Morlaix.

Prière d'aviser M. l'abbé Trémintin, chapelain de La Salette.

Mgr l'Evêque sera absent de Quimper, du 22 au 24 Mars.

Fête de saint Joseph. — Hommage de fidélité au Souverain Pontife. — La présente année ramène le 50e anniversaire de la proclamation de l'unité Italienne et des premiers attentats contre le pouvoir temporel du Souverain Pontife. En souvenir des épreuves de la Papauté pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler et en union avec les tristesses actuelles du Saint-Père, les Evêques de France, sur la proposition des Eminentissimes cardinaux français, ont décidé de faire du dimanche 19 Mars, fête de saint Joseph, Patron de l'Eglise universelle et Patron personnel de S. S. le Pape Pie X, un jour de solennelles supplications pour l'Eglise, pour la France et pour le Souverain Pontife.

Dans toutes les paroisses, les fidèles tiendront à s'unir, avec une piété filiale, aux cérémonies et prières qui se feront conformément à l'ordonnance de Mgr l'Evêque dans son Mandement du Carême (art. XIV).

A la cathédrale, Sa Grandeur célébrera pontificalement la messe et, à l'issue des vêpres, prononcera l'allocution de circonstance.

Une quête spéciale sera faite, à tous les offices, pour le Denier de Saint-Pierre. Les catholiques auront à cœur de venir en aide,

cette année, plus largement encore que de coutume, à l'auguste détresse du Vicaire de Jésus-Christ.

Le lundi 20, à 10 h. 1/4, aura lieu le service prescrit par Monseigneur pour les zouaves pontificaux et tous les défenseurs défunts de la Papauté. La Bretagne et spécialement notre diocèse en ont fourni un grand nombre. En cette occasion, qui rappelle la mort héroïque de plusieurs d'entre eux, il est juste de ne pas oublier ceux qui se sont généreusement dévoués pour cette grande et sainte cause.

Sizun. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Caroff, mort curé de Sizun, sera célébré dans cette paroisse, le mardi 4 Avril prochain, à 10 heures.

A l' « Union Catholique » de Brest

Discours de Mgr l'Evêque.

Dimanche dernier, 12 Mars, ainsi que nous l'avions annoncé, s'est tenue, sous la présidence de Mgr l'Evêque, la réunion générale de l' « Union Catholique » de Brest. Tous les membres des différentes sections avaient répondu à l'appel, amenant de nombreux amis, si bien que la vaste salle du Patronage Saint-Louis s'est trouvée insuffisante à contenir l'assistance, évaluée à 1.500 personnes environ.

Quand Monseigneur paraît sur l'estrade, accompagné de M. le vicaire général Cogneau et de MM. les Curés de Brest, il est salué par de vifs applaudissements. M. Lidou, président général de l' « Union Catholique », après avoir remercié les assistants d'être venus si nombreux, assure Sa Grandeur de la filiale soumission et de l'entier dévouement de l'Association : « Fidèles soldats de l'Eglise catholique, dit-il, nous voulons, suivant la devise de Pie X, « restaurer tout en Jésus-Christ », et suivant la vôtre, Monseigneur, qui s'identifie avec celle du Pape, contribuer à étendre le règne du Christ. *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !* »

On applaudit chaleureusement M. Lidou, qui a si bien traduit la pensée de tous, et Mgr l'Evêque prend la parole. Sa conférence, qui a duré plus d'une heure, a semblé courte aux auditeurs. Nous sommes heureux d'en donner le texte complet.

Messieurs,

I. — Je suis heureux de présider aujourd'hui l'assemblée de l'Union Catholique de Brest, et je remercie M. le président Lidou des sentiments qu'il vient de m'exprimer en votre nom à tous.

Il a été, dans votre Union, l'ouvrier de la première heure. Il a donc un titre spécial pour solliciter, comme il vient de le faire, l'adhésion

Archives diocésaine de Quimper et Léon

des ouvriers de la onzième heure. Son appel sera entendu. Ce sera sa grande joie, et ce sera aussi la mienne.

Puisqu'il veut bien me donner la parole, c'est en son nom et au vôtre que je vais parler d'abord, et ce sera pour dire ma reconnaissance et la vôtre au Clergé des paroisses urbaines et suburbaines de Brest, qui, sous l'impulsion première de M. le Curé de Saint-Louis, a si puissamment travaillé à vous grouper et à vous donner conscience de votre devoir et de votre force.

Croyez bien que je ne suis nullement surpris de voir Brest offrir à tout le diocèse ce bon exemple. Je sais que les âmes droites et courageuses sont nombreuses dans cette grande cité, et j'ai encore dans le cœur le souvenir réconfortant de la protestation loyale formulée au Conseil municipal, par vos représentants catholiques, contre les spoliations dont vos paroisses sont victimes. Je suis fier d'eux, et je les félicite de l'acte de conscience qu'ils ont accompli avec tant de simplicité et de franchise.

II. — Messieurs, la situation nouvelle faite à l'Eglise en France exige des catholiques un mouvement de concentration : concentration dans le diocèse autour de l'Evêque, concentration dans la paroisse autour du Clergé.

C'est le mot d'ordre du Souverain Pontife. Il nous prêche l'union depuis huit ans. Il l'a fait d'une façon plus pressante au cours de ces trois dernières années, en demandant aux fidèles de toute opinion de s'unir sous le drapeau de la Croix. *Uniantur sub uno vexillo Crucis Christi Jesu.*

Pourquoi ce mot d'ordre ? Sommes-nous donc plus désunis que dans le temps passé ? Je crois que oui. Et, de plus, je crois que nos malheurs sont autrement graves que ceux des cent dernières années. Nous avons perdu nos libertés, parce que nous n'avons jamais été assez sérieusement organisés ni assez actifs pour les bien défendre, et nous voyons nos ruines se multiplier, parce que nous ne savons pas nous entendre pour faire porter à notre foi, dans la vie pratique, tous ses fruits, ni en faire sortir toutes les conséquences qu'elle comporte. Je ne vais pas perdre mon temps à maudire longuement les lois d'oppression et d'injustice dont nous souffrons. J'ai déjà fait assez souvent les protestations nécessaires pour soulager la conscience catholique et pour affirmer nos droits. Mais j'ai le devoir de répéter que nous sommes, dans une certaine mesure, par nos divisions, auteurs ou complices des épreuves de l'Eglise et de la France. C'est assez pour prouver la nécessité absolue de l'Union Catholique, quelle que soit la forme qu'il convienne de lui donner.

Retenez le mot du Pape : Unissez-vous sous le drapeau de la Croix. Catholiques de toute opinion, vous n'avez qu'un terrain commun. Mais c'est un terrain solide. Il vous appartient bien à tous. C'est le terrain religieux. Vos convictions politiques vous divisent. Vos convictions chrétiennes vous rapprochent. Eh bien, il y a une hiérarchie dans les devoirs de l'âme. Dieu, d'abord ! Mettez les intérêts de Dieu au-dessus de vos préférences humaines. Quand vous aurez bien servi et bien défendu Notre-Seigneur et la liberté de son Eglise, vous aurez rendu en même temps à votre patrie humaine le service le plus utile à sa prospérité et à sa gloire. Et vous pouvez le faire tout en travaillant à la recherche de tous ses intérêts bien compris et sans abandonner l'idéal politique auquel vous tenez. Unissez-vous comme catholiques. Voilà la parole du Pape.

III. — Je voudrais vous dire maintenant quel est le sens de ce « mot d'ordre ».

Est-ce simplement le mot d'ordre traditionnel des jours de bataille et d'angoisse ? « Serrez les rangs ! Sentez-vous les coudes ! Formez le carré ! Vous allez subir l'effort suprême de l'ennemi. »

Non. C'est mieux que cela. C'est mieux que la résistance passive à la persécution. C'est mieux que les manifestations et les protestations contre les injustices qui vous accablent. C'est la coopération réelle à la vie de l'Eglise.

Vous allez me comprendre.

Il n'y a plus de Concordat entre l'Eglise et l'Etat. L'Etat l'a rompu. Mais vous n'avez pas oublié ce que disait un vieil évêque, le lendemain de cette rupture, au soir d'une des grandes assemblées de l'épiscopat français. Le Concordat avec l'Etat est fini. Le Concordat avec le peuple, — j'allais dire : commence, — non, *continue*. Il date d'aussi loin que la France chrétienne. C'est aux fidèles à comprendre et à remplir tous les devoirs que leur impose ce Concordat, qui n'est pas nouveau.

Nous, Eglise, nous venons vers vous, avec une mission bien déterminée, avec un mandat de Dieu très précis. Nous venons sauver vos âmes. Sans Jésus-Christ, vous ne pouvez pas être sauvés. Nous vous apportons Jésus-Christ. Nous le continuons au milieu de vous. Nous vous enseignons sa doctrine. Nous vous donnons ses sacrements. Nous n'avons pas sur vous d'autre action immédiate, directe, et, si j'ose dire, professionnelle, que celle-là. Mais par voie de conséquence, pour assurer la liberté du règne de Jésus-Christ, dans vos âmes, dans l'âme de vos enfants, dans le pays qui, depuis seize siècles, doit tant de reconnaissance au Christ qui l'a baptisé et civilisé, nous réclamons pour votre Dieu et le nôtre la juste place à laquelle il a droit dans la société, et pour son représentant les égards qui sont dus au Chef de l'Eglise, et pour les fidèles catholiques les libertés essentielles que seuls les persécuteurs leur ont refusées. Voilà ce que l'Eglise fait pour vous, et voilà ce qu'elle réclame comme son droit élémentaire.

Alors vous, peuple chrétien, comment devez-vous remplir pour votre part les obligations de ce Concordat ? Un jour, sans doute, vous aurez réussi à rendre à l'Eglise sa liberté ! Mais jusque-là ? Jusque-là votre devoir élémentaire à vous est celui-ci : Réclamer perpétuellement cette pleine liberté pour l'Eglise, et agir pour la lui procurer, — je vous dirai bientôt comment.

En attendant, vous devez, avant même d'avoir aucune chance de lui obtenir cette liberté, et vous devriez, alors même que vous ne pourriez jamais la lui rendre, ne pas vous contenter de profiter des bienfaits spirituels qu'elle vous offre par sa doctrine et ses sacrements, mais *collaborer intimement à sa vie*, ne pas vous contenter de mêler votre prière à la sienne, mais *mêler votre action à la sienne*, vous rendre compte de ses besoins, étudier de près ses intérêts et les soutenir par les moyens que la Providence a pu vous assurer, propager son influence par la vôtre, et ne pas laisser échapper une occasion de lui rendre service. Voilà ce que le Pape entend avant tout par l'action religieuse des catholiques qu'il appelle à s'unir.

Etes-vous bien au courant de la situation vraie faite à l'Eglise dans votre pays par les lois ? Les conférences de l'Union Catholique vous diront sur ce point la vérité. Vous verrez mieux jusqu'à quel point ses droits et les vôtres ont été violés. Vous en conclurez vos devoirs.

Êtes-vous vraiment au courant de la vie paroissiale ? Vous con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naissez les offices de l'Eglise et les pratiques religieuses courantes. Beaucoup peut-être parmi vous n'en savent guère plus long. — Vous apprendrez que l'Eglise, pour remplir aujourd'hui toute sa mission, est obligée d'ajouter à son action doctrinale et sacramentelle un effort apostolique spécial en faveur de chaque groupe de chrétiens, hommes, enfants, jeunes gens, qui se négligeraient et échapperaient peut-être à Dieu, s'ils n'avaient pas auprès d'eux l'Œuvre paroissiale qui les rassemble, les aime, les évangélise, les forme et les garde. L'Eglise ne peut pas remplir seule ce ministère. Elle a besoin d'auxiliaires. Elle les trouve parmi ses fidèles Ils ne sont pas assez nombreux. Pourquoi ne trouverait-elle pas de nouvelles recrues parmi l'élite des bons catholiques, des catholiques croyants et conscients, groupés dans l'Union et décidés, quand ils ne peuvent servir eux-mêmes activement les œuvres, à leur donner du moins une aide fraternelle, à toutes sans exception, Associations de Pères de Famille, Jeunesses Catholiques, Œuvres de piété et de zèle, Œuvres d'enseignement et de patronage, Œuvres de presse et de propagande, Œuvres de mutualité, et toutes nos Œuvres économiques de ville et de campagne, pourvu qu'elles gardent une note bien catholique et mêlent les vues d'intérêt surnaturel aux vues d'intérêt matériel. L'Eglise a le cœur grand. Ses enfants doivent élargir leur âme aux mêmes proportions, et adopter tout son programme d'action.

Peut-être, Messieurs, plusieurs d'entre vous diront : A quoi pense l'Evêque ? A quoi pense le Curé ? Moi, je ne suis pas un homme d'œuvres. Je ne me sens pas du tout l'étoffe d'un homme d'œuvres.

Il n'est pas bien sûr que vous n'ayez pas en vous l'étoffe d'un homme d'œuvres. Mais c'est possible. Beaucoup de paroissiens, d'ailleurs, même membres de l'Union Catholique, n'ont pas le loisir d'être des hommes d'œuvres, ni les aptitudes, ni même l'élan qui conviendraient à ce genre d'apostolat. Ils ont simplement une bonne volonté moyenne. Nous ne leur demandons rien de plus. Ils assisteront aux réunions périodiques de l'Union. Ils y seront mis au courant de ce qui se fait dans les œuvres. Combien de bons paroissiens ignorent la vie des œuvres de leur paroisse ! Ils s'y intéresseront, même s'ils ne peuvent pas s'y mêler directement. Ils en suivront les progrès. Ils verront comment on les fonde, comment on les ranime, comment on les entretient, comment on les transforme, comment on étend leur action. Cela suffira. Ils sauront bien, au moment opportun, dire leur mot et donner leur avis, ou, en tout cas, emporter au dehors leur impression, la traduire aux amis et voisins. Dans l'opinion générale, la sympathie pour les œuvres se développera. Elles seront mieux comprises, mieux accueillies. Elles deviendront plus fortes et plus efficaces en devenant, grâce à vous, plus populaires.

Ainsi, dans ma pensée, l'Union Catholique doit multiplier les forces de la paroisse, en aidant son action à rayonner par les œuvres.

IV. — Mais l'Union ne se bornera point à ce rôle trop peu actif à l'égard des œuvres.

J'aborde ici l'étude du rouage principal de l'Union : je veux dire son Conseil, et ce que, pour ma part, j'appellerais le Comité paroissial.

D'abord, l'Union serait une masse inorganique si elle n'avait pas un chef. Ce chef est connu d'avance. Ce sera le Curé. Je revendique pour lui ce droit, ou plutôt ce devoir. Il est tout naturel qu'il assume cette responsabilité, puisque le bénéficiaire de l'Union, ce n'est certes pas lui, mais c'est son Dieu, c'est l'Eglise dont il est le prêtre et, en

somme, cette Union a surtout en vue la coopération des fidèles avec Dieu et le prêtre pour le maintien de la foi par les œuvres.

Donc, le Curé est le chef ecclésiastique. Mais il y a auprès de lui des chefs laïques. Au sommet de l'Union un Conseil d'administration fonctionnera : ce Conseil sera le *Comité paroissial*.

Il y a déjà, dans toutes nos paroisses, un Conseil paroissial qui a remplacé l'ancien Conseil de Fabrique, et qui s'occupe avec le Clergé de l'administration temporelle de la paroisse. Il est composé d'hommes sages et prudents. Les prêtres et les fidèles leur sont reconnaissants des services qu'ils rendent à l'Eglise depuis la Séparation.

Le Comité dont je parle se distinguera de ce Conseil. Il pourra évidemment prendre ses membres même parmi les conseillers paroissiaux. Mais ils n'en feront pas partie de droit. Le Comité devra être composé des hommes les plus réfléchis, les plus actifs, les plus zélés, les plus pratiques de chaque Union paroissiale. Sans négliger leurs affaires personnelles, ils sauront voir ce qui se passe autour d'eux, discerner le mal à combattre et le bien à faire, et travailler avec le clergé à l'organisation des œuvres. Ils seront donc avec lui l'âme de l'Union et sa cheville ouvrière.

Dans chaque paroisse de Brest, le Comité pourrait comprendre sept ou huit membres. Dans l'Union générale de la ville, vingt ou vingt-cinq membres. Ces membres sont élus directement par vous ou présentés par le clergé et agréés par l'assemblée.

Ce Comité devra se réunir aussi souvent que Messieurs les Curés et Messieurs les Présidents le jugeront utile. Il préparera les assemblées générales, en même temps qu'il s'occupera d'une manière plus précise de l'appui à donner aux différentes œuvres, et du moyen de les lancer, de les rendre plus vivantes, de leur mieux faire atteindre leur but, et de combiner plus minutieusement leur action avec celle de la paroisse.

L'Union ainsi comprise, avec son Comité, formera donc un centre d'initiative, de patronage et de progrès pour les œuvres. Elle ne se substituera pas aux œuvres. Elle n'a mission ni de les supprimer, ni de les remplacer, ni de les absorber, mais de leur donner son concours. Etablie pour défendre les intérêts religieux du pays, elle s'attachera avant tout à combattre l'athéisme, à développer l'esprit de foi, à faire aimer la Religion et l'Eglise, et cela se fait avec une efficacité certaine par les œuvres.

Cette organisation n'atteindra pas seulement les paroisses isolées. Elle ne les groupera pas seulement par cantons comme vous l'avez déjà fait. Elle s'étendra sur tout le diocèse. L'Evêque, président général, réunira autour de lui un Comité diocésain de laïques et d'ecclésiastiques qui sera en même temps le bureau des œuvres. Dans ce bureau, des sections variées s'occuperont de chaque catégorie d'apostolat. Aucune des œuvres vraiment catholiques n'y sera oubliée. Un lien sera ainsi constitué entre tous les organismes d'enseignement, de piété, de charité, de presse, de mutualité ouvrière ou agricole, qui fonctionnent déjà dans le diocèse sans se connaître ni s'entendre.

Voici donc le plan général de l'Union.

Au sommet, l'Evêque, avec un Bureau diocésain.

Dans chaque paroisse, le Curé, avec un Comité paroissial.

Autour de l'Evêque et du Bureau diocésain, autour du Curé et du Comité paroissial, des adhérents, aussi nombreux que possible, qui viennent ainsi prendre une part plus directe et plus large à la vie de l'Eglise, qui veulent connaître ses peines et ses dangers, qui proposent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur bonne volonté pour y porter remède, qui tiennent à étudier de plus près ses justes exigences au point de vue de l'école, au point de vue de la famille, au point de vue de la Presse, qui s'unissent à elle pour revendiquer ses droits dans la société et pour lui obtenir le régime de pleine liberté qu'on lui refuse. Ces adhérents ne se contentent pas de parler en chrétiens. Ils vivent en chrétiens. Ils rejettent les mauvais journaux. Ils donnent l'exemple de la tempérance, de l'ardeur au travail, de la fidélité à l'esprit de famille, et ils sont d'autant mieux autorisés à afficher leurs principes religieux, que toute leur conduite est loyalement fidèle à ces principes.

Quel catholique, témoin des persécutions actuelles, peut hésiter à donner à son Eglise ce témoignage de fidélité ?

Est-ce à dire, Messieurs. que nous allons excommunier les catholiques qui n'entreront pas l'Union ?

Certes, non. Mais nous leur dirons : Vous y perdez une joie, car la recherche en commun de tout ce qui peut contribuer au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ et au relèvement de la France réchauffe et réjouit le cœur. — Vous y perdez une occasion de mérite, car aujourd'hui il y a un mérite spécial à se serrer virilement autour de l'Eglise pour l'aider, puisque les puissants du jour veulent l'accabler. — Et vous nous enlevez une force, car un homme de moins, dix hommes de moins, cent hommes de moins, c'est, pour une cause qui n'aura jamais trop de bons serviteurs et de défenseurs énergiques, un affaiblissement proportionnel au nombre des abstentions, puisque c'est de l'intelligence, de la générosité, et du dévouement en moins.

Je sais qu'il y a bien d'autres façons de se dévouer à la cause catholique. Je crois pouvoir dire que celle que je vous propose est la plus féconde, parce qu'elle s'adapte mieux qu'aucune autre aux besoins des temps actuels et aux traditions de discipline qui ont toujours été en honneur parmi nous.

Je crois Messieurs, vous avoir montré suffisamment que l'Union catholique a pour but essentiel de mêler plus activement les laïques à la vie de l'Eglise, et de leur permettre ainsi de mieux servir la cause de Dieu.

V. — J'ai dit encore, au début de mon allocution, que les catholiques doivent, sans se lasser, réclamer la liberté de l'Eglise.

Réclamer la liberté de l'Eglise, cela touche au terrain que l'on appelle politique.

L'Union n'est pas une organisation politique. Toutes les opinions ont droit d'asile dans son sein. Mais elles n'y ont pas droit d'action ni de propagande. L'action des Unionnistes est d'essence religieuse. Vous ne pouvez prôner ici aucune doctrine, aucun programme de politique pure.

Est-ce à dire que vous ne devez ni ne pouvez revendiquer les libertés de votre Eglise ? Si vous ne les revendiquez pas, qui donc les revendiquera ! Est-ce qu'il vous faudra sortir de votre rôle, de votre droit, de votre âme de catholiques, pour pouvoir revendiquer la liberté de l'Eglise ? Vous sera-t-il nécessaire, pour user de ce droit, de vous faire hommes politiques, et n'y a-t-il que les hommes politiques qui aient le privilège de pouvoir dresser le programme des libertés que réclament les catholiques ?

Les hommes politiques feront leur devoir sur leur terrain spécial, où nous ne prétendons pas les supplanter. Ils ont l'expérience. Ils connaissent l'esprit du pays et l'esprit du Parlement. Ils peuvent indiquer, parmi nos revendications, ce qu'ils croient sage de demander et possible d'obtenir.

Mais, le tableau d'ensemble des revendications légitimes, ce sont les catholiques, guidés par leur foi dans l'Eglise et leur amour pour elle, qui le dressent et qui le proposent aux hommes politiques. Et c'est leur devoir, s'ils veulent que leurs droits ne tombent pas en sommeil, que leurs libertés perdues ne soient pas des libertés oubliées, s'ils veulent que le pays soit bien convaincu qu'ils vivent toujours, qu'ils ne sont pas résignés à leur servitude, c'est leur devoir de ne pas perdre une occasion de revendiquer leurs droits, de le faire avec calme, avec réflexion et avec constance, de le faire dans les journaux, mais de le faire aussi dans des réunions comme celles-ci, de le faire avec la certitude que leur silence serait considéré comme une abdication, et que leur parole interrompt la prescription et prépare le retour lent des libertés nécessaires.

L'affirmation de nos droits est un des moyens d'agir sur l'opinion.

Les Catholiques belges, dans leurs assemblées les plus strictement catholiques, n'ont jamais manqué de rappeler le programme de leurs revendications comme catholiques.

Les Catholiques allemands tiennent, chaque année, des assemblées générales qu'ils appellent leurs *grandes manœuvres*. Les hommes d'Eglise y parlent comme les hommes d'Etat. Jamais, ces assemblées n'ont omis de faire voter par la foule innombrable des congressistes le programme habituel de leurs revendications catholiques.

Qu'y a-t-il de plus strictement catholique que les Congrès diocésains de France ? Combien trouve-t-on de ces Congrès où les orateurs ne soient pas amenés, par la force même de la situation présente, à rappeler aux auditeurs le programme catholique ?

Il est donc juste et chrétiennement sage, que l'Union Catholique, sans sortir de son rôle strictement catholique, rappelle à ses adhérents le programme des libertés catholiques.

Il appartiendra aux divers partis politiques, composés de catholiques, ou d'amis, ou d'alliés des catholiques, de chercher les voies et moyens de faire triompher ces revendications. Mais il appartient incontestablement aux catholiques de dire : « Nous sommes privés d'une situation légale qui puisse être acceptée par le Saint-Siège. Il faut que cela change. Nous n'avons pas la pleine liberté d'enseignement. Il faut que cela change. Nous ne bénéficions d'aucune aide du budget national pour nos écoles à nous qui rendent pourtant un service national. Il faut que cela change. Nous réclamons ces droits. Ce sont nos droits. Et nous chargeons ceux pour qui nous votons de porter nos réclamations à la tribune. » Cela, c'est le devoir des catholiques et donc le devoir de l'Union Catholique.

Faut-il aller plus loin ? Pour faire prévaloir ces revendications, imposerons-nous aux membres de l'Union une ligne de conduite électorale ? Nous avons posé des principes. En règlerons-nous d'une manière rigoureuse l'application ?

Messieurs, pratiquement, nous savons bien que, dans tous les pays du monde, et particulièrement dans des régions comme celle de Brest, les catholiques ne peuvent pas toujours faire réussir le candidat idéal qu'ils acclameraient. Ils peuvent donc être amenés à voter pour des hommes qui n'ont pas toutes leurs convictions, qui ne soutiendront pas toutes leurs revendications, mais qui ne voudraient pas persécuter, et qui, par conséquent, peuvent être choisis, à défaut d'autres, pour écarter des persécuteurs avérés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais, même dans ce cas, les catholiques se souviendront que leur devoir de voter en catholiques demeure tout entier. Sans oublier les autres intérêts du pays, ils auront en vue, dans leur acte, la défense religieuse et la reprise des libertés catholiques. Ils ne cacheront pas ce programme aux candidats ni aux élus. Ils le leur feront connaître clairement. Ils feront ainsi pénétrer dans le monde des candidats cette conviction que les catholiques ont des droits et que, pour s'assurer leurs votes, il faut s'engager à soutenir leurs revendications.

C'est pourquoi, Messieurs, vous avez bien fait d'introduire dans vos statuts, avec les tempéraments pratiques que les circonstances de fait pourront imposer, cet article 3 :

« L'Union Catholique de Brest est constituée en dehors et au-dessus de tous les partis politiques. Néanmoins, tous ses membres doivent s'engager à ne jamais voter, dans quelque genre d'élection que ce soit, que pour des hommes résolus à prendre la défense des intérêts catholiques. »

En d'autres termes, s'il est possible d'avoir un candidat vraiment catholique, les catholiques doivent s'entendre pour adopter et faire triompher sa candidature.

Au cas contraire, les catholiques des divers partis politiques rechercheront le candidat dont le programme sera le plus voisin du leur, et lui porteront leurs revendications en même temps que leurs voix.

Des délégués catholiques de chaque parti politique indiqueront, après discussion, le candidat auquel il conviendrait de se rallier.

Vous ne compterez pas, Messieurs, sur des victoires faciles et rapides. Mais vous pourrez obtenir des succès locaux. En tout cas, vous préparerez ainsi une situation meilleure.

VI. — Prenez exemple sur vos aînés.

Ce n'est pas en un jour que Montalembert a conquis la liberté de l'enseignement. Il a consacré à cette croisade quinze années de sa vie parlementaire. Son principal mérite n'est pas d'avoir prononcé à la tribune les plus beaux discours qu'ait entendus la France au XIX^e^ siècle. Son mérite est d'avoir éveillé, par une organisation plus vivante, l'âme catholique qui dormait, de l'avoir instruite de son devoir, de l'avoir disciplinée et conduite au scrutin après lui avoir fait comprendre le droit de l'Eglise et de ses enfants. Son mérite est d'avoir mené sa campagne sans se lasser, d'avoir groupé les électeurs catholiques, d'avoir suscité les candidats, d'avoir fixé les programmes. Croyez-vous que cet effort a toujours été facile ? Les candidats lui disaient : « J'aurai vingt voix. Avec vingt voix en espérance, on ne pose pas sa candidature. » Et, c'est vrai, nous dirions aux candidats d'aujourd'hui : « Avec vingt voix, vous serez ridicules. Il faut au moins être sûrs d'une minorité honorable. » Mais, pour l'époque, Montalembert avait raison. Il fallait un premier effort, une secousse un peu violente, pour donner à la France croyante un élan de vie. Et il répondait aux candidats timides : « Que peut-il y avoir d'humiliant pour un homme de cœur et pour un bon chrétien à ce qu'une vingtaine ou même une douzaine d'honnêtes gens, bons chrétiens comme lui, déclarent tout haut par leur vote qu'ils n'ont confiance qu'en lui » (1) ? Il n'a pas pu susciter de candidats partout. Mais il a donné son mot d'ordre. Le mot d'ordre a été entendu. Les catholiques sans candidat imposent leurs conditions aux candidats non catholiques. Et qu'arrive-t-il ?

(1) Lecanuet, *Montalembert*, II, 300.

Les aspirants à la députation deviennent sages, et plusieurs d'entre eux passent sous les fourches caudines de son comité. En 1842, la Chambre comptait dix partisans de la liberté d'enseignement. En 1846, elle en comptait 140 (1). Le lendemain de la réunion des Chambres, dans la salle des conférences, les députés s'abordaient entre eux : « Eh bien, y avez-vous passé ? Avez-vous échappé aux mains des prêtres ? » — « Mais non. Et vous ! » — « Ni moi non plus. Impossible. Il fallait bien s'y résigner. » — « Croiriez-vous, mon cher, que les curés et les évêques travaillaient *ouvertement ! ouvertement !* » — « Mais nos opinions de l'an passé ? — « Ah bah ! Il faut faire de nécessité vertu. »

Messieurs, ce n'était pas encore le succès, ni la liberté. Mais c'en était l'aurore.

Et, je dois l'ajouter, ce n'étaient ni les évêques ni les curés qui avaient fait la campagne électorale. Le prêtre n'interviendra pas dans vos luttes politiques. Mais il vous rappellera les principes nécessaires. Vous les appliquerez dans la pleine indépendance de vos âmes. Ainsi faisaient Montalembert et ses amis.

Vous appartenez à un diocèse où la foi est encore vivante. Nous avons au Parlement plusieurs représentants qui ne sont pas seulement les représentants de notre patriotisme et de nos intérêts, mais les représentants de nos convictions catholiques. Souhaitons que leur nombre se multiplie, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut de la France.

Je fais le même vœu pour cette Union. Vous y êtes déjà nombreux. Faites-y entrer vos amis. Dites-leur la joie de conscience que l'on éprouve à se montrer catholiques avant tout, catholiques vivants, catholiques pensants et actifs. Dites-leur encore que l'on ne s'associe pas ici pour se gêner, pour se critiquer, pour se jalouser, pour se combattre, mais pour s'éclairer et se soutenir mutuellement, pour s'entraîner à l'amour de la sainte Eglise notre Mère, et se donner le goût de l'action catholique.

Tous ensemble, voyez l'avenir sans illusion. Mais voyez-le pourtant avec confiance. Nous avons le droit d'être un peu tristes. Le rayon d'aurore manque à notre horizon. Nos espoirs s'en vont comme un flot qui laisse à nu les rives dévastées par l'orage. Mais le flot qui s'en va doit revenir. La Providence en prépare le retour. C'est elle qui, à son heure, fait remonter la marée. Et le navire, un moment couché sur le sable, sans protection extérieure contre les pillards qui lui donnent l'assaut, mais encore vigoureux malgré son flanc qui penche, courageusement gardé par son équipage, uni, actif et fidèle, n'attend que le flot de l'Océan prochain, pour reprendre avec sérénité sa traversée au milieu des siècles et des peuples, sous la bénédiction de la Croix divine, et sous la direction du grand Pape que je vous demande d'acclamer avec moi, car il est le Pape de l'Union Catholique !

Quand les applaudissements ont cessé, M. Lidou, président, puis M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis remercient Monseigneur. M. le chanoine Roull rappelle les débuts de l' « Union Catholique », encouragée et bénie à sa naissance par Mgr Dubillard ; avec les encouragements et les bénédictions de Mgr Duparc, elle a grandi,

(1) Lecanuet, *Montalembert*, II, 303.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'étendant aux trois cantons de Brest, accueillie avec enthousiasme dans toutes les paroisses.

M. le Curé-Archiprêtre répond ensuite aux objections faites contre l' « Union », puis donne lecture de l'adresse suivante qui va être envoyée au Souverain Pontife :

Quinze cents hommes, réunis à Brest, dimanche, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, pour acclamer l'Union Catholique, prient le Saint-Père de vouloir bien la bénir. Ils mettent en même temps à ses pieds l'hommage de leur respectueuse obéissance et de leur filial dévouement. *Evêque de Quimper et de Léon.*

La réunion prend fin, comme elle avait commencé, par la prière, après que l'auditoire eut acclamé de nouveau Pie X, ovationné Mgr l'Evêque, et, « parce que tous nos respects, tous nos dévouements, tous nos amours doivent tendre à la glorification du Christ », poussé trois fois ce cri de ralliement en l'honneur de Celui qui est « notre Maître, notre Roi, notre espérance et notre éternelle récompense » : Vive Jésus-Christ !

La sortie s'effectua au chant du *Credo*.

Bonne et féconde journée pour le pays brestois, et qui ne peut manquer de trouver de l'écho dans le diocèse tout entier.

Voici la réponse adressée, au nom du Saint-Père, à Mgr l'Evêque de Quimper :

Roma, 15 Mars, 14h 30.

Saint Père très sensible hommage filial dévouement et obéissance des quinze cents hommes réunis Brest pour Union Catholique les remercie et, en souhaitant heureux et féconds résultats, la bénit de cœur avec tous ses membres. *Card. Merry del Val.*

Ligue patriotique des Françaises [1]. — Les réunions *d'organisation*, proposées à Mgr l'Evêque par la vicomtesse de Vélard, et que Sa Grandeur avait daigné accepter et bénir d'avance, ont été fixées, de la manière suivante, par les soins du Comité régional de Cornouailles.

Le Comité tient à assurer ici MM. les Curés de sa profonde reconnaissance pour la bonté avec laquelle ils ont bien voulu se prêter à cette organisation.

Mlle de Valette passera 16 jours en Cornouailles ; les réunions auront lieu :

A Quimper, jeudi 16 Mars, 1 h. 1/2, salle Jeanne-d'Arc ; présidence de M. le Curé-Archiprêtre ; *Audierne*, vendredi 17 Mars, 10 h. du matin, au Patronage ; *Pont-Croix*, vendredi 17 Mars, 2 h. 1/2, salle Jézéquel ; *Concarneau*, samedi 18 Mars ; *Scaër*, dimanche 19 Mars ;

(1) Cette note nous a été remise trop tard pour être insérée la semaine dernière. N. R.

Pleyben, lundi 20 Mars, 1 h. 1/2, au Patronage ; *Huelgoat*, mardi 21 Mars, 2 h. 1/2, école libre ; *Châteaulin*, mercredi 22 Mars, 2 h., au Patronage ; *Carhaix*, jeudi 23 Mars, 2 h., au Patronage ; *Pont-l'Abbé*, vendredi 24 Mars, 2 h., au Patronage ; *Rosporden*, samedi 25 Mars, 1 h. 1/2, au Patronage ; *Douarnenez*, dimanche 26 Mars.

Mlle de Valette fera ensuite des réunions, pendant cinq jours, dans le ressort du Comité de Quimperlé.

Le Comité régional espère que MM. les Recteurs et MM. les Vicaires, qui vont tous recevoir des invitations spéciales, lui feront l'honneur d'assister nombreux à ces réunions.

Il compte que les zélatrices y viendront avec empressement.

Daigne la Bienheureuse Jeanne d'Arc, patronne de la Ligue, bénir cette propagande et la rendre fructueuse !

Le Comité régional.

Saint-Renan. — **La Mission.** — Une Mission est toujours un grand bienfait pour une paroisse. La chrétienne population de Saint-Renan vient, pour ce qui la concerne, d'en faire la douce expérience.

Commencée le 12 Février par la retraite des enfants, notre Mission s'est terminée le 4 Mars. Ce furent vraiment trois semaines bien remplies.

Faut-il dire que la première, celle des enfants, fut le digne prélude de celles qui la suivirent ? Le souvenir en demeurera longtemps vivant, il restera cher surtout aux petits qui, pour la première fois, ont eu le bonheur de recevoir le doux Maître dans leur cœur.

Les deux dernières semaines ont été consacrées aux grandes personnes. On ne pouvait espérer qu'elles fussent plus abondantes en fruits de salut. A la fin de ces deux semaines, on a pu compter plus de 2.000 communions. Les chiffres sont parfois éloquents. En vérité, n'est-ce pas ici le cas ? Après un tel succès, il convient de rendre grâces à Dieu, qui s'est montré si généreux dans ses dons. Nos remercîments vont aussi aux bons ouvriers qui, l'une ou l'autre semaine, ont prêté leur concours à l'œuvre de Dieu dans les âmes. Ils sont de ceux pour qui le travail, la fatigue, la mauvaise santé, ne comptent guère quand il y a du bien à accomplir. *Non recuso laborem.* Dieu s'est plu à récompenser leurs peines en les rendant fructueuses pour les âmes. Ces dignes missionnaires méritent chacun une mention spéciale pour le talent et le dévoûment dont ils ont fait preuve. Qu'on m'excuse de citer seulement les conférenciers des deux semaines : M. Cuillandre, curé de Bannalec, et M. Masson, ancien recteur d'Audierne, pour la première semaine ; M. Berthou, curé de Carhaix, et M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, pour la seconde. Il importe cependant de ne pas oublier les deux « tableauteurs », MM. Balanant et Kerlouet, dont l'éloquence vive est si appréciée, et qui sont toujours prêts quand il s'agit d'un service à rendre.

Aux divers exercices d'une Mission bretonne vint s'ajouter,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pendant la quinzaine, une double série d'instructions françaises, adressées tous les soirs spécialement aux personnes qui ignorent notre vieille langue celtique. Ces instructions n'ont pas été moins suivies que celles du jour. Le talent des prédicateurs y a été, sans doute, pour quelque chose. M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq, et M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, ont su tous deux gagner leur auditoire, l'un en montrant dans la religion ce qui la rend aimable, l'autre en faisant voir la nécessité qui l'impose à tout esprit de bonne foi.

Telle a été la Mission de Saint-Renan. Nous la devons au zèle de M. le Curé, qui n'a pas voulu que ses ouailles en fussent plus longtemps privées. Il a eu le bonheur de mener à bon terme une œuvre dont son vénéré prédécesseur avait posé les premiers jalons. Ah ! j'en ai la certitude, au fond de sa retraite, le bon M. Pellerin a pensé bien des fois, pendant ces jours de sanctification, à ses anciens paroissiens ; il a prié pour eux. Qu'il me permette de lui dire qu'il n'est pas oublié à Saint-Renan, et que sa mémoire y reste bénie.

•••

LESNEVEN. — **Retraite de femmes**, du *5 au 11 Mars 1911*. — 29 paroisses ; 68 retraitantes : Plouarzel, 6 ; Plouguin, 6 ; Cléder, 5 ; Plougar, 4 ; Plouédern, 4 ; Plouguerneau, 4 ; Pleyber-Christ, 3 ; Plouescat, 3 ; Plouider, 3 ; Saint-Frégant, 3 ; Guimiliau, 2 ; Guipronvel, 2 ; Kernilis, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plouzané, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Kernouës, 1 ; Plabennec, 1 ; Ploudiry, 1 ; Le Bourg-Blanc, 1 ; Plourin, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Tréflez, 1 ; Tréglonou, 1 ; Trégarantec, 1 ; Ploudaniel, 1.

POULDREUZIC. — **Une réunion imposante.** — Le 1er Mars, s'est tenue, à Pouldreuzic, une réunion de l'Association des familles du canton de Plogastel-Saint-Germain. Les assistants étaient au nombre de 1.000 au moins. Dans une conférence vigoureuse et bien documentée, M Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, a montré le danger trop réel auquel est exposée la foi des enfants dans les écoles officielles, spécialement du fait des manuels condamnés, puis il a dénoncé la tyrannie perfide du nouveau projet de loi attentatoire à la liberté et aux droits des pères de famille.

L'orateur a été chaudement applaudi et l'ordre du jour suivant voté par acclamation :

« Mille pères et mères de famille réunis le 1er Mars à Pouldreuzic, après avoir entendu l'abbé Madec revendiquer les droits imprescriptibles des pères de famille responsables de la formation intellectuelle et morale de leurs enfants et démontrer que le projet Bouffandeau enlève aux parents la possibilité de contrôler efficacement l'enseignement des maîtres laïques et livre l'âme des enfants, sans défense, aux attaques antireligieuses que multiplient trop d'instituteurs, au mépris de la loi de neutralité ;

» Réclament la prompte suppression des manuels condamnés par les juges de la foi catholique et les représentants les plus autorisés de la science historique, et chargent le bureau de l'association cantonale de transmettre leur réclamation à MM. les Directeurs des écoles du canton qui s'obstinent à maintenir ces manuels aux mains de leurs élèves ;

» Protestent de toute leur énergie contre le projet Bouffandeau, qui méconnaît leurs droits de pères et viole leur liberté de catholiques ; se déclarent résolus à remplir tous les devoirs que leur imposera leur conscience, malgré toutes les pénalités qui pourront être édictées par une loi d'oppression ;

» Et décident que le présent ordre du jour, expression de leur volonté, sera transmis à M. le Préfet du Finistère, à M. Le Bail et à M. Plouzané, députés de la circonscription. »

Que partout on suive l'exemple donné par les braves chrétiens du canton de Plogastel-Saint-Germain. Que les Catholiques s'unissent et s'associent pour faire respecter leurs droits en défendant l'âme de leurs enfants !

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Buez ar Zent** de MARIGO, nouvelle édition revue et augmentée par M. l'abbé MADEC, recteur de Saint-Ségal. Un vol. de 900 pages, en vente dans les librairies catholiques du diocèse. Prix : 3.50.

Une des choses qui ont contribué le plus efficacement à conserver dans nos populations la foi et les habitudes chrétiennes, c'est incontestablement — avec la prière en commun dans les familles — la lecture de la Vie des Saints. Or, le livre qui, seul pendant plus d'un siècle (la 1re édition est de 1752), a permis de maintenir cette pieuse coutume, c'est *Buez ar Zent* de Claude-Guillaume Marigo, que dans plusieurs maisons on lit encore avec autant d'intérêt que d'édification. Cependant, la langue — telle qu'on l'écrivait encore dans la première moitié du XIXe siècle — laisse vraiment trop à désirer, visiblement calquée sur le français ; beaucoup de mots n'ont de breton que la désinence. En second lieu, les « réflexions » (étant donné le changement survenu dans les mœurs et les usages) ne s'appliquent plus aux besoins présents. Enfin, le livre de Marigo ne donne pas la place qui convient aux vies des Saints de notre pays, outre qu'il y avait lieu d'y ajouter plusieurs Saints et Bienheureux plus récemment placés sur les autels....

On désirait donc vivement, de tous les côtés, une nouvelle édition « revue, corrigée et augmentée ». C'est la tâche que M. Madec, avec les paternels encouragements de Mgr l'Evêque, a entreprise et menée à bonne fin. Son œuvre est de nature à satisfaire les plus exigeants. Gardant du livre de Marigo la doctrine sûre et le caractère pieux, M. le Recteur de Saint-Ségal a « rajeuni » certaines réflexions, les adaptant pour l'utilité pratique aux situations actuelles. Il nous donne la vie des nouveaux saints français les plus connus : la Bse Marguerite-Marie, les Bx Perboyre, missionnaire, J.-B. Vian-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ney, curé d'Ars, et naturellement la Bse Jeanne d'Arc, etc. En plus des Saints Bretons inscrits au calendrier diocésain, la nouvelle édition de *Buez ar Zent* donne : S. Pérec, S. Budoc, S. Sané, S. Sezny, S. Ké, S. Herbot, S. Gunthiern, S. Arzel ou Armel, S. Salomon, S. Tangui, S. Méen, Ste Haude, Ste Azénor, etc., etc.

Comme celtisant, M. Madec est déjà connu par ses précédents ouvrages : *Itroun Varia Lourd* et *Buez Jeann d'Arc* (1). Son breton, pur sans exagération, est clair, simple, coulant et — qualité indispensable pour un tel ouvrage — sera facilement compris dans toutes les parties du diocèse sans exception. Ainsi le livre de Marigo continuera longtemps encore à être lu dans les familles chrétiennes et à y faire du bien.

L'Almanach de N.-D. de Kernitron 1911, a obtenu un beau succès malgré sa publication tardive. Ce n'est pas, on le sait, un almanach ordinaire, mais plutôt un petit *memento* du bon chrétien...

On donnera bientôt des récompenses aux enfants des catéchismes. Bien souvent l'on ne sait que leur donner (question de mérite, question de dépenses)... *L'Almanak Itron Varia Kernitron*, avec ses articles pratiques, ses illustrations et sa mine coquette, serait une jolie récompense, ne coûtant pas cher. Car, précisément dans ce but, l'on a tiré *quelques centaines d'exemplaires en plus* et l'on en a réduit le prix à 0 fr. 10 l'exemplaire (port en sus).

S'adresser à M. Le Gall, vicaire à Garlan.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Française Politique et Littéraire, 17, rue Cassette, Paris (VIe), et Maison Alf. Mame, à Tours. — Prix de l'abonnement annuel : *10 francs.*

Principaux articles parus dans les numéros du 5 et du 12 Mars : Mgr d'Hulst, conférence par Mgr Baudrillart. — Courrier de Paris, par Antoine Rédier. — Histoire de dindons (nouvelle), par René Bazin, de l'Académie Française. — Pèlerinage Lamartinien dans le Maconais, par Lya Berger, etc.

Brunetière, conférence par Firmin Roz. — Le roi de Rome, par P. de Joinville. — L'astronome Le Verrier, par E. Normand. — Comment on vole en aéroplane, par Francis Marre, etc.

Pascal, sa vie religieuse et son apologie du christianisme, par H. Petitot, professeur à l'école biblique de Jérusalem, in-8° cav., franco *6 fr. 50*, chez Gabriel Beauchesne, édit., 117, rue de Rennes, Paris (VIe).

Ce beau volume fait partie des études de théologie historique dont la série s'enrichit chaque année. Pascal y avait bien sa place, car il a exercé une très grande influence sur la pensée religieuse de notre époque. L'apologétique actuelle se réclame constamment de lui. Que faut-il donc penser de sa vie religieuse et de son œuvre ? L'auteur l'enseigne, sans discussions inaccessibles à la plupart. Revenu de la science et de la vie du monde à la religion, Pascal y trouva la paix. Quant à sa méthode apologétique, M. H. Petitot la juge en la comparant à la tradition et au modernisme.

---

(1) Ce livre a été écrit en collaboration avec M. le chanoine Uguen. N. R.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché s'est un peu alourdi. Notre 3 °/₀ termine à 94,50. Les Fonds Russes, par contre, restent bien tenus

L'établissement dont la Société Centrale des Banques de Province et la Banque Privée placent en ce moment les obligations ne s'appelle pas Crédit Foncier Ottoman, comme nous l'avons imprimé la semaine dernière par erreur. C'est du Crédit Foncier d'*Orient* qu'il s'agit et il importe de ne pas confondre. Le Crédit Foncier d'Orient est une entreprise sérieuse et susceptible d'intéresser l'épargne, ce qui n'est pas précisément le cas du premier.

On retrouve en bonne tendance les obligations 5 °/₀ du Crédit Foncier de l'Uruguay à 485 et les 4 1/2 °/₀ Crédit Hypothécaire et Urbain d'Egypte à 456 fr.

Parmi les obligations de chemins de fer, on demande les 5 °/₀ Sud du Brésil à 458,50 et les 6 °/₀ Bingham Central à 493.

Bonne tenue des actions Ville de Saint-Denis à 128. Asia Caoutchouc 108 fr. Oil Royalties 31,50. Ferghana Oil Fields en progrès à 38,75. Foncière d'Hendaye en reprise à 115 fr.

Les Tubes et Forges de Sosnowice ont gagné du terrain à 3.120.

Les Usines Smieloff se trouvent à 362 fr. La Société paiera le mois prochain un dividende intérimaire de 12 fr. 50 et l'on compte, pour la fin de l'exercice, au mois de Novembre, sur une seconde distribution au moins égale.

L'obligation 5 °/₀ Cie Générale de Rio de Janeiro reste demandée à 446,50.

Vient de paraître : C.-A. Collin, **Laudans invocabo Dominum,** recueil de 32 pièces faciles pour harmonium. Prix net : **4** francs. En vente chez BOSSARD-BONNEL, musique, Rennes.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

QUIMPER	Mercredi 29 Mars.	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN.	Jeudi 30 Mars....	Hôtel de la Grande Maison.
QUIMPERLE...	Vendredi 31 Mars.	Hôtel du Lion d'Or.

Nota. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 24 Mars 1911. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le chapelet pour la France.
III. — Avis de l'Imprimerie de l'Evêché.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Nécrologie ; Pour le Souverain Pontife ; Saint-Urbain ; Fouesnant ; Ligue patriotique des Françaises ; Un faux bruit ; Les contributions sur les écoles libres.
V. — *Chronique générale :* Rome ; Décret concernant la visite des églises, condition nécessaire de certaines indulgences ; Paris ; Episcopat ; Veulent-ils en venir là ?
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Mars. — 4e Dimanche du CARÊME. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 28. — S. Jean Capistran, Conft. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 29. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 30. — De la férie. — Ou office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 31. — Le T. Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ (au Supplément). Double-majeur. Rouge.
Samedi, 1er Avril. — De la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.
Dimanche, 2. — Dimanche de la PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréflez . . . . . du 24 au 26 Mars.
Saint-Cadou . . . . . du 27 au 28 —
Collorec . . . . . du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. André, recteur de Laz, décédé le 16 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le chapelet pour la France.

L'Annonciation de la T. Sainte Vierge, qui est la fête de l'*Ave Maria*, nous donne l'occasion de rappeler et de recommander à nouveau la « Croisade » de prières entreprise par de zélés et fervents catholiques : la récitation du chapelet pour la France, œuvre encouragée par nos évêques et bénie par Sa Sainteté Pie X.

Pour faire partie de cette Croisade, dont la formation remonte à l'année 1899, il faut prendre l'engagement de réciter un nombre déterminé de chapelets pour la France jusqu'au 31 Décembre 1911, et adresser le nombre promis à M. Blanchon, directeur de l'*Echo de Fourvière*, place Le Viste, 4, à Lyon. On ne publie pas les noms. Le terme de la récitation des chapelets est reculé *jusqu'à la fin de l'année 1911*, afin de répondre, par la persévérance dans une prière nationale, à la prolongation de la persécution religieuse. Les membres de la Croisade, en récitant un nombre déterminé de chapelets pour la France, peuvent les réciter en même temps à d'autres intentions. Persévérance et confiance ! Le chapelet est l'arme spirituelle par excellence que la Sainte Vierge nous a présentée elle-même dans ses apparitions à Lourdes. « Les mains levées, dit Bossuet, enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. » Que les chapelets continuent donc à se multiplier, pour enlever les derniers obstacles à l'effusion de la miséricorde de Dieu sur notre chère France ! N'est-ce pas le devoir de tous — puisque le moyen est si facilement à la portée de tous, hommes, femmes et enfants, — de contribuer, par la prière, au salut de la Patrie !... On ne saurait trop le redire avec le pieux général qui a pris l'initiative de cette « Croisade » : « La prière est l'arme des désarmés, mais elle est toute-puissante sur Celui qui tient en ses mains les destinées des peuples ».

Avis de l'Imprimerie de l'Evêché. — *Nous prions les personnes qui nous ont adressé des demandes de Catéchismes nouveaux d'attendre quelques jours, la* 2e édition *du Catéchisme breton, particulièrement, n'étant pas complètement imprimée.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France. Le Souverain Pontife.

II. — Les prédications quadragésimales. La conversion des pécheurs.

III. — Missions. — QUIMPER. — Paroisse de Saint-Corentin, Mission française, *du 26 Mars au 16 Avril ;*

— Paroisse de Saint-Mathieu, Mission française, *du 26 Mars au 16 Avril ;*

— LE CLOITRE-PLOURIN, *du 19 Mars au 2 Avril ;*

— PONT-AVEN. Mission bretonne, *du 26 Mars au 1er Avril.* Président M. Le Duc, curé de Scaër. — La Mission française se donnera du *23 Avril au 7 Mai.*

IV. — Retraites. — QUIMPER, QUIMPERLÉ et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, *du 26 Mars au 1er Avril ;*

— MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne pour les femmes, du *26 Mars au 1er Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 25 Mars*, fête de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge, messes à *5 h., 6 h., 7 h. et 8 h.* — Il n'y a pas de messe de 9 heures. — A *10 heures*, grand'messe suivie des Vêpres. A *2 h. 1/2*, chant des Complies ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mission. — La clôture des exercices de la 2e semaine *bretonne* se fera, samedi, par la communion générale, à la messe de *5 heures.*

Dimanche 26, s'ouvre la *Mission française*. A la messe de *9 heures*, instruction par un des missionnaires. Le soir, à 7 *h. 3/4*, ouverture solennelle de la Mission.

Pendant la semaine : à *5 h. 1/2*, 1re messe ; instruction. — A *9 heures*, messe, suivie d'une instruction. — Le soir, à 7 *h. 3/4*, dernière instruction ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Des réunions spéciales pour les différents groupes d'enfants auront lieu, à des jours et à des heures qui seront indiqués plus tard.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi matin*, clôture de la *Mission bretonne.*

La *Mission française* commencera *dimanche 26 Mars* et comprendra diverses séries d'instructions : 1° pour les enfants, du dimanche 26 au jeudi 30, où aura lieu la communion générale ; 2° pour les jeunes personnes ; 3° pour les mères de famille ; 4° pour les hommes. — On indiquera en temps utile les jours et les heures.

Tous les soirs, à *8 heures*, réunion générale.

QUIMPER. — **Le tirage de la loterie de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 27 Mars, à 1 h. 1/2, salle Autrou, place Toul-al-Laër.**

La loterie sera exposée le dimanche 26 Mars, de 9 h. 1/2 du matin à 6 h. 1/2 du soir.

Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale, ou à la salle Autrou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — C'est avec une douloureuse émotion que nous avons appris la mort soudaine — mais hélas ! non imprévue — de M. André, recteur de Laz. Depuis de longs mois, il était atteint d'une affection chronique, qui avait usé sa robuste constitution et dont l'issue inquiétait ses nombreux amis. Cependant, aidé de son excellent vicaire qui lui épargnait autant que possible les fatigues, il continuait à remplir son ministère. Jeudi matin, 16 Mars, il descendait de sa chambre, à l'heure habituelle, pour aller dire la messe, quand il fut frappé d'une congestion. Le vicaire, qui se trouvait à l'église, accourut en toute hâte et put donner une dernière absolution à son recteur, qui expira avant la fin des prières de l'Extrême-Onction. Il venait d'accomplir sa 60e année.

Né à Guilligomarc'h, le 14 Décembre 1850, M. André (Méven), ancien soldat de 1870, fut ordonné prêtre le 10 Août 1876 et nommé vicaire d'abord à Locunolé, puis (6 Novembre 1878) à Clohars-Carnoët dont il gardait, nous le savons, le meilleur souvenir et où il n'est pas non plus oublié. Après avoir été pendant dix ans (6 Novembre 1891-15 Janvier 1901) recteur de Brennilis, il fut transféré à Laz où il a passé également dix années, aimé pour sa bonté simple et franche, apprécié surtout comme pasteur vigilant et ferme, comme prêtre toujours à son devoir et dévoué au bien des âmes. Ses paroissiens lui gardent une reconnaissance particulière pour la Mission qu'il leur fit donner (en 1903) et dont les fruits durent encore.

Samedi 18 Mars, ont été célébrées à Laz, au milieu d'un grand concours de fidèles et devant une assistance de 35 prêtres, les funérailles de M. André. Son corps a été enterré au pied de la croix de Mission restaurée par ses soins. En venant s'y agenouiller, selon leur pieuse coutume, au sortir des offices, les habitants de Laz ne manqueront pas de prier pour le bon Recteur qu'ils ont perdu et dont ils garderont longtemps le souvenir.

R. I. P.

Pour le Souverain Pontife.

La « fête du Pape » — c'est le nom que le peuple chrétien, spontanément, a donné à la solennité de saint Joseph, cette année — a été célébrée par des démonstrations de respect, de fidélité, de dévouement et de piété filiale envers le Vicaire de Jésus-Christ. Les catholiques de France en particulier, répondant à l'appel de leurs Evêques, sont venus nombreux prier, communier pour le Souverain Pontife, entendre parler des épreuves de l'Eglise et se mieux pénétrer de leurs devoirs envers son chef vénéré.

Il en a été ainsi dans tout notre diocèse et spécialement, nous sommes heureux de le dire, dans notre bonne ville de Quimper qui, cette fois encore, a donné le meilleur exemple. A la cathédrale, Mgr l'Evêque a officié pontificalement, devant une assistance, nombreuse déjà le matin, mais beaucoup plus nombreuse encore aux vêpres, à l'issue desquelles Sa Grandeur est montée en chaire. Rarement nous avons vu un auditoire aussi attentif, écoutant avec avidité les paroles de l'Evêque qui, revêtu de la chape, mitre en tête et crosse en main, avec son éloquence connue et une dignité vraiment imposante, a prononcé le discours suivant que nous avons encore la joie de donner à nos lecteurs.

Constituit eum dominum domûs suæ et principem omnis possessionis suæ.
Dieu l'a établi maître de sa maison et chef de son domaine. (Ps. CIV, 21.)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — Ce texte des psaumes est appliqué par l'Eglise à saint Joseph. La maison de Dieu dont il a été constitué le maître ne renfermait d'abord que deux personnes soumises à son autorité : le Fils de Dieu, et sa mère, Marie.

La famille s'est agrandie depuis le Calvaire. Le premier né des chrétiens, Jésus, a adopté dans son sang tous les frères qu'il rachetait en mourant, et la Sainte-Vierge est devenue la mère des chrétiens, par la vertu de ses douleurs unies aux souffrances divines. Ainsi est née l'Eglise dont nous sommes les fils. Cette Eglise est, tout autant que Nazareth, la maison de Dieu. Marie et Jésus y gardent tous leurs droits de souveraineté. Mais leur affection aime à partager ce pouvoir bienfaisant avec celui qui fut leur gardien terrestre, qui leur donna le logement, le vêtement, la nourriture, qui les mit à l'abri de la persécution et des massacres, et qui leur consacra, jusqu'au dernier soupir, tout son cœur et toutes ses forces. Ils ont décidé que le Père nourricier de la Sainte Famille remplirait surnaturellement le même ministère de défense et de protection auprès de l'Eglise persécutée. Et le suffrage des Souverains Pontifes, appuyé de la dévotion populaire, proclamait, il y a quarante ans, le Patronage de Saint Joseph sur l'Eglise Universelle.

Je viens vous dire aujourd'hui, mes Frères, que, dans l'Eglise, tout en étendant sa protection paternelle sur tous les catholiques sans exception, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, il veille pourtant plus activement sur celui qui, étant le chef visible de l'Eglise, représente plus sensiblement sur la terre son divin Fils, Jésus, et remplit, à l'égard du monde chrétien, le rôle même de saint Joseph dans la Sainte Famille, conduisant, consolant, nourrissant, défendant et sauvant les âmes baptisées, dont il a été constitué, par la fonction pontificale, le père, le maître et le chef. *Constituit eum dominum domûs suæ et principem omnis possessionis suæ.*

Il a même une raison plus intime d'exercer son patronage sur le Pape actuel. Pie X a reçu, au baptême, le nom de Joseph. Le patron de l'Eglise universelle est en même temps son patron particulier. Vous le direz au grand Saint que nous fêtons. « Nous vous prions pour un fils d'ouvrier comme vous, ô saint Joseph, et qui a été comme vous élevé à la plus sublime des dignités. Il est éprouvé comme vous. Vous avez connu les angoisses du cœur, les amertumes de l'exil, les fatigues d'un dur travail. Venez et voyez. La persécution ne change pas. La prison vaut l'exil. Celui qui garde, au Vatican, sous l'assaut de l'erreur et de la haine, la vérité, la justice, la sainteté de Jésus-Christ, toujours vivantes dans son Eglise, a droit d'être

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soutenu, secouru et dirigé par le juste Joseph. Il porte votre nom et continue parmi nous votre mission. Aidez-le à sauver tant d'âmes qui se troublent et peut-être se découragent, et gardez à la Papauté cette énergie divine dans le devoir, dont vous avez donné au monde la leçon et l'exemple. »

Assurément, jamais prière ne fut plus opportune par sa date ni mieux justifiée dans son objet.

Vous le verrez en faisant avec moi la revue rapide de l'histoire de la Papauté depuis cinquante ans, dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel.

II. — C'est à l'occasion du cinquantenaire de la guerre faite au pouvoir temporel des Papes que nous allons nous mettre en prières.

Est-ce donc, mes Frères, que nous avons considéré jamais le *pouvoir temporel* du Saint-Siège comme une institution garantie par un article de foi ?

Non. Dieu a bien dit au Pape, comme il l'avait dit à saint Joseph : « Tu es le chef de ma maison ; tu es le maître de mon domaine ; *Dominum domûs suæ et principem omnis possessionis suæ* ». Mais le domaine transféré par Dieu à saint Pierre était un domaine spirituel.

Dieu entendait, cependant, que le Pape fût pleinement libre dans l'exercice de cette souveraineté spirituelle. Et comment rendre cette liberté évidente et complète ?

Non seulement, il ne fallait pas que, simple sujet de quelque gouvernement humain, il pût être traîné, pour avoir rempli loyalement son devoir de Pontife et de Docteur, devant un tribunal de la terre : ce qui s'est vu en temps de persécution, ne peut pas être l'état normal dans la vie d'une Eglise destinée à durer autant que le monde. Mais encore il ne fallait pas que les peuples ou les princes pussent douter un moment de l'indépendance absolue de ses enseignements et de ses actes.

Le Pape ne peut être le sujet de personne. Sa liberté est d'institution divine, et le pouvoir temporel en a été précisément la garantie providentielle. Dieu l'a établi lentement. Les Papes n'ont pas eu à le rechercher. Les habitants et les voisins de Rome se sont donnés aux Papes. Les princes ont sanctionné ce don spontané. Les siècles l'ont confirmé. La Religion et la justice l'ont consacré. Pour le détruire, il a fallu, en vérité, violer ouvertement à la fois tous les droits divins et humains.

Et pourtant, on l'a détruit. Commencé il y a cinquante ans, l'attentat a été consommé dix ans plus tard.

Hélas ! quel est le gouvernement d'Europe qui n'a pas eu dans ce sacrilège sa part de responsabilité ! Dans la loi de Moïse, Dieu avait dit à son peuple : si un homme vient à être assassiné, et si le meurtrier est inconnu, les Anciens de la cité voisine viendront auprès de celui qui aura été tué ; ils laveront leurs mains, et ils diront : nos mains n'ont pas versé ce sang (1). Mes Frères, je vous le demande, sur les ruines de l'Etat pontifical, quel gouvernement de l'Europe pourrait se laver les mains sans remords et se proclamer innocent de ce crime public ? La France elle-même, qui ne voulut pas empêcher l'ouverture des hostilités en 1860 et qui ne pouvait plus en retarder le dénouement en 1870, n'oserait pas, malgré les services qu'elle rendit à la cause pontificale, absoudre la politique impériale dans la question romaine.

(1) *Deutéronome*, XXI, 1-7.

Mais du moins ses volontaires, unis à ceux des autres nations catholiques, montrèrent, aux envahisseurs du domaine sacré, comment on meurt pour la cause de Dieu, de l'Eglise et du Siège Apostolique. C'est la parole de Pie IX : *Pro Dei, Ecclesiæ et Apostolicæ sedis causâ dimicârunt*. Ils étaient à Castelfidardo 8.000 contre 70.000. Presque toute la presse européenne, au lieu d'avoir pour eux de l'admiration ou tout au moins de la pitié, leur jetait l'insulte et le mépris. Il n'importe. L'élan de leur sacrifice chrétien étonna le monde. Lamoricière, vaincu avec eux, trouva dans sa défaite une gloire plus haute que dans ses exploits d'Afrique. Ils ne se découragèrent pas. Les survivants se groupèrent de nouveau. Ils reparurent, avec des recrues plus jeunes, à Monte Rotondo, à Monte Libretti, à Mentana. Ils étaient présents derrière la brèche de la Porta Pia, et ceux que la mort avait épargnés, se retrouvèrent encore autour de Charette, sous le drapeau de la France et l'étendard du Sacré-Cœur, à Loigny.

La Bretagne comptait dans leurs rangs, depuis le premier jour jusqu'au dernier, de bons officiers et de bons soldats. Plusieurs vivent encore. Ils peuvent dire si la perfidie des persécutions légales n'est pas plus douloureuse que les franches blessures des champs de bataille. D'autres, plus heureux, sont morts là-bas : du Beaudiez, de Parcevaux et de Lanascol, à Castelfidardo, de Quélen, à Monte Libretti. Demain, au service solennel qui sera chanté dans cette cathédrale, nous prierons pour leur âme et pour celle de leurs frères d'armes, et nous joindrons à leur souvenir celui des grands Papes que Dieu, à leur tour, a rappelés à Lui.

Le sang des zouaves n'a pas sauvé le pouvoir temporel. Mais la trace de ce sang ne s'effacera pas sur les pavés de Rome. Un empereur protestant est allé dire un jour au Roi d'Italie : Soyez tranquille, Rome est *intangible*. Elle l'est dans un autre sens qu'il ne voulait dire. Les Etats qui ont violé Rome ne peuvent plus s'asseoir dans la paix. Tous les sacrifices qu'ils font à la Révolution en marche aggravent le mal dont ils souffrent, et le retour à la sécurité morale dans la prospérité matérielle ne peut leur être assuré que par le respect de l'indépendance pontificale dans la Rome chrétienne, car la Rome chrétienne, pour tous ceux qui savent prévoir l'avenir, en se souvenant du passé, est *intangible*. On peut méconnaître les droits du Pape. On ne peut pas les supprimer. *Dominum domûs suæ*.

C'est pourquoi les trois Papes injustement dépouillés de leur souveraineté n'y ont pas renoncé. Leur protestation persévérante se traduit par leur réclusion volontaire dans le Vatican. Sortir serait accepter le fait accompli. Pie IX a donné l'exemple. Léon XIII et Pie X l'ont suivi. Le prestige de la Papauté n'y a rien perdu. Il grandit encore chaque jour, malgré les coups qu'on prétend lui porter. On n'attaquerait pas la Papauté avec la violence que vous constatez, si elle n'était pas, plus que jamais, la puissance spirituelle qui domine de très haut tous les pouvoirs humains, parce que, au milieu des hommes d'Etat ligués contre elle, elle demeure seule vraiment debout, enseignant avec autorité, gouvernant avec justice, et administrant avec charité.

III. — Mais c'est justement ce pouvoir spirituel que l'on veut surtout ruiner. Au début, on affichait à son égard des intentions très respectueuses. On supprimait le *temporel*, disait-on, pour donner au *spirituel* une allure plus haute et mieux dégagée des intérêts terrestres. C'était de l'hypocrisie. Le but visé était bien réellement le pouvoir du Pontife, du Docteur et du Roi des âmes baptisées. La Papauté ne s'y est jamais trompée. Elle a démasqué sans pitié, depuis cinquante ans,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes les erreurs chères à la secte qui mène les gouvernements dans leur guerre contre l'Eglise. Voilà pourquoi la secte, je veux dire la Franc-Maçonnerie, ne pardonne pas au Pape l'œuvre surnaturelle qu'il continue d'accomplir, sans sortir de son palais du Vatican.

Elle n'a pas pardonné à Pie IX le dogme de l'Immaculée Conception, parce qu'il détruit tous les systèmes naturalistes en affirmant l'ordre surnaturel, la déchéance primitive et la restauration par Jésus-Christ.

Elle ne lui a pas pardonné le *Syllabus*, parce que le *Syllabus* a condamné toutes les erreurs libérales, élevé les droits de Dieu au-dessus de ceux de l'homme, placé la vérité au-dessus de la liberté, et refusé au nombre et à la force le droit de dominer la justice.

Elle lui a pardonné moins encore ce dogme de l'Infaillibilité, qui est une des vérités les plus claires de l'Evangile, et le plus nécessaire privilège des Papes à l'heure où l'hérésie se multiplie sans obstacle.

Son triomphe, vainement cherché, eût été de séparer du Pape quelque portion choisie de son troupeau. Le schisme est le rêve de tous les ennemis du pouvoir spirituel. L'occasion était belle, après les discussions du Concile. Quelques esprits faux et quelques cœurs gâtés donnèrent ce scandale, sous la protection de la Suisse et de l'Allemagne. Une persécution légale dans ces deux pays vint, en outre, attrister encore le cœur du Pontife vieillissant, et commença de se faire sentir en Belgique et de s'annoncer en France. Mais le peuple catholique demeura ardemment fidèle à Pie IX sur tous les points du globe. La puissance spirituelle sortit de cette épreuve plus forte et plus aimée. Et la Franc-Maçonnerie, ne pouvant atteindre le grand Pape pendant sa vie, n'eut plus d'autre ressource, pour satisfaire sa haine, que de le poursuivre dans la mort, et de jeter à ses restes mortels une dernière insulte, quand, une nuit, on transféra le corps vénérable jusqu'à la demeure qu'il s'était choisie à Saint-Laurent-hors-les-Murs. Dieu veillait. Dans sa tombe entourée de prières, le cadavre repose en paix. On raconte que des miracles s'accomplissent à son ombre, et que l'Eglise devra accorder à son Pontife les honneurs dus à ses Saints.

IV. — Le Pontificat de Léon XIII a été différent. Il n'a pas été moins douloureux : Sans doute, les nations persécutrices se sont peu à peu radoucies sous sa main pacifiante, et il a pu, sans les froisser, tenir à tous les peuples le même langage indépendant et paternel.

Cependant, pour ne point parler ici des autres peuples, n'y en a-t-il pas un, pour lequel il a eu un amour de prédilection, auquel il a donné de cet amour des preuves singulièrement hardies, et qui n'a guère répondu à ses avances qu'en essayant d'arracher à son Eglise les religieux qui font sa gloire, et d'enlever la foi chrétienne à la jeunesse qui est l'avenir de l'Eglise, et d'exposer aux dangers de la caserne les séminaristes qui seront ses prêtres, et de chasser sa Croix, et de fermer ses écoles, et de ruiner ses œuvres, et d'imposer à ses ministres les liens d'une vassalité chaque jour plus lourde ?

Ce sont là de cruelles épreuves au cœur d'un vieillard qui aime son Dieu et ses enfants.

Ce que l'on visait dans ces attaques incessantes, je le dis une fois de plus, c'était la foi des fidèles et le pouvoir spirituel du Pontife.

Dites, mes Frères, si ce pouvoir a jamais été plus souverain. L'enseignement de Pie IX se continue, clair et large, sous la plume de Léon XIII. L'Eglise et l'Etat, l'ordre social, la famille, le capital et le travail, la science et la foi, toutes les questions qui intéressent le

monde catholique sont abordées successivement, et la parole pontificale étend son action jusque sur des intelligences rebelles à l'influence religieuse. — Le Pape sait que la vie chrétienne se nourrit de piété : il pousse les fidèles au Tiers-Ordre, au Rosaire, à saint Joseph, au Sacré-Cœur. — Il sait que les âmes ont besoin de lumière : il développe le courant des études, Théologie, Bible, Histoire, en imposant à la Critique des règles qu'elle aurait dû mieux observer. — Il sait que les œuvres sont des moyens d'apostolat : il les recommande, en les soumettant à une discipline qui, mieux obéie, en aurait éloigné toute témérité. — Si le zèle s'égare, il le rappelle à l'ordre, et fixe, dans sa Lettre sur l'Américanisme, les limites que la prudence ne doit pas franchir. — S'il se ralentit, il l'excite, et donne au Clergé de France ces leçons de principes et de conduite qui assureront le succès de son ministère. — Les souverains, les âmes pieuses, les savants, les ouvriers sont d'accord pour vénérer en lui le maître des esprits et des cœurs.

Seule, la Franc-Maçonnerie ne désarme pas. Comment le ferait-elle ! L'esprit qui l'anime n'est pas de la terre. Sa victoire serait celle du démon. Léon XIII l'a dénoncée dans une de ses premières Encycliques, une des plus puissantes, une des moins connues, *Humanum genus*. Avec la complicité de toutes les ambitions et de toutes les passions malsaines, elle poursuit sa campagne infernale et rêve la disparition prochaine de la Papauté vaincue.

V. — Et c'est vrai que les Papes peuvent disparaître, car ils meurent. Léon XIII, à son tour, rend à Dieu son âme, à 92 ans, avec la satisfaction du devoir accompli jusqu'au bout.

Mais la Papauté ne meurt pas. Pie X reprend l'œuvre, qu'il n'achèvera pas, mais à laquelle il apporte, comme son auguste prédécesseur, une âme prête à tous les travaux et à toutes les souffrances.

Il résume son programme en une ligne : *Omnia instaurare in Christo :* Tout restaurer dans le Christ.

Y a-t-il donc dans la maison du Christ des parties qu'il faille restaurer ?... Mes Frères, la vie de l'Eglise ne diminue pas. Sa circulation dans certains membres peut pourtant laisser à désirer. Le Pape doit y veiller. C'est un travail incessant. Jésus-Christ le fait avec le Pape depuis vingt siècles.

Il réforme avec Pie X l'administration pontificale et le droit canonique, les règles des études cléricales et celles de l'enseignement du catéchisme, les lois de la piété eucharistique et celles mêmes de la musique religieuse.

Il discerne avec lui cette hérésie moderniste où les formules catholiques aboutissaient aux négations protestantes ou à un athéisme plus radical encore. Il la dénonce. Il l'extirpe. Il la poursuit dans ses manifestations littéraires, comme dans ses organisations sociales ou politiques. Pour sauver les âmes, il n'épargne pas le « Sillon », dont il aimait si tendrement les fils.

Quel peuple, mieux que nous, connaît l'étendue des sacrifices que le Pape est capable de faire et d'imposer, pour sauvegarder les droits de Jésus-Christ et la constitution de son Eglise ? On lui proposait pour nous, en 1905, je ne sais quels avantages pécuniaires, derniers débris d'un patrimoine indignement volé. « Gardez votre âme indépendante, nous a-t-il dit. Gardez vos principes catholiques. Gardez les lois de votre Eglise. Laissez aux persécuteurs le fruit de leurs injustices. Le bien acquis par le sacrilège ne les enrichira pas. L'intérêt ne compte pas quand la conscience a parlé. Le devoir est clair.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Soyez fidèles à l'Unité catholique. Dieu vous aidera et vous sauvera. »

N'est-ce pas, mes Frères, qu'un pouvoir spirituel aussi énergique et aussi parfaitement obéi n'est pas défaillant ? Les sectaires le sentent. Après tant d'efforts, après tant de calomnies et de complots, quand ils ont contre le Saint-Siège vainement uni toutes les passions et les forces de l'impiété triomphante, la vue du sublime Captif, plus puissant et plus calme que ses geôliers, derrière cette porte du Vatican, qu'il serait si facile de briser, les émeut d'une colère satanique, et leurs cris, nous dit-on, lui parviennent jusque dans sa cellule austère, assez forts pour émouvoir son cœur, mais aussi impuissants à ébranler sa foi qu'à troubler sa prière.

Prions avec lui, mes bien chers Frères, pour que l'Eglise trouve dans la persécution une fécondité nouvelle, et que les nations révoltées contre Dieu reprennent enfin le cours de leurs destinées chrétiennes.

Demandons à saint Joseph de prendre en main la cause du Christ et de son Vicaire, de soutenir le Pape dans son labeur de chaque jour, de l'éclairer dans les difficultés de l'avenir, de lui donner l'âme et le cœur de saint Pierre, de lui épargner les exils lointains, de le garder, respecté et aimé, dans cette demeure séculaire que la catholicité tout entière a contribué à bâtir et que sa foi et son amour voudraient protéger à jamais contre les entreprises des ennemis de Dieu ! Demandons-lui puisque le Pape est pauvre, et que l'obole de la piété filiale peut seule lui procurer les ressources nécessaires à la Papauté, de bénir et de faire prospérer le Denier de saint Pierre, sans lequel, depuis cinquante ans, l'Eglise serait incapable de soutenir la dignité de ses Pontifes. Puissent ces pensées, mes Frères, entretenir dans vos cœurs le courant de générosité chrétienne qui édifie votre Evêque ! Souvenez-vous toujours que donner au Pape, c'est donner à saint Pierre, et c'est donner à Jésus-Christ !

Encore sous l'impression de cette éloquente parole, les assistants se sont unis de tout cœur aux supplications solennelles pour la paix de l'Eglise et pour le Pape, qui se sont terminées par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi matin, à 10 h. 1/4, a été célébré, à la cathédrale, le service solennel pour les zouaves pontificaux et tous les défenseurs défunts de la Papauté. Mgr l'Evêque a présidé le chant du nocturne et fait la cérémonie de l'absoute.

†

Saint-Urbain. — On nous écrit :

« Obéissant aux ordres de Monseigneur l'Evêque, le vénérable Recteur de Saint-Urbain prit, dimanche, la parole, pour rappeler les attentats dont la souveraineté pontificale a été l'objet et le souvenir de ses vaillants défenseurs.

» La petite paroisse de Saint-Urbain est fière d'y compter trois de ses enfants, et le bon Recteur, associé depuis tant d'années aux joies et aux peines de ses paroissiens, ne put oublier de nommer : Paul de Parcevaux, Hyacinthe de Goësbriand et Alfége du Beaudiez (1). Il est bon de rouvrir le Livre d'or d'une paroisse : c'est

(1) A du Beaudiez et P. de Parcevaux moururent à Castelfidardo ; H. de Goësbriand, frappé d'une balle au front, échappa grâce, disait-il, « à sa tête bretonne ». (Mgr de Ségur, *Les Martyrs de Castelfidardo.)*

l'histoire qui fait les cœurs forts. On ne l'apprend pas aux écoles laïques, mais c'est celle dont on trouvait les souvenirs, en ce jour de saint Joseph, dans la petite église de Saint-Urbain, devant les cartouches aux armes du Pape, à celles de Monseigneur l'Evêque de Quimper et à celles de Monseigneur de Goësbriand.

» *** »

Fouesnant. — **Association de pères de famille.** — Dimanche 19 Mars, les pères de famille du canton de Fouesnant se sont réunis au chef-lieu de canton, pour étudier les moyens les plus propres à assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Malgré certaines menaces, malgré une campagne d'intimidation très significative, ils étaient 350, tous pères de famille, venus de tous les coins du canton.

M. le Curé de Fouesnant annonça en quelques mots émus l'objet de la réunion. L'auditoire était gagné d'avance, car deux petits tracts distribués les jours précédents avaient préparé le terrain.

M. le marquis de Cheffontaines, qui présidait la réunion, ne faisait que traduire les sentiments de tous en proclamant que le père de famille ne peut pas se dessaisir de cette propriété sacrée qui est l'âme du petit enfant, et qu'il ne supportera pas davantage qu'à ce petit enfant on ravisse ce qu'il a de plus précieux, sa foi chrétienne.

C'est avec une attention recueillie que les pères de famille écoutaient ensuite M. l'abbé Piriou indiquer les dangers qui menacent la foi, la piété, la vertu du petit chrétien, à l'école et ailleurs ; c'est avec la même sympathie qu'ils l'écoutaient encore lorsqu'il exposait le programme des associations de pères de famille qui se sont fondées en France depuis deux ans, et dire quelle a été leur action dans le passé, quelle elle devra être dans l'avenir....

Le projet d'une association de pères de famille du canton de Fouesnant est immédiatement accepté ; on discute et l'on arrête aussitôt le texte des statuts, et l'on nomme les membres du bureau et du conseil d'administration.

A la sortie de la réunion, plus de 200 pères de famille viennent signer le bulletin d'adhésion à l'association ainsi fondée et versent leur cotisation.

Cet empressement permet d'espérer que l'on fera de la bonne besogne dans le canton de Fouesnant ; le choix même des conseillers est d'ailleurs une garantie que l'âme du petit Fouesnantais sera bien protégée.

Ligue patriotique des Françaises. — Quimper. — La première réunion donnée par Mlle de Valette a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, le jeudi 16 Mars, à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Plusieurs prêtres de Quimper et des environs y assistaient ; d'autres, retenus par leur ministère, s'étaient excusés. Treize paroisses, en plus de celles de Quimper, étaient représentées par des délégations plus ou moins nombreuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après un rapide compte rendu de la vie de la Ligue depuis le dernier Congrès, Mlle de Valette démontre que la Ligue patriotique des Françaises n'est pas une œuvre nouvelle venant se placer à côté des autres, mais un mouvement catholique qui leur apporte un secours et les fonde lorsqu'elles n'existent pas. C'est un mouvement à la fois « national », parce qu'il veut entraîner tout le pays ; un mouvement « diocésain », parce que, en tout, la Ligue obéit à l'évêque ; un mouvement « paroissial », parce qu'elle forme une élite capable d'être « l'auxiliaire humble, docile, zélée du clergé paroissial », se prêtant aux besoins et aux exigences des différents milieux où elle veut agir...

M. le Curé-Archiprêtre remercie la conférencière et rend le meilleur témoignage aux ligueuses, en rappelant le concours dévoué et inlassable qu'il a trouvé dans celles de Concarneau. Il engage vivement ses confrères à favoriser l'établissement de la Ligue dans leurs paroisses....

La pièce *Autour de l'Ecole*, interprétée avec beaucoup de naturel et de sentiment, a vivement intéressé l'auditoire de 400 personnes et leur a inspiré de bonnes et saines pensées.

La vaillante conférencière qu'est Mlle de Valette continue sa « tournée d'organisation » dans notre diocèse. Puisse-t-elle recruter de nombreuses adhésions à une œuvre qui a déjà fait tant de bien et qui est appelée à en faire plus encore à l'avenir !

Un faux bruit. — On lit dans le *Salut :*

« Tous les journaux de France — ou presque tous — se passent en ce moment, comme une nouvelle, l'annonce d'un projet qu'aurait formé la curie romaine de disjoindre les arrondissements de Saint-Malo et de Dinan des diocèses de Rennes et de Saint-Brieuc, pour constituer un nouveau diocèse qui aurait Dol pour siège.

Or, cette nouvelle, très nouvelle, il y a au moins un an que le *Salut* l'a publiée, sans d'ailleurs y ajouter grande foi. »

Nos compliments au *Salut* et à ceux de nos confrères locaux qui ont percé d'une pointe de plume ironique cette grosse information. On pourrait lui appliquer le vers du fabuliste :

De loin, c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

Il faudrait chez nous, pour s'y laisser prendre, une naïveté presque aussi... palmée que ce canard.

(*Semaine religieuse* de Rennes.)

On nous dit que des journaux finistériens se sont faits l'écho d'un bruit semblable au sujet du « rétablissement prochain de l'ancien évêché de Saint-Pol de Léon »... Cette « nouvelle » est donnée comme une preuve que l'Eglise n'est pas « persécutée en France ». Le but ainsi avoué montre la raison d'être de cette information, à laquelle ses auteurs eux-mêmes n'ont pas eu sans doute la naïveté de croire.

Les contributions sur les écoles libres. — Quelques interprétations erronées s'étant produites sur une information parue dans le numéro de la *Semaine religieuse* du 10 Mars et ayant trait aux impôts des écoles libres, nous croyons utile d'y ajouter quelques explications.

Tout d'abord, les écoles privées sont soumises tant à la contribution foncière qu'à celle des portes et fenêtres, que plusieurs personnes confondent avec la contribution mobilière.

Il n'y a d'exemption, à cet égard, que pour les écoles publiques.

En ce qui concerne la contribution mobilière, seule en cause, voici les textes qui la visent, étant remarqué que l'assiette de cet impôt est établie sur la valeur locative de *l'habitation personnelle* du contribuable :

« ..... Les parties de bâtiments consacrées à l'habitation personnelle devront seules être comprises dans l'évaluation des loyers. » (Art. 17, § 2, de la L. du 21 Avril 1832.)

Mais l'art. 8 de la Loi du 26 Mars 1831 dispose que les locaux destinés au logement des élèves des écoles et pensionnats ne sont pas compris dans les habitations personnelles des maîtres de l'établissement, tels que dortoirs, salles d'études, classes, etc. Il ne doit donc pas en être tenu compte dans l'évaluation de la cote mobilière des maîtres.

Les textes sont, on le voit, très précis. Aussi, lorsque l'école libre est établie dans des bâtiments construits dans ce but et qu'elle n'aura pu jamais par conséquent être imposée que comme telle, il n'y aura lieu de la part de l'Administration, généralement du moins, qu'à des erreurs très peu importantes dans l'établissement de l'impôt mobilier.

Mais en dehors de cette situation normale, il peut se présenter un cas, très probablement celui de notre premier correspondant : c'est que l'école libre soit établie dans une ancienne maison d'habitation.

Dans ce cas, si l'on n'a pas pris la précaution d'en aviser spécialement le contrôle des Contributions, il peut arriver que l'Administration continue à porter sur le rôle, pour l'impôt mobilier des contribuables de la maison, son évaluation locative totale sans aucune déduction.

On relève immédiatement cependant l'importance de la déduction à réclamer de la plus grande partie d'un établissement généralement vaste, étant donnée sa nouvelle destination.

Sauf ce cas, il n'y aura, pensons-nous, que des erreurs peu sensibles à relever.

X...

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 18 Mars, veille de la fête de saint Joseph, à 11 heures, les cardinaux ont été reçus en corps par le Souverain Pontife. Le cardinal Serafino Vannutelli, vice-doyen

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Sacré Collège, a exprimé au Saint-Père les vœux de ses Eminentissimes collègues, rappelant que cette année était marquée par le cinquantenaire de la création de l'œuvre du Denier de Saint-Pierre. Le cardinal a prié Sa Sainteté d'agréer l'offrande des membres du Sacré Collège et lui a présenté en son nom une somme de 10.000 francs.

Le Saint-Père a remercié les cardinaux de leur démarche et de leurs vœux. Il leur a dit sa gratitude pour leur précieuse collaboration dans les Congrégations romaines. Puis la conversation continua sur un ton de grande intimité. Le Pape s'arrêta un instant à la grande œuvre de la codification du droit canonique.

De nombreux souverains et chefs d'Etat et des personnages considérables ont télégraphié au Saint-Père leurs vœux à l'occasion de sa fête.

D'autres télégrammes en très grand nombre ont été adressés à Sa Sainteté Pie X de tous les points du monde, par les évêques, les maisons religieuses, les œuvres catholiques.

***

Dimanche matin, le Pape recevait en audience particulière les représentants des cinq grandes unions italiennes : *Union populaire, Union économique, Union électorale, Jeunesse catholique* et *Union des Femmes catholiques*. Il reçut ensuite la Direction diocésaine de Rome et les représentants du cercle Saint-Pierre qui lui a offert la corbeille de fleurs traditionnelle.

La plupart des maisons, sur la place Saint-Pierre et des Borgo voisins, ont été pavoisées et illuminées pour la fête du Pape.

Le Saint-Père avait reçu, la veille, les souhaits des orphelins de Calabre, représentés par Mgr Fornari.

Décret concernant la visite des églises, condition nécessaire de certaines indulgences. — Suivant une décision du 12 Janvier 1878, le temps accordé pour gagner l'indulgence attachée à un jour déterminé allait de minuit à minuit, quand l'acte de concession ne portait aucune autre condition de durée. Souvent néanmoins le Souverain Pontife, en concédant une indulgence pour un jour de fête, permettait de la gagner dès les premières vêpres, et par là les auteurs entendaient communément deux heures de l'après-midi. Le 16 Juillet 1887, une nouvelle réponse de la Sacrée Congrégation des Indulgences spécifiait qu'à moins de mention spéciale d'une plus longue durée, on ne pouvait gagner les indulgences d'un jour que de minuit à minuit. Tout le monde sait que celle de la Portioncule commençait aux vêpres du 1er Août et finissait au coucher du soleil du lendemain.

Ces divergences vont cesser dorénavant. Voulant mettre un terme aux doutes et controverses au sujet de l'espace de temps utile pour visiter une église ou un oratoire, lorsque cette visite est

requise pour gagner une indulgence, Sa Sainteté Pie X, dans l'audience accordée à l'Assesseur du Saint-Office, a bien voulu donner la décision que voici :

Le temps utile pour faire la visite d'une église ou d'un oratoire, lorsque cette visite est exigée pour gagner l'indulgence fixée à un jour déterminé, ira non seulement de minuit à minuit de ce jour, mais commencera DÈS MIDI DU JOUR PRÉCÉDENT.

En même temps, le Saint Père a déclaré que cette mesure s'appliquait à toutes les indulgences, plénières ou partielles, susceptibles d'être gagnées une fois le jour, même *toties quoties*, quels que soient les termes employés dans la concession pour désigner le temps ou le jour. Cette extension sera valable pour toute indulgence présente ou future. Rien, d'ailleurs, n'est changé quant aux autres conditions imposées par chaque décret de concession. La présente décision doit obtenir son effet, nonobstant toutes choses contraires, même celles qui ont droit à une mention particulière et très spéciale.

Cet important décret pontifical, publié par les *Acta Apostolicæ Sedis* du 15 Février, est daté du 26 Janvier 1911.

PARIS. — **La fête du Pape.** — Extrait d'un article de M. Henri Bazire, dans la *Libre Parole* :

« Hier, dans toutes les églises de France, les catholiques ont, sur l'appel de leurs évêques, célébré avec un éclat inaccoutumé, la fête du Pape. Dans la plus humble église de village comme dans les cathédrales, ce fut le même élan d'amour et de prière, la même protestation religieuse mais publique contre l'outrage fait au doux et intrépide Pie X.

A Notre-Dame de Paris, une foule immense qui remplissait les cinq nefs — jamais on n'avait vu tant de monde dans les églises que depuis la Séparation — entendait l'admirable conférence du chanoine Janvier sur l'Infaillibilité pontificale, et répétait, d'une seule voix, la divine affirmation du *Tu es Petrus*. Quelques instants auparavant, un auditoire enthousiaste saluait les paroles de M. de Mun, au banquet ouvrier des Cercles catholiques : « Au nom de notre passé et de ses traditions quinze fois séculaires, de la vocation même de ce pays, pour le maintien de son influence extérieure et de sa paix intérieure, nous désavouons une rupture que la France n'a ni voulue ni consentie ; et accomplissant autant qu'il nous est possible un acte national, nous protestons contre la commémoration d'un attentat lié au poignant souvenir de nos deuils ».

Au Pape insulté par la Juiverie et la Maçonnerie, la France catholique envoie l'hommage de sa vénération et de son dévouement. Et si les menaces se précisaient, si les heures tragiques sonnaient de nouveau, il verrait encore, à défaut des interventions officielles, ses fils de France accourir au premier rang de ses défenseurs. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Episcopat. — **Le nouvel évêque d'Oran.** — Le Souverain Pontife a nommé au siège épiscopal d'Oran, vacant par la mort de Mgr Cantel, M. Capmartin, curé-archiprêtre de La Réole, diocèse de Bordeaux.

Le sacre de Mgr Capmartin aura lieu dans la cathédrale de Saint-André, à Bordeaux, le mardi de Pâques, 18 Avril. Son Em. le cardinal Andrieu, prélat consécrateur, sera entouré des évêques de la province.

Veulent-ils en venir là ? — En 1849, dans la Seine-Inférieure, un père de famille se rencontrait avec un jeune révolutionnaire, compromis dans les journées de Juin, et caché là, en province, chez un ancien compagnon d'études. La conversation fut longue, et se termina comme suit :

« Nous autres, dit le révolutionnaire, nous n'avons qu'un ennemi, et cet ennemi, c'est le catholicisme.

» Quand nous irons demander 50.000 francs à un bourgeois qui en a 100.000, il les donnera pour sauver les 50.000 autres ; mais quand nous irons demander à un père de famille sincèrement catholique de nous livrer son enfant pour le faire instruire selon nos vues, alors nous aurons de la résistance jusqu'au sang.

— » Soyez-en sûr, répliqua son interlocuteur ; car je suis père et catholique, et si vous veniez me demander mon fils pour le former à votre école, ou vous me casseriez la tête, ou je vous la casserais.

— » Je le crois, » répondit l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

Le Christ à Gethsémani. — Recueil de 14 méditations pour l'Heure-Sainte, par M. l'Abbé Gonon, chapelain du Sacré-Cœur à Paray-le-Monial. Elégant volume in-12 de 210 pages, 2 francs. (Librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, Lyon.)

Cet ouvrage paraît à son heure. Sa lecture est recommandée aux âmes qui veulent faire le pieux exercice de l'Heure-Sainte. En le méditant, nous comprenons mieux les douleurs morales dont fut abreuvé notre Sauveur.

Les prêtres y puiseront leurs lectures pour les exercices de l'Heure-Sainte, lectures intéressantes et d'une piété solide.

La Vocation au sacerdoce, par F.-J. Hurtaud, maître en sacrée théologie. 1 vol. in-12 de 455 pages. Prix : 4 francs. (Librairie Victor Lecoffre.)

M. Labitton, professeur au Grand-Séminaire d'Aire, a soulevé au sujet de la vocation au sacerdoce des questions qui ont mis en émoi les théologiens. On discute à ce propos, et l'accord est loin d'être fait. L'ouvrage de M. Hurtaud traite le sujet à fond. Il mérite d'être lu par tous ceux que cette grave question intéresse et trouble parfois.

Librairie BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Collection « Science et Religion ». Prix de chaque volume de la collection, 0 fr. 60. — *La Sœur Rosalie*, par Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire ; Civisme et Catholicisme*, par E. Julien, agrégé de

l'Université ; *Le Dogme*, par P. Charles ; *Le Martyrologe*, par Dom J. Baudot ; *Art et pornographie*, par G. Fonsegrive ; *La Psychologie dramatique du Mystère de la Passion à Oberammergau*, par Maurice Blondel.

Histoire de l'Église, par L. David et P. Lorette, licencié ès-lettres. Préface de Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris. Prix : 3 francs. — Le désir des auteurs a été de munir les élèves d'un instrument de travail pratique et les maîtres d'un auxiliaire utile qui ne supprime cependant pas leur tâche. Pour être pratique, il faut être court et clair.

La Vénérable Louise de Marillac, Mademoiselle Le Gras (1591-1660), par le prince Emmanuel de Broglie. 1 vol. in-12 de la Collection « **Les Saints** ». Prix : 2 fr. (Lecoffre, éditeur).

La vie de la Vénérable Louise de Marillac (autrement nommée Mlle Legras), manquait à la collection des « Saints ». Comme toutes les grandes fondations, celle de la Compagnie des Filles de la Charité avait demandé la collaboration d'un saint et d'une sainte. A côté de saint Vincent de Paul doit donc figurer celle qui a été la première de ces admirables sœurs et qui est restée leur modèle.

Fin de race, par Roger des Fourniels.
Le roi des Andes, par M. Delly.
Anita, par M. Delly.
Bernard de Flée, par P. Gourdon.

Nouvelle série bijou ; le volume broché, franco 0 fr. 95.

Comme tous les romans que publie la « Bonne Presse », après que la plupart ont paru dans la *Croix*, ces volumes sont extrêmement intéressants et méritent toute confiance au point de vue moral. Le premier est vivant, on le dirait vécu. Le second met en face un gentilhomme chevaleresque et chef de brigands, héroïque chef d'une association secrète, aussi généreux qu'utopique. Le troisième est l'histoire touchante d'une orpheline catholique dans un milieu protestant. Enfin, le dernier nous jette dans une série haletante de péripéties singulières et pourtant vraisemblables où la vérité finit par triompher avec le bon droit.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques 1911. — *Validité exceptionnelle des billets aller et retour.* — A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 6 au dernier train du Jeudi 27 Avril :

1° Les billets aller et retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102 ; 2° les billets aller et retour de Bains de mer dits de semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap. II. § 1er, savoir :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

Nota. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 27 Avril.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines à l'huile** et **autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A propos de la Cure de Printemps
Un nom sur toutes les lèvres
PILULES PINK

Le nom des Pilules Pink est sur toutes les lèvres, et cela est très naturel. Songez aux nombreuses guérisons qu'elles ont données. Songez à la satisfaction éprouvée par tous ceux qui, après avoir essayé quantité de médicaments, étaient en fin de compte toujours aussi malades et qui, après avoir pris les Pilules Pink, ont retrouvé une bonne santé sur laquelle ils ne comptaient plus. Le nom des Pilules Pink est sur toutes les lèvres, comme pourrait l'être celui d'un grand médecin qui aurait eu la faculté de pouvoir soigner et soulager les habitants de toute la France. Le nom des Pilules Pink est sur toutes les lèvres, particulièrement en ce moment.

On entend souvent ce dialogue : « — Voyons, mon ami, vous qui êtes toujours en parfaite santé, vous sur qui l'âge semble n'avoir aucune prise, dites-moi votre secret. — Mon secret ? La cure de printemps que je fais régulièrement tous les ans avec les Pilules Pink. Je les prends pendant quelques semaines, j'y puise des ressources de sang et de force et cela suffit pour me maintenir en bonne santé jusqu'au printemps prochain. Au printemps prochain je recommencerai et j'espère recommencer ainsi longtemps encore. »

Faites, vous aussi, votre cure de printemps avec les Pilules Pink. Vous ne pouvez vous imaginer tout le bien que vous en ressentirez. Il vous semblera qu'un nouveau sang coule dans vos veines, qu'une nouvelle sève se répand dans votre organisme. Toutes les impuretés que votre corps a emmagasiné pendant la mauvaise saison seront éliminées par les voies naturelles, grâce au bon fonctionnement des reins, du foie, de l'intestin. Ces impuretés doivent être éliminées par ces organes, elles ne doivent pas sortir par la peau. Les personnes qui ont à la figure ou sur les mains de l'eczéma, des dartres, celles qui ont des rougeurs, des furoncles, ces personnes certainement n'élimitent pas. Leurs reins, leur foie, leur intestin fonctionnent mal, et ces personnes n'ont certainement pas fait la cure des Pilules Pink. La cure des Pilules Pink ne vous donne pas un soulagement momentané. Le bon effet de cette cure persiste et vous permet de supporter sans fatigue la longue période déprimante des chaleurs. Les Pilules Pink donnent du sang, elles donnent de l'appétit, elles favorisent les digestions, tonifient le système nerveux. Vous ne pouvez trouver un meilleur traitement pour l'amélioration de votre état général. Le traitement convient à tout le monde. Il n'est contraire à aucun tempérament, il fait du bien à tous les tempéraments. Il est aussi favorable aux enfants, filles et garçons, qu'aux adultes et personnes agées. Nous savons ce que valent les Pilules Pink. Nous voyons mieux que quiconque, par les lettres que nous recevons, combien est grande la quantité de personnes à qui les Pilules Pink ont fait du bien. Nous ne pouvons vous faire un meilleur souhait que de vous voir commencer ce traitement bienfaisant, et nous sommes certains que lorsque vous l'aurez commencé, vous demanderez de vous-mêmes à le continuer.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnels.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires

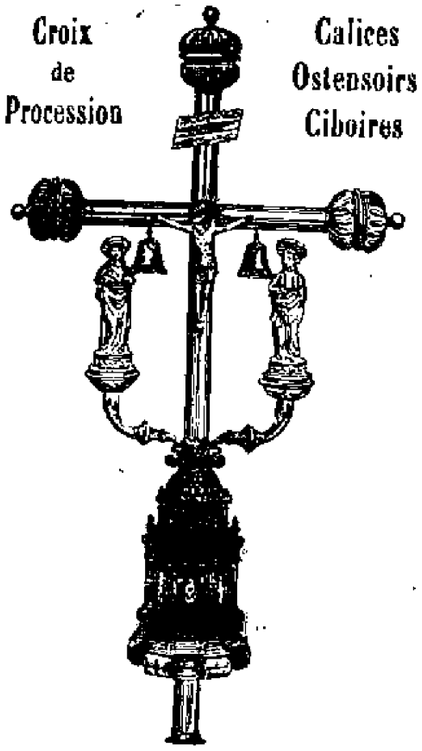

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est agité et irrégulier. Notre 3 °/. s'inscrit à 96,55, l'Extérieure à 97,85. Les Fonds russes se sont tassés.

Bonne tenue de nos grandes banques. Comptoir d'Escompte 910, Société Générale 780, Crédit Lyonnnais 1,491. Les comptes publiés à l'occasion des assemblées générales de ces importants établissements accusent de nouveaux progrès et font ressortir une fois de plus l'excellence de leur situation.

L'obligation Crédit Foncier de l'Uruguay est demandée à 484,50, de même que l'obligation 4 1/2 °/. Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte à 457 fr.

Dans le groupe des chemins étrangers, on recherche les obligations Bingham Central à 495 ; Est Central du Chili à 482 et Mexican Union Railway à 456.

Les obligations 4 1/2 °/. or St.-Louis San-Francisco Railroad sont également l'objet d'un bon courant de demandes à 475. A ce prix, ces titres qui sont exempts d'impôts américains, rapportent, déduction faite des impôts français, 4,35 °/.

Les actions Ville Saint-Denis se tiennent à 129 fr.

Asia Caoutchouc en reprise à 111. Oil Royalties ferme à 31,50 et Ferghana Oil Fields à 39 fr. Foncière d'Hendaye à 114,50. Usines Smieloff à 361.

Tubes et Forges de Sosnowice en vive avance à 3,195. L'augmentation des bénéfices permet de prévoir pour l'exercice en cours un dividende de 200 fr. environ, tout en portant les fonds d'amortissement et de réserve à environ 100 °/. du capital social.

On retrouve à 444,50 l'obligation 5 °/. Cie Générale de Rio de Janeiro.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

On ne fait pas le franco par commissionnaire.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 31 Mars 1911.** N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Grand-Séminaire ; Nécrologie ; Missions paroissiales : Clohars-Carnoët, Quimper ; Morlaix ; Saint-Pierre-Quilbignon ; Ligue patriotique des Françaises ; Pont-Croix ; Paris ; Oraison pour le Pape ; L'Histoire de la Bretagne à l'école ; Œuvre des ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir.

IV. — Chronique générale : Rome ; Lyon ; La loi de Séparation appliquée aux colonies.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Avril. — Dimanche de la PASSION. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. François de Paule, Confesseur.

Vêpres du Dim., avec mémoire de S. François de Paule.

Lundi, 3. — Office de la férie ; simple. Violet.

Mardi, 4. — S. Isidore, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 6. — Office de la férie ; simple. Violet.

Vendredi, 7. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 8. — Office de la férie ; simple. Violet.

Dimanche, 9. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques marquées par le tableau, dans les paroisses de : Saint-Urbain, Plouzané, Combrit, Guilligomarc'h, Lampaul-Ploudalmézeau, Plouvorn et Plozévet. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Orphelinat (ancien Refuge), Brest	2 3	Avril.
Providence de Saint-Pol de Léon.	4 5	—
Petites Sœurs des Pauvres, à Brest.	6 7	—
Maison Saint-Joseph, à Saint Pol de Léon. .	8 10	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations — Par décision épiscopale du 25 Mars, ont été nommés :

Recteur de Laz, M. Hamon, recteur de l'Hôpital-Camfrout;
Recteur de l'Hôpital-Camfrout, M. Tanguy, vicaire à Argol;
Vicaire à Argol, M. Guillou, surveillant à Lesneven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Trébaul, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel, à Brest, décédé le 24 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

LIGUE DE PRIÈRES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La docilité filiale envers le Pape.

Le Pape est le remplaçant visible de Notre Seigneur dans l'Eglise. De lui, avant tout autre, il est dit : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise ». Il faut donc obéir au Pape. Et notre obéissance ne doit pas se contenter de nous faire nous soumettre au Pape chaque fois que la désobéissance nous rejetterait hors de l'Eglise et nous séparerait, par suite, de Jésus-Christ. Il faut encore qu'elle soit *affectueuse*, même lorsqu'elle nous impose le sacrifice d'idées ou de pratiques qui nous étaient très chères ; *confiante*, même lorsqu'elle nous paraîtrait peu sage ; *facile* et *prompte*, même lorsqu'elle ne fait que manifester un désir ; *surnaturelle*, car toute l'autorité du Pape vient de Dieu ; d'un mot, elle doit être *filiale*.

Résolution apostolique : Non seulement je ne me permettrai pas de critiquer les ordres ou les directions du Pape, mais je les suivrai et les ferai aimer de mon mieux.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France.
II. — Les prédications du Carême. — La conversion des pécheurs.
III. — Les communions pascales.

IV. — Missions. — QUIMPER. — Paroisse de Saint-Corentin, Mission française, *du 26 Mars au 16 Avril ;*
— Paroisse de Saint-Mathieu, Mission française, *du 26 Mars au 16 Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, à *3 heures*, fête de la consécration des enfants de la paroisse à la T. Sainte Vierge.

Les exercices de **la Mission** auront lieu aux mêmes heures que la semaine dernière. Il y aura en outre :

Mercredi, jeudi et *vendredi*, à *3 heures*, réunion spéciale pour les jeunes filles, qui feront la communion générale le dimanche des Rameaux, à 7 *heures.*

Vendredi 7, journée d'adoration et de réparation. — A *8 heures* du soir, réunion spécialement réservée aux hommes.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — La première semaine de la **Mission française** a été spécialement consacrée à des retraites pour les enfants et pour les jeunes filles.

Du *lundi 3 Avril* au *samedi* 7, il y aura des réunions pour les mères de famille, le matin, à *8 h. 1/2*, et le soir, à *4 h. 1/2*.

Le grand exercice de la Mission, la réunion générale du soir, a lieu à *8 heures.*

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 2 Avril,* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— PAROISSE DE KERFEUNTEUN. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Le *vendredi, 7 Avril*, aura lieu le pèlerinage annuel en l'honneur de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Messes à *6 heures* et à 7 *heures*. A *8 heures*, messe du pèlerinage.

Nous avons appris, avec une joie à laquelle s'associera le diocèse tout entier, que le Souverain Pontife a élevé à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar participantium* M. le chanoine Fleiter, vicaire général.

Mgr l'Evêque se réserve de porter officiellement cette nouvelle à la connaissance de ses diocésains. Dès aujourd'hui, en notre nom personnel et au nom de nos confrères dont nous savons être l'interprète, nous présentons à Monseigneur Fleiter nos respectueuses et très sincères félicitations. **R.**

Grand-Séminaire. — Cette année, pour des raisons que l'on connaît, l'époque des vacances de Pâques au Grand-Séminaire a été avancée. Le 21 Mars, les séminaristes ont quitté l'ancien Carmel de Brest pour ne plus y revenir : le Grand-Séminaire va de nouveau être transféré à Quimper, où il sera établi dans l'ancien couvent des Ursulines, rue Verdelet. La rentrée est fixée au lundi 1er Mai.

Nécrologie. — Le 24 Mars dernier, mourait à la villa Lanroze, en Lambézellec, M. Michel-Marie Trébaul, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel.

Né à Lanrivoaré, le 3 Mars 1883, il fit ses études au collège de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. Il se sentit appelé par une vocation précoce, jamais hésitante, à travailler au bien des âmes, et, en 1900, il entrait au Grand Séminaire, l'un des plus jeunes de son cours... Il fut le type du séminariste pieux, régulier, tout entier à son devoir. Ceux qui l'ont bien connu ont pu apprécier aussi, dès ce moment, sa gaieté si franche, si expansive, et la sûreté de ses relations.

Toutes ses qualités se révélèrent à l'école Saint-Yves où il fut professeur de huitième, de 1905 à 1908. Sa santé ébranlée l'obligeant au repos, il dut quitter l'enseignement. Mais il est resté, pour ses anciens collègues, un de ceux dont le départ a laissé un vide très grand parmi eux. Quant à ses « petits huitièmes », l'intérêt anxieux, on peut le dire, avec lequel ils ont suivi la dernière phase de sa maladie, témoigne assez de l'impression profonde qu'il avait produite sur eux. Eux, non plus, n'ont pas oublié !

Après quelques mois de répit, les forces semblaient revenues et l'abbé Trébaul recevait, en Août 1909, sa nomination de vicaire à Brest, à Notre-Dame du Mont-Carmel. La paroisse était dédiée à Marie : c'était la réalisation d'un désir très souvent exprimé au bon Dieu.

Hélas ! moins d'un an après, à la fin de Mai 1910, la maladie qui le minait, depuis longtemps, le reprenait pour ne plus le lâcher. Mais, jamais, il ne se laissa effrayer par elle !... La foule recueillie qui se pressait à ses funérailles, à l'église des Carmes, voulait remercier, une dernière fois, devant Dieu, ce jeune prêtre qui s'était donné, sans compter, à son nouveau ministère. Qui dira le zèle avec lequel il s'est dévoué à la diffusion de la bonne presse, à l'apostolat de la parole et, par-dessus tout, à l'œuvre du Patronage où il mit tout son cœur, mais où il épuisa toutes ses forces !

Aussi ses chers jeunes gens, ses chers enfants le lui ont-ils bien rendu en prières et en neuvaines, pendant sa longue maladie, et, le jour de son enterrement, ils ont tenu à se grouper tous autour du cercueil de leur grand ami trop tôt enlevé.

Comment s'étonner, dès lors, que l'adieu définitif à « sa chère paroisse des Carmes » ait presque plus coûté au bon M. Trébaul que le sacrifice même de sa vie ? Ce sacrifice, il l'avait fait, avec une foi ardente, lorsque vers Noël, M. le Curé de Lambézellec lui fit entrevoir la perspective, peut-être prochaine, de l'au delà.

Trois mois devaient s'écouler encore avant que la mort ne se présentât. Le bon Dieu voulait purifier davantage encore, par la souffrance, une âme déjà bien sanctifiée. Et voilà pourquoi Il permit que le cher malade trouvât, à son chevet, dix mois durant, une femme qui, par son infassable dévouement, par sa sollicitude toujours en éveil, lui a certainement prolongé la vie de plusieurs semaines....

L'agonie de M. Trébaul a été, en même temps que des plus douces, la plus édifiante. Dans la nuit du 23 au 24, un peu avant minuit, le moribond indiqua lui-même la page des suprêmes prières, et il demanda à l'une des assistantes de les réciter bien *distinctement* afin qu'il pût suivre et répondre... Quelques minutes après,

on l'entendit murmurer : « A Dieu ! merci ! », et il rendait le dernier soupir dans les bras de celle qui l'avait si maternellement soigné.

✠

Trente prêtres environ assistaient à l'office funèbre chanté, le samedi 25, en l'église de N.-D. du Mont-Carmel, trop petite pour contenir la foule qui encadrait le cercueil ; et le dimanche, 26 Mars, la paroisse de Lanrivoaré tout entière accompagnait à sa dernière demeure l'un de ses enfants qu'elle fêtait si joyeuse, il n'y a pas encore cinq ans, au jour de sa première grand'messe !....

R. I. P. E. M.

Missions paroissiales

I. Clohars-Carnoet. — La Mission de Clohars-Carnoët, commencée le 5 Mars, s'est terminée le 25 du même mois. Des missionnaires dont le zèle et l'éloquence sont connus de tous, ont travaillé pendant ce temps à procurer, dans notre paroisse, la gloire de Dieu et le salut des âmes...

Les premiers jours de la Mission, du 5 au 10 Mars, ont été consacrés aux enfants de 10 à 15 ans, aux vieillards et aux infirmes. Ils en ont suivi les différents exercices avec la plus grande assiduité et une piété bien édifiante. Ils étaient au nombre de 530.

Les grandes personnes se sont présentées, le dimanche suivant ; on évalue à 1.207, le nombre des fidèles qui ont pris part aux exercices de la Mission, la première semaine, et à 1.222, ceux qui ont suivi ceux de la seconde.

Les enfants ainsi que les grandes personnes ont fait la sainte communion pour leurs parents défunts, le lendemain de la clôture de leur semaine de Mission.

La première série d'exercices pour les grandes personnes était présidée par M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec-de-l'Odet, qui donnait les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie. M. Carval, recteur de Plogonnec, commentait le Décalogue ; M. Méar, recteur de Plouyé, expliquait les tableaux ; M. Cabon, vicaire à Plomodiern, dirigeait le chant. Les grandes vérités étaient prêchées par MM. Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain ; Gallic, recteur de Plonéis ; Bourc'his, recteur de Loc-Maria-Berrien ; Quiniou, vicaire à Saint-Thégonnec ; Lohéac, vicaire à Douarnenez ; Arhan, vicaire à Trégunc ; Le Pape, vicaire à Ploaré ; Bossennec, vicaire à Saint-Renan, et Kersaudy, vicaire à Plozévet.

M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec, présidait la seconde semaine. Il a donné les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie. M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, a expliqué les commandements ; à M. Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, a incombé le soin de diriger le chant, à M. Cabioc'h, vicaire à Au-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dierne, celui d'expliquer les tableaux. Les autres collaborateurs de M. le chanoine Colin, étaient : MM. Jossin, recteur de Ploaré; Jacq, recteur de Treflagat ; Thomas, recteur d'Ergué-Armel ; Thomas, recteur de La Martyre ; Bossennec, recteur de Langolen ; Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay ; Belbéoc'h, vicaire à Leuhan ; Simon, vicaire à Tréboul, et Hénaff, vicaire à Douarnenez.

La Mission a donné les résultats les plus consolants ; les retours ont été nombreux. Une fois de plus, les Cloharistes ont tenu à montrer que la foi est très vivace dans leurs cœurs.

Nous remercions tous ceux qui, de la paroisse, du diocèse et de l'étranger, ont contribué par leurs ferventes prières au succès de la Mission. Aux missionnaires, nous adressons l'expression de notre plus vive reconnaissance. Nous n'oublierons pas de sitôt le bien qu'ils ont fait à nos âmes.

Bénie soit Notre-Dame de Tro-Goall, notre Patronne bien-aimée, d'avoir pendant ces trois semaines répandu si abondamment ses grâces sur ses fidèles serviteurs de Clohars-Carnoët. Qu'elle daigne demander et obtenir pour eux la fidélité à leurs bonnes résolutions !

Testis.

II. Quimper. — La grande Mission qui est prêchée actuellement dans les paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu a donné jusqu'à ce jour les résultats les plus consolants. Nous sommes heureux de rendre ce témoignage à la population bretonne : elle est venue en foule, avec autant d'assiduité que d'empressement, suivre les exercices qui se sont succédé pendant deux semaines à Saint-Corentin.

Dès la première instruction, malgré l'heure matinale, l'auditoire était nombreux, comme aussi à la conférence de 9 h. 1/2 et à l'explication des tableaux. Ce genre de prédication, disons-le, a eu à Quimper les mêmes succès que dans nos paroisses de campagne.

Le soir, l'assistance était surtout considérable et allait en augmentant d'un jour à l'autre. Cependant, on remarquait que les hommes étaient relativement peu nombreux, la première semaine. A la seconde, ils ont dignement pris leur revanche : c'était une joie de les voir, groupés dans la partie de la nef qui leur était réservée, tour à tour priant avec ferveur, écoutant, recueillis et attentifs, l'enseignement qui leur était donné du haut de la chaire, puis chantant avec entrain nos beaux cantiques bretons qui réveillent tant de souvenirs et de pieux sentiments.

On nous dispensera de faire ici l'éloge des missionnaires, d'ailleurs connus ; nous nous contentons de citer leurs noms, répondant en cela au désir de ceux qui ont entendu leurs instructions avec autant d'intérêt que de profit pour leurs âmes. La première série d'exercices avait pour président M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, secondé par MM. Gouzard, recteur de Loperhet ; Balanant, recteur de Penhars ; Guirriec, recteur de Plozévet, et Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay ; — la seconde était présidée par M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, ayant pour collaborateurs

MM. Kerlouet, recteur de Plouédern ; Castel, recteur de Saint-Marc ; Kerbaol, recteur du Guilvinec, et Falhon, vicaire à Fouesnant.

Ces dignes ouvriers apostoliques ont été, nous l'avons dit en commençant, bien payés de leur travail et de leurs fatigues par l'excellente tenue et la docilité de leurs auditeurs, qu'ils ont vus, aux jours de clôture, s'approcher de la Sainte Table, au nombre de 2.000 au moins : 800, à la fin de la première semaine et 1.200 à la fin de la seconde.

† †

On nous écrit :

« La paroisse de Saint-Mathieu n'a pas une population de langue bretonne assez dense pour avoir quinze jours de Mission, et huit jours seraient insuffisants. Que faire ? Deux Missions se compénétrant.... Tandis que, sous la présidence de M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, se déroulaient les exercices ordinaires : conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie, par M. le Président ; sur le Décalogue, par M. Salou, recteur de Plougoulm ; les grandes vérités, par M. Caër, recteur de Plonévez-Lochrist, et les Tableaux traditionnels, par M. Balanant, recteur de Penhars, chaque matin, à 5 h. 1/2, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, s'adressait aux braves travailleurs ou ouvrières, ne disposant pas de leur journée, condensait pour eux toute la substance de la vie chrétienne — et le soir venu, à 8 heures, toute la population parlant breton (au moins douze cents personnes dans les derniers jours) venait écouter M. Corre, recteur d'Audierne, qui lui apprenait à aimer et à défendre sa foi.

» L'âme des Missions bretonnes, le chant des cantiques, ne manquait à nul moment de la journée, et tour à tour MM. Coajou, vicaire de Guipavas, et Ch. Breton, vicaire à Ergué-Gabéric, entraînaient toute cette masse, électrisée par le chant des aïeux.

» M. Picard, recteur de l'Ile-de-Batz, et M. Rannou, recteur de Botsorhel, prêtaient aide et assistance pour les confessions et les actes. Le mercredi matin, de bonne heure, les fidèles suivant la Mission se rendirent au cimetière Saint-Marc. Dans quel but ? Tout simplement porter aux morts *leur part* de grâces, de prières et de souvenirs. Jamais le Breton n'oublie ceux de l'au delà, et c'est sur les tombes qu'il aime entendre parler de morts....

» Samedi matin, eut lieu la communion générale. En tout, plus de onze cents fidèles, dont trois cents hommes, approchèrent de la Sainte Table, et, le dimanche matin, à une centaine près, le même nombre communia pour les défunts.

» N'est-il pas vrai qu'il y a encore des consolations dans la vie, et des joies bien précieuses ?

» X... »

†

La Mission française, commencée, dimanche, dans les deux paroisses, s'annonce également sous les meilleurs auspices. Cette semaine est spécialement consacrée aux enfants ; les chers petits

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prieront de tout leur cœur, se feront à l'occasion apôtres dans leurs familles, afin que les parents profitent à leur tour de la grâce qui leur est offerte et, au jour de Pâques, nous pourrons chanter avec joie l'Alleluia de la résurrection pour un grand nombre d'âmes revenues au Dieu qui les appelle et qui veut les sauver.

MORLAIX. — **Bénédiction de première pierre.** — Le jeudi 23 Mars, Mgr l'Evêque a présidé, le matin, une profession religieuse au Carmel de Morlaix. Dans l'après-midi, il a fait, devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles, la bénédiction solennelle de la première pierre d'une école libre de garçons, qui se bâtit sur la paroisse de Saint-Mathieu et qui portera le nom d' « Ecole Saint-Joseph ».

Ce nom rappellera le souvenir du pieux prélat qui fut durant sa vie un infatigable apôtre de la jeunesse et des classes ouvrières et qui continue, même après sa mort, à exercer sa bienfaisante influence parmi ses compatriotes : en effet, c'est grâce à Mgr Dulong de Rosnay et à de dévouements généreux suscités par lui que la nouvelle école est fondée. Elle est construite par les soins de M. le chanoine Le Duc, curé-archiprêtre, dont l'âge ne fait qu'activer le zèle, et qui trouve de si dignes auxiliaires et collaborateurs dans le clergé paroissial tout entier... L'œuvre qu'il entreprend aujourd'hui est un acte de liberté et de religion, un acte de confiance en la Providence divine, qui ne saurait laisser inutiles les sacrifices incessants des catholiques ; c'est aussi un acte de confiance dans les familles chrétiennes de Morlaix qui s'empresseront, nous aimons à le croire, de profiter de cette école Saint-Joseph, où leurs enfants apprendront ce qui est nécessaire pour devenir des hommes instruits, des citoyens utiles, en restant de bons et fermes chrétiens....

Telles sont les pensées que Mgr l'Evêque a développées dans une chaleureuse allocution. Puis il a récité les prières liturgiques pour appeler la bénédiction du ciel sur la nouvelle construction qui, Dieu aidant, sera d'ici quelques mois une école florissante.

SAINT-PIERRE-QUILBIGNON

Congrès cantonal de la Jeunesse Catholique

Dimanche 26 Mars.

Les groupes de Jeunesse Catholique de la région brestoise ont tenu, dimanche dernier, leur congrès cantonal à Saint-Pierre-Quilbignon, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit. Le temps ! je frémis quand j'y songe : un vent froid et rude qu'on croyait sentir vous traverser de part en part, et avec cela quelque chose qui tombait et qui n'était ni neige, ni grêle, ni pluie, mais qui était

singulièrement glacial..... Bah ! cela ne pouvait pas éteindre l'ardeur des jeunes qui se trouvèrent, dès la première heure, rassemblés dans l'église paroissiale de Saint-Pierre-Quilbignon. Ils étaient venus de Saint-Martin, de N.-D. du Mont-Carmel, de Recouvrance, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, de Lambézellec, de Saint-Marc, de Kerbonne, du Relecq-Kerhuon, de Guipavas, de Plougastel, de Loperhet, de Gouesnou, de Guilers, de Bohars, de Plouzané, de Loc-Maria-Plouzané, de Plougonvelin, du Conquet, de Saint-Renan, de Landivisiau, de Guiclan, voire même de Quimper qui était représenté par trois membres du groupe de Jeunesse Catholique de cette ville.

Je ne m'étonne pas que, devant cette foule de jeunes qui allaient, pour commencer la journée, recevoir le Pain de vie, je ne m'étonne pas que M. le Recteur de Saint-Pierre ait su tirer de son cœur d'apôtre des actes préparatoires à la Communion où vibrait un singulier accent de foi et de piété enthousiastes. Deux cents environ s'approchèrent de la Table sainte. Rien que ce spectacle enivrait de joie le cœur de ces prêtres, de ces aumôniers de groupes, venus nombreux, autant que le permettaient les exigences du ministère paroissial ; rien que ce spectacle leur faisait oblier, leur faisait même trouver délicieux les durs labeurs, les travaux sans répit que nécessite l'apostolat des jeunes gens... Et voici que l'action de grâce s'achève, et M. Kerisit recommande aux prières l'âme de M. l'abbé Trébaul, vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, qui devait être enterré, le jour même, dans sa paroisse natale, à Lanrivoaré, et qui, pendant le temps trop court de son ministère, s'était dépensé, sans compter, auprès du groupe de Jeunesse Catholique des Carmes.

†

On a prié, on va maintenant travailler. Vers 9 heures, M. le chanoine Kerisit ouvre la séance par la prière, dans la salle du Patronage ; Michel Floc'h, président du cercle de Saint-Pierre, souhaite la bienvenue aux congressistes ; M. Kerisit remercie M. le Recteur de Saint-Pierre qui nous a tout donné : et son église, et son presbytère, et son patronage, et son cœur ; M. l'aumônier diocésain de la J. C. remercie ensuite Dubois et Martin, du Comité provincial de Rennes, qui sont venus mettre au service de leurs jeunes amis leur savoir et leur expérience ; enfin, il apporte à tous la bénédiction de Monseigneur, qui sera avec nous de cœur durant toute cette journée.

La parole est donnée à M. l'abbé Le Grand, vicaire aux Carmes, qui expose avec clarté le but, les doctrines de l'A. C. J. F. ; puis il fait connaître et refute les griefs que l'on fait à cette Association. Une discussion intéressante et très cordiale suivit ce rapport, et elle aura contribué à faire tomber les préjugés qui tenaient éloignés de la Jeunesse Catholique plusieurs âmes vaillantes et désireuses de bien faire.

Mais les cloches de Saint-Pierre nous appellent à la grand'mes-

Archives diocésain de Quimper et Léon

se, à 10 h. 1/2. Plus de la moitié de la grande nef est occupée par les jeunes gens, dont le nombre s'est encore accru. A l'Evangile, M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, monte en chaire. Parlant de la parabole des talents appliquée aux jeunes gens, il montre la responsabilité de chacun dans l'œuvre de l'apostolat catholique, puis, à la lumière des Encycliques pontificales, il trace les règles de cet apostolat. Et la grand'messe se poursuit, célébrée par M. Kerisit ; et les voix puissantes chantent le *Credo* et le cantique au Pape...

Et puis, c'est le banquet. L'école chrétienne nous a prêté deux immenses salles, qui contiennent trois cents convives. Cent autres n'ont pu y trouver place et ont dû aller... chercher fortune ailleurs ; mais ils sont vite revenus pour écouter aux abords des portes, et à côté des fenêtres, la série des toasts traditionnels. Dubois fait acclamer le Souverain Pontife ; Sergent, Mgr Duparc ; Lidou, les Aumôniers de nos groupes de Jeunesse Catholique. M. Kerisit remercie les organisateurs de cette journée et, plus spécialement, M. l'abbé Madec de son précieux concours au succès du congrès ; à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'A. C. J. F., il envoie les hommages de l'Association à son fondateur, le comte Albert de Mun, et il cite quelques paroles du grand orateur catholique, pour raviver dans l'âme des jeunes les enthousiasmes de l'apostolat chrétien. M. Madec, prenant acte des remerciements de M. Kerisit, dit avec une chaude éloquence son bonheur de coopérer, serait-ce au prix des plus durs sacrifices, à l'union si nécessaire entre toute la jeunesse catholique de la région brestoise, afin de la faire travailler plus efficacement au triomphe de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie. — Charles Martin nous apporte le souvenir de son frère Joseph, vrai modèle de Jeune Catholique, qui se sacrifie aujourd'hui pour la gloire de Dieu sous l'habit des Chartreux, et il dit sa joie d'avoir pris des mains de son frère, au Comité Provincial, le drapeau de la J. C. — Michel Floc'h, dans un toast humoristique, nous transporte au ciel et, en bon paroissien de Saint-Pierre, il nous affirme que le prince des Apôtres est content du travail que font aujourd'hui, dans la paroisse qui est sous sa garde, les Jeunes Catholiques de la région brestoise. — M. le Recteur de Saint-Pierre porte la santé de l'A. C. J. F. : « Vous êtes la jeunesse, dit-il, et donc l'avenir ; vous êtes la jeunesse catholique, et donc une force incomparable ; soyez jeunes, restez fermement catholiques, et vous serez des apôtres de Jésus et des vrais fils de la France ».

†

A 2 heures, l'on se rend de nouveau à l'église pour assister aux vêpres. Ensuite a lieu la seconde séance de travail, sous la présidence de M. le chanoine Kerbiriou, curé de Recouvrance. Joseph Lidou, du groupe de Saint-Martin, lit son rapport sur l'apostolat : « Pourquoi un Jeune Catholique doit-il être un apôtre? Comment le sera-t-il » ? Nous sommes sur un terrain pratique, et M. le Curé de Recouvrance, qui s'y connait en fait d'œuvres, dirige les débats

avec une maîtrise incomparable, et ce n'est pas chose facile que de maintenir la fougue des jeunes et de ramener à son point de départ une discussion qui s'égare parfois avec une allure fantastique. Pour achever les travaux, le groupe de Plougastel nous entretient des bibliothèques paroissiales.

... Et le Congrès va prendre fin. M. Kerisit dit à nouveau sa reconnaissance aux organisateurs pour le succès incomparable de cette journée ; ce succès, c'est à Dieu tout d'abord qu'on doit le rapporter, et voilà pourquoi il faut sans retard lui en rendre de ferventes actions de grâces ; et tous les congressistes se rendent à l'église pour assister à la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. M. le Recteur exhorte les jeunes gens à la persévérance, et il les remercie du grand exemple de foi qu'ils ont donné à sa paroisse.

Le Congrès de Saint-Pierre marquera une date dans l'histoire de l'apostolat catholique et social des jeunes dans la région brestoise : c'est là la chaude conviction que portent dans leur cœur tous ceux qui y ont pris part.

Un congressiste.

Ligue patriotique des Françaises. — L'itinéraire si chargé, que nous publiions il y a 15 jours, a été suivi de point en point : le bon Dieu donne des forces à celles qui travaillent pour lui avec tant de zèle. Partout, les réunions ont été superbes : c'était l'élite de presque toutes les paroisses qui se groupait, dans chaque canton, autour de ses prêtres.

A ceux-ci le Comité régional garde une profonde reconnaissance. Deux Curés-Archiprêtres, plusieurs Chanoines, 31 Recteurs, 32 Vicaires, se sont déplacés pour venir aux réunions et y apporter, avec l'appui de leurs conseils, le meilleur des encouragements pour celles qui désirent être leurs « auxiliaires dévouées ».

Un grand nombre d'autres membres du clergé paroissial ont exprimé leurs regrets d'être empêchés de venir aux réunions. Beaucoup de prêtres ne connaissaient sans doute qu'imparfaitement notre programme ; il leur a été exposé avec une éloquence persuasive ou entraînante tour à tour, et tous ont promis de provoquer des fondations de groupes, de développer ceux qui existent et de rendre le dévouement plus actif en le mettant à contribution.

Les lignes suivantes du « Bulletin paroissial » de Châteaulin, résument, il nous semble, l'impression de tous : « La Ligue groupe toutes les femmes chrétiennes pour en faire les auxiliaires, les *vicaires* du clergé, par un apostolat plein de zèle et de ferveur. L'œuvre comprend des dizainières et des adhérentes. Les premières répandent et entretiennent parmi les secondes le feu sacré, par des communications fréquentes, et les intéressent à la diffusion de la bonne presse, aux catéchismes, aux œuvres de bienfaisance, aux retraites, recueillent les souscriptions et sont les organes qui communiquent avec les Comités locaux, diocésains, et le Comité Central... Le président compare l'organisation de la Ligue à l'Union

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Diocésaine que Mgr l'Evêque se propose de créer parmi les hommes de toutes les paroisses, et compte que, avec ces deux forces parallèles, la rénovation des âmes et le triomphe de la Foi seront plus assurés. »

PONT-CROIX. — **Pour la défense de l'âme des enfants.** — Le dimanche 19 Mars, l'Association des Pères de famille du canton de Pont-Croix a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. le Curé-Doyen. Après une éloquente conférence de M. l'abbé Cornou, l'ordre du jour suivant a été voté par acclamation :

Six cents adhérents de l'Association des Pères de famille du canton de Pont-Croix, réunis salle Gloaguen, le 19 Mars 1911, après avoir entendu les explications de M. l'abbé Cornou,

Considérant que les articles 20 et suivants de l'arrêté organique du 18 Janvier 1887 permet à tout directeur d'école le libre choix parmi les manuels inscrits sur la liste départementale,

Demandent aux directeurs et directrices d'école du canton de ne faire choix que des manuels qui ne blessent pas leurs convictions religieuses et d'écarter ceux qui ont fait l'objet d'une condamnation des évêques français.

Considérant que les instituteurs ne sont que les délégués des pères de famille, dont le devoir strict et inaliénable, comme pères et comme contribuables, est de se rendre compte de ce qui se passe à l'école ;

Que les droits des pères de famille sont niés dans les projets soumis à la commission de l'enseignement,

Prient M. Le Bail, député de la première circonscription de Quimper, de s'opposer à toute mesure législative qui tendrait à restreindre les droits des pères de famille et des contribuables.

Considérant que la liberté de l'enseignement, reconnue par la loi, ne doit pas aboutir à une double contribution imposée aux pères de famille pour l'école officielle et pour l'école libre ;

Que dans les pays de liberté cette inégalité n'existe pas ;

Que la suppression du budget des cultes a été faite au cri de : « Qui veut des prêtres les paie ! »

Demandent que le budget affecté aux écoles primaires soit réparti entre toutes les écoles indistinctement et proportionnellement au nombre d'élèves,

Que les municipalités accordent indistinctement, à tous les indigents, les subventions pour fournitures scolaires.

Prennent l'engagement de faire respecter par l'école la foi de leurs enfants, et levèrent la séance au cri de : « Vive la liberté ! »

PARIS. — **Le pèlerinage des Bretons à Montmartre** *(19 Mars 1911.)* — Par ce gai soleil de printemps qui baigne de lumière les coupoles blanches de la Basilique de Montmartre et enveloppe d'une brume dorée l'immense ville qui gronde au pied de la colline, où vont-elles donc toutes ces coiffes bretonnes ? Il en arrive de partout, il en sort de toutes les petites ruelles qui escaladent la butte, il en descend de tous les omnibus et de tous les tramways. La « toukenn » trégorroise coudoie le « huit » de Landivisiau, la coiffe légère et gracieuse de Scaër fait contraste avec

la coiffure des bigoudens ; du Morbihan, des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, elles y sont toutes, elles se hâtent vers le même but, et, papillonnantes, s'engouffrent dans la vaste nef. C'est aujourd'hui le pèlerinage annuel des Bretons à Montmartre, c'est le Pardon des Bretons de Paris, organisé par la Société « La Bretagne ». Ils sont venus en masse, hommes et femmes, des quartiers les plus éloignés, avides d'entendre parler du « pays » et de se rappeler le clocher près duquel ils sont nés, à l'ombre duquel dorment les ancêtres, et qu'ils espèrent bien revoir un jour. De se retrouver ainsi entre compatriotes, d'entendre résonner dans la foule tous les dialectes de la vieille Armorique, il leur semble respirer comme une bouffée de l'air natal...

Bien avant l'heure fixée, la grande basilique est déjà pleine, comble jusque dans les tribunes, comme dans nos églises bretonnes, les femmes à gauche, les hommes à droite, nombreux et recueillis : ils sont au moins sept mille !

Après le chant des cantiques bretons au Sacré Cœur et à la Sainte Vierge, S. G. Mgr Gouraud, évêque de Vannes, qui a bien voulu sacrifier, pour présider la cérémonie, d'autres importantes occupations, monte en chaire et prononce un éloquent discours sur la foi, la foi des Bretons, si universellement connue, qu'ils sont si exposés à perdre quand ils émigrent, et qu'ils doivent savoir conserver comme leur bien le plus précieux. N'avait été le respect dû au saint lieu, les applaudissements eussent éclaté en bien des passages.

Le sermon terminé, la procession du T. Saint-Sacrement se déroule tout autour de la Basilique : les femmes d'abord, les hommes ensuite, sur deux files, des cierges à la main ; puis le président de la « Bretagne », le général vicomte de Kerdrel, sénateur du Morbihan, portant la bannière de l'Œuvre, et le vice-président, le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon, conseiller général du Finistère, portant le drapeau du Sacré-Cœur ; les bannières de sainte Anne, du Sacré-Cœur, de saint Yves et de Jeanne d'Arc sont tenues par des Bretons en costume national. Le dais est porté par S. A. R. le comte d'Eu, et par MM. de Lamarzelle et Riou, sénateurs du Morbihan, le marquis de La Ferronnays, député de la Loire-Inférieure, le marquis de l'Estourbeillon et Paul Lamy, députés du Morbihan. Le salut solennel du Saint-Sacrement a clôturé la cérémonie, et de tous les cœurs s'est élevée une prière fervente demandant au Sacré Cœur de bénir et de protéger le labeur quotidien : Catholiques et Bretons toujours !

Cette belle journée ne pouvait mieux se terminer que par l'envoi d'un télégramme adressé au Souverain Pontife et dont voici le texte :

Sa Sainteté Pie X, Vatican, Rome.

Les Bretons de Paris réunis à Montmartre sous la présidence de l'Evêque de Vannes, sous les auspices de la société « La Bretagne », unis à la France catholique en solennelles prières, déposent aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pieds de Votre Sainteté les hommages de filiale vénération et d'obéissance.

Général de Kerdrel,
Alcime, évêque de Vannes.

Voici la réponse que S. S. Pie X a daigné faire adresser à S. G. Mgr Gouraud et à la société « La Bretagne » :

Mgr Gouraud, évêque de Vannes, 40, rue du Cherche-Midi, Paris.

Saint Père agréant les hommages de filiale obéissance et les prières à ses intentions des Bretons de Paris réunis à Montmartre, sous la présidence de Votre Grandeur et sous les auspices de la société « La Bretagne », remercie et bénit tous de cœur.

Card. Merry del Val.

***

Oraison pour le Pape « *servatis rubricis* ». — Monseigneur l'Evêque a ordonné de réciter à la messe l'oraison (collecte, secrète et postcommunion,) pour le Pape, jusqu'au 31 Décembre de cette année 1911, *servatis rubricis.*

Voici les règles liturgiques touchant cette oraison, qu'on appelle *imperata,* impérée ou commandée :

1° Cette oraison doit se réciter tous les jours, et à toutes les messes, basses ou chantées, par tous les prêtres, même étrangers, qui célèbrent dans le diocèse, et les prêtres étrangers doivent omettre une oraison qui serait prescrite dans leur diocèse pour prendre l'oraison du diocèse dans lequel ils célèbrent, car cette prescription est locale et non personnelle.

L'oraison *imperata* se place après toutes les oraisons commandées par la rubrique.

2° On omet cette oraison *imperata :* aux messes basses et chantées des fêtes doubles de première classe, le dimanche des Rameaux, le IVe Dimanche de l'Avent quand ce dimanche est la vigile de Noël, les veilles de Noël et de la Pentecôte, le jeudi et le samedi saints, et aux messes votives solennelles *pro re gravi.*

3° Aux fêtes de seconde classe, l'oraison *imperata* est omise aux messes chantées et conventuelles ; aux messes basses, le prêtre la dit ou l'omet à volonté.

4° L'oraison *imperata* ne peut tenir lieu de l'oraison *ad libitum* indiquée à certaines époques de l'année. Ainsi, pendant le temps de la Passion, pendant les octaves de Pâques et de la Pentecôte, on devra réciter trois oraisons : celle du jour, l'oraison *Ecclesiæ,* et la 3e pour le Pape.

De même après la Pentecôte, quand une troisième oraison est indiquée *ad libitum,* on devra réciter en quatrième lieu l'oraison pour le Pape.

5° L'oraison pour le Pape doit s'omettre aux jours anniversaires de l'élection et de la consécration de l'évêque, car elle est la même que celle qui est indiquée au Missel pour ces jours anniversaires.

6° L'oraison pour le Pape ne peut jamais se réciter à une Messe des morts, non plus que toute autre oraison prescrite pour des vivants.

L'Histoire de Bretagne à l'école. — Dans son Instruction pastorale sur l' « Histoire de l'Eglise », Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon écrivait : « Vos enfants ignorent trop complètement les annales de leur province. Nos maîtres chrétiens tiendront à compléter sous ce rapport leur programme ». Et il indique, en note, l'*Histoire élémentaire de Bretagne* par MM. du Cleuziou et de Calan.

Ce livre a été honoré d'une approbation encore plus haute. Nous lisons, en effet, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Dans l'audience particulière que S. S. Pie X a bien voulu accorder, le 22 Février, à M. le Vte Charles de Calan, celui-ci a présenté au Saint-Père l'*Histoire de Bretagne élémentaire* qu'il a écrite en collaboration avec M. Alain du Cleuziou et dont nos lecteurs ont pu lire dans la *Semaine religieuse* la lettre d'approbation si flatteuse adressée par notre Evêque aux auteurs, éditeur et dessinateur. Sa Sainteté a daigné écouter avec une bienveillance toute paternelle les explications que M. de Calan lui a données sur le but de ce petit manuel, auquel nos prélats bretons ont fait si bon accueil. Puis, sur la demande de notre compatriote que Sa Sainteté voulût bien bénir les auteurs et l'éditeur, ainsi que les maîtres et maîtresses qui enseigneront l'*Histoire de Bretagne élémentaire* et les enfants qui l'étudieront, le Saint-Père a répondu avec empressement : « Oui, oui, bien volontiers, à tous, la bénédiction apostolique. »

Œuvre des ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir. — *Avis.* — Au point de vue moral et religieux, l'Œuvre s'occupe spécialement de tous les ouvriers bretons qui lui sont recommandés. S'il est possible, elle serait heureuse de pouvoir faire des réunions dominicales, par régions, pendant la saison des travaux. Aussi insiste-t-elle auprès de MM. les Recteurs pour qu'ils veuillent bien adresser (3 *bis,* rue des Lisses, à Chartres) les noms de leurs compatriotes émigrants et l'adresse des cultivateurs qui les occupent.

L'Office de placement (3 *bis,* rue des Lisses, à Chartres) est un service par correspondance et n'a pas de locaux d'hospitalisation.

Les ouvriers qui désirent une place par son entremise doivent adresser leurs demandes à l'avance et ne pas quitter leur pays avant que la Direction de l'Office de placement ne leur ait proposé un emploi et qu'ils l'aient accepté.

A. Charpentier,
Vicaire à la cathédrale de Chartres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le 21 Mars, la Congrégation des Rites a examiné l'introduction de la cause de Béatification du Vénérable Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de Ploërmel ; la revision des écrits du P. Raphaël Captier, dominicain, fusillé par la Commune, en vue de son procès de canonisation ; enfin, plusieurs autres causes.

***

Le Vatican vient de donner un nouveau statut à l'*Union économico-sociale* ; ce statut a été accompagné d'une lettre du cardinal Merry del Val au comte Medolago Albani, président de l'*Union*. Ce nouveau statut se ressent fortement des tendances que Pie X veut faire prévaloir non seulement en Italie, mais dans tous les pays. Son but est d'accentuer le caractère confessionnel des organisations catholiques et de les mettre sous une dépendance plus immédiate de l'autorité suprême ecclésiastique. Le président de l'*Union* était nommé, jusqu'à présent, par le conseil et choisi dans son sein. Désormais, la nomination sera faite par le Pape, à qui l'on soumettra trois noms, qui peuvent être pris en dehors du conseil.

La volonté du Pape devient chaque jour plus manifeste. Ses actes laissent de moins en moins la possibilité de se soustraire à cette volonté : les catholiques doivent afficher hardiment leur catholicisme et se soumettre à l'autorité religieuse ; il convient d'ajouter que le Pape n'aime pas que les catholiques aillent se noyer dans des organisations de caractère non confessionnel. Si ces organisations n'offrent aucune utilité morale ou pratique, il est inutile que les catholiques y prennent part. Dans le cas contraire, ils doivent s'organiser entre eux.

Lyon. — **Le délit de charité.** — Le 16 Mars est venu devant la Cour d'appel de Lyon l'affaire des Petites Sœurs de l'Assomption, de Saint-Etienne, poursuivies pour avoir continué une congrégation non autorisée, en restant dans l'immeuble qu'elles occupaient et en soignant les malades.

D'autre part, M. Houpin, administrateur de la Société civile de placement d'immeubles de Paris, était inculpé, en vertu de la loi du 4 Décembre 1902, d'avoir favorisé le développement d'une congrégation non autorisée, en lui fournissant un local.

Interrogé par le Président, M. Houpin a terminé ses déclarations par de nobles paroles, dont voici un passage :

« J'ajoute, messieurs, que si la loi m'avait fait une obligation d'expulser les Petites Sœurs de l'Assomption, ma conscience ne m'aurait pas permis de lui obéir. Les religieuses consacrent leur vie à soigner gratuitement à domicile les malades pauvres, avec un dévouement vraiment surnaturel. Leur œuvre si populaire est

assurément l'une des plus belles œuvres (la plus belle, je crois) de charité chrétienne qui aient été créées dans ces derniers temps.

» Comment voulez-vous, messieurs, que moi, fervent catholique, ami dévoué des Petites Sœurs, je procède à leur expulsion et prive ainsi de leurs meilleurs soutiens les ouvriers et les pauvres dont elles soignent le corps, consolent et réconfortent le cœur et sauvent l'âme ? On ne chasse pas celles qui sont comme les anges de la Charité ; on les admire, on les vénère, on les protège, ou tout au moins, on les tolère, en leur laissant, pour faire le bien, la liberté que l'on accorde à ceux qui font le mal...

» Si j'avais expulsé les Petites Sœurs garde-malades des pauvres, les tribunaux ne m'auraient pas poursuivi ; mais tous les honnêtes gens et ma conscience m'auraient condamné. Je ne ferai pas l'injure à ceux à qui je dois l'honneur de m'asseoir, pour une si belle cause, sur les bancs de la police correctionnelle, de douter qu'ils n'auraient pas agi comme moi, s'ils eussent été à ma place. »

Les religieuses ayant continué à faire défaut comme en première instance, le ministère public a demandé la condamnation des prévenus. Me Ménard, du barreau de Paris, a présenté pour M. Houpin, une éloquente défense.

Jeudi, 23, les Sœurs ont été condamnées à 25 francs d'amende et M. Houpin a été acquitté.

Ainsi, dans un pays « libre », la France catholique, la charité est un délit !

La loi de Séparation appliquée aux colonies. — Un décret vient d'étendre à toutes les colonies l'application de la loi du 9 Décembre 1905. L'iniquité légale, déjà si criante quand il s'agissait de la France, est particulièrement odieuse quand il s'agit des colonies, où le clergé rend des services que tous les gouvernements ont dû reconnaître.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Française Politique et Littéraire, 17, rue Cassette, 17, Paris (VIe), et Maison Alf. Mame, à Tours. Prix de l'abonnement annuel : 10 francs.

Principaux articles parus dans les nos du 19 et du 26 Mars : Boileau, bourgeois de Paris, conférence par André Bellessort. — Antonio Fogazzaro, par Paul Darmentières. — Boileau à Auteuil, par Léon Gosset. — L'esprit de Boileau. — Boileau critique. — Girbouille (nouvelle), par J.-L. Hopital, etc.

Etienne Marcel, conférence par Maurice Maindron. — Le départ des Islandais, par Pierre Loti. — La vie littéraire : Les Maîtres de l'heure, par Firmin Roz. — La Camorra, par Eug. Monfort. — Le mois des poètes, etc.

Nombreuses illustrations. Photographies d'actualité.

La préparation eucharistique de l'enfant, par le Père de Boissieu, 1 vol. in-18, 200 pages. **Broché : 1 fr. 25.** (Pavillet et Wilt, 50, Avenue Victor-Hugo, Paris, 16e.)

Ouvrage très sérieux et pratique, visant surtout à la formation morale de l'enfant avant et après sa Première Communion. Après une partie doctrinale

Archives diocésaines de Quimper et Léon

courte, mais suffisante, viennent d'abord une série de lectures spirituelles, le salut, les défauts, la piété, la communion, etc ..., puis une retraite de 3 jours suivie des prières de la Messe et de la Communion ; enfin un exposé rapide des principales devotions et prières de l'Eglise.

Le Catéchisme de la Doctrine chrétienne, à l'usage des enfants et des grandes personnes. — In-8° de 126 pages. Broché, 1 fr. 50. — Cart., dos toile, plats papier, 2 fr. — Relié toile, tr. jaspée, 2 fr. 50.

Respect aux églises de France, par A. MICHELIN, avec préface du colonel KELLER, illustré de 45 gravures, (prix 0 fr. 85) et par 10 exemplaires, franco 7 fr. 25, contre remboursement, au bureau du Comité catholique, 35, rue de Grenelle, Paris.

Nos églises sont menacées de ruine. Un grand nombre déjà sont tombées, les autres sont condamnées par le gouvernement ou par les municipalités sectaires. Ce petit et poignant volume jette à la fois un cri de détresse et d'appel à tous les fidèles.

Maison de la BONNE PRESSE, 5, rue Bayard, Paris (VIII^e).

Méditations pour tous les jours de l'année sur les Evangiles du Dimanche, par le P. Roger DES FOURNIELS, 2 volumes in-16, 2 fr. 30.

Ce commentaire des Evangiles, d'après saint Augustin et saint Thomas, alimentera la méditation pendant les jours de la semaine et permettra de varier les instructions du dimanche. Il peut également, et avec fruit, servir de lectures aux prêtres et aux fidèles.

Beau Casque, par Ernest DAUDET, 1 fr. 20.

Episodes de la Révolution, où l'historien et le romancier rivalisent avec l'illustrateur A. Fournier, pour composer le récit le plus attachant.

Un Secret, par D. FRADIN, 0 fr. 85.

Le mystère paraît impénétrable ; sa recherche par ruses, déductions, trouvailles et déceptions, mène au cœur des Antilles le personnage qui croit tenir le fil et veut le secret qu'il ne trouvera qu'à son point de départ.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

M^me LOUBOUTIN RESTAURANT de la TOURBIE
Rue Royale, QUIMPER
Chambres confortables. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Ancienne MAISON DAVID **HOTEL DU LION D'OR** Nouvellement agrandi, J. GLOAGUEN, Succ^r.
Place Saint-[illegible] — QUIMPER — Près de la Cathédrale.
Cuisine soignée. — Prix modérés.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché plus calme. Notre 3 °/. clôture à 96,47. Fonds russes faibles

Fermeté de l'obligation 5 °/. du Crédit Foncier de l'Uruguay à 484. On recherche à 446, l'obligation 4 1/2 °/. du Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte.

L'obligation 5 °/. Bingham Central est demandée à 495,50. En déduisant de ce cours, le coupon semestriel de 15 fr. 45 à détacher le 1^er Avril, le prix net ressort à 479 fr. 50 environ.

Bonne tenue des obligations Est Central du Chili à 470 et Mexican Union Railway à 456.

Les obligations 1^re hypothèque 4 1/2 °/. or Saint-Louis San Francisco Railroad, inscrites à la Cote officielle de la Bourse de Paris, rapportent, déduction faite de tous impôts, au prix actuel de fr 475, environ 4,35 °/.

La Banque Allard et C^ie et la Banque Transatlantique procèdent à l'émission de 60 000 obligations 5 °/. or, 1^re hypothèque d'un nominal de fr 504, de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de Sao-Paulo (réseau de Araraquara et prolongements). Le prix en est fixé à 470 fr. Les coupons sont nets de tous impôts présents et futurs Brésiliens, et de tous impôts actuels français. Le rendement ressort à 5,30 °/. environ.

Fermeté des actions Ville Saint-Denis à 130 fr. On recherche à 31.50 l'action Oil Royalties et l'action Foncière d'Hendaye à 114 fr.

Ferghana Oil Fields se tient à 39,75. Bonne tenue des Usines Smieloff à 361 et des Tubes et Forges de Sosnowice à 3.219.

L'obligation 5 °/. C^ie Générale de Rio de Janeiro se retrouve à 444,50.

Une valeur contre laquelle on ne saurait trop mettre le public en garde, c'est l'action Saint Ives Consolidated, que des financiers anglais s'efforcent de lui repasser, avec une énorme majoration de plus de 100 °/. Cette affaire, en effet, n'a pas encore donné le plus petit résultat. Il est vraisemblable que si elle avait des chances d'en donner dans l'avenir d'assez brillants pour motiver une semblable plus-value, les Anglais, propriétaires des actions, ne s'en priveraient pas pour nous.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe
Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Ancienne Maison PIRIOU
SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER
Forte remise sur tous les Catalogues.
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.
ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 7 Avril 1911. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Au pied de la Croix.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimperlé ; Quimper ; Le Cloître-Plourin ; Retraites d'hommes ; Fédération des A. P. F. du Finistère ; Nos Missionnaires : Le R. P. Corre ; Œuvres sociales Catholiques.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Pensée.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Avril. — Dimanche des RAMEAUX. Office du jour ; semi-double, Violet.
Vêpres du Dimanche, sans mémoire.
Lundi, 10. — Lundi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Mardi, 11. — Mardi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Mercredi, 12. — Mercredi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Jeudi, 13. — JEUDI SAINT : INSTITUTION DE LA T. SAINTE EUCHARISTIE. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 14. — VENDREDI SAINT : MORT DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, Noir.
Samedi, 15. — SAMEDI SAINT : VEILLE DE PAQUES. Double de 1re classe (à la messe).
Dimanche, 16 Mars. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. . 8-10 Avril.
Hôpital de Quimper. . . . . 11-12 —
Nulle exposition les 13, 14 et 15 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nomination. — Par décision épiscopale du 30 Mars, M. Morvan (Jean-Marie), auxiliaire à Notre-Dame des Carmes, à Brest, est nommé vicaire dans la même paroisse.

PARTIE NON OFFICIELLE

AU PIED DE LA CROIX

(JUXTA CRUCEM)

O Jésus ! quel est ce groupe fidèle qui se tient debout au pied de votre croix ?

C'est Marie, votre mère, c'est Jean, le disciple préféré ; c'est Madeleine, ce sont ceux qui vous ont le plus aimé et que vous avez le plus aimés sur la terre... Et voilà ce que vous avez choisi pour eux ! Vous les avez placés le plus près possible de votre croix, *juxta crucem* ; vous les y avez placés debout, *stabat Mater*... Oui, debout ! Dans votre implacable tendresse, vous avez exigé qu'ils fussent comme un reflet de vous-même par la fraternité ainsi que par les douleurs.

Vous n'avez point pris en compassion que c'étaient des femmes, après tout faibles et tendres, que c'était un homme jeune et peu aguerri encore aux luttes des grandes souffrances.

Vous n'avez point permis au brisement de leur cœur de briser leur courage, de les jeter à terre dans la prostration de la douleur.

Vous n'avez même pas permis à cette douleur de s'appuyer sur la croix dont le soutien lui coûtait si cher ; non, il a fallu qu'ils restassent debout, *stantes !* Debout sous votre croix, debout à vos pieds, ne perdant pas le bruit du brisement d'un de vos muscles, d'une goutte de votre sang tombant sur la terre dure.... ni, quand est venue l'heure suprême, d'un des tremblements de votre haleine inégale, oppressée par la mort.

Juxta crucem... O Jésus ! c'est donc ainsi que vous en agissez avec ceux qui vous sont chers ?...

Vous les associez noblement à l'œuvre de la rédemption, vous retracez en eux votre image, et si parfois, car, Seigneur, ils ne sont que des hommes, et vous savez de quel limon vous nous avez pétris, si parfois ils succombent sous le poids des douleurs, surtout quand vous les comblez par l'amertume de vos délaissements, la plus cruelle de toutes, alors pour les relever et les soutenir vous vous penchez à l'oreille de leur cœur, et, rappelant au miroir de leur pensée ce groupe de la croix, vous leur dites tout bas, avec

cette puissance d'accent qui n'appartient qu'à vous et qui remuerait des mondes : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

O mon Dieu ! comment arrivez-vous à transformer notre nature au point de lui proposer la souffrance comme une preuve d'amour, et conséquemment comme désirable ? Quels divins secrets avez-vous pour changer le fiel de votre calice en une liqueur fortifiante et douce ? Comment avez-vous pu dire à l'homme charnel et désireux de jouissances, sans qu'il s'élevât contre vous de toute la force de sa libre volonté : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! » Oh ! c'est que le premier vous nous avez aimés jusqu'au crucifiement de tout vous-même ; crucifiement barbare de tout votre corps par les tortures physiques, crucifiement cruel de votre cœur par la méchanceté des hommes et l'abandon de Dieu, crucifiement de votre âme par la vue divine de tant de pauvres insensés qui ne voudraient pas profiter de votre mort.

Et comme l'amour cherche toujours à confondre ceux qui s'aiment dans une parfaite harmonie de situation et de sentiments, vous nous dites en portant sur nous la main de l'amour, de l'amour parfait, inflexible comme toutes les forces : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

Marie, la Vierge sainte, a conquis, avec le titre de ma mère, celui de Mère des douleurs, *Mater dolorosa :* le disciple que j'avais laissé reposer sur mon cœur a payé ce privilège d'une place au pied de ma croix ; Madeleine, la pécheresse qui m'a tant aimé, en échange de ses premières démarches de retour, recueille les insultes de Simon le Pharisien, et pour prix suprême de sa tendresse, l'assistance à mon agonie, *juxta crucem*. Tandis que de ma voix défaillante, dont les accents les faisaient palpiter tous les trois, j'ai prié pour mes bourreaux, j'ai eu de miséricordieuses promesses pour le bon larron, pour eux, je n'ai eu que le silence, ou cette froide parole, au lieu des sentiments d'une sainte affection : « Femme, voilà votre fils ! »

Oui, mais à leur cœur qui s'unissait au mien dans une inexprimable communion de douleur et d'amour je disais, par une vibration intime et ineffable : « Je vous crucifie, donc je vous aime ! »

Et vous aussi, mes élus, élus par conséquent de la souffrance et de l'épreuve, n'arrêtez point vos pas dans les sentiers épineux où je vous fais marcher, ne détournez pas vos lèvres de la coupe que je vous présente. Elle contient le vin et la myrrbe, le vin qui fortifie, la myrrhe qui donne l'enivrement de la douleur. Ne vous plaignez pas surtout que je vous laisse et que je vous oublie dans la solitude et la désolation ; n'allez pas croire que votre martyre échappe à mon regard indifférent ou distrait ; non, mille fois non ! Vous souffrez, vous pleurez, vous agonisez peut-être ?

Je vous crucifie, donc je vous aime ! Vous surtout qui suivez les sentiers du Calvaire en demandant après moi la rédemption des âmes, marchez, marchez toujours ; traînez, traînez-vous le moins possible. Ne me marchandez pas un sacrifice que je puis vous demander.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Marchez courageusement et toujours, en tenant vos yeux élevés vers moi qui suis crucifié au sommet et vers mes chers bien-aimés placés à mes côtés.

Achevez votre journée laborieuse, ouvriers magnanimes, et si le prix ne vous en est pas donné avant la fin du travail, soyez sûrs que vous le retrouverez après votre réveil du lendemain.

Mes regards sont attachés sur vous et je ne frustrerai point vos touchantes espérances. Je vous crucifie, donc je vous aime !

Mgr PERRAUD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Église et la France.

II. — Les prédications quadragésimales. L'accomplissement du devoir pascal.

III. — Missions. — QUIMPER (paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu), dernière semaine de la Mission française : 9-16 Avril.

IV. — Retraites pascales aux Bretons de Trélazé et d'Angers, prêchées par M. Sévellec, vicaire à Pleyben, *du 23 Avril au 7 Mai.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche des Rameaux,* la première messe est à *5 h. 1/2 ;* la dernière messe basse, à *8 h. 1/2.* A *9 h. 1/2,* bénédiction et procession des Rameaux, grand'messe.

Le Jeudi Saint, à *7 h. 1/2,* messe de communion au grand chœur. — A *9 heures,* office pontifical ; consécration des Saintes Huiles. — A *2 h. 1/2,* Lavement des pieds.

Vendredi Saint, l'office est à *9 h. 1/2.* Quête pour les œuvres de Terre Sainte. L'après-midi, à *3 heures,* exercice du Chemin de la Croix.

Samedi Saint, l'office commence à *8 h. 1/2.*

Les exercices de la **Mission française** auront lieu dans l'ordre suivant :

Dimanche soir, à *7 h. 3/4,* cérémonie de l'Amende Honorable.

Lundi, mardi et *mercredi,* réunions le matin à *5 h. 1/2* et à *9 heures ;* le soir, à *7 h. 3/4.*

N. B. — *Mercredi,* **la réunion du soir** *est supprimée à cause des confessions.*

Le *Jeudi* et le *Vendredi Saint,* réunion le soir, à *7 h. 3/4.*

EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche des Rameaux,* la grand'messe commence à *9 h. 3/4,* à cause de la cérémonie des Rameaux.

Le Jeudi Saint, ainsi que le Vendredi et le Samedi, l'office est à 8 h. 1/2.

Voici l'ordre et l'horaire des exercices de la **Mission** :

Ce soir (vendredi), à *8 heures,* réunion spéciale pour les hommes ; Amende honorable au Sacré Cœur.

Demain (samedi), à *5 h. 1/2,* messe et instruction. Il n'y a pas de réunion à 3 heures.

Dimanche, à *7 heures,* messe et communion générale. — Le soir, à *8 heures,* instruction.

Lundi et *mardi,* instruction le matin à *5 h. 1/2* et le soir à *8 heures.*

Jeudi et *vendredi,* réunion à *8 heures* du soir.

Le vendredi, à *3 heures,* exercice du Chemin de la Croix.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 10 Avril,* réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures,* messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

QUIMPERLÉ. — **Retraite fermée.** — Une retraite fermée pour les membres de la Ligue patriotique des Françaises aura lieu, du dimanche soir 7 Mai au jeudi matin 11, chez les Dames de la Retraite de Quimperlé. Elle sera prêchée par M. l'abbé Gauthier.

Les personnes qui désirent avoir une chambre particulière sont priées de s'adresser à Mme la Supérieure de la Retraite.

QUIMPER. — **La Mission.** — La Mission se continue avec un succès toujours croissant. Au zèle infatigable des missionnaires les fidèles répondent avec un empressement vraiment digne d'éloges.

A Saint-Corentin, l'assistance est de 1.700 à 1.800 personnes chaque soir ; elle dépassait certainement 2.000, mardi, où se faisait — l'église brillamment illuminée — la consécration de la paroisse à la Très Sainte Vierge.

Pendant la semaine précédente, comme nous le disions, a eu lieu la Mission des enfants, qui ont été appelés en deux groupes : d'abord ceux qui suivent le grand catéchisme, puis ceux qui ont fait la première communion privée. Ces derniers, au nombre de 150 environ, ont communié dimanche, à la messe de 7 heures. Ce fut une cérémonie touchante et qui a vivement frappé les assistants : en voyant le recueillement et la piété de ces chers petits, on avait comme l'impression de l'effet produit par la Sainte Eucharistie dans leurs âmes pures et innocentes... Dans l'après-midi, 1.500 enfants de tout âge prirent part à la fête organisée pour eux et dont ils garderont certainement le souvenir ; les petites filles portaient des couronnes, les petits garçons des bouquets qu'ils ont offerts à la Sainte Vierge, leur mère du Ciel...

Cette semaine, les réunions de la journée sont spécialement destinées aux jeunes filles ; puis viendront les mères de famille. Les hommes sont spécialement convoqués pour ce soir (vendredi), et pour dimanche. Ils ne manqueront pas de répondre nombreux à l'appel qui leur est adressé.

† †

A Saint-Mathieu, la Mission française s'est ouverte le même jour qu'à la Cathédrale, le 26 Mars. A toutes les messes, les missionnaires ont exposé leur programme : tous les jours, sauf le samedi, une grande réunion, à 8 heures du soir, rassemblant le plus possible de monde — et en même temps des réunions spéciales pour les différentes catégories de fidèles.

D'abord les enfants, surtout ceux qui sont en âge de communier. Deux ou trois fois par jour, ils se réunissaient et, le jeudi matin, environ six cents s'approchaient de la Sainte Table. Mais le grand triomphe pour eux fut, le dimanche suivant, après vêpres, de se consacrer à la T. Sainte Vierge, dont l'image était dressée sur un trône aérien, brillamment illuminé. Ils chantaient de tout cœur :

Tiens ma couronne,
Je te la donne.
Au ciel, tu me la rendras...

Archives diocésain d Quimper et Léon

En même temps qu'aux enfants, les missionnaires, au risque d'épuiser leurs forces, prêchaient deux fois par jour aux jeunes personnes. Très nombreuses, elles venaient à toutes les réunions et, le dimanche, au nombre de 700, elles se pressaient à la Sainte Table. Nous savons qu'un grand nombre d'entre elles, comme conclusion de leur retraite, se sont inscrites à l'association du Sacré-Cœur.

Le soir, la foule pouvait s'évaluer à 1.200, 1.300 et jusqu'à 1.600 personnes, dont presque la moitié d'hommes ; et la manifestation devenait grandiose, le mardi, pour une belle conférence contradictoire sur la nature et la nécessité de la prière, le jeudi, pour la consécration solennelle de la paroisse à la T. Sainte Vierge.

Depuis dimanche, les mères de famille ont assisté, le matin et l'après-midi, à des prédications spéciales et, dimanche, à 7 heures, elles auront leur communion générale. En même temps, mardi soir, devant un grand catafalque, tout paré de plantes vertes et vivement éclairé, avait lieu la *grande prière* pour les Morts. Pour mercredi, les missionnaires annoncent une glorification de la médaille miraculeuse et, pour le premier vendredi du mois, une Amende honorable au Cœur Sacré de Jésus....

Y aura-t-il des âmes à rester sourdes à tant d'appels de la grâce ? Dans ce cas, nous les plaignons, nous prions pour elles, et hélas ! nous devons l'ajouter, nous tremblons pour leur salut éternel... Il ne faut pas mépriser les dons de Dieu.

— **Le général de Jacquelot.** — Vendredi 31 Mars, à 10 heures, ont été célébrées en l'église cathédrale de Saint-Corentin, au milieu d'un grand concours de personnes de toutes les classes et en présence d'un clergé nombreux, les obsèques de M. le général de Jacquelot du Boisrouvray, commandant supérieur de la défense de Lyon, décédé dans sa 63e année. Devant son cercueil, un de ses frères d'armes a rappelé les beaux états de service et la brillante carrière de l'officier général, sa haute valeur professionnelle et aussi les qualités d'esprit et de cœur qui lui gagnaient la sympathie des justes appréciateurs du mérite et forçaient l'estime de tous. Nous saluons, avec un religieux respect, le chrétien qui ne dissimula jamais ses convictions et y conforma toujours sa vie. Fidèle aux traditions séculaires de sa famille, bien connue à Quimper, où l'on est habitué à la trouver au premier rang pour le dévouement aux bonnes causes, le général de Jacquelot fut un catholique sans peur et sans reproche en même temps qu'un modèle d'honneur et de vaillance ; il a vu venir la mort avec le calme que donnent la foi et la confiance en Dieu. C'est la pensée qui peut alléger la douleur de sa digne compagne, de ses enfants et de tous les siens, qui voudront bien trouver ici l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances.

Le Cloitre-Plourin. — **Mission** *(19 Mars - 2 Avril 1911).* — Belle et consolante Mission au Cloître-Plourin et, au dire de tous ceux qui y ont travaillé, succès vraiment inespéré ! C'était justice d'ailleurs, car nulle Mission ne fut mieux préparée. Depuis un an qu'elle avait été annoncée, une prière était dite au prône chaque dimanche à cette intention. Au surplus, M. le Recteur avait parcouru la paroisse, voyant individuellement toutes ses ouailles, les exhortant à venir suivre les pieux exercices. Là ne s'est pas borné son zèle : au Cloître, les agglomérations de quinze à vingt feux ne sont pas rares, et dans chacun de ces villages M. le Recteur avait su distinguer deux ou trois vaillants, et les avait chargés d'être les apôtres, les zélateurs de la Mission auprès de leurs voisins, de leurs amis dont on pouvait craindre l'indifférence. Tant de désir de bien faire d'un côté et tant de bonne volonté de l'autre attira les regards et les bénédictions de Dieu : nous n'avons à déplorer aucune abstention, mais à saluer, à admirer de magnifiques retours.

Au sermon d'ouverture de chaque semaine, l'église était comble. Et cette affluence dès la première heure faisant craindre que l'édifice ne fût insuffisant, mettait le président dans l'obligation de défendre « que personne vînt commencer la Mission après le lundi ». L'enthousiasme ne se ralentit pas une minute. Il fallait entendre le chant tant des hommes que des femmes !... Plusieurs répétitions, il est vrai, les avaient auparavant exercés.

Les ouvriers de la première semaine étaient, avec M. Penndu, curé de Plouigneau, président : MM. Daniélou, recteur de Notre-Dame de Kerbonne, Billant, vicaire à Lanmeur, Guérec, vicaire à Moëlan, Le Berre, vicaire à Saint-Martin-des-Champs, Soubigou, vicaire à Plouyé. Les exercices de la seconde semaine étaient présidés par M. Berthou, curé de Carhaix, ayant comme collaborateurs : MM. Lichou, recteur de Santec, Corre, recteur de Poullaouen, Jézégou, recteur de Plobannalec, Abjean, vicaire à Pleyber-Christ et Pennec, vicaire à Plourin.

Ces Messieurs ont exprimé le désir qu'on ne fasse pas leur éloge. Je me tairai donc. Du reste, l'attention avec laquelle on les a écoutés, la régularité avec laquelle on a suivi les exercices de la Mission, les regrets qu'on a eus de la voir se terminer, parlent assez haut en faveur de nos missionnaires. Que Dieu les récompense de leurs fatigues, qu'il verse ses bénédictions sur eux et sur leur ministère !

Il y a eu, à la fin de la première semaine, 463 communions, et à la fin de la seconde, 513.

Dimanche dernier, une magnifique procession suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement a dignement terminé les deux semaines de grâces. A la cérémonie de clôture M. le Recteur avait convié tous ses paroissiens, petits et grands. De mémoire d'homme, l'église du Cloître n'avait jamais vu une telle affluence.

A l'issue de la Bénédiction, M. le Recteur avait invité un membre de chaque famille, le père autant que possible, à venir pren-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dre de sa main un crucifix, comme souvenir de la Mission. Rien de plus beau et de plus touchant que ce défilé d'hommes venant, les larmes aux yeux, recevoir des mains de leur pasteur l'emblème du chrétien et le portant ensuite religieusement à leurs lèvres. Les petits enfants ne furent pas non plus oubliés, et chacun d'eux reçut une médaille. Bref, bonne et réconfortante journée dont on parlera encore aux foyers, j'en suis sûr, d'ici longtemps. *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

UN TÉMOIN.

Retraites d'hommes, *du 26 Mars au 1er Avril.* — I. LESNEVEN. — 42 paroisses ; 73 retraitants : Plouguerneau, 5 ; Kersaint-Plabennec, 5 ; Plouvien, 4 ; Saint-Méen, 3 ; Plabennnec, 3 ; Plouarzel, 3 ; Bohars, 2 ; La Forêt, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Kernoués, 2 ; Kersaint, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Lesneven, 2 ; Plougar, 2 ; Plougoulm, 2 ; Plouguin, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plouvorn, 2 ; Trégarantec, 2 ; Douarnenez, 1 ; Le Drennec, 1 ; Le Folgoët 1 ; Goulven, 1 ; Guiclan, 1 ; Kernilis, 1 ; Landerneau, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lannilis, 1 ; Locquénolé, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Plouescat, 1 ; Plounider, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plourin, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Sibiril, 1 ; Tréflez, 1 ; Tréouergat, 1.

II. QUIMPER. — 7 paroisses ; 8 retraitants : Treffiagat, 2 ; Dirinon, 1 ; Gouézec, 1 ; Ile-de-Sein, 1 ; Melgven, 1 ; Plogoff, 1 ; Plouhinec, 1 ;

FÉDÉRATION DES A. P. F. DU FINISTÈRE

Un comité de conférenciers. — Avec la haute approbation de Monseigneur l'Evêque de Quimper, la Fédération des Associations de Pères de famille du Finistère convoquait récemment à Landerneau quelques prêtres et laïques de bonne volonté, en vue d'organiser un comité de conférenciers.

Aujourd'hui, l'œuvre est établie et sera en mesure, dès le début d'Avril, de fournir aux Associations qui voudront bien recourir à ses services des orateurs français et bretons, préparés par des travaux communs à traiter le plus grave, le plus angoissant des problèmes actuels : le problème scolaire.

Leur première campagne de conférences portera sur les manuels condamnés et le projet Bouffandeau. Cette étape franchie, ils poursuivront méthodiquement leur propagande, s'efforçant d'inculquer aux parents la claire notion des devoirs que leur imposent, en matière d'éducation, leur foi religieuse et leur patriotisme, de soulever l'opinion publique en faveur de nos droits scolaires aujourd'hui méconnus.

Que ce comité de conférenciers réponde à un pressant besoin, quel catholique en pourrait douter ?

L'école laïque, spiritualiste à ses débuts, s'est transformée en

maîtresse de libre-morale et de libre-pensée ; des lois d'exception entravent le recrutement et la formation des maîtres chrétiens ; nos écoles libres ont été fermées par milliers, et lorsque la générosité catholique s'ingénie à les remplacer, elle se heurte à d'intolérables oppositions ; le fonctionnaire, le pauvre, portent un joug qui rappelle celui de l'esclavage antique : si on lui laisse le corps, on lui prend de force l'âme de ses enfants ; nous sommes las enfin de verser des millions pour payer la guerre insensée que l'enseignement officiel livre à nos croyances...

Que faire ? En appeler au peuple, porter au tribunal de l'opinion souveraine notre cause de justice et de liberté. M. Jacques Piou (discours de Besançon) le disait : « Entre les sectaires tout-puissants et nous, catholiques, qu'ils accablent de leurs persécutions..., la lutte est encore possible. Il y a un juge, et ce juge est le peuple de France... Organisez une grande campagne de conférences (le mot est ambitieux), de causeries ; il ne vous faudra pas pour cela des académiciens. Allez-vous-en dans tous les villages, réunissez les pères et mères de famille, prenez les manuels, et dites-leur : Vous voulez que vos enfants soient élevés honnêtement. Voilà ce qu'on leur enseigne... Peut-être aurez-vous un succès qui vous étonnera... Vous ne savez pas ce que peut être la révolte des pères et des mères ! Jamais la lutte n'a été portée sur un terrain plus sûr où nous remporterons la victoire ».

Les Présidents des Associations de Pères de famille possèdent la liste des conférenciers bretons et français.

NOS MISSIONNAIRES

Le R. P. Corre, de la Société des Missions Etrangères.

Nous avons annoncé (numéro du 10 Mars) la mort du R. P. Jean-Marie Corre, né à Plougastel-Daoulas, décédé au Japon après un laborieux apostolat de 35 ans. Depuis, nous avons reçu d'un de ses confrères originaire comme lui de notre diocèse, le R. P. H. Daridon, la lettre suivante qui donne sur les travaux et sur les derniers moments du P. Corre des détails de nature à intéresser et édifier nos lecteurs.

Tottori, Mission d'Osaka (Japon), le 22 Février 1911.

Monsieur le Directeur,

Au mois de Novembre dernier, j'ai pu jouir pendant trois jours de l'hospitalité du Père Corre à Kumamoto, puis il y a quelques jours m'arrivait l'annonce de sa mort. Cette nouvelle, quoique inattendue, ne me surprit qu'à moitié : j'avais constaté que le Père Corre s'acheminait à grands pas vers la tombe. Je fus épouvanté de voir sa maigreur et sa faiblesse, pendant mon séjour à Kumamoto : c'était le résultat d'une anémie qu'un séjour à notre sana-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

torium de Hong-Kong et ensuite des soins persévérants à domicile n'ont pu enrayer et, le 9 de ce mois, notre compatriote quittait la terre pour le ciel. Les lecteurs de la *Semaine religieuse* me sauront gré, peut-être, de donner quelques détails sur la vie apostolique, si bien remplie, de notre compatriote.

Le Père Corre ne fut pas un missionnaire ordinaire. Pendant plusieurs années, professeur de morale au séminaire de Nagasaki, il se consacra tout entier à sa fonction. Une application constante à l'étude lui permit d'acquérir une connaissance peu ordinaire de la théologie et du droit canon, et j'ai entendu plusieurs prêtres japonais se féliciter de l'avoir eu comme professeur. Son évêque, Mgr Petitjean, l'aimait et avait en lui la plus grande confiance, et le P. Corre méritait cela par sa discrétion, sa vie si digne occupée par l'étude, la prière et la direction des séminaristes.

Il y eut hélas ! de l'excès dans ce travail, tellement que la tête se fatigua, et l'étude devint impossible. C'est alors que l'évêque actuel de Nagasaki, Mgr Cousin, se décida à donner une nouvelle direction à l'activité de notre compatriote. Il le chargea de fonder une mission dans la ville de Kumamoto, une des principales du Kyoushou, d'où sont sortis les grands orateurs ou les grands meneurs protestants du Japon qui ont réussi à mettre au second plan les ministres venus d'Angleterre et d'Amérique.

Je n'ai pas de détails précis sur les premiers travaux du Père Corre dans la province dont Kumamoto est la ville principale. Je sais seulement qu'il fit une tournée de conférences qui fut bien agitée..., puis quelques tournées encore, pour constater finalement que les belles promesses du commencement étaient illusoires. Le bon Père, n'ayant pas encore été en contact avec les païens, s'était trop flatté de recueillir une moisson de conversions encore inédite dans ces milieux. Voyant qu'il n'avait produit qu'un feu de paille, à tort ou à raison, il n'eut plus confiance dans cette méthode d'évangélisation et se tourna vers les œuvres de charité, plus en rapport avec son tempérament.

Sa décision fut vite prise, et comme il ne savait pas vouloir à moitié, il se fit quêteur avec la décision et la ténacité qui avaient caractérisé ses études quand il professait au séminaire. Les critiques vinrent qui affligèrent le Père, mais ne l'empêchèrent pas de poursuivre son but. Le résultat a montré qu'il eut raison d'être tenace. Je m'empresse de le dire, le P. Corre ne trouva au Japon que des admirateurs. Ici, en effet, tout le monde se rend compte que les moyens ordinaires sont insuffisants : pour produire un mouvement sérieux de conversions, il faut un travail et une organisation que nos ressources actuelles ne nous permettent pas d'entreprendre.

A Kumamoto, le Père Corre réunit les notes théologiques qu'il avait recueillies au séminaire, et composa un ouvrage : *Notæ addititicæ ad Patrem Gury,* lesquelles traitent de questions particulières, spéciales aux pays de mission. Le premier volume seul a paru et a eu plusieurs éditions. Cet ouvrage, très apprécié, est

entre les mains du plus grand nombre des missionnaires de l'Extrême-Orient. La maladie du Père ne lui a pas permis de terminer le second volume, qui est impatiemment attendu.

Grâce à cet ouvrage, que le P. Corre présenta à des ecclésiastiques de différents pays, et à des comptes rendus élogieux dans quelques revues de l'étranger, le Père fut avantageusement connu ; sa réputation de savant fut pour beaucoup dans le succès de ses quêtes. Les dons qu'il reçut furent considérables. Son premier soin fut d'acheter le terrain de la mission à Kumamoto ; mais cette acquisition fut tellement avantageuse qu'elle souleva une tempête, et le Père dut quitter momentanément le pays. Le calme rétabli, il rentra à Kumamoto, bâtit sa résidence, une chapelle et un catéchuménat qu'il confia à un prêtre japonais. Tôt après, il procurait un terrain aux Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles, qui y fondèrent une école et un dispensaire.

Dans une ville comme Kumamoto, ces achats représentent déjà une somme considérable. Le Père avait, outre cela, le dessein de bâtir une église sous le vocable de Notre-Dame du Japon. C'est le titre donné à une statue de la Sainte Vierge, reproduction exacte de celle que saint François Xavier apporta au Japon, et que le Pape Pie IX avait donnée au deuxième vicaire apostolique du Japon, Mgr Petitjean (le premier vicaire apostolique fut Mgr Forcade, mort archevêque d'Aix, qui résida plusieurs mois aux îles Ryou-Kiou, mais ne put pénétrer au Japon). Mais les conversions furent si lentes que le Père abandonna bientôt ce projet, laissant à son successeur les dons accordés dans ce but.

Après avoir mis Kumamoto sur un bon pied, le Père songea à la ville de Yatsushiro. Il y acheta un beau terrain, sur lequel il y a maintenant une jolie chapelle et une bonne résidence pour le missionnaire, plus une école et un hôpital tenus par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Plus loin, à Hitoyoshi, elles ont un noviciat pour les religieuses indigènes.

Après avoir fait ces fondations coûteuses, le Père Corre entreprit encore davantage : la fondation d'une léproserie. Non loin de Kumamoto, il acheta une colline assez vaste pour y établir des œuvres multiples. Il fit appel au dévouement des Sœurs Franciscaines missionnaires de Marie, et bientôt la léproserie de Biwazaki fut bien connue. Il y a maintenant une communauté de dix sœurs européennes et canadiennes, plusieurs postulantes japonaises et une quarantaine de lépreux. La beauté du terrain et le climat exceptionnel de ce pays vont probablement décider les supérieures de la Congrégation à y établir leur maison centrale pour le Japon et la Chine, où ces religieuses ont aussi fondé beaucoup d'établissements.

Cette énumération vous dit assez tout ce qu'il a fallu d'énergie et de patience au Père Corre, non seulement pour faire ces fondations, mais pour assurer leur avenir. Que je vous dise maintenant que le Père Corre pouvait être considéré comme un des premiers ou même le premier missionnaire de la société des Missions étrangères, cela ne vous étonnera pas.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai demandé moi-même au Père Corre quel avait été le résultat de son ministère à Kumamoto même, pendant les vingt ans qu'il y a passés. Ses chrétiens étaient, disait-il, plus de 300 et parmi eux il ne comptait que 24 non pratiquants. Eh bien ! je suis certain que nulle part ailleurs on n'est arrivé à un si beau résultat. Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est justement depuis vingt ans que l'évangélisation est devenue particulièrement difficile au Japon. Toutefois, 300 chrétiens ne signifient pas qu'il n'y a eu que 300 baptêmes. Outre cela, il y a encore à compter les morts et les émigrés, ces derniers étant toujours assez nombreux...

Je m'aperçois que je n'ai pas su assez me borner. Vos lecteurs, peut-être, me sauront gré de n'avoir pas été trop bref.

Pour que vous sachiez maintenant comment est mort le P. Corre, je transcris la lettre que m'a écrite, le 17 Février, le Père Lebel, aumônier de la léproserie de Biwazaki.

« ...Comme vous l'aviez constaté vous-même lors de votre passage à Kumamoto, la santé du Père Corre était bien atteinte au mois de Décembre de l'année dernière. Durant le mois de Janvier, l'anémie ne fit que s'accentuer tous les jours davantage, car le Père ne se nourrissait presque plus. Vers la fin du mois, l'état devint tellement alarmant que le 31, profitant de la présence à Kumamoto du P. Lemarié et du P. Houde, je pris sur moi de proposer au cher malade de recevoir les derniers sacrements. Il accepta volontiers et, après avoir entendu sa confession, je lui administrai l'Extrême-Onction et lui donnai l'Indulgence plénière.

» Les trois jours qui suivirent furent assez calmes, puis tout à coup, le vendredi, une crise d'urémie se déclara ; après plusieurs jours de souffrances qu'il s'efforçait de ne pas laisser paraître à l'extérieur, le Père Corre, qui conserva sa connaissance jusqu'à ses derniers moments, rendit son âme à Dieu le jeudi 9 courant, pendant que je lui donnais une dernière absolution.

» L'enterrement s'est fait le samedi 11, à 9 heures du matin ; il fut présidé par le Père Bonne, spécialement délégué par Mgr Cousin, que sa santé a empêché de venir à Kumamoto. Le Père Corre repose dans un cimetière païen, en attendant que nous puissions transporter ses restes dans un cimetière catholique que nous nous proposons d'acheter...

» Puissions-nous, quand le moment sera venu, faire une bonne et sainte mort comme notre cher ami et compatriote, le P. Corre ! »

Œuvres Sociales Catholiques

Deuxième Congrès de l'*Action Populaire*. — Le 11 Mai 1909, l'*Action Populaire de Reims* tenait à Paris ses premières assises. Les 20, 21, 22 et 23 Avril prochain, elle tiendra à Paris (Institut catholique, 74, rue de Vaugirard), sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque, son second Congrès approuvé et

béni par plusieurs évêques, entre autres Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Il s'agit d'un travail en commun, où chacun apporte le résultat de ses labeurs et de son expérience ; d'un travail familial où l'échange d'idées, courtois et ordonné, tiendra la place principale. Outre les discussions qui suivront les brefs exposés, toute l'après-midi du samedi sera réservée à la conversation. On tiendra cercle, par spécialités, sous la direction d'un maître éprouvé, pour éclairer les points douteux de la législation, de la technique, de la pédagogie sociale. Quiconque a l'expérience des congrès sentira toute l'importance de cette innovation. Enfin, une exposition de documents envoyés par les œuvres sociales les plus diverses, groupes d'études, fédérations, secrétariats sociaux, etc., concourra efficacement au but pratique de nos travaux.

Demander tous renseignements à M. le Directeur de l'*Action Populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims (Marne).

Voici les grandes lignes du programme : Le jeudi 20 Avril, *Action sociale catholique ;* le vendredi 21, *Action syndicale catholique ;* le samedi 22, *Action sociale catholique internationale ;* le dimanche 23, *La tâche sociale des catholique.*

N. B. — Les trois premiers jours, après la réunion du soir, bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Repas de midi en commun.

Chronique Générale

Rome. — **Au Vatican.** — Dimanche matin (2 Avril), le Saint-Père a admis plusieurs personnes à sa messe, après laquelle il a confirmé deux enfants du ministre du Brésil près le Saint-Siège.

Tous ces jours, le Pape a reçu en audience de nombreux personnages, entre autres Mgr de Boismenu, évêque missionnaire en Océanie, et Sa Béatitude Paul-Pierre XIII Terzian, patriarche de Cilicie pour les Arméniens.

***

Les journaux italiens publient les nouveaux statuts de l'Union électorale catholique italienne.

S. E. le cardinal secrétaire d'Etat les communiquait le 19 Mars au comte Gentiloni, en y montrant une nouvelle preuve de la sollicitude du Pape pour l'action catholique.

Les statuts déterminent le but et les moyens de développer l'action électorale.

Petit sermon en trois points. — Le R. P. d'Alzon terminait une lettre à un jeune homme par ces mots : « Surtout, mon cher ami, n'oubliez pas que la vie est bien courte, le ciel bien beau et l'enfer bien chaud. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Le Catéchisme appris aux enfants, par l'abbé MOUTERDE, tel est le titre d'un charmant classique illustré de 70 gravures, qui vient de paraître chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris. (Prix, cart. 0 fr. **75,** franco.) Il s'impose d'une façon toute particulière à l'attention de tous les Catéchistes, prêtres et laïcs.

Abbé SNELL. **Essai sur la Foi dans le catholicisme et le protestantisme,** un vol. in-12, **1** fr. **50.** (Librairie Téqui.) — J'ai eu plusieurs traités de la foi à analyser, je n'en ai pas trouvé qui traitât des questions et objections actuelles avec autant d'ampleur que celui-ci. Il est destiné à donner, à fortifier la foi à ceux qui le méditeront, car il traite du fidéisme, de l'agnosticisme, du symbolisme qui sont des écueils actuels non moins que la fausse notion protestante. C'est un livre d'actualité.

Du même auteur : **Lettres à un Protestant,** avec une préface de S. Em. le cardinal PERRAUD, un vol in-12 de XLI-207 pages, **2** francs. — Ces Lettres, au nombre de dix, seraient aussi bien intitulées les étapes de ma conversion ou l'itinéraire d'un protestant vers le catholicisme intégral, vers l'Eglise romaine.

Le Bienheureux Théophane Vénard, *Vie de missionnaire; Captivité et Martyre; Procès de l'ordinaire et procès apostolique; Fêtes de la béatification.* — 1 vol. in-12 illustré de 350 pages. 2 fr. (Librairie TÉQUI.)

Ce récit supplémentaire de la vie du martyre du B. Th. Vénard que nous présentons aujourd'hui au public, offre au lecteur un intérêt tout spécial. D'abord, le jeune héros est notre contemporain ; il pourrait vivre encore. Plusieurs de ses amis, de ses parents, son frère, ont eu la joie d'assister à sa glorification par l'Eglise.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est peu actif. Le 3 °/₀ clôture à 96,45. Fonds Russes en légère reprise

La Banque Périer et Cie, 59, rue de Provence, à Paris, procède à l'émission de 100,000 obligations de 500 francs 4 1/2 °/₀ or de l'emprunt de Minas Geraes dit Emprunt des Municipalités Le prix d'émission est fixé à 476 francs, payables 100 francs en souscrivant et 376 francs du 26 Avril au 6 Mai prochain

La Société Centrale des Banques de Province, au capital de 1.630 000 fr. est sur le point de se liquider pour se reconstituer au capital de 50 millions de francs, divisé en 100 000 actions de 500 francs sur lesquelles : 20.000 actions A seront réservées au groupe des Banquiers membre du Syndicat des Banques de province et 60.000 actions B seront émises avec une prime de 5 °/₀ soit 25 fr. par action libérée de 1/4.

Fermeté des obligations Crédit Foncier de l'Uruguay à 484,50 et Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte à 447.

On recherche les obligations Bingham Central à 485,50, Est Central du Chili à 469. Mexican Union Railway à 450 et Saint-Louis San-Francisco à 475 fr.

L'action Ville Saint-Denis est demandée à 129 50, Foncière d'Hendaye à 114, Usines Smieloff à 369. Tubes et Forges de Sosnowice à 3 225, Oil Royalties à 31,50 et Ferghama Oil Fields à 40,75.

L'obligation 5 °/₀ Cie générale de Rio de Janeiro se tient à 444,50.

La Société Marseillaise procède à l'émission de 25.000 obligations 5 °/₀ de 500 francs de la Compagnie du Port de Rio de Janeiro. Au prix d'émission de 459 fr. 50, payable 100 fr. en souscrivant et 359 fr. 50 du 11 au 15 Avril, le taux du placement ressortira à 5 °/₀ net, avec un coupon intérimaire de 5 fr. 55 à toucher au 1er Juillet.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

Mme LOUBOUTIN **RESTAURANT de la TOURBIE**
Rue Royale, QUIMPER
Chambres confortables. — Prix modérés. — Cuisine soignée.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Ancienne MAISON DAVID **HOTEL DU LION D'OR** *Nouvellement agrandi,* J. GLOAGUEN, successr.
Place Saint-Corentin — QUIMPER — Près de la Cathédrale.
→ *Cuisine soignée. — Prix modérés.* ←

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, FRANÇOIS, Successr
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 14 Avril 1911. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse pour lui annoncer la promotion de M. le Vicaire général Fléiter à la dignité de Protonotaire Apostolique.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Alleluia !*

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Bénédiction papale ; Quimper ; Prélats de la Maison pontificale et Protonotaires apostoliques.

IV. — Chronique générale : Rome.

V. — Dernières nouvelles : Avis de l'Evêché ; Acquittement de M. l'abbé Madec, vicaire à Guimaëc.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Avril. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 17. — LUNDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 18. — MARDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 19. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 20. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 21. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Samedi, 22. — *In albis.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 23. — Dimanche *In albis* (Quasimodo).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest.....	16 Avril.	
Communauté de la Norgard	17-18	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas	19-20	—
Hôpital de Quimperlé	21-22	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse pour lui annoncer la promotion de M. le Vicaire général Fléiter à la dignité de Protonotaire Apostolique.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La *Semaine religieuse* vous a déjà informés d'une heureuse nouvelle, qui met en joie tout le Diocèse, et à laquelle la famille cléricale sera particulièrement sensible.

Monsieur le chanoine Fléiter vient d'être nommé, par Bref Apostolique de Sa Sainteté Pie X, en date du 15 Mars 1911, Protonotaire Apostolique *ad instar participantium*. Cette prélature est une des plus élevées de la Cour pontificale. Elle a été décernée à notre fidèle et dévoué Vicaire général à l'occasion de sa cinquantaine de prêtrise. Le Pape a voulu récompenser ainsi sa longue vie de piété sacerdotale, et surtout les services rendus, pendant vingt-trois années, à quatre Evêques de Quimper.

Je remercie le Souverain Pontife d'avoir si paternellement traduit mes sentiments et les vôtres.

Monseigneur Fléiter n'a pas recherché l'honneur qui vient à lui. Il l'a filialement accepté, comme un témoignage de la bienveillance du Pape, et comme une preuve de l'affection reconnaissante que lui a vouée son Evêque.

Quel est le prêtre de la Cornouaille ou du Léon qui ne soit prêt à reconnaître que cet honneur est bien mérité ?

Les élèves qui ont suivi, au Petit Séminaire de Pont-Croix, de 1861 à 1873, les cours du jeune prêtre de Pont-l'Abbé qui vint y donner l'enseignement traditionnel aux meilleurs enfants du pays, se souviennent encore de l'autorité, de la distinction, de la science littéraire, du goût classique, du sens chrétien, avec lesquels il professa les matières diverses dont il fut chargé, et spécialement la Rhétorique. En lui, le lettré valait le prêtre. Ce n'est pas peu dire. Car le prêtre avait une vue très haute et très complète de son devoir. Il sentait toute l'importance de sa fonction pour la formation des vocations cléricales. Les générations de prêtres qu'il a préparés au Diocèse ont prouvé la valeur du maître et le zèle de l'éducateur.

Monseigneur Sergent avait apprécié grandement le Régent de Rhétorique de son Petit Séminaire.

Monseigneur Nouvel, qui apportait lui-même dans le Diocèse, avec son goût prononcé pour la vie monastique, le souci

très vif du salut des âmes et le désir de donner aux paroisses des pasteurs de premier choix, voulut mettre le jeune professeur en contact plus direct avec le peuple chrétien. Le service paroissial exige une connaissance approfondie des esprits et des cœurs, autant de souplesse que d'énergie dans l'exercice de l'autorité spirituelle, et un certain art de s'adapter aux difficultés locales sans rien sacrifier des droits de Dieu. Une âme vraiment sacerdotale, animée d'une foi vive, fait toujours à son peuple un bien profond et durable. L'expérience fut concluante. Le ministère ne fut pas, pour le nouveau pasteur, une épreuve mais une joie. Les populations qui lui furent confiées eurent la même impression. Elle ne s'est pas évanouie. J'ai constaté à Lopérec, lors de la tournée pastorale, le très pieux souvenir gardé par les paroissiens d'aujourd'hui à leur Recteur d'autrefois. Et, chaque fois qu'il m'a accompagné à Notre-Dame des Carmes de Brest, j'ai été témoin des sympathies religieuses qui l'y accueillent encore. En le nommant chanoine honoraire dès 1884, l'Evêque répondait au vœu des populations autant qu'à son désir personnel de récompenser le zèle d'un Curé dont il connaissait tout le mérite.

Aussi, Monseigneur Lamarche n'hésita pas, quand il fallut remplacer Monseigneur du Marhallac'h comme vicaire général, à lui choisir pour successeur le Curé des Carmes. Ce choix fut arrêté le jour même du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët, le 8 Septembre 1888.

Depuis ce temps, Monseigneur Fléiter n'a pas cessé d'occuper ce poste, si ce n'est, à la mort de Nos Seigneurs Lamarche et Valleau, pour remplir la fonction de Vicaire capitulaire, où l'appelait la confiance du Vénérable Chapitre.

Vous n'ignorez pas, Messieurs et chers Coopérateurs, combien le Vicaire général est intimement uni à l'Evêque. Il est son collaborateur et son ami. Il partage sa juridiction. Il partage aussi ses fatigues, ses inquiétudes et ses peines. Le fardeau de l'administration diocésaine serait bien lourd à l'Evêque, s'il n'était soutenu par les conseils et l'affection des hommes de haute valeur qu'il va prendre parmi vous.

A l'heure où Monseigneur Fléiter devint vicaire général, l'administration se compliquait de relations constantes avec le pouvoir civil. Elle nécessitait une correspondance, souvent délicate. L'Evêque et les Vicaires généraux devaient y apporter autant de fermeté dans les idées que de courtoisie dans la forme, afin de sauvegarder la dignité et les intérêts de l'Eglise sans rompre en visière avec le monde officiel. Vous savez tous avec quel tact et quelle droiture Monsieur le Vicaire général Fléiter sut remplir ce rôle, et comment il se concilia sans effort la sympathie et le respect des fonctionnaires. Son indépendance apostolique comme Vicaire Capitulaire empêcha le gouvernement, sous Monseigneur Valleau,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'agréer d'abord comme Vicaire général du nouvel Evêque. Mais ce retard mesquin ne fit qu'accroître la considération dont il était entouré et qui lui était due.

Vous l'avez tous vu de près dans les affaires intéressant vos paroisses. Vous lui rendrez cette justice qu'il a toujours cherché à vous encourager. Apercevant, mieux que tout autre, les progrès du mal sur plus d'un point du Diocèse, il aurait voulu voir aussi les œuvres de toutes sortes se multiplier sous votre main, pour étendre et affermir le règne de Dieu dans les âmes. C'est pourquoi il écoutait volontiers vos doléances. Mais, en vous consolant, il s'attachait surtout à exciter votre zèle, à fortifier vos résolutions, à éclairer vos doutes. C'est ainsi que les Vicaires généraux demeurent encore apôtres dans une fonction que l'on croit à tort réduite à des préoccupations purement administratives. La charité sacerdotale qui les anime donne à leur autorité un caractère que n'ont pas les autorités de la terre, et la rend éminemment bienfaisante pour le Clergé comme pour les fidèles.

Les Congrégations religieuses dont il est le Père n'oublieront pas l'intérêt qu'il a porté à leur vie surnaturelle comme à leurs œuvres. Sa sollicitude aime à les suivre encore, par la prière et le conseil, dans les rares maisons d'où la persécution ne les a pas chassées, et jusque dans l'exil où elles souffrent sans pouvoir se résigner à ne plus servir Dieu et l'Eglise au pays de leur naissance et de leur vocation.

Je lui dois moi-même une reconnaissance que je lui ai déjà exprimée dès le premier jour. Avec le bon Monsieur Corrigou et Monsieur le Supérieur du Séminaire, c'est lui qui m'a introduit dans les détails de l'administration diocésaine. Son expérience m'a épargné bien des tâtonnements. Je me réjouis de penser qu'il continuera à me rendre de bons services avec son jeune Collègue, car, Dieu merci, il demeure mon Vicaire général.

Sans doute, sa nouvelle dignité ne lui permettra plus d'assister son Evêque dans les cérémonies. Il me manquera comme à vous dans les tournées de Confirmation. Vous regretterez de ne plus pouvoir à cette occasion lui offrir l'hospitalité simple et cordiale qu'il aimait. Je regretterai moi-même de ne plus l'avoir pour compagnon de route dans la vieille voiture pastorale, où il me renseignait, entre deux étapes, sur les paroisses que nous allions visiter ensemble.

Mais vous le retrouverez toujours à l'Evêché, sage, accueillant, et souriant comme jadis.

Les insignes de sa nouvelle dignité lui seront remis par moi, solennellement, le dimanche de Pâques, à l'issue de la messe pontificale. Les habitants de la ville épiscopale voudront assister en grand nombre à cette cérémonie de famille. De loin, vous vous y associerez tous par le cœur. Vous inviterez vos populations à prier aussi pour le vénérable Prélat.

Vous voudrez bien, pour les instruire de ce fait, leur lire la Circulaire que je vous adresse, ou tout au moins en donner un résumé suffisant.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 3 Avril 1911.

Voir, en *Dernières nouvelles,* p. 277, Avis importants.

PARTIE NON OFFICIELLE

ALLELUIA !

ALLELUIA ! Tandis que de toutes parts redouble la guerre au Christ, tandis qu'on ameute contre lui les passions aveugles des foules et que les habiles et les forts se flattent hautement de le chasser bientôt du monde, l'Eglise catholique, poursuivant sa route, sans trouble et sans peur, entonne de nouveau son chant de victoire dix-huit fois séculaire, *Alleluia !*

Alleluia ! « Sur la pierre renversée du sépulcre, un ange était assis », dit l'Evangile. L'ange radieux, c'est la foi des chrétiens. Ce tombeau qui finit toute gloire humaine et qu'un Dieu seul a pu rendre glorieux, cette pierre qui annonçait la mort et qui chante la vie, c'est le granit triomphant qui porte l'Eglise et notre immortelle espérance.

Oui, voilà le miracle souverain, l'invincible témoignage, le rayon victorieux qui fait resplendir à jamais la divinité sur le front ressuscité de Jésus-Christ. Ceux-là seuls ne le voient pas qui fuient la lumière, car, pour ne plus douter, il n'y a qu'à regarder le monde et interroger les siècles. Si le Christ n'a pas vaincu la mort, si le Crucifié n'est pas Dieu, expliquez donc le monde aux pieds du Crucifié ! Si la Croix n'est pas divine, comment a-t-elle passé du Calvaire au front des maîtres du monde ? Comment a-t-elle éclairé, civilisé la terre ? Comment est-elle encore la grande consolatrice, l'amie du pauvre, la joie des martyrs, l'espoir du mourant ? D'où lui vient sa magie céleste ? Et qui donc a mis dans ce bois ce fleuve de lumière et ce baume qui coulent sur les âmes sans s'épuiser jamais ? Expliquez donc ces miracles toujours vivants, toujours croissants, et dites-nous donc, enfin, comment le Christ ne se serait pas ressuscité, lui qui a ressuscité le monde.

Alleluia ! Oui, l'humanité *sait que son Rédempteur est vivant.* Elle sait aussi que c'est lui qui fait vivre les âmes et les peuples, et que, hors de lui, il n'y a que la nuit et la mort. Et voilà pourquoi, quand reviennent les grands jours de la foi, quand la Pâque solennelle invite les chrétiens, les foules se lèvent et viennent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manger et boire la lumière, la paix et la vie, à la table du Christ. Ni les niais sourires, ni les blasphèmes ne les arrêtent : elles tournent le dos aux sots penseurs et aux libres parleurs ; et quand la voix des cloches s'éveille au matin de la radieuse fête, l'Eglise ouvre son cœur et ses bras, et les peuples reconnaissent leur mère. Alors s'emplissent les églises de nos villages et les cathédrales de nos cités ; alors, devant les foules à genoux, en écoutant leur grande voix qui entonne le vieux *Credo* des Catacombes, on se sent heureux et fier d'être catholique ; on sent que la religion de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis est et sera toujours l'âme de la France.

Ah ! sans doute, l'*Alleluia* qui retentit une fois de plus aujourd'hui ne terminera ni les épreuves, ni les combats de l'Eglise sur la terre. Demain, elle retrouvera la ruse, les passions aveugles, la violence armées contre elle. Il a été dit que les ennemis et les calvaires ne lui manqueraient jamais. Comme le maître, elle gravira la voie douloureuse, elle trouvera des scribes pour la calomnier, des Judas pour la trahir, des insulteurs pour lui présenter le fiel et des bourreaux pour la crucifier. Elle aussi donnera du sang, et quand on la croira bien clouée au gibet, il y aura des voix pour lui dire aussi : « Descends maintenant de la croix ! » Il y aura des habiles qui murmureront *en branlant la tête*, suivant le mot de l'Evangile : « Cette fois, c'est bien fini de la vieille Eglise ; à nous le monde ! » Et alors ils diront à leurs sbires, à leurs complices de tout genre : « Gardez-nous cette église captive, impuissante et morte. » Pauvres gens ! ils ne savent pas que jamais prison ni tombe n'ont pu garder ni le Christ ni son Eglise. Ils oublient qu'on n'enchaîne pas le rayon de lumière, qu'on ne tue pas l'éternelle vie ! Quiconque a voulu creuser une fosse au Crucifié, n'a fait que lui préparer un trône ; quiconque crucifie son Eglise, lui prépare des résurrections nouvelles.

Ainsi s'écrira son histoire, de siècle en siècle. Toujours faible et toujours forte, souvent mourante et ressuscitant toujours, l'Eglise pleine de l'invincible vie de Jésus-Christ, comme lui *se rira des complots*, et, sur la tombe de ceux qui prophétisent sa mort, elle passera en chantant son immortel *Alleluia*.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France.**
II. — **L'accomplissement du devoir pascal.**
III. — **Mission.** — PONT-AVEN (Mission française), du *23 Avril au 7 Mai.*
V. — **Retraites pascales aux Bretons de Trélazé et d'Angers,** prêchées par M. Sévellec, vicaire à Pleyben, *du 25 Avril au 7 Mai*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures*, on ne confessera que des hommes.

Dimanche de Pâques. 1re messe à *5 h. 1/2.*

A *7 heures*, messe de communion spécialement pour les hommes.

A *10 heures*, messe pontificale, à l'issue de laquelle Monseigneur donnera la bénédiction papale (Indulgence plénière). — Ensuite aura lieu la cérémonie d'investiture de Mgr Fléiter comme Protonotaire apostolique.

A *2 h. 1/2*, vêpres — **Clôture de la Mission** ; allocution de Mgr l'Evêque. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Lundi et *Mardi de Pâques*, messes et offices comme les dimanches.

N. B. — A partir du Dimanche des Rameaux, la 1re messe est à *5 h. 1/2* sur semaine comme les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Le soir du Samedi Saint*, après 8 heures, on ne confessera que des hommes.

A partir du Dimanche de Pâques (inclus), l'angélus sera sonné à *5 heures.* La 1re messe est dite à *5 h. 1/2*, la 2e messe, *le dimanche*, à *7 h. 1/2* ; la 3e à *9 heures.* — A *10 heures*, grand'messe. A *11 h. 1/2* ; messe basse spécialement pour les militaires de la garnison.

Pendant la semaine, la 2e messe a lieu à *7 heures*, la 3e à *8 heures.*

Le *Dimanche de Pâques*, à *7 heures*, messe de communion spécialement pour les hommes. Les autres messes, comme il est dit plus haut.

A *3 heures*, vêpres suivies du sermon de **clôture de la Mission.** Salut solennel.

Lundi et *Mardi de Pâques*, grand'messe à *8 heures.* Le soir, à *8 heures*, chant des Complies ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La messe annuelle de l'**Œuvre de Notre-Dame de Salut**, en l'honneur de S. Joseph, sera dite en l'église Saint-Mathieu, le *mercredi 19 Avril*, à *8 heures.* Après la messe, instruction et Salut (Indulgence plénière).

Jeudi prochain, 20 Avril, à 8 heures du soir, aura lieu, à la Salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mgr l'Evêque, une réunion des catholiques de Quimper, en vue de constituer dans cette ville une *Union catholique* pour la défense de l'Eglise, de ses droits et de ses libertés.

On nous prie d'annoncer dans la *Semaine religieuse* le **Congrès Eucharistique** qui se tiendra à Saint-Pol de Léon, les 24 et 25 Juin prochains, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Mardi dernier, à deux heures, Monseigneur l'Evêque a fait la bénédiction des ornements et linges d'autel confectionnés par l'Œuvre des Tabernacles de Quimper, en faveur des églises pauvres.

Les demandes doivent être adressées au Secrétariat de l'Evêché.

La Bénédiction papale. — Comme il est dit plus haut, dimanche, à l'issue de la messe solennelle, Mgr l'Evêque donnera la « bénédiction papale ». Nous croyons utile de rappeler en quoi elle consiste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avant l'usurpation italienne qui l'a fait prisonnier au Vatican, le Pape, aux jours de grande fête, donnait, dans une des Basiliques romaines, *Urbi et orbi* une bénédiction solennelle à laquelle était attachée une indulgence plénière. Pour permettre à un plus grand nombre de fidèles de participer à cette grâce, les Souverains Pontifes ont communiqué à d'autres le pouvoir de donner, en leur nom, la bénédiction *papale* avec l'indulgence qui y est attachée. Les Evêques jouissent de ce privilège deux fois par an, à Pâques et à une autre fête solennelle à leur choix (Noël généralement).

Recevoir la « bénédiction papale » donnée par l'Evêque, c'est recevoir la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ ; une indulgence plénière y est attachée, moyennant que l'on remplisse par ailleurs les conditions ordinaires (confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).

Telle est la précieuse faveur qui est offerte, dimanche, aux fidèles et qui, pour plusieurs, passe inaperçue.

Les personnes qui veulent gagner l'indulgence doivent, au lieu de se retirer immédiatement après le dernier Evangile de la messe pontificale, rester à leur place, à l'église, jusqu'à ce que l'Evêque, du trône spécialement dressé à cet effet, au bas du chœur, ait prononcé sur les assistants la formule d'absolution avec la bénédiction solennelle.

N. B. — La même communion peut servir pour satisfaire au devoir pascal et pour gagner l'indulgence de la bénédiction papale.

QUIMPER. — **La Mission.** — Nous ne parlerons pas aujourd'hui des exercices de la Mission proprement dite ; aussi bien nous ne pourrions que répéter ce que nous avons déjà dit de l'admirable élan qui porte la foule des fidèles au pied de la chaire sacrée pour entendre les zélés Missionnaires leur rappeler, avec une force tout apostolique, leurs devoirs envers Dieu, leurs destinées immortelles et les moyens d'assurer le salut éternel de leur âme. Cependant, on nous en voudrait — avec raison — si nous passions sous silence quelques unes des cérémonies spéciales qui ont eu lieu au cours de cette semaine, et tout d'abord la fête de dimanche soir, 9 Avril, à la Cathédrale, pour l'Amende honorable au divin Cœur de Jésus.

« ...Il est huit heures : les trois nefs de la Cathédrale sont envahies par une foule nombreuse, qui s'entasse et déborde tout autour du chœur. Tous se montrent pieux, recueillis, pénétrés d'avance du sentiment de la cérémonie qui se prépare.

Le T. Saint-Sacrement est exposé dès que Monseigneur, entouré de plusieurs chanoines, a pris place près de la grille qui reste ouverte pour laisser passage à des hommes de toutes classes, de toutes conditions qui lui forment la plus belle couronne qu'un Evêque puisse rêver. Presque tous, comme les fidèles remplissant l'immense basilique, se sont pourvus d'un cierge.

M. Schauffler, supérieur de la Mission, est en chaire, et d'une

voix très chaude il commente les huit Béatitudes, que Notre-Seigneur développa un jour du haut de la montagne. Les riches y trouvent des enseignements précieux ; les pauvres, des consolations fortifiantes ; les doux et les humbles, de séduisantes promesses ; et les affligés et les écrasés de la douleur, des répits et des espoirs précieux ; les persécutés, enfin, des énergies et des aurores de triomphes certains.

Le bon missionnaire, que rien ne fatigue, fait des applications très heureuses et produit, comme toujours, la meilleure et la plus douce impression. Puis, il passe au sujet poignant des fautes de chacun, les étale et, après le commentaire abrégé de chacun des commandements de Dieu et de l'Eglise, il montre combien il est bon, utile, urgent, de faire monter au Cœur de Jésus une Amende honorable, et d'obtenir notre pardon !

On chante le cantique « Dieu de clémence... », qui rend si bien les soupirs de l'âme coupable, mais qui revient à Dieu, humiliée et décidée à refaire sa vie...

Le moment de faire l'Amende honorable est venu : Monseigneur monte en chaire ; mais, avant de la lire devant cette foule subjuguée déjà et qui va l'être encore davantage, il prend la parole, dit combien son cœur d'Evêque goûte de bonheur en face de cette foule sans nombre : il en remercie Dieu et les vaillants missionnaires ; puis, interpellant le Curé de Saint-Corentin, il lui demande s'il est content de son peuple vers lequel il venait, peut-être, naguère avec douleur — laissant derrière lui sa paroisse aimée de Concarneau —, sans s'attendre à une pareille manifestation...

Et cependant, l'amende honorable s'impose : où sont ceux qui n'ont pas de fautes à se reprocher ? Les individus, les familles, les pouvoirs publics, tous ont péché... Il revient d'un pays étranger où, lui a-t-on dit, les catholiques sont ardents pour la lutte ; mais il n'en a guère vu dans leurs églises ; l'Evêque souhaite et demande à Dieu que nos catholiques bretons viennent dans leurs églises, et, mettant leurs caractères à la hauteur de leurs convictions, soient plus combattifs pour la cause de Dieu, qui est celle du pays...

Sa Grandeur s'agenouille, tous les cierges s'allument : spectacle imposant et sublime, il n'y a plus qu'un cœur et qu'une âme, tant ils sont unis à celui de leur Evêque qui lit, posément, avec toute son âme et sa foi, le texte émouvant de l'Amende. Vers la fin, un dialogue s'établit entre le pasteur et son peuple ; et l'intérêt, et la piété, et l'émotion croissent, quand, s'adressant au Cœur de Jésus et formulant ses volontés, les assistants répètent ensemble après l'Evêque : « Pardon, ô Jésus ; ayez pitié de nous, convertissez-nous, sauvez-nous ! »

Les yeux sont pleins de larmes, les voix tremblent : les hommes les moins sensibles cachent mal leurs impressions intimes... Soirée pleine de douces émotions, cérémonie vraiment réconfortante. Le Cœur de Jésus a dû être content. Il a vu ses fidèles réunis près de lui ; il a entendu leurs serments. Il les aidera à les garder.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur, et les derniers avis du Missionnaire entendus, on se sépare, chacun emportant son cierge béni comme un souvenir et un témoin de cette fête inoubliable, et donnant un dernier regard aux illuminations féeriques du chœur de la cathédrale de Saint-Corentin. On rentre chez soi meilleur, et on bénit Dieu qui conserve la foi au cœur de ses Bretons.

†††

A Saint-Mathieu, la seconde huitaine a réuni, pour la retraite spéciale des mères de famille, au moins 800 personnes qui ont fait la communion, dimanche 9 Avril. Les réunions du soir, communes à tous les fidèles, ont continué à suivre une gradation ascendante.

Deux fêtes ont marqué cette « semaine du Sacré-Cœur » : le 1er vendredi du mois, ce fut l'Amende honorable, la fête du « pardon ». D'abord un cantique au Sacré Cœur, vivement chanté, puis une trop brève instruction sur les bienfaits de Dieu, sur nos ingratitudes, sur l'invincible amour du Cœur de Jésus. Le *Parce, Domine* — Pardon, Seigneur, pardon ! — jaillit spontanément du fond des cœurs et des poitrines, et quand on organisa une procession du T. Saint-Sacrement à travers le très étroit passage que laissait la foule en se pressant, ce fut une émotion indicible. Les enfants, de leurs voix innocentes, égrenaient les versets du *Miserere*, et tout le peuple ensemble reprenait à chaque fois : « Pardon, Seigneur, pardon ! *Parce, Domine.* »

Quand M. le Recteur de Saint-Mathieu, ému jusqu'aux larmes, prononça l'Amende honorable, il était bien l'écho de tous les fidèles, et il me semble que jamais on n'entendit acte de contrition plus sincère. Le *Tantum ergo*, l'invocation : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous, qui avons recours à vous, » furent enlevés avec un entrain irrésistible. Tout empoignait : l'autel splendidement illuminé, l'étoile électrique, symbole d'un avenir meilleur, et la couronne de lumières, qui mettait en relief toutes les lignes du groupe du « Christ-Roi »...

La seconde fête, présidée par Mgr l'Evêque, avait lieu le Dimanche des Rameaux, à 3 heures, immédiatement après vêpres, pour la bénédiction solennelle de ce monument commémoratif de la Mission.

On n'a pas oublié le symbolisme de l'œuvre de M. Vallet. Ce n'est pas le Christ souffrant, c'est le Christ Roi, par ses souffrances et par sa mort — *regnavit a ligno Deus* — ; c'est le Christ que la Bretagne a tant aimé qu'elle l'appelle son Roi, *Roue Breiz* — ; c'est le Christ souverain que Jeanne d'Arc arbora sur son étendard, le vrai Roi de France comme elle l'affirmait, nécessaire à son bonheur, même temporel. Un ange, au pied du groupe, exprime, sur une banderole, le vœu de tous, la conclusion logique de la Mission : « Que votre Règne arrive ! »

Ce fut le texte que développa Monseigneur avant de procéder à la bénédiction solennelle. Enveloppant le Christ triomphant, en

somme le Christ du dimanche des Rameaux, d'un regard mélancolique, Sa Grandeur proclama qu'on n'arrive à la gloire que par la souffrance et attacha à ce monument commémoratif trois idées que, nous l'espérons fermement, les paroissiens de Saint-Mathieu n'oublieront jamais : « Le Christ a souffert ; le Christ a souffert pour nous ; nous lui devons donc fidélité ». Rendre l'ampleur, la chaleur du développement est bien au-dessus de nos forces. Ceux-là qui ont entendu le diront dans toutes les demeures, et quand quelqu'un sera tenté d'oublier ses promesses de la Mission, ne suffira-t-il pas de montrer ce Christ ?....

La bénédiction du *Roue Breiz* fut suivie du Salut du T. Saint-Sacrement. Un dernier cantique termina l'émouvante cérémonie, et la foule s'écoula, impressionnée.

Il n'est pas possible que de pareilles journées ne portent pas des fruits, qui réjouissent le cœur des missionnaires... X...

Prélats de la Maison pontificale et Protonotaires apostoliques. — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant ici quelques notions au sujet des droits et privilèges des prélats de la Cour romaine.

La Cour ou mieux famille pontificale comprend des chapelains, des camériers et des prélats qui, faisant un service régulier auprès du Souverain Pontife, sont dits « participants » ou « palatins ». Il en est d'autres qui, sans avoir d'emploi personnel près du Saint-Père, sont admis à jouir des privilèges honorifiques accordés aux membres de la famille pontificale ; ce sont les ecclésiastiques que le Pape choisit dans les diverses parties du monde catholique, parmi les plus dignes, pour se les attacher plus immédiatement, et que l'on nomme Prélats de la Maison pontificale.

La plus haute prélature est le protonotariat apostolique, dont les titulaires sont agrégés au collège des Protonotaires participants (composé seulement de sept membres) et jouissent en grande partie des mêmes privilèges, *ad instar participantium*. C'est à cette dignité que vient d'être promu Mgr Fléiter.

Sa Sainteté Pie X, dans un *Motu proprio*, daté du 21 Février 1905, a réglé à nouveau les privilèges des diverses classes de prélature.

En vertu de ce décret, les prélats romains peuvent porter dans les fonctions sacrées l'habit prélatice, c'est-à-dire la soutane de couleur violette dont la queue ne devra pas être déployée, la ceinture de soie de même couleur, avec deux glands pendant à gauche, la mantelletta violette sur le rochet, la barrette noire avec le gland violet.

Ils peuvent aussi porter dans les assemblées ecclésiastiques et civiles les bas et le col violets, la soutane noire avec les boutonnières, boutons, filets, doublures de même couleur, la ceinture de soie violette, le grand manteau en soie violette non moirée et sans doublure, et le chapeau noir avec le cordon et deux glands de soie de couleur violette.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour l'habit ordinaire, ils peuvent porter les bas et le col violets et le chapeau comme ci-dessus.

De plus, ils peuvent user du bougeoir aux messes chantées, ou mêmes basses si elles doivent être célébrées avec quelque solennité ; de même aux vêpres et aux autres fonctions solennelles.

Ceux qui, à la qualité de prélats joignent celle de protonotaires, *ad instar participantium*, jouissent de privilèges beaucoup plus étendus.

La couleur amarante remplace la couleur violette à la soutane noire et au chapeau.

Ils officient pontificalement, à peu près comme les évêques en dehors de leur diocèse, mais c'est à la sacristie qu'ils prennent et déposent les ornements sacrés.

Pour la messe, ces ornements sont : les bas et les sandales de soie, bordés d'un galon de soie jaune ; la tunicelle et la dalmatique, la croix pectorale d'or sans gemme, suspendue à un cordon de soie de couleur violette, orné en arrière d'un gland semblable ; les gants de soie sans orfroi, l'anneau avec une seule gemme ; la mitre de damas de soie sans ornement, mais les franges des fanons rouges ; le livre du canon et le bougeoir, l'aiguière et le bassin.

Ils peuvent avoir un prêtre assistant en chape. Aux messes pontificales, étant couverts de la mitre, ils chantent la formule *Benedicat vos*... en bénissant le peuple à la manière accoutumée.

Aux vêpres solennelles ils se servent de la mitre, de la croix pectorale et de l'anneau.

A Rome et hors de Rome, s'ils doivent célébrer une messe basse avec quelque solennité, revêtus de l'habit prélatice, ils peuvent faire la préparation et l'action de grâces devant l'autel sur un prie-Dieu orné de coussins, prendre les ornements sacrés à l'autel, avoir un clerc dans les ordres sacrés comme assistant et deux ministres inférieurs, mais ils n'auront ni croix pectorale ni anneau. Ils se servent du canon, du bougeoir et de l'aiguière.

Aux autres messes basses ils ne diffèrent des autres prêtres que par l'usage du bougeoir.

Les protonotaires *ad instar* jouissent de l'oratoire privé, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir dans leur maison une chapelle où il leur est permis de dire la sainte messe.

Protonotaires *ad instar* et prélats reçoivent, lors de leur nomination, des Lettres apostoliques qui leur sont expédiées par la Secrétairerie d'Etat. Ces Lettres font connaître les mérites spéciaux de l'élu qui ont déterminé sa promotion et elles concèdent les droits et privilèges annexés à leur dignité. En même temps, on leur transmet la formule de la profession de foi prescrite par le Saint-Siège qu'ils doivent prononcer et du serment qu'ils doivent prêter avant d'entrer en jouissance des faveurs indiquées.

Ce sera l'objet de la cérémonie de dimanche prochain, à la cathédrale de Saint-Corentin. Après avoir donné la Bénédiction

papale, comme on l'a dit plus haut, Mgr l'Evêque proclamera la nomination de Mgr Fléiter comme protonotaire apostolique et remettra solennellement au nouveau prélat les insignes de sa dignité.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La guerre au Pape.** — Au début des fêtes officielles du cinquantenaire de la proclamation de Rome capitale, une manifestation antireligieuse a eu lieu sur la place de Saint-Pierre. Elle aurait été de médiocre importance, à considérer son petit nombre et sa composition. Mais il faut relever le fait nouveau, d'une gravité exceptionnelle : jusqu'ici aucune manifestation anticléricale n'avait été tolérée dans le voisinage immédiat du Vatican...

L'effet ne s'est pas fait entendre. Quelques jours après la « démonstration », un ouvrier maçon, surexcité par la lecture d'un ignoble journal, l'*Asino*, qui se publie avec l'autorisation du gouvernement, a tiré, dans Saint-Pierre, des coups de révolver sur un groupe d'ecclésiastiques, voulant disait-il, « tuer un prêtre, n'ayant pas pu tuer le Pape ». Car il avait essayé de pénétrer au Vatican pour mettre à exécution cet abominable projet... C'est, dit-on aujourd'hui, un déséquilibré..., mais à coup sûr un malfaiteur dangereux, qui a pour complices les journalistes qui lui ont « monté la tête » et le gouvernement qui tolère leur infâme propagande !...

Pendant ce temps, le Saint-Père continue, avec le même calme, à vaquer à ses occupations, donnant de nombreuses audiences ; mais les réceptions sont interrompues pendant la Semaine Sainte.

DERNIÈRES NOUVELLES

AVIS DE L'ÉVÊCHÉ. — **I. En raison de l'affluence occasionnée par la foire du 15 Avril, le Souverain Pontife a daigné accorder, *POUR QUIMPER*, la dispense de l'abstinence du Samedi Saint.**

II. MM. les Curés et Recteurs qui n'auraient pas reçu, avant dimanche prochain, les *instructions relatives à la confection des Comptes et des Budgets des paroisses dans la prochaine séance de Quasimodo* sont priés d'en faire immédiatement la demande au Secrétariat de l'Evêché.

Nous apprenons que M. l'abbé Madec, vicaire à Guimaëc, vient d'être définitivement acquitté par la Cour de Cassation dans son affaire relative à l'ouverture d'un cours d'adultes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

L'Action catholique. Discours prononcés en divers Congrès par le R. P. JANVIER, des Frères Prêcheurs, 1c-8° écu. Prix : 4 francs. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris.

C'est toujours un plaisir d'annoncer et un avantage de lire les recueils de discours du P Janvier.

Docteur, dont les lumineux et féconds enseignements sèment dans les âmes la lumière et la vérité, le P. Janvier est aussi un apôtre de l'action catholique. Le présent volume renferme quatorze discours, prononcés par l'éminent orateur, en divers Congrès ou assemblées générales d'œuvres catholiques.

Petit Catéchisme de la Première Communion, d'après Mgr GAUME. Paris, Vitte, rue de l'Abbaye, 14. Prix : 0 fr. 30.

Elément de la doctrine chrétienne, par l'abbé H. CONVERT. Paris, Vitte, 14, rue de l'Abbaye. Prix : 0 fr. 30.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché plus actif. Notre 3 °/. s'inscrit à 96,20. Fonds russes en progrès.

L'obligation 4 1/2 °/. du Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte est demandée à 447 fr.

Dans le groupe des chemins de fer, on traite les obligations 5 °/. Est Central du Chili à 469, les 6 °/. Mexican Union Railway à 450 et les 5 °/. San Louis San Francisco à 475.

On recherche à 129,50 l'action Ville Saint-Denis. Bonne tenue des Tubes et Forges de Sosnowice à 3.198. L'action Ferghana Oil Fields est soutenue à 42,50.

Fermeté à 444,50 de l'obligation 5 °/. C^ie^ Générale de Rio de Janeiro.

A signaler l'introduction des actions de la Société Le Naphte qui exploite d'importantes concessions dans les bassins de Bakou et de Maikop. Nous reparlerons de cette entreprise.

Le Colbalt Star Mining dont les actions viennent d'être introduites sur le marché en banque, aurait, au dire des émetteurs, déjà placé au Canada 325 000 de ses actions et elle aurait réalisé pour son premier exercice un bénéfice de 31 446 dollars. Or, son bilan au 31 Octobre 1910 montre que, un an après sa constitution, elle ne possédait plus un dollar, ni en caisse ni en banque ; et ce même bilan ne porte pas plus trace du prétendu bénéfice que du produit de l'émission canadienne. Si cette émission a eu lieu, comment la Compagnie se trouve-t-elle déjà dépourvue de ressources ? Et si elle n'a pas eu lieu, avec quoi a-t-elle vécu jusqu'ici ?

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1^er^ choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS
Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas
Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe
Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aine

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

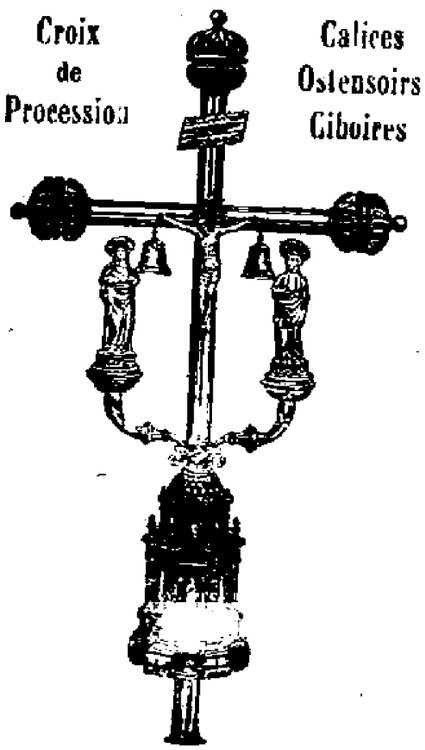

Calices
Ostensoirs
Ciboires

Chasublerie

Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 21 Avril 1911. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Au lendemain de Pâques.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Quimperlé ; Avis de service anniversaire ; Mgr Fléter, protonotaire apostolique ; Quimper ; *La Voix de Saint-Corentin* ; Association de N.-D. de Salut ; Brest ; Gouézec ; Un dévot serviteur de S. Corentin, au 17e siècle.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Décret relatif à la notification des mariages ; France ; Le procès de Mgr Williez ; Rennes ; Reims ; La question des presbytères au Conseil d'Etat ; Pèlerinages ; Pensée.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Avril. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo)*. Office du jour ; double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Georges, Martyr.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Georges.
Lundi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
(A la procession, messe du Lundi des Rogations. Violet.)
Mercredi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Léon Ier, Pape, Docteur *(du 11 Avril)*. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 30. — 2e Dimanche après Pâques. Ste Catherine de Sienne, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix.	23-24	Avril.
Sœurs de S. Vincent de Paul, à Morlaix	25-26	—
Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper.	27-28	—
Dames de la Retraite de Lézérazien.	29-30	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au lendemain de Paques

Lorsque le divin Sauveur, après sa résurrection, parut au milieu de ses disciples réunis, il leur répéta avec une intention marquée : « Que la paix soit avec vous ! »

Ce don précieux de la paix, un grand nombre de fidèles l'ont reçu pendant ces jours : « Allez en paix », leur dit le ministre du Seigneur. « Que la paix soit avec vous », leur a répété le divin Sauveur en se donnant à eux dans la communion pascale. Et le calme et le bonheur sont venus remplir leur âme.

A quelles conditions ce bonheur leur sera-t-il assuré ?

A la condition : 1° qu'ils continueront à obéir à la voix de l'Eglise. Elle leur dit : « Ton Créateur tu recevras. » Il faut qu'à cet ordre ils répondent sans tarder : « Me voici, heureux de recevoir encore le Dieu qui remplit de joie et d'allégresse ma pauvre âme si souvent triste et désolée. »

A la condition : 2° qu'ils sauront réagir contre les influences qui, autour d'eux, se dressent pour les empêcher d'être à Dieu. En allant à Dieu, en le recevant dans leur cœur, ils ont fait un acte d'indépendance, de liberté. Qu'ils continuent à agir dans les choses religieuses avec cette indépendance et cette liberté qu'ils ont montrées, et leur attitude digne et généreuse leur procurera la joie et la paix.

A la condition, en troisième lieu, qu'ils obéiront à Dieu dans toutes les circonstances où Dieu leur parle : le matin et le soir en le priant, le dimanche en assistant aux offices, où il se montre à l'esprit pour l'éclairer, au cœur pour le consoler, à la volonté pour la soutenir et la fortifier ; au temps de Pâques, en se réconciliant avec Dieu.

On ne vit jamais en paix quand on se révolte contre Dieu. « *Quis restitit Deo et pacem habuit ?* Qui a jamais résisté à Dieu et a joui de la paix ? » Il en est qui font profession de croire les vérités de la religion, qui croient fermement qu'après la mort ils paraîtront devant le Juge suprême, et qui refusent pourtant, après avoir offensé Dieu, de se réconcilier avec lui. Peuvent-ils vivre tranquilles dans cet état, être sans crainte, sans inquiétude sur l'avenir ? Que de fois peut-être ne se sont-ils pas dit : « Voilà bien longtemps que j'entasse péché sur péché, que je ne me suis pas réconcilié avec mon Dieu ; si la mort venait à me surprendre, quel sort devrais-je attendre ? » Soyons donc bien fidèles nous-mêmes, prions pour eux, afin que nos prières et notre piété qui les édifient leur fassent prendre enfin une généreuse résolution, et qu'ils disent à leur tour : « Peu importe qu'on m'approuve ou qu'on me blâme, j'écouterai le cri de ma conscience, je remplirai mon devoir de chrétien » !

Pour nous, enfants soumis de l'Eglise, humilions-nous, et, prosternés, remercions Dieu qui nous a guéris de notre lèpre et a bien voulu nous attendre. Soyons francs envers lui, nous avons pris

des résolutions, il faut les exécuter ; nous avons promis à Jésus-Christ de fuir les compagnies dangereuses, les mauvaises lectures, d'éviter à tout prix les occasions où notre foi, notre pureté ont déjà succombé, il faut tenir parole ; ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons nous flatter de n'avoir pas trompé Dieu, et qu'on pourra dire de nous, comme de Jésus ressuscité : « Il est sorti du tombeau et pour ne plus mourir » !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France. L'union des catholiques.**
II. — **Les retardataires du devoir pascal.**
III. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**
IV. — **Missions.** — PONT-AVEN (Mission française), *du 23 Avril au 7 Mai.*
— PLOUÉZOC'H, *du 23 Avril au 7 Mai.* Président : M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.
V. — **Retraites pascales aux Bretons de Trélazé et d'Angers,** prêchées par M. Sévellec, vicaire à Pleyben, *du 23 Avril au 7 Mai.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — A partir du dimanche de Quasimodo (inclus) jusqu'à la Toussaint, sauf avis contraire, les vêpres sont chantées à *5 heures.*

Mardi 25 Avril, fête de S. Marc, la procession sort de la cathédrale à *9 h.*, et se rend à la chapelle de S.-Marc, où l'on chante la messe de la Station.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 23 Avril, à 6 h. 1/2,* messe mensuelle pour « la Presse Catholique », suivie d'une courte allocution.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 27.....	Plounéventer. — St-Servais.	Lanhouarneau. — St-Derrien.
Vendredi, 28 ..	Bodilis. — Plougar.....	Plougourvest.
Samedi, 29....	Lamp'-Guimil. — Locmélard.	St-Sauveur. — Loc-Eguiner.
Dimanche, 30..	Landivisiau.....	Guimiliau.

Monseigneur sera accompagné dans sa tournée pastorale par M. le vicaire général Cogneau.

Quimperlé. — **Retraite fermée.** — Comme nous l'avons déjà annoncé (n° du 7 Mars), une retraite fermée, pour les femmes et spécialement pour les jeunes filles membres de la Ligue patriotique des Françaises, doit avoir lieu du 7 au 11 Mai prochain, chez les Dames de la Retraite de Quimperlé.

Les prêtres de la région ne manqueront pas de recommander dans leurs paroisses cette retraite, que Mgr l'Evêque bénit particulièrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de service anniversaire. — PORSPODER. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Bourhis, mort recteur de Porspoder, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 26 Avril, à 10 heures.

Monseigneur Fléiter, protonotaire apostolique. — A l'occasion de la promotion de Mgr Fléiter, nous avons exposé les droits et privilèges des Protonotaires apostoliques *ad instar participantium*. Nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à trouver ici quelques détails sur la cérémonie de l'investiture qui, pour notre vénéré Vicaire général, s'est faite le dimanche de Pâques, à la cathédrale de Saint-Corentin.

Avant la messe, Mgr Fléiter entre au chœur, précédant immédiatement Mgr l'Evêque, et prend place sur un fauteuil, dans le sanctuaire.

La messe pontificale étant achevée, il s'avance vers le trône épiscopal où Mgr Duparc se tient en chape, avec la mitre et la crosse. Le nouveau protonotaire, revêtu de la soutane violette et, par-dessus, de la *manteletta*, prend le Bref de nomination et le présente à l'Evêque. Celui-ci le fait lire à haute voix par M. le chanoine Pilven, pour notifier officiellement au clergé et aux fidèles la dignité conférée par le Souverain Pontife à M. le chanoine Emile Fléiter.

La lecture terminée, l'élu, à genoux aux pieds de son Evêque, la main sur l'Evangile, prononce la formule du serment, puis renouvelle sa profession de foi catholique, affirmant sa croyance à tout ce que l'Eglise croit, rejetant et condamnant tout ce que l'Eglise rejette et condamne.

Après la profession de foi, commence l'investiture proprement dite du nouveau prélat. Le Pontife lui enlève la manteletta et le revêt du rochet, par-dessus lequel il lui remet la manteletta. Ensuite, l'élu se tenant à genoux, Mgr l'Evêque lui met sur la tête la barrette et sur la barrette le chapeau prélatice orné d'un cordon rose, prononçant en même temps les paroles du cérémonial particulier qui indiquent le symbolisme des rites accomplis.

L'investiture est terminée ; on enlève au protonotaire le chapeau et la barrette, et il reçoit le baiser de paix de Mgr l'Evêque. Celui-ci alors entonne le *Te Deum*, que poursuivent le clergé et la maîtrise, puis chante l'oraison et descend au chœur, où il donne la Bénédiction papale...

La formule d'investiture dont nous parlions se termine par ce souhait de bonheur : *Quod felix faustumque semper sit. Amen.* De tout cœur, en notre nom et au nom de nos confrères du clergé, nous l'adressons en ce jour au bon et vénéré Monseigneur Fléiter. *Ad multos annos !*

QUIMPER. — **La Mission.** — Dimanche, a eu lieu la clôture de la grande Mission de Quimper, pendant laquelle les cœurs chrétiens ont joui de bien beaux et touchants spectacles — nous en

avons parlé — ; au souffle de grâces et de bénédictions, dont ces saints exercices sont le signe et le gage assuré, la ville épiscopale a répondu d'une manière digne d'elle. Durant trois — ou mieux cinq grandes semaines, les fidèles sont accourus en foule au pied de la chaire chrétienne, pour écouter la parole divine que venaient leur apporter de zélés missionnaires. Chaque soir, toutes les chaises étaient occupées longtemps à l'avance, et de nombreux bancs disposés çà et là devenaient encore insuffisants... Ce qui frappait tout d'abord dans ces magnifiques réunions, c'était l'empressement assidu des hommes, recueillis et attentifs.

Un tel succès est dû nécessairement à la grâce de Dieu qui, seule, féconde la parole de ses apôtres ; mais une bonne part en revient au talent, au zèle et à l'entrain si communicatif des vaillants missionnaires que la Providence nous avait envoyés. Ils se sont dépensés sans mesure, aussi bien pour l'organisation des fêtes et cérémonies (dont nous avons déjà rendu compte) qu'en chaire et au confessionnal... Mais le moissonneur oublie volontiers ses labeurs et sa peine devant une riche et abondante récolte et, sous ce rapport, l'espérance de nos ouvriers apostoliques n'a pas été déçue. Quant à évaluer le chiffre des communiants de la Mission, ce serait chose difficile. Le jour de Pâques, à Saint-Corentin, pour la messe de 7 heures, l'église était comble ; les hommes, au nombre de plus de 700, remplissaient la grande nef, chantant de tout cœur le *Credo*, puis, émus et recueillis, s'approchaient de la Table Sainte pour recevoir leur Sauveur. Beaucoup avaient communié à la première messe, ou à d'autres moments ; soit près de mille communions d'hommes en un jour, dans la paroisse ; c'est un résultat bien consolant et qui prouve de nombreux retours.

A la grand'messe, la cathédrale était de nouveau pleine, les hommes occupant tout un côté de la nef ; quelques-uns ont même dû prendre place dans le chœur. Tous s'unissent au chant du *Credo*. L'assistance est plus considérable encore, l'après-midi, pour la clôture de la Mission.

Les vêpres solennelles achevées, le président, M. Schauffler, prend la parole et commente en termes enflammés ces paroles de l'office de Pâques : « *Hæc dies quam fecit Dominus...*, en ce jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse », et les applique avec à-propos aux âmes de bonne volonté que Notre-Seigneur a ressuscitées en ces jours de grâce miséricordieuse. Qu'Il en soit béni, et aussi sa divine mère, la Vierge Immaculée que l'on n'invoque jamais en vain !!... Le missionnaire remercie ensuite Mgr l'Evêque, qui a apporté à l'œuvre d'apostolat ses encouragements et l'autorité de sa parole éloquente ; puis, le vénérable Chapitre, et spécialement le clergé paroissial si dévoué, si généreux ; il a un mot touchant pour chacune des séries d'auditeurs : enfants, jeunes filles, femmes, mais surtout « les chers hommes », auxquels il dit merci avec effusion de lui avoir procuré de si douces joies par leur attention soutenue, leur recueillement, leur docilité, et par-dessus tout leur piété édifiante à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Table. Il en gardera, ainsi que ses collaborateurs, un précieux souvenir et son plus grand bonheur sera d'apprendre que les paroissiens et particulièrement les « chers hommes » de Saint-Corentin sont demeurés fidèles à leurs engagements, dont il établit dépositaire et gardien le divin Cœur de Jésus.

Ensuite Monseigneur monte en chaire. Sa première parole est pour remercier les missionnaires du bien qu'ils ont fait dans sa ville épiscopale. Mais il faut que ce bien soit durable et, pour cela, qu'il se crée un mouvement plus actif, plus unanime qui fixe les volontés dans l'accomplissement du devoir. Comme conclusion à l'enseignement reçu durant ces jours, l'Evêque attire l'attention des auditeurs sur deux questions.

La première concerne les devoirs des pères et mères de famille relativement à l'instruction chrétienne de leurs enfants et à la préservation de leur foi. Beaucoup, hélas ! s'obstinent à ne pas voir le danger. Avec autant de force que de netteté, l'Evêque rappelle, une fois de plus, les obligations des parents dans le choix de l'école à laquelle ils confient leurs enfants, la surveillance de l'enseignement qui leur est donné et des livres mis entre leurs mains. A tout prix, ils doivent écarter de ces âmes dont ils sont responsables ce qui peut ébranler leurs croyances et compromettre leur salut éternel.... On parle de lois nouvelles, avec des sanctions plus sévères, amende et prison.... Eh ! bien — ceci n'est point une bravade — nous ne céderons pas ! Nos droits, nous continuerons à en user ; notre devoir, nous le ferons, advienne que pourra ! Que les catholiques se rappellent cette parole d'une femme irlandaise à son mari qu'elle voyait hésitant : « Souvenez-vous de votre âme et de la liberté »... Monseigneur recommande comme moyens de préservation, après l'école, les patronages, catéchismes de persévérance, cercles d'études, œuvres de jeunes gens..., et déclare qu'en parlant comme il l'a fait, il a voulu « libérer sa conscience et celle de son clergé »...

La seconde question regarde seulement les hommes. Il s'agit des « Unions catholiques », constituées sur la demande et selon les idées du Souverain Pontife. L'Evêque se propose d'en établir une à Quimper, dans le but d'étendre ensuite l'association au diocèse tout entier. Ce sera l'objet de la réunion de jeudi, à la salle Jeanne d'Arc, où Sa Grandeur donne rendez-vous aux catholiques de la ville épiscopale.

Comme souvenir visible de la Mission qui s'achève, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin se propose d'élever, dans la chapelle du Sacré-Cœur, à la cathédrale, une statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Monseigneur applaudit à ce projet, assuré que la générosité des fidèles permettra de le réaliser d'une façon digne de la sainte héroïne qu'on veut honorer et de cette merveille d'architecture où sera placé son monument. Il termine par une dernière exhortation à garder pieusement les leçons reçues durant ces jours et invite l'assistance à réciter avec lui un *Pater* et un *Ave* pour les missionnaires...

Ensuite a lieu le Salut solennel. On chante le *Te Deum* d'action de grâces et, de l'autel brillamment illuminé, Notre Seigneur en bénissant les fidèles pieusement inclinés bénit les bonnes résolutions qu'ils ont prises et que sa grâce les aidera à tenir...

† †

Pour la paroisse de Saint-Mathieu, les mêmes remarques consolantes seraient à faire, mais nous nous attacherons plutôt à ce qui a été la caractéristique de la quatrième et dernière semaine de la Mission.

Plus de fêtes ! Le souvenir de la Passion de N. S. Jésus ne le permet plus : tout devient plus austère. A la place des enfants, des jeunes filles, des mères, ce sont les hommes et jeunes gens. Ils accourent dès cinq heures et demie du matin, s'entassent au pied de la chaire, recueillis, attentifs, avides de la parole de Dieu. Le Jeudi Saint pour l'heure sainte, le Vendredi Saint pour l'émouvant récit de la Passion, les rangs sont encore plus serrés, l'émotion plus intense : missionnaire et auditoire n'ont qu'un cœur et une âme...

Le Samedi Saint tout entier fut consacré aux confessions, plus spécialement des hommes, qui se dérobaient à leurs affaires, à leur commerce, pour se préparer à la communion générale du jour de Pâques.

Des deux côtés de la grande nef, on fut dans l'obligation, bien agréable, il faut l'avouer, d'écarter les dames. « C'est réservé aux hommes ! » et, bien aimablement, l'on faisait place.

Dès que la messe est commencée, de toutes les poitrines jaillit le *Credo* royal, puis un ou deux des cantiques les plus aimés. Les missionnaires préparent à la communion, puis c'est le long et majestueux défilé vers la Table sainte. Combien étaient-ils ? Je ne saurais le dire de façon absolument précise, mais certainement plus nombreux que les mères de famille ou les jeunes filles, les deux dimanches précédents. La Foi des aïeux s'est retrouvée vivace et forte, comme aux plus belles fêtes de jadis.

La grand'messe et les vêpres nous réservaient une surprise. A la cathédrale, le matin, Mgr l'Evêque installait solennellement Mgr le vicaire général Fléiter comme protonotaire apostolique ; le soir, Sa Grandeur prenait la parole. Les paroissiens de Saint-Mathieu ont eu le courage de résister à tant d'attraits, et tous, hommes et femmes, se retrouvèrent à la dernière cérémonie. Dès le chant des vêpres, on sentait une certaine émotion : le chant était plus incisif, plus pénétrant. A la vue du Père supérieur, enfin remis de son indisposition, la joie est générale. Avec cœur, de façon bien précise, il montre la nécessité, les moyens de persévérer. Il ne faut pas que ce soit un feu de paille ; quand on s'est donné au Christ, ce n'est pas pour un jour, et, quelle que soit notre faiblesse naturelle, la force ne nous manque pas, si nous la cherchons en Dieu. Prières, bons exemples, sacrements, vie chrétienne dans la famille, associations où l'on se sent appuyés les uns

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur les autres, sont à notre portée.... Le cœur du missionnaire trouve des accents paternels pour recommander ces différents moyens de persévérance.

L'émotion le gagne quand il rappelle les jours trop vite passés, les retraites spéciales d'enfants, de jeunes filles, de mères chrétiennes et surtout d'hommes. Leur assiduité l'a ravi, et son cœur ne les oubliera jamais.

M. le Recteur de Saint-Mathieu ne peut laisser partir les zélés missionnaires, sans les remercier de leur dévouement — sans dire aussi à ses paroissiens sa joie et sa reconnaissance. Il a aimé sa paroisse, mais il l'aimera encore plus, parce qu'elle est plus profondément chrétienne, qu'elle s'est donné comme Roi le Christ, auquel elle sera toujours fidèle....

Le monument commémoratif de la Mission rappellera à chacun ses promesses.

La « Voix de Saint-Corentin ». — Nous nous faisons une joie de souhaiter la bienvenue à un nouveau confrère quimpérois, dont le premier numéro a paru le 15 Avril. Son titre « significatif et symbolique » de *Voix de Saint-Corentin* (1) indique suffisamment le but qu'il poursuit : bulletin paroissial, « sa naissance coïncide avec la clôture de la Mission, dont il sera le mémorial vivant et le prolongement dans l'avenir ».

L'accueil fait au premier numéro est un gage assuré de succès et un présage non moins certain du bien que produira parmi nous la *Voix de Saint-Corentin.*

Association de Notre-Dame de Salut. — Le Comité de Quimper a réparti les sommes suivantes aux différentes œuvres du diocèse, pour l'exercice de l'année 1910 :

Aux patronages de jeunes filles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu	100 fr.
Aux patronages de jeunes gens	50
Aux écoles de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu	50
A l'Œuvre de la Bonne Presse	50
Aux écoles de Pluguffan	50
Au Comité de Paris	25
Pour la bibliothèque catholique de Quimper	25
A Sainte-Anne	25
Aux patronages de Brest	75
Aux écoles de Plougastel-Daoulas	20
Aux écoles d'Ergué-Gabéric	25
Total	495 fr.

Comme on le voit par le tableau ci-dessus, l'Association vient en aide à toutes les œuvres du diocèse. Pour que cette aide soit

(1) La « Voix de Saint-Corentin » ne paraîtra, jusqu'à nouvel ordre, qu'une fois par mois. — Prix de l'abonnement : 1 franc. 23, rue du Frout, Quimper.

plus efficace et plus généreuse, il lui faudrait plus de ressources ; partant, plus de cotisations. L'Association est enrichie de nombreuses indulgences.

On peut en faire partie moyennant la modeste cotisation annuelle de 1 franc et même de 0 fr. 05 centimes pour les enfants des écoles.

Pour se faire inscrire, s'adresser chez Mme Guépin, présidente du Comité de Quimper, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, vieille route de Douarnenez.

La Secrétaire, L. V.

BREST. — **Jeunesse Catholique.** — On nous écrit : « Dimanche, 23 Avril, la Jeunesse Catholique de Brest, avec le concours des membres des « Soirées Familiales » de Saint-Martin, représentera la *Fille de Roland.* Ceux qui ont vu jouer le *Maître de la Mort, Blandine,* et surtout *Athalie*, ont tout lieu d'espérer que le drame poignant de Henri de Bornier a trouvé des interprètes dignes de lui. Le théâtre chrétien de Brest a passé de la période des essais à celle des succès glorieux ; et plus d'un disait, l'an dernier après *Athalie*, que vraiment les catholiques brestois étaient favorisés d'avoir à leur disposition un théâtre où la tragédie classique retrouvait ce qu'elle a perdu, hélas ! sur nos scènes modernes : la dignité parfaite de vie et l'ardente conviction des interprètes. Les acteurs considéreront comme un encouragement précieux une nombreuse assistance de prêtres dans l'auditoire, qui se pressera dimanche prochain, 2, rue Bugeaud, au patronage Saint-Martin. »

***

GOUÉZEC. — **Retraite de jeunes gens.** — Les 10, 11 et 12 Avril, la paroisse de Gouézec donnait le spectacle consolant et bien édifiant de 185 jeunes gens suivant avec entrain, recueillement et piété une retraite prêchée par M. l'abbé Sévellec qui, au dernier moment, n'a pas hésité à remplacer un prédicateur indisposé.

C'était la première fois qu'une retraite de ce genre était donnée à Gouézec. Du fait de la nouveauté et du respect humain, on pouvait craindre beaucoup d'abstentions et compter seulement sur un demi succès. Grâce à Dieu, cette crainte était vaine.

Dès le premier contact des cœurs des retraitants avec le cœur de l'éloquent prédicateur, la grâce de Dieu opérait visiblement un travail fécond, qui n'a fait que s'accentuer jusqu'à la fervente communion du jour de clôture.

Que Jésus-Hostie, qui s'est plu ce jour-là à doter ces âmes jeunes des dons de force et de pureté, les ait toujours sous sa divine sauvegarde et les fasse affronter sans défaillance les luttes de la vie !

X.

Un dévot serviteur de S. Corentin, au 17e siècle. — Le R. P. de Rochemonteix, l'un des plus savants historiens de la Compagnie de Jésus, vient de publier sur *Le P. Nicolas Caussin,*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Confesseur de Louis XIII et le Cardinal de Richelieu, un livre du plus vif intérêt, surtout pour l'histoire de notre diocèse. Le P. Caussin fut, en effet, exilé à Quimper pour avoir refusé de se plier aux intentions du Cardinal dans l'exercice de sa charge. Ce livre, aussi attachant à lire qu'un roman, initie le lecteur aux intrigues de la Cour. On y voit comment les Pères comprenaient le rôle de leur ordre en politique, et avec quelle prudence les chefs de la Compagnie souhaitaient que les Jésuites évitassent de s'y engager. Le P. Caussin, témoignant d'une dévotion particulière pour saint Corentin, lui attribuait la cessation de son exil, et croyait à sa puissante intervention qu'il avait charitablement sollicitée pour le salut du Cardinal. Le nom du Père se retrouva à ce propos dans la *Vie de Catherine Daniélou*, par le P. Maunoir, que M. le chanoine Peyron a tout récemment imprimée. On voit que son histoire nous appartient réellement et que nous avons de justes raisons de la signaler ici.

(Un vol. 8° ; Paris, Picard, 1911.)

Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus ouvriront à Jersey, en Octobre, un Pensionnat pour jeunes filles, avec les mêmes programmes d'études qu'elles ont suivis à Sainte-Anne d'Auray :

Etude approfondie de la Religion ;

Préparation aux épreuves du brevet simple et du brevet supérieur ;

Enseignement pratique de la langue anglaise par l'usage journalier ;

Leçons de coupe et d'économie domestique ; arts d'agrément, latin, langues vivantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure des Fidèles Compagnes de Jésus, Saumarez Lodge, Queen's road, Guernesey, Iles anglaises.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Jeudi-Saint, le Pape a célébré la messe dans sa chapelle privée, et distribué la communion pascale aux prélats et ecclésiastiques de son entourage. La veille, les dignitaires laïques de la Cour pontificale avaient eu la même faveur.

Pendant les derniers jours de la Semaine Sainte, comme nous l'avons dit, toutes les audiences régulières et extraordinaires sont suspendues.

***

Le voyage de l'Evêque de Scutari à Rome, puis à Vienne, a donné occasion à de tendancieuses informations, aux termes desquelles des négociations seraient engagées entre le Pape et les

Jeunes-Turcs. Elles auraient porté, d'après ces informations, sur l'institution à Constantinople d'une nonciature qui aurait mis fin au régime du protectorat français en Orient.

Les Jeunes-Turcs n'ont pas caché, dès le début, que tel est, en effet, leur désir ; mais des négociations de ce genre ne se sont pas engagées, et du côté du Saint-Siège il n'a jamais été question d'abolir le protectorat.

***

L'information du *Times*, suivant laquelle S. E. le cardinal Merry del Val aurait conseillé aux évêques portugais d'accepter la séparation de l'Eglise et de l'Etat, est absolument fausse et tendancieuse. Elle est démentie catégoriquement par l'*Osservatore romano*.

Décret relatif à la notification des mariages (1). — Le numéro du 15 Mars des *Acta Apostolicæ Sedis* a publié, au nom de la S. Congrégation des Sacrements, cette *Instruction aux Ordinaires sur l'état libre et la notification d'un mariage contracté :*

« A plusieurs reprises notre S. Congrégation a été informée que, dans certaines régions, les Curés assistent aux mariages, surtout d'étrangers, sans avoir acquis la preuve régulière et légitime de l'état libre des contractants et que, pour cette raison, il s'est trouvé des époux qui ont osé tenter un second mariage.

» En outre, un assez grand nombre d'Ordinaires se sont plaints que l'annonce des mariages contractés, laquelle, en vertu du décret *Ne temere*, publié par la S. Congrégation du Concile le 2 Août 1907, doit être transmise au Curé du baptême des époux, est souvent dénuée de tout témoignage propre à faire foi, et ne fournit pas les indications indispensables.

» Pour écarter ces inconvénients, les EEmm. Cardinaux, membres de cette Congrégation, dans la réunion générale tenue au Vatican, le 7 Février 1911, ont résolu de prescrire les règles suivantes :

» I. — On rappelle aux Curés qu'il ne leur est point permis d'assister à un mariage, à moins qu'ils n'aient la preuve légitime de l'état libre des contractants, en sauvegardant toutes les règles du droit (Déc. *Ne temere*, n° V, § 2) ; on les avertit surtout de ne pas manquer d'exiger le certificat de baptême des contractants, si ceux-ci ont reçu ce Sacrement dans une autre paroisse.

» II. — Pour que les prescriptions du n° IX, § 2, du décret cité soient observées comme il convient, l'annonce du mariage célébré, qui doit être transmise au Curé du baptême, portera les *noms* et *prénoms* des époux et de leurs parents, l'*âge* des contractants, le *lieu* et le *jour* de leur mariage, les *noms* et *prénoms* des témoins qui y ont été présents, avec la *signature du Curé* et le *sceau de la paroisse*. L'adresse indiquera exactement la paroisse, le diocèse,

(1) Le Secrétariat de l'Evêché s'occupe en ce moment d'établir des formules répondant à toutes les conditions prescrites par cette instruction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la ville ou le lieu du baptême des époux, et tout ce qu'il faut pour que les lettres confiées à la poste parviennent sûrement à leurs destinataires.

» III. — S'il arrivait que, par l'emploi des précautions exposées au nº I, le Curé du baptême, en recevant l'annonce du mariage, s'aperçoive que l'un ou l'autre des contractants est déjà lié par les liens du mariage, il préviendra le plus tôt possible le Curé du mariage projeté.

» IV. — Les Ordinaires veilleront avec soin à ce que ces prescriptions soient religieusement observées ; ils ne manqueront pas de rappeler à leur devoir ceux qui y contreviendraient, s'il s'en trouve, et emploieront même, s'il est nécessaire, les peines canoniques.

» Du Vatican, le 6 Mars 1911.

» (Signé) : D. Cardinal FERRATA, *préfet.*

» Ph. GRINTINI, *secrétaire.* »

Suit une réponse de la même Congrégation (6 Mars 1911) à une question posée par le patriarche de Venise :

« Peut-on, et dans quel cas, et sous quelles conditions, admettre comme preuve suffisante de la célébration d'un mariage, la simple affirmation de gens qui viennent d'Amérique ou d'autres régions éloignées, toutes les fois qu'une autre preuve légale de cette célébration ne peut pas du tout être obtenue, ou ne peut l'être que très difficilement et après un long délai, tandis que les circonstances ne souffrent pas le retard de l'enquête ? »

Les Pères de la Congrégation ont répondu :

« Il faut avant tout mettre la plus grande diligence pour appuyer le fait de la célébration du mariage sur des preuves légales ; si ces preuves, malgré de soigneuses recherches, ne peuvent être obtenues, on déférera aux parties le serment, pour confirmer leur propre déclaration ; ce serment prêté, les parties seront regardées comme unies en légitime mariage et leurs enfants tenus pour légitimes. Il faut pourtant excepter les cas où le droit exige une preuve entière, par exemple s'il s'agit de la prévention de second mariage ou bien des Ordres à recevoir.

« Le mariage affirmé par serment, comme ci-dessus, ne sera pas inscrit sur le livre ordinaire des mariages, mais sur un cahier spécial à ce destiné. »

FRANCE. — **Au Parlement.** — Le jour de sa séparation pour les vacances de Pâques, la Chambre a voté un crédit (proposé subrepticement) pour la participation officielle de la France aux fêtes — anticatholiques et presque antifrançaises — du cinquantenaire italien.

Ce vote a donné lieu à une démonstration de haine et de vraie rage contre la Papauté, de la part tant du gouvernement que de sa majorité. M. Delahaye, à la Chambre, et M. de Lamarzelle, au Sénat, ont fait entendre la protestation indignée des catholiques.

— **La lutte scolaire.** — La Commission de l'enseignement, après avoir arrêté le texte définitif de l'amendement Bouffandeau, avait décidé d'en demander l'adjonction à la loi des finances. Au dernier moment, les projets de soi-disant « défense de l'école laïque » ont été retirés en bloc. Ils seront repris sous une autre forme, à la rentrée. Les députés catholiques sont décidés à défendre jusqu'au bout la liberté et les droits des pères de famille.

D'autre part, le ministre de l'Instruction publique, M. Steeg, vient d'adresser aux inspecteurs d'Académie une circulaire où, tout en recommandant le « tact et la modération », il interdit, contre tout droit, le changement des manuels au cours de l'année scolaire...

Il serait si facile, si vraiment on avait le respect de la conscience des enfants catholiques, de reconnaître que les évêques sont les directeurs nécessaires et de s'incliner devant les avis venus de leur autorité !

Le procès de Mgr Williez. — Condamné à 500 francs de dommages-intérêts envers « l'Amicale des instituteurs du Pas-de-Calais », pour diffamation, Mgr Williez, évêque d'Arras, interjeta appel. Sa mort survint. Ses héritiers ont décidé de reprendre l'affaire, qui viendra le 1er Mai prochain devant la première chambre civile de la Cour d'appel de Douai.

» Nous ne pouvions, écrivent-ils, laisser notre défunt Pontife et Père sous le coup de la condamnation d'Arras...

» De toute façon, c'est sa pure gloire de livrer bataille, comme le héros de l'épopée, au lendemain de sa mort.

» Cette bataille, il l'a tellement gagnée d'avance !

» Quoi que puissent dire les hommes, le stigmate dont sa main d'Evêque a marqué les mauvais manuels, reste indélébile.

» Ce ne sont pas 500 francs qui le feront disparaître.

» Le geste de Monseigneur en faveur des petits enfants de France se renouvelle devant Dieu. Il retombe comme un soufflet sur les sectaires, comme une bénédiction splendide sur les jeunes persécutés.

» Pendant les débats, il y aura autre chose encore que l'éloquence de Me Paris qui défendra l'auguste accusé. C'est toute son existence qui plaidera pour lui. Ses témoins seront tous ceux qui ont pleuré à ses funérailles.

» Une tâche bien étrange, en vérité, incombe aux hommes qui vont juger celui qui les juge de là-haut ! »

RENNES. — **Une imposante manifestation.** — Une grande Mission a été prêchée, pendant les trois dernières semaines du Carême, dans toutes les paroisses de Rennes.

Pour la clôture, une procession solennelle du T. Saint-Sacrement a eu lieu, le soir du dimanche de Pâques. Toutes les paroisses se sont rendues de la métropole à la place de Bretagne, sur laquelle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'élevait un reposoir où a été donnée la bénédiction. Derrière le dais, sous lequel marchait Mgr l'archevêque Dubourg, suivaient près de 3.000 hommes, en tête desquels se trouvaient MM. Pinault, Brager de la Villemoysan et Jenouvrier, sénateurs. Au pied du Saint-Sacrement, avant la bénédiction, les 3.000 hommes, auxquels s'étaient joints des milliers de femmes, entonnèrent le *Credo* et le *Te Deum*.

La cérémonie était vraiment imposante ; elle a été clôturée par un Salut solennel donné à la cathédrale et une vibrante allocution prononcée par l'archevêque, qui a remercié et félicité les catholiques rennais particulièrement qui avaient tenu à affirmer publiquement leur foi.

Reims. — **Une lettre de S. E. le cardinal Luçon.** — A l'occasion des troubles graves qui ont éclaté en Champagne, le cardinal Luçon, archevêque de Reims, a adressé au Curé-doyen d'Ay, dont la région a été particulièrement éprouvée, une lettre dont nous donnons quelques extraits :

« Depuis quelques semaines, je suivais avec anxiété, dans les feuilles publiques, les incidents des douloureux conflits soulevés dans la contrée au sujet de la délimitation de la Champagne viticole, et mes alarmes étaient d'autant plus vives qu'il paraissait plus difficile de trouver à ce conflit d'intérêts une solution qui satisfasse les uns sans mécontenter les autres. Comment nos braves populations, si laborieuses, si calmes, si paisibles d'ordinaire, en sont-elles venues aux excès dont nous avons été, cette semaine, les témoins désolés ?

» Les souffrances occasionnées par plusieurs années consécutives de mauvaises récoltes en sont en partie la cause....

» Nous avons lu avec une stupeur mêlée de douleur profonde le récit des attentats commis au cours de cette sainte semaine en laquelle l'Eglise commémore les mystères pourtant les plus propres à inspirer aux hommes la patience, et les chante par de ferventes et persévérantes prières.

» Nous supplierons Dieu de rendre la foi à ceux qui ont eu le malheur de la perdre, et de la réveiller en ceux chez qui elle sommeille ; car ce qui manque à notre peuple, aujourd'hui, c'est Dieu. Notre siècle a fait beaucoup, c'est son grand mérite, mais il lui a appris à se passer de Dieu, et c'est son grand malheur et son grand crime. Il s'est vanté de donner au peuple son paradis sur la terre et de lui ramener l'âge d'or, et voilà qu'au lieu de l'âge d'or, c'est l'âge de fer qui est revenu, et plus dur, et plus lourd et plus inflexible que jamais ! Partout, en dépit des progrès matériels et d'une civilisation éblouissante, c'est la misère cruelle, la tristesse universelle, le découragement, le désespoir, la colère qui gronde, la révolte. Que lui manque-t-il donc à ce pauvre peuple, avide de vérité, de justice, de bonheur ?... Il lui manque Dieu en qui, seul, sont la vérité, la justice et le bonheur. »

La question des presbytères au Conseil d'Etat. — Bien antérieurement à la loi de Séparation, une maison et ses dépendances, sises à Droué (Loir-et-Cher), avaient été données à ladite commune sous cette double condition d'y loger gratuitement les curés successifs et de ne distraire aucune parcelle de l'immeuble.

Après la promulgation de la loi de Séparation, en 1905, le maire de Droué, agissant au nom du Conseil municipal, invita M. le curé à payer un loyer de 400 francs ou à quitter le presbytère.

M. le doyen de Droué, obéissant aux instructions de son évêque, refusa l'une et l'autre de ces deux alternatives.

M. le curé de Droué fut expulsé par la police. Il se pourvut devant le Conseil d'Etat, qui vient de lui donner raison, en déclarant que le préfet de Loir-et-Cher, M. Dardenne, avait outrepassé ses droits en faisant chasser le doyen de Droué de son presbytère. Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du préfet.

Les choses n'en resteront pas là. M. le curé de Droué, à qui l'arrêté d'expulsion avait causé un grave préjudice, va demander des indemnités.

Le Comité national des Pèlerinages nous prie d'insérer la communication suivante :

S. G. Mgr l'Archevêque de Paris présidera un pèlerinage à Annecy (Translation solennelle des corps de saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal), Ars (assistance au Congrès Eucharistique National, du 3 au 6 Août), N.-D. de la Salette (2 jours de retraite sur la Sainte Montagne), N.-D. du Laus, N.-D. de Fourvières (Lyon). Train spécial au départ de Paris, le 27 Juillet.

Un Pèlerinage en Espagne est organisé pour le Congrès eucharistique international de Madrid, comprenant un train circulaire (15 Juin - 3 Juillet), un train direct (22 Juin - 4 Juillet) et des caravanes de 25 personnes en 1re classe.

Outre le séjour à Madrid, visite de Saint-Sébastien, Burgos, Monastère royal de l'Escorial, Tolède, Cordoue, Séville, Grenade, Saragosse (N.-D. del Pilar), Barcelone et le monastère du Montserrat (Avila et Saint-Ignace de Loyola facultatifs), clôture à Lourdes.

Réductions habituelles pour rejoindre.

Demander les programmes de chaque organisation, en joignant un timbre, au bureau central du Comité National des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e).

Les fêtes du Congrès Eucharistique de Madrid en 1911 égaleront en splendeur celles du Congrès Eucharistique de 1910 à Montréal.

Pensée. — Si vous voulez pratiquer tous vos devoirs, pratiquez la communion.

Mgr de la Bouillerie.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Association Catholique de la Jeunesse Française, par H. du Passage. Brochure de x-32 pages. (Aux Bureaux de l'*Action populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets, Reims). Prix : **0.25.**

Prochainement va être célébré le 25e anniversaire de sa fondation. C'est, en effet, en 1886, que se réunirent pour la première fois, dans l'ancienne chapelle de M. de Ségur, rue du Bac, les six fondateurs de l'Association.

Le moment est donc opportun pour présenter un aperçu historique de ce groupement et préciser son but, son organisation, ses méthodes et son esprit. C'est ce qu'à bien voulu faire l'auteur des pages que nous signalons.

Règles de la prononciation romaine du Latin, d'après *La Réforme de la prononciation latine,* par Camille Couillault. — Feuille de propagande. Prix de la feuille franco : l'ex., 0.05 ; la douz., 0.35 ; le cent, 2.75. S'adresser à l'auteur : 34, rue de Loing, Montargis (Loiret).

A Jésus-Christ par l'Evangile. — Sous ce titre, les auteurs du *Livre de Prières Paroissial* vous offrent, dans un in-32 de 128 pages, une **série de lectures, tirées des Evangiles, et suivies de réflexions.** C'est un complément de la IVe Partie du *Livre de Prières Paroissial :* « Evangiles des Dimanches et Fêtes. » (Librairie catholique Arm. Lefèvre, Reims.)

Prix *(le port en sus) :* 1° Broché : **0** fr. **15** l'exemplaire ; **1** fr. **30** les dix. 2° Relié toile vert-olive, tranche rouge : **0** fr. **40** l'exemplaire ; **3** fr. **70** les dix.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, — *Billets d'*Aller *et* Retour *à Prix Réduits.* — A l'occasion du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 Octobre inclusivement, des billets Aller et Retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne avec réduction de 40 °/. en 1re classe, de 35 °/° en 2me classe et de 30 °/. en 3me classe sur le double des prix des Billets simples.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains poste et les trains express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les Voyageurs en provenance des au delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de Billets pour Sainte-Anne d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; mais la durée de validité des Billets ne sera pas augmentée.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. **Vendredi 28 Avril 1911.** N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Fête de Jeanne d'Arc ; Nominations ; Avis aux membres de l'Enseignement libre ; Décès.

II. Partie non officielle. — Pasteurs et fidèles ; Le Mois de Marie.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Nécrologie ; Avis de service anniversaire ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; L'Union Catholique ; L'Œuvre de la Propagation de la Foi, en 1910 ; Quimper ; La prélature de Mgr Fléiter ; Bénédiction du Grand Séminaire ; Lannion ; Aux familles catholiques.

IV. — Chronique générale : Rome ; Nantes ; Rennes ; Toulon ; Les Bretons à Lourdes ; Jurisprudence.

V. — Dernière heure.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Avril. — 2e Dimanche après Pâques. Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du suivant, avec mémoire de Ste Catherine de Sienne.

Lundi, 1er Mai. — S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 2. — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 6. — Martyre de S. Jean devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 7. — 3e Dimanche après Pâques. Patronage de S. Joseph.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Carnoët. . . . . **du** 1er **au** 6 Mai.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête de Jeanne d'Arc. — Pour donner à la fête de Jeanne d'Arc toute la solennité possible et bien marquer son caractère de fête nationale, Nous engageons les fidèles de tout le diocèse à pavoiser et à illuminer le 28 Mai 1911.

II. Nominations. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a nommé :

Chanoine d'honneur de sa cathédrale, Mgr Fléiter, protonotaire apostolique, vicaire général ;

Chanoine honoraire, M. Bars, professeur de Droit canonique et de Liturgie au Grand-Séminaire.

III. Avis aux membres de l'Enseignement libre. — L'application de la loi sur les retraites ouvrières intéresse tous les membres de l'Enseignement libre. Nous leur recommandons à tous de ne faire aucune démarche, et en particulier de ne pas faire connaître à quelle caisse ils désirent être rattachés, tant au point de vue des versements qu'au point de vue de la constitution de la rente, avant d'avoir pris l'avis du Comité de défense de l'Enseignement chrétien du diocèse, qui s'occupe activement de la question. Du reste, rien ne les presse, et la loi leur accorde, cette première année, *quatre mois* pour faire connaître leur choix.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Ollivier, clerc minoré, décédé le 25 Avril.

Voir ***Dernière heure,*** p. 312.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. PASTEURS ET FIDÈLES

L'Evangile du deuxième dimanche après Pâques contient la touchante allégorie où Notre Seigneur a si bien décrit son rôle vis-à-vis des fidèles.

Il est le bon Pasteur. Pourquoi ? Il connaît ses brebis, il les guide, il les nourrit, il les défend, il se dévoue pour elles jusqu'à donner sa vie afin d'assurer leur salut.

C'est l'histoire de l'amour infini de Dieu pour les hommes. C'est le résumé de l'Evangile, et c'est aussi, pour l'honneur de l'Eglise, le résumé de son histoire.

Le bon Pasteur a laissé à d'autres son esprit et son dévouement, en leur communiquant sa grâce et sa vie. Tous ceux qui, par le sacerdoce, ont dignement hérité de sa mission apostolique peuvent redire après lui et avec lui : « Je suis le bon Pasteur ».

Et ils en remplissent les fonctions. L'homme peut avoir ses défauts, mais ce n'est pas l'homme que je considère en eux, c'est le prêtre.

Or, le prêtre, je le vois constamment occupé à prendre contact avec ses fidèles — ses ouailles — pour les mieux connaître ; il marche devant eux pour leur montrer le chemin qui conduit à Dieu ; il les défend contre des ennemis de plus en plus nombreux ; il leur distribue, avec abondance, le pain qui les nourrit : l'Eucharistie et la parole de Dieu ; et il est toujours disposé à se livrer lui-même pour sauver les âmes dont il a, devant Dieu, la lourde responsabilité.

Idéal, direz-vous ! Je réponds : réalité ! Réalité universelle — les exceptions ne comptent pas ; réalité touchante et divinement féconde. Ceux-là seuls la nient qui, déjà, par leurs idées, par leur conduite, par leur révolte, ont été attirés hors du bercail, dans le parti des loups toujours prêts à ravager le troupeau.

Hélas ! Les brebis transfuges sont aujourd'hui nombreuses — et méchantes. Elles se tournent contre le troupeau du Christ pour le décimer, et contre les Pasteurs pour ruiner leur action bienfaisante.

Le bon Pasteur se laisse-t-il, pour cela, décourager et aigrir ?

Se décourager, pourquoi ? N'a-t-il pas au cœur le désir du bien ? N'est-il pas prêtre pour le répandre, coûte que coûte, au prix de ses labeurs et, s'il le fallait, de son sang ? N'est-il pas, par vocation, un apôtre, et l'apostolat, qu'est-ce donc sinon une carrière ouverte à ceux-là seuls dont l'âme est toute ardeur et toute générosité ?

S'aigrir, pourquoi ?... Ah ! certes, si on laissait parler la nature, si on donnait libre cours aux sentiments qui naissent spontanément de l'ingratitude ou des injustices subies : oui, assurément, il y aurait lieu parfois de dénoncer avec amertume et avec colère les trahisons et les méchancetés des brebis transformées en loups.

Mais non ; c'est, malgré tout, l'amour des âmes qui doit parler au fond d'un cœur de prêtre. Ce cœur aura des indignations généreuses contre le mal commis ; mais il aura aussi devant Dieu une prière pour les impies qui n'ont pas eu honte de le commettre.

Et rien ne lui sera plus dur que d'être soupçonné de rancune ou de méchanceté, quand tout chante en lui la charité et le pardon.

Que les fidèles en soient bien persuadés : le prêtre, même méconnu et injurié — et il y en a beaucoup en nos temps de troubles et de divisions —, est encore leur meilleur ami.

Chaque jour, une presse corruptrice en fait un portrait hideux

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

pour lui enlever la confiance de ceux qui l'entourent. On le représente parfois comme un être oisif et vorace, trompant les populations pour vivre à leurs dépens et vendant pour de l'argent une doctrine d'illusions et de mensonges. D'autres, moins hardis mais aussi irréligieux, ne perdent pas une occasion de le déconsidérer pour l'amoindrir et affaiblir son action. Il y a longtemps que Frédéric II, roi de Prusse, disait qu'il fallait faire du prêtre « un hibou dans le clocher » ; les écrivains antireligieux n'ont pas perdu la leçon de l'ami de Voltaire. Mais c'est la leçon de l'impiété et de la haine.

S'y laissera-t-on prendre toujours ?

Bien plutôt faudra-t-il, en ravivant la foi, ramener aux prêtres, bons pasteurs, les égarés que l'ignorance ou l'entraînement en a malheureusement écartés.

L'alliance du peuple et du prêtre, avec le retour aux traditions religieuses, voilà le seul remède efficace contre les utopies révolutionnaires et antisociales, issues du triomphe d'une démocratie sans principes et sans frein.....

Que Dieu donne et conserve à la France partout de bons Pasteurs et, partout aussi, de vrais fidèles !

(*Semaine* de Verdun.)

II. Le Mois de Marie

Les pieux exercices du Mois de Marie vont bientôt commencer ; déjà se préparent les trônes de verdure et de fleurs où sera placée l'image de la T. Sainte Vierge et où l'on viendra, chaque soir, réciter des prières et chanter des cantiques en son honneur.

Ces actes de piété filiale, Marie les accueille avec bienveillance et les récompensera. Elle est bonne, et elle est riche puisqu'elle dispose des trésors inépuisables de son divin Fils : prions-la avec confiance ; demandons-lui beaucoup pour nous-mêmes, pour les nôtres, pour les pauvres pécheurs, pour ceux qui souffrent, pour notre chère France et pour la sainte Eglise...

Nous rappelons les indulgences attachées à la dévotion du Mois de Marie :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour tous les fidèles qui honorent la T. Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des hommages, des prières ou d'autres actes de vertu ; 2° *Indulgence plénière* une fois dans le mois, au jour de leur choix (qui peut être même le 1er Juin) où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, 18 Juin 1822 ; Pie IX, 8 Août 1859).

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France. L'union des catholiques.**
II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**
III. — **Missions.** — PONT-AVEN (Mission française), *du 23 Avril au 7 Mai* ;
— PLOUÉZOC'H, *du 23 Avril au 7 Mai*. Président : M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper ;
— PLOGONNEC, *du 30 Avril au 20 Mai*. Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis ;
— GUIPAVAS, *du 30 Avril au 20 Mai*. Président, la 1re semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas.
IV. — **Retraites.** — Retraites pascales aux Bretons de TRÉLAZÉ et d'ANGERS, prêchées par M. Sévellec, vicaire à Pleyben, *du 23 Avril au 7 Mai*.
— LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 14 au 20 Mai*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 30 Avril*, à 7 h. 3/4 du soir, ouverture du **Mois de Marie**.

Tous les jours de Mai, à la même heure, réunion : récitation du chapelet ; le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture ; chant de cantiques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 30 Avril*, à l'issue des vêpres, ouverture du **Mois de Marie** ; instruction, Salut. Pendant le mois, la réunion aura lieu le soir, à *8 heures*, sauf le dimanche où elle suit immédiatement les vêpres. Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*. Tous les *mercredis*, instruction ; les autres jours, lecture.

— Eglise de N.-D. de Loc-Maria. — *Dimanche 30 Avril*, à l'issue des vêpres, ouverture du **Mois de Marie**. Sermon ; chants ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant tout le mois de Mai, la réunion aura lieu à *8 heures* du soir, excepté le dimanche, où elle se fera immédiatement après les vêpres, qui sont chantées à *2 heures*. Le dimanche, instruction ; les autres jours, récitation du chapelet ; lecture Prière spéciale à Notre-Dame de Loc-Maria (40 jours d'indulgences). Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*.

Récollections sacerdotales. — I. La prochaine récollection sacerdotale, à la Salette (Morlaix), aura lieu *lundi 1er Mai*, à 10 heures.

Prière d'aviser M. l'abbé Trémintin, chapelain de la Salette.

II. Récollection sacerdotale, à Kerinou, le mardi 9 Mai (M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, Brest).

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un excellent séminariste, M. Ollivier (Jean-Marie), décédé à Nizon, dans sa 24e année. Atteint, à la suite de son service mili-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

taire, d'un mal inexorable, il avait dû — depuis quelques mois — quitter le séminaire et rentrer dans sa famille où, après de longues souffrances supportées avec une patience bien édifiante et une entière résignation à la volonté de Dieu, il s'est pieusement endormi dans le Seigneur, mardi 25 Avril.

R. I. P.

Avis de service anniversaire. — PLUGUFFAN. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Berre, ancien recteur de Pluguffan, sera célébré dans cette paroisse, le lundi 8 Mai, à 10 heures.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

		Matin.	*Soir.*
Avril.			
Dimanche	30	Landivisiau	Guimiliau.
Mai.		*Matin.*	*Soir.*
Lundi	1er	Saint-Thégonnec	Guiclan.
Mardi	2	Plouvorn	Tréflaouénan.
Mercredi	3	Plouzévédé. — Trézilidé	Saint-Vougay.
Jeudi	4	Plounévez-Lochrist	Tréflez.
Vendredi	5	Plouescat.	
Samedi	6	Cléder	Sibiril.
Dimanche	7	Saint-Pol-de-Léon.	

Monseigneur est accompagné dans sa tournée pastorale par M. le vicaire général Cogneau.

L'UNION CATHOLIQUE

Répondant à l'appel qui leur avait été adressé, le saint jour de Pâques, près de 300 hommes étaient réunis, jeudi 20 Avril, à la salle Jeanne d'Arc, pour entendre le vénéré Pasteur du Diocèse. Cet auditoire, composé en grande partie d'ouvriers, lui a sans doute rappelé le temps où, à Lorient même, il préludait à son action pastorale par des conférences populaires, et ce souvenir n'a pas été sans donner à sa parole encore plus de vigueur et de souplesse.

Il lui tarde de fonder dans le Diocèse, et d'abord dans sa ville épiscopale, cette Union Catholique tant désirée par le Pape et dont la nécessité s'impose inéluctable comme l'unique moyen de sauvegarder les quelques lambeaux de liberté qui nous restent. De toutes parts, pour défendre les intérêts de la profession, des syndicats sont établis dont l'influence va grandissant dans le domaine de la législation. Pourquoi ne se formerait-il pas un syndicat de défense religieuse, puisqu'il n'y a pas d'intérêts plus chers que ceux des âmes et qu'il n'y a rien de plus respectable et de plus odieusement méconnu que la liberté de l'Eglise, de ses croyances et de son

enseignement ? Qu'on ne dise pas que la chose est impossible : « Je connais trop bien l'âme de la Cornouaille et celle du Léon, s'écrie Mgr Duparc, pour douter un instant de sa réussite ».

Mais il s'agit d'une Union strictement religieuse, ayant uniquement pour but de sauvegarder la foi et la vie catholique et directement opposée à la campagne maçonnique qui s'efforce d'amener la France à une apostasie générale ; elle laisse à chacun de ses membres la liberté de ses opinions politiques ou sociales, elle les groupe sur le terrain de l'action et de la défense catholique.

Dès lors, elle a naturellement pour chef l'Evêque dans le Diocèse. C'est lui qui a charge des âmes, qui observe et voit tout au point de vue de leur salut ; c'est lui qui dictera le devoir et dira paternellement la vérité. Il sera représenté dans les paroisses par les Curés, par les Recteurs dont la place n'est pas à la sacristie mais dans l'église, avec le peuple que la religion suit dans la famille, aux champs, à l'atelier, et c'est de l'église et du tabernacle que rayonne toute la vie chrétienne.

Comment servir et défendre l'Eglise dans les circonstances présentes ? Par les œuvres qui donnent plus de régularité à la vie chrétienne, plus d'activité à la vie paroissiale. Les épreuves actuelles de l'Eglise ne permettent pas à chacun de se contenter du minimum requis pour l'accomplissement de ses devoirs religieux, et si c'est au prêtre qu'il appartient de donner la vie aux œuvres, elles ne deviennent véritablement actives que par le concours des fidèles. Est-ce à dire que tous doivent en faire partie ? Non, évidemment, car tous ne disposent pas du temps nécessaire et n'ont pas les aptitudes requises. Mais tous doivent au moins les connaître et les faire connaître ; ne rien ignorer de ce qui se fait pour le bien, cela rend l'âme plus vigoureuse. Et ce sera, précisément, le rôle du Comité de l'Union Catholique d'inspirer et de patronner les œuvres, de lutter contre le mal sous toutes ses formes et de faire vivre ses adhérents de la vie même de l'Eglise, de ses joies et de ses deuils, de ses craintes et de ses espérances. Les membres se formeront ainsi une mentalité catholique, et l'Union réalisera le double avantage des simples comités et des associations générales.

Il est d'ailleurs une œuvre qui est à la portée de tous, c'est l'accomplissement du devoir électoral. « Oh ! pas d'agitation politique ! » Chacun reste libre de défendre ses opinions et de choisir son candidat. Mais la morale chrétienne n'atteint pas seulement les actes de la vie privée ou de la vie familiale, elle s'étend aux actes de la vie publique, et les catholiques ne peuvent oublier que leur vote peut avoir un retentissement profond, de par le nombre, sur l'élaboration des lois. Il leur appartient donc de dresser un programme très net de revendications religieuses ; ils apporteront leurs suffrages à qui voudra bien accepter ce programme, et veilleront à son exécution. Il est certain d'ailleurs qu'une minorité parlementaire solidement unie, peut beaucoup, surtout si elle se sent soutenue dans le pays. Les Unions catholiques donneront à nos représentants ce concours moral qui leur est indispensable.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Quand O'Connell soulevait l'Irlande contre les oppresseurs de sa foi et de sa liberté, il ne manquait pas de conseillers pour lui représenter que l'Association catholique était absolument impolitique. Il laissa dire, et les événements lui ont donné raison. Ainsi, dans un avenir plus ou moins éloigné, sans résignation ni abdication, les Unions catholiques, fortement disciplinées, prépareront un avenir meilleur pour l'Eglise de France.

Après ce discours, qui a produit la plus profonde impression, M. Cogneau, vicaire général, donne lecture des statuts de l'Union qui sera prochainement établie dans les deux paroisses de Quimper.

***

L'Œuvre de la Propagation de la Foi, en 1910. — Le numéro de Mai des *Annales*, dont nous avons reçu communication, publie le compte rendu général de la Propagation de la Foi pour 1910. Les recettes, qui atteignent la somme de 6.986.678 fr. 05, sont en augmentation de 275.215 fr. 20 sur l'exercice précédent.

« Dans notre compte rendu de l'année dernière, lisons-nous dans le rapport du Conseil Central, nous avions la joie d'annoncer à nos lecteurs une augmentation de plus de 300.000 fr., et, en présence des besoins et du nombre toujours croissant des missions, nous désirions encore davantage, ne doutant pas de la bonne volonté de nos bienfaiteurs. Aussi, malgré la création d'œuvres nouvelles que les événements ne justifient que trop, notre appel a été entendu et notre budget de 1910 arrive au second rang de tous ceux qu'il nous a été donné de recueillir depuis 1822, date de notre fondation. Un tel résultat montre l'Eglise toujours grande par le zèle de ses apôtres, toujours grande aussi par la générosité constante des fidèles...

» On serait tenté peut-être de dire que l'Œuvre est riche. Oh ! quelle erreur ! Si elle est plus riche que d'autres, c'est qu'elle étend ses bienfaits au monde entier. D'ailleurs, comme son budget est loin d'égaler celui des missions protestantes anglaises ! Travaillons donc toujours à diminuer cette infériorité. »

Dans le monde entier, *dix* diocèses seulement ont offert à l'œuvre catholique par excellence une contribution dépassant 100.000 francs, à savoir :

1. New-York	503.636 f.	35
2. Lyon	424.668	94
3. Metz	306.647	18
4. Strasbourg	171.919	48
5. Cambrai	157.072	25
6. Nantes	147.077	15
7. Saint-Brieuc	146.321	15
8. Boston	145.939	50
9. Quimper	133.060	65
10. Paris	114.823	95

Si l'on tient compte de la population catholique de chacun de ces diocèses, New-York occupe encore le premier rang avec une

moyenne de 0 f. 41 par catholique ; 2° Metz avec 0 f. 38 par catholique ; 3° Lyon avec 0 fr. 28 et 4° Saint-Brieuc avec 0 fr. 23 par habitant. Quimper arrive au 8° rang, avec une moyenne d'environ 0 fr. 18.

Bien que le premier rang appartienne — pour la première fois — à un diocèse d'Amérique, la France tient dignement sa place dans le livre d'or de l'apostolat. Puisse-t-elle, en dépit de la persécution qu'elle subit en ce moment et qui décuple ses charges, maintenir son renom de générosité et de foi ! Puisse surtout notre cher diocèse, qui fournit de si nombreuses recrues à l'armée des missionnaires, continuer à alimenter aussi la caisse des œuvres destinées à la soutenir !...

Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, est à l'impression en ce moment et sera envoyé, comme de coutume, avec les *Annales* de Mai.

En donnant son approbation à ce compte rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y ajouter le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

N. B. — Mercredi 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix (anniversaire de la fondation de l'Œuvre), les prêtres peuvent ajouter, à la messe, l'oraison pour la Propagation de la Foi ; indulgence plénière pour les associés.

QUIMPER. — **Messe de la Croix Rouge.** — Dimanche, à 11 h. 1/4, a été célébrée, en la cathédrale de Saint-Corentin, une messe demandée par l'Association des Dames Françaises (Croix Rouge) à l'intention des soldats et marins morts pour la Patrie.

Dans la nombreuse assistance on remarquait, au premier rang, M. le docteur Colin, président du Comité de Quimper, M. le Général commandant la 44e brigade, puis des officiers en uniforme, des vétérans des armées de terre et de mer avec le drapeau de leur section. Pendant la messe, dite par M. le chanoine Abgrall, deux artistes justement appréciés, MM. Thomas, père et fils, ont fait entendre plusieurs morceaux — orgue et violon — exécutés de façon magistrale.

A l'Evangile, Mgr l'Evêque est monté en chaire. Prenant pour texte les paroles de l'Apocalypse (VI, 8), où S. Jean dépeint sa vision terrifiante des fléaux à venir, l'orateur adresse d'abord un souvenir et des vœux à nos soldats qui voguent en ce moment vers le Maroc, puis expose en quelques mots rapides la doctrine catholique sur la guerre. Dieu condamne la guerre déloyale et injuste, mais il approuve et bénit celle dont la cause est juste et sainte et qui, ayant pour objet la défense d'intérêts sacrés ou de droits inviolables, devient un acte de piété filiale envers la Patrie et, en même temps, d'obéissance à Dieu. Car le devoir patriotique jusqu'au dévouement et au sacrifice de la vie, c'est Dieu qui le commande et en accorde la récompense. Ainsi, la guerre revêt un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

caractère religieux, par la pensée de foi et d'espérance qui anime le soldat et donne à son sacrifice une valeur surnaturelle.

Cependant, continue l'Evêque, les maux que la guerre entraîne à sa suite sont incalculables. Pour en diminuer l'horreur et y porter remède dans la mesure du possible, la charité chrétienne se multiplie : grâce à de pieuses initiatives, le prêtre, que l'on éloigne en temps de paix, retrouve sa place près du soldat sur les champs de bataille et peut donner aux mourants les secours de la religion ; de vaillantes ambulancières, en soignant le corps, consolent et réconfortent l'âme des malades ou des blessés en leur parlant de leur mère, de leur première communion, en priant avec eux et en leur promettant de prier pour eux quand ils ne seront plus.... C'est ce que font les Dames de la Croix-Rouge. Qu'elles gardent toujours à leur association ce caractère religieux qui lui assure la bénédiction de Dieu et la reconnaissance des cœurs chrétiens. En terminant, Sa Grandeur invite tous les assistants à s'unir dans un même sentiment pour demander au Tout-Puissant de faire un accueil miséricordieux aux soldats et marins pour lesquels cette messe est célébrée ; nous prierons en même temps pour le succès des armes françaises partout — au Maroc ou ailleurs — où elles se trouveraient engagées...

Après la messe a eu lieu la cérémonie de l'absoute, présidée par Monseigneur assisté de MM. les vicaires généraux Gadon et Cogneau.

La Prélature de Mgr Fléiter.

Nos lecteurs ont déjà connu la cérémonie qui a couronné, le Dimanche de Pâques, la messe pontificale : la remise solennelle des insignes de sa dignité au nouveau Protonotaire.

Les nombreux amis du Prélat, empêchés, ce jour-là, par les solennités paroissiales, se sont rencontrés, pour célébrer son élévation dans une fête intime, le jeudi 20 Avril.

Là, l'éloquence du cœur s'est donné libre carrière. Le vénéré jubilaire, d'abord, a invité ses amis à s'unir à ses remerciements au Souverain Pontife, à Mgr l'Evêque, au clergé diocésain, dont les cordiales félicitations l'ont profondément touché.

Puis, le doyen des Archiprêtres, M. le chanoine Le Duc, s'est fait le fin et gracieux interprète des condisciples de Mgr Fléiter.

Nous aurions voulu pouvoir citer ici les charmantes et délicates paroles qu'il a prononcées. En revanche, nous avons obtenu de reproduire l'adresse qu'a lue, au nom des anciens élèves et des anciens vicaires du nouveau dignitaire, M. le chanoine Alfred Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin. La voici :

MONSEIGNEUR,

Au nom des anciens élèves et des anciens vicaires de Monseigneur Fléiter, permettez-moi d'offrir à Votre Grandeur l'expression toute fière et toute joyeuse de notre reconnaissance pour la haute dignité que votre cœur a sollicitée et obtenue du Souverain Pontife, en sa faveur.

Pont-Croix ! doux abri, foyer de bienfaisante lumière où nos années de jeunesse se sont épanouies dans l'étude et la piété ! C'est là que plusieurs d'entre nous, pendant trois années, celles de la cinquième, de la troisième et de la rhétorique, eurent la faveur de recueillir sur les lèvres du professeur, dont nous saluons aujourd'hui la prélature, un enseignement très pur, très noble, très religieux.

Avec ce maître aimé, écouté, obéi, c'étaient non pas des courses échevelées et fiévreuses à travers des amas d'auteurs et de livres, mais des incursions, à la fois studieuses et reposantes, de botanistes, à la recherche et à l'analyse, lentement et fructueusement conduite, des fleurs littéraires les plus belles et les plus parfumées. L'herbier de chaque jour recevait ample provision, classée avec soin, revue souvent, confiée fidèlement à la mémoire.

Puis c'étaient des haltes délicieuses autour du maître, qui, s'élevant alors au-dessus des détails, nous faisait monter avec lui, par de larges envolées, jusqu'aux idées éternelles, dont le langage humain ne peut offrir que de pâles reflets.

Il nous souvient de certains travaux, demandés parfois à nos jeunes hardiesses, pour éprouver la trempe de nos esprits et démêler les tendances heureuses ou dangereuses ; et lorsque ces naïfs essais dévoilaient, en quelque imagination trop enthousiaste et déjà trompée par les mirages, l'influence d'une littérature romantique, alors à la mode, quel prompt et vigoureux coup de barre, pour éloigner des récifs la barque téméraire, et lui imprimer une direction plus sûre vers les chefs-d'œuvre du grand siècle, vers un style plus français, parce que plus délicat et plus noble, plus limpide et plus vrai !

Mais voici la dernière année de nos humanités. Alors, pour aider, par la clarté de l'idée, à la clarté du langage et de l'écriture, la sollicitude du professeur mettait à la base de ses cours des notions très précises de logique et de philosophie, qui, avec les œuvres des grands classiques de Grèce, de Rome et de France, ornaient et dilataient l'esprit, orientaient la pensée, ennoblissaient le cœur en y portant la flamme.

A l'étude s'ajoutait le couronnement de la piété. Ici, le professeur se transformait en apôtre ; et, dans les pieuses et intimes réunions de la Congrégation, nos âmes se préparaient à gravir bientôt les degrés du sanctuaire.

Souvenirs émus et charmants de Pont-Croix, venez offrir à Mgr Fléiter un cordial merci et un filial hommage.

Tel avait été le professeur pour ses élèves, tel fut le recteur, tel fut le curé, pour ses paroissiens et surtout pour ses vicaires.

Quel bienfait de la maternelle Providence, que d'arriver dans un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

presbytère, jeune prêtre à l'âme neuve et ardente, pour y trouver un père et un guide, toujours au devoir, toujours à la règle, le premier à l'oraison, à l'adoration, au bréviaire, à l'étude, et à la fois le plus brillant et le plus aimable des causeurs, le plus affectueux et le plus bienveillant des conseillers !

J'ai joui de ces caresses de la Providence pendant des mois trop courts, cher Monseigneur. D'autres, après moi, en ont joui plus longtemps, et sur des terrains plus chargés de semences, plus avides de labeurs. Mais aucun n'en a reçu plus forte empreinte sur son âme de prêtre que celui qui offre aujourd'hui les hommages les plus tendrement reconnaissants des anciens vicaires au recteur de Lopérec, au curé des Carmes, au très aimé et très vénéré Mgr Fléiter.

C'est au nom du vénérable Chapitre que M. le Doyen a ensuite pris la parole ; et enfin Mgr l'Evêque, avec ce tact distingué et cette vibrante éloquence que tous admirent, adresse ses félicitations à son très aimé Vicaire général, à qui il confère un nouveau témoignage de son affection en le nommant chanoine d'honneur de son insigne cathédrale.

Soixante-dix prêtres environ prirent part à cette belle fête de famille, à laquelle bien d'autres exprimèrent le regret de ne pouvoir s'unir. Tous se joignent à nous pour offrir encore à Mgr Fléiter leurs hommages respectueux et leurs vœux les plus sincères. *Ad multos annos !*

Bénédiction du Grand Séminaire. — Avant de commencer sa tournée pastorale, Mgr l'Evêque a voulu faire la bénédiction du nouveau Séminaire, mais en gardant à la cérémonie — tout intime — un caractère de grande simplicité. Elle a eu lieu mardi matin, en présence seulement de MM. les Vicaires généraux et des membres du Chapitre, de l'architecte, M. Chaussepied, et de quelques prêtres de la ville avec les directeurs de l'établissement.

Avant de réciter les prières liturgiques, dans la salle des exercices, Monseigneur a pris la parole. Nous assistons, dit-il en substance, à une double restauration : d'une chapelle rendue au culte et d'une maison, indignement volée, rendue non hélas ! aux propriétaires spoliées, mais du moins à une destination religieuse qu'elle avait depuis des siècles... Longtemps propriété des moines Bénédictins de Landévennec, l'établissement où nous sommes appartint ensuite au Chapitre de Saint-Corentin, qui y avait deux maisons prébendales ; il fut un moment occupé par les PP. Jésuites, pendant que s'achevait la construction de leur collège. Vendue nationalement, la maison fut acquise, après la Révolution, par les Religieuses Ursulines qui y ont vécu pendant cent ans,... et qui en ont été expulsées contre tout droit et toute justice. Avec leur autorisation expresse, l'immeuble a été acheté par un prêtre qui en a fait la location au diocèse.

Grâce à cet arrangement, le Séminaire revient à Quimper où tous, l'Evêque le premier, désiraient son retour. La maison, agrandie et aménagée en vue de sa nouvelle destination par les soins dévoués de M. le Supérieur et sous la direction de l'habile architecte qu'est M. Chaussepied, va recevoir d'ici quelques jours les séminaristes, qui y reprendront leur vie de prière, de piété et de travail pour devenir des hommes instruits mais avant tout surnaturels, de dignes ministres de Dieu... Monseigneur en terminant annonce que, d'accord avec le vénérable Chapitre, il a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale M. Bars, professeur de Droit canonique et de Liturgie. Cette nouvelle a été accueillie par les assistants avec une satisfaction que, nous en sommes certain, partagera le diocèse tout entier.

A la fin du repas qui suivit, M. le chanoine Gadon, supérieur, en quelques mots simples et bien sentis, exprima sa reconnaissance d'abord à Dieu, qui a permis de mener à bien l'entreprise qui reçoit son couronnement, puis aux bonnes Religieuses Ursulines qui ont cédé leurs droits avec une générosité que nous n'oublierons pas ; il remercie Mgr l'Evêque, qui a eu le souci de ramener près de lui son Séminaire ; M. l'architecte Chaussepied qui, une fois de plus, s'est montré ici homme pratique et artiste consommé ; merci aux entrepreneurs qui ont si bien exécuté ses plans, à tous ceux qui ont contribué à l'heureux achèvement de l'œuvre.

Ce n'est pas sans regret, ajoute M. le Supérieur, que nous quittons Brest où nous avions trouvé des sympathies dont nous conservons un souvenir reconnaissant, mais nous sommes heureux de revenir à Quimper ; car l'œuvre diocésaine essentielle et fondamentale dont nous sommes chargés a sa place dans la ville épiscopale, pour recevoir de près les enseignements et les directions de l'Evêque, le guide dont, maîtres et élèves, nous suivrons toujours, avec une docilité confiante, les ordres et les conseils.

Monseigneur répond par quelques paroles aimables et enjouées, se joignant à M. le Supérieur pour exprimer sa reconnaissance en particulier au clergé de Brest de l'accueil sympathique qu'il avait fait au Séminaire ; il remercie MM. les directeurs, qui se dévouent à l'œuvre que M. le Supérieur appelle avec raison l'œuvre diocésaine par excellence... Je me réjouis, ajoute Sa Grandeur, de vous voir revenir à Quimper, où vraiment les séminaristes manquaient trop aux offices de la cathédrale ; à la fin de ma tournée pastorale, je serai heureux de les y retrouver, exécutant les cérémonies liturgiques avec le soin pieux et la ponctualité qu'ils apprennent aux leçons de leur excellent professeur, M. Bars, notre nouveau chanoine honoraire.

LANNION. — **Retraite de dames.** — On nous demande de publier l'avis suivant :

« La retraite annuelle, pour dames et jeunes filles, sera donnée du 1er Mai au soir au 6 au matin, par M. l'abbé Olu, de Paris, à Crec'h-Avel, à Lannion (ancienne maison des Dames de la Retraite).

Pour s'inscrire et tous renseignements, s'adresser à M. Le Grand, Crec'h-Avel, rue de la Bienfaisance, Lannion (Côtes-du-Nord). »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aux familles catholiques. — Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus ouvriront à Jersey, en Octobre, un Pensionnat pour jeunes filles, avec les mêmes programmes d'études qu'elles ont suivis à Sainte-Anne d'Auray :

Etude approfondie de la Religion ;

Préparation aux épreuves du brevet simple et du brevet supérieur ;

Enseignement pratique de la langue anglaise par l'usage journalier ;

Leçons de coupe et d'économie domestique ; arts d'agrément, latin, langues vivantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure des Fidèles Compagnes de Jésus, Saumarez Lodge, Queen's road, Guernesey, Iles anglaises.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le jeudi 20 Avril, une très légère attaque de goutte a décidé S.S. Pie X à contremander les invitations qui avaient convoqué une centaine de personnes à assister à sa messe dans sa chapelle privée.

Les audiences publiques ont été pour le même motif suspendues durant ces derniers jours. Mais le Saint-Père n'a même pas interrompu les audiences privées, c'est dire que cette indisposition n'a aucune gravité.

Parmi les notabilités reçues on cite le R. P. Cormier, général des Dominicains, et M. l'abbé Clairval, professeur à l'Institut catholique de Paris.

***

Le Sacré Collège vient de perdre un de ses membres les plus distingués et les plus méritants, Son Em. le cardinal Cavichioni, décédé le 17 Avril, à l'âge de 75 ans.

D'abord professeur, puis consulteur de diverses Congrégations, ensuite délégué apostolique dans l'Amérique du Sud, secrétaire de la Congrégation du Concile, Mgr Cavichioni reçut, le 25 Juin 1903, le chapeau de cardinal avec le titre de *Santa Maria in Arâ Cœli.* Il était, depuis deux ans, préfet de la Congrégation des Etudes.

Cette mort porte à 22 le nombre de chapeaux vacants.

NANTES. — **Retraite de Bretons.** — Cette année, comme les années précédentes, une retraite sera donnée, pour les Bretons de langue bretonne, dans la chapelle de la Retraite (rue du Refuge).

Cette retraite s'ouvrira le second dimanche après Pâques, à 3 heures de l'après-midi, par une instruction suivie du Salut.

Les jours suivants, il y aura instruction à midi 1/2, et sermon le soir à 7 h. 1/2.

La clôture de la retraite se fera le troisième dimanche après Pâques, avec la solennité accoutumée.

Les Bretons voudront mettre le même empressement que les années précédentes à suivre cette retraite, et à profiter de la grâce qui leur est offerte.

(*Semaine religieuse* de Nantes.)

— **Les missionnaires diocésains.** — Les « Missionnaires diocésains de l'Immaculée-Conception » existent à Nantes depuis 1821. La Cour d'Appel de Rennes avait relevé un certain nombre de circonstances d'où elle avait déduit que ces missionnaires diocésains ne forment pas une congrégation religieuse, et pour cette raison elle a jugé qu'il n'y avait pas lieu de procéder à la liquidation de leurs biens.

C'est en ce sens que vient de se prononcer la Cour de Cassation, en rejetant le pourvoi du Procureur général près la Cour d'Appel de Rennes.

La Chambre des requêtes vient, à ce sujet, de décider qu'on ne saurait considérer comme constituant une congrégation un groupement de prêtres vivant en commun et se livrant à la prédication, du moment que, réunis par la volonté de leur évêque dans un immeuble appartenant à l'évêché, ils ne prêtent pas de vœux monastiques, n'ont ni statuts particuliers ni costume spécial, ne sont pas tenus au noviciat, restent sous la direction spirituelle de l'évêque qui nomme leur directeur et en a appelé un grand nombre dans les paroisses du diocèse et dans les rangs de son clergé, et leur donne un traitement annuel dont ils disposent librement, comme des honoraires de leurs messes et de leur patrimoine personnel.

RENNES. — **Erection d'une nouvelle paroisse.** — En date du 20 Avril 1911, Mgr l'Archevêque de Rennes vient, par ordonnance épiscopale, de créer une nouvelle paroisse sous le vocable des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Le territoire de cette paroisse est distrait exclusivement de celui de la paroisse de Toussaints.

TOULON. — **Protestation de Mgr Guillibert.** — S. G. Mgr l'Evêque de Fréjus, indigné à bon droit de ce que les fêtes organisées en l'honneur de M. Fallières aient eu lieu le dimanche dans le but de détourner les catholiques de leurs devoirs religieux, vient de publier une vigoureuse protestation, où nous lisons :

« Considérant que s'il est bon et utile de procurer au peuple des réjouissances publiques et des exercices tendant à développer les forces physiques de l'individu et les progrès des diverses branches du travail national, c'est à la condition qu'il ne soit porté atteinte ni aux droits d'autrui, ni aux plus hautes convenances des temps, des lieux et des consciences ; le saint nom de Dieu invoqué, et en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vertu de notre charge épiscopale, nous protestons contre le choix du jour de Pâques pour la mise sur pied, à Toulon et sur les lignes y aboutissant, d'effectifs considérables, forcément distraits des solennités religieuses qui occupent tout ce saint jour. Nous protestons contre le choix fait du même jour de Pâques, à Hyères, pour des courses de chevaux, et à Fréjus, pour des représentations dans les ruines de l'amphithéâtre. Nous protestons contre le choix fait à Fréjus du dimanche des Rameaux pour une réunion de sociétés sportives des deux sexes, comportant des danses dans l'immeuble de l'ancien grand séminaire ».

Les Bretons à Lourdes. — Dimanche et lundi, quatre trains ont emporté vers Lourdes *2.500 hommes* du diocèse de Rennes.

Le vénéré et infatigable Mgr Dubourg conduit lui-même aux pieds de la Sainte Vierge cette belle et pieuse phalange de Bretons, qui vont à Lourdes redire à la Mère de Dieu qu'ils l'aiment et la tiennent pour leur reine et pour « duchesse de Bretagne ».

Tous les pèlerins bretons étaient convoqués mardi, à 2 heures, à l'église paroissiale de Lourdes pour la procession d'arrivée.

Mgr Dubourg, à la tête de ses 2.500 hommes, a trouvé à Lourdes Mgr l'Evêque de Vannes, qui y est arrivé avec 1.200 pèlerins de son diocèse.

C'est donc 3.700 Bretons qui vont, durant trois jours, avec tous les élans de leur foi robuste, prier de toute leur âme pour l'Eglise, pour le Pape et pour la France.

JURISPRUDENCE. — **La question des cloches.** — La Cour de cassation vient de rendre un arrêt qui confirme la jurisprudence au sujet des droits du curé en matière de sonneries de cloches, que maintes décisions judiciaires avaient déjà contribué à établir.

Les curés de Calais, pour avoir passé outre à un arrêté municipal, que le Conseil d'Etat devait d'ailleurs annuler, et par lequel on prétendait réglementer les sonneries d'une manière restrictive du droit pastoral, s'était vu dresser une série de procès-verbaux, et le juge de paix les avait condamnés, chacun, à 5 francs d'amende.

Sur appel, la Cour cassa ce jugement pour vice de forme et l'affaire fut renvoyée devant le juge de Boulogne, qui condamna l'appelant à 3 francs d'amende.

C'est ce deuxième jugement qui vient d'être cassé à nouveau par la Cour.

DERNIÈRE HEURE. — *Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Guillard, chanoine titulaire. Nous le recommandons aux prières des lecteurs, remettant au prochain numéro la notice biographique du vénérable défunt.*

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire de Mars-Avril 1911.

R. P. HENRY, P. B. Histoire des preuves de l'existence de Dieu au moyen âge jusqu'à la fin de l'apogée de la scolastique (2e article). — LE GUICHAOUA. Le progrès du dogme d'après les principes de saint Thomas (2e article). — R. P. HUGON, O. P. A propos des maladies de la volonté. — R. P. HEDDE, O. P. Le Libéralisme, étude logique et psychologique d'un concept (2e article).

Notes et études critiques : R. P. PERRET, O. P. L'exégèse catholique de l'Ancien Testament, d'après un discours récent. — E BRUMAS. L'Assistance par le travail. — R. P. MELIZAN, O. P. Les horizons nouveaux de la biologie (suite et fin).

Chroniques : R. P. MARTIN, O. P. Chronique de Mystique. — R. P. MARLHENS, O. P. Chronique d'Esthétique.

Revue analytique des revues.

La Revue Française Politique et Littéraire, *17, rue Cassette, 17, Paris (6e), et Maison Alf. Mame, à Tours.* Abonnement annuel : **10 francs.**

Principaux articles parus du 9 au 23 Avril : Jacques Cœur, conférence par Paul Acker. — L'arbre en fleurs, par Henri de Régnier, de l'Académie française. — Courrier de Paris, par Et. Lamy, de l'Académie Française.

Colbert, conférence par Louis Madelin. — Vacances de Pâques, par Pierre Loti, de l'Académie Française. — La Tentation (roman), par Albert-Emile Sorel.

A Tunis, par René Bazin, de l'Académie Française. — Mozart, conférence par Jean Chantavoine. — La petite dentellière (conte), par Pierre Courtois, avec illustrations d'Henri Gerbaut, etc., etc.

Nombreux articles d'actualité. Illustrations choisies.

R. P. DE BONNIOT. — **Le Problème du Mal.** Troisième édition, avec une introduction par X. Moisant, in-12, **3 fr. 50.** (Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris).

M. X. Moisant, dans son introduction, met en relief les trois pensées principales du P. de Bonniot : l'importance du sujet, la complexité du problème et la bienfaisance du mystère qui s'y attache. Ces pensées, plus ou moins dissimulées sous les raisonnements, sont l'ossature de l'ouvrage.

R. P. Fr. Joseph-Alvare DULEY, de l'Ordre des Frères Prêcheurs. — **Visions d'Anne-Catherine Emmerich** *sur la Vie de N. S. Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge Marie.* Traduction entièrement nouvelle du texte allemand, par M. Ch. d'Ebeling. Troisième édition, 3 volumes in-12. Prix : **10 fr. 50.** (Librairie Téqui).

Ce livre s'offre aux cœurs chrétiens comme un recueil de lectures édifiantes sur tout l'ensemble de la vie du Sauveur, dévoilée dans ses détails les plus intimes ; il s'adresse aussi et tout spécialement aux personnes qui étudient la sainte Ecriture, car il renferme une concordance vraiment étonnante des deux testaments en Jésus-Christ, qui est le centre divin ; beaucoup de commentaires précieux des paraboles et d'explications naturelles des difficultés ; un secours puissant pour mieux saisir l'esprit et la portée des scènes racontées dans les Evangiles, par les nombreux détails qu'il y ajoute sans jamais contredire le récit sacré.

Enfin, et par-dessus tout, il renferme une lumière qui jaillit de tous les traits du Verbe fait chair, un parfum de grâce et de vie qui s'exhale de ses exemples, une onction pénétrante qui révèle au cœur les joies pures et profondes du saint amour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Concordances évangéliques et bibliques du Catéchisme.
(Edition Lethielleux : 0 fr. 50.)

Aux catéchistes préoccupés d'appuyer de plus en plus leur enseignement sur les paroles et les exemples de l'Evangile, nous recommandons cet ouvrage. C'est une suite de clairs tableaux indicatifs qui mettent en regard des vérités catéchistiques la référence des chapitres et versets de l'Evangile et celle des exemples de l'Histoire Sainte qui s'y rapportent. Il offre aux catéchistes un plan net et rationnel d'instruction religieuse, et surtout leur permet de nourrir directement leurs enfants de la doctrine et de l'amour de N. S. J.-C

L'Argument classique de la finalité. **Les Merveilles de l'Œil,** par L. et P. MURAT, docteurs en médecine. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion.* Prix : 0 fr. 60. (BLOUD et Cie, éditeurs.)

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché indécis. Notre 3 °/. finit à 96,12. Fonds russes en progrès.

Fermeté à 448 de l'obligation 4 1/2 °/. du Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte.

Les obligations 5 °/. Est Central du Chili sont demandées à 467, celles du Mexican Union Railway à 454.

St. Louis San Francisco 5 °/. demandées à 492,50. Rappelons qu'une seconde tranche de ces obligations est en cours de placement à 480 fr. par les soins de la Banque Privée et de la maison Bénard et Jarislowsky.

L'action Québec Railway à 336 fr. ; l'obligation 5 °/. de la même entreprise s'obtient à 463 fr. Il est intéressant d'observer que les obligations seront entièrement amorties au moyen des subsides du gouvernement canadien et par le produit de la vente des terres concédées par le gouvernement provincial de Québec.

L'obligation Cie Générale de Rio de Janeiro est toujours l'objet de bonnes demandes.

L'action Ville Saint-Denis se retrouve à 129,75, l'action Usines Smieloff est ferme à 375 et l'action Tubes et Forges de Sosnowice à 3.216.

Bonne tenue des actions Le Naphte à 365 et Ferghana Oil Fields à 43,50.

Le marché a fait bon accueil à l'introduction des actions Oil Trust of Galicie qui sont depuis l'objet de demandes suivies.

Il en est de même des obligations 5 °/. des Tramways Suburbains de Rio de Janeiro dont l'émission s'est effectuée avec un plein succès par la banque Henrotte et Muller.

La Société Générale et la Banque de l'Union Parisienne mettent en souscription 75.000 obligations 5 °/. de 500 fr du Port de Para. L'intérêt de 25 fr. de ces titres sera payable par moitié les 1er Mars et 1er Septembre. Le prix d'émission est fixé à 452 fr 50, payable 100 fr. en souscrivant et 332 fr. 50 à la répartition.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — **Musique religieuse.**

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES — Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.
CAUJAN, FÇOIS, Succr (LANDERNEAU, Boulevard de la Gare, 8)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS
Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas
Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe
Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.
On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon — SUCCESSEUR — QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU Aîné, Déménageur
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires — Chasublerie — Bannières

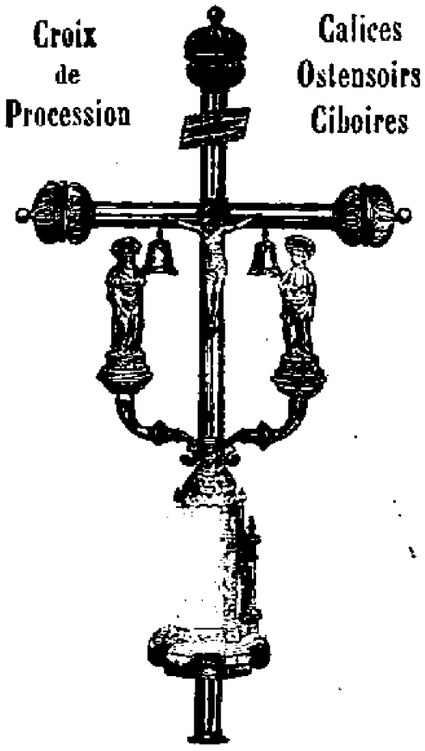

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

36e Année. Vendredi 5 Mai 1911. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux.
II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.
III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Avis de service anniversaire ; Nécrologie ; Union Catholique de Quimper ; Fédération des A. P. F. du Finistère : Briec ; N.-D. de Kerbonne ; Morlaix ; Brest ; Aux familles catholiques.
IV. — Chronique générale : Rome.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Mai. — 3e Dimanche après Pâques. Patronage de Saint Joseph. Double de 2e classe. Blanc. A la messe; mémoires de S. Stanislas, Evêque, Martyr, et du Dimanche.
Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Stanislas et du Dimanche.
Lundi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 11. — Translation des Reliques de S. Corentin et de S. Pol *(au Propre diocésain, 1er Dimanche de Mai).* Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 12. — S. Nérée et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 13. — S. Brieuc, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.
Dimanche, 14. — 4e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carantec . . . . . du 7 au 9 Mai.
Gouesnou . . . . . du 10 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Conseils paroissiaux. — Conformément à l'article 7 de l'Ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Mgr l'Evêque a nommé les Conseillers paroissiaux de :

Argol ;

Beuzec-Cap-Sizun ;

Cast, Châteaulin, Clohars-Carnoët, Conquet (Le), Coray, Crozon ;

Forêt (La)-Landerneau ;

Gouesnac'h, Gouézec, Guilers (Brest), Guilvinec, Guimiliau ;

Irvillac ;

Juch (Le) ;

Kernouès ;

Lambert, Landudec, Lanriec, Lanrivoaré, Lanvéoc, Lennon, Leuhan, Loc-Maria (Plouzané), Loc-Maria (Quimper), Locquirec, Loctudy ;

Martyre (La), Melgven, Milizac ;

Pencran, Plobannalec, Plogoff, Plomelin, Plomodiern, Ploudiry, Plouégat-Guerrand, Plouguer, Plouigneau, Ploujean, Plounéour-Ménez, Plounévézel, Plounévez-Lochrist, Plouzévédé, Plovan, Pluguffan, Pont-de-Buis, Pont-l'Abbé, Porspoder, Primelin ;

Querrien, Quimerc'h ;

Rédéné, Riec, Roche (La), Roscanvel, Rosnoën, Rosporden, Rumengol ;

Saint-Divy, Saint-Eloy, Saint-Louis (Brest), Saint-Marc, Saint-Renan, Saint-Rivoal, Saint-Servais, Scrignac, Sibiril, Sizun ;

Trébabu, Tréflez, Trégarvan, Tréhou (Le), Tudy (Ile).

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA RELIGION DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

L'Etat doit, dans les écoles publiques, respecter la liberté de conscience et élever les chrétiens chrétiennement. S'il ne peut le faire, il doit du moins laisser à l'Eglise pleine liberté d'enseigner

et répartir entre les diverses écoles du pays les subsides du budget. Ainsi font l'Angleterre et la Hollande.

Lorsque l'école publique payée par tous ne convient qu'à quelques-uns, aux libres-penseurs et aux athées ; quand elle dépend pour le choix des livres, la nomination des maîtres, la rédaction des programmes, du parti qui gouverne, elle est en réalité l'école d'un parti. Les impôts payés par les catholiques pour l'instruction du peuple servent à propager l'impiété, ils ne profitent qu'à l'école sans Dieu. L'enseignement chrétien ne reçoit rien de l'Etat, si ce n'est des charges et des tracasseries.

Il faut prier et lutter pour mettre fin à cette monstrueuse injustice, et obtenir l'égalité pour tous devant la loi, comme nous avons l'égalité devant l'impôt.

Résolution apostolique : Je soutiendrai et favoriserai l'enseignement chrétien et ferai connaître, autour de moi, le péril que l'école publique fait courir à la foi des catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Église et la France. L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**

II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Missions.** — PLOGONNEC, *du 30 Avril au 20 Mai.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.

— GUIPAVAS, *du 30 Avril au 20 Mai.* 2e semaine : Mission des enfants.

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 14 au 20 Mai.*

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 28 Mai au 3 Juin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant le mois de Mai, tous les soirs, à 7 *h.* 3/4, exercice du mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — L'exercice du mois de Marie a lieu tous les soirs à *8 heures*, sauf le dimanche où il suit immédiatement les vêpres.

— EGLISE DE N.-D. DE LOC-MARIA. — Dimanche 7 Mai, communion solennelle des enfants. — Messe de communion, à 7 *heures.*

A *9 h.* 1/2, grand'messe ; sermon par M. l'abbé P. Verger, du diocèse de Rennes, prédicateur de la retraite. A 2 *heures*, vêpres ; procession ; rénovation des vœux du baptême ; consécration à la T. S. Vierge ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

L'exercice du mois de Marie a lieu à *8 heures* du soir, sauf le dimanche où il se fait à l'issue des vêpres.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 7 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h.* 1/2, messe, instruction et bénédiction de T. Saint-Sacrement.

— *Lundi 8 Mai*, fête patronale des Mères chrétiennes. Le matin, à *8 heures*, sainte messe ; à *3 heures*, instruction et bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pèlerinage des Enfants de Marie du Sacré-Cœur à N.-D. de Loc-Maria aura lieu le vendredi matin 12 Mai, à 8 heures.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 7.....	Saint-Pol-de-Léon.	
Lundi, 8.....	Roscoff.....	Santec.
Mardi, 9.....	Ile-de-Batz.	
Mercredi, 10.....	Plougoulm.....	Ecole de N.-D. du Creisker.
Jeudi, 11.....	Plouénan.....	Mespaul.
Vendredi, 12.....	Taulé.....	Henvic.
Samedi, 13.....	Carantec.....	Locquénolé.
Dimanche, 14.....	Garlan.....	Sainte-Sève.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le président général, Mgr Chapelier, rendant compte dans une circulaire récente de la situation de l'Œuvre, avait le bonheur d'annoncer que les recettes de l'année 1910 ont été encore supérieures à celles de l'année précédente : elles ont dépassé exactement ces dernières de 16.286 fr. 25.

Le diocèse de Quimper, il faut bien l'avouer, n'a guère contribué à cette augmentation ; il n'occupe qu'un rang très modeste, — le cinquante-quatrième — parmi les diocèses de France ; ses recettes ont péniblement atteint 3.851 fr. 70, et la faute en est évidemment au Directeur, qui n'a pas su convaincre les âmes généreuses que les œuvres locales, si multipliées aujourd'hui, ne doivent pas détourner des œuvres générales dont les larges aumônes répondent à des besoins de plus en plus nombreux. Il ne faut pas que la charité catholique s'individualise, au point de n'apprécier que les œuvres dont le résultat tangible s'épanouit en quelque sorte sous les yeux des donateurs eux-mêmes.

D'ailleurs, une trentaine de paroisses du diocèse ont bénéficié des largesses de l'œuvre, au cours de l'année 1910. Quelques-unes ont reçu des secours pécuniaires pour écoles ou patronages ; d'autres, plus nombreuses, ont été pourvues d'objets de piété à l'occasion des Missions, de brochures et en particulier d'almanachs à distribuer au premier de l'an, de livres de bibliothèques. « Nous avons reçu une précieuse offrande de l'œuvre, écrit un Curé-Archiprêtre, vingt cartes murales de catéchisme de 1 m. sur 1 m. 40. Nos zélatrices sont dans la joie... »

Ce qui pourrait rebuter, au premier abord, ce sont les détails d'organisation ; mais « la lettre tue et l'esprit vivifie » et, s'il est à souhaiter que tous les Comités s'organisent et fonctionnent régulièrement, ce qu'on demande, en définitive, aux adhérents, c'est de s'inspirer de l'esprit de l'Œuvre et de son saint protecteur. Et c'est pourquoi elle se recommande d'elle-même, de façon toute

spéciale, aux jeunes filles des ouvroirs, des patronages, à toutes celles qui, plus tard, ont conservé la jeunesse du cœur et le zèle de l'apostolat.

J.-M. P.

Avis de service anniversaire. — Saint-Coulitz. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Le Gall, mort recteur de Saint-Coulitz, sera célébré dans cette paroisse, le lundi 15 Mai, à 10 heures.

Nécrologie. — I. — Dans notre précédent numéro, nous n'avons pu qu'annoncer la mort — apprise au dernier moment — de M. Guillard, chanoine titulaire, décédé le jeudi 27 Avril, dans sa 86e année, après une longue et douloureuse maladie.

Les funérailles ont été célébrées, samedi 29, à la cathédrale de Saint-Corentin, devant une assistance d'environ 35 prêtres. A l'issue de la messe chantée par M. Salaün, doyen du Chapitre, Mgr Fléiter, vicaire général, qui usait pour la première fois du privilège de porter la mitre dans les cérémonies solennelles, a donné l'absoute. Ensuite le corps a été conduit à Brest où, après un service solennel célébré en l'église de Saint-Louis, il a été inhumé dans un caveau de famille.

M. Guillard était le doyen d'âge du clergé diocésain. Né à Brest (paroisse de Saint-Louis), le 22 Juin 1825, il avait été ordonné prêtre le 22 Décembre 1850. Après avoir été quelque temps précepteur, il fut nommé vicaire à Saint-Pabu, où il passa cinq ans (1855-1860). A la suite d'un accident dont il se ressentit tout le reste de sa vie, il se retira du ministère paroissial, séjournant tantôt à Brest, tantôt à Quimper. Devenu chanoine titulaire (20 Juillet 1888), il remplit assidument les fonctions de sa charge, tant que sa santé le lui permit ; mais depuis plus de dix ans, il n'était pas venu à la cathédrale. Il put néanmoins dire la messe dans son oratoire, du moins par intervalles, jusqu'à ces quinze derniers mois, pendant lesquels, jouissant par ailleurs de toutes ses facultés, il n'eut que la consolation d'assister, de temps en temps, et de communier à la messe que venait lui dire un confrère plein d'attentions et de dévouement.

Quoique possédant une fortune relativement considérable, M. Guillard mena toujours une vie très modeste, et pouvait donner largement aux bonnes œuvres. Il le faisait, en réalité, avec une discrétion peut-être excessive ; car il y a des situations et des circonstances où, pour l'exemple, on doit suivre la recommandation de l'Evangile : « Que les hommes voient vos bonnes œuvres, afin qu'ils louent votre Père qui est au Ciel ». Pour ses charités comme en toutes choses, le vénérable chanoine avait des vues très personnelles, donnant beaucoup aux œuvres qu'il avait adoptées, et ce ne sont ni les moins utiles ni les moins essentielles : écoles chrétiennes, vocations ecclésiastiques et religieuses..., d'autres encore que nous ignorons. Dieu, qui les connaît et qui juge des intentions, lui en aura tenu compte, comme aussi de ses longues souffrances supportées avec une résignation aussi méritoire qu'édifiante. R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — Samedi, 29 Avril, ont été célébrées, à l'église Saint-Mathieu de Quimper, les obsèques de M. Jean-Louis Le Naour, maître tailleur de pierres, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Il s'est éteint dans sa 80e année ; tout le vieux Quimper se trouvait à ses funérailles.

C'était un homme du peuple, un simple ouvrier, mais c'est une personnalité qui a marqué sa trace en ce monde ; il a passé simplement, droitement, faisant son devoir, et il a accompli une œuvre. Il a été l'ouvrier du bon Dieu, il a travaillé pour les églises pendant toute une grande moitié du siècle.

Tout jeune encore, à 23 ans, sous la direction de Le Nestour, maître maçon; et de Corentin Quéré, appareilleur, tailleur de pierres et sculpteur, il faisait partie de l'équipe d'ouvriers occupés à la construction des flèches de la cathédrale de Saint-Corentin. Ce fut pour lui comme une révélation et une indication de sa voie. Depuis il a construit, relevé, restauré plus de 150 clochers et flèches de toutes dimensions et de tous styles ; c'était sa spécialité, aussi se permettait-on quelquefois de l'appeler *le grand faiseur de tours*. Mais d'autres travaux encore sont sortis de son atelier : grandes rosaces dentelées, fenêtres à meneaux découpés, riches sculptures, fines moulures. C'est lui aussi qui a ouvré les plus belles pièces du château de Kériolet et du château de Trévarez.

En 1895, Mgr Valleau obtint pour ce rude ouvrier chrétien la croix de Saint-Grégoire-le-Grand. Il était fier de cette distinction et il la regardait comme la plus belle récompense de sa laborieuse carrière.

A l'exemple des artisans du Moyen-Age, M. Le Naour n'a signé aucune de ses œuvres, mais ses innombrables clochers diront son nom pendant des siècles et proclameront sa gloire et sa foi robuste; *lapides clamabunt*. J.-M. A.

R. I. P.

Union Catholique de Quimper

I Section de Saint-Mathieu. — L'appel adressé par Mgr l'Evêque, à la salle Jeanne-d'Arc, dans la conférence du 20 Avril, aux hommes de sa ville épiscopale, n'est pas resté sans écho.

Pour le jeudi 27 Avril, à 8 heures du soir, M. le Recteur de Saint-Mathieu avait convoqué, à la même salle Jeanne-d'Arc, les chefs de famille le plus en vue. Cent trente environ répondirent à la convocation, nécessairement restreinte. Devant cet auditoire d'élite, M. le chanoine Corre rappela en termes concis les idées exprimées par Monseigneur. « L'union est nécessaire ; elle ne peut exister que sur le terrain religieux, car malheureusement la politique divise. Au-dessus et en dehors de tous les partis, l'association revendiquera pour les catholiques la liberté de conscience, de culte et d'enseignement. Les adhérents exigeront de tout candidat, avant de lui donner leur suffrage, la promesse formelle de défendre cette triple liberté. »

Ces principes essentiels de toute société chrétienne furent acclamés par toute l'assemblée. Le Quimpérois, si naturellement calme, se passionnait enfin pour un intérêt supérieur : la défense de la Foi, de la Patrie contre tous les sectaires.

Après une discussion vive, mais tout à fait courtoise sur le mode d'élection, on s'arrêta à celui-ci : une liste de dix noms fut lue, écrite au tableau noir, et chacun des assistants put y faire son choix, et y ajouter qui lui plaisait.

Les dix élus recueillirent environ les trois quarts des voix. Ce sera à eux de nommer le bureau, de préparer les questions à traiter en assemblée générale. Cette réunion si vivante promet pour l'avenir des discussions intéressantes, d'où sortira la lumière et une vie plus intense pour notre bonne ville de Quimper.

Après avoir proclamé le résultat du scrutin, M. le Recteur de Saint-Mathieu remercia les adhérents — environ 110 — de leur concours, exprima ses sentiments de joyeuse espérance : l'union ne fait-elle pas la force pour le bien comme pour le mal ?

***

II. Section de Saint-Corentin. — Malgré les difficultés de toutes sortes, provenant du mauvais temps, de la distance à parcourir et surtout de l'heure tardive à laquelle avaient été reçues les convocations (sans compter celles qui arrivèrent trop tard ou qui furent mal adressées), 150 hommes de Saint-Corentin et de Loc-Maria se sont réunis, vendredi au soir, dans la salle Quélèver, pour fonder la section paroissiale de l'UNION CATHOLIQUE.

M. le Curé de Saint-Corentin, commentant les explications déjà données par Monseigneur l'Evêque, précisa le but de l'association et indiqua les formes diverses sous lesquelles elle pourrait exercer son influence.

Les statuts furent ensuite adoptés, article par article.

Puis, on procéda à l'élection du Conseil d'administration.

Il nous est impossible d'indiquer encore, même approximativement, la composition de ce Conseil ; mais nous avons l'assurance que toutes les nuances politiques et toutes les opinions sociales y seront représentées, puisque toutes étaient représentées à la réunion de vendredi ; ce sera donc vraiment une *Union*, une *Union catholique*.

105 catholiques ont déjà donné leur adhésion ; jusqu'au moment où seront connus les membres du bureau, on peut remettre son adhésion à l'un des membres du clergé de Saint-Corentin et à M. le Recteur de Loc-Maria.

Peut-être les nouveaux adhérents simplifieraient-ils la besogne du futur trésorier, en remettant au plus tôt leur cotisation (25 centimes au moins).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FÉDÉRATION DES A. P. F. DU FINISTÈRE. — Comité des Conférenciers.

BRIEC. — **Fondation d'une Association cantonale.** — Lundi 1er Mai, à 11 heures, 350 chefs de famille, dont 300 hommes, se réunissaient à Briec pour la constitution d'une Association cantonale de Chefs de famille.

Après un mot aimable de M. le Curé à l'adresse du conférencier, M. l'abbé Piriou expose brièvement les progrès inquiétants de l'impiété et de l'immoralité parmi les enfants et les jeunes gens de nos villes ou même des campagnes bretonnes.

Il étudie les causes de ce fléchissement : insouciance des parents chrétiens négligeant l'éducation religieuse et la formation morale de l'enfant, ou l'abandonnant complètement à des mains étrangères ; neutralité de l'école publique, s'accentuant de jour en jour, ainsi que le prouve l'étude de certains syllabaires, et aboutissant fatalement à discréditer les idées religieuses, base nécessaire de la morale ; attaques des manuels scolaires contre l'Eglise et ses doctrines, faussetés historiques de nature à étouffer la foi dans l'âme du petit enfant ou du jeune homme ; enseignement moral dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est nul parce qu'il manque de base et aussi parce qu'il change aussi souvent que les ministères, quand il n'est pas franchement révoltant, brutalement matérialiste, comme dans certains livres et dans certaines écoles ; lectures et fréquentations ruineuses, etc.

Puis le conférencier adjure les chefs de famille de prendre en mains l'éducation de leurs enfants, de la faire eux-mêmes au foyer, lors même qu'ils devraient confier ces enfants à des maîtres chrétiens, et plus encore s'ils sont obligés de les confier à l'école publique ; et quand ils auront ainsi peiné à mettre la foi, la vertu, la piété dans l'âme de leurs enfants, ils devront défendre cette foi, cette piété, cette vertu. Pour s'aider les uns les autres dans ce double travail, que les chefs de famille se groupent, comme on sait déjà se grouper dans le canton de Briec pour défendre d'autres intérêts.

Et ce n'est pas la besogne qui manquera à la nouvelle Association : à l'aide de quelques exemples, le conférencier indique sur quels points principaux devra se porter la sollicitude des pères de famille, s'ils veulent former et défendre l'âme de leurs enfants, comme furent formées et défendues jusqu'ici les âmes bretonnes.

Aussitôt après cette causerie, M. le Curé de Briec propose les statuts de l'Association des Chefs de famille ; les statuts adoptés, on nomme les membres du Conseil d'administration : chacune des paroisses du canton est représentée au Conseil par 3 membres.

Immédiatement après la séance, M. Ollivier, de Briec, est nommé président. Les sections paroissiales désigneront elles-mêmes leur président qui sera en même temps vice-président du groupe cantonal ; elles provoqueront au plus tôt une réunion où pourront venir plus nombreux les chefs de famille de la paroisse ; les adhésions seront ainsi multipliées et l'Association n'en sera que plus forte. Déjà, d'ailleurs, le chiffre des adhésions s'élève à 280.

Nous espérons que, grâce à l'organisation de fortes sections paroissiales ayant leurs réunions particulières, grâce à l'intelligente activité du président et de ses collaborateurs, l'Association cantonale de Briec sera bientôt une des plus agissantes de notre Fédération.

N.-D. DE KERBONNE. — **Pieuse manifestation.** — Le dimanche 23 Avril, avait lieu à Kerbonne une solennité toute spéciale, vraie fête de famille pour la paroisse : c'était le transfert à la nouvelle église de la statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, restée à l'ancienne chapelle attendre que fût prête la place d'honneur qui lui était réservée.

Malgré le temps, mauvais le matin et qui continuait d'être menaçant, dès 1 heure, les fidèles étaient réunis nombreux pour faire cortège à l'image vénérée. Celle-ci, placée sur un brancard, orné avec goût, que portaient huit dévots serviteurs de Marie, apparait belle et gracieuse, semblant sourire à la foule comme une Mère heureuse de se retrouver parmi ses enfants. Ce sont bien des enfants, en effet, qui escortent leur Mère et la conduisent, au milieu des marques de respect qu'on lui prodigue sur son passage, dans son nouveau sanctuaire où déjà l'a précédée son divin Fils, le 18 Décembre dernier...

L'église paroissiale est déjà comble, et la procession a peine à arriver jusqu'au chœur où la statue, sur son brancard, est déposée provisoirement jusqu'à ce qu'on l'élève sur son trône au-dessus du maître-autel.

Après les vêpres, chantées avec élan par des milliers de voix, M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, le prédicateur si goûté de la station quadragésimale, monte en chaire. Dans une charmante allocution qui va au cœur de tous, il rappelle l'origine de la paroisse de Kerbonne : le besoin grandissant d'un centre religieux dans le quartier, l'essai infructueux tenté, il y a une douzaine d'années, par M. Bizien, de pieuse mémoire, alors recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ; puis l'heureuse intervention d'un homme de foi et de grand dévouement qui mit à la disposition du culte l'ancienne petite chapelle, berceau de la paroisse, où trônait déjà cette Vierge admirable du Sacré-Cœur qui, pour beaucoup, évoque le souvenir de la regrettée et si bonne Madame de Kerros.

L'orateur parle ensuite de la création de la paroisse par Mgr Dubillard, qui lui donna pour pasteur M. l'abbé Daniélou. Soutenu par sa foi ardente et sa confiance en Notre-Dame de Kerbonne, au prix de démarches sans nombre et souvent pénibles — il en coûte de tendre la main ! — le nouveau Recteur, encouragé par Mgr Duparc et aidé par des personnes généreuses, a pu réunir les ressources nécessaires. Aujourd'hui, la première partie de l'église est terminée, le culte y est célébré depuis quatre mois. Il reste

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore beaucoup à faire, mais la Vierge de Kerbonne saura provoquer de nouvelles générosités... Répondant aux pieux désirs de ses enfants, elle est venue en ce jour prendre possession de sa nouvelle demeure ; elle est venue, dit l'orateur, parce qu'elle vous aime, parce qu'elle se plaît au milieu de vous. Elle est disposée à entendre et à exaucer ceux qui la prieront avec une confiance filiale : pour tous elle sera la joie, le soutien, la consolation...

Un salut solennel suit l'allocution de M. Cozanet. Avant la bénédiction, M. le Recteur, du haut de la chaire, en termes très émus, consacre solennellement à Notre-Dame du Sacré-Cœur sa paroisse en général, chaque catégorie de paroissiens, ses collaborateurs dévoués, et se voue lui-même cœur et âme au service de la bonne Mère.

La bénédiction donnée, le *Te Deum* termine l'émouvante cérémonie, qui laissera un souvenir inoubliable dans les cœurs de tous les fidèles et dans les annales de la paroisse de Kerbonne.

Un Témoin.

Morlaix *(La Salette)*. — **Grand pèlerinage d'enfants.** — Une fête pour les enfants sera célébrée à la Salette, *le dimanche 21 Mai*. L'année dernière, une semblable initiative à l'occasion du cinquantième anniversaire de la consécration de la chapelle de N.-D. de la Salette, avait été très bien accueillie ; mais, contrariée par le mauvais temps, la fête n'avait pu avoir tout son éclat. Plus de deux mille pèlerins, parents et enfants, en dépit du temps affreux, avaient cependant tenu à venir prier la Vierge de la Salette.

Les dangers qui menacent l'enfance n'ont pas diminué, bien au contraire. On ne saurait dès lors trop intéresser à sa cause Marie, la mère toute puissante et très bonne. L'enfant gardera de son pèlerinage un pieux souvenir, ressource contre les défaillances. Et les parents puiseront, dans une nouvelle entrevue avec la plus parfaite des mères, un nouveau zèle pour accomplir tous leurs devoirs à l'égard de leurs enfants.

Programme de la fête. — Messes à la chapelle, à 8 heures et à 9 heures ; à 10 heures, grand'messe en plein air chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; sermon breton par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

A 1 heure, récitation du chapelet présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé; chants de cantiques. — A 2 heures, vêpres solennelles ; sermon français, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Brest. — **Jeunesse catholique.** — La représentation de la « Fille de Roland » a dépassé toutes les espérances des spectateurs. La foule qui se pressait dans la salle du patronage de Saint-Martin n'a eu qu'à se féliciter et de la pièce elle-même, et du jeu parfait des acteurs et de l'organisation matérielle de la séance.

Nos jeunes catholiques sont désormais passés maîtres dans cet art si difficile de contenter le public ordinaire des représentations de nos théâtres chrétiens.

Le spectacle a commencé par la jolie comédie de Courteline « Un client sérieux », mais c'eût été dommage de ne jouer cette pièce qu'après la « Fille de Roland ». Il fallait que l'on pût s'en retourner chez soi, l'âme tout remuée des nobles sentiments qui sont le ressort du drame d'Henri de Bornier. La vraie gloire du grand poète est moins d'avoir composé une tragédie toute cornélienne d'inspiration et d'allure, que d'avoir réussi à réveiller dans les cœurs des Français cette flamme de l'enthousiasme chrétien et patriotique qui est l'âme même de la race.

Les jeunes catholiques de Brest étaient bien qualifiés pour s'attaquer à ce chef-d'œuvre, après leurs succès précédents. Et puis, ce n'est pas par simple talent dramatique qu'ils arrivent à rendre, avec une intensité d'expression remarquable, des sentiments héroïques et ardents : c'est chez eux l'effet d'une conviction profonde, le résultat d'un entraînement de tous les jours à l'œuvre de la restauration nationale. Il est facile, dès lors, de comprendre l'intérêt qui s'attache à leur essai d'un théâtre vraiment chrétien. Le grand nombre de prêtres qui assistent, chaque fois, à leurs séances montre bien le caractère de cette belle entreprise d'éducation populaire.

†

Il serait trop long de faire ici l'analyse de la « Fille de Roland ». Disons que le nœud de l'intrigue, c'est la réhabilitation, par le repentir, de Ganelon, le Judas de Roncevaux, qui, arraché à la mort par le moine Radbert, s'essaye à réparer le mal commis par sa trahison, en élevant dans des sentiments d'honneur et de droiture son jeune fils Gérald. Gérald, fidèle aux enseignements de son père, dont il ignore le vrai nom, et qui est pour tous le comte Amaury, enlève à une troupe de Saxons pillards Berthe, la fille de Roland ; peu à peu l'amour naît dans son cœur, amour fait en grande partie du culte que son âme guerrière a voué au martyr de Roncevaux. Terreur de Ganelon-Amaury, quand il apprend l'amour de son fils : ses efforts, pour l'en détourner, demeurent vains. Et Gérald, qui n'a pu suivre à la cour de Charlemagne celle qu'il aime, au retour d'une expédition trouve cette cour décimée par un guerrier sarrazin, détenteur de la chère Durandal. Gérald s'offre à l'empereur pour reprendre l'épée de Roland, et Charlemagne lui remet sa propre épée « Joyeuse ». Le combat se termine à l'avantage du héros franc, à qui Charlemagne veut donner la main de Berthe. Le mariage va se célébrer en présence de la Cour, quand un transfuge Saxon proclame l'indignité d'Amaury, dont Charlemagne a tout à l'heure découvert l'identité. L'empereur pardonne : Ganelon va partir : Gérald, le cœur brisé par la cruelle révélation, ne peut pas maudire ce père à qui il sait bien qu'il doit tout ; mais l'ombre de Roland lui semble s'interposer désormais entre lui et celle qu'il aime : il refuse de céder aux instances fraternelles des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jeunes seigneurs, ses amis ; et, fils d'un traître repentant, il veut expier par lui-même le forfait dont il ne se sent pas le courage de transmettre à d'autres la honte. Il retourne à la guerre, et répond à Berthe qui lui demande ce qu'il fera, si la mort ne vient pas à lui :

Je marcherai si loin que je la trouverai !

Voilà ce drame poignant, autour duquel Henri de Bornier a groupé des scènes d'un pathétique émouvant et d'autres d'une grâce prenante. Amaury-Ganelon, le principal rôle, était terrifiant d'inquiétude et de douleur : le récit de la trahison donne envie de le maudire, son désespoir fait pleurer ; et les larmes bien sincères que provoquait le jeu puissant d'un acteur que les catholiques de Brest aiment depuis longtemps ne sont-elles pas le meilleur éloge du génie du dramaturge, et du talent de son interprète ?

Gérald ! c'était pour lui tout l'enthousiasme des jeunes gens, émus par son malheur et électrisés par son héroïsme : quelle leçon de vaillance et de renoncement leur donne le paladin franc, plus héroïque encore dans l'épreuve où périt son bonheur que dans la lutte où sa vaillance défait le Sarrazin !

Charlemagne lui, c'est le passé, c'est la France d'autrefois sortant de son tombeau pour enseigner la France d'aujourd'hui. Le rôle était tenu par l'homme à qui les catholiques brestois doivent leur forte organisation et à qui notre évêque rendait, il y a quelques semaines, un hommage public. Les maximes courageuses du grand empereur prenaient sur ses lèvres une signification bien touchante, et dans notre siècle où la peur d'une mort glorieuse a fait descendre du trône tant de souverains faibles devant le devoir, ils sonnaient comme une fanfare triomphante, ces préceptes du vieux temps :

Quand ils n'ont plus la gloire, il reste aux rois la mort.
. . . . . .
Aucun homme, aucun roi jusqu'au fond de son être
Ne descend tant qu'il vit..... Mourir, c'est se connaître
. . . . . .

Le grand amour du vieil empereur, c'est la France ; et les cœurs s'ouvraient à l'espérance, d'entendre interpréter par un chef habitué à ranimer l'ardeur des modernes paladins de Dieu, ces vers prophétiques :

O France, ô douce France, ô ma France bénie,
Rien n'épuisera donc ta force et ton génie ;
Terre du dévoûment, de l'honneur, de la Foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque malgré tes jours de deuil et de misère
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire.
.....

Berthe était vraiment attendrissante par son amour pour Gerald et sa douleur, quand elle voit son fiancé sacrifier son amour à son devoir..... Berthe d'aujourd'hui, c'était Athalie de l'an dernier, Claudia du « Maître de la mort », avec toujours le même art consommé qui sait s'accommoder aux situations les plus dramatiques.

Radbert, le moine, au milieu de cette cour encore trop imprégnée de la rudesse des mœurs germaniques, fait entendre avec douceur et tact les enseignements chrétiens. A Ganelon qui se désespère il dit :

Toutes larmes de plus sont des taches de moins.

et à Berthe, à Gérald qui vont maudire le traître :

Celui que dans la mort nos voix allaient maudire,
Que pouvez-vous pour lui si Dieu l'a condamné,
Que faire contre lui, si Dieu l'a pardonné ?

Nous ne pouvons étudier par le détail les différents rôles ; tous furent parfaitement tenus ; les petits pages étaient aussi simples et naturels dans leur jeu sur la scène que dans la cour des récréations de leur école chrétienne. A tous il faut dire merci du beau spectacle qu'ils nous ont donné, et de la peine qu'ils se donnent, sacrifiant leurs soirées tranquilles au bien moral de leurs compatriotes.

A. P.

Aux familles catholiques. — Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus ouvriront à Jersey, en Octobre, un Pensionnat pour jeunes filles, avec les mêmes programmes d'études qu'elles ont suivis à Sainte-Anne d'Auray :

Etude approfondie de la Religion ;

Préparation aux épreuves du brevet simple et du brevet supérieur ;

Enseignement pratique de la langue anglaise par l'usage journalier ;

Leçons de coupe et d'économie domestique ; arts d'agrément, latin, langues vivantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure des Fidèles Compagnes de Jésus, Saumarez Lodge, Queen's road, Guernesey, Iles anglaises.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — En dépit des souffrances d'un accès de goutte qui continue son cours assez douloureux, le Souverain Pontife reçoit chaque jour un grand nombre de personnes en audiences privées et semi-publiques.

Le 28 Avril, il a reçu une délégation du Comité de l' « Association catholique de la Jeunesse Française », conduite par son aumônier, M. l'abbé Tournade, et son vice-président, M. Souriac. M. Gerlier, président, empêché, n'avait pu faire le voyage.

Les membres du Comité ont sollicité du Saint-Père une bénédiction toute spéciale, qui leur a été paternellement accordée, pour le prochain congrès national où la Jeunesse catholique célébrera son vingt-cinquième anniversaire.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Dimanche, Pie X a donné audience à Dom Gasquet, abbé des Bénédictins anglais, président de la commission de révision de la Vulgate, avec les membres de cette commission.

Lundi 1er Mai, après sa messe, qu'il a célébrée à 10 heures 1/2, le Saint-Père a remis le Pallium à Mgr Terzian, patriarche arménien. Le collège arménien de Rome assistait à la messe du Souverain Pontife.

***

La présentation des lettres de créance par le nouvel ambassadeur d'Autriche, S. A. S. le prince Schœnburg-Hartenstein, a été des plus solennelles.

Le discours de l'ambassadeur comme la réponse du Pape ont affirmé la volonté commune de « maintenir et développer les relations existant entre le Saint-Siège et le gouvernement de la Monarchie austro-hongroise ».

Après son entretien particulier avec le Souverain Pontife, le prince de Schœnburg alla rendre visite à S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, puis descendit dans la basilique vaticane pour vénérer la tombe des saints Apôtres.

BIBLIOGRAPHIE

Libéralisme et Modernisme, par Mgr Cauly, protonotaire apostolique, vicaire général de Reims. In-12 de 170 pages : **1 fr. 25.**

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Cet exposé démontre que le Modernisme n'est pas un « danger fantôme » comme on l'a dit, mais un danger réel. Libéralisme et Modernisme se donnent la main. L'auteur le prouve dans un exposé lumineux et décisif en commentant les Encycliques qui traitent de cette grave question.

Chansons des Ames Blanches, par H Colas. Préface de Mgr Gibier, évêque de Versailles. 1 vol. in-16 jésus. Prix : **3** fr. **50.** Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris.

A la suite de Mgr l'Evêque de Versailles, les directeurs d'œuvres, les parents chrétiens, les jeunes gens des patronages sauront gré à M. Henri Colas d'avoir réuni pour eux, en un fort volume, les plus belles de ses chansons et de ses poésies, si souvent applaudies à travers toute la France. Ce livre vient à son heure, il est attendu depuis longtemps, et nul doute que demain, dans les œuvres de jeunesse, les refrains qu'il nous apporte ne soient sur toutes les lèvres.

Bossuet. — **Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique.** Edition critique, avec introduction et notes par Albert Vogt, docteur es-lettres, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. in-16 de la collection *La Pensée chrétienne.* Prix : **3** fr. — Bloud et Cie, éditeurs.

Le livre de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique* est, de tous les ouvrages de Bossuet, celui qui eut, du vivant même de son auteur, le plus prodigieux succès. Aujourd'hui, après plus de deux siècles de luttes et de polémiques, ce précieux ouvrage demeure, pour les catholiques du XXe siècle comme pour ceux du XVIIe, sinon un « précis » absolument complet de leur foi, du moins le plus admirable manuel de controverse protestante qui ait été mis entre leurs mains.

Le Royaume de Dieu, par Louis Perroy. Fort volume in-12, **3.50.**
P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).
Ce livre est le digne pendant de la *Montée du Calvaire.*

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier et plutôt lourd Notre 3 °/. termine à 95,82 Fonds russes soutenus.

Les établissements de crédit sont résistants.

La souscription aux 50.000 actions de 500 francs du Crédit français, le nouvel établissement fondé sous les auspices de la Banque J. Loste et Cie, a remporté un plein succès. L'assemblée constitutive de la Société s'est tenue le 2 Mai.

L'obligation 5 °/. du Crédit hypothécaire, agricole et urbain d'Egypte conserve un bon courant de demandes à 448.

On retrouve à 495 50 l'obligation 5 °/. de Saint-Louis et San-Francisco. Le placement de la seconde tranche de ces titres par la Banque privée et la Maison Bénard et Jarislowsky s'est effectuée avec un plein succès.

Fermeté des obligations 5 °/, Est Central du Chili à 467 et Mexican Union Railway à 454.

L'action du Québec Railway reste en faveur à 341, l'obligation de cette compagnie est demandée à 465 50.

Bonne tenue de l'action ville de Saint-Denis à 130 francs.

Les usines Smieloff sont demandées à 364 et les tubes et forges de Sosnowice à 3.219.

Parmi les valeurs de pétrole, à noter la fermeté des actions. Le Naphte à 369. La Fergjhana Oil Fields se retrouve à 43 francs. Oil Trust of Galicia, récemment introduite au marché en banque, est l'objet de demandes suivies sur le cours de 70,50. En présence des résultats acquis par la Société, la question de la répartition d'un prochain et substantiel acompte de dividende sera examinée sous peu par le Conseil.

Bon succès de souscription pour les obligations, 5 °/. de 500 francs du Port de Para dont nous avons annoncé l'émission par la Société générale et la Banque de l'Union parisienne.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

On ne fait pas le franco par commissionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX

D'ORFÈVRERIE, BRONZES ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 12 Mai 1911. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; La Cause de l'abbé Jean de la Mennais ; Avis de services anniversaires ; Plouézoc'h ; Saint-Evarzec ; Tréboul ; Le Folgoet ; Brest ; Les secours religieux aux troupes du Maroc ; Les sentiments religieux dans l'armée ; Congrès de la Jeunesse Catholique ; Pour les Bretons de Paris ; Aux familles catholiques.

III. — Chronique générale : Rome ; Episcopat ; Orléans ; etc.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire de S. Boniface, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Primel, Confesseur *(au Propre diocésain).*

Lundi, 15. — S. Isidore le Laboureur, Confesseur *(au Supplément).* Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Jean Népomucène, Martyr *(au Supplément).* Double. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Venant, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 19. — S. Yves, Confesseur *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 21. — 5e Dimanche après Pâques. S. Pierre Célestin, Pape.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Gouesnou	du 10 au 14 Mai.
Cast	du 15 au 18 —
Coray	du 19 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Conseils paroissiaux. — Conformément à l'article 7 de l'Ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Bannalec, Baye, Bénodet, Bodilis, Bolazec, Botsorhel, Brasparts, Brélès, Brennilis ;

Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Cap-Sizun, Le Cloître-Saint-Thégonnec, Coatméal, Comanna ;

Dinéault, Dirinon ;

Elliant, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric ;

Folgoët (Le), Fouesnant ;

Garlan, Gouesnou, Guengat, Guerlesquin, Guiclan, Guilers (Plogastel) ;

Huelgoat ;

Kerfeunteun, Kernével, Kernilis ;

Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Landéda, Landerneau, Landudal, Lanhouarneau, Lanildut, Lanmeur, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Locmélard, Locunolé, Logonna-Daoulas, Logonna-Quimerc'h ;

Mahalon, Meilars, Mespaul ;

N.-D. de Kerbonne ;

Penhars, Penmarc'h, Plabennec, Pleuven, Pleyber-Christ, Ploéven, Plogastel-Saint-Germain, Plomeur, Plonévez-du-Faou, Plouarzel, Ploudalmézeau, Plouégat-Moysan, Plouescat, Plougonven, Plouguerneau, Plourin-Ploudalmézeau, Ponthou (Le), Port-Launay, Pouldavid, Pouldergat, Poullaouen ;

Relecq (Le) ;

Saint-Cadou, Saint-Derrien, Saint-Hernin, Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Mathieu (Morlaix), Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Méen, Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Sauveur (Sizun), Saint-Thonan, Saint-Yvi, Santec, Sein (île de) ;

Telgruc, Treffiagat, Tréflaouénan, Tréflévénez, Trégarantec, Tréglonou, Trégourez, Tréguennec, Trégunc, Tréogat, Trévoux (Le).

II. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a conféré le titre de doyen honoraire, avec privilège de porter la mosette, à M. Masson, ancien recteur d'Audierne, qui est au nombre des prêtres désignés comme présidents de Mission.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les soldats français au Maroc.**

II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Missions.** — PLOGONNEC, *du 30 Avril au 20 Mai.* Président, la 3e semaine, M. le chanoine Quéinnec ;

— GUIPAVAS, *du 30 Avril au 20 Mai.* Président, la 3e semaine, M. Masson, ancien recteur d'Audierne ;

— PEUMERIT, du *28 Mai au 10 Avril.*

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 14 au 20 Mai ;*

— QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 28 Mai au 5 Juin.*

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 14.....	Garlan.....	Sainte-Sève.
Lundi, 15.....	Plourin.....	Le Cloître.
Mardi, 16.....	Ploujean.....	Plouézoc'h.
Mercredi, 17.....	Plougasnou	Saint-Jean-du-Doigt.
Jeudi, 18.....	Guimaëc.....	Locquirec.
Vendredi, 19.....	Lanmeur.....	Plouégat-Guerrand.
Samedi, 20.....	Plouigneau.....	Plouégat-Moysan. — Le Ponthou.
Dimanche, 21.....	Guerlesquin.....	Botsorhel.

La Cause de l'abbé Jean de la Mennais. — Nous avons déjà annoncé l'introduction de la Cause de Béatification de l'abbé Jean-Marie de la Mennais. Nous sommes heureux de publier le Rescrit de la S. Congrégation des Rites, sanctionné par le Souverain Pontife, en vertu duquel le fondateur des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel et des Sœurs de la Providence de Saint-Brieuc a droit désormais au titre de Vénérable.

Le procès a mis en lumière les œuvres accomplies par cet homme de Dieu, la part qu'il prit aux travaux de son frère pendant la période glorieuse de sa vie, son apostolat de missionnaire en Bretagne, son action sur le mouvement catholique et surtout son rôle de fondateur religieux.

On sait les immenses services rendus à l'Enseignement chrétien dans notre pays par les Frères de son Institut. Ceux-ci, pour la plupart, originaires des diocèses bretons et en particulier du nôtre, se réjouiront du succès de la Cause de leur Vénérable Fondateur, dont la nouvelle sera pour eux un réconfort au milieu des épreuves et sur la terre d'exil.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DÉCRET CONCERNANT LE DIOCÈSE DE VANNES

Béatification et Canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu JEAN-MARIE ROBERT de la MENNAIS, Prêtre, Fondateur de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence.

Parmi les hommes célèbres qui, à notre époque, ont travaillé en France à protéger et à défendre par le Saint Ministère et par leurs écrits l'autorité et les droits du Siège Apostolique, il est juste de compter le prêtre Jean-Marie Robert de la Mennais. Né à Saint-Malo, dans l'Archidiocèse de Rennes, le 8 Septembre de l'an 1780, et devenu prêtre en 1804, il rendit de grands services en formant la jeunesse de l'un et de l'autre sexe à la piété, aux bonnes mœurs, aux belles lettres et aux autres sciences. Pour cela, il fonda deux sociétés : les Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploërmel et les Filles de la Providence de Saint-Brieuc. Il mourut très saintement le 26 Décembre 1860.

La renommée de sainteté dont le Serviteur de Dieu brilla, durant sa vie, augmenta tellement de jour en jour, après sa mort, que des procès d'information faits par l'autorité de l'Ordinaire furent envoyés à Rome à la Sacrée Congrégation des Rites. Sur les instances du Révérendissime Père Louis Copéré, de la Société de Marie, postulateur de la cause, après la révision des écrits du Serviteur de Dieu, et après avoir obtenu dispense d'un espace de dix ans, comme rien ne s'opposait à ce qu'on allât plus avant, faisant droit aux requêtes de quelques Eminentissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de plusieurs Evêques et Supérieurs d'Ordres ou de Congrégations, ainsi que d'autres hommes recommandables par leur dignité ecclésiastique ou civile et spécialement à celle des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence, l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal Vincent Vannutelli, évêque de Palestrina et Ponent ou rapporteur de la Cause, en la réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au jour indiqué, au Vatican, proposa à la discussion le doute suivant : « Faut-il signer la Commission à l'Introduction de la Cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? » — Et les Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs préposés à la garde des Saints Rites, après le rapport du même cardinal Ponent, après avoir aussi entendu oralement et par écrit Monseigneur Alexandre Verde, Promoteur de la Sainte Foi, ayant tout pesé avec soin, ont jugé bon de répondre : «Affirmativement, c'est-à-dire : la Commission doit être signée si Sa Sainteté le trouve bon. »

Le 21 Mars 1911.

Une relation ayant été faite ensuite à Notre Saint Père le Pape Pie X, par le soussigné Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté approuvant le rescrit de cette même Congrégation a daigné signer de sa propre main la Commission de l'Introduction de la Cause de Béatification et Canonisation du

Vénérable Serviteur de Dieu Jean-Marie Robert de la Mennais, prêtre, fondateur de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne et des Filles de la Providence. Le 22 du même mois et de la même année.

Fr. Sébastien Cardinal MARTINELLI,
Préfet de la S. Congrégation des Rites.

L. † S. Pierre LA FONTAINE, évêque de Charyste,
Secrétaire.

Avis de services anniversaires. — I. SAINT-VOUGAY. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rozec, mort recteur de Saint-Vougay, sera célébré dans cette paroisse, le jeudi 18 Mai, à 10 heures.

II. PLOUJEAN. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Louboutin, mort vicaire à Ploujean, sera célébré dans cette paroisse, le lundi 22 Mai, à 10 heures.

PLOUÉZOC'H. — **La Mission.** — Depuis longtemps déjà — 25 ans —, la paroisse de Plouézoc'h n'avait pas joui des bienfaits d'une Mission. Dans cette région de notre diocèse, d'ailleurs, il n'est pas toujours facile d'organiser ces saints exercices, et l'on comprend l'hésitation des pasteurs aussi bien que les craintes des missionnaires appelés à les donner. Hâtons-nous de dire que toutes les préventions sont tombées dès le premier jour ; un auditoire très convenable s'est présenté le lundi matin et n'a cessé de progresser, les jours suivants. Ce n'est que justice d'ajouter que tout y était attrait pour les fidèles : le renom et la bonté des prédicateurs, la beauté des fêtes qui avaient été organisées et la riche ornementation de l'église.

La Mission des enfants prépara les cœurs à l'effusion des grâces qui allaient tomber sur la paroisse. Elle commença le mercredi de Pâques, fut prêchée par MM. Person et Le Jollec, et suivie par plus de 150 enfants, dont le recueillement ne se démentit pas un seul instant. Nulle part peut-être, autant que dans ce pays, les enfants ne présentent ces charmes de l'innocence et de la piété qui vous ravissent et gagnent le cœur.

C'est en présence de cette phalange de brassards et de voiles blancs que s'ouvrit, le dimanche de Quasimodo, la Mission proprement dite. Tout le monde connaît et apprécie la sympathique parole de M. L'Hévéder, le talent de claire exposition de M. Bourdoulous et l'éloquence toute faite de simplicité de M. Person ; ils surent tour à tour, dans les sermons, conférences et explications de tableaux, faire la lumière dans les intelligences, charmer et attendrir les cœurs. C'était plaisir de voir cet auditoire, immobile, les yeux fixés sur ceux de l'orateur, buvant toutes les paroles qui tombaient de ses lèvres.

Dès le mardi, on célébrait la fête des Trépassés : l'on sait que le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

culte des morts est la grande dévotion du Tréguier ; rien n'était plus susceptible d'attirer les fidèles à l'église et, en effet, l'attente ne fut pas déçue. Pour des raisons locales, la communion générale fut fixée au vendredi ; la durée de la Mission ne fut pas le moins du monde écourtée pour cela ; la journée du vendredi demeura tout entière remplie par divers exercices et fut consacrée à des instructions spéciales qui en firent une des plus fructueuses. Les âmes, éclairées et fortifiées par la visite de Notre Seigneur, se trouvèrent encore mieux disposées pour entendre la parole de Dieu et profiter de ses grâces de choix. A 9 h. 1/2, il y eut une réunion d'hommes, pour rappeler à chacun les devoirs qui incombent à l'heure actuelle. A 2 heures de l'après-midi, ce fut le tour des mères de famille, qui virent avec joie développer leurs obligations particulières. A 4 heures, c'était la réunion générale pour entendre, le 24 Avril, un éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc et assister à la bénédiction d'une nouvelle statue de la Bienheureuse ; et, le 5 Mai, pour faire l'Amende honorable au Sacré Cœur.

Le dimanche 30 Avril, qui se trouvait entre les deux semaines de la Mission, fut dédié à la Sainte Vierge. M. L'Hévéder, dans un discours des plus touchants, célébra les gloires et la miséricorde de Marie. Dans l'après-midi, une magnifique procession fut organisée autour du bourg et, devant la statue de la Sainte Vierge, placée au milieu du chœur, sur un superbe trône orné de fleurs, de verdure et de lumières, la paroisse fut consacrée à la Reine du ciel et de la terre. Ces fêtes, en l'honneur de Jeanne d'Arc, de la Sainte Vierge et du Sacré Cœur, demeureront, à coup sûr, gravées d'ici longtemps dans le cœur de tous les paroissiens de Plouézoc'h...

En résumé, la Mission a été tout ce qu'elle pouvait être ; elle a même dépassé les espérances des plus optimistes, elle a ravivé la foi de tous les fidèles et a ramené au bercail nombre d'âmes qui avaient oublié leur Dieu. On peut compter ceux qui sont restés sourds à l'appel de la grâce.

Un autre résultat a été la création d'un Comité paroissial, sorte de cercle d'études et de comité d'initiative, destiné à promouvoir les œuvres urgentes et sur lequel se fondent les plus belles espérances. Le clergé de Plouézoc'h est donc heureux à cette heure ; il doit remercier profondément Notre Seigneur, source de toutes grâces, sans oublier ceux qui ont été ses instruments, les missionnaires et leurs dévoués collaborateurs. **A.**

Saint-Evarzec. — **Bénédiction d'école.** — Dimanche, 7 Mai, avait lieu la bénédiction d'une nouvelle maison d'école chrétienne de garçons, à Saint-Evarzec.

Cette modeste paroisse est vraiment favorisée quant aux écoles libres : elle en possède deux, une pour les garçons, une autre pour les filles, toutes deux florissantes, ce qui est à l'honneur de la population, des maîtres et des maîtresses, et aussi de personnes généreuses de la paroisse, la Providence de ce petit pays.

L'école libre des garçons, au début un simple externat, s'est vu adjoindre un internat, à la suite de la sécularisation et de la fermeture du *Likès*, de Quimper. Le nombre toujours croissant d'élèves avait vite rendu insuffisante la première maison. Commencée le jour de la Sainte-Anne, 26 Juillet 1910, une annexe, plus grande que la maison principale, vient de s'achever. C'est ce nouveau bâtiment que l'on bénissait, dimanche. La cérémonie a revêtu le caractère de la plus grande solennité, pour le pays. La musique de Kerfeunteun y a contribué pour une large part.

A 10 heures, la grand'messe est chantée par M. Le Bris, recteur de Saint-Yvi ; l'église a sa parure des jours de grande fête, l'assistance est très nombreuse. Au prône, M. le chanoine Messager, inspecteur diocésain, donne une instruction simple et précise sur l'obligation stricte des pères et mères d'élever chrétiennement leurs enfants : « Pour vous, dit-il, paroissiens de Saint-Evarzec, qui avez » le bonheur de posséder deux écoles chrétiennes, votre devoir » est clair et plus impérieux encore que pour d'autres. »

A 2 h. 1/2, ont lieu les vêpres ; l'assistance est encore plus nombreuse que pour la messe : l'église est pleine à déborder. Au milieu de la nef se voient, placés sur un brancard, les trois crucifix destinés à l'école. On remarque, au chœur, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, M. le chanoine Messager, M. Le Gall, curé-doyen de Fouesnant, des recteurs et des vicaires du voisinage.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement donnée, quatre pères de famille prennent les crucifix, et la procession se dirige, aux sons de la musique, vers l'école libre. Nous sommes bientôt dans une cour bien propre, devant deux maisons bien blanches ; car, pour la circonstance, l'on avait jugé convenable de donner un habit neuf à l'ancienne. La nouvelle construction se dresse devant nous, haute et imposante ; elle est ornée, à l'extérieur et à l'intérieur, avec autant de richesse que de bon goût. M. Messager adresse quelques paroles aux enfants, puis procède à la bénédiction de la maison neuve, en récitant les prières liturgiques et en accrochant aux murs les trois crucifix... La bénédiction religieuse est terminée. *Paotred ty Mamm-Doue*, infatigables, se font entendre sur la cour ; entre deux morceaux de musique, M. le marquis de Cheffontaines, le zélé président de l'Association des Pères de famille du canton de Fouesnant, adresse à l'assistance quelques bonnes paroles.

Dans cette foule nombreuse qui assistait à la cérémonie, outre la population de Saint-Evarzec, presque en totalité, on remarquait plusieurs personnes des autres paroisses du canton, voire même des paroisses de Saint-Yvi et d'Ergué-Gabéric, qui fournissent à l'école un bon nombre d'élèves... *Un témoin.*

Tréboul. — **« Pardon » de saint Joseph et bénédiction du Patronage.** — Dimanche, c'était fête à Tréboul : on célébrait saint Joseph et on bénissait le patronage.

La grand'messe est dignement chantée par M. le chanoine

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quéinnec. L'église paroissiale est comble : hommes et femmes, novices et vétérans y prient avec ferveur. Le prône terminé, M. Chapalain, recteur de Bodilis, gravit prestement les degrés de la chaire, et il parle des combats et des victoires de l'Eglise catholique, dans une langue impeccable, persuasive, pleine d'images familières à ses auditeurs. Ceux-ci prêtent une oreille attentive aux paroles du prédicateur ; puis, bientôt, pour attester qu'ils ont bien la foi qu'il leur suppose, ils entonnent le *Credo* d'une voix retentissante...

Cependant la messe est finie, la nef se vide, mais ce ne sera pas pour longtemps. Voici que les cloches appellent aux vêpres. Même assistance pressée, même entrain dans le chant des psaumes, entonnés sur les airs des grands jours.

La procession s'organise maintenant ; lentement elle se déroule vers le patronage, entre deux haies de fidèles conduits à Tréboul par le désir de voir, venus aussi, sans doute, pour unir leurs prières à celles de leurs voisins. Et c'est un spectacle toujours agréable que cette théorie pieuse : petits mousses ondulants comme le flot, mais dextrement guidés par MM. les Vicaires ; fillettes tout de blanc habillées, faisant honneur aux maîtresses qui se dévouent aujourd'hui pour elles et aux bonnes religieuses qui naguère encore les instruisaient, et qui continuent de les aimer ; jeunes filles et jeunes épousées, aux châles si finement brodés ; chantres au rythme rude et vibrant ; enfin, foule serrée poussant devant elle le clergé qui, à son gré, ne va pas assez vite.

Mais voici le patronage, dont la partie neuve est toute blanche et dont la partie plus ancienne a pris la couleur tannée des voiles de barque. Son drapeau claque au vent : il a déjà vu plusieurs congrès de jeunesse catholique, et il convie les jeunes Tréboulistes à se ranger, encore plus nombreux, sous ses plis. En un instant, la foule a envahi la cour, et elle se presse en rangs si serrés que M. le chanoine Kerisit, qui devait prêcher dans la salle du patronage, se voit contraint de donner son instruction en plein air.

Dès qu'il paraît sur son estrade improvisée, tout encadré d'enfants, assis à ses pieds ou debout autour de lui, les marins ont un sourire de satisfaction : ces braves gens connaissent depuis longtemps M. Kerisit, ils savent qu'il est fils et frère de marins et qu'il les aime : « Mes amis, dit équivalemment le sympathique orateur, je remercie M. le Recteur de Tréboul de l'honneur qu'il me fait ; je remercie également MM. Galice et de Thézac de vous avoir donné ce patronage. C'est le meilleur cadeau qu'il pussent vous faire, parce qu'il est de nature à servir tout à la fois vos intérêts éternels et temporels. Le patronage n'est que le prolongement de l'église et de l'école chrétienne. Le jeune homme y apprendra à travailler, à demeurer pur, à ne jamais rougir de sa foi, à être un apôtre. O jeunes Tréboulistes ! soyez donc fidèles aux réunions du patronage ; elles vous enseigneront à être plus heureux sur cette terre et à être toujours heureux au ciel. »

La parole chaude de l'orateur faisait, par intervalles, passer un

frisson dans l'assistance, et, sur la fin de son discours, plus d'un marin, furtivement, essuya une larme.

Cependant, le clergé et quelques fidèles sont entrés dans la salle du patronage. Elle est ornée avec goût. Aux murs sont appendus des portraits de marins célèbres, encadrés de drapeaux de diverses couleurs ; des cartes de marine instruisant sur les côtes périlleuses de Sein, de Penmarc'h et d'Ouessant, puis, à la place d'honneur, dominant le tout, un grand Christ, qui prêche qu'en plus des routes périlleuses de l'Océan il y a aussi la route du ciel... M. le chanoine Quéinnec, au chant de l'*Asperges*, procède à la bénédiction. Celle-ci terminée, tous reviennent vers l'église en entonnant à Dieu un *Te Deum* reconnaissant.

M. le Recteur ne veut point finir cette journée sans dire publiquement une prière à l'intention de MM. Galice et de Thézac, à l'intention aussi de M. le chanoine Kerisit, qui a découvert ces bonnes volontés. La bénédiction du Très Saint-Sacrement descend sur les fidèles ; puis chacun se retire, réconforté et tout fier de sa foi :

Da feiz hon tadou koz
Ni zalc'ho mad ato !...

L.

Le Folgoet. — **Pèlerinage noëliste.** — Une cinquantaine de Noëlistes du Nord-Finistère se sont rendus, le jeudi 4 Mai, en pèlerinage à N.-D. du Folgoët.

Le matin, à 9 heures, il y eut une messe de communion avec chants. A 1 heure, séance de travail où des rapports furent lus par les secrétaires des comités de Brest et de Morlaix.

A 2 h. 1/2, dans la basilique, les Noëlistes, munis de cierges, firent processionnellement le tour de l'église, en chantant leur vibrante Noëlette. Après la procession, M. le Recteur du Folgoët prononça une allocution, disant combien il était heureux de recevoir, dans le gracieux sanctuaire dont il a la garde, les Noëlistes qui ne sont pas des inconnus pour lui ; car il a eu souvent l'occasion d'admirer leur zèle, pendant son vicariat de Saint-Louis de Brest. Il ajouta qu'il comptait sur eux pour préparer, l'an prochain, un superbe congrès noëliste qui se tiendrait au Folgoët et auquel serait convié tout le Finistère...

La bénédiction du T. Saint-Sacrement clôtura cette charmante journée, dont chacun emporte le meilleur souvenir.

***

Brest. — **Pieuse mort, couronnement d'une sainte vie.** — Le samedi 22 Avril est mort, à Brest, à l'âge de 18 ans, Alfred Bernard, élève de philosophie au collège de N.-D. de Bon-Secours. Ceux qui ne jugent des hommes que par l'éclat des œuvres extérieures pourront s'étonner qu'on parle, dans la *Semaine religieuse*, d'un enfant dont la vie fut si courte et qui ne se distingua extérieurement en aucune façon des jeunes gens de son âge. Nous ne savons pas ce que Dieu réservait dans l'avenir à l'enfant que la mort a frappé ; mais ceux qui l'ont connu, qui ont pu lire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans cette âme ouverte seulement à quelques intimes, ceux-là lui garderont dans leur cœur un souvenir ému et reconnaissant. Le bien qu'il rêvait de faire par le sacerdoce auquel Dieu l'appelait, il le fera par les exemples qu'il nous a laissés, par la prière que dans le ciel il adressera sans cesse à Dieu. Le vide que sa mort a creusé est immense ; il était la seule consolation, la seule raison d'être du travail quotidien de sa mère, veuve déjà, et de sa tante, qui ne vivront désormais que de l'espoir de retrouver là-haut celui qu'elles ont perdu.

Alfred Bernard fut élevé, pour ainsi dire, en serre chaude, et ce fut une grâce pour cet élu de Dieu de ne trouver autour de lui que des exemples de vie pieuse et recueillie. Au collège de Bon-Secours où il fut externe, il fut un élève travailleur, souvent heureux. Ses succès auraient pu exciter l'envie ; mais il avait su, par sa douceur et sa modestie, se faire autant d'amis qu'il avait de condisciples. Ses maîtres, il les aimait ; il appréciait leur dévouement inlassable et savait reconnaître, par ses efforts laborieux, les attentions que l'on avait pour lui. Le collège était sa seconde maison ; sa mère disait que jamais on n'avait pu obtenir de lui qu'il allât à la messe ailleurs que dans la pieuse chapelle tout embaumée pour lui du souvenir de sa première communion. Il lui semblait qu'ailleurs il n'aurait pas aussi bien prié.

Et tout ce bel ensemble de qualités était une conquête : car Alfred était d'une nature ardente et passionnée, très irritable même : certaines de ses colères d'enfant donnèrent parfois des inquiétudes à ses parents... Un jour, l'enfant entendit au fond de son cœur l'appel divin, et la grâce qui travaillait son âme lui fit comprendre que cette vocation n'était pas seulement une invitation au plus auguste des ministères, mais une pressante sollicitation du Dieu d'amour à un état de sainteté, d'humilité, de douceur ; et, avec la belle générosité qui était en lui, il devint humble et doux.

Pauvre enfant ! ses efforts furent grandement appréciés là-haut ; car, il y a cinq mois, Dieu le frappait au cours de ses études philosophiques et, lentement, achevait par la souffrance l'œuvre de perfection commencée par sa grâce. La mort, il ne la vit pas venir : quand tout espoir fut perdu et qu'il fallut lui annoncer la prochaine visite du Maître, il s'étonna ; il s'attrista même, car il aurait tant voulu être prêtre ! Mais la foi lui montra le mérite du sacrifice même de ses ambitions apostoliques : il ne vit plus que le ciel... Le samedi 22 Avril, à 4 heures du matin, il s'en allait vers la lumière et, comme les disciples fidèles, il se réjouit à la vue du Seigneur.

Le surlendemain, lundi, 25 prêtres conduisirent à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'Alfred Bernard. M. le Curé de Plouguerneau chanta la messe ; M. Conseil, sous-directeur de Bon-Secours, donna l'absoute ; M. le chanoine Martin, curé des Carmes, le Supérieur de l'école Saint-Louis, le clergé paroissial de Saint-Martin assistaient aux obsèques.

Puisse le simple récit de cette vie courte, mais bien remplie des œuvres de la foi, ranimer la ferveur dans les cœurs de ceux que Dieu appelle à son service. P. A.

Les secours religieux aux troupes du Maroc. — La *Semaine religieuse* de Paris a publié, dans sa partie officielle, la note suivante :

« Les catholiques se préoccupent à bon droit des secours religieux à procurer aux soldats français en campagne au Maroc.

» Les Franciscains sont exclusivement chargés par le Saint-Siège du service religieux dans ce pays, et quatre Franciscains français y sont déjà à demeure.

» Monseigneur l'Archevêque de Paris a fait une démarche auprès du Supérieur général de l'Ordre pour que d'autres religieux français leur soient adjoints et mis à la disposition de nos troupes, comme dans la précédente campagne.

» A cet effet, certains subsides sont nécessaires ; l'Archevêché de Paris recevra avec reconnaissance et transmettra immédiatement les offrandes que les fidèles voudraient bien lui confier à cette intention. »

D'autre part, le Gouvernement a fait dire par ses journaux officieux que « respectueux de la liberté de conscience, il ne fera, en aucune façon, obstacle à ce que les ministres des différents cultes, qui se rendent au Maroc, puissent visiter les militaires qui en feraient la demande... »

C'est seulement un minimum qu'on ne pouvait refuser sans soulever l'indignation de tous les honnêtes gens. Et toujours cette condition restrictive : « Ceux qui en feront la demande » !... Aux termes de la note officieuse, un soldat trop affaibli pour demander le prêtre n'aurait aucune chance de recevoir sa visite. « Espérons néanmoins, écrit l'*Univers*, que, grâce à la pieuse et intelligente obstination des missionnaires, grâce aussi à l'humanité des chefs, les aumôniers catholiques trouveront le moyen d'élargir la brèche qu'on leur entr'ouvre avec une mauvaise humeur si peu dissimulée. »

Les sentiments religieux dans l'armée. — La *Semaine religieuse* de Vannes, dans son dernier numéro, a donné un compte rendu du récent pèlerinage diocésain d'hommes à Lourdes. Nous en détachons ce touchant épisode qui a marqué le retour des pèlerins :

« A Saintes, nous avons rencontré un train de soldats qui partaient pour le Maroc. Au moment où ils entraient en gare, ces pauvres gens, dans l'enivrement de leur départ pour une aventure lointaine, poussaient des vociférations, presque des hurlements, par où ils essayaient sans doute de manifester leur enthousiasme aux nombreux voyageurs qu'ils apercevaient sur les quais. En

Archives diocésaines de Quimper et Léon

apprenant que ces voyageurs étaient des pèlerins de Lourdes, je ne sais quel sentiment de foi et de respect fit tomber leurs transports. Tout ce tapage s'apaisa. Pendant que Monseigneur causait avec le chef des détachements, les soldats se penchaient avidement en dehors des portières. Leurs mains se tendaient pour recevoir des souvenirs. Ils demandaient des médailles de la Sainte Vierge. On leur en distribua généreusement. Les deux Frances se rencontraient là : celle qui prie et celle qui sent, surtout à certaines heures, le besoin de prier ; celle qui demeure au fond d'elle-même respectueuse, généreuse et presque croyante, en dépit des cris que l'ignorance ou la passion lui arrache momentanément, et celle qui sait que le salut du pays est entre les mains de Dieu et qui travaille à devenir plus chrétienne pour attirer sur eux et sur les autres les fécondes, les indispensables bénédictions de Dieu. Celle-ci sauvera celle-là. »

Congrès de la Jeunesse Catholique. — Les 19, 20 et 21 Mai se tiendra, à Paris, le Congrès national de l'*Association catholique de la Jeunesse Française* en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Les séances d'études auront lieu, matin et soir, les vendredi et samedi 19 et 20 Mai, à la salle des Sociétés savantes, rue Danton.

Réunions religieuses, à 8 heures du matin : le vendredi, à Saint-Sulpice ; le samedi, à N.-D. des Victoires ; le dimanche, au Sacré-Cœur de Montmartre. — Le dimanche soir, à 4 h. 1/2, salut solennel à l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Meeting, salle Wagram, à 8 h. 3/4 du soir : le vendredi, sous le présidence de M. le comte de Mun ; le samedi, sous la présidence de Mgr Péchenard, assisté de M. le colonel Keller. Orateurs : MM. Jean Lerolle, Gerlier, comte L. de Clermont-Tonnerre, comte de Mun, Reverdy, colonel Keller, etc.

Le dimanche 21 Mai, à 2 heures, au manège Saint-Paul, séance de clôture, sous la présidence de Mgr Amette, archevêque de Paris, assisté de M. le comte de Mun. Orateurs : MM. P. Gerlier, président de l'A. C. J. F. ; comte R. de Roquefeuil, président honoraire ; chanoine Janvier, conférencier de Notre-Dame.

Mgr l'Evêque de Quimper bénit le Congrès de la J. C. et serait heureux que plusieurs de ses diocésains y prennent part.

Pour les cartes et les renseignements, s'adresser au secrétariat général du Congrès, 14, rue d'Assas.

Pour les Bretons de Paris. — I. La Société « La Bretagne », Œuvre pour les Bretons de Paris, qui avait son siège social, 40, rue du Cherche-Midi, et dont le président est M. le général vicomte de Kerdrel, vient de transférer, *74, rue de Sèvres*, son siège social, et tous ses bureaux, savoir : *le Secrétariat ; l'Ouvroir des Dames Patronesses de l'Œuvre ; le Bureau de placement pour Servantes Bretonnes ; le Bureau de placement pour Hommes ; le Bulletin* « Bretoned Paris » ; *le Bureau des Orphelins* « Petits Parisiens ».

II. Le directeur du journal *le Semeur*, auquel Mgr de Versailles veut bien s'intéresser directement, nous prie d'insérer la note suivante dans la *Semaine* ;

« Il est évident que mieux vaut, et de beaucoup, pour les jeunes gens et jeunes filles de la Bretagne, rester au pays breton. On y gagne moins, mais on y vit beaucoup mieux. Si, néanmoins, les prêtres ne pouvaient empêcher des jeunes filles de se placer à Paris ou environs, ils auraient intérêt à s'adresser au *Semeur*, journal catholique, 6, rue Royale, Versailles, qui placerait ces jeunes filles dans des familles honorables et chrétiennes. »

Aux familles catholiques. — Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus ouvriront à Jersey, en Octobre, un Pensionnat pour jeunes filles, avec les mêmes programmes d'études qu'elles ont suivis à Sainte-Anne d'Auray :

Etude approfondie de la Religion ;

Préparation aux épreuves du brevet simple et du brevet supérieur ;

Enseignement pratique de la langue anglaise par l'usage journalier ;

Leçons de coupe et d'économie domestique ; arts d'agrément, latin, langues vivantes.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Supérieure des Fidèles Compagnes de Jésus, Saumarez Lodge, Queen's road, Guernesey, Iles anglaises.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, complètement guéri de l'accès de goutte qui l'avait fait souffrir la semaine dernière, a donné, ces jours-ci, de nombreuses audiences privées, entre autres au R. P. Esbach, procureur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

Le 6 Mai a eu lieu, au Vatican, dans la cour du Belvédère, la prestation solennelle du serment de fidélité au Pape et au drapeau pontifical par la garde suisse.

Les Suisses défilèrent individuellement devant le drapeau de la garde, entouré du commandant, de l'aumônier et des officiers.

Le nouveau commandant Repond, qui remet en honneur cette belle coutume abandonnée, a choisi cette date, parce que le 6 Mai est l'anniversaire du sac de Rome, où les Suisses, même protestants, de la garde pontificale, se firent tuer jusqu'au dernier pour défendre le Pape.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On remarque à Rome, sans étonnement, mais avec satisfaction, la belle attitude du clergé portugais, unanime dans la résistance à la loi de Séparation. Les informations intéressées du gouvernement portugais reçoivent ainsi un démenti éclatant.

— **Pie X et l'A. C. J. F.** — La « Vie Nouvelle » rapporte l'entretien que les dirigeants de l'Association catholique de la Jeunesse Française ont eu avec le Souverain Pontife. Nous sommes heureux d'en donner le passage suivant :

« Recevez, nous a-t-il dit, toutes les félicitations et tous les remerciements du Pape, pour l'action de l'Association de la J. C., pour celle de ses groupes, de ses dirigeants, de ses membres ; à tous, Nous accordons de tout cœur Notre bénédiction pour eux, pour leurs œuvres, pour leurs familles, et Nous prions pour eux et en particulier pour votre président. »

Nous nous entretenons alors de la marche de l'Association. Le P. Tournade souligne l'orientation donnée depuis plusieurs années à notre action : le travail en profondeur. « Bien ! dit le Saint-Père, c'est ce qu'il faut : formez des chrétiens aussi parfaits dans leur vie intérieure que vaillants dans leur vie extérieure. Par eux, vous reconquerrez la foule. »

Episcopat. — I. Arras-Moulins. — Le Souverain Pontife a transféré au siège d'Arras, vacant par la mort de Mgr Williez, Mgr Lobbedey, évêque de Moulins. M. le chanoine Penon, curé-doyen de Sainte-Marie-Madeleine d'Aix, est nommé évêque de Moulins.

Mgr Lobbedey est connu dans notre diocèse, dont il est chanoine d'honneur : en 1900, étant vicaire général de Cambrai, il vint, avec M. le chanoine Staëlen, alors curé-archiprêtre de Bergues, apporter à la paroisse de Plouhinec une relique de saint Vinoc. Nommé (Août 1906) évêque de Moulins, Mgr Lobbedey y a montré, pendant ces cinq ans, une activité infatigable comme son zèle, « se multipliant en quelque sorte pour faire le bien... Ses compatriotes du Nord, qui ne l'avaient point prêté sans regrets à l'église de Moulins, salueront son retour de leurs actions de grâces et de leurs vœux reconnaissants. » Nous y joignons les nôtres avec nos plus respectueuses félicitations.

Le diocèse de Moulins, qui perd un excellent évêque, peut saluer avec joie celui qui lui est envoyé. Mgr Penon, né en 1850, a été pendant 10 ans (1890-1900) vicaire général de Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, puis vicaire capitulaire pendant la vacance du siège. Proposé comme vicaire général par Mgr Bonnefoy, mais refusé par le gouvernement, il fut nommé — sur sa demande — curé de campagne : il était, depuis 1906, curé-doyen de la Madeleine, à Aix. Très doux de caractère, Mgr Penon est doué de vertus sacerdotales éminentes. Sa note caractéristique est l'esprit surnaturel : il ne vise qu'au bien des âmes.

II. Langres. — Le sacre de Mgr de Durfort, évêque de Langres, a eu lieu le mercredi 3 Mai, à la cathédrale du Mans.

Le prélat consécrateur était Mgr de Bonfils, évêque du Mans ; les prélats assistants, Mgr Mélisson, évêque de Blois, et Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Kien-Tchang. Etaient présents : NN. SS. les archevêques de Beyrouth, de Paris, de Rennes, de Bourges, et Mgr Oury, ancien archevêque d'Alger ; les évêques d'Orléans, de Séez, d'Angers, de Laval, d'Autun, de Vannes, de Saint-Brieuc. On remarquait, parmi les membres du clergé très nombreux, beaucoup de dignitaires ecclésiastiques venus surtout de Langres, de Rennes et d'Angers.

La famille du noble prélat occupait une tribune spéciale. La foule des assistants était immense. Tous s'inclinaient avec joie et respect pour recevoir les bénédictions du bien aimé pontife.

Ad multos annos !

Orléans. — **Les fêtes de Jeanne d'Arc.** — Les fêtes annuelles en l'honneur de Jeanne d'Arc ont été célébrées, dimanche et lundi 7-8 Mai, avec tout l'éclat que permet l'opposition sectaire du gouvernement au programme traditionnel.

La ville était superbement décorée ; on sent que la population est heureuse de conserver au moins ces restes de ses traditions séculaires.

Les cérémonies religieuses ont été belles et touchantes, comme d'habitude. Mgr Touchet était entouré de NN. SS. Dubois, archevêque de Bourges ; Belmont, évêque de Clermont ; Isart, de Pamiers ; Boutry, du Puy ; Mélisson, de Blois ; Marbeau, de Meaux.

Mgr Isart a prononcé un beau panégyrique de la Bienheureuse, sur ce texte : *Ostende faciem tuam et salvi erimus*, montrant Jeanne d'Arc ange de pureté, ange de la victoire et de la rédemption nationale, réalisant l'image de Dieu sur la terre. Il a terminé en demandant à la sainte héroïne de refaire l'union dans la France qu'elle a sauvée jadis.

La procession s'est rendue, selon la coutume, à la place du Martroi saluer l'image de la Pucelle. Au retour, la foule et le cortège, massés devant la cathédrale, ont reçu la bénédiction des Evêques.

Pendant ce temps avait lieu, devant la statue de Jeanne d'Arc, la cérémonie militaire organisée par le gouvernement pour rehausser une fête qu'il a mutilée en lui faisant perdre son caractère traditionnel...

Un pays heureux. — Sous ce titre, le Comité de défense religieuse de Dijon a fait placarder l'affiche suivante qui dit des vérités bonnes pour toute la France :

« Le 18 Avril, à Tunis, le président Fallières répondait aux hommages loyalistes du cheik-ul-islam : *Soyez assurés que la*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

République française s'attachera, comme par le passé, à respecter vos lois et vos traditions religieuses.

» Le 21 Avril, à Gabès, le chef de l'Etat répète aux musulmans : *Nous ne voulons pas toucher à vos croyances, le domaine de la conscience est inviolable.* Puis il ajoute pour les juifs : *Nous ne faisons aucune distinction entre les confessions religieuses.*

» Hélas pourquoi ce qui est bon pour les musulmans ne l'est-il pas pour les catholiques en France ! »

Tout cela parce que les musulmans inspirent plus de craintes que les catholiques. Il ne tiendrait pourtant qu'à nous tous d'être assez unis pour que les pouvoirs publics comptent davantage avec nous.

Le centenaire du comte de Falloux. — Un groupe de catholiques angevins, se souvenant que le 11 Mai 1911 avait lieu le centième anniversaire de la naissance du comte de Falloux, l'auteur de la loi libératrice de 1850 (sur la liberté de l'enseignement), ont pris l'initiative de faire célébrer ce jour-là une messe de *Requiem*, demandant que les maîtres et élèves des collèges libres s'unissent à ces prières.

Ils seraient également heureux que de modestes offrandes, recueillies dans les maisons d'éducation, permissent d'élever un buste au comte de Falloux, dans la petite commune du Bourg-d'Iré (Maine-et-Loire), où ce grand catholique a passé la majeure partie de sa vie, au milieu des humbles dont il fut l'exemple et l'appui.

Mgr l'Evêque d'Angers et plusieurs autres évêques ont approuvé cette initiative.

Les offrandes pour le monument peuvent être envoyées à M. Henry Jouin, 6, rue Garancière, à Paris.

Devant la mort. — La *Semaine religieuse* du diocèse d'Aire publie, dans son numéro du 5 Mai, la note suivante :

« Le lundi soir, 27 Avril, M. Constant Dulau, député de l'arrondissement de Saint-Sever, se sentant gravement malade, a demandé les secours de la religion.

» Ne pouvant ni écrire, ni signer, il a en pleine connaissance, devant quatre personnes, dont deux désignées comme témoins, désavoué *ses votes de député et tous autres actes publics contraires aux lois et aux droits sacrés de l'Eglise catholique* et *prié Dieu et les hommes de lui pardonner*, répondant d'une voix ferme à toutes les questions posées par M. le curé de la paroisse et accentuant fortement sa réponse à la dernière. *Oui*, dit-il, *je veux vivre et mourir en chrétien catholique.*

» Quelques heures après, le mardi matin, à 6 heures, sentant sa fin approcher et toujours en pleine connaissance, il a reçu le sacrement de l'Extrême-Onction, priant avec le prêtre et protestant devant une nombreuse assistance qui remplissait sa chambre, de

ses regrets, et de sa volonté de mourir en fils soumis de l'Eglise.

» Que Dieu daigne lui faire miséricorde, et que son exemple éclaire avant l'heure de la mort nos hommes politiques qui, élevés chrétiennement comme lui, font du mal à l'Eglise et encourent ses censures. »

Ajoutons, pour être précis, que M. Dulau n'avait pas voté la loi de Séparation. Mais plus tard, cédant à de fâcheuses influences, il se laissa entraîner à voter toutes les mesures qui en permirent l'application.

Depuis ce moment, entièrement incorporé au « bloc », il vota toutes les lois sectaires.

Excursion en Espagne. — A l'occasion du Congrès eucharistique, un groupe de catholiques bretons organise une excursion en Espagne. Elle quittera Le Mans le mardi 20 Juin et y rentrera le jeudi 6 Juillet.

En France, elle visitera : Rocamadour, Padirac, Toulouse, Bayonne, Pau, Lourdes, Bordeaux, Poitiers, Tours ; en Espagne : Barcelone, le Montserrat, Saragosse, Madrid, Tolède, l'Escurial, Burgos, Saint-Sébastien.

Cette excursion, destinée aux familles, se fera dans d'excellentes conditions. Outre les monuments et les sites célèbres, elle visitera les institutions sociales. Partout le meilleur accueil lui est réservé. Chaque ville traversée aura ses réceptions diverses. A Saragosse, par exemple, un groupe d'officiers guidera les excursionnistes. Les repas seront présidés par les notabilités locales : évêques, maires et généraux.

Prix, du Mans au Mans (tout compris) : 1re classe, 515 fr. ; 2e cl., 440 fr. 2e classe en France et 1re classe en Espagne, 485 fr.

Demander le programme détaillé et les renseignements à M. A. Doal, à Péronne (Somme).

BIBLIOGRAPHIE

Les Chrétientés celtiques, par Dom Louis Gougaud, bénédictin de Saint-Michel de Farnborough. 1 vol. in-12 de XXXVI-410 pages, avec 3 cartes, 3 fr. 50. (Librairie Lecoffre, Paris, 90, rue Bonaparte.)

Cet ouvrage est une étude d'ensemble sur l'origine et les progrès du christianisme dans les pays celtiques : Irlande, Ecosse, Bretagne insulaire, Bretagne armoricaine. A ce titre, il ne peut manquer d'intéresser vivement l'élite intellectuelle de notre province, et spécialement le clergé des diocèses bretons. La parité, dans les différentes fractions du monde celtique, des institutions chrétiennes, de l'esprit et du tempérament religieux, les influences réciproques qui se sont exercées entre ces diverses Eglises, voilà qui suffit amplement à légitimer cette étude plusieurs fois réclamée.

L'Evangile du Pater et de l'Ave. Instructions données en l'église de la Madeleine, par l'abbé G. Quiévreux, vicaire général. In-8 écu, 4 fr. (Lethielleux, éditeur).

Il existe un parallélisme étonnant qui non seulement unit l'Oraison dominicale à la Salutation angélique, mais qui les compénètre entièrement. C'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ce que l'ouvrage de M. le chanoine Quiévreux met en vive lumière ; ce qui lui assure une singulière originalité. Nous ne pensons pas qu'on ait encore exposé ce parallélisme, où les versets alternent du *Pater* à l'*Ave*, sans qu'aucun rapprochement apparaisse forcé, mais plutôt dans une suite très naturelle.

Cet ouvrage offre un ensemble complet de doctrine, dont la méthode, la clarté, les déductions serrées feraient un précieux manuel pour tous — le livre substantiel des foyers chrétiens.

Pourquoi nous sommes sociaux, par le comte Louis DE CLERMONT-TONNERRE. 1 vol. in-12, de la collection *Science et Religion* (592). Prix : 0 fr. 60. (BLOUD et Cie, éditeurs.)

Quest-ce que le Ciel ? par Mgr Wilhelm SCHNEIDER, évêque de Paderborn. Ouvrage traduit de l'allemand par G. GAZAGNOL. 1 vol in-16 de la collection *Science et Religion*. Prix : 0 fr. 60. (BLOUD et Cie, éditeurs.)

A Quimper, librairie J. Salaun.

UN PETIT LIVRE UTILE

L'Homœopathie a définitivement conquis sa place dans l'art de guérir. Qu'elles sont nombreuses les personnes guéries, même après avoir désespéré, qui pourraient attester la vérité de mes paroles ! Combien de missionnaires pourraient raconter mille bienfaits répandus autour d'eux à l'aide de cette médication si simple ! D'autre part bien des malades ont été tentés de recourir à l'Homœopathie et ne l'ont pas fait faute de savoir en quoi consiste exactement cette méthode trop ignorée.

Je suis donc heureux de pouvoir signaler le **Petit Manuel d'Homœopathie complexe** de mon ami le Dr Ponzio, de la Faculté de Médecine de Paris. Ce **Petit Manuel**, après un exposé des principes de l'Homœopathie, donne la liste des diverses maladies avec l'indication du meilleur traitement à suivre. C'est un livre très pratique et à la portée de tous. Il est le résumé d'une carrière médicale de 20 années et contient, à ce titre, des attestations de guérisons émanant de médecins, de membres du clergé, d'instituteurs, de personnes honorablement connues (avec noms et adresses). Aussi je le recommande à ceux qui ont vainement cherché jusqu'ici un soulagement à leurs maux comme à toutes les personnes qui s'intéressent, par charité, au bien-être de leurs semblables. Ce **Petit Manuel** est adressé **gratis,** à titre de propagande, à quiconque en fait la demande à M. le Directeur de **La Clinique Homœopathique,** 2, rue Portalis. Boîte S. P. Paris. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 10 pour frais d'envoi.

P. ALEX, missionnaire.

La Croix, de Paris (23 Février 1911).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans. — 1° Billets d'Aller et Retour individuels, de toutes classes, valables 33 jours, faculté de prolongation moyennant supplément, délivrés du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les plages de la côte Sud de Bretagne, de Saint-Nazaire à Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 °/. suivant la classe et le parcours.

2° Billets d'Aller et Retour collectifs de famille, en 1re, 2e et 3e classes, délivrés, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station balnéaire du réseau située à 60 kilomètres au moins du point de départ.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 °/. pour la quatrième et 75 °/. pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Avantages spéciaux au chef de famille. Délivrance aux membres de la famille de cartes d'identité pour voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination de leur billet.

Pour les membres de la famille au-dessus de trois personnes, faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions d'ensemble du marché sont meilleures. Notre 3 °/. termine à 95.82. Fonds russes soutenus.

Les 100.000 obligations 4 °/. de 500 francs du Crédit Foncier Argentin, offertes au public par les soins de la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale, sont productives d'un intérêt annuel de 20 francs. Le prix d'émission est fixé à 442 fr. 50 payable à la demande ; le placement ressort à 4 1/2 °/. sans tenir compte de la prime de remboursement.

Voici comment est composé le Conseil d'administration du Crédit Français dont l'assemblée constitutive a eu lieu le 2 Mai : MM. Paul Doumer, ancien ministre des finances, président ; J. Loste, vice-président ; J. Danon, négociant au Havre ; A. Davidoff, président de la Banque de Commerce Privée de Saint-Pétersbourg ; A. Ducoulombier, directeur de Banque ; A. Fondere, président du Conseil de la Cie des Messageries Fluviales du Congo ; de Maistre, propriétaire ; M. Prévost, ancien ingénieur des Manufactures de l'Etat ; Saint-Olivé, président du Conseil de Surveillance de la Banque J. Loste et Cie.

Bonne tenue de l'obligation 4 1/2 °/. du Crédit Hypothécaire Agricole et Urbain d'Egypte à 448.

Parmi les valeurs de chemins de fer, on recherche à 341, les actions et à 465,50 les obligations 5 °/. du Québec Railway.

Egalement demandées, les obligations 5 °/. Saint-Louis et San-Francisco à 487 ; Est Central du Chili à 454 ; Mexican Union Railway à 453.

Fermeté de l'action A la Ville de Saint-Denis à 127,50. On retrouve les Usines Smieloff à 366, les Tubes et Forges de Sosnowice à 3.243.

L'action Le Naphte est très ferme à 386, de même que les actions Ferghana Oil Fields à 43 fr. et Oil Trust of Galicia à 70,50

Le 1er Mai ont été introduites sur le marché en banque, les actions de 1 liv. st. de l'Asia Caoutchouc Trust, société au capital de L. 1.000.000, ayant pour objet l'exploitation, en Angleterre, ses colonies, Amérique du Sud, Chine et Japon, des brevets Dybowski pour l'extraction du caoutchouc Jelutong ou Bornéo Mort. Ces titres, introduits au pair, ont eu de suite un marché animé qui a fait progresser les cours à 27 50.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires — Chasublerie — Bannières

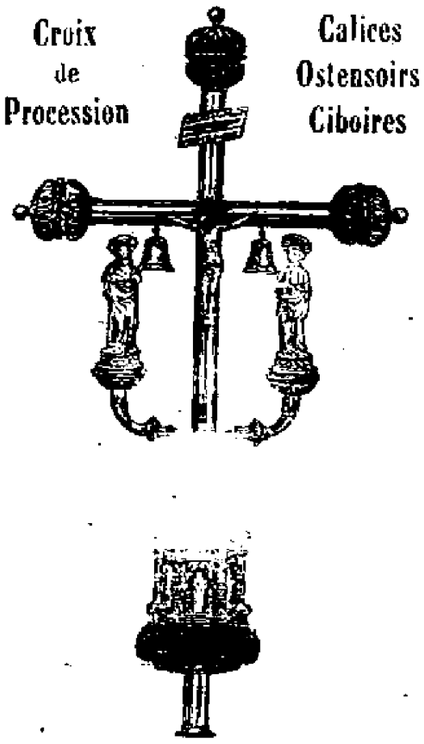

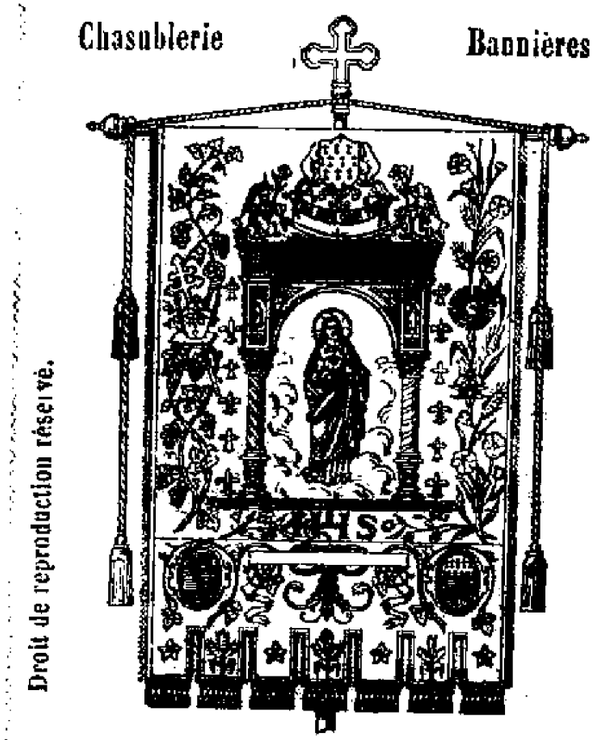

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 52, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 19 Mai 1911. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Quête ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Rogations.
III. — Avis à nos correspondants.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Union diocésaine de la Jeunesse Catholique ; Pèlerinage diocésain à Montmartre ; Nécrologie ; Quimperlé ; Gouesnou ; Notre-Dame du Folgoat ; Chez les Bretons émigrés de l'Anjou ; Avis.
V. — *Chronique générale :* Rome ; Pour la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; Rouen ; Ligue Patriotique des Françaises ; Le Congrès Eucharistique de Madrid.
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. S. Pierre Célestin, Pape *(du 19 Mai)*. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de S. Pierre Célestin, avec mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 22. — *Rogations.* — S. Ubalde, Evêque *(du 16 Mai)*. Semi-double. Blanc.
Mardi, 23. — *Rogations.* — S. Donatien et S. Rogatien, Martyrs *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 24. — *Rogations.* — Notre Dame Auxiliatrice *(au Supplément)*. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 25. — ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoire du suivant.
Vendredi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 27. — S. Bède le Vénérable, Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 28. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. La Bse Jeanne d'Arc, Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Coray	du 19 au 22 Mai.
Guimaëc	du 23 au 25 —
Plonéis	du 26 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Monseigneur l'Evêque, se trouvant fatigué, a dû interrompre sa tournée pastorale et est rentré à Quimper, mercredi.

La suite des Confirmations est remise à une date ultérieure dont les paroisses intéressées seront avisées en temps utile.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête doit être faite, dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et nos écoles chrétiennes.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

III. Neuvaine au Saint-Esprit. — Il sera utile de rappeler également, dès dimanche, la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida matris* du 5 Mai 1895 et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de supplications à l'Esprit de lumière, de force et d'union, dont on comprendra la nécessité plus pressante que jamais, doit commencer le *samedi 27 Mai* pour se terminer le *dimanche 4 Juin*.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Penven, aumônier du Collège de Morlaix, décédé le 15 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Rogations

Il y a plus de douze siècles que le cycle liturgique s'est complété, dans la saison actuelle, par l'introduction de ces trois jours de supplications solennelles appelées Rogations. Et c'est une modeste église de notre pays de France qui a vu naître et se développer ce « rite imposant qui, dit Dom Guéranger, s'étendit rapidement à toute la catholicité, dont il fut reçu comme un complément de la liturgie pascale ». Voici dans quelles circonstances :

« Depuis que les Bourguignons s'étaient rendus les maîtres de cette partie de la Gaule viennoise que nous appelons aujourd'hui le Dauphiné et la Savoie, il ne s'était point passé d'années ni de saison dans l'année pendant lesquelles le pays n'eût été affligé de quelque fléau. La désolation était générale. Les tremblements de terre étaient très fréquents, et les édifices les plus solides ne pouvaient résister à de si rudes secousses. Les bêtes sauvages désolaient toute la campagne. Une infinité de loups enragés entraient, en plein jour, jusque dans les villes et dans les maisons et jetaient partout la terreur. Chaque jour, disent les historiens, semblait apporter quelque nouvel indice de la colère divine. Les incendies se multipliaient, et il ne se passait pas de semaine où, à Vienne, quelque maison ne fût consumée par les flammes.

» La nuit de Pâques de l'an 470, pendant que tout le peuple était assemblé dans la grande église, avec Mamert, son évêque, pour la célébration des saints mystères, le feu prit à la maison de ville, qui était un édifice magnifique, construit sur une éminence qui dominait toute la ville. Chacun craignant pour sa maison, l'alarme fut universelle. Tout le monde sortit de l'église ; le service divin fut interrompu. Le saint évêque demeura seul devant l'autel, où, prosterné et fondant en larmes, il supplia ardemment le Seigneur de délivrer son peuple de tant de fléaux, et, pour apaiser la colère céleste, il fit vœu d'établir, tous les ans, dans son diocèse, des Rogations ou prières publiques et des processions solennelles. L'embrasement cessa tout à coup, au moment où il semblait devoir consumer toute la ville. La joie que cet événement miraculeux causa dans les esprits fit revenir tout le monde à l'église. Mamert, après avoir achevé les saints mystères et rendu publiquement de très humbles actions de grâces à Dieu pour une faveur si visible, déclara à son peuple le vœu qu'il avait fait et l'exhorta à joindre la pénitence à la prière.

» Tout le peuple applaudit aux moyens qu'avait pris le saint évêque pour apaiser la colère divine, et on ne douta point que ce fût à ses prières et à son vœu qu'on devait la subite extinction de l'incendie. Le saint évêque fixa ces Rogations aux trois jours qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

précèdent la fête de l'Ascension, et ordonna qu'elles seraient passées dans la pénitence et dans le jeûne » (1).

Ces jours de mortification et de prières furent bientôt célébrés en dehors de notre pays des Gaules. Dès le VIIe siècle on les trouve en Espagne, non plus avant l'Ascension ou au printemps, mais au commencement de Novembre, à l'époque des semailles. En Angleterre, au concile de Cleveshoo (747), on décida de les célébrer *secundum morem priorum nostrorum*.

Cet usage des Rogations ne devint obligatoire pour le monde catholique que sous le Pape Léon III (795-816). Mais l'Eglise romaine, en étendant à tout l'univers chrétien les Rogations ou « Litanies », n'adopta pas la rigueur adoptée par saint Mamert. « Il lui répugnait, dit Dom Guéranger, d'attrister par le jeûne la joyeuse quarantaine que Jésus ressuscité accorde encore à ses disciples ; elle s'est donc bornée à prescrire l'abstinence de la viande durant ces trois jours. » Elle a bien voulu, on le sait, restreindre encore la règle sur ce point ; mais elle garde les « Supplications solennelles » et insiste pour que tous demandent à Dieu, par l'invocation et l'intercession des saints, la rémission des péchés, les secours nécessaires au corps et à l'âme, la conservation des biens de la terre : *Ut fructus terræ dare et conservare digneris...* Les fléaux et les calamités qui désolent le pays — tremblements de terre, inondations, maladies — devraient faire réfléchir les catholiques de France, en ce temps de Rogations...

Hélas ! le peuple qui a vu, le premier, s'établir ces trois journées de prières publiques a chassé loin de lui la liberté. Dans beaucoup de régions, il n'est plus permis aux catholiques français d'aller processionnellement à travers les rues des villes ou dans la campagne : souvent les voûtes de nos temples seules entendent nos invocations. Si encore, secouant notre indifférence, méprisant les sarcasmes et les risées, osant nous montrer chrétiens soumis et dévoués, nous venions nombreux supplier Celui qui tient l'univers dans sa main et nous unir à la prière liturgique ! Nos âmes en retireraient un profit inestimable, et nous pourrions espérer obtenir du Maître du ciel et de la terre qu'il arrête les fléaux de sa justice, qu'il conserve à notre chère France ce qui fut sa force et son honneur en face des autres nations, et qu'il continue à soutenir ceux qui veulent l'accroissement de son règne et luttent pour lui...

Avis à nos correspondants. — *A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la* Semaine religieuse *devra être avancé. Les communications qui parviendraient passé le mardi, 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.*

---

(1) Le P. CROISET, dans les *Petits Bollandistes*.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les soldats français au Maroc.**
II. — **Les Communions d'enfants.**
III. — **Missions.** — GUICLAN, *du 21 Mai au 10 Juin*. Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon.
— PEUMERIT, du *28 Mai au 10 Juin*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec
IV. — **Retraite.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, *du 28 Mai au 3 Juin*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 21 Mai*, a lieu la Communion solennelle des enfants. A 7 *heures*, messe de Communion.
Il n'y aura pas de messe de 8 heures.
L'après-midi, à *1 h. 1/4*, réunion des enfants à la Cathédrale ; procession à N.-D. de Loc-Maria. Au retour, rénovation des promesses du Baptême ; consécration à la T. Sainte Vierge — qui tiendra lieu d'exercice du Mois de Marie — ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Il n'y aura pas de vêpres paroissiales.
Lundi, mardi et *mercredi*, *22, 23* et *24 Mai*, procession des Rogations. Elle sort de la Cathédrale à *9 heures* et se rend : le lundi, à Saint-Mathieu ; le mardi, à Kerfeunteun ; le mercredi, à Loc-Maria.
En vertu d'un indult, on est dispensé de l'abstinence pendant ces trois jours.
Jeudi, 25 Mai, fête de l'Ascension, messes et offices aux mêmes heures que les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 21 Mai*, Communion solennelle des enfants. La messe de 7 *h. 1/2* est remplacée par la messe de communion à 7 *heures*. Les autres messes aux heures ordinaires.
A *3 heures*, vêpres, suivies de la procession. Au retour, rénovation des vœux du Baptême ; consécration à la T. Sainte Vierge ; Bénédiction du T. Saint-Sacrement.
Lundi, la procession des Rogations ne pouvant se rendre à la cathédrale se fera à l'intérieur de l'église, à l'issue de la messe de *8 h. 1/2*.
Les deux jours suivants, la procession se forme à l'église, à 7 *heures*, et se rend : le mardi, à Loc-Maria ; le mercredi, à Kerfeunteun.
Jeudi, fête de l'Ascension, les messes aux mêmes heures que les dimanches. A *8 heures du soir*, vêpres suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Union diocésaine de la Jeunesse Catholique. — Répondant à l'appel de leurs chefs et au vœu de leur Evêque, une vingtaine de « jeunes catholiques » de notre diocèse avec quatre ou cinq de leurs aumôniers assisteront, à Paris, aux fêtes jubilaires de leur Association et prendront part aux travaux de son Congrès national.

Dans notre diocèse même, les groupes se réuniront, dimanche soir, dans leurs paroisses respectives, et chanteront un *Te Deum* pour remercier Dieu des grâces accordées à l'Association pendant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les vingt-cinq années de son existence, et du bien qu'Il a voulu faire par elle; et ils Lui demanderont de bénir plus que jamais son action « pour la restauration en France de l'ordre social chrétien ».

Le groupe de Quimper se réunira à l'église de Saint-Mathieu, *dimanche 21 Mai, à 5 h. 1/2* du soir.

Par une faveur spéciale du Souverain Pontife, tous les aumôniers de groupes de J. C. peuvent donner, à l'occasion du jubilé de l'Association, la bénédiction papale. Cette bénédiction sera donnée, à Saint-Mathieu, dimanche, par M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain, qui prononcera une allocution.

Avec les familles des membres du groupe, sont invitées à la cérémonie toutes les personnes qui s'intéressent à l'Association.

Pèlerinage diocésain à Montmartre. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a daigné bénir et encourager le projet d'un pèlerinage des Hommes de son diocèse à la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Une circulaire donnera, très prochainement, tous les détails nécessaires et les indications les plus précises. Dès aujourd'hui, nous sommes en mesure d'annoncer que ce pèlerinage aura lieu du *12 Juin* (lundi de la Trinité) au *mercredi 14*.

Le train spécial, composé d'un matériel excellent, partira de Brest vers 8 h. 1/2 du matin, prendra à Landerneau les hommes arrivés par les lignes de Quimper et de Lesneven, puis à Landivisiau et à Morlaix ceux du Haut-Léon et du Tréguier.

Nous espérons donner, dans notre prochain numéro, le programme complet du Pèlerinage.

Le prix des places ne dépassera pas une quarantaine de francs, en 3e, et comprendra : 1° le voyage Brest-Paris-Brest ; 2° les voitures à Paris, les deux jours ; 3° le logement et les repas aux hôtels ; 4° les pourboires aux cochers et aux domestiques. (Les pèlerins de 1re, 2e et 3e classe prendront les repas en commun). Des réductions sont demandées aux Compagnies d'Orléans et de l'Ouest-Etat pour les pèlerins qui devront rejoindre le train de pèlerinage à Landerneau, Landivisiau, Morlaix.

Le nombre des places étant limité, il sera bon de s'inscrire dès que la circulaire définitive aura paru.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Penven, aumônier du Collège de Morlaix, prématurément enlevé en pleine force à l'âge de 42 ans. Atteint d'une fièvre que, dès le début, les médecins déclarèrent très grave, il n'a pu surmonter le mal, auquel il a succombé lundi 15 Mai, à 8 heures du soir.

Né à Pont-Aven, le 19 Février 1869, ordonné prêtre le 27 Mai 1893, M. Penven (Yves-Marie) fut nommé vicaire d'abord à Locunolé (29 Mai 1893), ensuite à Spézet (31 Mars 1894), puis à Saint-Melaine de Morlaix (21 Août 1896). Il était, depuis le 14 Octobre 1905, aumônier du Collège communal.

Affable et serviable envers tous, M. Penven ne laisse que des amis. Esprit délié, subtil, qui se plaisait aux joutes théologiques, il était également versé dans les sciences profanes. Sans maître, il avait appris l'anglais et l'allemand et les parlait fort bien. Travailleur acharné, passionné de savoir, il était aussi très pieux et très dévoué aux âmes dont il a eu la charge dans les différents ministères où il a passé. Dieu, dernier nom monté à ses lèvres, et qu'il a répété avec instance, comme un appel, a entendu la prière de son fidèle serviteur, et sera sans tarder, nous l'espérons, s'il ne l'est déjà, son éternelle récompense.

Après un service funèbre célébré à Morlaix, en l'église de Saint-Mathieu, mercredi, à 9 heures, le corps de M. l'abbé Penven a été transporté à Pont-Aven, où l'enterrement a lieu aujourd'hui (jeudi).

R. I. P.

QUIMPERLÉ. — **Retraite de jeunes filles.** — On nous écrit, le 11 Mai :

« La retraite des membres de la Ligue Patriotique des Françaises, annoncée par la *Semaine religieuse*, vient de réunir au couvent de la Retraite de Quimperlé une quarantaine de jeunes filles de la région et a donné les plus consolants résultats.

» Ces heureux fruits sont la récompense du zèle vraiment apostolique du prédicateur et de la pieuse influence de Mlle Hallette, venue tout exprès du comité central de Paris pour grouper les bonnes volontés dans une action intense d'apostolat. »

***

GOUESNOU. — **L'Adoration.** — La semaine dernière, Gouesnou a eu la faveur d'une Adoration prêchée. Les paroissiens, en deux séries, sont venus adorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans son sacrement et le recevoir dans leur cœur, par la sainte communion.

L'Adoration était présidée par M. Berthou, curé de Landivisiau, ayant pour collaborateurs MM. Henry, recteur de Tréllez, Tanguy, vicaire à Plouguerneau, Breton, vicaire au Bourg-Blanc et Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Ils ont expliqué longuement à la population le mystère de l'Eucharistie et, sans nul doute, leur parole aura été entendue. Les bons chrétiens de Gouesnou auront mieux compris l'amour et la réparation qu'ils doivent à notre divin Sauveur et l'empressement qu'ils doivent avoir, désormais plus encore, à s'approcher de la sainte Table pour répondre aux désirs de Notre-Seigneur, de l'Eglise et du Souverain Pontife.

Comme souvenir de cette semaine de grâces et de bénédictions, l'œuvre des Hommes du Sacré-Cœur de Montmartre a été fondée et ainsi, désormais, comme dans tant d'autres paroisses du diocèse, Jésus aura la satisfaction de voir, le deuxième dimanche du mois, jour de l'Adoration, les hommes et les jeunes gens de cette paroisse faire une garde d'honneur autour de son trône d'amour. Ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sera un nouvel élan donné à la dévotion du Sacré Cœur et aussi le meilleur moyen de garder bien vivante la foi dans le cœur des fidèles de cette bonne paroisse. X.

Notre-Dame du Folgoat

Dans la solitude d'une forêt située à 1.500 mètres de Lesneven, vivait, vers 1350, un pauvre orphelin du nom de Salaün. Le « Fol du Bois » — c'est ainsi qu'on l'appelait — pour prière connaissait deux mots seulement : *O Maria !!!*

Ainsi parlait-il dès l'aurore. Quand la nuit couvrait les cieux, il redisait la même formule. Et durant le jour, lorsqu'il se balançait aux branches des arbres, ou qu'il tendait la main pour mendier son pain, d'une voix douce, humble et suppliante il répétait son pieux refrain : *O Maria !!!*

Combien de fois, écrit le P. Cyrille, la Vierge Marie, qui ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, est-elle venue consoler, récréer merveilleusement son serviteur, par ses caresses et ses aimables visites ? Nous l'ignorons.

Mais ce que nous savons ; ce qui a été constaté par des milliers de témoins ; ce qui a été publié et connu dans toute la France ; ce qui explique la construction de la belle église de N.-D. du Folgoat ; ce qui est relaté dans les écrits d'un témoin oculaire, dom Jean de Langueznou, abbé de Landévennec de 1344 à 1362, c'est que, sur le tertre de mousse sous lequel reposait le corps de *Salaün ar Fol*, un beau lis, répandant l'odeur la plus douce, fleurit, en plein hiver. Et dans ce lis, miracle étrange, on lisait, gravés en lettres d'or, ces deux mots : *O Maria.*

Ces faits merveilleux, ces miracles proclament, sans doute, la pureté et la sainteté de Salaün. Ils nous disent aussi combien Dieu désire que la Vierge Marie, sa mère, soit bénie et louée, honorée et chantée en ce lieu. Cette volonté, Dieu ne se lasse pas de la manifester. C'est pour cela que, depuis plus de 550 ans, il distribue des grâces spirituelles précieuses, des faveurs temporelles, des guérisons miraculeuses à ceux qui invoquent Notre-Dame du Folgoat avec humilité et une affectueuse confiance.

Le peuple chrétien a entendu la voix du Seigneur. Les XVe, XVIe, XVIIe siècles furent témoins de magnifiques manifestations catholiques organisées par nos pères en l'honneur de la Madone vénérée. Aux pélerinages populaires succédaient les pieuses visites des seigneurs, des princes et des rois.

Aujourd'hui encore, la confiance populaire, entretenue par de nombreux et éclatants miracles dus à la puissance et à la bonté de N.-D. du Folgoat, conduit, chaque dimanche de Mai, les pélerins par milliers au pieux et gracieux sanctuaire élevé tout près de la fontaine de Salaün.

Aux milliers de pèlerins qui vont individuellement remercier N.-D. du Folgoat, implorer sa puissante intercession et se consacrer à elle, il faut ajouter les pèlerinages qui se font sous la direction des chefs de paroisses, des directeurs ou directrices d'établissements ou d'œuvres catholiques.

Le 27 Avril dernier, M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, consacrait à la Vierge Marie, aux pieds de la Madone du Folgoat, tous ses enfants de la communion solennelle.

Le 4 Mai courant, les Noëlistes de Brest, de Morlaix et de Lesneven mettaient leurs œuvres sous la protection de Notre-Dame.

Le 5, c'est un ancien vicaire du Folgoat, M. l'abbé Maguet, recteur de Ploudaniel, qui conduit ses enfants de la communion solennelle, avec leurs parents, aux pieds de la Vierge dont il connaît la puisance et la tendresse envers ses fidèles serviteurs.

Le 11, M. le Curé de Lesneven préside le pèlerinage des directrices et des élèves de sa belle et importante école « Notre-Dame de Lourdes ».

Le même jour, M. le Recteur de Saint-Méen vient processionnellement avec ses enfants de l'école libre et leurs parents aux pieds de Notre-Dame. Les jeunes filles de la Providence de Landerneau, conduites par leur directrice ; les élèves de l'école libre de Guissény, dirigées par leurs maîtresses ; les maîtresses et les élèves de l'école libre de Plounoguer, sous la direction de M. l'abbé Léost ; les jeunes filles du patronage de Landerneau et leurs directrices ; et enfin un groupe de pèlerins, sous la direction de M. l'abbé Piédoye, vicaire à Landéda, assistent à une messe dite à 10 h. 1/2 ; à 2 heures, aux vêpres et au Salut du T. Saint-Sacrement.

Le 14, les jeunes gens du Patronage de Landerneau étaient avec leurs pieux et zélés directeurs aux pieds de N.-D. du Folgoat...

Beaucoup d'autres pèlerinages sont annoncés. En voici quelques-uns :

Le 28 Mai, les conférences de Saint-Vincent de Paul, de tout le diocèse ;

Le 8 Juin, un grand pèlerinage d'enfants (1) ;

Le 9 Juillet, un grand pèlerinage d'hommes et de jeunes gens, pour prier aux intentions du Souverain Pontife.

Notre-Dame du Folgoat, priez pour nous ! X...

Chez les Bretons émigrés de l'Anjou.

Les Bretons d'Angers et de Trélazé ont eu leur retraite habituelle, du 23 Avril au 7 Mai. Les exercices de la première semaine, consacrée spécialement aux Bretons de Trélazé, se sont terminés le dimanche 30 Avril. Le même jour, à 8 heures du soir, la retraite reprenait, à l'église de la Madeleine, pour tous les Bretons de la ville d'Angers.

(1) Nous donnerons dans notre prochain numéro le programme de ce pèlerinage béni d'une manière spéciale par Mgr l'Evêque.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Sévellec, qui était le prédicateur, cette année, a distribué, quinze jours durant, la parole divine, avec cette aisance et ce charme que lui connaissent tous ceux qui l'ont entendu. Ses instructions ont été bien suivies et bien goûtées, et nous nous plaisons à espérer qu'elles porteront des fruits durables chez nos Bretons émigrés. Il faut bien l'avouer, un grand nombre, un trop grand nombre hélas ! n'a pas voulu répondre à l'appel de leurs aumôniers, appel maintes et maintes fois réitéré. Néanmoins, plusieurs retours notables nous ont apporté de bien douces consolations.

Les exercices de la retraite se sont terminés par une nuit d'adoration, du samedi au dimanche. Cette adoration nocturne, établie il y a trois ans par M. Kervella, a été complètement réussie, comme piété, comme recueillement, et même comme nombre : 130 personnes, dont 46 hommes, sont restées en adoration devant le Saint-Sacrement exposé, depuis 8 heures du soir jusqu'à 2 h. 1/2 du matin. Et ces personnes appartiennent toutes à la classe ouvrière, astreintes au dur et pénible labeur de chaque jour. Peut-on douter que Jésus-Hostie n'ait versé ses plus abondantes bénédictions sur ces courageux ouvriers qui lui faisaient si généreusement le sacrifice d'un repos bien mérité, après une rude journée passée dans l'atmosphère si déprimant de l'usine ou de la carrière ! Le spectacle de cette nuit d'adoration était des plus impressionnants. Et quand, les confessions une fois terminées, le prédicateur dut monter en chaire, pour prêcher l'Heure Sainte, de minuit et demi à 1 h. 1/2, il trouvait devant lui un auditoire admirable de recueillement et de piété, priant avec une ferveur vraiment saisissante.

Le reste de la matinée fut consacré aux messes de communion, qui se suivaient d'heure en heure. A 9 heures, c'était la grand' messe solennelle avec diacre et sous-diacre. Le soir, vêpres devant le T. Saint-Sacrement exposé, puis le sermon de persévérance, la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de l'église, qui était pleine comme aux jours de grande fête. La joie et la paix étaient dans tous les cœurs, c'était avec raison que les Bretons chantaient avec enthousiasme : « *Kavet am eus ar peoc'h hag an eürusted* ».

Tout est fini, on se sépare en se donnant rendez-vous, pour le dimanche suivant, au Champ des Martyrs....

†††

Tout Breton de Bretagne qui se fût trouvé, dimanche dernier, au Champ des Martys d'Avrillé, aurait cru assister à un vrai Pardon de « chez nous ». C'était à s'y méprendre absolument, tellement l'illusion était complète. Les Bretons d'Angers et de Trélazé se trouvaient réunis pour faire le pèlerinage annuel à la Reine des Martyrs, dans cet enclos vénéré où furent inhumés les restes précieux de deux mille victimes de tout âge et de toute condition qui durent payer de leur sang leur attachement inviolable à la Foi et à la Religion, pendant les jours néfastes de la Terreur.

Ce sanctuaire ne connaît pas les foules que l'on voit à Rumengol, au Folgoat ; mais on y trouve beaucoup de dévotion et de piété. Nos Bretons émigrés ont une vénération spéciale pour ce lieu de pèlerinage ; ils y vont très fréquemment ; le chapelain nous assurait qu'il ne se passe pas de dimanche dans l'année, sans qu'il y vienne quelques Bretons prier sur les tombeaux des martyrs en reconnaissance des grâces obtenues.

Bien avant dix heures, de nombreux pèlerins sont déjà dans la chapelle, égrenant leur chapelet, allumant des cierges devant la statue de la Reine des Martyrs.... Les accents vibrants du clairon se font entendre : c'est Trélazé qui arrive avec sa jeune société de gymnastique, la « V. B. T. » (Vigilante Bretonne de Trélazé) qui vient, pour la première fois, saluer le sanctuaire béni du Champ des Martyrs.

Le temps, malheureusement, n'a pas permis de chanter la messe en plein air, et c'est dans une chapelle beaucoup trop petite pour la circonstance que les pèlerins ont dû s'entasser comme ils ont pu. Malgré tout, la messe commence au milieu du recueillement le plus profond. Hommes, femmes rivalisent d'entrain pour l'exécution des chants liturgiques. A l'Evangile, M. l'aumônier de Trélazé rappelle aux Bretons que la terre qu'ils foulent aux pieds est véritablement une terre bénie, arrosée par le sang de deux mille martyrs. Qu'ils demandent à ces bienheureux l'héroïsme dont ils ont tant besoin pour conserver intacte la foi, cette vieille foi bretonne que l'on conserve si facilement dans le pays des ajoncs et des bruyères, mais qui résiste si difficilement aux assauts meurtriers qui lui sont livrés dans les milieux irréligieux où ils doivent, pour le grand nombre, traîner une misérable existence. Pauvres Bretons ! Nous connaissons plus d'un martyr parmi eux.

La messe terminée, chacun se retire pour prendre son modeste repas. A une heure et demie, tout le monde est encore rassemblé pour le récitation du chapelet. Puis vient le chant des vêpres. Commencée en plein air, la cérémonie a dû être achevée dans la chapelle. La pluie semble vouloir, comme à dessein, nous contrarier, nous énerver. Mais rien n'y fait : nos Bretons se résignent de bon cœur. Tout se passe dans l'ordre et le calme le plus parfait. Leur recueillement est des plus édifiants, ce dont le Chapelain du Champ des Martyrs les félicite, et très justement d'ailleurs.

Le pèlerinage est terminé, chacun rentre chez soi. On a exposé ses demandes et ses besoins à la Reine des Martyrs : on s'en retourne, plein de confiance dans celle qui a su inspirer à tant de modestes victimes un courage des plus héroïques. On est venu déposer aux pieds de la bonne Vierge les résolutions de retraite : on la quitte en lui disant, au revoir, et en demandant aux saints martyrs la force nécessaire pour rester toujours fidèle à sa foi de catholique et de breton.

Ni 'zo kristenien, ni 'zo Bretouned ;
Da feiz hon tud koz, ni 'zalc'ho bepred.

L.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis 20 ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraîche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Beaucoup de journaux ont reproduit une dépêche alarmante d'une feuille anglaise, sur la santé du Pape. Ce télégramme est démenti par les nouvelles les plus authentiques et par le fait que les audiences quotidiennes du Saint-Père se continuent régulièrement.

Du 8 au 15 Mai Pie X a reçu, outre les cardinaux préfets ou secrétaires des congrégations, de nombreux personnages parmi lesquels Mgr Leray, préfet apostolique des îles Gilbert, en Océanie ; le R. P. Lépicier, servite ; M. Fontaine, supérieur de la maison internationale des prêtres de la Mission, etc. Non seulement le Saint-Père ne se fatigue pas en célébrant la messe, mais le 11 Mai il a distribué la communion à une soixantaine de personnes.

On télégraphie, de Rome, le 16 Mai :

Une légère recrudescence d'accès de goutte force le Saint-Père à garder la chambre. Aujourd'hui, il s'est contenté de recevoir en audiences privées. Les audiences de passage, dans les antichambres, ont été suspendues.

La santé générale de Pie X est d'ailleurs satisfaisante. Le Pape vaque à toutes ses autres occupations comme de coutume.

Pour la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Par une belle lettre datée du 8 Mai, Mgr Touchet annonce que, suivant les lettres reçues de Rome, il va commencer un procès des miracles préparatoire à la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

En ces circonstances, le rôle de l'Ordinaire est de recueillir et de mettre en lumière les témoignages. Celui de la Sacrée Congrégation des Rites sera de les étudier et de les discuter. Le droit du Saint-Père sera de les juger.

En raison du travail que lui impose ce procès canonique, Mgr Touchet a prié Mgr Altmayer, archevêque de Synade, de se charger d'une partie de sa tournée pastorale.

« C'est merveille, en vérité, observe Mgr l'évêque d'Orléans, que le bon Dieu ait daigné exaucer si promptement les vœux de ceux qui lui demandèrent les œuvres miraculeuses, capables de hâter la canonisation de la bienheureuse Jeanne. »

Et Sa Grandeur conclut :

« Je me fais mendiant de prières pour la cause très française et très catholique de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Tout spécialement, le dimanche 28 Mai, fête de la Bienheureuse, il faut qu'il y ait un grand mouvement de supplication chez nous plus que partout ailleurs, dans nos chères communautés, dans nos paroisses. »

ROUEN. — **Millénaire de la Normandie.** — La Normandie va célébrer le dixième centenaire du traité de Saint-Clair-sur-Epte, par lequel Charles le Simple donna à Rollon, chef des Normands, le domaine conquis par ces hardis navigateurs et le fit Duc de Normandie.

Des fêtes religieuses auront lieu à cette occasion. Il ne pouvait en être autrement puisque, comme l'écrit Mgr Fuzet, dans une Lettre pastorale, l'Eglise, en la personne de l'Archevêque Guy, eut grande part à la conclusion de cet important traité. D'ailleurs, quelques mois après l'avoir signé, Rollon fut baptisé par un autre évêque, Francon. « Les autres chefs suivirent cet exemple. La Normandie, en naissant, fut catholique ; elle le restera toujours »...

Nous ne pouvons reproduire cette belle page d'histoire qu'est la Lettre de Mgr l'Archevêque de Rouen. Citons, du moins, le texte du serment que prêtait le Duc de Normandie, à la cérémonie de son intronisation « par l'anneau et par l'épée » :

« Au nom du Christ, je jure ces trois choses au peuple chrétien » qui m'est soumis : d'abord de conserver la paix à l'Eglise de » Dieu et au peuple chrétien ; ensuite d'interdire à tous, quel que » soit leur rang, les rapines et les iniquités ; enfin de me laisser » guider, dans mes jugements, par l'équité et la mansuétude, pour » que le Dieu clément et miséricordieux qui vit et règne sur nous, » nous accorde, à vous comme à moi, sa grâce et sa miséricorde ».

Les acclamations populaires éclataient alors, vibrantes, sous les hautes voûtes de la cathédrale : *Feliciter ! Feliciter ! Feliciter !*

« Quand, au cours de nos prochaines solennités du Millénaire, retentiront ces mêmes chants, nous nous encouragerons à ne pas désespérer, malgré la situation de l'Eglise de France, de voir se lever des jours réparateurs. Confiants en l'immortalité de l'idéal qui guida nos aïeux, nous répéterons avec plus de ferveur que jamais : « Viennent les temps heureux ! vienne la paix du Christ ! » vienne le règne du Christ : *tempora bona veniant ! pax Christi* » *veniat ! regnum Christi veniat !* »

Mgr Fuzet termine sa lettre par cette exhortation :

« Vous avez le droit d'être fiers de vos aïeux, mes très chers Frères, mais vous avez aussi le devoir d'imiter leurs exemples. Comme eux maintenez inséparablement unis en vos cœurs et votre patriotisme et votre foi. Légitimement jaloux de votre indépendance, faites respecter vos libertés, et les plus sacrées de toutes, celle de prier Dieu dans les églises que vos ancêtres ont bâties, celle de sauvegarder dans l'âme des enfants les croyances de vos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ancêtres. Que d'autres cherchent le progrès dans le reniement du passé ; vous, vous resterez les hommes de la tradition pour être plus sûrement les hommes de l'avenir. Que Dieu, je le lui demande avec instance, bénisse toujours vos initiatives artistiques, commerciales, industrielles ! Et vous, en échange, pour le remercier d'avoir une patrie si belle et d'appartenir à une race si noble, restez-lui fidèle dans la loyauté de votre foi et la générosité de votre amour. »

Les fêtes religieuses seront célébrées les 28, 29 et 30 Mai, à la cathédrale de Rouen, où un autel sera érigé à Jeanne d'Arc, le jour anniversaire de son martyre, dans une chapelle qui portera son nom.

Quinze archevêques ou évêques assisteront aux solennités dont l'orateur principal sera Mgr Touchet, évêque d'Orléans.

Ligue Patriotique des Françaises, *368, rue Saint-Honoré, Paris.* — Le VIIIe Congrès général de la Ligue Patriotique des Françaises, sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris, s'ouvrira le 22 Mai, à 9 heures, par une messe en la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Sermon par M. l'abbé Hébert.

Le Congrès se continuera les 23, 24 et 25 ; il étudiera plus spécialement les responsabilités des dirigeantes à tous les degrés.

La clôture se fera le 25 Mai, à 4 heures, jour de l'Ascension, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris, à la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle : 1° Allocution de la Vicomtesse de Vélard ; 2° Séance-Revue des Sections de la Ligue par les déléguées ; 3° Les œuvres de Paris par la Comtesse Guy de La Rochefoucauld ; 4° Rapport général par Mlle Frossart.

Allocution de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Paris.

Le Congrès Eucharistique de Madrid. — Dans un mois s'ouvrira à Madrid le Congrès Eucharistique ; le monde catholique se prépare à franchir les Pyrénées pour y assister. Recommandons aux nombreux pèlerins qui s'y rendront de se munir du Guide Conty : « Espagne-Portugal », le plus pratique et le moins cher (7 fr. 50) contenant de nombreux plans de villes et renseignements détaillés sur toute la péninsule ibérique.

Il est en vente partout et aux Guides Conty, 37, rue Bonaparte, à Paris. Envoi franco contre mandat ou bon de poste.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Notre 3 °/. finit à 95,80. Progrès des Fonds Russes.

La première assemblée constitutive de la Société Centrale des Banques de Province s'est tenue le 13 Mai, sous la présidence de M. Achille Adam, fondateur, et a voté les deux résolutions suivantes : la reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement du capital, et la nomination de M. Hervet, banquier à Bourges, comme commissaire-vérificateur des apports.

Le 24 Mai aura lieu, au prix de 452 fr. 50, l'émission de 20.000 obligations de 500 francs 5 °/. du Crédit Foncier et Agricole du Sud-Espagne. Les souscriptions, payables 100 fr. en souscrivant et le solde, soit 352 fr. 50 à la

répartition, sont reçues au Crédit Foncier et Agricole du Sud-Espagne, 7, rue Scribe, à Paris, et peuvent également être transmises par les banques de Paris et de Province.

L'action de la Caisse Hypothécaire Argentine est ferme entre 510 et 516 fr. et l'obligation 4 1/2 °/. à 480. Les opérations de cette société sont solidement gagées et ses obligations, dont le revenu de 22,50 est payé net d'impôts, présentent toute sécurité.

La Banque Franco-Américaine va émettre prochainement 12.000 obligations Asti-Chivassi, série B 4 1/2 °/. de la Société Franco-Suisse de chemins de fer et de travaux publics. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 22 fr. 50 net d'impôts actuels ce qui, au taux d'émission de 470 fr. correspond à un rendement net de 4,80 °/.

La Cie du Chemin de fer Central de l'Equateur procède à la vente publique de 10.000 obligations 6 °/. or de 20 l. ou 503 fr. (change fixe de 25,15). Le revenu de ces obligations est de 30 fr. 18 par an nets de tous impôts présents ou futurs. Au prix de vente de 487 fr. 50 le rendement ressort à 6,19 °/. nets. On souscrit chez tous les banquiers de Paris et de Province, ou aux guichets de la Compagnie, 2, rue des Petits-Pères, à Paris, en accompagnant les demandes de 100 fr. par titre. Le solde de 387 fr. 50 sera exigible à la répartition du 25 au 29 Mai courant.

Les Usines Smieloff sont fermées à 366.

On a introduit le 8 Mai les actions de la Cie Secondaire des Voies Ferrées. Cette Société, dont l'objet principal est de faire face, sous forme de location, à l'insuffisance de matériel des Compagnies de Chemins de fer et aux besoins des grandes industries possède des contrats qui lui assurent, pour la première année, un bénéfice net d'environ 700.000 fr. Le titre reste demandé à 325.

Fermeté des actions Le Naphte à 408, Ferghana, à 43. L'Asia Caoutchouc Trust est demandée à 28 fr.

L'action Mines d'Etain d'Ervedosa s'inscrit ex-doit à l'augmentation du capital, à 337 fr. L'émission des 12 500 actions nouvelles a obtenu un plein succès qui se justifie d'ailleurs par la richesse de la mine.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES — Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines** à l'huile et autres poissons.
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 26 Mai 1911. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Conseils paroissiaux ; Nominations ; Décès.
II. Partie non officielle. — Le Mois du Sacré-Cœur.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; Nécrologie ; Avis de service d'octave ; Quimper ; Morlaix ; Missions paroissiales : Ploudaniel, Plogonnec ; Edern ; Lesneven ; N.-D. du Folgoat ; Pèlerinage diocésain à Montmartre ; Sainte-Anne d'Auray.
IV. — Chronique générale : Rome ; Livres condamnés ; Lettre de S. S. Pie X à la Jeunesse Catholique ; Secours religieux aux troupes du Maroc ; Avis utiles.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. La Bse Jeanne d'Arc, Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Augustin de Cantorbéry, Evêque, du Dimanche et de l'Octave.
Vêpres de la Bse Jeanne d'Arc, avec mémoires du suivant, de S. Augustin, du Dimanche et de l'Octave.
Lundi, 29. — Ste Marie Madeleine de Pazzis, Vierge. Semi-double. Blanc.
Mardi, 30. — S. Jean Baptiste de la Salle, Confesseur *(du 15 Mai)*. Double. Blanc.
Mercredi, 31. — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 1er Juin. — Octave de l'Ascension. Double. Blanc.
Vendredi, 2. — S. Anselme, Evêque, Docteur *(du 21 Avril)*. Double. Blanc.
Samedi, 3. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office du Jour ; semi-double. Rouge.
Dimanche, 4. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégarantec . . . . . du 29 au 31 Mai.
Loc-Maria-Berrien. . . . . du 1er au 3 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Conseils paroissiaux. — Conformément à l'ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Bohars, Botmeur, Bourg-Blanc, Briec ;

Cléden-Poher, Cléder, Clohars-Fouesnant, Concarneau ;

Edern ;

Faou (Le), Forêt (La)-Fouesnant ;

Goulien, Goulven, Guilligomarc'h, Guimaëc, Guipavas, Guipronvel, Guissény ;

Hôpital-Camfrout ;

Kergloff ;

Lababan, Lampaul-Plouarzel, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanarvily, Landévennec, Landivisiau, Landunvez, Langolen, Lannéanou, Lannédern, Lanneufret, Lannilis, Laz, Loc-Eguiner (Ploudiry), Loc-Maria (Berrien), Locquénolé, Lopérec, Leperhet, Loqueffret ;

Molène (île), Motreff ;

Névez, Notre-Dame (Quimperlé), Notre-Dame des Carmes (Brest) ;

Ouessant (île d') ;

Peumerit, Pleyben, Plogonnec, Plonéis, Plonéour-Lanvern, Plouédern, Plouézoc'h, Plougar, Plougasnou, Plougonvelin, Plougoulm, Plougourvest, Plouguin, Plouider, Plounéour-Trez, Plouvorn, Pont-Aven, Pouldreuzic, Poullan ;

Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Eutrope, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Martin (Brest), Saint-Sauveur (Brest), Saint-Ségal, Saint-Thégonnec, Saint-Urbain, Scaër, Spézet ;

Taulé, Tourc'h, Tréboul, Tréflévénez, Trémaouézan, Tréméoc.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 20 Mai 1911, ont été nommés :

Vicaire à Roscoff, M. Kerdilès, vicaire à Ergué-Armel ;

Vicaire à Penmarc'h, en remplacement de M. Evennou, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Bot, vicaire à Névez ;

Vicaire à Névez, M. Guillou (François), vicaire à Arzano ;

Vicaire à Arzano, M. Guillou (Jean-Marie), vicaire à Lanrivoaré.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Le Pape, vicaire de Goulien, décédé le 22 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

LE MOIS DU SACRÉ CŒUR.

Il n'existe point, il ne se peut même concevoir une dévotion plus belle et plus touchante que la dévotion au Sacré Cœur. Elle est, en effet, le culte rendu, non pas à la puissance, à la sainteté, à la science de Jésus, mais à son amour, sous le symbole adorable de son Cœur.

Chacun des divins attributs du Christ suffirait à dominer et à transformer notre vie sur la terre, à nous ravir pendant l'éternité. Mais, par dessus tout, ce que nous aimons à méditer, à admirer, à adorer, c'est son amour.

Dans le corps sacré de Jésus, tout est adorable, jusqu'à la dernière fibre de sa chair très pure, jusqu'à la dernière goutte de son sang très précieux, puisqu'il n'est rien en Lui qui ne soit uni substantiellement au Verbe et ne participe à sa personnalité, à sa dignité. Mais, pourtant, ce que nous nous plaisons à considérer et à vénérer surtout, c'est son Cœur, signe de son amour.

Ce Cœur qui a frémi des douleurs, des angoisses, des craintes, des épouvantes de Jésus, qui a tressailli de ses joies, de ses enthousiasmes.

Ce Cœur, premier Vase sacré dans lequel a coulé le Précieux Sang, ce Cœur qui reste, au ciel, « le calice admirablement beau, comme le disait la B. Marguerite-Marie, plus brillant que le soleil, transparent comme le cristal, qui contient ce sang glorifié ».

Ce Cœur où, chaque jour, plus de cent mille prêtres vont puiser, par la consécration, le Précieux Sang qui régénère le monde.

Pendant ce mois, les âmes pieuses aimeront à méditer ces pensées. Léon XIII, en 1899, a consacré le monde entier au Sacré Cœur. En commençant ce mois de Juin, prenons la résolution de renouveler fréquemment, librement, pleinement cette consécration ; chaque matin, employons au moins un court instant à adorer, à implorer le Sacré Cœur de Jésus, et nos journées tout entières seront bénies et comme embaumées par l'amour rayonnant de ce divin Cœur.

Indulgences accordées pour le Mois du Sacré Cœur. — 1° Une indulgence quotidienne de sept ans et sept quarantaines à ceux qui pratiqueront le pieux exercice du Mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à ceux qui, y ayant assisté au moins dix fois dans une église ou l'ayant fait chez eux, visiteront une église ou un oratoire public pendant le mois de Juin ou la première huitaine de Juillet (Léon XIII, 30 Mai 1902).

2° Une indulgence plénière *toties quoties* (aussi souvent qu'on renouvelle la visite), *le dernier dimanche de Juin*, en visitant les églises où le Mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— On peut jouir de ces faveurs spirituelles, pour la célébration du Mois du Sacré Cœur, dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses.

3° Les personnes qui s'occupent de propager ce saint exercice peuvent gagner : une indulgence de 500 jours par toute bonne œuvre faite en vue de la diffusion et la célébration plus pieuse du mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à chacune de leurs communions du mois de Juin (Pie X, 8 Août 1906-26 Janvier 1908).

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

N. B. — *a)* Pour faire le Mois du Sacré Cœur de façon à gagner les indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur (auxquelles demeure attachée en plus l'indulgence de 300 jours accordée par Léon XIII). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous (300 j. ind.) ;

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive (300 j. ind.).

b) Les indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **LEglise et la France. — L'Union des catholiques.**

II. — **Les Communions d'enfants.**

III. — **Missions.** — GUICLAN, du *21 Mai au 10 Juin*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

— PEUMERIT, du *28 Mai au 10 Juin*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec ;

— BANNALEC, du *28 Mai au 18 Juin*. Président, la 1re semaine (enfants et vieillards), M. le chanoine Kerébel, curé-doyen de Riec ;

— PLONEOUR-LANVERN, du *4 au 17 Juin*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Quéinnec.

IV. — **Retraites.** — QUIMPER, retraite bretonne pour les femmes, du *28 Mai au 3 Juin ;*

— QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Juin ;*

— LESNEVEN, retraite bretonne pour les Tertiaires, du *11 au 17 Juin*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi* 27 *Mai*, commencera la Neuvaine annuelle au Saint-Esprit qui se terminera le dimanche de la Pentecôte Elle se fera, chaque soir, à l'heure du Mois de Marie.

Dimanche 28, fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Le soir, à 7 *h. 3/4*, sermon par M. le chanoine Kerisit, directeur au Grand Séminaire. Bénédiction solennelle.

Mois du Sacré-Cœur. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à *5 h. 1/2* ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré-Cœur.

Tous les vendredis du mois, le soir, à 7 *h. 3/4*, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Samedi 27 Mai*, après le Mois de Marie, prières de la Neuvaine au Saint-Esprit.

Dimanche 28, fête solennelle de Jeanne d'Arc, l'église sera pavoisée.

A *6 h. 1/2*, messe mensuelle pour **la Presse catholique et ses lecteurs. Allocution par M. Querné, professeur au Grand Séminaire.**

Pendant le mois de Juin, les prières au Sacré Cœur seront récitées après la messe de 8 heures.

Les associés du Sacré Cœur auront leur réunion mensuelle : les enfants, le *jeudi* 1er Juin, à 7 heures ; les bretons, le *vendredi 2*, à 5 h. 1/2 ; les mères de famille, à 8 heures ; les hommes, le soir à 8 heures ; les jeunes filles, le *dimanche* 4 Juin, à 6 h. 1/2.

EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Mercredi soir 31 Mai*, la **clôture du Mois de Marie** pour les paroisses de Quimper se fera, comme de coutume, en l'église de N.-D. de Loc-Maria. On invite tous les habitants à prendre part à cette pieuse manifestation en l'honneur de la Patronne de Quimper.

La procession sortira de la cathédrale de Saint-Corentin, à 7 *h. 3/4*. A la suite de la bannière paroissiale marcheront les différentes congrégations et confréries avec leurs bannières. Les hommes devront former groupe autour du clergé et prendre place dans le chœur, à Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la T. Sainte Vierge et le *Magnificat*, on chantera des cantiques ou l'on récitera le chapelet. Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria reste fermée jusqu'à l'arrivée de la procession.

Voici le programme de la cérémonie à l'église : 1° chant du cantique de Notre-Dame de Loc-Maria ; 2° courte instruction ; 3° Salut solennel, pendant lequel on fait une quête au profit du sanctuaire de Loc-Maria ; 4° dernier cantique à la Reine du ciel.

On ne revient pas en procession.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

Mgr l'Evêque reprendra, la semaine prochaine, sa tournée pastorale et donnera la Confirmation dans les paroisses et établissements indiqués au tableau qui suit :

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Mardi, 30...	N.-D. du Carmel (Brest). — Hospice civil.	La Retraite.
Mercredi, 31.	Les pupilles	Lambézellec.
Juin.		
Jeudi, 1er...	Saint-Louis. — Les mousses	Le Lycée.
Vendredi, 2.	Recouvrance	Ecole Saint-Louis.
Samedi, 3 ..	Saint-Marc. — Adoration	Ecole de Bon-Secours.
Dimanche, 4.	Saint-Pierre-Quilbignon	Kerbonne.
Lundi, 5....	Saint-Martin.	
Mardi, 6....	Saint-Joseph du Pilier-Rouge.	
Mercredi, 7.	Calvaire de Landerneau.	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Par une bienveillance spéciale, et afin que cette fête pût être plus facilement solennisée partout, le Souverain Pontife a daigné la fixer, pour tous les ans, au dimanche dans l'Octave de l'Ascension, — qui tombe, cette année, le 28 Mai.

Nous avons la confiance que, dans toutes les paroisses du diocèse, la fête sera célébrée dans les églises, par la réception des sacrements et l'assistance aux saints offices ; dans les cœurs, par la prière ardente et confiante à la sainte héroïne suscitée par Dieu pour délivrer la France. Elle le sera aussi, au dehors, par des manifestations de foi et de patriotisme ; il nous suffira pour cela de rappeler l'invitation déjà adressée par Mgr l'Evêque à ses diocésains de pavoiser et d'illuminer leurs demeures, à l'occasion de cette solennité religieuse qui tend à devenir, et deviendra sûrement un jour, la Fête Nationale de notre chère France.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Le Pape, vicaire à Goulien, prématurément enlevé par un mal qui ne pardonne pas, à l'âge de 34 ans.

Né à Saint-Martin de Brest le 13 Janvier 1877, ordonné prêtre le 25 Juillet 1901, M. Le Pape (Jean-Louis-Marie) fut d'abord surveillant à Paris (rue de Vaugirard), puis nommé (10 Mai 1907) vicaire à Goulien, où il se fit vite apprécier par son zèle et son dévouement. Mais sa santé était depuis longtemps chancelante ; il y a quelques mois, il se retira chez une tante, à Landerneau. Tous les soins dont il y fut entouré — et qui étaient aidés par une énergie peu commune — n'ont pas réussi à enrayer les progrès du mal qui le minait : ils n'ont pu que lui prolonger un peu la vie... Dimanche soir 21 Mai, comme sa faiblesse augmentait sensiblement, il reçut l'Extrême-Onction, répondant lui-même aux prières liturgiques. Quelques heures après, il rendait son âme à Dieu. Grâce à une délicate attention d'une personne pieuse qui s'intéressait beaucoup à lui, il a eu la consolation et le bonheur de recevoir, la veille de sa mort, une bénédiction toute spéciale du Souverain Pontife.

Les funérailles de M. Le Pape ont été célébrées, à Landerneau, mercredi matin, 24 Mai.

R. I. P.

Avis de service d'octave. — PONT-AVEN. — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Penven, mort aumônier du collège de Morlaix, sera célébré à Pont-Aven le lundi 29 Mai, à 10 heures.

QUIMPER. — **Les noces d'argent de la Jeunesse Catholique.** — La Jeunesse Catholique de Quimper a voulu, dimanche dernier, célébrer dignement, en union avec les congressistes de Paris, le 25e anniversaire de la fondation de l'Association.

Le matin, de bonne heure, tout le groupe avec son avant-garde, le Cercle des Apprentis chrétiens, était rassemblé à Saint-Mathieu, devant l'autel du Sacré-Cœur, pour entendre la messe de l'aumônier et communier aux intentions de l'Association. La cérémonie du soir était fixée à 5 h. 1/2. Des chanoines de la cathédrale, plusieurs prêtres de la ville et des environs, de nombreux fidèles de Quimper répondirent à l'invitation transmise par la *Semaine religieuse*.

Après la bénédiction et la remise aux Apprentis de leur gracieux étendard de Jésus Ouvrier, M. le chanoine Kerisit, aumônier diocésain de la J. C., rappela à l'assistance les origines de l'Association, la première réunion en 1886, dans la chapelle de Mgr de Ségur, et le but que se sont proposé les fondateurs : grouper toutes les forces de la jeunesse catholique française pour contribuer par la prière, l'étude, le travail et l'action à refaire du peuple de France un peuple chrétien. La Jeunesse Catholique doit être une école d'apostolat ; et c'est par la discipline, l'obéissance aux chefs de l'Eglise, l'effort individuel et collectif, l'exemple d'une vie foncièrement chrétienne que chacun de ses membres veut travailler au bien de la société...

La bénédiction papale dont, par une insigne faveur, le Souverain Pontife daignait gratifier tous les membres de la J. C. et leurs familles, fut donnée par M. l'Aumônier diocésain ; et tous, d'une même voix, entonnèrent le *Te Deum* solennel pour remercier la divine Providence de toutes les grâces accordées à l'Association depuis 25 ans, et en particulier de l'extension considérable qu'elle a prise dans toute la France et des résultats qu'elle a déjà obtenus.

Belle et consolante fête, qui contribuera à inspirer aux familles chrétiennes une entière confiance dans l'Association de la Jeunesse Catholique Française.

Dans une audience qu'il accordait dernièrement à M. l'abbé Tournade, aumônier général, Pie X s'écriait : « C'est cela ! Dites bien à droite et à gauche que Nous sommes content, très content de votre travail, qui est le principal à l'heure actuelle, et de la ligne suivie par votre Association, qui ne laisse rien à reprendre. Vous avez notre confiance entière. Cela doit vous suffire. »

J.-M. C.

MORLAIX. — **Pardon des Enfants à la Salette.** — Dimanche 21 Mai, a eu lieu, à la Salette de Morlaix, le grand Pardon des Enfants. L'année dernière, a-t-on pu dire, tout avait été prévu dans le programme, sauf le temps affreux que quelques courageux osèrent braver. Cette année, Dieu merci, il n'en alla pas de même, et Notre-Dame, propice aux vœux de son dévoué chapelain, nous a favorisés d'une bonne et belle journée. Les pèlerins affluèrent donc du Haut-Léon et du Tréguier ; ce n'était pas une vaine curiosité qui les attirait là, mais bien l'ardente dévotion envers la Vierge de la Salette ; aussi, à la chapelle, on distribua,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans discontinuer jusqu'à 9 heures 1/2, la sainte communion aux pèlerins.....

Des chants se font entendre : ce sont les enfants de Taulé qui arrivent en procession sous la direction de leur bon pasteur et qui gravissent allègrement le raidillon de la Salette, au chant des plus entraînants de nos cantiques bretons.

Au coup de 10 heures, commence la grand'messe solennelle, chantée par M. le chanoine Treussier ; à l'Evangile, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, prêche aux enfants d'abord, aux parents ensuite leurs devoirs de chrétiens : les circonstances sont fort pénibles pour l'accomplissement de ces devoirs : n'importe ! Notre-Dame de la Salette saura protéger les enfants, et raffermir le courage des parents. Comment douter que la parole chaleureuse de M. Le Sann ait réveillé la foi et l'énergie qui, peut-être, sommeillaient au fond du cœur de plusieurs des assistants !

On a évalué la foule à 2.500 personnes pendant la messe ; et quel plus beau spectacle que celui de cette foule, assistant dans le plus profond recueillement au saint sacrifice, dans cette allée comparable aux plus majestueuses cathédrales !

A 1 heure, M. Le Gall préside à la récitation du chapelet : il en explique les mystères et les intentions de chaque dizaine. Si l'assistance à cet exercice n'est pas celle de la messe, en tous cas l'assistance aux vêpres est vraiment magnifique. Rarement orateur eut devant lui un plus bel auditoire : au dire des gens compétents, il y avait là plus de 5.000 personnes. M. le Directeur de l'École de N.-D. de Bon-Secours de Brest avait bien voulu accepter de donner le sermon français : nul n'était assurément plus autorisé à parler à cette foule de l'éducation chrétienne de l'enfance, et M. Breton le fit avec un grand talent et une vigueur tout apostolique...

C'est maintenant la bénédiction du Saint-Sacrement : pendant que l'on prend la sainte Réserve à la chapelle, la fanfare que M. Bosson dirige avec la maëstria que chacun sait exécute de fort jolis morceaux, au grand enthousiasme de la foule. La bénédiction se donne et c'est fini pour cette année. Réconfortée par les bénédictions de Notre Seigneur et de sa sainte Mère, la foule s'écoule lentement : on pense déjà au revoir, et chacun dit en rentrant chez soi : « Quelle bonne et belle fête ! »

J.

Missions Paroissiales

I. Ploudaniel. — Impatiemment attendue, la Mission était depuis longtemps l'objet des préoccupations de tous, du pasteur comme des fidèles. Le zélé pasteur se dépensait sans relâche pour en assurer le succès : il ornait et embellissait l'église, il préparait les âmes, par une série d'instructions pratiques, à recevoir avec fruit la parole des missionnaires. Les fidèles ne restaient pas non

plus inactifs : ils hâtaient leurs travaux des champs, afin de pouvoir vaquer complètement aux exercices de la Mission et profiter largement d'une grâce qui ne leur avait pas été offerte depuis 1893. Bien plus — détail touchant —, non contents de prier eux-mêmes, de faire prier leurs enfants, ils se cotisaient entre eux et versaient chacun sa petite obole pour que, tous les jours pendant la durée de la Mission, la messe de règle fût célébrée à leur intention.

Le bon Dieu a béni les efforts du pasteur, le labeur des missionnaires et la bonne volonté des fidèles : la moisson a été riche et consolante : 300 enfants et 2.200 personnes ont suivi avec foi et piété tous les exercices de la Mission, et se sont approchés de la Table Sainte, les jours de communion solennelle.

Les enfants ont eu d'abord leur part des grâces du bon Dieu. Le lendemain de la communion solennelle, ils sont tous allés en procession au sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Folgoat, demander à leur « *patronez dous* » et la grâce de la persévérance pour eux-mêmes, et pour leurs parents la grâce d'une bonne Mission.

Le dimanche 7 Mai, jour du pardon, la Mission des grandes personnes s'ouvre par l'érection solennelle de trois statues, dans la chapelle des œuvres : statues de sainte Brigitte, titulaire de la chapelle ; de Notre-Dame des Victoires, patronne des deux congrégations, celle des jeunes gens et celle des Enfants de Marie ; de saint François d'Assises, patron du tiers-ordre.

Les présidents ont été : pour la première semaine, M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé ; pour la seconde, M. Le Gall, curé de Taulé. Ont expliqué les tableaux : MM. Jézégou, recteur de Plobannalec, M. Jonqueur, vicaire à Plouénan, et pour les enfants, M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau. Ont dirigé le chant : M. Bernard, vicaire à Sizun, et M. Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon.

Tous les missionnaires ont été fort goûtés, et tous aussi se sont plu à rendre hommage à la foi vive et à la piété éclairée des fidèles de Ploudaniel. Heureuse paroisse ! heureux pasteur ! *Ad multos annos !*

R***

II. Plogonnec. — Samedi 20 Mai, s'est terminée la Mission de trois semaines qui vient d'être donnée à Plogonnec, et qui a donné — disons-le aussitôt — les résultats que l'on était en droit d'attendre d'une paroisse si foncièrement chrétienne.

La Mission s'ouvrit, le dimanche 30 Avril, pour enfants des quatre communions solennelles. Cette première série d'exercices, que présidait M. Chapalain, recteur de Bodilis, ayant pour collaborateurs MM. Fermon, recteur de Guengat, Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay, et Colléter, recteur de Locronan, se termina par les cérémonies habituelles, le jeudi 4 Mai.

Le lendemain, eut lieu la réunion des enfants de 7 à 10 ans, dont un grand nombre ont déjà eu le bonheur de faire la première communion privée. Tous ces petits, au nombre de plus de 400, entendirent des instructions appropriées à leur âge, se confessèrent, prirent part à une belle procession organisée pour eux, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reçurent comme souvenir une médaille dont ils étaient bien fiers et qu'ils garderont précieusement.

La Mission des grandes personnes commença le dimanche, 7 Mai, et fut présidée, la première semaine, par M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec, qui donnait les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie ; M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, faisait les instructions sur les Commandements ; les tableaux étaient expliqués par M. Soubigou, vicaire de Plouyé. Les autres sermons étaient répartis entre : MM. Guéguen, recteur de Plouhinec ; Claquin, recteur de Primelin ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Moré, vicaire à Elliant ; Cabon, vicaire à Plomodiern ; Merrien, vicaire à Ploudalmézeau, et Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, qui avait en plus la direction du chant.

Il y a eu, le samedi jour de clôture, 1.036 communions, renouvelées le lendemain à l'intention des chers défunts.

La seconde série d'exercices était présidée par M. Quéinnec, chanoine titulaire, qui a parlé de la Pénitence et de l'Eucharistie ; M. Gouzard, recteur de Loperhet, était chargé des conférences sur le Décalogue, et M. Cabioc'h, vicaire à Audierne, de l'explication des tableaux. Les autres sujets ont été traités par M. Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain ; Cariou, curé-doyen d'Elliant ; Picart, curé-doyen de Pont-Croix ; Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun ; Kersaudy, vicaire à Plozévet, et Le Roux, vicaire à Douarnenez. M. Dantec, vicaire à Plomodiern, dirigeait le chant.

Il y a eu, à la fin de cette semaine, 1.062 communions...

La Mission a été suivie avec une grande dévotion, un réel enthousiasme et une parfaite assiduité. Les missionnaires étaient unanimes à déclarer qu'ils n'avaient vu nulle part plus d'empressement. Dès l'ouverture, l'église — ornée avec soin et un goût parfait — était comble ; les rares absents qui n'avaient pas assisté au sermon d'ouverture étaient tous à l'église, le lundi matin dès la première heure. Les jours suivants, les paroissiens ont montré la même fidélité à suivre tous les exercices : malgré les grandes distances à parcourir, personne n'arrivait en retard pour les prières du matin, et personne ne partait avant la Bénédiction et les derniers avis du soir. C'est dire combien tous voulaient profiter de la grâce divine et combien ils goûtaient les instructions des prédicateurs.

Tous les paroissiens, on peut le dire — tant le chiffre des abstentions est peu nombreux — ont répondu à l'appel que, de la part de Dieu, leur avait adressé leur zélé pasteur. Celui-ci peut se réjouir à bon droit du résultat obtenu, le seul qu'il recherchait : la Mission aura contribué puissamment à procurer la gloire de Dieu et la sanctification des âmes ; elle ne peut manquer de produire dans la paroisse des fruits durables.

***

— **Pardon de N.-D. de Lorette.** — Samedi 27 Mai, à 5 heures, premières vêpres ; procession.

Dimanche 28 Mai, 1re messe à 6 heures ; 2e messe à 7 heures. — A *10 h. 1/2*, grand'messe.

A 2 h. 1/2, vêpres et procession.

Le lundi 29, pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette. A *10 h. 1/2*, messe ; procession ; consécration des enfants à la T. Sainte Vierge.

Paroisse d'Edern. — **Grand Pardon de N.-D. du Niver,** le dimanche de la Pentecôte, 4 Juin.

Messes et confessions à la chapelle, à partir de *4 heures*. Grand' messe, en plein air, chantée par M. Le Roy, chanoine titulaire ; sermon par M. Bossennec, recteur de Langolen.

Vêpres et procession solennelles.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 14 au 20 Mai.* — 32 paroisses ; 74 retraitantes : Milizac, 7 ; Plabennec, 6 ; Plouguin, 5 ; Saint-Vougay, 5 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Cléder, 3 ; Saint-Cadou, 3 ; Guissény, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Plourin, 3 ; Plouvien, 3 ; Landéda, 2 ; Brélez, 2 ; Bourg-Blanc, 1 ; Guilers, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Ile d'Ouessant, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landerneau, 1 ; Lanildut, 1 ; Lanneufret, 1 ; Lesneven, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plougar, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Plougonven, 1 ; Trégarantec, 1.

Notre-Dame du Folgoat

Le nombre des pèlerins qui viennent remercier N.-D. du Folgoat, solliciter sa puissante intercession, se consacrer à elle, grossit chaque jour.

Les pèlerinages, eux aussi, se multiplient. Nous en avons compté six, la semaine passée : 1° les élèves et les directeurs de l'école libre des garçons de Lesneven, sous la présidence de M. l'abbé Le Gall, et du R. P. Caradec ; 2° les congréganistes et les directeurs de l'école Saint-Joseph de Landerneau, présidence de M. l'abbé Jaïn, aumônier ; 3° les jeunes filles de la Providence et leurs directrices, de Saint-Pol de Léon ; 4° les directrices et les élèves de l'école Saint-Julien de Landerneau ; 5° les directrices et un groupe d'élèves de l'école libre de Gouesnou ; 6° les religieuses et les enfants de l'hospice de Landerneau, présidence de M. l'abbé Floc'h, aumônier.

Nous donnons ci-après le programme des deux pèlerinages que nous avons annoncés dans notre dernier numéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

I. **Pèlerinage des Conférences de Saint-Vincent de Paul**, *dimanche 28 Mai 1911*. — A *8 h. 30*, messe de communion, allocution de M. le Directeur de l'école N.-D. de Bon-Secours, de Brest ; *9 h. 1/2*, petit déjeuner en commun ; *10 h.*, grand' messe ; *midi*, déjeuner en commun.

A *2 h. 30*, vêpres, salut ; *3 h. 30*, réunion générale, sous la présidence d'honneur de M. le Recteur de N.-D. du Folgoat : *a)* rapport sur la situation des Conférences dans le Finistère ; *b)* allocution de M. le Recteur de N.-D. du Folgoat.

Nota. — Les confrères désireux de prendre part aux repas en commun sont priés d'adresser leur adhésion à M. Kerlidou, 6, rue Ambroise-Thomas, Brest, avant le 25 Mai.

II. **Pèlerinage d'enfants.** — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, a béni le projet d'un pèlerinage d'enfants à Notre-Dame du Folgoat. Ce pèlerinage aura lieu le *jeudi 8 Juin*.

M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, qui en a pris l'initiative, « compte sur MM. les Curés et Recteurs pour faire appel aux familles et les encourager à conduire au Folgoët tout particulièrement ceux de leurs enfants qui viennent de faire leur première communion privée ou leur première communion solennelle. »

Le pèlerinage se fera spécialement pour le Souverain Pontife, à qui cette année 1911 apporte des épreuves particulièrement douloureuses. « Au Folgoat, nous prierons et nous ferons prier les enfants pour lui. Déjà beaucoup d'entre eux auront communié avant le départ, à son intention.

» Nous espérons beaucoup du pèlerinage du 8 Juin. Il vaudra au Souverain Pontife d'abondantes et ferventes prières, aux enfants de nombreuses bénédictions et l'affermissement des généreuses résolutions qu'ils ont prises en communiant. »

Voici le programme de la fête du 8 Juin au Folgoat :

Messes à *6 h.*, *7 h.* et *8 h.* ; à *10 h. 1/2*, grand'messe chantée en plein air ; sermon.

A *1 h. 1/2*, rosaire pour le Souverain Pontife ; à *2 h. 1/2*, vêpres ; bénédiction des enfants, salut solennel, grande procession.

Pèlerinage diocésain à Montmartre.

Comme l'a annoncé la *Semaine religieuse*, un pèlerinage d'Hommes du diocèse au Sacré-Cœur de Montmartre aura lieu du *12 Juin* (lundi de la Trinité) *au mercredi 14*.

MM. les Curés et Recteurs recevront, sous pli séparé, une circulaire donnant le programme complet, qu'ils voudront bien faire connaître à leurs paroissiens. Nous nous contentons d'en donner ici les points principaux.

Départ de Brest, le lundi 12 Juin, vers *8 h. 1/2* du matin. Arrêts à Landerneau (vers *9 heures*), à Landivisiau et à Morlaix, pour prendre les pèlerins venus par d'autres lignes.

Arrivée à Paris (gare des Invalides), vers *8 h. 1/2* du soir. On sera conduit en voitures à Montmartre. A *minuit*, messe du pèlerinage et communions. Dès *2 heures*, les prêtres pourront célébrer la sainte messe.

Le mardi 13 Juin, à *9 heures*, départ en voitures pour N.-D. des Victoires. Messe du pèlerinage. Dans la journée, visite des sanctuaires et des principaux monuments de Paris.... A *7 heures*, cérémonie de clôture à Montmartre. Départ de Paris vers *8 heures* du soir.

Le mercredi 14, arrivée à Morlaix vers *6 h. 1/2* du matin, à Brest vers *8 heures*, avec arrêts à Landivisiau et Landerneau.

Prix des places (tous frais compris, moins les repas en route) : 1re classe, 84 fr. ; 2e classe, 58 fr. ; 3e classe, 43, 42 ou 41 fr., selon les conditions du coucher à Paris.

Les demandes non accompagnées du montant du billet seront considérées comme non avenues. — Le nombre des places étant limité, la liste des inscriptions sera arrêtée aussitôt le *quantum* atteint.

Pour tous renseignements, pour les billets et cartes, s'adresser à M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau.

†

Mgr l'Evêque a adressé à M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, organisateur du pèlerinage, la lettre suivante.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 18 Mai 1911.

Cher Monsieur le Curé,

Il me sera impossible de présider le pèlerinage de vos 400 hommes du Sacré Cœur, à Montmartre.

Je leur serai du moins uni de cœur, dans les adorations de la nuit comme dans les prières du jour.

Je suis heureux de voir nos groupements d'*Hommes du Sacré Cœur* donner ainsi une nouvelle preuve de leur vitalité et de leur esprit de foi.

Puisse cette manifestation de votre zèle apostolique déterminer dans le diocèse un nouvel élan paroissial vers la constitution de groupements du même genre, encore plus nombreux et plus étendus ! Ils peuvent servir de centre et de foyer à toutes nos autres organisations catholiques.

Nos Saints de Bretagne accompagneront vos pèlerins au Sacré-Cœur. La bénédiction de leur Evêque les y suivra avec la même cordialité.

Recevez, cher Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N.-S. J.-C.

† Adolphe,
Ev. de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes de la Pentecôte**, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, *3, 4 et 5 Juin*.

Samedi, 3 Juin : 11 h., messe ; — *5 h.*, vêpres, sermon par M. Colmou, supérieur du Petit-Séminaire du Sacré-Cœur du Faouët, bénédiction du T. S.-Sacrement, procession ; *8 h.*, récitation du chapelet, cantiques en l'honneur de sainte Anne.

Dimanche, 4 Juin : Messes, depuis *4 h.* ; à *9 h.*, grand'messe ; — *2 h.*, vêpres, bénédiction de T. S.-Sacrement, procession.

Lundi, 5 Juin : Pèlerinages de : Arzon, à *6 h.* ; Plouharnel, à *7 h.* ; Camors, à *8 h.* ; la Chapelle-Neuve et Plumelin, à *9 h.* ; Baud, à *10 h.*

A *2 h. 1/2*, à l'arrivée des premiers trains de l'après-midi, représentation du mystère Nicolazic, dans la grande salle du Patronage.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Malgré les démentis autorisés, quelques journaux italiens et français continuent à publier des nouvelles alarmantes sur la santé du Saint-Père. Ces nouvelles n'ont aucun fondement. Il est bien certain que le Pape a souffert, ces temps-ci, d'une attaque de goutte ; mais son état général est demeuré satisfaisant et n'a pas inspiré d'inquiétude.

***

Le Souverain Pontife a désigné le cardinal Aguirre y Garcia, archevêque de Tolède, pour présider le prochain Congrès eucharistique de Madrid, avec le titre de légat pontifical.

***

Au prochain couronnement de George V, roi d'Angleterre, le Souverain Pontife sera représenté par une mission extraordinaire, composée de la façon suivante : Mgr Granito di Belmonte, archevêque d'Edesse, envoyé extraordinaire spécial ; Mgr Eugène Pacelli, prélat domestique, sous-secrétaire de la Sacrée Congrégation des Affaires extraordinaires ; conseillers : comte Stanislas Medolago Albani, camérier secret de cape et d'épée, président de l'*Union* économique sociale ; comte François Bezzi-Scali, garde noble.

Livres condamnés. — Par décret du 15 Mai, sont mis à l'index les ouvrages suivants :

1° Gabriele d'Annunzio : Tous *romans* et *nouvelles*, tous *ouvrages dramatiques* ; enfin, les *morceaux choisis de prose*, édités à Milan.

2° P. S. A. : *Catéchismes, Histoire Sainte*, Crémone 1910.

3° Antoine Fogazzaro : *Leila*, roman.

4° Jean Conrad Zeiner : *Les Psaumes*, d'après le texte original, ouvrage complété et édité par Herman Wiesmann, première partie, traduction et explication. Munster 1906.

5° Malachia Ormanian : *L'Eglise arménienne*, son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, son présent. Paris 1910.

Le même décret mentionne que Pierre Turmel et Pierre Batiffol se sont soumis *(laudabiliter se subjecerunt)* au décret du 2 Janvier 1911. Même mention concernant l'auteur anonyme de l'ouvrage : *La vraie science des Ecritures*, mis à l'index à la même date.

Lettre de S. S. Pie X à la « Jeunesse Catholique ».

A l'occasion des « noces d'argent » de l'Association Catholique de la Jeunesse Française et du Congrès national qui vient de se tenir à Paris, le Souverain Pontife a daigné écrire à M. Pierre Gerlier, président de l'A. C. J. F., et aux membres du Comité général la lettre suivante :

Chers Fils,

Salut et bénédiction apostolique.

Nous avons eu pour très agréables les lettres que vous Nous avez adressées au moment d'organiser, à Paris, le Congrès qui coïncidera avec le vingt-cinquième anniversaire de votre Association.

Ces lettres ne Nous ont pas dit seulement votre piété filiale à Notre égard — piété dont l'expression Nous a été fort agréable, — mais encore les fruits excellents qu'a produits votre commune ardeur, féconde, ainsi que vous le dites, de plus d'une façon.

Nous avons confiance que votre sage initiative s'attestera dans l'avenir par une bonne volonté non moins généreuse, et, Dieu aidant, par des succès pareils. L'amour de la Patrie, que vous mettez (à juste titre) si haut, ne saurait prendre pour vous une forme meilleure que la résolution d'assembler, en un seul corps, sous l'égide de l'Eglise, des jeunes gens de France, les plus nombreux possible, et de les pénétrer des principes et des règles qui en fassent des citoyens également passionnés pour le bien de l'Eglise et de la chose publique.

De quelle utilité sera votre prochain Congrès, on peut l'augurer des projets féconds que vous proposez en but à votre courageuse activité : tel le dessein d'approfondir entre vous et de célébrer les directions doctrinales majeures, au moyen desquelles le Siège apostolique a pris soin de donner un idéal et une règle aux œuvres sociales catholiques. On ne saurait rien recommander davantage à votre diligente attention.

Ces points capitaux, on les trouvera, réunis comme en corps, dans les Lettres destinées à régler l'action sociale des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catholiques, dès le début de Notre pontificat. Si tous vos associés embrassent ces doctrines d'une âme vaillante, on ne saurait aucunement douter qu'elles ne produisent en eux un zèle ardent, d'autant plus fécond qu'il s'éloignera davantage des doctrines sociales que Nous avons ailleurs (et de nouveau récemment) réprouvées.

Devant ce zèle, s'ouvrira assurément une voie plus libre, si, comme vous en faites profession, vous vous abstenez de prendre une part active aux luttes des partis politiques. De telles luttes, en effet, ne font que trop obstacle à cette union si désirée des âmes, sans laquelle on ne peut rien espérer qui vaille des groupements catholiques pour les utilités poursuivies.

Vienne en vous, Chers Fils, large comme Nous l'implorons, l'aide de la divine grâce : puisse-t-elle donner à votre Association que Nous Nous réjouissons de voir — par une sage prévoyance — s'étendre à toute la France, puisse-t-elle lui donner de préparer, par la bonne formation de la jeunesse, des jours meilleurs pour l'Eglise, qui souffre en France.

En attendant, gage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout Notre cœur, Chers Fils, et à tous ceux qui préparent le Congrès commémoratif d'un anniversaire cher à vos cœurs, et à tous vos associés, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 10 Mai 1911, de Notre pontificat la huitième année.

PIUS, PP. X.

Secours religieux aux troupes du Maroc. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« Mgr l'archevêque est informé qu'à la suite de sa demande, trois nouveaux Franciscains français partent pour Casablanca, afin de mettre leur ministère à la disposition de nos soldats du Maroc. »

D'autre part, Mgr Combes, archevêque de Carthage et d'Alger, primat d'Afrique, a écrit au ministre de la guerre, au sujet du service d'aumônerie, une lettre où il dit :

« Je viens, en ma qualité d'archevêque de Carthage et d'Alger, offrir à l'autorité militaire des prêtres de mon diocèse pour suivre le corps expéditionnaire du Maroc. Je réclame pour les prêtres africains, déjà faits au climat et qui connaissent mieux le soldat d'Afrique avec lequel il sont en rapports constants, l'honneur de partager avec lui les dangers de cette campagne et de lui offrir le réconfort de la religion dont ils sont les ministres. Beaucoup se sont présentés à moi pour obtenir cette faveur ; je n'aurais que l'embarras du choix, et je supplie l'autorité militaire de vouloir bien accepter leur dévouement. S'il le fallait, et malgré notre extrême pauvreté, je prendrais à ma charge les frais de leur entretien, ne demandant pour eux que la liberté d'exercer leur saint ministère. »

Avis utiles. — Périodiquement, notre pays est exploité par des escrocs, hommes ou femmes, se disant chargés de recueillir des aumônes (ou des honoraires de messes), de vendre des objets de piété au profit d'une œuvre, d'un sanctuaire... L'industrie est sans doute fructueuse, car elle se pratique toujours.

« A ce propos, écrit le *Journal de la Grotte de Lourdes*, nous nous permettons de demander à nos confrères de la presse catholique, aux *Semaines religieuses* en particulier, de vouloir bien porter à la connaissance de leurs lecteurs les avis que, bien des fois déjà, nous avons publiés, et que les *Annales de N.-D. de Lourdes* reproduisent sur la couverture de chacune de leurs livraisons :

» 1° Nous n'avons aucun dépôt d'eau de Lourdes, ni en France ni à l'étranger ;

» 2° Nous n'avons chargé personne, ni en France ni à l'étranger, de recueillir des honoraires de messes pour le Sanctuaire de N.-D. de Lourdes ;

» 3° Nous n'avons autorisé personne à vendre des médailles bénites au Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes ou de prétendues reliques quelconques de la Grotte, et l'Eglise flétrit à bon droit tous ces *trafics*. Nous protestons, une fois de plus, contre ces abus, et nous conjurons tous les fidèles de se tenir en garde contre les « chevaliers d'industrie » qui s'en rendent coupables.

» Nous ajouterons, en conséquence, qu'il y aurait lieu de faire arrêter ces escrocs par la police, surtout si, — comme cela leur arrive parfois, — ils cherchaient à s'accréditer en présentant des recommandations, revêtues, soit d'un *prétendu* sceau de l'Evêché de Tarbes, du Sanctuaire ou des Chapelains de Lourdes, soit d'une *prétendue* signature de Monseigneur, du supérieur ou de l'un des prêtres chargés du service des Sanctuaires de Lourdes. Toutes ces pièces ne sont que des *faux*. »

A CÉDER la collection du journal l'*Univers*, de Louis Veuillot, etc., 45 années reliées, de 1843 à 1901 avec interruption de quelques années seulement, et 8 années consécutives du journal *Le Monde*, de 1860 à 1867.

S'adresser à l'Administration de la *Semaine religieuse*, 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Les Deux Frères, *Philibert Vrau et Camille Féron-Vrau, 1829-1908*, par Mgr BAUNARD, 2 vol. de chacun 320 pages. Prix : 4 francs. (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.)

L'infatigable historien, Mgr Baunard, vient d'apporter un complément nécessaire à son beau volume de Philibert Vrau, en publiant *Les Deux Frères*. Cet ouvrage réunit dans un même texte la vie et les œuvres de M. Philibert Vrau et de M. Féron-Vrau. Les deux apôtres sont tellement unis qu'il est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

impossible de les séparer. Comme le dit d'ailleurs très justement Mgr Baunard, ces deux hommes se complétaient, l'un avec sa remarquable intelligence, l'autre avec son cœur d'or, et tant de travaux charitables n'ont pu s'accomplir que par une collaboration providentielle.

L'ouvrage *Les Deux Frères* est écrit avec le style remarquable de Mgr Baunard, dont le seul nom serait une suffisante recommandation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du public que le *Guide Illustré* de son réseau pour 1911 est actuellement mis en vente, au prix de 0 fr. 30, dans les bibliothèques de ses gares, dans ses bureaux de ville et dans les principales agences de voyages de Paris.

Il est également adressé franco à domicile contre l'envoi préalable de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Ce *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).

REVUE FINANCIÈRE. — Légère reprise dans l'ensemble des cours. Notre 3 °/₀ s'inscrit à 96,05. Progrès des Fonds russes.

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne qui s'est réunie le 6 Mai, a approuvé les Comptes de l'Exercice 1910, fixé le dividende à 50 francs et décidé la mise à la réserve spéciale d'une somme de Fr. 5.000.000 et le report à nouveau du solde du compte de Profits et Pertes, s'élevant à Fr. 6.583.425,23. Un acompte de 15 fr. ayant été mis en paiement le 3 Janvier, le solde, soit 35 fr. sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1er Juillet prochain. MM. Philippe Vernes et Gustave Mirabaud, administrateurs sortants ont été réélus. MM. G. Feray et A. de Lalobbe ont été nommés commissaires.

Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie porte son capital de 40 à 50 millions de francs par émission de 20.000 actions nouvelles de 500 fr. Ces titres sont offerts en souscription publique à 590 fr., payables 340 fr. le 1er Juin et 250 fr. du 1er au 15 Janvier 1912. Les actionnaires actuels ont un droit de souscription par préférence à raison de 1 action nouvelle pour 4 anciennes.

Bonne tenue de l'action Caisse Hypothécaire Argentine à 517 et de l'obligation 4 1/2 °/₀ à 478,50.

C'est à 470 fr. que seront émises par la Banque Franco-Américaine les obligations 4 1/2 °/₀ Asti-Chivasso. A ce prix, le rendement ressort à 4,80 °/₀.

Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, rue Cambon, 43, met en vente 9.000 obligations 500 fr. 5 °/₀ des Chemins de fer et Tramways Electriques des Basses-Pyrénées et Pays Basques. Ces obligations sont offertes à 472,50. A ce prix, le rendement de ces titres s'établit à 5,29 °/₀.

On annonce la prochaine introduction à la cote officielle du marché de Paris, au comptant et à terme, des actions Atchison Topeka and Santa-Fé Railways Cy. Il s'agit de l'une des plus vastes entreprises de chemins de fer des Etats-Unis. Ses bénéfices nets ont progressé de 13 375.000 doll. en 1900-1901 à 20.426.00 doll. en 1909-1910. Le dividende des actions ordinaires qui n'était que de 1 1/2 °/₀ il y dix ans, a atteint 6 °/₀ pour le dernier exercice.

Fermeté des actions Québec-Railway à 340 et des obligations de la même compagnie à 468. On recherche à 477 l'obligation 4 1/2 °/₀ Saint-Louis et San-Francisco.

On retrouve les Usines Smieloff à 365 et les grands magasins A la Ville de Saint-Denis à 127. L'action Cie Secondaire des Voies Ferrées est ferme à 332.

L'action Le Naphte est demandée à 390, de même que l'action Ferghana à 43 fr. L'Asia Caoutchouc Trust se tient à 27 fr.

Les Mines d'Etain d'Ervedosa sont l'objet d'achats suivis sur le cours de 359.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Ancienne Maison PIRIOU
SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.
ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix. | ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.
Forte remise sur tous les Catalogues.

RELIGIEUSE des hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour **GUÉRIR** radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine : bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle simple et sûre, contre toutes les maladies chroniques et rebelles, m'a guérie. — Ecrire à **Sœur V. BONNEFOY**, 31, rue Carnot, Avignon (Vaucluse).

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires

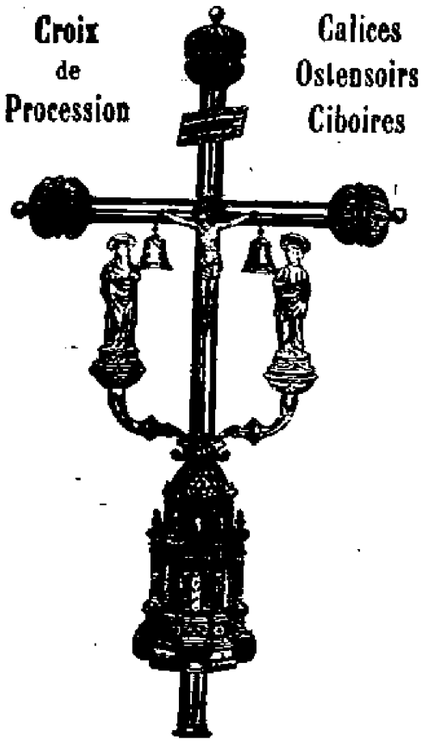

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Émile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 2 Juin 1911. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Biens ecclésiastiques ; Retraites pastorales ; Conseils paroissiaux ; Notifications de mariages ; Pèlerinage de Lourdes ; Neuvaine au Saint-Esprit.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Attributions de biens enlevés aux Fabriques ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations ; Notre-Dame de Rumengol ; Saint-Pol de Léon ; La fête de Jeanne d'Arc ; Morlaix ; Missions paroissiales : Pont-Aven, Guipavas ; Audierne ; Association de l'A. C. J. F. ; Les prêtres sont-ils visés par la loi sur les retraites ouvrières ? Bibliographie.

IV. — Chronique générale : Rome ; Dijon ; Rennes, etc.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Juin. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Rouge.
Vêpres de la fête, sans aucune mémoire.

Lundi, 5. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 6. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 7. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Jeudi, 8. — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Vendredi, 9. — *Quatre-Temps. Jeune et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Samedi, 10. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave ; semi-double. Rouge.

Fin du Temps pascal.

Dimanche, 11. — 1er Dimanche après la Pentecôte. — FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléder . . . . . du 4 au 9 Juin.
Cloître-Morlaix . . . . . du 10 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Biens ecclésiastiques. — Nous sommes informé que le 10 Juin, en l'hôtel de la Préfecture, à Quimper, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'immeubles « ayant appartenu aux fabriques » de Châteauneuf-du-Faou, Combrit, Crozon, Dinéault, La Forêt-Fouesnant, Penmarc'h, Plobannalec, Plomeur, Plonévez-Porzay, Rosporden, Tréboul, Treffiagat, Saint-Jean-Trolimon.

Nous renouvelons, à cette occasion, toutes Nos protestations précédentes.

Les immeubles dont on parle ne sont pas des biens sans maîtres. Les paroisses existent toujours, elles en sont les légitimes propriétaires. L'Etat, qui met ces immeubles en vente, n'a aucun droit réel sur eux. Ceux qui prétendraient les acheter n'en auraient pas davantage. Ils se rendraient coupables à la fois d'une injustice et d'un sacrilège. Ils encourraient la peine d'excommunication.

Le présent avis devra être lu en chaire, à toutes les messes, le dimanche 4 Juin, dans les paroisses ci-dessus Mentionnées et dans les paroisses environnantes.

Quimper, 28 Mai 1911.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Retraites pastorales. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des Statuts diocésains relatives aux retraites annuelles, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales, prêchées par M. l'abbé Mouton, missionnaire apostolique, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent.

La première retraite s'ouvrira le *lundi soir 31 Juillet*. Les prêtres ordonnés en 1905, 1906 et 1907 y sont appelés et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir 30 Juillet, pour subir le lendemain leur examen.

La deuxième retraite commencera le *lundi soir 7 Août*. Les prêtres ordonnés en 1908, 1909 et 1910 devront la suivre et arriver, le dimanche soir, pour l'examen du lundi.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1900, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu à Quimper, au Grand Séminaire. Cet examen est fixé au vendredi, 22 Septembre, et commencera à 8 heures du matin.

III. Conseils paroissiaux. — Conformément à l'ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Arzano, Audierne ;
Ile de Batz ;
Camaret, Carantec, Carhaix ;
Combrit ;
Douarnenez, Le Drennec ;
Gourlizon ;
Kersaint-Plabennec ;
Landeleau, Loc-Brévalaire, Locronan, Lothey ;
Nizon ;
Ploaré, Plonévez-Porzay, Plougastel-Daoulas ;
Plourin-Morlaix, Plozévet, Pont-Croix ;
Quéménéven ;
Saint-Thois ;
Tréouergat, Trézilidé.

IV. Notifications de mariages. — Une décision du Saint-Siège, en date du 6 Mars 1911, exige de nouvelles précisions dans la notification de mariage qui doit être adressée au Curé de la paroisse de baptême de l'un ou l'autre conjoint : âge des époux, noms et prénoms des parents et des témoins, signature du Curé et sceau de la paroisse où a été célébré le mariage.

On doit se procurer, dès maintenant, les formules pour ces renseignements obligatoires, chez M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

V. Pèlerinage de Lourdes. — Suivant la demande qui avait été faite et après entente avec les Compagnies de chemin de fer, le Pèlerinage diocésain aura lieu du 17 au 23 Septembre. M. le Curé de la Cathédrale a bien voulu conserver la direction spirituelle du Pèlerinage, mais pour tout ce qui concerne l'organisation matérielle : demandes, renseignements, observations, on est prié de s'adresser au Secrétariat de l'Evêché.

VI. Neuvaine au Saint-Esprit. — La neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA MISSION ANNUELLE DU SACRÉ CŒUR

Autrefois la dévotion au Sacré Cœur était le privilège d'âmes spécialement favorisées de Dieu. Depuis la bienheureuse Marguerite-Marie, la Providence, voulant rallumer dans les âmes la charité refroidie, l'a rendue accessible à tous les chrétiens. En fait, cette dévotion de salut s'est magnifiquement répandue dans l'Eglise. Il s'en faut, cependant, de beaucoup, qu'elle ait pénétré partout où il serait nécessaire qu'elle portât la lumière, la consolation et la vie.

C'est aux pécheurs, aux malheureux que l'infortune, la misère ont aigris ou pervertis qu'il faut surtout montrer le symbole divin de l'amour de Dieu. Le mois de Juin doit être spécialement consacré à cette œuvre d'évangélisation, et nos efforts pour ramener nos frères doivent constituer une véritable Mission, la Mission du Mois du Sacré Cœur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **LEglise et la France.**

II. — **Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Missions.** — GUICLAN, du *21 Mai au 10 Juin*. Président, la 3e semaine, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ;

— PEUMERIT, du *28 Mai au 10 Juin*. Président, la 2me semaine, M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;

— BANNALEC, du *28 Mai au 18 Juin*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec ;

— PLONÉOUR-LANVERN, du *4 au 17 Juin*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Quéinnec.

IV. — **Retraites.** — QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Juin ;*

— LESNEVEN, retraite bretonne pour les Tertiaires, du *11 au 17 Juin*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 3 Juin*, veille de la Pentecôte, à *6 heures*, bénédiction des Fonts baptismaux.

En vertu d'un antique usage des Eglises de Bretagne, il n'y a pas de jeûne dans le diocèse. La dispense d'abstinence s'étendant à tous les samedis qui ne sont pas jours de jeûne, il est également permis d'user d'aliments gras la veille de la Pentecôte.

Dimanche 4 Juin, solennité de la Pentecôte, quête pour les Séminaires.
Lundi de la Pentecôte, messes et offices comme les dimanches.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi, 5 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames (2e fête de la Congrégation). A *7 h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Récollection sacerdotale. — La récollection sacerdotale, à la Salette de Morlaix, aura lieu le mardi 6 Juin, à 10 heures.
Prière d'aviser M. l'abbé Trémintin, chapelain de la Salette.

Voici quel sera, cette année, le parcours de la procession de la Fête-Dieu, à Quimper (dimanche 18 Juin) : place Saint-Corentin, rues Royale, du Sallé, des Boucheries, Saint-François ; Champ-de-Bataille (reposoir) ; rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et de l'Evêché.

Attributions de biens enlevés aux Fabriques. — Par décrets du 5 et du 17 Mai publiés au *Journal officiel* du 11 et du 25 Mai, ont été attribués :

Au bureau de bienfaisance de Plougonvelin, les biens de l'église de Plougonvelin — sauf une partie qui est déclarée faire retour à l'Etat ;

A l'hospice de Carhaix, les biens de l'église de Carhaix.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; les autres sont convoquées.

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 4..	Saint-Pierre-Quilbignon	Kerbonne.
Lundi, 5.....	Saint-Martin.	
Mardi, 6.....	Saint-Joseph du Pilier-Rouge.	
Mercredi, 7 ..	Calvaire de Landerneau.	
Jeudi, 8	Plougasnou. — St-Jean-du-Doigt.	Lanmeur. — Guimaëc. — Locquirec.
Vendredi, 9..	Plouégat-Guerrand.....	Plouigneau.
Samedi, 10...	Plouégat-Moysan. — Le Ponthou.	Guerlesquin.
Dimanche, 11.	Botsorhel.....	Scrignac. — Bolazec.
Lundi, 12....	Lannéanou.....	Plougonven. — St-Eutrope.
Mardi, 13....	Pleyber-Christ	Plounéour-Ménez.
Mercredi, 14 .	Commana.....	Sizun. — Saint-Cadou.

Les réceptions du soir ayant été supprimées, Monseigneur prendra l'hospitalité là où il donne la Confirmation l'après-midi, sauf à Plougonven, d'où il rentrera à Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre-Dame de Rumengol. — **Grand Pardon de la Trinité**, *du 9 au 11 Juin*. — Voici le programme des fêtes :

Vendredi, 9 Juin. — A *5 heures* du soir, vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A *8 heures*, prières du soir. Confessions.

Samedi 10, première messe à *4 heures*. Les autres messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A *10 heures*, messe solennelle, chantée par M. Troadec, curé-doyen de Daoulas; sermon, par M. Lazare, recteur de Saint-Eloy.

Vêpres, à *2 heures*. — A *6 heures*, grande processsion « des miracles ». Bénédiction du T. Saint-Sacrement. — A *8 heures*, prières. Confessions.

Dimanche 11, 1re messe, à la chapelle du Couronnement, à *3 heures*. Messes, à l'église, d'heure en heure *jusqu'à 9 heures*.

A *10 h. 1/2*, à la chapelle du Couronnement, messe solennelle chantée par M. Berthou, curé-doyen de Landivisiau. Sermon par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

A *2 heures*, à la chapelle du Couronnement, vêpres solennelles, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement, pour la clôture du Pardon.

Monseigneur l'Evêque, en vertu d'un indult obtenu de Rome, accorde dispense de l'abstinence aux paroissiens et aux pèlerins de Rumengol pour le samedi des Quatre-Temps, 10 Juin.

Saint-Pol de Léon. — **Congrès Eucharistique**, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kian-Tchang, les *24 et 25 Juin*.

Triduum préparatoire les *21, 22 et 23 Juin*.

Samedi 24, Congrès des enfants de 6 à 14 ans.

Congrès des grandes personnes, à partir du *samedi 24 Juin, 10 heures du soir*. Adoration, sermon.

Le *dimanche 25 Juin*, à *9 h. 1/4*, messe pontificale par Mgr de Guébriant.

Dans la journée, adoration par groupes ; séances d'études.

A *2 h. 1/2*, vêpres pontificales. Procession. Bénédiction de NN. SS. les Evêques. Salut.

Nous donnerons, dans notre prochain numèro, le programme détaillé du Congrès.

La fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche 28 Mai, la fête désormais liturgique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc a été célébrée avec autant sinon plus d'éclat encore que les années précédentes. Nous pouvons en juger d'après les échos venus de tous les points du diocèse. Il nous est impossible de donner des détails; nous dirons quelques mots seulement de ce que nous avons vu dans notre ville de Quimper.

La cathédrale de Saint-Corentin — nous ne parlerons que d'elle — avait revêtu pour la circonstance sa belle parure, disposée avec le bon goût habituel et un art toujours nouveau : l'illumination des galeries du sanctuaire faisait ressortir admirablement l'image de la Bienheureuse, entourée de corbeilles de fleurs suspendues à la voûte ; au-dessus de l'autel et aux colonnes, des trophées de drapeaux tricolores, des bannières aux couleurs de l'héroïne, des oriflammes et des écussons avec ses armes et sa devise : *Jhesus, Maria*.

Mgr l'Evêque assista pontificalement à la grand'messe et présida la cérémonie du soir, qui fut particulièrement splendide : église comble, chants parfaitement exécutés, avec le concours des chorales de Saint-Vincent et du Grand-Séminaire. M. le chanoine Kerisit, professeur au Séminaire, prononça un discours magnifique — très actuel — sur la *mission pacificatrice de Jeanne d'Arc*, développant son sujet en une série de tableaux dont nous essayons de reproduire les lignes principales, les traits les plus saillants.

— La France au début du quinzième siècle. Elle va mourir de ses divisions intestines, qui ont accumulé partout les ruines matérielles et morales. Le roi, Charles VI, tiraillé par les partis, n'est plus qu'une douloureuse loque humaine : il est atteint de démence. Le peuple est devenu veule et lâche, à force de souffrir. L'Anglais se dispose à annexer la France à l'Angleterre.

— En ce temps-là, grandissait, à Domrémy, une enfant, qui, par sa candeur, sa piété, sa pureté, sa charité, par toutes les vertus chrétiennes et françaises pratiquées avec héroïsme, touchera le cœur de Dieu, et obtiendra du Christ Jésus, qui toujours aima les Francs, un miracle : le salut du pays. C'était Jeanne d'Arc.

— Jeanne, instruite par ses « voix », forte de la force de Dieu, prépare les conditions qui rendront possible ce miracle. Elle donne confiance au dauphin Charles VII, qui avait fait le deuil de sa couronne. Elle le réconcilie avec les chefs de son armée. Cette armée elle-même n'était plus qu'une cohue, une troupe de pillards et de blasphémateurs. Jeanne en fait des légions de soldats chrétiens, dignes de combattre pour Dieu et pour le Pays...

Les chefs, jusqu'alors dévorés d'ambition, fous de jalousie, en lutte ouverte les uns contre les autres, subissent à leur tour l'influence pacificatrice de Jeanne. Elle les rallie sous son étendard « blanc semé de lys, avec les inscriptions *Jesus, Maria*, et l'image de Dieu tenant en main le globe de la toute puissance ». Plus de Bourguignons, plus d'Armagnacs ! tous Français !

Le prestige surnaturel de Jeanne croit chaque jour, comme les blés d'Avril dans les champs. Les ambitions tombent, les cœurs meurtris s'apaisent. Tous les chevaliers français courent au salut du pays, et demandent à être de la fête à la quelle Jeanne les convie.

— La fête ne fut pas longue, mais combien belle ! A la fin d'Avril 1429, il n'y a plus de roi de France, il n'y a plus d'armée fran-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

çaise, plus de peuple de France, il n'y a plus de France. Au mois de Juillet suivant, il y avait un roi de France, une armée française disciplinée, aguerrie, victorieuse, un peuple de France plus attaché que jamais à son sol, à ses traditions, à son Dieu. En deux mois, l'humble bergère de Domrémy avait fait le miracle de ressusciter la France.

— Aujourd'hui, la France a besoin, une fois de plus, que Jeanne d'Arc vienne à son aide. « Divisée contre elle-même, la France, de nouveau, penche vers sa ruine ». Depuis 30 ans, elle est séparée en deux camps ennemis. Des Français font la guerre à des Français ; les ennemis de Dieu aux amis de Dieu. Et, tandis que les ennemis de Dieu luttent coude à coude et font bloc, les amis de Dieu sont divisés et gaspillent leurs énergies en querelles intestines. Le triomphe de la cause de Dieu et, partant, le salut de la France elle-même serait l'union des catholiques, telle que le Souverain Pontife et les évêques la demandent : l'union sous le drapeau du Christ, la croix du Calvaire, sous l'étendard de Jeanne, pour la défense des intérêts religieux et dans l'obéissance aux pasteurs légitimes...

M. le chanoine Kerisit supplie la Bienheureuse Jeanne d'obtenir de Dieu pour nous cette union. Il termine par cette prière, que Mgr Touchet adressait lui-même à Jeanne, au Vatican, le jour où Sa Sainteté Pie X proclama l'héroïcité des vertus de notre Bienheureuse : « O Jeanne, la Pacifique, autant que la Victorieuse, autant que la Sainte, puissiez-vous, renouvelant l'un des plus beaux exploits de votre mortelle vie, obtenir à la France la paix sacrée des esprits et l'union des cœurs ! »

La France est si douce quand elle est unie ! Elle est si humaine quand elle est pacifiée !!!...

†

La cérémonie à l'église s'est terminée par la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement, donnée par Mgr l'Evêque.

Dans la ville, beaucoup de maisons étaient pavoisées et illuminées. Nous les aurions voulues plus nombreuses, pour la réalisation plus prochaine du vœu qui venait d'être si éloquemment exprimé : la fête de Jeanne d'Arc devenant, pour tous les Français, la fête de l'union pacificatrice et féconde...

MORLAIX. — **Mort de la Supérieure de Saint-François.** — Le 23 Mai 1911, ont été célébrées, à Cuburien, au milieu d'une assistance très nombreuse de prêtres, de parents, d'anciennes élèves de la maison, de toutes les hospitalisées et pensionnaires, les obsèques de la *R^de^ Mère Marie de Saint-Michel,* née Eugénie Masson, supérieure de la communauté des Augustines de Saint-François de Morlaix. Elle était âgée de 70 ans, et allait atteindre, à la date du 25 Mai, le 44^e^ anniversaire de sa profession.

A tous ceux qui l'ont connue, la R^de^ Mère Saint-Michel laisse le

souvenir d'une personne de haut mérite et d'une religieuse de très grande vertu. Appliquée dès le début de sa vie religieuse à l'enseignement et à l'éducation des jeunes filles, elle se révéla du premier coup une maîtresse incomparable. Esprit lucide et ferme, cœur aimant et généreux, âme très droite et très élevée, elle exerçait sur les élèves un ascendant irrésistible et gagnait pour toujours leur affection et leur reconnaissance. Cette bienfaisante influence grandit et se fortifia, lorsque la jeune maîtresse se vit confier la direction du pensionnat ; des enfants elle s'étendit aux parents, de l'école aux familles, du cloître de Saint-François à tout le pays d'alentour.

Cependant, la Mère Saint-Michel n'excellait pas seulement dans les fonctions d'institutrice et de directrice ; elle se montrait encore, dans la vie intérieure de la communauté, religieuse accomplie. Animée d'une foi vive, pénétrée d'un grand esprit surnaturel, elle s'appliquait fidèlement aux observances de la règle, et les multiples occupations de sa charge ne parvenaient pas à la détourner du travail de sa propre perfection ; de toutes les sœurs elle paraissait la plus humble, la plus docile, la plus charitable, la plus pieuse. Aussi fut-elle choisie par ses compagnes, en 1879, pour exercer les hautes et délicates fonctions de supérieure : elle n'avait que 38 ans.

Dans ce poste difficile, elle ne trompa pas la confiance et les espérances qu'on avait mises en elle. Eclairée par les conseils et l'expérience du vertueux et vénérable aumônier, M. de Kermenguy, elle sut, d'une main ferme et prudente, gouverner la communauté, pourvoir à son recrutement, veiller à tous ses intérêts, soutenir et développer les œuvres d'éducation et d'hospitalisation auxquelles se vouaient les Religieuses Augustines. Elle avait l'esprit d'initiative et le don du commandement ; mais avec cela le cœur bon et tendre d'une vraie mère, toujours douce et charitable pour les pauvres et les malades, prête à compatir, à consoler, à encourager, habile à relever les âmes faibles ou éprouvées, par des prévenances et des délicatesses toutes maternelles. Aussi les Religieuses de Saint-François avaient-elles conçu pour elle une profonde et filiale affection, et voulurent-elles la maintenir constamment (sauf les interruptions exigées par leurs Constitutions) à la tête de la communauté.

Pendant vingt-trois ans, elle a gouverné le couvent de Saint-François. Elle y a fait d'importants agrandissements, bâti un nouveau pensionnat, reconstruit l'hôpital, établi des locaux pour les retraites de La Salette...

Hélas ! la malice des hommes devait bientôt rendre inutile une partie de ce labeur. En 1904, une loi inique et monstrueuse interdit l'enseignement aux Congrégations religieuses. Il fallut rendre les élèves aux familles et fermer le pensionnat. La pauvre Mère Saint-Michel en souffrit cruellement, et l'on peut croire que jamais son cœur ne se remit de cette blessure. Courageusement, néanmoins, malgré le poids de l'âge et les infirmités croissantes, elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

travailla à conjurer les désastreuses conséquences qu'allait avoir pour sa communauté cette mesure de persécution. Elle reporta sur les services d'hospitalisation le zèle désormais sans emploi des maîtresses, transforma les locaux, accueillit un nombre plus considérable de malades et de pensionnaires, ne se consolant de voir restreindre son dévouement et abattre une de ses œuvres qu'en créant de nouvelles œuvres et en imaginant de nouvelles façons de faire le bien.

Les approches de la mort lui furent douces. S'étant montrée toute sa vie pleinement soumise à la volonté de Dieu, c'est par un acte d'abandon total et absolu qu'elle accueillit la maladie et la perspective du trépas. Elle reçut avec joie les derniers sacrements et les secours spirituels que l'Eglise prodigue à ses enfants mourants. Puis enfin elle s'éteignit pieusement, tranquillement, comme une lampe usée, laissant à ses filles désolées l'inoubliable souvenir de ses bontés et le fortifiant exemple de ses vertus.

R. I. P.

Missions Paroissiales

I. Pont-Aven. — L'annonce d'une Mission avait été accueillie avec joie par la paroisse de Pont-Aven, qui depuis 28 ans n'avait pas joui de ce bienfait. Aussi, les fidèles ont eu à cœur d'en profiter : bretons et français, tour à tour, ont répondu nombreux à l'appel qui leur était adressé de la part du bon Dieu.

La Mission bretonne eut lieu à la fin du Carême (26 Mars-1er Avril), présidée par M. Le Duc, curé-doyen de Scaër, qui donnait les conférences avec M. Le Moal, recteur de Hanvec. Les sermons étaient prêchés par MM. Guirriec, recteur de Plozévet, et Kerbiriou, vicaire à Landerneau ; M. Goavec, vicaire à Trégunc, a dirigé le chant des cantiques avec beaucoup d'entrain ; M. Kervella, vicaire de Plonguer, a fait — avec succès — ses débuts dans l'explication des tableaux. Les exercices ont été bien suivis et, le jour de la clôture, on a compté 350 communiants : c'est beaucoup pour une population qui parle généralement le français.

La semaine de Pâques fut réservée pour les enfants, d'abord ceux du grand catéchisme qui, le jeudi, firent la communion solennelle ; le vendredi et le samedi ont été employés à préparer les plus jeunes à la communion privée, qu'ils ont faite le dimanche de Quasimodo. Ces chers petits ont bien prié pour le succès de la Mission ; de plus, ils se sont faits apôtres près de leurs parents, en leur redisant un court « sermon » appris à l'église et qui ne manquait pas de force, dans sa forme tout enfantine.

Les parents se sont laissé convaincre, si bien que le succès de la Mission française — du 23 Avril au 14 Mai — a dépassé toutes les espérances. Dès le début, l'église était insuffisante : longtemps avant l'heure des réunions, les places étaient occupées et il y avait

du monde partout jusque sur les marches des autels. C'était un spectacle touchant de voir l'empressement des hommes, comme leur entrain dans le chant des cantiques. Tous écoutaient, attentifs et recueillis, les instructions où les missionnaires leur exposaient les grandes vérités de la Religion, les éternelles destinées de l'homme, et leur rappelaient, avec une franchise et une liberté tout apostolique, leurs devoirs essentiels et leurs strictes obligations de chrétiens. Ces instructions, fortes et pressantes, sur la doctrine et la morale ont éclairé les esprits et touché les cœurs...

Les missionnaires, selon leur habitude, avaient placé l'œuvre sous le patronage de Notre-Dame du Perpétuel Secours : tous les jours, on récitait devant son image des prières ferventes pour la conversion des pécheurs... Dieu, par l'intercession de la Sainte Vierge, a daigné entendre ces prières : à la fin de la Mission, on a compté plus de 1.000 communiants, dont au moins 350 hommes. Ajoutons — résultat surtout consolant — que les retours ont été très nombreux.

La Mission s'est terminée par une cérémonie belle et touchante : l'érection d'un calvaire, payé par les souscriptions des paroissiens. Trente hommes, divisés en trois escouades, ont porté le Christ processionnellement, à travers les rues, jusqu'au lieu où s'élevait la croix destinée à le recevoir. Plantée à mi-côte des hauteurs de Saint-Guénolé, elle domine la ville et rappellera aux habitants de Pont-Aven les grâces précieuses qu'ils ont reçues et les bonnes résolutions qu'ils ont prises pendant la Mission de 1911. ***

II. Guipavas. — C'est une tâche passablement ingrate que celle d'écrire, pour la *Semaine religieuse,* le compte rendu traditionnel d'une Mission. Toutes les Missions se ressemblent, à quelques détails près, et le pauvre rédacteur à qui incombe le soin, j'allais dire la corvée, de retracer, parmi tant d'autres, la physionomie particulière de celle dont il a été le témoin, se trouve bien embarrassé pour renouveler un peu le genre, et y introduire quelque variété. Les cérémonies spéciales qui viennent parfois remplacer les exercices ordinaires, ou encore les manifestations de clôture qui sont organisées dans certaines paroisses, constituent pour lui une aubaine, dont il s'empare avec bonheur...

Mais, justement, la Mission de Guipavas n'a eu, cette fois, ni cérémonie spéciale, ni manifestation de clôture, et n'a été signalée par aucun fait particulier. Du 30 Avril au 21 Mai, elle a déroulé la suite des exercices qui en font la trame ordinaire, sans que rien soit venu, extérieurement, attirer l'attention. Du reste, il s'agit, dans une Mission, de faire impression sur les âmes, de convertir les pécheurs, de réveiller les tièdes, et de donner aux bons chrétiens une foi encore plus vive et plus agissante ; tout se trouve ordonné en vue de ce résultat. Et le moyen — on ne saurait le proclamer trop haut — est merveilleusement adapté au but poursuivi. Les Missions paraissent produire de nos jours des fruits aussi consolants que jadis ; elles remuent visiblement les cœurs et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les disposent à la réception de la grâce, qui coule plus abondante que jamais. Il me semble qu'on ne peut se lasser d'admirer ce spectacle si touchant de la transformation progressive des âmes, sous l'action de Dieu.

Aussi la Mission est-elle une faveur insigne qu'un pasteur a toujours à cœur de procurer souvent à son troupeau. A ce point de vue, l'on peut dire que la paroisse de Guipavas a toujours été gâtée : depuis 1869, les Missions s'y sont succédé par intervalles réguliers d'une dizaine d'années (1883, 1890, 1901). Mais il faut ajouter qu'elle a particulièrement besoin de ce puissant moyen de rénovation : une grande partie de la population se trouve, en effet, en relations quotidiennes d'affaires avec Brest, et ces pénétrations si fréquentes dans un milieu où le mal s'étale désormais sous tant de formes risquent évidemment d'exercer, à la longue, sur tous ceux dont l'esprit de foi ne serait pas suffisamment trempé, la plus pernicieuse influence. C'est merveille, en vérité, qu'en dépit de tant de dangers et de mauvais exemples dont elle aurait pu subir l'incessante action, la paroisse de Guipavas soit demeurée fidèle, dans une large mesure, aux traditions chrétiennes qui firent jusqu'à présent sa gloire. Nous ne croyons pas nous tromper en attribuant cet heureux résultat, pour une bonne part, aux Missions que lui ont procurées ses pasteurs.

Celle qui vient de se terminer a été préparée avec un soin tout particulier. Que de fois, depuis un an, la parole si pressante et si apostolique de M. le Curé ne s'est-elle pas fait entendre pour en faire saisir la souveraine importance, et demander à tous d'y prendre part !...

A-t-elle réussi, comme on le souhaitait ? Le souci de la vérité nous oblige à avouer qu'il y a eu une ombre au tableau, et qu'un certain nombre de paroissiens sont restés sourds à tous les appels. Certes, la grande majorité de la population s'est montrée merveilleuse de bonne volonté et d'entrain, et — pour le dire en passant, — dans ce spectacle de tout un peuple qui s'ébranle et qui, pendant toute une longue semaine, interrompt le cours ordinaire de sa vie pour venir écouter la parole des missionnaires et s'imposer la fatigue de longs et nombreux exercices, il y a là, dis-je, pour l'apologiste, un précieux argument. Ah ! non, la foi n'est pas morte, et l'emprise qu'elle exerce sur les esprits et sur les cœurs est encore bien puissante !... Mais des places étaient vides, qui n'auraient pas dû l'être, et quelques familles n'ont pas donné tout le bon exemple qu'on était en droit d'attendre d'elles. Il importe, d'ailleurs, de ne pas se faire illusion : il semble bien que dans toutes nos paroisses, dans celles même dont le passé est le plus riche de réputation, il y a toute une portion qui échappe désormais de plus en plus à l'influence bienfaisante de l'Eglise, et qu'il faut donc — à moins qu'on ne se résigne à l'abandonner à son sort, — essayer de reconquérir, par des méthodes nouvelles et adaptées aux circonstances.

Citons en terminant, le nom des missionnaires. Nous ne dirons rien de leurs talents, ni de leur succès. Ils ont mis, dans l'accomplissement de leur tâche, toute leur âme et tout leur cœur, et il leur suffit, j'en suis sûr, que leur parole ait fait du bien aux âmes ; et ce but qu'ils poursuivaient uniquement, j'ai la conviction profonde qu'ils l'ont largement atteint.

M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, présidait la 1re semaine, du 30 Avril au 6 Mai, et avait pour collaborateurs : MM. Coroller, recteur de Saint-Evarzec ; Gouzard, recteur de Loperhet ; Pondaven, recteur de Porspoder ; Méar, recteur de Plouyé ; Bihan, recteur de Saint-Thois ; Charles Morgant ; Bothorel, vicaire à Moëlan ; Tanguy, vicaire à Plouguerneau ; Roué, vicaire à Plouvien ; Dantec, vicaire à Plomodiern ; Cocaign, vicaire à Lanriec ; Abjean, vicaire à Pleyber-Christ ; Pennec, vicaire à Plourin-Morlaix.

M. Le Borgne, recteur de Rosporden, était chargé des prédications françaises, et M. Normand, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, de la direction du chant.

M. Masson, ancien recteur d'Audierne, présidait la 2e semaine, du 14 au 20 Mai, et il avait pour collaborateurs : MM. Le Gall, curé de Plonzévédé ; Guéguen, recteur de Plouhinec ; Lécuyer, recteur de Melgven ; Picard, recteur de Trégourez ; Kerlouet, recteur de Plouédern ; Grall, recteur de Trégunc ; Tanguy, recteur de Pluguffan ; Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest ; Briant, vicaire de Gouézec ; Quéré, vicaire à Beuzec-Conq ; Cadiou, vicaire à Elliant ; Mével, vicaire à Plozévet ; Hervé, vicaire à Plouguerneau.

M. Talabardon, curé de Plouguerneau, donnait les sermons français, et M. Kernéis, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, dirigeait le chant.

Dans l'intervalle de deux semaines, du 8 au 13 Mai, eut lieu la Mission des enfants, en deux bandes séparées, de 6 à 10 ans, et de 10 à 14 ans. MM. Gloanec, ancien principal de Lesneven ; Herry, recteur de Saint-Divy ; Falhun, recteur de Saint-Thonan ; Morvan, vicaire aux Carmes, et L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest, prédicateur de la retraite française, eurent la charge d'instruire et de préparer à la communion tout ce petit monde.

La communion de chaque série d'enfants fut suivie d'une procession aussi gracieuse que touchante, qui charma les parents accourus nombreux à ces manifestations. La journée des tout petits enfants fut belle entre toutes ; leur attitude si pieuse et si recueillie, au moment de la communion, fit couler des larmes de bien des yeux, et la bénédiction *ad parvulos*, prononcée par M. le Curé, du haut de la chaire, au moment de la clôture, fut comme le symbole et le gage des grâces abondantes que Dieu répandit sûrement, ce jour-là, sur parents et enfants de Guipavas. E. C.

AUDIERNE. — **Pour l'Action catholique.** — M. l'abbé Bordron, du clergé de Paris, l'orateur populaire si connu, a donné le lundi soir, 22 Mai, une conférence, à Audierne, sur la nécessité pour les catholiques de se grouper, de s'organiser, et d'agir vigou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reusement pour la défense de leur Foi, de leurs droits et de leurs libertés. Trois cents personnes — c'était une réunion improvisée — dont cent cinquante hommes au moins, y assistaient. D'importantes résolutions y ont été prises en vue d'une action catholique hardie et suivie. Un ordre du jour dans ce sens a été voté à l'unanimité.

Association de l'A. C. J. F. — Les groupes des jeunes catholiques de Saint-Sauveur de Brest, de Saint-Pierre-Quilbignon, du Relecq-Kerhuon, de Saint-Marc et de Tréboul ont demandé leur affiliation à l'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique.

On a fait à ces demandes le meilleur, le plus joyeux accueil.

H. KERISIT, *aumônier diocésain.*

Les prêtres sont-ils visés par la loi sur les retraites ouvrières ?

Beaucoup de prêtres se sont demandé s'ils rentraient dans l'une ou l'autre des catégories d'assurés visés par la loi sur les retraites ouvrières.

Il va sans dire qu'il ne peut s'agir ici que des prêtres du ministère. De toute évidence, ceux qui sont employés dans les maisons libres d'éducation sont atteints par la loi.

Mais la réponse ne s'impose pas d'elle-même, dans le premier cas. Sans doute, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine a tranché pour l'affirmative ; mais il ne l'a pas fait d'une façon catégorique : « Il *me* » *semble,* écrivait-il aux maires, que vous devez les comprendre » dans les salariés des professions libérales ». Puis Mgr l'Archevêque de Rennes n'a pas jugé de même ; et la *Semaine religieuse* du diocèse a inséré une note portant que les prêtres exerçant les fonctions de curé ou de vicaire n'avaient pas à se faire inscrire.

***

Il paraît bien qu'aux regards même de la loi civile ce soit le Préfet qui ait tort. Toutefois, puisque la question est posée, il faut croire que le Conseil d'Etat en sera saisi et aura à se prononcer. D'ici là, sur ce point comme sur tant d'autres, on en sera réduit aux conjectures sur les intentions du législateur ; sans compter que le législateur, très probablement, n'a même pas pensé et n'a pas eu à penser au clergé, en rédigeant le texte de la loi.

C'est là, il me semble, la raison, je ne dis pas *canonique*, mais *juridique* la plus forte qu'on puisse apporter contre la thèse du Préfet d'Ille-et-Vilaine.

Assurément, il serait abusif d'assimiler le curé et ses vicaires à des salariés employés par l'Evêque. Ils sont « envoyés », ils ne sont pas « rétribués » par lui. Sous le régime de la Séparation, ceux qui les rétribuent, ce sont les fidèles eux-mêmes ; encore n'est-ce pas un « salaire » qu'ils reçoivent, au sens juridique du

mot, puisque, d'une part, les honoraires de messes qu'ils reçoivent sont déterminés par la volonté même de celui qui les donne ; et d'autre part, que le budget du denier du culte est alimenté par les offrandes librement consenties et librement déterminées par les fidèles ; enfin, que les tarifs prévus portent sur des sommes dont une partie revient sans doute au clergé, mais une autre au budget de l'église paroissiale.

Ni de fait, ni de droit, les prêtres ne sont donc des salariés ; et si même, par un de ces caprices dont il a le secret, l'Etat s'obstinait à vouloir les considérer comme tels, il s'en trouverait encore empêché par l'impossibilité où il serait de déterminer quel est l'employeur, au sens où l'entend la loi.

Ce n'est ni l'Evêque vis-à-vis de ses prêtres, ni le Curé vis-à-vis de ses vicaires.

***

Qui donc serait tenu de verser pour eux la contribution patronale ? Ou bien l'on dira qu'en même temps que sa cotisation propre, chaque prêtre devra verser personnellement une égale somme, représentant cette contribution patronale dont on ne peut trouver le débiteur ? En ce cas, on reconnaît du même coup qu'à tout le moins le prêtre n'est pas un « assuré obligatoire », — mais, simplement, un « assuré facultatif ». « L'assuré obligatoire » n'a *jamais,* en effet, à verser une *double* contribution ; *seul,* « l'assuré facultatif » *peut* le faire.

Le prêtre n'est pas *obligatoirement* assuré ; tout au plus, *peut-il* l'être.

Mais je crois que l'on peut et que l'on doit aller plus loin ; à tel point que, non seulement le prêtre ne rentre pas dans la première catégorie d'assurés, mais que, s'il voulait se réserver une retraite, au nom de la loi de 1910, il ne le pourrait pas. En d'autres termes, la loi ne vise en aucune façon le clergé paroissial.

Pourquoi cela ?

Pour la même raison, apparemment, qu'elle n'atteint pas ceux qui sont placés « sous le régime des pensions civiles ou des pen- » sions militaires, et les salariés des départements et des commu- » nes. »

Car si l'article 1er fait de ces exceptions, c'est évidemment parce que ces quatre catégories de pensionnés ou de salariés sont régies par des dispositions légales distinctes de celles de la loi de 1910.

Or, c'est exactement le cas du clergé paroissial. La question des pensions et des allocations à attribuer aux ministres des cultes a été réglée par la loi de Séparation, en son article 11. En dehors des cas et du temps prévus par cet article, l'Etat *s'est considéré* comme libéré de toute obligation vis-à-vis du clergé français. Pour lui, bien que la loi de Séparation n'ait pas été acceptée par Rome et par l'Episcopat, elle reste le statut légal des ministres des cultes ; elle le reste dans toutes et dans chacune de ses parties ; et dès lors,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans l'article qui vise les pensions et les retraites, comme dans les autres. Le législateur, en s'occupant d'un cas nouveau, des travailleurs pour lesquels la loi n'avait pas encore déterminé de pension de retraite, n'avait donc pas à songer aux ministres du culte dont le sort était d'ores et déjà réglé par la loi de 1905.

***

Dans ces conditions, je ne crois pas que les prêtres, — si l'on excepte les professeurs, — soient visés par la loi de 1910.

Et si l'on me permet, en terminant, une remarque d'une portée pratique, j'ajouterai pour les membres de l'enseignement qui sont, de par la loi, des « assurés obligatoires », que la contribution des professeurs et celle des chefs d'établissement n'est pas payable d'avance ; — au contraire ! La retenue se fait au moment de la paye. Dès lors, puisque la loi recevra son application à partir du 3 Juillet prochain, — à la fin de la présente année ce n'est pas une somme indivise et indivisible de 9 francs qu'ils devront verser. La retenue étant calculée à raison de 3 centimes par jour, ce sera seulement 84 centimes — ou plutôt 75 centimes, puisque la loi prévoit qu'un versement mensuel ne peut pas dépasser cette somme — pour les 28 jours qui resteront à courir jusqu'au 31 Juillet qu'ils auront à verser ou à retenir ; et c'est uniquement dans la suite, en Juillet 1912, que le versement total et global de 9 fr. devra se faire, à moins qu'on ne préfère le fractionner par trimestres.

X...

A la suite de cette intéressante étude de notre correspondant, il est bon de rappeler que les ecclésiastiques professeurs, avant de faire aucune démarche en vue de la retraite en question, doivent demander l'avis de l'autorité diocésaine.

N. R.

BIBLIOGRAPHIE. — **Le Combat des Trente**, drame historique en 4 actes, par F. Cornou. — Elégante plaquette de XVI-96 pages. (Imprimerie A. de Kerangal, Quimper.) Prix : **1** fr. ; par poste, franco, **1** fr. **15**.

En vente à Quimper, aux bureaux du *Progrès* et à la librairie Salaun.

Nous ne pouvons donner de cet ouvrage une appréciation plus autorisée, ni une meilleure recommandation, qu'en reproduisant la lettre suivante que Mgr l'Evêque de Quimper a écrite à l'auteur :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 12 Avril 1911.

— Cher Monsieur Cornou,

L'apostolat revêt des formes variées.

Celui auquel vous vous dévouez aujourd'hui (1), avec un talent si viril et si loyal, vous vaudra la reconnaissance de vos amis, et, je pense, l'estime de vos adversaires eux-mêmes.

Mais vous étiez déjà apôtre, quand vous employiez vos loisirs de professeur à composer, pour les jeunes gens de Pont-Croix, votre « Combat des Trente ». Ils y trouvaient, dans le cadre historique où vous avez fait circuler autant d'émotion que de sagesse chrétienne, des leçons de conscience et de patriotisme, bonnes pour la jeunesse catholique de tous les temps. Je souhaite que votre drame ait de nombreux lecteurs et des spectateurs plus nombreux encore. Leur amour pour Dieu et pour la Bretagne y puisera de nouvelles forces. C'est ce que vous désirez.

Recevez, cher Monsieur Cornou, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

(1) La direction du *Nouvelliste de Bretagne* et du *Progrès du Finistère.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — De nouveau on a répandu des bruits alarmants au sujet de la santé du Saint-Père. D'après une agence politique, le Pape aurait eu un évanouissement survenu pendant l'audience du majordome, Mgr Bisleti, le 26 Mai, à 11 heures. On donnait des détails circonstanciés...

Ce récit est inventé de toutes pièces. Le Pape donnait, au contraire, ce jour-là, une série d'audiences : il reçut successivement le cardinal Arcoverde, Mgr Bavona, l'évêque de Pescina, etc., puis donna une audience générale qui ne prit fin qu'à midi un quart. Il reçut alors, comme de coutume, Mgr le majordome.

Le lendemain (samedi), Pie X reprit ses autres audiences et reçut entre autres Mgr Many, auditeur de Rote, et Mgr Guthlin, recteur de Saint-Louis des Français.

***

Le Saint-Père vient d'adresser aux évêques du monde entier une Encyclique dans laquelle il proteste énergiquement contre les mesures de persécution prises envers l'Eglise catholique par le gouvernement portugais, et spécialement contre le caractère injurieux et oppressif de la loi de Séparation.

Nous en parlerons plus longuement.

Mort de Mgr l'Evêque de Dijon. — L'épiscopat français est de nouveau en deuil : il vient de perdre un de ses membres les plus éminents, Mgr Dadolle, évêque de Dijon, mort le **22** Mai, dans sa 55e année.

D'abord professeur, ensuite vicaire général honoraire chargé de la direction des œuvres d'enseignement dans le diocèse de Lyon, puis recteur de l'Institut catholique pendant onze ans, Mgr Dadolle fut nommé évêque de Dijon, le 21 Février 1906 et sacré par Pie X,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, le 25 du même mois. Rapidement, il réussit à ramener dans le diocèse de Dijon, déchiré par des dissensions regrettables, la paix et la concorde. En même temps, il eut à prendre une part notable aux affaires générales de l'Eglise de France. Soit dans les assemblées qui suivirent la loi de Séparation, soit dans la lutte contre l'école athée, soit dans les récentes condamnations portées contre quelques journaux impies de la région lyonnaise, Mgr Dadolle se vit, par la confiance de ses collègues, honoré de missions délicates et capitales.

Frappé il y a quatre semaines — par excès de fatigues — d'une congestion cérébrale, il avait semblé se rétablir assez rapidement... L'espoir fut de courte durée : Dieu vient de rappeler à lui l'intrépide ouvrier évangélique, pour lui donner la juste récompense due à son zèle, à son courage et à son dévouement.

Rennes. — **Encore une expulsion.** — Il restait à Monfort-la-Cane (Ille-et-Vilaine) 11 religieuses dans leur couvent, bien à elles. Le gros de la communauté avait, depuis plusieurs mois, gagné l'exil. Mais le gouvernement ne se sentait pas en sûreté, sachant que quelques Ursulines octogénaires ou infirmes vivaient paisiblement dans la retraite et la prière. Il a mobilisé le sous-préfet, un docteur-médecin, un commissaire de police déjà fameux par ses expulsions, et deux ou trois crocheteurs avec 40 gendarmes armés jusqu'aux dents. Le siège de cette vieille abbaye, défendue seulement par des portes fermées, dura plusieurs heures. Enfin, on trouva les pauvres sœurs dans leur chœur où elles priaient avec de nombreux amis. Une à une on les jeta dehors. Encore une victoire française, hélas ! Quelle honte !

Saint-Brieuc. — **Une dévolution inique. — Protestation épiscopale.** — Une iniquité de plus vient de se commettre. L'établissement des sourds-muets de Saint-Brieuc, qui doit son origine à un prêtre de haute valeur, M. l'abbé Garnier, qui s'est agrandi par la générosité de catholiques connus qui en firent don à l'Evêque, avait été mis sous séquestre à la suite de la loi de séparation, comme faisant partie de la mense épiscopale.

La majorité du Conseil général des Côtes-du-Nord — 22 contre 17 et 4 abstentions — a, dans sa séance du 25 Avril, voté l'attribution au département de ce bien diocésain.

Dans une lettre du 27 Avril, Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc a protesté avec énergie. Après avoir établi, de façon irrécusable, les droits de propriété de l'Evêque, il ajoute :

« ...On a dit : la mense épiscopale n'existe plus ; l'association cultuelle qui devait lui succéder n'a pas été formée ; ses biens sont donc vacants, et le département en devient propriétaire par *dévolution*.

» Il faut en finir une bonne fois avec cette dérision. Si la mense épiscopale n'existe plus, c'est que vous l'avez tuée. Or, on détrousse

sa victime, mais on n'en hérite pas. Ne dites pas cette chose fatigante : c'est la loi. Pour qu'une formule soit cette chose sainte qui s'appelle la loi, il ne suffit pas qu'il se soit trouvé un rapporteur pour la rédiger, un député pour la voter, un chef d'Etat pour la signer. Il faut qu'elle soit conforme à la justice. Une loi injuste n'est pas une loi. C'est l'expression méprisable d'un caprice de la volonté humaine. La *dévolution* n'est qu'un euphémisme inventé pour cacher une chose honteuse et remplacer un mot qui n'a pas encore cessé d'imprimer un stigmate à qui l'a mérité. Elle est, à l'heure présente, un péril social et la plus grande menace contre ce droit primordial qui est à la base des sociétés : la propriété. Que ceux qui s'en servent comme d'une arme prennent garde qu'elle ne se retourne contre eux-mêmes ; que ceux qui s'en font les complices complaisants, parce qu'elle n'atteint que la maison du voisin, tremblent pour leur propre maison. Quand donc les yeux s'ouvriront-ils enfin sur ce travail d'accaparement, sur cette fureur de *socialisation* de la fortune publique et privée que les biens des congrégations, que les biens d'Eglise n'ont pas assouvie et qui s'apprête à aspirer, à absorber, sous le manteau d'une légalité perfidement ténébreuse, le patrimoine privé, au risque de provoquer les plus terribles commotions sociales ?... »

L'éloquent prélat termine ainsi :

...« C'est pour moi plus qu'un besoin de mon âme blessée dans ses sentiments d'honnêteté, c'était un devoir de ma charge de confirmer la protestation (de la droite du Conseil général) en y joignant la mienne. Ces lignes me libèrent de ce devoir. Qu'on ne dise pas que ma plume est chagrine et importune, qu'éternelle et fatigante est la plainte qu'elle pousse et que vaines sont ses protestations. Je répondrai que je n'ai que cette arme à ma disposition, que j'ai conscience de n'en avoir jamais fait qu'une arme défensive, que si fragile soit-elle, elle suffit, sinon à la victoire immédiate, du moins au triomphe moral du droit, que si, enfin, sa plainte est incessante, c'est qu'incessant est l'outrage à l'équité qu'elle défend... »

Les leçons d'une catastrophe. — Nos lecteurs savent de quel accident terrible ont été victimes, le dimanche 21 Mai, M. Monis, président du Conseil des Ministres, et M. Berteaux, ministre de la Guerre. M. Berteaux a été tué et M. Monis, grièvement blessé par le vol d'un aéroplane.

Tous ceux — en dehors des catholiques pratiquants — qui réfléchissent sont frappés de la multiplication des fêtes fixées au dimanche ; c'est un moyen d'éloigner les populations de l'église et de les empêcher de sanctifier le jour que le Seigneur s'est réservé.

Cent fois on a eu à signaler les malheurs publics, les désastres qui se sont produits, au jour du dimanche profané, bien plus fréquemment que les autres jours. La catastrophe du 21 Mai est à ajouter aux précédentes. Elle appelle d'autres observations encore.

Devant un tel malheur, nous ne pouvons concevoir qu'un sen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

timent de pitié pour la personne des victimes et pour leurs familles. Mais comment ne pas remarquer que M. Monis et M. Berteaux ont été frappés, la veille du jour où ils allaient saisir la Chambre d'un abominable projet de loi contre l'enfance chrétienne ?...

Fatalité, disent la plupart des journaux. — Les catholiques savent qu'il n'y a pas de fatalité : la vie et la mort de chaque homme sont entre les mains de Dieu, qui appelle chacun à l'heure qu'il lui plaît...

Ce Dieu de justice est aussi le Dieu de l'infinie miséricorde, dont le plus grand pécheur peut être l'objet à l'heure suprême... A nous, chrétiens, un seul devoir s'impose : le devoir de redire, dans l'intimité de la prière, la supplication que l'Eglise, hélas ! n'a pas pu prononcer sur la tombe qui vient de se fermer :

« Seigneur, délivrez-le de sa mort éternelle ! »

Mort de la Supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur. — La Très Révérende Mère Digby, supérieure générale des religieuses du Sacré Cœur de Jésus, est décédée, le dimanche 21 Mai, à Ixelles-Bruxelles, où elle résidait depuis que les lois de proscription avaient obligé sa Congrégagation à quitter la France.

Elle eut la douloureuse épreuve de voir se fermer une à une les nombreuses et florissantes maisons d'éducation qui avaient acquis en France une si juste célébrité.

En 1907, elle dut quitter la Maison-mère de Paris, dont le liquidateur s'empara dès cette époque, et se retira à Conflans, dont les portes furent fermées en 1909. C'est alors qu'elle se fixa en Belgique, près du tombeau de la Bienheureuse Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Congrégration.

C'est là qu'elle a vu venir la mort ; depuis longtemps elle désirait le ciel ; elle alla à Dieu avec confiance, avec paix, avec bonheur.

Contre les pornographes. — Le tribunal de Nimes, dans sa séance du lundi 3 Avril, a prononcé deux condamnations à 50 francs d'amende chacune contre les nommés Jacob et Dauvon. Ces derniers, au début de la foire, avaient exhibé, dans leurs baraques, des photographies ou tableaux inconvenants et « les mystères du couvent en Espagne ». Dénoncés à la police et au Parquet par des catholiques légitimement indignés, ils ont été condamnés par le tribunal avec des considérants très sévères.

Que les catholiques et les honnêtes gens prennent partout l'habitude d'exiger, légalement, le respect des bonnes mœurs.

Vers la Salette. — Le 18e pèlerinage des vacances à Notre-Dame de la Salette se fera avec stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame de Fourvière, à Notre-Dame du Laus et à Ars. — Départ de Paris, le mardi 22 Août ; retour le vendredi matin 1er Septembre.

Le prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications est ainsi fixé : 1re classe, 195 fr. ; 2e cl., 170 fr. ; 3e cl., 155 fr. Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le Train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement. Joindre un timbre de dix centimes à toute demande de renseignements.

A CÉDER la collection du journal l'*Univers*, de Louis Veuillot, etc., 45 années reliées, de 1843 à 1901 avec interruption de quelques années seulement, et 8 années consécutives du journal *Le Monde*, de 1860 à 1867.

S'adresser à l'Administration de la *Semaine religieuse*, 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Bienheureuse Mère Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la Société du Sacré Cœur de Jésus, par Mgr Baunard, ancien recteur des Facultés Catholiques de Lille. 7e édition. 2 volumes in-12. 5 fr. 50. (Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Un décret du Saint Père, en date du 26 Janvier 1908, déclare que, toutes les conditions étant accomplies, il y a lieu de procéder en toute sécurité à la béatification de la Vénérable Servante de Dieu, Madeleine-Sophie Barat. C'est chose faite aujourd'hui.

La nouvelle édition de l'Histoire de la Bienheureuse que vient de publier à cette occasion Mgr Baunard donnera satisfaction à tous les admirateurs de la glorieuse fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.

Le Père Ollivier, Notes et Souvenirs, par le P. Rouillon, O. P., — in-8e écu, avec portrait et illustrations, 3 fr. (Lethielleux, éditeur.)

Dans ce livre, l'auteur, bien placé pour connaître le grand orateur, a pu recourir à des documents inédits. Aussi a-t-il retracé, à côté du prédicateur et de l'écrivain, la physionomie intime et religieuse que le monde ne pouvait découvrir. Le talent et le caractère du moine breton revivent dans ces pages.

Viennent de paraître, à la Librairie de la BONNE PRESSE, Paris, 5, rue Bayard (8e).

Lourdes : *Les guérisons*, par le Dr Boissarie. Un vol in-8e de 132 pages (Collection apologétique de la Nouvelle bibliothèque pour tous. — Prix : 1 franc ; port, 0 fr. 20.

Nous recommandons ce livre bon marché, à la fois aux âmes croyantes et aux incrédules : il fera du bien aux uns comme aux autres ; c'est une bonne fortune pour tous.

L'homme Debout, par Roger Dombre. — Un vol. in-8e de 64 pages à 2 colonnes (Nouvelle collection de romans à 20 centimes). — Belle couverture en couleurs. Il paraît un volume par mois.

Chaque volume : 20 centimes ; port, 5 centimes.

A partir de 10, l'exemplaire est laissé à 12 centimes, port en sus. Cette remise étant déjà considérable, aucune autre remise ne peut être faite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Elisabeth, par une Maman, pour la jeunesse (Nouvelle Bibliothèque pour tous). — 154 pages, couverture en couleurs, nombreuses gravures. Broché, 1 fr ; port, 0 fr. 20. Relié toile, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 35.

L'Acte de Foi est-il raisonnable ? par le R. P. SCHWALM. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*. Prix : **0 fr. 60.** — Bloud et Cie, éditeurs.

La Revue Française politique et littéraire, 17, rue Cassette, Paris (VIe).

Principaux articles parus dans les derniers numéros de la *Revue Française :*

Mlle de Scudéry, conférence par André Bellessort. — Cette bonne et pacifique Allemagne, par G Grosjean, ancien député. — Courrier de Paris, par Em. Faguet, de l'Académie française.

Les visiteurs de Salons, par H. Lavedan, de l'Académie française. — Berryer, père de Berryer, par M. le bâtonnier Chenu. — Une compagne de Jeanne d'Arc, par Henry d'Yvignac.

Madrid, par René Bazin, de l'Académie française. — Les sœurs de Pascal, conférence par Mme Lucie Félix-Faure-Goyau. — Les yeux de l'espion, par F. de Nion. — Articles d'actualité. — Nombreuses illustrations.

Examen de Conscience. Ouvrage traduit de l'italien par Jean TRIOLLET. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*. Prix : **0 fr. 60.** (Bloud et Cie, éditeurs.)

Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Collection **Les Saints.** Chaque volume, **2** francs. — **Saint Patrice,** par l'abbé BIGUET. Le patron de l'Irlande est très populaire chez nos frères anglo-saxons, mais sa vie est peu connue. M. l'abbé Biguet nous en raconte tout ce qu'on peut en savoir. — **Le Bienheureux Urbain V,** par l'abbé CHAILLAU. Très intéressant tableau de la vie d'un saint et savant religieux qui fut un grand pape, réformateur des mœurs, protecteur des lettres, pacificateur des peuples chrétiens.

REVUE FINANCIÈRE. — La tendance est devenue irrégulière à la suite de diverses réalisations. Notre 3 °/o a été ramené à 95,97.

Bonne tenue de l'action Caisse Hypothécaire Argentine à 517 et de l'obligation 4 1/2 °/o à 478,50.

L'émission de 12.000 obligations série B Asti Chivasso 4 1/2 °/o se poursuit avec plein succès aux guichets de la Banque Franco Américaine.

C'est sous les auspices de la maison Morgan Harjes et Cie qu'aura lieu, à bref délai, l'introduction à la cote officielle des actions ordinaires de l'Atchison Topeka Santa Fé Railway, actuellement cotées à New-York et à Londres. C'est, parmi les compagnies américaines de chemins de fer une des plus importantes.

Fermeté des actions Québec Railway à 340 et des obligations 5 °/o à 469. L'obligation 4 1/2 °/o de la St Louis San Francisco Railway Cy s'obtient à 476.

Les usines Smieloff conservent leurs bonnes dispositions à 365. L'action Cie Secondaire des Voies Ferrées est recherchée à 322. On lit que les bénéfices effectués sur les contrats de location lui permettront de distribuer un dividende minimum de 20 fr. Grands Magasins à la Ville de St-Denis à 129 fr.

Le dividende du naphte a été fixé à 12 °/o par l'assemblée qui s'est tenue le 15 Avril à St-Pétersbourg.

L'Asia Caoutchouc Trust reste à 27 fr.

Les mines d'Etain d'Ervedosa clôturent à 358.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — **Musique religieuse.**

† †

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

† †

ÉLY-LABASTIRE

RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

MALADES *Une Religieuse* des hôpitaux a trouvé une méthode pour guérir *par les plantes* les maladies nerveuses : neurasthénie, névralgies ; les maladies de l'âge critique : varices ; les maladies du foie et de l'intestin : glaires, biles ; l'albumine, le diabète, les rhumatismes ; les maladies provenant de l'appauvrissement du sang : l'anémie et l'épuisement nerveux ; et toutes les maladies des voies urinaires. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode m'a guérie. — Ecrire : Pharmacie Sœur **V. BONNEFOY,** 31, rue Carnot, Avignon (Vaucluse), qui envoie gratis, franco et discret, cette méthode.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, FÇOIS, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)

Restauration. — Statuaire.

Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.

Travaux soignés. — Maison de confiance.

Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1re choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour **Pensionnats**
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 9 Juin 1911. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Biens ecclésiastiques ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Aux profanateurs du Dimanche.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Nécrologie ; La Confirmation à Brest ; Congrès Eucharistique du Doyenné de Saint-Pol de Léon ; Lanmeur ; Plonévez-Porzay ; Quimper ; L'Œuvre du Sacré-Cœur de Montmartre dans le diocèse de Quimper ; Missions diocésaines ; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Rome ; Mort de Mgr l'Evêque de Poitiers ; Pèlerinage à Jérusalem.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la T. Ste Trinité, avec mémoires du suivant, du Dimanche et des Sts Martyrs Basilide et ses compagnons.

Lundi, 12. — S. Jean de St-Facond, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Basile le Grand, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 15. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur *(au Supplément).* Double. Blanc.

Samedi, 17. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 18. — Dimanche dans l'Octave du T. St-Sacrement. *Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cloître-Morlaix	du 10 au 11 Juin.
Ploudiry	du 12 au 16 —
Trévoux	du 17 au 18 —

Archives diocésaines de uimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Biens ecclésiastiques. — On annonce que, le 17 Juin, la Direction des Domaines doit procéder, à la mairie de Carhaix, sous la présidence du sous-préfet de Châteaulin, à la vente des biens de l'église de Poullaouën.

Ce qui a été dit dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse* s'applique à cette mise en vente : on ne peut acheter les biens en question, sans encourir les peines canoniques. Avis devra en être donné, du haut de la chaire, dimanche prochain, 11 Juin, à Poullaouën et dans les paroisses environnantes.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, en date du 1er Juin, M. Breton, directeur de l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest, est nommé chanoine honoraire ;

M. Jézéquel, directeur de l'Ecole Saint-Louis, est autorisé à porter la mozette de doyen.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Billant, recteur de Lothey-Landremel, décédé le 5 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Aux profanateurs du Dimanche.

Il est des hommes qui marchent sans trêve, consumant tous leurs jours dans une agitation insensée. En vain Dieu les appelle et leur crie : Arrêtez ! pensez à moi, regardez-moi, adorez-moi ! Ils sont toujours empressés à fêter un dieu barbare qui dévore les forces de leur corps et de leur âme ; c'est Mammon, la plus universelle représentation de Satan dans notre siècle d'industrie, d'affaires, d'agiotage. Ses temples sont l'usine, le magasin, la boutique, les places publiques et les rues ; ses prêtres sont les spéculateurs aux desseins hardis, à la conscience cautérisée, aux entrailles impitoyables ; ses victimes sont des légions d'hommes, de femmes et d'enfants, qui portent dans leurs flancs des infirmités précoces et meurent prématurément ; ses cantiques sont les hoquets de la vapeur, le bruit retentissant des pistons, le grincement des courroies, le ronflement des cylindres et des rouages, le roulement des chariots, le cliquetis des marteaux, des tenailles et des pinces,... les soupirs, les gémisssements, les plaintes, les imprécations, les blasphèmes ; sa fête, il n'en a qu'une, c'est un travail sans merci !

Il pousse au mépris de votre loi sainte, ô Dieu bienfaisant et miséricordieux ! et à la profanation de votre jour sacré ; « il attire votre colère sur Israël en violant votre sabbat : *Additis iracundiam super Israel violando sabbatum* » (II Esdr., xiii, 18). Votre colère, vous nous en avez menacés et, chaque jour, vous nous en donnez, hélas ! des preuves terribles. Nous la voyons éclater dans les maux qui nous affligent, et dans ceux que l'avenir tient suspendus sur nos têtes. Mais les fléaux de la nature ne sont rien, en comparaison des fureurs qui grondent au cœur d'un peuple habitué depuis longtemps à la plus scandaleuse des prévarications. Plongé dans l'ignorance de ses devoirs et de ses destinées, âpre au gain qui refuse de récompenser ses labeurs incléments, et toujours prêt, au premier signal des révolutions, à coucher sur l'autel où sa vie se consume les sacrificateurs avides qui l'immolent... Maîtres des peuples, patrons des ouvriers, c'est vous qui avez fait cela. C'est vous qui avez attiré la colère de Dieu sur Israël en violant et en faisant violer le sabbat. *Additis iracundiam super Israel violando sabbatum*... Frappez votre poitrine et rendez au Seigneur ce qui lui est dû, si vous voulez que la main de sa justice s'arrête au seuil de vos empires et de vos demeures.

Et nous, chrétiens, rentrons en nous-mêmes, et voyons quelle part nous avons prise à la prévarication malheureusement si générale qui contriste l'Eglise ; demandons à nos mains si elles sont pures de tout travail sacrilège ; rappelons-nous que le jour du Seigneur ne doit pas être employé dans une oisiveté malsaine, qui remplace la prière et les œuvres saintes par les plaisirs.

Le repos du dimanche est un bienfait ; profitons-en pour réparer nos forces, mais aussi pour remplir les devoirs de notre sacerdoce dans la nature, pour adorer Dieu et chanter ses louanges, pour célébrer nos saintes origines, pour manifester notre fraternité chrétienne, et pour préparer, dans la fête de chaque semaine, la fête éternelle qui nous attend.

R. P. Monsabré, *La Prière*, ch. x.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les Communions d'enfants et les Confirmations.**
III. — **Le Congrès Eucharistique de Saint-Pol de Léon,** *les 24 et 25 Juin.*
IV. — **Missions.** — BANNALEC, du *28 Mai au 18 Juin*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Quéinnec.
— PLONEOUR-LANVERN, du *4 au 17 Juin*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon.
IV. — **Retraites.** — QUIMPERLÉ, retraite bretonne pour les femmes, du *11 au 17 Juin ;*
— LESNEVEN, retraite bretonne pour les Tertiaires, du *11 au 17 Juin.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à *5 h. 1/2* ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur.

Tous les vendredis du mois, le soir, à *7 h. 3/4*, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — Pendant le mois de Juin, les prières au Sacré-Cœur sont récitées après la messe de 8 heures.

Voici quel sera l'itinéraire de la procession du T. Saint-Sacrement, le dimanche 25 Juin :

Au sortir de l'église, place et rue Saint-Mathieu, bas de la place de la Tour-d'Auvergne, rue du Palais, quai de l'Odet, rues de Pont-l'Abbé et Bourg-les-Bourgs, haut de la place de la Tour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS
pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; les autres sont convoquées.

Juin.	*Matin.*	*Soir*
Dimanche, 11.	Botsorhel.....	Scrignac. — Bolazec.
Lundi, 12....	Lannéanou.....	Plougonven. — St-Eutrope.
Mardi, 13....	Pleyber-Christ	Plounéour-Ménez.
Mercredi, 14.	Commana	Sizun. — Saint-Cadou.
Vendredi, 16.	Concarneau.....	Beuzec-Conq.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Billant, recteur de Lothey-Landremel, décédé le 5 Juin. Depuis longtemps déjà, il était atteint d'un mal qui, insensiblement, avait ruiné sa forte constitution ; mais, soutenu par les soins prévenants de son vicaire dévoué et grâce à son énergie peu commune, il continuait à remplir son ministère, tout en ne se faisant pas illusion sur son état. Lundi matin, il avait encore célébré la sainte messe sans plus de fatigue apparente que d'habitude. Dans la journée, il reçut la visite d'un parent qui le quitta vers 2 heures, tandis que lui-même montait dans sa chambre. Une heure après, on le trouva inanimé, à genoux, dans une mare de sang qui indiquait la cause de la mort foudroyante. Il venait d'entrer dans sa 61e année.

Né à Saint-Urbain, le 7 Mars 1851, ordonné prêtre le 10 Août 1879, M. Billant (Jean-Nicolas) fut d'abord vicaire à Plonéis (11 Août 1880) puis à Tréboul (13 Mai 1881). Nommé recteur de l'Ile-de-Sein, le 27 Janvier 1894, il fut transféré, le 1er Octobre 1898, à Lothey-Landremel. Dans cette paroisse comme dans les autres où il a passé, M. Billant avait gagné toutes les sympathies par sa bonté simple et franche, sa droiture tout d'une pièce ; jusqu'à la fin, il a édifié ceux qui l'approchaient par son grand esprit de foi,

sa patience et sa résignation au milieu des souffrances de sa longue maladie.

Ses funérailles ont eu lieu, mercredi 7 Juin, à Lothey-Landremel, où un service d'octave sera célébré lundi prochain, 12 courant.

Un autre service solennel pour le repos de l'âme de M. Billant sera chanté à Saint-Urbain, sa paroisse natale, mercredi 14, à 10 heures.

R. I. P.

La Confirmation à Brest *(30 Mai-6 Juin)*. — Ce n'était pas sans inquiétude que nous avions vu Monseigneur, imparfaitement remis de l'état de fatigue et de faiblesse qui l'avait contraint d'interrompre sa tournée pastorale, décider de se rendre à Brest pour donner la Confirmation, dans toutes les paroisses et institutions de cette ville populeuse, suivant le programme arrêté dès le début de l'année. Nous craignions bien que le courage de notre Evêque ne fût beaucoup plus grand que ses forces, et nous nous prenions à trembler pour une santé si précieuse.

Cependant, voici que s'achève cette tournée de Brest. La besogne a été immense et la fatigue bien grande, à certains jours. On peut s'en faire une idée en songeant que Monseigneur, dans l'espace d'une semaine, a visité neuf grandes paroisses et six établissements, et a confirmé 5.000 enfants ; à Saint-Martin, dans une seule journée, Sa Grandeur a conféré ce sacrement à 1.300 confirmands.

L'Evêque a tenu d'ailleurs à faire entendre en tous lieux, devant tous les auditoires, sa parole toujours si chaude et si entraînante. Sans se lasser, avec une clarté et une vigueur irrésistibles, il a rappelé aux parents chrétiens le triple devoir qu'ils ont à remplir à l'égard de leurs enfants : les préparer de bonne heure à la communion ; les confier aux écoles chrétiennes, ou, à tout le moins, les défendre contre les périls de l'école neutre ; poursuivre enfin, en s'aidant des patronages et des œuvres de jeunesse, le travail de leur pleine formation chrétienne.

Cependant, grâce à Dieu, que tant d'âmes pieuses ont ardemment prié, grâce aux soins dévoués dont l'Evêque a été entouré et à la reposante hospitalité qu'il a reçue, grâce à quelques ménagements qu'il a consenti lui-même à s'imposer, Monseigneur a pu suffire à ce labeur écrasant, sans éprouver de préjudice dans ses forces ni dans sa santé.

Les catholiques brestois ont fait au premier Pasteur du diocèse cet accueil joyeux, empressé et enthousiaste qui, maintes fois déjà, a été loué si justement. Dans toutes les églises, l'affluence était énorme, l'attitude des parents comme des enfants respectueuse et recueillie, l'ordre des cérémonies bien assuré, les chants bien conduits et bien exécutés. Détail touchant : ce long défilé de jeunes enfants de neuf ans qui, après avoir fait la communion privée, ont eu cette année le privilège de se joindre à leurs aînés pour recevoir la Confirmation ; bien pieux et bien recueillis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y aurait à relever, dans chaque paroisse, dans chaque établissement, une foule d'autres particularités intéressantes et édifiantes. Mais il faut se borner, dans ces quelques lignes, à noter l'aspect général de ces fêtes. Elles furent belles à souhait, et justifièrent pleinement le mot que nous disait, au début de cette semaine, un ecclésiastique, sagace observateur de la vie brestoise : « Il n'est pas une ville où l'on aime plus passionnément, où l'on célèbre avec plus d'éclat et de piété les fêtes traditionnelles de la Communion et la Confirmation des enfants ».

Congrès Eucharistique du Doyenné de Saint-Pol de Léon,

Sous la présidence de Mgr Duparc, *évêque de Quimper et de Léon, et de* Mgr de Guébriant, *évêque, vicaire apostolique de Kian-Tchang, les 24 et 25 Juin.*

I. Triduum préparatoire. — *21, 22 et 23 Juin* : Dans la journée, réunions pour les enfants, à Saint-Pierre. — Le soir, à 8 h., sermon, à la cathédrale, par M. l'abbé Frot.

II. Congrès des enfants de 6 à 14 ans. — *Samedi 24 Juin* : 9 h. 1/2, messe solennelle, à la cathédrale ; instruction sur le décret relatif à la première communion des enfants, par M. le chanoine Queinnec ;

10 h. 3/4, séances d'études : pour les bretons, au préau de l'école de la rue de la Rive ; pour les français, au cercle catholique ; pour les bretonnes, au patronage de la rue des Minimes ; pour les françaises, au patronage de la rue Batz ;

1 h. 1/2, adoration, à la cathédrale, pour tous les enfants ; instruction, chants, prières, par M. l'abbé Chapalain, recteur de Bodilis ;

3 h., vêpres, procession par la rue des Minimes, la rue Verderel et la Grand'Rue ; chant du *Te Deum ;* bénédiction du T. Saint-Sacrement.

III. Congrès des grandes personnes. — *Samedi 24 Juin* : 10 h. du soir, adoration pour les femmes, instruction, chants, prières, par M. l'abbé Léin, recteur d'Ergué-Gabéric ;

11 h., adoration pour les hommes, sermon, chants, prières, par M. le chanoine Queinnec ;

A minuit, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 25 Juin : 9 h. 1/4, messe pontificale, à la cathédrale, par Mgr de Guébriant ; sermon de M. l'abbé Thomas, aumônier ;

10 h. 3/4, séances d'études : pour les pères de famille, au Kreisker ; pour les jeunes gens, au préau de l'école Saint-Jean-Baptiste, rue de la Rive ; — adoration pour les mères de famille et les jeunes filles, à la cathédrale, par M. le chanoine Le Jacq, curé de Crozon ;

1 h. 1/4, séances d'études : pour les mères de famille, au Kreisker ; pour les jeunes filles bretonnes, au patronage de la rue des Minimes ; pour les jeunes filles françaises, au patronage de la rue Batz ; adoration pour les pères de famille et les jeunes gens, à la cathédrale, instruction, chants, prières, par M. l'abbé Le Sann, curé de Lanmeur ;

2 h. 1/2, vêpres pontificales ; procession par la rue des Minimes, la rue Verderel, la Grand'Rue, la rue Croix-au-Lin, la rue du Pont-Neuf, la rue de l'Abattoir, la rue Corre, la rue Croix-au-Lin ; bénédiction de NN. SS. les Evêques ; chant du *Te Deum ;* Salut.

Pendant le triduum et le congrès, on confessera, le matin, dès 5 heures.

† †

Monseigneur Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, vient d'informer Monseigneur l'Evêque de Quimper que le Congrès de Saint-Pol de Léon participera à toutes les faveurs spirituelles accordées par Sa Sainteté Pie X aux Congrès Eucharistiques tenus sous les auspices du Comité permanent :

Messe votive et solennelle du Saint-Sacrement avec bénédiction apostolique ; indulgence plénière aux conditions ordinaires à tous ceux qui prendront part au Congrès ; indulgence de sept ans et de sept quarantaines à tous les fidèles qui prieront aux intentions du Congrès.

Lanmeur. — **Clôture du Mois de Marie.** — Notre-Dame de Kernitron est, désormais, l'une des Madones les plus célèbres du diocèse.

Il y aura bientôt deux ans que notre Evêque vénéré couronnait, au nom du Souverain Pontife, l'antique statue tutélaire du Tréguier Finistérien.

On sait que cette partie de notre diocèse n'est pas, en général, aussi appréciée que le reste au point de vue de la foi et des pratiques religieuses ; elle ne vaut ni le pieux Léon, ni la fidèle Cornouaille... Pour être juste, il faut avouer cependant que Lanmeur témoigne depuis très longtemps une vive dévotion pour sa Vierge. M. le curé Diraison avait su développer de plus en plus ces sentiments de filiale confiance envers N.-D. de Kernitron, en donnant, tous les ans, beaucoup d'éclat à son Pardon du 15 Août.

Aujourd'hui, on peut se demander si la distinction suprême du Couronnement accordée, sur ses sollicitations, à la Madone du Tréguier, a produit dans cette population une amélioration surnaturelle, un regain de piété et de confiance encore plus grande en Marie.

Oui, si j'en juge par les belles fêtes du Mois de Marie dont j'ai été le témoin. Déjà l'ouverture, faite avec la plus grande solennité et un nombreux concours de peuple, m'avait laissé une heureuse impression ; mais la clôture solennelle, dont je viens dire un mot dans la *Semaine religieuse*, a été un véritable triomphe en l'honneur de la T. Sainte Vierge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce n'étaient plus les seuls habitants de Lanmeur qui se pressaient autour de Notre-Dame, c'étaient de nombreux délégués de toutes les paroisses du canton qui remplissaient le vénérable sanctuaire de Kernitron. L'autel de la Vierge couronnée disparaissait sous les fleurs, assorties avec le goût le plus délicat ; mais je m'imagine que les fleurs les plus agréables à la glorieuse Patronne étaient ces petits enfants si nombreux portés sur les bras de leurs mères. Les mères de Lanmeur ont compris que bonne et précieuse est la bénédiction de Marie, et elles ont choisi ce jour pour présenter à la Reine des Cieux ces anges de la terre...

La voix du prédicateur était quelque peu couverte, à certains moments, par les effusions enfantines ; mais il parlait avec tant de cœur de la bonté de Marie, que ses paroles trouvaient, malgré tout, un écho sympathique dans le cœur de tous.

La nuit tombait, quand les blanches théories des jeunes filles portant les saintes images sortaient en procession de la chapelle pour recevoir, à l'église paroissiale, la bénédiction qui devait clore cette belle fête. La soirée était idéale. La lune montrait son arc argenté et gracile au-dessus de la tour moyenâgeuse du sanctuaire, et dans son axe, une étoile, une seule brillait toute proche, vivant symbole de Marie, *ar werelaouen aour*..... Un curieux effet de nuage montrait, dans un ciel par ailleurs tout pur, une svelte forme de vierge menaçant de son bras tendu des êtres fantastiques et fuyants. Certes, ce n'était rien d'extraordinaire ; mais je ne pouvais m'empêcher de me rappeler que, le jour du Couronnement, un effet de mirage faisait paraître, à plus de dix lieues de là, dans le ciel embrasé de ce 15 Août 1909, la belle procession des évêques au champ du couronnement.

Voilà ce que je remarquais en quittant la chapelle de Kernitron. Pendant ce temps, la procession gagne la ville. Le vieux clocher de Saint-Mélar fait paraître dans les airs une belle croix de feu et semble dire à toute la région que le salut est là... Les maisons rivalisent de lumières. La foule recueillie est surtout derrière le clergé, chantant les beaux cantiques de l'inoubliable fête de 1909.

Vraiment, quand on a été témoin de ce beau spectacle, quand on a vu les chemins parcourus par des groupes si pieux et si recueillis, des groupes de véritables pèlerins, on est obligé de se dire : Notre-Dame de Kernitron fait sentir son action bienfaisante, Notre-Dame de Kernitron attire les cœurs.

Testis.

Plonévez-Porzay. — **Expulsion des Religieuses.** — Les religieuses du Saint-Esprit dirigeaient, à Plonévez-Porzay, depuis 1874, l'école communale des filles, dans un établissement appartenant à la Fabrique. La maison avait été construite par M. l'abbé Postic, recteur de la paroisse, sur un terrain légué, en 1822, par un de ses prédécesseurs, M. Quévarec. L'Etat n'avait donc aucun droit sur cette propriété. Les Sœurs s'y dévouaient à l'éducation des enfants, entourées de l'estime et de l'affectueuse

reconnaissance des familles. Il y a quelques mois, à la suite d'une basse dénonciation, l'établissement fut mis sous séquestre. Mais, avant même que le décret eût paru à l'*Officiel*, M. le Préfet du Finistère invita le conseil municipal de Plonévez-Porzay à se réunir d'urgence pour accepter l'immeuble de l'ancienne fabrique comme école communale laïque. Le conseil repoussa cette offre et demanda, au moins, le délai légal de trois mois accordé aux créanciers pour faire valoir leurs revendications. Le Préfet répondit en ordonnant la fermeture de l'école congréganiste, au 1er Juin... Il fallait jeter, au plus tôt, hors de leur maison, les religieuses, sans leur laisser même le temps de s'assurer un autre domicile.

Le jeudi 1er Juin, à 7 heures du matin, le Commissaire spécial de police, de Quimper, avec un sous-inspecteur d'Enregistrement et M. Petit, inspecteur primaire à Châteaulin, arrivaient à Plonévez-Porzay, accompagnant une institutrice laïque. Les religieuses, renfermées chez elles, refusèrent d'obéir aux sommations d'ouvrir qui leur furent faites.

Pendant ce temps, le tocsin sonne et les délégués de la Préfecture, qui n'avaient pas pensé à se faire accompagner par la force armée, courent au téléphone pour appeler les gendarmes de Chateaulin, d'Argol, de Locronan, de Douarnenez, etc. Ils attendirent quatre longues heures. Dans l'entrefaite, des hommes, des femmes accourus à la première heure, aidés des ouvriers qui travaillent à la construction de la nouvelle école, procèdent au déménagement du mobilier des Sœurs.

A midi, les gendarmes réquisitionnés sont là ; ils dispersent les manifestants très nombreux, dont le groupe se reforme plus loin. De nouvelles sommations sont aussi inutiles que les premières, la porte du couvent reste toujours fermée. La serrure, qu'on essaie de forcer, résiste. De dépit, le crocheteur, frère, dit-on, de la nouvelle institutrice laïque, brise un carreau d'une fenêtre et pénètre dans la maison, pendant que la foule crie : « Vivent les Sœurs ! Vive la liberté ! » La Supérieure, d'une voix ferme, lit une énergique protestation. M. le Recteur, à son tour, proteste contre cette spoliation dite légale mais qui, en réalité, est une violation flagrante d'un droit sacré...

Les exécuteurs ont hâte d'en finir : avec les Sœurs, les conseillers paroissiaux et le clergé sont invités à quitter leur immeuble. Ils refusent de céder à cette sommation, et le commissaire doit employer la force. M. le Recteur est, le dernier, expulsé. Les manifestants viennent se grouper autour des Sœurs ; des femmes se disputent l'honneur de leur donner le bras. Tous se rendent à l'église, où l'on chante le *Miserere*, le *Parce Domine*...

Journée d'honneur pour les paroissiens de Plonévez-Porzay qui ont montré, avec une fermeté digne, leur inviolable attachement à leur foi, leur volonté inébranlable d'élever chrétiennement leurs enfants, leur sympathie reconnaissante et leur dévouement pour les Sœurs qui leur ont consacré leur existence...

La nouvelle école libre s'élève rapidement ; les familles y retrou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

veront pour leurs enfants la maison du bon Dieu. L'école laïque, ouverte depuis vendredi, compte une ou deux élèves.

Dieu soit loué ! la persécution attachera avec plus de force encore et d'amour la chrétienne paroisse de Plonévez-Porzay à Jésus-Christ et à sa loi sainte. *Un témoin.*

QUIMPER. — **Retraite bretonne de femmes, du *28 Mai au 3 Juin*.** — 16 paroisses; 30 retraitantes : Landrévarzec, 4; Esquibien, 3; Briec, 3; Douarnenez, 2; Edern, 2; Le Juch, 2; Langolen, 2; Gouesnou, 2; Plouhinec, 2; Rosnoën, 2; Châteauneuf-du-Faou, 1; Ergué-Gabéric, 1; Kerfeunteun, 1; Pluguffan, 1; Pouldreuzic, 1 : Saint-Ségal, 1.

L'ŒUVRE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE

dans le diocèse de Quimper.

Nous avons reçu de M. l'abbé Le Louët, directeur diocésain de l'Œuvre de Montmartre, le rapport suivant qu'on lira avec autant d'édification que d'intérêt.

A l'occasion du premier pèlerinage diocésain à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur, je suis heureux de vous adresser une liste assez longue de paroisses nouvellement agrégées à l'Archiconfrérie de Montmartre et où l'adoration, avec section des Hommes de France au Sacré-Cœur, se fait chaque mois, en commun ou par groupes de quatre, cinq et six hommes.

Voici ces paroisses : Saint-Mathieu de Quimper, Landunvez, Plovan, Plounéour-Ménez, Ploumoguer, Plougastel-Daoulas, Pont-Croix, Milizac, Saint-Pierre-Quilbignon, Lopérec, Gouesnou.

J'apprends que dans ces différentes localités l'adoration est très suivie et produit des fruits abondants de sanctification.

Le plus souvent, dans les villes, l'exercice de l'adoration pour les hommes se fait en commun, soit le premier vendredi, soit un dimanche du mois, de 8 heures à 9 heures du soir. Tel est l'attrait que prennent les hommes à faire cette heure de garde devant le Saint-Sacrement exposé, que partout le nombre des adorateurs augmente sans cesse. C'est ainsi qu'à Saint-Corentin de Quimper, où l'adoration a commencé, il y a trois ou quatre ans, avec une vingtaine d'hommes, on compte aujourd'hui une moyenne de cent vingt adorateurs fidèles au rendez-vous qui leur est donné à la cathédrale, chaque premier vendredi du mois.

A Pont-Croix, où l'Œuvre vient d'être établie, une cinquantaine d'hommes de la ville sont fidèles à faire leur heure d'adoration, le premier dimanche du mois.

Dans bon nombre de paroisses, comme Plougastel-Daoulas, Recouvrance, Saint-Martin de Morlaix, Saint-Pierre-Quilbignon, Ploudalmézeau, Plouguin, etc., la procession du T. Saint-Sacrement a lieu après vêpres, le jour d'adoration, et les hommes, avec

un cierge allumé, forment sur le parcours une garde d'honneur à Notre Seigneur.

A Brasparts, où l'œuvre est établie depuis un an, les hommes se disputent l'honneur de faire officiellement leur demi-heure d'adoration. Dernièrement, un conseiller municipal se plaignait à son Recteur de n'avoir pas encore été nommé pour faire l'adoration. L'élan est le même partout où l'œuvre est sérieusement organisée.

Cette organisation est des plus simples. Si l'adoration se fait en commun, — l'heure et le jour de cette adoration étant fixés d'avance — il suffit d'appeler les adorateurs au rendez-vous, du haut de la chaire, au moyen du *Bulletin* paroissial ou par un billet spécial adressé à domicile. Là où l'adoration se fait dans la journée du dimanche, on nomme, huit jours d'avance, au prône de la grand'messe, les adorateurs officiels, en indiquant à chacun la demi-heure qu'il doit passer devant le Saint-Sacrement. Il y a parfois avantage à désigner — toujours à la messe paroissiale — les familles qui fourniront chacune un adorateur. Dans certaines paroisses, ce sont les hommes eux-mêmes, organisés par quartiers ou chefs de dizaine, qui se chargent de pourvoir à l'adoration.

Actuellement, si je ne me trompe, l'adoration, avec section des Hommes de France au Sacré-Cœur, en union avec Montmartre, est organisée dans une cinquantaine de paroisses du diocèse de Quimper. Espérons qu'elle deviendra bientôt générale. C'est si facile, et le résultat en est si consolant !

Les seules pratiques demandées aux Hommes de France au Sacré-Cœur sont : 1° Appliquer chaque jour le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* de leur prière du matin ou du soir aux intentions de Montmartre ; et, pour entrer pleinement dans ces intentions, y ajouter la courte formule suivante : « Cœur sacré de Jésus, je me consacre entièrement à vous. Protégez la sainte Eglise contre ses ennemis. Ayez pitié de la France. Et faites que je vous aime toujours davantage. » 2° Faire, une fois le mois, une heure ou au moins une demi-heure d'adoration du Saint-Sacrement. Voilà les deux seules pratiques obligatoires.

Les groupements d'Hommes de France au Sacré-Cœur ont la haute approbation de l'Eglise. Léon XIII a daigné faire écrire à leur sujet, par le cardinal Mazella, au Directeur général de l'Archiconfrérie de Montmartre, une lettre des plus élogieuses dans laquelle il lui exprimait son grand désir de voir cette œuvre, « une des plus opportunes du temps présent », se répandre dans tous les diocèses de France. Il a, de plus, enrichi l'œuvre de nombreuses indulgences.

L'adoration telle qu'elle se fait à Montmartre a un caractère éminemment patriotique et national : c'est véritablement l'adoration française ; là, on répare, on prie au nom de la France et pour elle. Elle offre encore cet avantage d'associer la pensée du Pape à celle de la France. Nous sommes les fils aînés de l'Eglise, et l'indépendance du gouvernement pontifical doit nous être aussi chère

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la prospérité même de notre Patrie. Il faut, à tout prix, faire violence au Sacré Cœur et implorer de son infinie bonté les secours extraordinaires qui, seuls, peuvent rendre à notre pays la prospérité de ses beaux jours et assurer la liberté du Saint-Siège.

Quelle immense clameur de réparation et d'amour s'élèverait jusqu'au trône de Dieu, si, de chacune de nos paroisses, des groupes d'adorateurs priaient, à des heures marquées, au nom de la France et de l'Eglise ! Le Cœur de Jésus pourrait-il résister longtemps à un tel faisceau de prières ?

Puissent les hommes du diocèse, qui vont se rendre dans quelques jours à Montmartre, ce centre de vie surnaturelle, y puiser un plus grand amour pour Notre-Seigneur et revenir chez eux plus apôtres ! Puissent les groupements d'Hommes de France au Sacré-Cœur, destinés à servir « de centre et de foyer à toutes nos autres organisations catholiques », selon la pensée exprimée par notre Evêque bien aimé dans sa dernière lettre au zélé Curé de Ploudalmézeau, se multiplier de plus en plus dans le diocèse de Quimper !

F. Le Louet.

Missions diocésaines. — Le deuxième Congrès national des œuvres de Missions diocésaines doit se tenir à Paris, les 26, 27 et 28 Juin, sous la présidence de S. G. Mgr Amette.

Après une réunion préliminaire à Notre-Dame des Victoires, on étudiera successivement le recrutement et la formation des missionnaires, le lancement de la Mission, les sujets à traiter, la vie spirituelle et le règlement des missionnaires, la persévérance, l'apostolat des hommes et la Presse.

Ce Congrès, auquel prendront part des hommes éminents venus de toutes les parties de la France, se terminera par une réunion solennelle à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, où Mgr Gibier, évêque de Versailles, doit prononcer le discours de clôture.

Les séances du Congrès se tiennent 17, rue Hamelin, Paris XVI^e^, et toutes les communications doivent être adressées à M. l'abbé Charbonnet, secrétaire, 19, rue Nitot, Paris XVI^e^.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE : **Examin a goustianz evit ar Missionou ha Retrejou**, gant eur Missioner breizad (1).

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une petite brochure, qui rendra de grands services dans les Missions et les Retraites bretonnes. L'*Examin a goustianz* n'a pas la même ampleur que l'*Araok kovez*, œuvre similaire de M. le chanoine Le Bail. Ce n'est qu'une brochure de 16 pages ; mais l'auteur, mettant à profit sa grande expérience de missionnaire, a su y réunir tous les points pratiques sur lesquels doit porter l'Examen de conscience, surtout en temps de Mission et de Retraite.

L'opuscule peut être utilisé pour la lecture publique en usage

(1) En vente chez M. Salaün, libraire, Quimper, 4 fr. 25 le cent ; franco, 4 fr. 65.

dans nos Missions, après la messe de règle. La modicité du prix permettra également aux fidèles de se le procurer, pour le relire eux-mêmes à tête reposée.

Ce petit travail est assuré d'avance d'une large diffusion.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Au Vatican. — Le 2 Juin, S.S. Pie X a accompli sa 76^e^ année. De nombreuses dépêches sont arrivées au Saint-Père à l'occasion de cet anniversaire. Au Vatican, il n'y a eu aucune cérémonie spéciale ; seulement, la musique des gendarmes pontificaux donna, dans la cour de Saint-Damase, un concert qui se termina par l'hymne pontifical.

L'*Osservatore Romano*, dans un éloquent article, a rappelé les amertumes spéciales de l'heure présente : les persécutions en plusieurs pays, la célébration du cinquantenaire italien, les apostasies ignominieuses, les transactions coupables et les indifférences cruelles et exprimé les sentiments de tous les catholiques en offrant au Pape l'hommage ardent de sa soumission et de son affection, avec ses souhaits pour qu'il assiste au triomphe de la vérité et de la justice.

Dominus conservet eum et vivificet eum !...

Ce jour 2 Juin, le Saint-Père a donné audience à Mgr Penou, le nouvel évêque de Moulins. Il a reçu de nombreuses personnes, parmi lesquelles plusieurs Filles de la Charité et Sœurs de la Sagesse.

Mort de Mgr l'Evêque de Poitiers. — Un nouveau vide vient de se produire dans l'Episcopat français : Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, est décédé le 31 Mai, à l'âge de 74 ans.

Il avait été longtemps secrétaire de l'Archevêché de Paris, puis vicaire général du cardinal Guibert et du cardinal Richard, très apprécié de tous pour ses qualités administratives et sa science juridique. Nommé évêque de Poitiers, en remplacement de Mgr Juteau, Mgr Pelgé fut sacré (15 Juillet 1894) dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

Dix-sept ans d'activité apostolique à la tête d'un vaste diocèse, à reconquérir pour une bonne part, les préoccupations créées par la Séparation, le travail de réorganisation par les œuvres religieuses et sociales, qu'il encourageait vivement, avaient fini par épuiser les forces du bon et dévoué prélat. On se rappelle la belle et ferme déclaration que Mgr Pelgé fit lire, en Décembre 1909, quand il dut comparaître devant le Tribunal civil de Poitiers pour avoir refusé de remettre aux Domaines un legs fait à son Grand Séminaire.

Sa mémoire restera en bénédiction dans son diocèse pour les exemples de piété profonde qu'il n'a cessé de donner au clergé et aux fidèles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jérusalem, les meilleures vacances. — Le Comité du Pèlerinage Saint-Louis organise, comme les années précédentes, et pour la 25e fois, à des prix très modiques, un pèlerinage qui comprendra Jérusalem et tous les Lieux Saints de Palestine, avec des stations extrêmement intéressantes à Naples, Athènes, Constantinople, etc., etc... C'est l'itinéraire le plus complet que l'on puisse désirer.

Le départ de ce pèlerinage jubilaire aura lieu le 24 Août 1911. Retour le 27 Septembre avant la rentrée des classes. Faculté de prolongation pour les pèlerins qui voudraient faire un voyage d'étude. Faculté de passer par Rome et de rejoindre le pèlerinage à Naples.

Exercices religieux sur le navire, où tous les prêtres, avec une autorisation spéciale de Rome peuvent célébrer la messe.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage, 25, rue Humboldt, Paris (XIVe).

A CÉDER la collection du journal l'*Univers*, de Louis Veuillot, etc., 45 années reliées, de 1843 à 1901 avec interruption de quelques années seulement, et 8 années consécutives du journal *Le Monde*, de 1860 à 1867.

S'adresser à l'Administration de la *Semaine religieuse*, 18, rue des Boucheries, Quimper.

A pleines mains, par Jean des Tourelles, in-12, 1 fr. 50.
(Lethielleux, éditeur.)

Les livres de Jean des Tourelles sont très connus ; ils ont leur place dans toutes les bibliothèques de paroisse ou de patronage. Celui-ci ne dépare pas la collection. Les sujets d'actualité qu'il traite avec tant d'esprit et d'humour le rendent plus apte que les précédents à faire un bien considérable.

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions du marché sont assez fermes. Le 3 °/₀ finit à 96,25.

La souscription publique aux 20 000 actions nouvelles du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie s'est effectuée le jeudi 1er Juin avec un plein succès. On annonce que l'augmentation du capital a été couverte plusieurs fois.

Les obligations 4 1/2 °/₀ de la Caisse Hypothécaire Argentine sont demandées à 478. Jusqu'à ce jour la Société a conclu pour plus de 18 millions 1/2 de prêts.

Le public a fait un excellent accueil aux obligations 4 1/2 °/₀ Asti-Chivasso émises par la Banque Franco-Américaine. Le prix d'émission est de 470 fr.; l'intérêt annuel étant de 22 fr. 50 net de tous impôts actuels, le rendement net de ces titres ressort à 4,80 °/₀.

L'introduction sur le marché des actions de l'Atchison Topeka et Santa Fé Railways Cy a eu lieu le vendredi 2 Juin. Ces titres ont été l'objet de demandes actives sur le cours de 608 fr.

On retrouve les actions Québec Railway en bonnes tendances à 339, les obligations 5 °/₀ de la même compagnie ont d'autre part été animées à 469.

On retrouve à 477 l'obligation 4 1/2 °/₀ Saint-Louis et San-Francisco.

Fermeté des Usines Smieloff à 363, des Magasins de la Ville de Saint-Denis à 129,50. L'Asia Caoutchouc reste demandée à 27,25 et le Naphte à 389. Bonne tenue des Mines d'Etain d'Ervedosa sur le cours de 358.

Fermeté de la Cie Secondaire des Voies Ferrées à 325 fr. Rappelons que l'objet principal de cette société est de faire face, sous forme de location, à

l'insuffisance du matériel des grandes compagnies de chemins de fer et aux besoins des grandes industries. A cet effet, la Compagnie dispose de près de 3.500 wagons de marchandises.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aine

Fournisseur du Grand-Séminaire
20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

SŒUR des HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir enfant urinant au lit : Ecrire : Sœur V. BONNEFOY, 31, rue Carnot, Avignon (Vaucluse).

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS MÉTALLIQUES
LÉON HUYGE, 10, rue du Château-d'Eau. Tél. 442-90, PARIS.
Fournisseur spécial des Etablissements religieux.

VINS ET SPIRITUEUX
Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

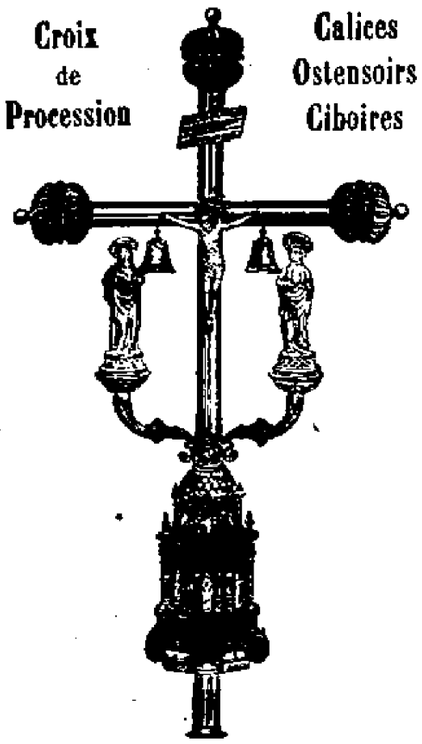

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

LA FINETTE
EAU-DE-VIE PUR VIN

Cette eau-de-vie **pur vin** se recommande pour son arome.
Elle est livrée avec un certificat d'analyse du Laboratoire de chimie de Cognac.

TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 16 Juin 1911. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de son Eminence le cardinal Merry del Val ; Avis ; Conseillers paroissiaux.
II. Partie non officielle. — Regardez la sainte Hostie.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage diocésain à Montmartre ; Landeleau ; Notre-Dame du Folgoët ; Peumerit ; Lesneven ; Landerneau ; Les « Abris du Marin ».
IV. — Chronique générale : Rome ; La « défense de l'école laïque » ; Mort d'un ancien ministre ; Lourdes ; Pèlerinage.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Juin. — Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu (2e après la Pentecôte). Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Marc et Marcellien.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de l'Octave, et des Sts Martyrs Gervais et Protais.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.

Lundi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 20. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — Octave de la Fête du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — Fête du SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 24. — NATIVITÉ DE S. JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 25. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Abbé.

Solennité du Sacré Cœur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trévoux . . . . . du 17 au 18 Juin.
Plouguerneau. . . . . du 19 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de son Eminence le Cardinal Merry del Val — Monseigneur l'Evêque ayant écrit au Souverain Pontife à l'occasion du Cinquantenaire Italien, pour lui exprimer notre inébranlable attachement, a reçu, du Vatican, la lettre suivante :

Dal Vaticano, 3 Juin 1911.

Monseigneur,

Le Saint Père a été très touché des sentiments de piété filiale que Votre Grandeur a eu à cœur de Lui exprimer, par sa lettre du 26 Mai dernier, au nom aussi du clergé et des fidèles de son diocèse.

Au milieu des épreuves et des tristesses de l'heure présente, il est un suave réconfort pour le Souverain Pontife de voir les catholiques s'unir plus étroitement autour de leurs Chefs, de voir les Pasteurs et les fidèles redoubler de dévouement, d'amour pour la Personne du Vicaire de Jésus-Christ.

De cet amour, de ce dévouement, Votre Grandeur et ses chers diocésains ont tenu à Lui donner aujourd'hui une nouvelle et précieuse assurance, par l'expression de leurs sentiments, par leurs prières à Dieu et par la généreuse offrande de leur charité filiale, destinée à subvenir aux nécessités du Saint-Siège.

Le Saint Père en exprime sa vive reconnaissance à Votre Grandeur et, par Elle au clergé et aux fidèles confiés à sa sollicitude pastorale, auxquels Il envoie avec effusion la Bénédiction Apostolique, en priant le Divin Maître de répandre sur tous l'abondance de ses faveurs.

Je saisis volontiers cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

N. B. — L'offrande dont il est cas représente le produit de la quête spéciale faite, le jour de la Saint-Joseph, pour le Souverain Pontife. MM. les Curés et Recteurs qui n'en ont pas fait parvenir le montant au secrétariat de l'Evêché, sont priés de vouloir bien le joindre, à la fin de l'année, aux Recettes diocésaines.

II. Avis. — Nous rappelons que les *demandes de subventions pour écoles* doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché avant le 1er Juillet (*Ordo*, p. 13). C'est à cette même époque que doivent être versées les cotisations pour le *Denier du Clergé.*

III. Conseillers paroissiaux. — Monseigneur l'Evêque a approuvé le renouvellement partiel des Conseils paroissiaux de : Esquibien, La Feuillée, Landrévarzec, Plounéventer, Plouyé, Saint-Melaine (Morlaix).

Vingt paroisses n'ont pas encore fait connaître le résultat de cette opération.

M. le chanoine Rospars devant être absent de Quimper pendant quinze jours à partir du 16 Juin, les correspondants de la Semaine religieuse *sont priés de vouloir bien adresser leurs communications, pour les deux prochains numéros, à M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.*

PARTIE NON OFFICIELLE

Regardez la sainte Hostie.

Un décret de Pie X, en date du 18 Mai 1907, accorde à ceux qui regardent la sainte Hostie que leur montre le célébrant, à l'élévation de la messe, une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, pourvu qu'ils disent, en la regardant, l'exclamation de l'apôtre saint Thomas : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Mais on a l'habitude, en France, de rester profondément prosterné pendant l'élévation. Comment concilier ces deux pratiques ?

Réponse : « Il n'y a pas à modifier l'attitude prosternée que les fidèles ont coutume d'observer pendant l'élévation. Il est facile de s'y conformer pendant la consécration du pain et de la reprendre après avoir accompli l'acte de dévotion que le Souverain Pontife a enrichi d'indulgence. »

Comment faire pratiquement ? *Réponse :* « Incliner la tête pendant la première génuflexion du prêtre, regarder la sainte Hostie quand il l'élève, et proférer alors l'invocation précitée, puis à la seconde génuflexion s'incliner à nouveau et adorer Notre Seigneur.

Ainsi font les fidèles d'Espagne, où, au temps des hérésies, on tenait pour suspects tous ceux qui ne regardaient pas la sainte Hostie.

Au onzième siècle, la coutume de l'élévation de l'Hostie après la consécration s'établit pour donner à l'assemblée l'occasion de renouveler sa profession de foi en la Présence réelle, et protester ainsi contre l'hérésie de Bérenger qui niait la Présence réelle sous l'espèce du pain. L'usage s'établit alors de sonner, à cet instant, une clochette pour attirer l'attention des assistants et une cloche pour avertir les absents dans le voisinage de l'église : tous étaient appelés au même acte de vénération.

Bossuet n'était donc que l'écho de la vraie tradition de l'Eglise lorsqu'il disait : « Pendant qu'on « élève » le Corps adorable et le calice du Sang précieux, c'est mieux fait de le regarder en silence et avec une profonde humilité. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ajoutons, pour être complet, que l'indulgence de sept ans et sept quarantaines (plus une indulgence plénière chaque semaine, moyennant la sainte communion, lorsqu'on a été fidèle à la pratique chaque jour de la semaine) est accordée non seulement aux fidèles qui regardent l'Hostie, quand le prêtre l'élève à la sainte messe, en disant l'invocation : *Dominus meus et Deus meus ; Mon Seigneur et mon Dieu*, mais encore à ceux qui la regardent en faisant la même invocation lorsqu'elle est solennellement exposée.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — LEglise et la France.
II. — Le culte de la T Sainte Eucharistie.
III. — Le Congrès Eucharistique de Saint-Pol de Léon, *les 24 et 25 Juin.*

Offices extraordinaires.*

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Jeudi, vendredi* et *samedi, 15, 16* et *17 Juin*, Triduum en l'honneur du T. Saint-Sacrement, prêché par M. Pichon, aumônier du Lycée. Instruction à *7 h. 3/4* du soir. Bénédiction.

Dimanche, solennité de la Fête-Dieu, la dernière messe basse est dite à *8 h. 1/2*.

A *9 heures*, grand'messe. *Des places seront réservées aux hommes et aux jeunes gens, dans la partie supérieure de la nef.* Ils se grouperont, à la sortie, immédiatement après le dais.

A l'issue de la messe, procession du T. Saint-Sacrement. Elle suivra le parcours déjà indiqué : Place Saint-Corentin, rues Royale, du Sallé, des Boucheries, Saint-François ; Champ-de-Bataille (reposoir) ; rues Sainte-Thérèse, Sainte-Catherine et de l'Evêché.

Voici l'ordre de la procession : 1° Orphelinat de la Providence ; 2° le patronage de la Sainte-Famille ; 3° les écoles de filles ; 4° la congrégation des demoiselles ; 5° la congrégation des dames ; 6° le Tiers-Ordre ; 7° les confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice ; 8° les écoles de garçons ; le patronage ; 9° le groupe de la Jeunesse Catholique ; 10° la musique de l'Institution Saint-Vincent ; 11° la bannière de Saint-Corentin ; 12° les enfants de chœur ; 13° les séminaristes, le clergé et le Chapitre de la Cathédrale ; 14° le dais abritant le T Saint-Sacrement ; 15° le cortège d'honneur.

On fait, d'une manière toute spéciale, appel aux hommes de toutes les conditions pour qu'ils soient plus nombreux que jamais à escorter Notre Seigneur.

Pendant la semaine, le T. Saint-Sacrement reste exposé tous les jours depuis la première messe jusqu'aux vêpres qui se chantent à *4 heures* et sont suivies de la Bénédiction.

Tous les jours de l'Octave, grand'messe à *9 heures*.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche, solennité du T. Saint-Sacrement*, messes : à *5 h. 1/2, 7 heures et 8 heures. Il n'y aura pas de messe à 11 h. 1/2.*

La grand'messe aura lieu à *9 heures*. Immédiatement après, on se rend à la cathédrale pour la procession du Saint-Sacrement.

Le *vendredi, 23 Juin*, **fête solennelle** du *Sacré Cœur*. La veille, le *jeudi*, à *7 heures*, messe de communion des enfants associés du S.-C. — Le jour même, à *5 h. 1/2*, réunion des Bretons ; à *7 heures*, deuxième messe ; à *8 heures*, grand'messe solennelle, communion des mères de famille ; à *8 heures* du soir, réunion des hommes qui auront leurs places réservées.

Un *Triduum*, en l'honneur du Sacré Cœur sera prêché par M. le chanoine Kerisit, professeur au Grand Séminaire, le *vendredi* et le *samedi*, à *8 heures* du soir ; le *dimanche*, à la grand'messe.

Toute la semaine, le T. Saint-Sacrement sera exposé. Salut à *8 heures du soir*.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — Pendant l'octave du Saint-Sacrement, tous les soirs à *8 h. 1/4*, chant des Complies et Salut solennel.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 21 Juin*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, sainte messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque donnera la Confirmation, à Kerfeunteun, demain samedi 17 Juin.

Pèlerinage diocésain à Montmartre. — Nous recevons le télégramme suivant, daté de Brest, 14 Juin, 9 h. 55 :

« Trois cents pèlerins du diocèse, Hommes du Sacré-Cœur à Montmartre. Cérémonie de nuit d'arrivée contrariée par deux heures retard du train. Mais communion générale superbe. Messe mardi à Notre-Dame des Victoires et clôture à Montmartre infiniment touchantes et grandioses. Bénédiction de Monseigneur reçue avant quitter. Détails suivent. » G. »

Nous serons heureux de publier, dans notre prochain numéro, le compte rendu annoncé.

Landeleau. — **La Troménie.** — Le dimanche de la Pentecôte, avait lieu, à Landeleau, le *tro ar relegou*, longue procession qui, chaque année, refait le parcours jadis suivi par saint Théleau, au dire de la légende (1), de nuit et à dos de cerf, afin de délimiter le territoire promis par le seigneur de l'endroit au serviteur de Dieu.

Après les messes du matin, auxquelles les communions furent nombreuses, vers 7 heures, la procession se mit en marche, sous un ciel nuageux et par là même clément ; car, du moment où la pluie ne menaçait plus de tomber, on se passait volontiers des rayons d'un soleil trop ardent. Lentement, au chant des cantiques qui alternait avec les sonneries de douze clairons accompagnés de deux tambours, on gagna la chapelle de N.-D. de Lannac'h, à une demi-heure du bourg. En tête, croix, bannières et statues étaient encadrées d'enfants portant des oriflammes aux couleurs éclatantes ; puis s'avançait le groupe compact des pèlerins qui devaient effectuer le parcours, pieds nus et en corps de chemise, escortant, un cierge à la main, l'insigne relique de saint Théleau que suivaient le clergé et la foule des fidèles, au nombre de trois mille environ. Sur le parcours de la procession, mais surtout à l'entrée des cha-

(1) Cette légende, comme aussi la Troménie de Landeleau, a été racontée avec beaucoup de verve et d'humour, par M. le chanoine Peyron, dans un Mémoire lu au Congrès de l'Association Bretonne, en 1905.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pelles, les fidèles manifestaient leur respectueuse dévotion pour le Saint, en passant sous la petite châsse qui contient ses reliques, et que les deux porteurs soulevaient volontiers pour leur permettre de satisfaire leur pieux désir.

Dans la chapelle du Lannac'h, où s'arrêtèrent vieillards et enfants, furent déposées les bannières et les statues qu'il n'eût guère été possible de porter plus loin. Bientôt, en effet, la procession quittait la grand'route pour prendre, à travers champs, la direction de Châteaugal. Désormais, on ira par monts et par vaux, tantôt serrés dans des sentiers étroits et ombragés, aux profondes ornières ou ravins remplis d'eau par l'orage de la veille, tantôt éparpillés en lignes étendues sur les landes verdoyantes ou les champs récemment remués par la charrue. Malgré les nombreux et inévitables accidents de terrain, la foule demeurait calme et recueillie, répétant sans se lasser le refrain du cantique de saint Théleau, ou égrenant silencieusement le chapelet dès que, sur un commandement de leur chef, nos puissants musiciens jetaient aux échos leurs sonneries martiales et entraînantes.

Le vrai sens de cette procession et la leçon qui s'en dégage furent développés, à l'ombre du chêne de saint Théleau, par M. Falhon, vicaire à Fouesnant, dans un sermon simple, mais nourri, sur « le pèlerinage de l'homme en ce monde ». D'où venons-nous, où allons-nous, comment rendre méritoire et salutaire notre passage ici-bas ? Eternelles questions auxquelles on ne répondra jamais assez souvent, lieux communs que l'on a toujours profit à entendre bien développer. Dans un langage plein de souvenirs bibliques et d'images empruntées à la nature, l'orateur rappelle aux pèlerins, pressés au bas du talus qui lui tient lieu de chaire, les enseignements de l'Evangile et de saint Théleau, patron de la paroisse.

Puis les reliques sont enlevées de dessus le lit pittoresquement décoré sur lequel elles avaient été posées pendant la halte, et l'on se remit en marche, vers la chapelle Saint-Laurent, où l'on parvint vers 10 h. 1/2. Tôt après, commença la messe, qui fut chantée par M. le chanoine Louvière, secrétaire de l'Evêché, et suivie d'un second sermon en plein air, dans un site ravissant, sur la fête du jour : le Saint-Esprit source de vérité et de vie.

Une courte prière au saint Patron, pour terminer, et l'on se dispersa joyeusement sous le soleil éclatant et brûlant, en quête de fraîcheur et d'une réfection bien méritée.

†

A 1 h. 1/2, les clairons sonnaient de nouveau le ralliement, et la cloche annonça le départ : bien peu nombreux furent ceux qui ne se joignirent pas à la procession du retour.

Elle reprit un moment le chemin du matin, mais ne tarda pas à incliner sur la gauche pour aller saluer saint Roch, dans la petite chapelle qui lui a été élevée sur le flanc d'une colline.

L'arrêt n'y fut pas long et, toujours par monts et vaux, priant,

chantant — et suant — sous un ciel de feu, on regagna la grand' route, face à la chapelle du Lannac'h où attendaient les vieillards et les enfants, rangés autour des bannières et des statues. On marcha ensuite dans un nuage de poussière jusqu'à l'église paroissiale, que l'on atteignit vers 4 h. 1/2. Après quelques minutes de répit, les vêpres furent chantées ; et il était près de 6 heures quand le dernier des fidèles qui se pressaient dans l'église eut baisé les reliques vénérées....

L'impression qui demeure, à la fin de cette sainte mais fatigante journée, est vraiment consolante : on a, en effet, tout lieu d'espérer dans une paroisse où la dévotion au saint Patron est si profonde et sincère. Puissent les habitants de Landeleau réaliser, non-seulement dans leur troménie annuelle mais dans leur vie, l'engagement qu'ils renouvellent à la fin de leur cantique :

Dirac ho relegou,
Ni ha brom-t, sant Thelo,
Kerset var ho roudou
Da betec hor maro.

***

Notre-Dame du Folgoet. — **Pèlerinage des enfants.** — Il n'était pas banal, le pèlerinage du 8 Juin à Notre-Dame du Folgoët. Partout des enfants débordants de joie et de bonheur. Leur nombre ? je l'évalue à 6 000. Et après que beaucoup d'entre eux eurent communié dans le pieux sanctuaire, ils se sont tous réunis au champ du Couronnement pour la grand'messe, chantée par M. le chanoine Cozic, assisté de M. l'abbé de Coataudon, vicaire à Saint-Louis de Brest, et de M. l'abbé Le Grand, vicaire aux Carmes. Et, vraiment, les petits enfants tiennent à ce que ce pèlerinage soit bien le leur, et ils chantent à pleine voix, mais surtout à plein cœur, le *Kyrie*, le *Gloria in excelsis*, le *Credo*.

Le *Credo ?* J'allais omettre de parler de la courte allocution que fit M. le Curé de Saint-Louis, après l'Evangile ; il sut se faire petit pour parler aux petits enfants et leur tracer leur devoir de prier pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour la France et surtout pour le Souverain Pontife Pie X, le Pape de la communion précoce.

Après la grand'messe, M. le Recteur du Folgoët donna rendez-vous aux enfants au même endroit, pour les vêpres solennelles et pour la procession. A ce mot de procession, je croyais que les petits Brestois allaient applaudir, tant leur contentement était grand. Enfin ! ils pourraient, eux aussi, prendre part à une vraie procession, au dehors, sous le gai soleil, avec des bannières et des oriflammes. Chers enfants ! je partageais leur joie. Hélas ! un orage épouvantable éclata vers 1 h. 1/2, et nous força à nous caser tant bien que mal dans la basilique. Les moins privilégiés, les derniers venus, massés au dehors, s'abritaient sous de rares ...ombrelles. Et de nombreux chapelets étaient ardemment récités, et des flots compacts se succédaient auprès de la statue vénérée de N.-D. du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Folgoët... Oh ! comme cette mère chérie a dû goûter les baisers de ses enfants !

Et puis ce fut la bénédiction des enfants, belle dans sa simplicité liturgique, et enfin la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

H. G.

†

Par les soins de M. le chanoine Roull, le télégramme suivant a été adressé au Vatican :

Six mille petits Bretons et petites Bretonnes venus en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët, pour le Souverain Pontife, le prient humblement de les bénir, de bénir leurs familles et leurs prêtres.

Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest,
président du Pèlerinage.

PEUMERIT. — **La Mission.** — A Peumerit, une Mission a été prêchée, du 28 Mai au 10 Juin. Et cette Mission a été aussi consolante, certes, que partout ailleurs.

Tous les jours, en effet, l'église était, dès la première heure, pleine de fidèles ; malgré une chaleur étouffante, les différents exercices étaient suivis avec beaucoup d'empressement et d'entrain.

D'ailleurs, le bon et zélé Recteur de cette paroisse avait mis sa Mission sous la protection de Jeanne d'Arc.

Le dimanche 28 Mai, à l'issue des vêpres, M. Guirriec, recteur de Plozévet, fit le panégyrique de la sainte héroïne ; M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, bénit ensuite la statue.

Durant toute la Mission, cette statue était, dans le chœur, sur le piédestal provisoire, entourée de fleurs. Il semblait que, par elle, Jeanne la douce et sainte Lorraine présidait toutes les réunions. Du haut du ciel, elle a béni les travaux des missionnaires. Les retours ont été nombreux. Dans toute la paroisse, il n'est resté que quelques rares unités insensibles à tous les appels.

La première semaine, on compta 470 communiants, et, la seconde semaine, 650.

Nous nous en voudrions de ne pas citer le nom des missionnaires. Nous ne dirons rien de leur talent. Ils ne le voudraient pas, d'ailleurs : il leur suffit d'avoir fait du bien aux âmes.

La première semaine était présidée par M. le chanoine Poulhazan, qui prêchait sur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, était chargé des conférences sur le Décalogue ; M. Cabioc'h, vicaire à Audierne, expliquait les tableaux ; les sermons sur les grandes vérités étaient prêchés par MM. Gadon, recteur de Lopérec, Guirriec, recteur de Plozévet, et Dantec, vicaire à Plomodiern.

La seconde série d'exercices était présidée par M. Le Jacq, chanoine honoraire, curé de Crozon, qui donnait les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie ; M. Carval, recteur de Plogonnec, interprétait le Décalogue, et M. Jézégou, recteur de Plobannalec, expliquait les tableaux. MM. Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun,

Tanguy, recteur de Pluguffan, Beuzet, vicaire à Ploubinec, et Arhan, vicaire à Scaër, s'étaient partagé les sermons sur les grandes vérités.

Longtemps, certes, encore, les fidèles de Peumerit parleront de ceux qui les ont évangélisés avec tant de zèle. Puissent-ils se rappeler toujours leurs conseils et rester fidèles aux bonnes résolutions prises pendant la Mission !

X.

LESNEVEN. — **Retraite régionale d'ouvriers**, *du 3 au 5 Juin.* — 7 paroisses ; 23 retraitants : Brest, 9 ; Lesneven, 7 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Guilers, 1 ; Lambézellec, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Saint-Martin de Brest, 1.

LANDERNEAU. — **Un exemple à imiter.** — M. le commandant de Surgy, président de l'Association des pères de famille du canton de Landerneau (qui compte actuellement plus de 700 membres), avait écrit au conseil municipal de cette ville une lettre où il réclamait pour les enfants pauvres des écoles privées une part des secours accordés aux écoles communales.

Le Conseil, dans sa séance du 26 Mai, a discuté de nouveau cette question déjà votée en principe l'an dernier. Le caractère légal du secours (en nature) aux élèves des écoles privées n'est pas discutable, et d'ailleurs l'allocation viendra en supplément du budget et ne diminuera en rien la somme votée jusqu'ici en faveur des écoles publiques. Un crédit de 300 francs a été voté par 15 voix contre 2.

C'est là une mesure de justice qui devrait devenir générale. Les catholiques doivent, en toutes occasions, la revendiquer comme un droit, au nom de l'égalité.

Les « Abris du Marin ». — L'œuvre des « Abris du Marin » — honorée par l'Académie Française du 1er prix de vertu de 1907 —, qui travaille avec un zèle si louable à l'amélioration du sort des pêcheurs bretons, vient de publier les résultats consolants qu'elle a obtenus en 1910.

Depuis dix ans, cette belle œuvre de solidarité a pu construire dix abris dans les ports suivants : l'Ile-de-Sein, Guilvinec, Lanriec, Concarneau, Audierne, Le Palais, Camaret, Sainte-Marine, l'Ile-Tudy et Roscoff. Là se trouvent des salles de lecture et des salles de jeu bien aménagées, des dortoirs avec des lits de camp pour les pêcheurs en relâche, des citernes et des ateliers pour réparer les agrès. Les blessés y reçoivent les premiers soins, et des boissons hygiéniques, telles que des tasses d'eucalyptus, sont distribuées gratuitement aux sociétaires. Nous disons gratuitement, car la cotisation annuelle n'est que de 10 centimes.

On a compté, cette année, 483.532 entrées dans les Abris, et on a distribué 95.000 tasses d'eucalyptus : ce sont autant de soirées enlevées aux cabarets et aux dangers de l'alcoolisme. Il y a eu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1.200 couchages de marins en relâche, surpris par le mauvais temps ; on a fait plus de 5 000 pansements, et on a rendu beaucoup d'autres services accessoires, tels que distributions de prix pour des concours nautiques Ajoutons ausssi la diffusion de 19.000 *Almanachs du Marin breton* qui ont plus de 50 000 lecteurs.

Cette œuvre de moralisation mérite au plus haut point d'être encouragée et soutenue. Elle compte déjà, dans le diocèse, de nombreux bienfaiteurs; il est à désirer que leur exemple soit suivi et que de nouveaux souscripteurs annuels donnent leur aide à l'œuvre, dont le budget est devenu insuffisant. La cotisation est de 10 fr. C'est là de la charité bien placée; car, ainsi que le dit le fondateur, « les Abris sont une vaste entreprise de sauvetage rayonnant qui préserve du naufrage matériel et du naufrage moral un nombre de marins impossible à chiffrer. »

On peut adresser les souscriptions au trésorier de l'œuvre : M. le dr Chauvel, rue Laënnec, Quimper. Pour les dons en nature, prière de les envoyer, ainsi que la correspondance, au président : M. J. de Thézac, à Bénodet (Finistère).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, dont la santé est excellente, a commencé ses promenades quotidiennes dans les jardins du Vatican. Il y descend vers sept heures et demie et s'y promène une heure environ.

Dimanche (Trinité), dans la chapelle Pauline du Vatican, le cardinal Merry del Val a conféré l'ordre du sous-diaconat à six anciens ministres anglicans, convertis depuis quelque temps au catholicisme et qui font leur éducation théologique dans l'Académie des nobles ecclésiastiques.

La cérémonie fut édifiante et émouvante. Le cardinal présenta ensuite lui-même les nouveaux sous-diacres au Saint-Père.

***

La mission pontificale qui représentera le Pape au couronnement du roi d'Angleterre vient de partir pour Londres. Elle est présidée par Mgr Granito de Belmonte, ancien nonce à Vienne, qui remettra au roi George un lettre autographe du Souverain Pontife.

On sait que la formule du serment royal a subi quelques modifications qui ont fait disparaître toute expression offensante pour les catholiques. Le roi George sera le premier souverain d'Angleterre qui prononcera la nouvelle formule du serment royal ; ce fait accentue naturellement l'importance et la signification de la mission extraordinaire envoyée par Pie X à l'occasion du couronnement du roi d'Angleterre.

— **Livres condamnés.** — Un décret du 6 Juin met à l'index six ouvrages, dont un de l'auteur français Auguste Humbert :

Origines de la théologie moderne, la renaissance de l'antiquité chrétienne.

Les autres ouvrages condamnés sont deux allemands : *Der Modernistenei*, d'auteur anonyme, et *Katholizismus und Christentum*, des docteurs Koch und Wecker.

Enfin, trois livres hongrois, sur le « modernisme », de Ottokar Prohaszka.

— **Calomniateurs confondus.** — Le tribunal de Rome a condamné l'ex-abbé Verdesi à dix mois de réclusion et 800 francs d'amende pour diffamation commise par lui contre le R. P. Beccarelli, jésuite.

L'apostat avait accusé le religieux de violation à son détriment du secret de la confession. Il a été démontré qu'il avait créé de toutes pièces cette calomnie, pour colorer devant le public son apostasie.

Les protestants et les francs-maçons avaient appelé pour la défense de Verdesi les avocats les plus renommés de toute l'Italie.

C'est une secte de protestants, celle des Méthodistes, récemment installée à Rome, en face du Vatican, qui a organisé toute l'affaire et qui en a fait tapage, dans toutes les parties du monde, par les journaux dévoués à la secte judéo-protestante.

— **Etudes et serment antimoderniste.** — Les doutes suivants ont été soumis à la Sacrée Congrégation consistoriale :

1° Les années d'études requises pour l'ordination peuvent-elles être considérées comme achevées à la Pentecôte ou à la Trinité ?

2° Le serment à prêter avant la réception des Ordres, prescrit par le *Motu proprio, Sacrorum antistitum* du 1er Septembre 1910, doit-il être prononcé avant chaque Ordre ou seulement avant le sous-diaconat.

La Sacré Congrégation consistoriale a répondu, le 24 Mars 1911 :

ad 1) *Non*. Elles ne sont achevées qu'après neuf mois entiers de de classes avec examen final subi avec succès.

ad 2) Il suffit qu'il soit prêté avant la réception du sous-diaconat, réserve faite du droit de l'Ordinaire de l'exiger de nouveau avant de conférer chaque Ordre si, pour un motif quelconque, il le juge nécessaire ou utile.

C. Cardinal DE LAI, secrétaire.
SCIPION TECCHI, assesseur.

— **Distinctions pontificales.** — A l'occasion des noces d'argent de l' « Association catholique de la Jeunesse Française », le Saint-Père vient de nommer chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand : MM. Pierre Gerlier, président général de la « Jeunesse catholique » ; Pierre de Bricourt, président de l' « Union régionale de Paris », et Louis Arnaud, bien connu sous le nom de « Meunier Vendéen », président de la « Jeunesse catholique de Vendée ».

Ces distinctions si méritées sont un nouveau témoignage de la haute bienveillance du Saint-Siège pour la « Jeunesse Catholique Française »

Archives diocésaines d Quimper et Léon

La « défense de l'école laïque ». — On sait que, la veille de la mort tragique de M. Berteaux, le Conseil des Ministres avait décidé de prendre l'initiative d'une loi dite de « défense de l'école laïque ».

La terrible catastrophe n'a pas assagi le gouvernement et, le 29 Mai, M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, a déposé sur le bureau de la Chambre le projet de loi dont voici l'article unique :

Seront punis d'une amende de 16 à 200 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois, ou d'une de ces deux peines, ceux qui par dons, promesses, violences, voies de faits, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, ou par tout autre moyen de contrainte, auront provoqué directement soit à résister aux lois ou aux autres actes légaux de l'autorité publique relatifs à l'enseignement primaire public, soit à se soustraire aux exercices réglementaires de l'école publique.

L'article 463 du Code civil est applicable aux délits visés dans le paragraphe précédent.

On le voit, le texte Bouffandeau est dépassé... Maintenant la Commission de l'enseignement est appelée à revoir et à corriger le projet Steeg, et les membres de la minorité libérale — dont M. Groussau fait partie — ne manqueront pas de le combattre de toutes leur forces. Ils demanderont spécialement que la violation de la neutralité soit admise comme excuse légale et que l'école libre soit protégée au même titre que l'école publique...

Réussiront-ils à empêcher le vote définitif de la loi ? Ce n'est pas probable. En tous cas, les catholiques sont avertis — ils le sont depuis longtemps, hélas ! — Leur devoir est tout tracé : il faut s'unir pour la défense des écoles libres et pour faire respecter les droits des pères de famille chrétiens qui ne veulent pas qu'on leur vole la conscience de leurs enfants.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner confiance aux catholiques sur ce point, que de citer les paroles de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, parlant des Associations de chefs de famille :

« Quand bien même ces lois de répression seraient votées, que pourraient-elles contre des hommes qui s'entendent et qui n'ont pas peur ? Elles seront inapplicables, si toutes les associations qu'elles entendent frapper subsistent et agissent quand même ! Car alors, pour l'appliquer, cette législation, il faudrait bâtir autant de prisons qu'il y a de paroisses en France !

» N'oublions jamais que c'est là ce qui s'est passé en Allemagne, lors du Kulturkampf. Devant la résistance générale, obstinée des catholiques unis, l'auteur des lois répressives a dû les retirer et s'avouer vaincu. Et cet homme, cependant, s'appelait Bismarck !

» Que les catholiques français continuent donc à s'organiser, sans se laisser troubler en rien par des menaces ridicules, et ils vaincront. Pour vaincre, ce n'est pas la volonté de l'effort, ce n'est pas la résignation au sacrifice qui leur manque, c'est surtout la connaissance, la conscience de leur force et aussi de la faiblesse des ennemis de leur foi. »

Mort d'un ancien ministre. — M. Rouvier, qui fut ministre à diverses reprises — il était président du Conseil au moment du vote de la loi de Séparation, — vient de mourir. Malgré le désir de la famille, ses obsèques ont été purement civiles.

M. Rouvier est mort excommunié. L'autorité diocésaine n'a pu que lui appliquer la règle canonique formellement renouvelée par un rescrit de la Sacrée Pénitencerie à Mgr l'évêque d'Arras, en date du 20 Mai 1908 : tous les sénateurs et députés qui ont voté la loi de Séparation ont encouru, du fait même, l'excommunication, et, à moins de *rétractation expresse*, sont indignes de la sépulture ecclésiastique.

Telle est la loi commune. Il n'est pas inopportun de la rappeler pour tant de catholiques peu éclairés ou infidèles, qui escomptent un peu trop facilement la longanimité de l'Eglise.

LOURDES. — **Pèlerinage des cheminots.** — Le dimanche 21 Mai dernier, Lourdes et la Grotte présentaient le plus réconfortant spectacle qu'il soit donné à un Français de contempler. L'Union catholique du personnel des chemins de fer français se prosternait, avec son directeur général fondateur, M. l'abbé Reymann, vicaire de Saint-Ambroise, à Paris, aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

3.500 unionistes, escortés par 160 étendards ou drapeaux, représentant la grande majorité des groupes français de l'Association, tous plus beaux les uns que les autres, et tous ornés de la devise : *Fidem servavi*, autour du Sacré Cœur, sont venus se placer sous la protection de Notre-Dame de Lourdes.

Pèlerinages. — I. *Paray-le-Monial, pour la fête du Sacré-Cœur*, le 23 Juin 1911. *Directeur : M. l'abbé Coubé.*

Départ de Paris le jeudi 22 Juin, à 9 h. 30 du matin. Retour à Paris le samedi 24 Juin, à 4 h. 45 du soir.

Prix : 1re classe, 45 fr. ; 2e classe, 28 fr. ; 3e classe, 18 fr.

Tout groupe de 10 billets a droit à un onzième billet gratuit.

Réduction de 50 % sur le réseau du Nord et de 40 % sur le réseau de l'Ouest pour les pèlerins venant rejoindre le train spécial et s'étant fait inscrire *avant le 12 Juin*.

S'adresser au bureau du pèlerinage, 29, rue Chevert, Paris, 7e.

II. *Annecy, Ars, Notre-Dame de la Salette* (2 jours sur la Sainte Montagne), *Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de Fourvières*, à l'occasion de la translation solennelle des corps de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, à Annecy (2 Août), et du Congrès eucharistique d'Ars, *27 Juillet-5 Août 1911*.

Demander le programme par correspondance (joindre un timbre) au Bureau central du Comité national des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris.

Le nombre des places est strictement limité. S'inscrire d'urgence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Manuel des Œuvres. Institutions religieuses et charitables de Paris et principaux établissements des départements pouvant recevoir des orphelins, des indigents et des malades de Paris. Edition refondue entièrement en 1911.

Un fort volume in-18 jésus broché : **4 fr. 50.**

(Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

L'utilité du *Manuel des Œuvres* est depuis longtemps démontrée Le nombre et la précision des indications que renferme ce livre le rendent indispensable aux personnes charitables, en leur faisant connaître les œuvres, leur mode d'action et les ressources dont elles disposent.

L'Exercice public du Culte catholique d'après la législation civile française, par F Cimetier, professeur de Droit canonique au Séminaire de Saint-Sulpice. (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6e.)

M Cimetier, professeur de droit canonique au séminaire Saint-Sulpice, expose dans cette brochure, de la façon la plus rigoureuse, le régime légal du culte catholique en France depuis l'application des lois de Séparation. Excellent petit livre, qui est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui exercent en France le ministère paroissial, et, d'une manière générale, à tous ceux qui veulent connaître exactement la situation faite aux catholiques par les lois de Séparation.

Les Retraites Ouvrières et Paysannes. — Tous ceux qui désirent connaître les obligations et les avantages de la loi sur les Retraites ouvrières et paysannes, à quelques catégories qu'ils appartiennent, liront avec intérêt le *Commentaire pratique* que l'Action Populaire de Reims vient de mettre sous presse en une brochure de 120 pages environ.

Deux grands tableaux synoptiques, l'un pour les assurés obligatoires, l'autre pour les assurés facultatifs. compléteront cette étude mise à la portée de tous — L'exemplaire : **1 fr 50,** *franco.*

On peut adresser les commandes à l'Action Populaire, 5, rue des Trois-Raisinets, à Reims.

Jeanne d'Arc et la France, par M. l'abbé Coubé. In-8e écu de 200 p. **2** fr.

On connaît le premier volume de cet ouvrage que l'auteur a intitulé l'*Ame de Jeanne d'Arc*. Le second volume contient des conférences *patriotiques*, d'allure plus libre et de grande actualité : Jeanne et le patriotisme, Jeanne et l'antipatriotisme, Jeanne et l'avenir de la France. Jeanne et la femme française, Jeanne et le devoir des catholiques, Jeanne et la fête nationale de la France.

Ces deux volumes forment un poème d'un lyrisme puissant où l'âme de la Libératrice apparaît dans toute sa splendeur à côté de l'âme de la France.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Notre 3 °/. termine à 96,22. Fonds russes en progrès. La Banque Louis Dreyfus et Cie met actuellement en souscription 50 000 lettres de gage au porteur (obligations foncières) de la Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili. Ces obligations de 500 fr. sont offertes au public au prix de 496 fr. 25 net, payables : 100 francs en souscrivant et 396 fr 25 du 1er au 6 Juillet. Les intérêts sont exempts de tous impôts chiliens et français — Le Crédit Français procède à l'émission de 80.000 obligations 5 °/. de 300 fr. de la Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espirito Santo (Brésil). Ces titres rapportant 25 fr. par an sont émis à 476 fr., constituant un placement à 5,25 °/. sans compter la prime de remboursement. Notons aussi l'émission annoncée pour le 24 Juin de 20.000

obligations foncières 4 °/. de 500 fr. de la Banque Hongroise d'Escompte de Change. Le prix en est fixé à 487,50, jouissance du 1er Juillet et est payable : 100 fr. en souscrivant et 387,50 à la répartition. Le Crédit Mobilier Français procède à l'émission de 35 000 obligations privilégiées 4 °/. de la Cie Française pour la Construction et l'Exploitation des Chemins de Fer à l'Etranger (Nord du Portugal) Ces obligations, remboursables au pair en 70 ans sont offertes à 405 fr. payables : 100 fr. en souscrivant et 305 fr. du 20 au 25 Juin. — On recherche à 478,50 les obligations 4 1/2 °/. de la Caisse Hypothécaire Argentine ; à 335 les actions Québec Railway et à 469.50 les obligations 5 °/. de la même compagnie ; à 478 l'obligation 4 1/2 °/. Saint-Louis et San-Francisco. Usines Smieloff bien tenues à 362. Mines d'Etain d'Ervedosa demandées à 355. Cie Secondaire des voies Ferrées en bonne tendance à 322. Les actions privilégiées 8 °/. de la Société des Charbonnages de l'Oklahoma ont été introduites sur le marché au cours de 112 fr. 50 Au capital de 6 millions de francs divisé en 30.000 actions de préférence et 30.000 actions ordinaires de 100 fr., cette société a fusionné diverses mines en exploitation dont la production journalière était de 900 tonnes. On annonce la prochaine introduction sur le marché des actions Jumper Californian Gold Mines qui déjà se négocient activement à Londres et ont monté ces temps-ci dans des proportions importantes, sous l'influence des excellentes nouvelles de la mine.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS
Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas
Entrepôt de Literie
LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie
J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER
SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette
Prix fixe
Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Archives diocésaines d[illegible] Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

COQUELUCHE et TOUTES ESPÈCES DE **TOUX**
MOYEN INFAILLIBLE de guerir en quelques jours envoyé gratis à toute demande adressée à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à *LIVAROT*(Calvados).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 23 Juin 1911. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre de S. S. Pie X à l'Episcopat français sur l'Œuvre des Missions diocésaines.
II. — Communications de l'Evêché : Nomination ; Décès.
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Premier pèlerinage diocésain des Hommes du Sacré-Cœur à Montmartre ; Quimper ; Notre-Dame du Folgoat ; Lesneven.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave (de S. Jean).
Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Guillaume, du Dimanche et de l'Octave.
Solennité du Sacré Cœur ; mémoire du Dimanche.
Lundi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.
Mardi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr *(au Supplément).* Double. Rouge.
Mercredi, 28. — Veille de S. Pierre et de S. Paul. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 29. — S. PIERRE et S. PAUL, APOTRES. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.
Vendredi, 30. — Commémoraison de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Samedi, 1er Juillet. — Jeûne et abstinence. Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc.
Dimanche, 2. — 4e Dimanche après la Pentecôte. VISITATION de la T. Sainte Vierge.
Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguerneau	du 19 au 26 Juin.
Saint-Goazec	du 27 au 28 —
Bénodet	du 29 au 30 —
Telgruc	du 1er au 4 Juillet.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

LETTRE DE S. S. PIE X A L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS
sur l'Œuvre des Missions diocésaines.

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES,
LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE,
PIE X, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Aux approches du deuxième Congrès que vous allez tenir pour promouvoir les *Missions diocésaines*, Nous ne voulons pas manquer de vous adresser les encouragements de Notre cœur paternel, persuadé qu'ils vous inciteront à redoubler de zèle pour une œuvre dont les débuts ont déjà été si féconds pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Sans nul doute, Vénérables Frères, vous comprenez combien sont puissantes pour réveiller et soutenir la vie chrétienne dans les populations ces croisades sacrées, dans lesquelles des prêtres d'élite prêchent au peuple, non pas dans le langage savant de l'humaine sagesse, mais par des discours simples et à la portée des plus humbles, prennent à tâche d'exposer les vérités et les lois éternelles de l'Evangile, qui contiennent le résumé de la doctrine chrétienne et qui, à peine pénétrées dans les âmes dociles, y deviennent « une source d'eau jaillissante pour la vie éternelle ».

Ayez donc à cœur d'accroître le nombre des apôtres destinés à cette charge autant qu'il en est besoin, pour qu'aucune paroisse de vos diocèses ne soit trop longtemps privée de leur ministère. Nous n'ignorons certes pas qu'ils ne manquent pas, en France, les hommes qui, à l'exemple des Apôtres, « occupés à l'oraison et au ministère de la parole, se dévouent tout entiers à la perfection des saints et à l'édification du corps du Christ ». Mais ils sont trop peu nombreux, vous le savez bien, pour parcourir toutes les paroisses et y restaurer les règles de l'Evangile. Aussi voudrions-nous encore recommander avec instance à votre activité pastorale que chaque diocèse puisse posséder, régulièrement instituée et munie comme il convient de tous les secours de piété et de doctrine, l'œuvre si salutaire et si indispensable de formation et de direction des missionnaires diocésains.

Certes, une telle entreprise n'est pas sans difficultés : hommes et ressources font souvent défaut. Mais il s'agit, vous vous en rendez bien compte, d'une œuvre si utile pour former les âmes à la piété qu'elle doit être votre œuvre de prédilection. Il n'y a pas lieu de craindre qu'elle nuise aux autres œuvres ; on peut dire au contraire qu'elle les favorisera ; car il est bien évident que la piété, que les Missions contribuent si efficacement à exciter et à entretenir, est si nécessaire à ces institutions chrétiennes que, si elle vient à manquer, ces institutions perdent en elle ce qui leur avait donné et leur maintenait la vie.

Notre affection Nous porte à recommander aussi à votre attention les préceptes et avis très salutaires aux prédicateurs de la parole divine, que Nous rappelions, il n'y a pas longtemps, dans Notre *Motu proprio « Sacrorum Antistitum »*. Vous-mêmes, Vénérables Frères, rappelez-les très soigneusement dans cette réunion, et ayez le plus grand souci qu'ils soient observés par tous dans vos diocèses, sachant qu'à la cause catholique votre sollicitude profiterait à peine si, en cherchant à multiplier les orateurs sacrés, vous n'avisiez en même temps à leur formation la meilleure.

Que Dieu, Père des Lumières, Nous l'en prions, préside à vos délibérations, et, répandant sur vous la lumière de ses conseils, vous donne d'y arrêter et de réaliser ensuite au plus tôt ce qui sera de plus d'utilité pour les fidèles.

En attendant, Vénérables Frères, à vous et à tous ceux qui assisteront avec vous à ce Congrès, comme gage de paternelle bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 Mai 1911, de Notre pontificat la huitième année.

PIE X, PAPE.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision épiscopale du 17 Juin : M. Fitament, ancien vicaire à Plonévez-Porzay, a été nommé vicaire à Ergué-Armel.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Bizien (Alexis), chapelain à Plourin-Morlaix, décédé le 17 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **LEglise et la France.**
II. — **Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 25 Juin*, solennité du Sacré Cœur. Apres les vêpres, procession du T. Saint-Sacrement dans l'intérieur de l'église ; station à l'autel du Sacré-Cœur ; lecture de l'Acte de consécration. Bénédiction.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche*, solennité du Sacré Cœur : *6 heures*, messe des hommes, allocution de M. le chanoine Kerisit, communion générale ; 7 *heures*, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; *8 heures*, messe des enfants. Les messes de *9 heures* et de *11 h. 1/2* sont conservées. A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand Séminaire, instruction par M. le chanoine Kerisit.

Les vêpres, à *3 heures*, suivies de la *procession solennelle du Saint-Sacrement*.

Parcours : place, rue Saint-Mathieu, place Latour-d'Auvergne, rue du Palais, quai de l'Odet, rue de Pont-l'Abbé, avec reposoir au patronage Saint-Joseph. Retour par la rue Bourg-les-Bourgs, arrêt à la chapelle Saint-Joseph, rue Saint-Mathieu.

Ordre : 1° orphelinat de la Providence ; 2° patronage de l'Enfant Jésus ; 3° écoles chrétiennes de filles, premières communiantes ; 4° congrégation des Demoiselles, chœur des cantiques ; 5° tertiaires de Saint-François ; 6° congrégation des Dames ; 7° orphelinat des Filles de la Sagesse ; 8° garçons des écoles chrétiennes ; 9° patronage de garçons, apprentis chrétiens, Jeunesse catholique ; 10° fanfare de Kerfeuntéun ; 11° chorale de Saint-Vincent, schola de séminaristes ; 12° enfants de chœur, clergé ; 13° derrière le dais : les hommes, que nous invitons spécialement à témoigner de la fidélité de leurs croyances.

Au retour de la procession, récitation des litanies ; consécration de la paroisse au Sacré Cœur, par M. le Recteur ; Salut.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Bizien (Alexis), ancien aumônier de Marine, décédé le 17 Juin, au château de Penlan, en Plourin-Morlaix, après une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec le plus grand courage, ayant déjà reçu, depuis quelques semaines, les derniers sacrements.

Né à Brest (Saint-Sauveur), le 31 Août 1854, ordonné prêtre le 10 Août 1879, M. Bizien fut d'abord précepteur à Quimper. Nommé vicaire aux Carmes de Brest, le 5 Juillet 1882, il devint aumônier de Marine en 1886 et occupa ce poste jusqu'en 1898.

R. I. P.

Les obsèques de M. Bizien ont eu lieu, mardi, à 10 heures, à Plourin.

Un service de huitaine y sera chanté, le jeudi 29 Juin.

Nous apprenons, avec plaisir, que M. l'abbé Le Grand (Corentin), élève de troisième année au Séminaire français, vient de subir, avec grand succès, les épreuves du doctorat en théologie.

PREMIER PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

des Hommes du Sacré-Cœur à Montmartre.

Grâces soient rendues au Sacré-Cœur !

Aucun diocèse n'avait encore envoyé ses Hommes au sanctuaire du Vœu National ; au diocèse de Quimper, plusieurs bons esprits prédisaient l'échec inévitable ; de multiples épreuves entravaient, en effet, et jusqu'au dernier jour, le lancement et l'organisation

du pèlerinage : mais si formelle était la volonté du Maître, si tenace la confiance de ses serviteurs, qu'enfin les trois cents hommes nécessaires s'inscrivirent, partirent, et réellement donnèrent un triomphe au Sacré-Cœur, brisant du coup, par l'argument péremptoire du succès, la chaîne longue et dure de tant d'objections !

Pourquoi ce pèlerinage.

Le but de ce lointain pèlerinage était triple : d'abord, porter au Sacré-Cœur les réparations et les prières de ses Hommes finistériens, dans l'église bâtie en son honneur par la France pénitente ; puis, resserrer le lien entre l'Archiconfrérie de Montmartre et les membres de ses filiales ; enfin, obtenir une plus grande ferveur pour les groupes existants et une diffusion rapide de l'œuvre dans le diocèse. Evidemment, les âmes se perdent en foule et la France court à l'abîme. Or, Jésus-Christ a répété que la révélation de son Sacré-Cœur est le suprême effort de son amour pour le monde finissant, et que son Sacré-Cœur sauvera seul la France quand elle se sera consacrée à Lui. Montmartre est le siège central de la dévotion ; c'est à Montmartre qu'il convenait de conduire les Hommes du Sacré-Cœur.

La fondation de cinquante groupes paroissiaux par l'effort combiné du clergé paroissial et de M. l'abbé Le Louët, l'extension donnée partout à l'Apostolat de la Prière, dont M. le chanoine Quéinnec est le dévoué directeur diocésain, le désir exprimé des chapelains de Montmartre, et la bénédiction que notre Evêque daigna donner au projet, telles furent les principales circonstances qui décidèrent et favorisèrent la pieuse nouveauté.

Lundi 12 Juin. — L'aller.

Environ soixante-dix paroisses répondirent à l'appel des organisateurs : les premiers inscrits débordaient d'enthousiame, les derniers tremblaient d'arriver trop tard, tous se faisaient une fête d'acclamer, comme disait quelqu'un, le Sacré-Cœur chez lui. Quand les Bas-Léonards virent les belles voitures que l'Ouest-Etat leur avait réservées, claires, spacieuses, toutes à couloir et presque toutes sur boggies (1), ce fut une joie et un émerveillement. Sans doute, l'on voulait bien faire un voyage de pénitence ; mais puisque l'intention avait suffi, l'on jouissait filialement des surprises ménagées par la Providence.

A Landerneau, montent les Cornouaillais en chupens noirs et bleus. Saint-Nic a envoyé un beau vieillard de 82 ans, aux longs cheveux de patriarche ; Loctudy et Plobannalec montrent de solides Bigoudens ; Ouessant est représenté par deux fidèles Adorateurs, aux âmes limpides comme les yeux ; les Crozonnais se serrent autour du bon M. Fertil. Et les bandes nombreuses de Ploudaniel, Lesneven, Lanneufret, etc., embarquent fièrement.

---

(1) Que Mgr Lancelle veuille bien trouver ici l'expression de l'unanime gratitude : tous ont su que c'est à ses efforts que les pèlerins ont dû ce matériel de choix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A Landivisiau, c'est l'assaut rapide de la Paganie et du Haut-Léon ; à Morlaix, Trécorois et Saint-Politains complètent la famille. D'un bout à l'autre du train, les pèlerins circulent affairés, heureux. Bientôt, les cantiques retentissent, Brélès donnant le ton ; puis le chapelet, les Litanies du Sacré-Cœur. Chemin faisant, l'on étudie, sur les feuillets polycopiés, les monuments que l'on verra le lendemain... Et en regardant ces vrais Bretons, insoucieux de la fatigue, tout à la pensée de Montmartre et des prochains offices, déjà unis par une même volonté de servir et d'honorer le Roi Jésus, — frères d'armes, si j'ose dire, puisque tous avaient eu à braver cette peur ou cette timidité celtiques de faire ce que nul avant eux n'avait fait, — en voyant la joie commune si tranquille, le verset des Saints Livres chantait doucement au cœur des prêtres : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* (1) !

Lentement, le train se hâte. A Plouigneau, nous constatons déjà une demi-heure de retard, qui, à Rennes, est devenue une heure. De Rennes à Laval, un train omnibus nous précède et nous fait languir. De Laval au Mans, nous regagnons un peu ; un peu encore du Mans à Chartres. Mais de Rambouillet à Paris, Seigneur !... Un train de matériaux nous précède ; la voie est en réparations ; les trains de gauche, de droite, arrivent, se pressent, se croisent ; nous piétinons sur place : c'est à 10 heures, au lieu de 8 h. 1/2, que nous débarquons enfin en gare de Montparnasse !...

L'arrivée.

Aussitôt, les grandes voitures de la Compagnie « le Touriste » sont prises d'assaut, et plusieurs amis des pèlerins montent avec ceux-ci. L'aumônier des Bretons du Havre, M. Nicolas, suivra tous les exercices avec nous. Le dévoué M. de Carné, l'auteur des pièces bretonnes déjà si connues, embarque avec Brélès. MM. les abbés Cornou, Branquet, Canan, etc., plusieurs laïques, sont venus « bonjourer » les pays : pour une minute, la cour du Montparnasse se transforme en un petit coin d'Armor... et puis, au signal prestement donné, la procession s'ébranle, traverse les boulevards, gravit les pentes de Montmartre au milieu d'une foule étonnée mais sympathique, et s'arrête, au pied même de la Basilique, pour permettre aux voyageurs lassés de se refaire un peu.

Mais le temps presse. Quelques avis, un repas expédié à la hâte et que les douze coups de minuit interrompent inexorablement, la distribution des groupes par hôtels, et voilà toute la famille silencieuse, soudainement recueillie, qui s'achemine par une rampe abrupte vers l'église, vers l'Hostie, pour la nuit de réparation.

La cérémonie nocturne.

A Montmartre, le T. Saint-Sacrement est exposé nuit et jour. Deux anges soutiennent le magnifique Ostensoir, que les feux élec-

(1) « Qu'il est bon, qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble. »

triques illuminent. Devant le chœur, quelques adorateurs parisiens, que notre masse entoure bien vite comme d'une couronne d'honneur ; et, tout de suite, notre salut breton au Sacré-Cœur

O Kaloun Sakr euz va Jesuz,
Kaloun meurbet karantezuz...

s'élève caressant, affectueux, plein d'une intense émotion. Sous les hautes voûtes, dans la nef noyée d'ombre, nos voix se doublent d'un écho qui revient jusqu'à l'autel. Le rythme berceur de la mélodie, les accents mâles et bien unis des pèlerins, les attitudes viriles, tout exite l'étonnement des habitués : « Ne dirait-on pas qu'ils veulent comme protéger le Sacré-Cœur ? C'est saint Joseph veillant l'Enfant-Jésus ! »

M. le chanoine Crépin, supérieur des Chapelains, nous adresse quelques paroles de bienvenue, et M. l'abbé Félix Le Louët explique, avec toute l'ardeur de son âme, le but de notre pèlerinage. « Prier, réparer, aimer : aimer le Sacré-Cœur, organe de l'amour divin du Christ ; réparer les outrages séculaires et spécialement les crimes contemporains contre l'Eucharistie, ses ministres, ses convives ; prier pour le monde, l'Eglise, la France, le diocèse, pour nous-mêmes qui devrons rentrer en Bretagne pour y promouvoir le règne du Sacré-Cœur. »

M. l'abbé Henry, recteur de Saint-Pierre, prêche l'Heure-Sainte aux pèlerins ainsi disposés. Dans un langage très simple, d'une éloquence incisive, pénétrante, il développe les quatre fins de l'Adoration : La reconnaissance de Jésus-Christ, vivant dans l'Hostie, pour notre Souverain Maître, l'action de grâces pour tous les bienfaits communs et personnels reçus de Dieu, la réparation pour les innombrables péchés du monde et pour les nôtres, la demande de toutes les grâces nécessaires à l'Eglise, au pays, à nos paroisses, à nos âmes, très spécialement à la santé de notre Evêque. MM. Arzel, vicaire à Plouvorn, Déniel, vicaire à Brélès, Pengam, recteur de Plouvorn, se succèdent en chaire, et les hommes répondent aux orateurs par les chants bien scandés de l'*Adoremus*, du *Magnificat*, du *Parce Domine*.

Pour la prière, c'est la messe qui la réalisera. M. l'abbé Picard, curé-doyen de Pont-Croix, monte à l'autel et, à sa voix, le Verbe incarné vient se faire Pain devant nous, vient supplier notre Père des cieux pour toutes nos intentions, et libéralement nous combler de ses grâces.

Nous lui chantons le *Credo* Royal, énergiquement. Trois cents hommes, c'était peu, si l'on veut comparer aux millions de pécheurs ; et certes, nous eussions aimé doubler et décupler ce nombre. Mais quoi ! nous n'étions là qu'une avant-garde, et derrière nos rangs solides mais trop rares, le Christ au regard éternel découvrait les légions qui, chaque année, reviendront l'acclamer, lui affirmer leur foi, lui conquérir des âmes ; et l'écho de nos voix se grossissait pour Lui des milliers d'autres, assurés, dont nous Lui portions l'humble annonce. *Credo !*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pendant ce temps, nos prêtres confessent des pèlerins, des amis de pèlerins, civils et soldats, qui se sont joints à nous. Et au moment de la Communion, les trois cents hommes se lèvent, s'approchent de la Sainte-Table, reçoivent le Sacré Cœur, et lui parlent à loisir, tandis que sur leurs têtes s'épandent les notes religieuses du cantique d'Armor : *Elez euz ar Baradoz.*

Dans les Missions et les Adorations, nous avons vu plus d'hommes communier ensemble. Nous n'avons jamais connu le frisson de cette communion nocturne, de ce baiser du Christ à ses Hommes choisis... Mais ce sont là des intimités que la plume se doit de ne point révéler.

Après la messe du pèlerinage, les prêtres se succèdent aux quatorze autels, et, remarque imprévue mais charmante, les servants de messe sont trop nombreux ; plusieurs ne peuvent obtenir l'honneur qu'ils ambitionnent. La moitié des pèlerins se dirigent vers les maisons désignées où ils essaieront de prendre un repos bien gagné et nécessaire. Une centaine reste à la Basilique, pour assurer l'Adoration jusqu'au matin, en se relayant par groupes à chaque heure. Des couchettes sommaires, mais confortables, permettent d'attendre le « tour de veille » sans exagérer la fatigue. Et jusqu'à 8 heures du matin, la prière des Bretons ne cessera point.

Mardi 13 Juin. — A N.-D. des Victoires.

A 8 heures, un rapide déjeuner en commun. Puis, c'est la descente en voiture vers le centre de la ville, à N.-D. des Victoires. Le quartier de Montmartre est devenu la ville joyeuse : les attractions s'y multiplient. Le mouvement est intense. Autos, voitures, trams de toutes sortes se croisent à toute allure : les Anges Gardiens sont bien occupés, vraiment !

Sans encombre, toutefois, nous arrivons à l'église miraculeuse. M. le Curé nous accueille avec une bonne grâce et une courtoisie dignes de l'ancien clergé de France ; et nous voilà comme chez nous. Les cantiques sont bretons (1). Le prédicateur, M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé, nous parle en breton des gloires de Marie, de ses bontés pour la France, de ses miracles pour M. Desgenettes et pour les âmes. Ah ! parler de *Rouanez Arvor* aux fervents du Sacré-Cœur, parler d'elle avec ce cœur et dans une langue à la fois vigoureuse et châtiée, c'est irrésistiblement faire couler les larmes ; et il semble un moment que le prédicateur lui-même, entraîné par l'émotion qu'il a fait naître, ne pourra plus continuer...

Comme à Montmartre, M. Henry dirige le chant, et M. Botéraou, vicaire à Landivisiau, tient l'harmonium : deux maîtres, qui conduisent à merveille cette unique scola, tandis que M. Siou, recteur de Poullan, célèbre à l'autel de la Vierge. Le Salut du T. S. Sacrement, donné par le doyen des prêtres-pèlerins, M. Le Sann, rec-

(1) *Ni ho salud, Stereden vor ; Me ho salud, Korf va Zalver ; Elez euz ar Baradoz.*

teur de Plouguin, clôture dignement la cérémonie. En sortant, nous chantons, à la demande des Parisiens qui ont admiré l'ensemble et l'ardeur des cantiques bretons, les paroles françaises bien connues à Lourdes : *Nous venons encor du pays d'Arvor.* Il nous semblait, en effet, être un peu à Lourdes en ces moments : nous avons prié en union avec Lourdes, nous avons obtenu des grâces de ferveur et de progrès pour les pèlerinages qui conduiront là-bas des foules du diocèse, de plus en plus nombreuses et saintes.

Promenade dans Paris.

Le grand déjeuner fut pris en commun au Palais-Royal, tout proche de l'église. Et, sans retard, les voitures gagnèrent Notre-Dame de Paris, après nous avoir fait longer les Halles centrales, l'Opéra, l'Hôtel-de-Ville, etc.

Que dire de Notre-Dame ? Epuiser le répertoire des épithètes admiratives, dire l'étonnement de nos pèlerins et leur joie religieuse, à quoi bon ? Il suffira d'affirmer qu'il fut très difficile de leur faire quitter la métropole : dans leur langue, ils répétaient le mot évangélique : *Bonum nos hic esse.* Leur grand nombre empêcha qu'on pût visiter le Trésor ; grosse déception, qui sera épargnée à leurs successeurs : les mesures sont déjà prises.

De Notre-Dame aux Tuileries, des Tuileries à l'Elysée, au Palais-Bourbon, à l'Etoile, au Trocadéro, ce fut une promenade attachante sans doute, mais moins goûtée que la partie pieuse du programme. La Tour Eiffel et les Invalides conquirent toutes les sympathies, à telles enseignes qu'il fallut arrêter là les courses projetées et couper brusquement pour regagner Montmartre : l'heure de la cérémonie de clôture nous pressait.

Adieux à Montmartre.

Les adieux furent grandioses.

M. le chanoine Le Bail résuma les enseignements du Pèlerinage et rappela le devoir d'être des chrétiens désormais plus fermes, sanctifiés, apôtres.

Puis la procession, empêchée la nuit précédente, s'organisa sous la direction de M. Henry. Chacun des hommes reçut un cierge allumé. Les prêtres revêtirent le surplis. M. Le Bail entra sous le dais, portant l'ostensoir. Au chant du *Pange lingua*, les files s'ébranlèrent, par les bas-côtés de l'immense Basilique : un recueillement intense planait. Après le *Pange lingua*, les versets du *Benedictus* alternent avec le *Lauda Jerusalem* en refrain, comme à Lourdes, comme au Congrès eucharistique de Ploudalmézeau. Plus de deux cent cinquante hommes, quarante prêtres, représentant cinquante confréries paroissiales et un diocèse de huit cent mille âmes, quel beau cortège au Sacré-Cœur caché dans l'Hostie !... et quel encouragement au labeur souvent ingrat des âmes !

Se souvenant que Montmartre est l'église du *Vœu national*, M. le Curé de Ploudalmézeau, directeur du pèlerinage, invite les maires et adjoints présents à venir consacrer leurs communes au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sacré-Cœur. Si Jésus demande en vain la Consécration du pays tout entier, que nous au moins nous lui donnions la part de territoire que nous administrons!

M. le conseiller général Larreur, maire de Plouzané, lit, avec son énergie toute chrétienne, l'acte de consécration. Il est entouré de MM. Guéguen, maire de Guipavas, Jacob et Gélébart, maire et et adjoint de Plourin-Ploudalmézeau, Quéméner, maire de Brélès, Broudin, maire de Saint-Frégant, etc.; M. le comte de Lesguern, maire de Pencran, indisposé à Nantes, s'était excusé par télégramme.

M. le Curé de Ploudalmézeau lit ensuite, au nom de tous, l'acte de Consécration composé par Léon XIII, et donne ses derniers avis. La bénédiction se termine par l'invocation trois fois répétée : *Kalon Sakr a Jezuz, o pez truez ouzomp*, et par les acclamations suggérées par M. Grall et reprises ardemment par les pèlerins électrisés...

Adieu, Montmartre... ou plutôt : *Ken avezo!*

Le départ.

Les dernières agapes en commun nous réunissent à 6 heures du soir. On sent entre les âmes ce courant de bonheur intime et d'union religieuse qui donne sans doute la plus pure et la plus forte joie qui soit possible en ce bas monde.

Aussi, quand M. Grall se lève, vers la fin, pour faire part de ses télégrammes au Saint-Père et à Mgr Duparc, c'est une acclamation toute spontanée qui lui répond. Puis, lecture donnée de la réponse de notre Evêque :

« *Je vous bénis paternellement avec les trois cents pèlerins de Montmartre. Je m'unis à vous dans la prière et l'espérance.* — *Evêque Quimper.* »

Les applaudissements éclatent ; le respectueux attachement que le Diocèse a voué à son Evêque apparaît et se donne ici libre cours. Pour lui tous ont prié le Sacré-Cœur : qu'il recouvre ses forces, qu'il mène encore longtemps à notre tête le bon combat pour les âmes et pour Dieu.

M. Grall recommande une dernière fois aux pèlerins, aux premiers pèlerins du Sacré-Cœur, de rester dignes toujours de l'honneur qu'il viennent d'avoir. Il fait acclamer le Pape, l'Evêque, l'Eglise, la France, Montmartre ...et un pèlerin, enfin, résumant au nom de tous les sentiments de respectueuse gratitude qui nous animent à l'égard du dévoué directeur, le fait acclamer lui-même, vigoureusement.....

Une heure après, le train s'ébranlait. Nous reprenions le chemin du pays, un peu las peut-être, mais si heureux ! Une journée de réparation à l'ombre de Montmartre, et combien de grâces amassées, combien de joie donnée au Sacré-Cœur !

Et maintenant, la voie est ouverte. Notre Seigneur a béni l'effort des pionniers. Que nombreux, désormais, les pèlerins les suivent : là-bas, c'est un Dieu qu'ils consoleront, et c'est la France qu'ils sauveront.

R. C.

QUIMPER. — **Procession de la Fête-Dieu.** — Toutes nos fêtes religieuses sont belles. Elle est belle entre toutes, la fête du Très Saint-Sacrement. Jésus quitte un moment le silence et la solitude de sa prison d'amour, pour venir, comme autrefois à Jérusalem, recevoir les acclamations et les hommages de ses enfants.

Quimper a dignement fêté le Dieu de l'Eucharistie. Le jeudi 15, avait lieu, au petit séminaire Saint-Vincent, la communion solennelle, et, pour clôturer la fête, Jésus-Hostie parcourait les cours et les jardins du vaste établissement qui abrite les futurs ministres de ses autels et leurs pieux éducateurs.

Le soir même, commençait, à la Cathédrale, devant un nombreux auditoire, un triduum. M. le Curé-Archiprêtre avait demandé à ses paroissiens de venir apprendre à mieux connaître et à mieux aimer le Dieu du Tabernacle. Ils ont répondu à son appel..

Le prédicateur, M. Pichon, aumônier du Lycée, a parlé, dans ses trois instruction, des trois fins de l'institution de l'Eucharistie : Jésus a voulu demeurer avec nous ; Il a voulu nourrir nos âmes ; Il a voulu renouveler son immolation du calvaire. Le prédicateur s'est attaché à montrer les devoirs qui résultent pour les fidèles de cette triple fin de l'institution de l'Eucharistie.

Le dimanche matin, jour de la solennité du Très Saint-Sacrement, on se demandait avec inquiétude si la procession aurait lieu. La pluie avait tombé toute la nuit, elle tombait encore en abondance. Mais à 8 heures, c'est fini, et l'on se met joyeusement au travail pour orner et les rues et les maisons.

Après la grand'messe, la procession s'organise sous la direction de M. le chanoine Quéinnec, aidé des vicaires de Saint-Corentin. Monseigneur l'Evêque porte le Saint Sacrement. Il est assisté par M. Cogneau, vicaire général, et M. Salaün, doyen du Chapitre. Le long cortège se met en marche : écoles, patronages, communautés religieuses, confréries, collèges, etc... C'est avec joie que nous revoyons les séminaristes, que la persécution avait contraints à chercher un abri, pendant quelques années, loin de la ville épiscopale.

La procession, remontant la place Saint-Corentin, parcourt successivement la rue Royale, la rue du Sallé, la rue des Boucheries, la rue Saint-François pour arriver rue du Parc. Toutes les maisons, sans exception, sont décorées. Aux fenêtres des plus pauvres mansardes, il y a des fleurs et des oriflammes. La foule, respectueuse et recueillie, se découvre et s'incline. Les chants liturgiques alternent avec les morceaux qu'exécute, avec sa perfection ordinaire, la musique de l'Institution Saint-Vincent, sous l'habile direction de son chef.

Le cortège franchit l'Odet et s'engage sur le Champ-de-Bataille, où un reposoir monumental se dresse. Le cadre est merveilleux. Au fond, les allées qui conduisent au pieux sanctuaire de Loc-Maria, à droite l'Odet avec sa bordure d'arbres touffus, à gauche, le Frugy majestueux. A la bénédiction, tous les fronts se courbent, tous les genoux fléchissent et la procession se met en marche par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la rue Sainte-Thérèse, la rue Sainte-Catherine, la rue de l'Evêché et rentre à la Cathédrale. Partout, l'attitude a été édifiante, excellente. Notre Seigneur aura été content de ses enfants de Saint-Corentin.

Le soir, dans un autre décor, tout intime, au milieu d'un jardin transformé en parterre, Jésus reprenait sa marche triomphale. Kernisy fêtait à son tour le Très Saint-Sacrement et les vingt prêtres qui avaient répondu à l'appel du bon M. Salaün, ont dû, comme l'auteur de ces lignes, s'endormir les oreilles pleines de très douces mélodies qui font rêver au paradis. X.

Notre-Dame du Folgoat. — I. **Un télégramme de Rome.** — Le 8 Juin courant, des milliers d'enfants, venus, sous la présidence de M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, aux pieds de la Reine du pays de Léon, ont prié pour le Souverain Pontife. A l'adresse qui lui fut envoyée, Sa Sainteté a répondu par le télégramme suivant :

Au révérend Curé Archiprêtre de Brest.

Saint Père, sensible au filial hommage des petits Bretons et des petites Bretonnes en pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët, envoie de tout cœur sa bénédiction paternelle implorée pour eux tous, pour leurs familles et leurs prêtres.

Cardinal Merry del Val.

— II. **Nouveau pèlerinage.** — Le dimanche 9 Juillet prochain, un pèlerinage d'hommes et de jeunes gens aura lieu, au pieux et gracieux sanctuaire de N.-D. du Folgoat, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kian-Tchang.

Voici la circulaire qu'adresse, à ce sujet, M. le Curé de Saint-Louis de Brest :

« Nous désirons que pour le 9 Juillet des milliers d'hommes et de jeunes gens répondent aussi à notre appel. Ils feront leur pèlerinage, comme les enfants, pour le Souverain Pontife. Nous sommes sûrs que Pie X sera vivement touché de cette sainte attention et qu'il enverra à tous les pèlerins la même bénédiction paternelle qui a réjoui les petits enfants.

» Nous prierons ensemble aux pieds de Notre-Dame du Folgoët et nous sentirons nos âmes se rapprocher et s'unir de plus en plus dans cette prière commune. L'union, le Souverain Pontife nous la prêche ; nous en éprouvons nous-mêmes le besoin en face de la persécution dont nous sommes les victimes. Or, rien ne la resserre comme la prière pleine de foi et de confiance, récitée ensemble dans un vénéré sanctuaire de la Vierge Marie. Les petites divergences d'opinions et d'impressions s'effacent alors. Il n'y a plus dans les âmes qu'une seule pensée, agir sous la direction du Pape et de l'Evêque, pour le bien général, pour la gloire de l'Eglise et l'honneur de la France.

» Soixante-cinq prêtres, réunis au Folgoët à l'occasion du pèlerinage des enfants, ont acclamé le projet du pèlerinage du 9 Juillet. Je viens leur demander instamment de le faire connaître dans leurs paroisses et d'exhorter les hommes et les jeunes gens à y prendre part. J'adresse la même prière aux autres confrères, assuré qu'elle sera bien accueillie de tous.

» Le pèlerinage sera présidé par Mgr de Guébriant. L'évêque missionnaire sera heureux de se trouver au milieu de ses compatriotes bretons, de les bénir et de les encourager à aimer le Souverain Pontife et à rester unis.

» Notre-Dame du Folgoët est la patronne du Léon. Mgr de Guébriant est par conséquent un de ses fils privilégiés. Il voudra lui confier sa mission de Chine. Pèlerins léonais, nous ajouterons notre prière à la sienne pour que, par l'intercession de la Vierge Sainte, il obtienne des grâces abondantes en faveur de ses enfants d'adoption, et que son apostolat soit encore plus fécond.

» Le programme du pèlerinage sera, à peu de choses près, le même que celui du 8 Juin.

» La messe de communion sera dite à 8 h. 1/2, à la basilique.

» La grand'messe sera chantée dans le champ du Couronnement, à 10 h. 1/2, par Mgr de Guébriant.

» Les vêpres seront suivies de la grande procession. Nous les fixerons à 2 h. 1/2.

» On a tiré, à quelques milliers d'exemplaires, quelques cantiques français et bretons, les seuls qui seront chantés au Folgoët. MM. les Ecclésiastiques pourront s'en procurer tout de suite, chez M. l'abbé Le Grand, vicaire aux Carmes. »

Lesneven. — **Retraite de femmes, *du 11 au 17 Juin.*** — 56 paroisses, 203 retraitantes : Plouguerneau, 23 ; Lesneven, 15 ; Plabennec, 15 ; Ile d'Ouessant, 9 ; Plouider, 8 ; Plouvien, 8 ; Trégarantec, 8 ; Plounévez-Lochrist, 8 ; Ploumoguer, 7 ; Plougar, 6 ; Plounéour-Trez, 6 ; Saint-Martin de Brest, 6 ; Plouédern, 5 ; Saint-Méen, 5 ; Plouescat, 4 ; Bodilis, 4 ; Plougastel, 4 ; Lambézellec, 3 ; Goulven, 3 ; Lannilis, 3 ; Plounéventer, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouarzel, 2 ; Coat-Méal, 2 ; Brest, 2 ; Dirinon, 2 ; Landerneau, 2 ; Crozon, 2 ; Gouesnou, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Plomoguer, 2 ; Kernouès, 2 ; Le Drennec, 2 ; Saint-Ségal, 2 ; Kernilis, 2 ; Plougonvelin, 2 ; Tréflez, 1 ; Plouénan, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Tréflévénez, 1 ; Commana, 1 ; Plouguin, 1 ; Plouénan, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Châteaulin, 1 ; Larnavily, 1 ; Bohars, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Saint-Nic, 1 ; Guissény, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Bourg-Blanc, 1.

L'abondance des matières nous oblige à retarder la publication du compte rendu des missions de Guiclan et de Plonéour-Lanvern.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Correspondance de M. le chanoine Jaffré, recteur de Guidel, député à l'assemblée Nationale. — In 8° 400 pages, Lafolye, Vannes.

M. le chanoine Le Clanche a eu l'heureuse inspiration de recueillir un choix de lettres du prêtre éminent qui fut longtemps Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne et restera toujours l'honneur du clergé morbihannais.

Jusqu'à ce jour, ceux qui n'avaient point vu de près M. Jaffré et le connaissaient seulement par son beau traité du *Sacrifice*, avaient l'impression d'une haute et profonde intelligence, ils se le représentaient volontiers avec la physionomie la plus austère. Voici un livre où il s'est peint lui-même, trait par trait, se laissant voir plutôt par le cœur que par l'esprit. Après l'avoir lu et relu, comme je viens de le faire, on le jugera tel qu'il fut : le prêtre bon par excellence, l'homme des principes et des traditions qui, jeté dans la politique par la confiance de ses compatriotes, à une époque pleine de vicissitudes, sut voir avec justesse les choses et les hommes. D'un trait de plume il sait aussi les juger. Et ce ne sera pas le côté le moins intéressant de cette correspondance.

Toutefois, il nous plaît davantage de l'étudier lui-même dans sa vie personnelle, dans ses sentiments et dans ses relations. Nous le trouvons alors plus près de nous et c'est un plaisir de s'entretenir avec lui tout en lisant ses causeries avec d'autres. Rien de plus simple, de plus naturel, de plus vrai. Aucun artifice de langage, comme en cherchent trop souvent ceux qui prétendent au style ; il se contente d'exprimer ses pensées telles qu'elles lui viennent, et les mots sous sa plume rapide en sont la juste expression, sobre et pittoresque. Il me semble que c'est bien le cas de dire : le style c'est l'homme.

(Semaine religieuse de Vannes.*)*

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire de Mai-Juin 1911.

R. P. HUGON, O. P. Les preuves scripturaires du dogme de la Trinité. — R. P. CLAVERIE, O. P. La science du Christ — R. P. MANDONNET, O. P. Autour de Siger de Brabant. — R P. MONTAGNE, O. P. L'automatisme conscient.

Notes et études critiques : R. P. HEDDE, O. P. La vertu diminue-t-elle le mérite et la liberté ? — R. P. MONTAGNE, O. P. Les rapports entre la foi et la raison chez Averroes et saint Thomas.

Chroniques : E. BRUMAS, Chronique de psychologie. — R. P. PÈGUES, O. P. Chronique de théologie morale spéculative.

Revue analytique des revues.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Au 1er Juillet, la Compagnie d'Orléans réalisera les améliorations suivantes :

Le train express du matin de Nantes sur la Bretagne sera rétabli comme les Etés précédents. Il partira de Nantes à 6 h. 15 du matin, de Vannes à 8 h. 42, d'Auray à 9 h. 10 et arrivera à Lorient à 9 h. 45, à Quimper à 10 h. 57, à Pont-l'Abbé à 11 h. 49, à Douarnenez à midi 1 et à Landerneau à 1 h. 27 soir.

En vue de faciliter les relations de jour de la Bretagne avec le Centre de la France et vice versa, le nouveau train express de chaque sens mis en marche l'Eté dernier entre Tours et Bourges sera rétabli.

A l'aller, ce train partira de Tours à 3 h. 16 soir, et fera suite au train rapide venant du Croisic qui relève lui-même à Nantes la correspondance du train express partant de Quimper a 7 h. 41 du matin. Une voiture directe de 1re et 2e classes passera à Saint-Pierre-des-Corps du train rapide dans le nouvel express qui arrivera à Vierzon à 5 h. 20 soir et à Bourges à 5 h. 59, où il correspondra, d'une part, avec le train arrivant à Montluçon à 9 h. 29 soir, et, d'autre part, avec un nouveau train journalier arrivant à Saincaize à 8 h. 35 soir et à Nevers à 9 h. 10.

Au retour, le nouvel express partira de Bourges à 9 h. 55 du matin, faisant suite au train venant de Saincaize. A Saint-Pierre-des-Corps où il arrivera à midi 16, il correspondra avec le train rapide venant de Paris et arrivant à Nantes à 3 h. 25 soir et à Savenay à 4 h. 21, où il rejoint le train express arrivant à Quimper à 8 h. 22 soir.

De même qu'à l'aller, une voiture directe de 1re et 2e classes passera de l'express dans le train rapide à Saint-Pierre-des-Corps.

Les trains partant respectivement de Quimper sur Douarnenez et Pont-l'Abbé à midi 55 et midi 45 seront déplacés, pour relever la correspondance du train partant de Brest à 10 h. 50 matin et arrivant à Quimper à 1 h. 88 soir.

Le premier quittera cette dernière gare à 2 heures pour arriver à Douarnenez à 2 h. 38 soir. Le second partira de Quimper à 2 h. 10 pour arriver à Pont-l'Abbé à 2 h. 47 soir.

Le train partant de Quimper à 8 h. 42 soir, légèrement avancé, sera prolongé, pendant la période du 1er Juillet au 14 Octobre inclus, entre Lorient, d'où il partira à 10 h. 16 soir, Hennebont, Auray et Vannes, où il arrivera respectivement à 10 h. 26, 10 h. 57 et 11 h. 25 soir.

REVUE FINANCIÈRE.

— Le marché est lourd en général. La Rente Française est à 95,37, ex-coupon de 75 centimes. On recherche à 515 l'action Caisse Hypothécaire Argentine, et à 478,50 l'obligation 4 1/2 °/. même établissement.

Rappelons que c'est lundi 26 Juin que sera clôturée l'émission aux 80 000 obligations de 500 fr. 5 °/. de la Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espirito Santo, prix d'émission 476 fr., taux de rendement, 5,25 °/..

Bonne tenue, à 337, de l'action Québec Railway ; l'obligation est demandée à 473.

Fermeté soutenue des mines d'Etain d'Ervedosa, à 353 ; les Usines Smieloff sont fermes également à 362.

Les actions Jumper Californian Gold Mines ont été très favorablement accueillies sur le marché de Paris et ont donné lieu à des demandes d'achat importantes et nombreuses. On dit, d'ailleurs, le plus grand bien de cette affaire, qui réunit dans son conseil d'administration les noms de personnalités des plus honorablement connues.

Les actions ordinaires de l'American Telephone and Telegraph vont être introduites prochainement au Marché de Paris. Le capital de la société, d'environ 2 milliards de francs en actions et obligations, donne une idée de l'importance considérable de l'entreprise dont le développement a été prodigieux au cours des dix dernières années. Les bénéfices nets ont progressé de 27 millions de francs en 1900 à 134 millions en 1910 ; les dividendes distribués, maintenus à 7 1/2 °/. de 1900 à 1905, ont été élevés à 7 3/4 °/. en 1906 ; ils sont de 8 °/. depuis 1907.

On annonce l'émission, au prix de 26,50 l'une, de 700.000 actions privilégiées 6 °/. de 1 liv. st. de la Rambla Company of Montevideo, société concessionnaire de la digue boulevard à construire sur la face maritime Sud de la capitale de l'Urugnay. On peut souscrire par correspondance en adressant les fonds au Crédit du compte de la Compagnie à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris ; les demandes seront servies, dans leur ordre d'arrivée, à partir du 29 courant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

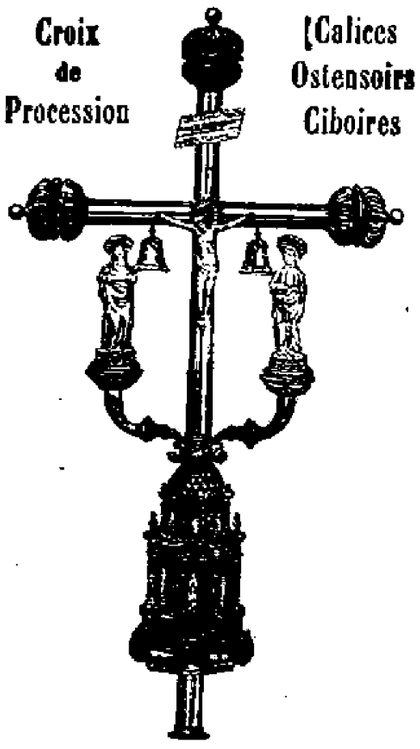

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, FÇOIS, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 30 Juin 1911. N° 26

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Avis de services anniversaires ; La Confirmation dans le diocèse, en 1911 ; Quimper ; Le Congrès Eucharistique du Doyenné de Saint-Pol de Léon ; Missions paroissiales : Guiclan, Bannalec, Plonéour-Lanvern : Locronan ; Meilars ; Leuhan ; Un démenti.
III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Juillet. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Visitation de la T. Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Processe et Martinien.
Aux Vêpres, seule mémoire du suivant.
Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul, apôtres.
Lundi, 3. — Fête du Très Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ *(du 1er Dimanche de Juillet)*. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 4. — S. Barnabé, Apôtre *(du 11 Juin)*. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 6. — Octave de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres, Double. Rouge.
Vendredi, 7. — Ste Pulchérie, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.
Samedi, 8. — Ste Elisabeth de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 9. — 5e Dimanche après la Pentecôte. S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Telgruc	du 1er au 4 Juillet.
Lampaul-Plouarzel	du 5 au 7 —
Guerlesquin	du 8 au 10 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 23 Juin, ont été nommés :

Recteur de Carantec, M. Gargadennec, vicaire à Saint-Corentin ;

Vicaire à Saint-Corentin, M. Gaonac'h, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Châteaulin, M. Huiban, vicaire au Faou ;

Recteur de Lothey, M. Sergent, vicaire à Plogonnec ;

Vicaire à Plogonnec, M. Le Stum, vicaire à Plouédern ;

Vicaire à Plouédern, M. Soubigou, vicaire à Plouyé ;

Vicaire à Plouyé, M. Le Dant, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;

Vicaire à Saint-Jean-Trolimon, M. Baot, vicaire à Plonéis.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — LEglise et la France.

II. — Les œuvres en l'honneur du Sacré Cœur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/2*, messe et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. — *Dimanche 2 Juillet*, grand Pardon.

Samedi 6 Juillet, à *5 h. 1/2*, premières vêpres.

Dimanche 2 Juillet, messes basses, à *6 h.*, *7 h.* et *8 h.* ; à *10 h.*, grand' messe, chantée par M. le chanoine Breton, directeur de l'École de N.-D. de Bon-Secours, à Brest ; sermon par M. Floch, supérieur de l Institution de N.-D. de Kreisker, à Saint-Pol de Léon ; — *à 3 h.*, vêpres, suivies de la procession.

La musique des Potred-Ty-Mam-Doue prêtera son concours à la fête.

Le jour du Pardon et pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle, à *6 h.*, à *7 h.* et à *8 h.*

Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Après les fatigues de la tournée pastorale, Monseigneur l'Evêque s'est résigné à prendre quelques semaines de repos. Sa Grandeur sera absente de Quimper jusqu'à la prochaine ordination.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Augustin Guillermit, surveillant au collège Stanislas, a brillamment soutenu, devant l'Université de Paris, les épreuves nécessaires à l'obtention du Diplôme d'études supérieures.

Récollections sacerdotales. — A Kerinou : 1° jeudi 6 Juillet, plus spécialement pour les prêtres qui sont dans l'enseignement ; — 2° mardi 11 Juillet, pour les autres. (Abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé.)

Avis de services anniversaires. — Un service sera chanté, à GUICLAN, le jeudi 6 Juillet, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Grégoire Jaouën, décédé recteur de cette paroisse.

Un service sera également célébré, à PLONÉIS, le dimanche 9 Juillet, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Sœur Marie de Gonzague.

La Confirmation dans le diocèse, en 1911.

La tournée pastorale comprenait, cette année, — sans parler de Brest et de ses environs, — les archiprêtrés de Saint-Pol et de Morlaix, plus quelques paroisses de Cornouailles : Scrignac et Bolazec, Concarneau, Beuzec-Conq et Kerfeunteun. L'Evêque avait à visiter cinquante-trois paroisses ; douze autres étaient simplement convoquées.

Le nombre des Confirmands devait être partout plus élevé que de coutume, Monseigneur ayant prescrit d'admettre à la Confirmation les enfants de 9 ans qui auraient déjà fait la communion privée. C'est ainsi qu'à Cléder, le chiffre des enfants présentés s'élevait à près de 600, à Landivisiau, il atteignait 620, à Saint-Pol-de Léon, 750. Le chiffre total des Confirmands pour les 65 paroisses, monte à 14.700.

Monseigneur partit de Quimper, le 26 Mai, dans un état de santé assez peu satisfaisant. Les fatigues de ces rudes journées, les rigueurs de l'atmosphère et du climat pendant plus d'une semaine, aggravèrent encore ces mauvaises dispositions. Et, le 17 Juin, malgré tout l'effort d'un courage et d'une énergie poussés à l'extrême, il lui fallut, bien à regret, interrompre cette tournée si laborieusement commencée et si péniblement poursuivie. Trois semaines après, Sa Grandeur devait heureusement la reprendre et l'achever.

***

Les populations si chrétiennes du Haut-Léon, dans toutes les paroisses, ont fait à l'Evêque l'accueil le plus chaleureux et le plus empressé. Dans toutes, ou peu s'en faut, le maire et les conseillers municipaux tinrent à honneur de se mêler aux membres du con-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seil paroissial, pour souhaiter cordialement et respectueusement la bienvenue au premier Pasteur du diocèse et l'inviter à franchir avec confiance, sous leur direction, les limites de la paroisse. Et, tout aussitôt, la calèche épiscopale se voyait entourée, puis escortée jusqu'au bourg, ou jusqu'à la ville, par une suite considérable de voitures, que précédaient de vaillants éclaireurs, cyclistes ou cavaliers. Ces brillants défilés excitaient vivement, on le conçoit, l'attention, la curiosité et l'enthousiasme des foules massées aux approches des églises. Mais quand passait l'Evêque, la main levée pour bénir, un même sentiment de foi et de piété envahissait les âmes, courbait les fronts, faisait fléchir les genoux ; tous, hommes, femmes, enfants se signaient respectueusement, et par ce geste, et par cette attitude, rendaient religieusement hommage à Notre Seigneur Jésus-Christ dans la personne de son ministre et de son envoyé. En quelques paroisses, Tréflez, Locquénolé, par exemple, on n'avait pas vu d'Evêque depuis douze ou seize ans ; aussi, les manifestations y prenaient-elles un caractère encore plus joyeux et plus touchant.

Cependant, les processions s'organisaient, et l'on voyait se dresser, aux mains de porteurs robustes, les croix pesantes et magnifiques, les vieilles et splendides bannières, souvenirs des âges anciens, que tant de paroisses de cette région ont heureusement conservées. Puis, l'on atteignait l'église, toute parée de guirlandes, d'écussons, d'oriflammes, et la foule s'y précipitait, à la suite des confirmands, avide de contempler l'Evêque et impatiente d'entendre sa parole.

Ces manifestations de foi, si belles et si imposantes, étaient encore relevées, en bien des endroits, par le cadre dans lequel elles se déroulaient. Oh ! je ne parle pas ici de la nature et du paysage ; sous ce rapport, en effet, le Haut-Léon, en beaucoup de ses parties, n'offre au regard déçu qu'une suite monotome de landes arides ou de champs en culture, coupés par des talus que couronne uniformément une haie d'ajoncs touffus. Point d'arbres, point d'abri sur ces vastes espaces ; les grands bois et les longues avenues au fond desquels s'élevaient jadis tant de maisons seigneuriales ne protègent plus de leur ombre les pavillons et les tours en ruine. Mais le génie et la foi des ancêtres ont couvert le sol de monuments plus durables. Les édifices religieux y abondent, qui sont à la fois des merveilles d'art : églises, clochers, arcs-de-triomphe, ossuaires, calvaires, etc., et, dans l'intérieur des temples, autels et jubés, chaires et baptistères. Nulle part, peut-être, l'âme d'une race n'a exprimé avec autant de bonheur, de force et de richesse, les idées et les émotions religieuses qui l'ont façonnée à l'origine et qui ensuite l'ont inspirée et soutenue, éclairée et consolée dans tout le cours des âges. C'est la terre des hardis clochers, la patrie des belles églises ; et rien n'est plus beau ni plus réconfortant que de voir s'y assembler, pour le culte et pour la prière, un peuple toujours fidèlement attaché à son Dieu et à la foi de ses pères.

Cette foi traditionnelle, il importe plus que jamais de la conserver intacte et pure dans le cœur des enfants, de la défendre

contre les périls qui la menacent et les attaques dont elle est aujourd'hui l'objet. Pour obtenir ce résultat, les parents doivent : apprendre de très bonne heure aux enfants prières et catéchisme, pour les mettre en état de communier dans un âge encore tendre ; — les confier à des maîtres chrétiens dans une école chrétienne, ou, à défaut de celle-ci, exiger que l'école publique soit respectueuse du baptême et des croyances de l'écolier ; — veiller sur les jeunes gens et les jeunes filles et leur procurer tous les moyens de fortifier leur foi et de conserver leur vertu : congrégations, patronages, cercles de jeunesse. Tel est le triple devoir que Monseigneur rappelle en termes pressants, et qu'il fait arriver sûrement au cœur de ces Bretons, en parlant breton lui-même.

On ne peut songer à détailler en quelques pages les multiples impressions que nous avons recueillies dans cette course rapide à travers les paroisses : chaque réception, chaque église, chaque cérémonie avait, on peut le dire, son charme particulier. Landivisiau nous ravissait par ses beaux chants et ses foules nombreuses ; Saint-Thégonnec, par sa grande fête du soir et ses brillantes illuminations en l'honneur de Jeanne-d'Arc ; Plouescat, par sa procession si variée et si bien ordonnée ; Saint-Pol, par l'éclat de son cortège et la piété démonstrative de ses habitants ; l'Ile de Batz, par les évolutions de ses barques légères autour du canot que montait Sa Grandeur... Mais il faudrait nommer toutes les paroisses, car toutes, petites et grandes, rivalisaient de zèle et d'ardeur pour fêter dignement le passage de l'Evêque.

N'y a-t-il pas, cependant, quelques ombres à ce tableau ? Sans doute. Et, de fait, on eût désiré, ici ou là, plus d'ordre dans les processions, plus d'entrain ou de perfection dans les chants, plus d'habileté dans leur accompagnement, plus d'initiative et de savoir-faire pour diriger les enfants dans les cérémonies, les défilés, les prières. On eût spécialement souhaité voir partout, comme à Plounévez-Lochrist et à Tréflez — heureuses, mais trop rares exceptions, — les enfants revêtir le costume de communion traditionnel, qui leur siérait si bien : coiffe aux grandes ailes, guimpe de dentelle, châle blanc, tablier de mousseline, ceinture bleue aux pans retombant jusqu'au bas de la jupe. A ce costume modeste et charmant, les mères de famille préfèrent aujourd'hui, on ne sait pourquoi, la blanche toilette des villes, portée souvent d'ailleurs sans grâce et sans goût. On ne peut que déplorer cet engouement. Sous ce rapport, le Bas-Léon, et surtout la Cornouaille, se montrent plus jaloux de leurs anciens usages et plus respectueux de leurs saines traditions.

***

Du Léon, à travers la presqu'île intéressante de Taulé-Carantec, Monseigneur gagne Morlaix, pour continuer sa tournée pastorale dans le Tréguier. Il y trouve, avec une nature plus riche et plus variée, des manifestations religieuses qui, sans être aussi vives et aussi ardentes que celles dont le Léon a donné le spectacle, font encore honneur cependant aux fidèles et à leurs pasteurs : Plou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jean, Plougasnou, Plouigneau envoient au devant de l'Evêque de nombreuses escortes ; à Plourin, Plouézoc'h, Plougasnou, Lanmeur, Botsorhel des mains dévouées et ingénieuses ont décoré brillamment l'église et ses alentours ; en d'autres paroisses encore, les chants, les processions ne laissèrent rien à désirer.

Un chroniqueur notait, tout dernièrement, ici même, que cette partie de notre diocèse n'est pas ordinairement aussi appréciée que le reste au point de vue de la foi et de la pratique religieuses ; elle ne vaut, ajoutait-il, ni le pieux Léon, ni la fidèle Cornouaille. L'accueil, en effet, est plus froid, plus réservé : peu d'hommes en général ; encore plusieurs se bornent-ils, quand l'Evêque passe, à saluer du seuil de leur maison, sans avoir ni le désir, ni la curiosité de pousser plus loin. Mais les enfants, du moins, sont aussi bien disposés, aussi pieux, aussi recueillis que partout ailleurs. Plus tard, l'indifférence ou les négligences qu'ils constatent autour d'eux, affaiblissent ou paralysent les bonnes dispositions de ces jeunes âmes. Aussi Monseigneur, toujours soucieux d'approprier ses allocutions aux circonstances, s'attache-t-il à rappeler aux parents les graves responsabilités qui leur incombent dans l'éducation de leurs enfants, et le devoir qu'ils ont de leur donner toujours l'exemple d'une vie sérieusement chrétienne.

Au témoignage des pasteurs zélés et dévoués de cette région, le décret libérateur de Pie X sur la communion précoce des enfants est appelé à exercer la plus heureuse influence dans leurs paroisses et à y produire le plus grand bien. Il amènera les parents à s'occuper de plus près de l'instruction et de l'éducation religieuses de leurs petits enfants, à leur apprendre de très bonne heure leurs prières et leur catéchisme. Insensiblement ils se laisseront toucher par la foi vive, la tendre piété, les innocentes prières de ces chers petits, et l'on peut croire qu'ils ne se contenteront pas toujours de demeurer spectateurs indifférents de leur première rencontre avec Jésus-Christ. Ce fut pour Monseigneur une de ses meilleures joies de recueillir sur les lèvres de ses prêtres l'expression de si consolants espoirs.

***

Vers la fin de cette visite pastorale, Monseigneur se trouvant à Plonéour-Ménez, désira faire un rapide pèlerinage à N.-D. du Relecq. Longuement, Sa Grandeur admira la belle et antique église bâtie par les mains laborieuses des moines de Saint-Bernard. Longuement, elle y pria devant la madone vénérée, lui exposant avec confiance tous les besoins de son clergé et de ses ouailles. Nous avons le vif espoir que Marie aura exaucé ses prières, et qu'en retour d'un si fervent hommage, elle obtiendra pour notre Evêque très aimé les forces et la santé que nécessite le gouvernement de son vaste diocèse.

A. C.

QUIMPER *(Saint-Mathieu)*. — **Procession du Saint-Sacrement.** — Dans la ville épiscopale, le second dimanche du Saint-Sacrement est réservé à la paroisse de Saint-Mathieu, pour qu'elle puisse, elle aussi, après Saint-Corentin, manifester publiquement sa foi en l'Eucharistie.

Elle y est allée de tout son cœur, se préparant à cette démonstration par toute une semaine de communions. Tour à tour la population bretonne, les enfants, les jeunes filles, les mères chrétiennes vinrent en groupe à la Table sainte. A la fin, le dimanche matin, ce furent les hommes, au nombre de cent cinquante, tout émus encore du *Triduum* en l'honneur du Sacré-Cœur que leur avait prêché M. le chanoine Kérisit, professeur au Grand Séminaire.

Aussi, quand luisit enfin le dimanche du Sacré-Cœur, n'avait-on qu'une crainte : la pluie, qui était tombée en grande abondance les jours précédents, n'allait-elle pas empêcher la procession ? Non, après avoir hésité toute la matinée, le soleil se décida à chasser les nuages et à briller de tout son éclat. Aussitôt chaque famille de se mettre à l'œuvre, de parer de draperies, de fleurs, de drapeaux l'humble ou l'opulent logis. C'est la variété, l'originalité la plus grande, et les plus pauvres rivalisent avec les plus riches sur le passage de Jésus.

Une seule maison a fait tache avec les édifices publics...

La procession, présidée par M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand Séminaire, commença à dérouler ses longues théories vers trois heures et demie, et, par la place Latour-d'Auvergne, la rue du Palais, le quai de l'Odet, les rues de Pont-l'Abbé, de Bourg-les-Bourgs, entre deux rangées de spectateurs toujours respectueux, après s'être arrêtée au patronage Saint Joseph, où un splendide reposoir avait été dressé, et à la chapelle Saint-Joseph, si brillamment décorée, rentrait à l'église, vers 3 h. 1/2. Le chant des enfants de la Providence, les chœurs des jeunes filles, la chorale de Saint-Vincent, alternant avec la fanfare de Kerfeunteun et la schola du Grand Séminaire, avaient fait trouver bien court ce long parcours et répandu partout la joie et l'allégresse.

La grande et belle église de Saint-Mathieu se trouva absolument insuffisante pour recevoir la foule qui voulait y pénétrer, et les portes durent rester ouvertes pour permettre à plus de personnes de suivre la récitation des Litanies du Sacré-Cœur, et d'adhérer à l'acte de consécration, lu au nom de tous par M. le Recteur de Saint-Mathieu.

La bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du cantique : « Pitié, mon Dieu, c'est pour notre Patrie », terminèrent cette belle cérémonie.

Aux remerciments que nous sommes heureux d'adresser à toutes les personnes qui y ont participé (surtout aux hommes si nombreux qui formaient la garde d'honneur autour du dais), nous avons confiance que le Cœur sacré de Jésus joindra ses meilleures bénédictions pour elles et leurs familles.

X...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Congrès Eucharistique du Doyenné de Saint-Pol de Léon.

Le Congrès eucharistique du doyenné de Saint-Pol de Léon a tenu ses assises, le samedi 24 Juin et le dimanche 25, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, et de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kian-Tchang. L'organisation de ces journées d'études et de fêtes n'est pas une nouveauté dans ce diocèse, car l'an dernier déjà, le doyenné de Ploudalmézeau s'honorait d'une telle initiative, et les résultats donnaient une magnifique réponse aux efforts des ordonnateurs de notre premier Congrès eucharistique diocésain. La tradition est désormais créée ; ces jours derniers, le Haut-Léon suivait brillamment la voie tracée par le clergé du Bas-Léon ; et le Congrès de Saint-Pol obtenait un plein succès grâce au concours de nombreuses bonnes volontés, grâce surtout au zèle et aux efforts de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre.

Des questionnaires détaillés, préparés avec le plus grand soin, furent discutés dans des séances d'études. Pour rendre un compte exact de la physionomie de ces séances, il eût été nécessaire de les suivre chacune jusque dans les détails : or, ceci était difficile, vu qu'elles se tenaient souvent en même temps et dans des endroits différents. Il ne nous est donc possible d'en donner qu'une vue superficielle prise en passant de l'une à l'autre, et un peu trop vite pour que nous puissions prétendre que c'en est l'image réelle. Il semble incontestable qu'elles ont été fécondes : certes — pour n'en citer que deux — la séance d'études des mères de famille, d'abord, ne fut pas une vaine parade. Là, le chapitre des devoirs particuliers fut discuté avec ardeur et fruit ; et il nous semble que c'est avec un sentiment profondément gravé dans le cœur, de leur responsabilité à l'égard de l'Eucharistie et de la vie chrétienne dans leur famille que les mères et maîtresses de maison sont sorties de ces réunions. Nous en dirons autant des séances d'études pour les jeunes gens : il était bon de rappeler à certains d'entre eux les devoirs religieux qui se rapportent tous à l'Eucharistie, et qui demeurent les mêmes, à supposer que changent les situations et que l'on ait quitté le pays ; il n'était pas moins opportun de faire savoir aux autres que le devoir d'apostolat conquérant existe pour tous, lorsqu'on est soi-même en règle avec sa conscience religieuse. Là encore l'on sentait que l'on agitait des questions vitales, éveillant au fond des âmes des inquiétudes et des désirs qui porteront leurs fruits. Et ces préoccupations, ou d'autres se rappportant en définitive au même objet, ont trouvé écho ailleurs et en d'autres âmes, donnant partout, à des degrés divers sans doute, mais d'une manière réelle et sûre, âme et vie aux études de ce Congrès.

†

Un Congrès eucharistique a ceci de commun avec les autres congrès, qu'il est une réunion ou un ensemble de réunions d'études sur un objet particulier. Il en diffère en ceci qu'il lui appartient de mieux comprendre cet objet pour mieux en vivre, il n'a pas à le trouver. Et en effet si c'est de Jésus-Hostie qu'il s'agit, Il est là ; et les conversations, les rapports ou les discussions même qui s'établissent au sujet du culte de son corps sacré, vont encore à raviver le sentiment de sa présence invisible et réelle. Et c'est pourquoi une réunion d'études sur l'Eucharistie ne se conçoit pas sans une fête de l'Eucharistie. Les deux jours qui ont été consacrés à l'étude, ont été aussi consacrés à la fête.

Dès le 24 Juin au matin, arrivent à Saint-Pol, de tous les coins du canton, la foule des enfants congressistes : cette journée leur est, en effet, spécialement consacrée. A 9 heures, ils se rendent à la Cathédrale, pour la grand'messe, qui doit être chantée à 9 heures 1/2. Mais la vaste enceinte est trop étroite pour contenir la foule des petits pèlerins ; il faut les faire monter jusque dans le chœur, jusqu'aux marches du sanctuaire, tout près de Jésus, qui se fait pour eux si accueillant et si bon. La messe solennelle est célébrée par M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; Mgr de Guébriant est au trône, assisté de MM. les chanoines Jacq, curé-doyen de Crozon, et Morvan, recteur de Roscoff. Après l'Evangile, M. le chanoine Quéinnec, qui dirigera les cérémonies du chœur pendant ces deux jours, monte en chaire et donne une instruction sur le décret relatif à la première communion des enfants.

A l'issue de la grand'messe, ont lieu les séances d'études, et ce n'est qu'à 1 h. 1/2 que les enfants retournent à la Cathédrale, pour l'Adoration et les vêpres. Les vêpres sont suivies de la procession : le temps, qui s'est montré maussade depuis le matin, a pu faire craindre un moment qu'elle n'ait pas lieu ; mais une éclaircie se produit et la longue théorie des jeunes congressistes se déroule à travers les rues de la ville, bannières et oriflammes déployés, et chantant des cantiques en l'honneur du Saint-Sacrement.

La première partie du Congrès se termine alors par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement. Et, dès le soir même de cette journée du 24, se prépare la deuxième journée ; car, de 10 heures à minuit, se donneront successivement aux femmes et aux hommes les heures d'adoration et de prières : véritable retraite dans le recueillement et le silence de la nuit. Ces mêmes femmes, d'autres encore et en foule innombrable, se retrouveront unies le lendemain matin à la Sainte Table où, de 5 heures à 8 heures, ce sera un défilé ininterrompu de fidèles qui viendront demander à Dieu, dans l'Eucharistie, le pain de vie et de salut.

† †

Le matin du dimanche apporte de tous côtés à Saint-Pol des voyageurs et des pèlerins. Il faut avoir vu l'assaut des trains, aux différentes gares du canton surtout, pour se rendre compte de l'empressement, de l'enthousiasme qui amène les foules à Jésus. On se hâte vers le Cathédrale, où déjà, dès 9 h. 1/2, commence la messe pontificale. C'est l'enfant du pays, le bienfaiteur de la paroisse, Mgr de Guébriant, qui officie ; M. le chanoine Cardinal,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

supérieur de la Maison Saint-Joseph, l'assiste ; MM. les abbés Derrien, recteur de Plouézoc'h, et Berthou, professeur au Collège, font office de diacre et sous-diacre. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon tient chapelle, ayant à ses côtés, MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Quidelleur ; Mgr Fléiter, vicaire général, protonotaire apostolique, assiste au fauteuil. Dans le chœur, nous remarquons, en outre : MM. les chanoines Morvan, recteur de Roscoff ; Godec, curé de Plouescat ; Jacq, curé de Crozon ; Léon, recteur de Cléder ; Kerboul, ancien principal du Collège ; MM. les abbés Tanguy, ancien recteur de Plougoulm ; Francès ; Masson ; Floc'h, supérieur de l'Institut N.-D. du Creïsker ; Le Gall, curé de Taulé ; Le Sann, curé de Lanmeur ; de Kervenoël, Fily, Guéguen, professeurs au Grand Séminaire de Quimper et de Saint-Jacques ; etc. ; au bas du chœur, MM. le comte de Guébriant, le comte de Mun, et un certain nombre de notabilités de la paroisse.

Le sermon de la messe solennelle est donné en breton par M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Brest. C'est la devise même de Mgr l'Evêque dans ses armes : « *Meuled ra vezo hor Zalver Jezuz-Krist* », que l'orateur choisit comme texte de son instruction ; et sur ce thème bien approprié à la circonstance, il développe un magnifique discours, montrant que tout se ramène, en définitive, à Notre-Seigneur, qui est le grand oublié, le grand méconnu, le grand persécuté et qui doit être aussi le grand ami de nos âmes. Cet appel d'une voix éloquente a été entendu de la population chrétienne et bretonne du Léon, et elle gardera longtemps encore la profonde impression de la parole qui remua jusqu'au fond des âmes les fibres de la foi religieuse. Aussi est-ce avec un enthousiasme vibrant que le *Credo*, entonné par Mgr de Guébriant, est repris par la foule ; et cet acte de foi chanté par des centaines de voix d'hommes est du plus émouvant effet. La messe continue, et, au cours de l'office, la chorale de Saint-Pol, dirigée par M. l'abbé Conq, se fait entendre. A plusieurs reprises, et dans un ensemble parfait, elle exécute des morceaux de maîtres ; le chant, du haut des orgues, descend adouci dans la vaste nef, parvient au chœur où la musique mélodieuse d'un *Sanctus* de Beethoven semble comme une prière très douce au Saint-Sacrement exposé.....

Mgr de Guébriant monte en chaire à la fin de la grand'messe ; et très solennellement donne la bénédiction pontificale. Puis le peuple s'écoule pour se rendre aux réunions d'études.

A midi, un déjeuner d'une centaine de couverts réunit les invités dans les salles du presbytère. Mgr Duparc préside la table, ayant en face Mgr de Guébriant, et Mgr Fléiter ; à droite et à gauche, MM. le comte de Guébriant et le comte de Mun. M. le chanoine Treussier se lève au dessert et porte un toast à tous : à Leurs Grandeurs et à Mgr Fléiter, qui ont bien voulu rehausser et encourager de leur présence les solennités de ces fêtes ; aux nobles laïcs dont l'attitude est un vivant exemple de ce que devrait être la véritable union dans une société bien organisée ; à l'ensemble du clergé qui

a répondu avec zèle à l'appel pour l'œuvre commune et nécessaire. Monseigneur répond, et c'est une jouissance pour tous ceux qui l'entendent, de retrouver encore le charme familier de cette parole dont on connaît surtout la chaude éloquence, et qui sait, à propos, donner à chacun, d'un mot spirituel et fin, le compliment qui convient. Mgr de Guébriant parle à son tour, et lève son verre en l'honneur de la chrétienté du Léon, de son clergé et de son Evêque.

Les vêpres pontificales sont célébrées à 2 heures 1/2. La foule emplit encore l'immense vaisseau, et c'est la population tout entière qui chante les psaumes sur le ton des grands jours de fête. Après *Magnificat*, Mgr de Guébriant monte en chaire, et parle de la Sainte Eucharistie. Il en parle en missionnaire, et il dit combien la vie du prêtre des missions, soldat perdu aux avant-postes de la catholicité, cette vie très dure et parfois si triste, devient douce et féconde avec Jésus qui est là et qui, à la parole de son ministre, descend dans les régions délaissées et sur les plages lointaines. Il évoque à l'esprit des fidèles cette vision de l'apostolat des martyrs, avec son mérite et sa gloire obscurs ; et, pendant que l'on écoute cet évêque missionnaire, il semble que l'on ait l'impression plus forte encore de la merveilleuse efficacité de cette présence réelle qui prépare les saints...

†

Cependant, l'heure est enfin venue de la grande manifestation si impatiemment attendue : la procession solennelle du Saint-Sacrement. En hâte, dans les rues, se font les derniers préparatifs pour honorer la venue du Maître. Les maisons sont pavoisées et tendues de draps blancs sur lesquels se détachent des fleurs aux couleurs variées ; de proche en proche et de chaque côté des rues, des arbres, alternant avec des mâts surmontés d'oriflammes, indiquent la voie que suivra le cortège ; à l'entrée de la Grand'Rue, une banderole aux trois couleurs françaises porte en lettres d'or cette inscription : « Vive le Christ ! » De distance en distance, des arcs de fleurs et de verdure sont les voûtes sous lesquelles passera le dais. Que dire, enfin, du reposoir élevé à l'entrée de l'ancien jardin de l'Evêché ? Il se dresse très haut au-dessus de la place, car il faut que, de toutes parts, le Dieu caché apparaisse à la foule ; il est protégé par une draperie de velours pourpre à revers blanc parsemé d'hermines de Bretagne, jusque dans les feuilles des grands arbres qui se balancent au souffle du vent ; au-dessus du dôme, est la couronne royale. Et l'ensemble, avec les fleurs de toutes nuances jetées à profusion, est parfaitement harmonisé et disposé à souhait pour le plaisir des yeux.

Le cortège s'ébranle : les paroisses représentées défilent en bon ordre ; on voit apparaître successivement les bannières et les croix de Plouénan, Sibiril, Plougoulm, Santec, Ile de Batz, Roscoff, Saint-Pol. Le clergé est précédé de la croix d'or portée par un sous-diacre paré ; devant le dais, de jeunes vierges habillées de blanc portent des lys immaculés ; des choristes vêtus de rouge portent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des palmes d'or. Derrière le dais, marchent Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon revêtu de sa cappa magna ; Mgr Fleiter avec sa manteletta ; au premier rang des fidèles, et à quelque distance, sont M. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon ; M. le comte de Mun, de l'Académie française, député du Finistère ; ensuite, la foule respectueuse et recueillie des fidèles.

Le soleil, qui s'est caché pendant une partie de la journée, se montre radieux ; ses rayons se jouent sur les ors des croix, des palmes, des ornements sacerdotaux ; sur les pourpres des bannières, des ornements pontificaux. L'ostensoir d'or brille de mille feux ; et, par la voie triomphale, au milieu d'un peuple qui ondule doucement sur le passage du Saint-Sacrement, portée dans les mains de l'Evêque missionnaire, lentement, solennellement s'avance la Sainte Hostie...

C'est au chant du *Lauda Jerusalem,* scandé et soutenu par la fanfare de Trézilidé, que l'on arrive au reposoir de l'Evêché. Avant la bénédiction solennelle, M. l'abbé Frot, dont les fidèles de Saint-Pol avaient suivi, pendant le triduum préparatoire, les éloquentes et apostoliques instructions, prend la parole une dernière fois. Il adjure le peuple chrétien de garder fidélité et amour à Jésus-Christ, il jette une dernière acclamation : « Vive Jésus-Christ ! » et ce cri, répété par des milliers de poitrines, amplifié par l'écho qui renvoie au loin cette manifestation d'amour, est d'une émouvante grandeur : c'est bien là le cri d'enthousiasme dont vibre l'âme d'un peuple.

La procession achève son parcours et rentre à la cathédrale, au chant du *Te Deum*. A ce moment, il appartient à Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Quimper de dire à ses fidèles le mot d'adieu. Et les voûtes de la Cathédrale retentissent des éloquents accents de la parole autorisée qui rappelle aux fidèles leurs devoirs à l'égard de Jésus. Saint Pol est la ville sainte, la ville des grandes fêtes religieuses, la ville des habitudes pieuses, la ville des familles chrétiennes qui, dans toutes les classes de la société, se sont toujours fait un honneur et une joie de donner de leurs membres à l'Eglise pour l'œuvre d'apostolat lointain ou rapproché. Mais tout cela c'est déjà le passé ; et il faut que l'avenir continue la tradition, conserve fidèlement le culte de ces fêtes, de ces habitudes, tienne au même prix les mêmes honneurs. La population de Saint-Pol et des environs vient de se réunir en des séances de travail et de prières : il ne faut pas que ce travail soit en pure perte, et ces prières aussitôt oubliées ; mais il faut que le culte de la Sainte Hostie pousse en ce sol de profondes racines pour la plus grande gloire de Dieu....

M. le chanoine Treussier remercie enfin les paroissiens. Il vient de recevoir de Rome une bonne nouvelle. La veille, à l'occasion du Congrès, il avait expédié au Vatican, une dépêche ainsi conçue :

« *Trois mille enfants, réunis à Saint-Pol, sous la présidence de NN. SS. Duparc et de Guébriant, pour acclamer le Dieu de l'Eucharistie, affirment leur amour tout filial au Saint-Père, en même temps que leur vive reconnaissance pour le Décret* Quam singulari. »

M. Le Curé a obtenu du Cardinal Merry del Val cette réponse :

« *Saint Père, touché filial hommage, fidélité, dévouement, remercie et bénit de tout cœur évêques, membres congrès eucharistique, enfants première communion et familles.* »

Ainsi, au soir de ce beau jour, les congressistes étaient favorisés de la bénédiction spéciale du Père commun des fidèles.

La bénédiction de Jésus-Hostie descend alors une dernière fois sur la tête de ses adorateurs et le Tabernacle reçoit le Prisonnier d'amour, tandis que tous se retirent recueillis, emportant gravées au fond du cœur, avec le souvenir de ces inoubliables journées, les promesses de bonne volonté et d'inébranlable attachement qu'ils viennent de jurer au Roi immortel des siècles.

L. M.

Missions Paroissiales

I. Guiclan. — On l'a dit bien des fois, et c'est vrai : les Missions produisent le plus grand bien dans nos paroisses. Elles restaurent, elles rajeunissent la foi dans les âmes, elles y introduisent un courant de vie plus chrétienne. La paroisse de Guiclan vient d'en faire, à son tour, la douce expérience. Depuis vingt ans, elle n'avait point connu ce bonheur. L'ancien recteur, M. Jaouen, mort voilà un an, à un âge très avancé, avait laissé ce soin à son successeur jeune et actif, M. Kervella.

M. Kervella, familiarisé depuis longtemps déjà avec toutes les méthodes d'apostolat, dans ce poste d'Angers où l'envoya la confiance de ses supérieurs, ne négligea rien pour assurer le succès de la Mission : invitations réitérées du haut de la chaire, visites à domicile, invitations par lettres, etc.

L'église avait besoin de réparations sérieuses, et c'était le désir du Recteur et des paroissiens de la voir remise à neuf pour l'ouverture de la Mission. Un projet de restauration fut mis à l'étude ; malheureusement, on ne put l'exécuter à temps. Ce sera pour plus tard. En attendant, on fit tout pour remédier au mal ; des mains pieuses et habiles disposèrent avec art et méthode guirlandes d'if et de houx piquées de fleurs artificielles, festons de dentelles, suspensions de gazes aériennes, drapeaux, écussons, oriflammes, tant et si bien que les imperfections de l'église disparaissaient sous cette profusion de décors.

La Mission s'ouvrit le 21 Mai, au soir, et dura trois semaines ; une semaine pour les enfants, quinze jours pour les grandes personnes.

La semaine des enfants fut présidée par M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison de Saint-Joseph. Il avait pour l'aider : M. Pouliquen, vicaire à Plabennec, qui fit la joie des enfants

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme tableauteur ; M. Bléas, vicaire à Santec ; M. Crenn, vicaire à Loqueffret, tous originaires de la paroisse. M. Cardinal semblait vraiment heureux d'avoir à instruire ses petits compatriotes et, plus d'une fois, il admira leur air modeste et recueilli, l'attention soutenue et intelligente avec laquelle ils suivaient les instructions. Près de 500 enfants prirent part aux exercices de la Mission, 450 environ firent la sainte communion. Le décret libérateur du Saint-Père avait facilité à beaucoup des petits l'accès vers Jésus-Eucharistie, et c'est sans doute à la prière simple et naïve de ces communiants innocents, qu'il faut attribuer le succès de la Mission.

Car, disons-le tout de suite, la Mission des grandes personnes fut merveilleuse d'entrain et de piété.

Dès le premier jour, dès la première heure, église comble, exactitude parfaite à tous les exercices, et ainsi jusqu'à la fin, en dépit des travaux déjà pressants, et de la chaleur parfois étouffante. Et toute cette foule était attentive, recueillie, visiblement docile à l'action de la grâce ; on la sentait ouverte aux choses de la foi, sensible aux beautés de la religion que lui découvraient avec tant de talent et d'expérience les prédicateurs.

Les missionnaires pour la première semaine furent : M. Kerjean, chanoine, recteur de Saint-Martin de Morlaix, président ; M. Lavanant, curé de Sizun ; M. Salou, recteur de Plougoulm ; M. Stéphan, recteur de Saint-Nic ; M. Rozec, recteur de Plonévez-du-Faou ; M. Prigent, recteur de Quéménéven ; M. Henry, recteur de Tréflez ; M. Caroff, recteur de Loqueffret ; M. Baron, vicaire à Saint-Pol ; M. Le Stang, vicaire à Ploudaniel ; M. Soubigou, vicaire à Plouyé, tableauteur ; M. Abgrall, vicaire à Guerlesquin, chantre.

M. Le Sann, curé de Lanmeur, devait présider la seconde semaine ; des raisons majeures le retinrent dans sa paroisse, au dernier moment.

M. Kerjean, toujours ardent et dévoué quand il s'agit de Dieu et des âmes, voulut bien alors accepter cette seconde présidence. Travail un peu ingrat, ce semble, qu'une seconde présidence dans la même paroisse ; il n'en parut rien cependant pour M. Kerjean, il montra la même amabilité, présida avec le même tact, parla avec la même conviction et la même autorité. Il avait comme auxiliaires, cette fois : M. Masson, qui emploie les loisirs de sa retraite de bien digne façon. Les six jours qu'il a passés à Guiclan ont dû lui faire revivre agréablement les six ans passés jadis comme aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien. Les autres ouvriers de la Mission étaient : M. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau ; M. Léin, recteur d'Ergué-Gabéric ; M. Moal, recteur de Hanvec ; M. Colléter, recteur de Locronan ; M. Le Sann, vicaire à Comanna ; M. Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay ; M. Conq, vicaire à Saint-Pol ; M. Mazéas, vicaire à l'Ile de Batz ; M. Didou, aumônier des Bretons de Trélazé, tableauteur, et M. Goavec, vicaire à Trégunc, chantre.

On compta 2.100 communions environ pour ces deux semaines ; les manquants furent donc bien rares. Après Dieu, ce sont les missionnaires qu'il faut remercier et féliciter d'un aussi beau succès,

sans oublier toutefois ceux qui, avant eux, ont défriché et semé dans cette paroisse, et que Dieu a déjà rappelés à Lui ou envoyés travailler à une autre partie de sa vigne. Que la récompense promise aux bons ouvriers par le Père de Famille leur soit aux uns et aux autres accordée ! C'est notre meilleur vœu, et ce sera notre meilleur remerciement.

Voulant clôturer dignement la Mission, M. le Recteur avait organisé, pour le dernier dimanche, 11 Juin, une procession solennelle. Le séminaire de Saint-Jacques était venu tout entier prêter son concours à cette fête. Il était bien chez lui, d'ailleurs, dans cette fête de famille, et nous eûmes ainsi le délicat plaisir de cérémonies bien accomplies et d'un chant parfaitement exécuté. La procession aussi gagna en éclat et beauté. Favorisée par un temps superbe, elle se déroula avec ordre, lentement et pieusement, sur un parcours de 1 kilomètre environ. Le but, c'était un calvaire, dit de « Croaz-Mez », datant de la première moitié du XVIIe siècle, et restauré en 1889 par M. Jaouen. C'est là que M. Kerjean, qui présidait encore cette cérémonie de clôture, adressa quelques mots à la foule des fidèles, qu'on pouvait évaluer à plus de 2.000 sans exagération.

Le retour de la procession se fit dans le même ordre et avec la même piété, au chant rythmé des cantiques bretons. Le spectacle était vraiment ravissant : vingt-deux groupes différents de porteurs — la procession de Saint-Jacques tout entière était là avec ses bannières et statues — ; tout devant, en tête de la procession, le long ruban des fillettes en blanc ; à leur suite, les petits garçons portant, ainsi que les fillettes, une médaille frappée spécialement en souvenir de la Mission ; au milieu, les groupes des porteurs d'enseignes savamment distribués : croix, bannières, statues. On remarquait surtout les souvenirs de la Mission offerts par les paroissiens : deux beaux reliquaires en bronze doré, œuvre de M. Pêche, orfèvre à Quimper, l'un contenant une relique de saint Pierre, patron de la paroisse, avec, tout au haut, la statue du Saint ; l'autre, en forme de chapelle, contenant des reliques plus insignes de saint Colomban, saint Amator et saint Basileus ; de plus, une statue de la Sainte Vierge pour les jeunes filles, une autre de l'Enfant-Jésus et une image de la Sainte Face.

Les jeunes filles — disons-le en passant à leur louange — avaient eu le bon goût, toutes ou à peu près, de porter l'ancien costume blanc si joli : la coiffe du pays ou la cornette, avec le long châle blanc brodé et frangé de soie, retombant le long du corps en plis larges et gracieux. Puisse leur exemple susciter dans nos paroisses de campagne un mouvement de réaction contre les modes envahissantes des villes : le bon goût et l'art breton n'y perdront rien, bien au contraire.

La procession rentra en bon ordre à l'église. La bénédiction du T. Saint-Sacrement clôtura cette belle fête, et M. le Recteur, s'adressant une dernière fois à ses paroissiens, le cœur débordant de joie et de reconnaissance, ramena leur pensée vers Celui qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

est l'objet et le centre de toutes nos cérémonies, Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'était fini. Commencée au beau mois de Mai, placée sous le patronage de la Vierge Marie, la Mission se terminait au mois de Juin, sous la bénédiction pleine de promesses du Sacré-Cœur. A Jésus par Marie ! Puissent les paroissiens de Guiclan conserver toujours au fond du cœur ces deux amours : c'est le gage assuré de leur persévérance. V.

II. Bannalec. — La paroisse de Bannalec vient, comme beaucoup d'autres, d'avoir sa Mission. Elle a duré trois semaines, dont la première a été spécialement consacrée aux enfants et aux vieillards. Instructions, chants, processions, rien n'a été négligé, pas même l'explication des tableaux que M. Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou, a donnée à la grande satisfaction de tous. Remercions en passant M. le Recteur du Trévoux, qui a bien voulu remplacer, au dernier moment, M. le Curé de Riec, retenu par une indisposition, Dieu merci bien légère. Une distribution de médailles, faite à tous les enfants, a terminé les exercices de la semaine. Ajoutons que, parmi les enfants, plusieurs ont été admis à la communion privée.

M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, présida les exercices de la deuxième semaine. Ils commencèrent par une belle procession. Le souvenir de la Mission ne consistera point dans une de ces belles croix de Mission comme il en existe dans presque toutes les paroisses ; Bannalec possède, d'ailleurs, la sienne. Le souvenir de la Mission sera perpétué par une maison d'école libre, dont la première pierre fut alors bénite. Parents et enfants se rendirent processionnellement au lieu de la cérémonie. Nous renonçons à décrire lespectacle qui s'offrit alors à nos yeux. — Tous sont profondément émus, lorsqu'ils entendent ces chers enfants chanter : « Nous voulons Dieu ». Puis le Président appelle la bénédiction de Dieu et sur l'assistance et sur les ouvriers qui travaillent à la construction de la maison.

Dans la semaine, et dès le premier jour, la Mission est suivie avec le plus grand recueillement ; M. le Président explique le Décalogue, M. le Curé d'Elliant parle de la Pénitence ; chaque soir, M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, prêche d'une façon remarquable les principales vérités et les sujets plus immédiatement adaptés aux besoins des fidèles ; M. Kerlouet, si connu et si apprécié, explique les tableaux, pendant que M. Coajou dirige le chant. Plus de 1.400 paroissiens font la sainte communion à la messe du samedi, retournent chez eux avec la joie dans l'âme, cédant la place à ceux de la troisième semaine.

M. Quéinnec, chanoine de la cathédrale, président ; M. Carval, recteur de Plogonnec ; M. Méar, recteur de Plouyé, pour les tableaux ; M. Dréau, ancien vicaire de Bannalec, actuellement recteur de la Roche, tels furent les principaux ouvriers de cette semaine ; en même temps que M. le Chat, vicaire à Concarneau,

pour les sermons français ; M. Mével, de Ploubinec, pour le chant. Les autres nous pardonneront de ne pas les nommer. Ils sont en tout, dix-huit, et il faut reconnaître que leur labeur a été couronné de succès. Plus de 1.800 communions terminant les exercices de la semaine, témoignent de ce zèle et de ce succès. Qu'ils soient tous remerciés.

Remercions et bénissons surtout Notre-Seigneur, et disons au divin Maître, au nom de ces âmes aujourd'hui en paix avec Lui : *Confirma hoc Deus quod operatus es in nobis.* X.

III. Plonéour-Lanvern. — Plonéour-Lanvern n'avait pas eu de Mission depuis 1892, soit 19 ans. Celle qui vient d'être donnée dans cette chrétienne paroisse, du 4 au 18 Juin, a dépassé toutes les espérances et toutes les prévisions. Dans la vaste église de Plonéour, trop petite pendant ces jours bénis, et ornée avec un goût parfait de guirlandes très riches, de verdure, de faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc, la foule des fidèles s'est pressée, avide d'entendre la bonne parole prêchée au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. A chaque jour et à chaque exercice, église pleine, église comble, pas la moindre petite place pour les retardataires. La grâce de Dieu, agissant sur les âmes, a attiré les uns, sanctifié les autres ; rares, bien rares sont ceux — s'il en est — qui n'aient pas répondu à l'appel divin et profité de la grâce toujours si précieuse de la Mission. Le résultat bien consolant de ces jours de bénédiction et de salut est le suivant : 2.610 communions de grandes personnes, 350 communions d'enfants, 120 premières communions privées, nombre auquel il faut encore ajouter 652 petits enfants, tout gracieux et gentils dans leurs belles toilettes éclatantes, qui, eux aussi, sont venus faire leur Mission et chanter de tout cœur l'*Ave Maria* des simples et l'*Ora pro nobis* si cher aux tout petits.

Le succès de cette Mission, dont on causera longtemps encore à Plonéour, revient, après Dieu, aux zélés missionnaires qui, pendant trois semaines, dont deux consacrées aux grandes personnes et une consacrée aux enfants, ont évangélisé la paroisse avec un réel talent, une éloquence captivante et un dévouement tout apostolique. Nous ne ferons point ici leur éloge ni ne donnerons leurs noms, tous ont également travaillé avec la même et sainte ardeur, et leur humilité se froisserait de compliments pourtant bien mérités. Le bien, le très grand bien qu'ils viennent de faire à Plonéour a été agréable au Seigneur, qui se charge de leur donner un jour les éloges dus à leur zèle éclairé et la récompense digne de leurs travaux. Qu'ils nous permettent de leur dire ici, au nom de tous et de tout cœur : « Merci ! Que le bien fait par vous dure longtemps et réjouisse le cœur de Dieu ! Nous ne vous oublierons pas dans nos prières. » *Ynyr Gwent.*

Locronan. — **La grande Troménie.** — Cette année, à la date ordinaire, c'est-à-dire le deuxième dimanche de Juillet, doit avoir lieu la grande Troménie de saint Ronan, procession

Archives diocésaines de Quimper et Léon

historique et traditionnelle, d'un parcours de 10 kilomètres environ, qu'une foule de pèlerins venus de toutes parts font avec courage et piété, vénérant les reliques précieuses du Saint et invoquant sa protection.

Dans un autre numéro de la *Semaine religieuse*, nous donnerons un aperçu du programme de cette fête ; — en attendant, nous croyons intéressant de reproduire la circulaire par laquelle, en 1779, un Recteur de Locronan y convoquait ses confrères et leur en expliquait l'origine.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRERE,

Je me fais un devoir de vous annoncer la Solemnité de la grande *Troménie*, pour laquelle est accordée l'Indulgence de l'autre part (1). Cette Solemnité est une des plus anciennes & des plus respectables de tout le Diocese. Jadis elle s'annonçoit dans toute la Province ; &, suivant les anciennes chartres de l'Eglise de Loc-Ronan, les Ducs de Bretagne avoient beaucoup de dévotion à ce Pélérinage. Il s'appelle *Troménie*, en mémoire d'une course pieuse que le Saint, Patron de notre Eglise, nommé indifféremment Ronan, Renan ou René dans nos anciens titres, faisoit dans nos montagnes fréquemment, & même tous les jours, selon la tradition immémoriale du Pays. Cette tournée est d'environ deux lieues : & dans tous les temps le Ciel a accordé des faveurs signalées à plusieurs des personnes qui l'ont faite avec les sentiments de la décence & de la piété chrétienne.

Tous les ans la même Indulgence Pléniere peut être gagnée par ceux qui, dans l'espace du second au troisieme Dimanche de Juillet, visitent dévotement le tombeau de Saint Ronan. Mais il n'est d'usage de faire processionnellement la tournée, & d'y porter les Reliques du Saint que tous les six ans ; & c'est ce qu'on appelle la grande *Troménie*, dont la Solemnité commence le 11 du mois de Juillet prochain. Les Paroisses voisines se réunissent avec leurs Processions à celle de Loc-Ronan : & malgré le concours prodigieux de peuples qui se trouvent à cette Solemnité, tout s'y passe d'ordinaire avec la plus grande édification. C'est, Monsieur, un monument auguste de l'antique & sainte ferveur de nos Peres, capable peut-être de rappeller encore parmi nous ces jours heureux de la Religion que nous regrettons, & où les actes extérieurs de la piété étoient aussi fréquents que sublimes.

Dans les temps de calamités publiques, la Paroisse de Loc-Ronan & les Paroisses circonvoisines se réunissent pour invoquer Saint Ronan. On porte alors ses Reliques processionnellement comme aux jours de la grande *Troménie ;* & il est rare que la bonté & le pouvoir de ce puissant Protecteur de nos cantons ne se manifestent par les effets les plus heureux.

Je vous prie, Monsieur, d'annoncer cette Solemnité & cette Indulgence à vos Paroissiens, si vous croyez qu'elles puissent augmenter leur piété & contribuer à leur salut.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ CONFRERE,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,
JACOB, *Recteur de Locronan.*

A Loc-Ronan, ce *1779.*

(1) Par Pie VI, dans un indult en date du 25 Juin 1778 et dont copie était jointe à cette convocation.

MEILARS. — **Pardon de Notre-Dame de Comfort,** *2 Juillet.* — La Vierge aux pieds de laquelle Dom Michel Le Nobletz appelait autrefois les fidèles du pays des Brugers et d'alentour, convoque, dimanche prochain, ses dévoués serviteurs à se réunir autour d'elle.

C'est le premier dimanche de Juillet qui a été choisi, depuis au moins quatre siècles, pour rendre à la Patronne de la chapelle de Comfort, N.-D. de la Visitation, les hommages les plus solennels. Aussi voyait-on, en ce jour, accourir des paroisses voisines les dévots serviteurs de Marie portant joyeusement, au chant des cantiques, les croix et les insignes religieux de leurs églises, et jusqu'aux reliques de leurs saints Patrons.

Ces mêmes hommages, la Madone et son Fils ne les attendent pas moins de leurs enfants du XX^e^ siècle. A cette fin, la Congrégation du Saint Office a, par un Indult daté du 18 Juin 1910, accordé la faculté de gagner l'indulgence plénière, à tous ceux qui, soit le jour du Pardon, soit la veille, viendront s'agenouiller au sanctuaire de N.-D. de Comfort, y faire la sainte communion, et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

Samedi, après-midi, des confesseurs seront à la disposition des pénitents.

LEUHAN. — **Pèlerinage.** — Le jeudi 6 Juillet, un pèlerinage des Dames françaises aura lieu aura lieu au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Lourdes, de Leuhan, sous la haute présidence de M. le chanoine Le Garrec, curé-doyen de Gourin, et la direction de M^me^ Le Bouard et de M^lle^ Kerdaffrec.

Réception du pèlerinage par le clergé paroissial. A 10 heures, messe célébrée par M. le Curé. — Causerie sur la Ligue. — A 2 h. 1/2, vêpres ; procession ; Salut du T. Saint-Sacrement.

Un démenti. — Nous apprenons qu'on fait courir, depuis quelques jours, le bruit que l'Institution Saint-Sauveur de Redon fermerait ses portes à la fin de la présente année scolaire. Si dénuée de toute vraisemblance que soit cette nouvelle, nous voulons y couper court par un démenti formel.

Le nombre des élèves du collège s'est accru sensiblement cette année, répondant aux brillants succès que Saint-Sauveur avait obtenus, l'an dernier, aux examens du baccalauréat. La confiance, depuis longtemps acquise, des familles, la valeur et le dévouement des maîtres distingués que l'autorité diocésaine a groupés à Redon, l'insigne générosité de bienfaiteurs qui lui seront toujours fidèles, garantissent pleinement l'avenir de cette maison si justement estimée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. La Rente Française est lourde à 95,22. Tassement des Fonds Russes. On annonce pour les premiers jours de Juillet l'émission, sous les auspices de la Banque de l'Union Parisienne, d'un Emprunt argentin de 350 millions de francs destiné à l'exécution de travaux publics qui doivent contribuer au développement économique du pays. Le taux d'émission sera de 497 fr. 50 par obligation.

La Société Centrale des Banques de Province procède au placement d'un emprunt de la Basse-Autriche 4 °/. or,,d'un montant de 18.900.000 fr. divisé en 37.800 obligations de 500 francs, amortissables en 75 ans à partir du 1er Avril 1912. Le titre est offert à 97 1/2 soit 487 fr. 50 par obligation de 500 francs, jouissance 1er Juillet. La Cie Française de Banque et de Mines, au prix de 180 fr. l'une, jouissance 1er Juillet 1911, met en vente par émission publique 70.000 actions du Banco de la Republica (Chili). Les conditions de souscription sont fixées comme suit : En souscrivant, 50 fr.; à la répartition, du 17 au 20 Juillet, 130 fr.

L'action Caisse Hypothécaire Argentine est demandée à 514 et l'obligation 4 1/2 à 478,50 Bonne tenue à 353 des Mines d'Etain d'Ervedosa. Les Charbonnages de l'Oklahoma sont très fermes à 118. Il en est de même des actions de la Jumper Californian Gold Mines qui, depuis leur introduction, sont l'objet d'achats importants et nombreux : les cours ont déjà progressé de 14 fr. 50 à 16 fr. et l'on termine en excellente tendance.

L'émission des actions Rambla Company of Montévideo se poursuit avec succès. Rappelons que ces titres assurés d'un intérêt intercalaire de 6 °/. sont émis à 26 50. Les actions Miami Copper sont passées du marché au comptant au marché à terme. On signale que les travaux ont mis à jour, sans dépasser le niveau de 700 pieds, 18 millions de tonnes de minerai. La Chambre syndicale des Banquiers en valeurs au comptant vient d'admettre l'inscription à sa cote officielle des actions ordinaires la U. S. Worsted Co. Un dividende de 6 dollars, ou 31 francs, va être déclaré sur ces titres, payable par coupons trimestriels dont le premier vers la fin de Juillet prochain.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)

Restauration. — Statuaire.

Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.

Travaux soignés. — Maison de confiance.

Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

PRÊTS sur signature depuis 3 fr. 50 °/. et achats de tous droits successifs, nues propriétés, bien indivis et autres garanties. Ecrire ou voir Paillard, 39, rue Monge, Paris.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. **Vendredi 7 Juillet 1911.** N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Indulgence de la Portioncule ; Dispense d'abstinence ; Rectification.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Mgr l'Evêque cité en justice ; Deux nouveaux docteurs ; Saint-Derrien ; N.-D. du Folgoët ; Plogoff ; Locronan ; Leuhan ; Lesneven ; Un prêtre breton, aumônier au Maroc ; Pour l'achèvement de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre ; Œuvre des Bibliothèques ; *Cennad Catholig Cymru.*

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Le Congrès eucharistique de Madrid ; Lettre du Souverain Pontife.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Juillet. — 5me Dimanche après la Pentecôte. S. Goulven, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Goulven, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 10. — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 14. — S. Bonaventure, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Samedi 15. — S. Henri, empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 16. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame du Mont Carmel.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guerlesquin . . . . . du 8 au 10 Juillet.
Saint-Sauveur (Sizun) . . . . . du 11 au 13 —
Plogoff . . . . . du 14 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÊVÊCHÉ

I. Indulgence de la Portioncule. — Par un décret rendu à Rome, le 26 Mai 1911, et confirmé par l'autorité du Souverain Pontife, la S. Congrégation du Saint-Office (Section des Indulgences) vient d'établir, pour l'indulgence de la Portioncule, quelques règles générales, qui devront être suivies à l'avenir, tant qu'il ne *sera pas intervenu de dispositions nouvelles :*

I. Toutes les concessions de l'Indulgence de la Portioncule faites jusqu'à présent aux simples fidèles ou aux communautés religieuses, que lesdites concessions soient déjà ou ne soient pas encore expirées, sont prorogées, sans détermination de durée, dans les conditions mêmes où elles ont été obtenues. En ce qui concerne les visites prescrites pour le gain de cette indulgence, on leur appliquera le décret rendu le 24 Janvier 1911, aux termes duquel ces visites peuvent avoir lieu à partir de midi, la veille, jusqu'au soir de la fête à minuit.

II. Il est accordé pour toujours aux Ordinaires la faculté, déjà mentionnée dans le *Motu Proprio* du 11 Juin 1910, de désigner, dans chaque partie de leur diocèse, une ou plusieurs églises, ou oratoires publics ou semi publics, dans lesquels les fidèles qui, confessés et communiés, prieront aux intentions du Souverain Pontife, pourront gagner *toties quoties*, c'est-à-dire à chaque visite, une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire.

III. Les Ordinaires jouiront également du pouvoir de transférer au dimanche suivant le privilège de la Portioncule, accordé en principe pour le 2 Août, mais à la condition que personne ne puisse profiter deux fois du même privilège.

En conséquence, et en vertu des pouvoirs qui Nous sont accordés par le Décret précité :

Nous désignons comme lieux où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S. Sacrement.

On pourra transférer au *Dimanche 6 Août* la faculté accordée pour le 2 du même mois.

Messieurs les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les Indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

II. A l'approche de la saison habituelle des vacances ou des voyages, Nous croyons utile de rappeler que l'art. 133 des Statuts prescrit à tout prêtre étranger, résidant dans le diocèse au delà de 8 jours, de faire viser son *celebret* à l'Evêché.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de veiller à l'observation de cette disposition de nos Statuts par les ecclésiastiques en résidence dans leurs paroisses respectives.

III. Dispense d'abstinence. — Aux termes d'un télégramme adressé du Vatican à Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, le Souverain Pontife a daigné accorder dispense d'abstinence, le vendredi 14 Juillet, pour toute la France.

Rectification. — Une omission a été commise dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*. Il y a lieu de la réparer, en complétant de la manière suivante le libellé de la première nomination officielle, p. 464 :

Est nommé recteur de Carantec, en remplacement de M. Lazennec, démissionnaire pour cause de santé, M. Gargadennec, vicaire à Saint-Corentin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

I. **Lettre autographe de Sa Sainteté Pie X.** — Le Souverain Pontife approuve et bénit, chaque mois, les *Intentions générales* que le *Messager du Cœur de Jésus* propose à tous les Associés de l'Apostolat de la Prière. Certes, cette insigne faveur honore grandement le *Messager* et recommande hautement ses Intentions mensuelles.

Mais, cette année, à l'occasion de son Cinquantenaire, S. S. Pie X a daigné de plus adresser au Directeur général de l'Apostolat une magnifique *lettre autographe*, dont le *Messager du Cœur de Jésus* vient de reproduire la teneur et dont voici la traduction française :

A NOTRE CHER FILS
JOSEPH BOUBÉE, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

PIE X, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Dans leur zèle de remédier aux maux si graves et si divers dont souffre la société, les catholiques ont créé en grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nombre des œuvres très utiles ; aucune cependant ne l'est plus que celle dont, Nous le savons, cher fils, vous êtes le directeur.

Si habiles et si braves que soient les hommes dans la lutte et l'effort pour le salut commun, leur peine est absolument perdue si Dieu ne combat pas avec eux. Tout ce que nous sommes, en effet, tout ce que nous avons nous vient de Lui, et tous les dons qui nous sont nécessaires, c'est de Lui encore, comme de leur source unique, qu'il faut les attendre. Or, pour arriver à Lui, il n'est pas d'autre voie que celle d'une humble prière. Qui donc ignore là-dessus la doctrine évangélique ?

Vous donc, vous mettez votre zèle à exciter partout la confiance en la divine bonté et à ranimer l'ardeur de la prière ; surtout, vous vous dépensez à faire connaître et aimer des hommes, le plus possible, notre très aimable Rédempteur, pour que, l'amour divin unissant tous les cœurs, ils se consacrent avec plus de dévouement à la défense des intérêts de l'Eglise.

Or, pour obtenir un résultat si nécessaire, où est, à Notre avis, le salut des individus et des peuples, voilà cinquante ans qu'avec un plein succès, s'emploie, par vos soins, le *Messager du Sacré Cœur de Jésus*. Cette revue, Nous le savons, est rédigée en diverses langues ; largement répandue parmi des milliers et des milliers de lecteurs, elle a contribué à accroître merveilleusement le nombre des Associés de l'*Apostolat de la Prière ;* tout cela, Nous le savons et Nous en avons une joie très vive, car il est aisé de conclure quel bien il en résulte pour le peuple chrétien. Aussi Nous vous félicitons et vous exhortons à poursuivre courageusement l'œuvre entreprise. Et, comme gage des faveurs divines, bien tendrement, à vous, cher Fils, à tous les autres Directeurs et Membres de l'Œuvre, mais tout spécialement aux Rédacteurs des revues citées plus haut, Nous accordons la bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 Avril de l'année 1911, de notre pontificat la huitième.

PIUS PP. X.

Tous les Associés, auxquels S. S. Pie X envoie sa *Bénédiction apostolique*, ne manqueront pas, en retour, de prier avec ferveur pour le vénéré Pontife, qui préside avec tant de sagesse aux destinées de l'Eglise et qui domine de si haut les furieuses attaques des impies. Ils rediront, avec un redoublement de piété filiale, cette belle prière de l'Eglise :

« *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.* »

Il y a fort peu de paroisses du diocèse de Quimper où l'Apostolat de la Prière ne soit établie et organisée avec ses cadres au complet : directeur local, zélateurs et zélatrices et associés très nombreux.

La haute approbation que Sa Sainteté Pie X lui donne par cette lettre autographe ne fera qu'inciter tous les membres de cette armée priante à être plus fidèles encore à leur devoir, à l'*offrande quotidienne* de la journée au Sacré Cœur, à la *dizaine de chapelet* pour la conservation du Souverain Pontife et à la *communion réparatrice* du 1er vendredi, enfin à l'esprit de zèle et d'apostolat pour tous les intérêts du Cœur de Jésus.

II. — **Intention générale pour Juillet 1911** : *La religion et la morale aux Etats-Unis*. — L'essor de l'Eglise en Amérique a été, au siècle dernier, et continue d'être merveilleux ; il est, de nos jours, l'exemple le plus frappant de la vitalité conquérante de l'Evangile. La situation est cependant loin d'être idéale. Le milieu où les catholiques doivent vivre est lamentablement corrompu. La tolérance dont l'Eglise bénéficie pour ses conquêtes s'étend à toutes les idées, et les mœurs y sont d'une licence sans égale. C'est le matérialisme le plus pur. Il faut que nos prières obtiennent à nos frères des Etats-Unis que leur foi reste ferme au milieu des dangers qui les sollicitent, et que, selon la parole de Notre-Seigneur, ils ne se laissent pas corrompre, mais qu'ils soient le sel qui conserve.

Résolution apostolique : Prier et faire prier pour le maintien et le progrès de la foi et de la vie chrétienne aux Etats-Unis.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Les vocations sacerdotales.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le 7 *Juillet*, premier vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement de *5 h. 1/2* du matin à *5 heures* du soir. Bénédiction. Le soir, à *8 heures*, réunion des hommes.

Dimanche 9, à la messe de 7 *heures*, communion des hommes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le premier vendredi du mois, 1re messe réparatrice à *5 h. 1/2 ;* 2e messe, à *7 h. ;* 3e, à *8 h.*

Le T. Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Le soir, à *8 heures*, complies. Bénédiction.

Mgr l'Évêque cité en justice. — Ainsi que les journaux l'ont déjà annoncé, Mgr Duparc vient d'être assigné devant le tribunal civil de Quimper, par l'Amicale des instituteurs du Finistère, pour sa participation à la lettre collective des Evêques contre les manuels scolaires. Les plaignants réclament, de ce fait, 5.000 francs de dommages-intérêts.

Ce n'est pas la première fois, on le sait, que Monseigneur est cité devant les juges. A Quimper, comme à Lorient, à Rennes et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Poitiers, il comparaîtra la tête haute, avec la conscience d'avoir accompli un devoir de sa charge, fort de son droit comme de la respectueuse sympathie de ses diocésains, prêtres ou fidèles, tous justement fiers de leur Evêque et disposés à suivre, quoi qu'il en advienne, ses directions et ses enseignements.

Deux nouveaux docteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer les nouveaux succès remportés, à Rome, par nos étudiants du Séminaire français :

M. Le Lay a été reçu docteur en théologie ;

M. A. Trévidic, docteur en philosophie *(cum laude)*.

Saint-Derrien. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Guillerm, mort recteur de Saint-Derrien, sera célébré dans cette paroisse le mardi 18 Juillet, à 10 heures.

N.-D. du Folgoet. — **Pèlerinage du 9 Juillet,** *sous la présidence de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Kian-Tchang.*

Ce pèlerinage est organisé spécialement pour les hommes et pour les jeunes gens. Le service d'ordre sera fait par la Jeunesse Catholique.

Horaire. — Messes à *6 h.*, à *7 h.* et à *8 h. 1/2*.

A *10 h. 1/2*, messe pontificale au champ du couronnement ; allocution française.

De *1 h. à 2 h.*, à l'église, récitation du chapelet aux intentions du Souverain Pontife. A *2 h. 1/4*, départ de la procession pour le champ du couronnement. A *2 h. 1/2*, vêpres solennelles ; sermon breton ; salut ; procession.

Plogoff. — **Pardon de Notre-Dame des Naufragés, à la Pointe-du-Raz,** *le dimanche 16 Juillet.*

Messe, à *6 heures*, sous l'abri élevé près de la statue.

A *9 h. 1/2*, la procession part de la chapelle de Saint-Michel, à Lescoff, pour se rendre à la pointe.

A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec. Sermon breton par M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas. Une messe basse sera célébrée à l'issue de la grand'messe.

A *2 heures*, vêpres. Allocution française par M. le chanoine Abgrall. Prières pour les naufragés : chant du *Libera*.

La musique du Patronage d'Audierne prêtera son concours.

Le lundi 17, à 10 heures, grand'messe.

Locronan. — **Programme de la grande Troménie,** *les dimanches 9 et 16 Juillet.*

La fête sera présidée, le dimanche 9, par Mgr Fleiter, protonotaire apostolique, vicaire général.

Samedi 8, premières vêpres, à *6 heures*.

Dimanche 9, messe à Plaç-ar-Horn, à *6 heures* ; à l'église paroissiale, messes à *4 h.*, *6 h.*, et *7 h.* A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec ; sermon par M. Ollivier, chanoine honoraire de Saint-Brieuc, curé de Bourbriac.

A l'issue de la messe, bénédiction de trois nouvelles statues offertes par Mme Ceillier, de Nantes.

A *2 heures*, départ de la procession. Vers *4 heures*, à Plaç-ar-Horn, sermon par M. le chanoine Abgrall ; bénédiction d'une nouvelle statue de saint Ronan, don de Mme Lemonnier, de Nantes. On bénira également une nouvelle chapelle de style roman, superbe, qui se construit sur la montagne, sous les auspices et la direction de Mme Lemonnier.

Au retour de la procession, vers *6 h. 1/2*, bénédiction du T. Saint Sacrement.

Pendant la semaine, la première messe sera dite à *5 heures ;* confessions. Grand'messe à *9 heures ;* vêpres à *5 heures*. Confessions.

La journée du jeudi sera consacrée aux enfants. Communion générale, le matin ; le soir, procession.

Le dimanche 16 Juillet, les messes et la procession auront lieu aux mêmes heures que *le dimanche 9 Juillet*. La grand'messe sera chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; le sermon sera donné, à l'église, par M. Le Gall, curé de Taulé, et sur la montagne par M. Coatarmanac'h, recteur de Plougasnou.

Leuhan. — **Grand pardon de N.-D. de Lourdes,** *le 3e dimanche de Juillet,* sous la présidence de M. Le Duc, curé de Scaër.

Programme. — *Le samedi 15 Juillet*, messes à *6*, *7* et *9 heures*. Confessions dans la matinée et, le soir, de 4 à 6 heures.

A *8 heures*, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle de Lourdes. Vêpres, à l'arrivée. Procession autour de l'enclos. Sermon par M. Arhan, vicaire à Trégunc. Chant du *Credo*. Bénédiction du T. S. Sacrement. Confessions durant la nuit.

Dimanche 16 Juillet, messes à *2*, *5*, *7* et *8 heures*. Grand'messe à *10 heures*. Sermon par M. le Curé de Scaër. Vêpres à *3 heures*. Procession à l'oratoire et autour du Champ. Bénédiction.

Lundi 17, messes à *6*, *7* et *9 heures*. Confession dans la matinée. Bénédiction. Retour de la procession à l'église paroissiale.

Mardi 18, Pèlerinage des Dames Françaises, de Gourin. Messe à *10 heures*. Vêpres à *2 h. 1/2*. Bénédiction.

N. B. — Ce pèlerinage n'a pu avoir lieu au jour d'abord annoncé.

Lesneven. — **Retraite de jeunes filles,** *du 26 Juin au 1er Juillet.* — 18 paroisses ; 56 retraitantes : Morlaix, 10 ; Lesneven, 9 ; Brest, 5 ; Plounéour-Trez, 5 ; Plouescat, 3 ; Plabennec, 3 ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ploudaniel, 3 ; Daoulas, 2 ; La Martyre, 2 ; Ploudiry, 2 ; Landerneau, 2 ; Cléder, 2 ; Goulven, 2 ; Landivisiau, 2 ; Guipavas, 1 ; Le Conquet, 1 ; Lanarvily, 1 ; Plouider, 1.

Un prêtre breton, aumônier au Maroc. — Nous lisons dans *l'Echo paroissial* de Brest :

« Parmi les Franciscains qui sont partis comme aumôniers militaires au Maroc, se trouve un de nos compatriotes, M. Louis Philippe, en religion frère Laurent.

» C'est lui qui, l'année dernière, est venu chanter à Saint-Louis sa première messe. Il était retourné dans une des maisons franciscaines de Belgique pour s'y préparer à la prédication. Nous étions heureux de savoir qu'il devait revenir cette année à Brest. Les Supérieurs avaient décidé de lui confier quelques retraites du Tiers-Ordre. Mais le Maroc l'a tenté, et il a obtenu d'eux l'autorisation de partager avec nos soldats les souffrances et les dangers d'une campagne qui sera peut-être longue. Dans une lettre que nous recevons de lui, il nous demande de prier et faire prier pour lui. Nous sommes certains que les fidèles ne manqueront pas de lui donner satisfaction et de joindre leurs prières aux nôtres. »

Pour l'achèvement de la Basilique du Sacré-Cœur, à Montmartre.

Le Comité du Vœu National au Sacré Cœur de Jésus a demandé à Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon de faire insérer dans la *Semaine religieuse* de son diocèse ce « suprême appel » adressé à tous les catholiques de France :

Dieu a béni notre appel de 1910 ; nous approchons du moment où nous pourrons Lui offrir le signe d'alliance qu'Il a demandé à la France.

Trois cent mille francs seulement nous sont nécessaires pour finir le clocher et exécuter à l'intérieur les parties essentielles à la consécration de l'église de Montmartre.

Nous conjurons de nouveau tous ceux qui ont au cœur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de la France de nous aider à terminer le Monument national d'où le Sacré Cœur de Jésus fera rayonner sur notre pays son règne de grâce et de miséricorde.

Que sont pour les catholiques trois cent mille francs, comparés à la portée de l'œuvre qu'il s'agit d'achever ?

Le flot de la Révolution monte, menaçant de tout emporter ; de tous côtés, on se demande d'où viendra le secours.

Montrons Dieu qui, seul, à l'heure actuelle, peut sauver la France et qui le veut..., mais qui veut aussi que nous coopérions à l'œuvre du salut ;

Montrons Montmartre, le lieu le plus sacré de la patrie, disaient déjà nos aïeux, et rappelons que, selon la belle parole du cardinal Guibert, la pacification sociale est au terme de l'œuvre poursuivie par le Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus.

Montrer Dieu, montrer Montmartre, c'est dire aux catholiques :

« Achevez l'Eglise de Montmartre, proclamez le Sacré Cœur Seigneur et Maître de la Patrie et la France sera sauvée ! »

Pour l'amour de Dieu, pour l'amour de la France, aidez-nous donc !

« Une fois encore, nous conjurons les catholiques français de » nous aider à achever, pour le dédier solennellement au Sacré » Cœur, le temple national qu'Il a demandé à la France.

» Le Cœur de Jésus est fidèle dans ses promesses : notre con- » fiance en lui ne sera pas trompée.

» † LÉON-ADOLPHE,

» *Archevêque de Paris.* »

Envoyer les offrandes à M. Dumas, trésorier, 47, rue des Mathurins, Paris (VIII^e^), ou à M. le Supérieur de la Basilique, 31, rue de La Barre, Paris (XVIII^e^).

Œuvre des bibliothèques. — L'Œuvre des Bibliothèques Populaires Catholiques, précédemment installée rue du Cherche-Midi, a transporté ses bureaux *74, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.*

Cette œuvre vient en aide, par des dons de livres gratuits, aux paroisses et œuvres pauvres qui veulent combattre le fléau des mauvaises lectures en fondant ou augmentant de bonnes bibliothèques.

On peut demander en communication le principal type imprimé des bibliothèques offertes gratuitement, ainsi que les catalogues s'il s'agit de semi-gratuité. Si on désire être aidé dans le choix des livres, l'Œuvre envoie des listes composées selon les indications qu'on lui donne. On peut soi-même modifier ces listes sur les catalogues complets.

Aux livres sont joints des abonnements de journaux et revues, à prix réduits.

Cennad Catholig Cymru. — Il y a quelques mois (25 Août 1910), fut publié, à Llanrwst (Pays de Galles), le premier numéro d'une modeste feuille à quatre pages, intitulée *Cennad Catholig Llanrwst*. Ce petit *Kannad*, d'abord hebdomadaire, devint mensuel le 25 Novembre suivant, augmentant alors le nombre de ses pages et élargissant sa sphère d'action, sans toutefois perdre de vue l'objet primaire de son existence, à savoir le progrès et le succès de la petite Mission Cambro-Bretonne de Llanrwst. Dernièrement encore, — pour obéir à une suggestion qui nous a été exprimée à différentes reprises par un certain nombre de personnes, — nous avons cru devoir généraliser le titre de l'humble bulletin et l'appeler *Cennad Catholig Cymru* ou le *Petit Messager de la Catholique Cambrie*, dans l'espoir qu'il contribuera désormais, sur une plus vaste échelle, à la gloire de Dieu, à l'honneur de la sainte Eglise et au salut des chers Gallois.

Sa Grandeur Mgr Francis Mostyn, D. D., évêque de Menevia, a officiellement encouragé la publication du petit *Messager* et de-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mandé à ses prêtres de vouloir bien le recommander à leurs paroissiens, en exprimant le vœu et le désir qu'il soit répandu dans toutes les paroisses du Pays de Galles. Ajoutons que ce fut sur l'ordre de S. G. Mgr Augustin Dontenwill, archevêque de Ptolémaïs et supérieur général des Oblats de Marie Immaculée, que le petit *Cennad* avait d'abord été publié en Août dernier, — et que, par ailleurs, S. G. Mgr Adolphe Duparc, évêque de Quimper et de Léon, a daigné nous écrire qu'il le lisait avec intérêt et qu'il en bénissait à la fois le directeur et les lecteurs.

Maintenant, n'y a-t-il pas en Bretagne de nombreux prêtres et même plusieurs laïques qui seraient heureux de nous aider à agrandir, à embellir et à répandre de plus en plus cet embryon de Magazine et de travailler ainsi de loin à la conversion de cette nation-sœur, aujourd'hui complètement plongée dans la nuit noire de l'hérésie mais naguère encore aussi catholique que notre chère Armorique, qui lui doit d'ailleurs en grande partie sa foi ?

L'abonnement à la revue n'est du reste pas excessif : 2 fr. par an seulement, — à moins qu'on ne désire en donner davantage pour aider au perfectionnement ou à la diffusion du *Kannad*. Sans compter que ce serait une bonne occasion pour apprendre le gallois ou l'anglais, pour faire l'étude comparée des langues galloise et bretonne, pour se mettre au courant de l'histoire religieuse du Pays de Galles, etc., etc...

Voici, par exemple, la table des matières du numéro d'Avril : Encouragements et améliorations, la sainte Messe, Mois de Marie, Evangile Bon Pasteur (anglais et gallois), Christianisme en Galles, Quelques martyrs gallois, Saints de Cambrie, Imitation du Christ (anglais et gallois), N.-D. de Galles, Petit vocabulaire celtique, Nouvelles diocésaines galloises, *Ave Maris Stella* (breton et gallois), etc., etc...

Ecrire au R. P. Trébaol, O. M. I., Llanrwst, Wales (Angleterre), qui sera heureux d'envoyer un numéro spécimen de sa petite revue à toute personne qui en fera la demande.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Souverain Pontife, dont la santé se maintient bonne, continue à donner de nombreuses audiences — qui ont été interrompues, pendant quelques jours, par les fêtes du T. Saint-Sacrement.

Le mercredi soir 28 Juin, quand la foule eut quitté Saint-Pierre, le Pape est descendu suivant l'usage, dans la basilique fermée, accompagné seulement de quelques prélats. Il pria longuement devant la Confession de Saint-Pierre où repose le corps du premier Pape, puis baisa le pied de la statue de saint Pierre.

La veille, avait eu lieu devant le Pape la Congrégation générale des Rites pour la cause de béatification de la Vénérable Louise de

Marillac, fondatrice, avec saint Vincent de Paul, des Filles de la Charité. Les consulteurs, puis les cardinaux ont émis leurs votes sur l'héroïcité des vertus de la Vénérable.

— **La mission pontificale en Angleterre pour les fêtes du couronnement.** — Les agences, qui donnent de surabondants détails sur les fêtes du couronnement des souverains anglais, ne parlent pas du significatif accueil fait à la mission pontificale dans la réception des missions extraordinaires, à Buckingham-Palace. Mgr di Belmonte fut reçu le premier par Leurs Majestés. De même, au dîner de gala, il était à la table du duc de Connaught et des autres princes royaux.

Le Congrès eucharistique de Madrid. — Comme les précédentes démonstrations eucharistiques internationales — Londres, Cologne et Montréal —, le Congrès de Madrid a été une grandiose manifestation de foi qui a dépassé toutes les prévisions. Il était présidé, au nom du Souverain Pontife, par Son Eminence le cardinal Aguirre, archevêque de Tolède, primat d'Espagne, qui a été reçu avec les honneurs qu'on rend aux souverains. Le légat était entouré de plus de cinquante archevêques ou évêques, venus de tous les points de l'Espagne et de l'étranger. Parmi eux on remarquait Mgr Dubois, archevêque de Bourges, Mgr Ricard, archevêque d'Auch, Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes, Mgr Odelin, vicaire général de Paris, représentant Mgr Amette. Très nombreux pèlerins français, prêtres et fidèles, dont plusieurs ont pris part aux travaux du Congrès, qui avaient pour objet spécial de promouvoir le culte de la sainte Eucharistie.

Nous ne pouvons même pas mentionner ici les fêtes splendides qui se sont succédé, au milieu de l'enthousiasme général ; citons du moins : la cérémonie particulièrement touchante de la communion des 20.000 enfants, en plein air ; l'imposante assemblée générale du mercredi, à laquelle le roi a assisté et fait une magnifique profession de foi ; surtout la procession solennelle du jeudi à travers les rues de la ville, toutes pavoisées et ornées d'arc-de-triomphe. Sur le parcours, les troupes formaient la haie et, au passage du T. Saint-Sacrement, présentaient les armes et tombaient à genoux. La procession, qui a duré trois heures, s'est terminée dans la cour du palais royal où le cardinal bénit, le roi présent, la foule immense massée sur la place.

Au milieu des tristesses de l'heure présente, de telles manifestations sont consolantes : hommages d'honneur et de réparation à Notre Seigneur Jésus-Christ, le Christ Sauveur, elles protestent contre les vilenies, les blasphèmes, les outrages multipliés dont tant d'hommes — et d'Etats — se rendent coupables. Elles ont démontré, avec une éclatante évidence, que le peuple espagnol reste profondément catholique dans l'immense majorité, contrairement à ce que prétendaient, l'année dernière, des voix intéressées pour essayer de légitimer la préparation à la décatholisation de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Espagne. Le Souverain Pontife a été heureux de recevoir cette assurance par le roi Alphonse XIII lui-même se félicitant du succès du Congrès eucharistique et demandant la bénédiction du Saint-Père pour lui et pour l'Espagne.

Lettre du Souverain Pontife. — Dès avant l'ouverture du Congrès, Sa Sainteté Pie X avait adressé à S. E. le cardinal Aguirre la lettre suivante. On y remarque l'insistance du Souverain Pontife à recommander la communion fréquente, et le grave avertissement qu'il donne au sujet du saint Viatique.

Salut et bénédiction apostolique.

Le jour approche où les catholiques vont accourir à Madrid de toutes les parties de la terre, afin d'y célébrer sous votre présidence à vous, Notre Légat, un solennel Congrès eucharistique ; et Nous avons appris avec beaucoup de joie qu'ils y seraient en grand nombre. Et comme Nous avons présente l'ardeur de religion et de foi surtout de vos milieux populaires, Nous avons facilement imaginé que seraient d'une singulière magnificence les honneurs qu'on s'apprête à rendre chez vous à l'auguste Sacrement. Certes, s'il ne convient pas que le peuple espagnol se laisse surpasser par aucun autre en rien de ce qui touche la profession de la foi catholique, il convient encore bien moins qu'il en soit ainsi pour ce qui touche au culte de Notre-Seigneur, vivant parmi nous sous ses voiles mystiques : car, ne fut-il pas le particulier honneur de l'Espagne, celui qui fut donné pour céleste patron aux congrès et aux confréries eucharistiques en raison de son zèle insigne vis-à-vis de ce Sacrement, saint Paschal Baylon ?

Aussi souhaitons-Nous plutôt que les choses se passent de telle sorte que ce Congrès soit honoré, non seulement par le nombre de ceux qui y prendront part et par la splendeur des cérémonies, mais aussi et surtout par l'abondance de ses fruits. En effet, tous vos soins doivent tendre absolument du côté où se sont portés davantage Nos préoccupations et Notre pensée, à savoir : que les hommes soient amenés à une plus grande connaissance, à un plus grand amour et à une plus grande habitude de Jésus-Christ.

Vous comprenez bien, vous-mêmes, que toutes choses sont vivifiées par une pieuse et religieuse communion au Sacrement ; et c'est pourquoi il importe avant tout que, parmi les chrétiens, — non seulement ceux qui ont atteint l'âge adulte, mais tous ceux qui jouissent de la raison, — prévale l'usage fréquent, même quotidien de l'Eucharistie. Proposez-vous donc, avant tout, comme premier sujet de considération, ce qui fait principalement le fonds des actes les plus récents du Siège apostolique, c'est-à-dire de l'Encyclique *Mirœ caritatis* de Notre illustre Prédécesseur et de Nos deux Décrets *Sacra Tridentina Synodus* et *Quam singulari*. Voyez par quels

moyens ils pourraient, plus pleinement et plus heureusement, être mis en pratique.

Chercher, en outre, tout ce qui peut plus largement propager les usages salutairement institués pour entretenir la dévotion commune envers l'Eucharistie, telle sera la tâche de votre zèle et de votre piété. Nous approuvons grandement, par exemple, la coutume qui s'est introduite en beaucoup d'endroits, qu'il n'y ait aucun dimanche ni jour de fête sans exposition publique dans toutes les églises de l'un et l'autre clergé et sans bénédiction du Saint-Sacrement pour les assistants : et sachez que Nous souhaitons vivement que cet usage s'introduise dans les autres diocèses. Vous Nous causeriez aussi une grande joie si vous preniez soin de promouvoir, de tout votre pouvoir, de fréquents Saluts et les Adorations perpétuelles et de solennelles prières au Dieu caché.

Mais par-dessus tout, veillez à ceci, et qu'aucun des ministres de la Sainte Eucharistie régulièrement chargé du salut éternel des chrétiens ne l'oublie. Chacun sait que c'est une habitude trop fréquente, en raison d'un malheureux sentiment d'humanité et de pitié, qu'on rende aux mourants ce détestable service de ne point appeler le prêtre à leur chevet, sinon quand la torpeur suprême des sens a déjà hébété toute leur connaissance. Ainsi voit-on des chrétiens sortir d'ici-bas sans être munis du Corps du Christ, unique viatique pour la céleste patrie. Appliquez-vous donc de toutes vos forces à extirper les racines d'un si grand mal et à inculquer communément ce précepte de la vraie charité fraternelle : que ces puissants secours d'une vie meilleure soient administrés le plus tôt possible à tous ceux qui sont en péril.

Il Nous reste à demander les secours de la grâce divine pour ces conseils et vos projets. Nous le faisons de tout cœur. Et Nous vous accordons, avec amour, la Bénédiction apostolique comme gage de ces faveurs en témoignage de Notre particulière bienveillance, à vous, Notre cher Fils, et à tous ceux qui assisteront à ce Congrès.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 5 Juin 1911, huitième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

BIBLIOGRAPHIE

Un catalogue analytique de bonnes chansons. — Ce n'est pas seulement un répertoire de chants pour œuvres de jeunesse, bien que la plupart des titres indiqués puissent remplir ce but. Il répond en même temps à un but plus large. Il s'adresse à tous ceux et à toutes celles, quels que soient leur âge et leur situation qui, dans une circonstance quelconque de la vie, à l'école, au Patronage, à la caserne, dans les champs, dans les foyers, aux ateliers, à toutes les réunions de famille ou autres, ont besoin de bonnes et saines chansons vraiment françaises.

Les chansons, classées par ordre alphabétique, portent, en regard de chaque titre, le nom des auteurs, la caractéristique du genre, une courte analyse,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'adresse des éditeurs et le prix. Suit une liste de chansons pour dames et jeunes filles, de chansons patriotiques, militaires et antialcooliques.

Cette brochure forme les nos 62 et 63 de la collection des *Actes Sociaux*. Prix du catalogue de *Bonnes Chansons* : 1 fr., franco. Action Populaire, Reims.

P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Discours Eucharistiques. *Première série.* — Collection publiée sous le patronage du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Fort volume in-12, 3 fr. 50.

Parmi les vingt-huit discours reproduits ici, signalons ceux de M. de Belcastel, J. Lemaun, Mgr Lequette, R. P. Verbeke, Dr Didiot, Mgr Monnier, Mgr d'Hulst, R. P. Tesnière, Mgr Mermillod, Mgr Lachat, Mgr Berchialla, R. P. Monsabré, R. P. Matignon, Mgr Gay, Mgr Cartuyvels, R. P. Célestin de Wervicq, etc. Nous souhaitons vivement que cette publication soit continuée.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché lourd. La Rente Française termine à 94,97. Les fonds russes sont mieux défendus.

Les obligations de l'Emprunt Hellénique 4 °/₀ actuellement émis sur notre marché sont offertes à 437 fr. 50, soit 87 1/2 °/₀ et rapportent 4,57 °/₀. Ces titres sont garantis par les excédents des revenus cédés à la Commission Financière Internationale et par diverses autres ressources. — On annonce pour le 12 Juillet, l'émission d'un emprunt fédéral brésilien 4 °/₀ de 60 millions par les soins du Crédit Mobilier de la Caisse Commerciale et Industrielle, de la Société Centrale des Banques de province et de la Banque Privée. Le prix d'émission est fixé à 442,50 payables 100 fr. en souscrivant et le solde à la répartition, le 25 Juillet. — Le placement des obligations de la Basse-Autriche se poursuit avec succès, au prix de 487,50, par les soins de la Société Centrale des Banques de province. Il en est de même des actions du Banco de la Républica offertes à 180 fr. par la Cie Française de Banque et de Mines.

Bonne tenue de l'obligation 4 1/2 Caisse Hypothécaire Argentine à 478,50. On retrouve les Mines d'Etain d'Ervedosa à 350 et les Charbonnages de l'Oklahoma à 119. Des achats importants et nombreux se portent sur l'action Jumper Californian Company qui s'inscrit en nouveau progrès à 16,25. A noter la fermeté de l'action Québec Railway à 335 et de l'obligation à 473.

La Rambla Company of Montevideo a commencé à servir le 29 Juin, dans leur ordre d'arrivée, les demandes d'actions privilégiées 6 °/₀ adressées avec les fonds, au crédit de la Compagnie, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. Le prix d'émission est de 26,50 par action d'une livre. — Un courant suivi de transactions s'est établi sur le Miami Copper depuis qu'elle a été introduite au marché à terme ; ce titre s'inscrit à 128,50. — On a introduit récemment sur le marché en banque les actions de la Société russe de Naphte Lianosoff. Cette société est la continuation de l'entreprise créée il y a trente ans par M. Lianosoff père. Les bénéfices probables pour 1911 sont évalués à 1.179.000 roubles correspondant à un rendement de 29 °/₀ du capital social. Le titre reste demandé à 409 fr.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

PRÊTS sur signature depuis 3 fr. 50 °/₀ et achats de tous droits successifs, nues-propriétés, bien indivis et autres garanties. Ecrire ou voir **Paillard, 39, rue Monge, Paris.**

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, FÇOIS, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)

Restauration. — Statuaire.

Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.

Travaux soignés. — Maison de confiance.

Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Maison **BOSSARD-BONNEL, à Rennes,**

seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE

Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires

à 300 mètres de la Grotte.

60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

UNITED RAILWAYS OF THE HAVANA and REGLA WAREHOUSES, Limited

COMPAGNIE ANGLAISE CONSTITUÉE LE 8 FÉVRIER 1898

EMPRUNT DE FR. 25.000.000

REPRÉSENTÉ PAR

50.000 Obligations 4 1/2 0/0 de Fr. 500 ou L : 19.15.6 Or

REMBOURSABLES A **103** 0/0 EN 45 ANNÉES A PARTIR DU 1er JUILLET 1918

INTÉRÊT ANNUEL : FR. 22,50 = L 0.17.9

Payable par semestre les 1er Janvier et 1er Juillet, à raison de Fr. **11.25 = L 0-8-10 1/2**

Les coupons et le remboursement du capital seront payés nets de tous impôts présents ou futurs en France et de l'income-tax britannique.

CES OBLIGATIONS SONT MISES EN PLACEMENT, JOUISSANCE 1er JUILLET 1911

Au prix de Fr. **497,50 = L 19,13,6** par Titre, payables en souscrivant.

Les demandes sont reçues dès à présent

EN FRANCE } au **Comptoir National d'Escompte de Paris;** à la **Société générale.**

A LONDRES : chez **MM. J. Henry Schroder & Co**, 145, Leadenhall Street.

La publication prescrite par la loi a été faite dans le *Bulletin annexe au Journal Officiel* du 18 Juin 1911.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

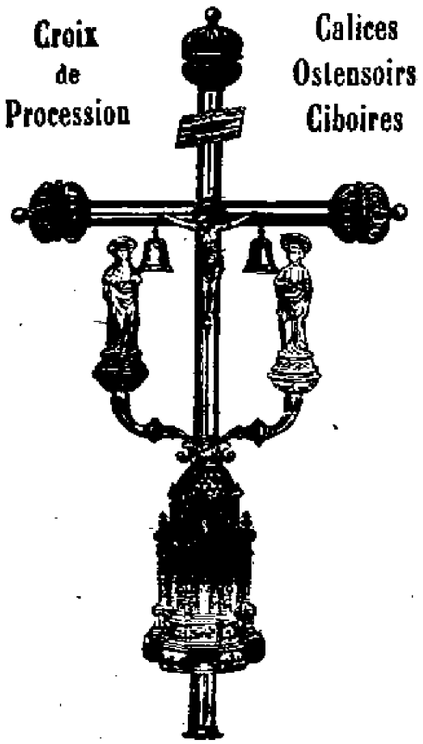

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

FABRIQUE de LITS et SOMMIERS MÉTALLIQUES
LÉON HUYGE, 10, rue du Château-d'Eau. Tél. 442-90, PARIS.
Fournisseur spécial des Etablissements religieux.

LA FINETTE
EAU-DE-VIE PUR VIN

Cette eau-de-vie pur vin se recommande pour son arome.
Elle est livrée avec un certificat d'analyse du Laboratoire de chimie de Cognac.

TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 14 Juillet 1911. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — Encyclique *Jamdudum in Lusitania* sur la Séparation en Portugal (à suivre).

II. — Communications de l'Evêché : Nominations ; Conseils paroissiaux.

III. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Enseignement libre ; Congrès national Eucharistique d'Ars ; Quimper ; Quimperlé ; Sainte-Anne d'Auray ; Les médailles-scapulaires ; Bretons, restez chez vous !

IV. — Chronique générale : Rome ; Bayeux ; Lyon ; Laval ; Rennes ; Le droit de refuser certains parrains.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Juillet. — 6e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mardi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 21. — S. Ténénan, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.
Samedi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 23. — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Apollinaire, Evêque, Martyr.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogoff	du 14 au 17 Juillet.
Quéménéven	du 18 au 21 —
La Feuillée	du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Encyclique « Jamdudum in Lusitania » sur la Séparation en Portugal.

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et ordinaires d'autres lieux, en paix et communion avec le Siège apostolique

PIE X, Pape

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous pensons, Vénérables Frères, que vous est assez connu le cours incroyable qu'a pris depuis longtemps en Portugal l'inhumanité des forfaits qui oppriment l'Eglise. Qui ne le sait, en effet ? Dès que la République y fut devenue la forme du Gouvernement, commencèrent d'y être promulguées sans répit des mesures qui respirent une haine inexplicable de l'Eglise. Nous avons vu les Ordres religieux violemment expulsés et la plus grande partie de leurs membres jetés impitoyablement hors des frontières du Portugal. Nous avons vu, par un souci acharné de ne laisser subsister aucune trace de religion dans toute l'organisation civile ni dans les actes de la vie commune, les solennités de l'Eglise rayées du nombre des jours fériés; tout caractère religieux enlevé au serment ; la loi du divorce établie à la hâte ; l'instruction religieuse bannie des écoles publiques. Enfin, pour passer sous silence d'autres attentats dont la liste serait longue, les évêques ont subi une pression véhémente, et deux très célèbres évêques, ceux de Porto et de Béja, hommes illustres tant par l'intégrité de leur vie que par les services rendus à la Patrie et à l'Eglise, ont été déposés de leurs sièges et de leurs honneurs.

L'attitude du Saint-Siège.

Tandis que les nouveaux gouvernants portugais donnaient tant et de si funestes exemples d'excès de pouvoir, vous savez de quelle patience et de quelle modération le Saint-Siège a usé à leur égard Nous avons estimé qu'il fallait éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait ressembler à un acte d'hostilité vis-à-vis de la République. Nous gardions, en effet, quelque espoir que ses chefs prendraient, un jour, des résolutions plus sensées et répareraient, enfin, par quelque nouvel accord, les dommages causés à l'Eglise. Mais Nous avons été totalement déçu : voici qu'à leur œuvre néfaste, ils mettent le comble par la promulgation de la très mauvaise et très pernicieuse loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le devoir de Notre charge apostolique ne Nous permet plus en aucune façon de tolérer ni de passer davantage sous silence une si grave atteinte portée aux droits et à la dignité de la religion catholique. C'est pourquoi, dans cette lettre, Nous en appelons à vous, Vénérables Frères, et Nous dénonçons à la chrétienté entière, toute l'indignité de cette conduite.

Qu'en principe la loi dont Nous parlons soit d'une absurdité monstrueuse, cela résulte évidemment de ce qu'elle exempte l'Etat du culte divin, comme si tous les hommes, individus et sociétés, ne dépendaient pas de Celui qui a créé et conserve toutes choses ; cela résulte encore de ce qu'elle délie le Portugal de l'observance de la religion catholique, de cette religion, disons-Nous, qui fut toujours pour cette nation le premier élément de sa force et de sa gloire, et que professe la presque unanimité des citoyens. Mais, soit ; on a cru pouvoir déchirer cette union si intime de l'Eglise et de l'Etat, établie sur la foi solennelle des traités. Etant donné cette séparation, il était au moins logique de ne plus s'occuper de l'Eglise et de lui laisser l'usage de la liberté et du droit commun dont jouissent tout citoyen et toute société honnête. C'est exactement le contraire qui est arrivé. Car si cette loi s'appelle une loi de Séparation, en réalité elle vise par sa nature même à dépouiller l'Eglise de ses biens temporels, au point de la réduire à l'extrême indigence, et, pour ce qui est de son pouvoir spirituel, à la livrer en esclavage au despotisme de l'Etat.

Loi de spoliation.

Et d'abord, en ce qui concerne les biens extérieurs, la République portugaise se sépare de l'Eglise dans des conditions telles qu'elle ne lui laisse absolument rien avec quoi elle puisse pourvoir à la décence de la maison de Dieu, à l'entretien du clergé, à l'exercice de ses multiples devoirs de charité et de piété. En effet, de par les articles de cette loi, non seulement l'Eglise est spoliée de la propriété de tous les biens, meubles et immeubles sur lesquels elle a les droits les plus certains ; mais encore toute faculté lui est retirée d'acquérir quoi que ce soit à l'avenir. Il est bien réglé, à la vérité, que certains corps civils présideront à l'exercice du culte divin ; toutefois, il est étonnant de voir dans quelles limites étroites est circonscrite la permission qui leur est accordée de recevoir des offrandes à cette fin. En outre, la loi abolit et supprime toutes les obligations par lesquelles les catholiques avaient coutume de s'engager à donner chacun à leur propre curé des subsides ou un traitement ; elle défend qu'on exige désormais rien d'eux à ce titre. Elle permet bien que ces mêmes catholiques pourvoient aux frais du culte divin par des aumônes volontaires, mais elle veut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que de la somme recueillie à cet effet un tiers soit distrait pour être attribué aux œuvres de bienfaisance laïque. Et voici qui met le comble à tout le reste : de par cette loi, les édifices qui pourraient être dans la suite acquis ou construits pour l'exercice de la religion, après un nombre défini d'années, au détriment des légitimes possesseurs et sans aucune indemnité, tomberont dans le domaine public.

Mais en ce qui appartient en propre au pouvoir sacré de l'Eglise, l'outrage de cette *séparation* est beaucoup plus grave et plus pernicieux, puisque la loi réduit l'Eglise, Nous l'avons dit, à une odieuse servitude. Tout d'abord, la hiérarchie, comme si on l'ignorait, est totalement dédaignée. On mentionne bien le clergé, mais c'est pour lui interdire de s'occuper d'une façon quelconque de l'organisation du culte religieux. Ce soin est confié tout entier à des associations de *laïques* établies ou à établir à titre de Sociétés de bienfaisance, et cela conformément aux règles de l'administration civile, en vertu du pouvoir de l'Etat, et sans aucune dépendance de l'autorité de l'Eglise. Que si, au sujet de l'association à laquelle on confie cette tâche, il s'élève des conflits entre clercs et laïques, ou entre les laïques seuls, ce n'est pas à l'Eglise qu'il appartiendra de trancher les litiges, mais à l'Etat, qui garde pour lui seul tout pouvoir sur ces institutions. Dans cette organisation du culte, les gouvernants portugais évincent si complètement le clergé, qu'ils ont prescrit et décrété expressément que ceux qui exercent le ministère ecclésiastique ne pourront ni être admis dans les collèges paroissiaux ni obtenir un poste dans l'administration ou la direction des susdites associations. Impossible d'imaginer rien de plus intolérable, de plus inique, qu'une pareille prescription, puisqu'elle met le clergé dans une condition inférieure à celle des autres citoyens, et précisément là où il commande de plein droit.

Attentats à la liberté de l'Eglise.

De quelles chaînes la loi portugaise charge et enlace la liberté de l'Eglise, c'est à peine croyable, tant elle va à l'encontre des institutions contemporaines et même de la proclamation publique de toutes les libertés ; tant elle est indigne de toute nation humaine et civilisée. Elle décrète, sous de graves sanctions, que les actes des évêques ne seront imprimés et ne pourront, en aucune manière, même dans l'enceinte des églises, être notifiés aux fidèles sans la permission du Gouvernement. En outre, il est interdit, en dehors des édifices sacrés, de célébrer, sans l'autorisation de la République, n'importe quelle cérémonie, de déployer aucune pompe, de revêtir les ornements sacrés et même de porter la soutane. Il est défendu encore de ne rien apposer, non seulement sur les monuments publics, mais même sur les

maisons privées, qui rappelle la religion catholique ; mais ce qui blesse les fidèles n'est nullement interdit. De même, il n'est plus permis de fonder des associations de religion et de piété : les Sociétés de ce genre sont réduites à la situation précaire et criminelle de celles qui se forment pour le mal. En outre, alors qu'il est permis à tous les citoyens d'user à leur gré de leurs biens, les catholiques, contre toute justice et toute équité, rencontrent de fâcheuses entraves à ce même droit, s'ils veulent participer au soulagement des âmes de leurs morts ou subvenir aux frais du culte divin. Les fondations déjà faites sont détournées avec impiété à d'autres usages, en violation des testaments et de la volonté des donateurs. Enfin, la République — ce qui est le plus cruel et le plus grave — n'hésite pas à usurper sur le domaine de l'autorité ecclésiastique et à trancher à plusieurs reprises en ces matières qui, appartenant à la constitution même du sacerdoce, sont revendiquées par l'Eglise comme le premier objet de ses soins : Nous parlons de la discipline et de l'éducation des séminaristes. En effet, non seulement la loi oblige les séminaristes à faire les études scientifiques et littéraires qui précèdent la théologie dans les lycées officiels, où l'intégrité de leur foi, en raison de l'esprit de ces institutions hostiles à Dieu et à l'Eglise, est exposée aux plus imminents périls ; mais encore la République s'ingère dans la vie et la discipline intérieures des Séminaires et s'arroge le droit de désigner les professeurs, d'approuver les livres, de régler les études sacrées des clercs. Ainsi sont remis en vigueur les anciens décrets des *Régalistes ;* mais ce qui n'était qu'une très pénible arrogance tant que subsistait la concorde de l'Eglise et de l'Etat, n'apparaît-il pas, maintenant que l'Etat ne veut plus avoir aucun rapport avec l'Eglise, comme contradictoire et plein d'absurdité ? Quoi donc ! ne dirait-on pas que cette loi a été faite surtout dans l'intention de dépraver même les mœurs du clergé et de le provoquer à trahir ses chefs ? Car elle attribue sur le Trésor public des pensions régulières à ceux qui sont interdits *a sacris* par l'autorité des évêques ; elle assure des avantages particuliers à tous les prêtres qui, malheureusement oublieux de leurs devoirs, auraient osé tenter de se marier, et, chose pénible à rapporter, elle garantit les mêmes avantages à la complice et aux enfants survivants de cette union sacrilège. *(A suivre.)*

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Nominations.** — Par décision épiscopale en date du 7 Juillet ont été nommés :

Vicaire à Ploubinec, en remplacement de M. Beuzet, M. Guillerm, vicaire à La Feuillée ;

Vicaire à La Feuillée, M. Jézéquel, vicaire à Guilligomarc'h.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Conseils paroissiaux. — Conformément à l'ordonnance établissant les Conseils paroissiaux, Monseigneur l'Evêque a nommé les conseillers paroissiaux de :

Collorec ;
Daoulas ;
Henvic ;
Ploudaniel, Plouhinec, Plouzané ;
Saint-Goazec, Saint-Martin de Morlaix, Saint-Pabu, Sainte-Sève ; Saint-Thurien.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — Les vocations sacerdotales.
III. — L'ordination du 25 Juillet.

ENSEIGNEMENT LIBRE. — **I. Cours d'enseignement supérieur libre pour jeunes filles.** — Nous avons le plaisir d'annoncer aux familles chrétiennes qu'une maison d'enseignement supérieur libre s'ouvrira, au mois d'Octobre prochain, à Quimper, rue du Frout. On trouvera sous peu, dans la *Semaine religieuse*, le prospectus donnant toutes les indications concernant les cours et les conditions d'admission.

Pour tous autres renseignements on devra s'adresser, jusqu'aux premiers jours d'Août, à Mme Berthelot, cours Dacier, Saumur, et, à partir de cette date, à Mme Berthelot, rue du Frout, Quimper.

II. Examens d'admission aux cours normaux du Folgoët et de Landerneau. — Les examens d'admission à ces cours auront lieu, pour les garçons, le 21 Juillet à Quimper, Quimperlé, Châteaulin et Landerneau ; pour les filles, le 27 Juillet, à Quimper et à Landerneau.

III. Retraites d'institutrices chrétiennes. — Nous rappelons aux institutrices qui doivent prendre part à nos retraites du 10 Août à Quimper, ou du 17 à Lesneven, qu'elles ont à envoyer leur adhésion à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimper ou de Lesneven.

Nous serions reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien communiquer cet avis aux institutrices chrétiennes de leurs paroisses.

Congrès national Eucharistique d'Ars, *du 3 au 6 Août.* — Le Directeur général de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs profite du Congrès national eucharistique d'Ars pour y convoquer tous les *Prêtres-Adorateurs* de France et des pays environnants (1). La Direction de l'Œuvre y sera représentée ; si le Directeur général ne peut pas y assister lui-même en personne, il y déléguera à sa place le R. P. Normand qui, depuis plusieurs années déjà, collabore avec lui à l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs.

Il y a lieu d'insister spécialement sur les séances sacerdotales du samedi 5 Août (celle du samedi matin comporte un rapport spécial sur la Piété sacerdotale et l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs — cf. *Annales* de Juin 1911, pages 194 et suiv.) ; — sur l'adoration nocturne du 5 au 6 Août qui groupera les Prêtres-Adorateurs au pied du T. S. Sacrement ; — et sur la procession de clôture du dimanche 6 Août.

Les confrères qui doivent prendre part aux retraites ecclésiastiques du diocèse ne pourront se rendre à Ars. Ceux qui feront ce pèlerinage pourront utilement profiter de la présence à Ars d'un membre de la Direction générale de l'Œuvre, et de la réunion projetée de tous ou presque tous les Directeurs diocésains de France et des pays environnants, pour soumettre leurs *desiderata*, spécialement sur les points suivants : 1° l'Heure d'adoration ; objections apportées à sa pratique, sa durée (une heure *continue*), la manière de la passer (v. g. récitation du Bréviaire), etc. ; — 2° le renvoi régulier du *Libellus*, difficultés, causes de non-renvoi ; — 3° les *Annales mensuelles ; desiderata* par rapport aux sujets traités ou à traiter, etc ; et toutes autres questions utiles concernant la marche de l'Œuvre.

Observation importante. — La Direction générale de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs se trouve dans l'impossibilité de s'occuper des logements à Ars ; on est donc prié de s'adresser directement dans ce but à M. le chanoine Béréziat, 3, rue du Lycée, à Bourg-en-Bresse (Ain).

Le Directeur diocésain de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs,
J.-L. B.

QUIMPER. — **Succès scolaires.** — Nous sommes heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, les brillants succès que viennent d'obtenir les élèves de nos deux établissements ecclésiastiques de Quimper aux examens du baccalauréat.

L'Institution Saint-Vincent a présenté 13 élèves ; 11 ont été déclarés admissibles.

1re partie. — *Latin-grec* (A) : MM. Jean Bescond, de Crozon ; François Galès, de Douarnenez ; Yves Heurté, de Primelin ; Jules Kérinec, de Crozon ; Louis Le Bot, de Plougastel-Daoulas ; François L'Haridon, de Châteaulin ; Jean Poupon, de Douarnenez ; Alain Seité, de Plouescat.

2e partie. — *Philosophie :* MM. Sébastien Castric, de Combrit ; Alfred Le Guellec, de Pouldavid ; Christophe Le Guillou, de Saint-Goazec.

---

(1) Les *Annales* de Juillet lancent un appel général.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Ecole Saint-Yves a vu 12 de ses élèves déclarés admissibles.

1re partie. — *Latin-grec :* M. Miossec. — *Latin-langues :* M. Feillet. — *Latin-sciences :* MM. Bargilliat et Chabay. — *Sciences-langues :* MM. Le Floch et de Lonlay.

2e partie. — *Philosophie :* MM. d'Amphernet, Queinnec et Sergent. — *Mathématiques :* MM. de Lonlay, Le Floc'h et Sauvage.

Quimperlé. — Une retraite française et bretonne pour les Tertiaires s'ouvrira, chez les Religieuses de la Retraite de Quimperlé, le dimanche 30 Juillet à 6 heures du soir.

Sainte-Anne d'Auray. — **Pèlerinage des Tertiaires.** — Dimanche, *23 Juillet*, pèlerinage annuel des Tertiaires de Saint-François d'Assise, à Sainte-Anne d'Auray.

La veille, à 8 heures, procession aux flambeaux et adoration nocturne.

Les médailles-scapulaires. — Pour répondre au désir qui nous a été exprimé, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, nous reproduisons, d'après *l'Ami du Clergé*, l'analyse des décret et *déclarations* du Saint-Office, du 16 Décembre 1910 (1), au sujet des médailles remplaçant les scapulaires.

Les textes officiels, de portée universelle (et non plus seulement des concessions particulières), établissent ainsi les conditions du privilège accordé par SS. le Pape Pie X :

1° Chacun peut à sa guise ou continuer de porter des scapulaires — et le Saint-Père le désire vivement — ou les remplacer par une médaille bénite à cet effet. C'est absolument la même chose au point de vue des indulgences et faveurs spirituelles, même du *privilège sabbatin*.

2° Quelle médaille ? — Une médaille représentant d'un côté Notre-Seigneur montrant son Cœur sacré (nous croyons donc que la seule image du Cœur *isolé* ne suffirait pas), et de l'autre la Sainte Vierge. Cette médaille doit être en métal.

3° A part les scapulaires des Tiers-Ordres, dont le port reste obligatoire pour les tertiaires, la médaille peut remplacer tous les autres scapulaires approuvés par le Saint-Siège.

4° Une seule médaille suffit pour remplacer tous les scapulaires qu'on a reçus ; mais elle doit être spécialement bénite *autant de fois* qu'on remplace de scapulaires. Par exemple, une seule médaille suffira pour remplacer les scapulaires du Mont-Carmel, de l'Immaculée-Conception et de la Passion ; mais elle devra être bénite *ad hoc* trois fois.

5° Qui peut bénir ? — Tout prêtre ayant le pouvoir d'imposer un

(1) Le texte de ce document a paru dans le n° de la *Semaine religieuse* du 27 Janvier 1911.

scapulaire pourra bénir les médailles remplaçant ce scapulaire. S'il peut imposer v. g. trois scapulaires, il devra bénir trois fois les médailles pour qu'elles puissent remplacer les trois scapulaires.

6° Comment bénir ? — Par un simple signe de croix, n'importe quand.

7° Comment porter la médaille ? — Ou bien suspendue au cou, ou *sur soi* de toute autre façon respectueuse.

8° L'imposition d'un véritable scapulaire demeure obligatoire pour la réception. Ce n'est qu'après l'avoir ainsi reçu qu'il est permis de le remplacer par une médaille.

9° Les *Déclarations* nous renseignent sur la valeur des indults antérieurs au *Décret général* du 16 Décembre 1910. — *a)* Les médailles *bénites* en vertu de ces pouvoirs restent valables, aux conditions fixées dans les indults particuliers. — *b)* Les médailles qui *seront bénites* sont soumises aux conditions du Décret. — *c)* Lesdits pouvoirs particuliers ne seront valables que pour cinq ans, à compter du jour de leur concession. — *d)* A ceux qui avaient pouvoir de subdéléguer, défense de le faire à partir du 16 Janvier 1911.

Bretons, restez chez vous !

C'est le conseil que nous avons donné, souvent déjà, dans les colonnes de la *Semaine religieuse*, et qui nous valut un jour d'être traité de « Jérémie » par certain confrère plus optimiste La lettre suivante, écrite par un des prêtres qui se dévouent à l'Œuvre des Bretons de Paris, est de nature, semble-t-il, à justifier bien des « lamentations ». Nous la donnons dans son éloquente simplicité.

« .... Notre Œuvre va toujours se développant avec l'émigration. Hélas ! il est triste de le constater avec un Quimpérois dont je visitais la pauvre famille, avant-hier : « Il y a cinq ans, me disait-il, à peine cinq ou six familles du côté de Quimper vivotaient dans le quartier de la Gare (d'Orléans) ; maintenant, c'est par centaines qu'on les compte ». De fait, tout ce quartier de la Gare et des environs fourmille de Bretons de Quimper et des paroisses voisines. Nos nombreuses réunions de Sainte-Anne de la Maison-Blanche ne sont composées, à peu près, que de ces émigrés quimpérois.

Je ne puis sans gémir de leurs misères les visiter dans certains passages, où ils sont entassés dans d'obscurs réduits situés au fond des cours Les enfants, y manquant d'air, s'étiolent et paraissent d'une pâleur effrayante, pronostic de la tuberculose. Les pères et les mères ont également l'air malades, épuisés par des travaux excessifs ou par une atmosphère malsaine. Faut-il qu'il y ait tant de nos compatriotes à quitter le climat si salubre de notre beau pays de Quimper, pour s'ensevelir dans ces ruelles et dans ces logements étroits de Paris, si funestes à la santé du corps ! Et que dire de la santé de l'âme ?

La nécessité de vivre force nos Bretons à des travaux d'esclaves,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans des milieux où ils n'ont pas assez de caractère, ni d'instruction, pour résister aux entraînements du vice et de l'erreur. Et pendant que les parents chancellent dans leur foi et dans les pratiques religieuses, que peuvent devenir leurs enfants, livrés aux écoles laïques et aux mauvais exemples de la rue ? J'en ai eu le cœur navré, à ma dernière visite en l'une de ces cours où se trouvaient agglomérées plusieurs familles avec leurs nombreux enfants...

Nous avons eu beau établir en ce quartier un catéchisme avec des messes hebdomadaires en vue de communions privées, nos petits Bretons, mal surveillés, ont en grande partie échappé à notre influence, à cause de l'insouciance des parents. Au contraire, j'ai réussi à former un excellent noyau de petits enfants de différentes nationalités, qui me consolent de la défection des autres.

L'intérêt devient le seul mobile des mœurs, quand la foi disparaît avec ses pratiques Si vous cessez de donner, on cesse de vous envoyer les enfants à instruire de leur religion, et on cesserait soi-même d'aller à l'église. Si nos Sœurs, avec la Société « La Bretagne », n'étaient pas dans nos grands cinq quartiers de Paris et de la banlieue, pour distribuer des secours temporels ; si les aumôniers de « La Bretagne » n'étaient pas là pour multiplier les secours spirituels, bien peu de nos 2 500 familles bretonnes qui font partie de nos réunions, conserveraient la foi avec les pratiques religieuses. Grâce à leur concours actif, nous avons encore la satisfaction de maintenir ces nombreuses familles dans une certaine fidélité aux croyances et aux mœurs de leur pays natal. Malgré ce bien inappréciable, nous ne pouvons pas ne pas trembler devant le sort des enfants exposés à tous les périls de la rue et des écoles athées.

Il nous faudrait autant de patronages et de cercles catholiques que nous avons de quartiers, pour abriter les enfants et les jeunes gens de race bretonne contre l'indifférence et la perversité ambiantes, surtout contre la propagande protestante et maçonnique..... C'est par milliers que nos Bretons habitent Saint-Denis ; et nous n'y comptons pas plus de six à sept cents pratiquants. Combien y serait donc utile un établissement qui arracherait tant d'enfants, de jeunes gens et d'ouvriers bretons à une aussi funeste influence!

Dois-je vous le dire ? Je n'ai été repoussé cette année que deux ou trois fois du chevet des malades originaires de notre pays, et l'une des fois c'est à Saint-Denis, par un Breton-bretonnant qui avait complètement perdu la foi, et qui a fait enterrer civilement sa femme, malgré ses dispositions chrétiennes. Combien d'autres familles, ou d'autres pères de famille, à Saint-Denis, seraient capables d'en faire autant! Il importe de résister à cet entraînement irréligieux ! Mais où trouver les ressources ? Notre Société a toujours peine à nouer les deux bouts.

Il nous est facile de voir ce qu'il nous faudrait pour améliorer le sort de nos Bretons et pour mieux assurer leur salut, mais que l'exécution est difficile !

Ainsi, quel bien énorme ferait, aux environs de Paris, un hôpital dirigé par des docteurs et des Sœurs de notre pays, où ne seraient admis que nos malades bretons ! Disséminés dans les hôpitaux athées de Paris, ils y sont le plus souvent ignorés et privés des secours de la religion, sans parler du reste. On obvierait à ces inconvénients, par un hôpital, uniquement affecté aux malades bretons, et en possession de tout un personnel breton, chargé de le diriger. Mais ce n'est là qu'un rêve irréalisable, et nos Bretons émigrés continueront à vivre et à mourir misérablement, perdus dans ce grand Paris où ils croyaient trouver une existence large, sinon la fortune.

Pour diminuer autant que possible le nombre des victimes, ne cessez pas de dire et de faire dire par les prêtres qui ont de l'influence dans vos paroisses : « Bretons, ne quittez pas votre pays ; vous y êtes mieux que partout ailleurs pour vivre et surtout pour mourir ».

***

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le culte de Saint-Michel et la France.** — Le Souverain Pontife vient d'accueillir favorablement la supplique qui lui a été présentée, au nom de tout l'épiscopat français, par Monseigneur l'Evêque de Coutances. Par un bref, donné à Rome en date du 10 Mai 1911, la fête de saint Michel au Mont-Tombe, concédée au diocèse de Coutances sous le rite double de seconde classe (16 Octobre), est étendue, sous le rite double majeur, à tous les autres diocèses, avec une messe et un office propres..

C'est un précieux gage d'espérance que cette fête nationale de l'Ange de la patrie, célébrée désormais à perpétuité dans toute l'Eglise de France.

Voici le texte du Bref pontifical adressé à Mgr l'Evêque de Coutances :

DIOCÈSES DE FRANCE

Pour accroître le culte et la piété des fidèles de France envers l'archange saint Michel, qui a la puissance de les soustraire aux ennemis du nom chrétien, comme autrefois il suscita et secourut la bienheureuse pucelle Jeanne d'Arc afin de « bouter dehors », par sa valeur guerrière, les envahisseurs de sa patrie, le Révérendissime Mgr Joseph Guérard, évêque de Coutances, de concert avec tous les autres Révérendissimes évêques des diocèses de France, a demandé par d'instantes prières à Notre Saint-Père le Pape Pie X de daigner étendre à toutes les églises de France, sous le rite double de seconde classe, la fête de l'Apparition de Saint Michel archange sur le Mont-Tombe et de la dédicace de la basilique élevée en l'honneur du même archange sur ce rocher, au diocèse de Coutances (fête déjà célébrée dans ce diocèse le 16 Octobre avec office et messe propres).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa Sainteté, accueillant avec bonté cette supplique, a daigné accorder que, chaque année, la fête de l'Apparition et de la dédicace de la basilique de saint Michel archange sur le Mont-Tombe soit célébrée dans tous les diocèses de France, le jour susdit, avec l'office et la messe déjà concédés au clergé de Coutances, mais sous le rite double majeur, avec l'observance des rubriques. Nonobstant toute chose contraire.

10 Mai 1911.

PIERRE LAFONTAINE,
évêque de Charyste, secrét.

FR. S. Card. MARTINELLI,
Préf.

BAYEUX. — **Les événements de Tilly.** — Mgr l'évêque de Bayeux, s'étant rendu à Tilly-sur-Seulle pour y administrer le Sacrement de Confirmation et y faire la visite pastorale, a lu en chaire la déclaration suivante, qui a été affichée depuis dans l'église paroissiale :

« Chargé dans notre diocèse de veiller à la pureté de la foi, d'éclairer la piété des fidèles et de les diriger dans leurs actes extérieurs de religion ;

» Considérant : 1° que les faits dont le champ de Tilly a été le théâtre n'ont point été qualifiés par l'Eglise à laquelle seule il appartient de se prononcer sur leur caractère ;

» 2° Que l'Eglise n'est pas tenue de porter une sentence à date fixe et que l'attente des fidèles ne saurait être une mise en demeure qui l'oblige à parler ;

» Nous, évêque de Bayeux et Lisieux, déclarons que la seule attitude qui convienne actuellement aux fidèles est de s'abstenir de tout jugement sur ces faits et de cesser toute visite et tout acte de religion au champ de Tilly ;

» Et défendons à tout prêtre de se rendre à ce champ, sous peine d'être privé de célébrer le Saint-Sacrifice de la messe dans notre diocèse.

« † THOMAS,
» Evêque de Bayeux et de Lisieux »

LYON. — **Procès de Béatification.** — Son Eminence le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, adresse une lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse pour leur apprendre qu'il est chargé de recueillir les écrits attribués à la Vénérable Servante de Dieu, Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de la Propagation de la Foi et du Rosaire vivant, en vue de l'introduction de sa cause de béatification et de canonisation.

LAVAL. — **A N.-D. de Pontmain.** — Les fêtes célébrées à Pontmain, le 5 Juillet, pour commémorer le 40e anniversaire de l'Apparition de la Sainte Vierge, ont été une manifestation imposante de la foi et de la piété bretonnes.

NN. SS. les Archevêques de Rennes et de Bourges, les Evêques de Saint-Dié, de Vannes, de Blois et de Tarentaise avaient répondu à l'invitation de Mgr l'Evêque de Laval.

Trois cents prêtres et environ 3 000 pèlerins, la plupart du diocèse de Rennes, assistaient à la messe pontificale célébrée par Mgr l'Archevêque et pendant laquelle Mgr l'Evêque de Vannes a fait un éloquent discours sur la prière et le rapprochement des apparitions miraculeuses de la Salette, de Lourdes et de Pontmain.

Les vêpres pontificales ont été chantées par Mgr l'Evêque de Saint-Dié.

Trois (sur quatre) des voyants du 17 Janvier 1911, étaient présents. Le soir, dans une conférence intime, ils redirent le récit de leur vision devant NN. SS. les Evêques.

RENNES. — **Gardés par la Sainte Vierge.** — Au retour du récent pèlerinage de Rennes à Lourdes, les pèlerins ont eu une preuve évidente de la protection de la Vierge Immaculée. Voici ce que nous lisons dans le compte rendu publié par la *Semaine religieuse* :

« Depuis le départ de Lourdes, en effet, nous marchions dans l'orage, mais après Bordeaux surtout, nous arrivons en pleine tourmente. Le premier train allait arriver bientôt à Pons, quand tout à coup il s'arrête brusquement dans une secousse formidable. Un arbre coupé par la foudre était couché complètement sur la voie et, sans un éclair providentiel qui montra au mécanicien le danger, le train, lancé à toute vitesse, allait s'écraser sur l'obstacle. Pendant que les employés, sous une averse effroyable, déblayaient le chemin, le tonnerre éclatait sans relâche avec un épouvantable fracas, le ciel était en feu, la foudre s'abattait tout autour de nous, allumant l'incendie à quelques pas de nous. Nous avons vécu là une grande heure de véritable angoisse, mais chacun cependant se sentait protégé par la Sainte Vierge et toute panique fut évitée. Enfin, le train reprend sa marche ; mais quelques instants après, nouvel arrêt aussi brusque que le premier : c'était un second arbre dont la cime penchait sur la voie et dont la pression contre les wagons avait provoqué une rupture d'attelage. Avec un courage au-dessus de tout éloge, les employés du train réparent ce nouveau dégât ; et cette fois le voyage reprend sans nouvelle alerte. De tous les cœurs, enfin soulagés, monte un élan de reconnaissance vers la Sainte Vierge, dont la bienveillante protection nous avait préservés d'une épouvantable catastrophe.

» Les Bretons n'ont point voulu oublier ce bienfait signalé de la Très Sainte Vierge et, mercredi dernier, les pèlerins de Rennes assistaient, à la chapelle des Missionnaires diocésains, à une messe d'actions de grâces, célébrée par M. le vicaire général Serrand. Un ex-voto a été placé en témoignage de reconnaissance à Notre-Dame de Lourdes. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le droit de refuser certains parrains. — Nous savons que, dans certaines paroisses, on a émis parfois la prétention d'imposer, dans les baptêmes, des parrains notoirement hostiles à la religion, avec menaces de poursuites judiciaires en cas de refus de la part du curé. Or, voici un cas qui vient d'être tranché dans les Vosges et qui mettra fin à ces fanfaronnades :

Le juge de paix de Chatel-sur-Moselle avait condamné M. l'abbé Audisio à payer 30 francs de dommages-intérêts au nommé Jacquemin pour avoir refusé son fils comme parrain et fait répondre le bedeau aux questions liturgiques.

Sur appel de M. l'abbé Audisio, le tribunal civil d'Epinal a cassé cette décision et condamné Jacquemin aux dépens avec les considérants suivants :

« Attendu que le prêtre, dans son ministère, applique les règles canoniques, sans autre contrôle que celui de ses supérieurs hiérarchiques, et que si l'on n'est pas tenu de recourir à son ministère, on ne peut davantage le contraindre à l'exercer sous condition ;

» Attendu que le prêtre n'est point, en effet, un mandataire agissant pour autrui, que c'est un ministre du culte exerçant une fonction cultuelle, suivant les règles de l'Eglise, règles dont l'appréciation n'appartient pas aux juridictions civiles, etc... »

Cet arrêt, très fortement motivé, peut servir à MM. les Curés dans les difficultés analogues ; nous ne pouvons que les engager à le classer soigneusement dans leurs documents de jurisprudence.

(*Semaine religieuse* de la Savoie.)

BIBLIOGRAPHIE

Brevior Synopsis Theologiæ moralis et pastoralis *auctoribus*, A Tanquerey et E. M Quevastre. Un volume in-12 de xvi-606 pages. (Desclée et Cie, éditeurs). — Broché, 4 francs.

Résumer en un seul volume tout ce qu'il y a *d'essentiel* dans les trois volumes de la *Synopsis Moralis*, y ajouter les *transformations* rendues nécessaires par les *décrets récents du Saint-Siège*, en ce qui concerne la sainte communion et le sacrement du mariage, fondre le tout dans un cadre bien ordonné, mettre en évidence les *principes fondamentaux*, tout en donnant assez de *détails pratiques* pour mieux en faire comprendre l'application : tel est le but que se sont proposé les auteurs ; les lecteurs verront avec quel soin scrupuleux il a été réalisé.

Allons à Jésus. Courtes instructions et histoires pour les enfants des catéchismes de Première Communion, par l'abbé J Millot, vicaire général de Versailles. Fort volume in-12 (664 pp.) 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10 rue Cassette, Paris (6e).

Il y a quatre grands sujets sur lesquels doivent être instruits plus particulièrement les enfants qui se préparent à la Première Communion : la prière, — le sacrement de Pénitence, — la dévotion à la Sainte Vierge, — et la Sainte Eucharistie. Et c'est le développement de ces quatre grands sujets que nous offre, très à propos, M. l'abbé Millot, dans son ouvrage intitulé *Allons à Jésus*.

Il est destiné, croyons-nous, à obtenir un succès au moins égal au succès que rencontra jadis le « Bon Ange de la Première Communion » de Postel. Mieux divisé, plus actuel, contenant un nombre plus considérable d'histoires, il mérite de prendre place dans toute famille chrétienne.

LA REVUE FRANÇAISE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

17, rue Cassette, 17, PARIS (VIe) et Maison A. Mame, TOURS.

Parmi les articles intéressants parus dans les derniers numéros de la « Revue », citons :

Discours de réception du général Langlois à l'Académie Française ; Réponse de M. Emile Faguet. — Amette Coppée, conférence par Gauthier-Ferrières : Victor Duruy, par Jules Lemaître. — Marie-Antoinette, conférence par François de Nion. — Lettres et souvenirs de la Reine Victoria.

Bismarck et l'Eglise, par Georges Goyau. — Wagner, par Emile de Saint-Auban. — Propos de saison, par Henri Lavedan, de l'Académie Française...

Articles d'actualité. Nombreuses illustrations.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison d'Eté.

Vacances 1911. — *Billets d'aller et retour collectifs de famille*, en 1re, 2e et 3e classes, *délivrés du 25 Juin au 1er Octobre*, aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1) *Validité : jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.* — Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 °/. pour la quatrième et 75 °/. pour la cinquième et les suivantes

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolement à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet

En outre, les membres de la famille au dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — L'allure du marché est lourde. Notre 3 °/. clôture à 94.50. Fonds russes irréguliers

L'emprunt fédéral brésilien 4 °/. de 60 millions s'est effectué avec un plein succès que justifiaient à la fois son prix d'émission, son patronage et ses garanties

L'obligation de la Caisse hypothécaire Argentine a enregistré de nombreuses demandes aux environs de 468 francs, coupon détaché. A ce cours le placement ressort à 4,80 °/. net d'impôts.

On annonce pour le 18 courant, l'émission par la Banque Continentale de Paris, 73, boulevard Haussmann de 25 898 obligations 6 °/. première hypothèque de la Cie Nationale des chemins de fer d'Haïti. Le prix d'émission est fixé à 492 50 par obligation de 500 fr L'interêt annuel se trouve donc capitalisé à 6,10 °/. environ, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Bonne tenue à 344 des mines d'étain d'Erveiosa et à 117 des Charbonnages de l'Oklahoma — L'action Jumper est demandée à 13 fr. Les dernières nouvelles de l'exploitation confirment la marche régulière de la batterie

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres, pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec 20 pilons alimentés par le minerai courant de la zone supérieure ; le travail de déplacement des machines et notamment du grand compresseur d'air, est commencé Le but de ce déplacement est de rendre possible l'extraction d'une colonne importante de minerai riche, située au-dessous de l'installation de l'air comprimé.

L'action Miami Copper conformant sa tendance à celle des autres grandes valeurs du marché cuprifère présente peu de changement

L'action ordinaire de l Unit d States Worsted (La Lainière des Etats-Unis) est l'objet de demandes suivies sur le cours de 464,50.

Le marché a fait le meilleur accueil aux actions Naphte Lianosoff, qui restent demandées à 408 fr.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires
à 300 mètres de la Grotte.
60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 21 Juillet 1911.** N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Encyclique *Jamdudum in Lusitania* sur la Séparation en Portugal (fin).
II. — *Communications de l'Evêché.*
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Morlaix ; M. le chanoine Eveno ; La grande Troménie de Locronan, en 1911 ; Pardon de N.-D. des Naufragés, à Plogoff ; Sainte-Anne d'Auray ; Ecole des Frères, à Plymouth.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; France ; Saint-Vincent à Saint-Cyr ; Vacances 1911.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Juillet. — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Liboire, Evêque.
Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Apollinaire, du Dimanche et de Ste Christine, Vierge, Martyre.
Lundi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques *(du 7 Juillet).* Double. Blanc.
Mardi 25. — S. JACQUES, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Mercredi. 26. — Ste ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE *(au Propre diocésain).* Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Jeudi 27. — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 30. — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Evêque.

Au chœur, solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Feuillée	du 21 au 23 Juillet.
Bodilis	du 24 au 28 —
Pleaven	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Encyclique « Jamdudum in Lusitania » sur la Séparation en Portugal.

(Fin.)

Attentats à l'unité de l'Eglise.

Enfin, il ne suffit pas à la République de réduire l'Eglise portugaise, après l'avoir dépouillée de ses biens, à une sorte d'esclavage ; elle s'efforce encore, autant qu'il est en son pouvoir, d'un côté d'arracher cette Eglise du sein de l'unité catholique et de l'étreinte de l'Eglise romaine, de l'autre d'empêcher que le Siège apostolique n'apporte son autorité, sa sollicitude, aux questions religieuses du Portugal. Aussi, en vertu de cette loi, il n'est même pas permis, sans une autorisation des pouvoirs publics, de faire connaître les ordres du Souverain Pontife. Pareillement, si un prêtre a obtenu ses grades académiques ès sciences sacrées dans un établissement constitué par l'autorité pontificale, il ne lui est pas permis d'exercer les fonctions sacrées, même s'il a suivi dans sa patrie son cours régulier de théologie. Par où apparaît clairement le but poursuivi par la République : empêcher les jeunes clercs, désireux de se perfectionner et de briller dans ces études, de se rendre à cet effet dans cette ville de Rome, tête du monde catholique, ville où, sans aucun doute et plus facilement qu'ailleurs, les esprits sont imbus de la pure vérité de la doctrine chrétienne et les cœurs adhèrent au Siège apostolique avec une foi et une piété sincère. Tels sont, sans parler d'autres points non moins iniques, les principaux articles de cette loi malhonnête.

Condamnation de la loi.

C'est pourquoi la conscience de Notre devoir apostolique Nous faisant une obligation, en présence d'une telle impudence et d'une pareille audace des ennemis de Dieu, de veiller avec la plus grande vigilance à la dignité, à l'honneur de la religion, et de maintenir les prérogatives sacro-saintes de l'Eglise catholique, en vertu de Notre autorité apostolique Nous réprouvons, condamnons et rejetons la loi sur la Séparation de la République portugaise et de l'Eglise : loi qui méprise Dieu et répudie la foi catholique ; qui déchire les contrats passés solennellement entre le Portugal et le Siège apostolique, violant ainsi le droit naturel et le droit des gens ; loi qui entrave l'Eglise dans la très juste possession de ses biens ; qui opprime la liberté même de l'Eglise et bouleverse sa divine constitution ; loi enfin qui fait injure et porte atteinte à la majesté du Pontificat romain, à l'ordre des évêques, au clergé et au peuple portugais, et jusqu'à l'ensemble des catholiques répandus sur la surface de la terre. En même temps que Nous Nous plaignons énergiquement contre le fait qu'une pareille loi a été portée, sanctionnée et proposée publiquement, Nous élevons une solennelle protestation contre ses auteurs et tous ceux qui y ont pris quelque part. Nous déclarons et dénonçons comme nul et sans valeur tout ce que pareille loi a décrété de contraire aux droits inviolables de l'Eglise.

Félicitations et exhortations au clergé portugais.

Le spectacle de ces temps remplis de difficultés, où se débat le Portugal, après avoir déclaré publiquement la guerre à l'Eglise, Nous cause assurément un grand souci et une grande tristesse. Nous sommes, en effet, affligé de tant de maux qui oppriment une nation qui Nous est profondément chère ; Nous sommes angoissé devant l'appréhension de maux plus graves encore, qui, sans aucun doute, la menacent, si ceux qui la gouvernent ne se hâtent de revenir à leur devoir. Mais l'éminent courage qui est le vôtre, Vénérables Frères, qui gouvernez l'Eglise portugaise, et l'ardeur du clergé portugais qui suit admirablement votre exemple, Nous sont une grande consolation et Nous apportent la ferme espérance que, Dieu aidant, les choses redeviendront, un jour dans ce pays, meilleures qu'elles ne sont aujourd'hui.

Tous, en effet, vous vous êtes récemment inspirés non pas certes du sentiment de la sécurité ou du bien-être, mais bien de celui de votre dignité et de votre devoir, quand, avec indignation, vous avez répudié publiquement et sans crainte cette inique loi de *Séparation ;* quand, d'une voix unanime, vous avez proclamé votre volonté de recouvrer la liberté du saint ministère au prix de la perte de vos biens, plutôt que de vous résigner à la servitude pour conserver un salaire dérisoire ; quand enfin vous avez déclaré que jamais promesse ou violence, de la part des ennemis de l'Eglise, ne pourrait rompre votre union avec le Pontife romain. Sachez-le : ces preuves admirables de foi, de constance et de fermeté d'âme, que vous avez données à la face de l'Eglise tout entière. ont été un sujet de joie pour tous les hommes de bien, non moins qu'un sujet d'honneur pour vous et un grand réconfort pour le Portugal lui-même dans ses épreuves.

Continuez-donc, comme vous avez commencé à le faire, de défendre selon vos forces la cause de la religion, à laquelle est étroitement lié le salut même de votre commune patrie. Mais avant tout, veillez à conserver soigneusement et à reserrer les liens de parfaite unité et d'harmonie entre vous-mêmes d'abord, ensuite entre le peuple chrétien et vous, et aussi entre tous, pasteurs et fidèles, et ce Siège du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bienheureux Pierre. Le but que se sont proposé, en effet, les auteurs de cette loi néfaste, ainsi que Nous l'avons dit, n'est pas (comme ils veulent le faire croire) de *séparer* l'Eglise portugaise, qu'ils dépouillent et oppriment, de la République, mais bien du Vicaire de Jésus-Christ. Que si vous vous employez de toutes vos forces à déjouer et à combattre un tel dessein et un pareil crime, vous aurez à coup sûr contribué heureusement au bien du Portugal catholique.

Pour Nous, pendant ce temps, animé de l'affection singulière que Nous vous portons, Nous demanderons au Dieu tout-puissant de favoriser avec bonté votre empressement et vos efforts. Quant à vous, évêques des autres parties de l'univers catholique, Nous vous prions de vouloir bien remplir le même devoir vis-à-vis de vos frères du Portugal si justement préoccupés.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de très grand cœur, à vous tous, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 Mai 1911, en la fête de Notre-Dame, la Vierge Marie, secours des chrétiens, la huitième année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — La commission de la répartition du Denier du Clergé devant se réunir mercredi prochain 26 Juillet, MM. les Curés-doyens sont instamment priés, s'ils ne l'ont déjà fait, de présenter les remarques et observations que leur a suggérées la rédaction du budget de l'année dernière.

II. — La liste des inscriptions pour la première retraite sera définitivement close le 25 Juillet.

Au Grand Séminaire, cent chambres sont mises à la disposition des retraitants pour la nuit, et seront distribuées par ordre de préséance.

Il ne sera accordé aucune autorisation de prendre un logement pour la nuit ailleurs qu'à Saint-Vincent et au Grand Séminaire.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières des prêtres et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Eveno, chanoine honoraire, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Lézérazien, décédé le 13 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les vocations sacerdotales.**
III. — **L'ordination du 25 Juillet et la retraite préparatoire.**
IV. — **Retraites.** — QUIMPERLÉ, retraite (bretonne et française) pour les Tertiaires, du *30 Juillet au 5 Août.*
— LESNEVEN, retraite française, pour les femmes, du *7 au 12 Août.*

La retraite française pour les dames et demoiselles, à Lesneven, fixée primitivement au samedi 5 Août, est retardée de deux jours. Elle ne commencera donc que le *lundi 7 Août*, à *6 heures du soir*, pour se terminer le *samedi 12, à 9 h. 1/2 du matin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mercredi 26 Juillet*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque rentrera à Quimper demain soir, samedi. Nous sommes heureux d'annoncer, et nos lecteurs partageront notre joie en apprenant que Sa Grandeur éprouve un mieux sensible, par suite de son séjour reposant en Auvergne. Le diocèse tout entier fait des vœux et continuera à prier pour le complet rétablissement d'une santé si précieuse et si chère.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu, comme de coutume, le jour de la fête de saint Jacques, apôtre, c'est-à-dire mardi 25 Juillet. Elle comprendra : 19 prêtres, 15 diacres, 24 sous-diacres, 23 minorés et 24 tonsurés.

Nous demandons à nos lecteurs, particulièrement aux communautés et à toutes les âmes pieuses, de prier, conformément au désir de la sainte Eglise, pour ceux que Dieu appelle à être ses ministres dans les temps difficiles que nous traversons et en face d'épreuves plus dures encore que l'avenir peut nous réserver.

La retraite préparatoire à l'Ordination est prêchée par M. l'abbé de Grandmaison, directeur des *Etudes*.

L'Ordination de mardi se fera à la Cathédrale et commencera à 7 heures. La cérémonie de la tonsure aura lieu la veille au soir, dans la chapelle du Séminaire.

MORLAIX. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Dulong de Rosnay, prélat de la maison de Sa Sainteté, sera célébré à Saint-Melaine de Morlaix, mardi prochain 25 Juillet, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le chanoine Eveno.

M. le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien, vicaire général des diocèses d'Haïti, s'est endormi doucement dans la paix du Seigneur, à Saint-Jacques même, le jeudi soir 13 Juillet 1911, à l'âge de 69 ans.

Né à Guingamp, en 1842, M. Eveno (Pierre-Marie) reçut la première instruction dans sa ville natale. Plus tard, on le retrouve chez nous, à Pont-l'Abbé, où, sous le nom de Frère Ubald, il se livre à l'éducation de l'enfance. Mais le sacerdoce l'attire. Promu à la prêtrise à Saint-Brieuc, en 1868, il devient aussitôt professeur au Petit Séminaire de Plouguernével. La confiance de ses supérieurs l'appelle bientôt au Grand Séminaire diocésain, où il professe l'Ecriture Sainte et la Liturgie... Après avoir été pendant quelques années aumônier des Dames de la Retraite, à Lannion, il devint (en 1893) supérieur du Séminaire haïtien, transféré en ce moment de Pont-Château à Saint-Jacques. C'est donc pendant dix-huit ans qu'il a présidé à l'œuvre si importante de la formation de futurs missionaires.

Le bon et vénéré Supérieur était des nôtres. Son Séminaire, il le considérait volontiers comme une annexe du Grand Séminaire de Quimper. A peine nos séminaristes rentrés, on le voyait apparaître, avec ses cheveux blancs, le corps légèrement penché, le sourire aux lèvres ; il venait prendre des nouvelles des directeurs et de leurs élèves. Et s'il s'intéressait ainsi à la première de nos œuvres d'éducation, de quelle sympathie n'entourait-il pas les prêtres des paroisses ! Qui dira combien de retraites et d'Adorations il a présidées, pour combien de Missions il a prêté son concours si apprécié ?...

Prédicateur éloquent et persuasif en chaire, M. Eveno devenait, dans les réunions intimes, le conteur charmant que beaucoup ont connu. Ses « histoires », il les narrait volontiers ; il aimait surtout à les dire quand elles étaient amenées par le jeu naturel de la conversation. Ces anecdotes, d'ordinaire, se déroulaient par séries et ceux qui les ont entendues conserveront longtemps le souvenir des fameuses « histoires du père Eugène ».

M. Eveno nous a beaucoup aimés ; il se sentait lui-même entouré de notre respectueuse affection. Et de cette affection, le clergé du diocèse de Quimper et de Léon lui a porté un éclatant témoignage, en assistant nombreux à ses funérailles. Mgr Morice, évêque des Cayes, présidait la cérémonie funèbre, assisté de M. le chanoine Gloux, vicaire général d'Haïti, et de M. le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de Guingamp, ami intime du défunt. Dans l'assistance on remarquait : MM. les chanoines Gadon et Cogneau, vicaires généraux de Quimper ; M. le chanoine Pennec, vicaire général, et M. le chanoine Petit, supérieur du Séminaire de philosophie de Saint-Brieuc ; M. le sous-supérieur du Grand Séminaire de Vannes ; le P. Handelin, chanoine d'Haïti ; MM. Quidelleur et Orvoën, chanoines titulaires de la cathédrale de Quimper ; MM. les Curés-

Archiprêtres de Morlaix, de Brest et de Châteaulin ; MM. les Curés de Lesneven, de Crozon, de Saint-Thégonnec, de Recouvrance, de Carhaix, de Plouigneau et de Plougastel ; MM. de Kervénoaël et Pérennès, directeurs au Grand Séminaire, tous deux anciens professeurs de Saint-Jacques.

Au cours de la messe, célébrée par le P. Marrec, directeur à Saint-Jacques, on a entendu les mélodies grégoriennes de l'office des Morts, brillamment exécutées sous la direction de M. l'abbé Guégnen.

Avant de donner l'absoute, Mgr Morice a pris la parole et montré, en quelques mots bien sentis, que M. Eveno fut un saint-prêtre dans toute la force du terme. Prêtre, il le fut partout et toujours, en public comme dans les détails les plus intimes de sa vie. « Son âme rendait le son très pur des doctrines romaines. Il fut aussi Breton : de la Bretagne, il aimait les calvaires, les clochers à jour, les pardons et la langue... Il est mort comme un saint ; avec la plus vive ferveur il baisait les pieuses images que nous lui présentions. En mourant, il a remis son âme à Dieu : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*. Au spectacle de ce tableau, il ne nous reste plus qu'à dire : « *Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia.* »

Ensuite, lentement au chant du *Te decet*, nous conduisons le cher défunt à la demeure qu'il s'est lui-même choisie, au fond de l'avenue qui s'étend vers la partie orientale de la propriété... L'Evêque récite les dernières prières, pendant que les assistants, groupés autour du cercueil, forment au bon M. Eveno une couronne, emblême de la couronne de gloire que Dieu, déjà, nous avons la douce conviction, a mise au front de son fidèle serviteur, réalisant la parole qu'après S. Paul celui-ci aimait à redire : *Scio cui credidi...*

R. I. P. ***

La grande Troménie de Locronan, en 1911.

Comme tous les six ans, avec la même piété, un grand nombre de pélerins (15.000 environ) ont, par monts et par vaux, dans les sentiers creux pleins d'ombre, à travers les landes incultes ou des champs blanchissant sous la moisson hâtive, refait le parcours jadis suivi par saint Ronan pour délimiter le terrain à lui confié.

La Troménie dure une semaine entière ; elle se fait avec une solennité toute particulière, processionnellement, croix et bannières en tête, les 2e et 3e dimanches de Juillet qui en marquent le commencement et la fin ; mais il ne se passe pas d'heure sans que, sur l'un ou sur l'autre point du long parcours, ne cheminent silencieux et recueillis quelques pèlerins isolés ou en groupes. A cause de la température exceptionnellement chaude qui a prévalu cette année, ils ont été plus nombreux pendant la nuit et dès le lever du jour : le jeudi matin en particulier a été marqué par le passage de plus de 1.500 hommes !...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Autrefois, des différents coins de la Bretagne on accourait à Locronan pour ce Pardon ; les étrangers sont aujourd'hui moins nombreux, et c'est avant tout une fête de famille. A cause de la pauvreté du pays, ses habitants s'exilent trop facilement pour chercher meilleure fortune ailleurs. Mais la dévotion et l'amour de leur saint Patron, imprimés durant l'enfance au fond de leur cœur, y demeurent inébranlables et vivants ; aussi tous les six ans on les voit revenir, jeunes et vieux, des grandes villes ou des campagnes lointaines, pour satisfaire leur piété et raviver leur foi au contact de ceux, plus heureux, qui ont pu demeurer près du clocher natal.

La solennité du premier dimanche a été rehaussée, cette année, par la présence de Monseigneur Fleiter, protonotaire apostolique ; la messe fut chantée par M. le chanoine Quéinnec ; les sermons donnés, à l'église par M. le chanoine Ollivier, curé de Bourbriac (Saint-Brieuc), et à Plaç-ar-C'horn, par M. le chanoine Abgrall. Le second dimanche, M. le chanoine Treussier, archiprêtre de Saint-Pol de Léon, présida la Troménie et chanta la messe, au cours de laquelle prêcha M. Le Gall, curé de Taulé, M. Coatarmanarc'h, recteur de Plougasnou, fit le sermon en plein air. L'ordre des cérémonies est identique, à part la bénédiction que donna Mgr Fleiter à une nouvelle statue et à la première pierre de la chapelle qu'une personne généreuse fait élever à la gloire de saint Ronan sur le sommet de la montagne.

Un spectacle qui impressionne toujours et provoque l'étonnement des touristes, c'est la réception des processions venues des paroisses voisines pour se joindre à la Troménie, le baiser de bienvenue que donnent croix et bannières de Locronan aux croix et bannières qui, tantôt, seront portées à leur suite. Vers deux heures, sous une chaleur accablante que tempère à peine une légère brise, la procession se met en marche, suivant scrupuleusement les sentiers autrefois sanctifiés par le passage de saint Ronan. A droite et à gauche, irrégulièrement espacées, s'élèvent de petites chapelles de branchages abritant les statues des Patrons des paroisses que l'on traverse ; on les a transportées là comme pour témoigner l'estime des saints qu'elles représentent pour le grand Saint que l'on fête en ce jour, et à l'influence duquel ils ajoutent la leur propre. De temps à autre, l'on s'arrête, devant une croix, pour chanter un des évangiles empruntés au Missel, dans un ordre bien déterminé (1). Puis on se remet en route, au chant d'un hymne ou d'un cantique auquel succèdent les roulements sourds mais entraînants de quatre tambours. Le but de la procession est une montagne abrupte et élevée, spacieuse à son sommet, que nous voyons se dresser devant nous après plus de deux heures de marche ; une foule très dense s'y presse, qui a pu nous suivre des yeux au nuage de poussière dans lequel nous n'avons guère cessé d'avancer.

(1) Cet ordre, très ancien, est donné (pages 59-64) dans l'intéressante brochure *Saint Ronan et la Troménie*, en vente à la librairie Salaün.

Avant d'entreprendre cette pénible ascension, sous les regards curieux de nombreux touristes arrêtés sur la grand'route, les pèlerins tombent à genoux, et par le chant du *Miserere* proclament les sentiments de pénitence et d'expiation qui les animent durant leur rude pèlerinage. La pente très abrupte est glissante, et bien peu parviennent en haut sans avoir glissé jusqu'à terre ; mais on se relève souriant, sans prêter la moindre attention aux remarques narquoises de quelques sceptiques égarés dans cette foule croyante. On ne peut s'empêcher d'admirer la foi et le courage des braves enfants de Locronan qui, malgré la fatigue d'une longue procession et la rapidité de la montée, n'en continuent pas moins à porter bien haut, et d'une main ferme, les croix, bannières et statues de Notre-Dame et de saint Ronan. Aux accents des clairons et des tambours, il est vrai, les forces semblent revenir aux plus fatigués ; et bientôt tous sont réunis et se félicitent joyeusement sur le plateau de Plaç ar C'horn, où l'on goûte enfin une heure de repos bien mérité. On s'oublierait bien volontiers là-haut dans la contemplation du splendide panorama qui se déroule à nos pieds, magnifique décor qui se grave instantanément et pour toujours dans l'imagination : d'un côté la vallée de Plonévez dominée par le Ménez-Hom, de l'autre celle si riante de Plogonnec, et, en face, la baie de Douarnenez qui semble un lac enserré au loin dans une ceinture sombre de granit dénudé.

Les traits et les leçons empruntés à la vie de Saint Ronan et rappelés dans le sermon donné en plein air nous remettent dans l'esprit du pèlerinage et, tôt après, sur un appel du clairon, la procession se reforme pour gagner l'église paroissiale, par un autre chemin plus court et plus pittoresque à cause du paysage enchanteur que l'on a constamment sous les yeux. La journée se termine par une bénédiction du T. Saint-Sacrement, et, vers 7 heures, la foule des fidèles s'écoule lentement après avoir, une dernière fois, pieusement baisé les reliques du grand Saint Ronan. ***

Pardon de N.-D. des Naufragés, à Plogoff.

« Les pèlerinages ne sont pas de notre époque. » Ce sont les paroles prononcées par un de nos grands hommes, il y aura bientôt quarante ans ; et voilà pourquoi les pèlerinages se sont multipliés d'une façon prodigieuse dans tous nos sanctuaires de France ; voilà pourquoi nous avions, dimanche dernier, 16 Juillet, la seconde procession de la grande Troménie de Locronan, le pardon de la Pointe-du-Raz, le pardon de N.-D. de Kerinec, en Poullan, de N.-D. des Carmes, à Pont-l'Abbé, le pardon de Sainte-Barbe, à Roscoff ; voilà pourquoi nous avions, il y a quelques semaines, le Congrès Eucharistique régional de Saint-Pol de Léon, le Congrès Eucharistique international de Madrid ; et, depuis le dimanche de la *Quasimodo* jusqu'au dimanche de la Sainte-Trinité, la grande ostension des Reliques dans dix ou douze églises du Limousin. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« *Les pèlerinages ne sont pas de notre époque.* » Pauvre Monsieur Thiers ! Pauvre prophète !

Quand il s'agit du bon Dieu et de ses Saints, on trouvera toujours plus de monde à se déplacer que pour faire cortège à nos ministres qui s'en vont, chaque dimanche, inaugurer quelque chose.

Je ne veux parler ici que de la fête de N.-D. des Naufragés, à la Pointe-du-Raz.

Elle est toujours vaillamment debout, la grande Vierge en marbre de Carrare, sur son robuste piédestal de granit, en face de la mer immense, sur l'âpre promontoire qui termine notre terre du côté du Couchant. Il est mort, il y a quatre mois, l'éminent sculpteur Godebski, qui nous a dotés de ce chef-d'œuvre, et je me souviens encore des larmes d'enfant qu'il versait, le jour de l'inauguration, en 1904, en voyant sa VIERGE tant aimée, trônant sur un piédestal digne d'elle, en un temple qu'il n'eût jamais osé rêver, ayant pour toit la voûte du ciel et pour cadre les flots de la mer bretonne.

Et depuis cette année-là, nos Bretons viennent lui faire fête, et surtout les parents de matelots et de navigateurs, les habitants de tout le Cap Sizun, et de l'Ile-de-Sein et d'Audierne et de Douarnenez.

Cette année, quatre ou cinq mille personnes, au moins, assistaient à la grand'mssse et aux vêpres. L'officiant était M. le chanoine Quéinnec ; le prédicateur, M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, qui nous a donné un ample sermon rehaussé de faits historiques d'un grand intérêt local. Après vêpres, brève allocution française, par M. le chanoine Abgrall.

Et ce qui fait chaque année le charme de cette fête, les harmonies d'une habile musique d'Audierne, et cette incomparable PROCESSION BLANCHE de marins, mousses et jeunes filles, portant navires, bannières, statues, oriflammes, coup d'œil unique qu'on ne peut trouver ailleurs : admirables broderies de dentelles et de tulle, chefs-d'œuvre de paysannes rivalisant avec les Valenciennes et les riches points d'Alençon ; et tout cela en l'honneur de la Vierge des Naufragés, la patronne et protectrice des matelots.

J.-M. A.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — **Fêtes solennelles de sainte Anne**, *25 et 26 Juillet 1911*, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Grellier, évêque de Laval, et de trois évêques bretons missionnaires : NN. SS. Leray, vicaire apostolique des Iles Gilbert (Océanie) ; Morice, évêque des Cayes, Haïti ; de Guébriant, vicaire apostolique du Kieng Tchang (Chine).

Programme. — *Mardi 25 Juillet.* — A 5 heures du soir, procession et cérémonie à la *Scala Sancta ;* sermon ; bénédiction et procession du Très Saint-Sacrement.

8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La procession commencera sur l'esplanade de la Basilique pour se terminer devant la *Scala Sancta*.

Mercredi 26 Juillet. — Messes depuis 4 heures.

A 9 heures. — Messe pontificale par Mgr l'Evêque de Laval. — Sermon par M. le Supérieur des Chapelains.

A 11 heures. — Pèlerinage des Mères chrétiennes ; messe à la Basilique par un des évêques. Allocution par Mgr Grellier. Les Mères de famille seules, avec leurs enfants, pourront assister à cette messe.

11 h. 1/4. — Messe à la *Scala*.

2 heures. — Vêpres et procession.

Après les Vêpres, représentation du mystère *Nicolazic*.

N. B. — Les 25 et 26 Juillet, la plupart des trains réguliers du réseau d'Orléans seront dédoublés à l'aller et au retour.

Un train spécial partira de Carhaix, vers 4 h. 1/2 du matin, le 26 Juillet. Au retour, départ de Sainte-Anne vers 5 heures, et arrivée à Carhaix entre 10 h. et 11 h. du soir.

Ecole des Frères, à Plymouth (Angleterre). — Les Frères des Ecoles Chrétiennes ouvriront un Pensionnat à Plymouth, en Septembre prochain.

L'Enseignement comprendra la préparation à divers examens qui n'exigent pas la connaissance du grec et du latin.

On y développera surtout les études commerciales et la pratique de la langue Anglaise, très utile aujourd'hui dans les relations internationales.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Frère Donan-Anselme, Rue Kerfeunteun, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Malgré les lourdes chaleurs, le Souverain Pontife continue à travailler du matin au soir pour les graves intérêts de l'Eglise, et à donner, en outre, de nombreuses audiences.

Chaque jour, au début de la matinée, après S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat, il voit quelqu'un des cardinaux chargés des grands dicastères romains.

Parmi les autres audiences, on signale celles accordées à Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, revenant du Congrès Eucharistique de Madrid ; au R. P. Cormier, général des Dominicains ; au R. P. Mallet, procureur de la Congrégation des Eudistes ; au R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français.

FRANCE. — **Mort de deux évêques.** — L'épiscopat français vient d'être de nouveau éprouvé par la mort de deux ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

membres les plus vaillants : Mgr Henry, évêque de Grenoble, et Mgr Laurans, évêque de Cahors.

I. Depuis plusieurs semaines la santé de Mgr Henry causait à son diocèse les plus vives inquiétudes. Le 8 Juillet, il est mort presque sans agonie.

Né à Blidah, en Algérie, le 21 Juillet 1851, c'est aux séminaires de Montpellier qu'il fit ses études classiques et théologiques. Professeur et tour à tour vicaire et curé, il fut aussi aumônier du Lycée de Montpellier. En 1899, il était doyen de Béziers, quand un décret présidentiel le proposa pour successeur de Mgr Fava. Il fut sacré, le 24 Février 1900, par Mgr de Cabrières dans sa cathédrale et prit aussitôt possession de son diocèse.

Ce fut un vaillant évêque ; par ses discours à divers congrès il encouragea les associations des pères de famille et la lutte pour la liberté de l'enseignement chrétien et du catéchisme. Aussi le Saint-Père le félicitait, cette année encore, de sa fermeté pastorale et se déclarait grandement consolé par sa vaillance.

Ses funérailles ont été célébrées le jeudi 13 Juillet, sous la présidence de Mgr Dubillard, au milieu d'un grand concours d'évêques et de prêtres.

II. Huit jours exactement après Mgr Henry mourait, à l'âge de 69 ans, Mgr Laurans, Evêque de Cahors.

Né à Mende, en 1842, d'abord professeur puis supérieur de collège, ensuite vicaire général et — le gouvernement ayant refusé de ratifier sa nomination sous un autre épiscopat — curé de Saint-Chely-d'Apcher, Mgr Laurans fut appelé, le 2 Juillet 1906, à l'évêché de Cahors en remplacement de Mgr Enard, promu à l'archevêché d'Auch.

Au jour de son sacre, Mgr de Ligonnès, son ancien supérieur, l'assistait. Il parla du rôle de l'évêque, « gardien de la foi et de la discipline ecclésiastique ». C'est qu'il connaissait son disciple et ami ; et Mgr Laurans devait se montrer fidèle à ce programme. Il arrivait à l'épiscopat précédé d'une grande réputation de « bâtisseur d'églises » ; il allait édifier, avec non moins de solidité, l'église spirituelle que le Souverain Pontife confiait à sa vigilance et à son ferme caractère.

La marque caractéristique des cinq années de son trop court épiscopat fut sa lutte énergique contre l'école sans Dieu, les manuels athées, ses nombreuses lettres et sa brochure : *Pour défendre l'âme de nos enfants*.

Il eut l'honneur de comparaître deux fois en justice. Condamné la première fois par le tribunal correctionnel, il fut assigné par l'Amicale des instituteurs du Lot et condamné à des dommages-intérêts comme signataire de la Lettre collective de l'Episcopat français. Il préparait, ces jours derniers, une lettre de protestation contre l'expulsion des Bénédictines du Calvaire, lettre que la maladie ne lui a pas laissé achever. Il est tombé sur la brèche, victime de son zèle pour Dieu et pour les âmes.

Dangereusement atteint depuis plusieurs mois, il voulut malgré l'avis des médecins, commencer sa tournée pastorale ; il la reprit, après un repos insuffisant de quinze jours au pays natal. A bout de forces, il dut rentrer dans sa ville épiscopale, hélas ! pour mourir...

Mgr Laurans était bien l'évêque qui gouverne, selon le mot de l'Ecriture, *fortiter et suaviter*. Son cœur tempérait l'énergie de son action et lui avait conquis l'affection profonde de son clergé et de tous ses diocésains.

Saint-Vincent à Saint-Cyr. — On lit dans la *Semaine religieuse* de Rennes du 15 Juillet 1911 :

« La liste d'admissibilité pour l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr vient de paraître. Nous y relevons les noms des 14 élèves suivants, appartenant à l'Institution Saint-Vincent de Paul, de Rennes :

« Georges d'Amphernet, Charles Andras de Marcy, Paul de Béjarry, Alain Ceillier, Paul Collin de la Contrie, Jean Deverre, Léon de Fallois, Georges Grimault, François Hême, Henry Le Faucheux, Marc de Monti de Rezé, Jacques Multzer O'Naghten, Ernest Pallez, Maurice Pougin de la Maisonneuve. »

Vacances 1911 — voyage idéal. — Le Comité des Pèlerinages à Jérusalem organise, pour les vacances prochaines, sa 42e croisade aux Lieux Saints.

Programme, comme toujours, séduisant. Les pèlerins vénéreront les sanctuaires les plus augustes du monde : Le Carmel, Nazareth, Tibériade, Jérusalem (11 jours), Bethléem, etc.. et visiteront les villes les plus fameuses de l'Orient : Athènes, Constantinople (2 jours), Smyrne et Ephèse, Baalbek, Damas, l'Egypte (4 jours), avec le Caire, Héliopolis (Matarieh), Memphis.

Retour par l'île de Malte, La Valette et Civitta-Vecchia (souvenirs de saint Paul et des Chevaliers), Messine, Taormina. Enfin, Naples et Pompéi, et retour facultatif par Rome et l'Italie.

Conditions également exceptionnelles pour le voyage : Navire spécial, l'*Etoile*, aménagé exclusivement pour les pèlerinages ; chapelle avec le Saint-Sacrement pendant toute la traversée, conférences nombreuses à bord, etc.

Départ le 5 Septembre, après les fortes chaleurs de l'été.

Retour le 17 Octobre, avant la réouverture des grandes écoles.

Demander le programme détaillé à M. le Secrétaire du Pèlerinage de Jérusalen, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Rome est au Pape, par Louis Veuillot, Préface par G. Cerceau. In-12 écu, 0,60, franco 0,70. — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Ce petit volume, dit l'auteur dans la Préface, est une *affirmation* du droit inviolable des Papes sur la ville éternelle, et une protestation contre la spoliation sacrilège dont l'Italie célèbre le cinquantenaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est ferme dans l'ensemble. Notre 3 °/. Français clôture à 94,77. Reprise des Fonds étrangers.

Nos grandes banques sont bien tenues. Les obligations communales et Foncières du Crédit Foncier restent en faveur auprès du public de l'Epargne.

On retrouve en ferme tendance à 467,50 l'obligation 4 1/2 °/. de la Caisse Hypothécaire Argentine, rapportant 22 fr. 50 nets de tous impôts payés en Janvier et Juillet, à la Société Marseillaise et la Compagnie Française de Banque et de Mines. — L'émission des obligations de la Cie Nationale des Chemins de fer d'Haïti s'est effectuée avec un plein succès par les soins de la Banque Continentale de Paris, 73 B l. Hausmann, au prix de 492,50 par obligation de 500 fr.

Dans le groupe minier, on retrouve l'action Ervedosa à 343. Les Charbonnages de l'Oklahoma sont recherchés à 118 L'action de la Jumper Californian Gold Mines est également l'objet d'un bon courant de demandes à 14,25, sur les perspectives que laissent entrevoir les dernières nouvelles reçues du siège de l'exploitation.

Bonne fermeté de l'action ordinaire U. S. Worsted sur le cours de 467.

L'action Naphte Lianosoff est très ferme à 414. On se rappelle que les prévisions budgétaires du Conseil d'administration faisaient état pour l'exercice en cours d'un bénéfice qui représenterait 29 °/. du capital social et cela sans tenir compte d'éléments nouveaux susceptibles d'augmenter largement ce pourcentage.

La Miami Copper donne lieu à des échanges fictifs au comptant et à terme aux environs du cours de 115. Indépendamment de leur énorme importance, les gisements de cette Compagnie ont l'avantage de se présenter en forme de cloche s'élargissant en profondeur, disposition qui ne peut que favoriser les développements à venir.

La Rambla Company of Montevideo dont nous avons déjà parlé va, sans perdre de temps, réaliser le programme qu'elle s'est tracé. Deux administrateurs partiront prochainement pour Montevideo, afin d'activer les formalités indispensables avant le commencement des travaux de construction que l'on compte inaugurer fin Septembre. Rappelons que l'on peut se procurer des actions privilégiées au prix de 26 fr. 50 l'une, en adressant les fonds au Crédit de la Compagnie, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE

BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté s. g. d. g.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nickel.

Pour remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)

se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats

LITS Fer et Cuivre

Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures

VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires

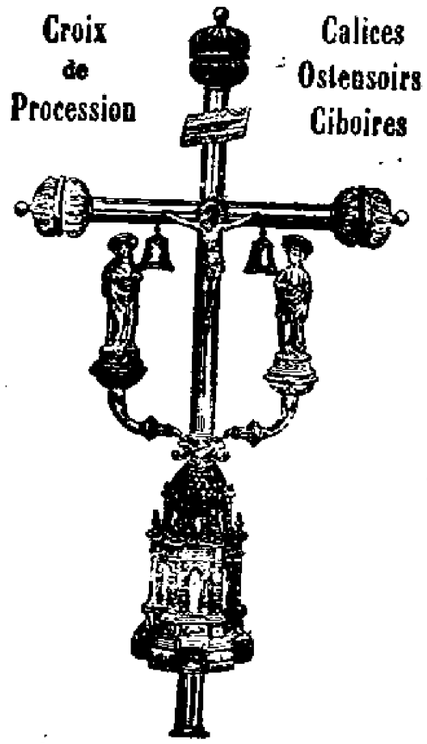

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES — Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU, Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires
à 300 mètres de la Grotte.
60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 28 Juillet 1911. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Jeunesse catholique ; Quimper ; L'Ordination du 25 Juillet ; Quimper ; Ligue Patriotique des Françaises ; Paris ; Chez les Bretons du Havre ; Bibliographie bretonne.
III. — *Chronique générale :* Rome ; Annecy ; Lourdes.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Juillet. — 8me Dimanche après la Pentecôte. S. Guillaume, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave (de Ste Anne) et des Sts Martyrs Abdon et Sennen.

Vêpres, à partir du Capitule, du suivant, avec mémoires de S. Guillaume, du Dimanche et de l'Octave.

Au chœur, solennité de Ste Anne ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 2. — Octave de Ste Anne. Double. Blanc.

Jeudi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 6. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de N. S. J.-C.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleuven. . . . . du 29 au 31 Juillet.
Port-Launay. . . . . du 1er au 3 Août.
Retraite de Quimper. . . . . du 4 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La paix entre les peuples chrétiens.

La lutte est la condition même de la vie. Il y a donc un amour de la paix qui n'est que lâcheté ou sottise. De plus, la nécessité pour un peuple de défendre ou de reconquérir ses frontières est une garantie efficace contre la mollesse. Toutefois, aux armements formidables de nos jours, il y a de trop graves inconvénients moraux et économiques : ils tendent trop à établir par leur force même que la force est tout, que le droit n'est rien, pour qu'un chrétien ne souhaite pas que la paix, une paix faite de justice et de charité, soit de plus en plus la loi qui régisse les rapports des nations. Tradition de l'Eglise, du reste, qui, ne pouvant éteindre la guerre, au moins lui imposa la *trêve de Dieu*.

Résolution apostolique : Je prierai et ferai prier pour la paix du monde dans le respect du droit.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**

II. — **Les prêtres nouvellement ordonnés. — Le ministère sacerdotal.**

III. — **Retraites.** — QUIMPER, **retraites ecclésiastiques,** du *31 Juillet au 5 Août et du 7 au 12 Août.*

— QUIMPERLÉ, retraite de Tertiaires, du *30 Juillet au 5 Août.*

— LESNEVEN, retraite française pour les femmes, *du 7 au 12 Août.*

JEUNESSE CATHOLIQUE. — **Retraite fermée.** — La retraite fermée de l'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique se fera, encore cette année, au collège Saint-Louis, à Brest. Cette retraite commencera le jeudi 7 Septembre, pour finir le dimanche 10. Elle sera présidée par M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain, et prêchée par M. l'abbé F. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

H. K.

QUIMPER. — **Conférence.** — M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq, directeur de la *Quinzaine ouvrière*, appelé par le Groupement des Pères de Famille de Quimper, donnera, ce soir vendredi 28 Juillet, à 8 heures, salle Jeanne d'Arc, une conférence

sur « les droits et les devoirs des pères de famille ». Cette réunion privée sera présidée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

L'Ordination du 25 Juillet. — Lundi soir, 24 Juillet, dans la chapelle du Grand Séminaire, rue Verdelet, Mgr l'Evêque a donné la tonsure à 24 séminaristes venant de terminer leur première année de Philosophie.

Le lendemain, mardi, a eu lieu, en la cathédrale de Saint-Corentin, l'ordination qui comprenait : 23 minorés, 24 sous-diacres, 15 diacres et 19 prêtres. La cérémonie, toujours belle et émouvante, s'est faite dans le plus grand ordre, devant une assistance nombreuse de fidèles, parents ou amis des ordinands, et de prêtres venus de toutes les parties du diocèse.

Commencée à 7 heures, l'ordination s'est terminée vers 11 heures. Malgré la fatigue de cette longue cérémonie, avant d'entonner le *Te Deum* final, Monseigneur a pris la parole, exprimant d'abord le bonheur qu'il éprouve d'avoir pu enfin accomplir la fonction la plus importante de son ministère épiscopal dans cette vénérable cathédrale de Saint-Corentin, qui est restée stérile durant quatre années et qui recouvre enfin sa fécondité, pour ne plus la perdre, espérons-le. S'adressant ensuite à ses « chers fils », les ordinands, il leur rappelle la première et principale obligation du sacerdoce : ils doivent être prêtres avant tout, des hommes surnaturels entièrement dévoués à la gloire de Dieu et au bien des âmes, *fungi sacerdotio,* donc des hommes de prière. Il leur propose comme modèle saint Corentin, le patron du diocèse comme de l'église où ils viennent de recevoir l'onction sacerdotale. Aux parents chrétiens l'Evêque demande instamment de continuer, malgré la persécution, à donner des prêtres à l'Eglise...

Nous donnons, comme de coutume, les noms des ordinands promus aux ordres majeurs :

SOUS-DIACONAT

MM. Roudaut, Yves-François-Marie, de Plouguerneau ;
Abhervé-Guéguen, Jean-Baptiste, de Lampaul-Guimiliau ;
Branellec, Yves, de Trémaouézan ;
Christien, Thomas, de Querrien ;
Conseil, Vincent-Marie, de Cléder ;
Grill, Corentin-Alain, de Langolen ;
Lannuzel, Michel, de Lanildut ;
Le Ster, François, de Trégourez ;
Abiven, Jean-Pierre, de Plabennec ;
Batany, Auguste-Corentin, de Douarnenez ;
Billant, François-Marie, de Saint-Urbain ;
Bothorel, Yves-François, de Lennon ;
Boulc'h, François-Marie, de Mespaul ;
Boulic, Pierre-Marie, de Saint-Marc ;
Broust, René-Jean-Marie, de Saint-Yvi ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Caer, Jean-Auguste, de Lanvéoc ;
Cozic, François-Louis, de Saint-Goazec ;
Cueff, Charles, de Plougoulm ;
Férec, Pierre-Marie, de Plomodiern ;
Guéguen, Gustave-Joseph, de Châteauneuf-du-Faou ;
Le Foll, Henri-François, de Coray ;
Le Saux, Jean-Pierre, d'Edern ;
Milin, Charles-Henri, de Mespaul ;
Suignard, François-Pierre-Marie, de Pleyben.

DIACONAT

MM. Hanras, Auguste, de Douarnenez ;
Bihan, Pierre-Marie, de Scaër ;
Blaise, Jean-René, de Briec ;
Bozec, Jean-Marie, de Gouézec ;
Cadiou, Joseph-Claude, de Plouescat ;
Conseil, Jean-Marie, de Cléder ;
Floc'h, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Laot, Joseph, de Lannilis ;
Le Gall, Louis-Joseph, de Saint-Sauveur de Brest ;
Midy, François-Marie-Cadoan, de Poullan ;
Nicolas, Joseph-Marie, de Henvic ;
Picart, Yves-Marie, de Guiclan ;
Pouliquen, François, de Comanna ;
Tanguy, Jean-Louis, de Plougourvest ;
Thoer, François-Marie, de Plounéour-Trez.

PRÊTRISE

MM. Bescond, Jean-Pierre, de Lampaul-Plouarzel ;
Herry, Alain, de Plougoulm ;
Grall, Charles-François, de Saint-Thégonnec ;
Bodénès, Jean-Louis, de Plougastel-Daoulas ;
Crocq, Henri, de Douarnenez ;
Floc'h, Edouard-Marie, de Landunvez ;
Jacolot, Jean-François-Marie, de Guipavas ;
Kerbiriou, Louis-Joseph, de Saint-Pol de Léon ;
Kermanach, Jean-Michel, de Port-Launay ;
Lancien, René-Victor, de Plouézoc'h ;
Lareur, Jean-Louis-Marie, de Plouzané ;
Le Bot, François-Marie, de Loperhet ;
Le Goff, Yves-Marie, de Saint-Derrien ;
Léostic, Laurent-Gabriel, de Plouguin ;
Le Pape, Yves-Marie, de Guimiliau ;
Le Roux, Jean-François, de Cléder ;
Mingam, Hervé, de Bodilis ;
Patinec, Jean-Pierre-Marie, de Plouider ;
Hays, Ambroise, de la Congrégation de SS. Cœurs de Jésus et de Marie.

QUIMPER. — **I. Distribution des prix à l'Ecole Saint-Yves.** — La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Saint-Yves a eu lieu vendredi, 21 Juillet, devant une assistance nombreuse et choisie. La cérémonie était présidée, au nom de Monseigneur l'Evêque, par M. le chanoine Gadon, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire ; parmi les membres du clergé présents, on remarquait MM. les chanoines Bourlé, Quéinnec, Orvoën, curé-archiprêtre ; Rospars, Bargilliat, Corre, recteur de Saint-Mathieu, Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul, M. Péron, recteur de Kerfeunteun, M. Clech, aumônier de Keranna, etc.

La séance s'est ouverte par une courte allocution du Supérieur, M. l'abbé Laboy, qui remercia d'abord M. le chanoine Gadon d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête scolaire, puis les parents d'être venus nombreux témoigner leur attachement à l'Ecole Saint-Yves et applaudir aux succès de ses élèves. Les succès, moins brillants que l'année dernière, sont encore honorables : pour la deuxième partie (Philosophie et Mathématiques), sur 9 candidats 6 ont été admissibles ; en première, il y a 7 admissibles sur 13 élèves présentés dans les différentes sections. En outre, au concours général de l'Institut catholique de Paris, un élève de Première CD, Alain Bargilliat, a obtenu le 2e prix de Mathématiques ; enfin, deux des anciens, après une seule année de cours préparatoire, ont été déclarés admissibles, l'un à l'Institut agronomique, l'autre à Saint-Cyr... Ces succès sont dus au zèle et au dévouement des maîtres comme au travail soutenu des élèves qui les ont remportés : c'est un exemple qu'ils laissent à leurs condisciples plus jeunes, et que ceux-ci auront à cœur de suivre.

Dans sa réponse, M. le chanoine Gadon, se faisant l'interprète des sentiments de Mgr l'Evêque qu'il représente, remercie les assistants de leur sympathie pour cette école sur laquelle le chef du diocèse fonde de grandes espérances ; il félicite les parents de comprendre leur devoir en assurant une éducation chrétienne à leurs enfants et d'avoir si bien placé leur confiance, qui se trouve justifiée de toutes façons par les résultats obtenus ; et le passé est la garantie de l'avenir... Quant aux élèves, sachant ce que l'on attend d'eux, ils auront à cœur d'honorer cette maison de Saint-Yves, pendant leurs études, par leur amour du travail basé sur la piété ; et plus tard, dans la situation où la Providence les placera, ils n'oublieront pas les leçons reçues ici, toujours fidèles à Dieu, dévoués à leurs semblables, gardant comme guide et règle de leur conduite la foi de chrétiens sans peur, comme moyen d'action l'exemple d'une vie sans reproche...

Ensuite a lieu l'appel des lauréats. Nous sommes heureux de donner les noms des élèves le plus souvent proclamés dans les différentes divisions :

Classes enfantines et élémentaires : Jean-Marie Le Gars ; Robert Villard, Jacques Changeart ; Pierre Démaris, Maurice Kéribin ; Pierre Le Gars, Henri Georgeon, Gabriel Le Moal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Classes secondaires : Alain Le Vergos ; Maurice Ropert ; Léonce Le Marié ; Pierre Le Coz, Charles de Broc, Charles Le Paul ; Pierre Fay, Adolphe Guégan ; Emile Tual, Yves du Cleuziou, Bernard Gayon.

Classes supérieures : Alexandre Guégan, Paul Sévrain ; Alain Bargilliat, Yves Miossec, Jean Feillet ; Bertrand d'Amphernet, François Sergent.

Le « Prix de l'Ecole Saint-Yves » a été décerné à Bertrand d'Amphernet, de Penhars.

La rentrée des classes est fixée au mardi 3 Octobre.

Les classes enfantines rouvriront le 12 Septembre, pour les externes seulement.

— **II. A l'Institution Saint-Vincent de Paul.** — Le samedi 22 Juillet, la même solennité scolaire se célébrait à l'Institution Saint-Vincent de Paul, sous la présidence de Mgr Fléiter, protonotaire apostolique, vicaire général. Très nombreuse assistance de parents et aussi de prêtres, venus de toutes les parties du diocèse couronner les enfants qu'ils ont discernés dans leurs paroisses et dont ils ont la belle ambition de faire leurs successeurs dans le sacerdoce. En les félicitant de leur zèle, nous souhaitons que leur exemple suscite de nombreux imitateurs. Y a-t-il, pour un prêtre, une œuvre plus grande que de découvrir, de cultiver et de faire aboutir une vocation sacerdotale ? Et, à l'époque où nous vivons, n'est-ce pas le besoin le plus pressant de l'Eglise ?...

La fête — selon l'usage désormais établi — commença par une intéressante séance de gymnastique, donnée en plein air, puis se continua, dans la grande salle de l'établissement, par la représentation d'une pièce qui était, cette année, *Athalie*, de Racine, avec les chœurs (musique de J. B. Moreau). La pensée de faire jouer le chef-d'œuvre de notre théâtre classique par des élèves de Quatrième a pu paraître à plusieurs hardie, pour ne pas dire téméraire. Si l'on en juge par les applaudissements qu'on n'a pas ménagés aux jeunes acteurs, ceux-ci ont interprété leurs rôles à la satisfaction générale des spectateurs. Bien goûtés également et très applaudis, les morceaux de musique instrumentale et vocale exécutés sous l'habile direction de M. l'abbé Mayet.

Avant la distribution des prix, M. le chanoine Uguen, supérieur, prend la parole. Il dit tout d'abord combien il est heureux — et fier — de voir présider cette cérémonie par un ancien élève, un ancien professeur de Pont-Croix, qui vient d'être, de la part du Souverain Pontife, l'objet d'une distinction aussi haute que méritée. Il remercie ensuite les prêtres nombreux présents à la fête et, d'une manière générale, les prêtres du diocèse qui, tous, s'intéressent au Petit Séminaire et lui recrutent des élèves choisis. Merci, continue M. le Supérieur, aux familles qui nous témoignent leurs sympathies et leur confiance ; nous nous efforcerons d'en être de plus en plus dignes... Nous savons, d'ailleurs, pouvoir compter sur la bonne volonté de nos élèves qui acquièrent de jour en jour

une plus haute idée de leur devoir — de la responsabilité qui leur incombe comme élèves du Petit Séminaire, dont le premier but est de préparer des prêtres au diocèse. C'est le témoignage que nous nous plaisons à rendre aux plus avancés ; aux jeunes, nous disons : Soyez dignes de vos aînés, en imitant leur esprit de discipline, leur amour du travail et leur piété...

L'an dernier, Mgr l'Evêque exprimait le désir de voir un plus grand nombre de nos petits séminaristes affronter les examens du baccalauréat. Son appel a été entendu : 10 de nos élèves de Première se sont présentés : 8 ont été déclarés admissibles qui, tous, ont été reçus à l'oral, 3 avec mention. Nos trois philosophes sont admissibles et subissent, aujourd'hui même, les épreuves orales (1). Ils s'étaient signalés précédemment de façon remarquable ; au concours organisé par l'Institut Catholique de Paris entre les établissements libres de son ressort, les deux prix de dissertation philosophique ont été remportés par deux élèves de l'Institution Saint-Vincent : Alfred Le Guellec et Sébastien Castric. En plus, deux accessits ont été obtenus en première (Mathématiques), en Seconde (Version grecque), et sept nominations au concours organisé par l'Alliance des Maisons chrétiennes.

La proclamation de ces beaux succès est accueillie par de longs applaudissements ; puis, Mgr Fleiter se lève, « très touché des bonnes paroles qu'il vient d'entendre et des sentiments qu'on lui a exprimés... Il garde, en effet, un souvenir bien doux de ce Pont-Croix qu'on vient de rappeler, et dont Saint-Vincent est la continuation ; c'est un titre spécial à l'intérêt et à l'affection qu'il porte à cet établissement diocésain. Aussi, combien il est heureux de ses succès et de ce qu'on a dit du bon esprit qui y règne ! Il le redira à Mgr l'Evêque, pour qui ce sera une joie, une consolation — et le meilleur cordial ».

Mgr Fléiter parle ensuite — en fin lettré — de la pièce admirable qu'on vient de jouer ; il en fait des applications très heureuses, trouvant dans les situations et les rôles des personnages un enseignement pour chacune des catégories d'auditeurs et un thème de félicitations méritées pour l'établissement. « Puisse-t-il continuer à former de nombreux Joas, modèles de foi, d'innocence et de pureté » !

Ensuite a lieu la lecture du palmarès. Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

Neuvième : Henri Morin, de Quimper ; Louis Jan, de Benzec-Conq.

Huitième : Yves Gadal, de Gouézec ; François Cadiou, de Plonévez-du-Faou.

Septième : Jean Cévaër, de Pleyben ; Joseph Le Boulc'h, de Brest ; Jean Le Roy, de Gouézec.

Sixième A : Noël Hamon, de Pouldreuzic ; René Guichaoua, de Plonéour-Lanvern ; Jean Le Daré, de Lannilis ; Yves Jaïn, de Plonévez-Porzay.

(1) Les 3 ont été reçus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Classes de 6e, 5e B et 4e B : Louis Chalony, de Pleuven ; Henri Le Bras, de Scaër ; Ambroise Le Meur, de Kernével ; — Pierre Bouguennec, de Coray ; — Corentin Daoudal, de Melgven.

Classe de Cinquième A : Jean Dréau, du Cloître-Pleyben ; Noël Jaïn, de Pleyben ; Alphonse Poupon, de Quimper ; François Corre, de Plougastel-Daoulas.

Classe de Quatrième A : François-Marie Lapous, de Saint-Thégonnec ; Jean-François Le Guillou, de Lopérec ; Joseph Suignard, de Poullaouën ; Auguste Le Quéau, de Guengat.

Classe de Troisième : Auguste Prigent, de Guerlesquin ; Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; Yves Le Clec'h, de Landeleau.

Classe de Seconde : Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; René Chuto, de Penhars ; Joseph Roudaut, de Plouguerneau ; Joseph Gorgeu, de Douarnenez.

Classe de Première : Jean Poupon, de Douarnenez ; Yves Heurté, de Primelin ; Jules Kerinec, de Crozon.

Classe de Philosophie : Alfred Le Guellec, de Pouldavid ; Christophe Le Guillou, de Saint-Goazec.

Les prix d'honneur (dissertation française), en Première, ont été remportés par Jules Kerinec, et Louis Le Bot, de Plougastel-Daoulas.

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 Octobre.

Ligue Patriotique des Françaises. — Leuhan. — On nous écrit :

« Favorisé par un temps splendide, le pèlerinage organisé, le 18 Juillet, par la L. P. D. F., pour le canton de Gourin, a obtenu, cette année, un succès sans précédent, rehaussé encore par la présence de l'évêque de Sierra-Leone, Mgr O'Gorman. Arrivé la veille au soir, Monseigneur a bien voulu accepter de présider la fête, accompagné de M. le Curé de Gourin.

Placées sous la protection toute spéciale de N.-D. de Lourdes, les Ligueuses avaient tenu, cette année encore, à choisir comme but de leur pèlerinage un de ses sanctuaires vénérés comme il en existe tant en Bretagne.

La chapelle de Leuhan, élevée dans un site particulièrement imposant, aux pieds des Montagnes Noires, donne à la fête un caractère à la fois pieux et pittoresque. Dès l'arrivée des comités de Gourin, Le Saint, Roudouallec, Guiscriff et Coray, la procession se met en marche au chant de la « Ligue », et plus d'un spectateur, en voyant ce défilé évalué à un millier de femmes, a dû penser aux foules plus nombreuses encore et non moins recueillies qui se déroulent tous les jours aux pieds de la Vierge de Lourdes.

A 10 heures, commence la messe, célébrée par M. le Curé de Gourin. Les cantiques se succèdent, tour à tour bretons et français ; puis, à l'Evangile, le silence se fait pour entendre la parole de Mgr O'Gorman. Montrant d'abord aux Ligueuses la bonté du Cœur de Jésus à leur égard, et la nécessité de placer toutes leurs actions

sous sa protection et celle de N.-D. de Lourdes, il leur rappelle que la première et plus grande preuve d'amour du Cœur divin se trouve dans la grâce qu'il leur a faite en leur accordant de naître dans un pays chrétien. En un style émouvant, il leur dépeint la situation des femmes dans le pays de Sierra-Leone, leur faisant ainsi comprendre combien elles, femmes chrétiennes, sont favorisées de la Providence ; et, après ce tableau navrant de réalité, il termine en les conjurant de remercier Dieu de les avoir faites ce qu'elles sont et de prier pour les malheureuses dont le sort est si digne de pitié...

Après le *Credo*, les cantiques reprennent, redisant toujours les grandeurs et la gloire de Marie.

†

La messe terminée, on se sépare et chacun va prendre un déjeuner réparateur : inutile d'ajouter que la gaîté et la cordialité habituelles n'ont cessé de régner, prouvant chez toutes les Ligueuses une vraie union d'idées et de sentiments.

A 1 h. 1/2, on se rassemble de nouveau ; cette fois, c'est pour entendre Mlle Kerdaffrec, la dévouée présidente du comité de Gourin, qui expose en breton, et d'une façon très précise, le but de la Ligue et les moyens de l'atteindre. Mme A. de Couesnongle, présidente du comité de Quimper, joint ses exhortations à celles de Mlle Kerdaffrec, et sa persuasive parole décide la fondation d'un comité parmi les femmes de Leuhan.

Enfin, à 2 h. 1/2, la cloche de la chapelle se fait encore entendre ; avec une piété et une ardeur toujours plus grandes, les Ligueuses chantent les vêpres, qui sont suivies d'une nouvelle procession autour de la chapelle et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement. Après une dernière et fervente prière, et non sans avoir recommandé toutes les intentions du pèlerinage, lentement, comme à regret, la foule se retire avec l'espoir de recommencer l'an prochain...

Au milieu des tristesses que nous traversons et qui inspirent à toute âme chrétienne bien des inquiétudes, de telles fêtes sont réconfortantes !

Puisse notre bonne terre bretonne, dont la foi est aussi résistante que son granit, revoir souvent des journées inoubliables comme celle-ci !!!

Avant de terminer, je tiens à adresser les remerciements des Ligueuses à M. le Recteur de Leuhan, dont l'aimable accueil et le dévouement sans bornes ont largement contribué au succès du pèlerinage.

***

Paris. — **Les Bretons à Sainte-Anne de la Maison-Blanche.** — Le dimanche 23 Juillet, a eu lieu le pèlerinage des Bretons de Paris à Sainte-Anne de la Maison-Blanche, organisé par la Société « La Bretagne ». Avec sa bonté et son amabilité ordinaires, M. le Curé avait mis son sanctuaire à l'entière disposition

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de nos compatriotes, qui ont largement usé de la permission. Toute la matinée, on voyait des groupes nombreux arrivant de tous les points de Paris et de la banlieue pour prier la Patronne bien aimée. Les confessionnaux de nos aumôniers, MM. Kervennic et Questel, étaient assiégés dès les premières heures du jour. A 7 heures, une messe fut célébrée pour nos pèlerins par M. l'abbé Kervennic, avec une instruction par M. l'abbé Questel.

Ce jour-là, le quartier de la Maison-Blanche présentait l'aspect véritable d'un *pardon* de Bretagne où se coudoyaient tous les costumes, les plus variés, de nos cinq départements.

L'après-midi, malgré un soleil torride et une atmosphère étouffante, une foule d'environ 3.000 Bretons est accourue, à 2 heures, pour la grande cérémonie : vêpres, sermon en breton et en français par M. l'abbé Connan, et splendide procession : une procession, autour de l'église comme chez nous, avec toutes les bannières, les croix et les statues de l'Œuvre portées par des Bretons et des Bretonnes, revêtus de leurs plus beaux atours: En tête, flottait le drapeau de la Bretagne tenu fièrement par M. Ernest Lamy, le vaillant député du Morbihan.

La cérémonie s'est clôturée par une distribution de bouquets de bruyère cueillie par des amis dans nos forêts et nos landes de Bretagne. M. le Curé la bénit solennellement comme les rameaux ; 2.500 petits bouquets avaient été délicatement préparés par nos religieuses visiteuses des Bretons. Hélas ! ce fut insuffisant. Quelques pèlerins ont dû se contenter d'une simple petite branche. Avec cela on se consolait : on emportait quelque chose du pays qu'on aime !

BREIZAD.

Chez les Bretons du Havre. — On a bien voulu nous communiquer et nous sommes heureux de publier le programme des cérémonies qui auront lieu à l'occasion de la fête de Sainte Anne, le grand « Pardon » des Bretons du Havre :

Vendredi 28 Juillet, à 8 heures du soir, dans l'église Saint-Augustin (Raffineries), chant des prières du soir et de cantiques ;

Samedi 29, à 8 heures du soir, dans l'église Saint-François, conférence bretonne ;

Dimanche 30 Juillet : le matin, à *8 heures*, à Saint-François, grand'messe. Cantique français à sainte Anne et instruction française ;

Le soir, à *5 h. 1/4*, vêpres ; cantiques ; instruction bretonne ; grande procession de Sainte Anne ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Officiant : M. Mallard, chanoine honoraire, aumônier de l'Hospice du Havre ; prédicateur : M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Congrès marial breton.** IIIe Session (Septembre 1910) au sanctuaire de Notre-Dame de Guingamp.

Le compte rendu du Congrès marial breton, dont la troisième session s'est tenue à Guingamp, en Septembre 1910, est actuellement sous presse.

Il comprend, avec les pièces officielles du Congrès, toutes les conférences dogmatiques et historiques lues aux séances, ainsi que les discours prononcés par Nosseigneurs les Evêques au cours des solennités. — Ce compte rendu formera un beau volume de cinq à six cents pages, ornées d'illustrations.

Nous reviendrons plus tard sur l'importance de ce travail, l'une des belles pages de l'histoire religieuse de la Bretagne.

Il ne sera tiré qu'un *nombre restreint* d'exemplaires et le volume sera vendu *cinq francs*. — Prière aux souscripteurs d'envoyer leur adhésion à *M. le chanoine Le Goff, vicaire général honoraire, curé-archiprêtre de Guingamp* (Côtes-du-Nord).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 19 Juillet, a eu lieu, dans la salle du Consistoire, en présence du Pape, la lecture des décrets constatant l'héroïcité des vertus des vénérables Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, et Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.

Etaient présents : les cardinaux Vincent Vannutelli, Ferrata et Martinelli ; Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal ; plusieurs prélats et religieux français, notamment des Lazaristes ; de nombreuses Filles de la Charité avec leur Supérieure générale, et des Ursulines de Rome.

Mgr Lafontaine, secrétaire des Rites, lut les décrets, puis Mgr Bruchesi prononça, en français, un magnifique discours de remerciements, mettant en relief les coïncidences vraiment providentielles de la vie des deux Vénérables, toutes deux Françaises de la même époque, toutes deux mariées, puis bientôt veuves et professant la vie religieuse pour fonder l'une, avec le concours de Vincent de Paul, les Filles de la Charité ; l'autre, au Canada, les Ursulines de Québec.

Mgr Bruchesi termine son discours en demandant la bénédiction du Pape pour la France et pour le Canada qui, dans son loyalisme à l'Angleterre, reste fidèle à l'amour de la France et à la langue française comme à sa foi catholique.

Puis M. Meugniot, assistant général des Lazaristes, remercie le Pape d'avoir délicatement choisi le jour de la fête de saint Vincent de Paul pour glorifier sa vénérable collaboratrice, fondatrice de cet Institut des Filles de la Charité, qui compte aujourd'hui 35.000 religieuses.

Le Saint-Père, ayant la voix un peu enrouée, tout en étant bien portant, fait lire son discours par Mgr Bisleti. Il y montre l'intention de la Providence dans la glorification, le même jour, de deux âmes si semblables par l'origine, la vie, les œuvres..... Le Pape

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parle aussi de l'importance des Instituts qu'elles ont fondés, il félicite leurs familles religieuses de compter ainsi de nouvelles protectrices célestes. Il a confiance que les prières et les exemples des deux Vénérables feront comprendre que la civilisation vraie ne se répand pas par les écoles laïques ni par le féminisme, ni par la réclamation de droits sans devoirs, mais en mettant comme base de son action Dieu et les doctrines enseignées par Jésus-Christ. Il espère que cette glorification fera comprendre l'esprit dont furent animées les deux fondatrices, et que leurs prières obtiendront des grâces spéciales pour la pauvre société malade et spécialement pour leur patrie, la France.

⁂

La messe de *Requiem* pour l'anniversaire de la mort de S.S. Léon XIII a été célébrée le 20 Juillet, à la chapelle Sixtine, par le cardinal Vannutelli. Tous les cardinaux actuellement à Rome assistaient à la cérémonie, ainsi que le corps diplomatique et un grand nombre d'archevêques, évêques, prélats et supérieurs d'Ordres.

Le Pape tenait chapelle et a donné l'absoute. Il avait bonne mine, mais éprouvait encore une légère extinction de voix.

⁂

On télégraphie de Rome, le 24 Juillet, que, sur le conseil de son médecin, Pie X va prendre un peu de repos ; les audiences seront suspendues pendant quelques jours. L'état du Saint-Père n'a rien d'alarmant ; ce n'est qu'une simple fatigue par suite des chaleurs excessives et prolongées qui règnent à Rome.

— **Causes de Béatification.** — Dans une réunion rotale, la Congrégation des Rites a introduit la Cause de béatification des deux jésuites Jacques Sales et Guillaume Saltemouche, martyrisés par les protestants à Aubenas en 1593, et elle a revisé les écrits du serviteur de Dieu, Noël Pinot, curé de Louroux-Béconnais, au diocèse d'Angers.

Mercredi 26 Juillet, a eu lieu la Congrégation antépréparatoire des Rites pour l'examen présenté en vue de la canonisation du bienheureux Chanel..

— **« Motu proprio » relatif aux fêtes d'obligation.** — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du mois de Juillet ont publié un important *Motu proprio* du Pape réglant, pour l'Eglise universelle, le précepte des fêtes avec obligation de la messe et du chômage. Le Pape expose les raisons qui le déterminent à diminuer le nombre de ces fêtes, variable selon les nations, et encore considérable en certains pays.

Le Pape, sur l'avis de la Commission cardinalice de la codification du droit canonique, réduit ces fêtes chômées à huit, outre les dimanches, à savoir : Noël, la Circoncision, l'Epiphanie, l'Ascension, l'Immaculée-Conception, l'Assomption, saints Pierre et Paul et la Toussaint.

Dans les pays où quelqu'une de ces fêtes est déjà supprimée ou transférée — *donc en France* — rien n'est à changer sans l'avis du Saint-Siège. Les évêques consulteront également le Saint-Siège, s'ils croient utile de garder quelqu'une des fêtes supprimées.

La fête de saint Joseph sera célébrée avec octave comme en son jour propre, le premier dimanche après le 19 Mars.

La fête de la Nativité de saint Jean-Baptiste sera de même célébrée le dimanche avant la fête des saints apôtres Pierre et Paul.

La Fête-Dieu sera célébrée comme en son jour propre, le dimanche après la Trinité.

Les Ordinaires peuvent transférer la solennité de la fête patronale au dimanche suivant.

Le Pape dispense de l'abstinence ou du jeûne, chaque fois qu'une telle obligation coïncide avec une des fêtes conservées.

Le Pape termine en exprimant l'espoir que, vu la diminution de ces jours de fêtes, les fidèles se montreront encore plus exacts à y observer leurs devoirs religieux.

Le *Motu proprio* « *Supremi disciplinæ* » porte la date du 2 Juillet.

Annecy. — **Fêtes en préparation.** — De grandes fêtes se préparent à Annecy pour la translation, le 2 Août prochain, des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. Les châsses seront portées sur deux chars magnifiquement décorés par les soins des descendants des familles des deux saints.

Quatre cardinaux et quarante-cinq évêques présideront le cortège officiel.

Le 2 Août, à l'exercice de 5 heures du soir, les sermons seront donnés : à la cathédrale, par Mgr Amette, archevêque de Paris ; sur l'Esplanade, par Mgr Rumeau, évêque d'Angers ; à Saint-Maurice, par Mgr Villard, évêque d'Autun ; à Notre-Dame, par Mgr Gély, évêque de Mende.

Lourdes. — **Nouveaux privilèges accordés aux pèlerins.** — Mgr l'évêque de Tarbes vient de faire publier des lettres apostoliques du Souverain Pontife, datées du 25 Avril dernier et renouvelant une précieuse faveur accordée jusqu'ici temporairement aux sanctuaires de Lourdes. En voici un passage :

« En conséquence, Nous, qui n'avons rien plus à cœur que d'assurer tout encouragement et toute facilité à la piété des pèlerins et au culte divin dans le Sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, accueillant volontiers les pieux désirs de l'évêque de Tarbes ; en vertu de Notre Autorité Apostolique, Nous accordons à perpétuité, par les présentes Lettres, que, dans les temples de Lourdes, c'est-à-dire : et dans la basilique et dans l'église du Très Saint Rosaire

Archives diocésaines d Q nper et Léon

et dans la Crypte, chaque jour, à partir de minuit, des messes puissent être célébrées par n'importe quels prêtres (pourvu toutefois qu'ils remplissent les conditions canoniques), et qu'il y soit permis à tous les Fidèles de s'y approcher de la Sainte Table, soit pendant le Saint-Sacrifice, soit en dehors de sa célébration, à condition cependant que soient observées toutes les autres prescriptions de la Liturgie. Nonobstant toutes autres décisions contraires. »

Dans la supplique où il demandait ces privilèges en faveur des pèlerins, l'évêque de Tarbes faisait valoir le nombre de messes qui se disent à Lourdes. Voici ce que nous lisons, à ce sujet, dans un rapport présenté par un des chapelains de la Grotte au Congrès eucharistique de Madrid :

« Existe-t-il un autre sanctuaire au monde où l'on célèbre autant de messes qu'à Lourdes, où les communions soient aussi nombreuses et aussi ferventes ? Les chiffres sont ici plus éloquents que toutes les paroles. Sachez donc que, depuis 1905, il se célèbre dans nos Sanctuaires, une moyenne de *cinquante mille* messes par an, et qu'on y distribue plus de *six cent mille* communions. Enfin, en nous livrant à un travail aussi minutieux que possible de recensement, sur les *Annales de N.-D. de Lourdes*, nous avons obtenu, pour la période des vingt-cinq dernières années, une somme totale de près *d'un million* de messes et de plus de *dix millions* de communions.

» Quel capital incalculable de mérites et de grâces, d'adorations et de réparations, de gloire pour Dieu et de progrès pour les âmes représente ce chiffre imposant de messes et de communions ! Combien de prêtres ont vécu des mois et des années du désir, de l'espoir de venir un jour célébrer la messe à Lourdes, tout près de la Grotte bénie ! et cette messe célébrée avec la ferveur retrouvée de leur ordination fut, pour eux, la meilleure et la plus salutaire de toutes les retraites. D'autre part, que de fidèles, après avoir puisé à Lourdes le goût de la communion fréquente, de retour dans leurs foyers, non seulement sont restés fidèles eux-mêmes, mais devenus apôtres, ont gagné d'autres âmes à cette sainte pratique ! Ainsi Lourdes devient de plus en plus un foyer intense de vie eucharistique dont la chaleur rayonne sur tout l'univers. »

BIBLIOGRAPHIE

La douce France, par René Bazin, de l'Académie française. Illustrations de J.-M. Breton. In-8° écu Prix : **3 fr 50**. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Voici un livre simple et beau, animé d'un souffle patriotique puissant qui fortifiera le cœur et exaltera l'âme française. Tous les aspects de la belle et féconde France, tous les portraits de ses artisans patients et habiles, tous les sentiments généreux de ses enfants y sont peints dans un style où les pensées fortes abondent. L'auteur n'a oublié ni le Canada, cette France d'au-delà des mers, ni l'Alsace-Lorraine, cette autre France d'au-delà des Vosges

« Comme les imagiers du Moyen-Age, dit M. Henri Bordeaux, illustraient » un texte de la Bible, M. René Bazin, avec la même conscience, la même » paix intérieure, a illustré son pays. »

Ernest Hello. — **Prières et Méditations inédites**, publiées par Mme Lucie Félix-Faure-Goyau. 1 vol. in-16 de la collection *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*. N° 597. Prix : 0 fr. 60 (Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris, VIe).

On sera reconnaissant à Mme Félix-Faure-Goyau d'avoir pieusement recueilli ces pages sublimes qui feront à la fois la joie des lettrés et l'édification des âmes religieuses.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Extincteur d'Incendie de l'Abbé Daney.

Le succès de cet appareil absolument unique est tel que la Société pour l'Exploitation des Extincteurs d'incendie est à l'heure actuelle débordée de commandes. Cela assure à cette Société une situation tout-à-fait exceptionnelle, qui mérite de retenir l'attention des Capitalistes.

Pour renseignements, s'adresser 26, Cours Bosquet, Pau.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES — Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU, Boulevard de la Gare, 6)

Restauration. — Statuaire.

Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.

Travaux soignés. — Maison de confiance.

Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne**.

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est irrégulier et plutôt lourd. Notre 3 °/. est revenu à 94,67. Tassement des Fonds russes. Nos grandes banques françaises sont résistantes.

Dans le groupe des valeurs foncières, on remarque la demande très suivie d'obligations 4 1/2 °/. de la Caisse Hypothécaire Argentine, donnant 22 fr. 50 de revenu net, sans impôt. Rappelons que cet établissement ne prête que sur des propriétés dont la valeur dépasse de 100 °/. le montant des avances, et à un intérêt ressortant en moyenne à 7 3/4 °/..

Chemins français très calmes.

On demande à 118,50 les Charbonnages de l'Oklahoma. L'action Jumper Californian est toujours l'objet de demandes suivies et clôture soutenu à 14,50.

Depuis que l'action ordinaire de la United States Worsted Cy (Cie Lainière aux Etats-Unis) a fait son apparition sur notre marché, elle a constamment progressé. Le détachement du coupon trimestriel de 7 fr. 77 le 20 de ce mois n'a pu qu'accentuer cette tendance favorable, due à des raisons purement industrielles telles que l'accroissement ininterrompu du chiffre d'affaires de la Compagnie et l'entrée en jeu de 500 nouveaux métiers cette année.

L'action Naphte Lianosoff est fermement tenue à 412. Cette entreprise continue de retenir l'attention. Pour la première année de son exploitation sous forme de société anonyme, c'est-à-dire pour l'année 1908, le bénéfice industriel a été de 639.585 roubles ; dès l'année suivante, en 1909, il a été de 1.038.239 roubles, et enfin, en 1910, il progressait encore à 1.235.808 roubles.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie

J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 4 Août 1911.** N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La fête de l'Apparition de S. Michel, Archange ; Nominations ; Décès.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — Au lendemain de l'Ordination : le prêtre.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Retraite ecclésiastique ; Nécrologie ; Saint-Pol de Léon ; Lesneven ; Brest ; Quimper ; Audierne ; Lanmeur ; Morlaix ; Plobannalec ; Le Havre.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Paris ; Angers.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Août. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des Sts Martyrs Xyste et ses compagnons.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Donat, Evêque, Martyr.

Lundi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 9. — S. Germain, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 10. — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Vendredi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur *(du 2 Août)*. Double. Blanc.

Samedi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 13. — 10me Dimanche après la Pentecôte. Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper. . . . . du 4 au 11 Août.
Saint-Martin-Morlaix . . . . . du 12 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Ainsi que la *Semaine religieuse* l'a annoncé (1), le Souverain Pontife, par Bref en date du 10 Mai 1911, a étendu à toutes les églises de France la fête — déjà concédée au diocèse de Coutances (16 Octobre) — de l'Apparition de saint Michel, Archange, au Mont-Tombe appelé depuis Mont-Saint-Michel. Cette fête sera inscrite à Notre Calendrier diocésain et l'office en sera obligatoire à partir de l'année 1912.

La Consécration à saint Michel, que Nous avions fixée, l'année dernière, au dimanche 8 Mai, devra être renouvelée, dans toutes les églises et chapelles du Diocèse, le jour de l'Assomption, 15 Août prochain, au Salut du T. Saint-Sacrement. On trouvera le texte de l'acte de consécration en appendice à Notre Lettre pastorale du 6 Avril 1910 (2).

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale du 1er Août, ont été nommés :

Chanoine titulaire de la cathédrale, en remplacement de M. Peyron, qui a résigné son titre pour se consacrer plus librement à ses fonctions de chancelier archiviste de l'Évêché, M. Le Duc, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu, de Morlaix ;

Curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, M. Kerisit, chanoine honoraire, directeur au Grand-Séminaire.

III. **Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Delliou, prêtre habitué à Clohars-Carnoët, décédé le 28 Juillet.

(1) N° du 14 Juillet, p. 509.

(2) Cet acte de consécration est reproduit dans la *Semaine religieuse* du 6 Mai 1910, p. 300.

PARTIE NON OFFICIELLE

Au lendemain de l'Ordination.

LE PRÊTRE

Travailler pendant toute sa jeunesse pour acquérir une solide instruction, et, à 25 ans, être nommé vicaire, puis un peu plus tard curé d'une modeste paroisse ; se lever de grand matin, confesser, célébrer les offices, prêcher, faire le catéchisme, baptiser, marier, secourir les pauvres, se tenir à toute heure du jour et de la nuit à la disposition des malades, soutenir les moribonds, consoler leurs douleurs, ne les abandonner qu'après avoir déposé leurs corps dans la terre bénite du cimetière et leurs âmes dans le sein miséricordieux de Dieu, telle est ordinairement la vie du prêtre.

« Qui de nous, a dit Chateaubriand, qui de nous, superbes philanthropes, voudrait, durant les rigueurs de l'hiver, être réveillé au milieu de la nuit, pour aller administrer, au loin dans les campagnes, le moribond expirant sur la paille ? Qui de nous voudrait avoir sans cesse le cœur brisé du spectacle d'une misère qu'on ne peut secourir, se voir environné d'une famille dont les joues hâves et les yeux creux annoncent l'ardeur de la faim et de tous les besoins ? Consentirions-nous à suivre les curés de Paris, ces anges d'humanité, dans le séjour du crime et de la douleur, pour consoler le vice sous les formes les plus dégoûtantes, pour verser l'espérance dans un cœur désespéré ? »

Oh ! l'auguste mission que celle du prêtre ! C'est à lui qu'on est redevable de ce reste d'honnêteté que l'on trouve encore dans le peuple des villes et des campagnes ; sans lui, l'éducation athée ne tarderait pas à ramener ce peuple aux mœurs des sauvages.

Dans ce siècle d'industrialisme à outrance, où chacun vit courbé vers la terre, sous le poids des soucis et des intérêts matériels, le prêtre seul se tient droit, debout, comme un vestige des anciens âges, nous rappelant que nous avons une âme et nous montrant le ciel.

Et que recueille-t-il en échange de son dévouement ? — Est-ce la richesse ? Qui oserait le prétendre ? L'Etat allouait à un curé à peine le traitement d'un garçon de bureau, et nos radicaux-socialistes en ont voté la suppression ! — Est-ce la gloire, les honneurs ? Pas d'avantage : on ne lui épargne aucun froissement, aucun affront.

Dans la rue même, on l'apostrophe, on l'injurie. Heureux quand on ne l'attaque pas.

Ce n'est pas tout ! Une presse immonde l'espionne, prête à incriminer sa conduite et à déverser un flot de boue sur lui.

Pauvres prêtres ! Parmi toutes les persécutions que le Christ vous avait prédites, il n'en est peut-être pas de plus pénible pour vous que cette odieuse campagne de calomnies et de diffamations organisée par la presse antireligieuse de notre temps. A d'autres époques, vous avez connu la persécution violente ; il y avait pour vous une âpre jouissance à résister à la force, et une noble satisfaction à verser jusqu'à la dernière goutte de votre sang en témoignage de votre foi. Le martyre a une grandeur incomparable ! Il était réservé à notre siècle d'offrir au monde le spectacle d'une persécution basse, honteuse, dégoûtante, celle de journalistes impies traînant le clergé dans la boue et crachant sur lui.

Suivant la leçon du divin Maître, le grand Persécuté, le prêtre prie pour ceux qui le poursuivent et le calomnient.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — Les œuvres catholiques.**
II. — **Le ministère sacerdotal.**
III. — **La 2e Retraite ecclésiastique,** du *7 au 12 Août.*

Retraite ecclésiastique. — Cette semaine a lieu, à l'Institution Saint-Vincent de Paul, la première retraite pastorale. Elle est présidée par Monseigneur l'Evêque, assisté de Mgr Fleiter, vicaire général. Les exercices sont prêchés, comme nous l'avons annoncé, par M. l'abbé Mouton, missionnaire apostolique, déjà avantageusement connu dans plusieurs paroisses importantes de notre diocèse qu'il a évangélisées.

Les retraitants sont au nombre de 265. D'autres, sensiblement aussi nombreux, viendront, la semaine prochaine, se retremper dans l'esprit de leur vocation, entendre les avis de leur évêque et faire provision de forces nouvelles pour accomplir leur devoir quoi qu'il arrive. Tel est le but des retraites ecclésiastiques.

Nous aurons à parler plus longuement de ces belles réunions sacerdotales. Nous demandons aux fidèles de continuer, durant cette semaine, à prier pour leurs prêtres qui, en se sanctifiant eux-mêmes, apprennent à travailler avec plus de zèle et de fruit à la sanctification des âmes dont ils ont la charge. *Pro eis sanctifico me ipsum.*

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Delliou, ancien vicaire du Faou, décédé le 28 Juillet, à l'âge de 32 ans.

Né à Clohars-Carnoët, le 12 Juin 1879, M. Delliou (François-Joseph) fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1903 et nommé, le 23 Juin 1906, vicaire au Faou. Il y resta quelques mois seulement, assez pour se faire apprécier pour ses belles qualités d'esprit et de cœur... A la suite de l'accident du 19 Février 1907, où il fut témoin de la mort tragique de son curé, M. Rouzot, et où lui-même faillit périr, la santé de M. Delliou, de tout temps délicate, s'altéra entièrement, et il dut quitter le ministère paroissial (5 Novembre 1907) pour se retirer dans sa famille, à Clohars-Carnoët. Les soins affectueux et dévoués qu'il y a reçus n'ont pu que prolonger un peu sa vie : il a succombé, le vendredi 28 Juillet, après avoir reçu les derniers sacrements dans les plus beaux sentiments de foi et de pieuse résignation. R. I. P.

Un service solennel de huitaine pour le repos éternel de M. Delliou sera célébré à Clohars-Carnoët, lundi prochain 7 Août, à 10 heures.

Saint-Pol de Léon. — A N.-D. du Creisker. — La samedi 22 Juillet, avait lieu la distribution des prix à l'Institution Notre-Dame du Creisker. C'était la première fois que cette solennité scolaire se célébrait dans l'établissement, qui date de six mois à peine et qui fut florissant dès sa fondation.

Les assistants, très nombreux dès 8 heures, suivirent avec beaucoup d'intérêt une séance de gymnastique qui servait de prélude à la fête, puis s'amusèrent de bon cœur à la représentation d'une opérette interprétée par des élèves de la division des petits. Décors, costumes, jeu des acteurs, chants, tout était réussi et recueillit des applaudissements mérités.

La distribution des prix était présidée par Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kien-Tchang, qui a bien voulu donner cette nouvelle marque de haute bienveillance à une maison à laquelle le nom de Guébriant demeure attaché à tant de titres. Sur l'estrade, à côté de l'Evêque missionnaire, avaient pris place : M. le comte de Mun, de l'Académie Française, député du Finistère ; M. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon ; MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre ; Morvan, recteur de Roscoff ; Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, puis MM. les Recteurs du doyenné de Saint Pol.

M. Floc'h, supérieur, prit le premier la parole. Il dit sa reconnaissance à Mgr de Guébriant, qui a daigné honorer cette fête en la présidant ; à tous ceux, prêtres ou laïcs, qui n'ont cessé de soutenir le Collège de leur générosité et de leur bienveillant appui ; aux parents, qui ont compris leur devoir en continuant à la nouvelle Institution la confiance qu'ils accordaient à l'ancienne ; aux prêtres aussi, dont c'est la noble tâche, dans ces temps surtout, d'assurer le recrutement sacerdotal, et qui trouveront au Creisker toutes les garanties pour l'éclosion des vocations futures. Il dit enfin son espoir dans l'avenir de cette maison qui n'est que le prolongement de l'ancien collège, et qui s'est déjà fait aimer de tous : parents, maîtres et enfants, malgré le souvenir ému et reconnaissant que l'on garde pour le vieux collège d'autrefois.

Mgr de Guébriant répond que, dans les lointains pays où il exerce son ministère d'apôtre, malgré la distance et les préoccupations de toutes sortes, il n'a jamais perdu le souvenir de ce collège qu'il aima toujours. Et ce lui fut une douleur, l'an dernier, d'apprendre qu'une crise grave menaçait la vieille maison. Grâce à Dieu, grâce à des dévouements connus ou ignorés, à des efforts d'une persévérance inlassable, la crise a été conjurée ; et l'âme du vieux collège, riche de souvenirs et de services rendus, bat aujourd'hui de nouveau, dans un autre corps, mais toujours à l'ombre et sous la protection du merveilleux clocher qui est comme le signe de ralliement et le symbole d'union des Bretons chrétiens du Léon.

Former des chrétiens et des bretons, des hommes dévoués à l'Eglise et utiles à leur pays, telle a été autrefois la noble ambition du vieux collège, tel est encore le programme de l'Institution

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nouvelle. La tâche est plus rude à mesure que les circonstances deviennent plus difficiles, mais l'école est en bonnes mains et ne faillira pas à ce devoir...

‡ ‡

Nous sommes heureux de publier les beaux résultats obtenus par l'Institution N.-D. du Creisker aux récents examens du baccalauréat :

1re Partie ; *Latin-grec*. Ont été reçus : Jules Cantin, de Saint-Pol ; François Goachet, de Lannilis ; Jean Goualc'h, de Plouénan ; René Sévère, de Plougoulm. Admissible : Eugène Trézéguet, de Saint-Pol.

Latin-Sciences. Admis : Emile Berthou, de Morlaix ; Claude Talabardon, de Roscoff.

2e Partie ; *Philosophie*. Reçus : Jean-Pierre Abgrall, de Landivisiau (mention Assez Bien) ; Pierre Chambault, de Brest (mention Bien) ; Jean Guivarc'h, de Carhaix ; Louis Pape, de Sizun.

Admissible : Jean Quentel, de Gouesnou.

N. B. — On nous prie de faire savoir aux intéressés que, à la prochaine rentrée, il y aura, à l'Institution N.-D. du Creisker, une classe de Huitième. L'étude du latin commencera en Septième, et celle du grec en Sixième, après Pâques.

Lesneven. — **Les prix au Collège.** — La distribution des prix a été faite aux élèves, le samedi 29 Juillet, avec la solennité traditionnelle, sous la présidence de M. J. Francès, conseiller municipal et membre du bureau d'administration, et en présence d'amis nombreux, parmi lesquels on remarquait, à côté des notabilités civiles de la ville et de la région : MM. les chanoines Cozic, curé de Lesneven ; Godec, curé de Plouescat ; Le Bail, ancien curé de Plouzévédé ; Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul ; MM. Gloanec, ancien principal ; Duclos, recteur de Guilers ; Bodérion, curé du Faou, etc...

Pièces de théâtre, discours d'usage, allocution du président, réponse du principal, mélodies variées se partagèrent tour à tour les applaudissements ; ils éclatèrent unanimes lorsque M. le docteur Odeyé, maire de Lesneven, vint annoncer le renouvellement du traité constitutif assurant le maintien d'un établissement qui tient une place brillante dans la vie intellectuelle, morale et religieuse du Léon, et qui promet par les améliorations en projet un avenir encore plus prospère.

Sept élèves de Première — dont trois pour la section latin-grec, deux pour la section latin-langues-vivantes, et deux pour la section sciences-langues-vivantes — ont été définitivement admis à la première partie du baccalauréat ; deux élèves de Philosophie ont subi avec succès les épreuves de la seconde partie.

La rentrée est fixée au lundi 2 Octobre.

Brest. — **L'Union des apprentis catholiques de l'Arsenal.** — Elle est fondée et donnera les meilleurs résultats. Depuis plusieurs années, les apprentis de l'Arsenal, qui veulent conserver leur foi et leur honnêteté, sont traqués par d'autres apprentis insulteurs de la religion et peu soucieux de la morale. Ces gamins éhontés tiennent dans les ateliers un langage ignoble, et ils menacent ceux qui veulent les contredire.

Nous connaissons des apprentis entrés à l'Arsenal très religieux et très purs, et que d'infâmes camarades ont vite corrompus. On dira que leur vertu n'était pas très solide puisqu'elle résistait si peu. La vertu d'enfants de quatorze à quinze ans n'est pas ordinairement une vertu héroïque, elle se soutient et se développe dans des milieux très sains, mais elle est toujours exposée quand elle est mise à une trop forte épreuve.

Des hommes de cœur l'ont compris, et ils ont fait appel à quelques apprentis de l'Arsenal pour former une ligue de défense religieuse et morale. Ce qui cause surtout la chute très prompte hélas ! d'un grand nombre d'enfants à leur entrée à l'Arsenal, c'est leur isolement. Ils se sentent seuls contre les audaces de leurs camarades débauchés et, par timidité, ils font chorus avec eux.

Qu'ils se disent que dans chaque atelier il y a un groupe d'apprentis très décidés à la riposte, n'ayant peur ni des grossièretés, ni des menaces de la canaille, ils seront aussitôt rassurés et ils auront eux-mêmes le courage d'envoyer promener les misérables qui essaieraient de les gagner à leurs idées et à leurs abominables habitudes.

De tout cœur nous applaudissons à la généreuse initiative qui nous vaut « l'Union des apprentis catholiques de l'Arsenal ».

(*Echo paroissial* de Brest.) E. V.

Quimper. — **Association des Pères de famille.** — Vendredi, 28 Juillet, salle Jeanne-d'Arc, à 8 heures du soir, les Pères de famille de Quimper se réunissaient pour entendre une conférence de M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon.

Devant une assistance assez nombreuse, le conférencier, avec son éloquence accoutumée, exposa la situation faite, dans leur propre patrie, aux parias que sont les catholiques français. Ils paient les écoles publiques, comme tout le monde, et on y insulte à leur foi et à leurs croyances, contre tout droit, et en violant les promesses les plus formelles : on les avait tout bonnement bernés... Comme, aujourd'hui, la plaisanterie paraît mauvaise et que les catholiques, guidés par les évêques, protestent, les héritiers des Ferry et des Paul Bert, les Doumergue, les Bouffandeau et les Steeg, nous menacent tout simplement de l'amende et de la prison : pères de familles ou prêtres, qui voudront remplir leur devoir, auront le même sort.

« Et qu'allez-vous faire, mes chers confrères, s'écrie M. l'abbé Madec, en s'adressant à M. le Curé de la cathédrale et à quelques

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ecclésiastiques qui se trouvaient dans la salle, garderez-vous le silence devant les persécuteurs? — « Jamais »! ce fut la réponse spontanée de tous.

L'orateur expliqua, en quelques mots, la force de l'association, exposa le projet de fédération des sociétés fondées pour sauvegarder la liberté des écoles : « l'union fait la force, le gouvernement franc-maçonnique peut écraser un père de famille, il est impuissant devant le nombre. »

Et, passant aux questions locales : « Que ferez-vous, demanda-t-il à M. de Kérangal, le président de l'Association de Quimper, que ferez-vous en faveur des écoles libres?

— » J'adresserai, au nom du « Groupement des Pères de famille » et des parents qui ont leurs enfants aux différentes écoles privées, une lettre à M. le Maire pour demander la répartition proportionnelle des subsides municipaux réservés jusqu'ici aux écoles communales. »

Puis on agita la question de pétitions signées, au sujet desquelles il ne fut rien décidé, momentanément du moins.

La R. P. scolaire correspond à un sentiment de justice, et ce sentiment de justice est encore assez vivace dans nos populations bretonnes pour que, même les pères de famille qui ont leurs enfants à l'école communale, trouvent d'une injustice criante de ne rien donner aux écoles libres — et de tout réserver : fournitures gratuites, chauffage, livres de prix et livrets de caisse d'épargne aux écoles de l'Etat. Puisqu'il y a égalité devant l'impôt, il faudrait égalité devant les faveurs, ou mieux dans la répartition des deniers publics.

Voici, d'ailleurs, l'ordre du jour adopté à l'unanimité :

150 pères de famille de la ville de Quimper, réunis le 28 Juillet 1911 à la salle Jeanne-d'Arc, après avoir entendu une conférence de M. l'abbé Madec et les observations de M. le Président du G. C. F. Q. ;

Chargent M. le Président de l'association de revendiquer, au nom de l'égalité, une équitable répartition des subventions nationales, départementales et communales entre les écoles publiques et privées ;

Prient M. le Président du Groupement des Chefs de Famille de Quimper de faire une démarche auprès de la municipalité, pour obtenir l'allocation d'un crédit destiné à assurer des fournitures gratuites et autres secours en nature aux indigents des écoles privées de filles et de garçons ;

Se déclarent résolus à réclamer l'application du principe ainsi formulé :

« A charges égales, droits égaux !... »

Audierne. — **Bénédiction de la mer.** — Dimanche, 30 Juillet, c'était fête à Audierne, puisque l'on bénissait la mer et que, dans la petite ville, tout le monde l'aime et en tire sa subsistance.

Dès le matin, les habitants affluaient aux différentes messes : celle des hommes, à 7 heures, est réellement belle, et leur attention bien vive, quand le prédicateur, en leur rude langue, leur parle de leur vie si aimée par Notre Seigneur. A la grand'messe, la pauvre vieille église, parée de ses plus beaux atours, regorge de monde et semble dire à tous : « Qui donc va enfin m'agrandir pour que je reçoive tous mes enfants et que je ne sois pas trop humiliée devant les belles et grandes églises d'alentour? » Et, réellement, elle n'est pas digne d'une population si vaillante et si chrétienne. On a beau se serrer comme des sardines, aux quatre messes, de nombreuses personnes sont condamnées à rester au dehors.

Heureusement, le temps est beau, et le soleil, un peu voilé dans la matinée, brille à l'heure des vêpres de tout son éclat. La longue procession descend vers le port, congrégations, chœur de jeunes filles et joyeuse fanfare en tête. Impossible de rêver cadre plus beau. D'un côté, l'antique cité avec ses maisons accrochées aux flancs de la colline ; de l'autre, les bois de Loquéran, de Kerustum, les usines et le village de Poulgoazec ; au centre, une forêt de mâts, une flotille de bateaux pêcheurs, pavoisées aux couleurs françaises....

La procession s'est avancée jusqu'à la maison d'abri du canot de sauvetage. Là, pour les novices comme moi, coup de théâtre. Tandis que les bannières, la croix et le gros des fidèles suit les quais et le môle, le célébrant, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, monte, avec tout le clergé et les chantres, dans le canot de sauvetage. A cause de la violence du courant, un canot automobile le remorque, et, entre deux rives noires de monde, escorté de nombreux bateaux, l'entraîne au delà de la barre, franchit le bout du môle, et en pleine mer, en un lieu ou tant de naufrages se sont produits, devant le terrible écueil de la *Gamelle,* l'officiant, à haute voix, récite les prières de la bénédiction de la mer. La foule, tête nue, y assiste bien émue, remuée par les douloureux souvenirs.

Le canot revient, doucement poussé par le courant, débarque la procession, et s'en va, avec de nombreuses embarcations, se ranger au fond du port au milieu d'innombrables barques de pêche. A toutes le célébrant donne une solennelle bénédiction, récite le *De profundis* pour les victimes de l'année, et, accompagné des fidèles, remonte à l'église demander à Dieu, dans une dernière prière, de rendre la mer clémente. X...

Lanmeur. — **Grand Pardon de N.-D. de Kernitron.** — *Lundi 14 Août,* à 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; sermon français par M. le chanoine Auffret, curé-doyen de Douarnenez ; feu de joie, procession aux flambeaux ; illumination.

Mardi 15. — Les messes, à Kernitron, commencent à *2 h.* et se succèdent d'heure en heure.

A 9 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle.

A 10 h., grand'messe, chantée par M. le chanoine Auffret,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

curé-doyen de Douarnenez ; sermon breton, par M. le chanoine Kerboul, ancien principal du collège de Léon.

A 3 h., vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Morlaix. — **Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François (région de Morlaix) à N.-D. de la Salette,** *le dimanche 20 Août.* — A 9 heures, messe de communion ; allocution. — 10 h. 1/2, grand'messe ; sermon. Repas.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre ; — 2 heures, vêpres, procession et Salut du Très Saint Sacrement ; rénovation de la profession, bénédiction papale ; adieux.

N. B. — Les Tertiaires peuvent arriver la veille ; elles trouveront un logement chez les Sœurs de la communauté de Saint-François. Elles auront aussi la nourriture, à des prix modérés, servie par les religieuses, la veille, et le jour du pèlerinage. En ce cas, prévenir à l'avance, M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

Plobannalec. — **Sonneries de cloches. Le statut des catholiques.** — Le 12 Juillet dernier, le Tribunal civil de Quimper a rendu son jugement dans une affaire déjà vieille et dont les faits remontent aux élections de 1910.

M. Souron, maire de Plobannalec, avait, à deux reprises, fait sonner les cloches de la paroisse pour célébrer certaines victoires électorales. Le recteur, M. l'abbé Jézégou, estimant à bon droit que les cloches de la paroisse n'avaient rien à voir aux manifestations politiques, assigna, pour cet abus, M. Souron en dommages-intérêts devant le tribunal.

Ce dernier, bien que le maire ait tenté de soulever l'exception d'incompétence, en prétendant avoir agi en qualité d'agent administratif, s'est déclaré compétent, à la suite de nombreuses décisions judiciaires unanimes sur ce point et surtout plusieurs arrêts de la haute juridiction du Tribunal des Conflits lui-même. Les faits étant surabondamment établis, il a, en conséquence, condamné le maire à 50 fr. de dommages-intérêts et aux dépens pour s'être indûment servi des cloches de la paroisse.

Une fois de plus se trouve donc nettement affirmé le principe maintes fois admis déjà à propos de sonneries faites par des municipalités pour des enterrements civils : un maire, en dehors des cas spécifiés par les lois, règlements et usages locaux, ne peut se servir des cloches sans encourir une responsabilité personnelle sanctionnée par les tribunaux.

Ainsi donc aussi se trouve avéré que nos grands hommes politiques locaux ne pourront prétendre, sauf canonisation bien entendu, aux honneurs du carillon.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, à cette occasion, que si les lois, règlements et usages mettent, dans certaines circonstances nettement précisées, les cloches à la disposition des maires, il n'en est pas de même pour le reste du mobilier de nos églises.

Les maires ou toute autre personne ne peuvent revendiquer aucun droit ni prétendre à aucune intervention, malgré l'attribution qui a été faite des églises aux communes, à l'encontre du droit de jouissance exclusif qui appartient sur ces objets aux fidèles et au curé, qui est considéré comme en ayant seul l'administration, par délégation de ses paroissiens.

Tout trouble qui y serait apporté entraînerait la responsabilité personnelle de son auteur, quelle que soit sa qualité. La jurisprudence est encore formelle sur ce point. C'est un minimum de statut que les catholiques se doivent de défendre avec la plus grande énergie contre toute usurpation.

***

A la date du 26 Juillet dernier, le Tribunal civil de Quimper confirmait encore, contre le même M. Souron, sa compétence à l'égard de tous actes accomplis par un agent administratif hors des limites de ses droits et de sa fonction.

M. Souron avait, également en 1910, déposé une plainte contre M. le Recteur de Plobannalec pour destruction de bornes prétendûment placées par la commune sur son propre terrain.

Il le fit avec une telle légèreté, une mauvaise foi même tellement évidente, qu'il suffit de la seule et inénarrable audition du maire, plaignant et témoin, au tribunal correctionnel pour acquitter immédiatement M. l'abbé Jézégou.

Il fut, en effet, nettement établi que les bornes avaient été plantées, en l'absence du Recteur, et par une violation manifeste du droit de propriété sur le terrain dont il avait la jouissance.

Assigné à nouveau de ce chef en dommages-intérêts devant le tribunal civil, M. Souron vient de s'entendre condamner à 100 fr. de dommages-intérêts et aux dépens, après avoir encore tenté, pour ne pas en perdre l'habitude, de soulever l'exception d'incompétence.

Espérons enfin que ces deux leçons significatives rappelleront la municipalité de Plobannalec à la modération et au respect de droits légitimes contre lesquels la veut incessamment soulever un conseiller sectaire et malavisé.

***

Ajoutons que, dans ces deux affaires, la cause de M. le Recteur de Plobannalec était défendue par Me Ch. de Kerangal, avocat à Quimper.

Le Havre. — **Grand pardon des Bretons.** — C'est pour nous une joie de constater que l'apostolat de M. l'abbé Nicolas porte des fruits. Chaque année, le « pardon » qu'il organise à l'occasion de la fête de sainte Anne, patronne de la Bretagne, réunit une assistance plus nombreuse aux différentes réunions, à Saint-Augustin et à Saint-François.

Cette fois, pour nous prêcher la parole de Dieu dans la langue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des aïeux, notre dévoué aumônier avait fait appel au talent oratoire de M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Brest, qui, dans de remarquables sermons, nous a parlé avec éloquence de sainte Anne, mère de la patrie bretonne, souveraine incontestée du pays breton, et nous exhorta à rester, sur la terre d'exil, des chrétiens solides et forts comme les chênes qui poussent sur le sol de granit de la terre armoricaine ; il rappela à tous qu'ils doivent demeurer fidèles à leur foi, à leur langue, à leurs costumes et à leurs usages, s'ils veulent réaliser encore et toujours la noble devise des ancêtres : *Potius mori quam fœdari*...

La procession s'effectua comme tous les ans, au chant de l'*Ave Maria ;* puis, après le *Kristenien da viken* et le cantique français à Sainte Anne, la bénédiction du T. Saint-Sacrement fut donnée par M. l'abbé Mallard, aumônier des Hospices.

Ce fut une belle fête pour l'âme ; elle prouva, une fois de plus, que Sainte Anne, garde au cœur des Bretons, même émigrés, la foi des anciens jours... Puissent-ils être toujours les soldats de Dieu et les défenseurs de son Eglise.

C. B.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, presque complétement guéri, a repris ses occupations habituelles sauf les audiences particulières. Celles-ci restent suspendues provisoirement, moins par précaution que pour assurer au Pape un peu de vacances qu'il ne veut jamais s'accorder.

D'ailleurs, le Saint-Père continue à travailler. On sait par expérience que c'est généralement durant ces jours de congé apparent que Pie X prépare des actes importants.

***

L'*Osservatore Romano* a publié, jeudi soir, le compte rendu exact des sommes dépensées par le Pape pour les régions de Messine et de Reggio ravagées par le tremblement de terre. Le compte rendu donne des détails pour les églises, les écoles, les habitations, les secours à titre privé, etc... On remarque les frais minimes de l'administration.

Il ressort du document que le Saint-Père, qui a reçu de la générosité du monde catholique, en faveur des victimes du tremblement de terre du 28 Décembre 1908, la somme de **6.849.998 fr. 54**, a dépensé en leur faveur environ **8 millions**.

La charité des généreux donateurs ne pouvait donc, en vérité, trouver un intermédiaire plus fidèle, un exécuteur plus auguste et plus munificent de leurs pieuses intentions.

Paris. — **Assassinat d'un prêtre.** — Depuis quelque temps la direction de l'école libre, sur la paroisse Sainte-Geneviève-des-Grandes-Carrières, avait à se plaindre de l'un des instituteurs

adjoints, d'un caractère ombrageux et violent, bien que père de famille. M. l'abbé Garnier, curé de la paroisse, fut chargé de lui notifier de vive voix et par lettre qu'à la rentrée prochaine il n'aurait pas sa place à l'école.

Le malheureux, irrité ou perdant la tête, s'arma d'un revolver et vint au bureau de M. Garnier où il lui tira deux coups en plein cœur. L'une des balles avait traversé le poumon et détermina bientôt la mort de M. le Curé. Très actif et très aimé de tout le monde, M. Garnier a demandé pardon pour son assassin, avant de mourir.

Angers. — **Succès de l'Ecole Freppel.** — L'Ecole Freppel, fondée il y a deux ans, à Angers, par les évêques de la région de l'Ouest, pour offrir aux jeunes filles des cours secondaires et supérieurs, vient de remporter un beau succès devant les Facultés des Lettres de Paris et de Rennes.

C'est la première fois qu'elle essayait ses forces aux examens. Sur sept jeunes filles présentées au baccalauréat, six ont été définitivement reçues. Deux à Rennes ont été reçues en tête de liste, l'une avec la mention *Bien*, l'autre avec la mention *Assez Bien*. Une troisième a été reçue à Paris dans cette fameuse session où la plupart des candidats ayant été refusés à l'écrit, ont tenté une petite manifestation à la Sorbonne, et elle a été assez heureuse pour mériter d'être félicitée par un de ses examinateurs, qui a loué publiquement la préparation donnée à l'école Freppel.

Ces succès au baccalauréat sont d'autant plus remarquables que toutes les candidates, sauf une, se présentaient au Latin-Langues. Ainsi, après *seize mois de latin* seulement, elles affrontaient la version de Première et se tiraient de cette difficile épreuve avec honneur.

En outre, une élève de l'école, M^lle^ Delibes, a été reçue en très bon rang (23^e^ sur 54) aux examens particulièrement difficiles du *Professorat des Ecoles Normales.* Onze autres, sur dix-neuf présentées, ont été déclarées admissibles au *Certificat d'aptitude pédagogique ;* on ne connaîtra qu'au mois de Novembre le résultat des épreuves pratiques et orales. Enfin, pour couronner tous ces bonheurs, le professeur d'anglais de l'École Freppel, M^lle^ O'Mahony, a passé brillamment sa licence ès-lettres (Latin-Langues vivantes) au commencement de Juillet, devant la Faculté des Lettres de Rennes (mention *Assez Bien*).

Nos plus sincères félicitations au Directeur, à la Directrice, aux professeurs et aux élèves de la jeune Ecole définitivement fondée et appelée, nous en sommes certains, à rendre les plus grands services à la cause de l'Enseignement libre.

A. C.

N. B. — Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole Freppel, 99, rue Volney, ou à la Directrice, 22, boulevard du Roi René, Angers.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

La Morale chrétienne. — *I. Morale générale. — II. Les fausses morales. — III. Morale pratique du Christianisme*, par Mgr CAULY, protonotaire apostolique, vicaire général de Reims. In-12 broché 561 pages, 3 fr. *(Anc. Librairie Poussielgue, J. de Gigord, Editeur, rue Cassette, 15, Paris).*

Ce cinquième volume, écrit Mgr Luçon, archevêque de Reims, vient très utilement compléter votre *Cours d'Instruction religieuse ;* il répond à une nécessité de l'heure présente, où tant d'efforts sont tentés de toutes parts pour battre en brèche la morale chrétienne et pour lui substituer une morale purement naturaliste, qui emprunte ses préceptes, ses sanctions et son autorité à la seule raison humaine.

GROUPER NOTRE PEUPLE. Les Devoirs de l'heure présente. Par MGR GIBIER, évêque de Versailles. Fort volume in-12 ; 3 fr. 50. (P. Lethielleux, Editeur.)

L'infassable évêque de Versailles vient de faire paraître un nouveau volume qui arrive bien à son heure. Le groupement est la loi de la vie. Il est surtout la loi de l'Eglise catholique qui n'est elle-même qu'un vaste groupement dont le Pape est le chef visible, et Jésus-Christ le chef invisible. C'est par le groupement que se réveillera et se relèvera l'Eglise de France, diocèse par diocèse et paroisse par paroisse.

C'est ce qu'explique Mgr Gibier avec la vigueur de talent qu'on lui connaît et l'esprit pratique qui distingue éminemment tous les travaux sortis de sa plume. Puisse-t-il être entendu et compris !

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION, Mardi 15 Août. — *Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour* — A l'occasion de la **Fête de l'Assomption 1911,** la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Jeudi 10 au dernier train du Lundi 21 Août :

1° Les billets *Aller et Retour* ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G V. n°s 2 et 102

2° Les billets *Aller et Retour* de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées, aux prix et conditions du Tarif spécial G. V. n° 6, chap. II, § 1er :

Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces points.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 Août.

REVUE FINANCIÈRE. — Peu d'animation sur le marché, les cours sont cependant assez bien défendus. Notre 3 °/₀ s'inscrit à 91,52. Fonds Russes sans changement.

Les banques françaises sont fermes.

Des transactions suivies ont lieu sur les actions de la Caisse Hypothécaire Argentine à 516,50 et sur les obligations 4 1/2 °/₀ à 467,50. Possédant la totalité des actions de la Caja de Credito Hipotecario, la Caisse Hypothécaire, Société française, s'assure le bénéfice des privilèges spéciaux conférés à cette institution nationale, qui n'est rien moins qu'un Crédit foncier privilégié.

Chemins de fer calmes

On retrouve à 113 fr. les Charbonnages de l'Oklahoma et à 13,25 la Jumper Californian Gold Mines.

Malgré le ralentissement des affaires, l'action Naphte Lianosoff conserve un courant régulier de transactions aux environs de 400 Fr. Comme producteur et comme raffineur la société profite doublement de la hausse qui se poursuit sur les cours du naphte lesquels sont montés actuellement aux environs de 22 à 23 copecks.

Les mines d'or sud africaines sont calmes. On a récemment introduit sur notre marché, les actions de la Gold Reefs of Barima, qui sont du nominal d'une livre et s'inscrivent à 30 fr. Cette société, au capital de 150.000 livres, est propriétaire, dans le district nord-ouest de la Guyane anglaise de 269 claims miniers.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

DÉCORATIONS pour ÉGLISES

VITRAUX, Grisailles & Sujets

A. Saluden

16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE

Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires

à 300 mètres de la Grotte.

60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats

LITS Fer et Cuivre

Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures

VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

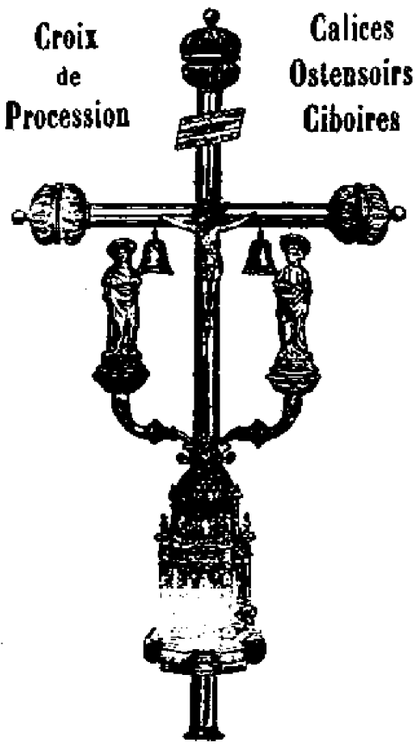

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES
Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 8)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

HÉLOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. **Vendredi 11 Août 1911.** N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Examen ; Nominations

II. Partie non officielle. — L'Assomption de la T. Sainte Vierge.

III. — Consécration à Saint Michel.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Les retraites ecclésiastiques ; Bénédiction de la mer : Crozon, Douarnenez ; Roscoff ; Ligue patriotique des Françaises ; Plogonnec ; Retraite de conscrits ; Saint-Pol de Léon.

V. — *Chronique générale :* Rome ; Le nouvel évêque de Dijon ; Annecy ; Ecoles chrétiennes et écoles impies.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Août. — 10me Dimanche après la Pentecôte. Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur *(du 4 Août)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave de S. Laurent, et des Sts Martyrs Hippolyte et Cassien.

Aux vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Eusèbe, Confesseur.

Lundi, 14. — Vigile de l'Assomption. Jeûne. — Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.

Mardi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Aux vêpres, mémoires du suivant.

Mercredi, 16. — S. Roch, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Jeudi, 17. — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur *(du 16 Août)*. Double. Blanc.

Samedi, 19. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 20. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Père de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Martin-Morlaix . . . . . du 12 au 19 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Examen. — L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1900, d'abord fixé au vendredi 22 Septembre, est remis au lundi 25 Septembre et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 4 Août, ont été nommés :

Vicaire à Mespaul, M. Jaouen, auxiliaire dans la même paroisse ;

Vicaire à Pleyben, en remplacement de M. Sévellec, qui entre dans une Congrégation religieuse, M. Pengam (Joseph), maître d'étude à l'Institution Saint-Vincent de Paul.

M. Salomon, sous-inspecteur diocésain, est autorisé à porter la mosette des Doyens.

PARTIE NON OFFICIELLE

I. L'Assomption de la T. Sainte Vierge.

En ce jour, l'Eglise nous invite à nous réjouir dans le Seigneur : *Gaudeamus omnes in Domino*.... Et comment des enfants ne se réjouiraient-ils pas en voyant leur Mère prendre possession du trône qui lui a été préparé de toute éternité ? Comment ceux qui aiment Marie ne seraient-ils pas heureux de la voir arriver au ciel triomphante et recevoir les hommages de la Cour céleste ? C'est au milieu des acclamations des anges et de tous les bienheureux que Dieu le Père reçoit sa fille de prédilection, le Fils sa mère bien aimée et le Saint-Esprit son épouse incomparable. En la couronnant Dieu lui communique sa puissance, sa sagesse, sa charité. *Gaudeamus omnes in Domino diem festum celebrantes sub honore Beatæ Mariæ Virginis*...

Outre un sujet d'allégresse, le mystère qui fait l'objet de cette fête renferme pour les chrétiens un précieux enseignement ; et sur ce point encore, il n'y a rien de mieux à faire que d'écouter le langage que la sainte Eglise parle à ses enfants, de suivre ses exhortations avec respect, docilité et reconnaissance.

Or, ce n'est pas en vain que l'Eglise nous associe, en ce jour, au triomphe et à la joie de Marie ; c'est afin de nous rappeler que nous sommes appelés, nous aussi, à participer bientôt à cette gloire et à cette joie. Ce n'est pas en vain qu'elle nous ordonne de lever les yeux vers le ciel, qui s'ouvre pour recevoir la Mère

du Sauveur ; c'est afin de proposer à notre méditation le mystère par excellence, celui de la vie future et de l'ineffable consolation ; c'est pour faire entendre à nos âmes insouciantes sa doctrine sûr le but de notre vie, doctrine tout à la fois humble et hardie, discrète et certaine, assez respectueuse des secrets divins pour avouer ce qu'elle ignore, et ne pas égarer les âmes dans des rêveries inutiles ; assez inondée de lumières reçues d'en haut pour consoler l'humanité voyageuse et lui donner le viatique d'une espérance qui ne trompe pas.

Le bienfait de cette doctrine, nous avons tous besoin de le recevoir, accablés que nous sommes par cette inévitable certitude que tout passe, tout s'enfuit, tout se précipite ; qu'il y a dans ce monde plus de larmes que de joies ; que la vie est fatigante, qu'on y souffre, qu'on y perd ce qu'on aime, qu'on y demeure seul après avoir perdu les plus douces compagnies, qu'on n'y obtient pas l'objet de ses plus innocents et de ses plus justes désirs, et qu'en fin de compte une seule chose reste au cœur : l'instinct d'un monde meilleur et l'espérance.

C'est assez pour que nous ayons besoin de regarder en haut, de détacher nos yeux de la terre pour les lever vers le ciel.

Voilà pourquoi l'Eglise, en nous associant au triomphe de l'Assomption de Marie, nous rappelle en même temps sa grande doctrine de l'espérance éternelle et de l'ineffable consolation. Voilà pourquoi elle nous fait lire, dans l'Evangile de la fête du 15 Août, ces paroles du Sauveur, qui trouvent auprès de nous une application opportune : « Vous êtes inquiets et vous vous troublez d'une foule de choses. Or, une seule chose est nécessaire, » connaître que le but de notre vie est Dieu, et nous efforcer de l'atteindre par une assomption incessante de tout notre être vers Lui.

II. Consécration à Saint Michel.

Pour répondre au désir exprimé par quelques-uns de nos lecteurs, nous donnons de nouveau la formule de la consécration à saint Michel, prescrite par Mgr l'Evêque, le Jour de l'Assomption.

Glorieux saint Michel, permettez que nous vous apportions l'hommage de notre reconnaissance, de notre vénération, de notre amour.

Commis par l'Eternel à la garde du Droit, vous avez rejeté dans les abîmes Satan et ses suppôts, inclinant votre épée devant l'Homme-Dieu et la *Vierge qui devait enfanter* et devenir la Reine des Anges.

Le peuple élu vous vit à sa tête lorsqu'il errait dans le désert, et vous fûtes, dans son exil, son espoir et sa force.

Sur le berceau de l'Eglise, héritière de la Synagogue, tendrement vous avez veillé. Votre devise devint sa devise, et, depuis deux mille ans, rien de grand ne s'est opéré dans son sein en dehors de votre intervention féconde.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Baptisée, la première des nations, dans le sang du Christ, la France vous aima la première. Aussi vous êtes-vous ingénié à faire d'elle, à votre image et à votre exemple, *le bon sergent de Dieu*. Des champs de Tolbiac aux sommets du Mont Tombe ; des sommets du Mont Tombe aux vallons de Domrémy ; des siècles reculés aux temps où languit notre vie, vous avez écrit les meilleures pages de notre Histoire. Hier encore, dans l'éclat et la piété de votre XII[e] centenaire, sur ce coin immaculé de terre française où la Foi vous éleva votre temple le plus merveilleux et le plus célèbre, qui donc n'a pas reconnu votre si douce intervention ?

Ajoutez encore à vos bienfaits, ô bon et puissant Archange, et prenez officiellement sous votre garde tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes, nos personnes et nos biens, nos familles et nos paroisses, nos évêques et nos prêtres.

Cette consécration solennelle, nous la voudrions *nationale*, et nous renouvelons, autant qu'il est en nous, le pacte séculaire qui lie la France au Prince des Anges.

Nous vous saluons, nous vous bénissons, nous vous acclamons, mais, de grâce, *défendez-nous dans le combat*.

Les ténèbres du doute et de l'erreur nous envahissent de toutes parts : Archange de lumière, dissipez nos ténèbres !

Les volontés fléchissent et les courages chancellent : Archange victorieux, ranimez nos ardeurs et communiquez-nous la flamme qui fait les âmes justes et les peuples vaillants !

Les cœurs s'attachent à la chair et au sang : ô Séraphin sublime, arrachez-nous à la fange et portez-nous à Dieu !

Veillez tout spécialement sur nos foyers, où la foi et l'innocence subissent de si rudes assauts, et *commandez* à Satan d'y respecter la paix et la vertu.

O saint Michel, gardez l'Eglise et son Chef admirable ; sauvez notre patrie bien aimée, protégez son clergé et ses fidèles, convertissez ses fils égarés.

Que le Cœur Sacré de Jésus, que Marie Immaculée vous envoient vers nous, avec la bienheureuse Jeanne d'Arc ; et que le règne de Dieu s'établisse sur nous et sur le monde à jamais, pour qu'à jamais, ô grand Prévôt du Paradis, nous soyons associés à vos triomphes !

Ainsi soit-il !

Cette formule est celle qui fut prononcée par Mgr Guérard, au Mont-Saint-Michel, le 16 Octobre 1909, jour anniversaire de la Dédicace des Basiliques, et en la fête de clôture du XII[e] centenaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les œuvres paroissiales.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** *du 18 au 24 Août.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Mardi 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte Vierge, les messes sont aux mêmes heures que les dimanches.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon par M. l'abbé C. Le Grand, jeune prêtre de la paroisse. Procession du vœu de Louis XIII, suivant le parcours habituel. Au retour, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Quête pour les séminaires.

Mercredi 16 Août, fête de saint Roch, la messe de *8 heures* sera dite à son autel, pour demander à Dieu de préserver la ville des épidémies et des maladies contagieuses.

— Eglise de Saint-Mathieu — Le jour de l'Assomption, les messes et offices sont aux mêmes heures que les dimanches. A la grand'messe, sermon.

Après les vêpres, procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — *Mardi 15 Août*, fête patronale. A *6 h. 1/2*, première messe. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. Lozac'hmeur, jeune prêtre de Saint-Mathieu ; sermon par M. Lém, recteur d'Ergué-Gabéric.

A *2 heures*, vêpres ; procession ; consécration à Saint Michel Archange. Salut solennel.

Pendant l'octave de l'Assomption, messe à *7 heures*.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1° le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave ; 2° le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ou l'un des sept jours qui suivent ; 3° le 4[e] dimanche du mois de Mai — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc-Maria et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Pèlerinage de Lourdes. — Les lecteurs de la *Semaine religieuse* trouveront, encartée dans le présent numéro, la circulaire concernant le prochain pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes. Nous prions nos confrères d'en donner connaissance, au plus tôt, dans leurs paroisses.

Il importe, dans l'intérêt de tous, de se conformer aux recommandations faites par le Comité directeur, comme aussi de ne pas attendre le dernier moment pour s'inscrire.

Les retraites ecclésiastiques. — En ce moment se termine la deuxième retraite pastorale. Présidée, comme la première, par Mgr l'Evêque assisté, cette semaine, de M. le vicaire général Cogneau, elle a été suivie par 245 prêtres ; ce qui donne pour les deux séries un chiffre total de 510 retraitants.

Le ministère sacerdotal, si saint par lui-même, demande une grande sainteté dans ceux qui l'exercent ; pour rendre son ministère agréable à Dieu et fructueux pour les âmes, le prêtre doit tendre, par des efforts incessants, à se rendre toujours plus digne, ou, pour parler plus exactement, moins indigne de la sublime mission qui lui a été confiée. Or, l'un des moyens les plus efficaces pour y

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parvenir, c'est la retraite annuelle. Pendant ces quelques jours où il fait trêve avec toutes les occupations extérieures, il voit son âme dans une plus grande clarté, il perçoit mieux les défauts, les imperfections de ses actes ; il découvre plus aisément les moyens à employer pour éviter toute faute, pour faire chaque jour de nouveaux progrès dans la vertu. C'est aussi le moment pour le prêtre d'entendre la parole de Dieu s'adressant à lui. Comme le dit si bien saint Bernard : *Omnes de fonte publico bibunt de pectore tuo, et tu seorsum sitiens stabis ?* Le prêtre, qui distribue aux fidèles les secours spirituels, ne doit pas être tenu à l'écart de la source sacrée des grâces que Dieu répand dans les âmes par la prédication de ses ministres....

Toutes les graves pensées que l'on peut suggérer dans une retraite sacerdotale, le prédicateur, M. l'abbé Mouton, les a présentées avec autant de force que de zèle apostolique. Sa parole puissante, pieuse, surtout convaincue, où l'on sent l'unique et ardent désir de procurer la gloire de Dieu en faisant du bien aux âmes, a retrempé dans l'esprit de leur vocation les prêtres auxquels il s'adressait, en leur rappelant les exemples de Celui qui doit être en tout et toujours leur modèle, Notre Seigneur Jésus-Christ... Il faut ajouter que rien n'a manqué de ce qui pouvait assurer le succès de ces prédications : ni la bonne volonté des auditeurs, ni leur recueillement soutenu.

En même temps que le prédicateur expose les vérités doctrinales et en tire pour le prêtre des règles d'une vie personnelle plus sainte, il appartient à l'Evêque de donner à son clergé les avis opportuns pour la bonne administration des paroisses, le succès du ministère sacerdotal, le maintien et le développement de l'esprit chrétien dans les populations. Monseigneur l'a fait, avec la haute autorité de sa charge et de son expérience, ayant toujours en vue le but surnaturel des œuvres à entreprendre ou à encourager.

Ces enseignements et ces conseils, écoutés de tous avec une religieuse déférence, seront suivis avec une entière docilité. Eclairés et guidés par la voix de leur Evêque qui se dépense pour le bien de son diocèse, sans compter assez peut-être avec des fatigues au-dessus de ses forces, les prêtres se mettront, avec une ardeur, une générosité nouvelle, à l'œuvre, aujourd'hui plus délicate et plus difficile que jamais, du saint ministère. Ils retournent dans leurs paroisses, emportant une abondante provision de lumière et de force, désireux de faire profiter des grâces qu'ils ont reçues les âmes qui leur sont confiées. Que les fidèles, de leur côté, se serrent autour de leurs pasteurs et qu'ils acceptent docilement leurs avertissements et leurs leçons ; ainsi les fruits de la retraite leur seront communiqués à eux-mêmes, avec abondance.

Bénédiction de la mer.

I. Crozon. — Le premier dimanche d'Août donne lieu, chaque année, dans la paroisse de Crozon, à une cérémonie belle entre

toutes, la bénédiction de la mer. Sous un soleil d'ordinaire tropical à cette époque, la procession, au chant des psaumes et des cantiques, descend le raccourci escarpé et la route qui mènent à la plage de Morgat. Là se dresse, près du môle, une estrade ornée de drapeaux et enguirlandée de feuillage, que la piété de nos marins et de nos sardinières décore avec autant de goût que de bonne volonté. C'est leur fête à eux, la fête de la mer, de la mer nourricière du pays, et cela dit assez l'empressement qu'ils apportent à la célébrer. Les marins, retenus au loin à la recherche du poisson, n'étaient pas, cette année, aussi nombreux que de coutume ; mais leurs familles étaient là... Telle est la fête dans son cadre habituel ; nous n'en parlerions pas si, cette année, une particularité n'avait attiré l'attention et provoqué l'édification des touristes.

La procession quitte l'église à 1 heure 1/2. Le soleil est ardent, ce qui ne donnera qu'un lustre de plus à la fête. La croix en or s'avance, portée par des pêcheurs ; puis viennent les bannières paroissiales, le splendide reliquaire en vieil argent ; le bateau pavoisé repose sur un brancard que soutiennent de jeunes marins de l'Etat. Au milieu de la procession se rangent les membres des œuvres paroissiales de jeunes gens auxquelles s'adjoignaient, cette année, des œuvres étrangères dont la participation à la fête a produit une impression profonde et des meilleures. En tête de ce groupe important prend place le patronage de jeunes filles de l'Immaculée Conception de Saint-Pierre de Charenton, récemment arrivé chez nous en colonie de vacances, et dont la correction et la solide piété font l'objet de l'admiration de tous. Les plus grandes, au nombre d'une vingtaine, ont revêtu, pour la circonstance, leur beau costume d'enfants de Marie, qui reproduit exactement celui de la Vierge de Lourdes : voile-capulet blanc, robe blanche et ceinture bleue. Sa simplicité et son bon goût sont du meilleur effet. L'œuvre mariale de Crozon vient ensuite ; ce sont nos chanteuses groupées sous la bannière, puis les ravissants gymnastes de l'Espérance, dans leur uniforme blanc et bleu, qui précèdent les petits clairons de Crozon et l'harmonie « A l'Immaculée ». Le patronage de Saint-Louis de Brest, dont quarante enfants, en vacances chez nous, emboîtent le pas aux musiciens, termine ce défilé de 180 jeunes gens. Tous admirablement groupés et militairement disposés en lignes impeccables, ont dû attirer le regard, voire le sourire de l'Immaculée.

Les 3 k. 500 qui séparent l'église paroissiale du môle permettent à la procession de se déployer dans son ampleur. Après le chant des psaumes des vêpres, la musique fait entendre un de ses morceaux pour reposer les chantres, puis elle attaque le cantique du pèlerinage que la presqu'île chanta, l'an dernier, à Rumengol et, cette année, au Folgoët — puisqu'il est désormais de tradition que les Crozonais aillent saluer la T. Sainte Vierge dans ses sanctuaires. C'est avec autant d'enthousiasme que de piété que Charentonaises et Brestois chantent avec la foule des Crozonais :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous venons vers vous,
Mère au nom si doux,
Vous dire en ce jour
De Crozon l'amour,

et le couplet cher entre tous :

Sur notre presqu'île
Etendez la main.
Rendez-nous facile
Du ciel le chemin.

L'émotion suscitée sur le passage est intense et provoque même les applaudissements des touristes, peu accoutumés sans doute à de pareilles manifestations de foi. Nous arrivons ainsi au pied de l'estrade. On se presse pour mieux entendre le prédicateur. Les petits gâs de « l'Espérance de Crozon » s'assoient sur les marches que vient de gravir M. Le Moal, recteur de Hanvec.

Dieu, dit l'orateur dans cette langue bretonne expressive et imagée que parlent nos marins, Dieu est le maître des océans, comme des continents. C'est Lui qui fait germer les moissons dorées de nos champs, c'est Lui aussi qui peuple les mers des poissons qui nous servent d'aliment. A lui donc nos cris de reconnaissance dans les jours d'abondance et de bonne pêche, à Lui nos confiantes supplications aux jours de pénurie .. Mais la mer est parfois traîtresse. Combien parmi vos amis, vos frères, n'ont-ils pas trouvé dans les flots tombe et linceul ? Et cette cruelle réalité de mes paroles, je la lis dans les larmes que je vois perler en ce moment sous de trop nombreuses paupières... Mais, pour que semblables catastrophes, permises par Dieu, trouvent toujours en vous des âmes viriles prêtes à les accepter de sa main, que vous faut-il, fiers marins? Implanter dans vos familles des habitudes de foi et de piété chrétienne, pour qu'aux jours de deuil vos femmes, vos enfants aient la douce consolation de se dire : « Il aimait Dieu et Madame la Vierge, nous pouvons espérer pour lui une place en paradis. »

Dans une péroraison émouvante, le prédicateur adjure les marins de respecter fidèlement la loi du dimanche, et cette loyale obéissance décidera Jésus à renouveler en leur faveur son miracle du lac de Tibériade, et les filets trop souvent vides se rempliront de poissons jusqu'à rompre leurs mailles...

On procède alors à la bénédiction de la mer. Du haut du quai, l'officiant asperge les flots et les quelques barques de pêche qui sont encore à l'ancre ; puis, au chant du *Te Deum*, le chant d'amour et d'actions de grâces, la procession, dans le même ordre que tout à l'heure, reprend la pente rude qui la mènera à Crozon. La joie est dans tous les cœurs, et c'est dans les cantiques qu'elle trouve sa manifestation. Nos chers jeunes gens, lassés sans doute par la température sénégalienne, que tempère à peine par intervalle une légère brise, chantent néanmoins, tout le long du parcours, avec un ensemble et un entrain remarquable, les strophes du *Magnificat*, de l'*Ave maris Stella* et du *Lauda Jerusalem*.

Supplément à la SEMAINE RELIGIEUSE de Quimper du 11 Août 1911.

XXXIIe Pèlerinage Diocésain

à Notre-Dame de LOURDES

Suivant la date déjà fixée par le vénéré M. Coat, le Pèlerinage partira le *Dimanche, 17 Septembre* et sera de retour le *Samedi, 23*.

La Compagnie d'Orléans a promis de donner tout ce qu'elle pourrait de voitures à couloir, avec la taxe supplémentaire convenue de 1 franc par place offerte. Si le nombre de ces voitures est suffisant, nous en formerons des trains complets ; si non, nous les répartirons également entre tous les trains. Dans l'un et l'autre cas, il importe de se hâter et de se grouper, si l'on veut bénéficier de cette amélioration.

D'autre part, nous avons obtenu que deux trains, s'il est nécessaire, partent directement de Brest, moyennant un supplément pour le parcours et pour le stationnement des voitures P.-O. sur le réseau de l'État.

Les prix sont donc établis comme il suit :

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
De BREST à LOURDES.....	**104** f	**72** f	**48** f
De LANDERNEAU à LOURDES.	**103**	**71**	**47**
De QUIMPER à LOURDES....	**93**	**66**	**44**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur présentation au guichet du billet de Pèlerinage, l'Orléans accorde une réduction de 50 % et l'Etat une réduction de 40 % pour rejoindre isolément les trains spéciaux au point de départ ou en cours de route. Ces billets réduits sont valables du 15 au 25 Septembre inclusivement.

Le pèlerin est tenu, au retour, de revenir exactement à son point de départ. S'il descend soit en deçà, soit au delà de ce point, il doit payer le tarif plein pour le trajet réellement effectué, déduction faite du prix réduit déjà payé.

Les voyageurs ne peuvent emporter avec eux que des objets peu volumineux et pouvant être placés sous la banquette du compartiment qu'ils occupent. Toutefois, les bannières et autres objets religieux sont admis gratuitement et chargés dans les fourgons à bagages, mais sans enregistrement et sans responsabilité aucune de la Compagnie. Les intéressés doivent donc se charger de les surveiller. Il est à souhaiter pourtant que les bannières, en particulier, soient plus nombreuses, afin que nous puissions organiser une procession spéciale vraiment digne des Bretons.

Nous comptons réserver quelques compartiments aux malades qui ne peuvent accompagner leurs parents ou amis. Pour le service de ces malades, nous faisons appel au dévouement éclairé des infirmières et des brancardiers.

Les malades qui voudront être hospitalisés à l'Hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, devront nous en faire la demande, en s'inscrivant. Ils indiqueront si la nature de leur mal exige leur transport *en voiture* ou *en brancard* de la gare à l'hôpital.

Si leur maladie présente un caractère de gravité, ils auront soin de se munir d'un certificat de leur médecin.

Les malades qui pourraient payer les frais de leur séjour à l'hôpital remettront la modique somme de 10 francs, en demandant leur billet. Une carte d'admission leur sera remise, avant le départ ou en cours de route. *Nous croyons nécessaire d'ajouter que l'hôpital est réservé aux seuls malades, car il y a abus depuis quelque temps.*

Monseigneur autorise, comme par le passé, à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire*, *In viam pacis*, et à donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles, le dimanche 17 Septembre, pour attirer les faveurs du Ciel sur le Pèlerinage diocésain.

Le registre des inscriptions est ouvert. Il sera irrévocablement fermé le lundi 11 Septembre.

Toutes les demandes seront adressées au Secrétariat de l'Evêché ; elles devront être accompagnées du prix intégral des billets, et les mandats seront établis au nom de l'un ou l'autre de MM. les Secrétaires.

Pour éviter bien des inconvénients, il est à souhaiter que tous les pèlerins se fassent inscrire par l'intermédiaire du clergé de leur paroisse. Cette formalité est absolument de rigueur, s'il s'agit de quelque faveur à obtenir.

La Direction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je bénis les pèlerins de Lourdes, et j'espère pouvoir m'associer à leur pieux voyage et à leurs prières.

Deux intentions diocésaines marqueront le but spécial de ce pèlerinage : l'Union des Catholiques, et la défense de la foi dans l'âme des enfants des écoles.

Nous représenterons dans cette démarche le diocèse tout entier, et Nous comptons bien que les prêtres et les fidèles retenus au pays prieront avec nous de tout leur cœur aux mêmes intentions.

Nous aurons nous-mêmes pour eux un souvenir fraternel au sanctuaire de la Bienheureuse Vierge.

† ADOLPHE,

Ev. de Quimper et de Léon.

5 Août 1911, en la fête de Notre-Dame des Neiges.

QUIMPER, IMP. DE KERANGAL

Ce fut, en résumé, une belle manifestation de foi qui se termina, à l'église, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous manquerions à notre devoir si, avant de terminer, nous n'exprimions pas notre reconnaissance à tous ceux qui ont apporté à la fête l'appoint que Dieu attendait d'eux : la bonne volonté. La bénédiction de la mer de 1911 laissera dans l'âme des Crozonais un profond souvenir. Plaise à Dieu d'y joindre celui de ses abondantes bénédictions ! A. R.

II. DOUARNENEZ. — Cette année, l'imposante solennité de la bénédiction de la mer n'a pas démérité des années précédentes.

Le matin, pendant la grand'messe, M. le chanoine Kerisit, nommé récemment curé-archiprêtre de Morlaix, en remplacement de M. Le Duc, ancien curé de Douarnenez, a prononcé un magnifique sermon sur « la bénédiction de la mer et la vie chrétienne du marin ». On ne se lassait pas de l'écouter, et sa parole vibrante a produit une profonde impression sur la population maritime.

A l'issue des vêpres, les croix d'or et d'argent, les lourdes bannières du Sacré Cœur et de Saint Pierre s'ébranlent et sortent de l'église. Déjà la procession s'est formée : les enfants, les jeunes filles en blanc portant la statue de la Sainte Vierge, les enfants de Marie, les mères de famille, revêtues de leurs plus beaux costumes et portant Sainte Anne, allongent leur théorie le long de la rue Fontenelle et du Môle. Précédée d'un groupe de jeunes marins qui portent fièrement sur leurs épaules une jolie barque de pêche gréée de ses voiles et de ses filets, la musique du patronage prend place dans le défilé. Le clergé arrive enfin, suivi d'une foule énorme de fidèles. La procession s'ébranle et descend la rue du Môle ; la musique exécute une marche.

Nous voici sur le port. Au mouillage, les barques se balancent gracieusement et le vent agite à peine les drapeaux et pavillons qui en ornent les mâts. Une foule immense couvre les quais et les avenues qui conduisent au môle, tandis que le clergé se rend au bout de la jetée. Là, en face de la magnifique baie, aujourd'hui calme et tranquille comme un lac, demain agitée par des vagues furieuses, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec, ancien vicaire de Douarnenez, bénit la mer et demande au Seigneur d'exaucer les vœux des marins et de leurs familles. Avant de poursuivre son cours, la procession attend encore que le bateau de sauvetage, hors de sa cabane et orné de drapeaux tricolores, soit bénit. Le défilé traverse le port de part en part et remonte par le nouvel accès de la rue Sainte-Hélène, après deux nouvelles haltes sur les petits môles, d'où l'on bénit encore la mer. Croix et bannières pénètrent dans la ville, arrivent à la Croix, prennent la rue Duguay-Trouin, puis tournent à droite par le Champ-de-Bataille pour descendre sur le quai de Port-Rhu.

Les cantiques, chantés à pleins poumons, alternent avec les plus belles marches religieuses de notre excellente musique. La foule, le long du parcours, est silencieuse et recueillie ; elle invo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que le Tout-Puissant afin qu'il daigne bénir nos marins et rendre plus fructueuse leur pêche !

Tout à coup, le canon tonne. Ce sont les bonnes volontés de Port-Rhu qui célébrent à leur manière la fête grandiose du jour.

La procession défile le long du quai et s'arrête un moment, pour permettre au clergé de se rendre sur la jetée de Port-Rhu et d'y bénir la mer, les barques et les marins qui vont et viennent sur leurs frêles embarcations.

On contourne la vieille chapelle de Saint-Michel pour retrouver la rue Fontenelle, qui conduit au Guet. D'ici, le coup d'œil est ravissant : la mer haute et tranquille baigne les îles Tristan et Saint-Michel, que l'on aperçoit devant soi ; à gauche, Tréboul ; à droite, tout un coin de la baie et au lointain les falaises de la côte, dominées par le Ménez-Hom. Une dernière fois, la mer est bénite et l'interminable procession retourne sur ses pas pour rentrer à l'église, où la multitude des fidèles s'incline sous la bénédiction de Dieu, tandis que clairons et tambours font résonner les voûtes de la vaste église....

Roscoff. — **Cérémonie d'inhumation.** — Il y a quelques jours, arrivaient à Roscoff les restes mortels d'Isidore Jacob, pieusement décédé, le 27 Septembre 1901, à l'âge de 20 ans, au Noviciat des Oblats de Marie Immaculée de Saint-Joseph du Bestin, en Belgique.

Ceux qui ont connu de près, au collège de Saint-Pol, ce jeune homme si régulier, si fervent, si exemplaire en un mot, n'ont pas été surpris d'apprendre que sa mort fut celle d'un prédestiné. Il fit, joyeusement, le sacrifice de sa vie et se trouva tout heureux de s'en aller vers le bon Dieu, en pleine jeunesse, comme saint Louis de Gonzague ou saint Stanislas Kostka...

Deux ans après la mort du saint novice, on eut la curiosité d'ouvrir sa tombe... Pour la plus grande édification des assistants, sans doute, Dieu avait permis que le corps fût demeuré intact !

Le wagon belge qui ramenait les restes du cher défunt au pays natal, était, à l'intérieur, transformé en chapelle ardente admirablement drapée de tentures noires sur lesquelles se détachait un grand Christ...

Le vénérable Recteur de Roscoff voulut prendre lui-même l'étole pour conduire le cercueil à l'église. M. Kerdilès célébra la sainte messe, et M. Queynec, aumônier de Saint-Luc, récita les suprêmes prières.

Une foule énorme se pressait à cette touchante cérémonie, et la famille Jacob a été bien sensible au témoignage de sympathie qu'on lui a accordé dans cette circonstance pénible, il est vrai, mais aussi bien consolante pour la mère d'Isidore, en particulier.

Le cher petit novice repose maintenant en paix, dans la tombe des siens, tout proche et à l'ombre même, on peut le dire, de la croix du cimetière de Roscoff. *Pie Jesu, Domine, dona ei requiem !*

***

Ligue patriotique des Françaises. — **Vente au profit des Œuvres religieuses et sociales**, à Quimper, rue du Frout, 3, et boulevard de l'Odet, 13, *mercredi 16 et jeudi 17 Août 1911*, de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures.

Comptoirs : Articles de bienfaisance et épiceries, ouvrage de fantaisie, librairie, tabacs, fleurs, lingerie, parfumerie, papeterie, jeux et articles de Paris.

Buffet.

Il sera tiré en *tombola :* 1° Un ornement de messe complet, tapisserie, monté en satin blanc, exclusivement pour les membres du clergé de Cornouaille : 0 fr. 50 le billet ; 2° Une très belle aquarelle de Duportal encadrée : 1 fr. le billet.

Monseigneur a déjà daigné bénir la vente et a promis de venir visiter les comptoirs.

Le Comité fait appel aux Ligueuses et à tous ceux qui voudront aider une Œuvre si encouragée par le Saint-Père et par notre Evêque.

Plogonnec. — **Grand pardon de la chapelle de N.-D. de la Lorette.** — Samedi, 12 Août, à *5 heures*, premières vêpres.

Dimanche 13, première messe à *6 heures* ; deuxième messe à *7 heures* ; grand'messe à *10 h. 1/2*. — A *2 h. 1/2*, vêpres suivies de la procession.

Retraite de conscrits. — Chateaulin. — La retraite des conscrits, à Châteaulin, s'ouvrira le lundi 11 Septembre, à *9 heures* du matin, pour se terminer le jeudi 14 dans la matinée.

M. le Directeur du Pensionnat Saint-Louis demande instamment qu'on lui fasse connaître, en temps utile, le nombre des retraitants de chaque paroisse.

Saint-Pol de Léon. — **Congrès de l'Association Bretonne**, du *4 au 9 Septembre 1911*.

Lundi 4 Septembre, Concours hippique.

Mardi, 5. — A *8 heures*, messe du Saint-Esprit. — A *9 heures*, séance publique d'ouverture. Réunion dans chaque section (Archéologie et Agriculture) pour la fixation de l'ordre des travaux. — A *3 heures* et à *8 heures*, séances publiques.

Mercredi, 6. — Excursion archéologique.

Jeudi, 7. — A *8 heures* du matin, conférences d'Archéologie et d'Agriculture dans le local affecté à chaque section. A l'issue de la conférence de la section d'Archéologie, réunion des Bibliophiles Bretons. — A *3 heures* et à *8 heures*, séances publiques.

Vendredi, 8. — A *8 heures*, messe pour les défunts de l'Association Bretonne. — A *9 heures*, conférences d'Archéologie et d'Agriculture. — A *3 heures* et à *8 heures*, séances publiques.

Samedi, 9. — A *8 heures* du matin, conférences d'Archéologie et d'Agriculture. A *midi et demi*, séance de clôture.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Dans les réunions d'Archéologie on étudiera spécialement des questions (histoire, hagiographie, philologie) intéressant la région finistérienne, Léon et Cornouaille.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le 4 Août avait lieu, comme on le sait, le 8e anniversaire de l'élection de Pie X au trône pontifical. Ce jour-là, le Pape a reçu les souhaits des cardinaux et prélats de son entourage immédiat. De nombreuses dépêches sont arrivées de souverains, cardinaux, prélats, personnages, instituts et associations catholiques.

Selon la coutume, la fête commémorative est remise au jour anniversaire du couronnement, le 9 Août. La messe solennelle a été célébrée, à la chapelle Sixtine, par le cardinal Merry del Val, le premier des cardinaux créés par Pie X ; le Sacré Collège, le corps diplomatique, la prélature et le patriciat romain ont pris part à la cérémonie.

Le Saint Père n'a pas pu y assister, comme il se le proposait. La bronchite dont il souffrait est guérie; mais, dimanche soir, il fut pris d'une douloureuse attaque de goutte au genou. Le docteur Marchiafava, le célèbre médecin consultant, qui le vit lundi matin, n'est nullement préoccupé. Au contraire, il considère comme meilleur que le mal trouve un dérivatif dans la goutte au genou.

La cause du mal dont souffre le Pape est l'impossibilité où il est de dormir à cause de la grande chaleur des appartements du Vatican. Pie X est littéralement martyr des conditions faites au Pape dans Rome.

Plus que jamais, les catholiques fidèles auront à cœur de se serrer autour du Pape pour partager ses amertumes et les adoucir par l'hommage de leur amour, de leur dévouement et de leurs prières. *Dominus conservet eum et vivificet !*

Le nouvel évêque de Dijon. — Le Souverain Pontife vient de nommer au siège épiscopal de Dijon, vacant par la mort de Mgr Dadolle. M. le chanoine Monestès, directeur des écoles libres du diocèse d'Agen.

Le nouveau prélat, auteur de plusieurs ouvrages de valeur, est né en 1856. Il fut curé de Clairac et prêcha de nombreux carêmes et des retraites pastorales. Il avait prêché, cette année même, la station quadragésimale à Dijon, dans la cathédrale qui devient la sienne.

ANNECY. — **Belles fêtes religieuses.** — Les fêtes célébrées à Annecy, pour la translation des reliques de saint François de Sales et de sainte JEANLE de Chantal, ont été splendides.

Pendant la neuvaine préparatoire, les pèlerins se sont succédé

au nombre de plusieurs milliers chaque jour. Le jour de la translation — 2 Août —, une foule de plus de 100 000 personnes entourait les châsses qu'escortaient 50 évêques, dont trois cardinaux, à travers les rues pavoisées. Le matin même, 400 Canadiens, 1.000 Autrichiens arrivaient avec le groupe de l'avenue de Breteuil, de Paris, pour prendre part aux fêtes de la catholique Savoie.

La *Revue du diocèse d'Annecy* fait précéder des réflexions suivantes le compte rendu de ces fêtes triomphales :

« Je ne crois pas exagérer : jamais, nulle part, Saints n'ont été priés et chantés comme *les nôtres* l'ont été aujourd'hui.

» Et voilà pourquoi aux cris de l'enthousiasme qui viennent de s'éteindre je veux ajouter le mot de l'espérance.

» Non, il n'est pas possible que les prières et les supplications jetées vers le ciel, par plus de cent mille âmes, pendant une journée entière, n'aient pas été entendues et ne soient pas exaucées.

» A faire perdre la foi, les fortes convictions aux Savoyards, l'impiété y perdra son temps, ses blasphèmes et ses négations.

» La Savoie restera la *catholique Savoie.*

» Nos Saints lui doivent ce bienfait. Pour eux, pour leur gloire elle a fait tout ce qu'elle a pu pendant les Fêtes qui viennent de finir, et ce qu'elle a pu, disons-le, c'est beaucoup. »

Ecoles chrétiennes et écoles impies.

Mgr Marty, évêque de Montauban, a publié dans le *Bulletin catholique* une énergique réponse au discours du préfet de Tarn-et-Garonne à une distribution de prix. En voici les principaux passages :

« Il n'y a pas d'écoles neutres ; il n'y a que des écoles chrétiennes et des écoles impies. Nous le savions déjà ; la raison théologique le proclame. Amis et ennemis du catholicisme l'ont reconnu ; M. le Préfet de Tarn-et-Garonne a voulu le dire à son tour ; il l'a fait publiquement, mieux que cela, solennellement, le 16 Juillet, sur les allées Mortarieu, devant tous les enfants et tous les instituteurs des écoles laïques de Montauban. Les pères de famille seront donc officiellement renseignés et ils auront désormais une conscience très avertie.

» Personne, en conséquence, ne pourra plus, dans le diocèse, nous accuser de calomnier l'enseignement laïque et nous faire reproche de le condamner. Nous en remercions sincèrement M. le préfet Chardon. Nous cueillons dans la harangue de M. le Préfet, après avoir écarté toute question de personne, une contradiction, une impiété et une accusation insupportable.

» 1° Une contradiction. M. le Préfet parle d'une école tolérante, parce qu'elle respecte toutes les croyances, et cependant il vient de dire que, dans cette école, à la morale confessionnelle on oppose la morale humaine ; aux idées toutes faites, l'esprit de critique et de libre examen ; aux formules dogmatiques, une méthode

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'enseignement fondée sur les faits. Donc à l'école laïque, au nom du libre examen, on combat la morale catholique, le dogme catholique, les vérités révélées par Dieu, que M. le Préfet appelle des idées toutes faites. Et comme le dogme, avec la morale, c'est tout le catholicisme, à l'école laïque on combat, c'est-à-dire on s'efforce de détruire tout le catholicisme. Cependant, on y est tolérant ; mais qu'y ferait-on si on ne l'était pas ?

» 2° Une impiété. Que M. le Préfet nous pardonne, son langage, quoi qu'il pense d'ailleurs, est impie, car nous tenons comme sacrées et divines nos vérités dogmatiques et morales ; nous les aimons comme la plus éclatante manifestation de la bonté de Dieu à l'égard de l'homme ; les combattre au nom de qui que ce soit et de quoi que ce soit, c'est donc une impiété. Le gouvernement lui-même nous l'affirme par une bouche préfectorale : donc les écoles officielles ne sont pas neutres : elles sont impies, et les parents chrétiens doivent en éloigner leurs enfants.

» 3° Une accusation insupportable. M. le Préfet nous accuse de courber les têtes sous le joug du dogme. Etrange accusation sur les lèvres d'un haut fonctionnaire et singulière imprudence ! Nous ne voudrions rien dire de désobligeant à M. le Préfet, mais pourquoi a-t-il prononcé sur une place publique, devant de petits enfants qui acceptent les idées toutes faites, une parole que les catholiques doivent nécessairement regarder comme une injure ? Pensait-il donc que nous ne la relèverions pas, nous évêque, en notre nom et au nom de tous nos diocésains ? Nous avions affirmé, cependant, que nous protesterions contre tout discours, officiel surtout, qui pourrait égarer l'opinion de notre peuple. Non, ce ne sera pas notre faute si les catholiques, trompés, croient qu'ils portent un joug à la façon des esclaves. S'ils entendent leurs évêques, ils croiront que, seuls, ils sont véritablement libres. On l'a dit, la liberté est d'invention chrétienne. Ce n'est pas chez nous qu'on rencontre les esclaves, trop nombreux aujourd'hui dans notre chère France. M. le Préfet ne connaît évidemment pas notre histoire : il saurait, autrement, que nous pensons comme Tertullien qui, dès le IIe siècle, jetait aux persécuteurs romains cette fière apostrophe : « Au demeurant, je n'ai d'autre maître que Dieu, qui est aussi le maître de César ! Ceux qui croient à Dieu et lui obéissent sont libres. Si César est injuste, ils le regardent en face et ils lui reprochent devant tout un pays ses injustices. Cela, nous semble-t-il, c'est de la liberté ! Les autres obéissent aveuglément à César, lui sacrifient leur conscience, se font injustes avec lui, ce sont des esclaves. Ceux-là, nous les plaignons, d'autant plus que la vraie liberté nous est plus chère, mais qu'ils ne nous accusent pas, nous ne le souffrirons jamais ! Quant à nos dogmes, ils se consolent aisément des offenses qu'ils reçoivent, dans des solennités primaires, en compagnie des philosophes qui ont pensé depuis vingt siècles que si un peu de science éloigne de la religion, beaucoup de science y ramène. »

BIBLIOGRAPHIE

Catéchisme historique de l'Eglise catholique en France, à l'usage des écoles et des catéchismes, par l'Abbé CHOISELAT, du diocèse d'Arras. (Lethielleux, éditeur.) — Prix : 0 fr. 30 l'exemplaire ; remise par nombres.

C'est dans les termes suivants que la *Semaine religieuse* d'Arras parlait de ce petit livre arrivé tout à fait à son heure :

« Ce catéchisme historique est destiné aux enfants qui suivent les catéchismes. Trop souvent, ces enfants fréquentent des écoles primaires, où le rôle de l'église dans notre pays, à travers les siècles, est oublié ou savamment dénaturé au profit de la conspiration sectaire contre la vérité historique. On leur sert ici l'antidote. Dans les proportions restreintes d'un livre de classe, d'après un agencement très clair et pédagogique, M. Choiselat a exposé la réalité telle qu'elle s'offre en nos premiers temps de civilisation, au Moyen-Age, aux époques troublées des XVIe, XVIIIe et XIXe siècles. La distribution par demandes et réponses, la simplicité du langage employé, le prix modique, sont autant de mérites qui recommandent l'ouvrage. L'idée était excellente, l'exécution n'y est pas inférieure. »

La Revue Française Politique et Littéraire, 17, rue Cassette, Paris, et Maison Alf. MAME, à Tours. — Abonnement annuel : **10 fr.**

Parmi les articles parus dans les derniers numéros, nous citerons : Enquête en Alsace-Lorraine. — Parades et revues, par le lieutenant-colonel *Rousset*. — Courrier de Paris, par *J. Lemaître*, de l'Académie française.

Le génie espagnol, par *Alf. Mézières*, de l'Académie française. — Carnet d'une Française, par *Elisabeth Régnier*. — Poésies, par *Léonce Dupont*, *Th. Botrel*, *Achille Paysant*.

Maurice Maindron, par *André Bellessort*. — La vie littéraire, par *Firmin Roz*. — Mlle Fanny (roman), par *Paul Acker*.

Latude, par le Baron *A. de Maricourt*. — La cueillette des framboises, par *René Bazin*. — Chronique théâtrale, par *Jacques Duval*, etc., etc.

Nombreuses illustrations : portraits et photographies d'actualité.

Méditations sur l'Evangile selon saint Jean, par A. NOUVELLE, ancien supérieur général de l'Oratoire, 1 vol. in-16. — Prix : 3 francs. (BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Le P. Nouvelle nous donne ici un travail appuyé sur les meilleurs commentateurs des siècles passés et de notre temps. Après l'avoir lu, nous ne pouvons que nous associer aux éloges de l'éminent préfacier, Mgr Latty, archevêque d'Avignon, qui estime qu'on lira ces Méditations avec fruit et avec intérêt, « même après celles de Bossuet ». Les âmes sincèrement religieuses en feront leurs délices : soit qu'elles se livrent aux œuvres extérieures du sacerdoce ou aux exercices cachés du cloître, soit qu'elles vivent dans le monde, elles y trouveront également le repos, l'énergie, la sécurité du plein abandon aux paroles de vie éternelle » dont le P. Nouvelle est ici le pieux et éloquent interprète.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — C'est en tendance faible qu'a débuté la semaine, puis une reprise assez vive s'est produite sur la tournure plus favorable des négociations franco-allemandes.

Le 3 °/. Français s'est relevé à 94,70 Progrès des Fonds Russes. Le Turc se présente en sensible plus value à 93,25, bien influencé par la perspective d'une fin prochaine de la révolte albanaise.

Nos banques se sont orientées à la hausse. On recherche à 462 les obligations 4 1/2 °/. Caisse Hypothécaire Argentine qui rapportent 22 fr. 50 nets d'impôts. Les contrats passés par la Société ont pour base des immeubles, dont la valeur dépasse de beaucoup le montant des avances faites par elle.

Les chemins de fer français sont en progrès.

Légère avance des Charbonnages de l'Oklahoma à 116.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'action Naphte Lianosoff s'inscrit à 395. Pour la seule concession de Bibi-Eybat, la production va atteindre, à partir de Septembre, 20 000 pouds par jour. Ultérieurement viendra s'y ajouter la production des autres concessions. La société sera alors l'un des principaux producteurs, comme elle est déjà, depuis longtemps, aux premiers rangs des raffineurs.

Bonne tendance des mines d'or Sud africaines

La Jumper Californian est bien tenue à 13,75. Fermeté à 30 fr. de la Gold Reefs of Barima ; la réserve de 25.000 tonnes de minerai en vue, qui sera abattue au dessus de l'étage de 250 pieds, pourra alimenter le moulin pendant un an et demi, période suffisante pour la préparation de nouveaux abattages.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINE

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — **QUIMPER.**
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.
CAUJAN, FÇOIS, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums Christophe et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 18 Août 1911. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La famille chrétienne : L'éducation eucharistique de l'enfant par la mère.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Avis de service anniversaire ; Nécrologie ; Châteauneuf-du-Faou ; Lesneven ; Les retraites de conscrits ; La lutte contre la pornographie ; Sainte-Anne d'Auray ; *Kentoc'h mervel !* Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Mort d'un cardinal ; Paris ; Lyon ; La défense laïque ; Bordeaux ; Les Sociétés de secours mutuels et l'Administration.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
Vêpres de S. Joachim, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 21. — Ste Jeanne-Françoise F. de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 22. — Octave de l'Assomption. Double. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 24. — S. BARTHÉLEMY, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 26. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 27. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix . . . . . du 27 au 31 Août.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — Devant la persistance de la sècheresse, Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à faire des prières publiques, en la forme et dans les conditions qui leur paraîtront le mieux appropriées aux besoins et aux usages des paroisses : chant ou récitation des litanies, processions ou autres cérémonies, à la suite desquelles on pourra donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Nous demandons aux prêtres de dire, à la messe — *servatis servandis* —, pendant neuf jours à partir de la réception du présent avis, les collecte, secrète et post-communion *ad petendam pluviam* (Missel, *Or. ad diversa, 16*).

II. Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Chanoine titulaire de la cathédrale, en remplacement de M. Guillard, décédé, M. Le Roy, curé-archiprêtre de Châteaulin ;

Directeur au Grand Séminaire, M. Le Grand (Corentin), docteur en théologie ;

Vicaire à Lanrivoaré, M. Gonidec, surveillant à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper ;

Vicaire à Esquibien, en remplacement de M. Capitaine, démissionnaire, M. Sanquer, surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon ;

Vicaire à Goulien, M. Thépaut, surveillant à l'école chrétienne de Plabennec ;

Vicaire à Plonéis, M. Le Bars, surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest ;

Vicaire au Faou, M. Kermanac'h, jeune prêtre de Port-Launay ;

Vicaire à Guilligomarc'h, M. Le Pemp, surveillant à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Famille chrétienne

L'éducation eucharistique de l'enfant par la mère.

Etes-vous bien convaincue, mère chrétienne, que c'est à vous plus encore qu'au prêtre, qu'incombe le devoir de donner à votre enfant l'intelligence et l'amour de l'Eucharistie ? Savez-vous qu'il

y a une éducation eucharistique qui doit être donnée à l'enfant par vous, et que le prêtre ne devrait être au catéchisme que le continuateur des leçons de la famille ? Pesez cette grave obligation qui est une des parties, la plus importante peut-être, de votre rôle d'éducatrice....

A quel âge doit commencer cette éducation eucharistique ? Au risque d'étonner, je réponds qu'elle doit commencer avant l'âge de raison. Il faut approuver ces mères qui mènent leur enfant à l'église, dès qu'il sait marcher, et qui, lui montrant la porte du tabernacle, éveillent sa foi au mystère eucharistique. Je me suis parfois senti ému jusqu'aux larmes en entendant le langage naïf d'une chrétienne qui disait à son tout jeune enfant : « Le Bon Jésus qui t'aime tant, » le bon Dieu est là derrière la belle porte dorée que tu vois. Dis-» lui que tu l'aimes bien aussi, envoie-lui un baiser, et promets-» lui d'être sage pour lui faire plaisir. »

Quand votre enfant aura atteint l'âge de raison, vous serez obligée en conscience, mère chrétienne, de lui expliquer, en termes plus clairs et plus précis, la présence de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Commencez par lui dire que ce qui fait le prix, la valeur de nos églises, ce n'est ni la richesse des ornements, ni la pompe des cérémonies extérieures, mais la présence de Jésus qui reste enfermé tout le jour dans le tabernacle, qui y demeure encore la nuit, entouré des anges qui sont sans cesse en adoration devant la sainte Hostie.

Puis, c'est l'intelligence de la Sainte Messe, du grand mystère qui s'y opère, qu'il vous faudra donner à votre jeune enfant. La tâche, croyez-moi, ne dépasse pas vos moyens. Vous pouvez sans peine donner à l'enfant une explication adaptée à son intelligence, lui dire par exemple : « Ce Jésus qui est né, tu le sais bien, petit enfant dans une étable, et qui est mort pour toi sur une croix, ce Jésus descend du ciel au moment où la clochette avertit qu'il faut s'incliner, et il se trouve sur l'autel dans la Sainte Hostie et dans le calice du prêtre, tout aussi vraiment présent qu'il était autrefois au milieu de ses disciples et qu'il est aujourd'hui dans le ciel. » Quel est l'enfant qui ne comprenne ce langage ?

N'estimez pas votre tâche terminée lorsque vous avez donné à l'enfant la lumière concernant la messe, lorsque vous lui avez expliqué le mystère qui s'y opère. Il s'agit ensuite de lui faire admirer et goûter l'amour de ce Dieu qui, sans que rien l'y contraigne, descend chaque matin sur l'autel par pure bonté, parce qu'il nous aime et veut être plus près de nous. Il y a là une mine féconde à exploiter pour la piété de toute mère chrétienne.

L'enfant verra à la messe des personnes s'approcher de la Table sainte. Prenez occasion du spectacle qu'il a sous les yeux pour lui révéler la grandeur de l'acte que ces personnes accomplissent. Appuyez sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Hostie, et appelez l'attention de l'enfant sur le bonheur de ces personnes. Posséder Dieu dans son cœur ! Quel plus grand honneur et quelle plus grande joie pour une âme ? Vous amènerez ainsi votre enfant à désirer ce grand bonheur pour lui-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cet enfant a communié. Son éducation eucharistique est-elle achevée ? Pas encore. Il vous faut poursuivre votre œuvre, en lui répétant, à l'encontre de l'opinion généralement accréditée, qu'il y aura un jour plus beau pour lui que celui de sa première communion : je veux dire le jour où il communiera pour la seconde fois. Faites-lui bien comprendre que la première communion n'est pas le but atteint, mais le premier pas vers une union avec Jésus que chaque jour devra rendre plus étroite. Le bienfait de la communion n'est pas désirable seulement quand on communie pour la première fois : il est toujours le même, toujours infiniment désirable. Quant à l'amour de Notre-Seigneur, il se révèle plus tendre encore pour nous dans la centième de nos communions que dans la première.

Voilà les principes qu'il faut graver dans l'âme de votre enfant. Mais pour faire œuvre utile et conforme au désir de Notre-Seigneur, il est indispensable, mère chrétienne, que vous possédiez la vraie doctrine, celle de l'Eglise, concernant la fréquence des communions chez les enfants. Et, ici, il vous faudra modifier vos idées personnelles et les élargir dans la mesure où le Souverain Pontife veut qu'elles soient modifiées et élargies. Ne tenez nul compte, par conséquent, de ce qui se faisait au temps où vous étiez jeune. Il est certain qu'on donnait alors aux âmes le pain eucharistique avec trop de parcimonie. Le Pape a parlé : il a étonnamment facilité à tous, aux enfants comme à vous, l'accès de la Sainte Table. Au lieu de vous étonner, au lieu surtout de critiquer, entrez dans les idées de Pie X, et faites-vous sa répétitrice auprès de votre enfant pour lui dire quelle reconnaissance il doit à Jésus qui désire descendre dans son petit cœur, souvent, très souvent, tous les jours si possible.

Votre enfant, soyez-en convaincue, mère chrétienne, ne traversera la crise des passions sans y laisser rien de son innocence, que si vous faites de lui un assidu de la Table sainte. Et il est une prédication à laquelle il sera mille fois plus sensible qu'à celle de la parole. Vous voulez déterminer cet enfant à communier souvent ? Donnez-lui l'exemple en cette matière ; communiez vous-même fréquemment, et l'éducation eucharistique de votre enfant ne laissera rien à désirer. (*Bulletin religieux* de Reims.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**
II. — **La conservation du Souverain Pontife.**
III. — **Le Pèlerinage national à Lourdes,** ***du 18 au 24 Août.***

Avis de service anniversaire. — HANVEC. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bodénès, ancien chapelain de la Salette (Morlaix), sera célébré dans l'église paroissiale de Hanvec, le mardi 29 Août, à 10 heures.

Nécrologie. — LE R. P. GUÉGUEN, *missionnaire.* — On nous écrit :

« Voudriez-vous avoir la bonté d'insérer dans la *Semaine religieuse* la nouvelle de la mort du Père Gustave Guéguen, missionnaire du Saint-Esprit. Il est décédé à Bathurst (Gambie anglaise), le 30 Juillet dernier, âgé de 30 ans à peine. La fièvre jaune, qui régnait depuis quelque temps dans le pays, l'a emporté après trois jours de maladie. Un jeune Père de la même mission l'avait précédé dans la tombe, le 24 Juillet ; et il est possible qu'à l'heure actuelle il ne reste plus en vie un seul des quatre missionnaires qui composaient la station de Sainte-Marie de Bathurst.

» Nous n'avons encore reçu aucun détail sur les derniers moments du cher défunt ; ce que nous savons, c'est qu'il est tombé sur la brèche, victime de son zèle pour le salut des âmes..... Tout jeune encore, commençant ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix, il n'avait qu'un seul désir, celui d'être martyr. Cette vocation à l'apostolat ne fit que s'affermir, dans la suite, au Séminaire de Quimper, où il passa une année, puis au noviciat et au scholasticat des Pères du Saint-Esprit. Martyr ! on peut dire qu'il l'a été. Il ne tenait qu'à lui, lorsqu'il revint en France refaire une santé compromise par un séjour de trois années au Congo, de ne plus retourner en Afrique. Il suivit même, pendant plusieurs mois, les cours de l'Université de Fribourg, où ses supérieurs l'avaient envoyé compléter ses études scientifiques. Mais le Père Gustave aimait trop ses noirs, il avait la nostalgie du pays auquel il s'était sacrifié. Il repartit donc, au mois de Janvier 1910, et voici qu'il vient de mourir, jeune encore il est vrai, mais cependant « plein d'années » devant le Seigneur. Ceux qui l'auront connu garderont, j'en suis convaincu, longtemps encore devant les yeux le souvenir de son visage dont la maladie et la souffrance n'ont jamais pu éteindre le sourire, et ils ne manqueront pas de joindre leurs prières à celles de ses parents, qui conservent au milieu de leur douleur la joie d'avoir donné à l'Eglise un serviteur qui s'est dépensé sans compter, et au ciel un saint de plus. »

***

Un service pour le repos de l'âme du Père Gustave Guéguen a été célébré hier (jeudi), à Locronan, sa paroisse natale.

R. I. P.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Grand Pardon de N.-D. des Portes,** ***les 26 et 27 Août.***

Le *samedi 26 Août,* messes à la chapelle, à *6 h. 1/2* et à *10 heures.*

Le soir, à *5 h. 1/2,* procession, de l'église paroissiale à la chapelle. — Vêpres solennelles.

A *8 h. 1/2,* procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes reste ouverte toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale où des prêtres se tiennent à la disposition des fidèles pour les confessions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche 28 Août. Les messes, à la chapelle, commencent à *3 heures* et se succèdent d'heure en heure. — Une messe sera dite à *9 h. 1/2* pour la commodité des personnes qui arrivent par les trains de 9 heures.

A *10 h. 1/2*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; sermon par M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec.

A *3 heures*, vêpres. Retour à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 28 Août, à 6 heures, messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

N. B. — Pendant l'octave du Pardon, les fidèles qui visitent la chapelle des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife peuvent gagner (moyennant les conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

LESNEVEN. — **Retraire française pour les dames,** *du 7 au 12 Août.* — Lesneven, 19 ; Brest, 12 ; Lannilis, 4 ; Daoulas, 3 ; Plounéventer, 2 ; Landerneau, 1 ; Port-Launay, 1 ; Londres, 1 ; Paris, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; La Martyre, 1 ; Plouigneau, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Le Drennec, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Plouider, 1 ; Pleyben, 1 ; Gouesnou, 1.

Les retraites de conscrits. — Une note insérée à l'*Ordo* recommande d'annoncer, au prône du dimanche 27 Août, la retraite de conscrits qui s'ouvrira à Lesneven le 12 Septembre ; la seconde commencera le mardi 19.

A Quimper, les retraites auront lieu aux mêmes époques qu'à Lesneven : la première, du *mardi 12* au *samedi 16 Septembre ;* la seconde, du *mardi 19* au *samedi 23.*

La retraite de Châteaulin, comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, s'ouvrira le lundi, 11 Septembre, à 9 heures du matin, pour se terminer le jeudi 14 dans la matinée.

Nous donnerons les dates précises, aussitôt que nous en aurons connaissance, pour les retraites de Morlaix et de Quimperlé.

Les prêtres des paroisses tiendront à se mettre à l'œuvre sans retard pour recruter des adhérents, et voudront bien faire connaître le nombre de ceux-ci, le plus tôt possible, au centre de retraite où ils doivent se rendre.

La lutte contre la pornographie. — Tous les honnêtes gens gémissent et s'indignent de l'envahissement des publications immorales : romans, revues, journaux où, jusqu'aux annonces, tout est une excitation au vice, images de toutes sortes, cartes postales, etc., qui provoquent au vice et sèment la corruption. Contre

ce débordement d'ordure, les pères et mères de famille sont impuissants à protéger l'innocence de leurs enfants. Ceux-ci, dans leurs promenades, au sortir de l'atelier ou de l'école, voient s'étaler sous leurs yeux les images corruptrices, les annonces infâmes ; c'est la souillure inévitable, et dont peut-être ils ne se délivreront jamais.

Le mal est effrayant et tend à se répandre de plus en plus... Pour l'arrêter, on compte trop sur les pouvoirs publics. Sans doute, il y a des lois contre ces empoisonneurs ; mais elles sont insuffisantes ou inefficaces, et trop souvent la police ferme les yeux ou reconnaît son impuissance.

Sous l'impression de la gravité du péril, la « Société centrale de protestation contre la licence des rues » a lancé une pétition contre la pornographie (1). Un grand nombre de journaux l'ont annoncée. Les organisations les plus diverses, les associations catholiques en tête, ont encouragé le mouvement. Des hommes de nuances d'opinions très variées lui prêtent leur concours, et nous y joignons volontiers le nôtre, dans la mesure de nos forces.

On ne saurait assez encourager tous ceux qui ont l'énergie, réagissant contre le torrent qui entraîne notre société, de dénoncer le péril, de réclamer des mesures préservatrices, et surtout d'avertir, par tous les moyens en leur pouvoir, les familles du devoir qui s'impose à elles de sauvegarder et défendre la vertu de leurs enfants.

Nous louons hautement tout ce qui se fait contre la pornographie ; contraire à la loi naturelle, on comprend qu'elle unisse contre elle tous ceux qui, au fond de leurs cœurs, même sans avoir le bonheur de croire à la révélation, en gardent la notion. Nous prêtons notre concours à tout mouvement patriotique, national, contre l'immoralité débordante.

Mais cette adhésion, nous n'avons pas à le rappeler, est basée sur cette conviction qu'à l'œuvre de décomposition — qui est maçonnique — il faut opposer le mot d'ordre de Pie X : *Omnia instaurare in Christo.* C'est dans la loi du Christ seule que se trouvent la règle et la discipline morales des individus et des peuples : c'est elle seule qui nous régénérera.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **Théâtre chrétien.** — Le « Mystère de Nicolazic » a recueilli, le 26 Juillet, à Sainte-Anne, un succès inouï. Plus de 2.000 spectateurs se sont pressés dans la vaste salle, et l'on s'est vu, à regret, obligé de refuser nombre de places.

Théodore Botrel, qui assistait à la pièce, a dit en termes vibrants l'enthousiasme qu'elle lui inspirait, et il n'a pas craint de la comparer aux représentations les plus célèbres.

Dans l'intention de satisfaire le public, en même temps que de propager la connaissance des origines merveilleuses et historiques du pèlerinage de Sainte-Anne, les organisateurs viennent heureu-

---

(1) S'adresser, pour les demandes de formules et de feuilles de pétition, à M. Abadie, 10, rue Pasquier, à Paris (VIII[e]).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sement de décider une nouvelle représentation du « Mystère de Nicolazic ».

Ce sera la dernière de l'année.

Elle coïncidera avec le pèlerinage des Belges, et aura lieu le dimanche 3 Septembre, à 2 heures précises.

Avec la pièce bretonne sera joué, pour la première fois, en français, un épisode de la vie extraordinaire de Kériolet, le « Converti de Notre-Dame ».

Le dimanche 17 Septembre — et non pas le 20 Août comme on l'avait d'abord annoncé —, sera représenté sur le même théâtre et par la même troupe un autre Mystère, le « Mystère de Bethléem ». Cette pastorale est appelée à un grand succès.

Kentoc'h mervel! Pièce bretonne en trois actes, par KLAODA AR PRAT Brochure de 66 pages, en vente, au prix de 0 fr. 35; franco, 0 fr. 40, chez l'auteur, instituteur libre à Landivisiau.

Le sujet du drame est un épisode de la Révolution en Bretagne: un jeune catholique mourant pour défendre la croix qu'on veut lui faire abattre. Cette pièce, pleine de beaux sentiments, sera lue avec intérêt et profit; elle convient parfaitement à nos patronages ruraux, auxquels la recommande encore sa facilité de mise en scène.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraiche vallée, 1/4 d'heure de Southampton. possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse: Révérende Mosher. Abbey-House-Romsey-Hants-England.

FAMILLE ayant chapelle, Morgat, offre séjour à prêtre, Septembre.

Ecrire C. M. Chrétienté, Sceaux (Seine).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Depuis plusieurs jours le Saint-Père va mieux; on peut dire qu'il est déjà en pleine convalescence, et tout fait prévoir que cette convalescence sera moins longue qu'on n'avait prévu. Cette fois encore, la constitution du Pape, saine et robuste, a pris le dessus et triomphe du mal avec une facilité et une promptitude dont les médecins sont étonnés.

Dans les sphères pontificales on est indigné de l'audacieuse assurance avec laquelle beaucoup de journaux ont inventé, sur la maladie du Pape, les informations les plus fantaisistes et les plus fausses, alors que le Vatican communiquait chaque jour des nouvelles très exactes.

Il faut le reconnaitre, c'est, de la part de ces journaux, comme un hommage rendu à la place que tient dans le monde le Chef de l'Eglise catholique et à la sympathie personnelle dont jouit Sa Sainteté Pie X. Mais, d'autre part, ces nouvelles pessimistes produisent dans l'opinion une surexcitation d'inquiétude qui, grâce à Dieu, n'a aucune raison d'être. L'accès de goutte qui a pris le Pape au genou droit se résout doucement, et les médecins ne perçoivent les signes d'aucune complication.

Le devoir des catholiques est de prier Dieu de débarrasser rapidement leur bien aimé Pontife de toute trace de douleur et de faiblesse physique.

— **Nouvelles dispositions pour la fête du « Corpus Domini » et de saint Joseph.** — Le *Motu proprio* du 2 Juillet sur les fêtes ecclésiastiques renvoyait les fêtes du *Corpus Domini* et de saint Joseph aux dimanches suivants.

Un certain nombre d'évêques ont fait observer que la fête de saint Joseph se rencontrerait souvent avec un dimanche privilégié du Carême ou de la Passion, ce qui, de plus, la priverait de son octave.

Le Saint-Père, après avoir entendu le secrétaire des Rites, et recueilli l'avis de la Commission liturgique, a sanctionné, le 24 Juillet, un décret de la Congrégation des Rites déterminant les règles suivantes :

La fête de saint Joseph reste fixée au 19 Mars, mais sans précepte d'obligation ni octave. Elle aura le rite double de première classe, et le titre de *Commémoraison solennelle de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, confesseur.*

La fête principale de saint Joseph sera désormais celle du troisième dimanche après Pâques, sous le titre de *Solennité de saint Joseph, époux de la Vierge Marie, confesseur, patron de l'Eglise universelle.*

Elle sera célébrée avec octave, sous le rite double de première classe.

Le même décret élève au rite double de première classe la fête de la Très Sainte Trinité.

Le jeudi suivant reste assigné à la fête du *Corpus Domini*, qui n'est plus toutefois une fête de précepte, mais qui, double de première classe, aura une octave privilégiée comme celle de l'Epiphanie.

Le dimanche dans cette octave, après l'office et la messe propres du dimanche, on pourra chanter dans les cathédrales et collégiales la messe solennelle du *Corpus Domini*, et l'on fera la procession solennelle.

La fête du Sacré-Cœur, double de première classe, reste fixée au vendredi après l'octave de la Fête-Dieu.

Par un nouveau décret du 28 Juillet, la Congrégation des Rites a réglé d'autres points, notamment pour l'occurrence de la nouvelle fête de saint Jean-Baptiste et de son octave avec la fête des saints Apôtres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le P. Egidi, des Missionnaires du Sacré-Cœur, a publié, chez Desclée, un petit commentaire liturgique en latin du *Motu proprio* et de ces décrets de la Congrégation des Rites.

Mort d'un cardinal. — Doyen d'âge du Sacré Collège, le doyen de création étant, comme on le sait, le cardinal Oreglia, le cardinal Antoine-Joseph Gruscha, archevêque de Vienne (Autriche), vient de mourir au château de Kranichberg, d'une crise de paralysie du cœur.

Né le 3 Novembre 1820, le cardinal prince-archevêque de Vienne était un saint prélat que l'empereur François-Joseph et toute la population de Vienne avait en grande vénération.

Sa mort porte à 22 le nombre des chapeaux vacants. Pie X n'ayant pas fait de promotion cardinalice depuis le Consistoire du 16 Décembre 1907, le Sacré Collège se compose actuellement de 48 membres, dont 20 en dehors de l'Italie.

PARIS. — **Les cheminots catholiques à Montmartre.** — Un fait vient de se passer, qui synthétise en une vision concrète la France de demain, au point culminant de la lutte qui met aux prises son antique génie chrétien et le génie satanique dont elle est aujourd'hui la captive.

Les hommes nombreux qui regardent avec découragement l'état d'anarchie grandissante, dans lequel nous nous débattons, ignorent le travail profond et silencieux de reconstruction qui s'opère et ils concluent que « tout est perdu, qu'il n'y a rien à faire ».

Qu'ils prennent donc la peine de suivre le mouvement catholique. Voici que les faits mettent en pleine lumière les résultats simultanés de la double méthode de conduite sociale : catholicisme ou anarchie.

Le dimanche 6 Août, alors que le « syndicat national » des cheminots, incapable de résister aux éléments révolutionnaires qu'il renfermait, s'effondrait lamentablement dans l'incohérence et le gâchis, « l'Union catholique du personnel des chemins de fer », qui comprend actuellement quarante mille adhérents, se rendait à la basilique du Sacré-Cœur afin d'y renouveler sa consécration au Christ, Roi des sociétés et des peuples. Trois mille délégués des cheminots catholiques, groupés autour de leurs cent vingt drapeaux, chantaient le *Nous voulons Dieu*, hymne de la libération, et s'inclinaient sous la bénédiction de l'Hostie Sainte.

N'y a-t-il pas là, dans ce simple tableau, une évocation du baptême des soldats francs à Reims, il y a quatorze siècles, et une vision de la France rendue à ses destinées, alors que, joyeux d'échapper à l'étreinte des sectes maçonniques, son peuple demandera à la souveraineté des Droits de Dieu et à la royauté du Christ la loi et la sauvegarde de ses libertés.

LYON. — **La « Semaine sociale ».** — La huitième Semaine sociale de France vient de se tenir, à Saint-Etienne ; 1.200 catholiques — prêtres, hommes d'œuvres, jeunes gens, dames et jeunes filles — y ont pris une part active. Nous ne pouvons pas donner ici même un aperçu succinct des travaux, dont le compte rendu sera publié ; nous nous bornons à indiquer les principes qui leur ont servi de base et l'esprit qui les a inspirés, y voyant le gage le plus certain de la fécondité des résultats espérés.

A l'issue de la grand'messe d'ouverture, célébrée à la cathédrale, Mgr Déchelette, évêque d'Hiérapolis, auxiliaire de Lyon, lut une allocution marquant le caractère nettement catholique de l'Œuvre « qui puise sa force et sa sécurité dans la doctrine de l'Eglise ». Rappelant la Lettre de Pie X sur le « Sillon », adressée aux Evêques de France le 25 Août 1910, quelques jours après la réunion de la Semaine sociale à Rouen, il ajoute :

« Vous trouverez dans ce grave document, pour votre œuvre, des lumières et des encouragements du plus haut prix. Le Pape n'a que des éloges pour ceux qui cherchent à procurer « la plus grande somme de bien-être possible » à la société et « à chacun de ses membres par la fraternité ». Il désire « de toute son âme » qu'on obtienne cet heureux résultat. Mais il a soin de nous mettre en garde contre les chimères et les sophismes. Il rappelle qu'il peut y avoir « un amour mal entendu des faibles » ; que « les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires ni novateurs, mais traditionalistes » ; et « qu'il n'y a pas de vraie fraternité en dehors de la charité chrétienne ».

» Entendez-le nous dire encore que, lorsqu'il s'agit de préciser les points de doctrine dans le domaine social, il ne suffit pas de lire l'Evangile en l'interprétant sans contrôle et avec les seules inspirations de la conscience individuelle. Ici, comme en toute autre matière de doctrine, le magistère de l'Eglise devient indispensable ; faute d'y avoir recours, on s'expose à tomber dans de regrettables erreurs. »

Le cardinal Coullié avait envoyé au Pape l'hommage des congressistes et imploré pour eux la bénédiction apostolique. Le cardinal Merry del Val a répondu que le Souverain Pontife agréait, « avec une affection paternelle, l'hommage des membres de la Semaine sociale, confiant que, s'en tenant fidèlement aux enseignements et à la direction contenus dans les documents pontificaux sur l'action chrétienne sociale, l'œuvre pourra accomplir un travail utile. »

Aux réunions du soir, M. le chanoine de Gibergues, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris, a développé ce sujet : « l'esprit surnaturel et l'action sociale ». Le jeudi a eu lieu, en l'église Saint-Louis, une veillée religieuse, avec allocution de M. l'abbé Thellier de Poncheville.

La « Semaine » s'est terminée, le dimanche 6 Août, par une messe d'action de grâce.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La défense laïque. — Un congrès des Amicales d'instituteurs s'est récemment tenu à Nantes. On s'y est beaucoup occupé de « défense laïque », comme depuis plusieurs années on ne cesse de s'en occuper au Palais-Bourbon.

Mais, de même qu'à la Chambre la question a toujours paru si complexe qu'il n'y a pas eu moins de six projets de loi successifs, de même au Congrès des Amicales il apparaît nettement qu'on n'est pas d'accord sur ces lois de circonstance dont on voit bien et l'odieux et l'inutilité.

Le Congrès a demandé — on l'a vu — que, dès la rentrée, le Parlement s'occupe de voter une loi sur l'*obligation* pour atteindre ceux qui engagent les écoliers à fuir les écoles mauvaises, — une loi sur la *responsabilité* pour proclamer l'instituteur « tabou » et substituer à sa responsabilité celle de l'Etat, — enfin une loi sur la *surveillance de l'école privée*, système vraiment bizarre pour obvier aux abus de l'école publique.

En réalité, on n'ose pas aborder la question de fond. Car, au fond, tout gît dans la violation par un grand nombre de maîtres de la liberté de conscience des élèves catholiques et des droits incontestables de celle-ci.

Qu'on fasse toutes les lois qu'on voudra, cette lutte continuera. Les pères de familles catholiques ne consentiront pas à voir attaquer la foi de leurs enfants.

Nous nous réjouissons beaucoup de cette lutte et de l'inextricable embarras où se trouvent nos adversaires, car toutes ces discussions nous acheminent, de loin, sans doute, mais très efficacement, vers l'unique solution, la R. P. scolaire.

***

Les plus ardents défenseurs de l'école laïque ne dissimulent pas l'inquiétude que leur cause la campagne des Associations de chefs de famille : ils comprennent qu'il y a là une force avec laquelle on devra compter. Il importe donc de tout faire pour obtenir de ce mouvement — déjà fécond — les résultats que l'on peut légitimement en espérer.

On comprendra à merveille les services que les Associations sont appelées à rendre, on se pénétrera de l'esprit qui doit les animer, en lisant le Bulletin mensuel publié sous le titre : *Ecole et Famille*. (Administration, 35, rue de Grenelle, à Paris.) Le premier numéro, qui vient de paraître, contient un excellent exposé des moyens proposés et du but à atteindre : il est dû à la plume de l'éminent et dévoué président du Comité de l'Union, M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon. Nous ne saurions trop recommander la lecture attentive de ce programme admirablement conçu et écrit avec autant de clarté que d'élévation.

Bordeaux. — Fin chrétienne d'un sénateur blocard. — Comme M. Levet, comme M. Dulau, M. Obissier Saint-Martin, sénateur de la Gironde, après avoir émis des votes contraires à la conscience catholique, vient de faire une fin chrétienne.

La *Liberté du Sud-Ouest* relate qu'en pleine indépendance et possession de lui-même, il a fait avec ferveur et sincérité la rétractation des actes de sa vie publique contraires à ses croyances religieuses.

Nos lecteurs s'en réjouiront comme nous-mêmes. A ses amis politiques de tirer la conclusion de ces exemples éloquents et de rendre leur conduite publique conforme à la foi qu'en si grand nombre ils conservent dans leur cœur. Cela est encore plus beau et plus noble que de se rétracter devant la mort qui peut, du reste, surprendre sans laisser le temps de le faire.

Les Sociétés de secours mutuels et l'Administration. — Le Conseil d'Etat vient de confirmer, par un arrêt fortement motivé et énergiquement formulé, une jurisprudence à titre libérale.

Les statuts de la société « l'Alliance des familles » stipulaient qu'une indemnité serait accordée aux familles des sociétaires décédés pour les funérailles religieuses de ces derniers. Le ministre du travail profita de ce qu'une modification statuaire fut nécessaire pour ordonner à la société de supprimer les mots « funérailles religieuses » pour les remplacer par ceux de « frais funéraires ». La société en appela au Conseil d'Etat. Celui-ci admit pleinement la façon de voir de M. Dedé qui démontra que la loi de 1898 permet aux sociétés d'insérer dans leurs statuts les dispositions qu'il leur convient, et que la clause incriminée ne peut être considérée comme contraire à l'ordre public et ne viole en rien la liberté de conscience, personne n'étant obligé d'adhérer à la société.

Il déclara que l'Administration n'avait d'autre attribution légale que celle de recevoir le dépôt prévu par la loi, qu'il n'appartenait pas au Ministre du Travail d'enjoindre aux sociétés de secours mutuels de modifier leurs statuts.

La question est donc définitivement vidée, au profit des mutualités.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire de Juillet-Août 1911.

R. P. Coulon, O. P. Le mouvement thomiste au dix-huitième siècle. — R. P. C. Henry, P. B. Contribution à l'histoire de la distinction de l'essence et de l'existence dans la scolastique. — R. P. Hugon, O. P. Les preuves scripturaires du dogme de la Trinité (second article). — R. P. Mandonnet, O. P. Autour de Siger de Brabant (suite et fin).

Notes et études critiques : A. Bouyssonnie. La matière et la vie. L'origine du principe vital.

Chroniques : Pie X et la Faculté de théologie de Fribourg (Suisse). —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre autographe de S. S. Pie X au révérendissime Cormier, maître général de l'Ordre de Saint-Dominique.

R. P. Cazes, O. P. Chronique de philosophie morale.
Revue analytique des revues.

UN LIVRE A RÉPANDRE, excellent prix de Catéchisme.

M. l'abbé Girard a fait une œuvre excellente en publiant **Les quatre Evangiles et les Actes des Apôtres**, traduction de Sacy, revisée et accompagnée de notes, cartes et illustrations vraiment artistiques. Une mention spéciale pour la *Table alphabétique*, précieux répertoire très détaillé (11 pages), qui facilitera à tous, prêtres et fidèles, les recherches sur les faits évangéliques.

Edition de poche, 0,50 ; franco, 0,60 ; — édition grand format, genre livre de prix, 0,60 ; franco, 0,70. — Réduction par quantité ; écrire à l'auteur : Saint-Bruno, Bordeaux.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Après avoir vigoureusement accentué leur reprise, les cours se sont tassés sur des réalisations de bénéfices pour se raffermir en fin de compte. On envisage avec calme la lenteur des négociations franco-allemandes, dans l'espoir d'un arrangement final.

Le 3 °/₀ Français est monté à 94,90. Bonne tendance des Fonds Russes. L'Extérieure est soutenue à 94,60. Le Turc a encore gagné un peu de terrain à 93,50.

Les banques ont poursuivi leur reprise. L'obligation 4 1/2 °/₀ de la Caisse Hypothécaire Argentine est demandée aux environs de 462 fr. Cette faveur est justifiée tant par le revenu qui se capitalise à 4,80 °/₀ que par la sécurité des opérations effectuées par cette société.

L'introduction des obligations 5 °/₀ de la Banque Hypothécaire et Agricole de l'Etat d'Espiriti-Santo vient d'avoir lieu à la Cote Officielle au comptant et à terme ; le titre s'échange activement à 479.

Bonne tenue des chemins de fer français et espagnols. Le Rio Tinto finit en légère plus value à 1.720. Les Charbonnages de l'Oklahoma se retrouvent à 116.

Fermeté à 395 des actions Naphte Lianosoff. La hausse continue des prix du naphte, qui avoisinent maintenant 25 copecks le poud, améliore sensiblement les prévisions bénéficières de l'exercice en cours.

Les mines d'or sud africaines sont hésitantes. La Jumper-Californian fait bonne contenance à 13 fr. Fermeté à 30 fr. de la Gold Reefs of Barima ; en dehors de circonstances favorables, comme les facilités de main d'œuvre et de transport, la teneur du minerai qui s'éléverait à 16 dwts constitue un élément encourageant.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines** à l'**huile** et **autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.
CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie
Travaux soignés — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

LA FINETTE
EAU-DE-VIE PUR VIN
Produit rigoureusement *naturel*. Arome délicieux. Prix 2 fr. 50 le litre.
Envoi gratis d'échantillons.
TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires
à 300 mètres de la Grotte.
60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS
Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas
Entrepôt de Literie
LITS pour Pensionnats
LITS Fer et Cuivre
Miroiterie
J. CHENADEC
1, rue du Quai, QUIMPER
SIÈGES et Tentures
VAISSELLE de Table et de Toilette
Prix fixe
Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires

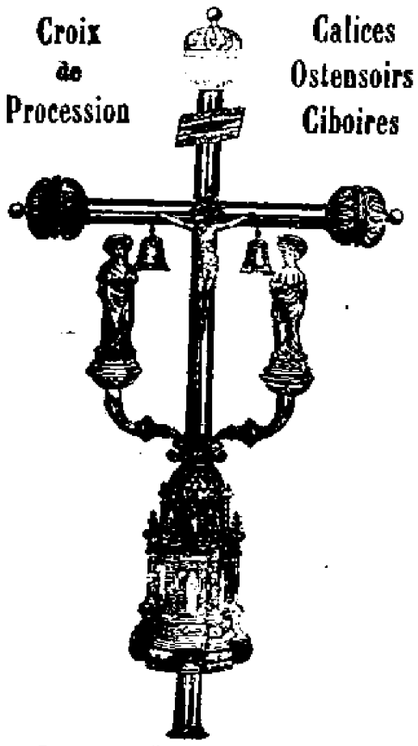

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 25 Août 1911. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III.— Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Pèlerinage de Lourdes ; Les retraites de conscrits ; Quimper ; Plougasnou ; Lanmeur ; Plonévez-Porzay ; Saint-Pol de Léon ; Saint-Brieuc ; Le R. P. de Saizy ; Informations au sujet des prêtres déportés à La Rochelle pendant la Révolution.

IV. — Chronique générale : Rome ; Bref du Souverain Pontife au sujet des devoirs de la presse catholique ; Mort d'un cardinal ; Lourdes ; Belley, etc.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Ste Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Joseph de Calazanz, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de S. Joseph de Calazanz, du Dimanche et de S. Hermès, Martyr.

Lundi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. — Ou Office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 3 — 13e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix ..... du 27 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé..... du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 18 Août, ont été nommés :

Curé-archiprêtre de Châteaulin, M. Kerjean, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;

Recteur de Saint-Martin de Morlaix, M. Le Bihan, recteur du Conquet ;

Recteur du Conquet, M. Colléter, recteur de Locronan ;

Recteur de Locronan, M. Kernéis, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Coquil, vicaire à Plonévez-du-Faou ;

Vicaire à Plonévez-du-Faou, M. Beuzet.

Mgr l'Evêque a conféré à M. Yvenat, recteur de Plomeur, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de prêtrise, le titre et la mozette de doyen honoraire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA TEMPÉRANCE CHRÉTIENNE

Il devrait être superflu de parler de tempérance à des chrétiens : car l'esprit de l'Evangile va bien au delà de ce qu'elle exige. Mais tous les chrétiens n'ont pas l'esprit de l'Evangile. L'intempérance, même parmi eux, fait des ravages qui progressent chaque jour, avec des dommages graves pour la race, le pays, la famille, les mœurs et l'esprit religieux. Il faut, par tous les moyens, l'exemple surtout, et, aussi, en favorisant de son concours les ligues nombreuses qui existent dans ce but, combattre l'alcoolisme. Ce sera, par le fait même, faire œuvre apostolique.

Résolution apostolique : J'éviterai tout excès et favoriserai, de plus, de toute mon action toutes œuvres de tempérance organisées par les catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **Retraites de conscrits :**

CHATEAULIN, *du 11 au 14 Septembre.*
QUIMPER et LESNEVEN, 1re retraite *du 12 au 16 Septembre.*
— — 2e retraite *du 19 au 23*
MORLAIX *(La Salette), du 12 au 16 Septembre.*

Dimanche 27 Août, Mgr l'Evêque présidera l'installation solennelle de M. le chanoine Kerisit comme curé-archiprêtre de Saint-Mathieu, à Morlaix.

Sa Grandeur rentrera à Quimper, le mardi matin 29 Août.

Pèlerinage de Lourdes. — Nous avons déjà reçu plusieurs centaines d'inscriptions ; si elles continuent d'arriver dans la même proportion, il est à craindre que les derniers venus soient mal servis ou même ne soient pas servis du tout. Qu'on se hâte !

Dans chaque train, il y aura un compartiment spécial où se tiendra la religieuse chargée du soin des malades.

Les brancardiers disposés à offrir leurs services, en cours de route, sont priés de s'inscrire, dès maintenant.

Une voiture à couloir, du premier train de Landerneau, sera réservée aux malades ; ils pourront être accompagnés d'un parent ou d'un ami.

Le nombre des places disponibles étant strictement limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.

Aucun malade ne saurait être admis dans les trains de pèlerinage, s'il n'est muni d'une lettre de recommandation du clergé de la paroisse et, si la maladie présente une certaine acuité, d'un certificat de médecin. Les mêmes conditions sont rigoureusement exigées pour être hospitalisé.

Pour éviter de multiples envois, les billets de chemin de fer ne seront distribués qu'à la fin du mois. *La Direction.*

N. B. Les prix donnés dans la circulaire du 11 Août doivent s'entendre des wagons à couloir ; il n'y a donc pas lieu d'y ajouter un supplément.

Les retraites de conscrits. — Nous rappelons plus haut, avec leurs dates respectives, les retraites qui vont être données prochainement aux jeunes gens appelés sous les drapeaux.

Il est inutile d'insister, une fois de plus, sur l'importance capitale de ces pieux exercices pour les conscrits avant leur entrée à la caserne : ils vont y être mis, au point de vue de la foi et des mœurs, à une épreuve où beaucoup succombent faute d'y être pré-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

parés... Selon toute probabilité, la plupart des nouveaux soldats seront envoyés loin de leur région ; ils pourront ainsi bénéficier rarement de permissions pour revenir au pays et se retremper dans la pratique de leurs devoirs religieux. Raison de plus pour qu'ils soient solidement armés en vue des dangers qui les attendent. C'est justement là l'objet spécial des retraites de départ, que Mgr l'Evêque, aux dernières retraites pastorales, a de nouveau recommandées en termes très pressants. Les prêtres auront à cœur d'y envoyer le plus possible des jeunes gens de leurs paroisses.

✝

Nous donnons, comme chaque année, la liste des cantons dont les conscrits sont particulièrement appelés à ces retraites. Nous nous proposons de publier ensuite le nombre des retraitants par paroisses et par cantons.

Chateaulin : Les cantons de Châteaulin, Carhaix, Châteauneuf, Crozon, Le Faou, Huelgoat, Pleyben.

Quimper, 1re retraite : Cantons de Briec, Elliant, Fouesnant, Concarneau, avec Melgven et Kernével ; — 2e retraite : Quimper, Douarnenez, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé et Pont-Croix.

Lesneven, 1re retraite : Cantons de Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé ; — 2e retraite : Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven et Plabennec.

Morlaix *(La Salette)* : Cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Saint-Pol de Léon, Saint-Thégonnec, Taulé.

Quimperlé : Les conscrits de l'arrondissement et de la région.

N. B. — Cet appel par cantons aux divers centres de retraites, nous le redisons encore, n'a rien d'exclusif. Les jeunes gens empêchés pour une retraite peuvent être admis à une autre qui serait plus à leur convenance. Il leur suffira de prévenir, quelques jours à l'avance, M. le Supérieur ou M. l'Aumônier de la maison de retraite où ils doivent se rendre.

Quimper. — La vente de charité au profit des œuvres religieuses et sociales, organisée par les membres de la Ligue patriotique des Françaises, a obtenu un plein succès que nous sommes doublement heureux d'enregistrer. Il fait honneur, tout d'abord, aux catholiques de Quimper et de la région, en montrant, une fois de plus, qu'on ne recourt jamais en vain à leur générosité ; et il a dédommagé de leur peine les chrétiennes vaillantes qui, par de pieuses industries mises au service de leur dévouement infatigable, ont procuré à l'œuvre de défense religieuse et d'apostolat de précieuses ressources. Que Dieu leur rende au centuple ce qu'elles font pour sa cause !

Le Comité nous prie de transmettre l'expression de sa profonde reconnaissance aux membres du clergé qui, à la suite de Mgr l'Evêque, ont bien voulu visiter la vente et à ceux, encore plus nombreux, qui ont pris des billets de tombola.

L'ornement a été gagné par M. Breton, vicaire à Ergué-Gabéric, n° 175. L'aquarelle Duportal, par le n° 83, à Mme Derrien, de Loctudy.

Plougasnou. — **Bénédiction de la mer.** — Le dimanche 13 Août, une belle fête religieuse avait lieu sur les bords de la mer, à Plougasnou, au joli port de Térénez. Le cadre de la fête est des plus ravissants : des dunes fertiles aux pentes douces, abritant un lac aux eaux tranquilles et ouvert au Nord pour laisser voir l'immensité de l'Océan gardé par le château du Taureau ; en face, Roscoff, Saint-Pol de Léon, Carantec.

A 4 h. 1/2, la procession descend de Pen-ar-C'hra vers la mer, sous la présidence de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Kien-Tchang (Chine), assisté de son vicaire général et accompagné d'une quinzaine de prêtres parmi lesquels nous devons citer MM. Livinec, recteur de Plouénan, Barvet, vicaire à Saint-Melaine, Sédilot, curé de Sainte-Elisabeth de Paris, et les séminaristes de Kermaria, en vacances à Plougasnou. Les principales notabilités de la paroisse étaient là. Nous nous garderions bien d'oublier le digne maire de Saint-Pol de Léon, M. de Guébriant, et le vaillant et infatigable député breton, M. de Mun.

Elle est belle, cette longue théorie de solides marins portant sur les épaules un superbe navire pavoisé, et de jeunes filles élégamment coiffées de l'antique cornette, ailes au vent : on aurait dit de blanches mouettes planant gracieusement vers le large. Elle est belle surtout, cette double haie humaine se prosternant religieusement pour recevoir la bénédiction de l'évêque missionnaire. Marins et touristes, vivant et jouissant de la mer, savent bien que leur vie et leur bonheur sont entre les mains de Dieu, et reçoivent avec empressement et reconnaissance ce premier gage de la protection divine.

Les étrangers qui, chaque année, viennent nous demander un coin de notre littoral si charmant, et qui trop souvent assistent à nos fêtes religieuses en simples curieux, sont aujourd'hui comme des nôtres ; leur attitude est très digne et même édifiante.

Monté sur une estrade toute rustique, aux quatre coins de laquelle flottent des drapeaux tricolores, Mgr de Guébriant, de sa voix si claire, si nette et si sympathique, explique à la foule recueillie le sens profond et les motifs de cette cérémonie de l'Eglise, connue sur toute l'étendue de nos côtes, et spécialement à Plougasnou qui vit, l'an dernier, semblables rites se dérouler dans l'anse de Primel-Trégastel.

« La Bénédiction de la mer, dit l'Evêque missionnaire, est un acte de foi à la toute-puissance créatrice de Dieu qui, dès le commencement du monde, a jeté dans l'immensité des flots cette variété et cette multitude de poissons et mille autres richesses ; un

Archives diocésaines d Quimper et Léon

magnifique acte de foi en la bonté et en la providence de Dieu qui veille sur ses créatures et leur dispense ses trésors avec largesse... Il est des heures où le marin, quelles que soient ses croyances et sa conduite, sent son impuissance et son néant devant la fureur des flots et du vent : malgré tous les progrès et tous les perfectionnements modernes, et après toutes les précautions prises, ni le frêle esquif, ni le majestueux navire ne se trouvent entièrement garantis contre le naufrage. Qui ne connaît les surprises et les trahisons de la mer ?

Aoun am euz o tremen ar Raz,
Rag va bag a zo bihan hag ar mor a zo braz.

O flots, que vous savez de lugubres histoires !

« L'Eglise vient, au nom de Jésus-Christ qui commandait aux vents et aux flots déchaînés, dire à la mer : « Sois bonne pour le » pauvre marin, ouvre-lui généreusement tes entrailles pleines de » trésors, sois-lui douce et clémente, et garde-toi de le trahir ou » de le perdre. »

» O marins, pour que votre acte de foi soit vrai et complet, pour que la prière de l'Eglise soit efficace, observez bien la loi chrétienne. Gardez-vous de faire comme ces chrétiens ingrats qui, recevant d'une main des libéralités de leur Créateur et Sauveur, se servent de l'autre pour déchirer sa loi sainte. Faites la volonté de Dieu, si vous voulez qu'il fasse la vôtre. Respectez le dimanche ; c'est le jour du Seigneur : le travail du dimanche attirerait sur vous la malédiction divine. »

Ce discours bien senti, dont nous ne donnons qu'un pâle aperçu, fut écouté avec un religieux silence et produisit visiblement sur les assistants une émotion qui ne pouvait se contenir ; et l'on pouvait voir des larmes perler aux yeux de plusieurs vieux loups de mer.

Avant de descendre de cette chaire improvisée, Mgr de Guébriant donne sa bénédiction à la foule qui était devant lui, et qu'on peut évaluer à 3.000 personnes ; tous s'agenouillent respectueusement pour recevoir cette bénédiction du pontife.

†

Alors commence la bénédiction proprement dite de la mer, cérémonie bien imposante. Après le *Veni Creator*, quelques versets et l'oraison, l'Evêque asperge et encense la mer dans tous les sens. Puis l'on se rend en procession prendre possession de la plaine liquide, en récitant les Litanies des Saints et en chantant l'*Ave maris stella* et d'autres cantiques latins et bretons.

La musique du Patronage de Plougasnou, qui prête un concours si suivi et si apprécié à la fête, entremêle ses harmonies vibrantes, religieuses et patriotiques aux mélodies des chants liturgiques. Rien de plus ravissant que cette procession d'une vingtaine de bateaux pavoisés évoluant dans la baie. Remarqué surtout le bateau qui portait les 16 jeunes filles de la procession, si gracieuses dans leur costume blanc. Le bateau de sauvetage *Amiral-*

Comme portait le cortège religieux et quelques personnages de marque, entre autres MM. de Mun et de Guébriant, que le sympathique M. Croissant était venu prendre à l'embarcadère, non sans avoir auparavant fait offrir, par une charmante nièce, un magnifique bouquet de fleurs à Mgr de Guébriant. Les sauveteurs étaient en tenue de service. Mgr de Guébriant ne cesse de bénir la mer sur tout le parcours et dans toutes les directions.

Cette trop courte procession nautique se termine par le chant du *Magnificat*. Les heureux passagers qui ont pu trouver place dans la procession débarquent à regret.

Une sérénade de remerciements est donnée par la musique au vaillant et aimable Evêque qui se repose de ses labeurs apostoliques de Chine en faisant du ministère parmi les Bretons, ses compatriotes.

Après avoir béni la mer, Mgr de Guébriant bénit les marins et la foule, et en particulier les petits enfants que les mères viennent lui présenter et qu'il gâte par ses bonbons, ses friandises. Aussi, à son départ, tous le saluent en criant : « Vive Monseigneur » !

Une autre sérénade patriotique est donnée à celui qui a si bien fait les honneurs du bateau de sauvetage avec tant d'amabilité, au si bon et si dévoué M. Croissant.

La fête est terminée, et tous se retirent enchantés de la belle cérémonie qui s'est déroulée devant leurs yeux.

Un ami de la mer et des marins.

LANMEUR. — **Le Pardon de Kernitron.** — On aurait pu avoir quelque inquiétude sur l'éclat du Pardon de Kernitron, cette année. Il y a deux ans, tout le Tréguier s'était mis en mouvement vers l'antique sanctuaire, pour assister au couronnement de la Vierge vénérée ; — l'an dernier, la présence de Monseigneur l'Evêque attirait des foules plus nombreuses qu'autrefois ; — mais, cette année, la dévotion à Marie avait-elle suffisamment grandi pour qu'on pût bien augurer du pèlerinage ?

Le Pardon de cette année a été tel, que les craintes d'il y a quelques semaines semblent avoir été chimériques : le Tréguier a montré que sa dévotion envers Notre-Dame de Kernitron suffisait à elle seule pour amener des foules aux pieds de la Vierge couronnée.

Le 14 Août au soir, la fête commence à l'église paroissiale. Le clergé se rend processionnellement à la chapelle de Kernitron. M. le chanoine Kerboul, ancien principal du collège de Léon, préside les premières vêpres. En l'absence de M. le Curé de Douarnenez, empêché par une indisposition regrettable, M. Thomas, aumônier au lycée de Brest, prononce le sermon français. Sa parole chaude et entraînante émeut profondément l'assistance, surtout quand, rappelant les liens qui l'unissent au peuple auquel il annonce les grandeurs de Marie, il adjure ses compatriotes du Tréguier de montrer, par une observation plus rigoureuse des lois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'Eglise, la sincérité de leur attachement à la Mère du Christ.

Au sortir de la chapelle, le clergé allume le feu de joie : le ciel est tout rouge au-dessus de la ville superbement illuminée ; sur la flèche de l'église paroissiale, le monogramme du Christ se dessine en lettres de feu... La procession rentre à l'église pour la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

†

Ce qui donne au Pardon de Kernitron sa physionomie particulière, c'est la nuit de prières qui précède la fête. Dans la chapelle, les fidèles assiégent les confessionnaux. De 10 heures du soir au lendemain 8 heures, les douze prêtres appelés par M. le Curé suffisent à peine à entendre les confessions. Et, dans cette foule, il n'y a pas le moindre désordre, pas le moindre bruit. Au dehors, la voix criarde des mendiants sollicite la charité publique pour des misères vraies ou feintes, mais toujours exposées sur un ton de mélodrame... A partir de deux heures, les messes se succèderont d'heure en heure : on peut évaluer le nombre des communions de la nuit à 1.500 au moins.

A 9 heures et demie, la procession quitte l'église paroissiale, accompagnée par un groupe de musiciens venus de Morlaix. M. le chanoine Breton, supérieur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, préside, entouré d'une vingtaine de prêtres, parmi lesquels MM. les chanoines Kerboul, et Guéguen, directeur au Grand-Séminaire ; MM. Floc'h, supérieur de l'Institution N.-D. du Creisker, Le Sann, curé de Lanmeur, etc. Le soleil fait étinceler l'or des bannières. Le cortège se déroule dans les rues pavoisées et enguirlandées. La statue couronnée de Notre-Dame de Kernitron s'avance, précédée des enfants de chœur en habits rouges, entre deux rangs de prêtres : huit dames de Lanmeur, en grand châle et grande cornette aux ailes repliées, portent majestueusement la Reine du Tréguier. Les appareils photographiques des nombreux touristes sont braqués sur ce groupe d'une imposante grandeur. Elles étaient belles, ces vaillantes mères de famille, belles de tout le fruit de leur vie austère et sans éclat ; et c'était bien à elles, vraies reines de leur foyer, que revenait l'honneur de porter Celle qui étend son bienfaisant empire sur cette terre brillante de l'or des épis mûrs.

†

La grand'messe va être célébrée sur le terrain vague du cimetière, derrière la chapelle ; pendant huit jours, on a vu le clergé de la paroisse, avec l'aide de quelques paroissiens dévoués, élever à grand'peine une estrade large et spacieuse, pour la cérémonie. La foule n'aurait jamais pu tenir dans l'antique sanctuaire : 6.000 personnes environ sont là, répandues dans le cimetière, s'abritant sous les arbres contre les rayons brûlants du soleil. M. le chanoine Breton chante la messe. Après l'Evangile, M. le chanoine Kerboul, d'une voix claire et vibrante qui porte jusqu'aux derniers groupes

des pèlerins massés autour de l'estrade, célèbre en langue bretonne, la puissance et la bonté de Marie. Les fortes pensées s'expriment facilement dans cette langue rude et sonore, que l'éloquent orateur manie avec une aisance remarquable ; et les Trégorrois, si difficiles en pareille matière, écoutent avec un visible plaisir l'éloge de leur Mère et Patronne.

Après le sermon, le *Credo* monte vers le ciel, sublime profession de foi de ce peuple qui s'unit tout entier à ceux qui dorment à côté, dans le cimetière, et qui, eux aussi, ont vécu de la même croyance. La messe s'achève dans un profond recueillement, et la foule défile devant la statue, qui reste exposée sur l'estrade.

Les vêpres sont encore chantées au cimetière, et la procession rentre en ville. La Vierge reste dans sa chapelle ; c'est là qu'elle veut être honorée ; les pèlerins feront, jusqu'au coucher du soleil, le tour de l'église, le chapelet en main.

Le Pardon est fini. En ville, c'est la fête laïque, triste revers de la médaille ; mais si elle retient les curieux, après les émotions religieuses de la journée, elle ne peut plus captiver personne : d'année en année, désormais, le Pardon de Lanmeur devient plus pieux, plus religieux, plus recueilli.

Puisse la Vierge de Kernitron retenir sous son sceptre glorieux, le peuple confié à son puissant patronage !

Un pèlerin.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Saint-Anne-la-Palue,** *le dimanche 27 Août. — Le samedi 26,* la première messe se dit à *5 heures* ; les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. A *10 heures,* grand'messe.

Le soir, à *4 heures,* vêpres solennelles ; sermon ; procession des « Miracles ».

Le dimanche 27, la première messe à *2 heures* ; les autres messes de règle à *3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 heures.*

A *10 heures 1/2,* grand'messe, sur la Palue ; sermon.

A *2 heures 1/2,* vêpres ; procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Le mardi 29 Août, il y a des messes à Sainte-Anne-la-Palue depuis *6 heures* jusqu'à *10 heures* ; à *10 heures,* grand'messe, suivie de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement pour clore les exercices.

Le samedi toute la journée, pendant la nuit du samedi au dimanche, le dimanche jusqu'à midi, le mardi jusqu'à la grand'messe, des confesseurs se tiennent à la disposition des pèlerins.

Saint-Pol de Léon. — Les fêtes de la **Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien** seront célébrées le dimanche, 3 Septembre, sous la présidence de Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique de Kien-Tchang.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Elles seront précédées d'un *Triduum* de prières et de confessions.

Le samedi 2 Septembre, premières vêpres, *à 4 heures. A 8 heures*, procession aux flambeaux ; illumination de la ville.

Au retour de la procession, allocution par M. l'abbé Salomon, sous-inspecteur diocésain ; illumination de la Cathédrale, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 3 Septembre, à 10 heures, messe pontificale par Mgr de Guébriant. Sermon par M. Salomon.

A *1 heure*, vénération des Reliques de saint Pol-Aurélien et de la Cloche miraculeuse. A *3 heures*, vêpres, procession traditionnelle. Au retour, allocution de Monseigneur; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le lendemain, *4 Septembre*, service solennel, à *10 heures*, pour les prêtres de Saint-Pol de Léon.

Saint-Brieuc. — **Profession religieuse au Saint-Esprit.** — Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, assisté de ses deux vicaires généraux et entouré d'un grand nombre de prêtres venus de tous les diocèses de la Bretagne, a présidé, le samedi matin 12 Août, dans la chapelle de la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, une profession religieuse, cérémonie toujours émouvante. En même temps que 26 novices ont promis et fait vœu « de vivre en chasteté, obéissance et pauvreté dans la Congrégation consacrée au service des pauvres, des malades et à l'instruction de la Jeunesse, sous l'adoration et l'invocation du Saint-Esprit », plusieurs vénérables religieuses ont, pendant la messe, devant le T. Saint-Sacrement, redit les vœux qu'elles avaient prononcés pour la première fois, il y a 50 ans, d'eux d'entre elles, il y a 60 ans.

Mgr Morice, évêque des Cayes (Haïti), assistait à la fête, désireux de partager la joie de l'une des jubilaires, sa parente.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Le Roux, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, qui a montré la grandeur de l'acte de la profession religieuse, dans le détachement héroïque qu'il suppose, dans le sublime amour qu'il révèle et dans le don total de soi qu'il consacre...

Nous donnons les noms des nouvelles professes qui appartiennent, par leur naissance, à notre diocèse :

Sœur Jean-du-Saint-Esprit Martin, de Plounéour-Ménez ;
Sœur Jeanne-Louise Grignou, de Tréflez ;
Sœur Antoine-du-Saint-Esprit Lesven, de Plounéour-Ménez ;
Sœur Sainte-Victorine Roualec, de Plouénan ;
Sœur Ange Le Daré, de Lannilis ;
Sœur Marie-Gildas Morvan, de Saint-Thégonnec ;
Sœur Eusèbe-de-Jésus Tromeur, de Lopérec ;
Sœur Michel-du-Sacré-Cœur Suignard, de Pleyben ;
Sœur Joseph-René Le Venn, de Plouguerneau ;

Sœur Marie-Séraphie Moalic, de Saint-Thonan ;
Sœur Laurent-Marie Le Quéau, de Saint-Coulitz ;
Sœur Marie-Léontine Quentric, de Bodilis ;
Sœur Marie-Amélie Prédour, de Morlaix ;
Sœur Marie-Albert Pape, de Plovan.

Le R. P. de Saisy. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« On annonce la mort du R. P. Gaston de Saisy, de l'Ordre des Carmes. Bien que né à Rennes, le 25 Février 1875, ce jeune religieux appartenait, par sa famille et sa première éducation, au diocèse de Saint-Brieuc. Fils du comte Paul de Saisy, ancien député du Finistère, et neveu de M. de Saisy, ancien sénateur des Côtes-du-Nord, c'est à Illifaut que s'écoulèrent les années de son enfance. Aussi, quand à l'âge de 20 ans, il voulut se donner complètement à Dieu dans la vie religieuse, il vint solliciter la bénédiction de Mgr Fallières, qui lui octroya, le 26 Janvier 1895, des lettres testimoniales pour entrer au monastère des Carmes Déchaussés, à Avignon. Ordonné prêtre en 1901, il fut envoyé à Bagdad (Turquie d'Asie) ; et là, pendant neuf ans, sous le nom de P. Avertan, il se donna avec toute sa foi bretonne au bien des âmes. Atteint depuis quelque temps d'une douloureuse maladie, il était venu en Suisse, à Leyssin, demander à l'air pur des montagnes un soulagement à ses douleurs. C'est là que la mort l'a surpris le 29 Juillet dernier. »

R. I. P.

Informations au sujet des prêtres déportés à La Rochelle pendant la Révolution.

Le diocèse de la Rochelle a eu l'honneur de recevoir, pendant la Révolution, un grand nombre de prêtres français, déportés en vertu des lois du 26 Août 1792 et du 19 Fructidor an V, pour avoir refusé le serment à la Constitution civile du clergé.

Ces prêtres, vrais confesseurs de la Foi, moururent, après de longues et atroces souffrances, dans les hôpitaux ou les prisons, sur les pontons ou dans les marais de la Guyane.

Mgr l'Evêque de La Rochelle croit le moment venu de leur rendre un hommage mérité et de donner à leurs grands exemples un nouveau relief, en préparant l'introduction de leur Cause.

Il s'agit d'établir canoniquement que les prêtres, dont la liste est donnée plus loin, dirigés sur les côtes de la Charente-Inférieure et à destination de la Guyane, ont été condamnés à la déportation *in odium fidei* et sont morts dans l'acte même de cette déportation, soit sur le parcours, soit dans les prisons ou les hôpitaux, soit sur les vaisseaux, à *Brouage*, aux îles de *Ré* et d'*Oléron*, à *Rochefort* ou sous le climat meurtrier de la *Guyane*.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Il importe donc de se procurer :

1° Toutes pièces établissant que les prêtres susdits étaient en communion avec la Sainte Eglise, v. g. actes de baptême, d'ordination, de profession religieuse, de déclaration relative à l'acceptation de la vie commune, etc...

2° Toutes pièces établissant qu'ils ont été condamnés en raison même de leur communion avec la Sainte Eglise, v. g. procès-verbaux de refus ou de rétractation de serment, interrogatoires et sentences de condamnation, correspondances des directoires et des municipalités.

3° Ecrits ou lettres des martyrs.

L'Eglise n'aimant rien autant que la vérité, on est prié de signaler également, s'il s'en trouve, tous actes défavorables à la cause d'un déporté.

Tous les renseignements ainsi recueillis devront être transmis à M. le Chancelier-Archiviste de l'Evêché, à Quimper.

Voici la liste des 23 prêtres originaires du diocèse de Quimper, pour lesquels les renseignements sont demandés :

1. Alexandre, Joachim-Louis, frère Louis-François, de Morlaix, capucin lai, né à Morlaix, le 2 Mars 1754 ; déporté à Rochefort, le 9 Juillet 1794 ; mort sur le *Washington* le 17 Octobre 1794.

2. Cajan, Guillaume-Marie, frère Casimir, de Quimper, capucin, diacre, né à Quimper en 1767 ; caporal au 1er corps des Côtes-du-Nord en Février 1793, à Nantes en 1794 ; d'où déporté à l'île d'Aix ; mort sur le vaisseau *les Deux-Associés*, le 26 Juillet 1764.

3. Calvez, Jean-Marie, né à Plozévet en 1734 ; recteur de Tréguennec depuis 1780 ; détenu aux Capucins de Landerneau en Novembre 1793 ; déporté en Avril 1794 ; mort sur le *Washington* dans la nuit du 22 au 23 Août 1794.

4. Colobert, Julien, 36 ans, né à Arzano, domicilié à Vannes ; aumônier des Ursulines ; mort sur les *Deux-Associés* le 22 Août 1794.

5. Le Corvaisier, Joseph-Marie, né à Quimper en 1735 ; recteur d'Irvillac ; interné au château de Brest, aux Capucins d'Audierne, aux Capucins de Landerneau ; déporté ; mort sur le *Washington* le 24 Septembre 1794.

6. Fercocq, Charles-Marie, né à Plougourvest en 1755 ; professeur au collège de Léon ; domicilié à Pluguffan ; mort sur les *Deux-Associés* le 6 Septembre 1794.

7. Kerlen, Pierre-Joseph, né en 1764 à Quimper ; prieur recteur de Daoulas ; interné aux Capucins de Landerneau en Novembre 1793 ; déporté en 1794 ; mort sur le *Washington* le 5 Octobre 1794.

8. Le Bis, Guillaume, né à Beuzec-Cap-Sizun en 1746 ; prêtre en 1761 ; recteur de La Feuillée en 1779 ; mort sur le *Washington* le 4 Janvier 1795.

9. Le Clerc, Charles-César, né à en 1735 ; recteur de Ploaré depuis 1776 ; interné au château de Brest, aux Capucins d'Audierne et de Landerneau ; déporté en 1794 ; mort sur le *Washington* en 1794.

10. Le Coent, François, né à Spézet en 1750 ; curé à Burtulet, dans la paroisse de Duault (maintenant en Saint-Brieuc) ; mort sur les *Deux-Associés* le 24 Juillet 1794.

11. Le Lièvre, Gatien, né à Rennes, le 8 Octobre 1734 ; fils du Sr de la Gemmelais et de Guillemette-Julienne Gruaux ; religieux, Carme du couvent de Pont-l'Abbé ; mort sur le *Washington* le 11 Octobre 1794 ;

12. Le Masson, Simon, né à Brest en 1738 ; prêtre en 1762 ; vicaire de Brest depuis 1785 ; desservait l'ancienne paroisse des Sept-Saints, à Brest, en 1790 ; détenu aux Capucins d'Audierne et de Landerneau ; déporté sur le *Washington* ; mort à Saintes le 9 Février 1795, au moment de sa libération.

13. Plassart, Germain, né au Cloître-Pleyben en 1744 ; vicaire au Cloître-Pleyben en 1790 ; interné aux Capucins de Landerneau en 1792 ; mort sur le *Washington* le 13 Septembre 1794.

14. Bourel, François-Efflam, né à Plouégat-Guérand en 1756 ; à Lanmeur ; interné à la citadelle de Saint-Martin de Ré en Juin 1798 ; y mourut le 3 Septembre 1801.

15. Caroff, Bernard, né à Ploudiry en 1748 ; interné à la citadelle de Saint-Martin de Ré le 26 Mars 1799 ; y mourut le 29 Décembre 1800.

16. Guillerm, Michel, né à Plounéour-Ménez en 1739 ; prêtre à Plonéour ; arrêté en Mai 1798, près de Saint-Sauveur Trève-Neuve ; entré à la citadelle de Saint-Martin de Ré le 29 Juin 1798 ; décédé à l'hôpital le 19 Décembre 1800.

17. Le Saout, Yves, né à Plouider en 1730 ; prêtre en 1754 ; directeur des Dames de la Retraite à Saint-Pol de Léon ; recteur de Treflaouénan ; entré à la citadelle de Saint-Martin de Ré le 26 Août 1798 ; mort à l'hôpital le 6 Mai 1799.

18. Piclet, Jean, né à Saint-Nicolas-du-Pélem en 1741 ; curé de Locronan en 1787 ; interné aux Capucins de Landerneau en 1794 ; entré à la citadelle de Saint-Martin de Ré le 6 Août 1798 ; y mourut le 8 Février 1801.

19. Yvenat, Jérôme, né à Brasparts en 1750 ; professeur au Séminaire de Quimper ; entré à la citadelle de Saint-Martin de Ré le 6 Août 1798 ; y mourut le 21 Mars 1801.

20. Combot, Jean, né à Saint-Pol de Léon en 1754 ; vicaire de Saint-Martin de Morlaix ; arrêté à Saint-Thégonnec le 13 Novembre 1797 ; détenu à Rochefort, puis déporté sur le vaisseau la *Décade*, pour la Guyane ; mort à Kononama le 9 Octobre 1798.

21. Du Laurent de la Barre, Hippolyte-Alexandre, né à Sainte-Radegonde de Poitiers en 1714 ; chanoine, vicaire général de Quimper ; condamné à la déportation ; conduit les chaînes aux mains ; mourut en arrivant à Rochefort en 1798.

22. Kéricuf, Guy-Marie, 47 ans ; chanoine de Saint-Denis de Paris ; né à Morlaix (Saint-Martin) en 1751 ; déporté à Rochefort, puis sur la *Décade*, à la Guyane ; y mourut à Approuage le 21 Mars 1799.

23. Le Pape, André, né à Loctudy le 22 Juin 1755 ; prêtre en 1779, à Sainte-Tréphine, trève de Bothoa ; déporté à Rochefort, puis sur la *Décade*, en Guyane ; mort à Kononama le 11 Octobre 1798.

Le jour de la dernière ordination, à la cathédrale, deux croix de chanoine ont été échangées par mégarde. Un de ces messieurs s'est aperçu de l'erreur, et serait reconnaissant à son confrère de lui fournir le moyen de réparer la double méprise en se faisant connaître au directeur de la *Semaine religieuse*.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Les nouvelles de la santé du Saint-Père ont continué à être bonnes. Aujourd'hui, on le considère comme entièrement rétabli.

Depuis le 18 Août, Pie X a entendu la messe dans sa chapelle particulière. Ses médecins l'ont prié de ne point encore dire la messe lui-même, pour éviter une fatigue prématurée. Le Pape a refusé de bénéficier pour son compte personnel des privilèges qu'il accorde si largement aux malades. Il a voulu garder rigoureusement le jeûne eucharistique pour la communion.

Son état général est d'ailleurs fort satisfaisant. Mardi matin, il a fait une demi-heure de promenade au jardin ; il avait très bonne mine et était d'excellente humeur.

Reprenant progressivement ses occupations, le Pape s'entretient chaque jour avec le cardinal Secrétaire d'État ; puis il passe la journée à lire et à travailler dans sa chambre. Sur l'avis des médecins, il ne reprendra pas ses audiences avant la fin des chaleurs romaines.

BREF DU SOUVERAIN PONTIFE
au sujet des devoirs de la presse catholique.

Le Saint Père Pie X vient d'adresser au cardinal Ferrari, archevêque de Milan, et aux évêques de Lombardie un Bref important en réponse à l'adresse qu'ils lui avaient envoyée à l'occasion de leur récente conférence à Rho. Voici la traduction de ce document :

PIE X, PAPE

Notre cher Fils et Vénérables Frères; Salut et bénédiction apostolique.

Combien Nous apprécions la piété envers Nous, dont témoigne votre lettre collective, il est à peine besoin de le dire. En effet, il ne vous échappe pas que, parmi ces tristesses qui Nous accablent en raison des difficultés élevées, vous le rappelez avec douleur, contre le nom chrétien, aucun soulagement ne peut Nous être apporté qui vaille l'union avec Nous de nos Frères et de nos enfants : car rien ne peut davantage aider à la défense de l'Eglise que cette unanime alliance.

Quant à ce qui touche au gouvernement de vos diocèses, au sujet de quoi vous vous êtes, selon la coutume, rassemblés cette année à Rho, Nous avons appris avec une véritable joie que vos délibérations s'étaient portées principalement du côté d'où tant de maux, de nos jours, menacent l'Eglise.

Vous comprenez, Notre cher Fils et Vénérables Frères, que Nous voulons parler du déplorable zèle de ces catholiques qui,

dupés par une vaine espérance, voudraient endormir dans l'inertie les catholiques oublieux, ou tout au moins pas assez soucieux, des droits les plus sacrés de la religion et du Siège apostolique. Ils nuiraient trop aux intérêts catholiques, si l'action des évêques ne leur faisait obstacle à temps.

A favoriser cette action, combien peuvent aider les journaux et les autres publications du même genre, ainsi que les associations bien organisées de catholiques, c'est une chose si connue qu'il est inutile d'y insister. Et c'est très justement que vous avez résolu d'user de leur coopération, soit pour instruire et conseiller opportunément les fidèles, soit pour exciter en eux des résolutions salutaires.

Mais, tout en vous approuvant sur ce sujet, Nous vous avertissons en même temps de veiller avec attention à ce que ceux qui se consacreront à rédiger de telles publications, en défendant et en faisant connaître la doctrine catholique non seulement ne dévient pas de l'enseignement de l'Eglise, mais encore qu'ils suivent scrupuleusement en toutes choses la direction du Siège apostolique.

C'est pourquoi chacun d'entre vous doit être bien convaincu de ceci : que certains journaux, qui ont l'habitude de faire croire aux catholiques qu'ils n'ont pas à subir de mauvais gré les dommages causés à la religion par ceux qui, dans l'ordre public, ruinent les biens de l'Eglise et restreignent sa liberté ; ou bien qui n'ont aucun souci de l'inique condition faite au Saint-Siège et qui ne pensent point aux conditions pires encore que ses ennemis s'apprêtent à lui faire ; ou qui s'occupent longuement à célébrer le génie et l'orthodoxie d'auteurs dont les écrits, à les bien considérer, se trouvent pleins d'inexactitudes et de très funestes erreurs ; et qui, enfin, en raison de l'étiquette catholique dont ils se couvrent, pénètrent plus facilement dans les demeures, se voient entre toutes les mains et se font lire facilement de n'importe qui, sans en excepter les ecclésiastiques : ces journaux gâtent tellement le jugement et les mœurs parmi les catholiques, que ne font pas plus de mal même les journaux ouvertement hostiles à l'Eglise.

Quant aux associations catholiques, que Nous désirons voir se multiplier et fleurir dans vos diocèses, il faut également s'employer avec la plus grande diligence à ce qu'elles demeurent dans une parfaite observance de la discipline, et à ce que chacun de leurs membres manifeste librement et défende sa foi catholique tant chez lui qu'au dehors.

Pour l'heureux succès de ces entreprises, en gage des dons célestes et aussi en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons dans le Seigneur, de tout Notre cœur, la Bénédiction apostolique à vous tous, cher Fils et vénérables Frères, ainsi qu'au clergé et au peuple qui vous sont confiés.

PIE X, PAPE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Mort d'un cardinal.** — Un nouveau vide vient de se produire dans le Sacré-Collège : Son Em. le cardinal Moran, archevêque de Sydney (Australie), est mort à l'âge de 81 ans. Il était né à Leiglinbridge, en Irlande, le 17 Septembre 1830. Coadjuteur, puis successeur de l'évêque d'Ossory depuis 1871, il fut promu en 1884 à l'archevêché de Sydney, et élevé au cardinalat dès l'année suivante.

Il a donné une vigoureuse impulsion au mouvement catholique en Australie et exercé une autorité puissante dans les conflits sociaux du pays. L'archidiocèse de Sydney, qui, il y a cinquante ans, était presque totalement peuplé d'anglicans, compte actuellement, sur 580.000 habitants, 175.000 catholiques avec 120 prêtres séculiers, 79 prêtres réguliers et un grand nombre d'Instituts religieux.

C'est Mgr Moran qui eut l'honneur d'être le premier cardinal australien. Malgré la longueur du voyage, il avait pu prendre part au dernier Conclave.

Lourdes. — Cette semaine, 29 trains non de « plaisir » mais de « piété », venant de tous les points de la France, ont amené à Lourdes 20 000 pèlerins parmi lesquels 1.100 malades. Près de ceux-ci, infirmières et brancardiers rivalisent de dévouement. Lourdes est la plus grande école de charité des temps modernes ; école de foi surtout, par la prière publique faite sans respect humain ; école d'espérance pour le pays théâtre de telles manifestations, comme pour les désespérés de la science qui n'attendent leur soulagement et leur guérison que du secours d'en haut... Le bureau des constatations est envahi tant par les guéris des précédentes années que par ceux du pèlerinage actuel. Plus nombreux encore sont les miracles de grâce et de conversion opérées dans le secret des cœurs...

Tel est le spectacle de Lourdes durant le pèlerinage national ; tel il sera encore aux prochains pèlerinages annoncés, de Bretagne et d'ailleurs. La bonté de la Vierge Immaculée comme sa puissance est sans limite. Ayons confiance, et prions !...

Belley. — **Congrès d'Ars.** — Ars a eu son Congrès Eucharistique, présidé par S. E. le Cardinal Luçon, archevêque de Reims. En ce sanctuaire, où le saint Curé Vianney opéra des merveilles dans les âmes, on parla avec amour de Jésus-Hostie, force du chrétien et gage de la vie éternelle. En une procession magnifique à laquelle assistaient plus de 20.000 pèlerins, le Dieu de l'Eucharistie fut prié, chanté et exalté.

Que Dieu soit béni ! La foi semble reprendre une vie plus intense sur le sol de la France.

Nous assistons à un réveil de la vie religieuse qui ne fera que s'accentuer toujours davantage. Confiance et espérance ! voilà bien les sentiments qui doivent animer nos âmes en présence de faits si consolants !

La mode à l'église. — La mode. Voilà un titre qu'on ne reverra pas souvent dans le *Bulletin*. Mais une fois n'est pas coutume. Et si aujourd'hui je m'aventure sur ce terrain un peu spécial et délicat, ce n'est pas en censeur morose, mais en simple moraliste : puisqu'elle veut aller à l'église, la mode ne doit pas trouver mauvais qu'on la sermonne un peu.

Par nature, la mode est changeante et capricieuse, ondoyante et très diverse ; mais elle n'est pas insignifiante et sans portée, comme on serait tenté de le croire.

En effet, la mode traduit la mentalité d'un pays, elle reflète les mœurs et l'esprit d'une époque, et sous ce rapport elle a une importance morale et sociale dont il faut tenir compte...

Il faut que la mode obéisse à une double loi : celle du bon goût et de la décence. Il faut aussi que ses formules soient données par les classes intelligentes et saines de la société, et non par certaine classe qui doit rester dans l'ombre. Quand elle va chercher ses inspirations dans ce monde-là, elle en arrive vite à l'extravagance et à la licence.

C'est malheureusement ce qui a lieu aujourd'hui. Jetez un regard autour de vous, dans la rue, dans les réunions mondaines et jusque dans les églises ; regardez les toilettes et dites-moi si vous reconnaissez là le tact, la finesse et le goût qui sont comme le génie de notre race.

A force de vouloir faire du nouveau, de l'inédit, on est tombé dans l'extraordinaire et le bizarre, pour ne pas dire autre chose.

On est allé plus loin encore et, depuis quelque temps, les convenances ne sont même plus respectées ; on dirait que le record de l'élégance est de n'employer que le moins d'étoffe possible pour s'habiller.

Tant que la mode n'a été qu'une offense au bon goût, on pouvait garder le silence, sourire et attendre, car le ridicule ne dure jamais longtemps en France. Mais aujourd'hui que la mode va parfois à l'indécence, nous avons le devoir, nous prêtres, de mettre en garde les fidèles contre ses exagérations et de lui dire, que du moment qu'elle ne respecte plus la modestie chrétienne, elle n'a pas le droit de franchir le seuil de nos églises.../On ne va pas à la messe, qui est l'immolation d'un Dieu pour nos péchés, comme on va à une soirée ou à une fête mondaine : il y a là des nuances qu'il faut sentir et observer.

(Bulletin paroissial de Corbie, cité par la *Croix.)*

Paris. — **Pour les Etudiants Catholiques.** — Nous croyons rendre aux familles, à cette époque de l'année, un véritable service en leur parlant de l'**Association Générale des Etudiants Catholiques** *(Cercle du Luxembourg)*, 18, rue du Luxembourg.

Cette Association est établie principalement pour les Etudiants inscrits aux Facultés de l'Etat ou de l'Institut catholique, et pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les jeunes gens qui viennent à Paris suivre les cours des Ecoles supérieures. Ils y trouvent des délassements en même temps que des moyens sérieux d'étude, de bonnes relations, en un mot, tout ce qui peut assurer la conservation de leurs principes religieux et moraux.

Œuvre d'émulation au travail et au bien, destinée à grouper tous les Etudiants Catholiques sans distinction de parti politique, l'Association est placée directement sous le haut patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Paris et dirigée depuis plus de vingt-cinq ans par M. le chanoine Fonssagrives.

Des conférences de Droit (conférence d'Aguesseau), de médecine (conférence Fonssagrives), de littérature et de philosophie (conférences Joubert), de Sciences (conférence Cauchy) ; des leçons de peinture, de sculpture, de danse, d'équitation, d'escrime, de musique et de chants, sont données à des prix exceptionnels aux membres du Cercle, qui trouvent des réductions avantageuses chez plusieurs fournisseurs attitrés.

Les étudiants en médecine préparant l'Externat et l'Internat des hôpitaux de Paris trouvent au Cercle une préparation à ces concours difficiles, en des conférences qui ont lieu très régulièrement toutes les semaines et qui sont faites sous la direction de médecins et de chirurgiens de talent.

Un atelier préparatoire à l'Ecole des Beaux-Arts, section d'Architecture, a été fondé l'an dernier. Patronné par plusieurs de nos plus éminents architectes, cet atelier offre aux parents, par son organisation et la surveillance qui y est exercée, les plus grandes garanties et les plus sérieux avantages.

L'Association qui, depuis sa fondation, compte un nombre important de membres, prend chaque année une plus grande extension grâce à la collaboration incessante de M. le duc de la Roche-Guyon, président, et de M. le chanoine Fonssagrives, aumônier.

Les membres de l'Association ont le droit d'assister, sans cotisation, aux conférences publiques, aux soirées du dimanche consacrées à la musique et aux concerts ou soirées dramatiques qui se donnent dans la grande salle des fêtes.

Tels sont, énumérés en peu de mots, les avantages d'une Association, dont l'utilité a été maintes fois reconnue par des adversaires mêmes de nos croyances, qui donne aux parents toute garantie tout en offrant aux futurs étudiants, avec les distractions nécessaires à leur âge, des moyens sérieux d'études.

Ajoutons qu'une *Réunion du Dimanche* pour les lycéens internes existe au Cercle et supplée auprès de ces jeunes gens à l'absence de leur famille.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat, 18, rue du Luxembourg, Paris.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraîche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Marie de la Mennais, par Mgr Laveille, vicaire général de Meaux, lauréat de l'Académie française. — 2 beaux volumes in-8° avec portraits, 4e mille. (de Gigord, éditeur. — Librairie J. Salaün, à Quimper.) Au profit des Ecoles catholiques : **6** francs. (Edition de bibliothèque : **10** francs.)

« Le nom de Jean-Marie-Robert de la Mennais est resté célèbre en Bretagne à l'égal des plus illustres. Par sa vie et par ses œuvres, le vénérable serviteur de Dieu a été mêlé à un siècle entier de l'histoire de Bretagne. Ses fils ont étendu son action, en se faisant partout, et particulièrement sur le sol breton, les instituteurs de l'enfance, sous le nom de Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel. A le considérer d'un point de vue simplement humain, on peut dire que pas un homme, en Bretagne, n'a eu autant d'influence bienfaisante au cours du siècle dernier.

» Le nom de Jean-Marie-Robert de la Mennais va briller d'un éclat nouveau. S'appuyant sur la renommée de sainteté qu'il acquit pendant sa vie et depuis sa mort, l'Eglise permet de l'appeler désormais *Vénérable.* »

Ainsi s'exprimait Mgr Gouraud, évêque de Vannes, dans un mandement daté du 24 Juin 1911. Et, s'adressant à ses diocésains, l'éminent prélat ajoutait : « Vous ferez connaître le Vénérable la Mennais ; vous lirez et ferez lire sa Vie ». Or, il existe une Vie du saint prêtre qui, à la richesse de la documentation, joint un mérite littéraire de premier ordre. C'est celle qui est due à la plume de l'hagiographe bien connu, Mgr Laveille, vicaire général de Meaux. On sait que cet ouvrage a obtenu de l'Académie française une de ses récompenses les plus enviées, le prix Juteau-Duvignaux.

Nous ne saurions trop le recommander aux ecclésiastiques, aux directeurs de bibliothèques paroissiales, aux chefs d'Institution et aux familles chrétiennes. Le prix des deux volumes, illustrés de deux superbes héliogravures, a été réduit en vue d'une propagande aussi large que possible ; il est destiné aux besoins de l'enseignement catholique.

Corbin et d'Aubecourt, par Louis Veuillot. Edition illustrée, **1.00,** *franco.* **1 20.** — (P. Lethielleux, éditeur, Paris.)

Inaugurant une nouvelle et charmante collection de volumes illustrés à un franc, MM Lethielleux et Paillart ont voulu y réserver une des premières places à l'exquis chef-d'œuvre de Louis Veuillot. Ceux qui ont déjà lu ces pages gracieuses et pénétrantes seront heureux de les retrouver sous ce format élégant et de voir, évoqués par le crayon spirituel et délicat de Jouvenot, les personnages du récit. Ceux qui ne connaissent encore que de renommée *Corbin et d'Aubecourt,* profiteront de l'événement pour en savourer le charme littéraire et la saine émotion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est très calme, avec tendance à la lourdeur. N tre 3 °/₀ termine à 94,47, l'Extérieure à 94,05. Les fonds russes se sont tassés.

Nos grandes banques montrent de la résistance Le Crédit Foncier se tient à 820 ; les obligations foncieres et communales conservent un actif courant de demandes de la part des capitaux de l'épargne.

Les chemins français sont calmes. Les obligations 3 °/₀ et 2 1/2 °/₀ de ce groupe dont les cours actuels sont avantageux, restent en faveur auprès du public.

La lourdeur domine sur les principales valeurs industrielles. Le Rio finit à 1.687.

Dans le groupe des charbonnages, l'action Oklahoma est demandée à 117 fr.

L'action Naphte Lianosoff s'inscrit à 395. La hausse continue des prix du naphte améliore considérablement les perspectives de l'entreprise. La production de 20.000 pouds par jour du seul siège d'exploitation de Bibi-Eybat à partir du mois de Septembre au lieu de valoir 2.800 roubles sur la base de l'ancien prix de 14 copecks le poud ne vaudrait pas moins de 5.000 roubles aux prix actuels du naphte.

La Jumper Californian se retrouve à 12 fr.

Gold Reefs of Barima est ferme à 30 fr. La réserve de 25.000 tonnes à la vue, qui permettra d'alimenter le moulin pendant 16 mois est à très faible profondeur et les travaux de préparation qui se poursuivent à l'Est et à l'Ouest de l'approfondissement vers les niveaux 346 et 500 pieds, vont mettre à jour un tonnage important.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 1er Septembre 1911.** N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Brest ; Installation de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix ; Noces d'or sacerdotales de M. Yvenat, recteur de Plomeur ; Plonévez-Porzay ; Notre-Dame du Folgoat ; Combrit ; Ergué-Gabéric ; Fêtes de gymnastique ; Comment on écrit l'histoire ; Sainte-Anne d'Auray ; Avis.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Septembre. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant, de S. Fiacre, et les Suffrages communs.

Lundi, 4. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 6. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé..... du 1er au 8 Septembre.
Daoulas ..... du 9 au 11 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Edern, en remplacement de M. L'Haridon, démissionnaire pour cause de santé, M. Cloarec, vicaire à Plouégat-Guerrand ;

Vicaire à Plouégat-Guerrand, M. Le Roux, jeune prêtre de Cléder ;

Econome à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon, M. Falhon, vicaire à Fouesnant ;

Vicaire à Fouesnant, M. Evennou, ancien vicaire à Penmarc'h ;

Vicaire à Saint-Jean-Trolimon, en remplacement de M. Baot, démissionnaire, M. Léostic, jeune prêtre de Plouguin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'instruction religieuse.**
III. — **Pèlerinage diocésain à Lourdes,** du 17 au 23 Septembre.
IV. — **Retraites de conscrits :**
CHATEAULIN, *du 11 au 14 Septembre.*
QUIMPER et LESNEVEN, 1re retraite *du 12 au 16 Septembre.*
— — 2e retraite *du 19 au 23* —
MORLAIX *(La Salette), du 12 au 16 Septembre.*
QUIMPERLÉ, *du 18 au 22 Septembre.*
BREST *(Collège Saint-Louis),* **retraite française,** *du 16 au 20 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — Le vendredi 8 Septembre, fête de la Nativité de la T. Sainte Vierge, offices aux mêmes heures que les dimanches, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures. Après les vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque est absent de Quimper jusqu'au mardi 5 Septembre.

BREST. — **Retraite annuelle de la Jeunesse Catholique.** — La *Semaine religieuse* (n° du 28 Juillet) a annoncé la retraite fermée de l'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique, qui se fera encore cette année au collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, à Brest. Elle sera présidée par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, aumônier diocésain, et prêchée par M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

Ouverture, le jeudi 7 Septembre, à 6 heures du soir ; clôture le dimanche 10 Septembre ; à 7 h. 3/4, messe et communion générale.

Grâce à la bienveillance de M. l'Econome du collège Saint-Louis, le prix de la pension pour toute la durée de la retraite est fixé à *6 francs.*

Un déjeuner et un dîner en commun réuniront tous les membres de la J. C. qui participeront à la journée de clôture.

Prière de s'inscrire, pour le 3 Septembre, en spécifiant si c'est pour la retraite entière ou pour la journée du dimanche. S'adresser à M. Larvor, 37, rue Duret, Brest.

— **Retraite française de conscrits.** — Une retraite française aura lieu au collège Saint-Louis, à Brest, pour les jeunes gens appelés au service soit par le sort soit par le fait de leur entrée dans une école du gouvernement. Cette retraite est donc destinée aux ouvriers et employés de la région de Brest et aussi aux anciens élèves de l'enseignement secondaire qui ne pourraient prendre part aux retraites bretonnes.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé Le Bayon, du Mans, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Ouverture de la retraite, le samedi 16 Septembre, à 7 heures du soir.

Clôture, le mercredi matin 20 Septembre, à 6 heures.

Frais de séjour, 8 francs.

Prière d'envoyer les adhésions à M. l'abbé de Penfentenyo, 6, rue Jean Macé, Brest.

Installation de M. le Chanoine KERISIT, Curé-Archiprêtre de Morlaix,

Le 27 Août.

Dimanche dernier, a eu lieu, dans la paroisse Saint-Mathieu, la cérémonie d'installation de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

Dès 10 heures, une foule nombreuse se pressait dans la vaste église, désireuse de témoigner au nouveau pasteur les sentiments de foi et de respectueux attachement qui l'animent, attirée aussi par l'espoir d'entendre, une fois de plus, l'éloquente parole de Mgr l'Evêque.

A 10 heures un quart, Monseigneur, précédé d'un nombreux clergé quitte la sacristie, traverse dans l'église les rangs pressés

Archives diocésaines d Quimper et Léon

des fidèles et entre dans le chœur. On remarque la présence de MM. les chanoines Gadon, supérieur du Grand Séminaire ; Cogneau, vicaire général ; Le Roy, du Chapitre ; Ollivier, curé-doyen de Lannilis ; Morvan, recteur de Roscoff ; Bargilliat, aumônier à Quimper ; Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ; Auffret, curé-doyen de Douarnenez ; Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; Guéguen et Bars, directeurs au Grand Séminaire ; de MM. Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; Le Sann, curé-doyen de Lanmeur ; Le Gall, curé-doyen de Taulé ; Penndu, curé-doyen de Plouigneau ; Lavanant, curé-doyen de Sizun ; Livinec, recteur de Plouénan ; de Kervenoaël, Le Jollec, Pérennès, Cléac'h, Léon, Tanguy, directeurs au Grand Séminaire.

La cérémonie d'installation commence aussitôt. M. le chanoine Kerisit, assisté de MM. Le Roux, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, et Tanguy, directeur au Grand Séminaire, se rend successivement dans les principales parties de l'église où s'exercera son ministère. Nous ne pouvons songer à retracer par le détail le sens de ces cérémonies qui signifient la prise de possession du pasteur sur les âmes qui lui sont confiées : les rites et les symboles sont d'ailleurs par eux-mêmes un enseignement ; et, dans la circonstance, la solennité emprunte un éclat tout particulier à la présence de l'Evêque, qui confère à M. le Curé pleine juridiction et entière autorité sur la paroisse Saint-Mathieu. En présence de ses paroissiens, M. le Curé prend donc officiellement la charge et la responsabilité de ses nouveaux devoirs ; il s'arrête tour à tour devant le tabernacle, au clocher, aux fonts baptismaux, dans son confessionnal, et dans sa stalle au chœur ; enfin, il monte en chaire et, pour la première fois, annonce à ses fidèles la parole de vérité.

Dès l'abord, on est sous le charme de cette éloquence faite à la fois d'élégante distinction et de simplicité cordiale ; et, dans le recueillement, les fidèles écoutent la parole qu'annonce celui qui vient au nom du Seigneur : *Benedictus qui venit in nomine Domini !* et qui se fait pressante lorsqu'elle jette l'invitation du pasteur pour le salut du troupeau, et l'appel du chef pour les exigences de la lutte ; confiante, lorsqu'elle invoque l'appui de Notre-Dame du Mur, la bonne patronne des curés de Morlaix, qu'elle rappelle le zèle des collaborateurs nombreux et dévoués : prêtres, religieuses, laïcs, à l'œuvre paroissiale, qu'elle évoque le souvenir des morts qui, jusque dans la tombe, ont continué, aux œuvres d'éducation et d'enseignement, le précieux appui de leur bienfaisance ; émouvante enfin jusqu'aux larmes, lorsqu'elle dit les souvenirs intimes et de tendre vénération qui rattachent le successeur au prédécesseur, le jeune prêtre d'il y a vingt-cinq ans à l'ancien curé de Douarnenez, à M. le chanoine Le Duc, dont le souvenir est dans les cœurs, et tout d'abord au cœur de M. le chanoine Kerisit.

M. le Curé commence ensuite la messe, au cours de laquelle se fait entendre la chorale des jeunes gens de Saint-Mathieu. Puis, après l'Evangile, Monseigneur monte en chaire, et adresse aux fidèles une vibrante allocution.

L'Evêque, à l'occasion de la fête du Cœur très pur de la Sainte Vierge, a placé l'installation du nouveau curé sous le patronage de Notre-Dame du Mur.

La Sainte Vierge est la patronne et l'inspiratrice du ministère paroissial. Elle s'y intéresse pour la gloire de son Fils et pour le salut des âmes.

Elle a béni le ministère de l'ancien curé, si surnaturel, si prudent, si dévoué. Elle bénira celui de son successeur, qui a formé, au Séminaire, tant de générations de prêtres et qui s'est mêlé aux œuvres diocésaines d'une façon si active.

Il vient dans la paroisse avec confiance, fort des pouvoirs et de la mission qu'il tient de Dieu et du secours qu'il recevra de Marie. Les pensées, les préoccupations, les aspirations du prêtre dans sa paroisse ne sont-elles pas les mêmes que celles de Marie dans l'Eglise naissante ? Elle reconnaît en nous les continuateurs de son Fils et forme, pour le succès de notre apostolat, les souhaits qu'elle formait de son vivant pour le divin Messie.

Le prêtre, comme elle, ne vise que le bien de l'Eglise et des âmes. Il voit tout au point de vue surnaturel. C'est sa vocation. L'administration des sacrements est son premier devoir. L'Eglise est le théâtre officiel de son ministère. S'il est dans la paroisse le *bon ouvrier du surnaturel*, on n'a rien de plus à lui demander.

Est-ce à dire que les œuvres, aujourd'hui si nécessaires, ne sont pas de son domaine ? Comment pourrait-il se désintéresser des écoles, des cercles, des patronages ? Ces œuvres sont proprement *surnaturelles*, et destinées à la formation de l'enfance et de la jeunesse. Les œuvres mêmes qui ne paraissent pas d'ordre strictement religieux, le sont par les intentions du prêtre et la direction foncièrement surnaturelle qu'il doit leur donner. Le surnaturel n'a jamais eu pour limites les murs de l'église. Il pénètre et étreint la vie tout entière, la vie publique comme la vie privée.

Quant aux affaires de ce monde, si le prêtre s'en occupe, c'est uniquement dans leurs rapports avec N. S. Jésus-Christ, avec la vie chrétienne, avec les droits de Dieu et des âmes. Peut-il donc ne pas souffrir d'une situation dont souffrent cruellement les fidèles, et ne pas leur rappeler leur devoir de revendiquer la pleine liberté de l'Eglise ?

L'union des catholiques permettra seule d'atteindre, à la longue, ce résultat.

En attendant, le clergé et les fidèles appuieront leur confiance en l'avenir sur la certitude du secours divin répondant à leur effort. C'est une grande force, dans la vie d'un homme, de savoir, de science certaine, que sa cause doit triompher.

Cette pensée soutiendra le nouveau Curé dans son ministère où la sympathie et le dévouement des paroissiens lui paraissent d'avance assurés.

Daigne Notre-Dame du Mur réaliser ces pieuses espérances !

Cet exposé de la mission du prêtre, tombant d'une bouche éloquente et autorisée, fut écouté avec une religieuse attention ;

Archives diocésaines d Quimper et Léon

il aura été, sans nul doute, entendu des fidèles de Morlaix ; et ils sauront garder, profondément gravée dans le cœur, l'impression de ce discours qui rappelait à toutes les classes de la société les devoirs, particulièrement austères et graves, que crée désormais à chacun son titre de chrétien...

†

A l'issue de la grand'messe, un déjeuner d'une cinquantaine de couverts réunit les invités de M. l'Archiprêtre, dans une salle, ornée avec goût, de l'école libre des filles. Sur la table on remarque le menu dont deux modèles, joliment gravés, représentent : l'un, l'église paroissiale de Saint-Mathieu avec les armes de Mgr l'Evêque ; l'autre, la chapelle de N.-D. du Mur avec les armes de la ville de Morlaix.

M. le Curé se lève, au dessert : il a pour chacun le mot délicat ou gracieux qui charme, le remerciement qui convient. A Mgr l'Evêque il dit sa respectueuse reconnaissance pour la marque particulière d'estime dont Sa Grandeur a bien voulu l'honorer ; à MM. les chanoines Ollivier et Morvan, l'admiration qu'il éprouve pour des vies sacerdotales dont l'ardeur et l'activité défient encore la vieillesse ; à M. le Supérieur du Grand Séminaire, le sentiment très doux que lui laissera au cœur le souvenir de longues années passées dans une intimité où l'affection s'unissait au respect sans y porter atteinte ; à MM. les Conseillers paroissiaux, sa confiance qu'avec leur appui intelligent et sûr il saura mener à bonne fin l'œuvre que Dieu lui confie ; à tous enfin, sa gratitude pour la sympathie qu'ils lui témoignent : sympathie précieuse, car elle contribuera à le soutenir dans l'épreuve des jours difficiles.

Monseigneur répond : avec une grâce enjouée, il lève son verre au ministère de M. le Curé, et souhaite que ce ministère heureux, fécond et sanctifié par la grâce du bon Dieu, se continue pendant longtemps, très longtemps dans la paroisse de Saint-Mathieu. *Ad multos annos !*

Ad multos annos ! Tel est, en effet, le vœu très sincère que tous, paroissiens de Saint-Mathieu, fidèles de Morlaix, prêtres du doyenné et de l'archiprêtré, forment pour celui que la Providence vient de placer à leur tête ; et tel est le vœu dont Monsieur l'Archiprêtre voudra bien accepter ici l'expression. X...

† †

Immédiatement après les Vêpres, à 4 heures du soir, Monseigneur l'Evêque, suivi du clergé et d'une foule de fidèles qu'on peut évaluer à mille personnes au moins, s'est rendu à la nouvelle école libre de garçons dont la bénédiction solennelle devait terminer dignement ce jour de fête.

Avant de réciter les prières liturgiques, Monseigneur a pris la parole. Nous aurions voulu reproduire intégralement son émouvante allocution ; nous en donnons du moins la substance :

On a dit que le véritable sanctuaire de la vie nationale en Bretagne, c'est le cimetière, — le cimetière avec son cadre formé par l'église, le calvaire, le clocher, l'ossuaire, — où les descendants vont se familiariser avec les traditions des ancêtres en priant sur leurs tombes, — où les vivants n'entrent, comme les morts, qu'en passant sous l'arc triomphal, qui symbolise notre foi et nos espérances.

Il y a là une grande part de vérité.

Mais la réalité commence à devenir différente.

Le centre de la vie, même chez nous, se déplace. On dirait qu'il se transporte à l'école.

L'école, sous l'empire de lois coupables, devient le foyer d'un nouvel idéal populaire, qui trompe ceux qu'il entraîne, car il ne permet plus de voir Dieu et le ciel dans la vie et au terme de la vie.

Le prêtre était l'*instituteur* chargé d'enseigner la conception chrétienne de la vie.

L'instituteur d'aujourd'hui est trop souvent le *prêtre* d'une sorte de religion sans Dieu, chargé d'enseigner aux enfants la conception païenne de la vie.

Pour ôter au prêtre son autorité aux yeux du peuple des villes et des campagnes, on a commencé par le calomnier. On l'a dépeint comme un homme d'un autre âge, adversaire du progrès et du bien-être, ennemi déclaré de la science.

Pour entraver plus sûrement son action, on lui a interdit l'entrée de l'école publique.

On fait même des lois pour dire au père de famille chrétien lui-même qu'il n'a rien à voir dans la formation de son enfant à l'école, et que l'Etat se charge de lui former un cerveau et une âme neutres.

Que deviendra cet enfant à l'horizon rétréci, à l'esprit abaissé, à l'âme mutilée, au cœur sans noblesse et sans vertu chrétienne ?...

Les catholiques voudraient à tout prix le sauver.

S'ils étaient *libres*, vraiment libres, même en laissant à leurs adversaires toutes les faveurs de l'Etat auxquelles pourtant ils ont un droit strict comme les autres, ils couvriraient la France d'écoles.

Un lambeau de liberté leur reste seul. Ils entendent s'en servir. Ils fondent des écoles nouvelles, pour donner aux enfants une âme digne de celle de leurs ancêtres.

Au prix de quels sacrifices !

Heureusement, de même que, autrefois, la Providence suscitait des bienfaiteurs généreux pour construire des églises au peuple, aujourd'hui elle en suscite encore pour bâtir des écoles catholiques.

Mgr Dulong de Rosnay a souhaité, longtemps avant sa mort, la construction de ce nouvel établissement destiné à l'enfance morlaisienne. La maison portera, en mémoire de lui, le nom de Saint-Joseph. Le clergé et les habitants uniront à son souvenir celui de la bienfaitrice insigne et discrète qui a reçu sa pensée et l'a mise

Archives diocésaines d Q nper et Léon

à exécution, avec une générosité qui lui méritera la reconnaissance de la ville et la bénédiction de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Que deviendront les enfants confiés à cette école?

On veut qu'ils aient la science et un bien-être croissant. Soit. Rien ne leur manquera ici de ce qui peut être, au xx^e^ siècle, assuré sagement à l'enfance ouvrière ou bourgeoise. Le maître qu'on leur donne a fait ses preuves. Ils recevront une éducation en rapport avec tous leurs besoins.

Mais on ne supposera pas, comme dans les écoles de l'Etat, qu'ils n'ont pas une âme immortelle. Nous les traiterons en chrétiens, c'est le devoir des parents et des maîtres. Nous les prendrons tels que Dieu les a créés, avec un corps et une âme, pour la vie d'ici-bas et pour la vie du ciel, pour être heureux autant qu'on peut l'être chrétiennement dans ce monde, et pour être définitivement heureux là-haut, en compagnie de leurs ancêtres, dont les restes dorment dans les cimetières pieux et souvent grandioses qui furent et qui devraient redevenir les centres sacrés de la foi, de l'espérance et de la prière nationales.

Monseigneur procède alors à la bénédiction de la nouvelle école. La cérémonie terminée, les assistants se retirent, visiblement impressionnés par les paroles qu'ils viennent d'entendre, plus convaincus que jamais de la nécessité de l'instruction chrétienne, prêts à toutes les luttes et à tous les sacrifices pour le triomphe d'une cause aussi sacrée.

Noces d'or sacerdotales de M. YVENAT, Recteur de Plomeur,

Mardi 22 Août.

« Jamais, me disait un vieux paysan, je n'avais assisté à une fête aussi belle. » Il n'exagérait pas : la fête de mardi a été de tous points magnifique. On avait invité la population à prendre part à la joie de son pasteur ; elle est venue très nombreuse lui témoigner sa sympathie et sa reconnaissance, unir sa voix à la sienne pour louer Dieu de toutes les grâces répandues sur la paroisse depuis les vingt-quatre ans qu'il est à sa tête.

Vers les dix heures, la procession se rend au presbytère. Dans l'encadrement de la porte, à genoux sur un prie-Dieu, apparait le vénérable jubilaire, richement paré d'un ornement en drap d'or que ses confrères du canton lui ont offert, comme souvenir de sa cinquantaine. A ses côtés se tiennent MM. L'Helgoualc'h et Boulic, qui feront diacre et sous-diacre à la messe. Un autre, un ancien vicaire de la paroisse, M. Jézéquel, dont tous, collègues et paroissiens ont gardé le meilleur souvenir, devait assister M. le Recteur à l'autel. Il a plu à Dieu de l'appeler à Lui ; du haut du ciel, il aura assisté à la fête et uni ses prières aux nôtres.

La procession se remet en marche. Jamais, à Plomeur, procession ne réunit autant de chanoines, autant de prêtres portant mosette ou blancs surplis. Ils sont là une cinquantaine : prêtres originaires de la paroisse, recteurs du canton, curés et chanoines, M. Bars, M. Pédel, M. Bargilliat, M. Durand, MM. les Curés de Pont-l'Abbé, de Riec, de Douarnenez, de Pleyben, de Plougastel-Daoulas, M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, vicaire général. Tous les invités ne sont pas venus ; plusieurs se sont vus empêchés et se sont fait excuser. Parmi eux, quelques vétérans du sacerdoce qui furent les condisciples de M. le Recteur : M. Kerscaven, recteur de Cléden-Poher, M. Riou, recteur de Cast, M. Le Bras, etc...

La procession arrive devant l'église. L'église de Plomeur n'a, par elle-même, rien de remarquable, elle n'a rien de comparable aux beaux monuments que possède en grand nombre notre diocèse. Mais, aujourd'hui, elle est si bien ornée qu'elle en est toute changée. Ce n'est partout qu'étendards, écussons, suspensions, guirlandes de toutes sortes, guirlandes de fleurs, guirlandes de houx, guirlandes de sapin, les unes tombant des lambris, les autres courant le long des arcades, toutes décrivant des courbes gracieuses. L'autel, avec ses fleurs et ses chandeliers d'or, se détache tout resplendissant sur un fond de verdure fait de palmiers, de bambous, de sapins et de géraniums. Tout est disposé avec tant de goût, avec tant d'art, dirai-je, que l'ensemble et chaque détail produisent le meilleur effet. Merci aux personnes généreuses, à M. et M^me^ Chardon surtout, qui, pour arriver à ce magnifique résultat, se sont dépensées sans compter. Nous savions déjà qu'elles ne demandaient qu'à faire plaisir et à rendre service. Elles nous ont donné une preuve de plus de leur dévouement inlassable. Nous les remercions de tout cœur.

† †

M. le Recteur monte à l'autel. M. Le Trent, qui pour être devenu recteur n'a rien perdu de cette activité qui lui valut d'être qualifié d'infatigable, tient l'harmonium et dirige le chant. Pour la première fois, en l'église de Plomeur, tout le monde prononce à l'italienne. Si nous n'avons pas atteint la perfection du premier coup, du moins nous avons constaté que les difficultés ne sont pas aussi grandes qu'on s'était plu à dire.

Après l'Evangile, M. le Curé de Pont-l'Abbé monte en chaire. Pendant une demi-heure, il nous tient sous le charme de sa parole éloquente. Il passe en revue les différents postes que M. Yvenat a occupés, notant avec quel zèle, quelle régularité, quelle piété, avec quel profit pour les âmes il s'est partout acquitté des devoirs de sa charge, qu'il fût professeur à Pont-Croix, vicaire à la campagne ou en ville, aumônier ou recteur. « Il me serait facile et bien doux, ajoute M. le Curé, de célébrer devant vous les qualités et les mérites de votre vénéré pasteur ; mais il m'en voudrait de lui décerner tant d'éloges. Je me bornerai donc à vous dire ce qu'est un bon prêtre et les services inappréciables qu'il rend à une paroisse ; ce sera, d'ailleurs, faire le portrait fidèle de M. Yvenat et vous indiquer les titres nombreux qu'il possède à votre reconnaissance... »

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

M. le Curé annonce, en terminant, que Mgr l'Evêque accorde au cher et vénéré jubilaire le privilège de porter la mosette de curé-doyen.

A la consécration, M. Le Treut joue un air qui se trouve être tout à fait de circonstance et que M. le Recteur ne peut entendre sans une douce émotion, l'air de la cantate qui fut chantée à Pont-Croix, il y a vingt-six ans, quand le vénérable oncle du jubilaire d'aujourd'hui célébra sa cinquantaine.

Après la messe, devant le T. Saint-Sacrement exposé, toute l'assistance debout remercie le Seigneur de ses bienfaits, en chantant à pleine voix l'hymne d'action de grâces, le *Te Deum*.

Quelques minutes après, les invités se retrouvent, réunis cette fois à la table de M. le Recteur... Voici le moment des toasts. Ils seront nombreux et variés, les uns en prose, les autres en vers, les uns en breton, d'autres en français ; tous disent les vertus et les mérites du jubilaire, de vieux souvenirs d'autrefois ou des choses toutes récentes. M. le Curé de Pont-l'Abbé donne alors lecture de la lettre élogieuse de Monseigneur. Des applaudissements nombreux soulignent cette lecture. M. Le Treut, qui a décidément tous les talents, obtient un très vif succès avec une cantate de sa composition, dont le refrain est repris en chœur par tous les convives. M. le Maire, qui se trouve à l'honneur après avoir été à la peine pendant huit jours, M. Durand, qui vient si volontiers à Plomeur saluer l'aimable recteur, M. Gadon, qui étudia le latin et le grec sous l'œil vigilant de M. Yvenat, trouvent des paroles qui vont droit au cœur et font briller au bord des paupières des larmes de joie, discrètement essuyées. M. Braouézec clôt la série par une chanson bretonne où il a mis toute sa verve et où rires et applaudissements, éclatant après chaque strophe, tiendront lieu de refrain.

M. le Recteur se lève. Il dit la joie dont son cœur déborde en ce jour de fête, et remercie tous ceux qui ont contribué à en rehausser l'éclat....

†

Il n'y a pas, dit-on, de fête sans lendemain. A Plomeur, l'on ne fera pas mentir le proverbe. Tous les prêtres du canton et beaucoup d'autres étaient invités, il ne pouvait être question de les recevoir tous le même jour. M. le Recteur, homme d'expérience, l'a bien compris et il a voulu qu'après la journée de MM. les chanoines et les recteurs, les vicaires eussent la leur. Les défunts non plus ne seront pas oubliés. Quand on est parvenu à soixante-treize ans, l'on compte bien des parents et des amis dans la tombe ; quand on a passé vingt-quatre ans dans une paroisse, on y a connu bien des gens, bien des prêtres qui ont paru devant Dieu. Pour ces parents, pour ces paroissiens, pour ces prêtres, M. le Recteur chante plusieurs services ; une trentaine de vicaires y assistent.

Vers midi, la salle du presbytère est de nouveau remplie et les toasts recommencent. M. Bernard ouvre le feu par quelques mots émus ; M. Abjean chante une pièce de vers très courte, où la poésie

coule à pleins bords ; M. Boulic, seul présent de tous les anciens vicaires de M. Yvenat, exprime de la façon la plus charmante l'affection qu'il conserve à celui qui guida ses premiers pas dans le ministère sacré, qui fut pour lui un bon père et l'aima beaucoup sans jamais sévir. M. Tanneau, l'aîné des prêtres originaires de Plomeur, dit l'agréable surprise qu'il a éprouvée à constater que M. le Recteur n'a, malgré ses 73 ans, rien perdu de la vigueur de la jeunesse, et forme le vœu qu'il reste longtemps encore à la tête de la paroisse. M. Miossec, toujours spirituel, cite avec beaucoup d'à propos et sans reculer devant un contresens le texte de l'Ecriture : *Beati qui in Domino moriuntur*. Enfin, voici M. Moullec. Avec le talent qu'on lui connaît, il parle pendant un quart d'heure ; on l'écoute, on rit, on applaudit, et l'on ne sait qu'admirer le plus, les paroles très appropriées qu'il prononce ou la façon dont il les dit...

La fête est terminée, mais ceux qui en ont été les témoins ne l'oublieront jamais. Elle fut belle, et ce compte rendu n'en donnera qu'une idée fort diminuée. Répétons, en finissant, un mot qui fut souvent prononcé : *Ad multos annos !* Que le Seigneur répande sur M. le Recteur de Plomeur ses grâces de choix, qu'il bénisse son ministère, lui conserve la santé et la vigueur et, dans dix ans, de nouveau réunis, nous célébrerons ses noces de diamant.

***

PLONÉNEZ-PORZAY.

Pardon de Sainte-Anne la Palue.

A l'estime de tous, de mémoire d'homme, il n'y eut jamais peut-être, au Pardon de Sainte-Anne, d'aussi nombreux pèlerins que cette année. On reste, probablement, au-dessous de la réalité en évaluant à 30.000 les dévots à Sainte-Anne accourus à son sanctuaire béni, avides de s'agenouiller devant sa statue vénérée, heureux aussi de purifier leur conscience au Tribunal de la Pénitence, et de recevoir dans leur cœur le Pain vivant médiatement descendu du Ciel par le canal de sainte Anne.

« Rien n'est oublié comme un ami mort, » écrivait un illustre diplomate. Il ajoutait : « Ah ! de grâce, n'oublions pas ! » Les Bretons n'oublient pas les innombrables faveurs spirituelles et temporelles dont ils sont redevables à leur « mère-grand ». — Ils possèdent, d'ailleurs, une aptitude rare à mettre de l'éternité dans leurs rêves, et aussi, et surtout, dans leurs actes, merveilleux témoignages de leurs âmes surnaturellement chrétiennes....

Samedi et dimanche, nous avons vécu dans une atmosphère divine dont semblent frappés même ces touristes dont plusieurs, hélas ! sont assez peu sensibles aux choses du Ciel. « *A thing of beauty is a joy for ever ;* Une chose de beauté est une chose éternelle. » — Durant ces deux jours, nous avons joui de cette chose

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

de beauté, nous avons eu en spectacle une éclatante et tendre manifestation de la Foi bretonne envers Dieu et envers sainte Anne.

†

Dès samedi, la chapelle, pourtant vaste, n'a guère désempli. A vêpres, M. l'abbé Salaün, économe du Petit-Séminaire, dans un discours très pur de langue, très chaud de ton, a prié sainte Anne de garder et de fortifier la Foi de ses Bretons : *O mater Britonum, serva fidem !* — Par une inspiration très heureuse, M. Salaün a rattaché à l'idée générale de la Foi la question particulière de la vocation religieuse. « La vocation est chose capitale. Que les parents y prennent donc sérieusement garde ! Cette petite fille, ce petit garçon, Dieu ne les veut-il pas à son service exclusif ?... Mais la vocation religieuse est une fleur délicate, qui requiert pour s'épanouir une atmosphère de piété, d'habitudes foncièrement chrétiennes. Pour remplir leur mission de « suppléants » de Dieu, ils montreront à leurs chers petits ce Dieu dont notre âme a naturellement faim et soif, objet invincible de nos aspirations ; ils Le montreront donc non pas comme un être abstrait, perdu dans une solitude inaccessible et glacée, mais vivant, qui est venu à l'humanité plein de grâce et de vérité ; qui, par amour pour elle s'est anéanti, a caché sa splendeur sous des voiles, afin que, apparaissant doux et humble, ses frères selon la chair sentent à leur tour, par une contagion mystérieuse, leur cœur se fondre, faire écho au sien, se livrer à Lui pour toujours ».

Inutile de noter avec quel recueillement attendri l'auditoire accepte cette leçon, qui est en même temps une préparation on ne peut plus idoine à la confession. Pendant toute la nuit, les six confessionnaux ont été « assiégés » par les fidèles. Aussi a-t-on pu distribuer la sainte Communion à plus de 2.000 personnes, au cours de la matinée du lendemain.

Dimanche, la grand'messe a été chantée par le bon et vénéré M. le chanoine Durand. En raison du temps radieux, la messe a été célébrée en plein air.

L'estrade, — l'autel, par conséquent — parée avec un goût parfait par les si dévouées religieuses du Saint-Esprit, l'estrade est adossée au côté Nord de la chapelle. Et, depuis les premiers gradins de l'autel, les rangs pressés des pèlerins s'élèvent à perte de vue en suivant la courbe harmonieuse de la dune. Aussi, lorsque tout à l'heure M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit Séminaire, parlera à cette foule, je verrai Notre Seigneur Jésus-Christ, aux bords du lac de Tibériade — parfois sur le lac lui-même —, annoncer la bonne nouvelle à ses enfants échelonnés sur les berges de cette mer intérieure.

M. le chanoine Uguen a commenté avec science, avec une émotion d'apôtre, l'antienne à sainte Anne que M. Salaün avait prise pour thème de son instruction — sous un angle différent, inutile de le dire. Eclairer les âmes, s'émouvoir et propager autour de soi son émotion en ondes sonores, que cela est beau, et comme M. le

chanoine Uguen y excelle ! « Bretons, gardez pour vous-mêmes la Foi de vos ancêtres, gardez cette Foi dans l'âme de vos enfants ! Que dans chaque paroisse de la catholique Bretagne il y ait, pour les garçons comme pour les filles, il y ait des écoles chrétiennes, c'est-à-dire, des écoles où Dieu et ses enseignements règnent librement, en maitres incontestés ! La neutralité à l'école, chimère ou mensonge ! Dieu est-il neutre à notre endroit ? Celui qui n'est pas pour Dieu est contre Dieu. »

Et M. le chanoine Uguen déroule ainsi le tissu somptueux de ces vérités à la fois si élevées et si pratiques. Sa voix forte pénètre jusqu'aux derniers rangs de cette foule immense, si attentive. Il termine son beau discours en suppliant ses auditeurs de prier, de toute leur âme, saint Anne, pour qu'elle leur garde ce don de la Foi que saint Paul qualifie d' « inénarrable ». On a appelé Marie la Toute Puissance suppliante. Sainte Anne l'est aussi, parce que Marie n'a rien à refuser à celle qui lui a donné la vie. »

Le saint sacrifice continue, et voici la réponse à ce magnifique discours. Des milliers de voix enthousiastes font retentir les airs des accents du *Credo... Credo !* Les Bretons jurent de rester forts dans leur Foi... *Expecto ;* j'espère... Ils espèrent : rien d'eux-mêmes, tout de Dieu !

† †

La messe accomplie, les familles s'égaillent sur la dune parfumée de thym et autres fleurettes odoriférantes. Il s'agit de restaurer « l'autre », et de « s'esbaudir », les yeux charmés par la baie « unique » de Douarnenez, les oreilles caressées par le rythme cadencé de ses flots qui viennent expirer doucement, là, tout à côté, à portée de main, pour ainsi dire.

Ce pendant, des véhicules de toute sorte, automobiles, cycles, voitures, ne cessent de déverser sur la palue touristes et pèlerins de la dernière heure.

De même que la grand'messe, les vêpres sont chantées en plein air, sous la direction de MM. Havas et Coajou, qui, cette année, comme depuis mainte année, ont déployé, à la gloire de sainte Anne, au service des pèlerins, un entrain, un zèle, qu'on ne saurait assez louer et remercier.

Voici maintenant la procession qui se déroule sur la dune embaumée, le long de la mer « au loin retentissante ». Celui qui a l'honneur de tenir la plume, pour consigner quelques réflexions en courant, a vu mainte procession célèbre. Pas une n'égale en beauté, tout pesé, celle de Sainte-Anne la Palue. Théophile Gautier cinglant devant la Corse écrit sur son carnet : « Napoléon, je n'en dirai rien ! » Il aurait eu trop à en dire. Cette procession de Sainte-Anne a été souvent décrite et par des plumes plus expertes que la mienne, depuis des siècles qu'on « pèlerine » à Sainte-Anne la Palue, et qu'on écrit des comptes rendus sur ces pèlerinages. J'opine que, dans l'occurrence, le silence est d'or...

Pour couronner cette fête inoubliable, notre bon Maitre Jésus a bien voulu, en son nom, et sûrement aussi, au nom de la mère

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de sa mère, nous octroyer sa solennelle bénédiction. Et, aussitôt, les pèlerins de s'écouler aux quatre coins du diocèse, la plupart en se disant au fond du cœur : « A l'année prochaine, s'il plaît à Dieu ! »

Un pèlerin.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon**, *le 8 Septembre*, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

Jeudi, 7 Septembre. — Le Saint-Sacrement sera exposé à *6 heures* du matin. Des adorateurs, en union de prières et de réparation avec Montmartre, se succéderont, aux pieds de Notre Seigneur, jusqu'au lendemain matin.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. Paugam, aumônier à Brest.

A 4 heures, vêpres solennelles, au champ du couronnement ; sermon par M. Caroff, aumônier à Brest ; procession.

A 8 heures, procession aux flambeaux présidée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Heure sainte, prêchée par M. Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier Rouge.

Vendredi, 8. — Les messes commencent à minuit et se suivent d'heure en heure jusqu'à la grand'messe.

De *8 h. 1/2* à *10 heures*, réception des processions.

A 10 heures, messe solennelle chantée par M. le chanoine Roull, Mgr l'Evêque assistant en chape ; sermon par M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec.

A 2 h. 1/2, défilé des processions ; vêpres solennelles ; Salut.

N. B. — *a*) Des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, du jeudi matin au vendredi 8 jusqu'à midi.

b) Un prêtre sera à la sacristie pour bénir les objets de piété, recevoir les honoraires de messe et les offrandes.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Le Samedi, 9 Septembre,* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 10, messes basses à 5 heures, 6 heures, 7 heures et 8 heures.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché ; sermon par M. Pichon, aumônier du Lycée de Quimper.

A 3 heures, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, *le Dimanche 10 Septembre. — Le samedi 9, à 4 heures* du soir, premières vêpres ; procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les vêpres, jusqu'à *6 h. 1/2*, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le *dimanche 10*, à partir de *5 heures*, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe. A *10 heures*, procession ; grand'messe chantée par M. le chanoine Bargilliat, aumônier de l'Adoration, à Quimper ; sermon par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

Le *lundi*, lendemain du grand Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe qui se dira vers *8 heures*.

Fêtes de gymnastique. — Plusieurs concours de gymnastique, organisés par les directeurs de nos patronages, ont eu lieu ces temps derniers dans notre diocèse : à Landerneau, à Quimperlé et, dimanche dernier, à Saint-Pol de Léon. Nous n'en avons pas parlé et quelques personnes, paraît-il, se sont demandé quelle était la raison de notre silence. Elle est bien simple, et nous l'avouons sans détour : les renseignements nécessaires nous ont manqué.

Nous sommes loin toutefois d'être indifférent à ces fêtes que Mgr l'Evêque encourage et bénit ; et nous applaudissons de tout cœur aux succès de nos patronnés catholiques, qui se sont signalés par leur endurance, leur entrain, leur habileté dans les exercices sportifs, comme par leur tenue parfaite, leur esprit de discipline et leur piété.

Ces jeunes gens et leurs directeurs ne travaillent pas uniquement en vue de prix — très honorables du reste — à remporter aux concours ; ils se gardent bien de séparer dans leurs efforts le double but de l'œuvre, qui est de développer à la fois les forces physiques et les énergies morales, de mettre un corps robuste au service d'une âme vaillante, afin de préparer des hommes et des chrétiens capables de défendre la patrie et leur foi avec le même courage. Ce nous est un devoir très doux d'exprimer nos félicitations reconnaissantes à tous ceux qui, prêtres et laïques, s'emploient, avec un dévouement si méritoire, à guider la jeunesse vers un idéal si noble, et particulièrement aux membres des comités qui ont si bien organisé les fêtes de Landerneau, de Quimperlé et de Saint-Pol de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment on écrit l'histoire. — Sous ce titre : « Contre l'alcoolisme », plusieurs journaux *(la Libre Parole, la Démocratie, Gil Blas, le Temps, la Lanterne, etc., etc.)* ont publié un entrefilet ainsi conçu :

L'alcoolisme fait de tels ravages dans le Finistère, que la *Semaine religieuse* du diocèse de Quimper et de Léon croit nécessaire de publier la note suivante...

Suit la « note » en question, extraite textuellement, en effet, de notre numéro du 25 Août, p. 596,... mais que donnent ou vont donner également la plupart des *Semaines religieuses* de France et même des autres pays catholiques, auxquelles elle est communiquée par une revue pieuse connue, *Le Messager du Sacré Cœur de Jésus*, comme INTENTION GÉNÉRALE de l'Apostolat de la Prière pour *Septembre 1911*...

Les journaux « bien renseignés » continueront, sans doute, à la citer comme émanant de la *Semaine religieuse* de Quimper et spécialement « nécessaire » pour combattre le fléau de l'alcoolisme, qui sévirait avec une particulière intensité « dans le Finistère »...

Et voilà comment on écrit l'histoire !

Théâtre populaire breton de Sainte-Anne d'Auray. — La représentation commencera, le dimanche 3 Septembre, à 2 heures précises. Mais pour donner satisfaction à ceux qui ne peuvent arriver que par le premier train de l'après-midi, 2 h. 1/2, et qui tiennent surtout à assister à *Nicolazic*, on représentera d'abord la petite pièce française : *Le Converti de Notre-Dame*.

Nous conseillerons cependant volontiers à ces retardataires, de demander leurs cartes à l'avance : 3 fr., 2 fr. ou 0 fr. 50, avec les frais de port en plus.

Après une heure, on ne trouvera plus de cartes qu'au magasin de Sainte-Anne et au Musée Nicolazic. Pour éviter l'encombrement à la porte d'entrée, le bureau installé chez la concierge sera supprimé.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraîche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 8 Septembre 1911.** N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché.*
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Fête du Saint Nom de Marie.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Pèlerinage de Lourdes ; Saint-Pol de Léon ; Châteauneuf-du-Faou ; Brest ; Morlaix ; Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne ; Travaux de missionnaire ; Bibliographie.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Décret de la S. Congrégation des Rites sur les fêtes ; Nouveaux évêques ; Pour l'union dans la discipline.
V. — Dernière heure.
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Nicolas de Tolentino, Confesseur, et du Dimanche..

Vêpres de la fête, avec mémoires de S. Nicolas de Tolentino, du Dimanche et des Sts Martyrs Prote et Hyacinthe.

Lundi, 11. — De l'Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Vendredi, 15. — Octave de la Nativité de la T. Sainte Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Corneille, Pape, et S. Cyprien, Evêque, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 17. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Daoulas ..... du 9 au 11 Septembre.
Landivisiau..... du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

La persécution religieuse, dont le diocèse de Quimper et de Léon souffre déjà cruellement depuis de longues années, prend, à l'heure présente, un caractère encore plus douloureux dans nos paroisses, et l'on cherche en vain le prétexte qui pourrait l'expliquer.

D'humbles femmes rendaient service aux églises, aux malades, aux enfants des catéchismes.

Elles vivaient isolées. Leurs demeures étaient pauvres comme elles. Elles étaient discrètes. Elles n'encombraient de leur présence ni les mairies ni les places publiques. Simples servantes de Dieu et des âmes, on les trouvait le plus souvent à l'église, où elles priaient sans amertume même pour leurs persécuteurs.

On les chasse. — Pourquoi ?

Il y a neuf ans, elles étaient enseignantes. C'était un crime. Elles furent expulsées. On n'oubliera pas de sitôt dans tout le pays cette crise qui fut tout près de faire verser, une fois de plus, le sang breton pour la cause catholique.

On recommence. — Pourquoi ?

Ce ne peut être pour le costume qu'elles portent. Aucune loi ne le proscrit. Ce n'est pas non plus pour la fonction qu'elles remplissent. Aucune loi ne leur défend d'être infirmières, ou sacristines, ou catéchistes.

Et pourtant elles ont ordre de quitter leur asile avant le 15 Septembre, sous peine de poursuites pour elles et pour les bienfaiteurs qui les hospitalisent.

Cette persécution les honore. Ce qu'on veut atteindre, ce sont leurs *vœux*.

Longtemps avant l'auteur de la loi contre les Congrégations, les persécuteurs en ont tous voulu aux vœux de religion.

Le Vœu marque très nettement la volonté de l'âme de se donner à Dieu et la prise de possession des âmes par Dieu. Les vrais ennemis de Dieu, quand ils sont intelligents, redoutent les vœux de religion à l'égal des miracles. C'est le surnaturel dans sa forme la plus simple et la plus audacieuse. Ils croient pouvoir le supprimer. Ils perdent leur temps. Les vœux de religion sont la mise en œuvre des conseils évangéliques. Ils vivront toujours. Ils sont le don le plus complet et le plus touchant que l'humanité puisse faire à Dieu. Aucune loi, jamais, ne pourra empêcher *la vie religieuse* de renaître et de se multiplier. Aucune persécution

ne pourra ôter aux hommes l'admiration pour ce sacrifice absolu et la reconnaissance pour les services qu'il rend au monde.

Les victimes de la persécution actuelle ont droit à nos hommages, à nos prières et à notre aide fraternelle.

Je m'incline avec respect devant leur vaillante attitude, et, en les bénissant, je tiens à les assurer de mon paternel dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Quimper, 5 Septembre 1911.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fête du Saint Nom de Marie.

Cette fête se célèbre le dimanche dans l'octave de la Nativité de la très sainte Vierge, en souvenir d'un des plus grands bienfaits de la Mère de Dieu.

C'était en 1683, jour anniversaire où les Anglais, à la suite des exploits de Jeanne d'Arc, furent expulsés de France ; jour également célèbre, où les troupes catholiques chassèrent entièrement les Maures de l'Espagne. — La capitale de l'Autriche, le boulevard de la chrétienté, Vienne, était assiégé par 200.000 Turcs, sous la conduite de Mahomet IV. Le Croissant triomphant ! c'était l'asservissement de l'Europe et l'anéantissement du nom chrétien. Un long cri d'alarme retentit alors, et bientôt on vit accourir sur les hauteurs voisines de la place assiégée une armée peu nombreuse, mais résolue, à la tête de laquelle marchaient les intrépides soldats de Sobieski.

Cette armée, si petite par le nombre, était grande par son courage et par sa foi qui suppléaient au reste ; elle comptait sur le secours du ciel. Le jour de la bataille, elle se prépara au combat par la prière. Le roi de Pologne entendit de grand matin une messe, à laquelle assistèrent ses généraux. Il y communia et il tint ses bras étendus en croix pendant la plus grande partie du saint sacrifice.

La messe achevée, plein de confiance, Sobieski s'écria : « Et maintenant marchons à l'ennemi, sans crainte, sous la protection du ciel et de l'assistance de la Vierge Marie. »

Sa confiance ne fut point vaine : malgré leur nombre et leur valeur, malgré l'habileté de leurs chefs, les Turcs furent taillés en pièces, et ils durent même, dans la précipitation de leur fuite, abandonner sur le champ de bataille le grand étendard ottoman que l'armée ennemie considérait comme son *palladium*. Ce superbe trophée fut suspendu dans la cathédrale de Vienne, pendant que Rome recevait pour sa part des dépouilles un autre étendard qui,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

depuis Mahomet, précédait les armées turques et n'avait présidé jusqu'alors qu'à des triomphes et des conquêtes.

Les vainqueurs ne doutèrent pas un seul instant qu'ils devaient leur victoire à la Mère de Dieu, et ce fut en reconnaissance de ce décisif triomphe que le Pape Innocent XI ordonna de célébrer dans l'Eglise entière la fête du Saint Nom de Marie, qui ne l'était auparavant que dans quelques églises particulières.

Honorons donc le nom de Marie, ce nom que Dieu lui-même imposa à la plus parfaite de ses créatures, que les anges et les saints vénèrent et ne prononcent qu'avec respect dans le ciel, ce nom que la terre bénit après le nom sacré de Jésus.

Invoquons-le ce nom sacré, selon l'invitation de saint Bernard, dans toutes les occasions solennelles. Il est un refuge dans la tempête et les orages du cœur, une étoile bienfaisante qui nous guide dans le chemin difficile de la vie, une arme contre le démon qui nous assiège. Dans les périls, dans les angoisses, dans toutes les peines, invoquons Marie. En la suivant, nous ne nous égarerons pas ; en la priant, nous espérerons toujours ; soutenus par elle, nous ne tomberons pas ; protégés par elle, nous ne craindrons pas ; conduits par elle, nous ne nous fatiguerons pas et, sous sa protection, nous arriverons au ciel.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques.**
II. — **Pèlerinage diocésain à Lourdes,** du 17 au 23 Septembre.
III. — **Missions.** — KERLOUAN, *du 10 au 24 Septembre.* Président, la 1re semaine, M Le Sann, curé-doyen de Lanmeur;
— LAMPAUL-GUIMILIAU, *du 18 Sept. au 7 Octobre ;*
TREBABU, *du 24 au 30 Septembre.*
LANDUNVEZ, *du 24 Septembre au 7 Octobre.*
IV. — **Retraites de conscrits :**
CHATEAULIN, *du 11 au 14 Septembre.*
QUIMPER et LESNEVEN, 1re retraite *du 12 au 16 Septembre.*
— — 2e retraite *du 19 au 25* —
MORLAIX *(La Salette), du 12 au 16 Septembre.*
QUIMPERLÉ, *du 18 au 22 Septembre.*
BREST *(Collège Saint-Louis),* **retraite française,** *du 16 au 20 Septembre.*

Dimanche prochain, 10 Septembre, Mgr l'Evêque présidera l'installation solennelle de M. le chanoine Kerjean comme curé-archiprêtre de Châteaulin.

Pèlerinage de Lourdes. — Ce que nous disions ici-même, il y a quinze jours, — et que d'aucuns s'obstinaient à regarder comme du battage — s'est tristement réalisé. Non seulement des retardataires isolés, mais des groupes nombreux de pèlerins n'ont pu jusqu'ici trouver de place.

En demandant cinq trains, M. Coat avait cru fixer un maximum ; formés de voitures ordinaires, ils peuvent emporter trois mille pèlerins. Grâce à de pressantes instances et à de multiples pourparlers, le Comité National des Pèlerinages — qui voudra bien recevoir cet acompte de notre vive reconnaissance — a fini par obtenir une trentaine de voitures à couloir, plus spacieuses et... moins avantageuses. D'autre part, il y a eu, dès l'abord, un afflux plus considérable de pèlerins dont beaucoup étaient précisément attirés par la perspective d'un voyage plus confortable. Moins de places et plus de demandes, c'est le conflit que seule l'obtention d'un sixième train peut dirimer.

Les billets de chemin de fer seront tous expédiés cette semaine ; ils portent un numéro d'ordre indépendant de la place que chacun doit occuper. Cette place sera marquée par les *cartes individuelles* envoyées dans le cours de la semaine prochaine. On y trouvera les heures de départ et d'arrivée fixées de façon à passer le plus de temps possible à Lourdes ; elles plaisent à certains, elles déplairont à d'autres : l'accord parfait des hommes et des choses est si difficile à réaliser ! Espérons que tout s'unira aux roches de Massabielle, pour faire de ce pèlerinage une manifestation de foi en Notre Seigneur, de piété envers notre Mère. LA DIRECTION.

V. *Dernière heure,* p. 644.

SAINT-POL DE LÉON. — **Fêtes patronales.** — Les grandes fêtes de Saint-Pol de Léon se sont célébrées, cette année, avec leur éclat accoutumé. Favorisées par un temps superbe, elles ont attiré dans notre ville, samedi et surtout dimanche, une multitude de pèlerins dont le recueillement et la piété ont été un digne hommage rendu au culte du grand Saint breton.

Un triduum préparatoire, commencé le 30 Août et prêché par M. l'abbé Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest, groupait déjà autour de la chaire de la cathédrale des fidèles, chaque soir plus nombreux et plus empressés. L'orateur parla de la vie de saint Pol, de son ministère, de ses œuvres ; et, sur ce thème toujours fécond, développa une série d'instructions dont les leçons, appropriées aux difficultés et aux nécessités de l'heure présente, ont été fort goûtées et, sans nul doute, ont laissé une impression profonde dans l'âme des auditeurs.

†

Le samedi soir, commencent les fêtes proprement dites. Dès la nuit tombante, les fidèles apportent les derniers préparatifs à l'ornementation de leurs maisons. A 8 heures, la procession aux flambeaux sort de la cathédrale et déroule, le long des rues illuminées et pavoisées, la théorie de ses cierges dont la flamme vacille un peu, au souffle d'un vent léger. Le cortège s'arrête sur la place de la cathédrale, et la foule, d'une voix unanime et forte, entonne le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Credo dont les accents se répètent au loin, dans la nuit. Puis la procession rentre dans l'immense basilique. M. l'abbé Salomon, inspecteur diocésain de l'Enseignement libre, monte alors en chaire. Il parle de cette foi chrétienne que, voilà déjà des siècles, saint Pol vint apporter dans la vieille cité d'Oxismor, et à laquelle les paroissiens de Saint-Pol de Léon rendent annuellement un magnifique témoignage ; mais il demande aussi aux fidèles d'assurer pour l'avenir la continuité de cette foi, et il leur recommande les œuvres chrétiennes, l'école libre surtout, autour de laquelle se livrent actuellement d'ardentes batailles, et qui est désormais le rempart indispensable de la foi....

La bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement clôture la cérémonie du samedi soir. Le lendemain matin, dès l'aube, de nombreux prêtres se mettent à la disposition des fidèles, au confessionnal ; et c'est à plusieurs centaines qu'il faut évaluer le nombre des communiants qui se présentent, en défilé ininterrompu, à la Table sainte, depuis la première messe jusqu'à 9 heures.

A 10 heures moins un quart, Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique du Kian-Tchang, se rend au chœur, et revêt les ornements pour célébrer solennellement la messe pontificale. Il est assisté de M. le chanoine Cardinal, supérieur de la maison Saint-Joseph ; M. le chanoine Abgrall, du Chapitre de la Cathédrale, et M. l'abbé Roué, ancien recteur de La Feuillée, font office de diacre et sous-diacre d'honneur ; MM. Kervellec, professeur à l'Ecole Saint-Yves, et Jacq, professeur à l'Institution du Creïsker, sont le diacre et le sous-diacre de la messe. Nous remarquons, au chœur : M. le chanoine Léon, recteur de Cléder ; MM. Tanguy, ancien recteur de Plougoulm ; Francès, ancien professeur ; Floc'h, supérieur de l'Institution du Creïsker ; Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix ; Derrien, recteur de Plouézoc'h, et un grand nombre de prêtres des environs ou originaires de Saint-Pol de Léon.

Après l'Evangile, M. l'abbé Salomon prononce, en breton, le panégyrique de Saint Pol de Léon. Il parcourt, à grands traits, la vie du Saint et en tire, pour son auditoire, de précieux enseignements. Il insiste surtout sur le danger que présentent les entreprises nombreuses et variées de laïcisation et de déchristianisation tentées près du peuple chrétien, il met en garde les fidèles contre ceux qui ne savent offrir d'autre aliment à l'âme que des rires, des chansons, de la joie ; il les adjure enfin de se montrer chrétiens dans l'ensemble et les détails de leur vie...

A l'Offertoire, la musique indépendante de Landernean, habilement dirigée par M. Auffret, fait entendre une harmonieuse mélodie ; puis c'est la chorale des jeunes gens de Saint-Pol qui exécute, d'une façon magistrale, un *Sanctus* et un *Agnus Dei* de Mozart... La messe solennelle terminée, Mgr de Guébriant, précédé du clergé, quitte le chœur, traverse les rangs des fidèles et se rend processionnellement au presbytère, où il dépose les ornements pontificaux.

Un déjeuner lui est ensuite offert ; et, au dessert, M. le Curé-archiprêtre le remercie d'avoir accepté la présidence de ces fêtes. Pendant deux mois, Mgr de Guébriant a bien voulu vivre la vie du clergé breton ; il a pu constater et sentir la respectueuse sympathie dont il est entouré en Bretagne ; il peut être assuré que son souvenir demeurera au cœur des prêtres du Léon, et que leurs vœux le suivront au loin dans son apostolat héroïque...

Monseigneur répond : il dit la joie qu'il a éprouvée à se retrouver dans son pays d'origine ; il se recommande lui-même et recommande l'œuvre des missions étrangères au clergé du diocèse. Il fait enfin ses adieux, car il va bientôt rejoindre ses missions lointaines, et son dernier mot, son dernier vœu, est celui-là même que faisait Notre-Seigneur au moment de quitter ses Apôtres : *Sint unum*, l'union pour assurer l'œuvre de Dieu.

†

Après dîner, les convives ont l'aimable surprise de s'entendre donner un concert par la musique landernéenne, et l'heure passe ainsi agréablement jusqu'aux vêpres, à 3 heures. La procession s'organise immédiatement, et parcourt les rues de la ville, suivie d'un imposant cortège d'hommes, au premier rang desquels on remarque MM. le comte de Mun ; le comte de Guébriant ; le colonel du Halgouët ; Morvan, adjoint au maire ; le vicomte de Guébriant ; le docteur Bagot, etc.... Sur le passage de l'Evêque, s'incline une foule recueillie qui s'engouffre ensuite dans l'église pour entendre la parole de Mgr de Guébriant ; car il doit aussi, à ses compatriotes, dire ses derniers adieux. Et ces adieux sont encore une adjuration : il supplie la population de Saint-Pol, qui a su se préserver jusqu'ici, de continuer la lutte contre l'esprit du mal ; il lui rappelle les traditions des anciens, honorées et respectées, lui recommande l'avenir, et la confie enfin à la garde de son glorieux Patron, saint Pol de Léon.

Mgr de Guébriant donne ensuite la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement ; et la foule se retire lentement, gardant profondément gravées au fond du cœur les impressions de foi et de piété que lui laisse le souvenir de ces journées.

N...

Chateauneuf-du-Faou. — **Le Pardon de N.-D. des Portes.** — On nous écrit :

« Monsieur le Directeur,

» J'ai lu avec intérêt, dans la *Semaine religieuse*, le compte rendu du pardon de Sainte-Anne La Palue, en Plonévez-Porzay. Ce même jour, avait lieu aussi un pardon qui a gardé encore son caractère breton, et, pour moi qui n'en ai jamais vu d'autre et qui ai vu celui-ci pour la première fois, je me demande s'il est possible de saisir mieux qu'à N.-D. des Portes le côté mystique, ardent et recueilli de l'âme bretonne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

†

» Dès le samedi, les pèlerins sont accourus en grand nombre de tous les cantons voisins. Au milieu des coiffes en formes d'auréole du pays du Châteauneuf ou de Carhaix, on distingue les coiffes en forme de mitre des environs de Quimper, les coiffes aux allures guerrières de Gouézec et de Saint-Thois, les coiffes aux ailes éplorées du côté de Quimperlé ou de Lorient. Les hommes sont aussi en très grand nombre, avec leurs gilets brodés ou bordés de velours.

» La fête s'est ouverte à 5 heures par une procession. Quelques hommes en corps de chemise, pieds nus, un cierge d'une main, le chapelet de l'autre, marchaient, sans se soucier des curieux, en avant du cortège des prêtres. Il parait qu'à tous les pèlerinages bretons on en voit plusieurs, hommes ou femmes, qui viennent ainsi remplir leurs vœux. En effet, le soir à la procession de 8 heures et le lendemain encore, sous l'éclat d'un soleil qui ne laissait rien dans l'ombre, j'ai vu une bonne douzaine de pèlerins ou de pèlerines qui accomplissaient ainsi, sans ostentation comme sans respect humain, leurs dévotions à la T. Sainte Vierge.

« Le spectacle le plus intéressant fut celui de la procession aux flambeaux, le samedi soir. Tout au haut de la grand'rue, on vit apparaître des étincelles qui s'avançaient et se multipliaient. On aurait dit des étoiles descendues du ciel et qui se promenaient, nouvelle voie lactée, à travers les rues en pente de Châteauneuf, pour venir rendre leurs hommages à la bonne Vierge. Les prêtres essayaient de canaliser ce torrent d'étincelles, de ranger en bon ordre ce bataillon d'étoiles en les divisant de chaque côté de la rue. Mais nos Bretons ne sont pas si pointilleux sur la symétrie, et les groupes se rejoignaient, se confondaient et s'écoulaient calmes et placides vers la chapelle, dont la tête émerge là-bas de son nid de verdure, tout au bout du côteau. Je regardais passer près de moi ces visages rudes, ridés par le temps, fanés par le soleil, mais qui respiraient la force et la sérénité, l'espérance de l'au-delà au milieu des soucis d'ici-bas. Point de bousculades au milieu de ce débordement paisible, point de paroles oiseuses et de bavardages, point d'éclats de rire. Tout ce monde s'en allait grave et sérieux, emporté vers le même but par un même mouvement de foi et d'amour. Je regardais en avant, je regardais en arrière et c'était, dans la rue en pente, la même foule pressée, grouillante qui s'avançait avec des étoiles sur la tête... Le flot serré mais tranquille essaya d'entrer dans la chapelle si attirante et si pieuse, mais hélas! trop petite. Pour obtenir qu'on fît un passage au clergé, les clairons et tambours retentirent sonores sous la voûte tremblante... Les trompettes du jugement saisiront-elles davantage ces simples au cœur droit? Ils se rangèrent pour livrer passage aux prêtres, la figure ébahie, les yeux grand ouverts, le corps secoué par un frisson qui leur passait dans le dos...

» On dit que, la nuit suivante, on voyait accourir à toute heure des pèlerins qui, pendant longtemps, demeuraient en prière et

confiaient, avec une foi ardente et sereine, tous leurs soucis à la Vierge. Les confessionnaux étaient assaillis, à l'église paroissiale ; et lorsque blanchit l'aube, les braves bretons s'approchèrent en foule, après une nuit sans sommeil, vers la Table sainte, pour recevoir le pain divin qui leur donnerait la force de reprendre la route de leur demeure et le chemin du devoir.

†

» Cependant, le lendemain, la foule était plus grande encore ; mais elle n'était pas aussi intéressante que la veille, car surtout vers 10 heures, tandis que les uns prient, les autres s'amusent, les uns se recueillent mais les autres se dissipent. J'ai fui les bastringues, les carrousels, les marchands de surprise et la cohue des badauds. Huysmans aurait dit que c'est le diable, père de la laideur, qui a inventé ces manivelles à tourner ou ces machines à faire du bruit ; je suis presque de son avis, et je pense qu'il l'a tout au moins inspiré... » J. G. »

Brest. — **Jeunesse Catholique.** — La retraite annuelle de l'Union diocésaine de la Jeunesse Catholique a lieu en ce moment au collège Saint-Louis, à Brest. Nous donnons ci-après le Programme du jour de clôture, *dimanche 10 Septembre :*

A *7 h. 3/4*, messe et communion générale. — Déjeuner en commun (prix : 0 fr. 30).

A *10 h.*, grand'messe à l'église paroissiale de Saint-Louis ; — *11 h. 1/2*, dîner en commun (prix : 1 fr. 50).

A *1 h. 1/2*, séance de travail :

1° Révision des vœux des congrès de Gouesnou et de Saint-Pierre-Quilbignon. (Les renseignements seront donnés verbalement par les secrétaires des groupes).

2° Rapport sur : La Propagande de la Jeunesse catholique, principalement par les groupes ruraux.

4 h., bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Morlaix. — **Grand Pardon de Notre-Dame de la Salette,** *17-19 Septembre :*

Programme : *Dimanche 17 Septembre, à 2 heures,* pélerinage des trois paroisses de Morlaix à la Salette : heure d'adoration ; récitation du rosaire ; vêpres solennelles ; sermon français ; bénédiction du T. Saint-Sacrement ; *Te Deum.*

Le *18 Septembre*, à 9 heures du soir, prières. Confessions pendant toute la nuit.

Le *Mardi 19*, première messe à *minuit;* les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure jusqu'à 10 heures. A *10 heures,* sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. Kerboul, chanoine honoraire ; sermon breton par M. Picard, recteur de l'Ile-de-Batz. A *2 heures*, vêpres solennelles. Salut.

Le *Dimanche 24 Septembre,* confessions à partir de *5 heures* du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

matin ; messes basses à *6, 8* et *9 heures*. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Congrès de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne. — Du 29 Août au 1er Septembre s'est tenue, à Vannes, la 34e assemblée générale de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne.

Les congressistes étaient au nombre de 163, venus de tous les points de la France, et même de l'étranger ; notre diocèse était représenté par cinq membres de l'enseignement secondaire libre (Quimper, Brest et Saint-Pol de Léon). Il y eut quatre commissions fonctionnant deux à deux et trois séances générales pour étudier les questions portées au programme et dont les principales étaient : l'enseignement philosophique dans les établissements secondaires ecclésiastiques ; la confession et la direction dans les maisons d'éducation ; la surveillance au dortoir ; l'hygiène scolaire...

Mgr l'Evêque de Quimper a assisté, avec Mgr Gouraud, à une des séances du Congrès et présidé la cérémonie de clôture qui a eu lieu, le 1er Septembre, dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

Travaux de missionnaire. — Le R. P. Calloc'h, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, est, pour ainsi dire, notre compatriote. Coz-Maner, en Ergué-Armel, près Locmaria, si connu des Quimpérois, abrita, en effet, son enfance. Elève du Petit-Séminaire de Pont-Croix, il entra au Grand-Séminaire, d'où il sortit pour aller, dans le Haut-Congo, évangéliser les malheureux indigènes de cette contrée meurtrière, les attirer à Dieu et leur faire aimer la France. Car, il ne faut pas l'oublier, nos missionnaires contribuent beaucoup, par leur douceur, l'éclat de leurs vertus et de leur dévouement, à propager le renom de notre pays, et à accroître son influence au milieu de ces peuplades sauvages.

Les missionnaires, qui usent leurs forces dans un apostolat que seul peut récompenser Celui qui le suscite, trouvent encore le temps — on se demande par quel miracle — de s'occuper de littérature. Oh ! elle n'est pas romantique, non certes ; mais elle exige une grande attention et une longue continuité de travail.

Tel est le cas du R. P. Calloc'h, qui vient de faire paraître, à Paris, chez M. Paul Geuthner, 68, rue Mazarine, quatre volumes : vocabulaire et grammaire des différents dialectes en usage dans le Haut-Congo.

Ces ouvrages ont revêtu une telle valeur aux yeux des sommités de la Sorbonne qui s'occupent de linguistique : langues étrangères, orientales et autres, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur le rapport qu'elles en ont fait, n'a pas hésité à les honorer d'une forte subvention, à laquelle est venue s'ajouter celle de la Société Antiesclavagiste de France.

Le premier volume comporte : un vocabulaire et éléments de grammaire *Français-Ifumu* ;

Le deuxième volume : un vocabulaire et éléments de grammaire *Français-Gbea* ;

Le troisième volume : un vocabulaire et éléments de grammaire (deux dialectes), *Français-Gembwaga-Montjambo-Gbanziri* ;

Le quatrième volume : un vocabulaire et éléments de grammaire *Français-Sango-Sango-Francais*.

Après un séjour de plus de huit ans dans les Missions, le P. Calloc'h était revenu en France, prendre un repos bien mérité et tâcher de refaire sa santé ébranlée : on voit à quel labeur il a occupé ses loisirs. Il va regagner son poste, le mois prochain, et recommencer, modestement, courageusement, sa moisson d'âmes, si pénible et si laborieuse.

Dieu le garde et le protège ! *(Le Progrès du Finistère.)*

BIBLIOGRAPHIE. — **CHANTS USUELS** pour les bénédictions du Saint-Sacrement, la Neuvaine du Saint-Esprit, les mois du Sacré-Cœur et du Rosaire, la semaine du Sacre, extraits des livres de Solesmes. — In-16 de 70 pages, 2e édition (6e-10e mille). Prix : les 10 exemplaires, 3 fr., port en sus.

S'adresser à M. le chanoine Alf. Le Roy, à Quimper ; à M. l'Econome du Grand-Séminaire, Quimper ; à M. l'Économe de l'Institution Saint-Vincent, Quimper ; à M. l'abbé Guéguen, professeur au Grand-Séminaire d'Haïti, Saint-Jacques, près Lampaul-Guimiliau.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La santé de N. S. P. le Pape.** — Avant d'être appelé au Souverain Pontificat, Mgr Sarto avait, dans des circonstances par bien des côtés semblables à celles qui viennent de se produire, surmonté une crise de santé très forte. Après quoi il jouit pendant de longues années de la plénitude de ses forces. Tout annonce qu'il en sera de même cette fois, encore que l'âge du Saint-Père soit plus avancé et que les conditions de la vie à laquelle le contraint sa réclusion forcée au Vatican le mettent dans des circonstances moins favorables à cet égard.

Néanmoins, la rapidité de la convalescence est d'un pronostic des plus heureux. Le monde catholique peut donc avec raison se croire délivré de l'anxiété de ces dernières semaines. C'est avec une ardente gratitude que montera au Ciel l'hymne de la reconnaissance pour la guérison du Père dont les fidèles du monde entier apprécient hautement le cœur si aimant, non moins que la main à la fois si ferme et si douce dans le gouvernement de l'Eglise.

***

Le Pape a repris ses audiences. Il a reçu successivement les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cardinaux Préfets ou Secrétaires des Congrégations Romaines, puis plusieurs Evêques et prélats étrangers.

S. E. le cardinal Merry del Val a commencé sa villégiature, qui avait été retardée par l'état de santé du Saint-Père. Il s'est rendu à la villa Blumensthil, au Monte-Mario, où il se reposera quelques semaines, comme les années précédentes. Toutefois, le Secrétaire d'Etat reviendra au Vatican plusieurs fois par semaine, pour recevoir le corps diplomatique et surveiller la marche des affaires en cours.

Décret de la S. Congrégation des Rites sur les fêtes.

Au sujet de certaines questions liturgiques sur les fêtes récemment posées, vu le *Motu proprio* de Notre Saint-Père le Pape Pie X, du 2 Juillet de cette année 1911, vu le décret *Urbi et Orbi* de la Sacrée Congrégation des Rites, rendu après le *Motu proprio*, le 24 du même mois, la Sacrée Congrégation des Rites, sur le rapport du secrétaire soussigné, la Commission liturgique entendue, et avec l'approbation de Sa Sainteté, a émis les décisions et les déclarations suivantes :

I. — La fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste devant à l'avenir se célébrer le dimanche précédant immédiatement la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, il peut arriver par suite que les deux octaves se trouvent en occurrence ; dans ce cas, l'on fera l'office de l'Octave de la Nativité de Saint Jean avec mémoire de l'Octave des SS. Apôtres.

II. — La vigile de la Nativité de Saint Jean-Baptiste sera fixée au samedi avant le dimanche qui précède la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Lorsque, ce samedi, se trouveront en même temps la vigile de la Nativité de Saint Jean et la vigile des SS. Apôtres, l'on fera l'office de la première, avec mémoire de la seconde, à la messe seulement ; et si, ce samedi, tombe une fête ou un office de rite double ou semi-double, la neuvième leçon sera de la vigile de la Nativité de Saint Jean, et à la messe l'on fera mémoire des deux vigiles.

III. — Dans les églises cathédrales et collégiales, dans le cas énoncé plus haut, l'on dira après None la messe de la vigile de la Nativité de Saint Jean, avec mémoire de la vigile des SS. Apôtres.

S'il se trouve l'occurrence d'une fête à neuf leçons, l'on dira deux messes conventnelles, l'une de l'office occurrent après Tierce, l'autre de la vigile de la Nativité de Saint Jean après None ; avec mémoire de la vigile des SS. Apôtres.

IV. — Si la fête de la Nativité de Saint Jean-Baptiste tombe le 28 Juin, les secondes vêpres seront entièrement de cette solennité, avec mémoire de la fête suivante des SS Apôtres, conformément aux Rubriques.

V. — D'après le décret cité plus haut du 24 Juillet 1911, l'Octave de la Commémoraison du Très Saint Corps de N. S. J.-C. est

privilégiée comme l'Octave de l'Epiphanie, et par suite, pendant cette octave ne sont pas permises même les messes votives *pro sponsis*, ni les messes avec chant de *Requiem*, même la première après la mort du défunt, ou après l'annonce de sa mort ; le jour de l'octave, sont interdites les messes privées de *Requiem*, qui autrement sont permises, comme la messe d'enterrement le jour de la mort, ou le jour de l'annonce de la mort.

VI. — La messe avec chant de *Requiem*, célébrée le jour de la mort, ou considéré comme tel, ou le jour de l'enterrement, le corps présent, non inhumé, ou même inhumé, mais non depuis plus de deux jours, n'est pas permise ces jours de fêtes récemment supprimées : la Commémoraison solennelle du Très Saint Corps du Christ, l'Annonciation de la B. V. M., la Commémoraison solennelle de Saint Joseph et du patron du lieu.

VII. — Cette même messe est défendue les jours de fête de la solennité de Saint Joseph, de la Très Sainte Trinité, et le dimanche auquel est transférée la solennité extérieure de la Commémoraison du Saint-Sacrement.

Nonobstant toutes dispositions contraires, même dignes d'une mention spéciale.

Le 28 Juillet 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI,
Préfet.

† Pierre LA FONTAINE, *Evêque de Charyste*,
Secrétaire.

Nouveaux évêques. — Le souverain Pontife vient de pourvoir deux sièges épiscopaux vacants, en France ; il a nommé évêque de Poitiers Mgr Humbrecht, vicaire général de Besançon ; évêque de Grenoble, M. le chanoine Maurin, vicaire général de Marseille.

Mgr Louis Humbrecht, vicaire général et archidiacre de Saint-Ferjeux, au diocèse de Besançon, est né en 1853, à Gueberschwir (Alsace). Il fut ordonné prêtre en 1877.

Mgr Petit, archevêque de Besançon, l'avait choisi comme vicaire général. A sa mort, il fut nommé vicaire capitulaire et le nouvel archevêque de Besançon lui confia à nouveau les fonctions de vicaire général.

Hautement réputé pour ses vertus sacerdotales, son zèle et ses talents d'administrateur, il jouissait d'une estime qui faisait prévoir son élévation.

Mgr Humbrecht était prélat de la maison de sa Sainteté depuis le 13 Décembre 1909.

Mgr Louis Maurin est né en 1859, à la Ciotat, au diocèse de Marseille. Son oncle, curé de Saint-Antoine, lui donna les premières leçons de latin, puis, après de fortes études au Petit et au Grand Séminaire diocésain, il fut envoyé à Rome, au Séminaire français, pour y suivre les cours de la célèbre Université grégo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rienne. Après s'être attiré l'estime de tous les maitres et élèves, il en revint docteur en théologie et licencié en droit canonique. Le cardinal Andrieu, qui avait su apprécier les éminentes qualités de M. Maurin, le nomma vicaire général de Marseille, en 1906, en remplacement de Mgr Castellan, nommé évêque de Digne.

Pour l'union dans la discipline. — D'une lettre pastorale de Mgr Maillet, évêque de Saint-Claude, à l'occasion de la fête de saint Pierre et de saint Paul.

« On ne peut être catholique complet et véritablement digne de ce nom, qu'à la condition de rester uni au prêtre, à l'évêque, au Pape et, par eux, à Jésus-Christ, par la libre soumission de l'intelligence et de la volonté à tous leurs enseignements ; on cesse d'être catholique véritable dès qu'on se sépare de la hiérarchie sacrée et qu'on ne veut plus accepter sa direction.

» Unis à leurs chefs spirituels, les catholiques seront encore unis entre eux et ils écarteront avec soin toutes les questions qui peuvent les diviser, par conséquent les affaiblir. Cette double union produira la force, une force invincible contre laquelle viendront se briser tous les efforts et toutes les violences des ennemis de notre foi. »

DERNIÈRE HEURE

Un télégramme de Paris nous apprend qu'un sixième train est accordé.

Il partira de Landerneau, à 10 h. 30.

BIBLIOGRAPHIE

Le Combat spirituel, par le P. Laurent Scupoli. Traduction nouvelle, précédée d'un plan détaillé et accompagnée en marge du résumé de chaque alinéa, par le chanoine A. Mortrau, ancien directeur du Grand Séminaire de Luçon. In-32 jésus, relié toile noire souple, coins arrondis, franco **1 fr. 25.** (Gabriel Beauchesne et Cie, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (6e). Remises spéciales par nombre.

Depuis le XVIe siècle, le *Combat spirituel* était, avec l'*Imitation*, le livre de poche des religieux et des fidèles ; et, vraiment, on ne pourrait trouver, dans les voies de Dieu, un guide plus sûr et plus ferme que ce livre « clair et tant pratiquable » tant recommandé par saint François de Sales. Soit dissipation et légèreté d'esprit, soit dégoût des choses spirituelles, notre génération abandonne ces œuvres fortes du passé pour leur préférer mille fadaises du présent. Pour remédier à ce mal, pour rendre au *Combat spirituel* un regain de faveur, M. Mortrau le publie dans une traduction nouvelle, exacte et élégante, conduit le lecteur pas à pas par des résumés limpides imprimés en marge, et lui présente un plan d'ensemble de tout l'ouvrage par un tableau synoptique fort bien conçu mis en tête du livre.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Dans l'attente de nouvelles positives concernant les négociations franco-allemandes, le marché a montré, cette semaine, une grande irrégularité et, sur nombre de valeurs, on a encore abandonné du terrain.

Notre 3 °/₀ s'est alourdi à 94,50 et l'Extérieure Espagnole à 93,50. Faiblesse des fonds russes.

Le groupe des sociétés de crédit montre des dispositions moins favorables. Par contre les actions de nos grandes compagnies françaises de chemins de fer ont fait preuve de résistance.

Nouveau recul du Rio à 1.627. Parmi les valeurs industrielles russes, on trouve le Briansk à 476 et la Sosnowice à 1.502.

Les charbonnages de l'Oklahoma ne s'éloigne pas du cours de 117 fr.

L'action Naphte Lianosoff est demandée à 391 fr. D'après le bilan prévisionnel présenté, à l'assemblée du 27 Avril, le bénéfice probable de 1911 était évalué à 1.179 000 roubles. Or, depuis l'assemblée d'Avril, les cours de Naphe ont comme on sait, monté de 14 copecks à 25 copecks environ le poud. Pour cette raison l'exercice 1911 de la société promet d'être particulièrement satisfaisant.

Bonne tenue à 12 fr. de la Jumper Californian.

L'action Gold Reefs of Barima se tient à 30 francs.

On sait que la compagnie possède une usine de broyage de 20 pilons pouvant traiter 1.400 tonnes par mois. Lors de son établissement, l'usine a été disposée pour recevoir 20 pilons supplémentaires, permettant ainsi de doubler la production annuelle. Le rendement de la mine atteindrait dès lors des proportions approchant de 40 °/₀ du capital engagé.

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE PLOËRMEL

Pensionnat primaire. — Cours complémentaires ; enseignement commercial, professionnel, industriel, langues vivantes ; cours préparatoire à l'Ecole d'Agriculture.

Ecole d'Agriculture, sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France, subventionnée par le Conseil général du Morbihan : enseignement théorique et pratique de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la zootechnie et de toutes les connaissances se rapportant à l'agriculture. Cette école, entièrement séparée et indépendante du Pensionnat primaire, a pour directeur effectif M. de Lespinay, ancien élève diplômé et ancien professeur de l'Institut agricole de Beauvais, ancien professeur départemental d'agriculture. L'école reçoit des élèves à partir de 13 ans. Chambres à la disposition des élèves qui en désirent.

Demander programmes et prospectus à M. Hamono, administrateur général.

AVIS. — Maison française sur la frontière Anglaise-Romsey. Tenue depuis vingt ans par les Filles de la Sagesse. Pensionnat de jeunes filles situé dans une fraîche vallée, 1/4 d'heure de Southampton, possède vastes jardins et cours de récréation. Classes dirigées par institutrices anglaises possédant diplômes. Accepte élèves pendant vacances. Adresse : Révérende Mosher, Abbey-House-Romsey-Hants-England.

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES — Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)

Restauration. — Statuaire.

Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie.

Travaux soignés. — Maison de confiance.

Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la METHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans medicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

CHATEAULIN ...	Jeudi 14 Septembre.....	Hôtel de la Grand'Maison.
LANDIVISIAU ...	Vendredi 15 Septembre..	Hôtel Dubois.
MORLAIX	Samedi 16 Septembre ...	Hôtel de l'Europe.
BREST	Dimanche 17 Septembre.	Hôtel Continental.
LESNEVEN	Lundi 18 Septembre	Hôtel de France.
PLEYBEN	Mardi 19 Septembre	Hôtel de la Croix-Blanche.
CARHAIX	Mercredi 20 Septembre..	Hôtel de France.
ROSPORDEN	Jeudi 21 Septembre.....	Hôtel Continental.
QUIMPERLÉ.....	Vendredi 22 Septembre..	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 23 Septembre ...	Hôtel du Parc.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Maison **BOSSARD-BONNEL**, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et Étienne.
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

LOURDES CHALET SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Mr et Mme VERONNET-CUMUNEL, propriétaires
à 300 mètres de la Grotte.
60 Chambres — Terrasses — Salon — Electricité.

LA FINETTE

EAU-DE-VIE PUR VIN

Produit rigoureusement *naturel*. Arome délicieux. Prix **2 fr. 50** le litre.
Envoi gratis d'échantillons.

TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE — Vendredi 15 Septembre 1911. — N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Installation de M. le chanoine Kerjean, Curé-Archiprêtre de Châteaulin ; Notre-Dame du Folgoat ; Brest ; Lesneven ; Ergué-Gabéric ; Pour nos soldats.

III. — Chronique générale : Rome ; Mort d'un cardinal ; Pie X et Bossuet.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires des Stigmates de S. François d'Assise et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, des Stigmates de S. François et du Dimanche.

Lundi, 18. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 19. — S. Janvier et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — S. Eustache et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 21. — S. MATHIEU, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 23. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — S. Lin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 24. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame de la Merci.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kernével	du 18 au 22 Septembre.
Landeleau	du 23 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Mgr l'Evêque a prié Mgr de Guébriant, évêque d'Eurée, vicaire apostolique du Kian-Tchang, d'accepter le titre de chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper.

Par décision épiscopale ont été nommés :

Aumônier de l'Ecole libre de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, en remplacement de M. Fily, démissionnaire pour cause de santé, M. Livinec, recteur de Plouénan ;

Recteur de Plouénan, M. Rannou, recteur de Tréglonou.

Monseigneur l'Evêque a conféré la mosette de doyen honoraire à :

M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix ;
M. Le Pape, recteur du Folgoët ;
M. Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay.

II. Les Inspecteurs diocésains de l'Enseignement libre prient leurs confrères du ministère, qui recourent à eux pour des questions scolaires, d'adresser leurs lettres, *sans aucun nom propre*, à Monsieur l'Inspecteur diocésain, place Saint-Corentin. Cette manière de faire peut, seule, assurer la prompte expédition des affaires.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le Pèlerinage diocésain à Lourdes.** — Intentions diocésaines : *l'Union des catholiques et la défense de la foi dans l'âme des enfants des écoles.*

II. — **Missions.** — **KERLOUAN**, *du 10 au 24 Septembre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;
LAMPAUL-GUIMILIAU, *du 18 Sept. au 7 Octobre.* Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Le Roy, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ;
TRÉBABU, *du 24 au 30 Septembre.* Président, M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ;
TRÉMAOUÉZAN, *du 24 au 30 Septembre.* Président, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix ;
LANDUNVEZ, *du 24 Septembre au 7 Octobre ;* Président, M L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

III. — **Retraites de consorits :**
QUIMPERLÉ, *du 18 au 22 Septembre ;*
QUIMPER et LESNEVEN, 2e retraite, *du 19 au 25 Septembre ;*
BREST *(Collège Saint-Louis)*, **retraite française**, *du 16 au 20 Septembre ;*
Retraite bretonne pour les hommes, à LESNEVEN, *du 1er au 7 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Septembre*, après la grand'messe, chant des prières de l'*Itinéraire* pour le Pèlerinage de Lourdes. Bénédiction.

Pendant la semaine, à partir de lundi, on récitera tous les jours, après la messe de 5 h. 1/2, un *Pater* et un *Ave* à l'intention des pèlerins et spécialement des malades. Le samedi, la 1re messe sera dite à la même intention.

Pélerinage de Lourdes. — Dimanche prochain, pour la 32e fois, le pélerinage diocésain de Quimper et de Léon, présidé par Mgr l'Evêque, va prendre le chemin de Lourdes. Les pieux voyageurs, répartis en six trains, sont au nombre de 3.200.

Ils vont représenter, au sanctuaire de Massabielle, le diocèse tout entier, et ils savent ce qu'ils doivent particulièrement demander à ce titre. Mgr l'Evêque, en bénissant le projet du pélerinage, leur en a marqué le but spécial. Ils prieront donc pour l'Union des catholiques, la conservation de la foi dans l'âme des enfants — et de tous les fidèles ; *serva fidem*. Ils demanderont la guérison des malades de l'esprit comme des malades du corps, le soulagement des misères morales comme des souffrances corporelles.... Ceux qui sont retenus au pays prieront avec eux de tout leur cœur aux mêmes intentions.

Monseigneur autorise, comme par le passé, à réciter publiquement les prières de l'Itinéraire, *In viam pacis*, et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles, dimanche 17 Septembre, pour attirer les faveurs du Ciel sur le Pélerinage diocésain.... Ainsi qu'on l'a vu plus haut, à la cathédrale de Saint-Corentin, une messe sera dite et des prières récitées, chaque matin, en union avec les cérémonies de Lourdes. Ce « pélerinage spirituel » se fera, nous n'en doutons point, dans d'autres paroisses, dans les communautés et dans de nombreuses familles. Les invocations se répondront à travers la France, et Marie Immaculée bénira ses enfants, pélerins de fait ou de désir ; Elle aura pour tous des grâces de choix — grâces de santé, de lumière, de consolation et de force — qui descendront sur le pays tout entier, sur notre diocèse, son chef vénéré, son clergé, ses fidèles et ses œuvres.

⁂

Nous espérons qu'au moment où paraîtront ces lignes, chaque pèlerin aura reçu son billet de chemin de fer et sa carte de com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

partiment. Cette carte n'indique guère que les gares d'embarquement ; un horaire plus détaillé sera distribué qui donnera les principaux arrêts ; il importe de ne pas oublier que ceux-ci peuvent être écourtés par des retards imprévus, malgré le soin mis à régler la marche des trains.

Le Comité National des Pèlerinages a obtenu encore quelques voitures à couloir, pour le sixième train demandé. Cela nous a permis de grouper tous les pèlerins de chaque paroisse dans le même train, mais il nous a fallu mettre les retardataires dans des voitures ordinaires. Il y a donc deux séries de numéros, dont la première de 1 à ... comprend les voitures à couloir.

Faute des renseignements nécessaires, nous n'avons pu distribuer toutes les cartes d'hospitalisation ; on pourra en demander à M. le Directeur du train, en cours de route, avant Bordeaux. C'est à lui qu'il faut également s'adresser pour les billets de recommandation demandés par le service des brancardiers.

Voici l'ordre et l'heure de départ des trains.

	1 Gris.	2 Bleu.	3 Blanc.	4 Rouge.	5 Vert.	6 Jaune.
De Brest.	»	»	»	»	3h20	4h 5
De Landerneau	10h29	»	12h50	2h	4 25	5 10
De Quimper.	1 6	2h16	3 28	4 35	6 40	7 23

C'est dans le train blanc que se trouve la voiture réservée aux malades. Dans les autres trains, le compartiment où se tiendra la religieuse infirmière porte le numéro 25 ; il sera d'ailleurs indiqué par une croix rouge.

Les pèlerins de Quimper se trouveront à Lourdes en même temps que : le pèlerinage diocésain de Coutances (5 trains) ; le pèlerinage diocésain d'Angoulême (3 trains) ; un pèlerinage diocésain de Namur, Belgique (2 ou trois trains) ; un pèlerinage franciscain belge et le pèlerinage anglais.

Installation de M. le Chanoine KERJEAN, Curé-Archiprêtre de Châteaulin,

Le 10 Septembre.

Dimanche dernier, avait lieu, à Châteaulin, l'installation du nouveau Curé-Archiprêtre.

Monseigneur l'Evêque, pour mieux marquer l'estime et l'affection qu'il porte à M. le chanoine Kerjean, avait tenu à venir lui-même présider cette cérémonie. Aussi était-ce, à Châteaulin, double fête. Et tous tinrent à honneur de la célébrer dignement. Les religieuses de « la Plaine » décorèrent, avec un goût exquis, le

maître-autel de l'église Saint-Idunet, et de pieuses dames de la ville s'occupèrent d'orner les autels latéraux. D'autre part, une schola de jeunes gens, sous l'habile direction de M. Nédélec, se prépara à l'exécution impeccable des chants de la messe.

C'est toujours, en effet, pour une paroisse, un grand événement que l'installation de son nouveau pasteur. Et quoi de plus naturel, chez des paroissiens, que le désir de se mettre, dès le premier jour, en contact intime avec celui qui doit désormais les diriger dans les voies du salut ? Et ce désir se comprend encore mieux quand, au plaisir d'écouter leur nouveau Curé, doit s'ajouter le bonheur d'entendre leur Evêque. Aussi personne ne s'étonna de voir, dimanche matin, tout ce que Châteaulin compte de fidèles se diriger, en foule pressée, vers l'église paroissiale, ce pendant que toutes les cloches annoncent l'entrée en ville de Monseigneur l'Evêque accompagné de son vénéré vicaire général, Mgr Fléiter.

Reçu au presbytère par M le chanoine Kerjean, entouré des Curés de son archiprêtré et de nombreux Recteurs, Monseigneur prit les ornements sacrés, et la procession s'organisa aussitôt, au chant du *Veni Creator*.

A l'entrée de l'église, Monseigneur fit l'aspersion, et l'installation commença. Successivement, le nouveau Curé fut conduit des fonts baptismaux au confessionnal, du confessionnal au tabernacle et à sa stalle, enfin en chaire.

C'était le moment impatiemment attendu de tous. Quelles seraient les premières paroles du nouveau pasteur à son peuple ?... D'une voix tremblante d'émotion, M. le Curé les prononça : « Je serai pour vous un père ; vous serez pour moi des fils », et s'adressant à son Evêque : « Monseigneur, vous m'avez demandé de quitter Saint-Martin de Morlaix, où vous saviez que j'étais environné des plus chaudes et des plus chrétiennes sympathies, pour venir diriger la gracieuse et intéressante population de Châteaulin dans les voies du salut éternel. Votre désir, formulé en termes délicats et pressants, a été pour moi un ordre, et je viens, confiant non certes dans mes moyens et mes talents, mais dans vos bénédictions et vos prières, aussi bien que dans la grâce divine qui accompagne toujours la mission imposée à un prêtre par son évêque, je viens me mettre, avec toute ma bonne volonté, au service de ces chères âmes que vous voulez bien me confier... » Se tournant alors vers ses paroissiens : « Mes frères, dit-il, il y a quatre semaines, du chemin de fer qui serpente sur le flanc de vos collines, en revenant de la retraite ecclésiastique de Quimper, je contemplais avec admiration votre ville, coquettement assise sur le bord de l'Aulne. Mais, certes, l'idée ne m'est pas venue, un instant, que je dusse, à quelques jours de là, fixer ma résidence dans ce pays ravissant... Et voilà qu'un mot tombé des lèvres du vénéré Pontife qui gouverne avec tant de sagesse ce grand diocèse, nous rapproche dans l'intimité de la famille paroissiale... »

Et M. le Curé développe alors en termes précis et clairs, auxquels Monseigneur se plaira tout à l'heure à rendre hommage,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son programme de pasteur. L'ignorance religieuse, au dire des hommes compétents, étant le plus grand mal des âmes à l'heure actuelle, son plus grand souci sera d'instruire les parents, mais aussi les enfants, même les tout petits, conformément aux désirs du Saint-Père et de l'Evêque... Dans cette tâche qui lui est imposée, il demande à ses paroissiens leur confiance et leur sympathie. Et il termine en disant que, « comme le saint pasteur auquel il succède, et qui a établi dans cette paroisse un courant eucharistique très puissant, lui aussi n'a au cœur qu'une noble et sainte ambition : faire connaître et aimer de tous Notre Seigneur Jésus-Christ, surtout au Très Saint-Sacrement de l'autel, faire que se réalise à Châteaulin, pour le plus grand bien de tous, la belle devise de notre Evêque : « *Meulet ra vezo Jezuz-Krist* » !

Et Monsieur le Curé se rend à l'autel, assisté de MM. les Recteurs de Poullaouen et de Dinéault ; il commence la messe. Monseigneur est à son trône ; à ses côtés se tiennent MM. les chanoines honoraires Péron et Le Coz. Plus bas, à droite de Mgr l'Evêque, se tient Mgr Fléiter ; et dans les stalles, en tête des doyens de l'archiprêtré, nous remarquons M. le chanoine Le Hire, du Chapitre de N.-D. de Paris, ami particulier du nouveau curé de Châteaulin, Morlaisien d'ailleurs, dont la famille fut prête à tous les sacrifices pour le clergé de Saint-Martin de Morlaix, au temps d'expulsion et de persécution.

Les cérémonies de la messe solennelle, discrètement et habilement dirigées par M. Le Hir, chapelain à Morlaix, se déroulent avec splendeur, et les chants si parfaitement exécutés par la schola des jeunes gens, par les Enfants de Marie et les Religieuses, donnent à la fête plus de solennité encore et plus de charmes.

†

Mais voici l'Evangile. Monseigneur monte en chaire. S'inspirant de la déclaration de l'Evangile, que « personne ne peut servir deux maîtres à la fois », l'Evêque rappelle aux fidèles que les chrétiens n'ont qu'un seul Maître, Notre Seigneur Jésus-Christ.

C'est la fonction propre du Curé, dans une paroisse, de faire en sorte que Notre Seigneur soit réellement le *Maître* de toutes les âmes, le maître unique et toujours obéi.

Le Curé remplit cette mission de deux manières : en prêchant les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, et en facilitant à ses paroissiens, par les sacrements, la soumission durable et féconde à la volonté divine.

Ce programme est imposé à quiconque reçoit *charge d'âmes*.

Les fidèles de Châteaulin savent que ce programme n'est pas un vain mot. M. le chanoine Le Roy leur a montré *ce que c'est qu'un curé* entreprenant, défenseur énergique des droits de Dieu et de ses paroissiens, prédicateur zélé et indépendant, soucieux de sanctifier les âmes, dévoué au soulagement des pauvres, créateur d'œuvres, et apportant dans les cérémonies de son église la préoccupation réfléchie des lois de la liturgie et des règles du chant grégorien.

M. le chanoine Kerjean, dont la haute intelligence et le grand cœur ont été si appréciés à Saint-Martin de Morlaix, remplira son ministère avec l'autorité d'un homme de caractère et de doctrine, en chef, en père, en apôtre.

Soumettre réellement à son Dieu toutes les âmes d'une grande paroisse, *à tous les âges de la vie*, c'est souvent difficile ; mais le zèle triomphe de tous les obstacles, avec la grâce d'en haut.

L'une des joies les plus douces du prêtre est de dire à l'enfant : « Dieu est ton maître », et de le conduire à la communion précoce. Le divin Maître prend ainsi possession de l'âme innocente.... Mais alors, quelle école recueillera, au sortir de la Sainte Table, le jeune communiant, si ce n'est pas l'école chrétienne, destinée à entretenir et à fortifier sa foi ? — Et, au sortir de l'école, le prêtre devra ouvrir à la jeunesse tous les groupements spéciaux utiles à sa formation religieuse. Ainsi Dieu sera le maître des générations qui grandissent.

Il est encore plus essentiel et plus urgent qu'il soit le maître des générations qui meurent. La mort n'attend pas. C'est le grand souci d'un Curé. Il veut atteindre le vieillard, le malade, le mourant. Les paroissiens croyants lui doivent le concours de leurs prières, de leurs démarches. Grâce à eux, le prêtre pourra réconcilier avec Notre Seigneur bien des âmes négligentes, qui reconnaîtront enfin l'autorité et la bonté divine.

Mais Dieu, par le ministère sacerdotal, vise un but plus étendu et plus important. L'enfance ne peut lui donner que des promesses. La vieillesse et la maladie ne lui offrent qu'un court moment de mérite. Seule la maturité donne des fruits prolongés. Le prêtre prendra donc, pour les soumettre à son Dieu, les paroissiens rendus à l'âge où les facultés humaines sont le plus puissantes et le mieux équilibrées. Il en fera de *vrais chrétiens*. Ce mot dit tout. Prières, sacrements, lois de Dieu et de l'Eglise, rien ne sera oublié. La paroisse trouvera dans cette fidélité des âmes une force nouvelle. Le Curé l'utilisera pour développer la vie surnaturelle parmi ceux qui croient et exercer un apostolat plus efficace parmi ceux qui ne croient plus. Enfin, il rassemblera autour de lui sa grande famille religieuse pour la défense de l'Eglise et des libertés catholiques. Heureux s'il peut faire de Dieu le maître incontesté de toutes les âmes dont il a la charge !

Dans ce ministère, le nouveau Curé sera soutenu par le fondateur et le patron de Châteaulin, saint Idunet. La prière des moines est puissante.

Notre-Dame veillera sur lui comme sur le représentant de son Fils. Nul mieux qu'elle ne connaît les droits de Notre Seigneur à l'obéissance des hommes. Le mot qu'elle disait aux serviteurs de Cana : « Faites tout ce que mon fils vous ordonnera », elle nous le répète encore à tous. Elle le dit aux paroissiens en leur montrant le prêtre, car le prêtre est l'interprète humain des volontés de son divin Fils.

†

Archives diocésaines de u nper et Léon

Prêtres et fidèles sont encore sous le charme de la parole épiscopale que déjà M. Kerjean est à l'autel, entonnant le *Credo*. Et la messe continue au milieu du recueillement général.: tous prient avec ferveur aux intentions qui leur ont été indiquées par leur Evêque et leur Curé.

Après l'*Ite missa est*, Monseigneur bénit solennellement l'assistance, entonne le *Te Deum* et, précédé de tout le clergé, quitte le chœur pour se rendre processionnellement au presbytère.

La fête est terminée. Les fidèles se hâtent sur le parcours de la procession pour recevoir une dernière bénédiction épiscopale, puis rentrent chez eux, remerciant Dieu de leur avoir donné pour pasteur et pour père un prêtre digne de succéder au Curé qu'ils viennent de perdre, et désireux de faire chez eux le bien qu'il a fait dans tous les postes qu'il a précédemment occupés.

Daigne le Seigneur lui faciliter l'accomplissement de son ministère et le conserver longtemps à l'affection de ses nouveaux paroissiens !

Y. P.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand pardon du 8 Septembre.** — Le pardon annuel de N.-D. du Folgoat a attiré, cette année, une foule de pèlerins encore plus considérable que de coutume. Comme toujours, ce fut une belle manifestation de foi et de piété.

La veille de la fête est consacrée à l'adoration du T. Saint-Sacrement, qui reste exposé durant toute la journée. La grand'-messe est chantée, à la basilique, par M. Paugam, aumônier à Brest, et les vêpres, au Champ du Couronnement ; M. Caroff, économe de l'Ecole Saint-Louis, adresse la parole aux assistants. Les pèlerins, qui déjà deviennent de plus en plus nombreux, annoncent un beau pardon.

A huit heures, a lieu la procession aux flambeaux : on se croirait à Lourdes. Toutes les maisons du bourg sont illuminées ; on remarque notamment la belle décoration lumineuse de la chapelle en plein air.

La procession rentre à l'église et, devant le T. Saint-Sacrement qui a déjà reçu bien des « visites », a lieu l'Heure Sainte. Rien de plus beau, de plus touchant : une foule innombrable chante tour à tour le *Credo*, le *Pater*, le *Parce*, selon les actes, supérieurement développés par le prédicateur, M. Maguet, recteur de Ploudaniel.

A partir de ce moment jusqu'à la grand'messe, l'église ne se désemplira pas. Les confessionnaux sont littéralement assaillis ; depuis minuit, des messes sont dites d'heure en heure, pendant lesquelles plus de 5.000 communions sont distribuées. C'est un spectacle consolant de voir l'empressement que montrent les pèlerins à recevoir leur Dieu : il faut vraiment avoir vu cette nuit sainte pour goûter le parfum de piété qui s'en exhale.

†

Le lendemain est tout spécialement consacré à Marie. Vers 9 heures, arrivent les processions de 22 paroisses dont voici les noms : Lesneven, Goulven, Kerlouan, Kernoués, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, Saint-Méen, Trégarantec, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Le Drennec, Kernilis, Plabennec, Pencran, La Forest, Landivisiau, Guipavas, Plouédern, Plounéventer, Landéda, Dirinon. Elles sont reçues, à la porte de la basilique, par le distingué et sympathique recteur de la paroisse, M. Le Pape : croix et bannières se donnent l'accolade en signe de bienvenue, et toutes ces enseignes demeurent à l'église jusqu'au moment des vêpres.

A 10 heures, a lieu la grand'messe en plein air : M. le Curé de Saint-Louis de Brest, officie, assisté de MM. Autret et Mélanson, en présence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, de Mgr Roux, prélat de la maison du Pape, de plus de 150 prêtres. Les chants bien enlevés par la foule, nombreuse malgré les ardeurs extraordinaires du soleil, sont dirigés par M. Coajou, vicaire à Guipavas.

A l'Evangile, M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, prononce une fort belle allocution : il chante la puissance de Notre-Dame du Folgoat et sa sollicitude pour ses enfants, dans un breton très pur, avec une force et une conviction qui n'ont pas manqué de faire éclater la lumière surnaturelle dans l'intelligence de nos bretons et d'enflammer dans leurs cœurs l'amour de Marie et de son divin Fils Jésus.

Le clergé retourne ensuite processionnellement à l'église, et bientôt les pèlerins envahissent les restaurants du Folgoat qui ne peuvent suffire.

Au presbytère, M. le Recteur reçoit le clergé et quelques autres personnages de marque, en particulier des membres du Parlement venus, eux aussi, en pèlerinage : M. l'amiral de Cuverville et M. Pichon, sénateurs ; M. Villiers, député. Divers toasts sont prononcés et finalement, Monseigneur, heureux de témoigner à M. le Recteur l'estime qu'il a pour lui et le remercier du soin avec lequel il a, avec son vicaire, préparé cette belle fête, lui confère la mozette de curé-doyen...

†

A 2 h. 1/2, commence la grande procession à laquelle prennent part, outre la paroisse du Folgoat, toutes celles qui sont venues en pèlerinage. C'est un spectacle magnifique. La variété et la richesse des croix, des bannières et même des costumes forcent l'attention, ce pendant que les chants exécutés par mille poitrines répètent les louanges de Marie. Celle-ci, d'ailleurs, a sa place dans le cortège. Son image vénérée s'avance, portée par huit forts jeunes gens du Folgoat, précédant immédiatement les prélats ; derrière, l'on remarque MM. Biban-Poudec et Kerjean, maire et adjoint du Folgoat, Villiers, député, ceints de leurs écharpes. Bientôt le cortège arrive à la chapelle en plein air, magnifiquement décorée par les religieuses du Folgoat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les vêpres sont alors chantées, et Mgr Duparc, répondant au besoin de son cœur et au désir des fidèles toujours heureux d'entendre leur évêque, leur adresse quelques paroles. Il les entretient de la Vierge et de la Foi, qui depuis des siècles fait accourir tant de pèlerins au vieux sanctuaire, et les exhorte à avoir une foi véritablement agissante : celle qui se traduit dans tous les détails comme dans l'ensemble de la vie....

La bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement est ensuite donnée et la procession se remet en marche. C'est bientôt la dislocation ; car les paroisses s'en vont, à mesure qu'elles arrivent à l'entrée du chemin qui les conduira chez elles. Celle du Folgoat rentre seule dans l'église, pour y ramener la statue miraculeuse. Les cérémonies officielles sont terminées : cependant beaucoup de pèlerins tiennent encore à adresser à Marie une dernière prière et un prochain au revoir.

Heureuse journée, féconde en grâces de toutes sortes : elle finit comme elle a commencé dans le calme et la piété. C'est, d'ailleurs, la caractéristique de toutes les fêtes et solennités du Folgoat.

X...

Nous donnerons, dans notre prochain numéro le compte-rendu du Pèlerinage du Tiers-Ordre à N.-D. du Folgoat, le 10 Septembre.

Brest. — **Retraite de la Jeunesse Catholique.** — La retraite annuelle de la J. C. a eu lieu au Collège Saint-Louis, mis gracieusement à notre disposition par l'aimable Supérieur de l'établissement. Une trentaine de jeunes gens de la région brestoise se sont rendus à l'invitation de M. le chanoine Kerisit, et suivirent tous les exercices de la retraite. Parmi les autres, retenus dans la journée par leurs occupations, beaucoup tinrent à venir chaque jour assister à la messe et au sermon du soir. Ils voulaient ainsi prouver à leurs frères qu'ils étaient de cœur avec eux, durant ces saints jours et enviaient leur bonheur.

« Qui pourrait dire, en effet, les fruits de ces retraites ? Celui-là seul qui y prend part. C'est dans la retraite que se retrempent les âmes découragées ; c'est dans la solitude qu'aiment à se réfugier les forts, pour préparer de nouveaux progrès ; c'est là surtout, dans ce nouveau Cénacle, que se forme l'élite qui doit assurer les succès futurs. On ne peut rien sans une élite : l'expérience le prouve assez. Un groupement n'arrivera jamais à la réalisation d'une conception, à des fins sérieuses et durables, s'il ne renferme dans son sein quelques hommes résolus, instruits et disciplinés qui constituent son élite. La formation de ces élites recevra divers noms, suivant le but poursuivi ; toujours cependant l'idée restera la même.

Notre but dans l'A. C. J. F. est le plus noble que nous puissions concevoir : la restauration de l'ordre social chrétien dans notre pays. Ce but, nous ne pouvons l'atteindre sans le Christ. « Si le Seigneur ne veille lui-même sur la cité, c'est en vain que s'exercera la vigilance des sentinelles. » Si le Christ ne forme lui-même ses soldats, c'est en vain que ceux-ci travailleront pour sa gloire.

Nos amis l'ont bien compris. Ils sont venus docilement écouter les enseignements du Maître, et il n'est pas un seul d'entre eux qui ne soit résolu d'en tirer profit. Ils furent, d'ailleurs, bien édifiants durant cette retraite.... Entrons à la chapelle : personne ne se détourne : on ne suspend pas pour si peu un entretien avec l'Hôte divin ! Quel recueillement chez tel ou tel retraitant ! On devine les soupirs d'amour qu'il lance vers le Tabernacle. Allons dans les cours : c'est le même calme, le même recueillement : tout le monde médite, tout le monde étudie son passé et combine ses plans pour l'avenir. — Assistons à une instruction : l'attention soutenue de l'auditoire, même au milieu de ces chaudes après-midi d'été, nous paraît admirable. M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon connaît, d'ailleurs, si bien l'art de captiver les jeunes gens !

Et remarquez-le bien, ce sont des jeunes gens qui mènent pour la plupart une vie très active, où le silence trouve peu de place. Et cependant ils obéissent docilement, dès le premier jour, aux appels de la cloche. Les moines du moins ont, pour en arriver là, l'entraînement !

Il est vrai que le silence n'est pas continuel ; on a même noté la gaieté qui régnait entre les retraitants, pendant les récréations. Il n'en est pas moins vrai qu'après ces courts moments de relâche, on se remet bien vite au silence...

†

Des journées si bien employées ne pouvaient que s'écouler très vite : nous sommes déjà à la messe de communion, où 80 jeunes gens s'approchèrent de la sainte Table. Quel heureux moment que celui où Jésus descend dans notre cœur, à la fin d'une retraite ! Que de choses on a à lui dire ! Que de grâces à lui demander ; que de promesses à lui faire !

A la fin de la messe, M. le Recteur de Saint-Pierre fit plusieurs nouveaux « Chevaliers de Malte », en épinglant sur la poitrine des nouveaux adhérents l'insigne de notre Association, et en leur recommandant de le porter toujours avec fierté.

A 10 heures, nous étions encore tous réunis, à l'église paroissiale, pour la grand'messe. Nous y avons compté 110 insignes groupés autour du drapeau de la J. C. Puis un petit déjeûner réunit une cinquantaine de convives ; on y porte quelques toasts : au Pape, à Mgr l'Evêque, à M. le Curé de Saint-Louis...

Il était juste aussi qu'avant de se quitter on échangeât ses vues sur les divers moyens d'étendre notre Association. Une petite séance d'études vint nous en fournir l'occasion.

Enfin, vers 4 heures, eut lieu le Salut de clôture. M. le Curé de Saint-Louis avait accepté de le donner. Après la cérémonie, il adressa quelques mots aux assistants. Il leur rappela les grâces reçues pendant la retraite et, avant de les laisser rentrer dans la

Archives diocésaines de [redacted]nper et Léon

lutte, il leur recommanda la pratique de la vertu indispensable à l'apôtre, la pureté. Une grande dévotion à la T. Ste Vierge et la participation fréquente au banquet eucharistique les mettront en garde contre le vice contraire à cette vertu... Il termina sa belle allocution en leur donnant de tout cœur sa plus paternelle bénédiction.

L'auditoire, vivement ému, se courba humblement sous la bénédiction du Pasteur de la paroisse. La retraite était terminée. On se sépara, non sans s'être plusieurs fois serré la main et sans s'être donné rendez-vous à l'année prochaine. ENER.

LESNEVEN. — **Fondation d'une « Association amicale » des Anciens Elèves du Collège** — Sur l'invitation de M. l'abbé Moënner, principal du collège de Lesneven, les anciens élèves de la maison s'y réunissaient le jeudi, 7 Septembre. Ils étaient là au moins 360, dont 160 prêtres et 200 laïques. Dans quel but? Pour fonder, entre condisciples de tout âge et de toute condition, une Association amicale.

Des sociétés de ce genre existent pour beaucoup d'établissements publics ou libres, et toujours elles participent au caractère de la maison qui leur donne naissance. Celle du collège Saint-François n'échappera pas à cette loi.

C'est donc à la chapelle qu'a lieu le premier contact. A 10 heures, M. l'abbé Gloanec, ancien principal, célèbre la sainte messe devant tous les congressistes réunis ; et M. le chanoine Roull, principal honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, dans une allocution émue, vraiment familiale, expose le but de l'Association projetée, établit nettement les caractères de la maison : *piété et travail*. Depuis la fondation du collège, en 1835, par le bon abbé Roudaut, de Kerlouan, en passant par M. l'abbé Chenu, puis le saint abbé Daniel (c'est, je crois, l'expression de Sarcey), l'excellent et spirituel M. Cohanec, M. l'abbé Follioley, qui fut ensuite proviseur des lycées de Laval, Caen et Nantes, jusqu'à nos contemporains MM. Roull, Gloanec et Moënner, l'impulsion a toujours été la même : donner une éducation essentiellement forte et chrétienne, une instruction littéraire et scientifique de premier ordre. L'Université n'a pas eu à rougir de cet établissement mi-laïque, mi-ecclésiastique, où l'entente, sauf de très rares exceptions, a toujours été parfaite ; et les inspecteurs généraux ne se sont pas fait faute de lui donner fréquemment des témoignages de haute satisfaction.

Quand M. le chanoine Roull eut terminé sa trop courte allocution, un ancien élève de la maison (dont je n'ai pu savoir le nom) chanta, avec cœur et beaucoup de talent, une cantate exprimant la fidélité indéfectible des anciens élèves à l'idéal qui leur avait été proposé. La bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, clôtura la partie religieuse de la fête.

†

C'est au grand réfectoire qu'eut lieu la nomination du Bureau, ainsi composé :

Président : M. le sénateur Pichon ;

Vice-présidents : M. l'abbé Moënner, principal ; M. Odeyé, maire de Lesneven ;

Secrétaires : M. l'abbé Colin, ancien professeur ; M. Trémintin, avocat, conseiller général de Plouescat ;

Trésorier : M. Francès, négociant à Lesneven.

Comme membres du Conseil, on choisit des prêtres et des laïques, répartis par tout le département.

L'assemblée acclame comme présidents d'honneur : M. le chanoine Corrigou, vicaire général honoraire, M. le chanoine Roull et M. l'abbé Gloanec, anciens principaux de la maison.

La discussion des statuts, menée rondement et avec une humour enjouée par M. le sénateur Pichon, fut vive et courtoise. Le désir évident de tous était de témoigner de la sympathie au Collège qui nous a élevés, et de venir au secours des camarades malheureux.

Ce mot « camarades » adressé par un sénateur, sans doute à des hommes mûrs, élevés à de hautes dignités, mais aussi à des jeunes gens, frais émoulus du collège, traduisait, de façon heureuse, l'impression générale. En ce moment, on ne voyait ni la position sociale, ni le caractère sacerdotal ; on se reportait au temps où l'on était sur les mêmes bancs, et la bonne et sainte amitié pouvait former un lien affectueux, provenant d'une même éducation, entre un abbé Le Roux, entré au collège en 1841, un M. de Méré, âgé de 77 ans, qui demandera vainement où sont « ceux du cours », et un jeune avocat, un jeune médecin ou un bachelier de la dernière session...

Ce fut au banquet, sous la grande salle de récréation et à l'ombre des vieux arbres, que la joie de se retrouver put se donner carrière. L'essai de se grouper par cours ne réussit pas complètement ; mais bah ! connaissance était vite liée, et la conversation vive, pétillante, roulait sur les débuts de la maison, les vieux professeurs, les promenades, les succès, et aussi les absents.

Quand le moment des toasts est venu, M. le Président proclame la nécessité absolue de l'éducation chrétienne, et adresse un souvenir ému aux disparus, aux victimes de la lutte pour la vie. M. l'abbé Colin, d'une voix claironnante, raconte en vers bien troussés la vie du collège, dépeint les Principaux successifs, et déploie tant de verve que les jeunes en sont, semble-t-il, presque jaloux. M. l'abbé Moënner, principal, adresse des remerciements à tous, spécialement aux organisateurs de cette fête si cordiale. Il n'oublie que lui-même, ce qui amène des protestations joyeusement véhémentes. M. l'abbé Gloanec ajoute les derniers traits à l'historique du Collège, rappelle ses succès et n'omet ni les amis ni les protecteurs. Tour à tour prennent la parole : M. Trémintin ; M. Soubigou, conseiller général de Lesneven ; M. l'abbé Duclos,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recteur de Guilers ; M. Masseron, avocat, tous accueillis par des applaudissements, des bans répétés. Jamais fête ne fut plus joyeuse, ni agapes plus fraternelles.

« A l'année prochaine », tel est le mot d'ordre, qu'échangent, dans une dernière poignée de main, officiers et avocats, médecins et curés, négociants, laboureurs et ouvriers, réunis un instant par la belle amitié du Collège...

Pendant le banquet, une dépêche, accueillie par les acclamations unanimes des assistants, était venue apporter à la nouvelle Association les vœux et les meilleures bénédictions de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Un ancien.

Ergué-Gabéric. — Nous avons reçu un intéressant compte-rendu du Pardon de N.-D. de Kerdévot. L'abondance de matière nous oblige à en remettre la publication au prochain numéro.

Pour nos soldats. — Les retraites de conscrits ont lieu en ce moment, et vont se continuer, la semaine prochaine. Puis viendra le départ de la classe et l'entrée à la caserne, que les parents chrétiens ne voient pas sans une inquiétude trop justifiée.

Pour soutenir les jeunes soldats, dans ce milieu plein de dangers, des œuvres ont été fondées et donnent les meilleurs résultats. Nous en reparlerons, nous contentant de signaler aujourd'hui l' « **Association des Pères de famille chrétiens** ». Fondée à Versailles en 1895 et honorée d'un bref du Saint Père en 1899, elle s'occupe. entre autres œuvres, de faire accueil, dans leurs diverses garnisons, aux soldats chrétiens qui sont éloignés du foyer familial et n'ont ni parents, ni amis dans la ville où ils ont été envoyés.

Dans chacune de ces villes, ou peu s'en faut, l'Association a un ou plusieurs correspondants qui veulent bien convoquer chez eux les jeunes soldats, ou même aller les quérir à la caserne.

Les noms, avec indication des numéros de régiment et de compagnie, doivent être adressés au général Bonnet, président de l'Association, 8, avenue Debasseux, à Versailles ; ces renseignements seront transmis au correspondant local, qui fera le nécessaire.

ON DEMANDE, immédiatement, **une Directrice**, avec brevet élémentaire, âgée de 25 ans au moins, pour l'école libre de Nizon.

Pour les conditions, s'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, dont la santé est bien remise et se maintient, a repris toutes ses occupations habituelles et ses audiences.

Lundi matin, 11 Septembre, il a reçu Mgr Terzian, patriarche arménien, avec Mgr Kopenian, archevêque du même rite. Pie X s'est entretenu durant une heure avec eux des intérêts de la communauté catholique arménienne et notamment du prochain Concile arménien, qui se tiendra à Rome en Octobre.

Mort d'un cardinal. — Son Em. le cardinal Puzyna, prince-archevêque de Cracovie, est mort le 8 Septembre, à l'âge de 69 ans.

Il était né le 13 Septembre 1842, à Gwozdziec, dans le diocèse de Lemberg. Avant d'embrasser la carrière ecclésiastique, il entra d'abord dans l'administration civile et ne fut ordonné prêtre qu'en 1878. Vicaire à Przeworsk, puis chanoine de la cathédrale de Przémysl, il fut nommé, le 26 Février 1886, évêque, au titre de Memphis, et auxiliaire de l'archevêque latin de Lemberg. Transféré à Cracovie, le 22 Janvier 1895, Mgr Puzyna fut créé le 15 Avril 1901 cardinal-prêtre du titre des saints Vital, Gervais et Protais ; il reçut le chapeau le 9 Juin 1902.

C'est lui qui, au dernier Conclave, éleva l'exclusive de l'Autriche contre l'élection de S. E. le cardinal Rampolla.

Cette mort élève à 24 le nombre des chapeaux vacants.

Le Sacré-Collège compte actuellement 28 cardinaux italiens, 4 espagnols, 3 français, 2 autrichiens, 2 hongrois, 2 allemands, 1 anglais, 1 belge, 1 brésilien, 1 portugais, un nord américain.

Pie X et Bossuet. — S. Em. le cardinal Merry del Val vient d'adresser, au nom du Pape, la lettre suivante à Mgr Marbeau, évêque de Meaux, à propos des prochaines fêtes pour l'inauguration du monument érigé dans la cathédrale de Meaux.

Ce document est écrit en français et publié dans les *Acta Apostolicæ Sedis*.

Monseigneur,

Notre Saint-Père le pape Pie X applaudit de grand cœur au noble projet que vous avez conçu d'inaugurer avec solennité le monument élevé dans l'église cathédrale de Meaux à la très illustre mémoire de Bossuet, grâce à la pieuse initiative de S. G. Mgr de Briey et au généreux concours des catholiques de France et des autres nations.

Sa Sainteté ne peut que se réjouir du couronnement d'une entreprise déjà louée et encouragée par le Souverain Pontife

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Léon XIII, dans sa lettre du 4 Décembre 1900 au cardinal Perraud. Avec son prédécesseur d'heureuse mémoire, le Saint-Père se félicite des honneurs qui vont être rendus au grand évêque, qui mérita d'être appelé « l'Aigle de Meaux », et dont le génie chrétien fut la gloire de la France, de l'Eglise et, l'on peut dire, de l'humanité tout entière.

C'est avec raison que Votre Grandeur veut convier à la fête prochaine, avec les catholiques français, les Evêques et les Corps savants ; les uns et les autres seront à leur place auprès des cendres de ce pontife, pasteur zélé de son peuple, et, tout ensemble, l'honneur des lettres chrétiennes. Les uns et les autres méditeront avec fruit les enseignements de celui qui, après avoir rappelé aux puissants de la terre, avec l'incomparable éloquence de sa parole, « les grandes et terribles leçons » de la Providence, savait se faire petit avec les petits, pour catéchiser les humbles et les pauvres, et distribuer à tous le pain de la vérité.

Au pied de ce monument, fidèles et pasteurs apprendront à aimer davantage la divine vérité de l'Eglise et sa hiérarchie. Les défenseurs du dogme se rapelleront les arguments invincibles des immortels ouvrages de ce docteur, qui dépensa ses forces et sa vie à défendre la doctrine catholique. Les incroyants eux-mêmes ne pourront pas se soustraire à une salutaire émotion, en face de ce noble génie, qui a élevé la raison humaine jusqu'à sa plus haute perfection, et qui n'a pas craint de rehausser la sublimité de son intelligence, en acquiesçant de plein cœur aux enseignements et aux divins préceptes de la foi.

D'avance, à tous ceux qui, sur votre appel et votre invitation, prendront part à cette fête : membres du clergé et de l'épiscopat, représentants des sciences et des lettres, le Souverain Pontife accorde bien volontiers, ainsi qu'à Votre Grandeur et à ses diocésains, la bénédiction apostolique.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, les assurances de mon parfait dévouement en Notre-Seigneur.

R. Card. Merry del Val.

BIBLIOGRAPHIE

La Messe et la Vie chrétienne, par M. l'Abbé de Gibergues, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. In-16 de 240 pages, 1 fr. 25. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Faire comprendre la Messe, qui est l'acte essentiel de la religion, et y rattacher toute la vie chrétienne, tel est le double but de ce bel ouvrage. Les considérations les plus élevées et les plus profondes sur le Sacrifice Eucharistique, ses fins et sa valeur, y sont jointes aux réflexions les plus pieuses et aux conseils les plus pratiques. Un souffle surnaturel pénètre toutes ces pages, véritable trésor pour ceux qui veulent progresser dans la vie chrétienne par l'imitation de Jésus-Christ !

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 22 Septembre 1911. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Quête ; Retraite ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; N.-D. du Folgoat ; Ergué-Gabéric ; Loc-Brévalaire ; Pont-l'Abbé ; Cléder ; Pour nos soldats.

III. — Chronique générale : Rome ; Chambéry ; A propos du vin de messe ; Inutiles !

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de Notre-Dame de la Merci, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 25. — De la férie. — Ou office votif des Sts Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 27. — S. Cosme et S. Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 28. — S. Wenceslas, Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 29. — S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Octobre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landeleau	du 23 au 24 Septembre.
Guiler	du 25 au 26 —
Landunvez	du 27 au 30 —
Tréflévénez	du 1er au 2 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent être faits, comme les années précédentes, du *1er Octobre au 2 Novembre*, conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII. L'illustre Pontife a ordonné que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». C'est là, en même temps qu'une exhortation pressante à la prière, une parole d'espérance ; et elle nous assure que, pour implorer le secours divin et obtenir la protection toute puissante de la T. Sainte Vierge, nous ne pouvons rien trouver de plus efficace que la dévotion et la formule de prière que la Mère de Dieu elle-même indiqua comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques.

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, demander le secours dont nous avons si grand besoin. Devant le T. Saint-Sacrement exposé, nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, des souffrances et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons la pitié de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son chef vénéré, sur notre cher pays, sur nous-mêmes...

Nous renouvelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône, *dimanche prochain*, avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche, 1er Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la Prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête devra être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les Œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En annonçant cette quête au prône de *dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien montrer, en quelques mots, l'importance de plus en plus grande des œuvres de préservation et de persévérance pour l'enfance et pour la jeunesse.

III. Retraite. — Dimanche 24 Septembre, à 6 heures du soir, s'ouvrira au Grand Séminaire, une retraite pour les séminaristes qui vont être appelés à faire deux ans de service militaire. Cette retraite sera prêchée par M. Calvez (Hervé), vicaire à Saint-Louis de Brest.

IV. Nominations. — M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, est nommé directeur des retraites de la Salette (Morlaix), en remplacement de M. le chanoine Kerjean.

Sont nommés maîtres d'études :

A l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper : MM. Bodénès, jeune prêtre de Plogastel-Daoulas, et Jacolot, jeune prêtre de Guipavas ;

A l'Institution Notre-Dame du Créisker, à Saint-Pol de Léon : MM. Herry, jeune prêtre de Plougoulm, et Mingam, jeune prêtre de Plougar ;

A l'Ecole Saint-Yves, à Quimper : M. Crocq, jeune prêtre de Douarnenez ;

A l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours, à Brest : M. Bescond, jeune prêtre de Lampaul-Plouarzel.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Merrien, vicaire de Telgruc, décédé le 16 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**

II. — **Les écoles chrétiennes.**

III. — **Missions.** — LAMPAUL-GUIMILIAU, *du 18 Sept. au 7 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Quéinnec ;
TRÉBABU, *du 24 au 30 Septembre.* Président, M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ;
TRÉMAOUÉZAN, *du 24 au 30 Septembre.* Président, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix ;
LANDUNVEZ, *du 24 Septembre au 7 Octobre ;* Président, M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper ;
PLOUZANÉ, *du 24 Septembre au 15 Octobre.* Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis ;
SAINT-GOAZEC, *du 1er au 14 Octobre.*
LANRIVOARÉ, retraite paroissiale (retour de Mission), *du 24 Septembre au 1er Octobre.* Président, M. Masson.

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les hommes, *du 1er au 7 Octobre ;*
MORLAIX, *(La Salette)*, retraite bretonne pour les hommes (particulièrement pour les jeunes gens revenant du service) *du 8 au 14 Octobre.*
QUIMPER et QUIMPERLÉ retraites bretonnes pour les femmes, *du 8 au 14 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 25 Septembre,* solennité de Saint-Mathieu, fête patronale. Les messes sont aux heures habituelles. A *10 heures,* grand'messe chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin. Sermon par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric.

Les reliques de S. Mathieu sont exposées à la vénération des fidèles, et on les donne à baiser à l'issue des vêpres.

Pèlerinage de Lourdes. — Malgré nos efforts, il a été impossible d'emmener tout le monde, le sixième train étant déjà complet quand nous annoncions qu'il était formé. De là et d'autres causes, telles que l'inexpérience des organisateurs et l'inexactitude des correspondants, des retards et des complications qui, ces derniers jours, ont affolé le télégraphe et le téléphone. Ceux qui restent sont très mécontents, et beaucoup de ceux qui partent ne le sont guère moins. On recevra, avec reconnaissance, les observations qui pourraient améliorer le service.

Quant aux réclamations, elles devront être remises immédiatement au Secrétariat de l'Evêché, afin que les remboursements puissent être opérés dans le cours de la semaine prochaine.

LA DIRECTION.

Nos 3.200 pèlerins sont partis, dimanche, aux heures que nous avions indiquées, et sont heureusement arrivés à Lourdes, lundi dans la soirée.

M. le Directeur a bien voulu nous adresser le télégramme suivant, daté de mardi 11 h. 34 du matin :

« Excellent voyage. Temps superbe. Tout va bien.

» Les exercices habituels ont commencé mardi matin. Magnifique grand'messe, au Rosaire. Belle allocution de Monseigneur.

» Nous prions pour l'Eglise, la France, le diocèse, pour tous les absents.

» ORVOEN. »

Au moment où paraîtront ces lignes, les pèlerins se disposeront à quitter Lourdes. Leurs parents et amis — tous nos lecteurs — aimeront à les suivre par la pensée, au retour comme à l'aller. Nous donnons donc, comme d'habitude, le tableau des heures de départ et d'arrivée des différents trains.

Horaire des trains (Retour).

Stations.	1 Gris.	2 Bleu.	3 Blanc.	4 Rouge.	5 Vert.	6 Jaune.
Lourdes (départ)	8 58m	1 30s	1 10s	1 53s	» »	» »
Bordeaux	3 33s	8 48	7 57	8 22	» »	» »
Nantes	1 50m	6 55m	7 22m	8 10m	5 15m	9 15m
Redon	3 39	8 46	9 17	9 59	7 1	11 4
Auray	5 22	10 33	11 4	11 46	8 47	12 48s
Lorient	6 12	11 24	11 55	12 46s	10 9	1 39
Quimperlé	6 17	11 59	12 30s	1 21	10 44	2 13
Rosporden	7 22	12 43	1 6	1 57	11 20	2 48
Quimper	7 48	1 13	1 33	2 24	11 47	3 14
Châteaulin	9 »	» »	2 22	3 16	12 50s	4 6
Landerneau	10 37	» »	3 51	4 53	2 14	5 30
Brest	» »	» »	» »	» »	3 4	6 18

Nécrologie. — I. M. A. MERRIEN. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Merrien, vicaire de Telgruc, décédé le 16 Septembre, le jour même où il accomplissait sa 47e année.

Né à Douarnenez, le 16 Septembre 1864, M. Merrien (Arthur-Edmond) fut ordonné prêtre le 1er Mai 1890 et nommé vicaire d'abord à Motreff (17 Juin 1890), puis (7 Février 1893) à Telgruc où, pendant dix-huit ans, il s'est dépensé sans compter aux travaux d'un rude ministère.

Prêtre d'une foi simple et forte, M. Merrien était aimé de tous pour sa bonté, comme pour son entrain et sa gaieté de bon aloi. Depuis plusieurs années sa santé était mise à l'épreuve, mais sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bonne humeur restait toujours la même... Durant sa dernière maladie, survenue à la suite d'une légère opération chirurgicale, il montra une grande patience et une pleine résignation à la volonté de Dieu. Après avoir reçu les derniers sacrements avec les plus vifs sentiments de piété, il expira — après cinq jours de souffrances — en invoquant Notre-Dame de Lourdes, dont il voulait être, encore cette année, le dévot pèlerin...

Après un service funèbre célébré à Telgruc, le corps de M. Merrien a été transporté à Douarnenez, où l'inhumation a eu lieu, lundi, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

R. I. P.

Un service solennel de huitaine, pour le repos de l'âme de M. Merrien, sera célébré en l'église paroissiale de Telgruc, mardi 26 Septembre, à 10 heures.

II. — Dans l'Enseignement libre. — La mort a passé dans les rangs du personnel enseignant de nos écoles libres, durant ces dernières vacances, donnant à tous une leçon salutaire.

1. Le lundi 21 Août, en Saint-Yvi, la tombe se refermait sur le jeune Jean-Louis Jourdren. Il venait d'avoir 18 ans — l'âge des rêves d'or et des longs espoirs —, et déjà Dieu l'appelait à la récompense. Après ses études, faites au Cours Normal, un court passage à Briec, puis à Landerneau, avait suffi pour lui gagner l'estime de ses supérieurs et l'affection de ses collègues; car il fut comme maître ce qu'il avait été comme étudiant : l'ami du devoir et du règlement. Aussi Dieu l'a-t-il appelé de bonne heure à rejoindre là-haut les jeunes, les Jean Berchmans et les Stanislas Kostka, qui lui servirent de modèles....

2. Samedi dernier, 16 Septembre, environ 30 prêtres, 50 instituteurs libres et un grand nombre d'amis conduisaient à sa dernière demeure M. François Berthévas, — plus connu jadis sous le nom de Frère Michée —, directeur du Pensionnat Saint-Joseph, à Landerneau.

Avec lui disparaît de notre enseignement libre un de ces hommes dont on n'apprécie pleinement la valeur que lorsqu'ils ne sont plus.

Né à Henvic, le 3 Janvier 1858, François Berthévas se sentit de bonne heure appelé à la vie religieuse et entrait au Noviciat des Frères de Ploërmel. Un oncle lui avait, du reste, donné l'exemple et son frère devait bientôt l'y suivre. Ce dernier mourait récemment directeur du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin.

Nous ne suivrons pas le jeune Frère dans les différentes étapes de sa vie d'enseignement. Disons simplement qu'il se montra partout un religieux exemplaire, scrupuleux observateur de sa règle; avant d'exiger plus tard de ses subordonnés l'accomplissement de leur devoir, il avait commencé par en donner l'exemple. Arrivons rapidement au Pensionnat Saint-Joseph de Landerneau, où s'écoula

la plus notable partie de sa vie. D'un abord assez froid, qui cachait un cœur très sensible et bon, M. Berthévas était un administrateur distingué. Aussi lorsque, en 1894, M. Cloarec, alors connu sous le nom de Frère Bernard, fut appelé au poste de visiteur, choisit-il M. Berthévas pour lui confier l'avenir du Pensionnat Saint-Joseph qu'il laissait florissant. M. Berthévas avait alors trente-six ans. Et pendant dix-sept ans, malgré la sécularisation, les vexations, les tracas et les persécutions de toute sorte, l'établissement est resté prospère.

Mais cette persécution continuelle, opiniâtre, finit par avoir raison d'une vie qui semblait devoir être longue, et les dernières perquisitions aussi mesquines que brutales ne contribuèrent pas peu, sans doute, à en hâter le dénouement. Depuis le mois de Mai, les forces baissèrent sensiblement, et bientôt tout espoir sembla perdu. Mais telle était la patience du malade qu'on ne l'entendait jamais se plaindre, au point que l'on était presque tenté de se demander s'il souffrait. C'est avec effusion de cœur et les larmes aux yeux qu'il témoignait sa reconnaissance à tous ceux qui, durant sa maladie, lui apportèrent quelque marque d'attachement. D'un cœur bien reconnaissant aussi il remercia M. l'aumônier qui lui proposait les derniers sacrements, et bientôt, sans secousse, sans agonie, son âme passait dans l'éternité.

Aux milliers d'élèves qui l'ont connu, à ses nombreux collègues et amis il réclame une dernière marque de sympathie, l'aumône d'une prière.

R. I. P.

N.-D. du Folgoat. — **Pèlerinage des Tertiaires Franciscains.** — Le pèlerinage du Tiers-Ordre de Saint-François à N.-D. de la Salette à Morlaix, le 20 Août, avait eu un beau succès; celui qui s'est rendu à N.-D. du Folgoat, le 10 Septembre, a été encore plus éclatant. Il comprenait environ 1.200 Tertiaires. Mais ce qu'on ne saurait assez exprimer, c'est le cachet de piété profonde qui les caractérise. Les cérémonies se déroulent avec un recueillement touchant, et les prières sortent ardentes et des cœurs et des lèvres. Les disciples du Poverello portent le crucifix sur la poitrine comme insigne de l'Ordre et programme de leur conduite. Ils prient les bras en croix comme les orantes des catacombes romaines. Ils cherchent la doctrine de la pénitence et de l'amour divin dans la plaie du Cœur de Jésus et de son imitateur fidèle, François le Séraphique. Les résultats, bien que modestes, sont consolants...

A 5 heures du matin, le 10 Septembre, sept camions ornés du crucifix, de bannières et d'oriflammes, portant chacun environ 25 personnes, traversaient Brest en une longue procession (elles sont cependant interdites à pied). Les pèlerins chantaient des cantiques ou priaient, à travers la ville et la campagne. Dans la campagne, les paysans se découvrent, se signent, parfois se mettent à genoux, et dans les bourgs les cloches sonnent, quand passent les chars franciscains.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il y a là toute une poésie pieuse, digne des *Fioretti !*

Celle qui organise depuis sept ans cette marche processionnelle est une chrétienne humble, ardente, passionnée pour la cause de Jésus.

Les autres pèlerins prennent le train — un train spécial organisé par la Compagnie départementale — à 6 h. 18. Là encore les chants ne cessent de retentir.

Nous ne décrirons pas les cérémonies saintes qui s'accomplirent au Folgoat. Mentionnons-les simplement : messe de communion ; allocution ; grand'messe avec sermon ; bénédiction des bannières de Saint-Louis de Brest et de Saint-Marc ; cérémonie de vêture et de profession ; conférences populaires en plein air et en plein soleil, avec acclamations ; chant des vêpres ; procession et salut ; allocutions diverses ; rénovation de la profession dans le Tiers-Ordre et consécration à la Sainte Vierge ; bénédiction papale, bénédiction des objets de piété. Puis, quand les cérémonies sont achevées, les prières reprennent en un remous harmonieux, jusqu'à ce que les bras tombent de fatigue. Un dernier cantique : *Loué soit Jésus-Christ.* Puis ce sont les adieux et l'au-revoir à l'année prochaine.

Il est 5 heures. Les pèlerins regagnent qui les camions enguirlandés, qui les wagons enfumés. Les camions arrivent à Brest à 9 heures, sur la place Saint-Martin. Beaucoup viennent voir ce retour, désormais populaire à Brest.

Puisse le Tiers-Ordre se développer de plus en plus en Bretagne, y faire fleurir la foi et la piété sous l'égide de la croix.

Un tertiaire est un chrétien qui porte le Christ sur sa poitrine et, loin d'en rougir, y conforme sa doctrine et sa conduite.

Loué soit Jésus-Christ ! — Toujours. P. N.

Ergué-Gabéric. — **Pardon de N.-D. de Kerdévot.** — Je reviens de Kerdévot, pardon célèbre entre tous ceux de Cornouailles. La gracieuse chapelle à la flèche dentelée, son beau placître, sa fontaine et son calvaire, son rétable si merveilleux ont été souvent chantés, décrits et représentés. Les curieux y accourent en grand nombre, mêlés à la foule pieuse des pèlerins.

Ceux qui s'y rendent pour la première fois s'étonnent devant les longues caravanes qui, depuis le matin, se dirigent vers la chapelle : pèlerins isolés, qui s'en vont pieds nus, le chapelet à la main ; familles au complet, dans une voiture trop étroite. On entend bientôt la plainte grossissante des mendiants qui implorent la piété des pèlerins ; à chaque pas, des auberges rustiques sont dressées contre les grands talus. Nous rencontrons des pèlerins de la première heure : ils sont arrivés, dès la veille, pour prier N.-D. de Kerdévot et demander au prêtre le pardon de leurs fautes, pardon que l'on demande avec plus de foi et plus de contrition aux pieds de la Mère de miséricorde.

Ce ne sont pas des pèlerins, ils n'ont point fait leur *pardon*,

ceux-là qui passent à Kerdévot sans s'agenouiller devant Notre-Dame et sans recevoir la sainte communion. Grâce à Dieu, les vrais pèlerins sont nombreux ; dès la veille, avant les premières vêpres, les confessions ont commencé, et les prêtres de la paroisse, aidés pourtant de nombreux confrères du voisinage, suffisent à peine à entendre tous ceux qui se présentent.

†

Le dimanche matin, les messes se célèbrent à toutes les heures, depuis cinq heures. De très nombreux pèlerins s'approchent de la Sainte Table et prolongent, après la communion, leur entretien avec Jésus.

Au dehors, avant la grand'messe, je me suis longtemps arrêté à considérer le spectable édifiant des pèlerins de Kerdévot. Posté près du calvaire, je les vois passer sans interruption, faisant le tour de la chapelle bénie, un cierge à la main, en répétant leurs *Ave Maria* ; plusieurs marchent pieds nus. On leur fait place, personne ne se retourne ni pour sourire, ni pour railler.

Depuis la première messe, l'église ne désemplit pas. A 10 heures, encore, de vaillants pèlerins, confessés la veille, ont demandé la sainte communion. Les cloches sonnent la grand'messe ; la sonnerie, longue et joyeuse, ébranle la flèche élancée. La foule se presse dans l'église, qui semble déjà remplie ; plusieurs suivront les cérémonies par les portes laissées ouvertes. L'église, très belle et très gracieuse par elle-même, a été décorée avec richesse ; le rétable doré brille au-dessus de l'autel.

Les prêtres font leur entrée au chœur ; ils sont venus nombreux. L'officiant, M. le chanoine Bargilliat, est assisté de M. l'abbé Picard, vicaire de Landudal, et de M. l'abbé Brénéol, maître d'études à Saint-Vincent.

Après l'aspersion, la procession s'organise : les croix, les bannières et les statues sont confiées aux paroissiens et paroissiennes du Grand-Ergué ; tous s'honorent de cette distinction, et je ne doute pas que la Vierge et son divin Fils ne leur accordent en ce jour une bénédiction spéciale.

L'attitude générale est bonne et recueillie, même chez ceux qui n'ont pas pris place dans le cortège. Derrière le clergé marchent le maire et ses adjoints, tous trois ceints de leur écharpe. La procession fait le tour du placître, contournant les auberges et les tentes. A un moment donné, du point où je me trouve placé, la chapelle disparaît, cachée dans un feuillage épais. La flèche semble s'élancer du tronc même du vieux chêne, rare débris du grand bois qui ornait autrefois le placître.

La foule est rentrée dans l'église ; elle assiste, grave et recueillie, au saint sacrifice. Il fait bon être là : les fidèles sont vraiment unis au prêtre qui prie pour eux. Ils chantent ; les chants de la foule sont beaux, quand on y sent une âme, et les chants religieux sont les plus beaux. Tout ce peuple enlevait avec enthousiasme le chant magnifique du *Credo* royal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après le prône de M. le Recteur, M. le chanoine Orvoën, curé de la Cathédrale, monte en chaire. Prenant pour texte les mots de l'Ecriture : *Ego mater pulchræ dilectionis*, il montre en Marie l'exemple du chrétien qui vit dans l'amour de Dieu par la pratique d'une dévotion vraie et sincère. Il invite ses auditeurs à contempler les éloquentes sculptures du rétable de l'autel ; ils y voient retracées les principales scènes de la vie de la Vierge.... Tous suivent, émus, les leçons que l'orateur dégage de ces vieux panneaux de chêne, œuvre d'un artiste à la foi vive.

Le prédicateur est descendu de chaire, les yeux sont toujours fixés sur le rétable doré. Puis la messe se poursuit, sans interrompre la méditation commencée dans l'explication de ces tableaux.

La messe finie, la foule, sans impatience, sort de la chapelle. Je me plais alors à considérer cette multitude aux costumes si divers et si pittoresques. A ce moment, hélas! la foire commence ; ce mélange du jeu populaire et profane à la note pieuse de nos pardons est trop dangereux pour ceux-ci ; et l'on ne saurait trop regretter cet envahissement de la terre sainte de nos pèlerinages. A Kerdévot, il faut le reconnaître, nos forains n'ont point troublé les offices ni la procession.

L'heure des vêpres rassemble de nouveau la foule des pèlerins ; le placître pourtant est moins silencieux. La chapelle sera comble, les pèlerins ne font pas défaut. Dans le même ordre que le matin, et pour le même parcours, la procession se met en marche. Le diacre et le sous-diacre de la messe s'avancent au milieu des prêtres, portant le reliquaire vénéré de Kerdévot. Sur le parcours, les curieux sont plus nombreux. Près du calvaire, un peintre s'essaie à prendre un coin du pardon et même, dit-on, l'ensemble de la procession. Puisse-t-il sur sa toile donner la note vraie de ce pardon de Kerdévot.

Ni les mots, ni la peinture ne sauraient reproduire cette pénétrante et délicieuse impression que ressentent les pèlerins dans cette atmosphère si religieuse de nos Pardons bretons.

Que Notre-Dame de Kerdévot bénisse ses fidèles pèlerins ; que ceux-ci viennent, chaque année, plus nombreux et plus confiants implorer sa miséricorde !

***

Loc-Brévalaire. — **Bénédiction de l'église restaurée.** — Loc-Brévalaire est une charmante petite paroisse, située sur une colline qu'arrose le Diouris ; les habitants sont de fervents chrétiens. Depuis longtemps ils voyaient avec peine leur vieille église, qui leur est chère à tant de titres, menacer de tomber en ruines ; et ils se demandaient avec inquiétude si ce malheur n'allait pas en amener un autre : la suppression de la paroisse. Heureusement, l'administration diocésaine, au courant de la situation, nomma à Loc-Brévalaire un jeune recteur qui avait déjà été mêlé aux constructions. Celui-ci, dès son arrivée, se mit à l'œuvre. Voyant qu'on ne pourrait pas facilement bâtir une église neuve, il

se résolut, un peu à contre cœur peut-être, à restaurer l'ancienne.

Les travaux extérieurs viennent de se terminer et, dimanche dernier, 17 Septembre, M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand Séminaire, vicaire général, quittant un instant ses nombreuses occupations, fit à la petite paroisse de Loc-Brévalaire l'honneur insigne de venir bénir son église restaurée.

Après la cérémonie de la bénédiction, dont les chants furent lestement enlevés par M. Pouliquen, vicaire à Plabennec, et M. Colin, directeur de l'école libre de la même paroisse, M. le Supérieur célébra la grand'messe. A l'Evangile, M. le chanoine Billon, curé-doyen de Plabennec, dans une allocution originale, personnelle, dont il a le secret, rappela aux paroissiens ce qu'est une église et le respect qu'ils lui doivent porter...

Quelques instants après, M. le Recteur remercia, en son nom et au nom de ses paroissiens qu'il aime tant, tous ceux qui étaient venus, en assistant à la cérémonie, leur apporter les marques de leur sympathie : d'abord M. le Supérieur du Grand Séminaire, dont le dévouement ne recule devant aucune fatigue quand il s'agit de faire plaisir, spécialement aux humbles et aux petits ; M. le curé de Plabennec, des bonnes paroles qu'il venait d'adresser à ses paroissiens, et surtout des conseils si éclairés qu'il lui a donnés pendant les dix années qu'il eut l'honneur et le bonheur d'être son vicaire ; puis M. le recteur de Plouvien auprès de qui, dans toutes les difficultés, il a trouvé toujours de précieux encouragements. S'adressant à M. Chaussepied, l'architecte « déjà universellement connu dans le diocèse », M. le Recteur le félicite d'avoir su tirer si bon parti de la vieille église de Loc-Brévalaire. Après avoir exprimé ses regrets de l'absence de M. Migot, l'entrepreneur aussi habile que consciencieux, M. le Recteur adressa ses remerciments aux confrères présents, à tous ses paroissiens qui l'ont aidé, l'on ne peut mieux, à restaurer l'église ; il a également un souvenir pour les étrangers qui ont contribué aux frais de la restauration, et surtout pour une famille chrétienne qui a fait don du maître autel en pierre...

Après les vêpres et la bénédiction du T. Saint-Sacrement, les paroissiens de Loc-Brévalaire se séparaient en se félicitant d'avoir désormais une église digne et bien éclairée....

Un ami de Lopré.

Pont-l'Abbé. — **Noces de diamant d'une religieuse.** — C'est chose assez rare que des noces de diamant. La communauté des Augustines de Pont-l'Abbé a eu le bonheur d'assister à pareille fête. Le samedi 9 Septembre, la Mère Martin de Saint-Hyacinthe, après soixante ans de vie religieuse, renouvelait, avec la même joie et le même amour, le sacrifice qu'elle avait fait à Dieu, dès sa prime jeunesse.

La bonne Mère aurait souhaité, dans sa modestie, célébrer ce soixantième anniversaire dans le silence et le recueillement devant Dieu. La piété filiale de celles dont elle a été, par deux fois, la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mère, et l'amitié de ses supérieurs ne leur ont pas permis de laisser passer cette journée sans unir leurs prières à ses actions de grâces.

Aussi bien l'Eglise approuve le sentiment naturel de l'homme qui le porte à célébrer les événements marquants de son existence. Fait pour l'éternité, l'homme semble vouloir fixer la mobilité du temps qui s'écoule, en renouvelant, chaque année, le souvenir des faits qui l'ont ému davantage, par la joie et par la douleur. Mais il est des anniversaires que Dieu lui-même semble avoir voulu consacrer d'une façon spéciale. « Vous célébrerez la cinquantième année, a dit le Seigneur au peuple hébreu ; *Sanctificabitis annum quinquagesimum*. » Si chaque homme, à qui il est donné de renouveler la mémoire des bienfaits dont Dieu l'a comblé pendant cinquante ans, doit un jour lui offrir ses remerciements, que dire de la religieuse qui a porté pendant soixante années les joies et les douleurs d'une vie de sacrifice et de dévouement ? N'est-ce pas une grande grâce entre toutes les grâces, et ne doit-il pas sortir de son cœur et de ses lèvres un hymne de reconnaissance envers Dieu pour un don si excellent ? C'est le sentiment qu'éprouvait la bonne Mère et tous ceux qui ont pris part à la cérémonie qui s'est déroulée dans l'humble chapelle de Pont-l'Abbé, cérémonie bien touchante quoiqu'on ait tenu à lui conserver un caractère de grande simplicité.

Mgr Fléiter, le père de la famille religieuse depuis de nombreuses années et l'ami des premiers jours, qui a pris sa grande part de toutes ses tristesses comme de toutes ses joies, présidait. Il apportait à la vénérée jubilaire la bénédiction paternelle de Mgr l'Evêque, témoignage de l'affectueuse estime que Sa Grandeur porte aux Religieuses et à la Mère Saint-Hyacinthe en particulier. Près de lui un clergé peu nombreux, la fête devant se passer dans la plus stricte intimité.

Pendant la messe, en présence de Notre-Seigneur qu'elle allait recevoir, devant le vénéré Supérieur, la bonne Mère a, d'une voix ferme et claire, renouvelé ses vœux « de pauvreté, chasteté et obéissance en perpétuelle clôture, et de s'employer au service des pauvres tous les jours de sa vie ».

Après la messe, Mgr Fléiter s'est approché de la grille et, laissant parler son cœur, il a expliqué, en quelques paroles simples, d'une éloquence pénétrante, les grands enseignements qui se dégagent de la célébration de noces de diamant. Il faudrait avoir entendu cette charmante allocution. Essayons d'en donner une faible idée.

« Le diamant est la pierre précieuse par excellence : aucune autre ne l'égale en valeur et en éclat. Ainsi fut votre vie religieuse : mérites sans prix, œuvres sans nombre qui aux yeux du ciel ont plus d'éclat que les plus beaux diamants. Votre âme est comme un beau diamant qui après avoir réfléchi les rayons brillants du plein midi, dans l'activité et le dévouement, nous envoie, à cette heure, les clartés adoucies du crépuscule ; d'un crépuscule, si calme, si

serein, qu'il donne l'impression non d'une mort prochaine, mais d'une vie nouvelle : écartons donc de cette fête toute idée de tristesse. Un écrivain illustre n'a-t-il pas appelé la vieillesse « la vie » montante ». Oui, depuis votre entrée en religion, votre âme n'a cessé de monter, et elle montera encore jusqu'à ce qu'elle s'épanouisse en une vie plus parfaite, dans l'éternité. Ce qui convient aujourd'hui c'est la reconnaissance, l'action de grâces ; car, en vérité, vous pouvez dire avec l'apôtre : « Dieu m'a aimée, *dilexit » me* »..... Ici, l'éminent orateur, évoquant les différentes étapes de la vie de la bonne Mère, leur fait une application touchante du *dilexit me*.

« Le diamant est aussi le plus résistant des corps. Comment parler de résistance à une religieuse, dont le corps est sans force ? Mais l'âme, avec sa fidélité inébranlable au devoir, à la règle, pendant soixante ans, n'a-t-elle pas comme la solidité du diamant ? Si le corps ne peut plus offrir grande résistance, l'âme, la volonté doivent rester fidèles jusqu'à la fin... »

Dans l'après-midi, Monseigneur a réuni les religieuses dans la salle de la communauté. L'héroïne de la fête, qui a supporté vaillamment les fatigues de la journée, malgré ses 85 ans, est présente. Le vénéré prélat s'est entretenu simplement avec les bonnes Mères et avec la Mère Saint-Hyacinthe, qu'il connaît depuis cinquante ans. Que de souvenirs évoque leur mémoire, si fidèle chez tous deux !... Pendant près d'une heure, Monseigneur a tenu son auditoire sous le charme de sa parole simple et instructive. Puis les plus jeunes de la famille ont dit, en l'honneur et à la louange de leur Mère, des poésies où elles proclamaient ses vertus religieuses et suppliaient Dieu de la laisser longtemps encore à leur affection, pour leur servir de modèle.

Avec elles nous souhaitons à la Mère Saint-Hyacinthe encore de nombreuses années : assez pour laisser se dissiper l'appréhension qui, nous le savons, la tourmente, de voir sa chère communauté, échappée à tant de périls, s'éteindre faute de sujets. Après la fermeture de leurs classes, les Augustines ont ouvert, toutes grandes, les portes de leur maison à tous ceux qui cherchent un abri : pensionnaires, prêtres et laïcs, malades de plus en plus nombreux, vieillards et incurables. Or, le recrutement est devenu très pénible. Faudra-t-il donc abandonner les œuvres entreprises, renoncer à d'autres depuis longtemps caressées, ou les livrer à des mains mercenaires ?...

Rassurez-vous, bonne et révérende Mère, Dieu qui a permis le développement de vos œuvres d'assistance, a désigné dans sa sagesse les ouvrières qui doivent les faire prospérer, et il ne sera pas dit que des Bretonnes, par infidélité à une vocation de dévouement et de sacrifice, auront laissé tomber une des rares maisons religieuses que la persécution avait épargnées.

Un témoin.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Cléder. — **Pardon de N.-D. d'Espérance.** — Dimanche 17 Septembre, a eu lieu, à Cléder, le grand pardon de N.-D. d'Espérance, sous la présidence de Mgr de Guébriant, vicaire apostolique du Kiang-Chang.

Dès que la nouvelle de cette présidence se fut répandue, ce pardon, déjà très suivi d'ordinaire, prit aux yeux de la population, qui sentait tout le prix de la faveur qui lui était faite, les proportions d'un événement. Aussi la fête de N.-D. d'Espérance a-t-elle revêtu, cette année, une splendeur inusitée et, grâce à une prévoyante organisation et à un temps exceptionnellement agréable, on peut dire qu'elle a été de tout point achevée.

De bon matin, les fidèles arrivent nombreux pour rendre leurs hommages à N.-D. d'Espérance et à son divin Fils ; jusqu'à l'heure de la grand'messe, c'est un défilé ininterrompu entre l'église paroissiale et la table de communion de la chapelle.

Vers 9 heures, des galeries du clocher ornées de pavois, les sonneurs aux aguets découvrent l'approche de Mgr de Guébriant. Les quatre cloches éclatent aussitôt en joyeuses envolées pour annoncer l'heureuse nouvelle à la population, déjà massée sur la place pour recevoir le prélat. Monseigneur descend au presbytère et se rend immédiatement à l'église présider un service funèbre que, par une délicate et touchante attention, ses nombreux fermiers de Cléder ont recommandé pour l'âme de M. le comte de Guébriant, son père.

A 10 heures a lieu la grand'messe, célébrée pontificalement par Monseigneur. Il est assisté de M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph. M. l'abbé Roué, de Saint-Pol de Léon, et M. l'abbé Quéméneur, de Plouzévédé, font office de diacre et de sous-diacre d'honneur, pendant que M. l'abbé Rohan, professeur à N.-D. du Creisker, et M. l'abbé Herry, professeur à N.-D. de Bon-Secours, remplissent les fonctions de diacre évangéliaire et de sous-diacre. On remarque au chœur MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; Godec, curé de Plouescat ; Morvan, recteur de Roscoff ; M. le Curé-Doyen de Plouzévédé ; MM. les Recteurs de Sibiril et de Tréflaouénan, etc.

L'Evangile chanté, M. le Curé-Doyen de Plouzévédé monte en chaire et, d'une éloquence calme et soutenue, retrace devant l'immense auditoire, visiblement impressionné, les plus belles pages du livre d'or des merveilles de Notre-Dame à l'égard de ses enfants. Après l'Elévation, M. l'abbé Gloux, premier vicaire de Cléder, accompagné de M. Lazennec, organiste de la cathédrale de Saint-Pol de Léon, interprète, avec un rare bonheur d'expression, un superbe *O Salutaris* de Gounod.

A l'issue de la grand'messe, Mgr de Guébriant, précédé du clergé, se rend processionnellement au presbytère où il dépose ses ornements pontificaux. Quelques minutes après, un repas lui est offert, auquel prennent part, avec le clergé, M. le comte de Mun, député, M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon et MM. les Conseillers paroissiaux.

Au dessert, des toasts sont échangés. D'un mot très simple et bien senti, le bon chanoine de Cléder exprime sa gratitude à Mgr de Guébriant, qui a bien voulu consentir encore à porter l'allégresse au milieu d'une population qui lui appartient à des titres tout particuliers d'affection et d'attachement. Il rappelle la profonde satisfaction avec laquelle le clergé tout entier du Léon recevait, la veille, la nouvelle de la distinction honorifique dont le saint évêque missionnaire venait d'être l'objet de la part de Monseigneur de Quimper. D'un mot aimable, enfin, il remercie M. le comte de Mun, M. le comte de Guébriant, MM. les Chanoines et tout le clergé présent, du gracieux concours que tous lui apportaient en cette journée de l'Espérance, qui sera aussi désormais celle d'un beau souvenir. Il n'exprime qu'un regret : c'est qu'un deuil douloureux soit venu arracher à cette fête celui qui, par son ardente foi et son inébranlable attachement à son Recteur, se serait fait une gloire d'y figurer au premier rang, M. le comte de Kermenguy, maire de Cléder.... Monseigneur redit la joie qu'il éprouve de se retremper dans l'affection d'une famille paroissiale, qui est vraiment la sienne, et le très doux souvenir qu'il en gardera dans les missions lointaines ; car, maintenant qu'il est chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper, tout conspire à distraire sa pensée de ses chers Chinois et à la ramener vers notre beau diocèse.

†

A l'heure des vêpres, l'église paroissiale, si spacieuse, est de nouveau remplie de fidèles qui chantent les « grands tons » avec entrain. Avant la procession, Monseigneur monte en chaire et, dans un affectueux épanchement de cœur, exhorte la bonne population de Cléder, au milieu de laquelle il aurait vécu s'il n'avait tout quitté pour Dieu, à rester fidèle aux habitudes de foi qu'elle a reçues de ses pères, à se pénétrer plus profondément encore des vérités surnaturelles dont les habitudes chrétiennes ne sont que le cadre et à ne pas se laisser dépasser, sur ce point, par ses frères chrétiens de Chine... L'émotion est intense lorsque Monseigneur, après une courte pause, reprend dans le breton le plus pur les grandes lignes de son discours. Il termine par de touchants adieux à la bonne population de Cléder, pour laquelle il promet d'offrir chaque année le saint Sacrifice de la messe, le jour du pardon de N.-D. d'Espérance.

Dès que Monseigneur est descendu, croix et bannières s'organisent pour la procession. Elle se déploie peu à peu dans toute son ampleur, dans l'allée de peupliers qui conduit au cimetière. Tout au front après la croix, une charmante section enfantine de petits marins en col bleu portent gravement, sous la conduite d'une Sœur blanche, une jolie goelette aux voilures déployées ; viennent ensuite les longues files d'enfants de Marie encadrant des groupes nombreux qui, à des intervalles assez rapprochés, mais cependant bien observés, portent les images, les bannières, les croix et les

Archives diocésaines d Quimper et Léon

reliquaires. On remarque avec plaisir un certain nombre de gracieuses cornettes parmi les toilettes blanches.

De nombreux fidèles suivent le clergé : au premier rang on peut voir M. le comte de Mun, M. et Mme de Guébriant. Au sortir du cimetière, le clergé s'arrête un instant pour saluer N.-D. d'Espérance dans son petit sanctuaire ; puis, reprenant sa marche, la procession contourne l'église paroissiale, au milieu d'une foule recueillie qui s'incline sur le passage de Monseigneur.

La procession remonte au cimetière, rentre à l'église, au chant des litanies, et la magnifique fête se termine par la bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement. X...

Pour nos soldats. — Les dernières retraites de conscrits ont lieu en ce moment. Nous en donnerons un compte-rendu succinct, la semaine prochaine, en publiant — par cantons — les listes des paroisses qui ont fourni des retraitants.

Nous espérons donner aussi le nom et l'adresse des prêtres chargés de l'Œuvre militaire, dans les villes de garnison où sont envoyées les recrues de notre département.

Dès aujourd'hui, nous rappelons les avis TRÈS IMPORTANTS déjà publiés les années précédentes, au sujet des **secours religieux aux soldats malades.**

Aux termes des circulaires ministérielles (15 Novembre 1905, 24 Janvier 1906), tout soldat malade a le droit de recevoir la visite d'un « ministre du culte », s'il la demande personnellement, de vive voix ou par écrit. Nous rappelons brièvement les moyens pratiques que doivent prendre les conscrits pour s'assurer les secours religieux, en cas de maladie ou d'accident :

Écrire (ou faire écrire) en *double* une déclaration conçue à peu près en ces termes : « Je soussigné.... soldat au.... régiment à...., réclame l'assistance d'un prêtre catholique, pour le cas où je serais blessé ou malade, à l'hôpital ou ailleurs. Prière de le prévenir ».

Un exemplaire de cette demande pourra être épinglé par le soldat dans son livret ou dans son paquetage, de façon à être trouvé facilement en cas d'accident. Un autre exemplaire sera remis à l'aumônier de la garnison, ou à un camarade de confiance qui se chargera de prévenir le prêtre.

Les parents chrétiens devront s'assurer si leur fils a pris ces précautions. Ils peuvent écrire dans le même sens au colonel de son régiment.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler aux familles qu'il est de leur devoir, dès qu'elles apprennent qu'un des leurs est à l'hôpital, d'exprimer leur volonté formelle, au besoin par dépêche adressée au médecin-chef de l'hôpital militaire, que le malade soit visité par l'aumônier. Enfin, il est bon que les parents sachent qu'ils peuvent obtenir, au chemin de fer, des billets à prix réduits pour aller voir leur enfant malade.

ON DEMANDE, immédiatement, **une Directrice**, avec brevet élémentaire, âgée de 25 ans au moins, pour l'école libre de Nizon.

Pour les conditions, s'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

INSTITUTRICE LIBRE désire faire des intérims jusqu'au 1er Janvier.

S'adresser à la *Semaine religieuse*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Pour la première fois depuis son élection, S. S. Pie X goûte des vacances relatives. Les audiences continuent à être très limitées : en ces derniers jours, le Pape a reçu Mgr Lega, doyen des Auditeurs de Rote ; S. Em. le cardinal Gennari, préfet de la Congrégation du Concile ; S. Em. le cardinal de Lai, secrétaire de la Consistoriale.

Ce repos — qui est d'ailleurs tout le contraire de l'oisiveté ! — a sur la santé du Saint-Père le plus heureux effet. On admire maintenant plus que jamais la vivacité d'esprit, l'aimable enjouement, la promptitude de pensées qui font, aujourd'hui, comme toujours, le charme de la conversation du Saint-Père.

Pie X n'ignore pas les nouvelles sensationnelles que des correspondants à court d'informations improvisent sur son compte. Il s'en amuse aimablement. Il racontait spirituellement, ces jours derniers, comment il avait appris lui-même, de cette manière, après une nuit d'ailleurs excellente, « le malaise inquiétant dont le Pape avait été pris durant la nuit précédente » !

⁂

La franc-maçonnerie, représentée par la Société « Giordano Bruno », avait projeté — à l'occasion du 20 Septembre — une manifestation sur la place Rusticucci, presque en face de Saint-Pierre. Les catholiques romains avaient pris toutes leurs dispositions pour protester publiquement contre ce nouvel outrage au Souverain Pontife. Devant cette attitude des catholiques, le gouvernement italien a interdit la manifestation anticléricale.

CHAMBÉRY. — **La guerre à l'Enseignement chrétien.** — Le collège ecclésiastique de Saint-Pierre d'Albigny vient d'être fermé, contre toute justice. Mgr Dubillard a écrit au Supérieur, M. l'abbé Dupont, la lettre suivante :

« Valonne (Doubs), le 3 Septembre 1911.

» Bien cher Monsieur le Supérieur,

» J'ai appris avec une grande douleur et une amère tristesse la fermeture du collège de Saint-Pierre d'Albigny. Après nous en

Archives diocésaines d Q nper et Léon

avoir spoliés par la loi de Séparation, on brise sans raison le bail régulier qui nous en laissait la libre jouissance encore pendant plusieurs années. Ainsi s'ajoute l'injustice à l'injustice.

» Protestons de toute l'énergie de notre âme et ne cessons de protester par nos paroles, par notre plume et par nos actes, jusqu'à ce que justice nous soit rendue. Il faut bien espérer que l'iniquité n'aura qu'un temps, que la justice immanente dont parlent nos gouvernants se fera entendre et qu'un jour ou l'autre nous rentrerons en possession de ces biens qui sont les nôtres et dont les lois humaines n'ont pu nous enlever la juste et légitime propriété.

» Veuillez agréer, bien cher Monsieur le Supérieur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

» † FRANÇOIS-VIRGILE,
» *Archevêque de Chambéry.* »

A propos du vin de messe. — Communiqué de l'évêché de Perpignan :

Diverses maisons de commerce du diocèse de Perpignan, d'ailleurs fort honorables, se recommandent, directement ou indirectement, soit de l'autorité diocésaine, soit de certains ecclésiastiques, pour la fourniture du vin de messe, Monseigneur l'Evêque a le devoir de déclarer, une fois pour toutes, que la question du vin de messe est trop délicate et trop grave, au point de vue de la conscience, pour qu'il puisse se porter *garant* du vin vendu par ces maisons de commerce. Sa Grandeur a, pour le même motif, formellement interdit à ses prêtres de donner à ces maisons une *garantie* quelconque, soit directe, soit indirecte.

Le seul vin de messe que Monseigneur peut recommander et garantir est celui du domaine d'Espira de l'Agly, près Rivesaltes, propriété d'une Société d'ecclésiastiques du diocèse, et dirigé par un prêtre agréé par Monseigneur l'Evêque. Les bénéfices qui peuvent être réalisés sur ce domaine sont entièrement consacrés aux œuvres diocésaines, particulièrement au recrutement sacerdotal.

Inutiles ! — Inutiles ! les meilleurs prônes du dimanche, *si tous les matins les fidèles lisent un journal qui dit tout le contraire !*

Inutiles ! les sacrifices des catholiques pour le Denier du Culte, *si de l'autre main, en achetant le mauvais journal, ils donnent à leurs adversaires des armes pour les battre !*

Inutiles ! les meilleures écoles et les meilleurs catéchismes, *si l'enfant, en rentrant, trouve sur la table un journal qui dit le contraire !*

Inutiles ! les communions fréquentes et les œuvres de persévérance, *si, chaque jour, jeunes gens et jeunes filles se salissent le cœur par de mauvais romans !* (Abbé SOULANGE-BODIN.)

BIBLIOGRAPHIE

Pochette du conscrit français, in-18 de pp. 64, sous couverture parcheminée, 11e édition soigneusement revue. **Prix** : 1 exemplaire franco, 0,20 cent. ; 50 ex. franco, 6 fr. 95 ; 100 ex. franco, 12 fr. 15. (Lyon-Paris, librairie Emmanuel Vitte.)

En soixante pages, l'auteur donne aux conscrits les plus sages avis, agrémentés d'anecdotes et de traits empruntés à la vie du soldat. Et le jeune homme qui quitte sa famille pour se lancer dans l'inconnu n'aura qu'à suivre, point par point, ces conseils paternels, simplement présentés par un prêtre, pour qui l'existence militaire n'a pas de secrets. Il s'en trouvera bien...

N. B — Un exemplaire sera envoyé gratuitement, à titre de spécimen, à tous ceux de nos lecteurs qui en feront la demande à M. Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour, Lyon.

Les Miracles de N. S. Jésus-Christ. Par l'abbé L.-Cl. FILLION, de Saint-Sulpice, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris, consulteur de la Commission biblique. — I. *Etude d'ensemble.* — II. *Les Miracles groupés par catégories ; les Miracles étudiés isolément.* 2 vol. in-8° écu, 6.00 — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Dans cet ouvrage, l'auteur a groupé toutes les considérations qui lui ont paru indispensables, ou du moins vraiment utiles, pour l'intelligence scientifique des miracles de Jésus-Christ. M. Fillion y étudie successivement leur nécessité, leurs noms, leur nombre et leur classification, leur crédibilité et leur caractère historique ; les objections et les difficultés qu'on soulève le plus fréquemment contre eux ; leurs traits les plus saillants ; les conclusions qu'on doit en tirer par rapport à Jésus-Christ et à l'Eglise.

Le second volume complete le premier de la façon la plus heureuse Après les vues d'ensemble sur les miracles évangéliques fournies par le Tome I, nous trouvons ici, sur chacun des prodiges de Notre-Seigneur, une étude spéciale, à la fois exégétique et apologétique, qui met parfaitement en relief leur caractère surnaturel et qui répond aux objections rationalistes des quatre-vingts dernières années.

A Quimper, librairie J. Salaun.

LA « REVUE FRANÇAISE » politique et littéraire.

Sommaire du numéro du 10 Septembre 1911.

L'Automobilisme en cas de guerre, par le général LANGLOIS, de l'Académie française. — Les convoitises étrangères dans notre Ouest-Africain, par M. André TARDIEU. — Courrier de Paris : Antoine REDIER — Actualités et Souvenirs : FURET. — La Vie littéraire : Firmin Roz. — Les Petites (nouvelle) : André BEURY. — Pages d'autrefois : Turenne : FLÉCHIER. — La Politique : J. DU PONTCRAY. — Nombreuses illustrations d'actualité.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est resté très indécis avec tendance à la lourdeur. On termine à 93,75 sur notre 3 %, à 91,85 sur l'Extérieure, à 93 fr. sur le Turc Unifié. Les Fonds Russes montrent de la faiblesse.

Nos grandes sociétés de crédit sont assez résistantes.

Calme complet en actions de nos grands chemins français.

Le public a fait un excellent accueil aux obligations 5 % de The Port Argentine Great Central Railways Company, qui ont été émises à 462 fr. 50 par la Banque Alsacienne de Paris.

Le Rio a encore abandonné du terrain à 1.591.

L'action Naphte Lianosoff s'inscrit à 383 Sur un total de bénéfices industriels de 2.913 583 roubles pour les trois dernières années, les sommes affectées aux amortissements avant inventaire ont été de 1.606.383 roubles ; en outre, sur le solde bénéficiaire de 1.307.200 roubles, une somme de 780.620

Archives diocésaines de Quimper et Léon

roubles a été portée aux comptes de réserve et d'amortissement du capital. Au total les prélèvements de prévoyance ont donc atteint 2.387.003 roubles soit un peu plus de 80 °/₀ des bénéfices industriels.

L'action Gold Reefs of Barima s'est tenue fermement à 30 fr. ; ce qui attire particulièrement l'attention sur cette affaire, c'est la haute teneur d'or de ses minerais ; les essayeurs de la Banque d'Angleterre, MM Johnson Matthey and C°, lui assignent une richesse moyenne de 16 dwts 54 à la tonne, alors que la meilleure teneur qui ait été connue au Transvaal, a été de 12 dwts et que la Lucette n'a que 13 dwts.

RELIGIEUSE des Hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour *guérir* radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles m'a guérie. — Ecrire à *Sœur V. Bonnefoy, 31,* rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des Harmoniums **Christophe** et **Étienne.**
Vente, Location et Réparation de tous instruments. — Musique religieuse.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

AMEUBLEMENT D'ÉGLISE EN TOUS GENRES Ancienne Maison TOULARC'HOAT Fondée en 1840.

CAUJAN, Fçois, Succr (LANDERNEAU Boulevard de la Gare, 6)
Restauration. — Statuaire.
Meubles de Salle à Manger et Chambres à coucher. — Literie
Travaux soignés. — Maison de confiance.
Exposition artistique de Brest : **Grand Prix.**

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE PLOËRMEL

Pensionnat primaire. — Cours complémentaires ; enseignement commercial, professionnel, industriel, langues vivantes ; cours préparatoire à l'Ecole d'Agriculture.

Ecole d'Agriculture, sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France, subventionnée par le Conseil général du Morbihan : enseignement théorique et pratique de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la zootechnie et de toutes les connaissances se rapportant à l'agriculture. Cette école, entièrement séparée et indépendante du Pensionnat primaire, a pour directeur effectif M. de Lespinay, ancien élève diplômé et ancien professeur de l'Institut agricole de Beauvais, ancien professeur départemental d'agriculture. L'école reçoit des élèves à partir de 13 ans. Chambres à la disposition des élèves qui en désirent.

Demander programmes et prospectus à M. Hamono, administrateur général.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 29 Septembre 1911. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au sujet de la double catastrophe de Toulon ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'opportunité du Rosaire.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le « Pardon du Rosaire » ; Morlaix ; Kerfeunteun ; Kerlouan ; Lopérec ; Brest ; Petraites de conscrits 1911 ; Œuvres militaires ; Une mesure équitable.

IV. — Chronique générale : Rome ; Le Pape et la France ; Mort de Mgr Touzet, évêque d'Aire ; Paris.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Octobre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres du S. Rosaire, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 2. — Les Sts Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 3. — S. Meloir (ou Mélar), Martyr *(au Propre diocésain).* Semi-double. Rouge.

Mercredi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 7. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur *(au Supplément).* Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréflévénez	du 1er au 2 Octobre.
Plouarzel	du 3 au 6 —
Gouesnac'h	du 7 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I

Presque toutes les victimes de l'accident du cuirassé « la Gloire » appartiennent au diocèse de Quimper et de Léon.

L'Evêque du diocèse adresse à leurs familles ses religieuses condoléances.

Il recommande aux prières du clergé et des fidèles les âmes que la mort vient de surprendre.

Ces enfants du pays, officier et marins, savaient les angoisses patriotiques qui, depuis quelques mois, agitent la France entière.

Ils voyaient dans leurs exercices du temps de paix une préparation aux sacrifices possibles du temps de guerre.

Leur mort prématurée, qu'ils ont affrontée avec tant de sang-froid et acceptée avec tant de courage, prouve à la fois leur esprit de discipline et leur dévouement à la Patrie.

Une telle mort, quand elle est accompagnée de foi chrétienne, se couronne d'un mérite surnaturel ; car, pour le croyant, l'accomplissement du devoir est toujours un acte de religion.

A l'heure opportune, Dieu leur a donné les grâces de repentir et de force nécessaires pour traverser cette épreuve en vrais chrétiens.

Nous Lui demanderons d'y ajouter sa paternelle indulgence, pour qu'ils soient délivrés des peines temporelles dont leurs fautes pourraient les rendre encore redevables à la justice divine.

Nous prierons aussi pour que la France, comprenant le devoir de se réconcilier avec le Dieu qui n'a pas cessé de l'aimer, retrouve, à l'intérieur, la paix dans la liberté, et demeure, au dehors, par l'amour et les sacrifices de ses enfants, puissante et respectée.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Quimper, le 25 Septembre 1911.

II

Un nouveau et plus terrible malheur met la France en deuil.

Plus de deux cents officiers et marins viennent de périr dans la catastrophe du cuirassé « Liberté ».

L'Evêque a fait parvenir à M. le Préfet maritime de Brest ses condoléances et celles du diocèse.

Il sollicite, de son peuple croyant, des prières pour les morts, pour les compagnons d'armes qui leur survivent, pour les parents qui les pleurent.

Une absoute sera chantée, dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse, pour le repos de l'âme des victimes.

A la cathédrale, un service solennel sera célébré aux mêmes intentions, mardi prochain, à 10 heures.

L'Evêque y prendra la parole.

Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Recteur de Tréglonou, M. Mao, professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper ;

Professeur à l'Institution Saint-Vincent de Paul, M. Jaouen, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon ;

Professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, M. Madec, étudiant à l'Institut catholique de Paris ;

Recteur de Cléden-Poher, en remplacement de M. Kerscaven, démissionnaire, M. Morgant, ancien recteur de Scrignac ;

Aumônier du Collège de Morlaix, en remplacement de M. Penven, décédé, M. Bornecque, aumônier du Calvaire, à Landerneau ;

Vicaire à Plougoulm, en remplacement de M. Salaün, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Menn, vicaire de Saint-Evarzec ;

Vicaire à Saint-Evarzec, M. Rozec, surveillant au Collège Saint-Louis, à Brest.

Prêtres instituteurs :

A l'école chrétienne des Carmes, à Brest : M. Jean-Louis Péron, précédemment instituteur à l'école chrétienne de Quimperlé ;

A l'école chrétienne de Quimperlé : M. Tassin, précédemment surveillant à la même école ;

A l'école chrétienne de Guipavas : M. Bervas, précédemment instituteur à l'école chrétienne de Recouvrance ;

A l'école chrétienne de Recouvrance : M. Floc'h, jeune prêtre de Landunvez ;

A l'école chrétienne de Saint-Mathieu de Morlaix : M. Masson, précédemment instituteur à l'école chrétienne de Saint-Martin, à Brest.

Surveillant à l'école chrétienne de Plabennec : M. Yves Le Pape, jeune prêtre de Guimiliau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Opportunité du Rosaire.

La dévotion envers la Sainte Vierge est aussi ancienne que l'Eglise, et on peut dire que le Rosaire, au moins dans son élément essentiel, est la forme primitive sous laquelle s'exprima cette dévotion. Le premier hommage que reçut Marie fut un *Ave*. Si l'*Ave* a cette antiquité, le *Pater* et le *Credo* qui entrent aussi dans la composition du Rosaire, ont presque le même âge : dix-neuf siècles bien sonnés. Voilà donc une très vieille prière, et par suite, très vénérable. Mais peut-elle être encore d'usage dans nos temps actuels ? Les armes de guerre se modifient et se perfectionnent constamment, les anciennes ne sont aptes qu'à figurer parmi les antiquités de musée. Il n'en est pas de même du Rosaire ; au milieu de nos luttes incessantes, il est resté une arme excellente de défense et de conquête, et il s'applique avec une merveilleuse opportunité aux besoins et aux maux de notre temps.

Les hommes de notre temps souffrent de trois plaies principales : l'orgueil de l'esprit, le sensualisme du cœur et la lâcheté de la volonté. Circonvenus de tous côtés par les émissaires de l'Esprit d'erreur, ils se sont laissé prendre aux pièges de ceux que la Sainte Ecriture a si énergiquement stigmatisés du nom de « fabricateurs de mensonges, dont la parole court dans le monde comme une gangrène envahissante ».

Ils ont dit d'abord à leur raison : « Secoue le joug de la foi, renonce à chercher dans le Ciel un Dieu introuvable, sois assez fière pour repousser l'humiliante tutelle d'un Rédempteur ». — Et les hommes de notre temps se sont enivrés de ces flatteries intéressées, et la démence de leur esprit les a précipités dans un **abîme** d'ignorance et d'erreur.

Ils ont dit ensuite à leur cœur : « Si le Ciel est vide, pourquoi vis-tu d'espérances creuses au pied d'une croix morte ? Le plaisir est tout, et celui qui l'atteint fait son salut. » Et les hommes de notre temps ont laissé pénétrer dans leur cœur avec un égoïsme insatiable et des haines violentes, un amour immodéré des jouissances qui les énerve et qui les dégrade.

Ils ont dit enfin à sa volonté : « Les esprits libres, les caractères forts ne se courbent devant aucune idole et ne s'égarent dans aucun temple. S'il te plaît de ne point renier ta foi, du moins cache-la comme on cache un drapeau déshonoré, pour n'être pas exposé à la risée publique. » Et les hommes de notre temps courbent la tête sous une raillerie, et donnent au monde le spectacle de tous les abaissements et de toutes les lâchetés.

Or, à tous ces maux qui affligent les âmes contemporaines, le Rosaire oppose le remède souverain des miséricordes divines.

A toutes les affirmations de l'erreur, il oppose victorieusement les affirmations de notre foi. Le *Credo*, que nous récitons en premier lieu, nous rappelle que la dévotion à Marie trouve son fondement inébranlable non pas dans une sensibilité facile à émouvoir, mais dans une croyance sincère et dans l'intelligence de la doctrine chrétienne. Les quinze mystères du Rosaire, qui nous font assister aux principales scènes du drame de notre Rédemption, sont comme un Evangile abrégé mis à la portée des esprits les plus simples, un Evangile dont la *Salutation angélique* est la traduction toujours fidèle et toujours éloquente.

La Vierge, en l'honneur de qui nous récitons notre Rosaire, n'a pas un nom de beauté seulement, mais un nom de doctrine ; elle s'y montre comme l'organe de la vérité, comme la révélatrice du christianisme intégral ; et c'est tout l'Evangile catholique qui resplendit dans cette gracieuse et puissante synthèse de notre foi.

En même temps qu'il est un remède à l'orgueil et à l'ignorance de l'esprit, le Rosaire est un remède au sensualisme du cœur. Il l'est par la puissance de sa prière rédemptrice, il l'est aussi par les enseignements qu'il nous apporte et les exemples qu'il nous rappelle.

Le Rosaire nous fait contempler l'image de celle que les Pères de l'Eglise ont appelée la gardienne des mœurs, l'espoir des vertus chancelantes, la mère de la chasteté. En nous rappelant que Marie est bénie par les générations croyantes parce qu'elle posséda la plénitude de la grâce, il nous révèle d'abord les profondeurs lumineuses de son âme, et nous y fait apercevoir le miroir sans tache où la splendeur de la sainteté de Dieu se reflète admirablement.

Enfin, le Rosaire est un remède à la lâcheté des volontés. Les hommes de notre temps souffrent de cette plaie, plus encore que du mal de l'impiété. Mais voilà que dans les montagnes qui dominent ce pays de Toulouse où saint Dominique eut la première révélation du Rosaire, dans nos Pyrénées françaises, rayonne, auréolée de miracles éclatants, l'Immaculée Marie : elle vient raviver dans le monde chrétien l'esprit de foi, de prière et de pénitence ; elle se présente un rosaire à la main, pour entraîner les générations présentes à prier avec elle, et pour presser les multitudes, qu'une inexplicable attraction multiplie à ses pieds, de tourner contre l'envahissement de toutes les déchéances cette arme, dont les âges passés ont si souvent éprouvé la force victorieuse. Et sous les yeux de l'impiété étonnée, la Vierge de Lourdes, qui est la Vierge du Rosaire, accomplit ce miracle de restauration morale ; et il s'échappe de la prière qu'elle est venue nous enseigner, des vertus rédemptrices qui tuent la peur et ressuscitent les volontés.

Le Rosaire est donc une prière opportune, et c'est notre devoir d'en redire avec foi les invocations suppliantes. Quelques-uns le considèrent comme un marmottage puéril ; à cette objection, Lacordaire a répondu par cette parole à la fois suave et vengeresse :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le rationaliste sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole ; celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours il ne le répète jamais. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'enseignement chrétien. L'œuvre des catéchismes.**
III. — **Missions.** — LAMPAUL-GUIMILIAU, *du 18 Sept. au 7 Octobre.* Président, la 3e semaine, M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.
LANDUNVEZ, *du 24 Septembre au 7 Octobre.* Président, M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper ;
PLOUZANÉ, *du 24 Septembre au 15 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec ;
SAINT-GOAZEC, *du 1er au 14 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven ;
PLEYBER-CHRIST, *du 1er au 14 Octobre.* Président, la 1re semaine, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ;
MAHALON, *du 2 au 21 Octobre*, Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Briand, vicaire de Gouézec.
IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, Retraite bretonne pour les hommes, *du 1er au 7 Octobre ;*
— Retraite bretonne pour les femmes, *du 15 au 21 Octobre ;*
MORLAIX, *(La Salette)*, retraite bretonne pour les hommes (particulièrement pour les jeunes gens revenant du service militaire), *du 8 au 12 Octobre.*
— Retraite bretonne des Tertiaires, du *15 au 21 Octobre.*
QUIMPER et QUIMPERLÉ, retraites bretonnes pour les femmes, *du 8 au 14 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 1er Octobre*, solennité du S. Rosaire, messes et offices aux heures accoutumées. Après les vêpres, ouverture du Mois du Rosaire : procession dans l'intérieur de l'église ; exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, prière à S. Joseph, Bénédiction.

L'exercice du Mois du Rosaire aura lieu tous les jours du mois, sauf avis contraire, à *7 h. 3/4* du soir. Le jeudi et le dimanche, l'exercice commencera par la procession.

Le *Jeudi 5 Octobre*, à *9 h. 1/4*, messe du Saint-Esprit pour la rentrée des écoles de la paroisse. La messe sera suivie d'une courte instruction et de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On invite spécialement à cette cérémonie les membres de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, les enfants des écoles et leurs parents.

Le *vendredi 6*, 1er vendredi du mois, les prières du Rosaire se feront à la fin de l'exposition du Saint-Sacrement, vers 5 heures du soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois d'Octobre, les exercices du Mois du Rosaire auront lieu, chaque soir, à *8 heures*, excepté le dimanche, où ils suivront immédiatement les vêpres. Exposition du T. Saint-Sacrement, chapelet, litanies, prière à S. Joseph. Bénédiction.

La *Messe du Saint-Esprit*, pour la rentrée des classes, sera célébrée le jeudi, 5 Octobre, à 7 h. 1/2. On y invite les maîtres et les enfants de toutes les écoles.

Le *vendredi 6, à 5 h. 1/2*, messe de communion des bretons ; *8 heures*, réunion des mères de famille ; *8 heures* du soir, des hommes Associés du S. C.

Le *dimanche 8, à 6 h. 1/2*, messe de communion des jeunes filles.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 1er Octobre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jeudi 5 Octobre, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, sainte messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le « Pardon » du Rosaire. — On appelle ainsi, une indulgence plénière, analogue à celle de la Portioncule, accordée par le Pape saint Pie V, en souvenir de la victoire de Lépante (remportée sur les Turcs le 1er dimanche d'Octobre 1571, grâce aux prières des confrères du Rosaire), et confirmée par ses successeurs, notamment par S. S. Léon XIII dans le nouveau catalogue des indulgences du Rosaire, du 29 Août 1899 (n° 62). Nous rappelons ce qui concerne cette précieuse faveur :

1° *Tous les fidèles* peuvent gagner cette indulgence, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie appartenant à une communauté, cloîtrée ou non, collège ou « autre association catholique », peuvent (s'ils s'acquittent des autres prescriptions) gagner la susdite indulgence en visitant la chapelle de leur communauté ou association, quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel de N.-D. du Rosaire.

2° *Comme celle de la Portioncule*, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières depuis *midi veille de la fête, jusqu'à la fin du jour de cette même fête.* (Décret du 26 Janvier 1911), à savoir, pour cette année, depuis *midi, le samedi* 30 Septembre, jusqu'à *minuit le dimanche* 1er Octobre. Les visites doivent être distinctes (sortir de l'église chaque fois). Le choix et la longueur des prières à faire, aux intentions du Souverain Pontife, n'ont pas été déterminés par l'Eglise : on conseille, par exemple, une dizaine de chapelet ou cinq *Pater* et *Ave*.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut être faite le dimanche ou le samedi, dans n'importe quelle église.

Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

MORLAIX *(La Salette)*. — I. Une retraite pour les hommes, *particulièrement pour les jeunes gens revenant du service*, s'ouvrira à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la Salette le dimanche 8 Octobre, à 5 heures du soir, pour se terminer le jeudi 12, dans la matinée.

M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, demande instamment qu'on lui fasse connaître, en temps utile, le nombre des retraitants de chaque paroisse.

II. Le dimanche 15 Octobre, à 5 heures du soir, s'ouvrira la retraite pour les Tertiaires .

III. **La récollection sacerdotale** aura lieu le 2 Octobre, à 10 heures.

KERFEUNTEUN. — **Pèlerinage des paroisses du canton de Quimper**, à la Mère de Dieu, *dimanche 8 Octobre 1911*. — Messes basses à *6, 7* et *8 heures*. A *10 heures*, grand'messe solennelle, chantée par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu. Sermon breton par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin.

Une seule messe basse à l'église paroissiale, à *7 heures*.

Les paroissiens de Kerfeunteun sont priés de se réunir à l'église, à *9 h. 1/2*. Ils se rendront à la chapelle, en chantant des cantiques et en récitant le chapelet.

La musique des « Potred-Ty-Mam-Doue » toujours si dévoués, veut bien nous prêter son concours.

Les groupes des pèlerins de Quimper et des paroisses voisines se joindront à nos paroissiens, à la croix de Messilien.

A *2 heures*, conférence par M. l'abbé Frot, de Quimper.

A *2 h. 1/2*, récitation du chapelet, suivie du chant des vêpres et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Nous invitons nos paroissiens à venir se confesser la veille. Il est bien à désirer que les communions soient nombreuses. Le dimanche matin, nous serons à la disposition des pèlerins, à partir de *6 heures*.

Nous avons confiance que ce pieux pèlerinage attirera, par l'intercession de la Mère de Dieu, les meilleures bénédictions du Ciel sur vos foyers et suscitera dans les paroisses du canton un renouveau de foi et de piété. *Le Recteur de Kerfeunteun.*

KERLOUAN. — **Mission.** — Kerlouan vient d'avoir une Mission. Préparée avec soin, elle a eu un plein succès. D'ailleurs, cela ne doit étonner personne, vu l'esprit chrétien qui règne dans cette paroisse dont le désir était d'avoir la grâce de choix qu'elle n'avait pas eue depuis 14 ans, — vu aussi le choix judicieux des prêtres zélés qui l'ont évangélisée, pendant trois semaines.

La Mission des enfants, commencée le dimanche 3 Septembre, s'est clôturée le jeudi suivant. Le président était M. Guézennec, vicaire à Kersaint-Plabennec, lui-même enfant de Kerlouan, qui a su parfaitement intéresser ses petits compatriotes. Ses collaborateurs, également Kerlouanais, ont rivalisé de zèle avec lui ; c'étaient

MM. Ollivier, vicaire à Cléden-Cap-Sizun ; Le Berre, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ; Le Goff, vicaire à Lampaul-Guimiliau ; Abiven, vicaire au Cloître-Plourin. M. Kerébel, vicaire à Plouguerneau, a déridé les fronts et éclairé l'intelligence de ces chers enfants, par l'explication des tableaux.

La première semaine consacrée aux grandes personnes, et commencée le 10 Septembre, était présidée par M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, qui connaissait déjà les habitants de Kerlouan, dont il a été le voisin pendant plusieurs années et qui ont été heureux d'entendre pendant huit jours sa parole si claire et si sympathique. Il a donné les conférences sur le Décalogue.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ses dignes collaborateurs, connus, pour la plupart, pour leur talent et leur zèle apostolique. M. Salou, recteur de Plougoulm, a donné les conférences sur la Pénitence et sur l'Eglise ; M. Kerlouet, recteur de Plouédern, a expliqué les tableaux ; M. Normant, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, a dirigé le chant.

Si les conférences et les tableaux ont éclairé les intelligences, les sermons ont touché les cœurs et remué les consciences. Ils ont été supérieurement donnés par MM. Coroller, recteur de Saint-Evarzec ; Chapalain, recteur de Bodilis ; Le Séac'h, recteur de la Feuillée ; Féroc, recteur du Pont-de-Buis ; Thomas, aumônier du Lycée de Brest ; Marrec, vicaire à Saint-Marc ; Mazéas, vicaire à l'île de Batz ; Colin, directeur de l'école libre de Plabennec.

Le président de la deuxième semaine, commencée le 17 Septembre, était M. le chanoine Kerjean, qui, malgré sa récente nomination à l'archiprêtré de Châteaulin et malgré ses nombreuses occupations par suite, n'a pas hésité à faire plaisir et à rendre service à son ancien paroissien, M. le Recteur de Kerlouan. Sa parole autorisée, chaude et paternelle, a été écoutée avec la plus religieuse attention. Il a expliqué le Décalogue.

M. Henry, recteur de Tréflez, par ses instructions sur la Pénitence, qu'il donnait pour la première fois, a beaucoup intéressé et éclairé son auditoire. M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist, a parlé de l'Eglise, en trois conférences magistrales ; M. Soubigou, vicaire à Plouédern, pour l'explication des tableaux, marche sur les traces de son distingué recteur ; M. Mével, vicaire à Plouhinec, a comme M. Normant enthousiasmé nos bons Kerlouanais et leur a fait aimer le chant.

MM. Trévidic, recteur du Drennec ; Le Meur, recteur de Plougonvelin ; Bihan, recteur de Saint-Thois ; Morizur, recteur du Cloître-Plourin ; Le Guen, recteur de Kernilis ; Pouliquen, vicaire à Plabennec ; Kerébel, vicaire à Plouguerneau, ont vivement impressionné les fidèles par les sermons, pleins de doctrine et d'onction, qu'ils leur ont donnés.

Nos missionnaires, en partant, nous ont tous déclaré qu'aucune Mission ne leur avait donné plus de satisfaction que celle de Kerlouan ; nulle part ils n'ont trouvé plus de bonne volonté, plus d'entrain, plus d'enthousiasme, plus le désir de bien faire. De

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous côtés aussi, on n'entend que le même refrain, parmi les Kerlouanais : « Comme les jours de la Mission ont passé vite ! quels prêtres zélés et éloquents a choisis M. le Recteur ! Comme nous le remercions !... »

Cette belle Mission a été clôturée, dimanche, par une émouvante procession, dans laquelle une croix commémorative était portée par les conseillers paroissiaux, le maire, les adjoints et les principaux personnages de la paroisse. Au retour de la procession, à laquelle assistaient, dans le plus grand recueillement, plus de 2.000 personnes, M. Caër a parlé des consolations que nous fournit la vue et la méditation de la Croix ; puis la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. Saint Sacrement, et tous se sont retirés heureux, remerciant le bon Dieu des grâces abondantes qu'il leur a distribuées pendant les jours bénis de la Mission.

Un témoin.

Lopérec. — **Le Pardon.** — Si, en Bretagne, tout pardon attire les étrangers, de bien loin même parfois, il n'est pas moins vrai que c'est aussi et surtout une fête de famille.

Cette année, chez nous, ce caractère était plus prononcé que jamais. M. le Recteur, par une délicatesse que tous les paroissiens ont su apprécier, avait fait appel à des membres de la « grande famille » de Lopérec.

En effet, la fête fut présidée par Mgr Fléiter, ancien recteur de la paroisse. Sans doute, son évêque lui a confié d'autres fonctions ; il n'a pas, pour cela, oublié les paroissiens de Lopérec. Et ceux-ci le savent bien. Je n'en veux comme preuve que les démonstrations de joie qui lui ont été faites, dimanche dernier. C'était, parmi les gens d'un certain âge, à qui irait le saluer et non pas lui dire leur nom — car Monseigneur le leur disait d'avance —, mais lui rappeler que c'était lui qui les avait baptisés, préparés à la première communion, mariés, etc... Tous étaient ravis de le revoir.

Au reste, celui qui chanta la grand'messe, M. l'abbé Bodériou, n'est-il pas aussi de la famille, puisqu'il est curé-doyen du Faou ?

Par ailleurs, celui qui monta en chaire après l'Evangile, ce fut un enfant de la paroisse, M. Le Pape, recteur de N.-D. du Folgoat. Aussi, c'est avec un vif intérêt que furent écoutés les enseignements pratiques que la vie de saint Pérec lui suggéra...

Comme toute réunion de famille, celle-ci fut trop courte. On dut se séparer, et bientôt les cloches qui avaient carillonné à l'arrivée de Mgr Fléiter, annoncèrent son départ... ***

Brest. — **Le lancement du *Jean-Bart*.** — C'est vendredi 22, que le *Jean-Bart* a été lancé. Le ministre de la Marine, M. Delcassé, est venu à Brest présider la cérémonie. Il y a quelques années, elle commençait par la bénédiction très solennelle et très touchante du bateau.

Le gouvernement, toujours sous prétexte de neutralité, a supprimé cette bénédiction. Les Loges l'avaient ainsi ordonné.

Depuis que cette mesure irréligieuse a été prise, la marine française a été éprouvée d'une manière étonnante, les catastrophes ont succédé aux catastrophes. On parle de guerre. Espérons que cette épreuve sera épargnée à la France, car nous craindrions de nouveaux désastres. La France officielle a renié Dieu, et la marine ne pourrait opposer aux ennemis qu'une flotte « laïcisée », sur laquelle l'Eglise n'aurait pas eu à appeler la protection divine.

(Echo paroissial.)

Retraites de Conscrits 1911

I. Chateaulin. — **Retraite**, *du 11 au 14 Octobre.* — Paroisses représentées : 22 ; retraitants : 103.

Doyenné de Châteaulin. — Châteaulin, 6 ; Cast, 5 ; Dinéault, 10 ; Locronan, 1 ; Ploéven, 4 ; Plomodiern, 9 ; Plonévez-Porzay, 4 ; Quéménéven, 3 ; Saint-Coulitz, 1 ; Saint-Nic, 7 ; Saint-Ségal, 7.

Doyenné de Châteauneuf. — Collorec, 1 ; Laz, 2 ; Plonévez-du-Faou, 1.

Doyenné du Faou. — Logonna-Quimerc'h, 2.

Doyenné de Pleyben. — Pleyben, 7 ; Brasparts, 5 ; Le Cloître, 5 ; Gouézec, 13 ; Lannédern, 2 ; Lennon, 7.

Doyenné de Sizun. — Sizun, 1.

II. Quimper. — 1re **retraite**, *du 12 au 16 Septembre.* — Paroisses représentées : 24 ; retraitants : 133.

Doyenné de Quimper. — Quimper, 1.

Doyenné de Briec. — Briec, 27 ; Landrévarzec, 8 ; Landudal, 11 ; Langolen, 10.

Doyenné de Concarneau. — Beuzec-Conq, 2 ; Lanriec, 1 ; Trégunc, 1.

Doyenné de Douarnenez. — Douarnenez, 2.

Doyenné d'Elliant. — Elliant, 22.

Doyenné de Fouesnant. — Fouesnant, 6 ; Bénodet, 1 ; Gouesnac'h, 2 ; Pleuven, 1 ; Saint-Evarzec, 12.

Doyenné de Plogastel-Saint-Germain. — Plogastel-Saint-Germain, 3 ; Landudec, 4 ; Plonéour-Lanvern, 2 ; Plozévet, 1 ; Tréogat, 1.

Doyenné de Pont-Croix. — Pont-Croix, 1.

Doyenné de Pont-l'Abbé. — Pont-l'Abbé, 5.

Doyenné de Bannalec. — Melgven, 5.

Doyenné de Pleyben. — Edern, 1.

— 2me **retraite**, *du 19 au 23 Septembre.* — Paroisses représentées : 30 ; retraitants : 162.

Doyenné de Quimper. — Ergué-Armel, 7 ; Ergué-Gabéric, 4 ; Kerfeunteun, 6 ; Plomelin, 3 ; Pluguffan, 9.

Doyenné de Douarnenez. — Douarnenez, 1 ; Guengat, 11 ; Le Juch, 5 ; Ploaré, 3 ; Plogonnec, 23 ; Pouldergat, 1 ; Poullan, 10.

Doyenné d'Elliant. — Saint-Yvi, 2 ; Tourc'h, 3.

Doyenné de Plogastel-Saint-Germain. — Gourlizon, 7 ; Ploneis, 9 ; Plonéour-Lanvern, 4 , Plovan, 4 ; Plozévet, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Doyenné de Pont-Croix. — Pont-Croix, 1 ; Beuzec-Cap-Sizun, 8 ; Cléden-Cap-Sizun, 3 ; Goulien, 9 ; Mahalon, 8 ; Meilars, 8 ; Plouhinec, 5.

Doyenné de Pont-l'Abbé. — Combrit, 2 ; Plomeur, 3.

Doyenné de Châteaulin. — Kerlaz, 1.

Doyenné de Châteauneuf-du-Faou. — Coray, 1.

III. Lesneven. — 1re **retraite**, *du 12 au 16 Septembre.* — Paroisses représentées : 32 ; retraitants : 232.

Doyenné de Landerneau. — Landerneau, 6 ; Dirinon, 2 ; Guipavas, 17 ; La Forêt-Landerneau, 3 ; Pencran, 10 ; Plouédern, 13 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Thonan, 3 ; Trémaouézan, 1.

Doyenné de Lesneven. — Lesneven, 2 ; Le Folgoët, 1 ; Plounider, 1.

Doyenné de Ploudiry. — Ploudiry, 9 ; La Martyre, 4 ; Tréflévénez, 3.

Doyenné de Daoulas. — Plougastel, 5.

Doyenné de Landivisiau. — Landivisiau, 26 ; Bodilis, 16 ; Plougourvest, 5 ; Plounéventer, 17 ; Saint-Derrien, 12 ; Saint-Servais, 2.

Doyenné de Plouescat. — Plouescat, 5 ; Lanhouarneau, 8 ; Plougar, 6 ; Plounévez-Lochrist, 22 ; Tréflez, 5.

Doyenné de Plouzévédé. — Plouzévédé, 2 ; Cléder, 9 ; Saint-Vougay, 4 ; Tréflaouénan, 4 ; Trézilidé, 3.

— 2me **retraite**, *du 19 au 23 Septembre.* — Paroisses représentées : 45 ; retraitants : 291.

Doyenné de Saint-Sauveur (Brest). — Saint-Pierre-Quilbignon, 4.

Doyenné de Lambézellec. — Lambézellec, 1 ; Gouesnou, 9 ; Guilers, 2.

Doyenné de Landerneau. — Guipavas, 1.

Doyenné de Lannilis. — Lannilis, 14 ; Guissény, 14 ; Landéda, 8 ; Plouguerneau, 21 ; Saint-Frégant, 5.

Doyenné de Lesneven. — Lesneven, 6 ; Goulven, 2 ; Le Folgoët, 1 ; Kernouës, 8 ; Ploudaniel, 14 ; Plouider, 20 ; Plounéour-Trez, 5 ; Saint-Méen, 6 ; Trégarantec, 1.

Doyenné de Plabennec. — Plabennec, 25 ; Bourg-Blanc, 15 ; Coatméal, 3 ; Le Drennec, 5 ; Guipronvel, 4 ; Kernilis, 9 ; Kersaint, 3 ; Lanarvily, 1 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Milizac, 6 ; Plouvien, 14.

Doyenné de Ploudalmézeau. — Ploudalmézeau, 9 ; Brélès, 2 ; Lampaul, 4 ; Lanildut, 1 ; Plouguin, 7 ; Plourin, 9 ; Saint-Pabu, 3 ; Tréglonou, 2 ; Tréouergat, 1.

Doyenné de Saint-Renan. — Lanrivoaré, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 7 ; Ploumoguer, 11 ; Plouzané, 3.

Doyenné de Landivisiau. — Plounéventer, 1.

Doyenné de Plouzévédé. — Plouzévédé, 1.

IV. Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite**, *du 12 au 16 Septembre.* — Paroisses représentées : 33 ; retraitants : 227.

Doyenné de Morlaix. — Saint-Martin des Champs, 3 ; Ploujean, 8 ; Sainte-Sève, 3.

Doyenné de Lanmeur. — Lanmeur, 9 ; Garlan, 7 ; Plouégat-Guerrand, 2 ; Plougasnou, 5 ; Saint-Jean-du-Doigt, 6.

Doyenné de Plouigneau. — Plouigneau, 5 ; Plougonven, 1.

Doyenné de Saint-Thégonnec. — Saint-Thégonnec, 16 ; Pleyber-Christ, 14.

Doyenné de Sizun. — Sizun, 5 ; Locmélard, 4 ; Saint-Cadou, 4.

Doyenné de Taulé. — Taulé, 11 ; Carantec, 2 ; Guiclan, 14 ; Henvic, 4 ; Locquénolé, 1.

Doyenné de Saint-Pol de Léon. — Saint-Pol, 15 ; Ile de Batz, 1 ; Mespaul, 6 ; Plouénan, 14 ; Plougoulm, 7 ; Roscoff, 14 ; Santec, 10 ; Sibiril, 9.

Doyenné de Landivisiau. — Guimiliau, 5.

Doyenné de Plouzévédé. — Plouvorn, 14.

Doyenné de Daoulas. — Saint-Eloy, 1.

Doyenné de Huelgoat. — Berrien, 6 ; La Feuillée, 1.

V. Quimperlé. — **Retraite**, *du 18 au 22 Septembre.* — Paroisses représentées : 14 ; retraitants : 78.

Doyenné de Quimperlé. — Quimperlé, 4 ; Baye, 5 ; Clohars-Carnoët, 4 ; Mellac, 4 ; Tréméven, 6.

Doyenné d'Arzano. — Locunolé, 2 ; Rédéné, 2.

Doyenné de Bannalec. — Bannalec, 4 ; Le Trévoux, 9.

Doyenné de Riec. — Riec, 4 ; Névez, 1 ; Nizon, 8.

Doyenné de Scaër. — Querrien, 16 ; Saint-Thurien, 9.

Les retraites de conscrits ont été, cette année, plus suivies que jamais ; en effet, les listes qui précèdent donnent comme chiffre de retraitants, dans les cinq centres, *1251* au lieu de *1187* en 1910 : soit une augmentation de 64. Ce sont généralement les mêmes paroisses qui sont représentées.... ou qui s'abstiennent. Le nombre de celles-ci, nous l'espérons, ira encore diminuant à mesure que l'on y comprendra les avantages (à tous les points de vue) de la retraite de départ. Les jeunes gens qui y sont venus en ont été très contents, et sont sortis animés des meilleures dispositions. Ajoutons que, par leur bonne volonté et leur recueillement, ils ont donné toute satisfaction aux prêtres qui les dirigeaient. Un de ceux-ci écrivait à Monseigneur qu'il « espère mieux, dans l'avenir, pour le nombre, mais non pour la tenue.... »

Nous ne pouvons que louer Dieu du bien accompli, en remerciant, au nom des familles, des paroisses et du diocèse tout entier, les prêtres dévoués qui ont donné aux retraites de soldats leur concours précieux, comme les communautés qui ont fourni avec tant de désintéressement les locaux nécessaires. En adressant à tous, « recruteurs », ouvriers et bienfaiteurs, ces remerciements mérités, nous sommes heureux d'être l'interprète de notre Evêque vénéré, qui lui-même a tenu à donner à l'Œuvre une marque personnelle d'intérêt en allant bénir les retraitants de Quimper de la première série. On sait que, la semaine suivante, Sa Grandeur présidait le pélerinage diocésain à Lourdes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maintenant, nos conscrits vont commencer leur vie nouvelle. Ils savent quels dangers les attendent ; mais ils connaissent aussi les moyens d'en triompher et de garder intacts leur honneur et leur foi de chrétiens : ils seront forts pour remplir leur devoir, en se rappelant les avis reçus et les bonnes résolutions prises à la retraite de départ.

Œuvres militaires. — Pour se maintenir dans leurs bonnes dispositions et échapper aux dangers qu'ils rencontreront surtout aux heures de loisirs et de désœuvrement, les jeunes soldats ont besoin de s'assurer, spécialement au début, de bonnes fréquentations avec les conseils d'hommes sages et expérimentés qui les soutiennent et les encouragent, tout en leur procurant des distractions saines et utiles. Ils trouveront tout cela à *l'Œuvre militaire* établie dans toutes les villes de garnison. Il est absolument indispensable de redire à nos jeunes gens que « les portes du presbytère du curé ou de la chambre de l'aumônier volontaire ne peuvent être consignées par aucune défense administrative : à l'heure règlementaire de la sortie, tout soldat non puni est libre de se rendre où bon lui semble, sans avoir de comptes à rendre si ce n'est à sa conscience et à ses parents. » Et ceux-ci, de par la loi naturelle, ont le droit de choisir pour leur fils, étudiant ou soldat, le correspondant en qui ils ont confiance.

Donc, que tous les partants soient munis d'une lettre de recommandation — un mot, une carte suffit — pour l'ecclésiastique chargé de l'Œuvre des soldats dans la localité où ils doivent se rendre. Ou mieux, que les parents, que les curés ou directeurs d'œuvres, écrivent directement aux aumôniers pour leur signaler leurs fils ou leurs paroissiens appelés sous les drapeaux, avec l'indication de leur *régiment* et surtout de leur *compagnie*. L'expérience a prouvé que les lettres confiées aux soldats arrivaient rarement : les jeunes gens n'osent pas les porter ou tardent à les remettre, et finissent par les perdre ou les détruire.

Nous donnons, ci-après, l'adresse des directeurs de l'œuvre militaire, dans les villes où sont envoyées les recrues du Finistère, en remerciant tous ceux qui nous ont aidé à faire la liste aussi complète que possible.

Angers : M. le chanoine Chaplain, 12, rue Kellermann ;
Auray : M. l'abbé Le Cam, vicaire ;
Belle-Isle : M. l'abbé Jaffré, vicaire ;
Brest : M. l'abbé Caroff, 11, rue de l'Harteloire ;
Châlons-sur-Marne : M. le chanoine Camut, 6, rue Chamorin ;
Camp de Châlons : M. l'abbé Truchon, curé, et M. l'abbé Barottin, vicaire, Mourmelon-le-Grand ;
Chartres : M. le chanoine Hervé, 4, rue des Lisses ;
Châteaudun : M. l'abbé Charpentier, 13 bis, rue du Champoté ;
Cherbourg : M. l'abbé Loyer, 22, rue Tour-Carrée ;
Crozon : M. le chanoine Le Jacq, curé ;

Dieppe : M. l'abbé Sauday, curé de Saint-Rémy ;
Dinan : MM. les Curés de Saint-Sauveur et de Saint-Malo ;
Dreux : M. l'abbé Navet, vicaire, 32, rue Saint-Jean ;
Groix : M. l'abbé Riguidel, vicaire ;
Guingamp : M. l'abbé Auffret, vicaire ;
Landerneau : M. l'abbé Creignou, vicaire ;
Lorient : M. l'abbé Morcrette, aumônier, 7 bis, rue de l'Hôpital ;
Morlaix : M. l'abbé Vigouroux, vicaire à Saint-Mathieu ;
Nantes : M. l'abbé Girousse, 3, rue de Châteaubriant ;
Oran : M. l'abbé Beissières, 28, rue de l'Arsenal ;
Ouessant : M. l'abbé Pellé, vicaire ;
Paris : M. le chanoine Louis, 187, rue de Grenelle ;
— *(Vincennes) :* M. l'abbé Labeyrie, 102, rue de Paris, Vincennes ;
— *(Fort de Nogent) :* M. l'abbé Guerrée, 8, rue du Châtelet ;
— *(Fort de Rosny) :* M. le Vicaire ;
Pont-de-Buis : M. l'abbé Féroc, recteur ;
Pontivy : M. l'abbé Hellec, aumônier de l'Hôpital ;
Port-Louis : M. l'abbé Chevassu, vicaire ;
Provins : M. l'Archiprêtre ;
Quélern : M. l'abbé Le Séac'h, recteur de Roscanvel ;
Quimper : M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre ;
Reims : M. le chanoine Brincourt, 60, rue de l'Université ;
— M. l'abbé Béguin, aumônier de l'Hôpital militaire ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames ;
Rouen : M. le chanoine Pasquet, aumônier, 13, rue Potard ;
Saint-Brieuc : M. l'abbé Rault, 8, rue Lécuyer ;
Saint-Cyr : M. l'abbé Tissard, curé ;
Saint-Mihiel : M. l'abbé Bonne, 4, place des Regrets ;
Sidi-Abdallah : M. le chanoine Danielli ;
Troyes : M. l'abbé Boulard, vicaire à Sainte-Savine ;
Vannes : M. l'abbé Vaillant, 56, rue de l'Hôpital ;
Verdun : M. l'abbé Basinet, aumônier militaire, 7, place du Gouvernement ;
Versailles : M. l'abbé Danigo, 7, rue du Bourdonnais ;
Vitré : M. l'abbé Berthelot, vicaire à Saint-Martin.

N. B. — Nous avons parlé, dans un précédent numéro, de « l'accueil des soldats » par l'Association des *Pères de famille chrétiens*. Nous rappelons l'adresse du président : M. le général Bonnet, 8, avenue Debasseux, Versailles.

Une mesure équitable. — La loi du 12 Avril 1906, sur les *habitations à bon marché*, accorde à leurs modestes propriétaires une exemption d'impôts très appréciable : pendant douze ans, à partir de la construction, ils sont dégrevés de l'impôt foncier et des portes et fenêtres. Mais ce dégrèvement, en vertu du décret du 10 Janvier 1907, n'était consenti que sur la production

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'un certificat de salubrité, que les propriétaires devaient obtenir de la commission d'hygiène.

Un certain nombre des intéressés n'avaient pas eu connaissance de cette formalité obligatoire, et se virent par suite frustrés du bénéfice de la loi. A la suite de démarches nombreuses, et sur l'initiative de M. Ribot, les Chambres ont voulu corriger ce défaut et la loi du budget général, promulgué dans l'*Officiel* du 14 Juillet dernier, accorde six mois aux propriétaires frustrés pour remplir la condition omise.

Nous savons que dans quelques villes du diocèse les prêtres s'intéressent à cette œuvre des habitations à bon marché. Nous leur rappelons donc cette mesure légale, afin qu'ils préviennent les ayants-droit, qui ont encore jusqu'au 14 Janvier prochain pour remplir les formalités requises et s'assurer le bénéfice des douze années du dégrèvement édicté par la loi.

ON DEMANDE, immédiatement, **une Directrice**, avec brevet élémentaire, âgée de 25 ans au moins, pour l'école libre de Nizon.

Pour les conditions, s'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

INSTITUTRICE LIBRE désire faire des intérims jusqu'au 1er Janvier.

S'adresser à la *Semaine religieuse*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican** — Le Saint-Père, dont la santé continue à être bonne, a repris ses audiences. Parmi les personnages reçus les jours derniers, on cite Mgr Maurin, évêque nommé de Grenoble.

Le Pape a reçu ensuite le professeur Toniolo, qui l'a entretenu de la Semaine sociale qui commence à Assise, samedi prochain. M. Toniolo a eu aussi un entretien avec le cardinal secrétaire d'Etat.

— **Le Pape et la France.** — En apprenant le terrible malheur qui vient de se produire à Toulon, Pie X a fait adresser la dépêche suivante à Mgr Guilibert, évêque de Fréjus :

« Le Saint-Père, profondément ému en présence de la catastrophe qui vient de frapper la France et sa glorieuse marine, exprime toute la sympathie de son cœur paternel. Il adresse à Dieu ses plus ferventes prières pour les victimes, pour les familles éprouvées et pour la nation. » MERRY DEL VAL. »

— Un décret de la Congrégation Consistoriale, en date du 8 Septembre, défend la lecture de l'*Histoire de l'Eglise*, de Mgr Duchesne, aux élèves des Séminaires, soit comme manuel, soit comme livre à consulter.

Mort de Mgr Touzet, évêque d'Aire. — Mgr Touzet, évêque d'Aire et de Dax, est mort le 23 Septembre, à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de 69 ans.

Né à Couret (Haute-Garonne), d'abord professeur, curé, archiprêtre de Saint-Gaudens, puis vicaire général de Toulouse, Mgr Touzet fut préconisé évêque d'Aire le 21 Février 1906. Il fut un des quatorze que le Pape Pie X sacra, à Saint-Pierre de Rome. Il n'a passé que cinq ans dans son diocèse; assez cependant pour faire apprécier son désintéressement, son austérité de vie, sa piété et ses vertus. Il s'occupa avant tout des séminaires, leur trouva un asile quand ils furent dépossédés par la loi de séparation ; il organisa le Denier du culte, et créa l'Union catholique des Landes dont il présida quatre congrès généraux..

Mgr Touzet, qui était un pacifique, ne craignait pas la lutte quand il la jugeait nécessaire, comme pour la question des écoles et des manuels scolaires.

Mgr Touzet, est le troisième des quatorze prélats consacrés par Pie X que la mort enlève à l'Eglise de France. Mgr Dadolle avait été le second, et Mgr Ollivier le premier.

PARIS. — **Une mosquée.** — On n'a pas oublié les profondes inclinations du président de la République française devant les emblèmes de la religion musulmane. Son gouvernement continue à la favoriser, même à Paris. Pendant qu'il enlève aux catholiques leurs églises et qu'il ne veut en rien contribuer aux réparations les plus nécessaires, afin, dit-il, de sauvegarder l'égalité des cultes, il vient de décider la construction, aux frais de l'Etat et de la ville, d'une grande mosquée pour les mahométans que les affaires ou le plaisir fixent dans la capitale. Est-ce pour maintenir l'égalité entre ce culte et le catholicisme ? — Ne pourrait-on pas faire aussi quelque chose pour des millions de citoyens français qui, pour n'être pas musulmans, n'en ont pas moins envie de prier ?...

BIBLIOGRAPHIE

Un mois de Rosaire chez soi. Sujet de méditations, lectures, traits, légendes et histoires pour chaque jour du mois d'Octobre par l'abbé A. SAULNIER, du diocèse de Versailles. 1 vol. in-16 (316 pages) 2 fr. 75 (G. Beauchesne, Editeur, 117, rue de Rennes, Paris).

Ce volume rendra de grands services aux personnes pieuses qui font leur mois du Rosaire chez elles, mais aussi aux prêtres chargés des réunions quotidiennes pendant le mois d'Octobre.

Recueil de textes choisis *en vue de la Prédication et des Conférences publiques*, par un prêtre du diocèse de Langres. In-12, 456 pages, 4 fr. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris. — Ce livre est un trésor d'idées générales dont les maîtres de la pensée ont fleuri leurs œuvres. L'auteur de ce recueil a glané les meilleures et les plus utiles : celles qui sont les plus susceptibles de rendre service aux prédicateurs et aux conférenciers. C'est un choix considérable et parfait,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

classé systématiquement de la manière la plus heureuse. Tous les sujets y sont représentés : ambition, âme, athéisme, blasphème, caractère, cœur, colère, conscience, etc., etc.

Échos du Cœur, par M. l'abbé LENFANT, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Antoine des Quinze-Vingts. In-18, 130 pages, **0** fr. **75**. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.) — Ce livre est un extrait du premier volume de la collection « Le Cœur et ses richesses », ouvrage couronné par l'Académie Française.

Les Carnets de ma Tante, par M. SALVA DU BÉAL. — F. Paillart, éditeur, Abbeville (Somme). **1** franc, *franco*, **1** fr. **15**.

Beaucoup de sagesse sous un masque souriant, beaucoup de richesse sous l'apparence badine d'une causerie à bâtons rompus, assaisonnée par l'humour et par l'aimable simplicité qui rendent accessible aux plus jeunes esprits le « miel » délicat du gâteau, tel est le nouveau livre de Mlle SALVA DU BEAL : *Les Carnets de ma Tante*.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Les cours ont notablement faibli au début de la semaine sur des dégagements de positions causés par la crainte que les reports ne soient encore chers pour la liquidation de fin Septembre. Mais l'assurance ayant été donnée au marché que des mesures étaient prises pour qu'il disposât de capitaux suffisants à la fin du mois, un vigoureux mouvement de reprise n'a pas tardé à se produire, d'autant mieux que des nouvelles encourageantes étaient publiées sur le marché, des négociations franco-allemandes.

Le 3 °/₀ Français est monté à 94,12 et l'Extérieure à 92,95. Progrès des Fonds Russes. Le Turc a faibli à 90, ex coupon de 2 °/₀, en raison des visées de l'Italie sur la Tripolitaine.

Après avoir tout d'abord faibli, nos banques se sont relevées avec entrain. Bonne tendance des Chemins de fer français. Les obligations Port Argentine Great Central Railways qui viennent d'être émises à 462,50 à Paris et à Londres capitalisent à 5 1/2 °/₀ leur intérêt annuel de 25 fr. 25.

Nouveau recul du Rio Tinto à 1.550. La Sosnowice est descendue à 1.372 pour reprendre à 1.447.

En dépit des conditions peu favorables du marché, on constate que la cote des actions Naphte Liapsoff reste très ferme. Cette bonne tenue, d'ailleurs est justifiée par le développement constant d'une entreprise industrielle parfaitement outillée pour accroître sa production et bénéficier largement de la hausse qui se produit actuellement sur les prix du naphte.

L'action Golds Reefs of Barima a facilement conservé sa bonne tenue précédente à 30 fr. Les hautes teneurs qui ont été relevées par les essais de MM. Johnson Matthey et Cie, ont été confirmées par les résultats d'une première période de broyage industriel dans l'usine de la Compagnie, période pendant laquelle 13.587 tonnes de tout venant ont été broyées et traitées.

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE PLOËRMEL

Pensionnat primaire. — Cours complémentaires ; enseignement commercial, professionnel, industriel, langues vivantes ; cours préparatoire à l'Ecole d'Agriculture.

Ecole d'Agrioulture, sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France, subventionnée par le Conseil général du Morbihan : enseignement théorique et pratique de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la zootechnie et de toutes les connaissances se rapportant à l'agriculture. Cette école, entièrement séparée et indépendante du Pensionnat primaire, a pour directeur effectif M. de Lespinay, ancien élève diplômé et ancien professeur de l'Institut agricole de Beauvais, ancien professeur départemental d'agriculture. L'école reçoit des élèves à partir de 13 ans. Chambres à la disposition des élèves qui en désirent.

Demander programmes et prospectus à M. Hamono, administrateur général.

MALADES Une religieuse des Hôpitaux, a trouvé une méthode pour guérir *par les plantes* les maladies nerveuses, neurasthénie, névralgies, les maladies de l'âge critique : varices ; les maladies de foie et de l'intestin : glaires bile ; l'albuminerie, le diabète, les rhumatismes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, l'anémie et l'épuisement nerveux et toutes les maladies des voies urinaires. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés cette méthode m'a guérie. Ecrire : *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse), qui envoie, gratis franco et discret cette méthode.

PÈLERINES LORRAINES
Chapeaux
depuis 4 fr. 95.
Gilets de laine hygiéniques.
FLANELLES
Chemises, Bas et Parapluies.

Vêtements et Articles pour Clergé.

Mᵉˡˡᵉˢ NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, QUIMPER
(entre le Grand Séminaire et l'École Saint-Yves).

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices
Ostensoirs
Ciboires

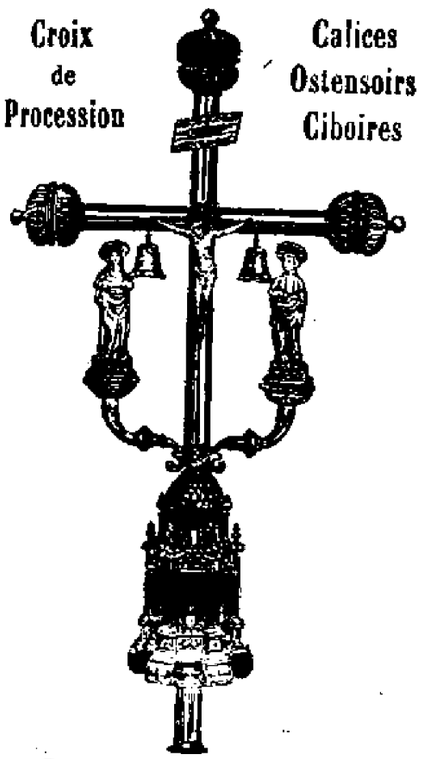

Chasublerie
Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE
HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

MORLAIX.....	Samedi 16 Septembre ...	Hôtel de l'Europe.
BREST.....	Dimanche 17 Septembre.	Hôtel Continental.
LESNEVEN.....	Lundi 18 Septembre	Hôtel de France.
PLEYBEN.....	Mardi 19 Septembre	Hôtel de la Croix-Blanche.
CARHAIX.....	Mercredi 20 Septembre..	Hôtel de France.
ROSPORDEN....	Jeudi 21 Septembre.....	Hôtel Continental.
QUIMPERLÉ.....	Vendredi 22 Septembre..	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER.....	Samedi 23 Septembre ...	Hôtel du Parc.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers**, etc., à des prix **excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 6 Octobre 1911. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXXIIe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes, 17-23 Septembre 1911.
II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Vente aux enchères de biens ecclésiastiques ; Nominations.
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Quimperlé ; Union des Retraites Régionales ; Les Catastrophes de la *Gloire* et du *Liberté*, à Quimper ; Cléden-Poher ; Nécrologie ; Avis.
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Octobre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. La Maternité divine de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Brigitte, Veuve, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de Ste Brigitte et du Dimanche.

Lundi, 9. — S. Denys et ses compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Mardi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Remi, Evêque *(du 1er Octobre)*. Double. Blanc.

Jeudi, 12. — Office votif du T. Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — S. Callixte Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 15. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Gouesnac'h	du 7 au 8 Octobre.
Cléden-Poher	du 9 au 11 —
Plougourvest	du 12 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXXIIme PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

17-23 SEPTEMBRE 1911

Près de trois mille cinq cents pèlerins — exactement 3.471, dont 1.073 de Brest, 1.354 de Landerneau et 1.044 de Quimper — partaient, en chantant, le dimanche 17 Septembre, pour saluer l'Immaculée, où elle apparut à l'humble Bernadette. Six trains, aux couleurs de la Vierge, de la France et du Pape les emportaient du pays d'Arvor aux roches de Massabielle. Outre des voitures mixtes de 1re et de 2e classe, la Compagnie d'Orléans avait mis à notre disposition trente voitures à couloir de 66 places chacune ; l'Etat y ajoutait six grandes voitures de 80 places et une autre plus petite de 58. Ce n'était pas assez pour contenter tout le monde, d'autant que, par suite de différentes circonstances qu'il est inutile de rappeler en ce moment, la composition des trains de Brest ne fut pas faite comme elle avait été réglée. Il en résulta quelque confusion, au moment du départ. On peut compter que la Direction fera son possible pour que de pareils faits ne se renouvellent pas.

« En voiture pour Lourdes ! » clament les employés de la gare et les mouchoirs s'agitent, le long de la haie vivante qui borde la voie ferrée. Les adieux se croisent, puis la fièvre du départ se calme et s'apaise en un chant grave et doux : *En hent ! en hent, gant joa, Bugale Breiz-Izel !* Le soir tombe bientôt, les rayons du soleil couchant empourprent les rails dans les landes du Morbihan, et quand ceux qui ont dormi se réveillent à l'aurore, au delà des Charentes, il leur semble que le flot de la marée montante envahit progressivement les petits estuaires d'un rivage très découpé : simple effet de la brume qui, très épaisse, rasant le sol, ne laisse émerger que le sommet des arbres formant une ligne de côte.

Voici la Garonne, Bordeaux : le train marche assez lentement pour nous permettre d'apercevoir quelques monuments ; mais l'arrêt est très court, car l'horaire est serré. Il faut se hâter de passer entre les différents rapides qui desservent Arcachon, Biarritz et l'Espagne ; un retard de quelques minutes oblige le train à se garer dans de petites stations perdues au milieu de landes immenses, où l'horizon n'a d'autre limite que la courbure de la planète. On en profite pour faire le ménage avec de petits balais de bruyère ou de genêt cueillis dans les buissons voisins ; les jeunes gens jouent à saute-mouton, et dérident les plus moroses.

Vers la fin de l'après-midi, les impatiences se réveillent ; la ligne bleue des Pyrénées apparaît à l'horizon ; il semble qu'on puisse y atteindre d'un bond et l'on n'avance pas. On finit pourtant par arriver, à temps pour permettre aux pèlerins des quatre premiers trains de saluer la Grotte bénie, vers laquelle un aimant irrésistible vous attire comme vers le centre où reflue toute la vie religieuse de Lourdes et d'où s'épanouit cette magnifique floraison de basiliques de marbre blanc. Elles nous apparaissent dans leur beauté déjà ancienne et toujours nouvelle. Les rampes si gracieuses qui conduisent de l'esplanade à la Basilique sont maintenant ornées de statues en pierre blanche du meilleur effet, don spécial des pèlerins : Autun a offert l'Apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie ; Tours, saint Martin ; Dijon, saint Bernard ; Namur, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Evangéliste ; la Pologne, saint Hyacinthe, et l'aimable Directeur du *Journal de la Grotte* nous apprend que, l'année prochaine, nous aurons le plaisir d'y vénérer sainte Anne et saint Joachim, qu'une famille belge vient de faire parvenir.

Dès le soir, nos pèlerins se mêlent à la foule qui processionne autour de l'esplanade et qui est surtout composée de Franc-Comtois venus sous la direction de leur vénéré archevêque, Mgr Gauthey. Mais il faut aller se reposer, et c'est seulement le lendemain que commencent les trois jours de paradis terrestre où l'on se sent si bien chez soi qu'on perd la notion du temps et même de la distance, où les heures passent brèves et rapides, mélodieusement égrenées par l'horloge de la Basilique : *O Maria.*

La Vierge nous attendait : « Nous n'avons pas de miracle, disait-on lundi matin ; mais les Bretons arrivent ce soir, et nous allons bien prier. »

En toute simplicité, nous croyons n'avoir pas trompé cette espérance. Nous avons prié de toute notre âme, nous avons dit et répété à la Vierge la prière humble et confiante des bonnes femmes qu'un journal de la localité nous montre « assises n'importe où, priant dans cette rude langue armoricaine qui dit à la Vierge, en dures syllabes sonores, de si douces choses ». La prière est comme la respiration de l'âme, et c'est pourquoi celle-ci se sent libre et joyeuse à Lourdes, ville unique où l'on trouve la paix dans le bruit et le repos dans le mouvement.

Nulle part cette impression n'est aussi vive qu'à la Grotte. C'est là qu'il fait bon prier, au bruit harmonieux du Gave, dans l'air pur du matin. Nos Bretons y sont dès l'aurore, ils y restent encore le soir quand, dans les profondeurs du ciel, s'allument les étoiles. Ils ne se laissent pas tenter par les excursions et les attractions qu'on s'efforce en vain de multiplier : « Ce n'est pas votre beau pays qui nous attire et nous amène ». Nous sommes venus ici pour prier, sur l'invitation pressante de la Sainte Vierge, de la très douce et très puissante suppliante qui sert d'intermédiaire entre le ciel et l'humanité.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Beaucoup d'autres ont entendu cet appel. En descendant les lacets de la Grotte pour y faire sa visite quotidienne, Mgr l'Evêque de Tarbes nous faisait admirer cette foule qui vient sans interruption battre, de ses flots pressés, la roche miraculeuse et l'embrasser, chacun à la mode de son pays.

Il y a là, 2.500 pèlerins d'Angoulême avec Mgr Arlet. C'est un triomphe inespéré pour la Vierge et ses vaillants hérauts, l'abbé Petit et l'ouvrier Gargam, le grand miraculé. Ils sont allés dans toutes les paroisses du Diocèse et, par leur éloquence personnelle unie à celle des faits, ils ont réussi à recruter, dans des milieux réputés indifférents, ce « bataillon des mille » qui défile militairement aux accents de son fier cantique :

Pour l'Eglise et pour la patrie,
Echo du pays charentais,
Vierge, entends la voix qui te prie
Vaillants chrétiens et bons Français.

Les Coutançais, répartis en cinq trains, sont au nombre de 2.400. Ils font un pèlerinage spécialement eucharistique, ils sont venus s'unir aux pieds de la Vierge « dans la fraction du pain », s'exciter à la communion fréquente, même quotidienne, sans laquelle on n'aura jamais que des apparences, des squelettes de chrétiens, et cette pensée leur est constamment rappelée par l'insigne qui porte en exergue : *Vive le Pape de l'Eucharistie !*

Les Belges sont encore là : ils y sont, à vrai dire, toute l'année ; il ne se passe guère de semaine où l'on ne voit arriver les députations de quelque province ou de quelque confrérie. Cette fois, c'est la province de Namur, dont les 900 pèlerins se groupent instantanément autour de l'étendard, accolé, le soir, d'un transparent, et processionnent toujours, malgré le vent, malgré la pluie. Trois cents de leurs compatriotes les accompagnent ; c'est le pèlerinage franciscain d'Anvers, la grande ville industrielle et maritime, restée si catholique, où les ouvriers ne craignent pas de s'agenouiller sur le passage du Saint-Sacrement, escorté par les magistrats de la cité.

Les pèlerins anglais ne sont pas très nombreux, et nos voisins d'outre-Manche gardent, dans les manifestations mêmes de leur piété, un caractère individualiste et réservé qui contraste avec l'exubérance du Quercy chantant à plein gosier :

Nous venons encor de Saint-Antonin,
Où le sol est dur et le ciel serein,
Fiers de notre foi, notre seul soutien,
Nous venons de Saint-Antonin !

Tous fraternisent dans un même élan de foi et de piété. A Lourdes, le « voyez comme ils s'aiment » des premiers chrétiens redevient une réalité ; une mystérieuse puissance de sympathie étreint les âmes, en leur communiquant le calme et la conscience d'une inébranlable solidarité.

† †

Le Pèlerinage n'est pas seulement un acte de piété tout intime, c'est une manifestation de foi publique qui s'est donné libre cours dans les magnifiques cérémonies que, de concert avec les chapelains, M. le Curé-Archiprêtre de la Cathédrale avait organisées. Elles se sont déroulées dans l'ordre le plus parfait, formant un harmonieux ensemble de sanctification quotidienne. Et si la simple énumération en peut paraître fastidieuse, elle rappellera peut-être à quelques-uns des heures très douces, car on ne peut plus, quand on a vécu ces journées de Lourdes, reléguer dans le domaine de l'oubli « ce qu'on a vu, ce qu'on a entendu, ce qu'on a touché » de la vie surnaturelle qui y coule à pleins bords.

Mardi 19 Septembre. — A 7 heures, tous les Bretons se réunissent à la Grotte, pour y assister à la messe de Mgr l'Evêque et recevoir la sainte Communion. Faire descendre le Fils où la Mère apparut, c'est le privilège absolument spécial d'une messe dite à la Grotte ! Le Directeur spirituel du Pèlerinage profite de cette première réunion pour donner quelques avis et bien inculquer l'esprit qui doit nous animer tous, esprit de prière et de recueillement.

Il appartenait à Monseigneur de présenter lui-même à la Vierge ses fidèles diocésains. Il le fit à la grand'messe chantée au Rosaire par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et nous sommes heureux de reproduire, au moins substantiellement, sa vibrante allocution.

Saint Paul souhaitait aux Ephésiens, de la part de Dieu le Père et de Notre Seigneur Jésus-Christ, la paix avec la foi et la charité (1).

L'Evêque, de la part de la Sainte Vierge, adresse le même souhait aux pèlerins de la Cornouaille, du Léon et du Tréguier.

Lourdes est pour les âmes une terre de repos et de paix. L'agitation pieuse qui s'empare des pèlerins, les soucis d'affaires et plus encore les soucis de cœur qui parfois ramènent leur pensée au foyer domestique, ne les empêchent pas de se sentir, dans le domaine de la Sainte Vierge, pleinement en paix, parce qu'ils vivent, un trop court moment, dans l'atmosphère reposante par excellence, puisqu'elle est toute surnaturelle :

Surnaturelle, parce que nous sommes dans le pays du monde où, depuis cinquante ans, le bon Dieu a fait le plus de miracles ;

Surnaturelle encore, parce que, si nous nous laissons saisir par la grâce qui nous est offerte d'en haut, nous allons vraiment, pendant ces trois jours, vivre dans la familiarité de Notre Seigneur et de sa sainte Mère.

En réalité, le temps passé à Lourdes est semblable à celui de nos *missions paroissiales.* Chant des cloches et chant des cantiques, sermons, processions, confessions, communions, le programme est le même. Le pèlerinage est donc une forme appropriée de ces saisons de retraite, de réflexion et de piété, qui font tant de bien dans la vie, qui rendent à la conscience son équilibre, à l'esprit sa droiture, à la

(1) Ephés., VI, 23.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

volonté sa force. Il faut chasser de ces jours précieux toute dissipation humaine. C'est un temps trop court pour qu'on en puisse rien sacrifier à la curiosité mondaine.

Ce qui crée cette paix chrétienne, et en fait le charme, ici plus profond qu'ailleurs, c'est la foi, ici plus vivante qu'ailleurs.

On n'a pas la paix sans la foi. Les pèlerins qui viennent à Lourdes sans avoir la foi sont des souffrants.

Quelques uns souffrent parce qu'ils ont la haine de Dieu, et c'est bien la pire de toutes les souffrances. Ils ont visité cette terre sainte en ennemis, pour blasphémer sa vertu. Ils ne se sont pas convertis. Que Dieu ait pitié d'eux !

D'autres sont des douteurs loyaux et angoissés. Ils viennent ici avec des dispositions droites. Il ne s'en trouve pas dans ce Pèlerinage. Il peut s'en trouver en ville. Demandons à Notre Seigneur, par la Sainte Vierge, de leur faire ressaisir, à la Grotte ou devant l'Eucharistie, leurs croyances chrétiennes défaillantes.

Quant à vous, qui avez la joie et la fierté de vos convictions inébranlables, le premier fruit de votre pèlerinage sera une foi plus épanouie dans une prière plus vibrante.

Vous n'oublierez aucune des grâces dont vous avez besoin dans la vie courante. Elles sont plus urgentes que les plus grands miracles.

Vous représentez ici toutes les misères et les peines du Diocèse. Faites un acte de charité aussi ample que votre foi, et priez fraternellement pour tous les absents.

Faut-il demander en outre des miracles ? Certes. Vous avez des malades qui les réclament. Demandez.

Mais avez-vous la foi suffisante pour en obtenir? On serait tenté de croire que non. Nous sommes venus à Lourdes trente-deux fois. Nous avons obtenu quelques guérisons. Aucune qui fût assez prompte et radicale pour dénoncer formellement l'intervention divine. Aucune qui pût être certifiée médicalement et canoniquement par un acte authentique signé de l'Evêque, comme un merveilleux témoignage de l'amour de la Sainte Vierge pour les fils de Saint-Corentin et de Saint-Pol de Léon. Ne vous en scandalisez pas. Les miracles nous sont sans doute moins nécessaires qu'à d'autres. Notre foi n'en est pas diminuée. *Deo gratias.*

Essayez pourtant de la fortifier encore. Les catholiques de France ont besoin, en vérité, d'une foi capable de transporter des montagnes. Le monceau de lois persécutrices qui accablent et oppriment nos âmes : montagnes à transporter. Tant d'hommes et de pierres à remuer pour fonder et faire fonctionner nos écoles et nos œuvres de toutes sortes : montagnes à transporter. Demandez donc la foi qui transporte les montagnes.

Essayez d'obtenir enfin quelqu'un de ces miracles où éclateront toute la bonté de la Sainte Vierge pour vous, toute votre confiance en elle, toute votre foi en Dieu.

Il arrive aux malades d'avoir plus de résignation que d'espérance. Votre foi doit suppléer à la leur. Notre Seigneur disait à ses miraculés : « Ta foi t'a sauvé » ! Il disait, pour expliquer la guérison des étrangers : « Je n'ai pas trouvé tant de foi en Israël ». La foi ne guérit pas. Mais elle obtient. Ayez la foi pour vos malades. Dites à la Sainte Vierge : « Pour porter les infirmes aux pieds de votre Fils, on perçait les toits des maisons. Il souriait et il guérissait. Notre effort vaut celui-là. Nous avons franchi des centaines de lieues pour vous conduire ceux que Notre Seigneur aime. Guérissez-les. »

Voilà une charité vraiment fraternelle.

Ayez aussi la charité filiale. Vous avez deux mères : l'Eglise, la France.

L'Eglise n'est pas une malade, elle est une *combattante*. La victoire finale lui est assurée. Elle a les promesses. Elle vivra plus longtemps que le dernier de ses ennemis. Mais, dans l'intervalle, nous lui voulons des triomphes qui la consolent. La prière doit y aider autant que l'action. Le miracle ici ne devrait pas être nécessaire. L'organisation humaine, bien comprise et bien surnaturalisée, pourrait, avec la grâce divine, assurer à l'Eglise une nouvelle période de paix. Hélas ! les hommes manquent d'union et d'esprit de suite. Daigne la Sainte Vierge subvenir par le miracle à l'insuffisance de leur dévouement !

Votre autre mère, la France, est une grande malade, ennemie de Jésus dans ses chefs, dans ses lois, dans ses actes publics, mais encore fidèle à Jésus par le zèle d'une bonne partie de son peuple, et digne par ses œuvres comme par ses malheurs d'attirer la miséricorde divine et d'obtenir, avec la guérison de l'esprit et du cœur, le retour à ses destinées providentielles.

Ayez la foi, et priez aux intentions spéciales du Pèlerinage : Union des catholiques pour la liberté de l'Eglise et pour la conservation des croyances chrétiennes dans l'âme de leurs enfants. Faut-il donc aussi un miracle pour assurer ces deux résultats essentiels ? Presque. Voyez ce qui se fait. Entendez ce qui se dit. Et soyez juges.

Qu'est-ce qui pourrait faire obstacle à vos prières ? Le seul obstacle sérieux serait le péché. Mais le pèlerinage doit vous sanctifier à fond. C'est la Sainte Vierge elle-même qui vous prêche.

Ayez confiance. L'amour de nos âmes autant que l'amour de Dieu l'a fait descendre ici, et y commencer la longue série de miracles qu'elle ne veut plus interrompre, si nous lui parlons avec la piété affectueuse et simple de Bernadette.

C'est vrai, Bernadette ne parlait pas à une statue de pierre, mais à un être céleste et pourtant visible.

Nous aussi, c'est à la Vierge céleste que nous parlons.

Au XVII^e^ siècle, dans la cathédrale de Quimper, une humble fille du peuple (1), vit un soir venir vers elle la statue de granit de la Vierge de la Tour-Bihan. Et la statue de granit, s'animant, lui disait : « Je suis Marie que tu viens saluer tous les jours ».

L'enfant, hésitante, répliquait : « Mais vous êtes de pierre ».

« De pierre ! s'écriait la statue. Ma fille, je suis comme on me fait. De pierre assurément, pour les ennemis de Dieu qui ne veulent pas quitter leurs péchés, oui, sans sentiment, sans yeux, sans oreilles pour eux, parce qu'ils s'y opposent. Mais je suis vivante, et douce, et facile aux bonnes âmes, à ceux qui aiment mon Fils, à ceux qui aiment les pauvres, à ceux qui me prient, et même aux pécheurs qui ne rejettent pas les grâces de pénitence ! »

Elle ne sera pas de pierre pour vous, la Vierge de la Grotte. Elle est prête à vous entendre et à vous exaucer, parce que vous venez la prier, comme on prie en Bretagne, de toute votre âme.

En quelques mots très heureux, M. le chanoine Orvoën remercie Monseigneur d'avoir bien voulu, malgré ses fatigues et ses occupations, conduire à Lourdes les pèlerins du Finistère ; il évoque aussi la mémoire de son vénéré prédécesseur,

(1) Catherine Daniélou.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

M. Coat, le très dévot serviteur de Marie, dont c'était la plus grande joie de diriger les exercices du Pèlerinage.

Après midi, les Bretons envahissent l'esplanade, et la procession se forme bientôt pour contourner le Calvaire des Bretons, avant d'entrer à l'église du Rosaire. Il fait un temps idéal, et le coup d'œil est vraiment artistique : « des coiffes aériennes aux dentelles ajourées, des vestes de velours soutachées d'or », des croix et des bannières fièrement portées par les paroissiens de Quimper, de Brest, de Douarnenez, de Landivisiau, de Moëlan, de Saint-Ségal...

Les vêpres sont présidées par M. le chanoine Kerébel, curé-doyen de Riec, et chantées par toute la foule, avec un entrain qui rappelle celui de nos plus grands Pardons.

Dans une émouvante allocution bretonne, M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, proclame la puissance et la bonté de Marie : « Comme l'arbrisseau cherche un abri contre la tempête ; comme l'enfant crie vers sa mère, dans le danger, nous recourons à Marie pour nous défendre contre la traîtrise du monde, contre les embûches du démon. Elle est plus puissante sur le cœur de Dieu que ne l'était Esther auprès d'Assuérus, et sa bonté n'est pas moins grande que sa puissance. La parole de Dieu opère ce qu'elle annonce : celle qu'il a proférée, au commencement des temps, a fait sortir le monde du néant ; celle que le prêtre répète, en son nom, à l'autel, y fait descendre le Fils de Dieu ; celle qu'il a dite au Calvaire, à saint Jean, nous a donné véritablement Marie pour Mère... » La cérémonie se termine par quelques avis et une courte exhortation de M. le Directeur à la Communion fréquente.

Il est déjà temps de se préparer à la procession du Saint-Sacrement. « La procession du Saint-Sacrement ! Véritable reproduction des scènes de l'Evangile ! » écrit un pèlerin, dans la *Croix de Coutances et de Saint-Lô*. L'Hostie du Dieu vivant s'avance, précédée d'un cortège triomphal, formé par plus de deux mille hommes et de six cents prêtres, allant de la Grotte à l'esplanade. Honorée d'abord par les chants liturgiques du *Lauda Jerusalem* alternant avec les versets du *Magnificat*, elle reçoit ensuite les supplications de foi toute populaire de cette foule énorme réunie sur l'immense place et échelonnée en grappes sur les rampes de la Basilique. Les malades sont là, rangés : les uns péniblement assis sur des bancs ou dans des voiturettes ; les autres misérablement étendus dans l'attitude de la souffrance la plus aiguë mais aussi de la résignation la plus chrétienne. O le douloureux catalogue des infirmités humaines !

Quand le Saint-Sacrement apparaît dans l'immense enceinte vivante, ce sont les supplications simples mais profondes, mais déchirantes au Sauveur, au divin guérisseur de l'humanité blessée, pour qu'Il daigne laisser tomber un peu de sa vertu ressuscitante sur ces organismes délabrés : « Seigneur : faites

que je voie ! faites que j'entende ! faites que je marche » ! s'écrie M. Gargadennec, d'une voix forte et vibrante. Et c'est une véritable clameur qui monte de la foule vers le Ciel, pendant que, lentement, avec l'Hostie d'une blancheur éclatante, dans l'ostensoir irradié, l'Evêque trace de larges signes de croix sur les malades confiants et consolés.

On l'a fait très justement remarquer : « C'est surtout dans ces moments uniques que se produisent les plus nombreux et les meilleurs miracles : ceux de la conversion des âmes. Car à cet instant les passions les plus enracinées se taisent devant la vertu ambiante du Dieu si pur et de ses âmes d'élite ; la fumée des objections puériles s'évanouit ; l'esprit et le cœur reçoivent directement la lumière et l'amour ; l'homme est redevenu lui-même ; il n'a plus qu'à s'incliner, à vénérer son Dieu. Le respect humain est tué ; le respect de Dieu a pris toute la place qui lui est due. » Les fronts s'inclinent une dernière fois sous la bénédiction que l'Evêque donne du parvis du Rosaire. Et chacun se retire, emportant de cet impressionnant spectacle un souvenir dont rien ne peut traduire exactement l'émotion.

On se retrouve à 8 h. 1/2, pour la procession aux flambeaux, indescriptible, elle aussi. Ces foules en mouvement, ces flots de lumière qui forment devant le Rosaire une autre voie lactée, ces torrents d'*Ave* dont l'écho semble rouler de sommet en sommet jusqu'à la voûte étoilée, ce concert des voix et des cloches, tout cela, y compris le chant intraduisible de l'âme, c'est pour célébrer la royauté universelle d'une femme qui passait presque inaperçue dans une bourgade de Judée, lorsqu'elle s'en allait, pauvre et si modeste, tenant son enfant par la main ! *« Et invenerunt puerum cum Maria matre ejus. »*

†

Mercredi 20 Septembre. — La messe de Communion a été dite au Rosaire, à 6 heures. C'est dans cet immense vaisseau, admirablement disposé pour la prédication comme pour le chant, que nos Bretons aiment à faire entendre leurs cantiques si justement réputés : *Ælez ar Baradoz, Guerc'hez Vari, O Vierge, fontaine et rocher...*

A 9 h. 1/2, un autel est dressé sous l'une des arcades de la rampe qui conduit à la Basilique du côté de la montagne, près d'un bouquet d'arbres qui nous garantit du vent et du soleil, d'ailleurs obscurci par des nuages menaçants. On se croirait réunis sur le placitre d'une de nos chapelles pour y entendre la messe en plein air, et ce qui ajoute au charme de l'illusion, c'est que la cérémonie commence par ce cantique si breton dans sa suave mélancolie : *Patronez douz ar Folgoat !* La messe est célébrée par M. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé.

A l'Evangile, M. le chanoine Roull dit à la foule attentive, son poème à la Vierge Marie. L'*Echo paroissial* l'a publié tout entier ; nous n'en pouvons donner qu'une brève analyse.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

« Montrez-vous notre mère.

» Agar, la chananéenne, Monique ont été des mères dont l'amour, le courage et la foi nous édifient. Nous connaissons une mère plus admirable encore, c'est Marie.

» Marie est notre mère ; nous en avons pour garants la parole de Jésus-Christ et les innombrables miracles accomplis par Dieu pour affirmer cette maternité.

» Puisque Marie est notre mère, elle nous aime d'un immense amour : elle sait, en effet, que nous sommes les frères adoptifs de son divin Fils, que nous sommes des rachetés et à quel prix ! Que si nous manquons le ciel, nous irons dans les éternels abîmes, maudire Jésus.

» Marie manifeste son amour pour nous en remplissant auprès de Jésus le rôle de suppliante. Au ciel, pour rendre ses supplications plus efficaces, elle montre sans cesse à Jésus le sein qui l'a nourri, les bras qui l'ont porté, le cœur qui a compati à ses souffrances. Elle est dans la gloire et dans le bonheur, mais la gloire et le bonheur dont elle jouit au Ciel ne sauraient lui faire oublier ses enfants de la terre.

» Elle prie sans cesse pour eux. Mais quel est l'objet des supplications ininterrompues de Marie ?

» Elle s'intéresse sans doute à la vie des corps, elle demande la guérison de nos maux, le rétablissement de notre santé. Si l'on pouvait en douter, les ex-voto qui ornent les murs des deux Basiliques et ceux de la Grotte attesteraient que Marie est vraiment la grande guérisseuse des malades.

» Mais parce que la vie des âmes est bien supérieure à celle des corps, sa sollicitude va surtout aux âmes, et elle demande à son Fils des grâces pour entretenir cette vie surnaturelle ou pour la rétablir.

» La vie de l'âme c'est la vérité et la charité.

» *La Vérité !* demandez à ceux qui ont le bonheur de la conserver dans son intégrité, à qui ils devront cette grâce ; ils vous répondront : à la prière de Marie. Ils vous feront la même réponse, ceux qui ont eu la consolation de revenir à elle.

» *La Charité !* L'amour de Dieu et du prochain ; c'est encore à la prière de Marie que ce double amour est précieusement gardé dans les cœurs au prix des plus pénibles sacrifices et de la plus complète abnégation. Les exemples bien frappants peuvent ici être invoqués. Il en est de même pour le retour des âmes à ce double amour.

» Quelle conclusion devons-nous tirer ? Elle ressort de l'allocution tout entière : Ayons confiance en Marie, c'est notre mère : son cœur est plein de notre pensée, sa prière pour nous est continuelle. Nous sommes dans les difficultés et dans les épreuves : elle ne nous abandonne pas. Si nous tombons sur le chemin de la vie, vaincus par le péché, elle est notre meilleure avocate au Ciel. »

Prenant texte des paroles mêmes de l'orateur, M. le Curé de la Cathédrale invite tous les pèlerins à prendre part au Chemin de la Croix qui doit se faire cet après-midi.

Mais le temps, jusque là passable, se gâte brusquement, et des tourbillons de poussière d'une violence inouïe s'abattent sur la ville quand nous commençons l'ascension de la colline abrupte où s'espacent les quatorze stations composées en grande partie de personnages coulés en bronze, de grandeur naturelle, et dont l'une, la IX^e^, a été offerte par le Diocèse de Quimper.

Au sommet, M. Moré, vicaire à Elliant, s'avance près de la croix et, d'une voix forte, pénétrante, dominant la clameur du vent, il expose les leçons que Jésus nous donne en mourant pour nous ; leçon d'amour : devant les souffrances de la Passion, comment ne pas aimer Celui qui les a endurées pour nous ; leçon d'obéissance aux commandements divins comme aux lois de l'Eglise, dont il faut défendre les droits sur l'âme des enfants, des malades, des morts eux-mêmes, indignement spoliés ; leçon de sacrifice, enfin, dans le support des peines et des douleurs de la vie : *Tollat crucem suam et sequatur me !*

Cependant, le ciel s'assombrissait à faire songer aux ténèbres du Golgotha, de larges gouttes d'eau commencent à tomber, puis ce fut une averse torrentielle que nos braves paysans supportent stoïquement, regrettant simplement qu'elle tombe inutilement sur ces pentes rocailleuses, au lieu de fertiliser les champs du Léon et les prairies de la Cornouaille.

Vers 4 heures, une légère accalmie permit aux Angoumois d'organiser la procession du Saint-Sacrement, porté par Mgr Arlet, et abrité sous l'ombrellino que tenait Gargam.

Le soir, la procession aux flambeaux put également avoir lieu.

✝ ✝

Jeudi 21 Septembre. — Nous avons encore le bonheur d'une messe dite à la Grotte par Monseigneur l'Evêque.

Dans la matinée, aux piscines, prière pour les malades. M. Kerbaol, recteur de Guilvinec, y fait passer toute son âme dans de brefs appels à la miséricorde en breton et en français.

A la grand'messe, chantée au Rosaire par M. Le Gall, curé-doyen de Fouesnant, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, prononce une émouvante allocution :

« Seigneur, guérissez nos malades !
» Seigneur, convertissez les pécheurs !

» Tel est le cri incessamment poussé par les pèlerins de Lourdes pour émouvoir le Ciel et obtenir, par l'intercession de la Vierge Immaculée, le soulagement des misères auxquelles les hommes sont en proie.

» Depuis plus d'un demi-siècle, Marie exerce ici sa puissance bienfaisante. Par des guérisons éclatantes, par des prodiges sans nombre, elle appelle à elle toutes les misères, toutes les souffrances, toutes les infortunes. Et comme autrefois tous

Archives diocésaines d Quimper et Léon

les malheureux se précipitaient sur les pas de Jésus, on voit accourir à Lourdes les malades, les infirmes, tous ceux que la science abandonne et dont la Vierge compatissante demeure l'unique et suprême espoir. A la Grotte, aux piscines, devant le Rosaire, partout s'offre à nos yeux ce lamentable et poignant spectacle de misères et de tristesses. Notre cœur, touché et ému de pitié, ne peut retenir ce cri déchirant : « Seigneur, guérissez nos malades » !

» Mais il est une autre misère, beaucoup plus effroyable encore, qui cependant nous touche moins. Le péché fait dans les âmes des ravages infiniment plus étendus et plus cruels. Et tous les maux dont l'homme est atteint dans son corps, les maladies les plus répugnantes, les plaies les plus hideuses, ne sont qu'une faible et imparfaite image des maux affreux causés par la lèpre du péché. — Mais parce que nous ne voyons pas de nos yeux de chair le triste état où se trouve réduit le pécheur, nous demeurons insensibles au milieu de tant de misères qui affligent et tuent les âmes. Nous n'avons pas assez l'horreur du péché, et nous ne travaillons pas à l'extirper de notre cœur. Nous ne prenons pas assez en pitié le sort des pauvres pécheurs ; et quand nous disons à Dieu : « Seigneur, convertissez les pécheurs » ! est-ce bien avec le même accent de ferveur et de confiance que nous mettons dans cette autre supplication : « Seigneur, guérissez nos malades » ?

» Ranimons donc notre foi ; comprenons mieux l'état pitoyable et l'immense détresse du pécheur. Fidèles à la recommandation si pressante que fit la Sainte Vierge elle-même à l'innocente Bernadette, prions pour les pécheurs. Répétons sans nous lasser, avec toute notre foi, toute notre charité, tout l'élan de nos cœurs : « Seigneur, guérissez nos malades » ! mais disons avec plus d'insistance encore, avec une confiance plus grande et des désirs plus enflammés : « Seigneur, convertissez les pécheurs » !

Aux Vêpres, c'est la cérémonie des adieux. Monseigneur remercie d'abord tous ceux qui ont contribué à la belle organisation du Pèlerinage : le Directeur, les Prédicateurs, les Chapelains. Puis il dégage les leçons que nous devons soigneusement retenir.

Nous venons de passer trois jours dans le paradis terrestre des grâces divines.

Nos souhaits du début ont-ils été réalisés ? Il y a eu beaucoup de prières. Nous ignorons ce que la Sainte Vierge a opéré dans les âmes. Nous savons qu'elle est venue en aide à des infirmités douloureuses. Les hommes compétents jugeront du caractère réel des faits qui nous réjouissent. Nous demanderons, en cours de route, de nouvelles guérisons.

La Vierge Immaculée veut que nous tirions de ce Pèlerinage quelques leçons inspirées par elle.

D'abord pour les malades et pour ceux qui les soignent, une leçon de patience et d'espérance. Aucun retard dans l'effet des prières ne

doit décourager. Un retard n'est pas un échec, c'est une épreuve. Si la maladie résiste à toute l'ardeur de nos invocations, inclinons-nous : elle doit être une source de grâces.

Quant aux maladies de l'âme, si c'est nous-mêmes qui sommes les malades, les pécheurs, pas de patience ni de retard ! Il faut rompre avec le mal, immédiatement. La mesure de grâce nécessaire est toujours présente. — Si nous prions pour d'autres pécheurs, patience : soyons persévérants. Les conversions s'obtiennent au prix des larmes et des instances.

Autre leçon. Toutes nos grâces et tous nos miracles sont dus, après la bonté de Dieu et de la Sainte Vierge, à notre Foi. Nous n'avons pas de bien plus précieux. Nous la défendons contre ceux qui l'attaquent directement. Mais voyez de près ce qui se passe, même dans quelques-unes de nos paroisses bretonnes. Des fêtes civiles sont établies le dimanche, et souvent sans tenir aucun compte de l'heure des offices. Ainsi se prépare la lente substitution des distractions profanes aux habitudes joyeuses de la piété dominicale chez nos populations. Si ce n'est pas le symptôme d'une diminution de notre foi, c'est une menace qui devrait éveiller l'attention du clergé et du peuple. Ce danger est moins immédiatement redoutable que celui des écoles sans Dieu. Mais il risque de nous affaiblir. Veillons !

Autre leçon. Le respect humain est-il mort ? Ici, à Lourdes, devant les foules qui prient d'un si grand cœur, on le croirait. Qui songe ici à cacher sa foi ? Et cependant, hors d'ici, dans l'isolement, le Breton, surtout quand il n'est plus au pays et parmi ses frères, ose-t-il encore montrer sa foi et la vivre ? Jeunes gens qui partez pour la caserne, entendez cet avis. — Tirez tous, de ce que vous venez de voir et de faire, un enseignement pratique. Vous n'avez guère le courage et la force de remplir tout votre devoir que lorsque vous êtes rassemblés. Associez-vous. Soyez unis pour défendre l'Eglise et pour soutenir vos intérêts humains. L'Eglise bénira vos groupements et leur donnera son esprit et sa force.

Ecoutez encore un autre avis de Marie. Vous avez fait le Chemin de la Croix. Il vous prêche la pénitence. La pénitence c'est la Croix introduite dans votre vie et mise à la portée de chacun de vous. Croyez-vous qu'il reste dans vos âmes un peu d'esprit de pénitence ? Quelle est la famille, même très humble, qui ne recherche pas ses aises, le confortable, et souvent plus de luxe et de toilette qu'il ne conviendrait ? Cela n'est pas chrétien. Pénitence pour vous, et pénitence pour les péchés du pays. Vos *Parce, Domine*, et vos bras en croix, auront plus d'éloquence quand ils seront appuyés sur des résolutions sérieuses d'austérité chrétienne. Ce sera le meilleur commentaire du Calvaire breton dû à votre générosité, et le meilleur argument ajouté à vos prières pour obtenir des miracles, car les miracles, c'est la pénitence, et par conséquent c'est la Croix qui les mérite.

Mais si la Croix les mérite, c'est l'Eucharistie qui les donne. Car l'Eucharistie, c'est Notre Seigneur Jésus-Christ, et les miracles de Marie sont les miracles de Notre Seigneur lui-même. Vous le voyez chaque jour sur l'esplanade du Rosaire.

Or, que faites-vous pour l'Eucharistie ? Ici, et dans vos congrès, et dans vos adorations paroissiales, et dans vos Fête-Dieu, des manifestations touchantes et magnifiques. Notre Seigneur en est heureux... Il vous le montre. Sachez pourtant qu'il attend dans votre vie quotidienne des preuves moins éclatantes mais plus précises de votre affection fidèle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si la Vierge vous parlait ici de l'Eucharistie, ce serait moins pour vous chanter la puissance du Sacrement, la force communiquée aux martyrs, la générosité donnée à vos aïeux dans les messes et les communions secrètes de 93, que pour vous dire : l'église est là, encore ouverte, tout près de chez vous. Est-ce que beaucoup d'entre vous ne pourraient pas assister à la Messe tous les jours, communier presque tous les jours et entraîner à leur suite les enfants, et trouver un moment libre pour l'adoration du divin Maître? Ce serait le moyen de devenir aussi énergiques que vos aïeux.

Méditez ces pensées, en faisant cette nuit votre heure sainte devant le Saint-Sacrement exposé au Rosaire, et demandez à Notre-Dame de Lourdes, l'adoratrice par excellence, d'unir vos humbles sentiments aux siens, et de vous présenter à son Fils, avec tous ceux que vous aimez.

Une cérémonie d'un caractère plus intime et plus pieux si possible nous réunit tous, pour la dernière fois, à l'église du Rosaire. L'Heure Sainte y fut prêchée de 9 à 10 heures, par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé.

Simplement, respectueusement, il traduit les sentiments dont chacun se sent pénétré au plus profond de son âme, et formule les actes qui sont dans tous les cœurs.

« Nous sommes près de Jésus, dans la maison de Marie. C'est Nazareth. C'est le même Enfant; nous ne le voyons pas dans son humanité comme Marie et Joseph ; mais nous croyons qu'il est là sous les espèces du pain, et nous allons affirmer notre croyance par le chant du *Credo*. — *Amen !* Oui, je crois, de toutes les facultés de mon âme. Je ne comprends pas ; pas plus que je ne sais comment le grain produit l'épi. Mais je crois sur votre parole, ô Jésus, et je vous adore comme le Souverain Maître de toutes choses. *Adoromp oll*. — Bonne Vierge, apprenez-moi à adorer et aussi à remercier. Aviez-vous besoin de moi, ô mon Dieu ! Non, et je vous dois tout : corps, âme, parents, pays chrétien. Combien d'autres qui ne vous connaissent pas ! Combien de fois ai-je oublié moi-même que vous êtes mort pour moi, que vous vous êtes donné à moi, que vous restez avec moi. Les amis s'en vont à l'heure du danger ; vous restez. Vous m'avez donné votre Mère et vous me promettez votre ciel. Merci à vous de tant de bonté ! Aidez-moi, Notre-Dame de Lourdes, à remercier votre divin Fils, et permettez que j'emprunte vos paroles pour lui témoigner ma reconnaissance. *Magnificat !* — Comment oser chanter un si beau cantique? La Sainte Vierge le pouvait : elle était si pure ! Mais je devrais passer ma vie à demander pardon. Pardon pour moi-même et ceux qui sont ici ! Pardon pour tous ! pardon pour la France ! Pour avoir fait pleurer Jésus ; pour avoir fait pleurer sa Mère ! *Parce, Domine !* — J'ai hâte de vous dire que je suis là pour vous aimer. Anges du Ciel ! Reine des Anges ! apprenez-moi à aimer, et laissez-moi vous dire, ô Jésus, ce que veut mon amour. Jetez un regard de pitié sur vos pèlerins. Ecoutez leurs prières, mes prières. La prière de l'enfant, des époux, des

parents, notre prière à tous pour l'Eglise et la France ! Ecoutez la prière que vous nous avez enseignée : *Pater Noster*. — Je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez accordées pendant ces jours bénis. Gravez-en profondément le souvenir dans mon cœur. Demandons à Marie d'être toujours à Jésus, maintenant, à jamais : *Ave Maria ! »*

Ce fut vraiment là le bouquet spirituel de notre Pèlerinage. Il ne restait plus qu'à partir. Une dernière messe fut encore chantée au Rosaire, le jeudi matin, par M. Lavanant, curé-doyen de Sizun. Deux trains avaient déjà quitté. Les autres suivirent au commencement de l'après-midi... Et l'énorme convoi roule vers la Bretagne, où il parvient heureusement, sous la protection de la Vierge Marie.

†

Pour la première fois, depuis qu'existe notre Pèlerinage diocésain, un wagon avait été spécialement réservé (ce qui, hélas ! ne veut pas dire aménagé) pour les malades désireux de se rendre à Lourdes. Près de trente y prirent place, et parmi eux, cinq, incapables de se mouvoir, demeurèrent étendus sur des matelas. Sans cette mesure, ils n'auraient même pas pu songer à entreprendre le voyage. Malheureusement, faute de temps, de ressources, et surtout d'expérience, il ne fut pas possible de leur éviter les souffrances d'un transport et d'un embarquement ou débarquement très douloureux. Il n'en sera plus de même l'année prochaine, car l'acquisition des brancards et d'un matériel absolument indispensable a été décidée.

Sitôt que l'idée d'un wagon hôpital avait été lancée, des infirmières et des brancardiers volontaires s'étaient offerts en nombre suffisant : leur dévouement ne s'est pas démenti un seul instant durant tout le Pèlerinage. Tout ce qu'il a été possible de faire pour adoucir ou surnaturaliser les souffrances dont ils avaient le soin, ils l'ont fait avec un entrain remarquable, sans rien laisser paraître du surcroît de fatigues qu'ils avaient bien voulu assumer. Il est vrai que pour les soutenir, outre leur grand esprit de foi et leur dévotion à la Vierge Immaculée, ils avaient la vive reconnaissance qui se lisait dans le regard ou sur les lèvres souriantes de leurs chers malades. De temps à autre tous s'unissaient dans une prière commune, récitée ou chantée, pour offrir à Dieu leurs souffrances ou leurs travaux. Rien de plus touchant, de plus réconfortant que d'entendre monter vers le ciel, de ces cœurs broyés par la douleur, des hymnes de résignation, de confiance et d'amour.

A Lourdes, les mêmes soins et les mêmes attentions furent prodigués à nos 130 pèlerins, hospitalisés à Notre-Dame des Sept-Douleurs. Ceux qui étaient le plus gravement atteints étaient réunis dans une salle toute désignée pour des Bretons : la salle Sainte-Anne, un peu sombre et aux lits quelque peu serrés. Mais, là-bas, tout est plein du souvenir de la blanche Appari-

Archives diocésaines

tion de la Grotte ou de l'Hostie sainte qui, le matin, fortifie dans la sainte communion et, le soir, bénit et soulage, quand elle ne guérit pas, au cours de l'inénarrable procession du Très Saint-Sacrement. Aussi, les nuits comme les journées y passent plus rapidement qu'en aucun autre lieu, et c'est à regret que nos malades virent arriver le moment de reprendre le chemin de la gare. Ceux d'entre eux qui n'ont ressenti aucune amélioration sensible, s'en retournent plus résignés et, malgré tout, plus confiants que jamais en Dieu, dont les desseins demeurent insondables mais justes et miséricordieux, et dans la Vierge Immaculée, si douce et si bonne. Plusieurs même témoignaient bien haut leur reconnaissance pour un mieux réel.

Pour le moment, une seule guérison semble tenir, à n'en pas douter, du miracle, celle de Mme Bourven, de Morlaix. Il nous suffira de transcrire les deux certificats délivrés à la malade par son médecin, le Dr Querneau. Voici le texte du premier, daté du 20 Août 1911 : « *Je soigne Madame Bourven, depuis 2 ans, pour coxarthrite double, avec atrophie musculaire des cuisses et des jambes, maladie incurable.* » — Le second est ainsi conçu : « *J'ai examiné, aujourd'hui 26 Septembre, Mme Bourven, née Anna Floc'h, atteinte depuis deux ans d'artrite sèche double des articulations coxofémorales, et qui fit le pèlerinage de Lourdes du 17 au 23 Septembre. Actuellement, il existe une amélioration considérable survenue brusquement. Il y a encore une diminution assez notable des mouvements d'adduction des hanches. On peut considérer l'amélioration survenue à Lourdes comme équivalente aux 4/5.* »

C'est au moment où le Saint-Sacrement passait devant elle que la malade fut guérie : une étrange secousse ébranla son être tout entier et lui fit éprouver une très forte douleur. Immédiatement après, une force impérieuse la sollicitait de se lever, de se mouvoir et de marcher seule, tandis qu'une voix intérieure lui ordonnait de proclamer le miracle dont elle venait d'être l'objet. De fait, descendue seule de sa voiturette, elle marcha sans difficultés jusqu'au Bureau des Constatations, où le Dr Boissarie prit note de ses déclarations. Mme Bourven qui, à l'aller, ne pouvait se tenir debout sans appui, et, pour avancer de quelques pas, devait se cramponner aux meubles, a passé une grande partie du voyage, au retour, debout ou circulant dans le corridor du wagon, non sans inquiéter quelque peu, par son obstination à essayer ses jambes, ses compagnons de route.

Monseigneur l'Evêque demandait pour le diocèse un miracle bien établi, dûment constaté. La guérison de Mme Bourven, espérons-le, sera digne de figurer à côté des mieux établies par le docteur Boissarie dans son ouvrage sur Lourdes...

Il semblerait que la Sainte Vierge ait attendu pour nous accorder cette précieuse faveur que nous ayons pris les devants, en osant déposer à ses pieds quelques-uns de ces grands

iimper et Léon

malades qui demeurent toujours ses enfants privilégiés. Nous croyons que cette bonne Mère ne s'en tiendra pas là, et, qu'à la supplication plus confiante et plus pressante encore que nous ferons monter vers elle l'an prochain : « Notre-Dame de Lourdes, guérissez nos malades ! » elle répondra par quelque nouveau et éclatant prodige.

Un pèlerin.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Vente aux enchères de biens ecclésiastiques. — Des affiches, apposées par les soins de l'Administration des Domaines, annoncent, pour le 16 de ce mois, la vente aux enchères publiques, à la sous-préfecture de Brest, d'immeubles situés dans l'arrondissement de Brest et provenant d'établissements ecclésiastiques supprimés.

Une fois de plus, Nous protestons contre cette spoliation légale des biens de Nos anciennes fabriques, et Nous rappelons aux fidèles qu'ils ne peuvent, sans autorisation de l'Evêque, en devenir acquéreurs, sous peine d'encourir l'excommunication.

Le présent avis devra être lu en chaire, à toutes les messes, le dimanche 8 Octobre, dans les paroisses dont les biens vont être mis en vente, et dans les paroisses environnantes.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Calvaire de Landerneau, M. Le Hir, professeur à Morlaix ;

Recteur de Locquénolé, en remplacement de M. Mével, démissionnaire pour cause de santé, M. Ely, recteur de Saint-Melaine ;

Recteur de Saint-Melaine, M. Castel, recteur de Saint-Marc ;

Recteur de Saint-Marc, M. Balanant, recteur de Penhars ;

Recteur de Penhars, M. Blanchard, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Léon, vicaire à Kernével ;

Vicaire à Kernével, M. Le Bihan, vicaire à Plonéour-Lanvern.

Monseigneur l'Evêque a conféré la mozette de Doyen à MM. Dréo, recteur de Trégarantec, et Castel, recteur de Saint-Melaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'enseignement chrétien. L'œuvre des catéchismes.**
III. — **Missions.** — PLOUZANÉ, *du 24 Septembre au 15 Octobre*. Président, la 3e semaine, M. Masson, doyen honoraire ;
SAINT-GOAZEC, *du 1er au 14 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Le Jacq, curé-doyen de Crozon ;
PLEYBER-CHRIST, *du 1er au 14 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas ;
MAHALON, *du 2 au 21 Octobre*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Quéinnec ;
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *du 15 au 29 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.
IV. — **Retraites.** — MORLAIX, *(La Salette)*, retraite bretonne pour les hommes (particulièrement les jeunes gens qui reviennent du service militaire), *du 8 au 12 Octobre ;*
— Retraite bretonne des Tertiaires, du *15 au 21 Octobre ;*
QUIMPER et QUIMPERLÉ, retraites bretonnes pour les femmes, *du 8 au 14 Octobre.*
LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 15 au 21 Octobre.*

QUIMPERLÉ. — Lundi, 16 Octobre, à la Retraite de Quimperlé, récollection sacerdotale. A 10 heures, conférence par M. l'abbé de Maupeou. A 3 heures, clôture, bénédiction du Saint-Sacrement.

UNION DES RETRAITES RÉGIONALES. — **Retraite fermée de jeunes gens, à Quimper,** *du samedi soir 14 Octobre au mercredi matin 18 Octobre.* — Cette retraite, qui a déjà bien réussi l'an dernier, s'adresse aux jeunes gens des patronages, sociétés de gymnastique ou cercles d'études ainsi qu'aux libérés et autres qui peuvent ou préfèrent suivre une retraite française. Elle sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo. Les frais de séjour seront de 6 fr. 50.

On demande à Messieurs les Vicaires qui s'occupent des jeunes gens de vouloir bien envoyer les noms des adhérents à cette retraite à Mme la Supérieure de la Retraite, 27, rue des Reguaires.

— **Retraite française pour hommes, à Quimper,** *du samedi soir 21 Octobre au mercredi matin 25 Octobre.* — Une

retraite sera prêchée par M. l'abbé de Maupeou, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Une offrande d'une vingtaine de francs pourra être faite, afin de participer aux frais de la retraite, sans être cependant obligatoire.

L'Œuvre des Retraites fait appel au bienveillant concours de Messieurs les Curés et Recteurs pour l'aider dans le recrutement de cette retraite.

Prière d'envoyer les adhésions soit à M. l'abbé de Penfentenyo, 368, rue Saint-Honoré, Paris, soit à Mme la Supérieure de la Retraite, à Quimper.

Les Catastrophes de la GLOIRE et du LIBERTÉ, à Quimper.

Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, dans le deuil qui atteint la Bretagne et la France, a tenu à témoigner lui-même à M. le Préfet maritime de Brest, toute la peine qu'il ressentait de ces malheurs.

Voici la lettre de Mgr Duparc :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 26 Septembre 1911.

MONSIEUR L'AMIRAL,

J'achevais à peine mes condoléances aux familles des victimes du cuirassé *la Gloire*. J'apprends à la même heure la terrible catastrophe qui vient de plonger dans le deuil la Marine nationale et la France tout entière.

Permettez à l'Evêque du diocèse de Quimper de vous dire la part qu'il prend avec son clergé à l'épreuve de la Marine et de ses chefs. Aucun pays ne fournit à nos équipages plus d'hommes, hélas ! et plus de victimes. Le malheur ne découragera ni les familles ni leurs fils. C'est pour leur témoigner en même temps qu'à vous notre sympathie chrétienne que j'ai tenu à vous offrir la religieuse expression de notre tristesse avec l'assurance de nos prières.

Nous n'oublierons devant Dieu ni la Patrie cruellement éprouvée ni la Marine, qui vient de montrer à la France sa vitalité, sa discipline et sa vaillance.

Veuillez agréer, Monsieur l'Amiral, l'hommage de ma respectueuse considération.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir y ajouter la réponse de l'Amiral :

2e ARRONDISSEMENT MARITIME

Brest, le 27 Septembre 1911.

Vice-Amiral Commandant en Chef
PRÉFET MARITIME

MONSEIGNEUR,

Je m'empresse de vous adresser l'expression de toute ma reconnaissance pour les sentiments de condoléances que vous voulez bien me transmettre, en termes touchants, à l'occasion de l'affreuse catastrophe qui vient de frapper si douloureusement la France et la Marine.

Votre cœur de prêtre et d'Evêque breton a dû être particulièrement ému par un désastre qui fauche tant de vies humaines, et met en deuil un nombre si considérable de foyers. La Bretagne, au dénombrement des victimes sera, hélas ! vraisemblablement la plus tristement partagée ; car ici, comme vous le dites si bien, le malheur ne décourage ni les familles ni leurs fils.

Je n'ai pas besoin de recommander ces infortunés à vos prières et à celles de votre clergé ; mais, très touché de votre démarche, je tiens à vous exprimer mes remerciements pour les sentiments de haute commisération, et la religieuse sympathie que vous témoignez à la Marine.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mon profond respect l'assurance de ma très haute considération.

DE MAROLLES.

Nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs un aperçu des deux cérémonies qui se sont déroulées dans la ville épiscopale.

✠

CATHÉDRALE DE QUIMPER. — **Funérailles d'une victime de la *Gloire*.** — Le sentiment patriotique est des plus vivaces chez les Quimpérois. Ils l'ont montré, une fois de plus, jeudi, 28 Octobre, en se portant en masse, jusqu'à la gare, au-devant du cercueil du canonnier Louis Caradec, dont la famille demeure dans notre ville, rue Neuve. Toutes les classes de la société étaient là représentées, et les hommes, quoique ce fût à 2 heures de l'après-midi, étaient nombreux. Depuis la gare jusqu'au parvis de la Cathédrale, des deux côtés de la rue, et tout le long du boulevard de l'Odet, c'était une triple ou quadruple haie de curieux sans doute, mais aussi de personnes émues jusqu'aux larmes. Au milieu d'un silence impressionnant, le long cortège défila. D'abord, le clergé : Vicaires généraux, Chanoines du Chapitre, prêtres de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, professeurs de Saint-Vincent et de Saint-Yves, — puis, la troupe, sans armes, — les nombreuses couronnes, — le cercueil recouvert du drapeau national, — la famille, les autorités militaires et civiles, — les délégations, — la foule sans nom, heureuse de témoigner sa sympathie à cet obscur héros du devoir.

A la Cathédrale, Mgr l'Evêque, assisté de Mgr Fléiter, était au chœur pour recevoir, lui aussi, son glorieux diocésain. Le catafalque, éclairé par quatre lampadaires et de nombreux cierges, décoré de drapeaux tricolores, se dressait, face à l'autel, devant la chaire. Après un office admirablement exécuté, devant un auditoire qui s'étendait jusqu'aux extrémités de l'immense édifice, Mgr Duparc prononça une courte allocution. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs :

MES FRÈRES,

La tristesse de cette cérémonie s'aggrave encore à la pensée de la catastrophe qui, lundi matin, avant même les obsèques des victimes de la *Gloire*, enlevait à la France deux cents vies humaines, et broyait le navire qui, au lieu d'être l'instrument de leur victoire, est devenu le théâtre de leur mort.

Nous reparlerons de ce grand deuil, non pas plus cruel, mais plus étendu encore que celui-ci, le jour prochain du service que nous célébrerons à la Cathédrale pour les morts du *Liberté*.

Nous n'aurons pas, ce jour-là, des sentiments différents de ceux d'aujourd'hui. Nous ne serons pas des découragés. Nous serons des chrétiens qui souffrent profondément mais qui espèrent fermement, et qui savent que les deuils qui font couler le plus de larmes sont aussi ceux qui réclament le plus de prières.

Il n'y a pas, pour les âmes croyantes, de tristesse sans consolation, parce qu'il n'y a pas de mort sans espoir. Je crois à la Résurrection de la chair et à la vie éternelle. Mon vieux *Credo* dit la vérité. Je comprends le commentaire qu'en donne Bossuet : « Il y a quelque chose en nous qui ne meurt pas, puisque Dieu nous a fait capables de trouver du bonheur même dans la mort ». Tous les bons serviteurs du pays qui m'entendent savent la portée de ce mot. Le sacrifice de la vie, chez l'homme de guerre, est accompagné d'une sorte de joie, dans la mesure même où il est accompagné, dans l'âme, de foi en Dieu et d'amour pour la Patrie. « Je meurs content, parce que mon pays a besoin de ma vie et la réclame ; content, parce que mon Rédempteur me voit, bénit mon immolation et me rendra un jour la vie que je lui donne. « *Credo quod Redemptor meus vivit et in novissimo die de terrâ surrecturus sum.* » Une vie courte, mais pleine, donne accès à la vie éternelle, où nous recevrons la récompense, et où nous retrouverons les âmes qui nous furent ici-bas justement chères.

Voilà les sentiments qui animent nos soldats et nos marins bretons. Vous pouvez conduire leurs cercueils aux quatre coins du diocèse. Il n'y a pas une paroisse, où leurs corps, à la fois défigurés et glorifiés par le sacrifice suprême, ne rencontrent pas l'accueil, non seulement respectueux, mais religieux, et presque triomphal, que vous faites ici à votre jeune compatriote et n'éveillent pas dans les âmes les pensées mêmes que je viens d'exprimer devant les restes mortels du canonnier Louis Caradec.

Notre tristesse est mêlée de confiance, parce que le coup terrible qui a fait tant de victimes a fait éclater aussi chez elles les vertus militaires auxquelles la France doit sa force et sa sécurité.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

« Je meurs en service commandé, » disait l'un d'entre eux. C'est ce qui donne à leur mort sa valeur patriotique et chrétienne. Dieu les a rappelés à Lui, non pas à une heure de dissipation ou de désordre, mais dans l'accomplissement austère du devoir professionnel. C'est toujours une grande grâce de mourir à son poste et dans l'exercice d'une fonction qui demande de l'effort et du dévouement.

« Qu'on n'accuse personne ! Il n'y a eu ni imprudence, ni erreur ! » disait, en mourant, leur officier, breton comme eux.

Nous n'accuserons personne. Nous savons ce que valent les chefs de notre armée navale. Avec eux nous nous inclinons sous le coup de l'épreuve. Dieu l'a permise. Il a ses vues. Lesquelles ? Il ne veut, certes pas, décourager les bons cœurs qu'il appelle, chaque année, sous nos drapeaux. Il ne veut pas ôter à la France sa confiance dans ses armes et dans ceux qui devront s'en servir. — Mais il nous donne une leçon de vigilance et de prudence. Les vies humaines sont précieuses. Il faut les préserver avec soin. — Il nous donne aussi une leçon de vaillance. Les survivants l'ont déjà comprise. Ils ne tremblent pas. Vivre au milieu du péril aguerrit la jeunesse destinée au péril des batailles peut-être prochaines. — Il nous enseigne à tous la nécessité d'être toujours prêts, « la ceinture autour des reins, la lumière en main, » comme le dit l'Evangile, et l'âme disposée à rendre au Juge des comptes véridiques et sincères. — Il rappelle à la nation qu'un malheur renferme toujours une part d'expiation, une part d'épreuve, une part d'avertissement, que la sauvegarde des intérêts et de l'honneur d'un pays nécessite l'attention prolongée, l'action constante, l'esprit de suite, l'union loyale de toutes les âmes, sous le regard de Dieu qui inspire et qui conduit, car l'histoire d'un peuple ne peut se développer dans toute son ampleur providentielle et avec toute sa fécondité légitime que par la collaboration persévérante des forces humaines et des forces divines.

Nous n'accuserons personne. Et cependant, mes Frères, dans quelques instants, vous entendrez les chants funèbres, où le prêtre demande grâce pour ceux que la tombe va saisir comme pour des coupables. *Remissionnem cunctorum tribue peccatorum.* Le prêtre n'accuse pas. Ce sont les morts qui s'accusent eux-mêmes. Leur conscience s'éclaire au moment de mourir, et plus encore au tribunal du Souverain Juge. Ils réclament le pardon. Nous l'implorons avec eux. Ils étaient jeunes. Ils n'ont peut-être pas eu toutes les vertus religieuses de leur état. La discipline voulait que leurs armes fussent sans tache. La Religion imposait à leur conscience la même loi. Y ont-ils été toujours fidèles ? L'Eglise est une mère. Elle demande le pardon des péchés qu'ils ont pu commettre. *Remissionem cunctorum tribue peccatorum.*

Je viens de parler d'une mère. A l'heure de leur mort, quelques-uns d'entre eux appelaient leur mère. C'est l'appel instinctif de nos heures d'angoisse. Mais nos pauvres mères n'ont pas leur place au champ de bataille, ni sur terre, ni sur l'Océan. Elles priaient, dans nos paroisses bretonnes, auprès du baptistère et de la Table sainte où leurs enfants avaient reçu la vie divine. Elles priaient et elles pleuraient. Les prières et les larmes des mères ont trop de prix pour que Dieu ne les ait pas entendues.

Elles priaient, après Dieu, une autre mère, la Mère que nous avons tous dans le Ciel, la Bienheureuse Vierge Marie, si secourable aux marins en perdition, *Maris stella.* Elle se penche au chevet de tous les mourants à l'heure de la mort. Elle a inspiré et réconforté les Bretons qui tombaient à leur poste de guerre, et leur a facilité la sortie

de ce monde et l'entrée dans l'autre par le regret de leurs péchés. *Ora pro nobis peccatoribus nunc et in horâ mortis nostræ.*

La Patrie, qui est aussi leur mère, joindra sur leur tombe ses lauriers à nos prières. Elle apprendra ainsi aux générations nouvelles que l'esprit militaire chrétien est fait à la fois de générosité et d'élan, de discipline, de désintéressement, d'abnégation, d'amour pour la France et de confiance en Dieu.

Il est inutile de commenter cet acte de Foi en la Providence divine et de confiance en son amour pour la France.

Après le chant du *Libera*, le funèbre cortège, encore accru, se rend par les rues Kéréon, Chapeau-Rouge, Saint-Marc, au cimetière de même nom, où furent dites les dernières prières.

Les autorités civiles, qui avaient suivi l'office religieux, tinrent là à donner un témoignage de leur confiance indéfectible en l'avenir de la Patrie. Le délégué de M. le Préfet du Finistère, M. Hémon, député, M. Le Hars, maire de Quimper, et M. le colonel Roudière se firent tour à tour les interprètes de ce sentiment.

Une messe recommandée par la Société de Secours aux Blessés militaires a suivi, le lendemain, à 7 heures et demie, la messe d'enterrement.

✠

— **Cérémonie du 3 Octobre, pour les victimes du *Liberté*.** — Dans cette terrible catastrophe, Quimper n'eut que deux blessés, les lieutenant et enseigne de vaisseau Trullu et Vigouroux ; mais cette fois, ce n'était plus la Bretagne seule, mais la France entière qui était atteinte au cœur. Monseigneur l'Evêque prescrit pour le diocèse entier une absoute solennelle. A Quimper, ce n'était pas assez pour l'affection que Sa Grandeur, ancien Curé de Saint-Louis de Lorient, porte à la Marine française, et, sur ses ordres, un grand service solennel a été chanté aujourd'hui, à la Cathédrale.

Monseigneur préside ; M. le chanoine Cogneau, vicaire général, chante l'office, en présence de Mgr Fleiter, protonotaire apostolique, de M. le chanoine Gadon, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, du Chapitre de la Cathédrale, du clergé de la ville. Je ne sais si M. le Préfet était représenté, mais au chœur se trouvaient le Général commandant la 44e brigade et de très nombreux officiers du 118e, — le Président du Tribunal civil et ses assesseurs, — le Président du Tribunal de Commerce, — le Commissaire de la Marine, — de nombreux Conseillers municipaux, — des personnages notables, au premier rang M. l'amiral de Cuverville, sénateur du Finistère, et, répandue dans la grande basilique, une foule innombrable d'hommes, de femmes, de tout rang et de tout âge. La présence d'un très grand nombre de soldats m'a vivement touché. Qui donc oserait soutenir que ces humbles n'aiment pas la France comme une mère ?

Monseigneur, toujours infatigable, monte encore en chaire.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

« Jamais, m'a dit un officier supérieur, l'Evêque n'a eu de plus nobles accents. » Vous, qui n'avez pas eu le bonheur de l'entendre, vous allez avoir le bonheur de lire son discours :

« Regem cui omnia vivunt, venite adoremus.
» Adorons le Dieu pour qui seul vivent tous les êtres créés. »
(Office des Morts.)

MES FRÈRES,

I. — La Marine Française est en deuil, non pas de ses navires, mais de ses enfants. Ce deuil est le deuil de toute la France, et en particulier de la Bretagne, qui fournit, à elle seule, la grande majorité des victimes.

Nous étions joyeux et fiers. Nous avions assisté, par l'esprit et le cœur, aux manœuvres splendides de nos escadres réunies. Nous avions applaudi au lancement de deux nouvelles unités navales, dont les noms, par eux-mêmes, *Courbet*, *Jean-Bart*, sont d'un pronostic heureux. Et, en face d'un ennemi qui semblait nous menacer de la guerre, un chant d'espérance irrésistible montait de nos cœurs confiants, et faisait frissonner le pays tout entier. Car le pays croyait saluer une invincible *Armada*. La flotte en méritait sans doute le nom. Hélas ! et elle vient presque d'en subir la destinée, sans tempête, sans combat, dans la catastrophe douloureuse, qui ne nous permet plus de voir devant nous, au milieu de nos villes et de nos campagnes consternées, que des veuves, des mères, des enfants, pleurant sur leurs chers disparus.

J'apporte à ce deuil de la Patrie et des familles la parole de Dieu.

Des condoléances très nobles nous sont venues de tous les Etats civilisés. Nous nous sommes inclinés avec reconnaissance devant ces témoignages de sympathie.

Mais le fond du cœur ne peut être atteint que par une puissance plus haute, Dieu lui-même. *Regem cui omnia vivunt, venite adoremus*. Qui donc, en dehors de Lui, pourrait avoir assez d'autorité et de compassion pour égaler les condoléances aux douleurs et aborder sans effroi un sujet si poignant ?

Le Pape l'a compris. Dans son télégramme à l'Evêque de Fréjus, ce n'est pas en son nom personnel qu'il exprime à la France ses sympathies paternelles, c'est au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont il implore la bonté pour les victimes, pour les familles éprouvées, et pour la Nation.

Faisons comme lui. Donnons la parole au Dieu des vivants et des morts. Seul il sait le langage qu'il convient de tenir au bord des tombes.

II. — Il s'adresse d'abord aux victimes, aux plus humbles comme aux plus hautes. Trois grandes paroles sortent ici de son cœur : parole de Maître, parole de Juge, parole de Père.

Il leur dit : Je te connais. Je te juge. Je te bénis.

Il les connaît. Leurs pauvres mères peut-être ne les reconnaîtraient plus. Pourra-t-on identifier les corps en lambeaux ? Mais la personnalité humaine survit avec l'âme. Dieu connaît l'âme. Il l'a créée. Il l'a aimée comme une œuvre de choix. Il l'a suivie, à toutes les étapes de sa carrière. Elle le sait bien. Elle a reçu de Lui tant de grâces et de lumières, l'éducation, le catéchisme, les sacrements, les bons exemples ! C'est par la générosité de ses dons qu'il lui a prouvé ses droits de Créateur. Et quand, sa vie terrestre étant soudain terminée, elle est séparée du corps qui fut son compagnon de labeur, de sacrifice, de péché peut-être, il la ressaisit, au sortir de ce monde inférieur, et lui dit : Tu m'appartiens, car tu es mon œuvre. Je vais te juger.

Il le juge, ce jeune marin, déjà repris par l'Eternité quand il compte à peine ses vingt ans. Il le juge. Ne plaignez pas celui qui va être jugé. Sans ce jugement, il passerait dans la vie comme un être inaperçu et sans valeur, connu et aimé de sa famille et parfois de ses chefs, ignoré de ceux qui distribuent l'éloge et les faveurs. Mais non. Quelqu'un, là-haut, veillait, et le voyait, et notait tous ses actes. Il ne sera pas traité autrement que ses officiers. A l'heure même où il meurt, le Ciel se met en mouvement et s'érige en tribunal pour apprécier sa vie et sa mort. Ainsi le veut le Juge souverain.

N'ayez pas peur. Le Juge est un Père. Il le bénit. Peut-être ne bénit-il pas sa vie tout entière. Peut-être y a-t-il dans cette vie des choses à regretter et à maudire. Il les a maudites en mourant. La contrition est toujours en germe dans les âmes croyantes. Elle éclot et mûrit à l'heure opportune. Les prières des mères remportent cette victoire. Les prières chrétiennes ne sont pas des messagères au pas lent et à l'humble regard comme celles du paganisme. Elles sont rapides et efficaces, car elles sortent de cœurs qui aiment, et qui savent bien le chemin direct du cœur de Dieu. Par là s'en vont hors des âmes d'enfants et de jeunes gens bien des péchés maudits. Et les âmes ont enfin droit à la bénédiction du Père. Nos pieux suffrages, s'il le faut, achèveront de les sauver. Or, ce que Dieu bénit en elles, c'est le sens religieux du devoir. C'est, chez l'officier, l'énergie et le sang-froid, le courage des responsabilités suprêmes, la maîtrise de soi, même quand passe dans l'esprit la pensée attendrissante de la famille en larmes, et l'ardeur du sacrifice pour la Patrie, quel que soit le danger couru ; c'est le dévouement de ce médecin, de ce commissaire de la Marine, heureusement sauvés, mais d'abord balayés par l'orage de flammes, et rejoignant leur poste, dès qu'ils ont repris conscience de leur vie. Ce qu'il bénit, c'est le courage magnifique de ces matelots, qui, déjà sur la voie du salut, remontent sur leur navire à l'appel du clairon et tentent un dernier effort, par discipline héroïque, contre l'explosion qui les tue. Ils meurent jeunes. Ils meurent sans hésitation, sinon sans regrets. Ils meurent au service du Pays. Ils meurent, je l'espère, avec le repentir de leurs fautes. C'est mourir sans peur et sans reproche. J'entends la parole de Dieu : « Venez les bénis de mon père ». Dieu est un juste juge. *justus judex ultionis ;* mais il est aussi le Sauveur, qui s'est fatigué à la recherche des âmes, qui les a rachetées sur la croix, et qui ne veut pas que ce labeur soit stérile. *Quærens me sedisti lassus. Redemisti crucem passus. Tantus labor non sit cassus.* Il sait mieux que nous les paroles qu'il faut dire à nos morts pour pardonner leurs fautes et récompenser leurs mérites.

III. — Mais quelles paroles, mes Frères, seront jamais suffisantes pour consoler les familles qui pleurent ?

Au moment où je parle moi-même, des paroles émues et viriles sont prononcées à Toulon devant les cercueils qui vont venir vers nous.

L'Etat donnera des secours à ceux que la mort du fils, de l'époux, du père, laisse sans espérance et sans ressources. La charité publique, à laquelle vous venez vous-mêmes de fournir votre contribution, subviendra à son tour aux misères multipliées par ce deuil foudroyant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vous pouvez secourir vos frères. Mais, permettez-moi de vous le dire, vous ne pouvez pas les consoler.

Dieu seul console. Laissez-le parler seul.

Et encore, il ne console pas dans le sens humain du mot, en donnant l'oubli, en séchant les larmes.

Il console, par les pensées surnaturelles, qui ne sont pas du rêve, Messieurs, mais de la réalité.

Que faudrait-il pour pouvoir consoler une mère ? Rachel pleure ses fils, et elle est inconsolable, parce qu'ils ne sont plus. Vous ne la consolerez qu'en lui rendant ses enfants.

Notre Seigneur Jésus-Christ a fait ce miracle. Il a rendu sa fille à Jaïre. Il a rendu son fils à la veuve de Naïm. Il a rendu Lazare à Marthe et Marie. Il rend encore les enfants à leur mère. Il les rend sans miracle, et pourtant en vérité. Car, en vérité, je vous le dis, et il n'y a que nous, chrétiens, croyants, convaincus, certains de ce que nous avançons, qui puissions le dire hautement et de foi divine, vos fils, victimes de la terrible catastrophe, ne sont pas morts, ils vivent. *Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet.* Pleurez, mères en deuil. Pleurez sur la séparation qui vous déchire le cœur, sur l'abandon qui vous menace, sur l'avenir solitaire et sombre, et mieux encore sur le dernier regard et la dernière parole qui vous semblaient dus et qui vous ont manqué. Mais ne pleurez pas comme si votre fils ne vivait plus, car il vit. Il vit d'une vie plus durable et plus féconde que celle qu'il reçut de vous. Il pense à vous devant Dieu. Il vous aime encore. Il prie pour vous. Priez avec lui. Ne vous laissez pas accabler. Mettez dans votre esprit, mettez dans votre cœur les pensées et les sentiments de celui que vous pleurez. Et enfin, participez à son sacrifice.

Le sacrifice des parents dépasse celui des enfants. Vous l'aviez entouré de soins, préparé aux succès de l'avenir, promené, en esprit, du *Borda* aux grands ports et aux mers lointaines, rêvé pour lui les galons et puis les étoiles. Ou bien vous l'aviez entrevu, jeune paysan revenu du service, fondant un foyer chaud et vivant dans quelque coin discret de la campagne bretonne. Vous escomptiez pour votre vieillesse son aide et son affection. Mais Dieu et la Patrie l'ont repris pour toujours. Vous y avez consenti. Votre cœur le donnait, quand il est parti. Ce sacrifice, utile au Pays, est agréable à Dieu. Bénies soient les mères qui l'accomplissent sous le regard de Notre Seigneur Jésus-Christ, et béni soit le Christ qui les inspire et qui leur dit : Ton fils a disparu ; mais il vit toujours, tu le retrouveras : pleure pourtant, cela n'ôtera rien au mérite de ton sacrifice. Les larmes sont d'essence chrétienne. Elles sont presque des prières.

IV. — Dieu, mes Frères, a encore d'autres paroles à dire aux parents chrétiens, et des paroles graves, car elles ouvrent sur l'avenir des vues austères.

Ces grands vides creusés par la mort dans les rangs de l'armée navale, qui pourra les combler ?

Ah ! je le devine, c'est encore vers notre Bretagne que la France va se tourner.

Elle a raison. La Bretagne est généreuse. Elle donne tout ce qu'elle a. Elle donne, quand elle est dans l'abondance. Elle donne encore quand elle est dans la pauvreté. Elle s'est donnée elle-même à la France. Elle ne s'est laissée ni conquérir par les armes, ni acquérir par l'argent. Elle s'est donnée. Pour se faire accepter, elle n'a pas eu à se mettre à genoux. Elle est trop fière pour s'agenouiller devant tout autre pouvoir que celui de Dieu. Elle a été la terre des héros et des Saints. Elle l'est encore. C'est dans le sang, et l'âme de la race ne change pas. Elle est la terre des enfants nombreux. Elle est la terre des marins hardis. Vous trouverez leurs noms dans toutes les expéditions lointaines et dans tous les combats tragiques.

C'est pourquoi je n'hésite pas à traduire la demande de la France à la Bretagne.

O mères bretonnes, humbles, pieuses, dévouées, qui avez donné à la France, et sans compter, des marins qui ont affronté tous les genres de sacrifices et accompli tous les genres d'exploits, Dieu vous bénit ainsi que vos enfants. Même après l'holocauste du 25 Septembre, vous avez encore au service du Pays des milliers de jeunes gens prêts à tout effort, et demain, et d'année en année, vous lui en fournirez d'autres encore, qui perpétueront les traditions de fidélité au devoir et de bravoure devant le danger à bord de nos navires et dans l'armée.

Dites-leur, à ces jeunes gens, de ne pas oublier votre Dieu et le leur. Qu'ils soient des marins chrétiens, pour être plus complètement supérieurs aux marins de tous les pays et de tous les temps.

Ecoutez. Dans les siècles lointains, avant que l'aube du Christianisme eût lui sur la terre où nous vivons, il y avait déjà sur nos côtes des marins énergiques et habiles. Ils étaient braves. Ils défendirent bien notre Armorique contre la flotte romaine et purent un moment mettre en péril César et sa fortune.

Vos marins doivent au moins égaler ceux-ci en valeur morale. Ils le prouvent tous les jours.

Mais nous contenterons-nous de cela ? Dieu ne s'en contente pas.

Le Christ est venu depuis lors. Il a donné une âme nouvelle à la société. Sa croix, sa foi, sa loi, ses principes, ses vertus, ont renouvelé le cœur des nations, et, à travers le cœur baptisé, transformé tous les organes sociaux, animé d'un esprit nouveau toutes les institutions, l'Armée et la Marine plus profondément peut-être que les autres. Les lois de la guerre se sont adoucies. La vigueur guerrière n'a pas diminué. Il doit bien y avoir une différence entre le marin chrétien d'aujourd'hui et le marin païen des temps antiques. Le nôtre veut demeurer juste et charitable jusque dans les actes de légitime violence que le patriotisme exige. Il est chevaleresque. Il mène une vie dure. Il ne manque à cette vie pour égaler celle des moines les plus mortifiés et pour mériter le paradis qu'un esprit de foi assez vivant pour envelopper sans lacune le perpétuel effort de cette longue carrière de dévouement.

C'est à vous, mères chrétiennes, à mettre et à garder dans la vie de vos enfants ce sentiment de foi et l'idéal de leur métier chrétiennement compris.

Dites-leur : Sois fidèle. Sois soumis. Sois vaillant. Dites-leur aussi : Sois ferme catholique. Tu n'es pas un aventurier sans foi ni loi pareil au pirate barbare, qui fuyait son pays, sur une barque livrée au souffle du destin, sans autre ambition que de forcer et de piller la ville prochaine. Tu ne cherches pas à gagner. Tu es un marin désintéressé. Tu es un marin de dévouement. Tu ne cherches pas une patrie nouvelle. Tu en as une, la plus belle de toutes. Tes chefs ont la science. Ils ont le caractère. Tu n'en trouveras pas de meilleurs. Pour être toi-même le premier marin du monde, que faut-il ? Il faut que tu te sentes sous la garde et la direction de ton Dieu, non pas dans la main du hasard, mais dans la main de la Providence. La Vierge est ta mère. Elle veille sur toi. Tu as pour gardien un ange. N'oublie pas sa

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

présence. Respecte ton âme. Respecte l'âme de tes camarades. Ne perds pas ta foi. Sois fidèle à Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et dites-leur, ô mères chrétiennes et bretonnes, que l'Océan a des dangers subits, des écueils sans nombre, et qu'il faut prier, car la mort est toujours présente et presque toujours soudaine.

Vous nous formerez ainsi des marins robustes, qui seront en même temps des chrétiens résistants.

V. — Soyez tranquilles. Messieurs, ils ne reculeront pas sous vos ordres. Le patriotisme, appuyé sur la foi qui les anime, résiste à toutes les épreuves. Rien ne le déracinera de leur cœur.

Je ne sais pas ce que peut l'anarchie sur les soldats et les marins qui n'ont plus la foi ! Soyez sûrs qu'elle échouera chez ceux qui croient comme en Bretagne.

Est-ce que vous ne savez pas à quelles épreuves le patriotisme a déjà résisté et survécu ?

Il a survécu aux guerres même les plus désastreuses, aux révolutions même les plus sanglantes, aux persécutions même les plus injustes.

Il n'y a pas un catholique qui n'ait dit souvent dans son cœur : O mon Pays, quand même tu me haïrais, je t'aimerais toujours, et je serais disposé à tous les sacrifices pour t'épargner les souffrances et les deuils, en priant mon Dieu, qui est le tien, de te faire mieux comprendre ton devoir et mieux connaître les voies du salut national.

Du moins, ô mon Pays, souviens-toi des services rendus et des sacrifices consentis par ceux qui meurent pour toi et par ceux qui leur survivent.

Ils ont le cœur chrétien, tes Bretons ! Pourquoi refuses-tu à leurs navires la bénédiction qui leur mettrait au cœur encore plus de confiance et de courage ? Pourquoi refuses-tu à leur âme l'aumônier et la messe qu'ils voudraient à leur bord ? Pourquoi, dans leurs hôpitaux, éloignes-tu du chevet des malades et des mourants les humbles religieuses à qui ni les lois ni les hommes n'ont rien à reprocher ? Et pourquoi, quand la mort fait dans leurs rangs une trouée formidable, leur disputer ou ne leur accorder que parcimonieusement les honneurs religieux auxquels leurs familles comme eux-mêmes tiennent plus qu'à tout le reste ?

Mes Frères, l'Evêque de Fréjus, recueillant la parole très émouvante d'un Amiral aux obsèques des victimes de la *Gloire*, « Haut les cœurs », fait remarquer que ce mot, pris dans son sens le plus élevé, doit reporter l'âme jusqu'à Dieu. Les cœurs ne montent jamais assez haut quand ils ne montent pas jusque là. C'est la formule vraie de l'amour de la Patrie comme de l'amour de Dieu.

Ne nous laissons pas accabler par les malheurs qui passent.

Haut les cœurs !

Regem cui omnia vivunt, venite adoremus.

Dire l'impression de ce discours n'est pas possible. De vraies larmes coulaient des yeux, l'émotion étreignait les visages. Il n'y avait plus là qu'une âme, qu'un cœur, battant ardemment pour la Patrie, la douce France.

Pourquoi faut-il que ceux qui prétendent parler en son nom la veuillent diviser ? méconnaître celle qui croit en Dieu et sait mieux mourir ? exalter uniquement celle dont l'idéal se borne à cette terre ?

Il est plus que temps que cesse ce misérable ostracisme !

N. B. — Au cours de la cérémonie, une quête a été faite pour les familles des victimes éprouvées par la catastrophe de Toulon. Monseigneur l'Evêque avait déjà reçu, d'un généreux anonyme, une somme de 500 fr., destinée à leur venir en aide.

Parmi les assistants, nous n'avions pas remarqué le député de la 3e circonscription de Brest. La dépêche suivante, adressée à Mgr l'Evêque, explique cette absence :

« Une obligation de famille m'empêchant d'assister demain au service célébré pour les victimes de la catastrophe de Toulon, je prie Votre Grandeur d'excuser mon absence, et je m'unis de tout mon cœur, à la douleur et aux prières de tous.

» Albert de Mun. »

Cléden-Poher. — **Les adieux de M. Kerscaven.** — Le bon M. Kerscaven, né à Plouvorn en 1831, prêtre depuis l'année 1856, et recteur de Cléden-Poher depuis 1873, a fini, malgré tout son zèle, par sentir le poids des ans, et a demandé à Mgr l'Evêque de se retirer, pour prendre un peu de repos, dans sa paroisse natale. Bien à regret, et parce qu'il le fallait, Monseigneur y a consenti.

C'est jeudi, 28 Septembre, que le vénéré Pasteur a dit adieu au troupeau qu'il évangélisait depuis trente-huit ans. On imaginerait difficilement scène plus touchante.

A *6 h. 1/2*, M. Kerscaven, toujours matinal, chanta une dernière fois un service solennel pour les paroissiens défunts et célébra la sainte messe pour ses bien-aimés paroissiens. Ils y assistèrent, plus de 400, tout émus, tenant, eux aussi, à assister à cette messe du Père, et à unir leurs prières aux siennes.

A 8 heures, il fallait prendre le chemin de la gare, Spézet-Landerneau. Le vénérable Recteur va-t-il seul faire cette route ? L'affection de ceux qu'il a tant aimés ne le permet pas. Plus de quarante hommes à cheval, quantité de voitures, forment un long cortège. M. le Comte du Laz, maire, a tenu absolument à conduire lui-même son vénéré Pasteur, et ferme la marche.

A 9 heures, c'est le départ du train, et involontairement les larmes jaillissent.

Paroissiens de Cléden-Poher, vous n'avez pas à en rougir. Vous avez compris le dévouement infatigable de ce cœur de prêtre, et pouvez bien le regretter.

Dans sa retraite de Plouvorn, M. Kerscaven priera pour vous, — pour M. l'abbé Morgant, son successeur, que vous aimerez aussi, à mesure que vous le connaîtrez, et que vous allez recevoir comme le Pasteur de vos âmes.

Nécrologie. — Deux Brancardiers de Lourdes réunis par la mort. — Ceux-là (et ils sont nombreux) qui sont des fidèles du pèlerinage du diocèse de Quimper à Notre-Dame de Lourdes furent douloureusement surpris d'apprendre, au moment du départ, la

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

mort inopinée du vicomte Gabriel de Kermenguy, survenue en Vendée, chez ses beaux-parents, au retour d'un séjour à Lourdes, et ils furent, sans doute, non moins douloureusement émus en voyant monter dans l'un des trains, pour un dernier et pénible voyage aux roches de Massabielle, son frère le vicomte Alphonse de Kermenguy.

La Vierge compatissante a permis que ce dernier, après mille indicibles souffrances, chrétiennement endurées, revînt expirer doucement auprès des siens, entouré de ses enfants, gardant toute fraiche dans son cœur la douce image de la Grotte bénie, et murmurant, jusqu'à son dernier soupir, les invocations de Lourdes, celles qu'on entend à la procession du Saint-Sacrement, sur l'esplanade du Rosaire !

Ce que furent ces deux frères pour les pauvres malades, durant de longues années, ce qu'étaient leur bonté, leur affabilité pour tous, tous les pèlerins s'en souviennent, et sans nul doute ils en garderont longtemps le souvenir.

Ils furent les ouvriers de la première heure, les brancardiers qui connurent des fatigues que nous ignorons aujourd'hui ; alors que les malades étaient transportés à bras sur les petites voitures ou sur leurs brancards, de la gare à l'hôpital et de l'hôpital à la gare, sans le secours des chevaux, des tramways ou des automobiles. En ces temps-là, ils donnaient avec tout leur cœur, toute la vigueur de leurs bras, peinant tout le long du jour, et souvent de la nuit, sans jamais gémir ni se plaindre, avec cette sainte gaîté qui double le prix du sacrifice.

Il y a certes lieu d'espérer que la bonne Mère, qu'ils ont si généreusement servie pendant leur vie, qu'ils ont tant aimée, leur aura tendu les bras à leur passage de ce monde à l'éternité ; mais nous aimons à espérer aussi que les pèlerins de Quimper, qui les ont connus et appréciés comme ils le méritaient, auront un souvenir pour eux dans leurs bonnes prières !

Un pèlerin.

AVIS. — *Le recouvrement par la poste des abonnements du 1er Octobre à la* Semaine religieuse *ainsi que ceux des autres mois, en retard, s'effectuera le 15 courant. Nous prions instamment les abonnés, dans le but d'éviter des doubles emplois ou erreurs, de ne plus nous adresser le montant de leur abonnement, à partir de cette date.*

ON DEMANDE, immédiatement, une Directrice, avec brevet élémentaire, âgée de 25 ans au moins, pour l'école libre de Nizon.

Pour les conditions, s'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

ON DEMANDE une Personne sérieuse, avec de bonnes références et munie de son brevet. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix.

REVUE FINANCIÈRE — Fortement impressionnée par les nouvelles de la politique extérieure, la Bourse s'est alourdie de nouveau et les cours ont battu en retraite dans tous les groupes.

Le 3 °/. Français a montré cependant de la résistance à 93,75. Les Fonds Russes ont fléchi. Le Turc et l'Italien ont abandonné un appréciable terrain à 84,50 et 99,45.

Lourdeur des grandes banques et des actions de chemins français. Les chemins espagnols sont également lourds.

Le Suez a faibli à 5.462. Transatlantique et Messageries Maritimes sont résistantes à 213 et 147. Recul des Omnibus à 648, du Métropolitain à 627 et du Nord-Sud à 274.

Le marché du cuivre reste lourd et le Rio est en nouveau recul à 1.524. Du côté des valeurs industrielles russes, la faiblesse subsiste ; la Sosnowice revient à 1 372 et la Briansk à 430.

On retrouve le Naphte Lianosoff à 382.

Fléchissement des mines d'or.

La Gold Reefs of Barima montre de la résistance à 30 fr. Cette société annonce que le puits principal a été foncé jusqu'à une profondeur de 316 pieds, niveau indiqué par les experts comme utile à atteindre avant la mise en abatage du minerai. Les galeries de préparation, aux niveaux 230 et 330 sont en voie d'exécution et seront terminées incessamment. De ce fait, ajoute le communiqué de la Société, il y aura alors, à la vue, une réserve de 12 500 tonnes de minerai à chaque niveau, c'est-à-dire de quoi alimenter le moulin pendant un an, à raison de 1.400 tonnes par mois.

PÈLERINES LORRAINES
Chapeaux
depuis 4 fr. 95.
Gilets de laine hygiéniques.
FLANELLES
Chemises, Bas et Parapluies.

Vêtements et Articles pour Clergé.

Melles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, QUIMPER
(entre le Grand Séminaire et l'École Saint-Yves).

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**
Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.
Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE
RUE DE LA RAMPE, 53, BREST

LE PLUS GRAND CHOIX
D'ORFÈVRERIE, BRONZES
ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

Tout le Mobilier.

Prix inférieurs à tous ceux des Catalogues parisiens et autres.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 13 Octobre 1911. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Messe de *Requiem* ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Récollection sacerdotale ; Guiclan ; Grand-Séminaire ; Brest ; Loc-Eguiner (St-Thégonnec) ; Plouigneau ; Missions paroissiales : Trébabu, Trémaouézan, Landunvez, Lampaul-Guimiliau ; Lesneven ; Kerfeunteun ; Esquibien ; Morlaix ; Pont-l'Abbé ; Profession religieuse à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine ; Pour nos jeunes soldats.
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Octobre. — 19me Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. Sainte Vierge. Double majeur. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Thérèse, Vierge, et du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, de Ste Thérèse et du Dimanche.

Lundi, 16. — S. Conogan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Mardi, 17. — La Bse Marguerite Marie, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. LUC, EVANGÉLISTE. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — Ste Ursule et ses compagnes, Vierges, Martyres *(au Propre diocésain)*. Double. Rouge.

Dimanche, 22. — 20me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guengat	du 15 au 17 Octobre.
Plouégat-Guerrand	du 18 au 21 —
Lothey	du 22 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* prescrite par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910), dans toute la France, en réparation de la spoliation sacrilège qui prive les défunts du bienfait des fondations établies en leur faveur, sera célébrée, cette année, le dimanche 5 Novembre.

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale du 7 Octobre, ont été nommés :

Vicaire à Telgruc, M. Madec, vicaire à Guimaëc ;

Vicaire à Guimaëc, M. Le Goff, jeune prêtre de Saint-Derrien.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**

II. — **Les vocations sacerdotales.**

III. — **Missions.** — MAHALON, *du 2 au 21 Octobre*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzé-édé ;

LOC-EGUINER (PLOUDIRY), *du 8 au 21 Octobre*. Présidents : la 1re semaine, M. Le Gall, curé-doyen de Taulé ; la 2e semaine, M. Peondu, curé-doyen de Plouigneau ;

LOC-BREVALAIRE, *du 15 au 21 Octobre*. Président, M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon ;

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *du 15 au 29 Octobre*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.

IV. — **Retraites.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, *du 15 au 21 Octobre ;*

MORLAIX, *(La Salette)*, retraite bretonne des Tertiaires, *du 15 au 21 Octobre*.

Récollection sacerdotale, le mardi 17 Octobre, à Kerinou (Lambézellec), de 10 h. 1/2 à 3 heures.

GUICLAN. — **Service pour M. le chanoine Eveno.** — Le jeudi 19 Octobre, sera chanté à 10 heures, dans l'église paroissiale de Guiclan, un service solennel pour le repos de l'âme de

M. le chanoine Eveno, supérieur du séminaire Haïtien de Saint-Jacques.

MM. les ecclésiastiques qui auraient l'intention d'y assister sont priés d'en aviser M. le Recteur de Guiclan par une simple carte.

Grand-Séminaire. — La rentrée au Grand-Séminaire s'est faite le mardi 3 Octobre. Le lendemain, a commencé la retraite, prêchée par M. l'abbé Lucas, missionnaire apostolique, et suivie par les 131 séminaristes — dont 33 nouveaux — présents à la maison de la rue Verdelet. Le nombre de nos étudiants ecclésiastiques actuellement à la caserne est de 34, dont 12 pour la deuxième année et 22 pour la première année de service militaire. Ceux-ci ont eu, avant leur départ, une retraite spéciale prêchée (du 24 au 28 Septembre) par M. H. Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Nous demandons aux âmes pieuses de prier pour que Dieu répande ses grâces les plus abondantes sur les élèves du sanctuaire, espoir du diocèse : qu'il les éclaire sur leur vocation et leur donne la force d'y être toujours fidèles, et qu'il garde au milieu des dangers ceux qui ont dû échanger momentanément la soutane du lévite pour l'uniforme du soldat.

BREST. — **Pour les victimes de la *Liberté*.** — Les obsèques des victimes de la dernière catastrophe de Toulon ont eu lieu hier, mercredi, à Brest. Le service religieux a été célébré, à 8 heures, dans l'église de Saint-Louis, en présence de M. l'amiral de Marolles, préfet maritime, entouré de nombreux officiers et d'une foule considérable d'hommes appartenant à toutes les classes de la Société.

La cérémonie était présidée par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, qui a dit la messe et prononcé une allocution.

Ensuite Sa Grandeur a présidé l'absoute solennelle faite devant la salle de la *Brestoise*, transformée en chapelle ardente, où les cercueils de treize marins de la région avaient été déposés en attendant qu'ils soient transportés, pour l'inhumation, dans leurs paroisses d'origine.

Nous parlerons dans notre prochain numéro de cette cérémonie émouvante, dont les exigences du tirage ne nous permettent pas de rendre compte aujourd'hui.

LOC-EGUINER (SAINT-THÉGONNEC). — **Bénédiction d'une école chrétienne.** — Le dimanche 1er Octobre, c'était fête partout, puisque c'était la solennité du saint Rosaire. Cependant, dans la petite paroisse de Loc-Eguiner, la solennité a revêtu un caractère spécial, doublée qu'elle était d'une autre fête : la bénédiction de la nouvelle école libre de filles.

Depuis sa première arrivée dans la paroisse, le jeune Recteur nourrissait ce projet. Il savait que, pour le mener à bien, les diffi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cultés ne manqueraient pas. Mais on sait aussi qu'il n'est pas homme à reculer devant une difficulté de plus.

A une autre époque toutefois, la chose eût été plus facile. Il y a eu déjà, en effet, une école communale chrétienne à Loc-Eguiner, tenue par les religieuses du Saint-Esprit. Elle était même florissante, et c'était la seule école, il y a quelques années, pour les garçons et pour les filles : école mixte depuis sa création, en 1875. Hélas ! la laïcisation n'a rien épargné. Les religieuses durent d'abord déloger, au mois de Mars 1888, pour faire place à un instituteur grassement payé ; et 15 ans plus tard, le 31 Janvier 1903, abandonner à l'école laïque les petites filles elles-mêmes.

On garde encore dans la paroisse un souvenir pénible de ces tristes événements. Mais la fête du 1er Octobre a mis un baume à la douleur. Si les bonnes religieuses ne reparaissent pas, du moins revivent-elles dans une jeune directrice, pieuse et dévouée, formée par leurs soins. On a désormais une école chrétienne, belle, spacieuse, bien aérée et bien éclairée, sous le patronage de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Le crucifix a repris sa place d'honneur, une place qu'il n'aurait jamais dû quitter. La Sainte Vierge et saint Joseph l'accompagnent, comme ils accompagnèrent autrefois l'Enfant Jésus de retour d'Egypte.

Les parents chrétiens s'empresseront d'y envoyer leurs enfants. Ils ne reculeront pas devant le sacrifice d'un sou par jour pour leur procurer le bienfait d'une instruction religieuse, d'une éducation chrétienne.

Jamais ils n'oublieront le sermon donné en cette circonstance par M. le chanoine Cardinal. Le bon Supérieur de Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, leur a prêché, avec autorité et en termes expressifs, leurs devoirs envers l'âme de leurs enfants, devoirs si négligés aujourd'hui. Le respect avec lequel ils l'ont écouté montre déjà qu'ils l'ont compris et qu'ils sauront en tenir compte.

Ils se rappelleront longtemps aussi *persoun nevez Sant-Jakez*, M. le chanoine Le Marec. Le nouveau Supérieur du Séminaire haïtien, avec son camail violet et sa belle barbe de missionnaire, a bien voulu présider la fête : c'est lui qui a chanté la grand'messe et les vêpres, avec le P. Charpentier, de Saint-Jacques, comme diacre, et comme sous-diacre M. Guéguen, prêtre, instituteur à Landivisiau. C'est lui encore qui a béni, après vêpres, les croix et statues destinées à la nouvelle école et portées en procession par les futures élèves, et enfin les deux belles salles qui vont accueillir dès le lendemain les petites filles de la paroisse et des environs.

Malgré la solennité du Rosaire, beaucoup de prêtres ont tenu à assister à la cérémonie. Nous citerons seulement MM. Souêtre, recteur de Saint-Sauveur ; Féroc, recteur de Ploujean ; Manchec, recteur de Plounéour-Ménez ; Quiniou, vicaire à Saint-Thégonnec..... Tous ont été d'accord pour dire que la fête a été très belle et que les habitants de Loc-Eguiner se sont montrés vraiment chrétiens. Merci à tous, et que le bon Dieu les bénisse ! Y.-M. O.

Plouigneau. — **Bénédiction d'un Patronage.** — Parfois on trouve des paroisses qui valent mieux que leur réputation. C'est probablement l'impression produite sur la plupart des fidèles qui ont assisté, le dimanche du Rosaire, à la bénédiction solennelle du patronage nouvellement bâti à Plouigneau.

Dans sa tournée pastorale, Mgr l'Evêque avait dit aux paroissiens : « Vous avez une magnifique église, une belle école chrétienne pour vos filles ; pour vos garçons, quelque chose s'impose. L'occasion est bonne : un bel emplacement pour un patronage est offert généreusement à M. le Curé ; allez de l'avant et construisez un patronage pour ces chers enfants. »... L'appel de Monseigneur a été entendu et compris. Quelques bonnes âmes de la paroisse ont donné de grand cœur leur offrande, et le patronage Saint-Yves, très modeste il est vrai, mais bien situé, est terminé.

Le dimanche, 1er Octobre, les paroissiens de Plouigneau, comprenant l'importance de l'œuvre, accouraient en foule à la messe, heureux d'entendre la fanfare de Trémel, si connue depuis le pardon des enfants à Luzivili, et aussi l'éloquent prédicateur de la fête, M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix.

Le soir, à l'issue des vêpres, les fidèles se rendaient processionnellement à la nouvelle construction. M. le Curé en fit la bénédiction solennelle. Avant de congédier ses paroissiens, il remercia chaleureusement les fondateurs du patronage, et engagea fortement les parents à y conduire leurs jeunes fils. Au patronage, dit-il, ces enfants apprendront à adopter comme devise de leur vie la parole adressée si souvent à saint Yves par sa mère chrétienne : « Mon fils, vivez toujours de manière à être un saint, un jour, au ciel »... Y...

Missions Paroissiales

1. Trébabu. — La Mission de Trébabu vient de finir. Elle a duré huit jours. Trébabu est une paroisse de 260 habitants. Huit jours suffisaient pour les exercices de la Mission. Des parents ou des amis appartenant aux paroisses environnantes avaient bien voulu venir surveiller les fermes pendant la journée.

Tous les paroissiens en âge de faire leur Mission ont suivi avec piété les différents exercices religieux. On a beaucoup prié, beaucoup chanté, ce qui donne à nos Missions bretonnes un cachet tout particulier.

M. le Recteur a communié, le samedi matin, 220 personnes. Les enfants se sont approchés de la Sainte-Table avec leurs parents. On remarquait parmi eux de tout petits de sept ans, heureux aussi de faire leur Mission.

Les exercices ont été présidés par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Il avait pour collaborateurs MM. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé ; Léin, recteur d'Ergué-Gabéric ; Derrien, recteur de Plouézoc'h ; Balanant, recteur de Penhars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les missionnaires ont constaté avec bonheur que Trébabu a conservé son esprit chrétien et que les meilleures habitudes continuent à y régner. M. l'abbé Querrec, recteur de la paroisse, est pour une grande part dans la conservation de la foi et de la pratique religieuse à Trébabu. Il est très dévoué à son petit troupeau, il l'instruit bien, il le met en garde contre les dangers qui se rencontrent aujourd'hui partout, même dans nos campagnes. Sa joie a été grande quand il a vu, samedi matin, le beau et touchant spectacle de sa paroisse tout entière réunie à l'église pour y recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Communion.

M. le Recteur avait annoncé la bénédiction d'un nouveau Chemin de Croix. Mais des retards sont survenus dans le transport. La cérémonie a donc dû être renvoyée au deuxième dimanche d'Octobre. M. le Curé de Saint-Louis viendra la présider. Il a prié les familles de conduire, à cette occasion, tous les petits enfants à l'église, pour les bénir et les consacrer à la Sainte Vierge, afin qu'eux aussi aient quelque part aux grâces de la Mission.

***

II. Trémaouézan. — La population de Trémaouézan vient d'avoir la grâce insigne d'une Mission, et elle s'en est montrée digne par le zèle empressé qu'elle a mis à en tirer profit.

Les enfants ont eu les prémices de cette Mission. Quatre jours leur ont été consacrés et, pendant ces quatre jours, MM. Le Roux, recteur du Juch ; Mével, vicaire à Plozévet ; Calvez, vicaire à La Roche, ont su captiver, par l'exposé simple et clair des grandes vérités de notre foi, l'attention des cent enfants, âgés de 7 à 12 ans, qui composaient leur auditoire.

Le jeudi, ce fut un touchant spectacle de voir tous ces enfants s'approcher avec recueillement de la Sainte Table. La plupart des mères de famille s'étaient fait un devoir d'amener les tout petits enfants à cette fête pour faire prendre, à eux aussi, leur part à la Mission.

La Mission des grandes personnes s'est ouverte le dimanche, 23 Septembre, sous la présidence de M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, avec la collaboration de MM. Roué, ancien recteur de La Feuillée ; Picard, recteur de l'île de Batz ; Méar, recteur de Plouyé ; Séac'h, recteur de la Feuillée ; Grall, vicaire à Plougerneau.

Dès le dimanche soir, tout le monde s'est mis généreusement à l'œuvre, et l'on put admirer ce spectacle d'une population entière, quittant, pendant huit jours, ses occupations ordinaires pour ne penser uniquement qu'à la grande affaire du salut. Des paroisses voisines, un certain nombre de personnes est venu se joindre aux habitants de Trémaouézan.

Tout ce monde a suivi avec soin les exercices de la Mission, écoutant, avec grande attention et grand esprit de foi, les instructions que les dévoués missionnaires ont su toujours rendre si intéressantes.

Le samedi, 460 personnes se sont approchées de la Sainte-Table, et presque toutes sont revenues encore le lendemain cher-

cher dans l'Hostie sacrée le pain qui leur donnera l'énergie nécessaire pour persévérer dans leurs bonnes résolutions.

En un mot, la Mission a eu plein succès.

Merci aux missionnaires ! honneur aux fidèles, et louanges à Dieu !

X.

III. Landunvez. — « O Israël, que tes tentes sont belles ! » dirait volontiers, avec la Sainte Ecriture, quiconque considère dans leur ensemble les clochers, les églises, les paroisses de notre pays breton. Mais combien ce cri trahirait encore plus d'émotion, s'il tombait des lèvres de ceux qui voient les Missions qui s'y donnent depuis quelque temps ; et qu'on est heureux d'avoir à faire le compte rendu de ce qui vient de se passer à Landunvez, du 22 Septembre au 7 Octobre !

Landunvez pouvait n'être, pour plusieurs, qu'un tout petit coin perdu au fond des landes finistériennes ; désormais, l'on a bien envie d'en dire ce que le prophète écrivait au sujet de Bethléem, tant il a tout d'un coup grandi devant Dieu. Landunvez, en effet, a eu sa Mission. Il n'en avait pas connu depuis douze ans, et M. le Recteur trouvait que c'était beaucoup, pour la bonne raison qu'on ne saurait trop recourir à ces retraites extraordinaires qui développent la sensibilité de notre cœur pour les choses de Dieu et lui donnent un si vif sentiment de sa noblesse, de sa grandeur, de la sublimité de ses destinées.

M. le Recteur de Landunvez a, d'ailleurs, si bien choisi son moment ! C'est l'heure des grands recueillements de la nature, et, comme elle ne se dépouille que pour promettre une floraison nouvelle, le renouveau que comporte l'idée ou la conception qu'on se fait d'une Mission doit cadrer merveilleusement, ce semble, avec la chute des feuilles et la tristesse des choses. Et qu'on n'allègue pas la tempête de ces derniers jours, car c'est Dieu qui la voulait, par bonté pour certaines âmes avec lesquelles il voulait s'entretenir longuement et ailleurs que sur les flots, comme autrefois sainte Scolastique avec son frère bien-aimé, l'illustre saint Benoît. C'est ce qui explique pourquoi l'église a été littéralement remplie pendant les deux semaines et demie qu'a duré la Mission.

Il est vrai qu'il n'en pouvait guère être autrement, si l'on tient compte de la qualité des missionnaires et de l'onction avec laquelle ils prêchaient. Certes, l'on voudrait pouvoir s'arrêter une fois encore devant les lumineuses conférences de M. l'abbé L'Hévéder ; mais il suffit de rappeler le prestige qui s'attache à son nom et la dignité tout apostolique avec laquelle il préside des réunions de ce genre. On aimerait à dire à M. l'abbé Bourdoulous quel parfum se dégageait de l'explication si pieuse de ses tableaux ; à M. Person le saisissement dans lequel nous jetait son exposition des grandes vérités ; à M. Le Jollec la douceur des larmes qu'il fit couler, particulièrement à l'occasion d'un souvenir donné aux fidèles trépassés.

La paroisse demeure aussi bien reconnaissante aux six prêtres qui se sont relevés pour les aider dans les confessions : MM. Colin, Conseil, Herry, Le Cléac'h, Le Lec et Monot, sans oublier le ser-

Archives diocésaines de uim er et Léon

vice si précieux que leur ont rendu deux d'entre eux, MM. Conseil et Le Lec, en dirigeant le chant comme ils l'ont fait. Ah ! l'on n'entendra plus que de loin en loin tous ces beaux cantiques. L'église va perdre son grand air de fête, ses guirlandes, ses oriflammes, ses étendards que des mains pieuses avaient si gracieusement suspendus à la voûte ; elle ne gardera que la polychromie toute fraîche du sanctuaire et la splendide bannière qu'on étrenna dans la procession qui se fit en pleine Mission, le dimanche 1er Octobre. Mais aussi lorsqu'on se reportera par la pensée vers ces jours de paix et de bénédiction, on se souviendra avec bonheur que ce fut un vrai triomphe pour Notre Seigneur Jésus-Christ ; car on compta 620 communions la première semaine, et 650 la seconde, outre que les enfants avaient été eux-mêmes admirables de piété quelques jours auparavant.

Oui, Landunvez, sois fier de ce qui a été fait en toi. Déjà tu nous charmais avec tes horizons bleus et ta flèche si svelte ; que dis-je ? tu semblais t'envoler sur tes deux ailes diaprées de Kersaint et d'Argenton, et voici que des missionnaires ont fait franchir à ton âme, c'est-à-dire à tout ce qu'il y a de divin en toi, les cimes les plus élevées. Oh ! plane, plane longtemps sous ce ciel éblouissant de lumière et de grâce et, pour te soutenir, soulève de temps en temps autour de toi l'atmosphère si pure et si forte dans laquelle la Mission t'a fait vivre. Ecoute les voix qui l'animaient et dis-leur, comme à Dieu : Merci !

A. C.

IV. — Lampaul-Guimiliau. — Lampaul-Guimiliau n'avait pas eu de Mission depuis 1893. Dès son arrivée, M. Kerjean avait pris à tâche de procurer cette grande grâce à ses paroissiens ; le succès dépassa toutes les espérances. Son successeur, M. Le Bihan, a suivi son exemple. A peine nommé à Lampaul, il conçut le même projet, et les plus consolants résultats viennent aussi de récompenser son initiative.

Annoncée depuis plusieurs mois et recommandée tous les dimanches aux prières des fidèles, la Mission s'ouvrit le 18 Septembre, pour ne se terminer que dimanche, 8 Octobre. Conformément à une pratique observée partout, la première semaine fut réservée aux enfants. En effet, les prémices d'une Mission ne reviennent-elles pas, comme de droit, aux amis de prédilection de Jésus ? A faire revivre les enfants pendant quelques jours au contact du divin Maître, à les préparer par des exercices variés à Le recevoir dignement, on leur assure un plus grand crédit sur son Cœur, et, à leur tour, par leurs prières, les enfants assurent le succès de la Mission de leurs parents. Après avoir vu les petits Lampaulais s'approcher de la sainte Table au nombre de plus de 400, on ne pouvait plus douter de la réussite d'une entreprise commencée sous d'aussi favorables auspices.

M. Le Roy, recteur de Saint-Jean-du-Doigt, présida les exercices de cette première semaine. Les exercices des deux autres semaines furent présidés successivement par M. Quéinnec, chanoine

titulaire, et M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur. Le zèle apostolique des présidents et de leurs collaborateurs — parmi lesquels plusieurs missionnaires expérimentés, rompus depuis longtemps à la manœuvre des âmes, — trouva à Lampaul un champ tout prêt à recevoir et à faire fructifier la semence de la parole de Dieu. A la fin de la première semaine, on compta 700 communions, et à la fin de la seconde, 850 environ ; beau résultat assurément pour une paroisse qui ne compte pas plus de 2.150 habitants.

Dès le premier moment, l'assistance fut nombreuse. Tous les jours elle montra la même attention, le même recueillement, le même empressement à tous les exercices, en un mot, les bonnes dispositions qu'on peut attendre d'une population foncièrement catholique. Les patrons chrétiens avaient compris leur devoir : ils ne permirent pas seulement à leurs ouvriers de faire leur Mission, ils leur accordèrent de plus une indemnité de chômage. Pendant quinze jours, Lampaul offrit ainsi l'édifiant spectacle de tout un peuple qui, à l'appel de son pasteur, renonce à sa vie ordinaire, et accourt s'assembler dans son église, œuvre magnifique que les ancêtres lui ont léguée, et dont il est à bon droit si fier ; — là, tandis que tout parle à son âme et l'invite à l'adoration, à la prière, il s'abandonne docilement aux effets de la grâce ; et alors, transformé par le travail mystérieux que dans ce cas elle opère toujours, le cœur dilaté par des sentiments de foi et de piété qu'il ne se connaissait pas, il laisse éclater son bonheur en chantant les vieux cantiques bretons avec un tel entrain que, par moment, on se croirait revenu au beau temps de M. Cévaër, le restaurateur du chant à Lampaul.

On ne saurait vraiment trop admirer la sagesse de l'Eglise qui, en attribuant dans sa liturgie une part si grande au chant, a indiqué un des meilleurs moyens d'atteindre et de frapper l'âme du peuple. D'ailleurs, chez la plupart de nos frères séparés, les Protestants, le chant d'hymnes en langue populaire ne constitue-t-il pas l'essentiel du culte ? Rien, en effet, n'est efficace, pour remuer l'âme humaine, pour y éveiller de nobles et salutaires émotions, comme un beau chant, pour lequel s'unissent les voix de tout un peuple ; et, ajoutons-le, l'on chercherait vainement des cantiques plus pleins de poésie et de doctrine à la fois, et, par là même, plus émouvants et plus instructifs que nos cantiques bretons. C'est là une vérité dont nos paysans eux-mêmes se rendent bien compte, et une personne de Lampaul me disait que, dans une Mission, le principal ouvrier c'est... le directeur du chant. Le chant de nos cantiques, si merveilleusement adaptés à l'âme bretonne, dont ils traduisent tous les sentiments, soit qu'elle se replie sur elle-même, ou qu'elle se tourne vers Dieu, aurait, semble-t-il, la vertu d'émousser la tendance critique dans l'esprit des fidèles et de faciliter à la vérité l'accès de leur intelligence et de leur cœur. Il prépare ainsi et favorise la tâche du prédicateur.

Je ne sais quelle impression ressentaient les missionnaires quand ils montaient en chaire, dans l'église de Lampaul : je serais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

étonné que la gravité de leurs auditeurs ne les ait point frappés. La gravité est, il est vrai, un des traits particuliers aux Léonards ; mais chez les Lampaulais, elle témoignait encore de leur désir de s'instruire, du vif intérêt qu'ils prenaient et de l'importance capitale qu'ils attachaient aux questions développées devant eux. La plupart, en raison de leur commerce ou de leur industrie, voyagent beaucoup, courent les marchés et les foires ; mais à ces déplacements continuels et aux multiples contacts qui s'ensuivent et qui amènent des discussions de toutes sortes, ils doivent d'avoir contracté des habitudes de raisonnement et de critique qu'ils gardent même dans les questions religieuses. D'ailleurs, cet état d'esprit, où l'on s'est plu longtemps à voir un des traits caractéristiques des « Julots », tend à se généraliser de plus en plus, depuis surtout que les lois impies de la troisième République ont posé la question religieuse devant nos paysans qui, tous, lisent, réfléchissent, et volontiers discutent, — sous un aspect qui lui donne un intérêt si vivant et si passionnant. — Tout attachés qu'ils restent à la Foi, et à ses pratiques qu'ils observent fidèlement, les Lampaulais sont donc avides avant tout d'arguments qui la justifient et qui l'affermissent dans leurs âmes ; — et, s'ils aiment et respectent le prêtre, s'ils acceptent de lui les remontrances comme les éloges, quand ils les croient méritées, en revanche ils se montrent difficiles en fait de prédication, et ils apprécient les sermons à la solidité de la doctrine et à la lumière qu'ils en tirent.

A en juger par les résultats obtenus, à voir cette population remplir si assidûment l'église, à la sentir vibrer d'un enthousiasme pieux après la communion, et dimanche pendant la procession qui clôturait les grandes journées et qui eût été si belle, si imposante, si le temps ne l'avait contrariée, on doit reconnaître que les prédicateurs ont su la comprendre et répondre à ce qu'elle attendait d'eux. Aux derniers jours, l'action de la grâce dans les âmes était manifeste ; — visiblement, Dieu fécondait les efforts de ses missionnaires. Ils ont fait de la bonne besogne ; puisse-t-elle être durable ! Espérons que la statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, bénite et érigée dimanche, dans leur église, ne réveillera pas seulement, dans la mémoire des Lampaulais, le souvenir d'heures agréables passées ensemble, — mais qu'elle leur rappellera aussi leurs résolutions, et qu'à l'exemple et par l'intercession de l'héroïque vierge, ils sauront les tenir jusqu'à la mort...

S. B.

LESNEVEN. — **Retraite d'hommes**, *du 1er au 7 Octobre.* — 32 paroisses ; 69 retraitants : Plouguerneau, 7 ; Kernilis, 5 ; Goulven, 4 ; Saint-Servais, 4 ; Plabennec, 4 ; Coatméal, 3 ; Guissény, 3 ; Ploudiry, 3 ; Plouédern, 3 ; Plounéventer, 3 ; Bourg-Blanc, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Milizac, 2 ; Ploumoguer, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Trégarantec, 2 ; Bohars, 1 ; Brélès, 1 ; Kerlouan, 1 ; Landéda, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouguin, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Plougourvest, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Saint-Vougay, 1.

KERFEUNTEUN. — **A la Mère-de-Dieu.** — Dimanche, à la Mère-de-Dieu, c'était « pardon » dans le bon et vieux sens du mot, c'est-à-dire l'effort de toute une population pour regretter les fautes du passé, en demander la rémission et surtout vivre à l'avenir plus près de Dieu. La *grâce* à obtenir, c'était l'*éducation plus chrétienne des enfants* ; et on était accouru non seulement de Kerfeunteun, mais de toutes les paroisses voisines, spécialement de Quimper, dont *Ty Mam Doue* est, avec Loc-Maria et Kerdévot, le pèlerinage de prédilection.

Dès le matin, aux messes qui se succédaient assistaient les pèlerins isolés. Nombreuses étaient les communions, et il y eut plus de 800 fidèles à s'approcher de la sainte Table. A la grand'messe, chantée par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, les paroissiens se rendirent en procession, et, tout le long de la route, spécialement à la Croix des Gardiens, vinrent se joindre à eux des groupes nombreux de Ligueuses, d'associations de Pères de Famille, les enfants de patronages de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu, etc... La chapelle étant absolument insuffisante, la grand'messe fut chantée au dehors, non pas par les chantres seuls, mais par tout le peuple, et relevée par des cantiques populaires et les morceaux entraînants de *Potred Ty Mam Doue*.

A l'Evangile, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, prit la parole, dans un cadre rappelant un peu les scènes évangéliques : il se trouve au milieu d'un véritable cirque, planté d'arbres ; l'assistance en occupe tout le centre, et s'élève, le long des parois, presque à la hauteur de la gracieuse chapelle. La voix porte facilement, et pendant trois quarts d'heure, qui paraissent bien courts, on écoute avidement cette parole sympathique.

Pour les vêpres, le temps était très menaçant, mais n'arrêta ni la foule du matin, ni les braves jeunes gens de M. Le Goasguen, ou la Jeunesse Catholique de M. Cadiou. Vous croyez peut-être que, cette fois, on va se mettre à l'abri dans la chapelle. Non. Elle peut contenir quatre à cinq cents personnes, par conséquent pas le quart des pèlerins. Bravement on s'entasse autour de l'autel improvisé, les psaumes et les antiennes sont enlevés avec entrain, on récite une dizaine de chapelet pour demander qu'il ne pleuve pas trop, et tout le monde est suspendu aux lèvres de M. l'abbé Frot. Il célèbre, lui aussi, les grandeurs de la T. Sainte Vierge, mais surtout il réveille le zèle des parents chrétiens, leur rappelle leur inéluctable devoir....

La bénédiction du T. Saint-Sacrement, précédée d'une bien jolie cantate et d'un *O salutaris* à plusieurs voix, termina la pieuse cérémonie. La fanfare fit retentir une dernière fois ses harmonieux accords, pendant que la foule, avant de se séparer, se pressait à la chapelle pour adresser un dernier salut à la Mère de Dieu.

C...

Archives diocésaines de im er et Léon

Esquibien. — **Une première messe.** — Dimanche, 8 Octobre, avait lieu à Esquibien une cérémonie bien touchante, dont les habitants conserveront un souvenir ému : un jeune prêtre de la Société des Missions Etrangères, le P. Velly, enfant de la paroisse, y chantait sa première grand'messe avant de partir pour sa mission lointaine.

L'église, ornée avec goût, pouvait à peine contenir la foule des assistants, sympathiques et recueillis. Parmi les membres du clergé présents on remarquait MM. les Recteurs de Primelin, de Cléden, de Beuzec, d'Audierne, plusieurs prêtres originaires d'Esquibien et un aspirant missionnaire venu, lui aussi, fêter son confrère et ami..... L'émotion, déjà grande quand M. Perrot, vicaire à Clohars-Carnoët, de sa voix claire et forte, commenta la parole de l'Evangile : « Allez, annoncez la bonne nouvelle », grandit encore quand nos jeunes gens chantèrent, de toute leur âme, ce beau cantique qui va si droit au cœur du Breton :

Breudeur, ni 'glev ho klemmou...

A son tour, le P. Velly monte en chaire. Dans un breton des plus purs, le jeune missionnaire remercie tous les assistants, spécialement les prêtres qui ont bien voulu prendre part à cette cérémonie ; puis, s'adressant à ses compatriotes, il leur dit la beauté de la vocation sacerdotale et apostolique, leur décrit en quelques mots le travail du missionnaire, leur parle de la mission à laquelle il est appelé, le Tonkin méridional, déjà arrosé du sang de nombreux martyrs... C'est pour gagner des âmes à Dieu que le missionnaire quitte son pays et ses parents : Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Si quelqu'un aime son père, sa mère, ses frères et ses sœurs plus que moi, il n'est pas digne de moi ». A ceux qui restent, de l'aider par leurs prières et leurs aumônes...

Viennent ensuite les adieux et le rendez-vous au ciel, choses qui arrachent des larmes aux yeux de plusieurs assistants.

Ce fut vraiment, pour Esquibien, un jour de bénédictions, un jour de grâces.

Le P. Velly a bien voulu accepter de prendre encore la parole devant les jeunes gens de la paroisse, à la réunion ordinaire du patronage. Puisse cette parole avoir fait naître dans leurs âmes un amour plus ardent pour N. S. Jésus-Christ, un plus grand attachement à leurs devoirs de chrétiens !

***

Morlaix. — **Départ de M. l'abbé Ely.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Résistance* du 7 Octobre :

« La *Semaine religieuse* annonce officiellement la nomination de M. l'abbé Ely, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, au rectorat de Locquénolé ..

» C'est sur les instantes demandes de M. l'abbé Ely que Monseigneur l'a nommé à nouveau recteur de Locquénolé. Outre les raisons de santé, les raisons de cœur pour une paroisse dont il fut

pendant 14 ans le pasteur, rappelaient M. Ely à Locquénolé. Du moins sera-t-il encore aux portes de Morlaix, où, depuis trois ans qu'il y exerçait son apostolat, le savant et le fin lettré qu'est M. l'abbé Ely avait su se faire aimer de tous ses paroissiens. Et nos lecteurs ont pu apprécier ici même les qualités de dialectique serrée et de style puissant dont il fit montre quand il voulut bien confier à *La Résistance* une partie de son *Etude sur l'Evolution*.

» M. Ely est remplacé à Saint-Melaine par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Marc, qui a pris possession de sa nouvelle paroisse le mardi 3 Octobre. Les fêtes de l'installation auront lieu le 22 Octobre, et seront présidées par M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix. »

Pont-l'Abbé. — **Profession religieuse aux Augustines.** — Il y a environ un an, Mgr Duparc, Evêque de Quimper, présidait au monastère des Religieuses de la Miséricorde de Jésus, à Pont-l'Abbé, les fêtes solennelles du cinquantième anniversaire de leur transfert de Carhaix dans cette ville. En même temps, Sa Grandeur donnait le saint habit à deux jeunes filles, l'une, Ernestine Le Meur, de Pont-l'Abbé même, qui reçut le nom de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ; l'autre, Marie-Jeanne Abalain, de Plabennec, qui s'appela Sœur Sainte-Marthe.

Le lundi 2 de ce mois, fête des saints Anges Gardiens, était pour elles le grand et beau jour de la profession. Mgr Fleiter, Protonotaire apostolique, vicaire général, grand-oncle de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, présidait la cérémonie. M. Gouzien, vicaire à Châteauneuf-du-Faou, cousin de la nouvelle professe, a chanté la messe.

Avant de prononcer son allocution et de procéder à la cérémonie, le vénéré officiant dit combien il est heureux de transmettre aux deux professes, à toute la communauté, aux familles, aux personnes présentes, la bénédiction du Pasteur du diocèse.

Puis, entrant en matière et s'appliquant à commenter le cérémonial de la profession dans ses principaux rites et ses symboles, si riches de doctrine et si éloquents dans leur signification, il y trouve des sources d'émotions pieuses et réconfortantes pour tous, des enseignements d'une lumineuse clarté et d'un puissant intérêt sur la vie religieuse, ses grandeurs et ses beautés, ses bienfaits et ses joies.

Tout se résume dans le *Verbum bonum*, chanté d'une voix attendrie et ravissante par les professes : *eructavit cor meum verbum bonum*. Ce *Verbum bonum*, c'est le Verbe de Dieu, le Verbe incarné, le Dieu fait homme, le Jésus enfin dont elles deviennent les épouses en se donnant à lui par leurs trois vœux, dans une consécration absolue, entière, définitive, disposées à le suivre jusqu'à l'immolation de la Croix.

Le monde ne comprend pas cela, et blasphème peut-être avec les Pharisiens : *Ad quid perditio hæc ?* A quoi bon cette perte pour la société, à quoi bon l'anéantissement de cette jeunesse qui sourit

Archives diocésaines de im er et Léon

à la vie ?... Les âmes chrétiennes, les parents particulièrement, s'émeuvent aussi et versent des larmes, non des larmes de reproches et d'amers regrets, mais plutôt des larmes d'attendrissement, mêlées de joie et d'ineffables et douces espérances. Qui quitte tout pour Dieu recevra le centuple.....

Voici que les professes, étendues sous le drap mortuaire qui figure leur mort, se relèvent et entonnent d'un cœur enthousiaste le *Te Deum* de l'allégresse, de la résurrection et de la vie. *Mihi mori lucrum,* Mourir est pour moi un gain ; *Mihi vivere Christus est,* Vivre, pour moi, c'est le Christ, avec toutes les richesses de son cœur.

Mgr Fleiter ayant débuté par ces paroles du psalmiste : *Exitus matutini et vespere delectabis,* Seigneur, vous répandrez des joies sur le matin et le soir de la vie, se les approprie à lui aussi et termine en disant à Dieu : « Seigneur, je vous remercie de me donner un tel surcroît de bonheur dans mon année jubilaire, de projeter quelques rayons du matin, de l'aurore et des riantes promesses de la vie religieuse de ma petite-nièce sur mes noces sacerdotales qui marquent bien le soir, le couchant de la carrière du prêtre, mais un couchant qui, après un rapide nuage, aura son réveil dans le jour sans fin des béatitudes éternelles ! »

...L'angélique carmélite de Lisieux, dans l'élan d'une naïve et inébranlable confiance, s'écriait : *au jour de ma profession je me sentais reine,* une reine à qui Dieu ne peut rien refuser.

Chères enfants, qui venez de vous consacrer à Dieu, ayez pour nous tous une prière ; ce sera, en ce beau jour, le complément de nos joies, la meilleure récompense de notre affection et de notre dévouement.

Un parent des professes.

Profession religieuse à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve de Neuilly-sur-Seine. — Si nous empruntons l'écho de la *Semaine religieuse* de Quimper pour relater cette fête, c'est qu'elle fut très bretonne et finistérienne encore plus.

Neuilly prêta son joli cadre : des avenues, prolongement du bois de Boulogne et si feuillées qu'on se croirait presque au Huelgoat, s'il ne manquait la pierre branlante et les rochers de la Vierge.

Au milieu des arbres, un couvent, gardant — il le fallait — l'aspect un peu seigneurial du château de Madame Adélaïde. L'insurrection de 1848 ayant laissé intacte une aile de la demeure princière, on a dû la restaurer et mettre en accord avec elle la construction récente.

La chapelle, sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, rappelle, dans la mesure du possible, le sanctuaire de la rue de Sèvres. Sans pouvoir espérer que les pèlerins tomberont ici en rangs aussi pressés qu'à Paris aux pieds de la statue que vénéra saint François de Sales, les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve sont heureuses d'avoir fait l'impossible pour lui élever un autel digne d'Elle.

Dans le nouveau sanctuaire, le mardi 19 Septembre, treize novices prononçaient leurs vœux annuels. Sur les treize, huit sont filles de la Bretagne, et cinq, Bretonnes du Finistère, plus Bretonnes encore, par conséquent.

Le lendemain, consacré aux vœux perpétuels, quatorze religieuses sur vingt et une appartenaient au pays d'Arvor, et sept d'entre elles à notre diocèse.

Fondée à Lamballe en 1658, la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve se dévoue depuis trois siècles dans les hôpitaux de Brest, Landerneau, Plougastel, Morlaix, Saint-Brieuc, Quintin, Lamballe, Moncontour, Rennes, Châteaubriant, Bain, Redon, etc., etc.; le bon Dieu la récompense en suscitant, malgré les temps mauvais, des vocations solides, granitiques, sur la terre croyante et reconnaissante qu'est la nôtre.

Sept prêtres bretons présidés par l'un des nôtres, M. le chanoine Coriton, supérieur des religieuses, ont pris part à ces fêtes. Citons parmi ceux qui nous touchent de plus près : MM. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon; Le Du, recteur de Beuzec-Conq; Scieller, de Leuhan, parents des professes; M. l'Aumônier de l'hôpital de Morlaix. Morlaix est un centre de vocations.

Le premier jour, le prédicateur n'eut (je puis le dire, en répudiant toute formule de convention) qu'à laisser parler son cœur, et ce fut bien le cœur qui parla. M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon voyait une de ses nièces, orpheline, à laquelle il a tenu lieu de père, se donner au Dieu des orphelins et le faire avec tant de joie que les deuils récents et une tombe à peine fermée étaient, pour une heure, oubliés. Complimenter M. l'abbé Henry, ce serait lui déplaire et le diminuer. Il parla paternellement et sacerdotalement, avec la vie et la piété que lui communiquait l'acte de sa nièce et des compagnes de celle-ci. Elles allaient au sacrifice, il le leur rappela, mais au sacrifice qui constitue la meilleure part et auquel le centuple est promis.

Le 20 Septembre, la cérémonie des vœux perpétuels, plus longue et plus imposante, fut prêchée par M. l'abbé Lucas, missionnaire, qui, au carême dernier, évangélisait aux Carmes de Brest, carême consolant, il l'affirme et nous le croyons sans peine.

A celles qui allaient pour toujours se consacrer au service des malades et des abandonnés de toutes sortes, aux membres de Jésus-Christ, meurtris et brisés par la vie mauvaise et l'égoïsme du temps, M. Lucas ne demanda qu'une chose : « Aimez Notre-Seigneur par-dessus tout, aimez-Le pour ceux qui ne L'aiment pas, aimez-Le plus que les autres ».

Et en fait, une Hospitalière dont le cœur ne vibrerait pas sans cesse sous l'action d'une flamme d'amour surnaturel, saurait-elle garder inviolées ses promesses éternelles !

Où vit l'amour fait de foi, meurt la peine ; mais où cet amour languit et meurt, la peine devient un insupportable martyre, car il est sans lumière et sans espérance.

Archives diocésaines de Qu mp t L

Il n'en sera pas ainsi pour les 21 professes du 20 Septembre. Elles entendront chaque jour, avec une conviction plus affermie, sinon plus sentie, l'écho de la touchante admonition que leur adressait la petite pauvresse en leur passant l'anneau d'argent qui scellait leur engagement : « Souvenez-vous, ma chère sœur, que vous devenez aujourd'hui l'Epouse de Jésus-Christ et la servante des pauvres ».

Un témoin.

Pour nos jeunes soldats. — A cette heure, tous les conscrits ont quitté leurs familles et rejoint leurs régiments. La plupart d'entre eux — nous aimons à le croire — ont emporté, à leur départ, une lettre de recommandation pour le prêtre chargé de l'œuvre militaire dans la garnison où ils étaient appelés. Ces lettres ont-elles été fidèlement remises à leurs destinataires ?... Les plaintes de quelques aumôniers, qui nous parviennent, nous obligent à répondre négativement. Et nous croyons utile de reproduire encore l'avis déjà donné dans la *Semaine religieuse :*

« Les parents des soldats, les curés et recteurs, les directeurs d'œuvres feront bien d'écrire directement aux aumôniers militaires pour leur signaler leurs fils ou leurs paroissiens appelés sous les drapeaux, en donnant l'indication de leur régiment et surtout de leur compagnie. »

Bibliographie. — **A travers trente ans d'apostolat** (1881-1911), par le chanoine J. Guiraud, miss. apost. Un beau volume in-12 de 488 p. Prix : 3 fr. 50 (Vic et Amat, éditeurs). En vente à la librairie J. Salaun, Quimper.

M. le chanoine Guiraud, le missionnaire aveugle, est bien connu dans le diocèse de Quimper où il a prêché quatre retraites pastorales. Pendant trente ans, son apostolat s'est exercé à travers la France et l'Algérie dans les milieux les plus divers, les petits hameaux comme les grandes villes, les communautés religieuses comme les réunions ecclésiastiques. Successivement, il a été amené par la force des choses à aborder — avec le même talent et un égal succès — tous les genres, depuis l'homélie familière jusqu'au grand sermon, depuis le panégyrique solennel jusqu'aux conférences d'hommes et aux allocutions de circonstance...

Le recueil que nous sommes heureux d'annoncer est précédé de nombreuses références épiscopales, parmi lesquelles une lettre très élogieuse de Mgr Dubillard, dont nous citons ce passage : « Je savais ce qu'il est possible d'attendre de vous, après vous avoir entendu aux retraites pastorales de Quimper et de Chambéry. Chez vous, l'amour de la nouveauté, de l'idée et de la phraséologie modernes cèdent complètement la place aux pensées fortes et longuement méditées. L'Ecriture, la Tradition et l'Eglise, voilà votre vraie et unique boussole en matière religieuse. C'est là votre vrai mérite et c'est de cela que j'aime à vous féliciter de tout mon cœur. »

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

26e Année. Vendredi 20 Octobre 1911. N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Biens d'église vendus ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Les obsèques des victimes de la *Liberté*, à Brest ; Quimperlé ; Pleyber-Christ ; Union des Retraites régionales ; Retraites bretonnes de femmes ; Saint-Brieuc ; Avis.

III. — *Chronique générale :* Rome ; L'*Histoire ancienne de l'Eglise*, de Mgr Duchesne ; Mort du général de Charette ; Nantes ; Tant que j'ai cru en Dieu.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Octobre. — 20me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoire de de Ste Edwige, Veuve.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Edwige.

Lundi, 23. — Fête du T. Saint Rédempteur *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 24. — S. Raphaël, Archange *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Alor, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Vendredi, 27. — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 28. — S. Simon et S. Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 29. — 21e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lothey	du 22 au 23 Octobre.
Hôpital-Camfrout	du 24 au 26 —
Lababan	du 27 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Biens d'église vendus. — Messieurs les Curés et Recteurs des paroisses dont les biens ont été mis en vente à Brest, le 16 Octobre, sont priés de Nous faire connaître, chacun pour sa paroisse, les résultats de l'adjudication.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 16 Octobre, ont été nommés :

Vicaire à Carhaix, en remplacement de M. Morvan, démissionnaire pour cause de santé, M. Habasque précepteur à Morlaix;

Vicaire à Saint-Sauveur (Sizun), en remplacement de M. Corre, démissionnaire, M. Colloc, vicaire à Saint-Thurien ;

Vicaire à Saint-Thurien, M. Le Bot, jeune prêtre de Loperhet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.**
II. — **L'instruction chrétienne de l'enfance et de la jeunesse.**
III. — **Missions.** — PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN, *du 15 au 29 Octobre.* Président, la 2e semaine, M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas ;
LANARVILY, *du 22 au 29 Octobre.* Président, M Masson, ancien recteur d'Audierne.

Monseigneur l'Evêque a visité, jeudi, 12 Octobre, son Grand Séminaire. Il a reçu la profession de foi de MM. les Directeurs. Il a fait ensuite aux séminaristes une conférence pratique, à la fin de laquelle il leur a lu et commenté la décision de la Congrégation consistoriale (1) relative à l' « Histoire Ancienne de l'Eglise » de Mgr Duchesne.

Monseigneur doit assister, lundi prochain, à la réunion annuelle des Evêques de Bretagne qui aura lieu à Saint-Brieuc. Au retour, il bénira la première pierre de l'église Saint-Michel, à Brest, et ne rentrera à Quimper que le samedi 28 Octobre.

(1) On trouvera plus loin, p. 761, le texte de ce document. N. R.

Les obsèques des victimes de la LIBERTÉ, à Brest.

Les funérailles des victimes de la dernière catastrophe de Toulon, célébrées à Brest le 11 Octobre, ont été grandioses.

Mgr l'Evêque, arrivé la veille au soir, accompagné de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, a voulu, en quittant la gare, descendre à la salle mortuaire pour y faire une prière et exprimer ses condoléances aux familles des victimes. Le lendemain, il présida le service funèbre, à l'église Saint-Louis, qui pouvait à peine contenir la foule des assistants. La grande nef était occupée, du côté droit, par les autorités maritimes, militaires et civiles : en tête, M. le vice-amiral de Marolles, préfet maritime, et M. le sénateur Delobeau, maire de Brest ; puis, M. le sénateur Fortin, M. Rolland, président de la Chambre de Commerce, les directeurs des services du port et de l'arsenal, de nombreux officiers des armées de terre et de mer, des fonctionnaires appartenant aux diverses administrations. Le côté gauche était réservé aux familles des victimes.

La messe fut célébrée par M. Cogneau. Mgr l'Evêque était au trône, assisté de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, et de M. le chanoine Martin, curé de N.-D. des Carmes.

Après l'Evangile, Sa Grandeur est montée en chaire et a prononcé l'allocution suivante. « Ceux qui la liront, dit l'*Echo paroissial,* en éprouveront sans nul doute une vive émotion ; plus vive encore a été celle des fidèles qui ont eu l'avantage de l'entendre. »

MES FRÈRES,

I. — La Marine et la Ville de Brest font aujourd'hui à leurs morts un accueil grandiose.

L'Eglise veut joindre ses prières à leurs hommages.

Si elle intervient ici, ce n'est pas pour supplanter la Patrie en accaparant les victimes qui ont su si bien mourir à son service, mais pour achever son œuvre, en donnant à ses regrets une valeur religieuse, en enveloppant son deuil d'immortelles espérances, et en ajoutant aux honneurs de ce monde les pieux suffrages qui hâtent dans l'autre vie la délivrance des âmes et leur procurent ainsi la seule gloire qui soit durable, car elle déborde nos horizons pour atteindre ceux du ciel.

C'est à cette intention que nous vous avons convoqués, ce matin, au pied des saints autels, avant l'absoute solennelle qui sera donnée sur la place publique, et que nous faisons célébrer devant vous la messe des morts.

Cette messe a, pour nous tous, une poignante éloquence, mes Frères.

Toutes les messes sont éloquentes, puisqu'elles expriment à Dieu l'adoration, le repentir, la reconnaissance et l'espérance de la pauvre humanité. Et c'est par Notre Seigneur Jésus-Christ, mort en croix et renouvelant sur l'autel son sacrifice, que ces sentiments et ces pensées sont portés au Père qui est dans les cieux.

Mais toutes les messes ne sont pas dites pour tant de morts rassemblés, pour tant de jeunesse fauchée en même temps, pour tant de bravoure unie à tant de sang-froid, pour tant de cœurs meurtris, pour

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tant de familles affligées, et pour un peuple tout entier plongé dans le deuil.

En faisant, hier soir, mon pèlerinage de prière et de condoléances à la salle funèbre où vous avez groupé les corps de vos marins sous la bénédiction de la croix et à l'ombre du drapeau national, je me disais : En vérité, notre messe de demain matin sera semblable à celle que nous pourrions célébrer sur un champ de bataille encore peuplé de ses morts, en présence des compagnons d'armes prêts à reprendre la lutte et des parents qui, à travers leurs larmes, sentent monter et grandir dans leur cœur presque autant de fierté que de tristesse.

Et, puisque chaque messe parle un langage divin, auquel s'associent ceux pour qui la messe est dite, il me semble que, dans cette adoration, ce repentir, cette reconnaissance, cette prière, qui vont être religieusement traduits par le prêtre à l'autel, nos morts, dans le silence de leur tombe entr'ouverte, nous parlent eux-mêmes en union avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ecoutons-les, mes Frères. Il y a huit jours, je disais, dans une autre église, comment Dieu parle à nos morts. Laissez-moi vous dire aujourd'hui comment nos morts parlent à Dieu. Leurs paroles seront pour nous réconfortantes.

II. — Leur première parole est une parole d'adoration.

Adorer, c'est se prosterner devant la Majesté divine et se soumettre à sa volonté.

Nous autres, notre premier mouvement a été peut-être celui de la révolte. Le coup, dirait-on, a été plus dur pour nous que pour eux, plus dur pour les familles, qui ne se consoleront pas, plus dur même pour nous, Français, qui sentions disparaître avec eux quelque chose de la Patrie, et de sa force, et de sa grandeur, et passer sur nos fronts je ne sais quel vent de défaite. Nous étions tentés de protester.

Inclinons-nous, Messieurs. Nous ne savons pas bien le secret de cette douloureuse épreuve. Mais nous savons que Dieu est un Père. Profitons des leçons de prudence qu'il nous donne. Soyons humbles, puisque nous sommes impuissants à tout prévoir et à tout empêcher. Soyons courageux et attachés au devoir, malgré les dangers et malgré la mort, parce que le devoir est divin comme l'Evangile. Et inclinons-nous devant la Providence.

Ceux que nous pleurons ont-ils eu l'âme plus forte que nous ?

Messieurs de l'Armée et de la Marine, dans votre noble métier, l'âme est volontiers généreuse. Daigne pourtant la Providence ne pas permettre que votre courage ait à se montrer dans un malheur pareil et lui réserver des occasions de paraître qui fortifient la France au lieu de l'affaiblir et la consolent au lieu de l'attrister !

Nos officiers et marins ont eu, à l'heure suprême, leur minute d'angoisse. Ils ont vu le danger. Plusieurs auraient pu le fuir. La discipline les a ramenés au foyer d'explosion, et ils sont morts.

Mes Frères, il n'y a pas d'acte d'adoration supérieur à celui de l'âme qui se sacrifie à son Dieu, dans une mort consentie. « Tu m'avais donné la vie. Je croyais l'avoir reçue pour longtemps. Tu t'associes à la patrie pour me la redemander, ô mon Dieu. Elle est à toi. Tu es mon maître. Tu peux la prendre. J'adore ta volonté. »

C'est une minute de foi chrétienne, ardente et tragique, celle où l'âme, dans une crise soudaine, reconnaît son Dieu et accepte la mort, et, mêlant le souvenir de la famille lointaine à la pensée de la France toujours présente, retrouve brusquement, peut-être après de longs

oublis, en son cœur jeune et qui aurait dû pouvoir longtemps vivre, la tradition de sa famille, la prière apprise sur les genoux maternels, et l'accent toujours vibrant des adorations françaises mille fois offertes à Dieu au cours des siècles par la parole et par le geste de la nation croyante, pour confier à son tour au Maître souverain des événements et des peuples sa volonté humble et bonne, sachant que son sacrifice est méritoire pour son âme et méritoire pour son pays.

III. — Mes Frères, après l'adoration, le repentir. C'est la deuxième parole de la messe, et la deuxième parole de nos morts. Une parole d'expiation.

Cette parole, nous la disons nous-mêmes ici, tous du même cœur, pour ceux d'entre eux qui auraient encore besoin de notre aide fraternelle.

Mais soyez sûrs, parents chrétiens, qu'ils ont tous reçus, en temps opportun, les grâces nécessaires à la purification de leur conscience.

Il est fâcheux, sans doute, que, dans leur malheur, ils n'aient pas eu auprès d'eux, sur leur navire, un prêtre, qui eût été, une fois de plus, comme son Dieu, sauveur des âmes en même temps que victime de la catastrophe.

Pourtant, rassurez-vous. Notre Seigneur a bien d'autres moyens d'atteindre les cœurs, et la mort, qui semblerait devoir enlever à sa miséricorde toute action sur les âmes, est peut-être la plus puissante messagère de la grâce et du repentir, quand elle est accueillie virilement par ceux qu'elle va frapper.

Assurément, soldats et marins, les lois de l'Eglise catholique sont les mêmes pour vous que pour les autres fidèles. Quand vous voulez mettre ordre aux affaires de votre conscience, c'est par le ministère du prêtre que vous devez le faire.

Cependant votre carrière offre des dangers particuliers. Le prêtre ne peut pas toujours y être présent. Soyez sans crainte. Laissez la mort venir. Mais sachez unir votre cœur à celui du grand Pénitent du Calvaire et de l'autel, et lui dire que vous souffrez comme lui et avec lui, car vous regrettez sincèrement vos péchés.

Et même, élevant plus haut votre âme, dites-lui que vous voulez contribuer, pour votre modeste part, à expier les fautes nationales et à attirer sur le cœur français repentant le pardon divin. C'est l'acte d'un bon citoyen. Il n'humilie pas la Patrie. Il lui fait mieux voir la loi et le moyen de sa résurrection. Aucune prière plus sage et plus patriotique ne peut sortir de nos âmes que celle qui montera vers la croix, pour y porter la contrition loyale de la France avec le repentir de ses enfants.

IV. — La messe, qui traduit si puissamment l'adoration et le repentir de nos morts, n'exprime pas moins fortement leur reconnaissance et leurs espérances.

Leur âme, à peine sortie d'une si épouvantable agonie, peut-elle donc avoir encore de la reconnaissance ?

Mes Frères, nos morts apprécient les choses mieux que nous.

Ils sont reconnaissants à Dieu des grâces qui ont accompagné leur terrible sacrifice ; reconnaissants de ce qu'Il fera pour vous soutenir dans votre épreuve, en leur absence ; reconnaissants des prières dont vous faites bénéficier leur âme ; et de tout cela, ils remercient Dieu : la Victime de l'autel parle au Ciel en leur nom.

Et leur reconnaissance est plus vive encore pour le moment d'union cordiale qui, d'un bout à l'autre de la France, a rapproché sur leur

Archives diocésaines d Q nper et Léon

tombe les esprits divisés et imprimé une nouvelle ardeur au zèle de tous ceux qui se dévouent à l'œuvre du salut national.

Ah ! ils savent aujourd'hui, mieux qu'autrefois, que le bien commun exige des sacrifices mutuels et qu'un pays ne demeure grand que par le désintéressement et l'abnégation de ses citoyens. Ils aiment à penser que, nés d'une race d'apôtres et de soldats, dont la vocation a été de travailler en même temps à la gloire de Dieu et au progrès de la civilisation humaine, ils verront, du bord de l'autre monde, leur Patrie reprendre un jour l'œuvre chrétienne des siècles écoulés, et ils souhaitent la voir dès maintenant tirer des épreuves présentes des résolutions plus saintes et plus conformes aux vues de la Providence.

Car l'avenir les intéresse encore plus que le présent. Et c'est pourquoi, tandis que nous prions ici pour eux, ils prient eux-mêmes. pour vous sans doute d'abord, parents chrétiens, mais aussi pour la France qu'ils ont aimée et servie. Ils réclament pour elle toutes les bénédictions qui font les peuples sages, celles de l'ordre naturel et celles de l'ordre surnaturel, les bénédictions du temps de paix, et, s'il le fallait, hélas ! les bénédictions du temps de guerre, l'honneur dans la pratique du devoir, l'harmonie des classes sociales dans l'intelligence des lois chrétiennes, et la fidélité au Dieu qui lui fut toujours fidèle !

Voilà peut-être, parmi toutes les paroles que traduit cette messe, celle qui leur tient le plus au cœur, et qu'ils répéteront le plus fréquemment dans l'autre vie.

En retour, nous continuerons à porter devant Dieu leur souvenir. Ce ne sera pas la prière d'un jour. Leurs funérailles vont s'achever après quinze longues journées d'attente. Mais le deuil ne sera pas fini. Nous serons fidèles à leur mémoire. Si nous pouvions l'oublier, il nous suffirait de voir la marine et l'armée toujours actives et prêtes au devoir, pour penser aux morts en même temps qu'à leurs frères d'armes, et pour unir dans nos sentiments ceux qui ne sont plus et ceux qui continuent leur œuvre, avec une vaillance admirée de la France entière et bénie de Dieu.

Après la messe, Mgr l'Evêque, assisté d'un nombreux clergé, se rendit à la chapelle ardente, devant laquelle se trouvaient les corps des victimes, placés sur des chars et des prolonges d'artillerie décorés de drapeaux tricolores. Au milieu du plus religieux silence, la maîtrise de Saint-Louis entonna le *Libera*. Ce chant funèbre, qui retentit en face de douze cercueils, produisit une impression profonde et l'on vit couler des larmes pendant que sanglotaient les familles en deuil... Monseigneur, coiffé de la mitre blanche et revêtu de la chape noire, aspergea d'eau bénite et encensa chacun des cercueils, puis récita les dernières prières de l'absoute...

Les prières terminées, M. le vice-amiral de Marolles, au nom de la Marine, rend un hommage reconnaissant aux victimes du devoir et adresse à leurs familles des paroles de réconfort. M. Chaleil, préfet du Finistère, parle ensuite. Il dit la douleur unanime que la catastrophe de Toulon a causée, l'union qui s'est faite dans tous les partis pour admirer le dévouement de nos marins, compatir à la perte cruelle de si nombreuses familles bretonnes ; car c'est la Bretagne surtout qui donne ses enfants à la marine, – et elle continuera, sourde aux « théories creuses de l'humanitarisme vague et dissolvant » de ceux pour qui la patrie ne compte pas...

Après les discours, les chars funèbres se mettent en marche pour conduire à leurs paroisses les corps des victimes, qui dormiront leur dernier sommeil en terre bénite, à l'ombre de la croix et de l'église de leur baptême. R. I. P.

QUIMPERLÉ. — **Pour les victimes de la « Liberté ».** — La Société de Secours aux Blessés Militaires (Croix Rouge Française) a fait célébrer, samedi 14 Octobre, en l'église Sainte-Croix de Quimperlé, un service solennel en mémoire des victimes du cuirassé *Liberté*.

L'église, magnifiquement ornée, était remplie d'une foule émue qui se pressait autour des familles éprouvées. Au premier rang de l'assistance, on remarquait M. Roussin, président de la Société de Secours aux Blessés Militaires, M. le Sous-Préfet, M. le Maire de Quimperlé avec son Conseil municipal, M. le colonel Roudière, président des Vétérans de Quimper, etc.

Avant le *Libera*, M. le Curé-Archiprêtre de Sainte-Croix prononça une touchante allocution, puis donna lecture de la lettre suivante que Mgr l'Evêque lui avait adressée à l'occasion de cette cérémonie :

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Je regrette de ne pouvoir assister au service funèbre organisé par la Croix Rouge Française, à Sainte-Croix, pour les victimes du cuirassé *Liberté*.

Vous voudrez bien présenter vous-même aux familles mes paternelles condoléances.

Hélas ! le deuil s'étend peu à peu sur tout le diocèse, à mesure que nous parviennent les cercueils attardés. Chaque tombe qui s'ouvre renouvelle et aggrave la douleur commune. Et nous ne savons pas si les hôpitaux où sont soignés nos pauvres blessés n'auront pas encore à nous annoncer quelque nouveau décès. Jamais en pleine paix nous n'avions connu pareille épreuve.

Que la volonté de Dieu soit faite ! Nous lui demanderons tous ensemble de recevoir miséricordieusement nos marins morts avec tant de courage, et de nous soutenir dans le malheur qui atteint en même temps la France et un si grand nombre de familles bretonnes.

L'impression que j'emporte de nos cérémonies de Brest et de Quimper est réconfortante. La prière dans les églises a été ardente et recueillie. Le peuple a pris part au deuil de la catastrophe avec tristesse, mais sans abattement. Il faut vraiment que la foi nous ait fait une âme énergique et résistante pour que nous gardions, après de tels coups, toutes nos espérances.

C'est Dieu qui nous sauve. Sans doute, il permet que nous soyons éprouvés. Mais il ne nous abandonne pas. L'épreuve purifie. Elle aguerrit. Elle prépare les relèvements. Dieu entretient, par elle, dans les âmes, le feu sacré du dévouement, et, par elle encore, suscite dans toute la France un courant généreux de bon patriotisme et d'union fraternelle. Puisse le pays profiter de tant de grâces ! Puisse-t-il aussi ne pas oublier que la Bretagne est catholique, et qu'elle a versé sans compter pour la Patrie le meilleur sang de ses veines !

Veuillez agréer...

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Pleyber-Christ. — **La Mission.** — Depuis quinze ans, Pleyber-Christ n'avait pas eu de Mission. Aussi l'annonce que cette grâce insigne allait être accordée prochainement à la paroisse fut-elle accueillie avec bonheur par la chrétienne population qui, dès le premier moment, témoigne de sa ferme intention d'y participer tout entière. Comme preuve, citons les revendeuses, nombreuses à Pleyber, qui décidèrent, d'un commun accord, de délaisser, durant la Mission, tous les marchés et foires de la région ..

Les préparatifs se poursuivent activement et l'ornementation de l'église ne laisse rien à désirer : de magnifiques guirlandes décorent le chœur et la nef principale, des drapeaux tricolores et des oriflammes tapissent les colonnes.

Cette belle décoration fait ressortir encore l'importance de ce qui se prépare, et tous attendent avec impatience l'ouverture de la Mission.

Elle est précédée — le dimanche 24 Septembre — du « baptême » d'une troisième cloche. La cérémonie est présidée par M. le chanoine Abgrall, spécialement délégué par Mgr l'Evêque. A la messe, après l'Evangile, M. Carval, recteur de Plogonnec, monte en chaire et explique, avec âme, aux fidèles le rôle des cloches dans la vie paroissiale. C'est lui aussi qui présida, avec une bonté toute paternelle, la Mission des enfants.

La grande Mission s'ouvre le dimanche 1er Octobre, à l'issue des vêpres. L'église est comble et l'auditoire écoute, dans le plus grand recueillement, le sermon de M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec, qui ensuite donne quelques avis pratiques. Tous seront suivis ponctuellement. Durant les jours de la Mission, en effet, pas un seul ne déserte les instructions sans une raison très grave : on arrive à l'église dès le premier coup de cloche annonçant un exercice, on chante avec entrain. Cet enthousiasme est dû à la bonne volonté de tous et au talent de M. le Président et de ses excellents collaborateurs.

Comme on trouvait le temps court à les écouter, mais aussi comme les autres, à la maison, s'impatientaient en attendant la deuxième semaine ! Elle a été aussi édifiante que la première. Pouvait-il en être autrement sous la présidence de M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, et avec le concours de missionnaires zélés et expérimentés.

Dimanche dernier, la Mission se clôtura par une cérémonie bien impressionnante : l'érection d'une croix. Le Christ fut porté processionnellement par les membres du Conseil municipal, du Conseil paroissial, et par des notables de la paroisse. A cette occasion, M. le Curé de Saint-Thégonnec a prononcé un bien beau sermon, dont le souvenir restera gravé profondément dans toutes les mémoires. « Comme la fête a été belle ! » disait quelqu'un. Oui, belle comme la Mission qui portera, espérons-le, des fruits durables dans l'avenir.

Un témoin.

Union des Retraites régionales — **Retraite de jeunes gens, à Quimper.** — La retraite française des jeunes gens des patronages et cercles d'études du Sud-Finistère vient de se terminer ; 7 paroisses étaient ainsi représentées : Briec, 9 ; Concarneau, 6 ; Pont-Croix, 5 ; Châteaulin, 2 ; Châteauneuf-du-Faou, 2 ; Kerfeunteun, 1. Total, 25 jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans.

Le recueillement, le silence et le travail personnel auxquels se sont volontiers soumis ces jeunes gens font espérer que cette retraite, petite par le nombre pourrait-on peut-être penser, aura été féconde en résultats de sanctification, comme le fut celle de l'an dernier. La communion plus fréquente des jeunes gens dans leurs paroisses, et l'apostolat auprès de leurs camarades furent deux résultats constatés après la retraite de 1911. Espérons qu'il en sera de même après celle qui vient de se terminer. Puissions-nous pouvoir en signaler d'autres encore, l'année prochaine.

Retraites bretonnes de femmes, *du 8 au 14 Octobre.* — I. Quimper. — 8 paroisses ; 17 retraitantes : Briec, 4 ; Cléden-Cap-Sizun, 4 ; Douarnenez, 2 ; Langolen, 2 ; Pleyben, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Ergué-Gabéric, 1 ; Tourc'h, 1.

II. Quimperlé. — 7 paroisses ; 18 retraitantes : Mellac, 6 ; Moëlan, 4 ; Querrien, 4 ; Bannalec, 1 ; Clohars-Carnoët, 1 ; Locunolé, 1 ; Saint-Thurien, 1.

Saint-Brieuc. — **Profession religieuse au Saint-Esprit.** — Pour la seconde fois en deux mois, la chapelle de la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit a vu, mardi dernier, l'imposante cérémonie d'une profession religieuse : le 12 Août, 26 novices étaient admises à la profession ; le 26 Septembre, 18 nouvelles élues prononçaient à leur tour leurs vœux de religion. C'est la preuve, comme le faisait remarquer M. l'Aumônier, dans les quelques paroles pleines de cœur qu'il a adressées à Monseigneur, que le vieux tronc du Saint-Esprit, qui a poussé de si profondes racines au cœur même de notre sol breton, produit toujours des pousses abondantes et vigoureuses.

Monseigneur, assisté de M. le Vicaire général Le Pennec et de M. l'abbé Questel, chanoine honoraire de Vannes et recteur d'Arradon, présidait la cérémonie. Le sermon a été donné par M. le Principal du Collège de Lesneven. Dans un langage très élevé, avec une éloquence prenante, il a développé ce texte : « Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple ». On sent que M. le Principal de Lesneven connait la vie religieuse : le magnifique tableau qu'il en a tracé ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire des jeunes professes, et ce sera un des bons souvenirs de cette inoubliable journée.

Au repas qui a suivi la cérémonie et qui réunissait le clergé, les professes et leur famille, Monseigneur a pris la parole : il a

Archives diocésaines d Quimper et Léon

remercié l'Esprit-Saint, le divin pilote, qui à travers tant d'écueils, a si bien dirigé la barque de la Congrégation... En terminant, il félicite ces vieilles familles chrétiennes, l'élite des familles bretonnes, qui donnent si généreusement leurs enfants à Dieu et à la patrie, et il salue le jour où la patrie, mieux avisée, laissera aux meilleures de ses enfants la liberté du dévouement qu'elles doivent aller chercher aujourd'hui sur la terre étrangère. (*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Voici le nom des nouvelles professes appartenant à notre diocèse :

Sœur Césarie, de Plounévez-Lochrist ; Sœur Eugénie-Joseph, de Saint-Yvi ; Sœur Saint-Houardon, de Landerneau ; Sœur Saint-Mathieu, de Saint-Servais ; Sœur Joseph-de-Bethléem, de Plonéour-Lanvern ; Sœur Sainte-Julie, de Plougar ; Sœur Théodore-Marie, de Lanriec ; Sœur Saint-Bertrand, de Landivisiau ; Sœur Félicienne-Joseph, d'Ergué-Gabéric.

AVIS. — *MM. les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter à la confection des registres de leur paroisse respective sont priés d'en aviser, dès maintenant, l'Imprimerie de l'Evêché, jusqu'au 1er Novembre, dernier délai.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, dont la santé continue à être bonne, a reçu successivement, comme de coutume, les cardinaux préfets ou secrétaires des Congrégations, et de plus Son Em. le cardinal Rampolla revenant de sa villégiature annuelle.

Le samedi 14 Octobre, Mgr Terzian, patriarche arménien, a présenté au Pape les évêques du concile arménien, dont l'ouverture solennelle a eu lieu le lendemain, dimanche, à la messe de 8 heures, en l'église arménienne.

Le patriarche a exprimé au Saint-Père les remerciements de la communauté arménienne catholique pour l'intérêt manifeste qu'il porte au concile et demandé la bénédiction pour ses travaux.

Pie X a répondu en disant sa satisfaction de voir réunis autour de lui tous les évêques arméniens pour régler les questions concernant leur Eglise, et a rendu hommage à la fidélité de la hiérarchie arménienne.

L'audience a duré trois quarts d'heure environ.

— **Le Pape et la France.** — Le Saint Père qui, par un télégramme adressé à Mgr l'Evêque de Fréjus, télégramme que nous avons reproduit, s'était déjà associé à la douleur de la France entière, au sujet du désastre du « Liberté », s'est uni, le 3 Octobre,

à Mgr Guilibert ; et tandis que Sa Grandeur célébrait, à Toulon, la messe des funérailles, le Souverain Pontife offrait, au Vatican, le service divin pour le repos des âmes des marins frappés par la mort, pour leurs familles et pour la France.

L' « Histoire ancienne de l'Eglise », de Mgr Duchesne. — Nous avons déjà donné (n° du 29 Septembre) le résumé de la circulaire de la S. Congrégation Consistoriale au sujet de l'ouvrage de Mgr Duchesne. Voici le texte in extenso de ce grave document :

« Il est à la connaissance du Saint-Siège que dans certains séminaires est entrée l'œuvre de Duchesne : *Histoire ancienne de l'Eglise*, et qu'elle a été mise entre les mains des élèves, sinon comme manuel de classe, du moins comme texte à consulter.

» Si l'on avait pris garde à ce que durent admettre, au cours d'une récente polémique, ceux-mêmes qui ont pris le soin de publier cet ouvrage, — à savoir que c'était *un livre réservé aux savants, aux hommes d'une forte culture, et non pas à propager dans les Séminaires*, — sans doute on aurait mis plus de prudence à admettre cette œuvre.

» Mais à part cet aveu des intéressés, je dois porter un jugement bien plus grave à la connaissance des Révérendissimes Ordinaires diocésains. Déjà le doute ayant été posé si l'*Histoire ancienne de l'Eglise*, de Duchesne, pouvait être admise, ou au moins tolérée dans les Séminaires, je demandai, comme c'était mon devoir, l'avis des consulteurs compétents, personnes non seulement étrangères à la récente polémique, mais extrêmement pondérées ; et leur vœu a été en tout négatif. Car, en raison des réticences étudiées et continuelles que, du reste, l'auteur reconnaît lui-même en matière de première importance, particulièrement lorsqu'elles ont trait au surnaturel ; en raison aussi du doute que l'auteur jette sur les autres sujets ou de la manière dont il les expose : non seulement il ne donne pas le véritable concept de l'histoire de l'Eglise, mais il le fausse et le défigure énormément en représentant l'Eglise comme presque dépouillée de ces charismes surnaturels sur lesquels elle se fonde et sans lesquels elle ne peut se développer.

» A quoi s'ajoute son tableau des martyrs, dont non seulement il amoindrit le grand nombre, mais qu'il représente souvent comme atteints de fanatisme, ébranlant ainsi le grand argument que leur héroïsme surnaturel fournissait en faveur de la foi, alors qu'au contraire, les persécuteurs sont présentés comme des hommes de génie, poussés à la persécution par le grand idéal politique.

» Les Pères de l'Eglise eux-mêmes, ces véritables génies de l'humanité, sortent de cette histoire diminués et en certains cas anéantis. C'est ainsi que les luttes épiques pour la foi contre les hérétiques, Duchesne aime à les faire passer souvent pour des litiges de sophistique, effet de malentendus qui pouvaient facilement s'accommoder ; comme s'il n'y avait pas de différences essen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tielles entre la foi des Pères de l'Eglise par exemple et celle d'Arius, et des autres. Et non moins maltraités apparaissent beaucoup d'autres points d'une capitale importance, comme celle du culte de la Très Sainte Vierge, l'état de l'Eglise romaine, l'unité de l'Eglise, etc... C'est pourquoi la lecture de cette histoire a été jugée souverainement *périlleuse* et même *mortelle (anche esiziale)*, de telle sorte qu'on doit en défendre absolument l'introduction dans les Séminaires, même comme *simple texte à consulter*.

» La chose ayant été rapportée au Saint-Père, Sa Sainteté a *pleinement approuvé* cet avis et m'a ordonné de faire les communications opportunes aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie : ce que j'accomplis par la présente.

» Rome, 1er Septembre 1911.

» G., card. DE LAÏ, *secrét.* »

Mort du général de Charette. — Le glorieux soldat de Castelfidardo, de Mentana, du siège de Rome et de Loigny, le général A. de Charette vient de mourir, au château de la Basse-Motte, près de Dinan, à l'âge de 80 ans.

Sa vie est assez connue pour que nous n'ayons pas à la résumer ici. Son nom restera comme synonyme de fidélité, d'honneur et de courage. Il est mort, ainsi qu'il a vécu, en preux chevalier, ayant devant lui la bannière de Patay, teinte du sang de ses zouaves, en baisant un crucifix donné jadis par Pie IX.

Le cardinal Merry del Val a adressé au fils du général de Charette, au nom du Pape, la dépêche suivante dont le texte a été publié par l'*Osservatore Romano* :

« Le Saint-Père Pie X, douloureusement affecté par la nouvelle du décès du général de Charette, votre illustre père, le vaillant soldat du Saint-Siège et de la France, exprime sa profonde sympathie et prie Dieu de recevoir dans son sein l'âme de ce serviteur fidèle de l'Eglise et de sa patrie. »

Les obsèques du général de Charette ont été célébrées samedi 14 Octobre, à Châteauneuf (paroisse où se trouve la Basse-Motte), sous la présidence de Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, qui a fait la levée du corps et prononcé, à l'église, une émouvante allocution.

Le drapeau de Loigny, bannière blanche rehaussée du Sacré-Cœur, et encore taché du sang des zouaves qui le portaient le 2 Décembre 1870, recouvrait le cercueil, et lorsque l'archevêque est descendu de chaire, il s'est avancé et en a baisé les plis ; un frisson d'émotion a parcouru l'assistance.

Cinquante anciens zouaves formaient une garde d'honneur autour du catafalque.

Le corps sera transporté à Loigny où il sera inhumé samedi 21 Octobre, dans le caveau de l'église où repose déjà le général de Sonis. L'oraison funèbre sera prononcée par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier.

NANTES. — **Expulsion des Clarisses.** — Le 10 Octobre, à 8 h. 1/2, le Commissaire spécial de Nantes s'est présenté au monastère des Clarisses et leur a fait sommation de quitter l'asile qu'elles avaient choisi pour mener leur vie de pénitence et de charité. Plusieurs personnalités catholiques de la ville avaient tenu à assister les religieuses dans ce pénible moment.

Mme la Supérieure a lu une émouvante protestation, dont nous détachons les passages suivants :

« Nous professons hautement que nous voulons vivre et mourir en Clarisses et que le Souverain Pontife peut seul prononcer une dissolution qui ne regarde pas plus les pouvoirs humains que toutes les autres choses de la conscience.

» Cependant, comme nous sommes Françaises et que nous resterons Françaises jusqu'à la mort, il nous est souverainement douloureux de nous voir chassées de notre bien aimée patrie par des jugements et des décrets qui violent tous les droits et sont le mépris le plus audacieux des saintes libertés.

» J'en appelle au Roi immortel des siècles, Notre-Seigneur Jésus-Christ, je donne rendez-vous à nos persécuteurs devant le tribunal de Dieu, tout en lui demandant d'exercer sa miséricorde et d'éclairer ceux qui font les œuvres d'iniquités.

» L'exil ne nous fait pas peur, nous ne craignons que le péché, car nous trouverons partout le Sauveur qui console et adoucit la mort par l'espérance d'une patrie où règnent la justice et la sainte liberté. »

Mgr l'Evêque de Nantes a protesté en termes éloquents contre cette expulsion particulièrement odieuse dont la nouvelle a vivement indigné la population catholique nantaise.

Tant que j'ai cru en Dieu. — La *Croix du Pas-de-Calais* raconte cette histoire authentique.

Un ouvrier ajusteur, ivrogne fieffé, exposait un soir, au cabaret, ses idées sociales à un « copain » : plus de patrons ! plus de gendarmes ! plus de curés !...

« Les curés ! oh ! là là ! ricana l'ajusteur, imagine-toi que ma femme, dans les premiers temps, s'était mis dans la tête d'aller à la messe et de faire maigre le vendredi !

— » Pas possible !

— » Si !... tu sais... ça pas été long !... »

Il rentre chez lui et trouve un attroupement de la police et de la foule devant sa porte. Il monte...

Il trouve sa femme et ses trois enfants gisant asphyxiés sur le lit conjugal, avec ce billet en guise d'adieu : « *Tant que j'ai cru* » *en Dieu, j'ai eu la force de supporter ma misère.* A présent que » mon bourreau de mari a fait de moi une désespérée et une » impie, je ne veux pas que mes enfants soient malheureux comme » moi, et je m'en vais avec eux. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Conférences à la Jeunesse des Ecoles, par l'abbé Ch. VANDEPITTE. 3 volumes in-12 de VIII-234, 212 et 246 pages. Prix : 2 francs le volume. (Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.)

M. Vandepitte est bien connu : et ses ouvrages sont dans toutes les mains. Il vient de publier trois séries de *Conférences à la jeunesse des écoles : Grandes vérités du salut. Devoirs envers Dieu et envers le prochain. Devoirs envers nous-mêmes.* C'est le fruit d'une expérience de vingt-cinq années de dévouement à la jeunesse. L'auteur connaît ses qualités et ses défauts, ses aspirations et ses besoins ; il sait comment lui parler, il sait mieux encore ce qu'il faut lui dire ; aussi ces conférences seront-elles goûtées et appréciées des jeunes et de tous ceux qui aiment les jeunes et se dévouent à eux.

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT, Mercredi 1er Novembre 1911. — *Extention exceptionnelle des Billets Aller et Retour.* — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du jeudi 26 Octobre au dernier train du lundi 6 Novembre :

1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V n° 2 et 102.

2° Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée aux prix et conditions du Tarif spécial G V. n° 6, chap. II, § 1er savoir :

Aux gares de Lorient et Landerneau ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points, pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.

NOTA. — Les billets du 1° (G. V. n°s 2 et 102) conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 6 Novembre.

REVUE FINANCIÈRE. — L'accord intervenu au sujet du statut du Maroc, n'a pas réussi à galvaniser la Bourse.

La Rente Française a repris à 94,12. Progrès des Fonds Russes. Le 4 °/₀ Consolidé se traite à 95,30 et le 4 1/2 °/₀ 1909 à 100,25.

Après être descendu à 64,75, le Portugais est remonté à 65,20 sur l'échec des tentatives de restauration monarchiste. L'Extérieure est lourde à 91,02. Le Turc se maintient à 86,80.

La Banque de France n'a pas conservé à 4.190 toute la plus-value qu'elle avait acquise.

Les Sociétés de crédit ont fait preuve de résistance. On trouve le Crédit Lyonnais à 1.469, le Comptoir d'Escompte à 907 et la Société Générale à 784.

Progrès des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer.

Lourdeur des Saragosse à 390, des Nord Espagne à 392 et des Andalou à 239.

Le Suez est bien tenu à 5.495. On retrouve la Transatlantique à 214.

Les Omnibus ont faibli à 638. Le Métropolitain est hésitant à 640 et le Nord Sud à 272.

Reprise de la Briansk à 44. La Sosnowice s'est avancée à 1.415.

L'action Gold Reefs of Barima se retrouve en bonnes tendances à 32 fr. 50 les unités et 30 fr. les coupures. La situation industrielle de l'affaire est, en effet, très satisfaisante, ainsi que nous l'avons montré à plusieurs reprises, et la direction des travaux des plus scientifiquement menée. La Société a terminé sa période préparatoire : la période rémunératrice va commencer avec un matériel parfaitement agencé pour mener l'exploitation de façon intensive.

HOTEL BONAPARTE 16, rue Bonaparte, PARIS.
PENSION DE FAMILLE
Chauffage central. — Electricité.
Recommandé au Clergé et aux Etudiants. — PRIX MODÉRÉS.

La SALAMANDRE
Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec
LA SALAMANDRE
Rue Richelieu, 77bis, Paris.

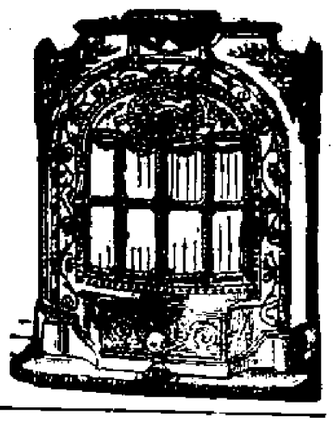

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE PLOËRMEL

Pensionnat primaire. — Cours complémentaires ; enseignement commercial, professionnel, industriel, langues vivantes ; cours préparatoire à l'Ecole d'Agriculture.

Ecole d'Agriculture, sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France, subventionnée par le Conseil général du Morbihan : enseignement théorique et pratique de l'agriculture, de l'horticulture, de l'arboriculture, de la zootechnie et de toutes les connaissances se rapportant à l'agriculture. Cette école, entièrement séparée et indépendante du Pensionnat primaire, a pour directeur effectif M. de Lespinay, ancien élève diplômé et ancien professeur de l'Institut agricole de Beauvais, ancien professeur départemental d'agriculture. L'école reçoit des élèves à partir de 13 ans. Chambres à la disposition des élèves qui en désirent.

Demander programmes et prospectus à M. Hamono, administrateur général.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Contre le feu du rasoir. CRÈME SIMON Pour les soins de la peau.

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

MANUFACTURE D'AMEUBLEMENTS

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

Entrepôt de Literie

LITS pour Pensionnats

LITS Fer et Cuivre

Miroiterie

J. CHENADEC

1, rue du Quai, QUIMPER

SIÈGES et Tentures

VAISSELLE de Table et de Toilette

Prix fixe

Prime à tout acheteur au comptant.

NOTA : Les acheteurs au comptant peuvent opter entre la prime et le franco de port en gare la plus rapprochée de leur domicile, lorsque le montant de leur achat dépasse 25 fr.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondee en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

COQUELUCHE et TOUTES ESPÈCES DE **TOUX**

MOYEN INFAILLIBLE de guerir en quelques jours envoyé gratis à toute demande adressée à M. LESCÈNE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à *LIVAROT*(Calvados).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 27 Octobre 1911. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 5 Novembre ; Nomination ; Décès ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la prière.

III — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Nécrologie : M. Alcide-Marie Péron, ancien Curé-Archiprêtre de Quimperlé ; Conférences de M. l'abbé Bordron ; Mahalon ; Loc-Brévalaire ; Guengat ; Plouguerneau ; Lesneven ; Prêtres déportés à La Rochelle pendant la Révolution ; A nos correspondants.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Octobre. — 21me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert.
Vêpres du Dimanche, avec mémoire du suivant et les Suffrages communs.

Lundi, 30. — De la férie. — Ou Office votif des Ss Anges ; semi-double. Blanc.

Mardi, 31. — Vigile de la Toussaint. *Jeûne et abstinence.* — De la férie. — Ou Office votif des Sts Apôtres ; semi-double. Rouge.

Mercredi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 2. — Commémoraison de Tous les Fidèles Trépassés *(Fête des Morts)*. Double. Noir.

Vendredi, 3. — S. Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pabu.	du 29 au 31 Octobre.
Edern.	du 1er au 4 Novembre.
Plounéour-Trez	du 5 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 5 Novembre. — Ainsi que l'a annoncé une note de la *Semaine religieuse*, Nous avons fixé au dimanche 5 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous Nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père, à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 5 Novembre, ou le dimanche précédent, en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 5 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Nomination. — Par décision épiscopale du 23 Octobre, a été nommé :

Vicaire à Daoulas (poste créé), M. Lareur, jeune prêtre de Plouzané.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. A. Péron, chanoine honoraire, ancien curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé, décédé le 22 Octobre.

Avis. — 1° Les devoirs, résumés et procès-verbaux des Conférences ecclésiastiques doivent être parvenus à l'Evêché

avant le 1er Novembre. Il ne sera pas tenu compte des travaux qui y seront remis après cette date.

2° Les registres de catholicité (baptêmes, mariages, enterrements) récemment rendus à l'Evêché ont été classés. MM. les Curés et Recteurs pourront donc, à l'avenir, s'adresser au Secrétariat pour obtenir les renseignements qui leur manqueraient. Nous serons heureux de remettre aux intéressés les quelques registres (une dizaine) que nous possédons en double.

3° Prière de faire parvenir, au plus tôt, au Secrétariat les observations et rectifications à faire pour l'*Ordo* de 1912, spécialement en ce qui concerne les religieuses chargées des œuvres paroissiales et les écoles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA PIÉTÉ SACERDOTALE

Assez facilement les fidèles trouvent que leurs prêtres ne sont ni assez parfaits, ni assez zélés ; et, d'habitude, ils sont pour leur pasteur d'une sévérité égale à leur propre apathie. Qu'il vaudrait mieux, au lieu de les critiquer, prier pour eux ! Combien y a-t-il de paroissiens qui prient pour leurs prêtres ? Qui songe à les aider de ses prières dans les difficultés morales et matérielles de leur ministère ? Cependant, demander à Dieu de saints prêtres, c'est assurer la sanctification de nombreuses âmes. Avec la sainteté des prêtres actuellement dans le ministère, il faut aussi solliciter de Dieu de bonnes vocations. Que de grâces ne vaudrait pas à un pays l'âme qui, par ses prières, lui mériterait un nouveau curé d'Ars !

Résolution apostolique : Je prierai et me sanctifierai pour la sanctification des prêtres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — La défense de la vérité et du droit au Parlement et devant le pays.**
II. — **Le culte de nos Saints Patrons et Protecteurs.**
III. — **Les âmes du Purgatoire.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Mercredi 1er Novembre*, fête de Tous les Saints, les messes sont aux heures ordinaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 *h.* 1/2, vêpres ; sermon par M. le chanoine Le Roy (Alfred). — Clôture du Mois du Rosaire. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Après la Bénédiction, vêpres des Morts. Quête pour les Trépassés.

Le soir, à 7 *h.* 3/4, sermon breton par M. Bossus, professeur à Saint-Vincent. Vêpres des Morts. Quête.

Jeudi 2 Novembre, fête des Morts, il n'y a pas de messe de 9 heures. L'office paroissial est à *8 heures ;* l'office canonial, à *10 heures ;* procession autour de la Place (jadis cimetière) Saint-Corentin

Samedi 4, à *6 h. 3/4,* service pour les prêtres défunts de la paroisse, pour les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin. A *9 heures,* service pour les évêques et chanoines défunts.

N. B. — A partir du 3 Novembre (inclus), la première messe est à *6 heures,* sur semaine comme le dimanche. Les vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fête, à *2 h. 1/2.*

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Mercredi 1er Novembre,* fête de la Toussaint, la première messe est à *6 heures.* A 7 *heures,* messe de communion pour les hommes A *2 h. 1/2,* vêpres, suivies de la Bénédiction. Instruction par M. Prigent, professeur à Saint-Vincent ; vêpres des morts. — Le soir, à *8 heures,* sermon breton par M. Lhostis, surveillant à Saint-Vincent ; chant du *Libera.*

Jeudi, 2, à *8 h. 1/2,* office des Morts

1er vendredi du mois. 1re messe à *6 heures :* réunion et communion des Bretons. A *8 h. 1/2,* réunion des Mères de famille. Le soir, à *8 heures,* réunion des hommes associés du S. C. Le *dimanche, 5 Novembre,* à *7 heures,* réunion des jeunes filles.

N. B. — A partir du *1er Novembre,* la 1re messe, le dimanche, sera dite à *6 heures* et la 2e messe à *8 heures.* Sur semaine, les messes auront lieu à *6 heures, 7 h. 1/2* et *8 h. 1/2.*

Quimper. — **Bénédiction du Cours N.-D. d'Espérance.** — Nous avons reçu la communication suivante que nous sommes heureux d'insérer :

« Le jeudi 12 Octobre a été pour notre cours un jour d'honneur, un jour de vrai bonheur aussi.

Ce jour-là, en effet, Sa Grandeur Mgr Duparc, assisté de Mgr Fléiter, protonotaire apostolique, de M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale, et de M. l'Inspecteur diocésain, venait, en témoignage de sa haute sympathie, bénir lui-même notre nouvel établissement scolaire de la rue du Front.

Ce fut une fête tout intime et bien délicieuse.

Une de nos élèves commença par exprimer à Sa Grandeur, en son nom comme au nom de toutes ses compagnes, la profonde et filiale reconnaissance qu'elles lui vouaient. C'était à sa paternelle sollicitude qu'elles devaient ce nouveau cours ; elles ne l'oublieraient jamais, et elles s'efforceraient toutes, avec l'aide de Dieu, de profiter de la grâce qui leur était faite.

Monseigneur répondit avec bonté à ces quelques mots. Il témoigna sa joie de voir, dès le début de l'œuvre, les élèves déjà si nombreuses ; il remercia les parents présents à cette cérémonie de la confiance qu'ils voulaient bien accorder aux nouvelles maîtresses ; il daigna ajouter qu'elles s'en montreraient dignes par leur savoir, leur expérience et leur dévouement. Puis, ce fut une causerie charmante que nous n'oublierons pas, une causerie pleine de conseils paternels dont maîtresses et élèves se souviendront toujours.

En terminant, Monseigneur eut un mot particulièrement délica à l'adresse de l'ancienne propriétaire et de ses locataires, et il les remercia de s'être si généreusement prêtées à la prompte installation du cours. Nous voulons encore, avec Sa Grandeur, les remercier nous-mêmes de tout notre cœur.

Après avoir procédé à la bénédiction du nouvel établissement, Monseigneur voulut encore donner à chaque professeur et à chaque enfant une bénédiction spéciale, et, une dernière fois, avant de se retirer, il exprima l'espoir qu'il fondait sur cette œuvre tant désirée et qui, malgré les difficultés de l'heure présente, avait des débuts si consolants.

C'est avec tout notre cœur que nous remercions Sa Grandeur de cette preuve de haute bienveillance qu'elle a bien voulu nous donner, et nous sommes assurées que cette paternelle visite du premier pasteur du diocèse sera, pour le cours N.-D. d'Espérance, le gage certain des bénédictions célestes et le prélude assuré de son complet développement. »

NÉCROLOGIE

M. Alcide-Marie PÉRON, Chanoine honoraire, ancien Curé-Archiprêtre de Quimperlé.

Lundi dernier, se trouvaient réunis dans l'église de Saint-Sauveur, à Recouvrance-Brest, douze Chanoines, plusieurs Curés-Doyens et une trentaine de prêtres pour assister à l'enterrement d'un de leurs plus chers et sûrs amis, M. le chanoine Alcide-Marie Péron. Une foule considérable, sympathique, et émue plus qu'on ne l'est d'ordinaire au convoi des prêtres, entourait les membres désolés de sa famille. Tous priaient ; tous demandaient à Dieu de remplir leur vie d'œuvres à l'égal de la sienne ; tous enviaient sa mort, suave, simple et douce.

Au chœur, les prêtres sentaient qu'ils perdaient un modèle du devoir sacerdotal toujours rempli, de zèle toujours ardent et pieux, et de bonté toujours inlassable. Dans cette assemblée de fidèles — les fidèles de la mort — auxquels nombre de paroissiens de Sainte-Croix étaient accourus se joindre — on avait l'impression que tout Saint-Sauveur, si longtemps et si légitimement fier de ce prêtre qui n'est plus, se résignait péniblement au sacrifice que Dieu lui imposait.

L'abbé Péron appartenait à l'une de ces familles modestes et estimées du peuple qui gagne honorablement son morceau de pain de chaque jour, se confiant pour le lendemain à la bonne Providence. Nous avons connu ses père et mère : simples et bons, pieux et dévoués, croyants sincères et pratiquants assidus, ils étaient de cette masse de chrétiens que le vénéré Curé du temps, M. le chanoine Queinnec, conduisait et manœuvrait avec autant de bonté que d'énergie. Il a laissé un souvenir impérissable dans le cœur des vieux paroissiens, qui aiment à parler de lui et à rappeler ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

œuvres. L'abbé Péron lui avait voué une affection, qui ne se démentit jamais.

Sept enfants étaient nés sous ce toit chrétien : le bon Dieu en prit sa large part ; quatre moururent jeunes ; trois restèrent : Alcide, qui devint plus tard Archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé ; Hippolyte, le cadet, qui mourut vicaire à Botsorhel ; et Stanislas, qui parvint brillamment au premier poste dans son Administration de la Marine, découvrit une nouvelle méthode de comptabilité, et reçut la croix de la Légion d'honneur.

Belles et nobles familles, celles qui élèvent ainsi leurs enfants pour Dieu et la France !

A 12 ans — il fallait bien vivre — on place Alcide dans un petit bureau ; on pouvait croire qu'il s'y éterniserait ; mais Dieu, qui l'avait marqué pour être prêtre, et merveilleusement pourvu des dons les plus rares de l'esprit et du cœur, devait l'en retirer. Il avait voulu que le futur Archiprêtre passât par les degrés les plus humbles des positions sociales pour se le mieux attacher, sans doute, mais aussi pour mettre en lui des souvenirs — toujours vivants — qui l'inclineront de plus en plus vers le peuple, et lui feront mieux comprendre ses besoins et ses aspirations pour les avoir lui-même sentis, et peut-être redoutés.

Son confesseur, un vicaire de la paroisse, M. l'abbé Coulm, mort longtemps après recteur dans le Cap, fut l'instrument des desseins de Dieu ; il lui donna des leçons de latin, et, au bout d'un an, Alcide entra en Quatrième au Collège de Lesneven. Il avait 13 ans. Il prit la tête de sa classe et s'y maintint toujours. Voilà un prêtre qui savait aller au peuple, deviner les magnifiques ressources que le Maître de tous biens y dépose si souvent, et en tirer le parti qu'il convient ! N'est-ce pas là la bonne manière ?

A la fin de ses brillantes études, les portes du Grand-Séminaire s'ouvraient tout naturellement devant lui ; il y fut ce qu'il avait été à Lesneven, bon, pieux et plus mûri par la méditation de ses grands devoirs et les études ecclésiastiques, si attachantes. Il y retrouva ses aînés de Lesneven enrôlés comme lui sous la bannière du Christ, comme il y vit entrer avec bonheur, les années suivantes, ses cadets qu'il avait connus enfants.

Le Collège de Lesneven, et celui de Saint-Pol, ont toujours été deux admirables maisons, deux pépinières fécondes — après le Petit-Séminaire de Pont-Croix — pour le recrutement du clergé : leur passé est garant de l'avenir, malgré les difficultés inouïes de l'heure présente : ce n'est pas pour nous un espoir, c'est une certitude d'autant plus grande que les temps sont plus mauvais, et qu'il y a là vraiment de quoi tenter les vraies vertus et les riches cœurs.

Ordonné prêtre, après les joies intimes des premières messes, les impressions perçues alors et qui se retrouvent si vives ensuite dans les saints Sacrifices offerts chaque jour, et ces tête-à-tête du prêtre qui veut être Victime, à son tour, au contact de la Victime

sacrée, il fut envoyé à son cher Collège de Lesneven pour y être professeur pendant dix ans, de Huitième d'abord, puis des classes plus élevées, et enfin de Rhétorique. Il s'y adonnait avec l'esprit du devoir le plus éclairé. Dans sa chambre, où il passait des heures en préparation ou en corrections de copies ; en classe, où son enseignement clair, surabondant et donné avec une voix forte, timbrée, qui enfilait à torrents des mots et des phrases ; dans la vie ordinaire avec ses élèves et ses confrères, partout, c'était le prêtre, le prêtre laborieux, à l'esprit toujours ouvert et curieux de savoir, le prêtre professeur qui savait parler de Dieu en termes tels à tous, qu'on lui confia — et avec quel succès ! — la direction de la Congrégation ; le prêtre, enfin, bon, toujours bon, qui avait un mot aimable et un procédé gracieux pour tout le monde, même quand il devait sévir : le cas était rare — nous l'avons vu de près — tant on aurait cru mal faire en lui déplaisant !

Sa santé s'altéra, n'ayant pas su ménager ses forces : on dut le retirer de l'enseignement, au bout de dix ans, pour le nommer aumônier du Collège de Quimper. Il y resta cinq ans. Ses discours prononcés dans la chapelle sont restés dans la mémoire du cœur d'hommes qui nous en parlent quelquefois ; son zèle était connu des élèves, et apprécié des parents. Cela ne pouvait suffire à son activité débordante ; il était classé parmi les prédicateurs d'avenir : on l'appelait partout ; il aimait à répondre à ces invitations fraternelles. Son carême à Saint-Corentin fut très remarqué : ses sermons étaient, alors surtout, très bien faits, travaillés, et savamment ordonnés. C'était l'ancien professeur de Rhétorique, abondant et disert, qui tire de son fonds, de ses études et de ses industries tout le parti possible. Il était alors — on l'a dit — à l'apogée de son talent ; mais on pouvait craindre que, plus tard, la multiplicité des affaires les plus diverses, et l'obligation de produire sans cesse et de payer largement de sa personne, nuiraient un peu à cette richesse d'aperçus nouveaux et à cette fraîcheur de talents qui s'émiettent avec les années et les nécessités urgentes du moment. Du moins, on l'a pu dire cent fois, jamais il ne se prêcha lui-même, mais, toujours en prêtre soumis, la pure doctrine de l'Eglise, un peu longuement exposée parfois, mais toujours avec force, piété et une facilité extraordinaire d'exposition qu'il garda jusqu'à la fin.

La confiance de Mgr Nouvel l'appela successivement au rectorat de Gouesnou, et, quatre ans après, à la cure très importante de Sainte-Croix de Quimperlé.

A Gouesnou, paroisse excellente et pieuse, il donna une Mission qui réussit merveilleusement. Le presbytère était insuffisant ; le Recteur le constata une fois de plus ; il résolut d'en bâtir un nouveau. Grâce à cette population d'élite, et dans des temps non encore troublés comme les nôtres, la chose était facile : un presbytère neuf, commode, bien compris, remplaça l'ancien.

M. l'abbé Péron n'en jouit pas longtemps ; peu de temps après, nous eûmes la grande joie de le conduire à sa première visite

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Sainte-Croix de Quimperlé. M. le chanoine de Penfentenyo, de grande et sainte mémoire, curé de la Cathédrale, et M. le chanoine Lazou, curé de Lambézellec, son doyen jusqu'alors, l'accompagnaient aussi. Le bruit de l'arrivée du nouveau Curé courut comme une traînée de poudre ; en un instant l'église fut pleine. Il y eut, nous crûmes le remarquer, un moment de surprise plutôt pénible, en voyant ce prêtre, petit, chétif et sans extérieur, prosterné aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, d'où il ne s'arracha que pour monter en chaire. Mais, quand il eut commencé à saluer ceux qu'il avait le droit et le devoir d'appeler ses enfants et de traiter comme tels, on se rassura vite, et l'on comprit que ce prêtre sans grande mine — le bon Dieu lui a fait jusqu'à la fin la grâce ni de s'en douter ni de s'en inquiéter — était hors pair à tous égards ; on se ressaisit, et les appréhensions du premier moment firent place à l'estime, à l'affection, et à la reconnaissance qui dureront plus que lui.

Comment parler de ces vingt-sept années passées à faire le bien sous toutes ses formes ? Sa première œuvre, aussitôt qu'il eut bien sa paroisse en mains, fut de bâtir une école de garçons : c'était son devoir ; il n'y avait pas d'hésitation possible. Au reste, M. de la Villemarqué, l'illustre académicien, l'honneur de Quimperlé, l'aida puissamment : ses enfants ont pieusement recueilli cet héritage ; ils sont dignes de leur père.

Plus tard, il fonda un patronage et une école de filles : c'étaient ses œuvres de prédilection.

L'église n'avait pas de Chemin de Croix digne d'elle, ni de cloches assez fortes pour porter au loin l'invite urgente aux offices de la paroisse, de préférence à tous les autres. Le Chemin de Croix fut acheté, béni, et placé avec honneur et joie le soir même du jour où, le matin, les cloches avaient été bénites et chantées par la voix d'un jeune et éloquent professeur d'Histoire de Sainte-Anne, destiné et réservé par la bonne Providence pour monter plus tard sur le siège de Saint-Corentin.

Le clocher vint à son heure ; les cloches, remisées dans une cour et suspendues à un bélier, n'avaient rien perdu pour attendre. M. le chanoine Abgrall trouva là un thème allant bien à son rare talent, et fit dresser cette tour qui fut une des dernières joies et consolations du bon Curé.

Déjà ses forces avaient diminué. Autour de lui, on le sentait, on le disait ; lui seul n'en aurait jamais convenu. Et cependant, quelle vie de surmenage en dehors même des fatigues de sa charge pastorale ! Missions, retraites, adorations, même bretonnes, qu'il présidait avec une aisance digne d'un breton parfois plus correct ; discours de circonstances dans les deux langues ; assiduité extrême au confessionnal ; jamais un jour de répit ! Nous nous trompons ; il vint à Rome passer avec nous cinq jours ! il voulait voir le Pape ; c'était le besoin de son cœur et de sa foi. Plus tard, il se rendit en Angleterre, prêcher la profession de sa nièce, Ursuline de la communauté de Quimperlé, réfugiée là-bas, en exil, avec ses sœurs ;

c'était le besoin de son cœur et un hommage rendu aux victimes de la vie religieuse.

Dans les semaines de repos — et quel repos ! — que lui laissaient tant d'œuvres extérieures, il voyait ses malades ; il s'informait des tristesses de chacun pour en prendre sa part et se dépouiller de tout pour les pauvres, ou s'associer aux joies de ses enfants. Il étudiait les questions difficiles que soulevait la dureté des temps, et en cherchait les solutions avec une bonne volonté qu'on était contraint de reconnaître, regrettant peut-être parfois, çà et là, de le trouver trop bon. Il avait des dons merveilleux qu'il mettait en pleine valeur ; Dieu ne lui avait pas donné l'étoffe d'un lutteur. Nullement combatif, il a pu étonner, peut-être peiner — à son insu — quelques-uns ; personne ne savait lui en vouloir. Il ne voyait et ne tendait qu'à une chose, rester — quand même — en assez bons termes avec ses paroissiens égarés, ou aspirant à un autre état de choses, pour être admis, le cas échéant, à leur chevet à tous, et les ramener à Dieu.

Prêtre, il l'était, éminemment : il n'était que prêtre, et maintenant qu'il est devant son Dieu, combien il doit s'en féliciter !

Hélas ! tous ces travaux minaient sa robuste constitution. A la fête de ses noces d'argent d'archiprêtre, présidées il y a plus de deux ans, par Monseigneur, qui y prononça un fort beau discours, chacun put remarquer que le bon Curé avait baissé beaucoup : l'œil était vif, l'esprit prompt, la parole éloquente, mais les forces déclinaient. Manifestement, l'heure de la séparation par une démission volontaire allait sonner, et chacun connaissant son cœur hésitait à lui porter le coup fatal. Lui-même se sentait un peu vieillir. Comme le cultivateur fatigué, il ne pouvait pas détacher ses yeux, ses oreilles et son cœur du champ ensemencé par ses peines et labeurs de vingt-sept ans ; comme le vieux pilote qui ne résiste plus à la tempête, mais qui a besoin de voir la mer jolie, il lui semblait qu'il pouvait rester au port et que, loin de Sainte-Croix, il ne pourrait plus vivre.

La grâce de Dieu triompha de toutes ces résistances, et sans briser de tels liens, les rendit plus surnaturels et méritoires.

Il connut l'amerture du calice, en savoura la lie, et accepta de se retirer dans sa paroisse natale, en Janvier, près d'un frère aimé, entouré d'une famille nombreuse dont il reçut les soins délicats, tendres et empressés avec sa bonté ordinaire.

Le 12 Mars, il était à l'installation de l'un de ses meilleurs et plus dévoués vicaires, M. l'abbé Jaffret, nommé recteur de Lampaul-Ploudalmézeau : il y parla pour la dernière fois et, pour la dernière fois, il fut éloquent, touchant, et même sublime, comme ceux que la croix a marqués et qui s'orientent de plus près vers l'autre monde.

Le lendemain, il dit à Landéda sa dernière messe ; puis, les jours suivants, les attaques se succédèrent : il était terrassé, méconnaissable. Lui, l'orateur au débit rapide et impeccable, il ne trouvait plus ses mots : lui, le prêtre remuant, et si bougeant, il ne pouvait plus faire un pas. Son esprit restait actif, et assistait à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cette main-mise progressive de la mort sur lui. Nous renonçons à dire ce qu'il en souffrait ! Se sentir crouler et mourir vivant, quelle torture !

Dieu le consolait par les excellents prêtres de sa paroisse, le visitait chaque matin dans sa chambre de malade, et lui laissait encore, mais c'était tout, la mémoire de ses prières usuelles et préférées. Il faisait l'édification de tous. Il prêchait d'exemple jusqu'au bout !

Quelques jours avant sa mort, il se trouva soudain mieux — le mieux de la mort —, il put reprendre un peu son bréviaire, et en dire quelque chose. Son état empirait cependant : tout espoir était perdu.

Samedi, il sembla baisser encore davantage : depuis trois jours, il demandait l'Extrême-Onction. A 2 heures, son dévoué Curé, si parfait pour lui, accompagné de ses vicaires, vint lui donner toutes les grâces des âmes prévilégiées et élues : le moribond suivit les cérémonies avec piété, écouta la suprême exhortation, et se recueillit. Puis, sur la demande de son frère, il réitéra son acte de résignation et d'abandon à Dieu ; on recommença la prière qu'il aimait le plus, le chapelet ; à 4 heures, en disant ces mots du ciel : « Je vous salue Marie, » il rendit à Dieu sa belle âme d'enfant, de pasteur, de prêtre. Il avait passionnément aimé la Sainte-Vierge ; il l'avait si souvent prêchée, magnifiée, il lui avait si souvent donné rendez-vous à l'heure dernière, qu'Elle est venue fidèle, empressée, maternelle, le prendre et le porter à son divin Fils.

Le deuil sera grand dans tout le diocèse, où il ne comptait que des amis, et partout où il a passé, estimé, aimé, vénéré.

Toutes ces choses, et tant d'autres, nous montaient à l'esprit et au cœur pendant que M. le chanoine Peyron, originaire de Quimperlé, faisait la levée du corps, que M. le curé Kerbiriou chantait la messe, et que M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, donnait l'absoute, et présidait la conduite au cimetière.

Notre ami repose près de la Croix : c'est bien sa place ! Nous souhaitons que sur sa tombe on grave ce texte qui résume sa vie entière : « *Dilectus Deo et hominibus,* — Aimé de Dieu et de tous. »

Que sa famille, dans son immense douleur, veuille bien trouver ici les chrétiennes consolations, les seules qui ne soient pas vides et qui fassent du bien, et les fortifiantes espérances d'un monde où l'on se retrouve avec joie pour ne plus se séparer ; et cela bientôt, sans doute, car toute vie humaine est courte et mauvaise : elle n'a de valeur que par l'emploi et l'usage que l'on en fait pour Dieu, et pour Dieu seul. L. R.

M. Péron (Alcide-Marie), né à Brest (Saint-Sauveur), le 5 Juin 1843 ; ordonné le 11 Août 1867 ; professeur à Lesneven ; aumônier du Collège de Quimper, 1er Juin 1876 ; recteur de Gouesnou, 29 Mai 1881 ; curé de Quimperlé, 20 Juin 1884 ; chanoine honoraire, 4 Avril 1885 ; démissionnaire, Janvier 1911 ; décédé le 22 Octobre 1911.

✠

Un service solennel de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Péron sera célébré, en l'église de Saint-Sauveur de Recouvrance, lundi 30 Octobre, à 10 heures.

Conférences de M. l'abbé Bordron. — M. l'abbé Bordron, du clergé de Paris, l'orateur populaire universellement connu, vient de donner des conférences publiques et contradictoires dans plusieurs localités de notre diocèse, partout avec le plus grand succès. La première réunion a eu lieu à Quimper, salle du Gymnase, le jeudi 19 Octobre. Le *Progrès du Finistère* en a donné un excellent compte rendu auquel nous n'avons rien à ajouter.

De Quimper le conférencier s'est rendu à Lanriec, d'où l'on nous écrit :

« Vendredi soir, 20 Octobre, au Passage, devant un auditoire de plus de 500 personnes, M. l'abbé Bordron a parlé des droits et des devoirs des pères de famille en face de l'école laïque.

» Les droits ? — Ils sont méconnus par les insulteurs de la Religion et de la Patrie. Cependant la loi scolaire de 1882 proclame la neutralité ; mais elle est violée presque partout. L'Etat, qui veut s'emparer des petits catholiques pour en faire des renégats, a saboté les anciens manuels en y biffant partout le nom de Dieu ; et bientôt ont paru de nouveaux livres où le sentiment religieux et patriotique est odieusement bafoué. Dans ces manuels condamnés par les Evêques, on omet de mentionner l'œuvre féconde de l'Eglise à travers les âges, on nie effrontément les vérités fondamentales de la religion, l'existence même de Dieu, de l'âme, de la vie future...

» Les devoirs ? — Ces attentats aux consciences, les pères de famille ne peuvent les tolérer. En quelques formules saisissantes de clarté l'orateur résume le programme pratique que devront s'imposer les pères de famille. Il termine en laissant entrevoir les résistances héroïques jusqu'où, peut-être, il faudra aller, et où l'on irait demain (on le sent à la rumeur qui monte de cette foule), si les francs-maçons avaient la témérité d'insister. « Si c'est » l'amende ou la prison, nous ambitionnons cet honneur ; jamais » il n'y aura assez de tribunaux ni assez de prisons pour punir » tous ceux qui défendront, à n'importe quel prix, la Patrie, la » Foi, la Liberté. »

» La salle tout entière, empoignée par la rude éloquence du tribun, applaudissait frénétiquement, lorsque le Président demande si quelqu'un veut prendre la parole pour la contradiction. Une main se lève, et l'on voit s'approcher de l'estrade un homme que dans le pays on appelle « le protestant ». Invité à s'expliquer, il prononce d'abord quelques mots inintelligibles, puis sa voix s'enfle lorsqu'il entonne le refrain habituel à la secte : la Saint-Barthélemy, l'Edit de Nantes, l'Intolérance, Ferrer ! etc., etc... Le conférencier,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout en lui faisant remarquer qu'il est dehors de la question, démolit un à un ses arguments, et finit par lui proposer un duel oratoire sur des questions déterminées d'avance. Et l'on se quitte aux cris de : « Vive l'Eglise, bienfaitrice du peuple ! Arrière les tyrans, nous voulons la liberté ! »

Un témoin.

†

Après avoir parlé, samedi, au Guilvinec, et dimanche, à Pont-l'Abbé, M. l'abbé Bordron, retardant son départ pour Paris, a bien voulu donner une conférence à la Ligue patriotique des Françaises, à Quimper. La réunion, nombreuse bien que n'ayant pu être annoncée que tardivement, a eu lieu lundi, à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Le conférencier parla d'abord de l'action incessante de la franc-maçonnerie poursuivant son but avoué : la déchristianisation de la France, et montra les moyens employés par la secte pour son œuvre néfaste : l'école athée, le mauvais journal et les conférences antireligieuses... Devant les progrès effrayants du mal, certains catholiques dorment, d'autres se contentent de gémir ; ceux qui agissent sont, trop souvent, isolés ou manquent de discipline. Il n'est pas trop tard, mais il n'est que temps de réagir. Catholiques, nous sommes les plus nombreux de beaucoup ! A l'exemple de nos ennemis, sachons nous grouper, soyons unis, disciplinés sous la conduite de nos chefs ; usons pour le bien des mêmes moyens dont les francs-maçons se servent pour le mal : en exigeant à l'école le respect de nos croyances, en revendiquant la R. P. scolaire ; en propageant la bonne presse, en multipliant les conférences... C'est l'honneur de la Ligue patriotique des Françaises et de ses 600.000 membres de travailler à cette œuvre de défense sociale et religieuse. Qu'elles continuent à mener vaillamment la lutte, fortes des encouragements du Souverain Pontife et comptant sur le secours de Dieu, toujours assuré à ceux qui combattent pour sa cause...

M. le Vicaire général, se faisant l'interprète de toute l'assistance, remercia chaleureusement l'orateur : les Ligueuses qui ont écouté avec une attention si sympathique sa belle et vigoureuse conférence sauront la mettre à profit, en s'attachant avec plus de cœur encore à l'esprit de l'Association et à sa devise : Pour Dieu, pour l'Eglise, pour la France !

Mahalon. — **La Mission** *(2-21 Octobre)*. — La paroisse de Mahalon vient d'avoir une Mission, grâce extraordinaire qu'elle n'avait pas eue depuis 1875.

Lorsque, en 1908, M. Blouet arriva comme recteur à Mahalon, il trouva l'église paroissiale dans un état de délabrement et de pauvreté extrêmes. Aussi, dès qu'il eut pris contact avec ses paroissiens, au bout de quelques mois de séjour parmi eux, il leur fit un pressant appel pour que cet état de choses cessât le plus tôt possible. On ne fit point la sourde oreille à sa voix : la bonne volonté des paroissiens se manifesta par une générosité bien digne d'éloge,

en mettant entre ses mains les fonds nécessaires pour entreprendre les grandes réparations qui rendirent à l'église de Mahalon toute la beauté et la fraîcheur d'une église neuve.

Cette restauration du temple matériel en appelait une autre, celle de la restauration des âmes ; c'est l'œuvre accomplie d'une façon admirable par la Mission qui vient de s'achever, samedi dernier. Bien que la paroisse de Mahalon soit relativement bien conservée au point de vue religieux, grâce surtout à ses écoles chrétiennes, sans concurrence d'écoles laïques, le besoin d'une Mission se faisait néanmoins sentir. Elle fut grandement désirée, et toutes les familles s'y préparèrent par de ferventes prières. La vie chrétienne, la vie paroissiale devait y puiser une force nouvelle.

La Mission s'ouvrit, au lendemain du Pardon de saint Magloire, patron de la paroisse, pour les enfants de 7 à 14 ans, et les vieillards. On compta 250 communions.

Le 8 Octobre, ce fut le tour des grandes personnes. M. le chanoine Quéinnec préside les exercices de cette première semaine. Dès le dimanche, l'église est pleine de monde. L'attention avec laquelle on écoute son premier sermon, sur la nécessité de faire une bonne Mission, dénote déjà la joie qu'éprouvera cette population d'entendre parler des grandes vérités de notre religion durant six jours entiers, sans la moindre défection. A la fin de cette semaine, on distribua 530 communions.

La seconde série d'exercices fut présidée par M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé. Elle débuta par la bénédiction de deux nouvelles statues, de saint Michel, archange, et de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, souvenirs de Mission, achetés par les paroissiens.

Si, la première semaine, les fidèles avaient été exemplaires par l'empressement et l'entrain à suivre les instructions, les retraitants de la deuxième se montrèrent encore plus empressés : un quart d'heure, vingt minutes avant les instructions, toutes les places étaient déjà prises. Cette seconde semaine se clôtura par 600 communions.

D'ailleurs, sous la sage et habile direction de MM. les chanoines Quéinnec et Le Bail, à qui nous aimons à rendre hommage pour leur dévouement et leurs grands talents de missionnaires, les exercices de la Mission ont été des plus attrayants pour les fidèles, donnés qu'ils étaient par des ouvriers pleins de zèle, éclairés et rompus à ce genre de ministère. Les paroissiens de Mahalon conserveront longtemps un doux et réconfortant souvenir de ces beaux jours, et prieront pour les bons missionnaires qu'ils ont entendus. Plaise à Dieu que la bonne semence tombée dans les âmes fasse germer les bonnes œuvres en renouvelant la vie chrétienne !

Testis.

Loc-Brévalaire. — Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans ce numéro, un compte rendu de la Mission de Loc-Brévalaire. Nous le publierons la semaine prochaine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Guengat. — **Adoration.** — La paroisse de Guengat vient d'avoir, du 15 au 21 Octobre, une Adoration prêchée. Elle était présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Plouzévédé, aidé de quatre confrères. Dès la première instruction, M. Le Gall a donné un démenti au proverbe qui dit que « nul n'est prophète dans son pays ». Les paroissiens de Guengat étaient trop heureux de voir leur compatriote avec ses insignes de curé-doyen ; aussi sont-ils venus, avec assiduité et recueillement, écouter sa parole forte et persuasive. Les collaborateurs de M. le Curé de Plouzévédé ont rivalisé avec lui d'éloquence et de zèle. Il était donc facile de prévoir que l'Adoration devait réussir au delà de toutes les espérances. Le chiffre des communions a dépassé 1.100, en comptant les tout petits enfants qui ont eu leur tour d'Adoration, comme aussi leur part de grâces. Puissent les uns et les autres garder pieusement le souvenir de ces jours bénis et rester toujours les amis du Sacré Cœur de Jésus !

Un paroissien de Guengat.

Plouguerneau. — **Noces d'argent sacerdotales.** — Le 15 Octobre, à Plouguerneau, sa paroisse natale, le R. Père Jacques Le Berre, de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, solennisait sa vingt-cinquième année de sacerdoce et d'apostolat au Sénégal.

La *Semaine religieuse* n'a pas souvent l'occasion de relater des noces d'argent sacerdotales. Cinquante ans de sacerdoce, plusieurs fois il nous a été donné d'en fêter, et il n'y a pas déjà si longtemps que Plougerneau pouvait célébrer deux de ces solennités jubilaires. Mais vingt-cinq années de sacerdoce, quand ce quart de siècle de siècle s'est tout entier écoulé au Sénégal, dans les labeurs d'un apostolat particulièrement pénible sous ce climat débilitant et si fréquemment meurtrier, c'est un ministère d'une durée exceptionnelle, et qui méritait bien d'être célébré avec un éclat inaccoutumé. Les paroissiens de Plouguerneau l'ont bien compris : avec une satisfaction unanime ils accueillirent la nouvelle que leur sympathique compatriote jugeait bon d'adresser à Dieu de solennelles actions de grâces pour la prolongation inespérée de son ministère apostolique qui, plus d'une fois, avait semblé à tous toucher à son terme. Quelques prêtres, compatriotes et amis d'enfance, de collège et de séminaire, avaient pu, malgré les exigences du service paroissial, venir prendre part à la fête et témoigner au Révérend Père leur durable affection.

Comme il y a vingt-cinq ans, le clergé alla prendre au presbytère le célébrant, revêtu des ornements de sa première messe. L'église aux vastes proportions était encore trop petite pour contenir l'assistance émue et profondément recueillie....

Le prédicateur monte en chaire : comme le diacre de la messe, il est le compatriote du R. Père Le Berre, il a suivi en même temps les cours des mêmes professeurs à Lesneven et au grand séminaire, le même évêque les a le même jour consacrés tous trois prêtres

pour l'éternité. Qui donc mieux que lui était qualifié pour retracer la vie du Père Le Berre ? Le vénéré prélat, que son état de santé a, au dernier instant, privé du bonheur de prendre part à cette fête, aurait seul pu ajouter quelques détails, que la modestie du religieux a trop peu dévoilés sur ses labeurs et fatigues chez les Noirs du Sénégal. Mais le R. Père Le Berre n'a pas cependant réussi à cacher entièrement ses peines, ses épreuves, ses ennuis, ses préoccupations de tout genre, ses joies aussi et ses consolations pendant ces vingt-cinq années passées à Dakar, à Rufisque, à Poponguine, sur les bords de la Casamance, dans la brousse et dans les lieux habités, au milieu des fauves et dans les cités où la civilisation européenne a introduit les commodités de la vie, mais aussi, hélas ! les vices, les misères et les désordres de notre vieux continent. C'est dans un religieux silence que cette foule compacte écoutait l'orateur, craignant de perdre une parole, une syllabe de cet exposé de toute une vie de dévouement. Aussi, quand avec une rare délicatesse le prédicateur fit une discrète allusion aux oppositions que, le plus souvent, le missionnaire doit vaincre pour répondre à l'appel de Dieu, la sainte violence qu'il doit faire aux affections fraternelles et même sacerdotales pour suivre sa vocation apostolique, l'émotion que dénotait la voix du prédicateur se communiqua à toute l'assemblée, et arracha des larmes surtout à ceux, encore nombreux, qui n'ignoraient pas combien le Père Le Berre avait eu à goûter, lui aussi, la douloureuse amertume de ces séparations.

Cette impression passa visiblement dans le chant du *Credo*, puissamment enlevé par la foule, et dans les strophes si touchantes du cantique de la Propagation de la Foi :

E fleuren ho taouankiz
Kalz ama rank mervel...

Cinq à six ans, telle est la moyenne de la vie du missionnaire au Sénégal, et si le Père Le Berre a quintuplé ce séjour, ce n'est qu'une heureuse et fort surprenante exception. Aussi faut-il remplacer ceux qui tombent ; et la population semblait entendre et goûter les pressantes exhortations du prédicateur, et lui promettre qu'elle ne faillirait pas à sa tâche de fournir, comme par le passé, des prêtres au diocèse et des missionnaires aux pays lointains.

Ra zeulo c'hoas Bretouned,
Kalz c'hoas henvel outho !...
...Ni a roio aluzenn
Evit sikour ho pro ;
Ni a zavo beleien,
Ha d'eoc'h ni ho c'hasso.

Si la vie du missionnaire est pleine de soucis et d'inquiétudes, elle n'est point sans de douces et multiples consolations. Dieu a béni les épreuves du R. P. Le Berre, et lui a permis de constater les heureux résultats de ses fatigues et de ses travaux : de plus, sa santé si longtemps chancelante, et qui donnait il y a neuf ans des inquiétudes bien légitimes, paraît désormais solidement raffer-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mie, et laisse espérer encore de longues années de ce fructueux apostolat.

« Vingt-cinq années de Sénégal ! disait un ancien marin de l'Etat, quelle belle retraite il eût gagnée s'il avait été dans la marine ! mais, ajoutait-il avec un mélancolique regret nuancé d'admiration, les missionnaires ne connaissent pas la retraite ! » Non, les missionnaires n'aspirent pas à la retraite ; bien au contraire, il leur tarde de revoir leurs chers sauvages et de continuer leur pénible moisson d'âmes. Dans quelques jours, le Révérend Père Le Berre va reprendre la route du Sénégal. Il a eu la satisfaction de montrer à ses compatriotes qu'il n'a rien oublié des délicatesses de la langue bretonne ; mais s'il manie avec une égale facilité et avec la même distinction notre belle langue française toujours si précise, et qui nous semblait si harmonieuse sur ses lèvres, il lui tarde de reprendre les langues indigènes et le wolof qu'il parle aussi parfaitement que les naturels du Sénégal.

Ses compatriotes l'accompagneront de leurs vœux, et lui donneront leurs aumônes et leurs prières. Que le bon Dieu le protège dans son voyage, le comble de ses bénédictions les plus précieuses, lui permette de travailler encore longtemps au salut des âmes, et, s'il ne nous est pas donné de le revoir sur cette terre, qu'il nous accorde une place avec lui dans les joies sans fin du Paradis.

J.-L. B.

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 15 au 21 Octobre*. — 50 paroisses ; 180 retraitantes : Plouguerneau, 14 ; Plouvien, 12 ; Bourg-Blanc, 10 ; Saint-Pabu, 9 ; Plabennec, 9 ; Plouédern, 9 ; Le Folgoët, 7 ; Saint-Frégant, 7 ; Cléder, 6 ; Gouesnou, 6 ; Kernilis, 6 ; Lannilis, 6 ; Plouider, 6 ; Goulven, 5 ; Lesneven, 5 ; Bodilis, 4 ; Lanhouarneau, 4 ; Le Drennec, 3 ; Plouarzel, 3 ; Ploudalmézeau, 3 ; Ploumoguer, 3 ; Plounéour-Trez, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Guipronvel, 2 ; Guissény, 2 ; Lambézellec, 2 ; Landerneau, 2 ; Lanildut, 2 ; Plounévez-Lochrist. 3 ; Saint-Renan, 2 ; Trégarantec, 2 ; Bohars, 1 ; Crozon, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landéda, 1 ; Lopérec, 1 ; La Martyre, 1 ; Saint-Martin, 1 ; Milizac, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouguin, 1 ; Plougoulm, 1 ; Plounéventer, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Santec, 1 ; Plouescat, 1 ; Tréglonou, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Tréouergat, 1.

Prêtres déportés à La Rochelle pendant la Révolution. — La *Semaine religieuse* a publié (n° du 25 Août 1911) l'appel adressé par Mgr Eyssautier au sujet des prêtres français qui furent déportés à La Rochelle, pour refus de serment à la Constitution civile du clergé, et qui moururent sur les pontons ou dans les marais de la Guyane. Nous avons donné la liste des 23 confesseurs de la foi originaires du diocèse de Quimper.

La *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc a également publié une liste de 20 prêtres déportés, dont quelques uns étaient nés ou domiciliés dans des paroisses appartenant au diocèse de Quimper. Nous

donnons ici leurs noms, en priant ceux qui pourraient recueillir à leur sujet les renseignements demandés de vouloir bien les communiquer à M. le Vicaire général Lecoqû, rue de Brest, à Saint-Brieuc, ou à M. le Chancelier-Archiviste de l'Evêché, à Quimper.

Le Coent, François, 44 ans, vicaire, né à Spézet, domicilié à Burtulet, près Duault, mort sur *Les Deux Associés*, 24 Juillet 1794.

Bourel, François-Efflam, 42 ans, prêtre, né à Plouégat-Guerrand, domicilié à Lanmeur, mort à la Citadelle de Saint-Martin-de-Ré, 3 Septembre 1801.

Lazou, François, 65 ans, vicaire, né et domicilié à Garlan, mort à l'Hôpital de Saint-Martin-de-Ré, 27 Août 1800.

Sannier, Louis-Guillaume, 33 ans, vicaire, né et domicilié à Morlaix, mort à l'Hôpital de Saint-Martin-de-Ré, 29 Octobre 1799.

Lepape, André, 43 ans, vicaire, né à Pont-l'Abbé-Lambour, domicilié à Sainte-Tréphine, mort à Konouama (Guyanne), le 11 Octobre 1798.

A nos correspondants. — *A cause de la Toussaint, la composition du prochain numéro de la* Semaine religieuse *devra être avancée. Nous prions nos correspondants de vouloir bien en tenir compte, et de nous envoyer leurs communications pour le mardi 31 Octobre, midi, au plus tard.*

BIBLIOGRAPHIE

Le Purgatoire, ou *pouvoir, motifs et moyens que nous avons de secourir les âmes du Purgatoire*, par M. l'abbé J. Terrisse. Un volume in-12 de 336 pages. Prix : **3** fr. **50**. (Vic et Amat, éditeurs, 11, rue Cassette, Paris.)

« Le sujet traité est assurément un de ceux qui intéressent le plus la piété des fidèles.

» Prier pour nos chers morts, n'est-ce pas une sainte et salutaire pensée ?... n'est-ce pas un besoin de notre cœur ? n'est-ce pas une de nos meilleures consolations, autant qu'un devoir prescrit par notre foi ?

» Cet ouvrage contribuera à développer cette dévotion et ce culte des morts dans l'âme de ceux qui le liront. »

Considérations sur l'Eternité, du R. P. Drexelius, S. J., traduites par Mgr Belet, avec approbation de Sa Grandeur Mgr Caraffa, nonce apostolique. 1 vol. in-12. Prix 2 francs. (Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.)

Nous ne saurions trop exhorter toutes sortes de personnes à la lecture des ouvrages du P. Drexelius. Cette lecture, utile à tout le monde, est particulièrement avantageuse à ceux dont la mission est d'instruire les autres, et les prédicateurs peuvent considérer ces écrits comme un trésor de vérités morales. *(Encyclopédie catholique.)*

Suivez-moi ! Un vol. de 112 pages : illustrations de Fournier. *(Nouvelle bibliothèque pour tous.)* Prix : **1** fr. (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.)

Recueil de belles et suggestives histoires de vocation sacerdotale, de pages littéraires sur le même sujet. Recommandé aux prêtres qui s'occupent du recrutement ou de la formation du clergé, aux directeurs et aux zélatrices des *Œuvres des Vocations*, aux dames catéchistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Education de la Charité, par M. l'Abbé E. Debize, Missionnaire diocésain de Paris. In-12, 126 pages. Prix : 1 fr. 25. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

« Il y a une science du bien ; et dans la série des conférences qu'il publie » sous le titre : *L'Education de la Charité,* M. l'abbé Debize, missionnaire » diocésain de Paris, nous en donne avec une vraie maîtrise les premiers » rudiments.

» Voici l'horizon qu'ouvre devant la charité chrétienne le livre de M. l'abbé » Debize : il engage la charité à devenir une compétence, sans qu'elle cesse » pour cela de rester un amour.

» Georges Goyau. »

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — La meilleure tournure des négociations franco-allemandes a permis au marché de se raffermir très sensiblement.

La Rente Française s'est avancée à 94,45. Les Fonds Russes sont en progrès. Reprise de l'Extérieure à 91,80.

L'Argentin 4 °/₀ 1911 est très ferme. Les titres libérés sont à 98,40 et les non libérés à 99,50. Pour le premier semestre de 1911, les recettes du Trésor Argentin dépassent de 5.596.891 piastres, celles du semestre correspondant de 1910. Quant au projet de budget pour 1912 déposé au Congrès, il prévoit une dépense inférieure de 46.156.720 piastres à celle de 1911.

La Banque de France s'est tassée à 4.145. Bonne tendance du Crédit Foncier à 812. Le Crédit Lyonnais a progressé à 1.485, le Comptoir d'Escompte est ferme à 910 ainsi que la Société Générale à 785.

Après avoir esquissé un mouvement en avant, les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer se sont tassées, pour reprendre finalement.

Progrès du Suez à 5.510. La Transatlantique est soutenue à 216.

Fermeté des Omnibus à 640. Le Métropolitain est monté à 645. Le Nord-Sud est ferme à 273.

Le Rio Tinto a progressé à 1.556 et le Boléo à 710.

La Sosnowice s'est avancée à 1.436 et les Sels Gemmes à 252.

On retrouve la Gold Reefs of Barima à 30 fr. cours demandé.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers,** etc., à des prix excessivement réduits.

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

La **SALAMANDRE**

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77bis, Paris.

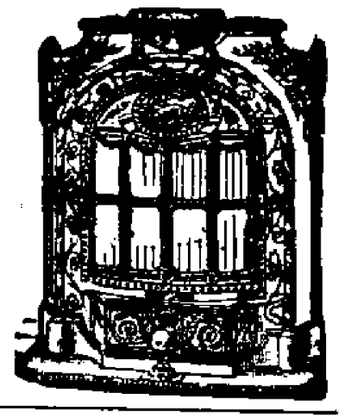

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère)
se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

PÈLERINES LORRAINES
Chapeaux
depuis 4 fr. 95.
Gilets de laine hygiéniques.
FLANELLES
Chemises, Bas et Parapluies.

Vêtements et Articles pour Clergé.

Mlles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, QUIMPER
(entre le Grand Séminaire et l'École Saint-Yves).

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

CONTRE LE VOL ET LE FEU

COFFRES-FORTS FICHET

43, Rue Richelieu, Paris.

Envoi franco de Tarifs et adresses des Représentants de la Région.

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

Calices
Ostensoirs
Ciboires

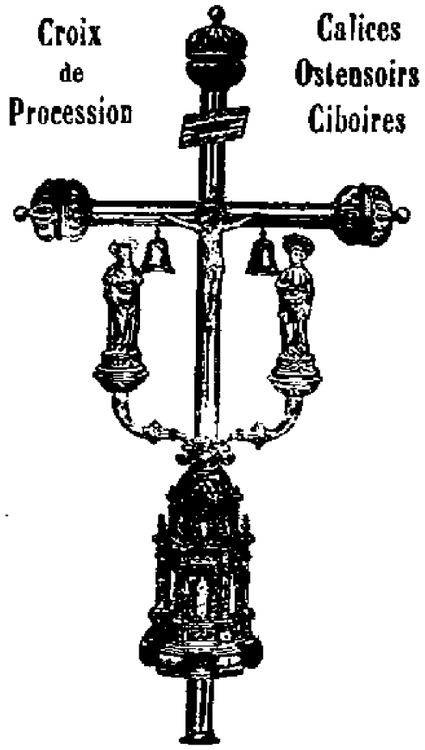

Chasublerie

Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 3 Novembre 1911. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mgr Dubillard cardinal ; Inspection des écoles ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Brest ; Penhars ; Missions paroissiales : Plouzané, Loc-Brévalaire ; Morlaix ; Lanriec ; Jeunesse Catholique ; Les dispensés ecclésiastiques et leur affectation au service de santé.

III. — Chronique générale : Rome ; Rennes.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Novembre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques *(au Propre diocésain).* Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires de la Bse Françoise d'Amboise, Veuve *(au Propre diocésain)*, du Dimanche et de l'Octave.

Messe paroissiale de Requiem, *pour les défunts victimes de la suppression des fondations pieuses.*

Vêpres des Saintes Reliques, avec mémoires du suivant, de la Bse Françoise d'Amboise, du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 6. — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Mardi, 7. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mercredi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

Jeudi. 9. — Dédicace de la Basilique du T. Saint Sauveur (ou de Latran). Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 12. — 23e Dimanche après la Pentecôte. DEDICACE DES EGLISES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Trez . . . . . du 5 au 11 Novembre.
Guiclan. . . . . du 12 au 17 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Monseigneur Dubillard cardinal.** — *L'Osservatore Romano* annonce que le Souverain Pontife a décidé de nommer cardinal, au prochain Consistoire, Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, archevêque de Chambéry.

Tout le diocèse de Quimper et de Léon se réjouira de cette nouvelle.

En attendant qu'il puisse la notifier officiellement au clergé et aux fidèles, Mgr l'Évêque s'est empressé de faire parvenir à l'éminent Archevêque ses compliments respectueux et ceux de ses diocésains.

Monseigneur veut en outre donner, en cette circonstance, au futur Cardinal une preuve de la vénération et de la reconnaissance du diocèse, en demandant à ses prêtres et aux fidèles de s'unir à lui pour offrir à Monseigneur Dubillard un souvenir de son élévation au Cardinalat. Les offrandes recueillies à cette intention peuvent être dès maintenant adressées à l'Evêché.

II. **Inspection des écoles.** — Nous avons demandé à M. Nicol, directeur du pensionnat Saint-Blaise, à Douarnenez, de vouloir bien mettre au service de nos jeunes maîtres son expérience et son savoir pédagogiques. Nous le nommons donc Inspecteur diocésain, et lui confions, d'une façon particulière, les écoles libres de garçons de Notre diocèse.

III. **Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Larvor, ancien recteur de Santec, décédé le 26 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — La défense de la vérité et du droit au Parlement et devant le pays.

II. — Le culte de nos Saints Patrons et Protecteurs.

III. — Les âmes du Purgatoire. — Les œuvres établies en leur faveur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Désormais, la première messe est à *6 heures*, le dimanche comme sur semaine. Les vêpres sont chantées, les dimanches et jours de fêtes, à *2 h. 1/2*.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut sera dite dans l'église de Saint-Mathieu, le lundi 6 Novembre, à *8 h. 1/2*. — Après la messe, sermon et bénédiction. — Indulgence plénière.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Larvor, ancien recteur, décédé le 26 Octobre, à l'âge de 69 ans et six mois.

Né à Brélès, le 27 Avril 1842, ordonné prêtre le 12 Août 1866, M. Larvor (François-Marie) fut vicaire d'abord à Plogoff (26 Août 1866), puis à Plourin-Ploudalmézeau (3 Février 1869), à Cléden-Poher (1er Juin 1871) et à Carhaix (2 Août 1873). Devenu ensuite (8 Juillet 1878) aumônier des Ursulines de Carhaix, il fut nommé recteur de Guerlesquin, le 4 Juin 1883, et transféré après quelques années (4 Septembre 1889), à Guilers-Brest. Aumônier (sur sa demande) des Petites Sœurs des Pauvres (3 Octobre 1899), puis replacé dans le ministère paroissial comme recteur de Santec (20 Octobre 1902, il démissionna pour raison de santé, au mois d'Octobre 1904.

» Partout où il a passé, écrit un témoin de ses derniers jours, M. Larvor a laissé le souvenir d'un prêtre bon et charitable : jouissant d'un bien patrimonial assez considérable, il faisait de larges aumônes, et nombreux sont les indigents, surtout les pauvres honteux, qui lui doivent de la reconnaissance... Retiré à Saint-Renan depuis l'année 1905, il s'est fait une joie, tant que ses forces le lui ont permis, de rendre service aux confrères du canton. Frappé d'amnésie voilà environ un an, il se trouva dans l'impossibilité de dire la sainte messe. Ce fut pour son âme sacerdotale une grande épreuve. A partir de ce moment, il fit volontiers le sacrifice de sa vie, et lorsque son confesseur, le sentant près de sa fin, lui offrit les derniers sacrements, il répondit avec reconnaissance : « Oui, » oui ! que la volonté de Dieu se fasse : je suis content de mourir ! » Trois jours après, il rendait son âme à Dieu...

» Suivant son désir, M. Larvor a été enterré à Brélès, dans la tombe de son père. » Un service solennel pour le repos de son âme se célèbre aujourd'hui (vendredi), à Saint-Renan.

R. I. P.

BREST

Bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Michel.

« *Deus providebit ;* Dieu y pourvoira. » Cette parole pleine de foi qu'Abraham adressait à son fils Isaac en gravissant la montagne sainte, était sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs chré-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tiens, pendant que soufflait la tempête, ces jours derniers, et que les cataractes du ciel menaçaient d'inonder la région brestoise : « Comment, se disait-on, Monseigneur pourra-t-il, par un temps pareil, bénir la première pierre de l'église Saint-Michel » ? *Deus providebit*. Et Dieu a répondu à la foi de ses enfants: Sans doute, il n'ignorait pas qu'un évêque breton ne recule point devant le mauvais temps, mais il a voulu que la fête de l'Archange, qui était aussi celle de son Sacré Cœur, eût tout l'éclat possible. Il fit taire la tempête pour permettre, en quelque sorte, au Ciel lui-même de mieux entendre les chants de joie et d'espérance qui allaient s'élever de ce coin béni de sa fidèle cité, dans ce quartier dont, jusqu'ici, les échos n'étaient troublés que par les chants des convois funèbres. A peine une petite ondée est-elle venue nous empêcher d'oublier que nous sommes en automne.

†

Un peu avant 10 heures, Monseigneur descend de voiture et contemple le spectacle, touchant dans son pittoresque, qu'il a sous les yeux. Il y a là près de deux mille personnes, de tout âge, de tout rang, de toutes conditions, qui se pressent pour mieux voir. Sur les pyramides de moëllons ou les tas de sable du chantier, sont montés ceux qui n'ont pu trouver place dans l'enceinte de l'édifice ; les murs en construction, hauts de quatre mètres, sont garnis de fidèles et de curieux sympathiques, les échafaudages portent de véritables grappes humaines, et les fenêtres des maisons voisines sont occupées.

Tout ce peuple se tient calme et recueilli, et sa tenue sera parfaite et digne jusqu'à la fin. C'est tout à l'honneur de la population brestoise. Je dis « brestoise », car si toutes les maisons de la future paroisse sont représentées, on remarque aussi un bon nombre d'habitants des Carmes, qui sont venus apporter à leur ancien vicaire un témoignage de haute sympathie.

A gauche du chœur, a été élevée une chapelle provisoire, ornée du drapeau national à ses quatre angles. Dans cette chapelle, le clergé a déjà pris place quand Monseigneur y vient revêtir ses ornements pontificaux. J'aperçois MM. les Curés de Saint-Louis, des Carmes, de Lambézellec ; les Directeurs des collèges de Bon-Secours et de Saint-Louis ; l'abbé de Meaupeou, les recteurs et aumôniers de Brest et de la banlieue, un grand nombre de vicaires.

Mais voici Monseigneur, en chape, mître en tête, crosse en main, qui s'avance à l'entrée du chœur. A sa droite est Mgr Fléiter, protonotaire apostolique et vicaire général, à gauche, M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

Monseigneur l'Evêque adresse la parole à la foule et, pendant une demi-heure, la tient sous le charme. Nous sommes heureux de donner ici le texte complet de son discours :

Mes Frères,

I. — Quel est le but et quel est le sens de la cérémonie qui nous rassemble ?

Nous voici groupés, au grand air, tout près des vieux remparts de

Brest et de la plaine qui sera la plus vaste place de la grande cité bretonne, au bord d'une rue neuve, où les maisons sont encore peu nombreuses, sur le territoire de la paroisse de Saint-Martin, la plus populeuse de la commune, quoiqu'elle ne compte pas encore un demi-siècle d'existence.

Pourquoi avons-nous répondu, évêque, prêtres et fidèles, à l'appel du prêtre dévoué qui, depuis un an, sans fonction précise, parcourt vos rues sans y exercer de ministère, et dont toutes les démarches ont pourtant un but bien déterminé et tout surnaturel ?

Mes Frères, vous allez connaître ce but, et comprendre le sens profondément religieux de notre cérémonie.

Nous venons poser ici une *première pierre*.

La première pierre d'un édifice marque la volonté et l'espérance de ceux qui le font construire. L'œuvre est à ses débuts. Elle grandira. D'autres pierres suivront celle-ci. Elles composeront, dans leur ensemble, tout un poème d'architecture, dont l'auteur est ici présent. J'ai déjà vu ses travaux de Paris. Je sais d'avance quelle sera l'harmonie de son œuvre. Je l'ai choisi pour cela, bien sûr qu'en faisant éclore dans le granit de Bretagne toute une floraison nouvelle de colonnes et d'ogives, il ajoutera une fleur élégante, pieuse et modeste, comme il convient à notre pauvreté, à la richesse artistique de ce diocèse. Je connais également l'entrepreneur consciencieux et compétent qui doit exécuter le plan de l'architecte avec des ouvriers choisis. De leur collaboration va naître un monument ample et gracieux, dont vous pouvez apprécier déjà les premières lignes. En venant en poser la pierre fondamentale, nous saluons d'un acte d'espérance l'œuvre tout entière, et nous souhaitons un heureux succès à tous ceux qui vont y travailler.

II. — Mais nous ne nous bornons pas à poser solennellement cette première pierre. Nous la bénissons.

Pourquoi ?

C'est que, par ses bénédictions, l'Eglise, épouse de Notre Seigneur Jésus-Christ, rentre en possession des créatures passées en la puissance du Prince de ce monde, le démon.

Toute créature, même insensible, a besoin d'être purifiée par les exorcismes et sanctifiée par les bénédictions.

Aussi il faudrait bénir la première pierre de toutes les maisons, sans exception, et bénir ensuite les maisons achevées, même les maisons dont l'emploi sera purement profane, car tout ce qui est à l'usage de l'homme doit être, comme l'homme lui-même, ramené, par le ministère de l'Eglise, au service de Dieu.

C'est pourquoi l'Eglise vous dit : Faites bénir et vos maisons, et vos ateliers, et vos magasins. — A plus forte raison, faites bénir les édifices où se règlent vos intérêts communs, les hôtels de ville, les palais de justice, les hôtels-Dieu, les écoles. Si l'âme divine n'y circule pas, c'est l'esprit contraire que vous devez craindre d'y voir régner. — Faites bénir vos instruments de travail, et les armes de vos soldats, et les étendards nationaux, pour que la Providence dirige heureusement leurs efforts et leur ménage le succès dans la justice et dans l'honneur. — Ne dressez pas les arches d'un pont, ne lancez pas un vaisseau à la mer sans les faire bénir. — Ne commencez et n'achevez aucune œuvre sans appeler sur elle la grâce d'en haut.

N'oubliez pas que la bénédiction diminue, sans les supprimer, les risques que l'homme peut courir en se servant de la matière, et qui, nous le voyons, s'accroissent de jour en jour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le démon est beaucoup plus mêlé à la vie humaine qu'on ne le croit. La main de Dieu est constamment nécessaire pour paralyser son action. Ce duel n'a pas seulement pour théâtre nos âmes. La matière elle-même peut en être l'objet.

Ecoutez ce vieux récit. — Saint Oswald était un évêque d'Angleterre. Il bâtissait un monastère. Dans les fondations devait entrer un large quartier de granit. Or, quoique détaché de la carrière, on eût dit qu'il était encore enraciné dans le sol. Quatre-vingts manœuvres unissant leurs forces ne parvenaient pas à le remuer. L'Evêque vient. Le spectacle l'étonne comme les autres. Mais il se met en prière, et Dieu lui fait alors apercevoir, assis en triomphe sur la pierre, avec un ricanement ironique, le démon. Une bénédiction du Pontife suffit à le chasser. Et quelques hommes de force moyenne purent facilement mettre la pierre en place.

Puisse la bénédiction divine faciliter à nos ouvriers leur travail et éloigner d'eux les accidents !

III. — La bénédiction donnée à la pierre qu'ils vont poser ici sera plus solennelle que dans les constructions profanes. Elle est d'ailleurs plus nécessaire. Car nous bâtissons une église. L'église est la maison de Dieu. Elle est vénérable, même avant d'être consacrée. Aussi, établissez solidement la pierre fondamentale ; cimentez-la avec soin ; mais surtout gravez-y la Croix. C'est le signe de la prise de possession du monde créé par Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le signe de la bénédiction.

Avez-vous remarqué que la construction des églises commence et finit par la bénédiction d'une pierre, — la première pierre, qui est celle du fondement, chargée de porter tout l'édifice, selon la parole de l'Evangile, et que la langue liturgique assimile au Christ, *Petra autem erat Christus*, — et la dernière pierre, non pas celle qui donne à l'édifice son achèvement matériel, mais celle qui le *consomme* surnaturellement, la pierre de l'autel, où le Christ prend naissance, d'où il entre au tabernacle, et d'où il descend vers vous ? Et ces pierres sont toutes deux marquées de la croix, la première d'une seule croix, la deuxième de cinq croix, et le Pontife sur chacune d'elles figure plusieurs fois le même signe en les enveloppant de ses prières.

La Croix dominera ce chantier pendant toute la construction, pour rappeler aux passants comme aux ouvriers que le *maître de l'œuvre*, ici, est Notre Seigneur Jésus-Christ.

Et, si vous assistez plus tard à la consécration finale, vous verrez l'Evêque faire sur le monument et sur les murs des signes de croix sans nombre, et chacun d'eux exprimera le Christ qui vient chasser le démon, et symbolisera l'Eglise militante triomphant des difficultés qu'elle doit vaincre pour l'achèvement de l'édifice spirituel des âmes.

La maison de Dieu doit être aujourd'hui bénite à sa base, et plus tard consacrée depuis le fondement jusqu'au sommet, parce que tout doit y être trois fois saint comme dans les parvis du Ciel où réside le Dieu fait homme, vivant et glorieux. Or, le même Jésus, aussi vivant et non moins glorieux en réalité, quoique très humble et très caché sous les apparences qu'il revêt, doit résider dans le tabernacle futur, dont voici l'emplacement, et c'est pourquoi nous bénissons solennellement la demeure humaine qu'il veut bien accepter de nous.

IV. — Ai-je besoin de vous le dire, mes Frères ? Cette demeure ne sera pas une simple chapelle de dévotion. C'est une église paroissiale que nous voulons bâtir.

Partout où la population s'accroît, les paroisses se multiplient. Au lieu de ralentir le mouvement, la persécution l'accentue. La vitalité de l'Eglise devient plus ardente, à mesure qu'elle est plus combattue. Chaque année, depuis la Séparation, Paris compte plusieurs nouvelles paroisses. En six ou sept ans, notre diocèse en aura compté quatre, dont trois pour la région de Brest.

Les paroisses naissent les unes des autres, mes Frères. Dans des temps plus heureux que les nôtres, Saint-Martin est né de Lambézellec. En moins de cinquante ans, Saint-Martin a vu se quintupler le nombre de ses habitants. Vous le savez, le Clergé paroissial, à aucun moment, n'a failli au ministère accablant que lui imposent trente et quelques mille fidèles groupés autour de sa belle église. Trois excellents Curés, dont le zèle est allé croissant, et de nombreux Vicaires, ont prouvé que la vaillance sacerdotale ne recule devant aucune fatigue. Les difficultés nouvelles que nous crée une législation tyrannique et spoliatrice n'ont pas ralenti leur élan. J'aime à leur rendre ce témoignage devant vous, et d'accord avec vous, mes Frères. L'heure est venue pourtant d'alléger leur fardeau, et de fonder ici une paroisse de plus, qui, à son tour, sera fille de Saint-Martin.

Le prêtre qui a reçu mission de mener à bien cette entreprise a déjà rencontré des générosités intelligentes et pieuses. Que Dieu les récompense ! Il va maintenant tendre la main à ses futurs paroissiens et aux âmes religieuses qui voudront bien comprendre la nécessité et le mérite de cette œuvre de salut. Il leur rappellera que Dieu fait honneur aux hommes en s'inclinant pour recevoir leur offrande. Souverain propriétaire, il est le seul à donner véritablement, car, quand l'homme donne à son Dieu, il ne fait que rendre à Celui dont il a tout reçu. Dieu donne avec prodigalité, comme un père. Il donne des indulgences. Il donne des grâces. Il donne pour la terre. Il donne pour le Ciel. Et surtout, dans cette église, il se donnera lui-même aux âmes. Puissent les chrétiens lui donner comme il leur donne !

La main qui donne devient royale et quasi divine. Elle est puissante dans la mesure où elle est généreuse. Un évêque disait de la main charitable d'un roi : « Mon Dieu, faites que cette main ne se flétrisse jamais, ne se corrompe jamais ! » Et le chroniqueur qui cite cette prière ajoute : « Cette main est demeurée incorruptible dans le reliquaire qui la garde et la montre. » Ces miracles ne sont plus nécessaires. La main qui donne à Dieu et la main qui donne au pauvre connaissent l'humiliation et la corruption de la tombe. Mais elles revivront un jour incorruptibles, sous le regard du divin Pauvre, qui a été secouru par cette main, qui s'est vu par cette main bâtir une maison sur la terre, qui par cette main a été applaudi avec foi et peut-être défendu courageusement !

V. — Etrange époque assurément que celle où Notre Seigneur Jésus-Christ a besoin qu'on le défende ! Certes, ce n'est pas aux catholiques de Brest qu'il faut venir apprendre comment il convient de le défendre quand il est attaqué.

S'il était jamais nécessaire de le leur rappeler, ils trouveraient dans le patron de notre nouvelle paroisse un fier modèle de courage.

Nous la confions au patronage de l'Archange saint Michel.

L'Archange nous appartient par toutes les paroisses et chapelles que nous lui avons dédiées. Notre diocèse vient de lui être consacré officiellement comme la France entière. A partir de cette année, nous adoptons la fête de son apparition, le 16 Octobre, au mont Tumba, sur la frontière normande de la Bretagne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'érection de l'église Saint-Michel de Brest marquera ce souvenir de l'an de grâce 1911.

Nous rappellerons ici à saint Michel le rôle qu'il a joué dans la vocation de Jeanne d'Arc et la délivrance de la Patrie. Et nous le prierons pour notre pays malheureux.

L'Eglise nous dit qu'il présente à Dieu les âmes de nos morts. Nous l'invoquerons pour ceux que nous pleurons.

Il prend part à nos prières dans la sainte messe, au *Confiteor* qui la commence, à l'encensement qui accompagne l'offertoire, à l'oblation qui suit la consécration, et, quand le dernier Evangile s'achève, c'est lui avec la Sainte Vierge que nous supplions de renvoyer dans son enfer le démon déchaîné. Puisse l'Archange nous aider à appliquer largement les fruits de la messe à nos âmes, à nos familles, et à la France !

Il est le gardien de l'Eucharistie. Nous le chargerons de veiller sur les chrétiens qui la reçoivent, et sur ceux, hélas ! qui la fuient, et sur les jeunes âmes qui s'y préparent pieusement par vos soins.

L'image qui vous a été remise le représente brandissant l'étendard du Sacré Cœur. Cette traduction du *quis ut Deus* est juste et pleine de sens. Nous demanderons au porte-étendard de Dieu de développer parmi nous le culte du Sacré Cœur et d'en faire sortir la gloire de l'Eglise et le salut de la société.

Puisse-t-il nous donner, avec un peu de sa force et de sa sagesse, une grande confiance chrétienne dans l'avenir !

Puisse-t-il veiller particulièrement, de cet humble coin de la cité brestoise, sur sa vie religieuse que nous voudrions voir encore plus active et plus féconde, sur son développement industriel et commercial, et veiller aussi sur tous ceux qui se préparent ou se consacrent à la défense nationale, et spécialement sur les marins bretons qui sans cesse passeront sous son regard pour s'en aller au lointain péril de la mer !

Après le sermon, commencent les cérémonies prescrites pour la bénédiction de la première pierre d'une église. Ces cérémonies, si belles dans leur symbolisme, se dérouleront majestueusement, dans l'ordre le plus parfait, sans hésitation, sans accroc, grâce au talent du cérémoniaire, M. Livinec, ancien professeur de liturgie.

Tout d'abord, le Prélat bénit le sel et l'eau, puis se rend devant la croix de bois qui se dresse à l'endroit où, plus tard, s'élèvera le maître-autel. Elle est bien simple, cette croix faite de deux planches ! Mais n'est-ce pas sur une croix de bois que le Christ mourant a racheté le monde ? Et où serait-elle mieux placée qu'en cet endroit où, dans un an, se dressera l'autel sur lequel le prêtre, autre Jésus-Christ, offrira la divine Victime, et renouvellera, à la messe, le sacrifice du Calvaire ? C'est pour cela que la première bénédiction est pour cette croix, que l'Evêque asperge de l'eau qu'il vient de bénir. Alors, le Pontife demande au Christ de placer en ce lieu le signe du salut, pendant que la schola, formée de voix jeunes et fortes, dirigée par M. l'abbé Le Berre, chante le psaume 83 : « Qu'ils sont aimés vos tabernacles, Seigneur Dieu des vertus » ; puis, le Prélat prie Dieu de purifier cette église de toute souillure et d'en chasser les esprits du mal.

Ensuite l'Evêque se rend près de la pierre qu'il doit bénir. Elle

est à gauche du chœur, première colonne. Après avoir invoqué le secours de Dieu, il rappelle que le Christ, rejeté par les Juifs, a été la pierre angulaire sur laquelle repose l'Eglise entière ; et il prie Dieu d'être le principe, l'accroissement et la consommation de l'œuvre entreprise pour sa gloire et l'honneur de l'archange saint Michel. Il sollicite, pour tous ceux qui aideront à l'édification de cette église, la santé du corps et la paix de l'âme. Il marque du signe de la Croix cette pierre inclinée sur sa base ; et, dans la base elle-même, où une excavation a été ménagée, il dépose, dans une boîte en plomb renfermant des médailles et des pièces de monnaie au millésime de 1911, un parchemin signé de l'Evêque, des Vicaires généraux, du prêtre chargé de la construction de l'église et de quelques autres personnages. Ce parchemin contient l'inscription suivante qui fait le plus grand honneur à son auteur, M. le Chancelier-Archiviste de l'Evêché :

†

PRIMARIVM . HVNC . LAPIDEM . AEDIS . SACRAE
IN . HONOREM . S . MICHAELIS . SS . CORDIS . SIGNIFERI . EXTRVENDAE

ADSTANTIBVS . RR . DD . EMILIO . FLEITER . S . SEDIS . APOSTOLICAE
PROTONOTARIO . ET . AVGVSTO . COGNEAV . VICARIIS . GENERALIBVS
NECNON . CIVITATIS . BRESTENSIS . CVRIONIBVS . DNO . SEBASTIANO
MARIA . LE . RHVN . PRESBYTERO . NOVAE . PAROCHIAE . IN . SVBSIDIVM
ECCLESIAE . S . MARTINI . ERIGENDAE . ACTORE . INDEFESSO
IVLIO . ASTRVC . ARCHITECTONICAE . ARTIS . MAGISTRO
FRANCISCO . MIGOT . OPERIS . CVRATORE . ET . PLVRIMA . CLERI
POPVLIQVE . CHRISTIANI . FREQVENTIA

ADOLPHVS . YVO . MARIA . DVPARC . EPS . CORIS . ET . LEONEN.
SOLEMNI . RITV . BENEDIXIT
A . D . MDCCCCXI . DIE . XXVIII . OCTOB . S . S . SIMONI . ET . IUDAE . SACRO

ET . IN . MEMORIAM . AVSPICATISSIMI . DIEI
NVMISMATA . ET . NVMMOS . CVRRENTE . ANNO . CVSOS
HIC . COLLOCANDA . CVRAVIT

Les ouvriers recouvrent cette boîte de ciment, et l'évêque s'asseoit ; et voici que le chœur des prêtres implore l'assistance du Ciel entier. Après les litanies des Saints, le Pontife se lève et commence le psaume 126 : « Si le Seigneur lui-même ne construit votre maison, c'est en vain que travaillent ceux qui veulent l'édifier. » Ensuite, les ouvriers mettent en place la pierre que l'évêque asperge d'eau bénite, pendant que le chœur fait appel à la miséricorde divine par le chant du *Miserere*.

La procession, précédée par les ouvriers fiers d'être à l'honneur après avoir été à la peine, se met en marche, et le Pontife bénit tous les murs de la future église, ce pendant que la schola fait entendre le psaume 86 : « Elle est fondée sur la montagne sainte ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Seigneur aime d'un amour de prédilection les portes de Sion, et les préfère aux tentes de Jacob ».

La bénédiction terminée, l'Evêque invite les assistants à supplier Dieu de bénir, de sanctifier et de consacrer cet édifice qui s'élève pour la gloire de son Nom.

Et après le ps. 121, qui rappelle les beautés du Temple de Jérusalem, les notes graves du *Veni Creator* s'élèvent pour appeler l'Esprit-Saint et le prier de fixer à jamais sa demeure en ce lieu. Une dernière oraison, et M. le vicaire général Cogneau annonce que Monseigneur accorde 50 jours d'indulgences aux assistants. L'Evêque s'avance alors au bord du sanctuaire et, d'une voix forte, donne solennellement la bénédiction pontificale.

La cérémonie est terminée, et lentement, comme à regret, la foule se retire, non sans avoir examiné le monument en détail. Et l'impression générale est double : une impression de satisfaction, car on devine que cette église sera digne de Brest ; une impression de tristesse à la vue de tant de murs provisoires ! En effet, il manque l'abside, il manque les bras de croix, la nef n'est pas terminée, donc il n'y aura pas de façade définitive... Pourquoi cela ? demandent quelques-uns. Hélas ! la réponse est facile : si M. Le Rhun n'écoutait que les désirs de son cœur, l'église serait vite achevée ; mais un prêtre sans argent est un soldat sans armes !

Chrétiens qui souhaitez l'achèvement de ce temple nouveau, donnez, donnez largement, c'est pour Dieu, c'est pour les âmes, c'est pour la gloire de saint Michel, protecteur de l'Eglise et de la France !

†

A l'issue de la cérémonie, un déjeuner réunit l'évêque, les prêtres, l'architecte et l'entrepreneur dans la maison de famille du n° 65 de la rue du Cimetière.

Quand arrive l'heure des toasts, M. Le Rhun se lève et remercie Monseigneur de sa bonté. Il lui rappelle qu'il y a juste un an, à ce jour, qu'il l'a chargé de la construction de la nouvelle église ; et il aime à espérer qu'avec l'aide de Dieu et la générosité des fidèles, il pourra, l'année prochaine, inviter Monseigneur à revenir pour une cérémonie plus grandiose. Il remercie Mgr Fléiter que Brest vénère, car à Brest on n'a pas oublié l'ancien Curé des Carmes, et il lui fait souvenir qu'ils sont tous deux enfants de la même petite patrie. Il remercie M. le vicaire général Cogneau, de l'amitié de qui il est fier d'être honoré ; M. le chanoine Y. Le Roy, du Chapitre de Quimper ; M. Astruc, l'éminent architecte, ouvrier du Sacré-Cœur de Montmartre, et M. Migot, le si consciencieux entrepreneur.

Monseigneur, dans une de ces causeries dont il a le secret, répond à M. Le Rhun. Il se félicite du résultat obtenu depuis le voyage qu'ils firent ensemble à Paris où, dans l'église de Saint-Hippolyte des Malmaisons, ils découvrirent l'idéal rêvé pour Brest. Il remercie M. Astruc d'avoir bien voulu accepter de reproduire, en granit de Bretagne, le chef-d'œuvre qu'il a exécuté en ciment armé dans la capitale. Sa Grandeur félicite M. Migot, l'entrepreneur si heureusement connu dans la région ; remercie Mgr Fleiter, M. Cogneau, les ecclésiastiques présents, et termine en exprimant l'espoir de pouvoir, dans un an, si la générosité des fidèles répond à son appel, bénir l'église enfin terminée et procéder à la consécration du maître-autel.

Que saint Michel nous soit en aide, et gloire à Dieu ! (1)

H. N.

PENHARS. — **La Sœur Saint-Frédéric.** — La paroisse de Penhars vient de faire une grande perte dans la personne d'une de ses plus dignes et plus sympathiques religieuses ; et puisqu'en ce monde tout passe, dit-on, excepté le souvenir, il est bien certain du moins que le souvenir de la « bonne Supérieure », inséparable désormais de celui de la Sœur Saint-Adelin, de si vénérée mémoire, restera toujours vivace dans le cœur de ce peuple aimant et fidèle.

La Sœur Saint-Frédéric, née Marie-Louise Le Corre, et originaire d'Ergué-Gabéric, après 21 ans passés dans l'importante paroisse de Lannilis, fut nommée comme supérieure à l'école communale de Penhars. Ame simple et droite, modèle achevé de la Sœur Blanche bretonne, initiée aux mœurs du pays, elle avait plus qu'il ne fallait pour attirer et rendre son école florissante ; florissante, son école l'était, en effet, lorsqu'elle dut subir le sort réservé à toutes les écoles communales : en 1903, les Sœurs durent se retirer, et c'est grâce à un paroissien bien connu pour sa générosité que la Supérieure put, avec sa fidèle compagne, la Sœur Saint-Adelin, trouver abri dans l'humble et tranquille maison que l'on passe aujourd'hui avec tristesse.

La mort ne tarda pas à séparer les deux compagnes : en Mars 1904, Dieu, sans doute, ne jugeant pas la Sœur Saint-Adelin autrement que le peuple, la trouva mûre pour le Ciel. A partir de cette époque, la bonne Sœur Saint-Frédéric vivait seule, partageant modestement son temps entre ses exercices de piété, la visite des malades, le catéchisme et l'entretien de l'église. Tous trouvaient auprès d'elle l'accueil le plus affable, le plus bienveillant, et Dieu seul sait les souffrances qu'elle a soulagées, les âmes qu'elle a consolées. Il est vrai qu'on la payait de retour, et quand on l'interrogeait sur ses moyens de subsistance, toujours elle répondait : « Je ne manque de rien, il s'en faut, la générosité des paroissiens à mon égard est si prévenante ! »

Jusqu'à ces derniers temps, elle semblait douée encore d'une santé robuste ; mais, ne comptant pas assez avec ses forces, elle fut atteinte d'un mal qui ne pardonne pas et, le vendredi 13 Octobre, après d'indicibles souffrances supportées avec la plus héroïque patience, elle rendit son âme à Dieu.

Agée de 67 ans, elle avait passé à Penhars 27 années, qu'elle comptait parmi les meilleures de sa vie.

---

(1) Prêtre chargé de la construction de l'église : M. Le Rhun, 65, rue du Cimetière, Brest.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

L'annonce de sa mort a été un véritable deuil pour la paroisse tout entière ; aux obsèques, qui ont eu lieu le dimanche, à Penhars, toute la population était accourue donner à la regrettée défunte le témoignage public de sa sympathie reconnaissante. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Orvoën, curé de Saint-Corentin, et le corps porté par huit jeunes filles, de celles qui n'oublieront pas de sitôt celle qu'elles considéraient avec raison comme une mère. L'inhumation devant se faire à Ergué-Gabéric, sa paroisse natale, le corps fut dirigé ensuite vers cette localité. Ici encore, l'assistance fut très nombreuse et formée particulièrement de la population de Penhars. Nous voulons espérer que tous ceux qui accompagnaient la Sœur Saint-Frédéric à sa dernière demeure lui garderont un fidèle souvenir, et qu'elle revivra longtemps dans chacune de ses élèves et enfants d'autrefois.

— En Septembre dernier, on enjoignait à la bonne Supérieure « de se *disperser* » ; elle vivait seule et dès lors, comment faire ? Le cas certes était bien difficile ; mais voilà que le bon Dieu est venu le résoudre : ses cendres bientôt seront dispersées, mais son âme, espérons-le, jouit déjà de la promesse faite par Notre Seigneur à ses persécutés et, du haut du ciel, sans nul doute, la prière qu'elle fera pour ses persécuteurs ne sera pas moins sincère que celle qu'elle fera pour ceux qu'elle a tant aimés ; puisse-t-elle être exaucée !

X...

Missions Paroissiales

I. Plouzané. — M. le Recteur de Plouzané, connaissant cette population pleine de foi, n'avait qu'un désir : lui procurer les bienfaits d'une Mission. Tôt après son arrivée, il y eut une retraite de jubilé, huit jours d'exercices que ses bons paroissiens trouvèrent trop courts : « Ils auraient dû, disait-on, être continués pendant quinze jours ! » Pour plusieurs raisons, la Mission a été retardée jusqu'au mois d'Octobre 1911. Elle avait été annoncée longtemps d'avance et, depuis le premier Janvier, au prône de la grand'messe, une prière était dite à cette intention spéciale. La Mission vient d'avoir lieu du 24 Septembre au 15 Octobre.

La première semaine fut consacrée aux enfants de 7 à 14 ans ; elle était présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis, le « missionnaire des enfants », avec le concours de trois autres prêtres : MM. Perrot, Abgrall et Mévellec, et du clergé paroissial. La communion générale eut lieu le jeudi. Le vendredi, on a confessé les tout petits ; puis il y eut une procession, même pour les très nombreux enfants portés sur les bras de leurs mères. La cérémonie se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement et une distribution de médailles comme souvenirs.

La grande Mission s'ouvrit le dimanche du Rosaire, 1er Octobre, sous la présidence de M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, ayant pour collaborateurs : MM. Cuillandre, curé de Bannalec ;

Quillévéré, recteur d'Argol ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Henry, recteur de Tréflez ; Thomas, aumônier du Lycée de Brest ; Corre, vicaire à Guipavas, et Mével, vicaire à Plouhinec. Le samedi, on compta environ 800 communions.

La 2me semaine (8-14 Octobre) était présidée par M. Masson, doyen honoraire, avec le concours de huit autres missionnaires : MM. Saliou, recteur de Plounéour-Trez ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest ; Caugant, vicaire à Recouvrance ; Gloux, vicaire à Cléder ; Kerbiriou, vicaire à Landerneau, et Merrien, vicaire à Ploudalmézeau. Le samedi, 14, il y a eu de 900 à 950 communions, plusieurs personnes des paroisses voisines étant venues se joindre aux paroissiens de Plouzané.

Les exercices de la Mission ont été suivis avec assiduité, les deux semaines, depuis le commencement jusqu'à la fin, malgré les distances et le temps parfois inclément.

Tous les missionnaires ont été on ne peut mieux écoutés ; et il est superflu de faire leur éloge devant les paroissiens de Plouzané : « La Mission de 1911 ne sera pas de sitôt oubliée », telle est l'impression générale.

Le dimanche, 15 Octobre, a eu lieu la bénédiction et la plantation de la nouvelle croix de Mission, don des paroissiens. Elle fut bénite par M. Masson, président de la 2me semaine, puis ensuite portée en procession par 110 hommes, divisés en escouades de 8, en tête M. Lareur, maire et conseiller général, son adjoint, les conseillers paroissiaux et municipaux au complet. Les hommes de Plouzané, qui devaient, il y a quelques années, aller à Lambézellec, au nombre de 120, défendre le Christ, leur Dieu, et qui, au dernier moment, reçurent contre-ordre, à leur très grand regret, ont été très heureux et très fiers de porter son image qu'on venait de bénir, et de lui faire escorte. Environ 3.000 personnes suivaient la procession.

Au retour, le Christ fut déposé sur les marches du piédestal préparé pour le recevoir, et M. Thomas prononça un magnifique discours à la suite duquel tous les assistants vinrent baiser l'image du Sauveur avec foi et amour.

Vive Dieu ! Merci aux missionnaires !

***

II. Loc-Brévalaire. — De mémoire d'homme, Loc-Brévalaire n'avait pas eu de Mission. Aussi l'annonce que cette grâce insigne allait être accordée bientôt à la paroisse fut-elle accueillie avec bonheur par la chrétienne population.

L'église, tout récemment restaurée, était décorée avec le meilleur goût ; cette ornementation était l'œuvre, en grande partie, de personnes dévouées de Plabennec, qui ne reculent devant aucune fatigue quand il s'agit de décorer la maison de Dieu.

Comme dans la plupart des paroisses, les enfants ont eu les prémices de la Mission. Quatre jours leur ont été consacrés et, pendant ces quatre jours, M. Le Guen, recteur de Kernilis, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Roué, vicaire à Plouvien, ont su retenir, par l'exposé simple des grandes vérités de notre foi, l'attention des enfants âgés de 7 à 12 ans, qui composaient leur auditoire.

La Mission des grandes personnes s'ouvrit le dimanche 15 Octobre, à l'issue des vêpres. Dès le premier moment, l'assistance fut nombreuse ; car, des paroisses voisines, un certain nombre de personnes sont venues se joindre aux habitants de Loc-Brévalaire. Tout le monde a suivi avec la plus grande régularité tous les exercices de la Mission, écoutant les instructions avec une attention qui a fait l'admiration des prédicateurs.

Le samedi, 270 personnes (sur une population de 220 habitants) se sont approchées de la Sainte Table, et à peu près toutes sont revenues, le lendemain, communier pour leurs parents défunts.

La Mission avait pour président M. le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon, qui, n'écoutant que son dévouement pour les âmes, accepta, pour des raisons particulières, de donner deux conférences par jour, l'une sur la Pénitence et l'Eucharistie, l'autre sur le Décalogue. M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist, traita les grandes vérités, avec la compétence qu'on lui connaît quand il s'agit d'exposer la doctrine catholique. M. Quéré, vicaire à Beuzec-Conq, outre le chant qu'il dirigea avec beaucoup d'entrain de sa voix forte et claire, donna encore plusieurs sermons. Les tableaux furent expliqués par M. Kerébel, vicaire à Plouguerneau. C'était uniquement pour rendre service qu'il abordait ce genre de prédication un peu spécial ; mais tous les auditeurs, tant prêtres que fidèles, sont unanimes à dire qu'il y a réussi admirablement : son coup d'essai a été un coup de maître.

Dimanche 22 Octobre, la Mission se clôtura par une cérémonie bien touchante : l'érection d'un Chemin de Croix, don en partie des paroissiens et en partie d'une famille chrétienne et généreuse des environs dont la modestie désire garder l'anonymat. A cette occasion, M. Pouliquen, vicaire à Plabennec, prononça un sermon bien substantiel sur les enseignements que nous donne la Croix. M. le chanoine Billon, curé-doyen de Plabennec, bénit ensuite les 14 stations.

La Mission est terminée ; les fidèles se retirent en remerciant Dieu de la grâce insigne qu'il vient de leur accorder, et qu'ils auront à cœur, nous l'espérons, de mettre à profit.

Un témoin.

Morlaix *(La Salette)*. — I. **Retraite d'hommes** du *8 au 12 Octobre*. — 5 paroisses, 23 retraitants : Guiclan, 14 ; Carantec, 4 ; Ile-de-Batz, 2 ; Roscoff, 2 ; Taulé, 1.

II. **Retraite des Tertiaires**, *du 15 au 21 Octobre*. — 31 paroisses, 97 retraitantes : Morlaix, 25 ; Plouvorn, 12 ; Roscoff, 8 ; Saint-Thégonnec, 6 ; Taulé, 6 ; Bodilis, 5 ; Plabennec, 5 ; Saint-Sauveur, 3 ; Plouarzel, 2 ; Plougoulm, 2 ; Quimerc'h, 2 ;

Carantec, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Plougasnou, 2 ; Landivisiau, 1 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Lanneuffret, 1 ; Plouénan, 1 ; Lanmeur, 1 ; Lannilis, 1 ; Tréglonou, 1 ; Plouvien, 1 ; Berrien, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Locmélard, 1 ; Plouégat-Moysan, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Plounéventer, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1.

Lanriec. — **Revendications catholiques.** — A la suite de la conférence donnée à Lanriec par M. l'abbé Bordron, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« Cinq cents catholiques, réunis à la salle Duvail, après avoir entendu la conférence de l'abbé Bordron, considérant que la loi de 1882, qui garantit à tous les citoyens le respect de leurs croyances dans les écoles publiques, est violée à chaque instant ;

» Considérant que, malgré la loi, des livres classiques hostiles à la religion, condamnés par les Evêques, sont mis entre les mains des enfants catholiques,

» Protestent contre cette violation des principes inscrits dans notre constitution et demandent au gouvernement d'imposer aux instituteurs et aux institutrices le respect de la loi et l'observation de la neutralité ;

» Ils protestent énergiquement contre les nouveaux projets scolaires comme étant la méconnaissance flagrante de tous les droits d'un pays libre ; ils demandent, au nom de la justice et de l'égalité, la R. P. scolaire, c'est-à-dire l'égale répartition entre toutes les écoles des fonds votés par l'Etat, les départements et les communes. »

Jeunesse Catholique. — I. **Congrès.** — Un Congrès de Jeunesse Catholique se tiendra, dimanche prochain, 5 Novembre, à Recouvrance (Brest).

A *7 heures*, messe de communion, à *10 heures*, grand'messe, à l'église paroissiale.

Séances de travail (au Patronage) à *8 h. 1/2* et à *1 h. 1/2*, sous la présidence de M. le chanoine Rouil, curé-archiprêtre de Saint-Louis, et de M. le chanoine Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur.

Pour les repas en commun — 8 heures et 11 h. 1/2 — envoyer les adhésions à M. l'abbé Guéguen, vicaire à Recouvrance.

II. **Avis.** — Le comité diocésain de l'Association catholique de la Jeunesse Française vient d'organiser un service de conférences avec projections lumineuses. Il se tient à la disposition de Messieurs les Curés et Recteurs pour donner dans leurs paroisses des séances de projections.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, aumônier diocésain de l'A. C. J. F. ; ou à Brest, à M. l'abbé Morvan, vicaire aux Carmes, ou à M. Hirsch, 98, rue de Siam.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les dispensés ecclésiastiques et leur affectation au service de santé. — Le Conseil d'Etat a rendu, le 31 Mars 1911, un arrêt dont le sens et la portée paraissent n'avoir pas été toujours compris de ceux qu'il peut intéresser. La question était de savoir dans quelles conditions et dans quelle mesure les anciens élèves ecclésiastiques peuvent revendiquer leur affectation au service de santé, en cas de mobilisation.

On sait que cette affectation, inscrite dans l'ancienne loi militaire du 14 Juillet 1889, n'a pas été maintenue dans la nouvelle loi du 21 Mars 1905 ; la question ne se pose donc pas pour les ecclésiastiques qui ont rempli leurs obligations militaires sous le régime de cette dernière loi, mais seulement pour ceux qui sont entrés au régiment sous l'empire de la loi de 1889.

Que fallait-il décider pour ceux-là ?

Le ministre de la Guerre avait soutenu une thèse générale et absolue d'après laquelle le régime de l'affectation au service de santé aurait été définitivement abrogé par la loi de 1905, ce qui lui aurait donné le pouvoir de modifier les affectations même pour les anciens dispensés ecclésiastiques.

A l'inverse, le demandeur devant le Conseil d'Etat, M. Breil, soutenait que tous les jeunes gens ayant contracté un engagement comme élèves ecclésiastiques sous l'empire de la loi de 1889 devaient continuer à bénéficier pendant toute leur vie militaire de l'affectation au service de santé prévue par cette loi.

Le Conseil d'Etat a écarté ces deux thèses absolues, et il a décidé que le bénéfice de l'affectation au service de santé était liée au bénéfice de la réduction à un an de service actif accordée par l'art. 23 de la loi de 1889 aux élèves ecclésiastiques, et ne leur était conservé que dans les mêmes conditions ; qu'en conséquence y avaient seuls droit ceux qui avaient joui effectivement de cette réduction en ne faisant qu'une seule année de service, et non ceux qui avaient été considérés par les arrêts du 16 Mars 1907 comme ayant perdu le bénéfice de la dispense, à défaut de la production de certificats délivrés par des associations cultuelles, et qui, rappelés au régiment en 1906, y avaient été maintenus en 1907, en conséquence de ces arrêts.

Il a rejeté par suite le pourvoi de M. Breil, qui était dans ce dernier cas ; mais en même temps il a admis, contrairement à la thèse du ministre, que le bénéfice de l'affectation subsistait pour ceux ayant profité de la dispense.

La question a été ainsi tranchée d'une façon très simple, et qui ne peut présenter au point de vue pratique aucune ambiguïté, le critérium du droit à l'affectation au service de santé consistant dans le fait d'avoir ou non bénéficié de la réduction à un an du service actif. *(Revue d'organisation et de défense religieuse.)*

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro un compte rendu du Pèlerinage des séminaristes de Saint-Jacques à N.-D. du Folgoët, et une relation sur les œuvres de jeunesse à Plabennec.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Synode national arménien.** — Quinze archevêques et évêques sont réunis en concile, à Rome, sous la présidence de S. B. Mgr Terzian, patriarche arménien.

Neuf de ces archevêques et évêques viennent d'être nommés directement par le Souverain Pontife pour occuper des sièges vacants.

En temps ordinaire, la nomination des évêques arméniens est précédée d'une sorte de consultation du clergé et du peuple, convoqués en synodes, en chaque diocèse, pour présenter leur « témoignage » sur le futur évêque.

Le nombre des diocèses vacants, et la nécessité d'y pourvoir rapidement avant la tenue du concile à Rome, ne permettaient point, cette fois, de suivre cette procédure nécessairement lente et compliquée. Désireux de rendre, sans tarder, à la communauté catholique arménienne sa discipline et sa vigueur, S. S. Pie X a donc décidé de nommer lui-même directement, en vertu de son autorité suprême, les nouveaux pasteurs des diocèses vacants. Le Saint-Père insista, dans l'audience du 21 Octobre que nous avons rapportée, sur cette particularité, et il joignit à ses paroles un témoignage de sa bienveillance particulière, en donnant à chacun des nouveaux évêques élus une belle croix pastorale.

Le dimanche 22 Octobre, le patriarche a sacré, dans l'église Saint-Nicolas, les nouveaux évêques arméniens, qui étaient entrés en retraite le mercredi précédent.

Les sessions du synode interrompues ont repris le lundi matin. Le premier « titre » des travaux « *de Fide* » a été achevé, jeudi 26.

L'œuvre de ce concile ne saurait manquer d'être féconde. L'organisation canonique des Arméniens catholiques en sortira précisée et fortifiée. Toutes les œuvres pastorales nécessaires à la conservation de la foi, à la formation religieuse des fidèles, à la propagande du catholicisme dans la nation arménienne, en seront facilitées.

— **Nouveaux cardinaux.** — Le Souverain Pontife tiendra un Consistoire le 27 et le 30 Novembre, et créera dix-sept cardinaux, dont quatre Français : Mgr Amette, archevêque de Paris, Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et le R. P. Billot, de la Compagnie de Jésus.

Les autres cardinaux sont : l'archevêque de Valladolid ; Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis ; Mgr Vico, nonce en Espagne ; Mgr Granito di Belmonte, ancien nonce en Autriche ; Mgr Farley, archevêque de New-York ; Mgr Bourne, archevêque de Westminster ; Mgr Bauer, archevêque d'Olmutz ; Mgr O'Connel, archevêque de Boston ; Mgr Nagl, archevêque de Vienne ; Mgr Bisleti, majordome ; Mgr Lugari, assesseur du Saint-Office ; Mgr

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Pompili, secrétaire de la Congrégation du Concile ; le R. P. Van Rossum, rédemptoriste. — Le Père Van Rossum est Hollandais. La Hollande, depuis 300 ans, n'avait pas eu de cardinal.

RENNES. — Samedi 28 Octobre, sous la présidence du ministre huguenot Steeg, a eu lieu, à Rennes, dans l'ancien archevêché et l'ancien Grand Séminaire, volés l'un et l'autre aux catholiques, l'inauguration de la Faculté de Droit (!) et de la Faculté des Lettres.

Le lendemain, dans la même ville, inauguration d'un monument commémoratif de la réunion de la Bretagne à la France. L'attitude *agenouillée*, contraire à la vérité historique, donnée par le sculpteur à la figure qui symbolise la Bretagne, a provoqué, à Rennes et dans toute la région, de vives et légitimes protestations.

BIBLIOGRAPHIE

La Première Communion, *Histoire et Discipline, Textes et Documents des Origines au XX^e siècle*, avec Lettre d'introduction de S. E. le Cardinal Luçon, par LOUIS ANDRIEUX, licencié ès lettres-Histoire, docteur en droit canonique, vicaire à la cathédrale de Reims. (G. Beauchesne, éditeur.)

Son Eminence le Cardinal Luçon, qui a bien voulu accepter la dédicace de cet ouvrage, écrit à l'auteur : « Non seulement je n'hésite pas, cher Monsieur l'abbé, à vous accorder l'*imprimatur*, mais je suis heureux de vous féliciter hautement de votre étude. Elle est digne de vos deux conférences si justement appréciées sur les Manuels scolaires condamnés, et je lui souhaite toute la diffusion et tout le succès qu'elle mérite. »

Mois des âmes du purgatoire, *méditations pratiques pour chaque jour du mois*, par l'abbé BERLIOUX. 111^e édition. Un volume in-18, broché : **1 fr. 25** (Librairie Amat, 11, rue Cassette, Paris). — Ce mois complète heureusement la série des Mois que l'abbé Berlioux a déjà offerts à la piété des âmes chrétiennes, et qui ont été si justement appréciés. Les fidèles y trouveront, avec une doctrine aussi sûre qu'abondante sur le Purgatoire, les motifs les plus pressants de venir en aide aux âmes qui souffrent dans ce lieu de purification, et les moyens les plus pratiques de le faire d'une manière efficace.

L'Ami des malades, par M. le chanoine GIRARD. Un vol. in-32 de 191 pages ; prix : **0 fr. 50** (5, rue Bayard, Paris.)

Voici bien un titre consolant, et il n'est pas douteux que ce petit recueil apporte aux malades réconfort et consolation. Il faut se réjouir à l'avance du bien immense que produira ce petit livre.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Revue Française Politique et Littéraire, 17, rue Cassette, 17, Paris (VI^e) et Maison Alfred Mame, à Tours. — Principaux articles récemment publiés :

Ambroise Thomas *(René Brancour)* Le Congrès de Chirurgie *(Jules Le Maître)*. La Reine à la Conciergerie *(Rivarol)*. La Politique *(J. de Pontcray)*. Le Général de Charette *(Lieutenant-Colonel Rousset)*. — Charette intime *(Ch. Ponsonailhe)*. — Deux souvenirs *(Général de Charette)*. — Les trois automnes, *(René Bazin)*. — Musique : Berceuse, par *Alb. Alain*.

Bossuet : Bossuet à Meaux ; Les « Oraisons funèbres » *(Em. Faguet)* ; Le Bonheur de Bossuet *(Barbey d'Aurevilly)* ; Vers à Bossuet, vers de Bossuet, etc. — Nos morts et nous *(Henri Lavedan)*...

Article variés. Illustrations, portraits et photographies d'actualité.

La SALAMANDRE

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77^bis, Paris.

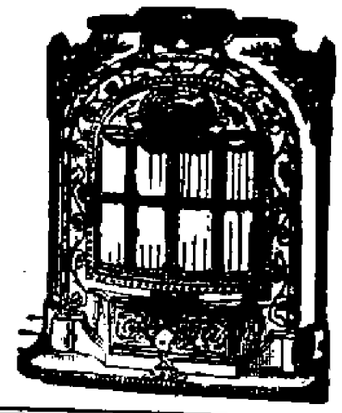

REVUE FINANCIÈRE. — Les bruits d'une fin imminente des négociations franco-allemandes ayant été confirmés, le mouvement de reprise qui s'était dessiné à la fin de la semaine dernière s'est vigoureusement accentué.

Hausse de la Rente Française à 94,90.

Les Fonds Russes ont fortement progressé. L'Extérieure s'est enlevée à 92,60. Le Turc s'est avancé à 89. Le 4 1/2 %. Argentine 1911 se retrouve très ferme à 99,75. Cette fermeté est due au courant d'affaires continu qui s'est établi sur cette excellente valeur. La faveur dont elle jouit s'explique facilement. Il suffit d'observer que ce Fonds d'Etat qui constitue une créance sur un pays en plein développement et en pleine prospérité, rapporte, au prix actuel, plus de 4 1/2 % net, et qu'il est complètement soustrait, par sa nature, à l'influence des agitations de la politique européenne.

Les actions des Sociétés de Crédit se sont avancées avec vivacité.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer finissent en plus-value sensible.

Les Chemins espagnols sont remontés.

Progrès du Suez à 5.550. La Transatlantique s'est avancée à 218. Reprise des Omnibus à 667.

Le Rio Tinto s'est alourdi à 1.548. Le Boléo demeure à 710. L'action Malfidano s'inscrit à 326. Hausse de la Sosnowice à 1.463.

Gold Reefs of Barima est bien tenu à 32,50, les unités et les coupures à 30 fr. Suivant avis reçu de la mine, il a été envoyé dans le courant du mois de Septembre dernier au broyeur 680 tonnes de minerai tout venant, provenant du tunnel en voie de percement sur la mine Winter et ce broyage a produit 650 livres d'or.

Contre le feu du rasoir. CRÈME SIMON Pour les soins de la peau.

PÈLERINES LORRAINES
Chapeaux
depuis 4 fr. 95.
Gilets de laine hygiéniques.
FLANELLES
Chemises, Bas et Parapluies.

Vêtements et Articles pour Clergé.

Mᵉˡˡᵉˢ NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, QUIMPER

(entre le Grand Séminaire et l'École Saint-Yves)

Archives diocésaines d nper et Léon

Les dispensés ecclésiastiques et leur affectation au service de santé. — Le Conseil d'Etat a rendu, le 31 Mars 1911, un arrêt dont le sens et la portée paraissent n'avoir pas été toujours compris de ceux qu'il peut intéresser. La question était de savoir dans quelles conditions et dans quelle mesure les anciens élèves ecclésiastiques peuvent revendiquer leur affectation au service de santé, en cas de mobilisation.

On sait que cette affectation, inscrite dans l'ancienne loi militaire du 14 Juillet 1889, n'a pas été maintenue dans la nouvelle loi du 21 Mars 1905 ; la question ne se pose donc pas pour les ecclésiastiques qui ont rempli leurs obligations militaires sous le régime de cette dernière loi, mais seulement pour ceux qui sont entrés au régiment sous l'empire de la loi de 1889.

Que fallait-il décider pour ceux-là ?

Le ministre de la Guerre avait soutenu une thèse générale et absolue d'après laquelle le régime de l'affectation au service de santé aurait été définitivement abrogé par la loi de 1905, ce qui lui aurait donné le pouvoir de modifier les affectations même pour les anciens dispensés ecclésiastiques.

A l'inverse, le demandeur devant le Conseil d'Etat, M. Breil, soutenait que tous les jeunes gens ayant contracté un engagement comme élèves ecclésiastiques sous l'empire de la loi de 1889 devaient continuer à bénéficier pendant toute leur vie militaire de l'affectation au service de santé prévue par cette loi.

Le Conseil d'Etat a écarté ces deux thèses absolues, et il a décidé que le bénéfice de l'affectation au service de santé était liée au bénéfice de la réduction à un an de service actif accordée par l'art. 23 de la loi de 1889 aux élèves ecclésiastiques, et ne leur était conservé que dans les mêmes conditions ; qu'en conséquence y avaient seuls droit ceux qui avaient joui effectivement de cette réduction en ne faisant qu'une seule année de service, et non ceux qui avaient été considérés par les arrêts du 16 Mars 1907 comme ayant perdu le bénéfice de la dispense, à défaut de la production de certificats délivrés par des associations cultuelles, et qui, rappelés au régiment en 1906, y avaient été maintenus en 1907, en conséquence de ces arrêts.

Il a rejeté par suite le pourvoi de M. Breil, qui était dans ce dernier cas ; mais en même temps il a admis, contrairement à la thèse du ministre, que le bénéfice de l'affectation subsistait pour ceux ayant profité de la dispense.

La question a été ainsi tranchée d'une façon très simple, et qui ne peut présenter au point de vue pratique aucune ambiguïté, le critérium du droit à l'affectation au service de santé consistant dans le fait d'avoir ou non bénéficié de la réduction à un an du service actif. *(Revue d'organisation et de défense religieuse.)*

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro un compte rendu du Pèlerinage des séminaristes de Saint-Jacques à N.-D. du Folgoët, et une relation sur les œuvres de jeunesse à Plabennec.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Le Synode national arménien.** — Quinze archevêques et évêques sont réunis en concile, à Rome, sous la présidence de S. B. Mgr Terzian, patriarche arménien.

Neuf de ces archevêques et évêques viennent d'être nommés directement par le Souverain Pontife pour occuper des sièges vacants.

En temps ordinaire, la nomination des évêques arméniens est précédée d'une sorte de consultation du clergé et du peuple, convoqués en synodes, en chaque diocèse, pour présenter leur « témoignage » sur le futur évêque.

Le nombre des diocèses vacants, et la nécessité d'y pourvoir rapidement avant la tenue du concile à Rome, ne permettaient point, cette fois, de suivre cette procédure nécessairement lente et compliquée. Désireux de rendre, sans tarder, à la communauté catholique arménienne sa discipline et sa vigueur, S. S. Pie X a donc décidé de nommer lui-même directement, en vertu de son autorité suprême, les nouveaux pasteurs des diocèses vacants. Le Saint-Père insista, dans l'audience du 21 Octobre que nous avons rapportée, sur cette particularité, et il joignit à ses paroles un témoignage de sa bienveillance particulière, en donnant à chacun des nouveaux évêques élus une belle croix pastorale.

Le dimanche 22 Octobre, le patriarche a sacré, dans l'église Saint-Nicolas, les nouveaux évêques arméniens, qui étaient entrés en retraite le mercredi précédent.

Les sessions du synode interrompues ont repris le lundi matin. Le premier « titre » des travaux « *de Fide* » a été achevé, jeudi 26.

L'œuvre de ce concile ne saurait manquer d'être féconde. L'organisation canonique des Arméniens catholiques en sortira précisée et fortifiée. Toutes les œuvres pastorales nécessaires à la conservation de la foi, à la formation religieuse des fidèles, à la propagande du catholicisme dans la nation arménienne, en seront facilitées.

— **Nouveaux cardinaux.** — Le Souverain Pontife tiendra un Consistoire le 27 et le 30 Novembre, et créera dix-sept cardinaux, dont quatre Français : Mgr Amette, archevêque de Paris, Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, et le R. P. Billot, de la Compagnie de Jésus.

Les autres cardinaux sont : l'archevêque de Valladolid ; Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis ; Mgr Vico, nonce en Espagne ; Mgr Granito di Belmonte, ancien nonce en Autriche ; Mgr Farley, archevêque de New-York ; Mgr Bourne, archevêque de Westminster ; Mgr Bauer, archevêque d'Olmutz ; Mgr O'Connel, archevêque de Boston ; Mgr Nagl, archevêque de Vienne ; Mgr Bisleti, majordome ; Mgr Lugari, assesseur du Saint-Office ; Mgr

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pompili, secrétaire de la Congrégation du Concile ; le R. P. Van Rossum, rédemptoriste. — Le Père Van Rossum est Hollandais. La Hollande, depuis 300 ans, n'avait pas eu de cardinal.

RENNES. — Samedi 28 Octobre, sous la présidence du ministre huguenot Steeg, a eu lieu, à Rennes, dans l'ancien archevêché et l'ancien Grand Séminaire, volés l'un et l'autre aux catholiques, l'inauguration de la Faculté de Droit (!) et de la Faculté des Lettres.

Le lendemain, dans la même ville, inauguration d'un monument commémoratif de la réunion de la Bretagne à la France. L'attitude *agenouillée*, contraire à la vérité historique, donnée par le sculpteur à la figure qui symbolise la Bretagne, a provoqué, à Rennes et dans toute la région, de vives et légitimes protestations.

BIBLIOGRAPHIE

La Première Communion, *Histoire et Discipline, Textes et Documents des Origines au XX^e siècle*, avec Lettre d'introduction de S. E. le Cardinal Luçon, par LOUIS ANDRIEUX, licencié ès lettres-Histoire, docteur en droit canonique, vicaire à la cathédrale de Reims. (G. Beauchesne, éditeur.)

Son Eminence le Cardinal Luçon, qui a bien voulu accepter la dédicace de cet ouvrage, écrit à l'auteur : « Non seulement je n'hésite pas, cher Monsieur l'abbé, à vous accorder l'*imprimatur*, mais je suis heureux de vous féliciter hautement de votre étude. Elle est digne de vos deux conférences si justement appréciées sur les Manuels scolaires condamnés, et je lui souhaite toute la diffusion et tout le succès qu'elle mérite. »

Mois des âmes du purgatoire, *méditations pratiques pour chaque jour du mois*, par l'abbé BERLIOUX. 111e édition. Un volume in-18, broché : **1 fr. 25** (Librairie Amat, 11, rue Cassette, Paris). — Ce mois complète heureusement la série des Mois que l'abbé Berlioux a déjà offerts à la piété des âmes chrétiennes, et qui ont été si justement appréciés. Les fidèles y trouveront, avec une doctrine aussi sûre qu'abondante sur le Purgatoire, les motifs les plus pressants de venir en aide aux âmes qui souffrent dans ce lieu de purification, et les moyens les plus pratiques de le faire d'une manière efficace.

L'Ami des malades, par M. le chanoine GIRARD. Un vol. in-32 de 191 pages ; prix : **0 fr. 50** (5, rue Bayard, Paris.)

Voici bien un titre consolant, et il n'est pas douteux que ce petit recueil apporte aux malades réconfort et consolation. Il faut se réjouir à l'avance du bien immense que produira ce petit livre.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Revue Française Politique et Littéraire, 17, rue Cassette, 17, Paris (VI^e) et Maison Alfred Mame, à Tours. — Principaux articles récemment publiés :

Ambroise Thomas *(René Brancour)* Le Congrès de Chirurgie *(Jules Le Maître)*. La Reine à la Conciergerie *(Rivarol)*. La Politique *(J. de Pontcray)*. Le Général de Charette *(Lieutenant-Colonel Rousset)*. — Charette intime *(Ch. Ponsonailhe)*. — Deux souvenirs *(Général de Charette)*. — Les trois automnes, *(René Bazin)*. — Musique : Berceuse, par *Alb. Alain*.

Bossuet : Bossuet à Meaux ; Les « Oraisons funèbres » *(Em. Faguet)* ; Le Bonheur de Bossuet *(Barbey d'Aurevilly)* ; Vers à Bossuet, vers de Bossuet, etc. — Nos morts et nous *(Henri Lavedan)*...

Article variés. Illustrations, portraits et photographies d'actualité.

La SALAMANDRE

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77bis, Paris.

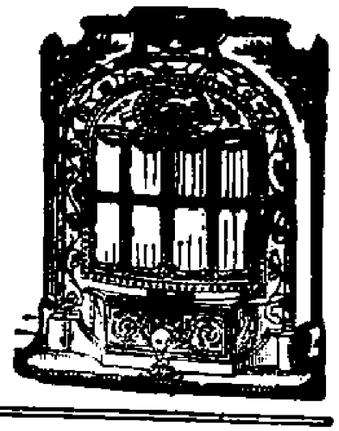

REVUE FINANCIÈRE. — Les bruits d'une fin imminente des négociations franco-allemandes ayant été confirmés, le mouvement de reprise qui s'était dessiné à la fin de la semaine dernière s'est vigoureusement accentué.

Hausse de la Rente Française à 94,90.

Les Fonds Russes ont fortement progressé. L'Extérieure s'est enlevée à 92,60. Le Turc s'est avancé à 89. Le 4 1/2 °/. Argentine 1911 se retrouve très ferme à 99,75. Cette fermeté est due au courant d'affaires continu qui s'est établi sur cette excellente valeur. La faveur dont elle jouit s'explique facilement. Il suffit d'observer que ce Fonds d'Etat qui constitue une créance sur un pays en plein développement et en pleine prospérité, rapporte, au prix actuel, plus de 4 1/2 °/. net, et qu'il est complètement soustrait, par sa nature, à l'influence des agitations de la politique européenne.

Les actions des Sociétés de Crédit se sont avancées avec vivacité.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer finissent en plus-value sensible.

Les Chemins espagnols sont remontés.

Progrès du Suez à 5.550. La Transatlantique s'est avancée à 218. Reprise des Omnibus à 667.

Le Rio Tinto s'est alourdi à 1.548. Le Boléo demeure à 710. L'action Malfidano s'inscrit à 326. Hausse de la Sosnowice à 1.463.

Gold Reefs of Barima est bien tenu à 32,50, les unités et les coupures à 30 fr. Suivant avis reçu de la mine, il a été envoyé dans le courant du mois de Septembre dernier au broyeur 680 tonnes de minerai tout venant, provenant du tunnel en voie de percement sur la mine Winter et ce broyage a produit 650 livres d'or.

Contre le feu du rasoir. CRÈME SIMON Pour les soins de la peau.

PÈLERINES LORRAINES
Chapeaux
depuis 4 fr. 95.
Gilets de laine hygiéniques.
FLANELLES
Chemises, Bas et Parapluies.

Vêtements et Articles pour Clergé.

Melles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, QUIMPER

(entre le Grand Séminaire et l'École Saint-Yves).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 10 Novembre 1911. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les victimes de la *Liberté ;* Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Morlaix ; Fédération des Associations de familles du Finistère ; Nécrologie ; Quimperlé ; Quimper ; Missions paroissiales : Lanarvily, Plogastel-St-Germain, Saint-Goazec ; Plabennec ; Saint-Pol de Léon ; Les Séminaristes de Saint-Jacques au Folgoët.

III. — Chronique générale : Rome ; Rennes ; Lyon.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DES EGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur *(au Supplément).* Double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — Dédicace de la Basilique des Saints Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 24e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Eglises.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guiclan. . . . . du 12 au 17 Novembre.
Rosnoën . . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pour les victimes de la *Liberté*. — De différents points de la France — et spécialement de l'Evêché de Fréjus, — Monseigneur l'Evêque a reçu des témoignages de douloureuse sympathie, accompagnés de quelques secours pour les veuves, vieux parents ou orphelins des marins du Diocèse qui ont péri dans l'affreux désastre de Toulon.

MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de faire connaître, au Secrétariat de l'Evêché, les noms de toutes les victimes, y compris les disparus dont la liste est désormais établie.

II. Nomination. — Par décision épiscopale du 3 Novembre, a été nommé :

Vicaire à Plougonven, en remplacement de M. Férelloc, démissionnaire pour cause de santé, M. Bodénès, ancien instituteur à N.-D. des Carmes (Brest).

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Kersimon, recteur de Ploumoguer, décédé le 4 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — Les âmes délaissées du Purgatoire.
III. — Les œuvres diocésaines et paroissiales. — Les écoles chrétiennes.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche prochain, 12 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h.* 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

MORLAIX. — La récollection sacerdotale mensuelle de *La Salette* aura lieu, lundi, 13 Novembre. Elle sera présidée par M. l'abbé de Maupeou.

L'assemblée annuelle des Evêques protecteurs de l'Institut catholique de Paris se tiendra le mercredi 15 Novembre. Mgr l'Evêque devant y assister partira de Quimper lundi 13, et sera absent jusqu'à la fin du mois.

Fédération des Associations de familles du Finistère. — Nous rappelons à tous nos adhérents que l'assemblée générale des Associations de familles du Finistère aura lieu à Quimper, salle Jeanne d'Arc, dimanche prochain 12 Novembre, à 2 h. 1/4, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Nous voulons espérer qu'ils se feront un devoir d'assister à cette réunion, et nous comptons sur nos confrères du ministère pour les décider à y venir en grand nombre.

Nous serions heureux aussi de voir le clergé de chaque canton tout au moins représenté à notre réunion par quelques-uns de ses membres. Nous croyons pouvoir annoncer que M. J. Guiraud y prendra la parole, et ce sera pour tous une vraie joie d'entendre et d'applaudir le vaillant universitaire chrétien qui défend si courageusement et si brillamment la foi de nos enfants.

Pour le Comité de la Fédération,
P. MESSAGER.

Nécrologie. — C'est avec un vif regret, partagé certainement par le diocèse tout entier, que nous avons appris la mort de M. Kersimon, chanoine honoraire de Moulins, recteur de Ploumoguer, décédé le 4 Novembre, à l'âge de 73 ans. Depuis longtemps déjà, sa santé laissait bien à désirer ; mais comme, au milieu de ses souffrances, il gardait sa gaieté et son entrain, on croyait le dénouement encore éloigné. Il y a un mois environ, son état avait empiré et bientôt s'aggrava au point de ne laisser aucun espoir. Lui-même le comprit ; le 22 Octobre, il reçut les derniers sacrements, puis, calme, entièrement résigné, il attendit l'heure de Dieu, gardant sa pleine connaissance jusqu'au vendredi 3 Novembre, dans l'après-midi ; la nuit suivante, il expira doucement.

Né à Plabennec, le 24 Octobre 1838, M. Kersimon (Jean-Marie) fut ordonné prêtre le 20 Décembre 1862 et nommé vicaire d'abord à Plouigneau (30 Décembre 1862), puis à Saint-Martin de Brest (5 Mai 1864), ensuite (17 Août 1868) à Plouguerneau, où son souvenir est encore bien vivant. Après avoir rempli les fonctions de sous-principal au collège de Lesneven pendant près de deux ans, M. Kersimon devint (25 Janvier 1877) recteur de Saint-Méen, où il fut « comme un père au milieu de ses enfants » et fonda une école libre de filles, qui est encore très prospère. Transféré (28 Mai 1887) à Ploumoguer, il y a fait le bien pendant vingt-quatre ans. Depuis son arrivée, les pratiques religieuses ont sensiblement augmenté, surtout la dévotion pour les morts : il y a eu plus de 2.000 communions aux dernières fêtes de la Toussaint et des Trépassés. Aujourd'hui, Ploumoguer a également deux écoles libres ; tous les enfants de la paroisse reçoivent une instruction chrétienne : ce fut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la consolation et la grande joie du bon Recteur que Dieu vient de rappeler pour lui donner — nous en avons la douce conviction — sa récompense.

Prêtre pieux et zélé, prédicateur apprécié dans les missions et retraites, confrère aimable et obligeant, causeur agréable, généreux presque à l'excès, accueillant pour tous dans son presbytère si hospitalier, où il eut l'honneur de recevoir d'illustres visiteurs, tel fut l'excellent Recteur dont la mort met en deuil la paroisse de Ploumoguer. A ses funérailles, célébrées lundi, assistaient 72 prêtres, dont 14 chanoines. M. le chanoine Kerébel, curé de Riec, originaire de la paroisse, fit la levée du corps ; M. le chanoine Salaün, curé d'Ouessant, ancien vicaire de Ploumoguer, chanta la messe d'enterrement, et l'absoute fut donnée par M. le chanoine A. Dubourg, secrétaire général de l'archevêché de Rennes. Puis, tous, prêtres et fidèles, unis dans le même sentiment, conduisirent à sa dernière demeure la dépouille mortelle du bon et regretté M. Kersimon... R. I. P.

✠

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. le chanoine Kersimon sera célébré à Ploumoguer, lundi 13 Novembre, à 10 heures.

Quimperlé. — **Service pour M. le chanoine Péron.** — Lundi 6 Novembre, un service solennel a été chanté, à Sainte-Croix de Quimperlé, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Péron, ancien curé de cette paroisse.

L'église était ornée avec goût et toute tendue de noir. Les initiales du regretté défunt se dessinaient en grosses lettres sur la chaire à prêcher.

Mgr l'Evêque, qui avait autant d'estime que d'affection pour M. Péron, a voulu, n'ayant pu assister à son enterrement, assister à ce service, et est venu, accompagné de M. le chanoine Cogneau, vicaire général. La messe a été chantée par M. le chanoine Peyron, assisté de MM. Jaffret et Salomon, anciens vicaires de Sainte-Croix. Dans le chœur, on remarquait : M. le chanoine Gadon, supérieur du Grand Séminaire ; MM. les chanoines Le Roy, Le Duc, Rossi ; les Curés de l'archiprêtré, presque tous les prêtres du doyenné de Quimperlé et du voisinage, les prêtres originaires de Sainte-Croix, en tout quarante ecclésiastiques.

Les paroissiens ont voulu témoigner leur reconnaissance à leur ancien Curé du bien qu'il leur a fait, pendant 27 ans, et sont venus en grand nombre unir leurs prières à celles de l'Eglise.

Après la messe, Monseigneur est monté en chaire et, en termes éloquents, a rendu hommage aux vertus et aux mérites du Curé défunt en montrant combien il a aimé les âmes qui lui étaient confiées. Ensuite Sa Grandeur a donné l'absoute.

Puissent les paroissiens de Sainte-Croix garder longtemps le souvenir et suivre les enseignements du pasteur qui leur fut si dévoué !

***

Quimper. — **Les chants de la Toussaint à la Cathédrale.** — Quelle impression profonde produisent sur les âmes les cérémonies pontificales, déroulant leur splendide et majestueuse beauté sous les arceaux de notre Cathédrale !

Nous comprenons alors que l'Eglise, en bonne mère soucieuse d'instruire ses enfants, traduit en acte parmi nous les adorations du ciel, telles que les a entrevues saint Jean sur son rocher de Pathmos ; et c'est là une prédication puissante de nos sublimes espérances.

Quimper religieux goûte avec d'autant plus de bonheur les grandioses manifestations de la sainte Liturgie, qu'il retrouve, par le retour du Grand Séminaire, un déploiement plus ample de pompes solennelles et un chant plus mâle, plus soutenu, plus varié et plus nourri.

La célébration de la Toussaint a réuni tous ces caractères. Nous voulons aujourd'hui mentionner tout spécialement le programme suivi avec un goût si pur et si pieux dans l'exécution des chants solennels.

Tout d'abord, les mélodies grégoriennes ont été interprétées avec un parfait ensemble. Le *Gaudeamus* semblait même avoir, pour la circonstance, pris sur les lèvres des séminaristes un peu de ces délicates nuances d'expression qu'analysait si bien une récente *notule* de la *Revue Grégorienne* (Juillet-Août).

Le verset du Graduel, chanté par les enfants de chœur, nous a ravis. Ils mettaient tant d'âme à accentuer la phrase et à vocaliser les mélismes, que les initiés aux admirables mélodies de la *Vaticane* se surprenaient à compléter par la pensée les neumes si malheureusement tronqués dans les éditions anciennes. Les enfants se surpassèrent encore dans l'*Alleluia* si touchant : *Venite ad me....* Nous devenions gourmands et nous aurions voulu les entendre encore dans le splendide *Justorum animæ* de l'Offertoire, quitte à raccourcir la part faite à l'excellent artiste du grand orgue.

Après l'Elévation, ce fut le grand Palestrina, dont les séminaristes, parfaitement préparés, nous firent entendre, *a capella*, c'est-à-dire sans accompagnement d'orgue, un magnifique *O Salutaris* à trois voix égales. Cette belle composition du maître de la polyphonie débute par une humble et amoureuse adoration de l' « Hostie de salut qui ouvre les portes du Ciel ». Mais voici que l'âme sent sa faiblesse contre les attaques de l'ennemi qui la harcèle. Ses accents sont plus pénétrants, sa supplication plus instante à ce Jésus qui seul peut la fortifier et la secourir. Puis, assuré que sa prière est exaucée, le chœur quitte la tonalité mineure pour achever son hommage et sa prière sur un accord majeur, repos parfait et plénitude de paix !

Après vêpres, le même chœur des séminaristes a interprété, avec beaucoup de sentiment, *O felix anima*, une très belle œuvre de Carissimi. Puis, après que les Litanies de la Ste Vierge eussent été chantées à deux chœurs, sur une mélodie grégorienne ravissante, ce fut encore le tour de la schola du Séminaire, qui fit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entendre un *Tantum ergo* de Palestrina, sous forme de choral, à harmonie verticale, ce qui sort un peu des habitudes du génial polyphoniste.

Nous offrons nos respectueuses félicitations au Directeur de la schola, pour des débuts d'un si bon augure. A. R.

Missions Paroissiales

I. Lanarvily *(18-28 Octobre)*. — La chrétienne paroisse de Lanarvily vient d'avoir sa Mission. Depuis vingt-cinq ans, elle n'avait pas eu ce bonheur. Aussi lorsque, voilà plusieurs mois, M. le Recteur a annoncé la nouvelle à ses paroissiens, ce fut chez tous joie et reconnaissance.

Un membre au moins de chaque famille a dû, la semaine précédente, suivre les exercices de la Mission à Loc-Brévalaire. Lanarvily, en effet, n'est pas une paroisse assez populeuse pour avoir quinze jours de Mission pour les grandes personnes.

Le mercredi 18 Octobre, s'ouvre la Mission des enfants qui n'ont pas encore 14 ans. Elle est prêchée par MM. Bossennec, vicaire à Saint-Renan, Saillour, vicaire à Porspoder, et Traon, vicaire à Lanildut. Rien qu'à voir la piété et le recueillement de ces petits, on pouvait dire : « Voilà des enfants qui ont des parents chrétiens ». Le samedi 21 et le dimanche 22, l'heureux Recteur de cette paroisse de choix distribue la sainte communion à ses 78 enfants. Il ne manque pas un seul.

C'est le tour des grands. Ils vont être évangélisés par MM. Masson, président de la Mission ; Carval, recteur de Plogonnec ; Kerlouët, recteur de Plouédern ; Bossennec, recteur de Langolen ; Le Page, vicaire à Lambézellec, et Abgrall, vicaire à Guerlesquin. Dès le premier exercice, à 7 heures, le lundi matin, la gracieuse église de Lanarvily, qui a reçu pour la circonstance une ornementation du meilleur goût, est absolument comble. Le même auditoire sans aucune exception sera, malgré une pluie parfois diluvienne, présent à tous les exercices. Et quel esprit de foi et quel désir de bien faire! Aussi l'on peut dire que, s'il est possible de voir d'aussi belles Missions, on ne saurait en voir de plus belles.

Le samedi matin, M. le Recteur a distribué la sainte communion à 360 fidèles, qui tous ne sont sûrement pas ses paroissiens.

Le dimanche, c'est la fête patronale. M. Masson, malgré ses fatigues, a accepté de prêcher. Avant la grand'messe, il a béni une magnifique statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, due surtout au don généreux d'une famille dont les bienfaits à Lanarvily ne se comptent plus. Le sujet d'instruction est donc tout trouvé, et M. Masson le développe avec cette éloquence et cette aisance connues de tous....

Puissent, à l'exemple et par la protection de la sainte héroïne, les chrétiens de Lanarvily demeurer toujours fidèles à Dieu, en tenant aux bonnes résolutions et aux promesses de la Mission !

Un témoin.

II. Plogastel-Saint-Germain *(9-29 Octobre)*. — Une Mission est une des plus grandes grâces que Dieu puisse faire à une paroisse : elle apporte aux pécheurs le pardon ; aux tièdes, la ferveur ; aux justes, la persévérance ; à tous, des consolations ineffables, avec l'espérance d'une sainte mort et du bonheur du ciel.

La population chrétienne de Plogastel a compris le grand bienfait que Dieu lui préparait dans sa miséricorde en l'appelant, par la voix de son zélé et vénéré pasteur, à suivre les exercices d'une Mission. Annoncée longtemps d'avance, rappelée à propos tous les dimanches au prône de la grand'messe, recommandée aux prières de plusieurs communautés religieuses, cette Mission a eu un plein succès.

La première semaine fut réservée aux enfants n'ayant pas encore fait de communion solennelle. Cette Mission était présidée par M. Le Gallic, recteur de Plonéis, qui avait pour collaborateurs MM. Bothorel, recteur de Gourlizon, et Drénou, vicaire de Landudec. Ces trois missionnaires ont su parfaitement intéresser leurs jeunes auditeurs et leur ont fait le plus grand bien.

La grande Mission a commencé le dimanche, 15 Octobre. Dès l'ouverture, la belle église de Plogastel, une des plus belles œuvres de l'architecte bien connu, M. le chanoine Abgrall, s'est trouvée remplie. Elle avait été admirablement décorée pour la circonstance.

L'enthousiasme n'a fait que s'accroître dans l'auditoire en écoutant la parole ardente des missionnaires qui, tour à tour, soit dans les conférences, soit dans les sermons, ont exposé en un langage clair et approprié les grandes vérités de la religion chrétienne et les devoirs de tout bon chrétien.

Ce serait blesser la modestie de vieux missionnaires tels que M. le chanoine Poulhazan et M. Tanguy, l'un président de la première semaine, l'autre président de la seconde, et celle de leurs dignes collaborateurs, que de venir ici répéter leurs éloges. Nous n'apprendrions rien à personne. Ces messieurs savent qu'ils ont fait du bien aux âmes à Plogastel, comme partout où ils ont passé. C'est toute leur ambition. Qu'ils en soient publiquement remerciés. Au reste, le résultat parle assez haut : 748 communions la première semaine, 972 la deuxième semaine. La population stable de Plogastel-Saint-Germain s'est honorée dans la circonstance....

Meulet ra vezo Jezus-Krist !

X...

III. Saint-Goazec. — On s'est étonné que la *Semaine religieuse* n'ait pas parlé de la Mission de Saint-Goazec. C'est que, par suite d'un malentendu, sans doute, aucun compte rendu ne nous en a été envoyé. Nous reproduisons celui qui a paru dans le *Courrier du Finistère*.

« Le 12 Octobre 1896, Mgr l'Evêque de Quimper consacrait la nouvelle église paroissiale de Saint-Goazec, entouré d'une grande foule accourue pour cette belle circonstance et pour les exercices de la Mission.

Après une quinzaine d'années, le dévoué recteur, M. Martin,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans cesse occupé du salut de ses ouailles, a cru qu'il fallait de nouveau procurer à ses chers paroissiens la faveur d'une Mission. Annoncée et préparée depuis longtemps, recommandée aux prières des fidèles chaque dimanche à la grand'messe, il était impossible que tant d'efforts ne fussent couronnés de succès.

Ce fut d'abord le tour des enfants ; leur candeur et leur innocence ne vont-ils pas plus directement au cœur de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants » ; et n'étaient-ils pas à même de toucher plus facilement le bon Dieu lorsqu'ils lui demandaient la grâce pour eux et leurs parents de faire une bonne Mission ? M. Celton, vicaire à Lesneven, eut la présidence de cette première semaine, aidé de quatre autres missionnaires aussi zélés que lui. Leur labeur ne sera pas stérile et le bon grain, semé par leurs bonnes paroles dans ces petites âmes, germera plus tard. Avec quelle douce émotion ne vit-on pas ces chers enfants, après avoir si bien suivi tous les exercices de la Mission, s'approcher de la Table Sainte, au nombre de 300 environ !

Le dimanche du Rosaire, après le chant du *Veni Creator*, M. Cozic, curé de Lesneven, président de la 2e semaine, monte en chaire. En quelques paroles émues, il fait appel à la bonne volonté des paroissiens de Saint-Goazec. « Je suis venu parmi vous, dit-il, avec plaisir, à l'appel de votre dévoué Recteur ; il y a quinze ans, j'étais ici à pareille époque, et plusieurs se rappellent encore la dernière Mission, d'autres sont morts depuis ; qui sait s'ils ne doivent pas leur salut aux grandes grâces que le bon Dieu leur a accordées pendant cette Mission ? A vous aussi de profiter maintenant, puisque vous jouissez de la même faveur, et de prendre sérieusement la route du ciel... »

Le lendemain, l'église était pleine ; noblesse, bourgeoisie, population ouvrière et paysans se coudoient en se rendant aux exercices. Le chant, d'abord assez faible, se met bientôt à l'unisson de la voix entraînante de M. l'abbé Bervas qui, d'un zèle infatigable, dirigea le chant pendant les deux premières semaines de la Mission ; en effet, quoi de plus sublime qu'un chant à l'église et, par cette manière de prier, le chrétien ne sent-il pas vibrer son âme d'une émotion céleste ?.... Les fidèles écoutent sans se lasser la parole éloquente des missionnaires et, touchés par la grâce de Dieu, plus de 500 s'approchèrent de la Sainte Table, le samedi.

Le dimanche suivant, M. Le Jacq, curé de Crozon et président de la dernière semaine de Mission, débute par ces paroles : « Je vous apporte une bonne nouvelle ; le mot Mission veut dire pardon ; à vous donc de profiter de la faveur insigne que Dieu vous accorde ; en quelque état que vous soyez, venez sans crainte, approchez-vous de Celui qui a dit : « *Venite ad me,* Venez à moi, » vous tous qui êtes affligés, et je vous soulagerai. » Sa parole fut écoutée, la dernière période de Mission compta 630 communions au dernier jour de la semaine.

Un si beau succès pour toute la Mission doit être attribué, après Dieu, au vénérable pasteur qui l'a préparée et aux zélés mission-

naires qui l'ont prêchée. Dieu leur tiendra compte de leur apostolat, et les paroissiens de Saint-Goazec n'oublieront jamais, je l'espère, les enseignements reçus pendant ces jours bénis.

B. »

PLABENNEC. — **Œuvres paroissiales.** — Un cri d'angoisse se retrouve souvent sur les lèvres sacerdotales : la jeunesse nous échappe !... Le vrai et sérieux moyen de garder ces jeunes et de leur donner une mentalité toute chrétienne, c'est de les encadrer dans une solide œuvre de piété, dans une congrégation.

Plabennec possédait de longue date deux Fraternités du Tiers-Ordre ; l'œuvre est de plus en plus vivante. Il fallait, de plus, prendre les jeunes, et les saisir dès leur entrée dans la vie, alors que leur intelligence qui s'ouvre au large n'est pas encore déformée et que leur cœur est bon. Deux congrégations de jeunesse se sont fondées à peu d'intervalle, il y a trois ans. Leur mise sur pied a coûté du travail et de la peine ; mais, si c'est quelque chose de bâtir, maintenir et développer est la grande affaire. Un zèle toujours vigilant a veillé sur ces deux congrégations, et aujourd'hui elles ont la consécration du temps. Les fruits de ferveur qu'elles produisent sont l'honneur de cette belle paroisse et le gage d'un avenir de plus en plus prospère pour Plabennec...

A tour de rôle, une retraite de trois jours, sans compter le dimanche, vient d'être donnée à chaque congrégation. La retraite des jeunes filles, comprenant près de 240 Enfants de Marie, a été prêchée magistralement par M. le Curé de Plouguerneau, assisté de MM. Corre, Stanc, Clec'h. Les jeunes gens, au nombre de 200, ont suivi avec une assiduité et une tenue au-dessus de tout éloge la retraite que leur ont donnée, avec un remarquable talent, MM. Guézennec, Celton, Paugam.

Emerveillé par un spectacle si consolant, un confrère disait, dans son enthousiasme : « Je n'ai rien vu de plus beau à travers tout le diocèse ». Fasse le ciel que Plabennec ait beaucoup d'imitateurs ! Là est le salut !...

Y.

SAINT-POL DE LÉON. — **Succès scolaires.** — Nous sommes heureux de faire connaître les résultats obtenus, aux derniers examens du baccalauréat, par l'établissement N.-D. du Creisker :

Philosophie. — Reçu : Louis Caraës, de Lannilis ; admissible : Jean Quentel, de Gouesnou.

Première. — LATIN-GREC, 5 reçus : Joseph Floc'h, de Taulé ; Jean Janin, de Brest ; Marcel Kerbrat, de Landerneau ; Jean Le Duc, de Henvic ; Eugène Trézéguet, de Saint-Pol. — LATIN-SCIENCES, reçu : Louis Le Troadec, de Carhaix.

Les Séminaristes de Saint-Jacques au Folgoët. — Une grande promenade est toujours chose intéressante pour des séminaristes, même lorsqu'elle est faite par une journée « variable » de fin d'Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qu'à l'agrément d'une belle promenade se joigne l'intérêt d'un pèlerinage à l'un des plus vénérés sanctuaires de la Vierge, N.-D. du Folgoët : voilà bien plus qu'il ne faut pour transporter de joie le cœur de futurs missionnaires.

Un pèlerinage à N.-D. du Folgoët ! pouvait-on choisir un meilleur but ?... Je ne dis pas une meilleure saison, car tout le monde convient qu'un voyage en break — et même à pied, pour peu que l'on soit amant de la nature — sous les gais rayons du soleil de Mai, à cette époque de l'année où, sous le ciel bleu, les vertes moissons ondulent au souffle du vent ; où les petites fleurs entr'ouvrent leurs corolles variées ; où tous les petits oiseaux, sous la ramée nouvelle, chantent à perdre haleine ; où dans l'air tout embaumé du parfum des fleurs passe une brise caressante qui balance mollement le brin d'herbe des prés aussi bien que l'épi vert des futures moissons, tout le monde, dis-je, convient qu'une promenade de fin de Mai est plus agréable qu'une promenade de fin d'Octobre.

Quoi qu'il en soit, notre pèlerinage a été très intéressant : prières, soleil, pluie, rien n'y a manqué. Mais n'est-il pas vrai que c'est la variété qui fait la beauté, et tout cœur sensible n'est-il pas remué par tout ce qui est beau ?... Que mes lecteurs pensent tout ce qu'ils voudront, voilà mon idée : qu'ils me prouvent qu'elle ne vaut pas la leur !!...

Après l'audition de la sainte messe, célébrée par un de nos professeurs, M. le Recteur du Folgoët prit la parole pour nous souhaiter la bienvenue, nous raconter en quelques mots l'histoire du pèlerinage et exciter notre dévotion et notre confiance envers la Vierge au service de laquelle il consacre son temps et ses labeurs. Sa parole chaude et bien sentie fut, pour plusieurs d'entre nous, une révélation, pour tous une grâce actuelle (dont je laisse le soin de l'analyse à notre aimable et savant professeur de dogme), que nous nous gardâmes bien de laisser passer. Le prêtre, surtout le missionnaire, n'a-t-il pas plus besoin que personne des bons offices de la « Toute-puissance suppliante » ? Nous avons donc prié la bonne Mère du Ciel de bénir nos études, nos futures entreprises, nos parents, nos maîtres vénérés, M. le Recteur et son vicaire et toute la population confiée à leurs soins vigilants...

Nous faisions un pèlerinage, mais en même temps une promenade. Il est vrai que, en dehors de l'intérêt que présente l'église, il n'y a rien de bien remarquable à visiter au Folgoët.

Je n'essaierai pas ici de décrire ce beau monument gothique ; ni de reproduire les explications les plus détaillées données par M. l'abbé Paugam, qui accepta, avec la meilleure grâce du monde, de se faire notre cicérone.

.....J'ai fini, car je ne veux même pas signaler le bon repas de midi, à Lesneven, les clochers à jour que nous vîmes à notre retour, l'excellente collation que nous dûmes à la générosité de M. le Recteur de Saint-Servais, et dont nous lui sommes bien reconnaissants.

La Bruyère a écrit cette pensée : « Qui a vécu un seul jour, a vécu un siècle : même soleil, même terre, mêmes sensations. Rien ne ressemble mieux à aujourd'hui qu'hier et demain. »

N'en déplaise à l'auteur des « Caractères », je trouve que le célèbre moraliste a donné à sa pensée une forme un peu exagérée ; pour ma part — et mes confrères ne pensent pas autrement que moi sur ce point — je serais sincèrement désolé si je ne pouvais pas distinguer ce jour parmi tous les autres.

J.-M. M., *Séminariste.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, dont la santé est bonne, a repris le programme ordinaire de ses journées. Les audiences semi-publiques ont recommencé.

Les audiences privées sont consacrées en ce moment aux cardinaux de curie, qui reviennent de leurs courtes vacances, et aux membres du corps diplomatique, qui rentrent de leur congé annuel.

Il n'y a en plus que quelques audiences privées.

— **Sacré-Collège.** — L'*Osservatore Romano* a annoncé que le Pape nommera aussi cardinal Mgr Almaraz y Santos, archevêque de Séville. Le nombre des cardinaux créés au Consistoire du 27 Novembre sera donc de dix-huit, dont trois évêques français.

Ainsi donc, notre épiscopat sera désormais représenté au Sacré-Collège par six voix, ce qui approche sensiblement de la moyenne qu'il avait conservée pendant ces dernières années. Les catholiques français en seront reconnaissants au Souverain Pontife; car, ainsi que l'écrivait Son Em. le Cardinal-Secrétaire d'Etat à Mgr l'Archevêque de Paris, en lui annonçant son élévation au cardinalat, « cet acte de bienveillance toute spéciale de Sa Sainteté honore hautement les mérites personnels de celui qui en est l'objet, et constitue un nouveau témoignage de l'amour du Vicaire de Jésus-Christ pour son diocèse et pour la France. »

— **Réforme du Bréviaire.** — La Commission spécialement chargée par le Saint-Père de la réforme du Bréviaire a terminé, assure-t-on, son travail concernant la distribution des psaumes. On annonce, pour le courant du mois, un *Motu proprio* promulguant cette partie de la réforme. Elle sera obligatoire, à partir du début de 1913, pour le clergé séculier ainsi que pour tous les Ordres religieux excepté ceux qui ont gardé une liturgie plus ancienne.

La réforme assurera la récitation du psautier tout entier, dont certains psaumes n'apparaissent jamais dans le Bréviaire actuel ; ces psaumes seront toutefois distribués de manière à restreindre l'étendue du Bréviaire quotidien, notamment les veilles des fêtes, où le clergé paroissial a un ministère plus chargé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Le Saint-Siège et la guerre italo-turque.** — Au sujet de la déclaration de guerre à la Turquie et de l'occupation de Tripoli par l'Italie, l'*Osservatore Romano* a publié en tête de ses colonnes le communiqué suivant :

« Un nombre plutôt considérable de journaux qui veulent militer sur le terrain catholique, et plusieurs orateurs ecclésiastiques et laïques, en parlant du conflit italo-turc, s'expriment de manière à faire presque croire à une guerre sainte entreprise au nom et avec l'appui de la religion et de l'Eglise. Nous sommes autorisés à déclarer que le Saint-Siège non seulement n'assume aucune responsabilité pour de telles interprétations, mais que, devant rester en dehors du conflit actuel, il ne peut les approuver et les déplore. »

RENNES. — **Protestation de Mgr l'Archevêque.** — A la suite des fêtes de Rennes, dont nous avons dit un mot dans notre précédent numéro, la *Semaine religieuse* du diocèse a publié le communiqué officiel suivant :

« Les fêtes civiles, qui ont eu lieu à Rennes, samedi et dimanche, avaient pour objet principal de commémorer l'union de la Bretagne à la France. Cette union, lorsqu'elle est représentée selon la réalité des faits, dans la dignité et l'honneur, ne peut que rallier les suffrages de toutes les âmes religieuses. Nous l'avons souvent, en effet, proclamé, et Nous osons le répéter encore : il n'y a pas de meilleurs Bretons et de meilleurs Français que les catholiques.

» D'autre part, tout ce qui, dans la vérité et la justice, contribue à favoriser le commerce local et à accroître la prospérité de notre chère ville de Rennes est assuré d'avance de nos sympathies les plus empressées et les plus chaleureuses.

» Cela dit, Nous n'en avons que plus de raisons pour exprimer nos regrets très vifs que sur ces fêtes, en soi agréables à tous, on ait eu l'inspiration malheureuse de greffer trois inaugurations qui soulèvent la répulsion non pas seulement des chrétiens, mais même des gens simplement honnêtes. L'Archevêché devenu, par une ironie amère, *Faculté de Droit*, le Grand-Séminaire devenu *Faculté des Lettres*, le Couvent de la Visitation devenu *Ecole des Beaux-Arts*, sont des biens sacrés. Aucun ministre ni aucun sous-secrétaire d'Etat ne peut de lui-même en transférer la propriété ni en changer la destination ; aucune autorité humaine, quelle qu'elle soit, n'est assez puissante pour rendre légitime une opération qui est viciée dans sa source et que le bon sens populaire appellera toujours avec raison une usurpation inique et un *vol* sacrilège. *Res clamat Domino !...*

» Nous avons maintes fois déjà protesté contre ces confiscations que Nous considérons comme non-opérantes malgré toutes les consécrations ministérielles ; et, puisque ces inaugurations que Nous déplorons, Nous montrent une fois de plus le droit publiquement et indignement violé, Nous remplissons un devoir de Notre charge

pastorale, en élevant contre elles, avec toute l'énergie dont Nous somme capable, une nouvelle et suprême protestation !

» † AUGUSTE-RENÉ-MARIE,
» *Archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.* »

LYON. — **Expulsion des Petites-Sœurs de l'Assomption.** — Ce nom désigne, on le sait, d'admirables religieuses qui sont la providence des pauvres et des miséreux, dans les quartiers populaires de nos grandes villes. Dès qu'elles apprennent que dans une maison il y a un malade, elles accourent, elles s'offrent à faire le ménage, s'occupent des enfants, soignent et veillent le malade, sans jamais accepter même un verre d'eau... Leur dévouement héroïque n'a pas trouvé grâce devant la loi d'expulsion : ces saintes femmes viennent d'être brutalement chassées de trois maisons qu'elles possédaient à Lyon.

L'expulsion est la suite d'un arrêt de justice. « Comment, se demande le *Journal des Débats*, cet arrêt peut-il se concilier avec les dispositions de la loi qui a entendu respecter les congrégations hospitalières ? Nous ne saurions le dire. Mais ce qui ne peut manquer d'affliger et de révolter tous les esprits, après que les ouvriers de la Guillotière et de la Croix-Rousse ont été si émus, c'est qu'une loi qui s'est donné pour raison d'être la défense de la société aboutisse, en fait, à un si déplorable résultat. On n'arrivera jamais à comprendre, et la chose est, en effet, incompréhensible, comment des religieuses, qui pratiquent avec la constance la plus admirable le devoir social au profit des pauvres et des malades, peuvent représenter un danger. On ne conçoit pas qu'il soit nécessaire ni à la prospérité de la République, ni à la paix générale que ces Petites-Sœurs soient forcées de laisser à l'abandon les déshérités auxquels elles consacraient leurs efforts. A cette heure où la société trouve les ennemis les plus violents, les plus résolus, que les pouvoirs publics n'ont pas l'énergie de combattre et de vaincre, le contraste est lamentable du courage qu'on déploie tout à coup contre des femmes qui ne font que du bien... »

***

L'indignation soulevée par l'expulsion des Petites-Sœurs gardes-malades, à Lyon, s'est traduite par une manifestation grandiose, qui a eu lieu dimanche 5 Novembre ; 30.000 personnes au moins de tout âge et de toute condition y ont pris part. Les manifestants ont été maltraités par la police, plusieurs mis en arrestation parmi lesquels le général Meyssonnier, grand officier de la Légion d'honneur....

A Paris, dans les quartiers où l'on prévoit les mêmes expulsions — Levallois, Puteaux, Issy, etc. —, l'émotion est très vive. Les ouvriers s'apprêtent à défendre les Petites-Sœurs.... Qu'arrivera-t-il ? Les « laïcisateurs » ont la force ; ils peuvent jeter sur le pavé ces femmes dévouées. S'ils osent le faire, ils commettront une iniquité de plus dont leur demandera compte, un jour, la foule qui s'aperçoit enfin qu'elle est leur dupe et leur victime.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

La Démocratie Chrétienne, *parti et école, vus du Diocèse de Cambrai,* par Mgr Henri Delassus, *Directeur de la Semaine religieuse.* In-8° de 64 pages. — Prix : **1 fr.** (Desclée, de Brouwer, éditeurs, Lille). — Cette vue rétrospective, d'un puissant intérêt, montre les agissements d'un parti et les dangers d'une école qui n'ont que trop troublé et qui troublent encore, non seulement le diocèse de Cambrai, mais toute la France et l'Eglise aussi bien en Amérique qu'en Europe.

Bourdaloue. Sermons du Carême de 1678 prononcés dans l'église de Saint-Sulpice, publiés pour la première fois avec une Introduction et des Notes par E. Griselle, docteur ès-lettres, 1 vol. de la collection *Science et Religion* (série des *Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, n°s 601-602). Prix : **1 fr. 20.** Bloud et C^ie^, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

C'est d'après les manuscrits du texte recueilli à l'audition par les copistes apostés au pied de la chaire de Saint-Sulpice, que le P. Griselle publie le carême de 1678. Ces manuscrits ne nous donnent point la parole retravaillée, limée, châtiée des sermonnaires, mais ils nous rendent cette même parole vivante et vibrante.

Les Récits de la Chambrée, par l'abbé Georges Ambler, du diocèse de Paris, 1 vol. petit in-8° avec couverture en couleurs (XXVIII-300 pp.) **Prix, 3 fr.** (Beauchesne, éditeur, 117, rue de Rennes, Paris.)

Il fait bon, en ces jours nouveaux d'antimilitarisme et de sans-patrie, de lire des livres qui exaltent la valeur militaire et nous la représentent ce qu'elle est en réalité : la vie de sacrifice poussée parfois jusqu'à l'héroïsme le plus sublime et le dévouement le plus parfait.

Puisse ce livre être lui aussi une force entre les mains des directeurs, une source de vertus généreuses et fécondes pour les jeunes gens, les soldats auxquels il est destiné et que nous ayons en leur temps des héros nouveaux inspirés par la lecture des *Récits de la Chambrée !*

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Le mouvement de hausse a repris avec vigueur.

La Rente Française a poursuivi allègrement sa marche en avant, elle a gagné près d'un point à 95,80.

Les Fonds Russes sont en nouvelle plus value. Le Portugais s'est avancé à 66,45 et l'Extérieure à 93,50. Le Turc s'est alourdi à 88,60. Un bon courant de demandes s'établit sur les Fonds Argentins. Le 4 1/2 °/₀ 1911 entièrement libéré est demandé à 98,95 et le non libéré à 99 95. Au point de vue du rendement, ce fonds est plus avantageux que la Rente Argentine 4 °/₀ 1900 par exemple, aussi peut-on tout particulièrement signaler comme intéressant l'Argentin 4 1/2 °/₀ 1911.

Le Crédit Lyonnais poursuit son mouvement de hausse à 1.545 et le Comptoir d'Escompte à 945. Légère avance de la Société Générale à 794.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont progressé à une vive allure pour se tasser ensuite quelque peu.

Les Chemins espagnols ont encore gagné du terrain.

Le Suez consolide à 5 560 sa plus value antérieure. Progrès de la Transatlantique à 223.

Les Omnibus se sont avancés à 685, le Métropolitain à 682 et le Nord Sud à 279.

Le Rio Tinto s'est avancé à 1.599 et le Boléo à 725. Hausse de la Sosnowice à 1.510 et des Sels gemmes à 266.

La De Beers est montée à 484. Les mines d'or sont indécises ; la Rand Mines se traite à 158 et l'East Rand à 86.

CRÉDIT FONCIER DU NORD EN ARGENTINE

Société Anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs

Siège Social à LILLE. Comité à BUENOS-AIRES.

ÉMISSION

de 30.000 Obligations de 500 francs 5 °/₀ faisant partie d'une série de 40.000 obligations, autorisée par décision du Conseil d'Administration en date du 6 Octobre 1911. Remboursables en 55 ans à partir de 1921, par tirages au sort ou rachat en Bourse à partir de 1916.

Les obligations seront nominatives ou au porteur au gré des souscripteurs.

INTÉRÊT ANNUEL DE 25 FRANCS

Payable les 15 Mai et 15 Novembre de chaque année sous déduction des impôts français.

PRIX D'ÉMISSION : 492 FR. 50

Payable en souscrivant.

Jouissance : 15 Novembre 1911.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES :

à LILLE : au *Crédit du Nord*, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin ;

à PARIS { au *Crédit du Nord*, 45, rue Etienne-Marcel et 25, rue du Louvre ; à la *Société Centrale des Banques de Province*, 20 bis, rue Lafayette ; à la *Banque Privée*, 5, rue Drouot.

en PROVINCE { chez les *Banquiers, Membres du Syndicat des Banques de Province ;* aux *Succursales du Crédit du Nord ;* à la *Banque Privée*, au siège social, à Lyon et dans ses succursales.

La cote officielle à Paris et à Lyon sera demandée. — L'insertion prescrite par la loi a été faite au *Bulletin annexe du Journal officiel* du 23 Octobre 1911.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez M^lle^ CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HÉLOU Aîné, Déménageur

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aîné

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Archives diocésaines de uimper et Léon

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

DÉCORATIONS pour ÉGLISES
VITRAUX, Grisailles & Sujets
A. Saluden
16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices Ostensoirs Ciboires
Chasublerie
Bannières

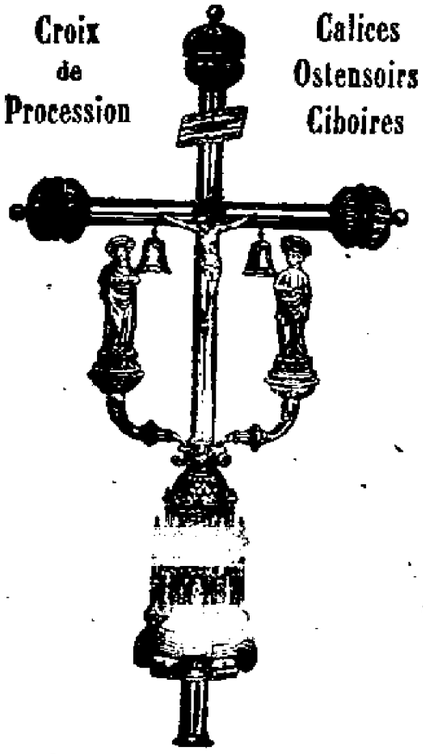

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 17 Novembre 1911. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant l'élévation prochaine de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, à la dignité cardinalice ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — A propos des récentes catastrophes.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pour les victimes de la *Liberté ;* Nécrologie ; Assemblée générale de la Fédération des Associations de Familles du Finistère ; Rédéné ; Jeunesse Catholique ; Pour les Bretons émigrés ; Nos Instituteurs libres et la loi sur les Retraites ; Œuvre diocésaine des projections.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Meaux ; Tours.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Novembre. — 24e Dimanche après la Pentecôte *(6e après l'Epiphanie).* Octave de la Dédicace des églises. Double. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve, du Dimanche et de S. Pontien, Pape, Martyr.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant, de Ste Elisabeth et du Dimanche.

Lundi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — Présentation de la T. Sainte Vierge au Temple. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Jeudi 23. — S. Clément, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 26. — 25e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rosnoën	du 18 au 20 Novembre.
Saint-Ivy	du 21 au 23 —
Lennon.	du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant l'élévation prochaine de Monseigneur Dubillard, Archevêque de Chambéry, à la dignité Cardinalice.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Un événement qui doit réjouir tout notre diocèse va s'accomplir.

Les journaux vous ont appris que le Souverain Pontife Pie X, voulant combler, au moins en partie, les vides faits par la mort dans les rangs du Sacré Collège, a résolu de nommer, à la fin de Novembre, dix-huit Cardinaux.

Les Cardinaux, mes Frères, sont le grand Conseil du Pape et le Sénat de l'Eglise. Dans les Etats catholiques ils ont rang de princes, et sont reconnus supérieurs aux autres princes de la terre. Leur nombre est limité. On n'en compte jamais plus de soixante-dix. Ils peuvent appartenir à n'importe quelle nationalité. Mais ils sont toujours pris parmi les personnages les plus savants, les plus vertueux, les plus expérimentés, les plus dévoués à l'Eglise. Leur élection dépend du Pape seul, qui se réserve le droit de choisir ses collaborateurs, car c'est avec les Cardinaux qu'il gouverne. La pourpre qu'ils portent est à la fois l'insigne de leur dignité et le symbole du sacrifice que peut un jour leur imposer le service de Dieu, *usque ad effusionem sanguinis*.

Notre pays ne possédait plus que trois Cardinaux : Leurs Eminences les Cardinaux Coullié, archevêque de Lyon, Luçon, archevêque de Reims, et Andrieu, archevêque de Bordeaux.

Il a plu à Sa Sainteté, pour rendre à la France les sept chapeaux cardinalices dont elle s'honorait avant la Séparation, d'en attribuer quatre, dans la promotion actuelle, au Clergé français.

L'un des nouveaux élus résidera à Rome. C'est le R. P. Billot, de la Compagnie de Jésus, professeur de Dogme au Collège Romain.

Les trois autres continueront à remplir les fonctions de leur charge, dans les diocèses qu'ils administrent déjà et où ils sont aimés et vénérés. Ce sont : Monseigneur Amette, archevêque de Paris, Monseigneur Dubillard, archevêque de Chambéry, et Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier.

Ces quatre nominations nous rendent également heureux et fiers, et nous en exprimons notre filiale reconnaissance au Très Saint Père.

Mais l'une d'entre elles nous touche de plus près. L'honneur en rejaillit jusque sur notre diocèse. Celui qui reçoit la pourpre a été huit ans votre Evêque avant de devenir Archevêque de Chambéry. C'est son action au milieu de vous autant que son ministère en Savoie qui lui a valu, avec l'affection et l'estime particulière du Pape Pie X, la dignité éminente dont il va être revêtu.

Deux Cardinaux ont figuré, au seizième siècle, parmi les successeurs de saint Corentin. Le premier, Philippe de la Chambre, nommé le 9 Juillet 1546 et mort à Rome le 21 Février 1550, était religieux bénédictin de Cluny, et appartenait à la noblesse de cette province de Savoie où a été transféré mon vénéré prédécesseur. Le deuxième, Nicolas Cajetan Sermonetta, issu de la famille Farnèse, fut nommé à Quimper en 1550, et se démit de son titre dix ans plus tard.

Nous aurions tous aimé à voir Monseigneur Dubillard attacher une troisième fois ce lustre au siège qu'il a si dignement occupé. La Providence ne l'a pas permis. Elle a voulu qu'il fût Archevêque avant de recevoir la pourpre.

Mais c'est parmi vous, mes bien chers Frères, que l'Evêque avait fait ses preuves de fermeté dans la doctrine et d'énergie dans l'action. Vous n'avez pas oublié la précision avec laquelle il mettait vos âmes en garde contre le Modernisme et le Sillon. La parole du Pape a pleinement justifié les directions de Monseigneur Dubillard. Il n'a pas mis moins de vigueur à combattre la loi des associations cultuelles et en général toutes les lois de persécution. Il a travaillé à vous unir tous contre les ennemis de l'Eglise. Il a su grouper vos jeunes gens dans l'esprit de foi, d'obéissance et de dévouement au Pape. Indigné comme vous de voir vos religieux et vos religieuses mis hors la loi, vos écoles fermées, vos prêtres privés de traitement parce qu'ils parlaient votre langue, vos églises menacées, vos presbytères brutalement évacués, vos jeunes séminaristes jetés sur la rue, il a été avec vous constamment sur la brèche, et avec vous encore il a pu reconstituer sans retard toutes les institutions diocésaines et toutes les œuvres paroissiales atteintes par la loi de malheur, tandis qu'il indiquait au Clergé la ligne de conduite qu'il avait à suivre au milieu de nos épreuves pour sauver l'honneur et préparer l'avenir.

Sa dignité nouvelle ne changera rien aux sentiments très paternels de votre ancien Evêque pour nous.

C'est à ces sentiments que je ferai appel, avec la certitude du succès, pour l'inviter bientôt à présider une de nos fêtes solennelles, où vous pourrez lui présenter en foule les pieux hommages que, dès maintenant, je lui adresse en votre nom.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En attendant, vous tiendrez à vous associer aux émotions du Consistoire où il va être proclamé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, et vous prierez Dieu de lui donner abondamment les grâces dont il aura besoin pour remplir sa très haute fonction.

A cette intention, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera le *Salve Regina*, le dimanche 26 Novembre, qui précédera le Consistoire, afin d'appeler la bénédiction spéciale de la Sainte Vierge sur le vaillant Pontife qui l'a si fréquemment visitée et priée dans ses chapelles de Cornouailles et de Léon, et qui lui a fait dresser, à la Pointe du Raz, la statue éloquente où il a mis tout son cœur.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 8 Novembre 1911, en l'Octave de la Toussaint.

Note à lire en chaire après la Lettre :

Monseigneur l'Evêque se propose d'offrir au nouveau Cardinal un pieux souvenir au nom du diocèse. Les personnes qui voudraient participer à cet hommage peuvent adresser leur offrande au Secrétariat de l'Evêché.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Morvan, ancien vicaire de Carhaix, décédé le 11 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

A PROPOS DES RÉCENTES CATASTROPHES

La Providence divine.

La *liberté*, que Dieu a voulu faire la caractéristique de notre race et son apanage, explique le *mal moral*. L'homme, né libre, devient un saint par le bon usage de la liberté, et un pécheur par son abus. Pour supprimer le mal moral, Dieu aurait dû nous enlever notre liberté ; c'était nous enlever, du même coup, le principe de notre fierté et de notre gloire, le principe de notre grandeur personnelle.

L'*activité propre* que Dieu a voulu nous accorder, la collaboration à laquelle il nous a appelés dans l'œuvre d'évolution intellectuelle et morale, explique le *mal physique*. L'homme naît avec l'énergie et la bonne volonté, mais il est inexpérimenté, il tâtonne, il va lentement à travers le dédale des forces naturelles que le Seigneur lui a mises entre les mains. S'il a le pouvoir de se servir

d'elles, si, en les domptant, assouplissant ou combinant, il arrive, degré par degré, aux plus merveilleuses inventions, ce n'est pas sans commettre parfois des erreurs ou des imprudences. Et ici, dans la mesure où il s'égare, il voit se produire les mécomptes, les insuccès, les douleurs.

L'insuccès, la douleur sont les grands avertisseurs providentiels, sans lesquels l'homme égaré ne serait jamais remis sur son chemin et n'aboutirait pas.

Chez l'individu, la douleur dénonce le mauvais état des vaisseaux, l'inflammation des muqueuses, l'anémie des nerfs ou la lésion des muscles. Sans elle, l'homme, non averti, ne se soignerait pas, et bientôt périrait dans la congestion ou la paralysie.

Les incendies, les explosions, les accidents, en un mot, sont les avertisseurs qui disent à l'homme son erreur, et le forcent à s'appliquer de nouveau, à chercher, à trouver et à poursuivre les ascensions du progrès.

Dieu, direz-vous, devrait intervenir, pour empêcher les catastrophes. Il le devrait et il le ferait, si elles étaient la fin de tout. Mais, esprit infini et éternel, il voit le monde sous d'autres aspects, et puisque la mort n'est, à ses yeux, que le fait qui rapproche de lui ceux qu'il a créés et qu'il aime, il ne croit pas devoir sacrifier à sa suppression les progrès de la race, les héroïsmes que de tels drames provoquent — nos journaux nous en donnèrent mille traits — ni la fraternité que ces malheurs réveillent et dont vous donnez aujourd'hui un si bel exemple en vous unissant tous dans une même manifestation de sympathie pour les familles éprouvées et de pitié pour les victimes.

Et puis, comment interviendrait-il ? En supprimant *totalement* les forces qui causent les catastrophes, le feu qui dévore le Bazar de la Charité ou la ville de Fort-de-France, l'eau qui engloutit les navires, la force expansive des éléments chimiques qui les fait sauter ? Ce serait, pour éviter la mort, détruire ce qui alimente et soutient notre vie, et nous faire mourir plus sûrement.

Interviendra-t-il *occasionnellement* pour obvier à nos imprudences, parer au danger de nos erreurs ? Ce serait le miracle perpétuel : Dieu nous portant sans cesse sur ses bras, nous empêcherait de marcher ; l'homme, assuré que Dieu réparera toutes ses fautes, n'aurait cure d'en commettre ou de les éviter, d'être prudent ou imprudent. Enfant éternel, il ne grandirait pas et ne prendrait jamais cette route de montée consciente et personnelle vers l'idéal de perfection dû à son action et conquis par ses efforts

Ne nous plaignons donc pas de Dieu. Il est la bonne et sage Providence. Ne le jugeons pas. On ne juge pas l'ouvrier quand son œuvre n'est qu'à moitié réalisée ; et la vie du monde n'est pas à son terme. Il va se développant, grandissant, chaque jour plus beau. Nous jugerons Dieu à son œuvre quand, pleinement épanouie, elle sera sortie du marbre informe dans lequel il la taille.

En attendant, n'a-t-il pas déjà donné, dans des hommes comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les François de Sales et les Vincent de Paul, dans les œuvres sociales comme toutes les institutions de la charité chrétienne, un premier dessin de ce que sera, un jour, l'homme créé et dirigé par lui, la société marchant sous ses lois ?

Que les catastrophes comme celle que nous regrettons, que les morts comme ceux que nous pleurons, nous soient un flambeau et une voix.

Un flambeau qui nous éclaire sur les écueils que notre science doit éviter ;

Une voix qui nous appelle à la fraternité, à l'amour de la patrie, à la foi en l'au delà, à l'amour de Dieu, à la confiance dans les mérites de ceux qui ne sont plus, et dont la solidarité humaine et la fraternité chrétienne font bénéficier ceux qui restent et la patrie.

Mgr CHOLLET, Evêque de Verdun.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'instruction chrétienne des enfants.**
III. — **L'œuvre des Séminaires et les vocations ecclésiastiques.**
IV. — **Adoration.** — LENNON, adoration prêchée (retour de Mission), *du 19 au 26 Novembre*. Président, **M.** le chanoine Cardinal, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — La messe pour les défunts de l'**Œuvre des Campagnes** sera dite à la Cathédrale (autel de Saint-Joseph), lundi 20 Novembre, à *8 heures*.

Pour les victimes de la *Liberté*. — En demandant des prières à ses diocésains pour les victimes de la catastrophe de Toulon, Monseigneur l'Archevêque de Sens avait exprimé le désir de recueillir des offrandes en faveur des familles atteintes par cette terrible épreuve.

Au nom des parents des victimes, Mgr l'Evêque de Quimper s'est empressé de faire parvenir au vénéré Prélat l'expression de sa vive et respectueuse reconnaissance.

Nécrologie. — Nous avons le douloureux regret d'annoncer aujourd'hui la mort d'un prêtre universellement sympathique, M. Morvan, ancien vicaire de Carhaix, emporté en pleine jeunesse par un mal qui ne pardonne guère et dont l'issue hélas ! ne faisait plus de doute depuis quelque temps déjà. Avant de quitter définitivement sa paroisse de Carhaix, il avait demandé un congé et était venu au presbytère hospitalier du Relecq-Kerhuon. Les soins tendres et dévoués qu'il y a reçus n'ont pu que prolonger un peu sa

vie et adoucir ses derniers jours. Il voyait son état et, « pour l'exemple », demanda lui-même à recevoir les derniers sacrements alors que sa fin ne semblait pas encore imminente. Il s'est éteint doucement le 11 Novembre.

L'enterrement de M. Morvan a eu lieu, lundi, au Relecq, au milieu d'une grande affluence de fidèles (plusieurs venus de Carhaix), devant une assistance nombreuse de prêtres, parmi lesquels on remarquait M. le Vicaire général Cogneau ; MM. les chanoines Fleury, curé de Landerneau, et Billant, curé de Saint-Martin de Brest ; MM. les Curés de Carhaix, de Guipavas, de Plougastel-Daoulas, M. le Recteur de Saint-Pierre Quilbignon, M. Gloanec, ancien Principal de Lesneven, M. Livinec, aumônier, etc. Puissent ces marques de sympathie être une consolation pour la famille du regretté défunt, en particulier pour sa vénérable mère qui a la douleur de lui survivre, pour sa sœur religieuse et ses deux frères missionnaires !

M. Morvan (Jean-Joseph), né à Quimper (Saint-Corentin), le 26 Février 1870, ordonné prêtre le 24 Mars 1894 ; vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, 26 Mars 1894 ; à Carhaix, 25 Juillet 1898 ; démissionnaire en Septembre 1911 ; décédé le 11 Novembre 1911.

R. I. P.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de la Fédération des Associations de Familles du Finistère.

Comme nous l'avions annoncé, la Fédération des Associations de Familles du Finistère a tenu dimanche dernier, salle Jeanne-d'Arc, à Quimper, son assemblée générale, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc.

Plus de 800 hommes, accourus de toutes les parties du diocèse sur l'appel de leur Comité, se pressaient, dès 2 heures, dans la salle des conférences. Nobles, ouvriers et paysans étaient mêlés et se trouvaient unis dans une même inébranlable résolution : défendre, coûte que coûte, l'âme de leurs enfants contre le sectarisme haineux qui menace leur foi.

‡ ‡

Monseigneur ouvrit la séance par un salut de bienvenue à tous, et un chaleureux remerciement à M. J. Guiraud, qui avait bien voulu venir, de l'autre bout de la France, nous apporter le concours de sa lumineuse parole et l'aide de sa vaillante expérience dans la lutte que nous soutenons. Puis Sa Grandeur donna la parole à M. de Kerangal, trésorier du Comité, pour la lecture de son rapport sur l'organisation de la Fédération dans le diocèse et son rattachement à l' « Union » de Paris.

M. de Kerangal traite successivement de l'Association cantonale et de ses sections paroissiales (1) ; de leur groupement en Fédéra-

(1) Le diocèse compte, croyons-nous, 31 Associations de Familles dont 29 ont adhéré à la Fédération. N. R.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tion diocésaine et du rattachement de celle-ci à l' « Union ». Comme moyens de propagande il signale le recours au Comité des conférenciers diocésains et la diffusion du Bulletin de l' « Union », *Ecole et Familles*. Pour assurer les ressources nécessaires à chaque groupement, il insiste sur la nécessité de la cotisation personnelle de chaque membre, et sur la création de caisses à tous les degrés de l'organisation. Il termine en présentant l'état de la caisse du Comité, à la fin de cette première année.

Comme conclusions de ce rapport, Monseigneur fait approuver par l'assemblée : 1° l'adhésion de la Fédération à l' « Union » ; 2° les prélèvements à opérer sur chaque caisse pour la Fédération diocésaine et l' « Union ». Sa Grandeur insiste sur la création des sections paroissiales, recommande de nouveau à toutes les associations le Comité des conférenciers, qu'il voudrait plus nombreux, et donne la parole à M. le colonel Hugot-Derville.

C'est de l'action des associations que doit traiter le rapporteur, et il la traite à fond. Le but premier de toutes nos Associations, dit-il, a été la surveillance de l'école publique, pour y maintenir la neutralité promise par la loi ; ce but reste encore le leur et, pour l'atteindre, toutes doivent travailler vaillamment et sans aucun répit. L'action de nos Associations n'a pas été sans fruit, et M. Hugot-Derville nous en apporte les preuves. Mais la victoire n'est cependant pas complète, et donc nous devons lutter encore. Le rapporteur nous indique les moyens à employer : l'appel à l'instituteur, le recours au ministre et au Conseil d'État. En fait, l'opinion est avec nous, et nos adversaires eux-mêmes sont si convaincus de la légitimité de nos revendications, qu'ils se divisent pour savoir comment nous combattre efficacement.

Mais réclamer la neutralité à l'école publique ne saurait être assez pour des parents chrétiens, et il leur faut donner un caractère plus affirmatif à leurs revendications. Ils doivent se soucier de la formation religieuse de leurs enfants, et ils ne sauraient mieux le faire qu'en créant, en protégeant, en aidant les écoles libres. Ce sont sans doute de nouveaux sacrifices qu'on leur demande ; mais ces sacrifices, ils doivent les faire. Ces sacrifices aussi, ils peuvent les rendre moins onéreux en réclamant la R. P. (Répartition proportionelle) scolaire... Le rapporteur ne veut pas parler de ce sujet dont doit nous entretenir M. Guiraud, et il termine en déposant les conclusions de son rapport aux mains de Mgr l'Evêque.

Sa Grandeur remercie chaleureusement le Colonel du magistral rapport que tous ont suivi si attentivement et applaudi si souvent ; elle fait adopter par acclamation la persévérance dans la lutte contre l'école sectaire ; et, comme le temps presse, il donne la parole à M. J. Guiraud.

† †

Le vaillant universitaire ne s'est pas plutôt levé que des bravos enthousiastes éclatent. C'est pour l'entendre que ces 800 hommes sont venus, et leurs bravos lui disent qu'ils sont prêts à suivre la

voie qu'il leur indiquera pour garder leurs écoles et défendre l'âme de leurs enfants !

M. Guiraud commence par s'excuser d'avoir osé accepter l'invitation qui lui était faite ; mais l' « Union » dont il est le président se prépare à mener dans toute la France une ardente campagne en faveur de la R. P. scolaire, et il a voulu que le mouvement partît du diocèse de Quimper, l'un des plus catholiques des diocèses de France. Il va donc parler de la R. P. scolaire, qui est l'unique solution à la crise terrible par laquelle nous passons.

Et d'abord, cette R. P. est juste. Tous contribuent également à la formation du budget, tous ont donc droit à une égale part de ce budget en faveur de leurs enfants ! En priver les catholiques est une injustice et une iniquité ! Ce principe de la R. P. scolaire est admis dans beaucoup de pays, admis dans des régions protestantes, il faut qu'il soit admis en France ! Et qu'on ne dise pas que c'est là un rêve irréalisable ! La France a toujours faim et soif de justice et d'égalité, et la France imposera la R. P. scolaire dès qu'elle la connaîtra.

Le tout est donc de la faire connaître, et, pour y arriver, l'orateur nous recommande les conférences, les tracts, les affiches, l'appel aux journaux, etc. Puis il descend à la pratique. C'est dans les communes, tout d'abord, qu'il faut établir la R. P. M. Guiraud nous dit comment nous y prendre, comment doit procéder un conseil municipal pour rester dans la légalité en cette matière, comment briser la mauvaise volonté des préfets si elle venait à intervenir, puis il termine par un cri d'espérance au succès final de la campagne.

Les applaudissements et les bravos répétés, qui ont si souvent interrompu cette conférence lumineuse, ont prouvé à l'éminent orateur que ses nobles pensées et ses généreux sentiments trouvaient un écho fidèle dans son nombreux auditoire. Aussi, lorsque Monseigneur lui dit, en le remerciant : « Monsieur Guiraud, vous avez parlé comme un Breton », Sa Grandeur a-t-elle traduit la pensée de tous. Oui, M. Guiraud est nôtre, si, pour donner droit de cité chez nous, il suffit d'avoir obtenu une place dans nos cœurs et d'avoir laissé un impérissable souvenir dans nos âmes.

C'est après ce discours que Monseigneur fit voter les conclusions du rapport de M. Hugot Derville :

« L'assemblée générale de la Fédération des Associations de familles du Finistère, après avoir entendu le rapport de M. Hugot Derville et la conférence de M. Guiraud,

1° Invite les Associations à persévérer, plus que jamais, dans l'œuvre entreprise pour la surveillance de l'école publique, en réclamant la neutralité scolaire promise par la loi ;

2° Emet le vœu que chaque Association intéresse activement les parents aux questions de l'école et développe en eux le sens de leurs droits et de leurs devoirs dans l'éducation des enfants ;

3° Adhère à la campagne adoptée par l'Union des Associations catholiques en faveur de la R. P. scolaire, et donne mandat à son

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Comité d'envoyer des instructions, à ce sujet, aux Associations cantonales, et de préparer les pétitions à adresser aux corps élus du département. »

Toutes ces conclusions, inutile de le dire, furent adoptées par acclamation.

†

Et maintenant l'Evêque se lève et va dire le dernier mot de la réunion. Jamais, peut-être, Monseigneur n'a aussi profondément remué les âmes de ses auditeurs ; jamais il ne les a eues plus complètement dans la main, et aujourd'hui comme toujours il ne les a eues que pour les donner à Jésus-Christ. Et comme elles ont été à Jésus-Christ en l'écoutant ! Ceux-là qui l'ont entendu et qui me lisent savent bien que je n'exagère pas, que je ne dis même pas toute la vérité ; car il est des impressions qu'on ne traduit pas, elles sont trop profondes.

On veut, dit en substance Sa Grandeur, imposer à la France un enseignement sans Dieu, un enseignement contre Dieu. C'est une tyrannie, une cruelle et inacceptable tyrannie !... C'est une tyrannie pour les pères de famille, auxquels on vole l'âme de leurs enfants. Livrer ces enfants à une école qui les conduirait à l'incrédulité ne serait pas seulement une faiblesse, ce serait un crime ; et les parents ne seraient plus des catholiques si ce crime, ils le commettaient. Les Bretons ne le commettront pas !

Cet enseignement sans Dieu est une tyrannie, une odieuse tyrannie pour les enfants. Ce sont des âmes baptisées, et ces âmes ont le droit d'apprendre, à l'école, à connaître, à aimer et à servir Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce droit, on le leur enlève avec une perfidie qui n'a pas eu de semblable depuis Julien l'Apostat.

Cet enseignement sans Dieu est une tyrannie, une infâme tyrannie pour les instituteurs qui se voient obligés de le donner ou de perdre leur pain avec leur place, et nous leur faisons l'honneur de croire que, s'ils avaient toute leur liberté, ils reculeraient devant ce crime qui consiste à tuer la foi dans l'âme de leurs élèves...

Cet enseignement sans Dieu est une tyrannie pour l'évêque, tyrannie à laquelle il ne saurait jamais consentir... Ah ! c'est en vain que les Jacobins me crient : vous, évêque, vous n'avez pas le droit de défendre à vos enfants l'entrée de telle école où ils perdront leur foi ; vous n'avez pas le droit de leur défendre des livres qui bafouent leur religion et calomnient l'Eglise catholique leur mère ; vous n'avez pas le droit de leur dire : quittez ce maître qui ne sait vous donner qu'un enseignement scandaleux... Oui, c'est en vain qu'on me crie ces choses, l'Evangile de Notre Seigneur me trace une autre voie, et cette voie je la suivrai, pour obéir à Jésus-Christ qui me demandera un jour compte de ces âmes qui me sont confiées ; je continuerai, malgré les menaces, malgré les persécutions, malgré tout, à dire à mes enfants : n'allez pas à cette école, elle est mauvaise ; n'usez pas de tels livres, ils sont impies ; n'écoutez pas tel maître, il est sectaire, — et ce faisant, j'accomplirai mon devoir, tout mon devoir, et mes chrétiens m'écouteront, j'en ai la ferme confiance !...

Encore un fois, il est impossible de rendre l'impression causée dans l'auditoire par cette parole de flamme, que nous regrettons de rendre si mal. Mais lorsque Sa Grandeur parlait de la résistance à opposer aux lois iniques et aux tyrannies des sectaires, il y avait, chez tous les vaillants chrétiens qui l'écoutaient, une explosion d'indignation, et on sentait dans tous les cœurs, on lisait dans tous les yeux la virile résolution de lutter jusqu'à la mort plutôt que de céder. Oui, Monseigneur, ce jour-là, vos Bretons vous ont dit hautement qu'ils vous suivraient, et vos Bretons tiendront parole. Leur devise est là : *Potius mori quam fœdari.*

***

Rédéné. — **Persécution.** — On nous écrit, le 14 Novembre :

« Deux bonnes religieuses de Kermaria se dévouent depuis longtemps, dans notre paroisse, à l'instruction chrétienne des enfants. Chaque jour, à midi, elles rassemblent autour d'elles ces pauvres petits à qui le programme officiel de nos écoles dites « neutres » défend de parler de Dieu et de leur âme, et leur apprennent leurs prières et leur catéchisme. Crime épouvantable ! Il y a là certainement un danger pour la paix du pays !...

» Donc nos bonnes Sœurs avaient reçu ordre de se disperser pour le 15 Septembre. Plusieurs fois, la gendarmerie d'Arzano eut à leur rendre visite... pour constater que l'ordre restait sans effet.

» Hier, lundi 13 Novembre, ce fut autre chose. Tout était bien calme dans le bourg de Rédéné lorsque, vers 2 h. 1/2, on apprend que la maison des religieuses est envahie par les membres du parquet de Quimperlé : juge d'instruction, procureur de la République, greffier, gendarmes, rien ne manque. Ils sont six contre deux pauvres femmes.

» A la première nouvelle, M. le Recteur étant absent, M. le Vicaire descend sur la place. Il n'y a là que deux ou trois autres personnes, l'envahissement de la maison des Sœurs s'étant fait en silence. M. le brigadier d'Arzano veut faire évacuer la place, mais M. le Vicaire lui répond qu'il est bien libre de se promener. Là-dessus, le brigadier va en référer au procureur de la République et... ne revient pas.

» Mais que signifie ce son de cloches ? C'est le tocsin ! Aussitôt la place se couvre de monde, et les larmes qui montent aux yeux de plusieurs prouvent combien les Sœurs sont aimées.

» Au son des cloches, le Procureur de la République a tressailli. Vite, il est sur la place et, apercevant M. le Vicaire, il lui demande qui a donné ordre de sonner le tocsin. « C'est moi, Monsieur. » — « Ah ! c'est vous ! vous voulez donc ameuter la population contre nous ? » — « Je ne veux aucunement ameuter la population, mais je tiens à ce qu'elle voie comment l'on traite nos Sœurs et qu'elle puisse leur dire « au revoir », si vous nous les enlevez ». — « Très bien ! il ne s'agit pas d'enlever les Sœurs ; et si, dans

Archives diocésaines d Q nper et Léon

cinq minutes, le tocsin n'a pas cessé, je vous fais arrêter. » — « Monsieur, la population est maintenant prévenue, je puis faire cesser la sonnerie. »

» Cependant, chez les bonnes Sœurs, on perquisionnait. Tout est fouillé, armoires, tables, bureaux, et l'on saisit tout. Pas de respect même pour les secrets de famille ; lettres, cartes postales, tout est pour ces messieurs « pièces à conviction ». L'on cherche partout, jusque dans les meubles les plus intimes.

» L'une des religieuses a pu se barricader dans sa chambre ; il faut enfoncer la porte. Vite on réquisitionne un ouvrier forgeron. Un pauvre malheureux accepte cette pénible besogne, en l'absence de son patron et malgré la défense formelle de la femme de ce dernier. Hâtons-nous d'ajouter que cet homme n'est pas de Rédéné et que, séance tenante, on lui a signifié son congé. La pauvre porte ne résiste pas longtemps et toute la population peut voir le brigadier d'Arzano saisir le bras de la religieuse, en criant : « Au nom de la loi, je vous arrête ».

» Désormais nous ne voyons plus rien, les fenêtres sont fermées et les rideaux bien tirés. Que se passe-t-il ?... Nous le savons ensuite. La perquisition a continué et quatre procès-verbaux ont été dressés : un à chacune des religieuses, un à la propriétaire de la maison et un à M. le Vicaire.

» Vers les 4 h. 1/2-5 h., tout est terminé et ces messieurs de la justice regagnent leur voiture... Et maintenant, nous attendons le procès. » « J. E. T. »

Jeunesse Catholique. — **Congrès de Recouvrance.** — Nous n'avions pu qu'annoncer brièvement le Congrès de Jeunesse Catholique tenu, le 5 Novembre, à Saint-Sauveur de Brest. Il est un peu tard pour en donner aujourd'hui un compte rendu même succinct. Admirablement réussi, ce Congrès réunissait plus de 300 jeunes gens représentant les nombreux groupements de la région brestoise.

Nous nous faisons un devoir de reproduire, dans la *Semaine religieuse*, la lettre que Mgr l'Evêque avait écrite, avant le Congrès, à M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, aumônier diocésain de la Jeunesse Catholique.

Cher Monsieur Le Curé,

L'annonce de votre Congrès de Saint-Sauveur me réjouit. J'espère que les jeunes gens répondront en très grand nombre à l'appel du clergé. Mon désir le plus vif est de voir des groupes de Jeunesse Catholique se fonder dans tout le diocèse. Dites à vos congressistes qu'ils doivent se faire les apôtres de leur association. La meilleure façon de réussir dans cette propagande sera de faire preuve partout d'un esprit chrétien loyal et profond et de servir la cause de Notre Seigneur, en suivant toujours filialement les directions du Pape et de l'Evêque. Je connais les sentiments qui les animent, et je me réjouis d'avance du bien qu'ils feront, comme je vous félicite de celui que vous leur faites vous-même avec vos confrères.

Je bénis de tout cœur le Congrès et tous ceux qui y prendront part, et je vous charge de les assurer de mon profond et religieux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,

2 Novembre 1911. *Evêque de Quimper et de Léon.*

Pour les bretons émigrés. — On nous adresse l'appel suivant que nous nous empressons de publier, en le recommandant à la bienveillante attention de nos lecteurs :

« Depuis quelques jours arrivent à Trélazé de nombreux émigrés bretons, venant surtout des pays de Brasparts, Concarneau et Fouesnant. Ils y viennent, la plupart, ignorant la présence d'un aumônier breton à Trélazé et sans lettre de recommandation. Par suite, ces pauvres gens s'adressent à la première pension venue, où leurs convictions religieuses sont battues en brèche dès le premier jour. Dès lors aussi, l'influence de l'aumônier devient très difficile et, ce qui aggrave la situation, il lui faut plusieurs semaines pour connaître le nom et le lieu de pension de l'émigré ; quand il l'a su, il arrive hélas ! souvent trop tard : le mal a déjà fait son chemin.

» D'ici quelques semaines, j'espère pouvoir indiquer, dans la *Semaine religieuse*, les moyens les plus pratiques pour venir en aide à nos émigrés.

» Que Messieurs les Curés et Recteurs intéressés soient bien persuadés que je suis à leur entière disposition pour tout ce qui intéresse leurs paroissiens transplantés ici.

» Le registre qui a été dressé pour Poullaouen, sur la demande de M. le Recteur, et qui se termine également pour Plonéour-Lanvern (sur semblable demande), va être également achevé, je l'espère, au 1er Janvier, pour toutes les paroisses. Chers confrères, aidez-nous de vos prières dans la tâche si ardue d'aumônier d'émigrés !

» H. Dibou,

» *Aumônier des Bretons, à Trélazé.* »

Nos Instituteurs libres et la loi sur les Retraites. — Sur le désir exprimé par NN. SS. les Evêques de Bretagne et pour discuter un programme tracé par Leurs Grandeurs, les directeurs diocésains et les présidents des sociétés de Secours mutuels d'instituteurs privés des cinq départements de Bretagne se sont réunis à Vannes, le mardi 7 Novembre.

De 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures, l'application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes à nos maîtres et maîtresses de l'enseignement libre a été envisagée, sous tous les aspects, par des hommes compétents et dévoués qui avaient répondu à l'appel de leur évêque.

Les conclusions de l'assemblée vont être transmises immédia-

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

tement à NN. SS. les Evêques et au bureau de chacune des sociétés de Secours mutuels.

Nos maîtres et nos maîtresses libres peuvent être assurés du dévouement éclairé avec lequel seront tranchées pratiquement aussi bien cette question principale de l'application de la loi du 5 Avril 1910 que les questions connexes, très importantes aussi, avec la première soulevée.

(Bulletin des Œuvres, du diocèse de Vannes.)

Œuvre diocésaine des projections. — Les encouragements que Mgr l'Evêque a bien voulu donner, lors des retraites ecclésiastiques, produisent d'heureux fruits et voici déjà doublé le nombre des abonnés projectionnistes. C'est un devoir pour nous de répondre à la confiance de Monseigneur. Nous pensons donc augmenter de plus en plus le nombre des séries.

Bientôt nous pourrons mettre à la disposition des abonnés, en plus des séries du dernier catalogue, les nouveautés du Congrès des projections 1911 : *Ste Elisabeth, la Samaritaine, l'Enfant prodigue, le bon Samaritain, la résurrection de Lazare ;* séries artistiques d'après nature, en couleur — qui continuent celles déjà si goûtées de Ste Cécile, S. Tarcisius et de Bethléem et Nazareth pour la vie de N. S. *La Voix des clochers, le Noël du soldat* avec partition musicale charmeront également.

Enfin, poursuivant l'apostolat par l'image auprès des enfants des catéchismes, aux 5 séries sur la liturgie, à la messe expliquée, à la Bible, au catéchisme de la Bonne Presse, nous avons voulu ajouter un enseignement plus étendu et plus particulier, et nous venons d'établir une collection catéchistique d'après le catéchisme du diocèse.

Cette collection comprend 12 séries :

Séries.	Vues.	Séries.	Vues.
1re les 6 premières leçons.	24	7e leçons 21 à 24	20
2e leçons 7 à 10	24	8e — 25 à 27	28
3e — 11e	24	9e — 28 à 30	22
4e — 12-13	22	10e — 31 à 33	20
5e — 14 à 18	24	11e — 34 à 40	28
6e — 19-20	22	12e — 41 à 44	20

Une 13e série donne en détail la vie de N. S. Jésus-Christ d'après G. Doré : 40 vues.

Ajoutons la magnifique série en couleur, 35 vues, sur l'Eucharistie, et pour le carême 5 conférences sur la divinité de N. S.

C'est déjà un petit arsenal que nous mettons à la disposition des confrères, et nous avons bon espoir de ne pas piétiner sur place et d'augmenter encore notre catalogue.

Les abonnés de cette année ont eu l'amabilité de nous féliciter de la régularité des expéditions. Nous donnerons tous nos soins pour mériter le même compliment.

Qu'on nous permette de demander aux confrères, de vouloir bien indiquer sur leur lettre de demande :

1° Le jour pour lequel les vues leur sont nécessaires ;

2° A quel auditoire ou pour quels spectateurs elles sont destinées.

En cas d'absence d'une série demandée, ces indications nous sont utiles pour attendre, si possible, la rentrée de cette série ou pour prier le confrère qui la détient d'expédier directement au lieu de nous la renvoyer ici, — ou bien, dans le second cas, nous sommes plus à même de choisir une série rapprochante de celle demandée.

Enfin, nous informons les projectionnistes futurs que quelques occasions sont en vente à l'Œuvre diocésaine ; et nous rappelons que nous serons avec plaisir à la disposition de ceux qui désireraient une leçon de pratique ; ils n'ont qu'à écrire un mot 35, rue de Brest, Quimper, pour fixer l'heure et le jour, afin d'être sûrs de trouver celui qui sera très heureux de les aider à l'apostolat si fécond par les projections.

M. Frot.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, outre les audiences habituelles aux cardinaux préfets ou secrétaires des Congrégations, a donné de nombreuses audiences particulières. Il a reçu notamment : Mgr Doucéré, vicaire apostolique des Nouvelles-Hébrides, accompagné du R. P. Copéré, procureur général des Pères Maristes, auxquels appartient l'évêque missionnaire ; le R. P. Rousseau, assistant général des Marianistes ; le T. R. Frère Jean-Joseph, supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne, etc.

— **Vers la canonisation de Jeanne d'Arc.** — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, est à Rome depuis une semaine et a été déjà reçu par le Pape. Il a voulu, on le sait, apporter lui-même au Saint-Père et à la Sacrée Congrégation des Rites les documents relatifs à trois miracles obtenus par l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et présentés pour le procès de sa canonisation.

Dans la lettre qu'il a adressée à ses diocésains pour annoncer son voyage, Mgr Touchet a rappelé où en est la « chère cause » et ce qui reste à accomplir. Repris le 5 Juillet dernier à Orléans, le procès vient de se clore le 2 Novembre après soixante-quatre sessions de huit heures en moyenne.

Mgr l'Evêque d'Orléans recommande le procès romain aux prières de ses diocésains. Toute la France catholique s'y associera.

— **Les « titres » des nouveaux cardinaux.** — On annonce que le titre de Sainte-Sabine a été assigné à Mgr Amette ; Mgr Dubillard recevra, sur sa demande, celui des Saints-Pierre-et-Marcellin. Le titre de Sainte-Marie de la Victoire sera attribué à Mgr de Cabrières. Il est probable que le Rme P. Billot aura la diaconie de Sainte-Marie *in Vid*, où se trouve la prison de saint Paul.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

Meaux. — **La statue de Bossuet.** — L'hommage préparé à l'illustre orateur qui honore à jamais l'éloquence de la chaire, Bossuet, a pris, le 29 Octobre, à Meaux, les proportions d'une manifestation nationale. Vingt-cinq évêques, ayant à leur tête les Eminentissimes cardinaux de Reims et de Malines et Mgr l'Archevêque de Paris, une députation officielle de l'Académie, conduite par M. Mézières et M. Jules Lemaître, assistaient, au milieu d'une foule immense, à l'inauguration du monument grandiose élevé dans la cathédrale à la mémoire de celui que l'histoire appelle l'Evêque de Meaux.

Le matin, dans une salle de la ville, M. Lemaître avait finement loué Bossuet académicien, et S. E. le cardinal Mercier avait exalté le philosophe chrétien.

Le soir, à la cathédrale, l'éminent Evêque d'Orléans fit un panégyrique superbe du « sublime docteur et du saint évêque », et, le proposant à l'imitation de son auditoire enthousiasmé, il demanda à celui-ci « de s'attacher à l'enseignement des vertus du docteur et de se pénétrer des vertus de l'Evêque ».

Rome avait approuvé d'avance cette cérémonie religieuse commémorative, dans une lettre où S. E. le cardinal Merry del Val, parlant au nom du Saint Père, saluait en la personne de Bossuet l'évêque, l'orateur, « dont le génie chrétien fut la gloire de la France, de l'Eglise, et l'on peut dire de l'humanité entière. »

« Pour nous, dit la *Semaine* de Rouen, associons-nous à ces hommages en relisant quelques pages des *Méditations* ou des *Opuscules*, ou bien encore en nous redisant à nous-mêmes quelle fut la piété de Bossuet. Le public chrétien ne le connaît pas assez sous ce rapport. S'il était mieux informé, il admirerait en lui autant, peut-être plus, le prêtre pieux, le vrai prêtre, que l'écrivain. Celui-ci, en effet, ne fut jamais qu'au service de celui-là.... »

Tours. — **Protestation contre un vol sacrilège.** — On sait qu'une basilique aussi vaste que riche s'élevait, avant la Révolution, sur le tombeau même du glorieux Patron de Tours, saint Martin. Une œuvre avait été fondée pour la relever de ses ruines et, malgré de grandes difficultés, avait fait construire une belle église sans toutefois réaliser tous les désirs. Les lois de Séparation de 1905 et 1908 avaient dévolu à la ville de Tours l'édifice et ses dépendances. Un décret du 23 Août 1911 vient de livrer à la même administration les fonds (titre de rente de 9.575 francs) qui avaient été constitués et réservés pour l'entretien du monument et du culte qui y est établi.

L'archevêque, Mgr Renou, a protesté éloquemment contre ce vol sacrilège en rappelant les titres inaliénables de la piété catholique à la propriété du sanctuaire.

« La Basilique de Saint-Martin, dit-il, a été construite exclusivement avec les offrandes volontaires des fidèles de la France et de l'étranger qui, depuis 50 ans, les ont versées entre les mains

de l'autorité ecclésiastique avec l'intention formelle et avérée que l'édifice à construire fût non seulement à la disposition de l'autorité diocésaine, mais sa propriété...

» La volonté des donateurs n'a pas besoin d'être démontrée ni interprétée, car ils sont encore, en grand nombre, vivants, et hier, ils revendiquaient, devant les tribunaux, ces sommes qu'on vient de détourner sacrilègement et de remettre à une administration civile qui fait profession d'athéisme et d'irréligion.

» Cette méconnaissance des intentions sacrées des fidèles est d'autant plus grave que ni l'Etat, ni le Département, ni la Ville n'ont contribué en rien à la construction du monument, n'ont versé la moindre somme pour la constitution du titre de rente aujourd'hui confisqué ; et que, pour l'un et pour l'autre, nos Prédécesseurs et Nous-même nous sommes soumis à toutes les minutieuses exigences des formalités légales, et avons obtenu de l'Etat toutes les autorisations nécessaires.....

» Nous protestons donc en Notre nom, au nom des souscripteurs vivants ou morts, au nom de tous les amis de Saint-Martin, et nous le faisons de toute l'énergie de notre âme d'évêque gardien des droits et des biens de l'Eglise. Nous étendons notre protestation à toutes les autres spoliations dont ont été victimes, dans le diocèse de Tours, notre mense, notre chapitre, nos séminaires, notre caisse de retraites pour les prêtres âgés et infirmes, nos cures, nos fabriques et nos communautés religieuses.

» L'iniquité est trop énorme pour que nous ne concevions pas, avec une profonde tristesse, de justes craintes pour d'autres intérêts. Quand on a fait une brèche aux lois inviolables du juste, fût-ce contre l'Eglise, il n'y a pas de raison pour qu'un jour ou l'autre, on ne porte atteinte aux établissements séculiers et aux fortunes particulières...

» Il y a une justice supérieure, qu'on le veuille ou non. Qu'on l'appelle justice immanente ou justice de Dieu, peu importe : tôt ou tard elle atteint les responsables... »

BIBLIOGRAPHIE

La Religion chrétienne, *simples notes*, par l'abbé Petiteau, Licencié en Théologie, Aumônier de l'Externat Saint-Maurille, à Angers. — 6e édition (du 11e au 15e mille), 1 volume in-12 de 886 pages, relié : **3** fr. **75**. (Librairie Amat, 11, rue Cassette, Paris (VIe).

L'ouvrage, approuvé par NN. SS. les Evêques d'Angers, de Laval, du Mans, d'Angoulême, d'Amiens, de Montpellier, etc, comprend :

1° Un cours d'Apologétique (416 pages), « *le plus complet et le plus actuel* ».

2° Un Exposé sommaire de la doctrine catholique (dogme, morale, liturgie) « *d'une admirable précision, où l'on trouve réellement tout* », dit L'Ami du Clergé (17 Nov. 1901).

Cinq éditions, épuisées en peu de temps, malgré l'abondance d'ouvrages similaires, attestent suffisamment la valeur de *La Religion chrétienne*.

Le Bouddhisme primitif, par Alfred Roussel, professeur de sanscrit à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 volume in-12. **Prix : 4 francs.** (Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On ne saurait trop féliciter M. Roussel d'avoir ainsi réuni en un volume ses brillantes conférences sur le Bouddhisme, données à Fribourg en 1905 et à Paris en 1911. Pour qui a lu la fameuse conférence de Brunetière de 1904, *sur les difficultés de croire*, le volume de M. Roussel prend une valeur apologétique de premier ordre... Il reste désormais acquis à la gloire du Christianisme que toute comparaison entre le Christianisme et le Bouddhisme serait aujourd'hui *nullement scientifique*.

(Annales religieuses des Prémontrés.)

Manuel de Sociologie. — Histoire, Théorie, Pratique. Par le R. P. A. Belliot, O. F. M. Beau volume in-8 cavalier (VIII-692 pp.), **10.00**. — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage ce qui n'existe encore probablement nulle part, c'est-à-dire une étude complète, intégrale, vraiment synthétique, enfermant dans l'heureuse division de son triple cadre toutes les questions constitutives de la Sociologie étudiée ici comme une science indépendante — non comme une simple rallonge de la théologie ou du droit.

Ajoutons que l'auteur l'a qualifiée à dessein de « Sociologie catholique », afin de faire ressortir le caractère hardiment « confessionnel » de ses doctrines — toutes en parfaite opposition avec les « faux dogmes » du jour.

Ce livre sera un excellent « vade-mecum » pour les conférenciers, les hommes d'œuvres, les séminaristes, les étudiants chrétiens, (et même les autres), et débordant d'intérêt pour tous ceux qu'intéresse le *Problème social* dans son ensemble ou dans son détail.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Le « Tract Populaire Illustré ». — Fondée en 1905, l'Association Franciscaine fait paraître depuis cette date une excellente feuille de propagande de défense religieuse et sociale.

Le Tract Populaire, crée pour le clergé et les personnes d'œuvres donne sous une forme vivante et claire une réponse populaire aux objections courantes et dans une page « Illustrée » condense les faits religieux et sociaux

Ce tract est bi-mensuel et se vend au détail et par abonnement. Conditions particulières pour les Œuvres. Pour recevoir 15 spécimens et prix de vente, adresser 0,20 cent. à M. Lahyre, 30, rue Dutot, 30, Paris (15e).

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements** de **conserves de Sardines** à **l'huile** et **autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

Les faits le prouvent.

Voici une malade qui, depuis dix mois, traîne une anémie qui l'épuise. Elle a été obligée de cesser tout travail et elle desespère de guérir, car depuis dix mois qu'on la soigne, elle n'a pu constater aucun mieux. Si nous disons : « Qu'elle prenne les Pilules Pink et dans trois semaines elle pourra reprendre ses occupations », on nous taxera peut-être d'exagération. Et cependant, dans bien des cas, nous pourrions émettre pour nos Pilules Pink semblables prétentions, et les faits viendraient démontrer que nous n'exagérons aucunement. En voulez-vous un exemple ? Mlle Pierrette Béroud, 4, rue du Marché, à Lyon-Vaise (Rhône), nous a écrit :

Depuis dix mois je n'étais pas en bonne santé. J'étais minée par l'anémie. Cela avait débuté par la perte de l'appétit et quelques malaises. Puis j'eus à me plaindre de douleurs aux jambes, de maux de tête persistants. J'entendais continuellement un bourdonnement dans mes oreilles. Je devenais plus faible et plus pâle chaque jour, ne pouvant monter un escalier ou le descendre sans être obligée de m'y reprendre plusieurs fois pour respirer et laisser les palpitations se calmer. J'avais suivi les ordonnances prescrites, pris des fortifiants, des toniques, mais sans qu'un soulagement appréciable se soit manifesté. J'avais depuis longtemps cessé tout travail. Je fus frappée de ce que de tous côtés on me conseillait de prendre les Pilules Pink. On m'a cité des guérisons que j'ai pu contrôler, les personnes guéries étant de notre voisinage. J'ai donc pris les Pilules Pink et les résultats ont été merveilleux. Dès la première boîte, un changement notable s'était produit. J'avais pris des couleurs, des forces, de l'appétit. J'ai continué le traitement et, au bout de trois semaines, j'étais si bien que j'ai pu reprendre mon travail. Depuis je me suis toujours bien portée. »

On ne doit pas compter sur un résultat aussi favorable dans tous les cas La durée du traitement des Pilules Pink varie suivant l'état du malade, l'ancienneté de sa maladie, mais on peut toujours compter sur un soulagement presque immédiat, une amélioration rapide et une guérison durable si l'on persévère un peu dans le traitement.

Les Pilules Pink guérissent les maladies qui ont pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, rhumatismes, épuisement nerveux, neurasthénie.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La tendance a été irrégulière et les cours se sont comportés diversement, selon les séances et les valeurs.

La Rente Française n'a pas conservé à 95,45 toute l'avance qu'elle avait acquise. Les Fonds Russes se sont alourdis. Tassement du Portugais à 66,25. L'Extérieure se maintient à 93,60. Reprise du Turc à 69,70.

Nous constatons encore la bonne tenue des Fondé Argentins L'emprunt 4 1/2 °/₀ 1911, entièrement libéré, est demandé à 98,85 et le non libéré à 99.95. Cét emprunt, amortissable dans un délai maximum de 39 années est destiné, comme on sait, à l'exécution de nombreux travaux publics qui permettront à la République Argentine de tirer de plus en plus parti de son sol si favorisé par la nature

Le Crédit Lyonnais a été ramené à 1 538. On retrouve le Comptoir d'Escompte à 945 et la Société Générale à 795.

La comparaison du bilan au 31 Août 1911 de El Hogar Argentino avec celui de l'exercice précédent permet de constater que le chiffre des prêts hypothécaires est en augmentation d'environ 28 millions de francs, et que les bénéfices nets sont passés de 9.500 000 francs à 11.290.000 francs.

Les Omnibus sont revenus à 678. Indécision du Métropolitain à 681. Le Nord-Sud est monté à 289.

Le Rio Tinto est monté à 1 642 ex-coupon de 23 fr. 24 et le Boléo à 765

La Sosnowice est lourde à 1.508. Progrès de la Briansk à 500.

Les actions Naphte Lianosof se traitent à 425. Les porteurs de certificats provisoires sont informés que l'échange de ces titres contre des actions définitives s'effectue actuellement par l'entremise de la Banque Russo-Asiatique

L'assemblée générale de la Banque Franco-Américaine a approuvé à l'unanimité les comptes pour l'exercice 1910-1911, se soldant par un bénéfice net de 1.573 041 fr. 70. Le dividende a été maintenu à 5 °/₀, soit 25 fr par action ancienne et 6 fr. 25 par action nouvelle, libérée à Fr. 125 au 30 Juin 1911.

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,

seul représentant des HARMONIUMS Christophe et Etienne.

Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

LA FINETTE

EAU-DE-VIE PUR VIN

Produit rigoureusement *naturel*. Arome délicieux. Prix 2 fr. 50 le litre.

Envoi gratis d'échantillons.

TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 24 Novembre 1911.** N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, établissant l' « Union des Catholiques » du diocèse de Quimper et de Léon (à suivre) ; Nouvelle délimitation de paroisses ; Nomination ; Décès.

II PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Nécrologie ; La Fête de la Présentation au Grand Séminaire ; Loc-Eguiner-Ploudiry ; Plounéour-Trez ; Devant les tribunaux ; Pour les écoles chrétiennes.

III. — Chronique générale : Rome ; Le procès de canonisation de Jeanne d'Arc ; Episcopat ; etc.

IV. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Novembre. — 25e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. Sainte Vierge *(au Supplément ; du 2e Dimanche de Novembre)*. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Silvestre, Abbé, du Dimanche et de S. Pierre d'Alexandrie, Evêque, Martyr.

Vêpres de la Sainte Vierge, avec mémoires du suivant, de S. Silvestre et du Dimanche.

Lundi, 27. — S. Didace, Confesseur *(du 13 Novembre)*. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — De la férie. — Ou office votif des Sts Apôtres ; semi double. Rouge.

Mercredi, 29. — S. Hoardon, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — S. ANDRÉ, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 3. — 1er Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lennon	du 24 au 26 Novembre.
Plouézoc'h	du 27 au 30 —
Ploaré	du 1er au 6 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, établissant l'*Union des Catholiques* du Diocèse de Quimper et de Léon.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — Je viens vous annoncer la création d'une « Union des Catholiques » dans le diocèse de Quimper et de Léon.

Vous n'ignorez pas que la région de Brest et la ville de Quimper possèdent déjà des Unions de ce genre. J'ai eu l'occasion de voir et de féliciter les bons catholiques qui en font partie, et de leur dire le grand bien que j'attends de leur Association.

L'heure est venue d'étendre au diocèse tout entier une institution que le Pape conseille, et que je crois destinée à servir efficacement la cause de Dieu et des âmes, si elle est bien comprise.

Vous en connaissez le but, qui est de grouper plus étroitement et plus activement les fidèles autour de leur Evêque et de leurs prêtres, sur le terrain religieux, pour mieux défendre l'Eglise par l'organisation qu'ils opposeront à ses ennemis et par le concours qu'ils donneront aux œuvres.

Il ne s'agit pas de changer quoi que ce soit à la vie organique de l'Eglise. Dans le fonctionnement de la hiérarchie, dans l'exercice du culte, dans l'administration des sacrements, dans la direction des âmes, dans le gouvernement du diocèse ou de la paroisse, rien ne peut, rien ne doit être modifié. D'ailleurs, c'est dans cette organisation même que notre Union trouvera son cadre.

Mais il y a quelque chose à modifier dans la manière dont les fidèles comprennent leurs devoirs à l'égard de l'Eglise.

Notre diocèse est vraiment chrétien. Pour la plupart, vous pratiquez sincèrement votre religion. Et cependant, d'année en année, sans que la foi semble diminuer, la mentalité catholique faiblit, les mœurs se paganisent insensiblement, les traditions chrétiennes s'en vont, le souci de la vie de l'Eglise et du salut des âmes disparaît, et les consciences subissent sans se plaindre les lois les plus révoltantes et

semblent se résigner d'avance aux pires entreprises de la Franc-Maçonnerie.

L'Eglise est-elle donc plus faible que dans les temps anciens ? En elle-même, non. Même après la suppression de l'appui fragile que lui donnait le Concordat, elle garde sa force divine. Alors, sont-ce ses enfants qui sont plus faibles ? Entendons-nous. Peut-être à une époque de paix leur force eût été encore suffisante. Mais, dans la crise présente, sous le coup des lois actuelles et de celles que l'on prépare, vivant en pleine persécution, c'est-à-dire en pleine bataille, assaillis d'ailleurs par des influences païennes qui finissent par pénétrer les milieux les plus chrétiens, ils n'ont pas su faire passer dans leurs actes la vigueur de leur foi, ni coopérer comme ils l'auraient dû à l'action de l'Eglise, ni même lui garder les libertés auxquelles elle a droit.

C'est à cette situation que nous voulons porter remède.

Comment pourrons-nous le faire ? Sera-ce simplement en essayant de provoquer parmi vous une nouvelle poussée de foi catholique ? Oui. Nous ferons cet effort apostolique, et vous y répondrez certainement. Mais nous voulons mieux. Pour que cette foi plus vivante soit en même temps plus agissante, nous essaierons d'unir plus intimement et plus persévéramment l'action des laïques croyants à celle du Clergé.

Cela ne se faisait donc pas jusqu'ici ? Pas assez. Après avoir aidé le prêtre dans quelques unes de ses œuvres, vous ne voyiez pas qu'il eût besoin d'un concours plus suivi. Je ne veux pas être injuste. Vous avez eu une très belle attitude à l'occasion de la guerre faite à vos écoles libres et à l'occasion des inventaires. Cette épreuve passée, vous n'avez pas refusé au clergé l'obole qui devait suppléer au Budget des Cultes supprimé, et vous avez facilité son maintien dans les presbytères. Je vous demeure reconnaissant des services rendus à vos prêtres. Ils le méritent bien. Leur mérite ne diminue pas le vôtre. Permettez-moi seulement de vous dire ceci : Vous êtes-vous vraiment intéressés à la vie du diocèse, et par exemple à l'œuvre des vocations sacerdotales, — à la vie de la paroisse, et par là même au développement de la piété, à la fréquentation des écoles libres, à la sauvegarde de la foi de vos enfants dans les écoles publiques, aux groupements paroissiaux de jeunesse, aux œuvres de presse, de bibliothèques, de conférences, et d'une manière générale à la défense des libertés catholiques ? Vous êtes-vous sentis sincèrement solidaires de vos prêtres et de vos frères dans la foi ?

Mes Frères, cet effort a été fourni dans bien peu de paroisses, et, je dois le dire à votre décharge, peu de prêtres vous l'ont demandé.

L'Evêque vient vous le demander aujourd'hui, et le demander en même temps à ses prêtres.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

II. — L'Union que je vous propose entre prêtres et laïques aura un double but :

1° Faire naître et prospérer les œuvres utiles dans le diocèse et la paroisse ;

2° Organiser la défense catholique.

Je n'énumérerai pas ici les œuvres paroissiales ou diocésaines. Vous les connaissez. Elles fonctionnent sous vos yeux. Elles sont déjà nombreuses. Elles ne le sont pas encore assez. Il faut les varier selon les localités. Elles doivent s'adapter à tous les besoins, intellectuels, moraux, et même matériels, sans jamais perdre leur caractère nettement catholique, et en aboutissant toujours à l'apostolat. Vous montrerez, en travaillant avec le prêtre à leur fondation et à leur développement, la force et la fécondité de l'Eglise qui les inspire. Ce sera déjà la défendre que de faire éclater plus sensiblement la puissance de vie qui l'anime ; car la vie qui s'affirme impose le respect, même à ceux dont elle suscite la haine ; et, si l'Eglise, par l'action commune et constante de ses chefs et de ses membres, se montre encore plus hardie que jadis dans le mouvement de ses œuvres, l'opinion publique et ceux qui prétendent la conduire n'oseront pas l'attaquer avec la même insolence ou ne pourront pas le faire avec le même succès.

Mais il convient, en outre, d'organiser plus directement la défense catholique. Ce doit être le deuxième but de votre Union. Il suffirait à lui seul pour vous imposer l'organisation que je vous demande.

Considérez que vous, Catholiques, vous vous êtes laissé traiter, dans votre propre pays, non pas seulement en vaincus, mais en parias. On vous a pris vos libertés religieuses les plus essentielles. C'était pour vous des droits. Et, en vous les enlevant, on vous a laissé toutes vos charges, encore aggravées par l'entretien nécessaire de votre culte et de vos écoles. Même au point de vue humain, vous ne devez pas accepter cette situation injuste et humiliante. Alors même que vous seriez libres de l'accepter pour vous, vous n'êtes pas libres de l'accepter pour l'Eglise dont vous êtes les fils. Vous ne pouvez pas renoncer pour elle aux libertés qui lui sont dues. Ces libertés représentent pour elle et pour vous quelque chose des droits de Dieu. C'est un devoir de conscience de vous grouper pour les reconquérir peu à peu et les lui rendre. Je vous convie à remplir ce devoir.

Les peuples persécutés pour leur religion n'ont jamais recouvré leur liberté qu'en s'organisant. Ils ont comparé la situation qui leur était faite dans leur pays à celle de leurs compatriotes. Ils ont vu nettement les inégalités choquantes dont ils avaient à souffrir. Ils ne se sont pas contentés de se plaindre. Ils ont constitué des ligues pour imposer la reconnaissance de leurs droits. C'est dans leurs ligues qu'ils se

sont formés et entraînés à l'effort. Le jour où ces ligues, peu à peu accrues et fortifiées, ont fini par englober dans leurs rangs tout ce qui était honnête et loyal dans le pays, elles ont fait reviser les lois persécutrices. Voilà l'exemple à suivre.

Vos divisions vous empêchent de faire l'Union dont je vous parle sur le terrain politique. Rien ne peut vous empêcher de la réaliser sur le terrain religieux. Je ne fais pas fi des questions politiques. Elles touchent à la vie même du pays. Vous ne vous en désintéresserez jamais. Mais l'intérêt de l'Eglise, c'est l'intérêt de Dieu lui-même et aussi l'intérêt de vos âmes. Il prime tous les autres. Il n'est pas seulement l'intérêt de quelques particuliers, il est l'intérêt de la nation tout entière. C'est donc lui qui doit rallier tous les croyants et régler leur action.

Fondée sur ce principe, que devra faire votre Union ?

D'abord, elle s'attachera, dans des réunions périodiques, à faire l'éducation de ses membres. Elle les éclairera sur les droits de l'Eglise, sur les lois qui les violent, sur la Séparation et ses suites. Elle leur rappellera que les catholiques ont le droit de croire en Notre Seigneur Jésus-Christ, le droit d'organiser leur vie conformément à leur foi, le droit de transmettre leur croyance à leurs enfants par l'éducation, le droit de posséder des lieux de culte, le droit de conserver en pleine propriété tout ce que leur a légué la piété des ancêtres, le droit d'exprimer librement et de manifester publiquement leur foi, le droit à la liberté de leurs prêtres, de leurs religieux et de leurs religieuses, à la liberté de leurs écoles et aux subsides du budget pour leurs maîtres, le droit au respect de l'Etat pour leur chef qui vit à Rome, le droit en un mot à toutes les conséquences pratiques de l'Evangile.

Or, tous ces droits sont aujourd'hui refusés ou contestés aux catholiques. L'Union leur apprendra à ne pas s'y résigner. Elle dictera, d'accord avec l'Evêque, la formule de leurs revendications. Elle leur enseignera qu'il faut faire entendre ces revendications sans répit, et qu'on ne doit jamais laisser s'invétérer dans les âmes l'idée que l'Eglise est sans titre et sans droits dans la société dont elle a été la mère.

Il y a des moyens d'agir sur l'opinion publique : la Presse, les pétitions, les conférences, les manifestations. L'agitation légale empêche la prescription du droit et en prépare le retour.

Pour faire prévaloir son programme de revendications religieuses, l'Union se contentera-t-elle d'une action générale sur l'opinion publique ? Ou bien recourra-t-elle à la politique ?

L'Union ne fait pas de politique proprement dite, puisqu'elle appelle dans ses rangs les catholiques de tous les partis politiques. Elle n'a donc pas de programme politique, et elle n'a pas de candidat à elle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il y a un principe de morale qu'elle est obligée d'inculquer à ses membres : c'est que, catholiques, ils doivent voter en catholiques. Le devoir que prêchent les Evêques dans leurs Mandements et les Curés en chaire ne peut pas être passé sous silence dans les assemblées de l'Union catholique.

L'Union n'aura donc pas ses candidats. Elle n'aura pas non plus de programme d'ordre purement politique. Mais elle dira à ses adhérents : « Vous connaissez le programme des libertés de l'Eglise. Votez tous pour des hommes qui soient prêts à le défendre ». *(A suivre.)*

II. Nouvelle délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les formalités exigées par le droit canonique, Nous avons, par ordonnance du 11 Novembre 1911, décrété l'annexion à la paroisse de Daoulas de quelques territoires détachés des paroisses d'Irvillac, de Saint-Urbain et de Dirinon.

Quimper, 22 Novembre 1911.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

III. Nomination. — Par décision épiscopale du 18 Novembre, a été nommé :

Recteur de Ploumoguer, en remplacement de M. Kersimon, décédé, M. Ménez, recteur de Rosnoën.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Thoër, diacre, décédé le 18 Novembre ;

M. Salaün, ancien vicaire de Plougoulm, décédé le 20 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'union des catholiques.**
III. — **L'œuvre des Séminaires et les vocations ecclésiastiques.**
IV. — **Mission.** — ILE DE SEIN, *du 6 au 24 Décembre.*

Mardi 28 Novembre, **récollection sacerdotale**, à Kerinou (Lambézellec), de 10 h. 1/2 à 3 heures.

Nécrologie. — I. On nous écrit :

« Samedi, 18 Novembre, à Plounéour-Trez, s'endormait pieusement dans le Seigneur, après plus de deux ans de maladie, un jeune diacre de la paroisse, M. l'abbé Thoër. Né en Février 1887, François-Marie Thoër eut le bonheur de trouver sur son chemin un vicaire zélé pour le recrutement sacerdotal et qui, ayant constaté ses bonnes dispositions, l'initia aux éléments de la langue latine. L'enfant se distingua au collège de Lesneven, tant par ses vertus que par ses brillantes facultés ; il y fit de fortes études dignement couronnées par la première partie du baccalauréat et le prix d'honneur. Bon collégien, M. Thoër fut aussi excellent séminariste. Ses amis de l'Académie bretonne eurent le plaisir de savourer maintes fois son sel gaulois, et tous ses condisciples remarquèrent son obéissance ponctuelle à la règle et son esprit surnaturel. Il n'a pu partir avec l'auréole du sacerdoce, il est resté diacre, comme saint François d'Assise dont il fut un fervent disciple. Sa pauvre mère eût été cependant si heureuse, après tant de sacrifices, de le voir prêtre de N. S. Jésus-Christ ! Il lui reste, avec le double mérite de sa pieuse intention et de son sacrifice chrétiennement accepté, la douce conviction d'avoir donné un élu au ciel. » ✱✱✱ »

II. Nous avons également le regret d'annoncer la mort de M. Salaün, ancien vicaire de Plougoulm, décédé le 20 Novembre, à l'âge de 49 ans.

Né à Plouguernaau le 24 Septembre 1862, M. Salaün (Louis-Marie) fut ordonné prêtre le 17 Mars 1888 et nommé vicaire à Saint-Jean-du-Doigt, le 29 Juin suivant. Transféré, le 4 Août 1897, à Plougoulm, il a exercé le saint ministère dans cette paroisse pendant quatorze ans. Au mois de Septembre dernier, l'état précaire de sa santé l'obligea à se démettre de ses fonctions. Il se retira à la maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon, où il vient de mourir.

III. Nous apprenons, par les journaux, la mort de Mgr Ardin, archevêque de Sens, décédé mardi matin, 21 Novembre.

Mgr Ardin, qui avait sacré (1893) notre dernier évêque mort, Mgr Valleau, daigna depuis prendre part à plusieurs fêtes solennelles dans notre diocèse, notamment le Couronnement de Notre-Dame des Portes, en 1894, et la Translation des Reliques de saint Pol de Léon, en 1897. Il était chanoine d'honneur de la Cathédrale de Quimper. C'est à ce titre que nous le recommandons d'une manière spéciale aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*.

R. I. P.

La Fête de la Présentation au Grand Séminaire. — Pour les fidèles en général, la Présentation, ce touchant anniversaire de la T. Sainte Vierge enfant, passe comme inaperçue. Il n'en est pas de même dans les communautés, spécialement dans les Séminaires, dont plusieurs — comme celui de Quimper — l'ont choisie pour leur fête patronale.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Mardi, pour la première fois, elle a été célébrée dans le nouvel établissement diocésain de la rue Verdelet. La chapelle, on le sait, est plus que modeste, étroite, et ne se prête guère aux cérémonies solennelles ; mais, ce fait même, comme l'a fait remarquer le prédicateur, en rappelant que la persécution n'est pas finie, donnait à la pieuse réunion un caractère plus grave, plus émouvant.

MM. les Chanoines de la cathédrale et de nombreux prêtres de la ville étaient venus prendre part à la fête présidée, en l'absence de Mgr l'Evêque, par Mgr Fléiter, vicaire général. M. Salaün, doyen du vénérable Chapitre, chanta la messe, à l'issue de laquelle M. le Vicaire général Cogneau prononça une allocution pleine de doctrine et d'onction pour préparer ses auditeurs à la rénovation des promesses cléricales.

Il prend pour texte le verset du psaume xv, que tous vont redire tout à l'heure : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei*... Le vrai patrimoine d'Israël, dont le prophète parle en termes si poétiques, c'est l'alliance avec Jéhovah ; seul le peuple élu connaît le vrai Dieu ; fier de ce privilège, il exhale la joie qu'il en éprouve .. Plus beau infiniment est « l'héritage » réservé au chrétien, qui possède réellement Dieu... Et que dire du prêtre, choisi par Dieu pour être le « dispensateur de ses mystères » partageant son sacerdoce, exerçant ses pouvoirs en vue de la même œuvre : donner Dieu aux hommes !

Ce sacerdoce, dit l'orateur s'adressant aux élèves du sanctuaire, vous ne l'avez encore qu'en espérance. C'est pour vous y préparer que vous êtes dans cette maison, où Dieu se livre à vous sous mille formes : sa lumière, sa grâce, sa présence réelle... Dieu est vraiment à vous, il est juste que vous soyez à Dieu, que vos esprits, vos cœurs et vos volontés soient à lui ; vous avez l'obligation de chercher Dieu, de l'aimer de plus en plus, de tendre constamment vers le but proposé, la perfection, avec fidélité, courage et persévérance... Pour réaliser cet idéal du séminariste, allez chercher votre modèle au Temple de Jérusalem, imitez la Vierge Marie se renonçant elle-même, et progressant chaque jour dans le service et l'amour de Dieu....

Plus que jamais, une haute vertu est nécessaire au prêtre. Mais aussi, quelles que soient les menaces de l'avenir, « tous les espoirs sont permis si les séminaires produisent ce qu'ils doivent produire ; des prêtres qui soient à Dieu, qui soient des saints »...

Ensuite, le T. Saint-Sacrement est exposé ; la schola et le chœur des séminaristes, avec le même ensemble et le même goût que l'on a apprécié dans tout le reste de l'office, chantent le psaume *Conserva me,* pendant que prêtres et clercs renouvellent la promesse qu'ils ont faite en prenant le Seigneur pour leur partage, promesse que le divin Sauveur lui-même a ratifiée en daignant nous bénir de son trône eucharistique, l'ostensoir.

La bénédiction de notre Evêque ne nous a pas fait défaut en ce jour. A la fin du repas qui suivit la cérémonie religieuse, M. le Supérieur donna lecture d'un télégramme où Monseigneur, absent

de corps, mais présent par la pensée, bénit paternellement les élèves de son Grand Séminaire, ainsi que tous les prêtres venus célébrer avec eux leur fête patronale.

Loc-Eguiner-Ploudiry. — **Mission.** — Loc-Eguiner-Ploudiry a été érigé en paroisse en 1811. En y arrivant, en 1908, le nouveau Recteur s'est proposé d'en fêter le centenaire par une Mission. La dernière avait été donnée en 1895, deux ans après l'arrivée de M. Perrot, ancien recteur.

La Mission du centenaire a été donnée au mois d'Octobre dernier, du 8 au 22. La première semaine fut présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé, avec la collaboration de MM. Séac'h, recteur de La Feuillée ; Quentric, recteur de Kernével ; Prigent, vicaire à Plouescat, et Grall, vicaire à Plouguerneau. Du 15 au 22, la Mission était présidée par M. Penndu, curé-doyen de Plouigneau ; M. Féroc, recteur de Ploujean, a donné les conférences sur les commandements, M. Jaouen, recteur de Plougourvest, et M. Thomas, recteur de La Martyre, se sont partagé les autres instructions. M. Grall, vicaire à Plouguerneau, pays du vénérable Michel Le Nobletz, a expliqué les tableaux ; il l'a fait, pendant les deux semaines, avec un dévouement digne de tout éloge et un talent justement remarqué. On n'eût pas dit un débutant...

Tous les paroissiens de Loc-Eguiner ont répondu à l'appel, et la Mission fut suivie *penn da benn,* du dimanche au samedi de chaque semaine. En disant que nos excellents missionnaires furent ravis et contents d'une assiduité qui ne s'est pas démentie un seul jour, nous sommes obligés de reconnaître, et nous le faisons avec plaisir, qu'ils y ont contribué beaucoup : on ne se lassait pas de les écouter.

La première semaine, 384 ont suivi la Mission, la seconde semaine, 370. En tout on a compté 1.186 communions. Espérons que le bon Dieu récompensera le zèle et le dévouement de nos bons missionnaires. Merci pour le bien qu'ils nous ont fait !

Un Conseiller paroissial.

Plounéour-Trez. — **Adoration.** — Une Adoration a eu lieu à Plounéour-Trez, du 5 au 11 Novembre. Elle était présidée par M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, avec le concours de huit confrères. Je me permets de rappeler, en passant, que les prédicateurs ont rivalisé de zèle et d'éloquence ; aussi, la grâce de Dieu aidant, les paroissiens sont-ils venus en foule à l'église, où ils ont rendu leurs devoirs à Notre Seigneur et écouté les instructions dans le recueillement le plus profond. Prêtres et fidèles disaient : « C'est comme une grande Mission ». 3.600 communions ont été distribuées pendant ces jours bénis, et les petits enfants ont largement participé au banquet divin et aux grâces de Jésus-Hostie.

Puissent les paroissiens de Plounéour-Trez ne jamais oublier

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ces jours de vrai bonheur sur la terre, et aimer, de plus en plus, la communion fréquente, si nécessaire à la vie chrétienne!

Meulet ra vezo Jezuz-Krist! UN TÉMOIN.

Devant les tribunaux. — QUIMPER. — Nous avons parlé en son temps de cette affaire qui remonte au mois de Juin 1910. Il s'agit du procès intenté à M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin, par les instituteurs de Rosporden. Ceux-ci, estimant qu'une circulaire imprimée par M. Piriou et distribuée à Rosporden (en Novembre 1909) leur avait porté préjudice, réclamaient 5.000 fr. de dommages-intérêts.

A l'audience du 28 Juin 1910, à Quimper, Me Trémintin, au nom de M. Piriou, plaida l'incompétence du tribunal civil, les textes incriminés contenant tous les éléments d'une diffamation : « A l'école des garçons de Rosporden, chaque jour, des enfants sont punis, ridiculisés, renvoyés, parce qu'ils ne veulent pas se servir des livres condamnés par les Evêques ». Il s'agit bien là de faits précis et déterminés, de nature à porter atteinte à la considération professionnelle; Me Trémintin le démontra avec une netteté indiscutable.

Mais M. le Procureur de la République soutint que le fait diffamatoire ne peut exister que si les actes dénoncés sont illégaux, et que l'acte d'un instituteur public brimant un enfant uniquement parce qu'il ne veut pas apprendre sa leçon dans un livre qui viole la neutralité, et donc la loi, est un acte légal.

« La thèse du ministère public, disions-nous dans notre numéro du 8 Juillet 1910, paraîtra singulièrement hardie à ceux qui ont cru à la neutralité scolaire. Il reste à savoir, d'ailleurs, si elle doit faire jurisprudence : nous en serions bien étonnés. » Elle a cependant prévalu devant la Cour d'appel de Rennes.

L'affaire de Rosporden est venue de nouveau devant le tribunal de Quimper lequel, par un jugement rendu le 16 Novembre, a condamné M. l'abbé Piriou à payer à chacun des cinq plaignants 25 francs à titre de dommages intérêts.

Pour les écoles chrétiennes. — Depuis plus de quarante ans, la *Société Générale d'Education* (35, rue de Grenelle, Paris) se consacre à l'organisation et à la défense de l'éducation et de l'enseignement chrétien. Elle offre à nos écoles libres les conseils pédagogiques de ses comités, les consultations de ses jurisconsultes et des secours matériels, qu'elle voudrait pouvoir augmenter chaque année.

A la voix de NN. SS. les Evêques, elle a redoublé d'activité, s'efforçant de démontrer aux catholiques que la lutte scolaire devait dominer toutes leurs préoccupations, parce que, en face de l'école laïque, instrument des destructions maçonniques, l'école libre demeurait, seule, la pierre angulaire de la société française.

Aujourd'hui, elle adresse à ses amis l'appel suivant, que Mgr l'Evêque nous demande de communiquer aux lecteurs de la *Semaine religieuse*.

« Paris, le 6 Novembre 1911.

» CHER MONSIEUR,

» Plus que jamais, la lutte scolaire doit dominer les préoccupations et les efforts des catholiques.

» La Franc-Maçonnerie a proclamé que l'école laïque constituait « la pierre angulaire de tout son édifice ». Il serait plus juste de dire qu'en y installant la négation de la religion et des traditions nationales, elle en a fait l'instrument le plus actif de toutes ses destructions.

» Que ses passions sectaires aient pénétré chez un grand nombre de maîtres et de maîtresses et soient devenues le principal mobile de leur enseignement, cela n'est plus à démontrer. Nous avons vu, hélas! quelles atteintes elles portaient à la foi, à la morale et au patriotisme lui-même.

» En face de ces ruines, l'école libre et catholique demeure, elle, bien véritablement la pierre angulaire de la France. Pour conserver intacte notre espérance dans les destinées de la patrie, nous avons besoin de consolider et de développer sans cesse notre enseignement chrétien.

» Cette œuvre est celle de la *Société Générale d'Education*. Jamais elle ne fut plus urgente ni plus nécessaire.

» Il ne s'agit pas seulement de maintenir nos positions, d'y réparer les brèches ouvertes par les spoliateurs, de réorganiser le personnel décimé par les expulsions : ce fut l'entreprise de ces dernières années ; les catholiques la poursuivent avec une belle générosité.

» Il faut faire davantage. — De tous côtés, des populations catholiques se désolent de leur impuissance à procurer à leurs enfants des leçons, sinon chrétiennes, du moins inoffensives pour leurs croyances. Leurs plaintes et leurs légitimes protestations demeurent lettre morte pour les pouvoirs publics, qui se font un jeu de blesser et d'opprimer avec une ironie particulière les consciences dans lesquelles se manifeste une foi plus susceptible.

» Alors, les parents réclament une école libre, ils se déclarent prêts à de larges sacrifices. Mais ils sont pauvres, et la fondation coûterait cher. Ils viennent frapper à notre porte, c'est-à-dire à notre caisse. — Les paroles d'encouragement sont vides de sens, quand elles ne s'appuient pas sur un secours effectif.

» Voilà l'entreprise nouvelle que réclament de nous et l'Eglise et la France ; entreprise bien digne d'émouvoir notre zèle, car elle marquerait l'heure où, cessant de reculer, nous pourrions enfin rejoindre les frères qui partout nous attendent, et apporter la liberté du Christ à des milliers de jeunes âmes demeurées captives de l'impiété.

» Est-ce trop attendre des catholiques que de les convier à cette campagne de délivrance, que de leur demander de nous en donner

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les moyens en doublant, s'ils le peuvent, les largesses auxquelles ils nous ont accoutumés ? Nous ne saurions trop le répéter, ce n'est qu'à force de sacrifices que nous triompherons dans la lutte décisive où nous sommes engagés et où il faut vaincre à tout prix.

» Nous faisons un appel pressant à votre générosité en faveur de notre cher peuple de France, auquel il nous appartient d'assurer le premier de tous les biens : une éducation chrétienne.

» Recevez, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

Le Président, Cel KELLER ; *les Vice-Présidents*, LE DE CROUSAZ-CRETET ; G. DE LAMARZELLE ; Ch. MERVEILLEUX DU VIGNAUX ; *le Secrétaire*, Fénelon GIBON.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Comme on le sait, dans les pays concordataires, les chefs d'Etat ont le privilège de remettre eux-mêmes la barrette cardinalice aux nouveaux cardinaux de leurs nations. La barrette leur est portée par des prélats choisis par le Pape comme ablégats apostoliques, tandis que l'annonce de leur élévation leur est notifiée par des gardes nobles qui ont le titre de courriers du cabinet. Depuis la rupture du Concordat, les cardinaux français reçoivent la barrette des mains du Pape, en même temps que les cardinaux italiens. Cette cérémonie aura lieu le mercredi 29 Novembre, à 3 h. 1/2. Ensuite, dans la salle du « Tronetto », le Saint-Père recevra les nouveaux cardinaux tous ensemble en audience spéciale.

***

Mgr de Cabrières est arrivé le 18 Novembre à Rome, en excellente santé, et a été reçu par le Pape, lundi matin. Il est descendu à la Maison généralice des Assomptionnistes ; il se rendra toutefois au Séminaire français, mardi 27 au matin, pour y recevoir, en même temps que Mgr Dubillard, le billet de nomination. Il y recevra également les visites d'usage.

Mgr Dubillard est attendu au Séminaire français aujourd'hui (jeudi). Le titre cardinalice qui lui est attribué définitivement est celui de Sainte-Suzanne.

Mgr Amette descend à la Procure de Saint-Sulpice et y recevra le billet de nomination.

Le Procès de canonisation de Jeanne d'Arc. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui avait eu une audience du Pape dès son arrivée à Rome, a été reçu de nouveau le 16 Novembre et est parti le lendemain soir. On sait qu'il doit prononcer, à Nantes, le 2 Décembre, l'éloge funèbre du général de Charette sur lequel il a pu recueillir, en ce voyage de Rome, plus d'un souvenir intéressant.

L'Evêque d'Orléans n'a pas quitté Rome sans avoir fait faire à la cause de canonisation de Jeanne d'Arc un nouveau pas. Il apportait, comme on le sait, les pièces du procès apostolique contenant les dépositions de témoins, relatives aux trois miracles présentés, en vue de la canonisation de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Le 15 Novembre, le R. P. Hertzog, procureur de Saint-Sulpice et postulateur de la cause, retirait à la chancellerie de la Congrégation des Rites le décret par lequel la Congrégation décide de commencer l'examen des miracles et d'ouvrir ainsi le procès décisif en vue de la canonisation.

Ce procès va passer par les étapes ordinaires : congrégation anté-préparatoire, congrégation préparatoire, congrégation générale devant le Pape, suivie d'un décret... Entre chacune de ces congrégations il s'écoule normalement plusieurs mois. Après que le Pape aura fait lire le décret sur les miracles, il y aura un dernier procès, synthèse et revision rapide de toute la procédure, dit procès *de Tuto*, à la suite duquel le Pape donne l'ordre de procéder aux cérémonies de la canonisation.

EPISCOPAT. — **Mort de Mgr Ardin.** — Nous avons annoncé plus haut la mort de Mgr Ardin, archevêque de Sens, qui était un des doyens de l'épiscopat français.

Né à Clairvaux (Jura) le 25 Décembre 1840, il avait été aumônier du château de Versailles, ensuite évêque d'Oran (1880), puis de la Rochelle (1884). Depuis 1892 il dirigeait avec dévouement, au milieu des nombreuses difficultés de l'heure actuelle, l'archidiocèse de Sens.

— **Nouveaux Evêques.** — I. Le Souverain Pontife vient d'appeler au siège épiscopal de Cahors, vacant par la mort de Mgr Laurans, Mgr de Cézérac, vicaire général d'Auch.

Né à Caussens en 1856, M. Cézérac avait été nommé chanoine honoraire en 1897 par Mgr Balaïn, qui le choisissait comme vicaire général en 1900.

Mgr Ricard, en 1907, se l'était attaché en qualité de secrétaire général et vicaire général.

II. Les journaux annoncent, d'autre part, que le Saint-Père a nommé évêque d'Aire Mgr de Cormont, évêque de la Martinique, actuellement au Séminaire français, à Rome.

Mauvais journaux. — La *Semaine religieuse* protestante de Genève, parlant de l'interdiction de la vente et de la lecture de certains journaux, commente cet acte en termes parfaitement justes:

« Comment des journalistes qui se plaisent à dénoncer, sans trêve ni répit, l'Eglise catholique comme l'ennemi qu'il faut détruire à tout prix, par la famine ou autrement, peuvent-ils se plaindre que le clergé prémunisse ses fidèles contre leurs assauts réguliers ? Comment peuvent-ils vouloir contraindre les prêtres à

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

ne rien faire pour restreindre l'influence de ceux qui clabaudent contre eux ? Les peines dont les évêques menacent ceux qui contreviendront à leurs instructions sont de l'ordre purement spirituel et sont, par conséquent, du ressort exclusif de l'Eglise. »

On rencontre des catholiques qui ne parlent point aussi bien, qui trouvent qu'il serait mieux de laisser les gens tranquilles, les bons libres de faire le bien et les méchants libres de faire le mal sans entraves...

BIBLIOGRAPHIE

« **Mon Almanach.** » — 100 pages, avec 40 illustrations, 0 fr. 15, port, 0 fr. 05. Remises par quantités, 7/6, 15/12, 70/50, 150/100. (5, rue Bayard, Paris.)

La Colombe de Rudsay-Manor (pour la jeunesse), par M. Delly. Un vol. in-8° de 400 pages avec illustrations *(Nouvelle bibliothèque pour tous)*. Prix broché, **1** fr. 5, rue Bayard, Paris-VIII°.

M. Delly excelle dans le roman, et celui-ci compte parmi ses meilleurs : les enfants, à qui il est destiné, le feront sans doute passer au grand frère ou à la sœur pour leur faire éprouver les poignantes émotions qu'ils auront eux-mêmes ressenties à la lecture des scènes captivantes si bien présentées dans *La Colombe de Rudsay-Manor*.

Les Femmes du Monde, par Joseph Tissier, vicaire général de Chartres. 1 vol in-12. Prix : **3** fr. **50**. (Téqui, Editeur, 82 rue Bonaparte, Paris.)

Voici douze charmantes conférences qu'on lit avec un vif intérêt parce qu'elles sont le fruit de fines observations et d'analyses profondes, et parce que l'auteur est habile écrivain autant que conférencier délicat.

Cette étude des principaux états d'âme par lesquels les femmes du monde peuvent passer plut à un nombreux auditoire ; un grand nombre de lectrices voudront encore profiter, nous n'en doutons pas, des leçons et des sages conseils qui la complètent.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. La Rente Française a été ramenée à 95,25 pour remonter à 95,77. Bonne tendance des Fonds Russes. L'Argentin 4 1/2 °/. 1911 est ferme à 99,50.

Les Sociétés de Crédit ont été irrégulières, le Crédit Lyonnais a repris à 1.540, le Comptoir d'Escompte s'est alourdi à 940. On retrouve la Société Générale à 796.

On annonce la prochaine émission, par la Société Centrale des Banques de Province et la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, de 70.000 obligations du Banco El Hogar Argentino rapportant 4 1/2 °/. net. Le prix d'émission étant fixé à 462 fr. 50, ces titres se capitalisent à plus de 4,85 °/. net, sans tenir compte de la prime d'amortissement.

Les chemins de fer français sont indécis.

Le Suez a consolidé sa plus value antérieure à 5.625.

Le Rio Tinto est monté à 1.711, le Boléo à 778.

L'action Lianosoff se traite à 430. D'après les déclarations faites à l'assemblée extraordinaire du 29 Septembre, l'activité des opérations de la société se développe normalement et progressivement.

Bonne tenue de l'action Grands Travaux en Béton Armé. La souscription aux actions nouvelles qui s'accomplit le 23 de ce mois, est exclusivement réservée aux anciens actionnaires. Rappelons que, pour justifier du droit d'irréductibilité à raison d'une action nouvelle pour chaque deux anciennes, les porteurs doivent déposer leurs titres et leur bulletin de souscription à la Société Marseillaise avant le 23 courant.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ
Succr de Mlle Eugénie NÉDÉLEC
(anciennement quai du Steir)
41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 32, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

ANCIEN CABINET DENTAIRE TROY

GABRIEL GAMBLIN

Docteur-Médecin Dentiste

6, rue Astor, QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires

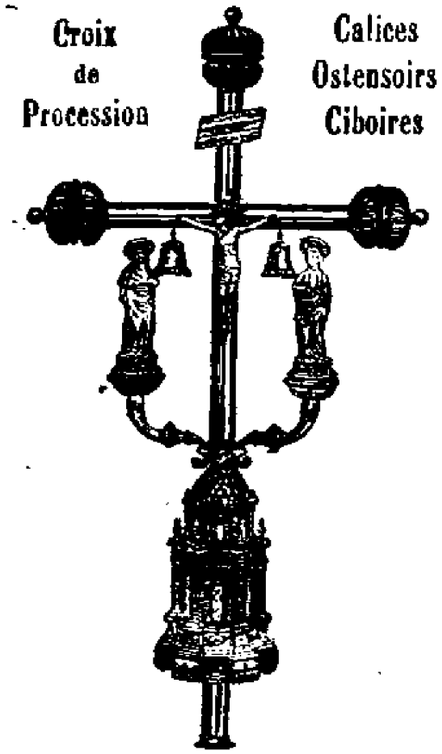

Chasublerie — Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 1er Décembre 1911. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, établissant l' « Union des Catholiques » du diocèse de Quimper et de Léon (fin) ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; Morlaix ; L'Œuvre de la Propagation de la Foi ; Quimper ; Pour les Bretons émigrés.

IV. — Chronique générale : Rome ; Son Em. le cardinal Dubillard ; Hommage au T. R. P. Billot ; France ; Le « monstre » de la *Lanterne*.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Décembre. — 1er Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Barbe, Vierge, Martyre.

Lundi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 5. — S. François Xavier, Confesseur *(du 3 Décembre)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoire de la férie.

Samedi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 2e Dimanche de l'AVENT.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploaré . . . . . du 1er au 6 Décembre.
Retraite de Quimperlé . . . . . du 7 au 12 —

Archives diocésaines de imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, établissant l'*Union des Catholiques* du Diocèse de Quimper et de Léon.

(Fin.)

III. — Il me reste à vous faire connaître son organisation. Elle sera calquée sur celle du diocèse.

Elle aura les mêmes chefs : l'Evêque, les Curés, les Recteurs. Dans une Union établie sur le terrain religieux, c'est leur droit et leur devoir d'assumer la direction.

Elle comprendra des Unions *paroissiales* et *cantonales*, qui seront fédérées dans l'Union *diocésaine*.

Le mouvement sera imprimé aux Unions particulières et à l'Union centrale par les Comités *paroissiaux*, *cantonaux* et *diocésains*, qui constitueront, à vrai dire, l'âme de l'Union, et dans lesquels les laïques seront mêlés aux ecclésiastiques.

Dans la paroisse, ces Comités aideront le clergé à fonder et à soutenir les œuvres. Les laïques et les prêtres mettront en commun leur expérience, leur vigilance, leur zèle. Ils auront l'œil ouvert sur tout ce qui, dans le pays, intéresse la lutte contre le mal, contre l'athéisme, contre la licence des rues, contre l'alcoolisme, contre la mauvaise presse, contre les manuels scolaires condamnés, contre tous les dangers extérieurs qui menacent la vie catholique dans les âmes. Ils organiseront les réunions où, à intervalles réguliers, les adhérents de l'Union s'assembleront, pour étudier la situation, préparer l'avenir, et achever leur éducation mutuelle par une connaissance plus nette de leurs devoirs. Cette collaboration de l'Eglise et de ses enfants dans chaque paroisse doublera l'efficacité de leur action.

Le Comité diocésain, plus nombreux, partagé en sections, centralisera la direction des œuvres, les reliera entre elles, les activera, leur donnera des avis, et, s'il le peut, des ressources, et contribuera ainsi à mieux combiner l'effort des volontés particulières avec l'action d'ensemble du diocèse et des paroisses.

L'Union ainsi comprise ne sera donc pas une œuvre de plus dans le diocèse. Elle sera un foyer où toutes les œuvres pourront trouver un abri et un secours ; car nous les patronnerons toutes, dans la mesure de leur importance, de leurs besoins, et de nos ressources. Bien convaincue et bien agissante, elle fournira à la défense catholique l'organisme d'action le plus pratique et le plus opportun pour la situation présente.

On dit que les Bretons sont réfractaires à l'idée d'association. Ils ont pourtant plus que d'autres, par tempérament moral, besoin d'être plusieurs pour être forts. Trop souvent leur volonté ne tient pas, quand ils se trouvent isolés les uns des autres. Toute leur énergie, dans la lutte contre la persécution, se dépensera donc en pure perte, aussi longtemps qu'ils n'auront pas su se grouper pour l'action. L'action, pour être efficace, doit être au service d'une idée claire et être conduite par une volonté forte. L'idée claire, vous l'avez : c'est qu'il faut reconquérir vos droits et rendre à l'Eglise sa liberté. La volonté forte, vous l'aurez par l'Union catholique, si vous y entrez avec réflexion, si vous y agissez avec générosité.

L'Ordonnance qui suit donne les statuts de cette Union et en règle d'une manière générale le fonctionnement.

Ordonnance établissant l'Union des Catholiques du Diocèse de Quimper et de Léon.

Après avoir prié Dieu de Nous éclairer,

Convaincu de la nécessité de grouper les catholiques de Notre diocèse sur le terrain religieux, pour les entraîner à mieux défendre l'Eglise en les associant plus activement à sa vie,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Une Union des Catholiques du diocèse de Quimper et de Léon est fondée, sous la présidence de l'Evêque.

Art. 2. — Elle se place sur le terrain religieux et a pour but la défense de l'Eglise et le développement des œuvres.

Elle demande, en outre, à tous ses adhérents devoter en bons catholiques.

Art. 3. — Elle admet dans ses rangs tous les catholiques, à partir de l'âge de dix-huit ans.

Art. 4. — Elle demande à chacun de ses membres une cotisation annuelle d'au moins un franc. Elle compte sur une contribution plus large de la part des associés qui pourraient la fournir.

Les ressources ainsi obtenues serviront aux frais généraux et aux œuvres.

En aucun cas, elles ne pourront être détournées de cette destination purement religieuse.

Art. 5. — L'Union est dirigée par l'Evêque, les Curés, les Recteurs, qui président respectivement le Comité diocésain, les Comités cantonaux et les Comités paroissiaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Art. 6. — L'Evêque choisit les prêtres et les laïques qui composent le Comité diocésain.

Il les partage en plusieurs sections, dont chacune s'occupe d'une catégorie d'œuvres : Piété et Œuvres de formation religieuse, Enseignement, Œuvres de Presse et Conférences, Œuvres charitables et sociales, etc.

Chaque œuvre paroissiale se rattachera à la section du Comité à laquelle elle appartient.

Chaque section a son directeur. Il la réunit tous les mois.

Des réunions d'ensemble ont lieu, sous la direction de l'Evêque, tous les trois mois.

Art. 7. — Au Comité diocésain sont reliés tous les Comités paroissiaux et cantonaux.

Les Curés et Recteurs choisissent ou font élire les membres qui les composent. Ils les réunissent tous les mois ou tous les deux mois pour traiter avec eux les questions d'œuvres et étudier tout ce qui peut être utile à la vie de l'Eglise dans la paroisse.

Art. 8. — Le Comité cantonal comprendra, outre les membres du Comité local, les présidents et secrétaires des paroisses dépendant du doyenné.

Art. 9. — L'Union diocésaine se réunit une fois par an ; les Unions cantonales ou paroissiales au moins tous les trois mois.

Art. 10. — Les Curés et Recteurs doivent commencer par créer leur Comité paroissial et provoquer ensuite l'Union autour de ce premier noyau, — à moins qu'ils ne préfèrent appeler d'abord leurs paroissiens à une réunion, à la suite de laquelle seront désignés les membres du Comité.

Avant Pâques, ils voudront bien rendre compte à l'Evêché de ce qu'ils auront fait dans ce but.

Art. 11. — Nous recommandons cette entreprise aux prières et aux communions de tous les fidèles et, en particulier, des personnes pieuses qui vivent en communauté ou dans le monde.

Et sera la présente Ordonnance, avec la Lettre qui la précède, lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de l'Evêché, le 1er Novembre 1911, en la Fête de Tous les Saints.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale du 24 Novembre, ont été nommés :

Recteur de Rosnoën, M. Jaïn, aumônier du Pensionnat Saint-Joseph, à Landerneau ;

Aumônier du Pensionnat Saint-Joseph, à Landerneau, M. Hily, professeur au Séminaire Haïtien de Saint-Jacques de Lézérazien.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR DÉCEMBRE 1911

Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

LA LUTTE CONTRE LA MAUVAISE PRESSE

La presse est mauvaise quand elle est irréligieuse, areligieuse ou immorale. Elle l'est encore quand elle est légère et exclusivement romanesque. Sous toutes ces formes, il la faut combattre. Cela veut dire : il faut s'en défendre soi-même en n'en usant que par nécessité ; il faut lui retirer tout appui moral en la déconsidérant, et tout appui financier en s'abstenant de l'acheter ou de lui fournir (actions, etc.) des fonds ; enfin, il faut en préserver les autres par la diffusion de la bonne presse. L'excuse que les mauvais journaux sont mieux faits que les bons ne vaudra rien, le jour où l'argent des honnêtes gens ira aux seuls bons journaux.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les catholiques comprennent leurs devoirs à l'égard de la presse et, sans respect humain, les pratiquent.

Résolution apostolique : Ni par mon exemple, en les lisant, ni par ma coopération, en les achetant, je ne favoriserai les mauvais journaux ; au contraire, je lirai, achèterai et répandrai les bons.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **L'union des catholiques.**
III. — **L'œuvre de la Propagation de la Foi.**
IV. — **Mission.** — ILE DE SEIN, *du 6 au 24 Décembre.* Président, M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Le vendredi *8 Décembre*, fête de l'Immaculée Conception, messes et offices aux heures ordinaires. A la réunion du soir (7 h. 3/4), procession avec station devant le trône de Notre-Dame de Lourdes. Salut solennel.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T.-S. Sacrement.

Indulgences.

I. Cathédrale de Saint-Corentin. — En vertu d'un Bref du Souverain Pontife, les fidèles qui visitent, *le premier dimanche de chaque mois*, les autels de : Saint-Pierre, Saint-Frédéric, Sant-Roch, Saint-Corentin, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Joseph, peuvent gagner — moyennant qu'ils réunissent les conditions ordinaires — les indulgences attachées aux sept autels privilégiés de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.

II. Notre-Dame de Loc-Maria. — Les personnes qui visitent le sanctuaire de N.-D. de Loc-Maria, le jour de la fête de l'Immaculée Conception ou l'un des jours de l'Octave, peuvent gagner — aux conditions ordinaires — une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Demain, samedi 2 Décembre, Mgr l'Evêque doit assister, avec NN. SS. de Luçon, d'Angers, d'Orléans et de Vannes, au service funèbre célébré, à la cathédrale de Nantes, pour le général de Charette et pour les victimes du combat de Loigny.

Monseigneur rentrera le soir même à Quimper.

Morlaix. — **La récollection sacerdotale** mensuelle de La Salette aura lieu, lundi 4 Décembre, sous la présidence de M. l'abbé de Meaupou.

L'œuvre de la Propagation de la Foi. — Cette année, à cause de l'occurrence du 1er Dimanche de l'Avent, la fête de S. François Xavier est remise au mardi 5 Décembre ; l'indulgence plénière peut être gagnée ce jour-là ou un autre jour de l'octave.

En l'annonçant aux fidèles, on a tout naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur la Propagation de la Foi, d'en rappeler l'importance, le mérite et les besoins toujours grandissants avec une armée de missionnaires de plus en plus nombreuse... On ne peut lire sans émotion le récit des travaux de ces vaillants pionniers de la foi chrétienne, de la civilisation — et de l'influence française — qui donnent, sans compter, leurs sueurs et même leur sang ; mais il ne faut pas se contenter d'une admiration stérile. Nous devons prier pour eux et les aider de nos aumônes. Nous aurons ainsi une part dans la réalisation de l'ordre divin *Euntes docete*, allez, enseignez toutes les nations.

Sans doute, les temps sont mauvais, les œuvres qui sollicitent la générosité des catholiques sont, pour ainsi dire, innombrables et « il importe avant tout d'assurer le maintien et la propagation de la foi dans notre pays ». L'objection, certes, ne manque pas de

force ; pour y répondre, nous nous contenterons de rappeler quelques paroles de l'illustre cardinal Pie. On lui reprochait de trop favoriser les vocations religieuses et apostoliques parmi les membres de son clergé, et le grand évêque de Poitiers répondit : « En cette matière donner, c'est acquérir... Nos apôtres, nos martyrs, c'est notre richesse. La tribu sacerdotale ne se maintient et ne s'accroît chez nous que parce qu'elle fournit son ample contingent au recrutement apostolique. Les sacrifices que nous faisons à Dieu pour les missions étrangères nous seront payés en bénédictions sur nos missions indigènes. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. »

Ayons donc confiance. Disons-nous bien que notre Œuvre constitue, au milieu des détresses présentes, notre grand et presque notre seul droit d'espérer.

✠

On achève en ce moment l'expédition des *Annales* (n° de Novembre), qui seront rendues incessamment aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, à leurs chefs de dizaines : la régularité en ce point, il est bon de le redire, est la meilleure preuve du zèle que l'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.

Nous continuons à insérer, autant que possible, dans les *Annales* bretonnes des lettres écrites par des missionnaires de notre pays. Nous sommes heureux de saisir l'occasion pour remercier les personnes qui veulent bien nous communiquer ces lettres et aussi, d'une manière toute spéciale, nos collaborateurs pour la traduction, en exprimant le désir de voir leur nombre s'accroître. Les bonnes volontés à cet égard — comme les aptitudes — ne manquent pas ; nous ne demandons qu'à les connaître, pour leur faire appel plus directement...

Avis pratiques. — I. Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être envoyées au Secrétariat de l'Evêché et remises avant le *31 Janvier*, date de la clôture des comptes.

II. S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen, Quimper) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons et français) attribués à chaque paroisse. *Ce nombre est nécessairement proportionnel au chiffre des aumônes recueillies ; en règle générale, un exemplaire par 10 associés.*

III. En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et dans la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Quimper. — **Société de secours aux Blessés Militaires** *(Croix-Rouge Française)*. — Le comité de Quimper, réuni le 14 Novembre dernier, sous la présidence de M. Roussin, s'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

occupé de la répartition des secours qui lui ont été confiés pour les familles des victimes de la *Gloire* et de la *Liberté*.

Une première somme, remise par Mgr l'Evêque, à la suite du service célébré en l'église cathédrale de Saint-Corentin, s'était accrue de trois mille francs envoyés par le comité central de Paris, tandis qu'une première distribution était faite à Quimperlé sur la quête recueillie dans l'église Sainte-Croix.

L'ensemble de ces dons a permis au comité de Quimper de porter quelque soulagement et consolation, si peu que ce puisse être, aux dix-huit foyers éprouvés qui intéressaient sa région. Il désire que les généreux donateurs trouvent ici l'expression de ses remercîments pour l'avoir choisi comme intermédiaire de leur charité.

La messe annuelle pour les soldats et marins morts sera célébrée à 9 heures, le dimanche 10 Décembre prochain, dans la cathédrale Saint-Corentin.

Pour les Bretons émigrés.

Depuis quelques années, la question de l'émigration est à l'ordre du jour ; tout le monde en parle, avec plus ou moins de connaissance, sans doute, mais chacun tient à mettre son mot, à donner son avis. Et, constatation douloureuse, plusieurs, quand ils ont dénoncé ce fléau de l'émigration croient avoir fait tout leur devoir. D'autres, chose plus grave, sont tantôt contre, tantôt pour, et j'admire certains journaux prétendus régionalistes — je pourrais en citer — qui, à la première page, font une charge à fond contre la désertion des campagnes et, à la quatrième, ont des annonces ainsi conçues : « On demande un ménage, une bonne, un valet de chambre, etc., pour Blois, Chartres, Paris, etc. »

Je viens, à mon tour, parler d'émigration, non discuter la question du pour ou du contre, la chose me semble superflue, l'émigration étant un mal, mais parfois nécessaire ; je viens tout simplement, m'appuyant sur une expérience de trois ans, essayer d'indiquer les meilleurs moyens pour faire du bien aux émigrés.

Dans ces quelques lignes que daigne accueillir la *Semaine religieuse*, je prie mes confrères de ne voir que le désir de conserver à nos chers « déracinés » leurs convictions et leurs pratiques religieuses.

Une chose qui m'a toujours frappé et a dû également étonner mes prédicateurs de retraite pascale et ceux qui, plus nombreux, ont daigné, à l'occasion d'un voyage, prêcher mes chers Bretons, c'est que, chez eux, la fibre, la corde bretonne ne vibre plus ou presque plus. Je me suis demandé d'où cela pouvait provenir, car je croyais l'amour de la terre natale tellement ancré au cœur du Breton qu'il ne pouvait jamais en disparaître. Je ne voudrais certes pas trop généraliser ni trop pousser au noir, mais le fait est palpable : le Breton, une fois déraciné (laissons les légendes), oublie souvent son pays natal, ou s'il y pense, en parle, ce n'est plus

en homme qui y a laissé son cœur. Le cimetière de sa paroisse natale, s'il est né à la campagne, quelques pardons de chapelles, c'est à peu près tout ce dont il parle.

Et, résultante de ce fait, beaucoup d'enfants nés dans l'émigration affectent de n'être pas Bretons et ont honte d'apprendre la langue bretonne.

Tout cela provient, à mon avis, de ce que les émigrés ne restent plus en relation avec leur pays d'origine, ou du moins pas assez. Quelques lettres de loin en loin, et c'est tout.

Il y a cependant, dans ces quelques lettres, un moyen d'apostolat. Parmi mes Bretons, il y en a plusieurs qui ont encore en Bretagne leurs père ou mère ou au moins un frère, une sœur, et auxquels ils écrivent. Le prêtre pourrait se faire montrer ces lettres, ajouter parfois un mot à la lettre qui vient de Bretagne et surtout inviter la famille à s'adresser, ne serait-ce qu'une fois par an, à l'aumônier pour avoir des renseignements précis. A ce moyen d'apostolat pratique je prévois des difficultés et j'entends des objections. Qu'est tout cela à côté d'âmes à sauver !

Si vous saviez, chers confrères, combien de fois, à cette question : « Pourquoi ne pratiquez-vous pas, alors qu'en Bretagne vous le faisiez et que vos père et mère le font ? » on me répondait : « Oh ! ne le leur dites pas » !

Un fait typique. Il y a quelques années, mourait à Trélazé un pauvre Breton qui, malgré démarches sur démarches, avait toujours refusé le prêtre. — Le cas heureusement est demeuré unique. — Malgré tout, la veuve et les quelques membres de la famille habitant ici firent le possible et l'impossible pour avoir un enterrement religieux, et la seule raison était celle-ci : que pensera la famille, en Bretagne ?

Le premier et principal moyen de faire du bien aux émigrés — il y en a d'autres, que j'indiquerai plus tard, — est donc de les garder en relation avec leur famille et leurs prêtres.

Dans quelques paroisses, existe un bulletin paroissial : qu'on le leur fasse parvenir ; mais — ce qui est arrivé, — ne me demandez pas de les y abonner.

Nous avions autrefois à Trélazé un bulletin paroissial pour Angevins et Bretons ; il a dû disparaître, depuis un an, faute de ressources. Nous le reprendrions volontiers, M. l'Aumônier d'Angers et moi, uniquement pour nos œuvres, si la charité bretonne nous venait en aide.

A ma connaissance, viennent d'arriver à Trélazé, depuis trois semaines : 20 hommes, de Concarneau ; 6, de Brasparts ; 5, de Carhaix ; 4, de Saint-Goazec ; 4, de Tourc'h ; 5 ou 6, du pays de Fouesnant ; 1, de Collorec ; 1, de Landeleau. Sur tous ces hommes un seul a assisté à la messe dimanche, celui de Collorec !

En terminant ce premier article, je prie mes confrères d'indiquer aux émigrés qu'il y a, au numéro 91 de la rue du Bourg : une société d'hommes, avec jeux de boules couverts, une vaste

Archives diocésaines de Quimper et Léon

salle avec jeux divers, un patronage et une société de gymnastique, — le tout formé de Bretons, — mais surtout que l'Aumônier habite au numéro 93 de la même rue.

H. Didou,
Aumônier des Bretons. — Trélazé.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Consistoire du 27 Novembre.** — Lundi matin, a eu lieu le Consistoire secret dans lequel le Souverain Pontife a proclamé les dix-huit nouveaux cardinaux dont la création est une si grande joie pour l'Eglise universelle. Un dix-neuvième a été réservé « in petto », dont le nom n'est pas donné maintenant « pour de justes raisons ».

Au cours de l'assemblée, le chef de l'Eglise a prononcé une importante allocution.

Le Pape exprime d'abord sa satisfaction de pouvoir adresser, après un temps assez considérable, la parole au Sacré Collège pour l'entretenir de ce qui préoccupe le plus son âme dans le gouvernement de l'Eglise, puis il proteste de nouveau contre la « bruyante commémoration d'événements qui furent le principe de tant d'offenses contre les droits du Saint-Siège » et contre les manifestations, offensantes pour les catholiques du monde entier, organisées à cette occasion par la haine des sectaires. « Pourtant, continue Pie X, le bien suprême et la gloire principale de l'Italie, que nous aimons tant, est cette foi qui a inspiré et merveilleusement promu chez elle tous les progrès de la civilisation, et qui, seule, pourra être pour elle une source de paix et de prospérité durable. »

Sa Sainteté parle ensuite de la violente persécution déchaînée au Portugal par la même secte, rappelle, en la confirmant, son Encyclique condamnant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, et félicite de leur noble attitude l'épiscopat et le clergé portugais.

« Tandis que nos adversaires, en bouleversant les mœurs et les institutions chrétiennes, poussent à la ruine les individus et les nations, tandis que la peste du modernisme, avec de mensongères allures scientifiques, se glisse perfidement en instillant, dans les esprits, le venin du naturalisme, refroidit et dessèche les cœurs, voici que la bénignité du Dieu de miséricorde, allumant un nouvel incendie de charité chrétienne, invite les errants à rentrer dans le droit chemin, et, à coup sûr, il n'y a aucune raison de désespérer du salut commun, quand nous voyons se rallumer si vivement, dans l'un et l'autre hémisphère, l'amour des catholiques pour la Sainte Eucharistie. Ils sont innombrables désormais, ceux qui, hommes et femmes, aussi bien adultes que jeunes gens et enfants, non seulement aiment et honorent assidument, ardemment, l'auguste sacrement, mais le reçoivent fréquemment et en bénéficient pour l'exercice de la foi et des autres vertus. »

Le Pape rappelle ensuite les splendides congrès eucharistiques

de Cologne, Londres, Montréal, et spécialement, celui tout récent de Madrid où l'Espagne a manifesté, de la manière la plus claire, quels sont en matière religieuse ses vrais sentiments et affirmé qu'elle est et qu'elle veut rester catholique. « Dieu veuille, conclut Pie X, préserver cette nation, qui nous est si chère, des maux qui semblent menacer sa paix et sa fidélité! »

— **Les cardinaux Français.** — Les cardinaux Lugari, Billot et Van Rossum ont reçu ensemble leur billet de nomination au palais du Saint-Office.

LL. EE. les cardinaux Dubillard et de Cabrières reçurent cette annonce dans le grand salon du Séminaire français, magnifiquement orné de grandes tentures rouges, où se pressait une nombreuse assistance. Le cardinal Dubillard fit lire son billet par le P. Le Floc'h, supérieur du Séminaire, et le cardinal de Cabrières par le P. Emmanuel Bailly, général des Assomptionistes.

Le cardinal Amette reçut son billet de nomination dans le salon de la Procure de Saint-Sulpice et le fit lire par le R. P. Hertzog, supérieur ; puis il exprima sa reconnaissance dans un discours ému et de sentiments élevés. Surtout, dit-il en terminant, je me plais à redire, après le cardinal secrétaire d'Etat, que Sa Sainteté voulut témoigner, une fois de plus, à la France, son inlassable affection ; continuant à voir, en elle, en dépit de tout, la fille aînée de l'Eglise, estimant que la fidélité infrangible des évêques, des prêtres et des catholiques de France au Saint-Siège à travers les plus dures épreuves, acquit à notre nation des droits nouveaux à ce titre glorieux, et que le Pape daigne aujourd'hui lui rendre sa place d'honneur dans le Sacré-Collège en y appelant quatre de ses fils parmi lesquels l'archevêque de sa capitale : « Ma gratitude n'est donc pas seulement mienne qui serait peu de chose, mais j'ose dire, celle de Paris et de la France catholique. »

Son Eminence le cardinal Dubillard. — D'un article de M. F. Veuillot, dans l'*Univers*, sur les « nouveaux cardinaux Français » :

« Pour s'être exercée jusqu'à présent sur un plus étroit et moins brillant théâtre (que Paris), il est naturel que l'action de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, soit moins connue. Ni la renommée extérieure de ce prélat, volontairement confiné dans l'administration de son diocèse, ni l'illustration de son siège qui ne compte point parmi les grands archevêchés de France, ne semblaient le désigner à la pourpre. La décision du Souverain Pontife n'en est que plus hautement significative ; elle récompense et met en clarté, chez le nouveau cardinal, des mérites personnels qui correspondent d'une façon particulièrement précise aux volontés du Pape et donc aux besoins de l'Eglise. Il ne nous appartient, bien entendu, ni de déterminer quels sont exactement ces mérites, ni, par conséquent, d'interpréter les intentions du Saint-Père. Il nous suffira de rappeler, — ce qui n'est ignoré de personne, — que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deux traits surtout caractérisent l'action vigoureuse, patiente et lucide de Mgr Dubillard : l'archevêque de Chambéry a donné dans son diocèse, aux forces catholiques, une sérieuse et méthodique organisation ; il a défendu la pure doctrine avec une vigilance qui discernait les périls à l'heure où beaucoup refusaient encore de les reconnaître et avec une énergie qui les dénonçait quand beaucoup hésitaient encore à les combattre. De cette clairvoyance et de cette fermeté, ce n'est pas nous qui pouvons louer un prince de l'Eglise. Mais nous avons le droit de penser que ce n'est pas sans raison que Pie X les exalte à nos yeux. »

Ad multos annos !

Hommage au T. R. P. Billot. — Le Comité romain de l'association pieuse des anciens élèves du Séminaire français de Rome, s'est fait l'interprète des sentiments de tous les anciens élèves, surtout de ceux qui furent les disciples du T. R. Billot, en ouvrant une souscription pour offrir, en leur nom, au maître vénéré que Pie X vient d'élever au cardinalat, un souvenir de leur très respectueuse et très affectueuse reconnaissance.

Le Comité a pensé à faire choix d'une croix pectorale ou d'un autre objet qui rappelle toujours à l'éminent professeur la mémoire de ses élèves du Séminaire français, qu'il a constamment entourés d'une particulière bienveillance pendant les vingt-six années de son incomparable enseignement. En même temps, il lui sera présenté un album où seront inscrits les noms des souscripteurs.

FRANCE. — **La question scolaire à la Chambre.** — La discussion générale du budget de l'Instruction publique à la Chambre des députés, le 17 Novembre, a amené à la tribune M. Groussau, l'éminent député catholique dont la courageuse et judicieuse activité ne se relâche pas et n'est jamais en défaut. Avec une haute éloquence et une logique irréfutable, il a dénoncé l'hypocrisie de la prétendue neutralité scolaire, provoquant ainsi les plus cyniques aveux du ministre, M. Steeg, et du rapporteur, M. Viviani, obligés de reconnaître que l'école laïque officielle est bien « l'école sans Dieu », expression dont les sectaires et leurs complices — beaucoup aussi de leurs dupes plus ou moins conscientes et volontaires — se sont longtemps plaints comme d'une calomnie. Plus que jamais, on pourra dire désormais que ceux-là seuls ne voient pas qui ne veulent pas voir !

Certes, l'école neutre n'a jamais été regardée par les catholiques comme une satisfaction suffisante ; comme l'a dit si bien M. Groussau, la « confiance qu'on nous prête dans la loi Ferry n'a jamais existé ; mais nous avons le droit de réclamer qu'on respecte ce que des textes précis nous ont nettement reconnu. On nous avait promis l'école basée sur un enseignement spiritualiste ; en nous la refusant, on commet un indigne abus de confiance, et c'est non seulement le droit, mais le devoir absolu des familles catholiques, de réclamer contre cette tromperie ! »

***

Dans cette même séance, M. Steeg a annoncé qu'il venait de déposer les projets de loi depuis longtemps promis pour « la défense de l'école laïque » et la « surveillance plus étroite de l'enseignement privé ».

Ces menaces n'intimideront pas les catholiques. Ils continueront à s'unir, à s'associer pour défendre plus efficacement leurs droits indéniables et leurs libertés. Leur cause est la cause de Dieu pour laquelle ils lutteront jusqu'à ce que justice leur soit rendue.

Le « monstre » de la *Lanterne*. — M. Flachon, directeur de la *Lanterne*, inculpé de faits d'immoralité répugnants, a été incarcéré et maintenu sous les verrous malgré les hautes amitiés dont il se recommande. On sait quelles campagnes de dénigrement systématique, de basses insultes, de calomnies et de diffamations contre l'Eglise et le clergé mène, depuis longtemps, la feuille franc-maçonne. Que de prétendus scandales, que de crimes elle n'a pas inventés et fabriqués de toutes pièces, depuis l'affaire machinée contre le Frère Flamidien jusqu'à ces ignobles insinuations de ces derniers jours contre les admirables Petites Sœurs de l'Assomption que tout Paris acclame et entend bien conserver en dépit des haines sectaires ! Il n'y a pas d'ignominies auxquelles ne soit descendue la *Lanterne* pour essayer de salir la robe du prêtre et la cornette de la religieuse ; chaque jour elle verse régulièrement son tombereau d'insultes ordurières, sous cette rubrique qu'elle a instituée dans ses colonnes : « Les monstres en soutane »...

Et voilà que le directeur de la *Lanterne*, le grand meneur de la meute anticléricale est arrêté pour actes vraiment « monstrueux » ; il disparaît dans cette boue dont il s'efforçait de salir le clergé !... Nous ne voulons pas triompher d'un pareil accident, qui ne nous étonne point ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il y a des limites à l'imprudence et au mensonge et, que la « justice immanente » a parfois des brusques et terribles réveils. Les partisans, amis et pourvoyeurs des journaux lanterniers comprendront-ils la leçon ?

BIBLIOGRAPHIE

Temps de l'Avent, Temps de Noël. — **Le Chrétien intime** (tome VI). **Le Culte des Mystères et des Paroles de Jésus**, *Elévations évangéliques*, par Ch SAUVÉ, S.-S. — Un volume in 8° écu de 500 pages. Prix : **3** fr. **50**. (Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.)

But de ces Elévations sur les principaux Mystères et les principales Paroles de Jésus... — Nous n'y voulons pas reprendre les idées générales développées dans « Jésus intime ». — Ces Elévations seront « Jésus intime » continué et appliqué. IX. — Nous voudrions considérer ici l'Incarnation plutôt comme *fait ;* Jésus plutôt comme parlant, agissant et souffrant ; et davantage aussi, Jésus comme se communiquant à nous, ne faisant qu'un avec nous dans ses mystères. S'il est bon d'aller à Jésus par les vertus ; que les âmes sachent bien que d'aller aux vertus par Jésus n'est pas une voie moins vraie, ni moins bonne, ni moins sûre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Organisations de Jeunesse à l'Etranger. *Enquête internationale*, par Eugène BELLUT. In-12, 2 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Faire connaître les principales œuvres de la jeunesse *à l'étranger* avec leurs programmes et leurs méthodes, leurs initiatives et leurs hardiesses, leurs succès et leur développement : voilà le but que s'est proposé l'auteur. Dans ce volume, *l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Croatie (Autriche), l'Espagne, le Portugal, la Suisse*, apportent leur contingent d'expériences objectives.

Eloquentes leçons de choses venues de l'étranger !...

Prométhée et Sisyphe. Pages choisies de MARYA KONOPNICKA. Traduction H. C. In-12, 1 fr. ; *franco*, 1 fr. 15. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce petit livre fait connaître à la France une femme qui, « pendant quatorze ans, prit part au mouvement intellectuel de Varsovie » et dont la « mort (1910) fut pour la Pologne un deuil national ».

Lettres à mon Cousin : *Orientations morales et sociales*, par MARIUS GONIN (Rémy). Avec préface par M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA ET Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

Ce livre, d'une lecture attachante, et dont l'intérêt se soutient comme dans un roman vécu, décrit, sous forme de lettres ou de journal, les étapes d'une âme chrétienne à la poursuite du bien social. L'auteur y fait de la mystique et de la sociologie à la façon dont l'illustre Fabre a fait de l'entomologie : d'une façon littéraire et vivante autant que précise et méthodique : au lieu de dérouler une théorie d'abstractions, il fait vibrer une âme. Synthèse de piété religieuse et de sens social, les *Lettres à mon Cousin* sont une évocation de l'apostolat chrétien dans le monde contemporain.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HÉLOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Le 3 °/₀ Français est revenu à 95 50. Les Fonds Russes ont fléchi pour se relever ensuite légèrement. Le Portugais s'est tassé à 66,15 et l'Extérieure à 95,10.

L'Emprunt de Costa-Rica qui sera mis en souscription le 7 Décembre, est garanti particulièrement et irrévocablement par une première hypothèque sur le monopole des alcools et liqueurs. Les coupons en sont payables nets d'impôts ; le prix d'émission en est fixé à 457 fr. 50 par obligation de 500 fr. ce qui fait ressortir le taux du placement à 5 46 °/₀, sans compter la prime de remboursement.

Bonne tenue des banques. Les actions du Crédit Français ont été introduites au Parquet mercredi dernier ; la physionomie du marché a été très satisfaisante dès le début ; dernier cours coté 532.

Rappelons que l'on offre, en ce moment, au prix de 462 fr. 50, des obligations 4 1/2 °/₀ El Hogar Argentino, rapportant 22 fr. 50 net, c'est-à-dire que le placement ressort à 4 fr. 85 °/₀, sans tenir compte de la prime d'amortissement.

Les actions des grands chemins de fer français ont été calmes.

Le Suez s'est avancé à 5.650. Fermeté de la Transatlantique à 228.

Le Rio Tinto se présente à 1 771.

On trouve l'action Naphte Lianosoff à 439. Les déclarations faites à l'assemblée extraordinaire du 29 Septembre dernier ont souligné diverses améliorations qui ont été apportées aux installations des usines et qui ont eu pour conséquence de diminuer sensiblement le prix de revient.

A la dernière partie de la Cote Officielle, l'action des Grands Travaux en Béton Armé, qui se négocie désormais uniquement en actions estampillées, s'inscrit à fr. 230.

On annonce la prochaine émission par la Société Marseillaise de Crédit Industriel, à Paris et à Marseille, de 60 000 obligations 6 °/₀ de 500 fr. de la Société Immobilière et d'Embellissements de la Ville de Sao-Paulo.

LA FINETTE
EAU-DE-VIE PUR VIN

Produit rigoureusement *naturel*. Arome délicieux. Prix 2 fr. 50 le litre.
Envoi gratis d'échantillons.

TABURET, concessionnnaire — Saint-Renan.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Maison fondée en 1840

La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

La Maison LE MARIÉ FILS Fondée en 1840 à **CONCARNEAU** (Finistère) se recommande à MM. les Membres du Clergé et à MM. les particuliers pour leurs **approvisionnements de conserves de Sardines à l'huile et autres poissons.**

Service par colis postaux de 3, 5 et 10 kilos.

Pour prix et renseignements, s'adresser à la Maison.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 8 Décembre 1911. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Motu proprio de S. S. le Pape Pie X concernant ceux qui citent les Clercs devant les Tribunaux civils.

II. — *Communication de l'Evêché :* L'Union catholique diocésaine.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimperlé ; L'Œuvre des Campagnes ; Landriec ; Plonévez-Porzay ; Le Relecq-Kerhuon ; Nos Missionnaires en Chine ; Pour les Bretons émigrés (suite) ; Toujours les chaînes de prières ; Conférences littéraires de l'Ouest ; Bibliographie bretonne ; Avis.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Jeunesse catholique ; Jurisprudence.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Décembre. — 2e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoires de l'Octave de l'Immaculée Conception et de S. Melchiade, Pape, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de l'Octave.

Lundi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Mardi, 12. — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Mercredi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Jeudi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 17. — 3e Dimanche de l'AVENT.

Solennité de saint Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé . . . . . du 7 au 12 Décemb.
Maison de St-Joseph de Quimper. du 13 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Motu Proprio de S. S. le Pape Pie X

CONCERNANT

ceux qui citent les Clercs devant les Tribunaux civils.

Quelque soin que l'on apporte à formuler les lois, on ne peut toujours prévenir tous les doutes qui peuvent surgir de leur interprétation habile. Il arrive que les juristes, après avoir scruté le sens et la portée de la loi, diffèrent tellement d'avis qu'il est impossible de fixer, autrement que par une déclaration authentique, ce qui a été réglé par la loi.

C'est le cas qui s'est présenté après la Constitution *Apostolicæ Sedis*, qui limite les censures *latæ sententiæ*. En effet, une grave controverse divise les commentateurs de cette Constitution : elle a trait au chapitre VII : le terme *cogentes* désigne-t-il seulement les législateurs et personnages publics, ou encore les personnes privées qui, par une citation ou une action, *forcent* le juge laïque à appeler un Clerc à son tribunal ?

Le sens de ce chapitre a été, plus d'une fois, déclaré par la Congrégation du Saint-Office. Cependant, en ces temps d'iniquité, où il n'est plus tenu compte de l'immunité ecclésiastique, où l'on voit non seulement des Clercs et des Prêtres, mais encore des Evêques et même des Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine traînés devant les Tribunaux laïques, — pour retenir dans leur devoir par la sévérité des sanctions ceux que la gravité de la faute ne détourne pas de ce sacrilège criminel, de Notre propre mouvement, Nous statuons et édictons ce qui suit :

Toute personne privée, laïque ou ecclésiastique, homme ou femme, qui cite et force à comparaître, sans autorisation du pouvoir ecclésiastique, n'importe quelle personne ecclésiastique devant les Tribunaux laïques, au civil ou au criminel, encourt l'excommunication *latæ sententiæ*, spécialement réservée au Pontife Romain.

Nous voulons que soit confirmé et ratifié ce qui est établi par la Lettre présente, nonobstant toutes prescriptions contraires.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 9 Octobre 1911, neuvième année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

COMMUNICATION DE L'ÉVÊCHÉ

L'Union catholique diocésaine. — Monseigneur l'Evêque veut s'entretenir avec ses prêtres de l'établissement des Comités paroissiaux et de l'Union catholique.

Il se prépare à visiter successivement, dans ce but, toutes les régions du diocèse.

Il convoque à Quimperlé, pour mardi prochain, le clergé de toutes les paroisses des cantons de Quimperlé, Arzano, Bannalec, Riec et Scaër.

Ceux de ces Messieurs qui ne seront pas retenus par le service paroissial se présenteront à la cure de Sainte-Croix, vers 11 heures.

M. le Curé les recevra à sa table. Ils voudront bien l'informer, par une carte, de leur intention de répondre à son invitation (1).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Le diocèse et les œuvres diocésaines. — L'Union des Catholiques.**

III. — **Mission.** — ILE DE SEIN, *du 6 au 24 Décembre*. Président, M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche 10 Décembre, *à 9 heures*, messe pour l'œuvre de la Croix Rouge Française Mgr l'Evêque y assistera et prononcera une allocution. Chant du *Libera* pour les marins et soldats morts au service du pays. — Quête au profit de l'Œuvre.

Mardi 12, jour de la fête de Saint-Corentin, *à 8 heures* messe pour les paroissiens et pour les malades de la ville. Chant du cantique du saint Patron.

Après la messe, la Relique du Bras de saint Corentin est présentée à la vénération des fidèles.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La messe annuelle de l'**Œuvre de Notre-Dame de Salut**, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception, sera dite le lundi 11 Décembre, à 8 h. 1/2.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Indulgence plénière.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mercredi 13 Décembre*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

(1) Mgr l'Evêque recommande la lecture des deux brochures publiées par l'Action populaire sur les Comités paroissiaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPERLÉ. — **Récollection sacerdotale, le lundi 18 Décembre, de 10 h. 1/4 à 3 heures, sous la présidence de M. l'abbé de Maupeou.**

L'ŒUVRE DES CAMPAGNES

L'*Œuvre des Campagnes* a pour but unique la conservation de la Foi à l'intérieur, comme la Propagation de la Foi se propose l'introduction et l'affermissement de la Foi à l'extérieur, dans les pays de Missions.

Cette Œuvre est née en Savoie. L'abbé Vandel, curé à Nernier, guéri d'une maladie mortelle, miraculeusement, le jour même de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, 8 Décembre 1854, se promit de se consacrer, d'une manière toute particulière et sur un plus vaste terrain, au salut des âmes.

Différentes circonstances, toutes providentielles, lui indiquèrent sa voie et lui en facilitèrent les moyens. Il obtint des concours dévoués ; et c'est aux pieds de Notre-Dame des Victoires, à Paris, qu'il écrivit à genoux les grandes lignes de l'Œuvre.

Elle se développa vite : elle répondait si bien à un besoin urgent ! L'argent lui vint de tous les côtés : une pauvre servante lui donna ses économies — mille francs ! — De très nombreuses Missions furent prêchées un peu partout ; et, pendant que des missionnaires zélés parcouraient, pour les évangéliser, les campagnes les moins chrétiennes et les plus déshéritées, des laïques appartenant à la classe aisée et éclairée inauguraient une sorte d'apostolat qui produisit les meilleurs résultats.

Aussi la première assemblée générale — 3 Avril 1857 — tenue le jour de la Compassion de la Sainte Vierge, fut-elle nombreuse et décisive sur la bonne direction de l'Œuvre, qui, en mémoire de ce fait, se plaça sous son patronage. Pie IX lui donna sa bénédiction et ses encouragements ; et Léon XIII l'érigea en archiconfrérie par un Bref du 1er Avril 1892.

L'Œuvre des Campagnes a été établie dans le diocèse de Quimper par le R. P. Bazin, de la Compagnie de Jésus, en 1872, sous l'épiscopat de Mgr Nouvel, avec sa pleine approbation. Depuis elle s'est développée un peu, mais elle mérite d'être mieux connue pour être plus appréciée.

Elle a donc pour but, dans notre diocèse, comme ailleurs, de donner des secours aux prêtres des paroisses qui font prêcher des Missions par des missionnaires choisis par l'autorité ecclésiastique. Elle s'intéresse aux écoles, aux bibliothèques, aux patronages et aux associations de piété et de charité.

De plus, l'Œuvre des Campagnes demande à ses Associés d'exercer personnellement leur apostolat laïque dans toutes les œuvres paroissiales ou diocésaines, sous le contrôle et la direction des supérieurs ecclésiastiques.

Elle est dirigée par un conseil général siégeant à Paris, et un conseil diocésain dont le directeur est nommé par Monseigneur, assisté d'une Dame présidente et de plusieurs Associées. Le conseil diocésain s'efforce de faire connaître l'Œuvre, de percevoir les cotisations des Dames zélatrices et de les expédier à Paris, d'où elles reviennent souvent plus abondantes, grâce à la centralisation générale des aumônes de toute la France, et aux ventes de charité nombreuses et productives, qui se font à Paris chaque année.

C'est ainsi que le diocèse de Quimper ayant versé depuis 10 ans — le tableau est sous nos yeux — 5.488 fr. 50, a reçu en secours pour Missions, écoles, envois d'objets de piété (croix, médailles, chapelets, tableaux à l'occasion des Missions) et frais de bibliothèques, 5.679 fr. 45. La différence en faveur du diocèse est donc de 190 fr. 95, auxquels il faut ajouter mille francs, qui furent remis à Mgr Dubillard, l'année de la crise sardinière.

Le conseil cherche des Zélatrices un peu partout : chaque Dame zélatrice doit verser 12 fr., qu'elle recueille par n'importe quelle petite somme dans son entourage, par exemple 1 fr. En retour, elle reçoit un *Bulletin* qu'elle fait passer aux personnes associées de son groupe. Les prêtres, qui versent 1 fr. 50, et qui établissent l'Œuvre dans leur paroisse, ont droit à une petite revue, l'*Interdiocésaine*, éminemment pratique pour le ministère paroissial, et l'avancement spirituel du pasteur.

Il suffit de donner 1 fr. et d'être inscrit sur le registre déposé au siège du conseil général, à Paris, pour avoir droit à tous les mérites, privilèges de l'Œuvre, et aux indulgences.

Toutes les demandes de secours doivent être adressées au siège de l'Œuvre, à Quimper, et apostillées par Mme la Directrice diocésaine et M. le Directeur. Elles sont expédiées par leurs soins au Conseil général, à Paris, qui statue sur le bien fondé de ces demandes. Naturellement, là où l'œuvre est établie ou va s'établir, un secours est toujours accordé de préférence.

Telle est l'Œuvre que nous signalons au zèle et à la piété du clergé et des vrais chrétiens du diocèse. Elle est plus ancienne que plusieurs autres venues longtemps après elle parmi nous ; aucune, sauf celles qui se spécialisent dans les questions d'écoles à ouvrir ou à soutenir, n'est d'une plus grande urgence, d'un plus grand intérêt ; et, ici, nous ne regardons pas les seuls besoins du diocèse, qui se suffit à peu près dans l'œuvre des Missions bretonnes, mais nous pensons à toute la France, où la Foi baisse dans une mesure si inquiétante ; seules les Missions pourront la maintenir, la développer, ou la replanter dans ces pays de France qui marchent à grands pas vers un état pire que le paganisme lui-même.

C'est donc à une Œuvre de salubrité publique et religieuse que nous convions toutes les bonnes volontés, éclairées, pieuses, effrayées de l'avenir.

M. le Chanoine ROSSI,
Boulevard de Kerguélen,
Directeur.

Mme M. DE MAUDUIT,
Quai de l'Odet, à Quimper,
Présidente.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Je bénis de tout cœur l'Œuvre des Campagnes, et je souhaite qu'elle fasse des progrès dans le diocèse.

Quimper, 6 Décembre 1911.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Nota : S'adresser, pour toutes explications, ou à Mme de Mauduit, ou à M. Rossi.

Indulgences.

Rescrits du 27 Janvier 1863, du 19 Juillet 1890 et du 30 Juin 1895.

Indulgences plénières. — 1° Au jour de l'admission dans l'Œuvre ; 2° à l'article de la mort, par l'invocation du nom de Jésus, de bouche ou du moins de cœur ; 3° à la Nativité de la Sainte Vierge ; 4° à la fête de saint Joseph ; 5° au jour de la Compassion de la Sainte Vierge, fête patronale de l'Œuvre, ou à l'un des sept jours qui suivent ; 6° au jour de l'Immaculée-Conception de la B. V. Marie ; 7° à la fête de saint Pierre et saint Paul ; 8° à la fête de saint Jean l'Evangéliste ; 9° à la fête de saint Jacques le Majeur (25 Juillet) ; 10° à la fête de saint François Régis, patron de l'Œuvre ; 11° au jour de leur choix pendant une mission donnée avec le concours de l'Œuvre, pourvu qu'ils y aient pieusement contribué en quelque manière.

(Visiter une église ou un oratoire public, se confesser, communier aux intentions du Souverain Pontife.)

Indulgences partielles. — Cent jours pour toute bonne œuvre ; cent jours pour les zélateurs ou zélatrices à chaque nouvelle affiliation ; trois cents jours, une fois par semaine pour l'assistance aux réunions de l'Œuvre.

Pour les membres des divers Conseils et Comités, trois cents jours chaque fois qu'ils se réuniront pour traiter des intérêts de l'Œuvre.

LANRIEC. — **Chapelle paroissiale.** — Le 26 Novembre dernier, suivant la promesse qu'il en avait faite cette année même, à la fin de la Mission, M. le Recteur de Lanriec avait la joie d'ouvrir aux habitants du Passage une chapelle dédiée à sainte Anne, patronne des marins.

La bénédiction de la chapelle a été faite par M. le chanoine Gadon, vicaire général, supérieur du Grand-Séminaire, au milieu d'un grand concours d'hommes et de femmes.

Dimanche 3 Décembre, l'affluence n'était pas moins grande ; les hommes remplissaient la moitié de l'église, et si, comme il y a lieu de l'espérer, les marins du Passage, fiers de leur chapelle, continuent à s'y rendre en foule, un grand bien sera réalisé grâce à Dieu et aussi au zèle persévérant de M. le Recteur de Lanriec, puissamment secondé par un généreux bienfaiteur. Qu'ils veuillent bien l'un et l'autre trouver ici l'expression de la reconnaissance des paroissiens. ***

PLONÉVEZ-PORZAY. — **Bénédiction d'école.** — Il y a six mois, la paroisse de Plonévez était dans la tristesse ; le tocsin sonnait lugubrement, les agents officiels, les policiers chassaient cinq

pauvres religieuses de leur école. Leur crime, on le connaît : pendant de longues années, se dévouant comme seules savent se dévouer les âmes qui ont renoncé aux joies et aux plaisirs du monde, elles avaient appris à nos enfants à connaître et à suivre le sentier du devoir. Voilà pourquoi, au mépris d'un des droits les plus sacrés, le droit de propriété, on les obligeait à sortir d'un asile qu'elles avaient sanctifié par leurs vertus.

Dimanche 3 Décembre, la scène avait changé ; les cloches sonnaient encore, mais elles sonnaient joyeusement, le bonheur était peint sur tous les visages ; le mal avait été réparé dans la mesure du possible, et les parents pouvaient désormais être tranquilles, leur attente longue et courageuse avait été récompensée.

M. le Recteur de Plonévez, persuadé qu'une paroisse sans école chrétienne ne peut longtemps rester fidèle à Dieu, s'était mis à l'œuvre avec le zèle, l'activité et le dévouement qu'on lui connaît. Avec l'aide des paroissiens, qui donnèrent sans compter et leur temps et leur peine, un nouvel établissement scolaire fut vite construit. Et maintenant, dans un endroit admirablement choisi, cédé par une âme généreuse, s'élève fière et toute blanche, regardant la splendide baie de Douarnenez, notre belle école, placée sous la protection et le patronage de notre bonne grand'mère sainte Anne.

La bénédiction solennelle eut lieu dimanche ; toutes les paroisses du canton étaient représentées ; vingt prêtres assistaient à la cérémonie. M. le Curé-Archiprêtre de Châteaulin, qui présidait la fête, M. Le Duc, chanoine du Chapitre, M. le Curé de Douarnenez, MM. les Recteurs de Cast, de Ploaré, etc., avaient tenu à venir prendre part à notre joie et à nous faire honneur.

M. l'abbé Millour, aumônier de la Marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, chanta la grand'messe. Enfant de Plonévez, ce témoignage de reconnaissance lui était dû, car Dieu seul sait les encouragements, les bons conseils qu'il nous a prodigués et l'aide qu'il nous a donnée pendant les moments pénibles que nous avons eu à traverser.

Après l'Evangile, M. le Curé de Châteaulin monta en chaire et prit pour texte de son discours cette parole de Notre-Seigneur : *Sinite parvulos venire ad me;* Laissez venir à moi les petits enfants, texte de circonstance qui fut développé avec éloquence et émotion. L'orateur démontra que la neutralité n'est qu'un vain mot, ou plutôt un mensonge. Puis, empruntant aux sciences une comparaison, il nous fit voir d'une façon saisissante que cette prétendue neutralité nous vole l'âme de nos enfants. Prenez un oiseau, nous disait-il, mettez-le sous la cloche d'une machine pneumatique ; pendant quelque temps ses ailes remuent encore, mais peu à peu, à mesure que l'air se raréfie, le pauvre petit se déprime ; quelques battements, quelques soubresauts, puis tout est fini, c'est la mort.

La neutralité produit, au point de vue moral, ce que la machine pneumatique produit au point de vue physique. Dans une école privée de la bonne atmosphère chrétienne, l'âme de l'enfant ne

Archives diocésaines d Q nper et Léon

peut vivre; pendant quelques jours, quelques mois peut-être, sous l'impression des bons enseignements reçus à la maison, le pauvre petit reste bon. Mais peu à peu le changement se fait, et bientôt cette âme meurt, et meurt pour le Ciel. Adieu candeur, adieu naïveté qui font la joie des anges au paradis !

Et pourtant, ces âmes d'enfants ont faim de la vérité et de la vertu. Autrefois on leur apprenait à connaître Dieu ; le crucifix était là dans l'école, étendant sur la jeunesse ses deux bras chargés d'amour ; maintenant on l'a enlevé et, à sa place, on a mis je ne sais quel tableau. La vérité, vos enfants la connaissaient par le catéchisme, on leur parlait du Ciel et de l'Evangile ; désormais, il n'y a plus pour eux de vérité que ce qui se boit et se mange, il n'y a plus pour eux de vérité que la jouissance et la matière ! Ah ! elle est belle, l'enfance sans Dieu !

M. le Curé-Archiprêtre, après un éloge délicat de M. Floch, notre regretté maire, et de M. Bidon, notre maire actuel, pour leur attitude courageuse et ferme au moment de la spoliation et de l'expulsion, s'adresse aux Religieuses, dont l'une, depuis trente-six ans, se dévoue pour le bien de la paroisse. Dieu saura les récompenser ; après les tristesses de l'heure présente viendront les compensations du Ciel ; en tout cas, à l'âme chrétienne il reste toujours la satisfaction du devoir accompli.

Après vêpres, eut lieu une cérémonie bien touchante ; la procession se forma, croix, bannières en tête, puis un groupe charmant d'enfants, portant sur des brancards ornés de fleurs, les crucifix que l'on suspendra dans quelques instants aux murs des nouvelles classes. Au chant du *Veni Creator* et du beau cantique *Nous voulons Dieu*, les paroissiens se rendent dans la cour spacieuse de l'école. M. le Curé bénit solennellement les crucifix puis, se tournant une dernière fois vers les enfants de Plonévez, leur adressa une petite allocution :

« La cérémonie d'aujourd'hui est bien belle, mes enfants ; vos parents sont récompensés des sacrifices qu'ils ont faits pour vous. A vous, maintenant, de leur montrer votre reconnaissance par votre travail et votre piété, surtout votre piété. Ce que vous êtes venues chercher ici, ce n'est pas la science, d'autres auraient pu vous l'enseigner ; ce que vous êtes venues chercher, c'est une bonne et solide éducation chrétienne, et seules des maîtresses pieuses et dévouées, comme celles que vous avez, pourront vous la donner. Plus heureuses que les déshérités dont parle Notre Seigneur, *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis*, vous recevrez ici le pain de la parole de Dieu ». Puis, dans une envolée superbe, commentant un passage de l'allocution de Notre Saint Père le Pape aux nouveaux cardinaux français, M. l'Archiprêtre encouragea les enfants à communier souvent, très souvent, chaque jour si possible. Dieu ne sera pas insensibles à leurs prières, il les exaucera et peut-être, bientôt, prendra-t-il en pitié notre pauvre France...

La cérémonie terminée, la procession se reforma et l'on revint

à l'église. La foule plus nombreuse, plus recueillie encore, assista à la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous, j'en suis sûr, garderont de cette belle fête le meilleur souvenir.

Puisse notre bonne Mère sainte Anne protéger ses enfants et accorder longue vie et prospérité à notre nouvelle école chrétienne !

O...

Le Relecq-Kerhuon. — **La Répartition scolaire.** — A l'occasion de la fête des écoles, le directeur et la directrice des écoles laïques du Relecq voulurent distribuer des friandises à leurs élèves. Naturellement, ils demandèrent au Conseil municipal de de vouloir bien leur accorder une subvention.

Le Conseil répondit : Avec plaisir ! Mais, entendons-nous. Pas de privilèges ! Les enfants relecquois qui vont à l'école libre ont les mêmes droits que ceux de l'école laïque, et nous voulons leur témoigner la même sollicitude. Nous voterons donc un crédit en faveur de *tous* les enfants de toutes les écoles.

Ce n'était que justice.

Mais M. Chaleil, préfet du Finistère, refuse d'approuver la délibération du Conseil, en alléguant qu'elle accorde une subvention déguisée aux écoles chrétiennes.

Le Conseil municipal a fait la réponse qu'il convenait à l'observation de M. le Préfet. Il a maintenu sa décision. Bien mieux, dans la libération qu'il a prise à sa dernière séance, il affirme sa résolution d'en appeler, de l'opposition préfectorale, à une juridiction supérieure.

Nous félicitons la municipalité du Relecq de son attitude courageuse ; elle donne un bon exemple qui ne sera pas perdu. La R. P. scolaire fait son tour de France, gagnant partout des sympathies enthousiastes ; elle triomphera indubitablement. On n'étouffe pas une revendication de justice appuyée sur la force invincible de l'opinion.

Nos Missionnaires en Chine. — On sait qu'une grave révolution a éclaté en Chine et menace de s'étendre à la plus grande partie de ce pays immense. Bien que le soulèvement populaire n'ait pas pour prétexte ni comme caractère général la haine contre les étrangers, au Kien-Tchang (province de Se-Tchouen), un missionnaire français, le P. Castenet, a été tué. Le siège épiscopal du vicaire apostolique, Mgr de Guébriant, a été saccagé et brûlé ; huit chrétiens qui l'occupaient ont été massacrés. Quant à l'Evêque lui-même, c'est grâce à un fait providentiel qu'il n'a pas partagé leur sort. Mgr de Guébriant, parti de France, le 8 Octobre dernier, pour rejoindre son poste, aurait dû, pressé comme il était de retrouver ses fidèles, être arrivé depuis une semaine à sa résidence, Ning-Yun-Fou. Des inondations, qui ont coupé notre voie ferrée du Yunnam sur plusieurs points, ont dû le retarder. C'est

Archives diocésaines d Quimper et Léon

à Hanoï qu'il a eu connaissance des événements tragiques dont sa mission a été le théâtre.

Nous demandons à nos lecteurs de prier pour les chrétiens et pour les missionnaires de Chine, en particulier pour notre vénéré compatriote, Mgr de Guébriant, afin que Dieu le garde longtemps encore à son œuvre de fécond apostolat.

Pour les Bretons émigrés.

(Suite.)

Nous espérons pouvoir donner bientôt la suite de l'article de M. l'abbé Didou, aumônier à Trélazé. En attendant, on lira avec le même bienveillant intérêt la notice suivante sur l' « Œuvre des Bretons » d'Angers qui nous est communiquée par M. l'abbé Laurent, chargé dans cette ville du service religieux de nos compatriotes.

I. *Origine.* — Fondée dès les débuts de l'émigration par les RR. PP. Kervennic, de la Compagnie de Jésus, l'Œuvre des Bretons d'Angers fut confiée, en 1885, par Mgr Freppel, à un prêtre séculier appartenant au clergé breton, qui prit le titre d'Aumônier des Bretons. Des personnes charitables lui assurent le traitement et le logement.

L'Œuvre a été établie sur la paroisse de la Madeleine, parce qu'elle est le centre le plus important de la colonie bretonne. En effet, sur 4.000 Bretons environ, répandus dans la ville d'Angers, 1.200 au moins habitent sur la Madeleine.

II. *Organisation.* — Tous les dimanches, à l'église de la Madeleine, il y a une messe à 9 heures, réservée aux Bretons. C'est une messe paroissiale avec chant de cantiques et instructions en langue bretonne. Tous les ans, il est donné aux Bretons une retraite de 8 jours pour les préparer à l'accomplissement du devoir pascal.

De plus, grâce au dévouement de M. Kervella, qui fut leur aumônier pendant près de treize ans, plusieurs œuvres ont été fondées dans la colonie bretonne.

1° La plus importante est le patronage Sainte-Anne, chez Mlle de Place, 56, rue Volney. On y reçoit les petites filles de la colonie, le jeudi, le dimanche et les fêtes. A l'époque des vacances, le patronage est ouvert tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Une distribution de vêtements est faite tous les ans, aux environs de Noël...

2° A ce patronage est annexé le patronage des grandes filles qui y sont convoquées, le dimanche, à des réunions spéciales.

C'est dans ce patronage que l'aumônier, avec l'aide des dames catéchistes, donne l'instruction religieuse aux enfants de la colonie bretonne.

3° Le patronage possède une petite chapelle où se dit, chaque dimanche, une messe de communion mensuelle : le premier

dimanche du mois, pour les jeunes filles ; le deuxième, pour les enfants du catéchisme ; le troisième, pour les mères chrétiennes ; le quatrième, pour les hommes et les jeunes gens. Cette chapelle sert aussi pour les retraites spéciales qu'on y donne tous les ans aux hommes, aux femmes mariées, aux jeunes filles.

4° Les hommes n'ont pour local de réunion que la maison de l'aumônier. C'est là une lacune bien malheureuse, plusieurs fois signalée par M. Kervella, lacune qui reste toujours à combler, faute... d'argent.

III. *Ressources.* — Les seules ressources de l'Œuvre consistent dans les offrandes qui lui sont faites par des personnes généreuses et dévouées. Elles sont malheureusement insuffisantes pour répondre à des besoins si multiples. Les Bretons émigrés sont généralement pauvres, gagnant péniblement leur vie. Plusieurs manquent du nécessaire et ne mangent pas tous les jours à leur faim !

Puisse cette œuvre si digne d'intérêt susciter encore de nombreux et généreux bienfaiteurs !

Les moindres dons sont accueillis avec la plus vive reconnaissance. On peut les adresser soit à l'aumônerie bretonne, 12, Chemin du Haut-Pressoir, soit à Mlle de Place, directrice du Patronage Sainte-Anne, 56, rue Volney.

Chaque dimanche, à la messe des Bretons, une prière est faite pour les bienfaiteurs. Tous les ans, une messe est dite à leur intention, le jour de la fête de sainte Anne, patronne des Bretons.

F. Laurent,
Aumônier des Bretons d'Angers.

Toujours les chaînes de prières. — Les superstitions ont la vie dure ! Que de fois n'avons-nous pas dénoncé les « chaînes de prières ». Un de nos amis de Saint-Brieuc a néanmoins encore reçu par la poste la lettre suivante :

Une vieille prière russe.

« Oh ! Seigneur Jésus, je Vous en supplie, bénissez toute l'humanité, gardez-moi de tout mal par Votre précieux sang et faites-moi vivre avec vous dans l'éternité. »

» Ceci est la copie textuelle d'une ancienne prière.

» Ecrivez-la et voyez ce qui en adviendra. On dit, à Jérusalem, que quiconque refusera de l'écrire sera frappé de malheurs ; mais celui qui l'écrira neuf fois, en commençant le jour où il l'aura reçue, et qui l'enverra chaque matin à un ami, aura le neuvième jour la nouvelle d'une grande joie et sera délivré de toute adversité.

» Ne rompez pas la chaîne. »

Nous répétons une fois encore que la prière en question est en soi très orthodoxe, mais que les réflexions qui l'accompagnent sont purement superstitieuses et doivent être traitées comme telles.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Conférences littéraires de l'Ouest (année 1911-1912). — *Section de Quimper*, salle Autrou, à 8 heures du soir. — *Samedi 16 Décembre*, les Mazarines, par M. Adrien Ilari.

Dimanche 21 Janvier, à 4 h. du soir, Beethoven *(avec auditions musicales)*, par M. le comte J. du Plessis.

Mercredi 14 Février, les opinions de M. Jules Lemaître, écrivain, par M. Tony Catta.

Vendredi 8 Mars, Tolstoï, par M. Robert Havard de la Montagne.

Mardi 26 Mars, Pierre Loti, par M. Jacques Duval.

Les conférences sont destinées aux hommes aussi bien qu'aux dames et aux jeunes filles.

Cartes d'entrée. — Pour une conférence : 2 fr. par personne ; abonnement pour les cinq conférences : 8 fr. par personne. — Conditions spéciales pour les familles.

On trouvera des cartes à l'entrée de la salle, et chez MM. Salaün et Le Bras, libraires.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — *Pour paraître fin de Mars :*

Skoueriou Kristen, Eil rummad, gant eur Missioner breizad. *Un beau volume illustré, de 256 pages.*

Le succès obtenu par le 1er volume des **Skoueriou Kristen** (écoulé en quelques années à près de 8.000 exemplaires), a décidé l'auteur à publier dans le même genre une autre série d'exemples, qui formera le deuxième volume de la collection.

On trouvera, dans la nouvelle série, les mêmes éléments d'intérêt que l'on a tant appréciés dans la première, c'est-à-dire : une langue pure, claire et simple pouvant être comprise partout, une grande variété de sujets et des gravures d'une finesse remarquable.

Ce livre est tout indiqué comme récompense aux enfants des Catéchismes bretons. Il pourrait d'ailleurs s'intituler *Catéchisme en exemples*, étant donné l'ordre suivi dans le classement des histoires.

Conditions de vente : 1 fr. 25 l'exemplaire relié ; par douzaine : 1 fr. (port en sus).

On peut s'inscrire, dès à présent, chez M. Salaün, libraire, à Quimper.

AVIS. — ***Pour répondre à plusieurs demandes qui nous sont faites de la Lettre pastorale de Monseigneur établissant « l'Union Catholique » dans le diocèse, nous avisons MM. les Curés et Recteurs que nous allons effectuer, après autorisation obtenue, un tirage spécial. Toutefois l'Imprimerie de l'Evêché désirerait, au préalable, être fixée sur le chiffre du tirage.***

Prière donc aux intéressés de nous faire connaître le nombre d'exemplaires qu'ils désirent.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Le Consistoire (27-30 Novembre).** — Au Consistoire secret du lundi 27 Novembre, le Souverain Pontife avait nommé les nouveaux cardinaux. Le mercredi 29, a eu lieu la remise de la barrette, dans la salle consistoriale, trop petite pour contenir l'assistance d'élite qui s'y pressait. Le cardinal Merry del Val était présent avec de nombreux évêques et prélats.

Quand le Pape eut pris place, les treize nouveaux cardinaux furent introduits et vinrent successivement recevoir de sa main la mosette et la barrette rouges, puis firent cercle autour du trône. Côte à côte se trouvaient les archevêques de Paris, de Londres, de New-York et de Boston, évoquant ainsi la pensée que de nombreux millions d'âmes étaient là représentées.

Le cardinal Falconio, au nom des nouveaux princes de l'Eglise, lut une adresse de remerciements dans laquelle il fait allusion « aux responsabilités du Saint-Père en ces temps très tristes, où la société est menacée par le mouvement antireligieux qui voudrait détruire l'œuvre du Christ. Mais l'action énergique et constante déployée par Pie X, depuis le jour de sa providentielle élection, a opposé une digue à ce courant dévastateur... Nous prierons Dieu, dit en terminant le cardinal, de continuer à vous soutenir dans cette lutte contre l'esprit du mal ; nous vous offrons notre humble concours, notre obéissance sans limite et notre vénération, nous serrant compacts à vos côtés pour maintenir intangibles les droits sacro-saints de l'Eglise et de la Papauté. »

Aux paroles du cardinal Falconio, le Saint-Père répondit en lisant un discours magnifique, qu'il prononça avec un ton pénétré de force et d'émotion contenue qui se communiquait à l'auditoire. L'émotion du Pape s'accentua visiblement quand il vint à parler de la France.

Je vous remercie, Monsieur le Cardinal, des sentiments que, au nom de vos confrères et au vôtre, vous m'avez exprimés pour la haute dignité à laquelle vous avez été élevés. Je ne puis que vous manifester le contentement que j'éprouve d'avoir appelé à faire partie du Collège Apostolique des prélats éminents dont je connais bien les hautes qualités de piété, de zèle et de doctrine, des prélats qui, dans leurs fonctions diverses, ont rendu des services remarquables à l'Eglise, et tous recommandables pour le dévouement illimité qu'ils professent à l'égard de ce Saint Siège apostolique. Je vous félicite, par conséquent, mes fils bien aimés, non seulement pour la pourpre sacrée dont vous avez été revêtus, mais, et bien davantage pour les nouveaux mérites que vous acquerrez, en prêtant votre concours au Vicaire de Jésus-Christ pour le gouvernement de l'Eglise, parmi tant de nécessités qui se font

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

aujourd'hui sentir plus vivement, étant donné les très graves conditions des temps et les incessants et furieux assauts auxquels le Pontificat romain est en butte de la part de ses ennemis.

Car, j'en suis certain, vous êtes tous bien persuadés que votre nouvelle dignité exigera de vous des sacrifices. Et, à ce propos, je n'ai pas besoin de vous répéter la réponse que, comme Nous l'avons lu dans l'Evangile de ce matin, le divin Rédempteur donna aux deux disciples de saint Jean-Baptiste qui lui demandaient où il habitait : « Venez et voyez *Venite et videte...* » Vous connaissez, en effet, et la demeure et les conditions douloureuses du Vicaire de Jésus-Christ.

Si je rappelle ces réalités, ce n'est point pour provoquer votre compassion envers moi, mais pour vous confirmer dans la persuasion que, spécialement de nos jours, la pourpre sacrée est un symbole de douleur, de peine et de sacrifice, poussé, s'il en était besoin, pour le triomphe de la vérité et de la justice, jusqu'à l'effusion du sang.

Les persécutions, continue le Pape, ne doivent pas nous troubler : elles ont été prédites par Notre Seigneur Jésus-Christ qui, en même temps, nous invite à la confiance et garantit la victoire à son Eglise en promettant d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles...

Ensuite Pie X adressa à chacun des groupes des nouveaux cardinaux quelques paroles ayant trait à leur patrie respective : après avoir assuré de sa paternelle bienveillance les cardinaux qui vivent à Rome, il laisse entendre ce qu'il espère de l'Angleterre, de la Hollande et des Etats-Unis en retour de la création de cardinaux appartenant à ces différentes nations. Puis il s'adresse aux cardinaux français, avec quelle force, quelle élévation, quelle bonté, on va le voir :

Que vous dirai-je à vous, maintenant, chers fils de France, qui gémissez sous le poids de la persécution ? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Evangile dans le monde presque entier — et beaucoup l'ont scellée de leur sang ; — les prières de tant de saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste leurs frères bien-aimés de leur patrie ; la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique ; et, par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines.

Les fautes ne resteront pas impunies ; mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais.

Un jour viendra — et Nous espérons qu'il ne tardera guère —

où la France, comme Saul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répétera : « Ma fille, pourquoi me persécutes-tu ? » Et sur sa réponse : « Qui es-tu, Seigneur ? » La voix répliquera : « Je suis Jésus que tu persécutes ; il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. » Et elle, frémissante et étonnée, dira : « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » Et lui : « Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée. Réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance, et va, fille première-née de l'Eglise, nation prédestinée, vase d'élection, va porter comme par le passé mon nom devant tous les peuples et devant les rois de la terre. »

C'est en formulant ce vœu si doux que je vous accorde la bénédiction apostolique, à vous, bien-aimés fils, au clergé et au peuple de vos diocèses, à vos communautés religieuses, aux chers fidèles qui ont orné de leur présence cette cérémonie, à vos parents et aux leurs, et que cette bénédiction soit pour tous la source des grâces les plus choisies et des plus suaves consolations. Benedictio Dei, *etc...*

Après avoir donné sa bénédiction, le Pape se retira dans les appartements privés et reçut, dans sa bibliothèque, les nouveaux cardinaux, qui descendirent ensuite chez S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat.

***

Le jeudi matin 30 Novembre, dans la salle des Béatifications, s'est tenu le Consistoire public, au cours duquel le chapeau de cardinal a été conféré aux nouveaux princes de l'Eglise.

Outre les treize nouveaux cardinaux, dix-huit autres membres du Sacré Collège étaient présents, dont le cardinal Logue, primat d'Irlande. On remarquait aussi Mgr Terziau, patriarche Arménien, avec les évêques du Synode. Une foule immense se pressait dans la salle et sur le passage du cortège...

A 9 h. 15, les nouveaux cardinaux se trouvaient à la chapelle Sixtine où, en présence des cardinaux chefs d'ordre, ils prêtèrent serment suivant le rite établi.

Pendant ce temps, Pie X, escorté de la garde noble, arrive à la salle des *Paramenti*, où se tiennent les hauts dignitaires de l'Eglise. Il y revêt le manteau papal et la mitre, puis se rend à la salle des Béatifications, monté sur la *sedia gestatoria*, et prend place sur le trône. Les nouveaux cardinaux s'approchent et reçoivent l'accolade du Pape et des autres cardinaux, puis vont s'asseoir à leur place. Ensuite ils reviennent devant le trône, et Pie X leur met sur la tête, avec le cérémonial ordinaire, le chapeau cardinalice, pendant que la maîtrise de la chapelle Sixtine, sous la direction de Mgr Perosi, fait entendre de magnifiques motets.

Le Pape fit toutes ces cérémonies avec son recueillement habituel, si édifiant. Il avait bonne mine, et la nouvelle d'une prétendue chute de Pie X, en descendant de la *sedia*, donnée par plu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sieurs journaux à la suite de l'Agence Fournier, est une pure invention.

L'oraison sur les cardinaux prosternés — à la chapelle Sixtine — fut chantée, en l'absence du cardinal doyen Oreglia, par le sous-doyen, le cardinal S. Vannutelli...

Dans l'après-midi, Mgr Caccia, camérier secret participant, a porté le chapeau cardinalice aux nouveaux cardinaux, à leur résidence.

— **Le Pape et la France.** — On n'a pas pu lire sans une profonde émotion le passage de l'allocution consistoriale où le Souverain-Pontife parle de la France.

Recevant, les jours suivants, les cardinaux français avec les délégations de leurs diocèses, le Pape a donné à notre pays de nouveaux et précieux témoignages de sa paternelle bienveillance et des espérances qu'il fonde sur son avenir. Nous ne citerons ici que la dernière partie de sa réponse au cardinal Amette, archevêque de Paris, et aux pèlerins qui l'accompagnaient : « Je vous bénis et je bénis avec vous la France si chère à mon cœur, et que Dieu continue toujours de considérer d'un regard d'amour et de miséricorde ; car, certainement, il n'y aurait pas en France et dans le monde entier tant de générosité pour subvenir à tous les besoins, un si grand esprit de sacrifice enfin, si le Seigneur lui-même n'assistait pas, n'inspirait pas tous ces dévouements. Son amour ne s'est donc pas écarté de la France. Remercions la Providence de regarder toujours ainsi la France avec cette prédilection, et prions Dieu de ramener à la vérité ceux de ses fils qui se sont égarés. »

Tous les catholiques redoubleront de prières pour hâter la réalisation des paroles d'espérance tombées des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ.

Jeunesse catholique. — M. l'abbé Tournade, aumônier général de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, démissionnaire pour cause de santé, est remplacé par M. l'abbé Corbillé, précédemment aumônier de l'Union régionale de la J. C. de l'Ouest.

Dans une lettre adressée à M. l'abbé Tournade, Son Em. le cardinal Merry del Val lui exprime, au nom du Souverain Pontife, « sa vive satisfaction pour l'activité féconde, le zèle inlassable qu'il a déployés, pour tout le bien qu'il a opéré en faveur de l'Association ».

M. Gerlier, président général de la J. C., a reçu une autre lettre dans laquelle S. E. le Secrétaire d'Etat l'informe que le Saint-Père a agréé et approuve pleinement la nomination de M. l'abbé Corbillé, et il ajoute :

« Sa Sainteté ne doute pas que le nouvel aumônier, dont les mérites, le dévouement au Saint-Siège et aux œuvres de la jeunesse sont bien connus, imitera les nobles exemples de son prédécesseur

qui a été pendant vingt et un ans l'âme de votre Association, et qu'il saura y maintenir cet esprit de filiale et constante soumission au Siège apostolique. »

JURISPRUDENCE. — **Application des lois de Séparation.** — Le Conseil d'Etat a rendu, le 24 Novembre, plusieurs arrêts importants.

Voici un bref résumé de ceux qui présentent le plus d'intérêt pratique.

1° M. l'abbé Ludet, curé d'Eteiguières (Ardennes), ayant fait condamner le maire pour sonneries de cloches à l'occasion d'enterrements civils, le Conseil municipal prit une délibération mettant les frais du procès à la charge de la commune.

M. l'abbé Ludet, arguant avec raison que l'acte du maire constituait une faute personnelle dont la commune ne pouvait être rendue responsable et dont le maire seul devait subir les conséquences, a demandé au préfet, en qualité de contribuable, d'annuler ladite délibération.

Sur refus de ce fonctionnaire, il a déféré la décision préfectorale au Conseil d'Etat, qui l'a annulée, ainsi que la délibération du Conseil municipal.

2° Le maire de la commune de Coursan (Gironde) avait prescrit l'exécution quotidienne, par un sonneur civil, de trois sonneries, le matin, à midi et le soir, sonneries qu'il qualifiait de « civiles » et qu'il fixait exactement à l'heure des sonneries traditionnelles de l'*Angelus*.

Sur recours du curé de la paroisse, la partie de l'arrêté municipal qui contenait cette disposition est annulée.

BIBLIOGRAPHIE

La « Revue française » (1) et l'autorité ecclésiastique. — Un de nos confrères ayant laissé entendre que l'excellente *Revue française* ne se serait point préoccupée de solliciter le patronage de l'Archevêché de Paris, M. Antoine Redier communique ce passage essentiel d'une lettre que Mgr Amette a bien voulu lui écrire à la date du 20 Août dernier :

Monsieur le Directeur,

... La lettre que vous a adressée S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté est pour votre œuvre la meilleure recommandation et le plus précieux encouragement.

Je suis heureux d'y joindre mes vœux pour que les lecteurs catholiques apprécient vos efforts et en assurent le succès.

Puissent-ils rechercher toujours, *de préférence à toutes les autres*, les publications qui savent unir à une vraie valeur littéraire une véritable inspiration chrétienne !

Agréez, etc.

Le document pontifical auquel fait allusion cette lettre, est daté du 23 Juin 1911 et contient, sous la signature de S. Ém. le cardinal Merry del Val, le passage suivant :

(1) 17, rue Cassette, Paris, et Maison A. Mame, Tours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sa Sainteté loue hautement le but que vous vous êtes proposé : fournir à vos abonnés une lecture à la fois sérieuse et attrayante, d'une solide valeur littéraire et en même temps recommandable par le sens chrétien qui l'anime.

La faveur avec laquelle votre revue a été accueillie fait tout à la fois l'éloge de ses rédacteurs et celui des familles catholiques qui ont compris la nécessité de rechercher avant tout un aliment intellectuel dont leur foi n'eût jamais à souffrir...

Agenda Ecclésiastique pour l'an de grâce 1912. *Vingt-troisième année.* Gracieux volume in-18, format étroit, relié solidement, coins ronds, tranche rouge, porte-crayon et crayon, **1.50** ; — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Que l'on compare le présent *Agenda* à son aîné de 1890 ; on nous rendra cette justice que nous avons fait nôtre la devise : *Succès oblige !*

D'autres améliorations suivront celles-ci : sans prétendre à la perfection, nous ne cesserons d'y tendre.

A Quimper, librairie J. Salaun.

VIENT DE PARAITRE

Petit Almanach du Saint Abandon à la volonté de Dieu. | **Souhaits et petites Etrennes de l'âme pieuse.**

Deux élégantes brochures de 32 pages, sous jolies couvertures, gracieux encadrements, tirage en deux couleurs, *recommandées par le choix du texte.* Chaque brochure, l'unité, franco 0,15. *Remises par quantités :* 7/6, franco 0,70 ; 15/12, franco 1,40 ; 70/50, franco 5,50 ; 150/100, franco 11,25.

S'adresser à la **Librairie du Sacré-Cœur**, 6, place Bellecour, *LYON.*

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Noël 1911 et du Premier de l'An 1912. — *Validité exceptionnelle des billets aller et retour.* — A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du jeudi 21 Décembre au dernier train du Lundi 8 Janvier, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 8 Janvier.

REVUE FINANCIÈRE — Le marché est mieux disposé. Notre 3 °/. s'avance à 95,65. Fonds russes soutenus. Les banques sont fermes.

Le Crédit Mobilier Français mettra, le 12 Décembre, en souscription 37.500 obligations 5 °/. or, de 20 livres sterling ou 504 fr. de la Cie d'Electricité de la province de Buenos-Aires. Ces titres, garantis par une première hypothèque sur tout l'actif de la Société, sont remboursables en 26 ans à partir de 1916, avec une prime de 3 °/. soit à 519 fr. 12. Le prix d'émission en est fixé à 475 fr. par titre, dont 100 fr. en souscrivant.

Bonne tenue des Chemins Français.

L'action Naphte Lianosoff est l'objet de bonnes demandes sur le cours de 444 francs.

Les obligations 6 °/. première hypothèque de la Société Générale Immobilière et d'Embellissement de la ville de Sao-Paulo, actuellement en cours d'émission, sont du nominal de 500 fr. remboursables à 525 fr. Leur prix d'émission est de 497 fr. 50 ; elles rapportent 30 fr. par an, net d'impôts français et étrangers, payables en deux coupons semestriels (1er Avril et 1er Octobre).

On annonce la prochaine introduction à la Bourse des actions privilégiées de 1 livre sterling de la Rambla Company of Montevideo. L'intérêt à 6 °/. l'an

est payé pendant toute la durée des travaux, à l'achèvement desquels les actionnaires auront droit, en outre, à 20 °/. des bénéfices. Le premier coupon semestriel de 0 fr. 75 net d'impôt, a été détaché le 15 Novembre.

Fermeté de la Franco Wyoming à 123. Cette société émet au prix de 108 fr. les 24 994 actions de préférence restées à la souche. La souscription est exclusivement réservée aux anciens actionnaires, à raison de : une action nouvelle par 5 anciennes actions de préférence, et de : une action de préférence par 13 anciennes actions ordinaires. Ces souscriptions devront être accompagnées de 60 fr. par action souscrite, le surplus de 48 fr. étant à verser au plus tard le 15 Janvier. Les mêmes porteurs d'actions anciennes pourront également souscrire à titre réductible en versant 30 fr. par titre souscrit. Les demandes sont reçues jusqu'au 9 Décembre à la Banque Intermédiaire de Paris, 13, rue Lafayette.

Une nouvelle mine d'argent mexicaine, la Saturno, vient de faire son apparition sur notre place. On assure que plusieurs ingénieurs ont étudié et reconnu la valeur de ses gisements et parmi eux, M. Reynoso, l'ancien directeur de Las Dos Estrellas ; tous ont conclu à la très grande richesse de cette mine, dont la seule partie reconnue représenterait dix-huit fois la valeur du capital social. Le Conseil d'Administration est composé de hautes notabilités françaises et mexicaines et l'on ajoute que la direction technique est assurée par des ingénieurs et des chefs de service français.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ

Succr de Melle Eugénie NÉDÉLEC

(anciennement quai du Steïr)

41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pélerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

DÉCORATIONS pour ÉGLISES

VITRAUX, Grisailles & Sujets

A. Saluden

16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

Calices
Ostensoirs
Ciboires

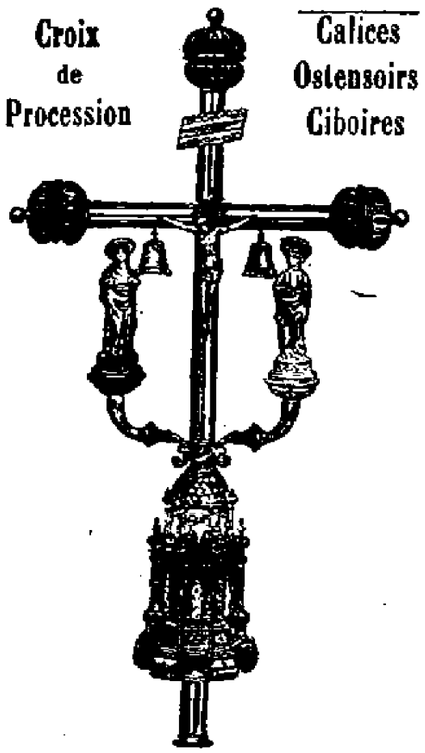

Chasublerie

Bannières

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 15 Décembre 1911. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communication de l'Evêché :* L'Union catholique diocésaine.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Quatre-Temps.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences ; Attribution de biens volés aux Fabriques ; Quimper ; Brest ; La chasse aux cornettes ; Conférences de M. l'abbé Bordron ; Nos Missionnaires en Chine.
IV. — *Chronique générale :* Rome ; Prêtres diffamés, défendez-vous ! Bien volé n'enrichit pas.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Décembre. — 3e Dimanche de l'AVENT. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche.
Au chœur, solennité de saint Corentin ; mémoire du Dimanche.
Lundi, 18. — Attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 19. — Office de la férie ; simple. Violet.
Mercredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.
Jeudi, 21. — S. THOMAS, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office de la férie ; simple. Violet.
Samedi, 23. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office du jour ; simple. Violet.
Dimanche, 24. — 4e Dimanche de l'AVENT. Veille de Noël.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de St-Joseph de Quimper. du 13 au 17 Décembre.
Maison de l'Adoration, à Brest . . du 18 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATION DE L'ÉVÊCHÉ

L'Union catholique diocésaine. — Monseigneur l'Evêque a pu grouper au presbytère de Sainte-Croix de Quimperlé quarante-cinq prêtres.

Il s'est entretenu avec eux pendant deux heures.

L'échange de vues a porté sur la nécessité des Comités paroissiaux, leur composition, leur fonctionnement, leur programme, et sur le moyen de constituer l'Union catholique.

La prochaine réunion sacerdotale aura lieu, lundi prochain, 18 courant, à 2 heures, à l'Evêché, pour les doyennés de Quimper, Briec, Concarneau, Elliant, Fouesnant, Pont-l'Abbé.

Elle sera suivie d'une autre à Pont-Croix, le mercredi 20 courant, à 2 heures.

Le prêtres des doyennés de Douarnenez et de Plogastel-Saint-Germain pourront assister à l'une ou à l'autre de ces deux réunions, en ayant soin d'avertir, par avance, M. le Curé-Doyen du lieu où se tiendra la réunion.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Quatre-Temps

On nomme ainsi quatre semaines dont chacune est prise dans chaque saison de l'année, et au cours de laquelle l'abstinence et le jeûne sont obligatoires, le mercredi, le vendredi et le samedi. Les Quatre-Temps ont lieu, pour l'hiver, la troisième semaine de l'Avent ; pour le printemps, la première semaine de Carême ; pour l'été, la semaine de la Pentecôte ; pour l'automne, la semaine qui suit le 14 Septembre.

Parmi les trois jours de jeûne dont se composent les Quatre-Temps de chaque saison, le samedi a un caractère spécial d'importance et de solennité, c'est le jour fixé pour les ordinations aux ordres sacrés. En dehors des samedis de Quatre-Temps, on peut aussi procéder régulièrement à l'ordination, le samedi qui précède le dimanche de la Passion et le Samedi Saint. Les ordinations qui se feraient à un autre jour ne pourraient avoir lieu que par une permission spéciale du Souverain Pontife, comme il est de coutume pour le diocèse de Quimper, où les ordinations générales ont lieu à la fin de l'année scolaire, au mois de Juillet.

La première fin que l'Eglise s'est proposée dans l'institution des *Quatre-Temps* a été de sanctifier par la pénitence chaque saison

de l'année, et d'entretenir ainsi parmi les fidèles l'esprit de mortification, si essentiel au christianisme. Elle a voulu nous faire entendre, dit S. Léon, qu'il n'y a point de temps, dans le cours de l'année, où il nous soit permis de nous relâcher, et d'interrompre la pratique des bonnes œuvres.

La seconde fin des *Quatre-Temps* est d'attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre. Au retour du printemps, l'Eglise nous invite à prier Dieu qu'il veuille bien donner, par sa bénédiction, la fécondité à la terre. Au commencement de l'été, où les fruits de la terre sont exposés à mille accidents fâcheux, nous prions Dieu de nous conserver ces biens temporels dont nous avons besoin pour le soutien de notre vie. En automne et en hiver, la récolte étant achevée, nous offrons à Dieu nos prières et nos jeûnes en action de grâces pour tous les biens que nous tenons de sa libéralité ; et nous lui demandons la grâce d'en user avec sobriété, selon sa volonté et pour sa plus grande gloire. L'Eglise, en nous suggérant ces sentiments, veut nous préserver d'un déréglement trop commun parmi les hommes, et même parmi les chrétiens, qui est de s'attacher aux dons de Dieu bien plus qu'à Dieu lui-même ; d'où il arrive qu'on oublie celui de qui on a tout reçu, et qu'après avoir été comblé de biens par sa bonté toute gratuite, on les tourne contre lui-même ; en sorte que ses dons, qui devraient être pour nous une matière de bonnes œuvres, un puissant motif de l'aimer de plus en plus et de nous attacher plus étroitement à lui, deviennent souvent des occasions de péché, par le mauvais usage que nous en faisons.

La troisième fin que l'Eglise s'est proposée dans l'institution des *Quatre-Temps* est d'attirer la bénédiction de Dieu sur les ordinations, qui ont ordinairement lieu à cette époque dans toute l'Eglise. Un des objets les plus propres à intéresser un vrai chrétien est, sans contredit, l'ordination des ministres de l'Eglise ; on peut même dire que rien n'est plus intéressant, aux yeux de la foi, que le choix de ceux qui doivent être élevés au sacerdoce, puisque le salut et la réprobation d'une infinité d'âmes dépendent principalement de ce choix. C'est par le ministère des prêtres que Dieu nous éclaire, nous conduit, et nous applique, dans les sacrements, le prix du sang de Jésus-Christ. Un bon prêtre, un pasteur selon le cœur de Dieu, est un des plus précieux dons de sa miséricorde ; au contraire, un mauvais prêtre est un des plus terribles effets de sa colère contre son peuple. Il est vrai que les évêques, comme premiers pasteurs, sont chargés du choix et de l'ordination des ministres qui doivent travailler à l'œuvre de Dieu sous leur autorité ; mais les peuples sont obligés d'attirer, par leurs prières, l'esprit de grâce sur les évêques et sur ceux qu'ils doivent ordonner ; sur les évêques, afin qu'ils n'imposent légèrement les mains à personne, et qu'ils sachent discerner ceux que Dieu appelle au saint ministère ; sur ceux qui doivent être ordonnés, afin qu'ils soient de dignes ministres du Seigneur, également capables d'instruire les fidèles par la parole

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la vérité, et de les édifier par l'exemple d'une vie sainte et irréprochable. Offrons donc souvent à Dieu, mais surtout pendant ces trois jours, de ferventes prières pour un objet si important au bien de l'Eglise et à notre sanctification. Le samedi, à l'heure de l'ordination, ou dans quelque autre moment libre, prosternons-nous humblement devant Dieu, et conjurons l'Esprit-Saint de descendre sur les nouveaux ministres que l'Eglise consacre en ce jour.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des Catholiques.**
II. — **L'Ordination du 23 Décembre et la retraite préparatoire.**
III. — **Mission.** — ILE DE SEIN, *du 6 au 24 Décembre.* Président, M. L'Hévéder, missionnaire en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 17 Décembre*, solennité de S. Corentin, le matin à *5 h. 1/2*, sermon breton par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric. L'église est fermée pendant le sermon et s'ouvre pour la messe de 6 heures, qui est suivie d'une messe d'actions de grâces.

A *10 heures*, messe pontificale, célébrée par **Mgr l'Evêque.**

A *2 h. 1/2*, vêpres. Sermon par **M.** le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu ; procession, dans la cathédrale illuminée, de la Relique du Bras de saint Corentin. Bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Indulgences.

Le jour de la fête de saint Corentin ou l'un des jours de l'octave, on peut gagner — moyennant les conditions ordinaires — une indulgence plénière, en priant devant la Relique.

Une indulgence de 300 jours est accordée à chaque visite à la Relique.

Le service annuel pour le repos de l'âme du dernier évêque de Quimper décédé, **Mgr Valleau**, sera célébré à la cathédrale de Saint-Corentin, le vendredi 22 Décembre, à 9 heures.

Attribution de biens volés aux Fabriques (1).

I. Par décret paru au *Journal officiel* du 6 Décembre 1911, sont attribués au bureau de bienfaisance de Pont-Croix les biens de la fabrique de Pont-Croix.

II. Par décret paru à l'*Officiel* du 9 Décembre, sont attribués :

(1) V. les listes précédemment publiées dans la *Semaine religieuse* (n^os^ du 27 Janvier, des 10, 17, 24 Février ; des 3, 10 Mars et 2 Juin 1911).

1° Aux bureaux de bienfaisance du Bourg-Blanc et de Plouzané, aux communes de Plougasnou et de Plounéour-Trez, les biens de ces fabriques respectives, sous réserve d'une partie faisant retour à l'Etat ;

2° Aux communes de :
Botmeur ;
Cast, Cléder, Coray ;
Dinéault ;
Ergué-Armel ;
Guiler-Plogastel ;
Lannédern, Locronan, Loqueffret ;
Penmarc'h, Plobannalec, Ploudaniel, Plouédern, Poullaouën ;
Saint-Divy, Saint-Jean-Trolimon ;
Trégunc, Tréméoc,
les biens de ces fabriques respectives ;

3° A l'hospice de Crozon, les biens de la fabrique de Crozon ;

4° Aux bureaux de bienfaisance de Daoulas, Plounévez-Lochrist, Plouvien, Saint-Thégonnec, les biens de ces fabriques ;

5° A la commune de Plonévez-Porzay, les biens de la fabrique de Kerlaz ;

A la commune de Ploumoguer, les biens de la fabrique de Lambert.

QUIMPER. — **Messe de la Croix-Rouge.** — Dimanche 10 Décembre, ainsi que nous l'avions annoncé, a été célébrée, en la cathédrale de Saint-Corentin, la messe demandée par la Société de Secours aux Blessés militaires (Croix-Rouge Française) à l'intention des soldats et marins morts pour la France.

L'église avait reçu pour la circonstance une décoration sobre, convenant au caractère de la cérémonie annuelle : au fond du sanctuaire, au-dessus du maître-autel, un transparent sur lequel se détachait, entre des trophées de drapeaux tricolores, la croix rouge, symbole de la Société ; au bas du chœur, un catafalque entouré d'arbustes verts et surmonté de drapeaux.

Pendant la messe, dite par M. le chanoine Rossi, l'orgue a exécuté des morceaux de maîtres et accompagné des solos de violon et de violoncelle. Dans la nombreuse assistance, on remarquait, avec les membres du Comité de la Croix-Rouge de Quimper, plusieurs officiers en uniforme, des délégués de la 23^e^ section des Vétérans de 1870-1871 avec leur drapeau, porté par M. T. Biger.

Après l'Evangile, **Mgr** l'Evêque, qui présidait la cérémonie, assisté de plusieurs chanoines, est monté en chaire et sur ce texte : « *Fiat pax in virtute tuâ* ; Que la paix s'établisse dans ta force, » prononça une allocution avidement écoutée, dont nous regrettons de ne donner qu'un pâle aperçu.

L'époque de l'Avent, dit en substance Sa Grandeur, est bien choisie pour la célébration de la messe annuelle de la Croix-Rouge : l'Avent annonce l'avènement prochain de Celui qui se proclame le « Prince de la paix » et vient l'apporter aux hommes,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec la force et le courage, *pax in virtute*... Au moment de la naissance du Sauveur, l'univers était en paix, l'histoire l'a constaté. Depuis, le monde a encore connu des périodes de paix, relativement rares, récompense des peuples unis dans la soumission à la loi évangélique. Aujourd'hui, ils n'obéissent qu'à l'ambition, à l'intérêt, à d'autres mobiles moins nobles encore, et la paix s'éloigne dans la mesure où le droit succombe, où l'autorité de Dieu est méconnue, rejetée...

Nous devons souhaiter la paix et nous la demandons dans nos prières, non une paix achetée par des concessions humiliantes, mais honorable de tous points ; une paix d'autre part fondée sur la justice et le respect des droits de l'Eglise comme ceux de la société civile.

La paix repose sur la force, *in virtute*, la force des corps, surtout la force des âmes dont l'exemple nous a été donné par Notre Seigneur dès le premier moment de son existence mortelle. Cette force est nécessaire, spécialement à ceux qui ont pour mission de défendre le pays et de lui assurer la paix ; nécessaire à tous pour soutenir les luttes de la vie, puisque la vie de l'homme sur la terre est un combat : *militia vita hominis super terram*. Nous ne devons point pour cela haïr la vie, car elle est un bienfait, ni la déserter par le suicide qui est une fuite lâche, ni l'exposer par un vain préjugé — dans un duel — ; il est permis de la risquer, oui, pour une cause juste, et on doit la donner quand le bien de la patrie l'exige. Ainsi font les vrais braves, envisageant la mort comme un sacrifice suprême commandé, au nom du devoir patriotique, par Dieu et accepté pour Lui... Ainsi sont morts — il nous est permis de le croire — tous ceux pour qui la Croix-Rouge fait prier en ce jour...

Nous prions en même temps pour la France, dont Dieu a pris en mains les destinées depuis le pacte conclu entre Lui et le peuple franc au baptistère de Reims, en 496. Ce pacte, dont la prochaine fête de Noël va ramener le 1415e anniversaire, n'est pas rompu : la France est toujours la fille aînée de l'Eglise, la nation privilégiée, un instrument de choix pour l'exécution des desseins de la Providence. Pie X, le Pape de la paix et de la force, parlant non sans doute en vertu de son magistère infaillible, mais néanmoins illuminé par l'Esprit-Saint, Pie X le proclamait, ces jours derniers, dans son allocution aux quatre cardinaux français qu'il vient de créer.... Et Monseigneur redit, en les accentuant, les paroles du Souverain Pontife que nos lecteurs connaissent et qui ont produit dans tous les cœurs, chez nous, une émotion qui dure encore. « Puissent, dit Sa Grandeur en terminant, les prières qui montent vers Dieu au nom de la Croix-Rouge obtenir pour la France la grâce de demeurer forte, au milieu des peuples qui la jalousent, en demeurant fidèle à ses destinées chrétiennes ! »

L'absoute solennelle, donnée par Mgr l'Evêque, termina la cérémonie.

— **Union Catholique.** — La section de Saint-Mathieu devait avoir, le 25 Novembre, une conférence sur la franc-maçonnerie, faite par M. du Rusquec, avocat ; pour permettre à ceux qui le désiraient d'assister, salle du gymnase municipal, à une conférence publique sur la question scolaire, elle avait été remise au samedi 9 Décembre.

A 8 h. 1/2, près de deux cents hommes de Saint-Mathieu, et un grand nombre de Saint-Corentin que l'on avait également invités, se trouvèrent réunis, salle Jeanne d'Arc. M. le docteur Chauvel, président, remercia M. du Rusquec de sa vaillante et triomphante intervention, à la réunion du Gymnase ; M. A. de Kerangal, au nom du groupement des Pères de famille, lui adressa ses félicitations ; et M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, ajouta quelques renseignements sur l'Union Catholique.

Ce qu'est réellement la franc-maçonnerie, quelles sont ses cérémonies d'admission aux grades d'apprenti, de compagnon et de maître — à la fois puériles, ridicules et grotesques ; — quelle est son origine, quels caractères elle revêt, quels serments et quel terrible secret elle impose à ses adeptes ; — quelle haine elle a vouée au Christ, « l'Infâme ! » à l'Eglise ; — quel travail de taupes elle a poursuivi contre les catholiques, tout cela fut démontré avec une verve toujours croissante, que l'indignation venait parfois souligner, tant les méfaits de cette œuvre souterraine se sont accumulés ces dernières années.

Singes de Dieu, voilà ce que sont les francs-maçons, et, par je ne sais quelle aberration, ces « calotins » nouveau genre inspirent nos gouvernants et forment l'ossature du régime : « Nous ne sommes pas en république, disait Mgr Gouthe-Soulard, mais en franc-maçonnerie ». Avec un entrain qui ne se dément pas, l'orateur prodigue les preuves de ce qu'il avance ; des projections *historiques* viennent appuyer son argumentation. La salle entière est absolument conquise. Les dernières paroles de l'orateur, son émotion, à la pensée de ce que serait la douce France livrée à ces sectaires à froid, électrisent l'auditoire...

Bonne soirée pour l'Union Catholique de Quimper. M. le Recteur de Saint-Mathieu n'est que l'interprète de tous les assistants, quand il exprime à M. du Rusquec ses sentiments de vive reconnaissance.

***

Brest. — **La question scolaire.** — L'Union Catholique de Brest avait organisé, dimanche 10 Décembre, dans la salle du patronage de Saint-Louis, une réunion à laquelle assistaient près de 2 000 personnes. M. le colonel Keller, président de la Société générale d'Education et d'Enseignement, a prononcé un magnifique discours, qui sera publié sans doute ; nous regrettons de ne pouvoir donner ici qu'un résumé succinct du compte rendu si vivant publié par le *Nouvelliste de Bretagne*.

Après avoir rappelé les *droits* et les *devoirs* des parents dans l'éducation de leurs enfants, l'orateur montre — avec preuves

Archives diocésaines de Quimper et Léon

irréfutables à l'appui — que l'école laïque, soi-disant neutre, est vite devenue une école sans Dieu et, trop souvent, une école contre Dieu. Elle vise ouvertement à tuer la foi dans les âmes, et ses résultats sont aussi désolants au point de vue de la moralité et du patriotisme...

« Etes-vous disposés, parents chrétiens, demande le conférencier, à laisser l'Etat corrompre l'âme de vos enfants? » — « Non, non, » répondent d'une voix les assistants.

« Eh ! bien, reprend le colonel Keller, organisez-vous, unissez-vous. Isolés, vous ne pouvez rien ; unis, vous pourrez, dans la sérénité de vos consciences, braver les lois iniques que l'on prépare contre vous »... Et il ajoute : « Ce n'est pas par des protestations ou lamentations que vous arriverez à faire valoir vos droits, c'est par des actes persévérants et énergiques... Ainsi ont procédé les catholiques persécutés de tous les pays, en particulier les catholiques anglais...

» Comme eux, sachons prier, non pas en particulier, mais publiquement, avec fierté ; sachons voter, imposant nos revendications aux candidats ; sachons souffrir, faire des sacrifices pour la fondation, l'entretien et le développement des écoles libres ; sachons nous battre au besoin. Le jour où 500.000 contribuables diraient : « Nous ne voulons plus payer l'impôt, » que ferait le gouvernement ?... Je suis soldat et je vous dis : « Si contre la force » il n'y avait plus d'autre recours que la force, je saurais employer » la force. »

La salle entière éclate en bravos....

***

M. le Curé de Saint-Louis a chaleureusement remercié l'orateur. Puis, s'adressant à l'assistance, il a précisé le devoir des catholiques dans la question scolaire : les familles doivent confier leurs enfants à l'école chrétienne, la classe dirigeante doit exercer son influence en sa faveur, et ceux que Dieu a faits riches, lui verser de généreuses offrandes.

L'Union Catholique ne cessera, a-t-il ajouté, de pousser à la création et à la défense de l'école libre, car c'est une œuvre capitale. Or, l'un des buts assignés à l'Union Catholique c'est de faire naître et de soutenir les œuvres utiles. Il reste entendu que les œuvres auxquelles elle s'intéresse doivent avoir un caractère catholique.

Parmi elles figurent, comme corollaire de l'école chrétienne, les Associations de Pères de famille. Le rôle de ces Associations, c'est de signaler le mal qui se commettrait dans l'école laïque, puis de réclamer pour l'école chrétienne la répartition proportionnelle des deniers communaux.

Les pères de famille qui, pour des raisons très sérieuses, ont leurs enfants à l'école laïque, ne sont donc pas les seuls qui doivent s'associer. L'Association doit aussi comprendre les pères de famille qui, plus heureux, ont pu mettre en sûreté à l'école chrétienne leurs fils et leurs filles, et même ceux dont les foyers sont vides. La charité commande à tous de s'unir pour sauver l'âme des enfants.

L'Union encourage également les œuvres de jeunesse, les patronages avec leurs cercles d'études et les groupements de Jeunesse Catholique.

A propos de ces derniers groupements, M. le Curé de Saint-Louis exhorte les jeunes gens présents à la réunion à s'y rallier, si ce n'est pas déjà fait, simplement et franchement, pour répondre à la volonté du Saint-Père, au désir nettement exprimé de leur Evêque et de leur Curé.

Il termine en invitant les membres de l'Union à se serrer de près et à puiser leur énergie dans un grand amour de l'Eglise.

En quelques mots, M. le commandant Barthes, président de l'Association des Pères de famille, adresse un nouvel appel à la bonne volonté de ceux qui apprécient leur œuvre et n'en font pas encore partie.

M. l'abbé Madec lit ensuite un ordre du jour flétrissant les projets Steeg, réclamant la répartition scolaire et félicitant les Conseils municipaux qui l'ont déjà accordée. Il est adopté à l'unanimité.

Avant de réciter la prière, M. le Curé de Saint-Louis fait pousser trois acclamations, la première en l'honneur du Pape, la seconde en l'honneur de l'Evêque, la troisième pour Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le *Credo* est aussitôt après chanté avec enthousiasme, puis la foule se retire, heureuse et édifiée de ce qu'elle a vu et entendu.

La chasse aux cornettes. — C'est le mot qui convient pour caractériser la série de vexations : enquêtes, perquisitions, instructions judiciaires, poursuites et condamnations dont nos religieuses de diverses congrégations sont l'objet de tous côtés.

Le 2 Décembre courant, c'étaient quatre Sœurs Blanches de Trégunc, dont l'une âgée de 70 ans, que l'on voyait sur les bancs de la police correctionnelle, à Quimper, accusées toujours du même délit : ouverture d'un établissement congréganiste non autorisé. Elles se croyaient, de bonne foi, garanties par un décret de tutelle ; leur excellent avocat, Me Ch. de Kerangal, les a défendues avec autant de talent que de cœur. Rien n'y a fait ; le tribunal, sur les conclusions de M. le substitut Jacquier, a condamné la Supérieure à 100 fr. d'amende, et les trois autres religieuses à 50 fr. chacune. Deux supérieures majeures de la Congrégation, impliquées dans les mêmes poursuites, sont condamnées, par défaut, chacune à 200 fr. d'amende.

Que vont faire les pauvres religieuses de Trégunc ? On ne leur permet plus de mettre en commun leur pauvreté ; la vieille Supérieure de 70 ans ne pourra pas garder près d'elle, pour la soigner, une seule de ses compagnes, et la personne charitable qui lui offri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rait ou louerait un logement dans ces conditions serait passible de poursuites et d'amende... Il faut qu' « elles se dispersent » ; mais pour aller où ? La maison-mère de Saint-Brieuc est dans l'impossibilité matérielle de les recevoir, et la plupart n'ont plus de famille. Il ne leur reste d'autre ressource que la misère dans l'isolement, l'exil. Quel mal ont-elles fait cependant ?....

Voilà la situation des condamnées de Trégunc, et ce sera demain le sort des autres religieuses poursuivies sous le même prétexte. Et nous sommes en France, le pays de l'honneur chevaleresque, où l'on jouit de « toutes les libertés ». Du moins les journaux blocards le disent...., beaucoup de leurs lecteurs le répètent et.... agissent comme s'ils le croyaient.

Conférences de M. l'abbé Bordron. — Nous apprenons que M. l'abbé Bordron est appelé dans le Finistère pour une série de conférences. Il va parler à Riec-sur-Bélon, le 25 ; à Quimperlé, le 26 ; à Pont-Aven, le 27 ; à Lanriec, le 28 (conférence contradictoire).

Mais M. l'abbé Bordron disposerait encore, nous assure-t-on, des 20, 21, 22, 23, 24, 29, 30 et 31 Décembre, et serait heureux de se rendre aux demandes nouvelles de MM. le Curés et Recteurs ou des Comités catholiques, pour ces dates.

Nous faisons des vœux pour que d'autres auditoires puissent profiter de l'apostolat de M. l'abbé Bordron, et apprécier ses brillantes qualités de conférencier populaire.

Nos Missionnaires en Chine

D'après une lettre adressée par M. le comte de Mun au ministre des Affaires étrangères, de graves inquiétudes subsistent sur le sort et la situation actuelle de Mgr de Guébriant et des missionnaires français du Se-Tchouen. « Mgr de Guébriant est arrivé à Hanoï le 11 Novembre. Depuis, aucune nouvelle de lui n'est arrivée au Séminaire des Missions étrangères. »

Or, dit M. de Mun, « pour tous ceux qui connaissent Mgr de Guébriant, il n'est pas douteux, qu'à moins d'une maladie grave, ou d'un autre accident matériellement insurmontable, il n'ait précipité sa marche, en apprenant le meurtre d'un de ses missionnaires, que lui-même a télégraphié.

» Il est donc probable qu'il a quitté Hanoï le 12 Novembre, et que, grâce aux voies de fortune établies sur les points où le chemin de fer est coupé par les inondations, il a pu arriver le 16 à Yunnan-Sen. Dès le lendemain, il a pu se mettre en route vers Ning-Yuen-Fou, et aussitôt il s'est trouvé en plein danger, puisque c'est sur la route qui y conduit, de Yunnan-Sen, que la mission Legendre a été attaquée et le Père Castanet massacré. »

M. de Mun ne se trompait pas. Il vient, en effet, d'être informé

par les soins du ministère des Affaires étrangères que Mgr de Guébriant, « ayant quitté Hanoï il y a plus de quinze jours pour rentrer en Chine, a traversé Yunan-Sen le 4 Décembre, continuant sa route vers le Kien-Tchang, son vicariat ».

Nous espérons que le télégraphe apportera, sans tarder, des nouvelles rassurantes. Nos lecteurs continueront à prier à cette intention ; ils liront avec émotion les pages suivantes dans lesquelles un officier français, le commandant d'Ollone, rend hommage à nos missionnaires de Chine et en particulier à notre compatriote, le vicaire apostolique de Kien-Tchang.

Au moment même où Mgr Augouard fait admirer et applaudir, même par les adversaires de sa foi, un évêque d'Afrique, voici que les événements se chargent de mettre en lumière un évêque d'Asie. Sa figure vaut la peine qu'on s'arrête.

Il y a vingt-six ans que Mgr de Guébriant est au Ssen-Tch'ouan. Le diocèse auquel il appartient comprenait deux régions : l'une formée de plaines riches, peuplées, où depuis plus d'un siècle des générations de chrétiens ne cessent de multiplier le nombre de leurs membres. Là, la vie est relativement douce pour le missionnaire, en dehors des fréquentes séditions populaires, qui, excitées sous un prétexte quelconque, par des malfaiteurs, se terminent par la destruction de l'oratoire, le pillage des maisons chrétiennes et, le plus souvent, par le massacre du prêtre : il n'y a pas d'année où quelque nom ne s'ajoute au martyrologe, sans que le télégraphe s'émeuve pour en informer l'Europe.

L'autre région se composait de montagnes abruptes, contreforts du Thibet qui atteignent jusqu'à 5.000 mètres de hauteur, encaissant des vallées étroites, séparées, plutôt que reliées par des cols qui ne s'abaissent point au-dessous de 3.000 mètres. Là, la population est clairsemée et pauvre. Les massifs sont habités par des indigènes inlraitables, les Lolos, les Sifans, les Mossos, les Lissous, rebelles à toute pénétration et qui ne craignent point de fondre, pour les piller, sur les Chinois des vallées. Un seul missionnaire s'y était jusque-là risqué, mais, malgré son zèle, la vieillesse était venue plus vite que les conversions.

Ce fut naturellement cette région déshéritée que devait choisir pour l'évangéliser un petit-fils de maréchal de France. Si rapides furent les progrès de son apostolat, qu'il fallut successivement lui adjoindre huit autres missionnaires.

Partout, des oratoires s'élevèrent, flanqués d'écoles, de pharmacies, où des chrétiens choisis administraient des remèdes gratuits... et le baptême aux enfants en danger de mort.

Mais quelle existence que celle de ces apôtres ! Je passe sur leur privation du moindre confort, sur leur complet dénuement : trop de leurs confrères, en d'autres parties du monde, les égalent sur ce point. Mais ce qui est exceptionnel, ce sont les périls qu'ils bravent quotidiennement. On ne peut se faire une idée, sans les avoir vus, de ce que sont les chemins en ces montagnes : des sentiers à peine larges comme un homme et effondrés par place, taillés dans les parois verticales et surplombant l'abîme de plusieurs centaines de mètres. Pour qui n'est pas accessible au vertige, chaque déplacement est une épouvante de tous les instants. Or, les missionnaires sont sans cesse en route : leurs fidèles sont dispersés sur plusieurs journées de distance et il faut porter les sacrements, visiter chaque écart. Pour le Père de Guébriant, à qui incombait la direction de tout l'immense district, grand comme le quart de la France, la tâche était écrasante. J'ai vu

Archives diocésaines d Quimper et Léon

son journal de route : il passait sur les chemins — sur ces chemins vertigineux — plus de trois cents jours par an !

Mais la nature n'est pas la seule ennemie à craindre. Dans cette région sauvage, l'autorité impériale ne s'exerce que le long de la grande route mandarinale indispensable à ses communications avec le Yunnan. A quelques centaines de mètres, l'indigène ne la connait plus. Les Chinois qui, cherchant un coin de terre vacant, se sont aventurés à construire des villages dans les vallées voisines, vivent sous la menace continuelle de coups de main ; les Lolos, se précipitant à l'improviste du haut de leurs montagnes, pillent les maisons, emmènent en captivité les habitants. Aussi les Chinois qu'on trouve en ces régions sont-ils en majorité des aventuriers venus de toutes les provinces de l'Empire, gens hardis, peu scrupuleux, brigands à leurs heures. Quand ils labourent, c'est le sabre au côté, la lance ou le trident fichés en terre, tandis que des sentinelles veillent, toutes prêtes à donner l'alarme. Saisissante antithèse que celle de ces champs d'où, en guise d'épis, s'élèvent des fers de lance !

Tels sont les gens de sac et de corde qu'il s'agit de convertir, dans cette atmosphère de guets-apens et d'embuscades. Raconter les violences, les massacres de chrétiens, les sièges d'oratoires, serait pittoresque, mais interminable.

Chose extraordinaire, le salut vint aux missionnaires du côté où ils s'attendaient au plus grave péril. Par quel miracle les farouches Lolos des montagnes, qu'il était impossible d'évangéliser — car aucun Père ne savait leur langue et n'avait le temps de l'apprendre —, se prirent-ils d'amitié pour ces étrangers ? Sans doute, ils les voyaient tout différents de leurs ennemis les Chinois, ils admiraient leur hardiesse, leur franchise, leur bienveillance. Non seulement ils épargnèrent les chrétiens dans leur razzias, mais encore ils vinrent à leur secours en plusieurs circonstances critiques.

C'est pourquoi, lorsque me fut confiée la mission d'aller explorer le cœur même du pays Lolo, un des rares coins du monde demeurés inconnus, je savais où m'adresser pour avoir la clef de cette contrée interdite. Bien que les intérêts de sa mission fussent à ce moment même en un grave péril, le Père de Guébriant n'hésita pas à tout quitter pour aider des officiers français dans une entreprise difficile. Ce n'est pas à moi à exalter les dangers que nous avons courus, mais je puis bien dire que, si nous en sommes sortis heureusement, c'est au sang-froid, à la calme intrépidité, à l'habileté diplomatique du Père de Guébriant que nous le devons. S'il a accepté, par amour pour son pays, les fonctions subalternes d'interprète, si au-dessous de sa dignité et de ses talents, il a su les remplir de telle sorte que c'est à lui que revient le principal mérite du succès.

Cet amour pour la France, il le montre en toutes circonstances. Tous les voyageurs ont reçu de lui l'appui le plus efficace. Appelé naguère à remplacer pendant deux ans son évêque malade, il avait profité de cet intérim pour créer au siège de l'évêché, Soui-Fou, un collège français, où les missionnaires préparaient les jeunes gens qui iraient fournir des interprètes à notre voie ferrée du Yunnan ; il construisit un vaste hôpital, qui faisait aimer la France par le peuple indigent. De retour dans son sauvage district, il avait imaginé de diriger le mouvement commercial de la région, non plus vers la Chine, mais vers le Tonkin, et cet apôtre, descendant des Croisés, après ses rudes journées de travail, passait ses nuits à rédiger des commandes à des maisons françaises pour le compte des commerçants chinois !

Une telle vie a valu au Père de Guébriant l'admiration de ses confrères, qui pourtant ont le droit de se montrer difficiles. Sur leur vœu unanime, le district du Kien-Tch'ang, qui, voici vingt ans, ne comptait pas un chrétien, a été érigé en vicariat apostolique ; le Père de Guébriant en a été nommé évêque. Venu en Europe pour faire au Saint-Père la visite obligée, il a reçu du monde savant, reconnaissant de l'aide donnée à tous les explorateurs et de la part si brillante qu'il a prise à leurs travaux, les plus hautes marques de sympathie. La Société de Géographie a fait frapper en son honneur une médaille spéciale.

Et, après cette apparition, après avoir revu un instant le monde où il aurait pu faire si grande figure et où tous restaient subjugués par son charme et son impressionnante simplicité, l'apôtre est reparti vers la tâche qu'il a choisie. Le 8 Octobre dernier, à Marseille, il s'embarquait pour la Chine.

Et voici pourquoi cet appel s'élève ! Aujourd'hui, Mgr de Guébriant doit se trouver en plein foyer d'insurrection, sur les lieux mêmes où viennent d'être attaqués nos infortunés camarades. Il n'eût tenu qu'à lui de rebrousser chemin ; mais alors il eût laissé ses missionnaires seuls exposés au péril. Il est donc certain qu'il s'y est plongé sans hésiter, pour se mettre à leur tête. La France va-t-elle le laisser périr ?

Commandant D'OLLONE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Plusieurs journaux ont encore publié des nouvelles pessimistes au sujet de la santé du Souverain Pontife, qui aurait été pris d'un violent accès de goutte. Ces bruits alarmants — et tendancieux — n'ont rien de fondé : le Saint-Père est en bonne santé et continue à vaquer à toutes ses occupations et à donner de nombreuses audiences.

Ces derniers jours, il a reçu entre autres Son Em. le cardinal Dubillard, qui se disposait à rentrer dans son diocèse.

— **A la Congrégation des Rites.** — Dans sa réunion rotale du mardi 21 Novembre, la Congrégation des Rites a pris connaissance du procès apostolique achevé par la Curie de Turin sur un miracle présenté pour la béatification du vénérable Joseph-Benoit Cottolengo.

Elle a prononcé la validité des procès apostoliques et ordinaires pour la cause de la vénérable Marie-Françoise de Sales Chappuis, supérieure du monastère de la Visitation, à Troyes.

Elle a de même accepté le procès apostolique de la curie de Paris sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles de la vénérable Catherine Labouré, la voyante de la médaille miraculeuse.

Enfin, elle a constaté, conformément aux décrets d'Urbain VIII, qu'il n'y a jamais eu de culte rendu au vénérable Pascal Attardi, prêtre de Naples.

— **La maison de famille « Pie X ».** — Le 7 Décembre, Son Em. le cardinal Bisleti a béni les locaux de la maison de famille Pie X.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Cette maison, bâtie par la munificence du Pape, en souvenir de son jubilé sacerdotal, est desservie par les Filles de la Charité. On y reçoit en pension des jeunes ouvrières de quinze à trente-cinq ans, qui paient par jour 20 centimes pour le coucher et 70 centimes pour les repas.

Prêtres diffamés, défendez-vous ! — I. Poitiers. — Il y a quelques mois, le *Bressuirais* lançait une accusation des plus abominables contre un prêtre de l'arrondissement, et ce prêtre, il se gardait bien de le désigner. 86 curés lui intentèrent une action, et, le 9 Juillet dernier, ils obtenaient du tribunal une condamnation.

Rendant compte de ce jugement, le *Bressuirais* disait que l'article incriminé ne pouvait viser les 86 prêtres, mais que les *faits signalés étaient absolument exacts*. C'était renouveler l'accusation. Les 86 curés ne manquèrent pas d'envoyer une nouvelle assignation. Le gérant du journal prit peur. La crainte d'une amende est, pour ces gens-là, le commencement de la sagesse. Désavouant le vilain monsieur qui l'avait renseigné, il a mis dans son numéro du 26 Novembre la rectification suivante :

« Ne voulant pas plus longtemps substituer la responsabilité du journal à celle du correspondant qui nous avait envoyé l'information, nous déclarons, pour *rendre hommage à la vérité*, que les faits en question *sont absolument faux*, et nous regrettons beaucoup le bruit que ce correspondant nous a amené à faire par les renseignements erronés qu'il nous a fournis dans cette circonstance. »

II. — Autun. — Depuis un mois, les journaux parlent longuement de M. l'abbé Larone, curé d'Igornay, accusé contre toute vraisemblance d'avoir assassiné son sacristain, conduit en prison menottes aux mains et maintenu quinze jours sous les verrous, à la suite d'une enquête odieusement partiale. On l'a relâché, son innocence ne pouvant être mise en doute. A son retour, il fut reçu en triomphe par ses paroissiens, qui n'ont jamais douté de son innocence.

Le prêtre a pardonné, mais l'opinion publique a le devoir de se montrer plus sévère et demande des sanctions contre ceux qui ont commis sciemment de tels abus de pouvoir.

Pour les journaux qui ont essayé d'échafauder un scandale clérical sur cette affaire et qui parlent du curé assassin, le moment est venu de leur donner la leçon qu'ils méritent. Aussi la *Semaine religieuse* d'Autun demande qu'on lui signale immédiatement toutes les feuilles qui ont calomnié ou injurié le curé d'Igornay.

Bien volé n'enrichit pas. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Châlons :

La Séparation ne cesse point d'enrichir la France.

On n'a pas oublié que l'évêché de Châlons a été attribué à la poste. Pour y installer les services, il faut d'abord... le démolir.

L'Etat avait dépensé plus de 300.000 francs pour approprier l'évêché.

La démolition s'achève.

Dans quelques jours, pierres, marbres, boiseries, les 300.000 fr. en un mot, auront disparu.

Il restera à l'Etat le terrain et... 2.800 fr. que lui versera l'entrepreneur de démolition.

Excellente affaire nationale ! Bon placement de père de famille !

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire de Novembre-Décembre.

R. P. Hedde O. P., Nécessité de la théologie spéculative ou scolastique. — C. Huit. Les éléments platoniciens de la doctrine de saint Thomas. — R. P. Cazes, O. P., La philosophie moderniste (2e article).

Notes et études critiques. — R. P. Mélizan, O. P., L'hypothèse de la génération spontanée (2e article). — R. P. Martin, O. P., Tauleriana.

Chroniques. — R. P. Perret, O. P., Chronique d'Ecriture sainte. — L. Crouzil, Chronique de droit ecclésiastique.

Revue analytique des revues.

Petite année liturgique ou *Paroissien Romain* historique et liturgique. Par l'abbé J. Verdunoy. Fort volume in-18 (VIII-1578 pp.), **4** fr. Le *même*, en reliure toile, tranche jaspée, **5** fr., tranche rouge, **5** fr. **50**, tranche dorée, **6** fr.; petit chagrin, tranche dorée, **7** fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le titre complet de ce livre serait *Paroissien Historique et Liturgique.* Il explique la splendeur de la liturgie en général, le cycle liturgique, les fonctions et choses sacrées : églises, autels, vases, linge, vêtements.

La Doctrine et les Œuvres eucharistiques, d'après les actes officiels de Léon XIII et de Pie X, sous forme de catéchisme. — Préparé par M. l'abbé Bouquerel, secrétaire général du Comité permanent des Congrès eucharistiques, ce volume contient :

1° Une étude sur les Congrès eucharistiques, d'après les lettres de Léon XIII et de Pie X ;

2° Deux encycliques eucharistiques de Léon XIII ;

3° Tous les décrets, lettres et décisions, parus à Rome sous Pie X, au sujet de la sainte Communion ;

4° Les statuts des Œuvres eucharistiques récentes ;

5° Les prières eucharistiques indulgenciées.

Tous les documents, coupés de questions, sont reproduits intégralement.

Un beau volume de 180 pages, franco : 1 franc. Aux bureaux de la *Clochette*, 25, rue Nicolo, Paris.

A Quimper, librairie J. Salaun.

ON DEMANDE une Institutrice adjointe, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

Contre le feu du rasoir. CRÈME SIMON Pour les soins de la peau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché ferme. Le 3 °/. finit à 95,75. Bonne tenue des fonds russes. Les valeurs de crédit sont soutenues.

Le 20 Décembre, la Banque internationale du Canada, 60, rue de la Victoire, et les Banques J.-B Aynard, 80 boulevard Haussmann, et R. Forget, 60, rue de Provence, procéderont à l'émission de 50.000 obligations 5 °/. de 500 fr. Québec Railway Light Heat and Power Cy. Ces titres, qui jouissent de diverses garanties hypothécaires, rapportent un intérêt annuel de 25 fr. payable par semestre, sous déduction des impôts français, les 1er Janvier et 1er Juillet. Le prix d'émission étant de 460 fr. par titre, il en résulte un placement au taux de 4,95 °/. nets d'impôts, sans compter la prime de remboursement. On verse 100 fr. par titre en souscrivant, le solde de 360 fr. à la répartition, le 8 Janvier prochain.

On retrouve en bonne tendance à 446 l'action du Naphte Lianosoff.

Bonne tenue des Mines d'Ervedosa à 309. La Société, dont la période d'exploitation est définitivement ouverte, vient d'effectuer sa première livraison mensuelle se montant à près de 30.000 fr.

La Miami Copper cote 122. La production journalière depuis fin Septembre est passée de 75 tonnes de concentrés, titrant de 41 à 42 °/., à 100 tonnes de concentrés. Au cours de 13 cents du cuivre à New-York, on compte sur un bénéfice de 13 fr. 50 par action.

On annonce la prochaine introduction en Banque de 50.000 actions de 100 fr. du Casino Municipal de Trouville. Cette société est concessionnaire, pour trente ans, du nouveau et somptueux Casino Municipal qui doit être inauguré au début de la saison prochaine.

L'action de la Franco Wyoming est recherchée à 113 fr.

Des rapports établis par le Conseil d'administration de la Saturno, il résulte que les travaux exécutés depuis plusieurs années par les apporteurs ont permis de cuber une quantité de minerai représentant en bénéfices nets, tous frais généraux déduits, sept fois le capital de la Société.

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

RELIGIEUSE des Hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour *guérir* radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles m'a guérie. — Ecrire à *Sœur V. Bonnefoy, 31,* rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ

Succr de Melle Eugénie NÉDÉLEC

(anciennement quai du Stéir)

41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. **Vendredi 22 Décembre 1911.** N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon autorisant une messe votive de Jeanne d'Arc le 7 Janvier 1912 ; L'Union catholique diocésaine ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Ordination ; Attribution de biens volés aux Fabriques ; Nécrologie ; Quimper ; Crozon ; Lambézellec ; Chez les Bretons émigrés ; Au Patronage Saint-Joseph (Quimper).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Décembre. — 4e Dimanche de l'AVENT. Veille de Noël. Office du jour ; semi-double (jusqu'à Laudes). Violet. Messe de la Vigile avec mémoire du Dimanche. Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 25. — NOEL : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. Aux vêpres, mémoires du suivant et de tous les Saints Martyrs *(au Propre diocésain).*

Mardi, 26. — S. ETIENNE, PREMIER MARTYR. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Mercredi, 27. — S. JEAN, APOTRE ET EVANGÉLISTE. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 28. — LES SAINTS INNOCENTS, MARTYRS. Double de 2e classe avec Octave. Violet.

Vendredi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité ; semi double. Blanc.

Dimanche, 31. — S. Silvestre, Pape.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration, à Brest . .	du 18 au 25 Décembre.
Le Juch	du 26 au 29 —
Trégarvan.	du 30 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon autorisant une Messe votive de Jeanne d'Arc le 7 Janvier 1912.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Le cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc se présente le 6 Janvier 1912.

A cette occasion, le Souverain Pontife nous autorise à faire chanter dans nos églises, le dimanche 7 Janvier, ou le dimanche suivant, une messe votive de Jeanne d'Arc, avec le *Gloria* et le *Credo*.

Je transmets avec joie cette autorisation à Messieurs les Curés et Recteurs. Mais je leur fais remarquer qu'ils n'en peuvent user que s'ils ont assuré par ailleurs, dans leurs églises, la célébration de la messe du jour.

A cette faveur s'ajoute la grâce insigne d'une indulgence plénière, pour tous les fidèles qui, s'étant confessés, auront communié le jour de cette messe, et prieront selon les intentions du Pape.

Vous ne vous méprendrez pas sur le sens de cette fête, mes bien chers Frères.

Comme nous le rappelle la Congrégation des Rites, cette fête ne peut pas solenniser, à proprement parler, la naissance de Jeanne d'Arc. Jeanne d'Arc est née, comme tous les hommes, dans l'état de péché originel. Sa naissance ne saurait donc être l'objet d'une fête religieuse. Nous ne fêtons que trois nativités humaines : celle de Notre Seigneur, parce qu'elle fut la Nativité du Dieu fait homme ; celle de la Très Sainte Vierge, parce qu'elle fut précédée de l'Immaculée Conception ; et celle de saint Jean Baptiste, parce qu'il a été sanctifié dès le sein de sa mère. L'anniversaire de naissance d'aucun autre homme, fût-il très saint et même canonisé, ne peut être honoré de la même façon. C'est au jour anniversaire de leur mort que nous fêtons les Saints. Aux yeux de l'Eglise, ce jour est leur vrai jour natal, puisqu'il leur ouvre le Ciel et les fait entrer dans une nouvelle vie.

Mais, sans célébrer directement, au point de vue religieux, la naissance de Jeanne d'Arc, nous pouvons, à l'occasion de son cinq centième anniversaire, qui mettra en joie toute la France, prier avec plus de ferveur la Bienheureuse de venir en aide au cher pays qu'elle doit aimer de mieux en mieux et qui a de plus en plus besoin d'être sauvé par elle.

C'est ce que nous ferons, en exprimant à Dieu, dans la messe solennelle du 7 Janvier, notre admiration, notre reconnaissance, notre espérance.

Nous admirerons ensemble comment Il a voulu faire apparaître, à l'humble foyer d'une famille paysanne, une âme digne de toutes ses complaisances ; et comment, du baptême de la petite enfant de Domrémy, il a fait surgir en elle peu à peu, sous l'ardente action du Saint-Esprit, par l'union parfaite avec Notre Seigneur Jésus-Christ et ses Saints, une puissance de vertu poussée jusqu'à l'héroïsme, plus éclatante encore dans les humiliations et les tortures de son bûcher que dans les exploits miraculeux de ses campagnes de guerre.

Nous remercierons Dieu pour le don incomparable qu'il a fait à notre pays, en envoyant vers nous, à l'une des heures les plus sombres de notre histoire, la bonne Française qui fut à la fois parmi nous l'inspiratrice de la confiance et du courage dans l'âme du souverain comme dans celle du peuple, l'Apôtre de la Royauté de Jésus-Christ, la Libératrice de la Patrie, et la Voyante chargée de nous remettre dans la voie de nos destinées providentielles en nous rétablissant dans l'esprit chrétien de notre vocation.

Enfin, nous prierons. Nous prierons Dieu par l'intercession de Jeanne d'Arc. Après cinq cents ans, tout est à refaire chez nous, esprit public, législation, mœurs familiales. Il est temps en vérité de rendre à tout notre organisme national l'âme catholique qu'il a perdue. A quand ce réveil ? A quand l'union des cœurs et la soumission au Christ ? A quand le retour aux traditions du baptistère de Reims, et cette rencontre de la France avec son divin Sauveur sur le chemin de Damas, que le Pape annonçait dans le Consistoire du 29 Novembre ? Mes Frères, la parole est à Dieu. Elle est aussi à la France. Or, il y a cinq cents ans, ce fut Jeanne d'Arc qui parla à la France au nom de Dieu et à Dieu au nom de la France. Puisse-t-elle aujourd'hui avoir le même succès auprès de la France et auprès de Dieu !

Le jour même où nous chanterons la sainte messe en son honneur, beaucoup de catholiques influents auront à remplir un devoir grave comme électeurs sénatoriaux. Puisse-t-elle leur inspirer un amour intelligent de l'Eglise et de la France et leur donner le courage de contribuer, par un vote nettement catholique, à arrêter le département sur la voie de la politique antireligieuse où il se laisse entraîner !

La Bienheureuse va bientôt franchir une nouvelle étape de gloire. Dans un an ou deux, si les prévisions de Monseigneur l'Evêque d'Orléans se réalisent, elle recevra de l'Eglise, dans la canonisation, l'honneur suprême que nous lui souhaitons. Depuis la Béatification, en effet, la Sainteté de Jeanne et son crédit auprès de Dieu se sont affirmés encore par des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faits nouveaux, bien constatés, et qui paraissent miraculeux. La Cour de Rome va les examiner. Tout fait espérer que cet examen, quoique approfondi, pourra être achevé rapidement. Nous demanderons au Roi des Cieux de hâter l'heure de ce triomphe depuis si longtemps souhaité, et nous avons l'espoir que ce grand événement sera pour nous la source de grâces plus abondantes et aussi de résolutions plus viriles.

Recevez, mes bien chers Frères, l'assurance de mes sentiments paternels et dévoués en N. S. Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 17 Décembre 1911, en la solennité de saint Corentin.

II. L'Union catholique diocésaine. — Les deux conférences sacerdotales de l'Archiprêtré de Quimper ont réuni, la première quatre-vingt-dix prêtres et la seconde, quarante.

Il y aura également deux réunions, la semaine prochaine: l'une à Châteaulin, mercredi, à 1 h. 1/2, pour les prêtres des doyennés de Châteaulin, du Faou et de Pleyben ; et l'autre, à Châteauneuf, le lendemain, à la même heure, pour les doyennés de Châteauneuf, de Carhaix et de Huelgoat. S'ils le jugeaient plus facile, quelques-uns des prêtres du doyenné de Huelgoat pourraient attendre la réunion qui aura lieu, plus tard, à Morlaix.

III. Avis. — MM. les Curés et Recteurs recevront, en même temps que les registres et *Ordos*, les documents nécessaires pour établir le tableau des Recettes diocésaines. Nous leur rappelons que tous les prêtres du doyenné, actuellement en exercice, doivent être inscrits sur ce tableau, et nous attirons spécialement leur attention sur les cotisations personnelles : Séminaires et Prêtres âgés, Ligue de défense sacerdotale, Ecoles normales.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des Catholiques.**
II. — **La préservation de la foi dans l'âme des enfants.**
III. — **Les confessions et communions de Noël.**
IV. — **Adoration prêchée.** — LE GUILVINEC, *du 2 au 15 Janvier.*
Mission. — CAMARET, *du 7 au 28 Janvier.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche, veille de Noël, on confessera depuis les vêpres, jusqu'à *8 heures*, puis l'église sera fermée jusqu'à *9 h. 1/2*.

A *10 h. 1/4*, chant des Matines. A *minuit*, grand'messe suivie de deux messes basses.

Lundi, fête de NOEL, les messes sont aux heures ordinaires, sauf que la dernière messe basse se dit à *8 h. 1/2*.

A *10 heures*, messe pontificale. A l'issue de la messe, Monseigneur donnera la bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon par M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

A la messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Mardi 26 Décembre, fête de S. Etienne, messes et offices comme les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Dimanche soir, l'office de Noël commence à *11 heures*. A *minuit*, grand'messe suivie de deux messes basses.

Le jour de Noël, il y a : 1° trois messes basses à partir de *6 heures* ; 2° trois messes à partir de *7 h. 1/2* ; 3° à partir de *9 heures*, trois messes dont la dernière est la grand'messe, à *10 heures* ; 4° messe à *11 h. 1/2*, comme d'habitude.

Vêpres à *2 h. 1/2* ; sermon par M. Loaëc, surveillant à Saint-Yves. Bénédiction.

Mardi 26 Décembre, grand'messe à *8 h. 1/2*. Le soir, à *8 heures*, chant des complies ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Ordination. — Demain 23 Décembre, samedi des Quatre-Temps, Mgr l'Evêque fera une ordination qui comprendra 3 prêtres, 9 diacres et 6 sous-diacres.

L'ordination aura lieu à la chapelle de Saint-Joseph, et commencera à 8 heures.

Nous recommandons encore aux fidèles de prier pour les ordinands. Plus que jamais l'Eglise a besoin de saints prêtres, et nous sommes à une époque où le démon redouble d'efforts pour entraver le recrutement et la formation des bons ouvriers de l'Evangile. Prions Dieu de déjouer, une fois de plus, les complots de ses ennemis et de multiplier sur tous les points de la France les apôtres selon son cœur.

Attribution de biens volés aux Fabriques. — Dans la liste des fabriques paroissiales spoliées, publiée dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, un nom a été omis par erreur : celui de Saint-Rivoal, dont les biens ont été attribués à la commune de Brasparts. (Décret publié à l'*Officiel* du 9 Décembre.)

Nécrologie. — M. L'ABBÉ GAYRAUD. — Nos lecteurs ont déjà, sans doute, appris la mort de M. l'abbé Gayraud, député de la 3e circonscription de Brest, décédé le 17 Décembre, en son domicile de Bourg-la-Reine, près Paris, à l'âge de 55 ans.

Né à Lavit (Tarn-et-Garonne), en 1856, M. Gayraud était entré dans l'ordre des Dominicains en 1877, et dès 1884 ses supérieurs lui confiaient la chaire de philosophie et de théologie scolastique à l'Institut catholique de Toulouse. Il l'occupa durant neuf ans, avec une autorité dont on n'a pas perdu le souvenir. Relevé de ses vœux de religion en 1893, il fut nommé, le 22 Janvier 1897,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

député de la 3e circonscription de Brest, en remplacement de Mgr d'Hulst, et constamment réélu depuis. Doué d'un beau talent de parole au service d'une solide science théologique, il prit une part importante à de nombreux débats, spécialement sur les questions intéressant la liberté religieuse (loi contre les congrégations), les droits de l'Eglise (loi de Séparation) et l'enseignement catholique (manuels scolaires)...

Pendant cette dernière législature, M. Gayraud n'a guère paru à la Chambre. La maladie qui, depuis longtemps, le minait, le contraignit à un repos que l'on aimait à croire seulement momentané ; « c'était la retraite définitive, sa vie ne devait plus être désormais qu'une lente et douloureuse préparation à la mort ». Il a succombé, dimanche, réconforté à ses derniers moments par la bénédiction du Souverain Pontife. Nos lecteurs ne manqueront pas d'adresser à Dieu une prière pour le repos de son âme.

R. I. P.

QUIMPER. — **La fête de saint Corentin.** — La fête de saint Corentin a été célébrée, à la cathédrale de Quimper, avec l'éclat habituel, mais qui, chaque année, nous paraît nouveau en voyant l'église décorée avec tant de goût et si richement illuminée, en voyant surtout l'empressement des fidèles à venir prier leur bienheureux Patron et entendre « chanter sa gloire et ses vertus ».

Toute la journée de dimanche, on peut le dire, le temps fut mauvais ; le matin spécialement, la pluie et le vent faisaient rage. Malgré cela, dès 5 heures 1/2, des auditeurs nombreux, venus de la ville et des paroisses voisines, se pressaient dans la cathédrale où — selon l'expression consacrée — M. Lein, recteur d'Erguë-Gabéric, « déclarait » saint Corentin. De ce panégyrique breton nous ne parlerons pas et pour cause, mais voici un écho qui nous en est revenu. Un bon paysan disait, à la sortie : « Le prédicateur nous a complimentés pour notre courage à affronter la tempête, mais nous avons été largement dédommagés par le superbe sermon que nous avons entendu ». Et, certes, ce brave homme n'était pas seul de son avis.

A la grand'messe et aux vêpres, célébrées pontificalement par Mgr l'Evêque, la vaste église était remplie. Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Fléiter, avec les insignes de sa prélature, et MM. les chanoines en chapes ; au chœur, un grand nombre de prêtres, puis les séminaristes, dont l'absence était regrettée surtout en pareilles occasions ; on a d'autant mieux apprécié leur concours pour les cérémonies liturgiques comme pour les chants divers qu'ils ont exécutés, de façon impeccable, au cours des offices du matin et de l'après-midi.

A l'issue des vêpres, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, est monté en chaire. Lui aussi a « déclaré » saint Corentin, dans un discours où les faits historiques, sobrement et clairement exposés, amenaient comme naturellement, sous forme de

réflexions brèves et incisives, des applications pratiques et des leçons d'une utilité tout actuelle. On nous saura gré de donner au moins les grandes lignes de ce beau panégyrique.

« L'amour de Dieu, poussé jusqu'à l'héroïsme, c'est-à-dire jusqu'à la sainteté, implique à un égal degré l'amour du prochain — et fait des Saints les bienfaiteurs de l'humanité. La vie de saint Corentin est l'éclatante démonstration de cette vérité trop méconnue.

A la fin du Ve siècle où il vécut, les Romains venaient d'abandonner l'Armorique à elle-même : c'était l'anarchie, presque le retour à la barbarie. L'émigration des Bretons, sous la poussée des Angles et des Saxons, lui donna une nouvelle vie, jusqu'à son nom de Petite Bretagne. Mais tout était à organiser. Pour cela, les chefs trouvèrent une aide puissante dans le clergé. Corentin, très instruit dans les sciences divines et humaines, trempé de piété dans la solitude, aida ainsi le roi Grallon, chef d'une tribu émigrée de la Cornouaille Anglaise dans le Sud Finistère, à fonder solidement son petit royaume.

Devenu évêque, en même qu'il fut le père des orphelins, l'avocat de tous les opprimés, Corentin resta le conseiller de son Roi, et celui-ci, le guerrier au cœur farouche et dur, devint l'idole de son peuple, mérita le nom de Grand. Il avait abandonné son palais de Quimper, pour que le premier Evêque de Cornouaille pût y trouver une demeure, élever une cathédrale, et s'était lui-même retiré à Is. Après la terrible catastrophe qui détruisit cette ville, Corentin consola son vieil ami, lui ferma les yeux, continua encore quelque temps à bien mériter de son peuple.... La voix populaire l'a canonisé — et, depuis treize siècles, la Bretagne entière solennise sa fête, témoignant ainsi sa reconnaissance et méritant de nouvelles grâces. »

A la suite de ce discours, que l'assistance a écouté avec un visible intérêt, eut lieu, dans l'intérieur de l'église, au chant du *Pange solemnes*, dont la schola des séminaristes reprenait en parties la première strophe, la procession traditionnelle de la relique du Bras de saint Corentin, que portaient quatre prêtres en dalmatiques blanches ; fermant le cortège marchait l'Evêque, bénissant la foule agenouillée.

La bénédiction du T. Saint-Sacrement termine cette belle fête en l'honneur de saint Corentin. Puis, pendant que l'orgue, tenu par l'artiste dont nous n'avons pas à faire une fois de plus l'éloge, joue une dernière marche triomphale, la foule se disperse, emportant de ces cérémonies une impression douce et réconfortante, avec une confiance plus grande encore dans la protection du glorieux Patron de la ville et du diocèse.

Spes o nostra, Pater, tempus in ultimum,
Votis dexter ades, cantibus annue ;
Devotam tibi gentem
Blandis subsidiis fove (1).

(1) O Père, notre espérance durant notre vie, exaucez nos prières, écoutez nos chants : soutenez de votre aide bienfaisante le peuple qui vous est consacré.
(Office de S. Corentin. — Hymne de Laudes.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Crozon. — **Retraites d'œuvres.** — Dans la vie des œuvres comme dans celle des âmes, il est des choses intimes qu'on ne doit point répandre à tout vent. Il est cependant des joies, des bonheurs qui seraient amoindris s'ils restaient inconnus, et c'est en vue de les faire connaître et partager que nous communiquons aux lecteurs de la *Semaine religieuse* les souvenirs que laisseront, dans la vie des œuvres de Crozon, les deux retraites qui viennent de se donner au patronage.

Le mardi 28 Novembre, dans la salle de lecture transformée en oratoire, soixante jeunes filles de l'œuvre mariale des chanteuses et de l'ouvroir se trouvaient réunies pour recueillir l'enseignement doctrinal et les pieuses exhortations de M. l'abbé Guéguen, vicaire à Recouvrance. Pendant trois jours, sous la douce surveillance de la bonne Mère Supérieure, elles suivirent les exercices avec un recueillement et une piété que rien ne venait troubler, puisque ces exercices leur étaient exclusivement réservés.

La cérémonie finale de la retraite, dernière préparation à la communion générale du lendemain, se fit à l'église : l'heure sainte. Le jeudi soir, en présence des jeunes gens de l'harmonie « A l'Immaculée », groupés au pied de l'autel, et d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, M. Guéguen prit la parole et, pendant une heure, nous retint à Getsemani en union avec Jésus souffrant et priant pour ceux qui le méconnaissent. L'expression de ces regards fixés sur le tabernacle, à ce moment, peut seule traduire le recueillement qui pénétrait les âmes... Soyez remercié, bon Monsieur Guéguen, du bien que vous nous avez fait, et daigne le divin Maître bénir votre ministère ! C'est le désir reconnaissant que lui exprimeront, dans leurs prières, vos retraitants de Crozon.

†

La retraite des jeunes filles prit fin le vendredi, 1er Décembre. A M. l'abbé L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest, revenait la charge d'exercer le même apostolat, développé sous une autre forme, près des jeunes gens et enfants de l'harmonie « A l'Immaculée » et de « l'Espérance » de Crozon. La retraite préparatoire du 8 Décembre est une fête pour eux. La bonne volonté enthousiaste qu'ils y apportent dut même être quelque peu communicative cette année, car elle valut au prédicateur la joie de voir devant lui la totalité des jeunes gens du bourg, auxquels l'annonce faite du haut de la chaire, sans invitation directe, avait suffi pour les engager à se joindre aux « patronnés » de l'Œuvre.

Moins favorisés que les retraitantes qui pouvaient consacrer aux exercices leur journée entière, apprentis et ouvriers se dévouèrent pour donner à Jésus les moindres instants de liberté que leur laissaient les nécessités du labeur quotidien. Chaque matin, tous étaient là, dès 5 h. 1/2, pour entendre une instruction, immédiatement suivie de la messe. Chacun regagnait ensuite les champs, le bureau ou l'atelier... Le soir, à 4 h. 1/2, la phalange bruyante mais docile des plus jeunes qui fréquentent encore l'école venait

entendre la bonne parole. Le zélé prédicateur donnait à l'enseignement qu'il avait développé le matin la forme attrayante qui convenait à ce nouvel auditoire. Puis tous, au nombre de 85, se retrouvaient chaque soir, à l'oratoire, à 7 h. 1/2 : le lundi, mardi et mercredi, pour la récitation du chapelet, le sermon et la prière ; le jeudi, à l'église, pour l'heure sainte... L'exubérance naturelle à cet âge faisant tout d'un coup place à un recueillement aussi profond que soutenu formait un contraste, dont prédicateur et directeurs ne pouvaient que bénir et remercier Dieu.

Le vendredi, jour de communion et de clôture, on se donne le mot ; dans un mouvement spontané de générosité, tous décident de sacrifier quelques heures de leur travail, pour appartenir complètement à ce Dieu des ouvriers qu'ils vont recevoir. La messe de communion est célébrée par M. le Curé. Ce fut, en ce jour de la fête de l'Immaculée, une messe de communion des œuvres dont Elle est la Patronne. Il y avait quelque chose de céleste dans le recueillement de ces retraitants et retraitantes qui venaient s'agenouiller à la table sainte et confier à Jésus, dans le colloque intime de l'union, le soin de les garder et de les bénir. Tacite mais éloquente leçon pour ceux qui ont besoin d'affermir leur foi ou de ranimer celle des autres.

Pendant la grand'messe, l'Harmonie se fait entendre, et l'on se sépare pour reprendre le travail.

Le soir, à l'église, a lieu la cérémonie de clôture. Toutes les œuvres sont réunies pour dire et chanter leur amour au Divin Maître, à la fin de cette période de grâces et de joies. Tous les parents sont là et bon nombre de paroissiens qui, regrettant de n'avoir pu suivre les exercices réservés, tiennent du moins à s'associer au bonheur de tous en ce moment. M. L'Haridon parle de la persévérance et des moyens de sauvegarder les résolutions prises. C'est dans le silence le plus religieux que sa chaude parole tombe sur le vaste auditoire. Elle trouve dans les âmes un écho particulièrement empressé lorsqu'elle leur retrace, avec piété et netteté, les bontés et tendresses de l'Immaculée.

Pour donner forme à ce désir de réaliser la devise de l'Œuvre, l'un des petits clairons, Laurent Corner, encadré de deux camarades, va s'agenouiller devant l'autel et renouveler, dans un acte de consécration à Marie, cette « offrande que lui firent les aînés de 1904 ». Trois jeunes gens prennent la place des petits et, au milieu de l'émotion saisissante qui étreint les cœurs, l'un d'entre eux, Hervé Gourmelen, fait entendre, d'une voix ferme autant qu'accentuée et au nom de tous, l'acte de consécration au Sacré Cœur, que l'on s'engage à aimer et à faire aimer. Dans cette consécration de jeunes gens à Jésus, le modèle, et à sa Mère Immaculée, il y avait ce quelque chose de filial, de simple et de bon, qui exclut tout enthousiasme tapageur, toute « crânerie » d'apparat.... Les critiques ne manqueront, sans doute, pas à l'adresse de ceux qui, sortant du rang, sont destinés par là même à servir de cible ; mais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec la grâce d'en haut ils puiseront, dans le souvenir vivifiant des heures de retraite, la force de se montrer toujours fidèles à leurs résolutions et à leurs promesses.

La bénédiction du Très Saint Sacrement qui suivit eut ceci d'impressionnant : à la voix du directeur, l'assistance entière — retraitants et fidèles — reprit avec ferveur, à haute voix, les invocations touchantes de l'esplanade de Lourdes, que n'oublient jamais ceux qui les ont une fois entendues.

La retraite était terminée. M. le Curé, le prédicateur et les retraitants se rendirent, une dernière fois, au patronage. L'un des directeurs remercia, au nom de tous, le prédicateur dont les leçons laisseront à Crozon un profond souvenir ; et, après avoir brièvement résumé les résolutions de retraite, il confia à l'Immaculée le soin de les bénir, de les féconder et de protéger la chère grande famille qui est sienne depuis dix ans.

A. R.

Lambézellec. — **La R. P. scolaire et le retrait des manuels condamnés.** — Au cours de l'inauguration d'une cantine scolaire à Lambézellec, M. Le Fur, maire de la commune, et conseiller d'arrondissement, a demandé au sous-préfet de Brest de transmettre au gouvernement « les vœux de ses administrés qui, pour la plupart, réclament qu'on retire des écoles publiques les manuels condamnés et qu'on accorde aux écoles libres la part qui leur est due sur les deniers communaux ». M. le sous-préfet a fait la sourde oreille, mais la R. P. scolaire et le retrait des manuels condamnés s'imposent avec une telle évidence qu'on sera bientôt obligé de donner satisfaction aux catholiques.

Courage donc, et continuons à nous unir pour réclamer énergiquement nos droits !

Chez les Bretons émigrés.

Voulez-vous, lecteurs de la *Semaine religieuse*, m'accompagner aujourd'hui dans une visite aux ardoisiers de Trélazé ? Vous n'apprendrez certes pas grand'chose d'intéressant ni de nouveau, mais vous ferez connaissance avec mes paroissiens — ou plutôt nos chers compatriotes émigrés.

Nous partons du n° 93 de la rue du Bourg. Laissant de côté et le siège des Œuvres bretonnes et le cercle angevin, nous passerons près de la carrière de la Grand'Maison sans nous arrêter.

Voici le Pont Malembert, un des vieux quartiers de Trélazé. Quelques maisons ont une apparence presque bourgeoise, mais la plupart sont basses, sans étage. Voyez-vous, là-bas, au milieu de la rue, trois ou quatre femmes qui causent : c'est Pleyben qui se bonjoure, et le souffle qui passe fait flotter le ruban de leur coiffe. Avancez : On vous salue, on vous cause volontiers, on est presque en Bretagne ; c'est le quartier de Pleyben. Après Gouézec, c'est Pleyben qui donne à l'aumônier les plus grandes joies au point de

vue religieux. Il y a, hélas ! des défections, et vous ne sortirez pas du Pont Malembert sans en rencontrer.

Mais, avant d'aller plus loin, présentons, en passant, nos hommages à maître Guillou, un des meilleurs Bretons de Trélazé, le plus fidèle à tous les exercices religieux de la colonie, le grand soutien de l'œuvre bretonne, l'ami, le conseil de l'aumônier. Depuis 40 ans qu'il est en Anjou, il n'a rien oublié ni des traditions ni des convictions de sa chère Bretagne, et si vous voulez l'écouter, il vous dira son émotion, ses larmes lorsqu'après 40 années d'absence il reparut dans sa chère paroisse de Loc-Maria-Berrien.

Continuons notre route, pénétrons dans la carrière des Grands-Carreaux et saluons le directeur, un Breton encore. Ne disons rien de ce qu'il a fait et continue de faire pour les Bretons. Il aime à se cacher, mais l'aumônier garde en son cœur, comme ses compatriotes, le souvenir de son dévouement et de ses bienfaits.

Avez-vous le pied bon ? Allons sur la butte. Elle a bien changé depuis quelques années, et les vieux retournés au pays ne la reconnaîtraient plus guère, maintenant que les pierres inutilisables ne s'accumulent plus les unes sur les autres, mais sont reprises et descendues dans les fonds. — Les « tue-vent » sont là en longue file. On dirait un régiment sous ses tentes. A la belle saison, ils garderont des ardeurs du soleil, en hiver, ils protégeront contre le vent et la pluie.

Approchons-nous des ouvriers. Ils reçoivent bien les étrangers. Les manches retroussées jusqu'aux coudes, les jambes guêtrées et les pieds couverts de lourds et épais sabots, ils « kernent », fendent et « rondissent » l'ardoise. C'est la tribu des fendeurs, l'aristocratie des ardoisiers, que leur gain, généralement assez élevé, mettrait à même d'élever leur famille et d'envisager l'avenir avec confiance, si le cabaret n'était pas toujours voisin et la tentation d'y entrer bien forte ! Ils sont leurs maîtres, aiment leur liberté et la gardent entière, commençant leur journée quand ils sont prêts, partant à leur gré et remettant au lendemain d'accomplir une tâche plus lourde, si le cœur leur en dit. Ils sont payés suivant ce qu'ils produisent.

Voilà des cris, des chants. Ce sont les enfants de 13 à 18 ans, qui, grimpés sur leurs chevaux ou leurs charrettes, les rênes en main, mènent les blocs de pierre « à rang », c'est-à-dire aux fendeurs éparpillés sur la butte. Ils vous arrêteront, sans doute, la casquette à la main, et vous offriront la « pierre précieuse » (pyrite), qui sera un souvenir de votre visite et leur vaudra quelques sous. Suivez la charrette vide, vous êtes à la « carrée », une véritable montagne de bois. Vous n'attendez pas longtemps avant d'entendre résonner un timbre. La machine fonctionne, les courroies de fer sont en mouvement, vous voyez monter un bloc de pierre. C'est, pendant une minute, le bruit assourdissant de la charrette qui recule sur un pont roulant, les pics qui s'accrochent et le bloc qui retombe sur le charriot. Enjambez le parapet du pont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et laissez-vous descendre sans trembler, car si le mouvement est rapide, les chaînes sont solides, et « à Dieu vat » (1).... vous avez fait vos 300 mètres et êtes dans le fond.

Auparavant, vous avez eu soin de prendre le pantalon et la blouse du mineur, son chapeau de cuir avec la lampe toujours allumée. Ne faites pas attention à ces 300 mètres de rochers qui sont au-dessus de vous ; soyez aussi braves que le Concarnois qui me disait : « Je me figure être au grand air ». Et de fait, tout est éclairé à l'électricité.

Avant d'extraire une pierre, le puits est creusé dans toute sa profondeur, contrairement à ce qui se fait en Bretagne. Une fois le puits achevé, on exécute les voûtes ou chambres de 2 mètres de hauteur. Ces chambres s'étendent autour du puits ; elles sont séparées par des piliers de 6 à 8 mètres, et occupent toute la largeur de la veine exploitable. L'exploitation commence par la « foncée » ou tranchée faite à la voûte, suivant toute la largeur de la chambre ; cette tranchée a 4 mètres de profondeur sur 1 m. 20 de largeur moyenne ; elle dégage le rocher. Pour attaquer la foncée, les ouvriers pratiquent des mines à la voûte de la chambre ; ils travaillent sur des ponts volants accrochés à des anneaux en fer, scellés dans la voûte. Les mines se font le soir, à la fin du travail, pour que, le lendemain, la fumée soit dissipée. Les blocs que la mine a détachés de la voûte sont enlevés à l'aide de treuils électriques, cassés par des ouvriers et ramenés sur des wagonnets jusqu'à l'orifice du puits, et ensuite montés sur la butte.

Et maintenant, un coup d'œil aux ouvriers. Tous suent car, outre que le travail est pénible, la température est assez élevée ; et à peu près tous sont des Bretons, que l'on trouve toujours là où le travail est le plus pénible. Et le travail fini, voyez-les aux Grands-Carreaux remonter leurs échelles. C'est d'une vitesse qui étonne. Vous voudriez vous attarder, mais comme nous avons beaucoup à voir, vite à la lumière du jour !

†

Otez votre chapeau et votre blouse ; voici devant vous le Vissoir. Le Vissoir ! Derrière la longue rangée de maisons, les unes basses, d'autres avec un étage, s'ouvrent des cours entourées d'habitations. Et Dieu sait quelles demeures trouvent là nos compatriotes, habitués au grand air et aux vastes horizons !

Vous êtes vaillants, c'est entendu, vous m'avez suivi sans trembler : eh bien ! résolument frappons aux portes, faisons visite en règle. Regardez bien. Au reste, l'inspection est facile. Dans maints logis, composés d'une seule pièce, il y a un ou deux méchants lits, une méchante table, quelques méchantes chaises, un méchant buffet. C'est là que vivent, pêle-mêle, les parents et les enfants petits ou déjà grandissants. Posez-vous comme moi la question : où peut bien coucher toute la famille ?... Et c'est le désordre le plus

(1) Cette expression est devenue obligatoire depuis la descente de M. Messager au puits n° 2.

extravagant : ce sont, sur les chaises, sur les meubles, les objets les plus divers qu'on enlève quand il faut s'asseoir, qu'on remet quand c'est l'heure du sommeil. Dès le matin, les aînés partent, les garçons pour le travail des fonds ou de la butte, les jeunes filles pour les grandes usines d'Angers. Souvent aussi (car nombreux sont les accidents ou la mort en pleine maturité), la mère est devenue veuve et la misère est plus grande encore, détresse matérielle qu'accompagne ordinairement la misère morale. Pour l'aider à élever sa famille, la mère prend des pensionnaires, jeunes hommes ou célibataires un peu vieillis qui, pour une nourriture bien maigre et un lit peu moelleux, laissent là tout ce que ne leur prend pas le mastroquet du coin, âpre au gain, peu scrupuleux sur la marchandise, pourvu qu'il amasse. Mais, pour cet avantage, au foyer que d'inconvénients et que de désordres faciles à deviner ! Souvent, c'est un prétexte à la plus honteuse promiscuité, sous les yeux d'enfants qui comprendront trop vite. — C'est une misère dont on n'a pas idée chez nous, en Bretagne.

Voulez-vous, lecteurs trop bienveillants et infatigables, par peur des ciseaux de M. le Directeur, arrêter là notre voyage pour le reprendre dans les premiers jours de la semaine prochaine ? Et que votre bravoure ne s'arrête pas. L'aumônier de Trélazé sait bien que « pauvreté n'est pas vice », mais il sait aussi que, parfois, « pauvreté est compagne bien gênante »...

Au XIII^e^ siècle, François d'Assise appelait la pauvreté « sa dame » et l'épousait avec joie. Vous l'avouerai-je, je la supporte sans enthousiasme ; il y a ici tant d'œuvres à soutenir et à créer, tant de misères à soulager ! J'espère que, pour moi comme pour François, la Providence aura ses moments de libéralité et saura, par quelques offrandes, m'aider à adoucir la vie misérense des pauvres Bretons de Trélazé.

A. Didou, *Aumônier.*

Au Patronage Saint-Joseph (Quimper). — Le dimanche 31 Décembre, à *3 h. 3/4*, aura lieu au patronage Saint-Joseph, rue de Pont-l'Abbé, une grande représentation de la *Nativité*, en cinq tableaux.

1^er^ tableau, L'Apparition des Anges aux Bergers ; 2^e^, Conversation des Bergers et leur ravissement ; 3^e^, La Visite à la Crèche ; 4^e^, Une Fête de nuit au Palais d'Hérode. Les Mages chez Hérode ; 5^e^, L'Adoration des Mages.

Noëls anciens et nouveaux. Chant et musique.

Costumes anciens. Plus de cent personnages vêtus à l'antique.

Jeux de lumière. Apothéose.

Prix des places : réservées, 2 fr. ; premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 50.

On est instamment prié, vu le nombre limité des places, de les retenir à l'avance, soit chez M. Salaun, libraire, soit au presbytère de Saint-Corentin, soit chez le concierge du patronage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Parlons ainsi de la voix et du geste. — Étude théorique et pratique du Mécanisme de la parole où se trouvent réunis pour la première fois, condensés, mis en ordre et illustrés, les données des physiologistes, les règles des grammairiens et les conseils des artistes sur l'art de bien dire en chaire, au barreau, au cours, à la tribune et dans les lectures publiques. Articulation, Phonation, Respiration, Maintien, Physionomie et Gestes par L. L. GONDAL, S. S., ancien professeur d'éloquence au Séminaire de Saint-Sulpice, supérieur du Grand Séminaire de Toulouse. Edition nouvelle. Broché 7 fr., cartonné 7 fr. 75. (Ancienne librairie Poussielgue, de Gigord, éditeur, Paris, 15, rue Cassette.)

Le but de cet ouvrage est d'indiquer à tous ceux qui sont destinés à lire ou à parler en public, comment on acquiert l'art de bien lire et de bien dire.

Les Reportages extraordinaires de Julius Snow. **Le Miroir Sombre.** *L'Enigme martienne.* Préface par l'abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges. Illustré par Arnould Moreaux. Beau volume in-8° écu, broché 3 fr. (P. Lethielleux, éditeur, Paris, 10, rue Cassette).

Voilà un beau livre d'étrennes, original, attrayant, lestement écrit. L'auteur, trop modestement, mais mal dissimulé à l'ombre du célèbre préfacier, M. l'abbé Th. Moreux, est à coup sûr un astronome très averti doublé d'un vulgarisateur fort habile et plein d'une verve exubérante.

On dirait volontiers du Jules Verne : mêmes types d'esprits curieux, de héros aventureux en quête d'un but toujours scientifique, à la recherche des grands mystères de l'univers créé.

Histoire de France à l'usage de l'enseignement primaire et secondaire, par Mgr Alfre. BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris, 1 vol. in-16, cartonné, avec nombreuses illustrations. Prix : 1 fr 60. Bloud, et C^ie^, éditeurs, 7, place Saint Sulpice, Paris (VI^e^).

Comme l'expose dans sa Préface l'éminent auteur de ce Cours, c'est la présente crise des *manuels scolaires* qui l'a décidé, malgré la surcharge de ses occupations de toutes sortes, à en entreprendre la publication. Il convient de le remercier d'avoir cédé aux pressants appels qui lui venaient, à ce sujet, de tous côtés. Ce qu'il nous apporte, c'est le résultat sincère d'une vie consacrée depuis vingt-six années à enseigner l'histoire. Ce résultat est mis ici à la portée des jeunes intelligences. Nous sommes heureux de constater que l'exécution matérielle de ce cours correspond à la haute valeur du texte auquel le nom de l'auteur nous dispense de décerner des éloges qui seraient tout à fait superflus. *A Quimper, librairie J. Salaun.*

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

ON DEMANDE **une Institutrice adjointe**, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

« AGRÉABLE SURPRISE »

Se croire inguérissable et être guérie en quelques jours par les Pilules Pink, telle est l'agréable surprise éprouvée par M^me^ Arnaud, de Grigny (Rhône). M^me^ Arnaud était dans un bien mauvais état de santé et elle avait pris consciencieusement tous les médicaments ordonnés. A son grand étonnement, elle n'en avait jamais obtenu l'amélioration souhaitée. Pour donner satisfaction à de nombreuses personnes qui lui garantissaient que les Pilules Pink lui feraient du bien, elle prit ces pilules, mais sans la moindre conviction et sans le plus petit espoir. Elle obtint, grâce aux Pilules Pink, une grande amélioration et par la suite une guérison complète, et ce fut pour elle, selon ses dires, une surprise. M^me^ Arnaud, en effet, devant l'insuccès de tous les autres médicaments, en était arrivée à se croire inguérissable et sa surprise ne vint pas de ce que les Pilules Pink l'avaient guérie rapidement (on pense toujours que les remèdes sont faits pour guérir), mais de constater que les Pilules Pink avaient réussi là où tous les autres remèdes avaient échoué.

M^me^ Arnaud écrit : « J'ai été très surprise de la rapidité avec laquelle vos Pilules Pink m'ont rétablie. Les autres médicaments n'avaient pu avoir raison de mon mal et j'en étais arrivée à me croire inguérissable. Je souffrais beaucoup d'un état d'anémie compliqué de maux de reins absolument insupportables. Certains jours mes reins étaient si douloureux que je ne pouvais faire un mouvement. Si je me baissais, je souffrais à crier et à pleurer. J'étais très faible, très pâle ; les personnes de ma famille me disaient que j'avais l'air de ne plus avoir de sang. Au moindre petit travail j'étais prise de palpitations si violentes que je croyais que j'allais mourir. Enfin, parmi les symptômes éprouvés, je dois vous signaler mes mauvaises digestions et mes migraines journalières. Tout cela a disparu après la cure des Pilules Pink et je ne me suis jamais sentie si bien que maintenant ».

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE
— « Fondée en 1858 » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés
Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices
Ostensoirs
Ciboires
Chasublerie
Bannières

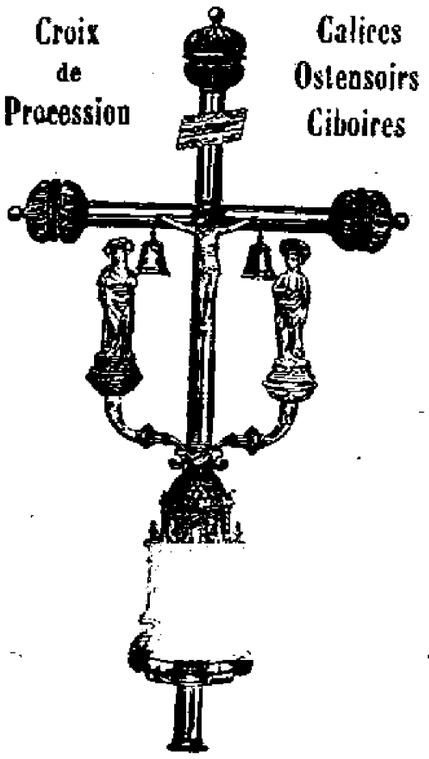

Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

26e ANNÉE. Vendredi 29 Décembre 1911. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, donnant quelques avis pratiques sur l'Union Catholique et sur les Œuvres ; Registres paroissiaux ; Nominations ; Œuvre antiesclavagiste ; L'Union Catholique diocésaine ; Réceptions du nouvel an à l'Evêché ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Ordination du 23 Décembre 1911 ; Locquénolé ; Pluguffan ; Bibliographie ; Erratum ; Avis.

III. — Chronique générale : Rome ; Chambéry ; Dernière heure.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. S. Silvestre, Pape. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et des 4 Octaves.
Vêpres du suivant, sans mémoire.

Lundi, 1er Janvier 1912. — CIRCONCISION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 2e classe. Blanc.
Vêpres de la fête, avec mémoire du suivant.

Mardi, 2. — Octave de S. Etienne, Premier Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double. Blanc.

Jeudi, 4. — Octave des Saints Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 5. — Veille de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — ÉPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Dimanche, 7. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.
Solennité de l'Epiphanie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, donnant quelques avis pratiques sur l'Union Catholique et sur les Œuvres.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

I. — Vous venez de recevoir ma Lettre pastorale sur l'Union Catholique.

Je n'ignore pas les difficultés auxquelles vous vous heurterez, sur plus d'un point du diocèse, pour constituer cette Union et la mettre en mouvement.

Je vous supplie de ne pas vous décourager. Le succès est possible partout ou presque partout. Votre zèle l'obtiendra, si vous y mettez le cœur, la confiance, et la docilité sur lesquels je compte.

Nous sommes, semble-t-il, dans de meilleures conditions que beaucoup d'autres diocèses pour faire porter à cette organisation tous ses fruits. Nos confrères des provinces moins chrétiennes ont à *réveiller* la foi chez les hommes qu'ils veulent grouper. Nous n'avons qu'à la *conserver* et à la *rendre plus active et plus féconde* qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Ce que je vous demande, d'abord, c'est de choisir prudemment les membres de vos Comités paroissiaux. Connaissez bien vos hommes, la mesure de leur esprit de foi, de leur sens pratique, de leur influence religieuse dans le milieu où vous vivez. Passez en revue les paroissiens déjà mêlés aux œuvres ou capables d'y participer. C'est parmi eux que vous trouverez la petite élite de bons chrétiens qui pourront vous aider de leurs conseils et de leur action. Vous ferez ensuite une campagne de visites, de conversations, de conférences, pour grouper autour de ce noyau la masse de vos paroissiens, qui constitueront l'Union Catholique proprement dite.

Dans nos Statuts, je vous ai laissés libres de procéder autrement pour atteindre le même but. Vous pourriez provoquer d'abord, à l'occasion de quelque conférence, une assemblée nombreuse de fidèles, profiter de la circonstance pour constituer l'Union, et choisir ensuite ou faire élire, parmi les membres de cette Union, ceux qui devront former avec vous le Comité paroissial. Vous pouvez recourir à ce deu-

xième procédé si vous le croyez plus commode. Mais le premier me paraît plus sûr (1).

II. — Parmi les œuvres qui devront solliciter le zèle de l'Union Catholique, dans le moment présent — après les œuvres de piété, d'apostolat catéchistique et d'enseignement libre, qu'il faut entretenir et développer constamment —, je vous signale d'abord, et avec instance, les Associations de Pères de Famille et toutes les œuvres de jeunesse.

a) Les Associations de Pères de Famille viennent de tenir à Quimper une assemblée très consolante. Elles sont déjà nombreuses dans le diocèse, et j'espère qu'elles le deviendront plus encore, après les discussions auxquelles nous avons assisté et l'éloquent discours de M. Jean Guiraud sur la Répartition proportionnelle scolaire.

A la veille des lois nouvelles pour la « défense de l'école laïque », nous aurons besoin de voir nos Associations devenir plus fortes, afin qu'elles puissent défendre efficacement les droits des enfants et des parents chrétiens, beaucoup plus sérieusement menacés que l'Ecole laïque.

C'est à vous, Messieurs et chers Coopérateurs, à faire entrer plus largement les fidèles dans cette voie. Sans doute, ne cessez pas de leur montrer que l'Ecole libre répond seule aux exigences de la conscience catholique, qu'ils doivent en favoriser le recrutement, et réclamer pour elle la part à laquelle elle a droit dans le budget national. Mais dites-leur aussi qu'ils ne peuvent pas se désintéresser de l'enseignement donné dans les écoles publiques, puisque un trop grand nombre d'enfants chrétiens sont obligés de les suivre, et que, pour assurer dans ces écoles l'observation de la loi, qui promet au moins la neutralité, ils auront plus de chances de succès en s'appuyant sur une Association de Pères de Famille à laquelle ils adhéreront, qu'en agissant seuls.

Quelques cantons n'ont pas encore constitué ces Associations. Pourquoi ne le feraient-ils pas aussitôt après avoir fondé leur Union Catholique? L'Union poserait ainsi son premier acte sur le terrain même de la défense scolaire. Ce serait un excellent début.

b) Nos œuvres de jeunesse progressent jusqu'ici avec une lenteur regrettable. J'espère que l'organisation du Bureau diocésain va leur donner plus d'élan.

Vous devriez avoir des patronages dans toutes les paroisses. Il me semble que vous pouvez arriver à les établir même dans les campagnes, en variant, selon les circonstances, les

(1) La cotisation de 1 franc a paru à plusieurs être un obstacle au recrutement et au développement de l'Union. Nous maintenons néanmoins le principe de la cotisation obligatoire, tout en autorisant MM. les Curés et Recteurs à en abaisser le taux autant qu'ils le jugeront utile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

formes du patronage, ainsi que les jours et les heures de réunion. Le but du patronage est la formation chrétienne plus approfondie de l'enfant et du jeune homme. Il faut toujours lui donner pour noyau un cercle d'études religieuses et pour cadre quelque confrérie pieuse. Les paroisses rurales ont autant besoin de l'œuvre ainsi comprise que celles des villes et des côtes.

Ne recherchez pas le nombre dans vos patronages : vous visez à préparer les éléments d'une élite. Acceptez pourtant toutes les vraies bonnes volontés. Soignez les caractères plus susceptibles de générosité.

Pour les former, donnez le pas aux moyens divins sur les moyens humains.

Si vous faites avec eux du sport, gardez-lui dans leur vie la place très secondaire qui est la sienne. Ne faites pas de dépenses sportives démesurées.

N'abusez pas du théâtre. Il peut pourtant être utile, à condition de garder toujours une note parfaitement chrétienne. Ne proscrivez pas la comédie. Mais proscrivez impitoyablement la bouffonnerie.

Vous êtes en pays de race et de langue bretonne. Ayez un théâtre breton. Souvenez-vous que ce théâtre, pour être conforme à l'esprit breton, doit toujours être profondément religieux.

c) Les patronages donnent accès aux groupements de jeunesse proprement dits.

Je désire que tous vos groupements de jeunesse se rallient simplement et franchement à la Jeunesse Catholique, qui est déjà si vivante dans le diocèse. Le Souverain Pontife a béni très spécialement cette Association. Elle a l'esprit qu'il recommande. Elle ne veut que servir l'Eglise. Elle accepte dans ses rangs les jeunes de toute opinion, pourvu qu'ils adoptent son programme : piété, étude, action. Elle ne fait pas de politique. Vous la voyez à l'œuvre depuis plusieurs années. Elle est prête à vous fournir des auxiliaires de choix pour toutes vos œuvres. Enrôlez hardiment vos jeunes gens des campagnes ou des villes dans cette association encore plus active que militante. Vous les aurez aidés à devenir des hommes de valeur et des apôtres du vrai et du bien. Une fois entrés dans cette grande famille, ils s'y attacheront comme leurs aînés, et comme eux, nous l'espérons, ils poursuivront courageusement dans leur maturité la carrière de dévouement à la cause religieuse où ils seront entrés dans leur jeunesse.

d) Pourquoi les anciens *Jeunes,* en marche vers la trentième ou la quarantième année, ne formeraient-ils pas dans l'œuvre une section pour les hommes mûrs, qui serait en réalité un Cercle Catholique?

La Jeunesse Catholique est la fille des Cercles. Elle leur prouverait sa reconnaissance en aidant à leur rénovation. Aucune œuvre actuellement ne répond mieux que celle des Cercles aux règles si sagement dictées par le Pape X à l'action religieuse et sociale.

Le groupement dans les Cercles rattacherait encore plus intimement les meilleurs de vos paroissiens à l'Union Catholique, dont ils seraient, par principe et par goût, les serviteurs les plus dévoués.

III. — En ce qui concerne les œuvres sociales, je dois rappeler aux prêtres la mesure dans laquelle ils ont à s'en occuper.

Ils peuvent concourir à leur fondation, contribuer à leur direction par de bons conseils, en un mot leur rendre tous les services compatibles avec leur vocation.

Mais ils éviteront avec soin tout ce qui pourrait provoquer, contre eux personnellement, l'hostilité des paroissiens lésés dans leurs intérêts par l'œuvre nouvelle, tout ce qui les exposerait à des responsabilités financières dangereuses, tout ce qui, enfin, les absorberait au point d'entraîner des négligences dans l'exercice de leur ministère.

Je les invite à relire sur ce point le Décret de la Congrégation consistoriale sur l'administration des œuvres, promulgué le 18 Novembre 1910 et résumé dans la *Semaine religieuse* du vendredi 9 Décembre de la même année.

Quant aux laïques qui font partie de ces œuvres, vous aurez à cœur de leur rappeler que jamais elles ne doivent avoir pour but ou pour résultat une lutte de classes. Rien ne serait plus opposé à l'esprit chrétien. Sans doute, des conflits d'intérêt peuvent surgir entre Catholiques. Il est naturel que chacun défende alors ses droits. Mais cela peut se faire sans que le conflit dégénère en guerre de classes.

Voici les principes généraux qui doivent présider à nos œuvres sociales. Leur application stricte offrira peut-être quelques difficultés dans certains milieux. Ils devront pourtant toujours inspirer nos actes.

Les œuvres sociales doivent être *nettement* et *pratiquement* catholiques et manifester ce caractère essentiel, d'abord en l'affirmant publiquement à l'occasion, puis par une profession d'entière obéissance aux enseignements de l'Eglise, et de soumission envers le Pape et l'Evêque du diocèse, enfin, par une adhésion formelle de chacun de leurs membres aux déclarations ainsi formulées, ainsi qu'aux engagements qu'elles comportent.

Elles doivent être conformes aux règles fondamentales de l'ordre social chrétien, par conséquent comprendre les représentants des classes élevées qui jouissent des avantages de l'éducation, de la fortune et du loisir, et ceux des classes

Archives diocésaines de (ir)er et Léon

populaires, déshéritées de ces dons providentiels. Leur objet propre doit être de susciter et d'organiser le dévouement des unes envers les autres, sous une double forme : l'appui moral donné aux faibles par l'exemple, le conseil, l'enseignement, et par la défense désintéressée de leurs droits ; le concours actif apporté aux travailleurs pour la création et le fonctionnement des institutions propres à améliorer leur condition matérielle.

Elles mettront en pratique, dans ce but, l'idée d'association, qui ne sera pas moins féconde en résultats dans l'ordre économique que dans l'ordre moral, et permettra l'union des hommes de bonne volonté sous la direction de l'Eglise.

Pour maintenir en effet l'exacte observation de ces principes, et pour en favoriser l'application, il est indispensable qu'un comité placé sous l'autorité de l'Evêque se tienne en communication perpétuelle avec les groupes, par des correspondances et des visites, leur communique une impulsion constante, vigoureuse et précise, et les fasse profiter des conseils expérimentés et des renseignements pratiques recueillis par ses soins. Dans le diocèse, le Comité chargé de ce service sera le Bureau diocésain.

IV. — Il me reste, Messieurs et chers Coopérateurs, à vous rappeler vos obligations à l'égard de la Presse.

Nous voyons la mentalité catholique baisser dans l'âme populaire. Soyez sûrs que les journaux y contribuent grandement. Faites tout votre possible pour amener vos paroissiens à ne lire que des journaux pleinement catholiques. Vous en avez sous la main qui sont aussi intéressants et aussi bien rédigés que n'importe quel journal neutre ou mauvais. Ils mènent avec une bravoure rare la bataille contre l'erreur et la persécution. Ils ont le style. Ils ont l'information. Ils donnent la note religieuse toujours loyale et juste. Comment se fait-il que, souvent, nos amis les meilleurs leur soient infidèles ?

Appelez leur attention sur le danger dont ils ne se rendent pas compte. Faites-leur connaître, sur ce grave sujet, l'avis du Souverain Pontife. Il le donnait, au mois d'Août dernier, aux Evêques de Lombardie. La leçon peut trouver en France son application. Il leur disait : « Il importe que chacun de vous soit convaincu que certains journaux, dont la tendance habituelle est : de persuader aux catholiques de subir sans protester les dommages infligés à la religion par ceux qui, en bouleversant l'ordre public, ont ruiné la propriété et opprimé la liberté de l'Eglise ; — de ne pas se préoccuper des conditions iniques faites au Siège Apostolique, et de celles, plus dures encore, que lui préparent ses ennemis; — de n'avoir cure que de célébrer le génie et l'orthodoxie de tels auteurs dont les écrits, examinés de près, se trouvent

fourmiller d'inexactitudes et d'erreurs très funestes ; — enfin, sous l'honorable couvert du nom de catholiques, de pénétrer plus facilement dans toutes les maisons, de passer dans toutes les mains, d'être lus par tous, y compris les ecclésiastiques ; — que chacun de vous, disons-Nous, soit convaincu que ces journaux produisent chez les catholiques une perversion du jugement et de la discipline que ne produiraient même pas les journaux ouvertement hostiles à l'Eglise ».

Puissent ces réflexions, dont la justesse égale la sévérité, ouvrir les yeux qui se ferment et rappeler à nos fidèles les principes de leur foi !

Pour nous, Messieurs et chers Coopérateurs, souvenons-nous toujours que nous devons travailler en tout pour le Christ et avec le Christ, qu'il faut chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et que toutes nos entreprises et nos œuvres doivent être pénétrées de cette intention surnaturelle sans laquelle elles perdraient leur mérite pour le ciel et en grande partie leur efficacité pour la terre. Sanctifions-nous donc de plus en plus. Formons autour de nous des consciences profondément religieuses. Ce sera la meilleure façon de préparer le rétablissement de la société chrétienne.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments dévoués en N. S. Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Monseigneur fait publier à la suite de sa Lettre Circulaire le texte 1° du Décret interdisant aux clercs l'administration temporelle des œuvres sociales (18 Novembre 1910) ; 2° du *Motu proprio* sur l'Action populaire chrétienne du 18 Décembre 1903, — documents reproduits en leur temps par la *Semaine religieuse*.

II. Registres paroissiaux. – MM. les Curés et Recteurs remarqueront que la formule des actes de mariage a été modifiée et rendue plus conforme aux prescriptions du Décret *Ne temere* et du récent Décret de la S. C. des Sacrements, en date du 6 Mars 1911. Nous les prions de bien tenir la main à la rédaction exacte et complète de ces actes, suivant les indications marquées.

Nous rappelons, en particulier, que lorsque les conjoints n'ont point été baptisés dans la paroisse où le mariage est célébré, mention doit être faite de leurs *certificats de baptême*, lesquels doivent être de *date récente* et avoir été délivrés en vue du mariage à contracter.

La présence de *deux témoins* étant requise pour la validité du mariage, il est indispensable que l'acte qui doit servir, le cas échéant, à en faire la preuve contienne la mention expresse de leurs *noms et prénoms*. Les registres qui sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remis, à la fin de chaque année, à l'Evêché, présentent parfois sur ce point des lacunes et des oublis regrettables. MM. les Curés et Recteurs devront se rappeler qu'ils sont *personnellement responsables* de l'accomplissement de ces formalités, et qu'ils ont l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer la parfaite observation.

Il est également prescrit au Curé de la paroisse de *signer lui-même* l'acte de mariage, ou tout au moins de le faire *signer par le vicaire* qui le remplace ; il ne doit pas se contenter de la signature du prêtre qui aurait été accidentellement délégué pour assister au mariage.

Enfin, d'une manière générale, Nous demandons à tous Nos prêtres employés dans le ministère paroissial de se conformer toujours très exactement à l'avis inséré dans l'*Ordo* de 1912, p. 4, relativement aux registres des mariages ou des baptêmes.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 23 Décembre, ont été nommés :

Supérieur du Grand-Séminaire, en remplacement de M. le chanoine Gadon appelé par Monseigneur à remplir auprès de lui toutes les fonctions de vicaire général, M. le chanoine Messager, inspecteur diocésain et aumônier des religieuses de la Retraite ;

Inspecteur diocésain, M. Salomon, sous-inspecteur ;

Aumônier des religieuses de la Retraite, M. Boulic, vicaire à Châteaulin ;

Vicaire à Châteaulin, M. Le Lay, docteur en théologie, jeune prêtre de Pluguffan.

IV. Œuvre antiesclavagiste. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, par une Lettre Apostolique du 20 Novembre 1890, S. S. le Pape Léon XIII a prescrit une quête annuelle pour l'abolition de l'esclavage et l'évangélisation des noirs de l'Afrique. Ainsi que l'a déterminé le Souverain Pontife lui-même, elle doit se faire dans toutes les églises de la catholicité, le jour de la solennité de l'Epiphanie, c'est-à-dire, pour l'année 1912, le *dimanche 7 Janvier*.

Cette quête, dont il sera utile de rappeler en quelques mots l'objet, devra être annoncée au prône, dimanche prochain, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché en même temps que les autres recettes diocésaines.

V. L'Union Catholique diocésaine. — Malgré le temps si maussade et les distances parfois très grandes, la réunion de Châteaulin, mercredi, comptait 40 prêtres.

La prochaine réunion sacerdotale aura lieu mardi prochain, 2 Janvier, à 2 heures, à Landerneau, pour les doyennés de Landerneau, Daoulas, Ploudiry, Sizun, Landivisiau et Lesneven.

Elle sera suivie de deux autres qui se tiendront, à Brest, dans une salle de l'Ecole Saint-Louis, rue de l'Harteloire :

Le mercredi, 3 Janvier, à 2 heures, pour les doyennés de Saint-Louis, Saint-Sauveur et Lambézellec ;

Et le jeudi, 4, à 2 heures, pour les doyennés de Crozon, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis et Plabennec.

VI. Réceptions du nouvel an à l'Evêché. — Mgr l'Evêque recevra, le samedi 30 Décembre : le matin, à *10 heures*, MM. les Chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à *10 h. 1/2*, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de *2 heures*, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

VII. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Kervarec, ancien vicaire de Huelgoat, décédé le 27 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'expiation des fautes commises pendant l'année qui finit ; l'action de grâces pour les bienfaits reçus.**
II. — **L'Eglise et la France. — L'Union des Catholiques.**
III. — **Les élections sénatoriales du 7 Janvier.**
IV. — **Adoration prêchée.** — LE GUILVINEC, *du 2 au 13 Janvier*.
Mission. — CAMARET, *du 7 au 28 Janvier*. Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. Le Jollec, missionnaire en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche, à la réunion du soir (7 h 3/4), chant du *Te Deum*, pour remercier Dieu des grâces obtenues pendant l'année qui finit et lui offrir celle qui va commencer.

Lundi 1er Janvier, fête de la Circoncision, messes et offices comme les dimanches.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 31 Décembre*, les vêpres à 2 h 1/2 Elles seront suivies du chant du *Miserere* pour demander à Dieu pardon des fautes de l'année écoulée. Le *Te Deum*, pour les grâces reçues, terminera la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le *dimanche 7 Janvier prochain*, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les délégués l'accomplissement du devoir dominical, une messe sera dite à la cathédrale de Saint-Corentin, *à midi*.

(Voir Dernière heure, *p. 941.)*

Archives diocésaines de (in ,er et Léon

Récollection sacerdotale. — SAINT-POL DE LÉON. — Monseigneur l'Evêque a été heureux d'autoriser l'établissement d'un centre de Récollection à Saint-Pol de Léon.

Le jour choisi pour ces exercices est le premier mardi de chaque mois. M. l'abbé de Maupeou a bien voulu en accepter la direction.

L'horaire de la journée a été établi de manière à faciliter le voyage aux confrères des cantons de Plouescat et de Plouzévédé, qui pourront utiliser le chemin de fer, à l'aller et au retour.

La première réunion est fixée au 2 Janvier. Les prêtres qui auraient l'intention d'y assister sont priés de le faire savoir à M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre.

Horaire des exercices. — 10 h. 35 : Conférence ; temps libre.
11 h. 3/4 : Examen particulier.
Midi : Dîner ; récréation.
1 heure : Chapelet ; temps libre.
2 heures : Conférence ; Salut.

Ordination du 23 Décembre 1911. — L'Ordination faite par Mgr l'Evêque, le samedi des Quatre-Temps 23 Décembre, comprenait, comme nous l'avons dit, 6 sous-diacres, 9 diacres et 3 prêtres.

Voici les noms des ordinands :

SOUS-DIACRES.

MM. L'Elchat, Jean-Auguste, de Ploujean ;
Léon, Jean-Louis-Marie, de Tréflévénez ;
Créac'h, Jean-François-Marie, de Cléder ;
Kerninon, Jean-Marie, de Plogoff ;
Kersalé, Jean-Thomas, d'Argol ;
Vigoureux, Jean-Marie, de Lambézellec.

DIACRES.

MM. Grill, Corentin-Alain-Marie, de Langolen ;
Aubert, Paul-Hyacinthe, de Saint-Louis de Brest ;
Roudaut, Yves-François-Marie, de Plouguerneau ;
Abhervé-Guéguen, Jean-Baptiste, de Lampaul-Guimiliau ;
Branellec, Yves, de Trémaouézan ;
Christien, Thomas, de Querrien ;
Conseil, Vincent-Marie-Stanislas, de Cléder ;
Lannuzel, Michel, de Lanildut ;
Le Ster, François, de Trégourez.

PRÊTRES.

MM. Brénéol, Jean-Marie, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Hanras, Auguste, de Douarnenez ;
Le Gall, Eucher-François-Marie, de Kernouès.

LOCQUÉNOLÉ. — **Vol sacrilège.** — Un affreux sacrilège est venu, il y a quelques jours, jeter la consternation et le deuil dans la chrétienne paroisse de Locquénolé. Le mercredi 20 Décembre, vers 3 heures et demie du soir, M. le Vicaire en entrant à l'église remarqua que la porte du tabernacle avait été forcée ; s'étant approché, il constata que le ciboire contenant les saintes hosties et la lunule de l'ostensoir avaient disparu. Il courut prévenir son excellent recteur, M. Ely. Tous deux, avec une angoisse douloureuse que l'on devine sans pouvoir l'exprimer, cherchèrent partout, mais en vain !...

Depuis, la coupe du ciboire et la lunule ont été trouvées chez deux bijoutiers de Morlaix, qui les avaient achetées à vil prix. L'enquête du Parquet a mis sur les traces du coupable, dont on connaît le nom et qui sera arrêté, sans doute, prochainement. Il sera condamné pour vol... Mais l'horrible profanation commise exigeait une autre réparation, prompte et solennelle. Sur la demande de M. le Recteur de Locquénolé, Monseigneur l'Evêque l'avait fixée au dimanche, veille de Noël. Elle s'est accomplie au milieu de l'émotion des fidèles, dont plusieurs versaient des larmes, tous unis dans un même sentiment de foi et la même pensée d'expiation pour demander au Dieu de l'Eucharistie pitié et pardon.

D'autres tentatives de vol dans les églises ont été signalées à Morlaix, à Saint-Jean-du-Doigt, à Sizun, et, ces jours derniers, à la chapelle de Notre-Dame, à Châteaulin... Nous n'avons pas besoin de recommander à nos confrères de veiller avec soin sur les édifices et les objets sacrés dont ils ont la garde.

Union catholique. — PLUGUFFAN. — Dimanche, 24 Décembre, les membres de l'Association des Chefs de Famille du canton de Quimper (section paroissiale de Pluguffan) se sont réunis, à l'issue de la grand'messe. La réunion avait évidemment été préparée, puisque 150 personnes environ y prirent part. Il faut dire, d'ailleurs, qu'à Pluguffan, quand il s'agit des intérêts de la religion, les hommes comme les femmes se croient personnellement intéressés. Aussi ne fut-il pas difficile au conférencier, M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin, de présenter à cet auditoire de chrétiens convaincus la situation scolaire : la neutralité aboutissant à l'incroyance et à l'immoralité, — la répartition proportionnelle scolaire réclamée par le bon sens même et par le sentiment de la justice.

Ces idées ne pouvaient rencontrer, dans un pareil auditoire, que l'accueil le plus sympathique : il est juste de dire que cette sympathie se manifesta, à plusieurs reprises, par des interruptions à la fois spirituelles et bienveillantes. La même sympathie s'exprima de façon aussi évidente quand le conférencier proposa aux assistants la fondation, désirée par Monseigneur l'Evêque, d'une Union Catholique destinée à soutenir les œuvres catholiques déjà existantes : Confréries, Association de Pères de Famille, Mutuel-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les, etc..., à favoriser l'éclosion d'œuvres nouvelles, Adoration mensuelle, etc.

Mais les idées du conférencier furent mieux accueillies encore quand il représenta l'Union comme un moyen de défendre les droits de l'Eglise, droit d'enseigner, droit de prier...

Et lorsque M. Pirion eut exposé les droits que les catholiques ont à revendiquer pour eux-mêmes et qui sont si outrageusement violés : avancement des fonctionnaires, système des fiches, cercles militaires, aumôniers de marine, etc..., un des auditeurs traduisit l'impression de l'assemblée en disant : « Nous avons été bien... naïfs ! — Il faut ne plus l'être », répondit le conférencier. Sur ce, la fondation de l'Union est décidée. Le bureau est immédiatement nommé, et tout porte à croire que, grâce aux œuvres déjà existantes dans la chrétienne paroisse de Pluguffan, les membres de la nouvelle Union feront de bonne besogne.

***

BIBLIOGRAPHIE. — I. **Deux Veillées bretonnes. Saint Hervé, Saint Guénolé.** Brochure de 24 pages. Prix : 0 fr. 50. (Librairie Derrien, rue de Siam, à Brest.) — Ces deux Vies sont déjà connues, sans doute ; mais on les relit avec un nouveau plaisir — et avec édification — ainsi présentées dans un cadre qui justifie le titre de « veillées bretonnes », et auquel l'auteur a parfaitement adapté le ton de son récit.

II. **Erratum**. — On nous prie d'insérer dans la *Semaine religieuse* cette rectification d'une erreur historique qui s'est glissée dans les **Conférences** bretonnes de M. Morgant, publiées en 1910 :

« A la page 85, on lit qu'Henri VIII aurait fait assassiner l'Archevêque de Cantorbéry. Au lieu d'Henri VIII, il faut lire Henri II, roi d'Angleterre... »

AVIS

*MM. les Curés et Recteurs trouveront les deux brochures recommandées par Monseigneur dans sa dernière lettre pastorale sur l'Union Catholique, soit à l'*Action populaire, *5, rue des Trois-Raisinets, à Reims, soit chez M. Salaün, libraire à Quimper.*

En voici les titres : Comité paroissial, Comité cantonal, *par G. Desbuquois et* Comités paroissiaux, Comités cantonaux, Comité diocésain, *par le chanoine F. Bérézial.*

ON DEMANDE une **Institutrice adjointe**, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, qui a donné un très grand nombre d'audiences à l'occasion des récents Consistoires, a reçu solennellement, le 14 Décembre, les évêques arméniens qui venaient de clôturer leur synode national. Outre les vingt évêques, étaient présents les consulteurs et théologiens qui aidèrent aux travaux, ainsi que Mgr Rollerie, secrétaire de la Propagande, et les élèves du collège arménien.

A l'adresse du Patriarche, Mgr Terzian, le Souverain Pontife répondit en félicitant les évêques des résultats du synode, souhaitant de pleins fruits pour la nation arménienne qu'il bénit de tout cœur.

Dimanche 17 Décembre, le Pape a sacré lui-même trois évêques : le cardinal de Laï, secrétaire de la Congrégation consistoriale, Mgr Sapieha, évêque de Cracovie, et Mgr Sabadel (P. Pie de Langogne), franciscain.

La cérémonie fut très solennelle. Pie X, très bien portant, accomplit tous les rites avec son aisance et sa majesté coutumières. Etaient présents LL. EE. les cardinaux Merry del Val, Bourne, Vivès, Bisleti, de nombreux évêques et prélats et une foule compacte qui remplissait la chapelle Sixtine.

On remarquait aussi la présence des ambassadeurs d'Autriche, de Bavière, de Belgique, ainsi qu'une députation de nobles polonais en leurs riches costumes de magnats, autour du prince Sapieha, frère du nouvel évêque de Cracovie.

Après le sacre, le Saint-Père réunit à sa table les évêques sacrés, les évêques assistants et les cardinaux présents.

Le Saint-Père a assisté aux prédications de l'Avent qui ont lieu, comme on le sait, aux fêtes de S. Nicolas, de Ste Lucie et de S. Thomas, apôtre (6, 13 et 21 Décembre).

Dimanche, 24, il a reçu, à 11 heures, dans sa bibliothèque privée, le Sacré Collège, pour les vœux de Noël ; trente-trois cardinaux étaient présents ; parmi eux, ceux de curie, plus les deux cardinaux américains qui partiront seulement après les fêtes de Noël. La réception fut simple et cordiale ; le Pape entretint les cardinaux des travaux des congrégations, et plus longuement de la réforme du bréviaire.

— **La réforme du Bréviaire.** — La Constitution apostolique sur la réforme du Bréviaire vient de paraître. Elle commence par les mots *Divino afflatu*, expose d'abord que les psaumes sont la voix même de l'Eglise pour louer Dieu, rappelle l'obligation antique du clergé de réciter le psautier chaque semaine, mais la multiplication des offices des saints a eu pour résultat qu'un cer-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

tain nombre de psaumes ne sont jamais récités, lesquels toutefois fournissent comme les autres une expression inspirée à la piété.

Aussi les évêques du monde entier, parmi lesquels Pie X lui-même avant son pontificat, ont demandé le retour à l'ancienne pratique. Le Pape a donc jugé utile de réaliser cette réforme en veillant à ce que le culte des saints n'en sorte point amoindri ni que la récitation de l'office divin soit trop pesante pour le clergé, aujourd'hui surchargé.

Élaborée par la Congrégation des Rites, puis sanctionnée par le Souverain Pontife, la Constitution est suivie de rubriques sur l'ordre et la distribution des psaumes, antiennes, versets, etc.

La récitation des psaumes suivant l'ordre prescrit par la Constitution présente sera obligatoire dans le Bréviaire à partir de 1913, mais sera autorisée dès qu'auront paru des éditions des psaumes conformes à la Constitution.

Nous aurons occasion d'y revenir et d'en parler plus longuement.

CHAMBÉRY. — **Réception du cardinal Dubillard.** — Les nouveaux cardinaux français, à leur retour de Rome, ont été reçus dans leurs diocèses on peut le dire triomphalement. A Chambéry, la Savoie tout entière a pris part à la manifestation grandiose dont S. Em. le cardinal Dubillard a été l'objet, le jour de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Nos lecteurs aimeront à trouver ici quelques détails — bien que tardifs — sur cette belle cérémonie.

Les hommes, groupés autour de la bannière de la Fédération catholique, accueillirent le prélat sur la place Saint-Léger. Monseigneur descendit de voiture et fut escorté jusqu'à la cathédrale, qui était magnifiquement pavoisée : sur la façade flamboyait, en lettres d'or, l'inscription qui semble résumer la vie du nouveau cardinal : « Au Gardien de la vraie Foi ».

Sous le porche attendent, entourés d'un clergé très nombreux, Mgr l'Archevêque de Besançon, NN. SS. les Evêques d'Annecy, de Moutiers, de Saint-Jean de Maurienne, de Belley, de Grenoble, et l'Abbé (trappiste) de Tamié. Et, tandis que les cloches sonnent et que les voix chantent, le cardinal Dubillard entre dans sa cathédrale.

M. le chanoine Thouvard, un vénérable et vigoureux vieillard, lit, d'une voix forte, l'adresse du Chapitre, à laquelle Son Eminence répond par quelques paroles où passe tout son cœur. Puis Mgr Campistron, évêque d'Annecy, monte en chaire. En termes éloquents et émus, il passe en revue la vie de Son Eminence qui, à Besançon ou à Quimper, s'est distinguée par son amour pour l'Eglise et sa fidélité aux instructions du Souverain Pontife. Il a connu, dit-il, les devoirs de l'Evêque, il connaîtra désormais les devoirs du Cardinal, du Prince de l'Eglise, et il les remplira avec la même fermeté, avec la même énergie : son passé est pour lui le garant de l'avenir. Non, dit le distingué prélat, Son Eminence n'a

rien à ajouter à ses dispositions habituelles, et n'a qu'à se montrer telle qu'elle était dans le passé.

Le Cardinal remercie M. Campistron et tous les assistants ; il exprime son amour et son dévouement à cette « chère Savoie », dont il a été heureux de faire au Souverain Pontife un éloge aussi sincère que mérité...

Ensuite, a lieu la cérémonie de l'*obédience*, laquelle étant terminée, le nouveau Cardinal monte en chaire. « Ses larmes ont coulé, dit la *Semaine religieuse* de Chambéry, et à plusieurs reprises les sanglots ont étouffé sa voix. Il a rappelé, et on l'entendit à peine, cette dernière entrevue qu'il a eue avec Pie X, le vendredi 8 Décembre, et devant 35 personnes, Comtois et Bretons, et à votre honneur, surtout Savoyards, le Saint-Père le prit dans ses bras, le serra sur son cœur et lui dit : « mon cher Cardinal ». Ceux qui ont vu ce geste du Souverain Pontife en garderont longtemps encore ce précieux souvenir ! Mais lui, pleurant à chaudes larmes, pensait à son diocèse, à ses prêtres, à ses œuvres, à ceux en un mot qui contribuent à accomplir ici la volonté du Christ... »

La cérémonie se termina par un Salut solennel que présida Mgr Gauthey, archevêque de Besançon.

A la sortie, sur la place de la Cathédrale, une foule immense acclama le cardinal Dubillard, profondément ému de se retrouver au milieu de son peuple qui lui faisait un si touchant accueil.

Dernière heure.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, on nous annonce la mort de M. Kervarec, ancien vicaire d'Huelgoat, décédé le 27 Décembre, dans sa 29e année.

Né à Morlaix, M. Kervarec (Jean-Marie) avait été ordonné prêtre en 1907 et nommé vicaire à Huelgoat. Sa mauvaise santé le contraignit à quitter le ministère paroissial. Il se retira à la communauté de Saint-François, à Morlaix, où il vient de mourir dans les plus beaux sentiments de foi et de piété.

R. I. P.

BIBLIOGRAPHIE

La Revue française annonce des merveilles pour son année 1912. Toutes les *conférences Chateaubriand* reproduites *in extenso*. Des conférences sur les *forces françaises* données à la Société de géographie par des évêques et par des généraux et qui seront publiées intégralement dans ses colonnes. Du théâtre inédit, notamment un acte en vers, posthume, de François Coppée.

La préparation à la Communion privée, par M. l'abbé CLOURT, dont une nouvelle édition illustrée était impatiemment attendue, vient de paraître, avec l'approbation de S. G. Mgr l'Evêque d'Angoulême, chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris. (Prix, 1/2 cartonné, 0 fr. 30 franco ; 25 exemplaires, franco, 6 francs).

Archives diocésaines de Q nper et Léon

Le Mariage, par Mgr ISOARD, *nouvelle édition*, mise en accord avec les dernières décisions du Saint-Siège, par M. le Chanoine LACHENAL, d'Annecy, ancien vicaire général de Mgr Isoard. In-12, 3 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Que de livres ont déjà été écrits sur cette matière ! L'ouvrage de Mgr Isoard, au dire d'un célèbre missionnaire, est certainement le meilleur qui puisse être mis entre les mains soit des prêtres soit des gens du monde. « La » doctrine en est sûre, écrit un théologien d'au delà des monts, et je me sers » toujours des ouvrages de Mgr Isoard pour mes conférences. »

Puisse ce livre trouver sa place dans toutes les maisons chrétiennes et faire refleurir dans notre cher pays de France la famille que Dieu avait créée et qui a rendu notre pays si puissant et si prospère pendant des siècles.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme et plutôt ferme. Notre 3 °/₀ termine à 94,55. Les Fonds Russes ont un peu fléchi.

Rappelons que la Caisse Hypothécaire Canadienne émet actuellement, par l'intermédiaire de la Société Centrale des Banques de Province, 40.000 obligations de 500 fr. Ces obligations, productives d'un intérêt annuel de 20 fr. net d'impôts, sont émises à 467 fr. 50, et les souscriptions sont reçues chez tous les banquiers membres du Syndicat des Banques de Province.

Les Mines d'Ervedosa sont recherchées à 293. Le conseil d'administration de la Société fait l'appel du deuxième quart à verser sur les actions souscrites lors de la dernière augmentation du capital.

On trouve la Miami Copper à 126,50.

Bonne tenue du Naphte Lianosoff à 452. Les résultats de 1911 sont sensiblement supérieurs aux prévisions Or, 1912 doit être encore bien plus favorable. En effet, lorsque seront terminés les travaux en cours, la production atteindra au moins 24.000 pouds par jour de naphte brut, ce qui correspond à un total de 8.760.000 pouds par an.

Fermeté du Casino de Trouville à 127,50. Les très brillants bénéfices que donnent les grandes affaires similaires sont connus. Le nouveau Casino Municipal de Trouville, dont la somptuosité affirmera d'avantage encore la vogue de la grande plage normande, devra être particulièrement favorisé. On évalue que les bénéfices dépasseront dès l'année prochaine 2 millions de francs soit 40 °/₀ du capital de la Société.

L'action Franco Wyoming est demandée à 102 fr. Les établissements Damoy sont recherchés à 580 fr.

Les obligations de la Société Générale Immobilière de la Ville de Sao-Paulo placées aux guichets de la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts à Paris et à Marseille et de la Lloyds Bank Ltd à Paris, reçoivent un accueil des plus favorables.

L'action Extincteur de l'Abbé Daney est attrayante à 750 fr. Le capital-actions, de 1 million de francs, sera largement rémunéré du fait seul de l'exploitation auquel il faudra ajouter encore la vente des brevets étrangers.

Les valeurs de cuivre sont en hausse continue. Le Rio fait 1.846. Mais c'est surtout un titre nouveau, l'Utah Copper, qu'on fait monter bruyamment. Nous ne saurions trop mettre l'épargne en garde contre ces valeurs de spéculation.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mme CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1911.

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et actes pontificaux.

Médaille scapulaire, p. 14, 58. — Résumé, 506.
« Motu proprio » contre le Modernisme (3e partie), 18, 34.
Lettre aux Orientaux (résumé), 27.
Lettres du cardinal Merry del Val à Mgr de Quimper, 143, 432.
Décret du Saint-Office au sujet des Indulgences, 222.
Décret sur la fête de l'Apparition de S. Michel, 509.
Décret pour la notification des mariages, 291.
Bref sur les devoirs de la Presse catholique, 608.
Décret pour la Cause de J. de la Mennais, 336.
Lettre au Président de la Jeunesse catholique, 383.
Lettre sur l'Œuvre des Missions diocésaines, 448.
Lettre pour le Congrès Eucharistique de Madrid, 494.
Encyclique sur la Séparation au Portugal, 500, 516.
« Motu proprio » pour les fêtes d'obligation, 542, 587.
Décret de la S. C. des Rites sur les fêtes, 642.
Décision de la S. C. Consistoriale pour l'Histoire de Mgr Duchesne, 761.
« Motu proprio » pour l'immunité des clercs, 876.

B. Lettres épiscopales.

Lettre pour la 1re Communion, le Catéchisme et la Confirmation, 2.
— pastorale et Mandement du Carême, 118, 143, 166, 186.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre circulaire pour la nomination de Mgr Fléiter, 266.
— à M. le chanoine Grall, pour le Pèlerinage de Montmartre, 381.
— annonçant le cardinalat de Mgr Dubillard, 824.
— pastorale établissant l'Union Catholique, 844, 860.
— circulaire pour la Messe votive de Jeanne d'Arc, 912.
— au clergé sur l'Union Catholique et les Œuvres, 928.

C. Ordonnances épiscopales. Avis de l'Evêché.

Abstinence (dispense d'), 485.
Antiesclavagiste (Œuvre), 934.
Biens ecclésiastiques, 37, 390, 416, 719, 752.
— Attribution, 50, 84, 99, 123, 150, 172, 393, 898, 915.
Catastrophes de Toulon (au sujet), 684, 808, 828.
Chanoines d'honneur (Nomination de), 648.
Clergé et œuvres économiques, 149.
Communion (Première privée), 50, 66, 191.
Comptes et budgets, 7.
Conseils paroissiaux, 318, 334, 370, 391, 433, 504.
Culte rétabli (Scrignac), 170.
Denier du clergé (Commission du), 518.
Mgr Dubillard cardinal, 788.
Enseignement libre (aux membres de l'), 298, 788.
Saint-Esprit (neuvaine au), 354, 391.
Sainte-Famille (Association de la), 21.
Jeanne d'Arc (fête de), 298.
Messe de *Requiem* du mois de Novembre, 736, 768.
Saint Michel, archange (culte de), 548, 565.
Missions paroissiales, 98.
Nominations, *passim*.
Paroisse (délimitation de), 848.
Prédicateurs du Carême, 149.
Prêtres étrangers (avis pour les), 485.
Portioncule (indulgence de la), 484.
Prières publiques, 7, 580.
Quêtes, 665.
Réceptions à l'Evêché, 935.
Registres paroissiaux, 933.
Religieuses (protestation pour la guerre faite à nos), 632.
Retraites pastorales, 390, 518, 664.
Réunions sacerdotales pour l'Union catholique, 877, 896, 914, 934.

Rosaire (Mois du), 664.
Secrétariat (avis du), 768.
Visite pastorale, 354, 373, 393.

Lettres (non officielles) ; discours de Monseigneur.

Discours pour l'installation de l'archiprêtre de Quimperlé, 129.
— pour le Jubilé sacerdotal de M. Salaün, 153.
— pour l'installation de l'archiprêtre de Saint-Corentin, 174.
— à l'Union catholique de Brest, 193.
Discours pour le Pape (19 Mars), 213.
Lettre à M. Carnou *(Combat des Trente)*, 404.
Discours pour les victimes de la « Gloire » et de la « Liberté », 723, 726, 753.
Discours pour la bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Michel, à Brest, 790.

II

MÉLANGES

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

Prières nationales, 8.
Le Saint Nom de Jésus, 22.
Le Temps de la Septuagésime, 82.
Prière des Quarante-Heures, 123.
Mois de Saint-Joseph, 124.
Neuvaine de la Grâce, 150.
Chapelet pour la France, 210.
Oraison *pro Papâ*, 242.
Au pied de la Croix (Mgr Perraud), 250.
Alleluia !" 269.
Au lendemain de Pâques, 282.
Pasteurs et fidèles (2e Dim. après Pâques), 298.
Mois de Marie, 300.
Les Rogations, 355.
Mois du Sacré Cœur, 371.
Aux profanateurs du Dimanche (Monsabré), 416.
L'éducation eucharistique de l'enfant, 580.
Apostolat de la Prière, 51, 122, 230, 318, 392, 485. (Lettre du Pape), 596, 769, 863.
Regardez la Sainte-Hostie, 433.
Le prêtre, 648.
L'Assomption de la T. S. V., 564.
Consécration à saint Michel, 565.
Fête du Saint Nom de Marie, 633.
Opportunité du Rosaire, 686.
« Pardon » du Rosaire, 689.
La Providence et les catastrophes, 826.
Les Quatre-Temps, 896.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III

Chronique du Diocèse

A. Nouvelles et renseignements. — Œuvres. — Cérémonies présidées par Mgr l'Evêque.

Abri du Marin, 430.
Action populaire (Congrès), 260.
Bénédiction papale, 271.
Biens volés (Protestation), 160.
Cercles catholiques d'ouvriers, 107.
Confirmation (la) en 1911, 465.
Congrès eucharist. d'Ars (avis), 504.
Décret *Quam singulari* (Première application du), 9.
Doctrine chrétienne (Confrérie de la), 24.
Enseignement chrétien (avis), 504.
Gymnastique (fête de), 629.
Jeunesse catholique (Association de la), 71, 178, 237, 289, 326, 344, 357, 375, 632, 607, 639, 801, 834.
Ligue patriotique des Françaises, 52, 202, 218, 239, 283, 359, 598, 778.
Monseigneur cité en justice, 487.
Nouvel an à l'Evêché (souhaits de), 9.
Pèlerinage de Lourdes, 391, 567, 597, 634, 649, 666.
Pèlerinage de Montmartre, 358, 380, 436, 450.
Œuvre des Campagnes, 878.
— de la Croix Rouge, 305, 757, 865, 899.
— des Militaires, 660, 678, 696.
— des Projections, 72, 836.
— de la Propagation de la Foi, 304, 864.
— de Saint-François de Sales, 320.
— Notre-Dame de Salut, 288.
— du Sacré-Cœur de Montmartre, 424, 490.
Ordination, 519, 533, 915, 931.
Prélats et protonotaires (Mgr Fleiter), 215, 284, 306.
Prêtres déportés à la Rochelle, 605, 782.
Retraites de conscrits, 584, 597, 617, 660, 693.
— ecclésiastiques, 550, 667.
— régionales, 123, 759.
Séminaire (Grand-), 231, 308, 737, 849.
Succès scolaires, 505.
Union catholique, 308, 322, 901.

B. Paroisses. Missions, retraites, fêtes, cérémonies diverses.

Audierne, 401, 554.
Bannalec, 478.
Brasparts, 89.
Brélès, 56.
Brest, 26, 419, 553, 692, 737, 789, 901.

Châteaulin, 650.
Châteauneuf, 583, 637.
Cléder, 676.
Clohars-Carnoët, 233.
Cloître-Plourin (Le), 255.
Combrit, 628.
Crozon, 158, 568, 918.
Douarnenez, 571.
Ergué-Gabéric, 628, 670.
Folgoat (Le), 341, 360, 379, 437, 458, 628, 654, 669, 815.
Fouesnant, 219.
Guengat, 780.
Gouézec, 289.
Guiclan, 475.
Guipavas, 399.
Kerbonné (N.-D. de), 325.
Kerfeunteun, 690, 745.
Kerlouan, 690.
Lambézellec, 920.
Lampaul-Guimiliau, 742.
Lanarvily, 812.
Landeleau, 435.
Landunvez, 741.
Lanmeur, 421, 555, 601.
Lanriec, 100, 777, 801, 880.
Lesneven (collège), 552, 655.
Leuhan, 481, 489.
Loc-Brévalaire, 672, 799.
Loc-Eguiner (Ploudiry), 851.
Loc-Eguiner (St-Thégonnec), 737.
Locquénolé, 937.
Locronan, 479, 488, 521.
Lopérec, 692.
Mahalon, 778.
Meilars, 481.
Morlaix, 617, 746.
— (La Salette), 326, 375, 693.
Ouessant, 89.
Penhars (nécrologie), 797.
Peumerit, 438.
Plabennec, 815.
Pleyber-Christ, 758.
Plobannalec, 556.
Plogastel-Saint-Germain, 813.
Plogoff, 523.
Plogonnec, 377, 573.
Plomeur (Jubilé sacerdotal), 622.
Plonéour-Lanvern, 479.
Plonévez-Porzay, 422, 603, 625, 880.
Ploudalmézeau, 102.
Ploudaniel, 376.
Plouézoc'h, 337.
Plougasnou, 599.
Plouguer, 103.
Plouguerneau, 780.
Plouigneau, 739.
Plounéour-Trez, 851.
Plouzané, 798.
Plovan, 135.
Pluguffan, 937.
Pont-Aven, 398.
Pont-l'Abbé, 11.
— Communauté, 673, 747.
Quimper (Fête de Saint-Corentin), 916.
— Chants de la Cathédrale, 811.
— Cours de N.-D. d'Espérance, 770.
— Distribution de prix, 535.
— Fête de Jeanne d'Arc, 394.
— Installation du Curé, 173.
— Noces d'or sacerdotales, 151.
— Fête du Pape (19 Mars), 212.
— Mission, 234, 253, 272, 284.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, Patronage Saint-Joseph (au), 25, 923.
— Association de Pères de Famille, 553.
— Procession de la Fête-Dieu, 457.
— A la salle Jeanne d'Arc, 134; 158, 901.
— Triduum de Saint-François de Sales, 67.
Quimperlé, 128, 359, 757.
Rédéné, 833.
Relecq-Kerhuon (Le), 883.
Roscoff, 572.
Rumengol, 394.
Saint-Coulitz, 136.
Saint-Eloy, 104.
Saint-Evarzec, 338.
Saint-Goazec, 813.
Saint-Marc, 87.
Saint-Pierre-Quilbignon, 41, 556.
Saint-Pol-de-Léon, 394, 420, 470, 573, 635.
— Collège, 85, 551.
Saint-Renan, 203.
Saint-Urbain, 218.
Trébabu, 739.
Tréboul, 339.
Trémaouézan, 740.

Nécrologie.

M. André (Guipavas), 69.
M. André (R. Laz), 212.
A. Bernard (Brest), 341.
M. Bernard (Lampaul-Ploud.), 69.
M. Bernard (Leuhan), 41,
M. Berthévas, instituteur, 668.
M. Billant (Lothey), 418.
M. Bizien, ancien aumônier, 450.
P. Bourlès, missionnaire, 54.
M. Cantinat, 172.
M. le chanoine Coat, 99, 124.
P. Corre (Japon), 172.
M. Delliou, 550.
M. le chanoine Eveno, 520.
M. Gayraud, député, 916.
P. Guéguen, missionnaire, 583.
M. le chanoine Guillard, 312, 321.
Général de Jacquelot, 254.
M. Jézéquel (Kernouès), 84.
MM. de Kermengy, 731.
M. Kersimon, 731.
M. Kervarec, 941.
M. Larvor, ancien recteur, 789.
M. Merrien (Telgruc), 667.
M. J. Morvan, 828.
M. Moullec, 40, 69.
M. Le Naour, 322.
M. Ollivier (séminariste), 301.
M. Le Pape Goulien), 374.
M. Penven, aumônier, 358.
M. le chanoine A. Péron, 771, 810.
M. le Vte de Réals, 179.
M. Rozen (Guiclan), 99.
R. P. de Saisy, 605.
M. Salaün, ancien vicaire, 849.
Sœur Sainte-Gédéonie, 55.
Supérieure de St-François (Morlaix), 396.
M. Thoer, diacre, 849.
M. Trébaul (Carmes), 231.

Question scolaire.

Associations de familles. — Légalité, p. 30.

Associations (Fondation d'), 40, 57, 204, 256, 324, 809.
— Assemblée générale (M. Guiraud), 829.
Coéducation des sexes, 94.
Contributions des maisons d'école, 180, 221.
« Défense de l'école laïque » (La), 442, 590.
Ecoles chrétiennes (Pour les), 852.
Ecoles chrétiennes et écoles impies (Mgr Marty), 575.
Instituteurs libres et loi des retraites, 885.
Subventions municipales aux écoles, 479, 883, 920.

Tribunaux.

Plobannalec, 55.
Plouguerneau (M. Floc'h), 41.
Relecq-Kerhuon, 105.
Pleyben (Bougies), 105.
Quimper (M. Piriou), 852.
La chasse aux cornettes, 903.

Les Bretons à l'étranger.

« Bretons, restez chez vous », 507.
Chez les Bretons de l'Anjou, 361, 835, 866, 884, 920.
Les Bretons du Havre, 540, 557.
Les Bretons de Paris, 180, 240, 344, 539.
Neuilly-sur-Seine (Profession religieuse), 748.
Œuvre des ouvriers agricoles, 181, 243.

Nos Missionnaires.

Lettre du P. Le Darré, 42.
Les Sœurs de la Providence à Madagascar, 77.
R. P. Bourlès, 90, 110.
R. P. Corre (Japon), 257.
Travaux des Missionnaires (P. Abel Calloc'h), 640.
Nos Missionnaires de Chine, 883, 904.

Bibliographie bretonne.

Buez ar Zent (Perrot), 106.
— (Madec), 181, 205.
Almanak Kernitron, 206.
S. Jean Discalcéat (P. Norbert), 74.
Epîtres de S. Paul (M. Lanier), 90.
Combat des Trente (Cornou), 404.
P. Bourdoulous. *Examin a goustians*, 426.
— *Skouerion kristen* (2e série), 886.
Correspondance de M. Jaffré, 460.
Cennad Cymru (P. Trébaol), 491.
Congrès Marial de Guingamp, 540.
Kentoc'h mervel (K. Prat), 585.
Chants usuels... de Solesmes, 641.
Théâtre chrétien (Ste Anne d'Auray), 585, 630,
Vie de J.-M. de la Mennais (Mgr Laveille), 613.
A travers 30 ans d'apostolat, 750.
Deux veillées bretonnes, 938.
Voix (la) de Saint-Corentin, 288.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome.

Voir, à l'article 1er, *Documents et actes pontificaux*.

Livres condamnés, 46, 382, 440.
Etudes et serment antimodernistes, 441.
Pie X et Bossuet, 661.
Le Synode Arménien, 803.
Canonisation de Jeanne d'Arc (Procès de), 854.
Consistoire des 27-30 Novembre. Les cardinaux français, 868, 887,

Diocèses de France.

Angers. 348, 559 (Ecole Freppel).
Annecy, 543.
Arras, 76, 346.
Bayeux (événements de Tilly), 510.
Chambéry, 678, 940.
Dijon, 405.
Fréjus (Toulon), 311.
Grenoble, 643.
Langres, 47, 92.
Laval (Pontmain), 76.
Lyon, 29, 244, 589, 819.
Le Mans (q. des chaises), 92.
Meaux, 837.
Nantes, 311, 761.
Orléans, 347, 364.
Paris, 588 (cheminots cath.)
Poitiers, 427, 643.
Rennes, 93, 406, 762, 818.
Rouen (millénaire), 365.
Saint-Brieuc, 604, 759.
Tarbes (Lourdes), 443, 453.
Tours (protestat.), 838.

Etranger.

Madrid. — Congrès eucharistique, 114, 493.
Maroc, Secours religieux aux soldats, 384.
Belgique. — Mort de la Supérieure du Sacré-Cœur, 408.

Renseignements utiles. — Avis. — Variétés.

Question des presbytères, 295.
Question des cloches, 312, 891.
Lourdes (avis utiles pour), 385.
Pensions ouvrières et le clergé, 402.
Refus de parrains, 512.
Habitations à bon marché, 697.
Dispensés ecclésiastiques, 802.
Eclairage au gaz aérogène, 26.
Maisons de retraites fermées, 58.
Un serviteur de S. Corentin au XVIIe siècle, 289.
Comité de pèlerinages, 295.
Vers la Salette, 408.
Contre la pornographie, 584.
La mode à l'église, 611.
Pour les étudiants catholiques, 611.
Conférences litt. de l'Ouest, 886.
Comment on écrit l'histoire, 630.
Défense sacerdotale, 908.
A propos de vin de messe, 680.
Le « Monstre » de la *Lanterne*, 871.
« Chaînes de prières », 885.

Quimper, imp. de Kerangal.